

HISTOIRE

DE

LA TERRE SAINTE,

D'APRÈS LES AUTEURS LES PLUS RÉCENTS;

ORNÉE DE GRAVURES.

PAR M.....



Paris,

P. DUMÉNIL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

1838.

LE MONDE

OU

HISTOIRE DE TOUS LES PEUPLES

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

HISTOIRE

DE

LA TERRE SAINTE

OU PALESTINE.

Les Hébreux, nommés par les écrivains religieux Peuple de Dieu, composèrent pendant les premiers siècles plutôt une famille qu'une nation. Leur histoire, depuis la création jusqu'à la naissance de Jésus-Christ, est divisée en six principales époques que l'on appelle les six âges du monde. Mais c'est dans le cours de la troisième époque seulement, sous Moïse, que les Hébreux forment vraiment un peuple. Durant les trois premiers âges, ils vivaient sous la direction de patriarches, et leur existence, le plus souvent nomade, surtout pendant les deux premiers âges, était celle des pasteurs. A partir d'Abraham, sous le troisième âge, leur vie paisible fut remplacée par une suite d'événements importants, qui seront développés après que nous aurons fait connaître les deux premiers âges.

PREMIER AGE DU MONDE.

Depuis la Création du Monde, 4004 ans avant J.-C., jusqu'au Déluge, 2348 ans avant J.-C., 1656 ans après la Création.

Pendant cet âge, Adam, appelé le père des humains, son troisième fils Seth, Enos son petit-fils, Caïnan fils de ce dernier, Malaleel, Jared, Hénoch, Mathusala, Lamech et Noë furent les patriarches sous lesquels vécurent les premiers hommes, dont les Hébreux tirent leur origine. Trois faits graves, placés au commencement et à la fin de cette

longue période, rompent l'uniformité de sa marche.

La Bible commence l'histoire de l'espèce humaine par la faute du premier homme et son expulsion du paradis terrestre ; elle attribue ensuite le premier crime commis sur la terre, le meurtre d'un frère, à Caïn, fils aîné d'Adam, qui, s'abandonnant à un violent accès de jalousie, fit périr Abel, et fut frappé de la colère céleste.

Quinze cent vingt-huit ans après, lorsque Dieu, suivant l'Écriture, résolut d'anéantir dans un déluge universel tout ce qui existait sur la terre, ce fut Noë qu'il choisit pour perpétuer l'espèce humaine et pour conserver un couple d'animaux de chaque race ; il lui ordonna donc de construire une arche, et de s'y renfermer avec sa famille et les êtres qui devaient échapper au désastre, puis il les préserva de tout malheur pendant les quarante jours que dura la pluie et pendant l'inondation, dont la durée se prolongea pendant un an.

SECOND AGE DU MONDE.

Depuis le Déluge, l'an du monde 1656, avant J.-C. 2348 ans, jusqu'à la naissance d'Abraham, l'an du monde 2083, avant J.-C. 1291.

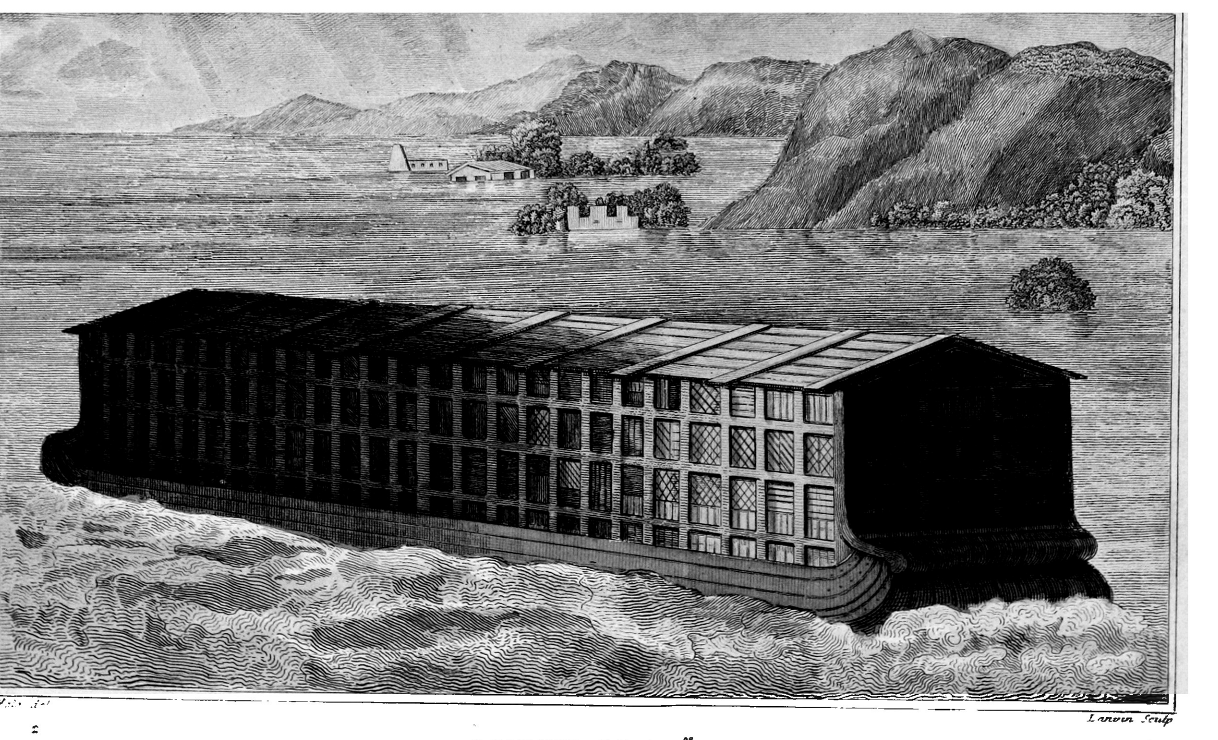
Les trois fils de Noë, Sem, Cham et Japhet, se partagèrent la terre, et furent la souche des différents peuples qui habitent les diverses parties du monde.

L'Écriture indique, comme ayant eu lieu avant la séparation des descendants des fils de Noë, la tentative d'édifier une tour qui devait s'élever jusqu'au ciel. Cette tour reçut le nom de Babel ou confusion, parce que, durant sa construction, le langage des travailleurs fut tout-à-coup remplacé par une multitude d'idiômes qui les empêchèrent de s'entendre, les forcèrent à abandonner leur entreprise, et les déterminèrent à se répandre sur-le-champ dans les divers pays où chacun porta la nouvelle langue qu'il parlait.

TROISIÈME AGE DU MONDE.

Depuis la vocation d'Abraham, l'an du monde 2083, avant J.-C. 1921 ans, jusqu'à la mort de Moïse, l'an du monde 2553, avant J.-C. 1451 ans.

Abraham, qui appartenait à la dixième génération des descendants de Noë, choisi par le Seigneur, suivant la Bible, pour former la tige d'un grand peuple, abandonna Ur en Chaldée et vint s'établir dans le pays de Chanaan, entre Haï et Bethel. La famine l'ayant contraint d'aller en Égypte, où régnait Pharaon, il revint bientôt au lieu qu'il avait quitté ; puis il occupa la vallée de Mambré, fit alliance avec les peuples qui habitaient le même pays, combattit les rois de Sodôme, de Gomorrhe, d'Adama, de Séboïm et de Bala ou Ségor, leur reprit tout ce qu'ils avaient enlevé aux rois ses alliés, et les mit en fuite. Après cette victoire, il offrit un sacrifice au Seigneur, qui le plongea dans le sommeil, lui apparut en songe, et lui prédit que malgré son âge avancé il aurait plusieurs enfants, que ses descendants seraient pendant quatre cents ans réduits en servitude et plongés dans l'affliction sur une terre étrangère, mais que la quatrième génération de ses enfants reviendrait comblée de biens dans le pays qu'il habitait. Il lui ordonna ensuite de soumettre à la circoncision tous les individus mâles de sa famille et de sa maison. L'Écriture place à la même époque la destruction de Sodôme et de Gomorrhe, qui furent dé-



Lanvin Sculp

2

L'ARCHE DE NOË

vorées par une pluie de feu en punition des iniquités de leurs habitants. Abraham était arrivé depuis dix ans dans le pays de Chanaan lorsqu'il eut un fils qu'il appela Ismaël, et dont la mère, nommée Agar, était une Égyptienne servante de sa femme Sara. Quatorze années plus tard, lorsqu'il comptait cent ans et sa femme Sara quatre vingt-onze ans, celle-ci lui donna un autre fils qui reçut le nom d'Isaac. C'est ce fils que le Seigneur lui ordonna d'immoler, et dont le sacrifice allait s'accomplir, lorsque Dieu, satisfait de son obéissance, arrêta son bras. Isaac, marié peu de temps avant la mort de son père à Rebecca, fille de Batuel, neveu d'Abraham, donna naissance à Esaü et à Jacob, qui vinrent au monde le même jour. Jacob, qui était le plus jeune, se fit d'abord céder le droit d'aînesse de son frère, et plus tard, ayant obtenu par surprise de son père, devenu aveugle, la bénédiction que celui-ci destinait à Esaü, il fut obligé, pour se soustraire à la colère de ce dernier, de se rendre en Mésopotamie, auprès de son oncle Laban, frère de Rebecca. Il demeura vingt ans avec lui, et épousa ses deux filles Lia et Rachel. La première lui donna six fils et la seconde lui en donna deux, Joseph et Benjamin; celui-ci était le dernier de tous ses enfants. Il avait eu aussi quatre fils de Bala et de Zelpha, servantes de ses deux femmes, ce qui lui composa une famille de douze fils. Le Seigneur lui apparut de nouveau lorsqu'il revenait dans le pays de Chanaan, le bénit, et changea son nom en celui d'Israël, qui fut plus tard celui du peuple juif. Il s'arrêta à Salem, ville de la terre de Chanaan, où sa fille Dina, qu'il avait eue de Lia, fut enlevée par Sichem, fils d'Hémor, prince du pays. Sichem offrit ensuite d'épouser Dina, et une alliance fut conclue avec Hémor, son fils et les leurs, qui consentirent à être circoncis; mais trois jours après l'accomplissement de cette condition, Siméon et Lévi, fils de Jacob, parcoururent la ville l'épée à la main, tuèrent tous les hommes, pillèrent et saccagèrent toutes leurs propriétés, emmenèrent les femmes et les enfants, arrachèrent leur sœur de la maison de Sichem, et vengèrent ainsi l'affront qui lui avait été fait. Après un tel événement, Jacob, contraint d'abandonner ces lieux, se rendit près de la ville d'Ephrata, appelée depuis Bethléem, où Rachel donna le jour à Benjamin et mourut. Son mari renferma ses restes dans un tombeau, et bientôt après, étant arrivé dans la vallée de Mambré, il eut à rendre les mêmes devoirs à la dépouille mortelle de son père Isaac (1).

Esaü, appelé aussi Edom, sortit alors du pays de Chanaan, se retira sur la montagne de Séïr, et eut une nombreuse postérité appelée peuple Iduméen. Les enfants de Séïr, qui habitaient le même pays, et chez lesquels Esaü et ses fils choisirent des femmes, eurent des rois qui gouvernèrent le pays d'Edom, avant que les enfants d'Israël eussent eux-mêmes un roi. Ces rois furent Béla, Jobad, Husam, Adad, Semela, Saül, Balanan et Adar. Les descendants d'Esaü, qui furent placés à la tête de la nation qui était née de lui, sont Thamna, Alva, Jetheth, Oolibama, Ela, Phinon, Cenez, Theman, Mabsard, Magdiel et Hiram.

Jacob, qui sera désormais appelé Israël, était resté dans la terre de Chanaan. Il portait à son fils Joseph l'affection la plus vive, et excitait, par la préférence qu'il lui accordait, la haine et l'envie de ses autres enfants. Cette haine fut encore augmentée par la révélation que Joseph, âgé de seize ans, fit à son père d'un grand crime commis par ses frères, et ensuite par la connaissance qu'il donna à ceux-ci de deux songes qui l'avaient frappé. Dans le premier, étant à lier des gerbes, il avait vu celle qu'il tenait se lever, tandis que celles de ses frères s'inclinaient en signe d'adoration devant la sienne. Dans l'autre songe, c'était le soleil, la lune et onze étoiles qui l'adoraient; ce qui semblait présager qu'il serait un jour adoré par son père, sa mère et ses frères. Ces derniers dissimulaient cependant l'aversion qu'ils lui avaient vouée; mais Joseph, ayant été envoyé près d'eux pour voir s'il ne leur était rien arrivé d'extraordinaire et si les troupeaux qu'ils gardaient alors dans le pays de Sichem étaient en bon état, ils résolurent

(1) An du monde 2288, avant J.-C. 1716.

de le tuer. Ruben, l'un d'eux, qui voulait le sauver, les détourna de ce dessein et les engagea à le jeter dans une citerne desséchée, d'où il espérait pouvoir le tirer pour le rendre à son père. Ce conseil fut suivi; mais bientôt des marchands Ismaëlites qui portaient des parfums en Egypte, ayant passé dans ce lieu, Juda proposa à ses frères de faire sortir Joseph de la citerne et de le vendre à ces marchands, qui consentirent à l'acheter moyennant vingt pièces d'argent, et l'emmenèrent en Egypte. Sa robe fut ensuite trempée dans le sang d'un chevreau et envoyée à son père, qui, ne doutant pas qu'il eût été dévoré par une bête féroce, s'abandonna à la plus violente douleur.

Joseph, conduit en Egypte par les marchands, fut vendu à Putiphar, général des armées de Pharaon et l'un des premiers officiers de la cour de ce prince. Comme, suivant l'écriture, le seigneur était avec Joseph et le faisait réussir en toutes choses, il obtint bientôt la faveur de son maître, qui le mit à la tête de sa maison et voulut que tout fût soumis à sa direction; aussi les produits des biens de celui-ci augmentèrent-ils de la manière la plus remarquable. Mais la fortune de Joseph fut tout-à-coup renversée; il était à peine âgé de vingt-sept ans et réunissait la beauté de la figure à celle de la taille; la femme de Putiphar conçut pour lui la plus ardente passion, lui en fit l'aveu, et l'engagea à trahir son maître. Mais il sut résister aux sollicitations dont il était l'objet; cependant l'épouse coupable, dont la passion semblait s'accroître encore par la résistance qu'elle éprouvait, ne cessait de poursuivre Joseph, et, ne pouvant le retenir près d'elle, ses instances devenaient de plus en plus vives; enfin un jour, voulant absolument l'empêcher de s'éloigner, elle le saisit par son manteau, mais il laissa le manteau entre ses mains et s'enfuit. L'humiliation que venait d'éprouver la femme de Putiphar, la remplit de fureur, et, la haine succédant à l'amour, elle résolut de perdre celui qu'elle n'avait pu séduire; elle l'accusa donc d'avoir tenté de lui faire violence, et montrant le manteau qu'elle disait lui avoir arraché en luttant pour repousser ses odieuses tentatives, elle s'en fit une arme contre lui. Putiphar se laissa tromper par ce récit mensonger et fit jeter Joseph en prison. Mais le gouverneur de la prison adoucit sa captivité et l'attacha au service du grand-échanson et du grand-panetier de Pharaon, que ce prince avait fait incarcérer. Après une détention assez longue, ces deux officiers eurent, dans une même nuit, deux songes différents, et Joseph, auquel ils les racontèrent, prédit au premier que dans trois jours il rentrerait en grâce auprès du roi et serait rétabli dans sa charge; et au second, qu'après le même temps il serait livré au supplice; il pria ensuite le grand-échanson, lorsqu'il aurait repris ses fonctions à la cour, de se souvenir de lui et d'intercéder auprès du prince pour lui faire rendre la liberté. Les prédictions de Joseph s'accomplirent exactement; mais le grand-échanson, qui n'avait plus rien à désirer, oublia pendant deux ans son compagnon de captivité, et se le rappela seulement à l'occasion de deux songes qu'avait eus Pharaon et qui inquiétaient ce prince. Se souvenant alors de la promesse qu'il avait faite, et voulant réparer la négligence qu'il avait à se reprocher, il s'empressa de raconter au roi ce qui avait précédé sa sortie de prison, et, sur la foi de ce récit, Joseph vit se terminer sa captivité et fut conduit à la cour. Pharaon lui demanda ce que signifiaient les deux songes qui excitaient une agitation aussi vive dans son esprit, et dont aucun devin n'avait pu interpréter le sens. Dans le premier, dit le roi, je croyais être sur le bord du Nil, d'où je vis sortir sept vaches fort belles et très-grasses, qui se mirent à paître dans des marécages; bientôt après, le même fleuve jeta sur sa rive sept autres vaches d'une maigreur effrayante qui dévorèrent les premières sans que leur voracité parût en aucune manière apaisée, et sans que leur maigreur diminuât. M'étant éveillé, je ne tardai pas à retomber dans le sommeil, et je vis, dans un autre songe, sept épis remplis de grain de la plus belle apparence et sortant d'une même tige, qui furent dévorés par un pareil nombre d'épis maigres et desséchés. Joseph reconnut que ces deux songes devaient recevoir une même interpré-

tation, et que, si Dieu avait répété un premier avertissement, c'était afin de mieux montrer que sa volonté était irrévocablement fixée. Les sept épis si remplis de grain, comme les sept vaches grasses, présageaient sept années d'une fertilité extrême qui répandraient partout l'abondance, et qui devaient être suivies de sept années de stérilité qui absorberaient les produits des années précédentes et porteraient de tous côtés la famine. La prudence conseillait donc de confier l'administration de l'Égypte à un homme qui, pendant les années d'abondance, aidé d'officiers placés dans chaque province, réunirait dans de vastes dépôts tous les grains qui ne seraient pas indispensables à la consommation, et formerait ainsi des amas assez considérables pour suffire aux besoins que feraient naître les temps de désastre. Cette explication et le conseil dont elle était suivie inspirèrent à Pharaon la plus grande confiance pour Joseph, et, pensant qu'il ne trouverait personne plus capable que lui de réaliser ce qu'il lui semblait utile de faire, il lui donna l'intendance générale du royaume, le combla de faveurs, et lui fit épouser Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis, qui le rendit père de Manassès et d'Ephraïm (1).

Les sept années d'abondance fournirent à Joseph les moyens de faire d'immenses réserves, et, lorsque la famine eût commencé à se faire sentir, les greniers furent ouverts, et les Égyptiens purent acheter le blé dont ils avaient un si pressant besoin. Mais la disette n'existait pas seulement en Égypte, ce fléau, qui s'étendait à tous les pays voisins, avait atteint la terre de Chanaan, et Jacob fut obligé d'envoyer tous ses fils, à l'exception de Benjamin, chercher du blé dans le seul endroit qui pouvait en fournir. Les fils d'Israël se présentèrent donc devant Joseph, qu'ils ne pouvaient reconnaître au milieu de la grandeur dont il était environné; mais celui-ci les reconnut à l'instant, et, feignant de les prendre pour des espions, les fit mettre en prison. Après trois jours de captivité, il les fit conduire devant lui, et eut peine à retenir ses larmes en les entendant attribuer les maux qu'ils souffraient au crime dont ils s'étaient rendus coupables envers leur frère Joseph, dont la mort leur semblait certaine; il les interrogea sur leur famille, puis il leur rendit la liberté, leur fit distribuer le blé qui leur était nécessaire, et leur permit de le porter à leurs parents; mais il ne leur accorda cette grâce qu'à la condition qu'ils reviendraient et lui amèneraient Benjamin, exigeant, pour assurer l'accomplissement de cette obligation, que Siméon restât en prison jusqu'à leur retour. Ils reçurent alors des vivres pour leur route, et retournèrent chez leur père, auquel ils rendirent compte des événements qui avaient signalé leur voyage et de la condition à laquelle avait cessé leur captivité; en même temps ils vidèrent leurs sacs et furent tout surpris d'y retrouver, avec le blé qu'ils renfermaient, l'argent qui avait servi à le payer.

Jacob, qui n'avait pas oublié la perte de son fils Joseph, se refusa obstinément au départ de Benjamin, dont la privation devait accabler sa vieillesse d'une douleur qui le conduirait au tombeau; mais lorsque ses provisions furent épuisées et que la famine l'eût exposé à de nouvelles souffrances, il se laissa vaincre et se résolut à laisser partir le dernier de ses fils avec ses frères. Ceux-ci portèrent donc en Égypte des présents et une somme double de celle qu'ils avaient lors de leur premier voyage. Arrivés au palais de Joseph, tout saisis de crainte, ils se hâtèrent d'offrir l'argent qu'ils avaient retrouvé dans leurs sacs, mais l'intendant refusa de le recevoir et assura que cette somme ne lui était pas due. Il les fit entrer dans la maison de son maître, leur amena Siméon, et leur rendit toutes sortes de soins. Joseph parut ensuite, reçut leurs présents, fit l'accueil le plus gracieux à chacun d'eux et surtout à Benjamin, le seul qui fût, comme lui, enfant de Rachel; puis il leur donna un festin magnifique et but avec eux. Le lendemain, dès la naissance du jour, ils purent se mettre en chemin, emportant leurs sacs remplis de grain et renfermant à leur insu l'argent qu'ils avaient donné; mais à peine avaient-ils marché quelque temps, que l'intendant de Joseph les rejoignit et les accusa d'avoir volé la coupe d'argent

(1) An du monde 2289, avant J.-C. 1715.

de son maître. Ils se hâtèrent d'ouvrir leurs sacs, et la coupe fut trouvée dans celui de Benjamin, où Joseph l'avait secrètement fait placer. Ils furent donc ramenés au palais, et, s'abandonnant à la douleur la plus violente, ils déchirèrent leurs habits et protestèrent mille fois de leur innocence et de leur soumission à Joseph. Juda offrit de rester en esclavage à la place de son jeune frère, dont l'absence plus long-temps prolongée suffirait pour causer la mort de leur vieux père. Joseph avait voulu, en employant ce moyen, trouver un prétexte pour retenir Benjamin près de lui; mais il ne put résister à l'affliction que montraient ses frères, et à l'idée qu'il pourrait contribuer à hâter la mort de son père. Il se fit connaître enfin, parla avec douceur à ceux qui l'avaient si indignement traité, ne leur fit même aucun reproche, leur pardonna le mal qu'ils avaient voulu lui faire, et, après avoir d'abord embrassé tendrement Benjamin, il embrassa également tous ses frères. « La famine doit durer encore » cinq années, leur dit-il ensuite; hâtez-» vous de retourner auprès de notre père; » apprenez-lui de quelle puissance je suis » investi, et amenez-le en Égypte, ainsi que » toute sa maison, vos familles, vos trou-» peaux et tout ce que vous possédez; vous » demeurerez près de moi dans la terre de » Gessen, et vous ne manquerez de rien. » Pharaon, instruit de la présence des frères de Joseph, joignit ses ordres aux siens, et, rempli de joie par cet heureux événement, il voulut qu'on leur donnât des chariots de l'Égypte pour transporter leurs femmes et leurs enfants. Joseph, de son côté, les combla de présents et exigea qu'ils revinssent au plus vite. Israël parut sortir d'un profond sommeil lorsqu'on lui annonça que son fils Joseph existait encore et commandait à toute l'Égypte. Cette nouvelle lui semblait incroyable, et, s'il n'avait vu les chariots et tout ce qui lui était envoyé, les protestations de ses enfants n'auraient pu le convaincre. Mais dès qu'il fut persuadé de la vérité de leurs récits, il mit le plus grand empressement à se rendre près de son fils et à emmener avec lui tous ses enfants et ses petits-enfants, dont le nombre était de soixante-six, sans compter Joseph et ses deux fils, non plus que toutes les femmes des enfants d'Israël (1).

Joseph, instruit par Juda de l'arrivée de son père, se rendit au-devant de ce vieillard, qui était âgé de cent trente ans, et lui prodigua les embrassements les plus affectueux; il le présenta ensuite, ainsi que ses frères, à Pharaon, qui leur assigna pour lieu d'habitation Ramessès, dans la terre de Gessen, la plus fertile de l'Égypte, et leur confia l'intendance et le soin de ses troupeaux.

Le blé que les Égyptiens et les Chananéens avaient acheté de Joseph, avait fait entrer toutes les richesses de ces peuples dans le trésor de l'État; aussi, lorsqu'ils eurent épuisé tout l'argent qu'ils possédaient, furent-ils obligés de livrer leurs troupeaux et leurs animaux de toute espèce, et, plus tard, d'abandonner leurs terres et d'engager leurs personnes. Joseph acquit de cette manière, à Pharaon, tous les biens et toutes les terres de l'Égypte, avec le droit de disposer du travail de ses habitants; puis, ayant donné à ceux-ci de quoi cultiver et ensemencer leurs terres, il leur en abandonna la jouissance et le produit, à la charge de remettre au roi la cinquième partie de ce qu'ils recueilleraient (2).

Israël, après un séjour de dix-sept ans en Égypte, et déjà parvenu à l'âge de cent quarante-sept ans, sentit sa fin approcher; il appela Joseph, et lui fit promettre, sous la foi du serment, qu'il ne laisserait pas sa dépouille mortelle en Égypte, mais qu'il la déposerait, au contraire, dans le tombeau de ses pères. Bientôt après il bénit Ephraïm et Manassès; puis il appela tous ses enfants, qui devaient former les douze tribus d'Israël, prédit à chacun l'avenir réservé à sa race, les bénit, et, leur ayant fait la recommandation qu'il avait adressée à Joseph, il mourut. Joseph lui donna les plus grandes marques d'affliction, auxquelles s'associèrent ses frères et tous les habitants de l'Égypte; il fit embaumer son corps avec tout le soin

(1) An du monde 2300, avant J.-C. 1704.
(2) An du monde 2315, avant J.-C. 1689.

possible, et, lorsque le temps du deuil fut expiré, il obtint de Pharaon la permission d'accomplir ses volontés. Accompagné de ses frères, des principaux officiers du roi et des personnages les plus marquants de l'Égypte, il conduisit, au milieu d'un immense cortége, le corps de son père au pays de Chanaan, et l'ensevelit avec la plus grande pompe dans le tombeau d'Abraham, placé au bout du champ d'Ephron, dans la caverne qui fait face à la plaine de Mambré. Il revint ensuite avec ses frères en Égypte, traita ceux-ci avec la plus grande bonté, et dissipa entièrement la crainte qu'ils avaient conçue, qu'après la mort de leur père il ne voulût tirer vengeance des torts qu'ils avaient eus autrefois envers lui. Joseph vécut encore beaucoup d'années au milieu de l'amour de sa famille et de celui des Égyptiens; il vit naître la troisième génération des fils d'Éphraïm et de Manassès, et mourut entouré de tous les enfants d'Israël, à l'âge de cent dix ans; ses restes ne furent pas transportés dans la terre de Chanaan, mais un tombeau lui fut élevé en Égypte (1).

Après que Joseph et toute la première génération d'Israël eurent cessé d'exister, le peuple hébreu, qui avait pris un immense accroissement, inspira des craintes au roi qui avait succédé à Pharaon et qui n'avait pas connu Joseph. Il pensait que ce peuple, augmentant toujours, finirait par être plus fort que celui d'Égypte, et par dominer ce dernier; il résolut donc de l'empêcher de se multiplier davantage en l'opprimant et en lui imposant les travaux les plus pénibles. C'est ainsi qu'il lui fit construire les villes de Phithom et de Ramessès. Mais, voyant que les fatigues et les mauvais traitements dont les Hébreux étaient accablés n'empêchaient pas leur nombre de devenir chaque jour plus grand, il ordonna de jeter dans le Nil tous les enfants mâles qui naîtraient d'eux (2). L'Écriture rapporte, à cette occasion, qu'une femme de la maison de Lévi, étant accouchée d'un fils, voulut le soustraire à l'exécution de cet ordre barbare. Elle parvint à le cacher pendant trois mois; mais après ce temps, craignant de ne pouvoir plus tenir sa naissance secrète, elle le renferma dans une corbeille de jonc enduite de bitume, et, l'ayant déposé dans des roseaux qui croissaient au bord du fleuve, elle laissa dans les environs la sœur de l'enfant, afin qu'elle l'instruisît de ce qui arriverait. La fille de Pharaon ne tarda pas à venir avec ses femmes pour se baigner en cet endroit, et, ayant ouvert la corbeille, elle reconnut qu'elle renfermait un enfant des Hébreux, et fut touchée de compassion en entendant ses cris. La sœur de l'enfant, s'étant alors approchée, offrit à la princesse de lui amener une femme de sa nation qui pourrait le nourrir. Cette offre ayant été acceptée, la jeune fille alla chercher sa mère, à qui l'enfant fut confié, et qui put ainsi continuer à le nourrir. Lorsque ses soins eurent cessé de lui être indispensables, elle le rendit à la fille de Pharaon, qui l'adopta et lui donna le nom de Moïse, c'est-à-dire sauvé des eaux (1).

Moïse, parvenu à l'âge de quarante ans, et témoin de l'affliction de ses frères, vit un jour un Égyptien accabler d'outrages un Hébreu; il ne put supporter tranquillement un pareil spectacle, et tua l'Égyptien, dont il cacha le corps dans le sable; mais Pharaon, qui avait appris ce meurtre, voulait faire périr Moïse, qui fut obligé de fuir, et se retira dans le pays de Madian. En arrivant dans cette terre, il eut occasion de protéger les filles de Raguel contre la violence des pasteurs, et il fut accueilli avec empressement par leur père, qui lui accorda d'abord l'hospitalité, et qui plus tard lui fit épouser sa fille Séphora, dont il eut deux fils, Gersam et Eliézer. Le roi d'Égypte était mort, et les enfants d'Israël, qui gémissaient sous le poids des outrages et des travaux dont ils étaient de-plus en plus accablés, ne cessaient d'adresser leurs prières à Dieu. Cependant Moïse conduisait les troupeaux de son beau-père, et il était au fond du désert, au pied du mont Horeb, lorsque, suivant l'Écriture, le Seigneur lui apparut au milieu d'une flamme qui sortait d'un buisson, et lui or-

(1) An du monde 2369, avant J.-C. 1635.

(2) An du monde 2433, avant J. C. 1571.

(1) An du monde 2473, avant J.-C. 1531.

donna de se rendre au milieu des Hébreux, d'assembler les anciens de la nation, et de leur annoncer que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob lui avait apparu et lui avait donné la mission de les prévenir que, touché de leur misère et de leurs prières, il avait résolu de mettre un terme à l'oppression qui pesait sur eux, et de les tirer d'Égypte pour les conduire dans le pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéhens et des Jébuséens, où ils trouveraient l'abondance et toutes les prospérités, et où, suivant l'expression de l'Écriture, couleraient des ruisseaux de lait et de miel. Le seigneur ordonna encore à Moïse de se présenter, accompagné des anciens d'Israël, devant Pharaon, et de lui dire que le Dieu des Hébreux les appelait, et qu'ils allaient lui offrir un sacrifice, à trois jours de distance, dans le désert. Il le prévint que le roi se refuserait à ce qu'ils sortissent, mais qu'il serait contraint de les laisser accomplir l'ordre de Dieu, à la vue des prodiges que Moïse opérerait par l'intervention de son frère Aaron; qu'alors les Hébreux, couverts de riches vêtements, pourraient partir emportant des vases d'or et d'argent et les plus précieuses dépouilles de l'Égypte. Moïse se mit donc en route avec sa femme et ses enfants, et, à son arrivée en Égypte, il raconta à son frère Aaron ce que le Seigneur lui avait prescrit de faire. Les deux frères présentèrent leur demande au roi, qui non-seulement la repoussa, mais encore ordonna aux directeurs des travaux d'augmenter la tâche imposée aux Hébreux. Cependant Moïse fit tous ses efforts pour consoler les enfants d'Israël et pour soutenir leur courage, en leur donnant l'assurance qu'ils seraient bientôt arrachés à la servitude et rendus à la terre de Chanaan; mais leur profonde affliction ne leur permit pas même de l'écouter. Moïse et Aaron retournèrent alors auprès du roi, et, pour le convaincre de la sincérité et de l'importance de la mission qui leur était confiée, ils opérèrent plusieurs miracles, qui furent imités par les magiciens du pays et ne leur donnèrent aucun crédit. Le Seigneur, voulant vaincre l'opiniâtreté de Pharaon, ordonna à Moïse et à Aaron de frapper successivement l'Égypte de plusieurs fléaux, qui furent appelés les dix plaies d'Égypte. Pour faire naître le premier de ces fléaux, Moïse choisit l'instant où le roi se rendait au fleuve, et, lorsqu'il fut sur le bord, Aaron étendit la main, et les eaux se changèrent en sang et se corrompirent; le même phénomène se reproduisit à l'instant dans tout le royaume; les lacs, les rivières, les ruisseaux, et même l'eau renfermée dans des vases, éprouvèrent un pareil changement; les poissons moururent, et les Égyptiens, pendant sept jours, ne trouvèrent aucun moyen d'étancher leur soif. Ce prodige ne faisant aucune impression sur le roi, Aaron fit sortir du fleuve une quantité innombrable de grenouilles, qui entrèrent dans les maisons et se répandirent en tout lieu. Pharaon promit alors à Moïse que, s'il le débarrassait de ce fléau, il permettrait aux Hébreux d'aller accomplir leur sacrifice; mais lorsque les grenouilles furent mortes, il refusa de tenir la parole donnée. Le Seigneur fit alors naître, sous la verge d'Aaron, des moucherons qui s'attachaient aux hommes et aux animaux et couvraient toutes choses; vinrent ensuite de grosses mouches qui remplirent les maisons et attaquèrent les hommes. Ce prodige fut suivi d'une peste qui tua la plus grande partie des animaux que possédaient les Égyptiens. Le lendemain, les hommes et les animaux furent couverts d'ulcères et d'abcès; le jour suivant, une grêle d'une grosseur effroyable, mêlée de violents coups de tonnerre, frappa de mort les hommes qui étaient dans les champs, ainsi que les animaux qui avaient échappé à la peste; les arbres furent brisés, et la grêle détruisit les herbes et les moissons; le troisième jour, des nuées de sauterelles dévorèrent ce que la grêle avait épargné; puis des ténèbres horribles enveloppèrent toute l'Égypte pendant trois jours. Tous ces prodiges avaient épargné la terre de Gessen, et aucun Hébreux n'avait eu à en souffrir. Lorsque le neuvième fut accompli, le Seigneur annonça à Moïse qu'il ne restait plus qu'une plaie réservée à l'Égypte, et qu'après celle-ci Pharaon s'empresserait de laisser partir les enfants d'Israël: car elle causerait la mort de tous les premiers nés des Égyptiens, de-

puis le fils aîné du roi, jusqu'à l'enfant de la dernière servante, et étendrait même sa désastreuse influence jusque sur les animaux de toutes les races. Moïse annonça donc cette dernière calamité à Pharaon ; mais rien ne pouvant tirer ce prince de son aveuglement, le nouveau fléau dut fondre sur l'Égypte. C'est à cette occasion que fut instituée la cérémonie de l'agneau pascal, dont la célébration s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et dont la Bible nous indique l'origine de la manière suivante : Moïse fut chargé par le Seigneur de faire savoir aux Hébreux, réunis dans une assemblée générale, que le mois dans lequel allait s'opérer leur délivrance, après quatre cent trente ans de servitude, serait pour eux le premier mois de l'année ; que, le dixième jour de ce mois, chaque chef de famille devrait choisir un agneau mâle sans tache, et âgé d'un an seulement, le garder jusqu'au quatorzième jour, pendant la soirée duquel tous les enfants d'Israël immoleraient en même temps ces agneaux ; que chacun teindrait du sang de la victime le haut de la porte de sa maison, et qu'ensuite, réuni à toute sa famille, il en mangerait la chair rôtie, avec laquelle il ne consommerait que des pains sans levain et des laitues sauvages ; que les os de l'agneau ne devraient pas être brisés, et que l'on ferait consumer par le feu tout ce qui n'aurait pas été mangé. Pour prendre part à ce festin, il fallait avoir les reins entourés d'une ceinture, les pieds couverts de chaussures, tenir un bâton à la main et manger à la hâte, parce que ce serait la Pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur ; et cette fête, qui devait se perpétuer d'âge en âge, serait à toujours renouvelée de la manière la plus solennelle chaque année, dans le mois où elle aurait été consacrée pour la première fois. Pour en rappeler le souvenir, pendant sept jours, à partir du quatorzième de ce mois, on ne mangerait que des pains sans levain, et on s'abstiendrait de toute œuvre servile ; et le septième jour on ferait la Pâque, à laquelle tous les Hébreux devraient prendre part, mais dont seraient exclus tous ceux qui n'appartiendraient pas à leur religion. Au jour indiqué, les enfants d'Israël firent ce qui leur avait été ordonné, et, à minuit, l'ange exterminateur commença à parcourir toute l'Égypte, frappant sans aucune distinction tous les premiers nés des Égyptiens ; mais les Hébreux, qui se tenaient renfermés dans leurs maisons et dont les portes étaient teintes du sang de l'agneau, furent épargnés. Pharaon, qui venait de voir périr son fils, et qui était témoin de la désolation de son peuple, fit appeler Moïse et Aaron, et leur ordonna de partir promptement avec tous les Israélites, qui furent autorisés à emmener leurs troupeaux et tout ce qu'ils possédaient, et qui reçurent des vases d'or et d'argent et une grande quantité de vêtements (1).

Les Hébreux, au nombre de près de six cent mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, sortirent donc d'Égypte, conduisant avec eux une innombrable quantité de troupeaux et d'animaux de toute espèce ; et Moïse accomplit la promesse que Joseph avait exigée des enfants d'Israël, il emporta les os de ce patriarche, demeurés jusqu'alors en Égypte. Partis de Ramessès, les Israélites s'avancèrent dans le désert et s'arrêtèrent d'abord à Socoth, où ils firent cuire la pâte sans levain qu'ils avaient chargée sur leurs épaules, avant de quitter leurs demeures ; puis ils continuèrent leur route, et campèrent successivement à Etham et devant Phihahiroth, sur le bord de la mer, où ils furent rejoints par l'armée de Pharaon, qui, sous la conduite de ce prince, avait marché à leur poursuite. Mais le Seigneur qui, suivant l'Écriture, les avait guidés en plaçant devant eux une colonne de nuées pendant le jour, et une colonne de feu pendant la nuit, ne les abandonna pas en cette occasion ; et, bien que l'armée du roi fût presque aussi nombreuse qu'eux, ils n'eurent aucun danger à redouter, car Moïse, ayant étendu la main sur la Mer-Rouge, les eaux se séparèrent et ouvrirent un large passage ; un vent violent dessécha le sable, et les Hébreux purent traverser l'abîme à pied sec. La colonne de nuées qui les avait jusqu'à ce moment précédés, se plaça entre eux et l'armée des Égyptiens, à la vue desquels elle les déro-

(1) An du monde 2513, avant J.-C. 1491.

bait; et, lorsque ces derniers se furent avancés dans la mer pour poursuivre les enfants d'Israël, Dieu renversa les chariots et les cavaliers; en même temps, Moïse fit reprendre aux eaux leur ancienne place, et tous les Égyptiens périrent dans les flots.

Les Israélites, après le passage de la Mer-Rouge, continuèrent leur marche à travers le désert de Sur, où ils firent, à plusieurs reprises, éclater des murmures à l'occasion des privations qu'ils éprouvaient. La Bible rapporte, à cette occasion, plusieurs prodiges. Dans le lieu appelé Mara, qui ne renfermait aucune source où l'on pût se désaltérer, des eaux amères devinrent douces et agréables dès que Moïse y eut plongé un bois d'une espèce particulière; ensuite les Hébreux, privés de toute espèce d'aliments au milieu du désert de Sin, virent arriver une immense quantité de cailles, et la terre se couvrit d'une matière blanche et sucrée qui ressemblait à la neige, et qui leur fournissait une nourriture abondante; elle fut appelée manne, et leur tenait lieu de pain. Chaque matin, excepté celui du septième jour consacré au repos et à la prière, elle tombait avec la même abondance, et ce bienfait du ciel se renouvela pendant quarante ans, c'est-à-dire jusqu'à ce que les enfants d'Israël entrassent dans le pays de Chanaan. A Raphidim, qui ne présentait aucun vestige d'eau, une source considérable jaillit du rocher d'Horeb, que Moïse venait de frapper de sa baguette. Amalec vint dans le même lieu attaquer les Israélites; mais Josué, que Moïse avait placé à la tête de quelques hommes d'élite, mit le prince en fuite, et tailla en pièces l'armée qu'il avait amenée. Suivant l'Écriture, Moïse, placé sur une éminence avec Aaron et Hur, étendait ses mains sur les combattants et assurait leurs succès par ce signe de protection (1).

Après avoir quitté Raphidim, les Hébreux vinrent placer leurs tentes près du mont Sinaï, dans le désert qui porte le même nom, et y reçurent de Moïse les lois qui devaient régler toutes leurs actions. La Bible offre les détails suivants sur les circonstances qui signalèrent ce grand événement. Moïse, d'après l'ordre du Seigneur, fit assembler le peuple au pied de la montagne, au sommet de laquelle il monta seul; aussitôt Dieu descendit sur le Sinaï, qui fut couvert de flammes et de fumée, et où se firent entendre le bruit du tonnerre et le son éclatant de la trompette. Moïse fut envoyé vers le peuple pour lui faire connaître la volonté de Dieu, et il remonta avec Aaron sur la montagne, où l'accompagnaient également Nabad, Abiu et les soixante-dix anciens d'Israël, qui virent et entendirent le Seigneur, et descendirent ensuite, ne laissant que Moïse, qui s'éleva jusqu'au sommet du Sinaï. Là lui furent dictés le Décalogue, c'est-à-dire les dix commandements de Dieu, que l'Église a conservés comme la loi fondamentale, et toutes les autres lois, tous les réglements, que Moïse réunit en un recueil et prescrivit au peuple d'Israël. Avant d'aller recevoir ces lois, Moïse avait dressé un autel et offert un sacrifice; après les avoir reçues, il redescendit au milieu du peuple, dont il confia la direction et la surveillance à Aaron et à Hur, et remonta sur le Sinaï, où il resta quarante jours à s'entretenir avec le Seigneur, sans boire ni manger. Il reçut de nouvelles instructions sur les offrandes que les Hébreux devaient apporter au temple de leur Dieu. Moïse reçut encore des instructions sur la construction de l'arche du témoignage, destinée à renfermer les tables de la loi; sur la table sainte, qui devait toujours être couverte des pains offerts au Seigneur; sur le tabernacle de l'alliance, où devait être placée l'arche. Le Seigneur lui donna encore des directions relativement à l'autel des holocaustes et à tous les objets nécessaires à l'exercice du culte. Enfin, il reçut encore des instructions sur la forme et la nature des vêtements et des ornements dont le grand-prêtre et les autres prêtres seraient revêtus; sur le choix que le Seigneur faisait d'Aaron et de ses fils Nabad, Abiu, Éléazar et Ithamar, pour remplir le ministère sacré; et sur la missson qu'il devait donner à Béséleel, fils d'Uri, petit-fils d'Hur, de la tribu de Juda, et à Ooliab, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan, d'exécuter, avec

(1) An du monde 2513, avant J.-C. 1491.

les plus habiles ouvriers du peuple israélite, tous les objets dont il vient d'être parlé. L'observation exacte du sabbat fut de nouveau recommandée à Moïse, à qui le Seigneur remit les tables du témoignage, qui étaient de pierre, et où la loi, écrite des deux côtés, avait été gravée par le doigt de Dieu.

Le temps si long que Moïse avait passé sur le mont Sinaï fit penser au peuple qu'il ne devait plus revenir, et lui inspira le désir de posséder des dieux qu'il pût faire porter devant lui. Il exigea donc qu'une idole fût offerte à ses adorations, et Aaron, qui n'eut pas la force de résister à ses pressantes sollicitations, se fit apporter les pendants d'oreille des femmes et des enfants, les fondit et les convertit en un veau d'or. Un autel fut dressé devant cette idole, des holocaustes furent offerts, et les Israélites, après l'avoir adorée, prirent part à des festins, firent entendre des chants d'allégresse, et se livrèrent à des danses. Dieu, justement irrité de l'infidélité des Hébreux, annonça l'intention de les exterminer; mais son courroux fut apaisé par les prières et les promesses de Moïse, qui reçut l'ordre de descendre avec Josué et de mettre un terme au scandale qui régnait dans Israël. En arrivant au milieu de cette fête, Moïse ne put pas maîtriser sa colère; il jeta à terre les tables du témoignage et les brisa; puis, saisissant le veau d'or, il le plaça dans un grand feu, le calcina, et fit boire aux Hébreux de l'eau à laquelle était mêlée la cendre qu'il avait produite. Aaron essuya les plus vifs reproches et s'excusa sur l'impossibilité où il s'était trouvé de résister à la volonté du peuple. Moïse se plaça alors à l'entrée du camp, fit appel à tous ceux qui étaient au Seigneur, et la tribu entière des enfants de Lévi se levant, vint se joindre à lui : « Armez-vous, leur dit-il, parcourez le camp, et frappez quiconque s'offrira à vos coups : tel est l'ordre de Dieu. » Les enfants de Lévi obéirent, et vingt-trois mille hommes périrent en un seul jour. Après cette sanglante exécution, Moïse remonta vers le Seigneur, et implora le pardon de ceux qui n'avaient pas succombé; Dieu lui répondit : qu'au jour de la vengeance, il visiterait le peuple et punirait son péché, mais que, quant à présent, Moïse devait le faire sortir du lieu où il était, pour le conduire dans la terre de Chanaan, vers laquelle le dirigerait un ange qui marcherait devant lui. L'ordre fut ensuite donné à Moïse de faire des tables de pierre semblables à celles qui avaient été brisées, afin que le Seigneur y inscrivît lui-même ce qu'il avait tracé sur les premières. Moïse s'empressa de tailler les deux tables de pierre qui lui avaient été demandées; il monta avant le jour sur le Sinaï, se prosterna contre terre, et implora par les plus ferventes prières la miséricorde de Dieu, en faveur de son peuple. Le Seigneur se laissa toucher; il défendit, de la manière la plus formelle, à Moïse de faire alliance avec les peuples du pays de Chanaan, et de souffrir que les enfants des Hébreux fussent mariés avec leurs filles, lui annonçant qu'il repousserait de cette terre, réservée aux enfants d'Israël, tous ceux qui s'y étaient établis jusqu'à ce jour. Il renouvela toutes les instructions qu'il lui avait précédemment données, et après l'avoir, comme la première fois, retenu sur la montagne pendant quarante jours, il le renvoya, portant les tables sur lesquelles le Seigneur avait écrit ses dix commandements. Lorsque Moïse fut redescendu avec ce fardeau précieux, les Hébreux s'aperçurent que son visage était entouré de rayons lumineux. Cette auréole continua d'environner ses traits tant qu'il vécut; aussi portait-il ordinairement un voile, qu'il quittait seulement lorsqu'il entrait dans le tabernacle, et qu'il remettait dès qu'il en sortait, et toutes les fois qu'il parlait au peuple. Moïse apprit aux enfants d'Israël ce que le Seigneur lui avait prescrit, et invita ceux qui étaient doués de quelque habileté dans les différents arts à se présenter pour travailler à la confection des objets sacrés; il engagea aussi chacun à apporter les offrandes dont il pourrait disposer pour l'accomplissement de cette œuvre. Le peuple entier répondit à cette invitation. Les bijoux, les vases d'or et d'argent, les étoffes les plus précieuses, les pierreries, les bois les plus rares, les riches toisons, arrivaient avec une telle profusion, que Moïse fut obligé d'annoncer que tout ce qui était

nécessaire ayant été fourni, il ne recevrait plus aucun don. Béséleel et Ooliab s'entourèrent donc des meilleurs ouvriers et construisirent d'abord le tabernacle. Il était formé, du côté du Midi, de vingt ais de bois de Sétim; du côté du Nord, d'un pareil nombre d'ais du même bois; et du côté de l'Occident, vis-à-vis de la mer, de huit ais seulement; chacun de ces ais, revêtu de lames d'or, long de six coudées et large de deux coudées et demi, reposait sur deux bases d'argent, et ils étaient tous joints ensemble par des barres du même bois, aussi revêtues d'or et passées dans des anneaux d'or. Quatre colonnes de bois de Sétim, couvertes d'or, avec des chapiteaux de même métal et des bases d'argent, divisaient en deux parties l'intérieur du tabernacle, et cinq colonnes, semblables aux premières, mais ayant des bases d'airain, décoraient son entrée. Les unes et les autres portaient deux voiles; le premier servant à séparer les deux parties du tabernacle, l'autre à en fermer l'entrée. Ces deux voiles, de fin lin, de couleur d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate, chargés de broderies, relevés avec des cordons de pierres précieuses, suspendus avec des anneaux d'or, étaient formés par dix rideaux de vingt-huit coudées de long et de quatre coudées de large, dont cinq étaient réunis ensemble. La couverture du tabernacle se composait d'abord d'un tissu de poil de chèvre, et ensuite de toisons de béliers teintes en rouge et en bleu. L'arche, aussi en bois de Sétim, et couverte en dedans et en dehors de l'or le plus pur, avait deux coudées et demie de long et une coudée et demie de large; elle avait aux quatre coins des anneaux d'or dans lesquels passaient des bâtons qui servaient à la porter, et un propitiatoire d'or la surmontait et était orné de deux chérubins d'or, qui se regardaient et couvraient le propitiatoire de leurs ailes. La table n'était pas moins précieuse, et les vases qui la couvraient étaient d'or très-pur, ainsi que le chandelier à six branches et les sept lampes. L'autel des parfums était encore entièrement couvert d'or, et l'autel des holocaustes était garni d'airain. Le parvis avait vingt colonnes au Midi, vingt autres au Septentrion, dix à l'Occident, et six seulement à l'Orient, où était l'entrée. Ces colonnes, ainsi que leur base, étaient d'airain, avec des chapiteaux et des ornements d'argent; des rideaux de lin fin s'étendaient, dans un espace de cent coudées, au Midi, et dans un pareil espace au Septentrion; mais du côté de l'Occident ils n'avaient que cinquante coudées, et du côté de l'Orient ils n'offraient que deux parties de quinze coudées chacune, entre lesquelles étoit le grand voile, qui avait vingt coudées de long et cinq coudées de hauteur, comme tous les rideaux du parvis, et dont le travail se composait d'une broderie d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate, sur un fond de fin lin. Pour tous ces ouvrages, qui, suivant la Bible, étaient d'une rare perfection, il fut employé vingt-neuf talents et sept cent trente sicles d'or, plus de cent talents, et mille sept cent soixante-quinze sicles d'argent; et, enfin, soixante-dix talents et deux mille quatre cents sicles d'airain. Et cette énorme quantité de métaux avait été offerte par six cent trois mille cinq cent cinquante hommes au-dessus de vingt ans. Les vêtements et les ornements du grand-prêtre et des autres prêtres, faits des plus riches étoffes, et où brillaient les pierres les plus rares, furent aussi l'œuvre de Béséleel; et tout ce qui était sorti de ses mains et de celles des autres ouvriers fut béni par Moïse, qui, suivant l'ordre du Seigneur, dressa le tabernacle le premier jour du premier mois. Il mit dans l'intérieur de ce tabernacle l'arche du témoignage, au-devant de laquelle il suspendit l'un des voiles, et plaça la table des offrandes, le chandelier avec ses lampes, et l'autel des parfums. Puis, il suspendit le voile qui fermait l'entrée du tabernacle. Au-devant de ce voile, dans le parvis, fut placé l'autel des holocaustes, et le parvis fut entouré de rideaux.

Moïse reçut encore des instructions sur les différentes espèces de sacrifices. Les uns étaient publics, les autres étaient le résultat d'une dévotion particulière. Pour les premiers, on offrait des bœufs, des brebis, des chevreaux, des tourterelles ou des colombes; et, toutes les fois que la victime était entièrement consumée par le feu, le sacrifice prenait le nom d'holocauste. Dans ce cas, la peau seule de la victime était conservée, et

appartenait au sacrificateur. Dans le sacrifice en actions de grâces, ou hostie pacifique, une partie de la victime, qui était aussi l'un des animaux qui viennent d'être nommés, était mangée par celui qui l'offrait. L'épaule et la poitrine était réservées pour Aaron et ses enfants.

C'était encore des animaux des mêmes espèces qui étaient offerts pour racheter le péché ou la faute. Lorsque le péché commis par ignorance était le fait du prêtre, la victime devait être un veau sans tache, qui, après avoir été immolé devant le tabernacle, était porté hors du camp, et brûlé entièrement en ce lieu, à l'exception de la graisse et des reins, qui étaient consumés sur l'autel. Si la faute avait été commise par le peuple entier, les mêmes cérémonies étaient observées. Si c'était l'un des Hébreux qui s'était rendu coupable de la faute, la victime était une chèvre ou une brebis. Pour le péché qui avait causé un préjudice au prochain, on devait d'abord réparer le tort que l'on avait occasioné, et même donner un cinquième au-delà de ce dont on avait frustré celui à qui était due la réparation ; et, de plus, on devait offrir en sacrifice une brebis ou une chèvre. A tous les sacrifices devait être joint ce qui était nécessaire pour les libations, ainsi que des gâteaux, des pains, et de la fleur de farine, dont une portion était consumée par le feu, et le reste appartenait au prêtre. On pouvait même, pour l'accomplissement d'un vœu, offrir seulement quelques-uns de ces derniers objets.

L'un des devoirs des prêtres était d'entretenir toujours le feu sur l'autel, où il ne devait jamais s'éteindre ; et l'une des lois imposées à tous les Hébreux, sous les peines les plus sévères, était de ne manger ni la graisse ni le sang des animaux.

Les cérémonies relatives à la consécration du grand-prêtre et des autres prêtres duraient sept jours, pendant lesquels ils ne pouvaient pas sortir du tabernacle, et devaient veiller sans cesse devant le Seigneur. Ces cérémonies furent observées à l'égard d'Aaron et de ses fils, que Moïse, après les avoir purifiés, revêtit des vêtements et des ornements affectés à leur dignité, et sur la tête desquels il versa l'huile sainte en présence de tout le peuple assemblé par son ordre. Cette consécration fut suivie du sacrifice d'un veau, dont la graisse et les autres parties, réservées au feu de l'autel, furent seules brûlées dans le parvis. Tout le reste fut consumé hors du camp, parce qu'il était destiné à racheter le péché. Ensuite, Moïse immola un bélier, qui, étant offert en holocauste, fut consumé entièrement sur l'autel. Enfin, il immola un second bélier, fit consumer sur l'autel les parties réservées au Seigneur, avec un pain sans levain, un tourteau arrosé d'huile, et un gâteau. Puis il ordonna à Aaron et à ses fils de faire cuire la chair de la victime devant la porte du tabernacle, et de la manger en ce lieu avec les pains de consécration, ce qui fut ponctuellement exécuté.

Le huitième jour, Aaron et ses enfants prirent dans leur troupeau, suivant l'ordre de Moïse, un veau et un bélier, tous deux sans tache. Les enfants d'Israël leur apportèrent un bouc, pour le péché ; un veau et un agneau, pour l'holocauste ; un bœuf et un bélier, pour les hosties pacifiques ; et ils offrirent toutes ces victimes en sacrifice, et bénirent le peuple, à qui la gloire de Dieu apparut et se manifesta par une flamme qui descendit sur l'autel, et dévora l'holocauste et tout ce qui l'accompagnait. Au même instant, deux des fils d'Aaron, Nabad et Abiu, ayant mis dans leurs encensoirs un feu étranger à celui de l'autel, et s'étant présentés devant le Seigneur, furent frappés de la foudre. Sur l'ordre de Moïse, leurs corps furent portés hors du camp par Misaël et Elisophon, cousins d'Aaron ; mais le grand-prêtre et ses deux autres fils, Éléazar et Ithamar, restèrent dans le temple.

Dieu défendit à ses prêtres de jamais boire de vin ou d'autre liqueur enivrante, lorsqu'ils devraient entrer dans le tabernacle, et il fixa de la manière suivante la série des animaux dont les enfants d'Israël pourraient employer la chair à leur nourriture, et celle des animaux dont ils devraient éviter même le contact. Ils pouvaient manger, parmi les animaux à quatre pieds, de tous ceux qui ruminent et dont le pied est fendu ; parmi les poissons, tous ceux qui ont des écailles et des

nageoires; tous les oiseaux, à l'exception de ceux qui vont être indiqués; tous les animaux dont les pieds de derrière, étant plus longs que les autres, ont l'habitude de sauter comme le bruchus, l'attachus, l'ophiomachus, et la sauterelle. Les animaux impurs dont ils ne pouvaient pas manger étaient, parmi les quadrupèdes, ceux qui ruminent, mais dont la corne n'est pas fendue, comme le chameau, et tous ceux qui sont dans le même cas; ils étaient considérés comme impurs, ainsi que le lapin et le lièvre, qui, bien qu'ayant le pied fendu, ne ruminent pas; le pourceau était impur par le même motif. Tout ce qui existe dans l'eau, et qui n'a ni écailles ni nageoires, était impur et défendu. Les oiseaux que les Hébreux ne pouvaient pas manger, et qu'ils devaient même éviter, étaient tous les oiseaux de proie : l'aigle, le griffon, le faucon, le milan, le vautour, le corbeau, l'autruche, le hibou, le larus, l'épervier, le chat-huant, le cormoran, l'ibis, le cygne, le butor, le porphirion, le héron, la cigogne, la huppe; tous les animaux qui volent, et ont quatre pieds, comme la chauve-souris, devaient leur être en exécration, ainsi que la belette, la souris, le crocodile, la musaraigne, le caméléon, le stellion, le lézard, la taupe, et tout ce qui rampe sur la terre; la même abomination atteignait les quadrupèdes qui marchaient sur des espèces de mains. Celui qui touchait quelqu'un de ces animaux après sa mort, devait laver ses vêtements, et restait impur jusqu'au soir. Si quelque partie de leur corps tombait dans un vase de bois ou sur un vêtement, il devait être lavé avec soin, et néanmoins restait souillé jusqu'au soir, après quoi il était purifié. Si l'objet souillé par un contact impur était un vase de terre, il était brisé; si c'était une boisson, une viande, ou un aliment quelconque, il était jeté. Quant aux animaux dont les Hébreux pouvaient faire leur nourriture, lorsqu'ils mouraient naturellement, celui qui avait touché leur corps devait laver ses vêtements, et restait impur jusqu'au soir, comme s'il avait touché un animal impur. De ces derniers, il n'était permis, sous aucun prétexte, de manger de leur chair.

Lorsqu'une femme avait donné le jour à un enfant mâle, elle était considérée comme impure pendant sept jours; le huitième jour, l'enfant était circoncis, et la mère demeurait trente-trois jours sans pouvoir entrer dans le sanctuaire et sans pouvoir toucher aucune chose sainte; si elle avait mis au monde une fille, elle était réputée impure durant deux semaines, et l'entrée du sanctuaire lui était refusée pendant soixante-six jours. Après l'expiration de l'un ou de l'autre de ces espaces de temps, elle déposait à l'entré du tabernacle un agneau d'un an, qui devait être offert en holocauste, et une jeune colombe, ou une petite tourterelle, qui était destinée au prêtre. Celui-ci priait pour elle, et sa purification était complète. Si la nouvelle accouchée était dans l'impossibilité d'offrir un agneau, elle pouvait présenter deux jeunes colombes ou deux jeunes tourterelles, dont l'une était offerte en holocauste pour le péché. Lorsqu'un homme paraissait être attaqué de la lèpre, il devait être amené devant Aaron ou l'un de ses fils, qui le renfermait pendant sept jours, après lesquels on l'examinait; et, si le mal n'était ni guéri ni augmenté, le malade était renfermé pendant sept autres jours, et ensuite visité de nouveau et déclaré pur, lorsque rien n'avait signalé l'existence de la lèpre; mais s'il était amené encore, et qu'alors la lèpre offrît des signes certains, il était condamné par le prêtre comme impur. Si l'homme qui était amené au prêtre était couvert d'une lèpre bien caractérisée et invétérée, il n'était pas renfermé, parce que sa maladie était visible à tous les yeux; le prêtre se bornait à le déclarer impur, et, dès lors, il devait porter des vêtements décousus, avoir la tête nue, le visage couvert, et crier qu'il était impur et qu'on ne devait pas approcher de lui. Pendant tout le temps qu'il était lépreux, il devait se tenir seul, et lorsque la lèpre avait disparu, le prêtre qui devait le purifier sortait du camp, s'assurait de sa guérison, et lui ordonnait d'offrir deux passereaux vivants, du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope; l'un des passereaux était immolé avec les cérémonies prescrites, et l'autre, après avoir été trempé sept fois dans

le sang du premier, avec le bois de cèdre, l'écarlate et l'hysope, était rendu à la liberté. L'homme que l'on purifiait, lavait son corps et ses vêtements, et rentrait dans le camp; mais il restait sept jours hors de sa tente. Le huitième jour, il rasait ses cheveux et sa barbe, lavait de nouveau son corps et ses habits, et il prenait deux agneaux sans tache et une brebis d'un an aussi sans tache, de la fleur de farine et de l'huile; le prêtre le présentait avec ces offrandes devant le sanctuaire, puis immolait un agneau, faisait les onctions à l'homme qui avait été guéri, et offrait la victime en holocauste en priant sur celui qui venait d'être rendu à la société.

Les Hébreux pensaient que les vêtements et même les maisons pouvaient être attaqués de la lèpre; les lois indiquaient les caractères auxquels on pouvait reconnaître l'existence de cette maladie sur ces objets, et prescrivaient les cérémonies qui devaient les purifier.

Après que les deux fils d'Aaron eurent été frappés de mort (1), il fut défendu à celui-ci d'entrer en tout temps dans le sanctuaire, au-dedans du voile qui est devant l'arche et le propitiatoire. Avant d'y pénétrer, il devait offrir un veau pour le péché et un bélier en holocauste, et se revêtir des habits sacrés. Il recevait du peuple d'Israël deux boucs pour le péché et un bélier pour être offert en holocauste. Après avoir immolé le veau, il entrait dans le sonctuaire et y brûlait des parfums dans un encensoir, qu'il avait rempli des charbons de l'autel; puis il immolait l'un des boucs et portait son sang et celui du veau dans le sanctuaire, où il priait seul pour lui, sa maison et tout le peuple. Ensuite il offrait au Seigneur le bouc vivant, appelait sur sa tête les iniquités, les offenses et les péchés des enfants d'Israël, et le faisait conduire dans le désert. Alors Aaron retournait dans le sanctuaire, y déposait les habits sacrés, reprenait les siens, offrait son holocauste et celui du peuple, et renouvelait ses prières. Le veau et le bouc immolés pour le péché étaient brûlés hors du camp.

(1) An du monde 2514, avant J.-C. 1490.

Le dixième jour du septième mois de l'année était celui fixé pour la purification et l'expiation des péchés, et devait être signalé par des actes plus solennels de piété. Les sacrifices ne pouvaient être faits que devant l'entrée du tabernacle, et quiconque avait tué une victime dans un autre lieu devait être puni de mort, ainsi que celui qui avait mangé du sang malgré la défense de Dieu.

Le mariage était défendu entre les proches parents; il ne pouvait conséquemment pas avoir lieu entre le père et la fille, la mère et le fils, le beau-père et la belle-fille ou la bru, la belle-mère et le beau-fils ou le gendre, le frère et la sœur, le beau-frère et la belle-sœur, l'aïeul et la petite-fille, la tante et le neveu. L'adultère et tout acte d'impureté étaient proscrits de la manière la plus sévère.

Les prêtres avaient des obligations particulières; ils ne pouvaient épouser que des femmes qui n'avaient pas encore été mariées, dont la vie avait toujours été sans reproche, qui appartenaient au peuple d'Israël, et qui n'étaient pas d'une classe inférieure. Ils ne devaient raser ni leurs cheveux ni leur barbe, et leur tête devait toujours être couverte. Si un homme de la famille du grand-prêtre avait une difformité, une infirmité, ou une maladie habituelle quelconque, il était exclu des fonctions du sacerdoce. S'il survenait une maladie passagère à un prêtre, il devait s'abstenir de ces mêmes fonctions jusqu'à ce qu'il fût guéri; il devait encore s'en abstenir s'il avait touché un mort ou tout autre objet impur, jusqu'au moment où il s'était purifié. Il ne devait pas souffrir qu'on offrît au Seigneur un animal qui ne fût pas sans tache, ou qui fût atteint de quelque mal, soumis à quelque mutilation, ou affligé de quelqu'infirmité : toute victime qui présentait une de ces imperfections était repoussée.

Les fêtes qui devaient être observées étaient d'abord le sabbat ou le septième jour, consacré au repos et à la prière, après six jours de travail; la Pâque, célébrée le quatorzième jour du premier mois de l'année, et les azimes le quinzième jour du même mois : ces fêtes donnaient lieu à des prières et à un re-

pos qui duraient sept jours. Après que les grains avaient été coupés, il n'était pas permis d'en faire usage avant que les prémices en eussent été offertes à Dieu, et que le prêtre n'eût, le lendemain du sabbat, élevé la gerbe devant le Seigneur et offert un sacrifice; sacrifice qui était renouvelé après l'accomplissement de sept semaines, précédé de nouvelles oblations, et accompagné alors de festins et de réjouissances. Le premier jour du septième mois était signalé par un sacrifice et par le bruit éclatant de la trompette. Le dixième jour du même mois, consacré aux expiations, se passait dans la tristesse; à partir du quinzième jour de ce septième mois, et lorsque l'on avait recueilli tous les fruits de la terre, on célébrait la fête des tabernacles. Elle durait huit jours, dont le premier et le huitième étaient des jours de sabbat, et se terminait par un holocauste offert comme dans les jours précédents, et par une assemblée générale et solennelle. Pendant toute la durée de cette fête, c'est-à-dire pendant une semaine entière, les Hébreux se tenaient sous des tentes ombragées de branches d'arbres parées de leurs fruits, de feuilles de palmier et de branches de saule, en mémoire du séjour que le peuple d'Israël avait fait sous des tentes à sa sortie d'Égypte.

Dans le tabernacle, les lampes placées sur le chandelier, et remplies de l'huile la plus pure, devaient toujours brûler au-devant du voile qui couvrait l'arche. Douze pains, renouvelés à chaque jour de sabbat, étaient toujours sur la table du sanctuaire. Il avait été ordonné qu'après avoir cultivé la terre pendant les six années qui suivraient l'entrée des enfants d'Israël dans le pays que le Seigneur leur avait promis, la septième année serait passée dans un repos complet : on ne labourerait pas, on ne sèmerait pas, et on ne taillerait ni la vigne ni les arbres; et on se bornerait, pour fournir à sa nourriture et à celle de sa famille, de sa maison et de ses animaux, à recueillir ce qui croîtrait naturellement. Après l'expiration de sept fois sept années, c'est-à-dire la cinquantième année, il y avait un jubilé : pendant cette année, on ne se livrait à aucun travail; de plus, chacun rentrait dans le bien qu'il avait vendu, et quiconque avait été forcé d'aliéner sa liberté était rendu à sa famille; car rien ne pouvait être vendu à perpétuité chez les Hébreux. Les terres vendues pouvaient toujours être rachetées par le vendeur ou par sa famille, pour un prix proportionné à la jouissance qu'en avait eue l'acquéreur, et si elles n'étaient pas rachetées, on les reprenait l'année du jubilé sans rien payer; quant aux maisons des villes, elles devaient être rachetées pendant un an, et ensuite elles ne pouvaient plus être enlevées à l'acquéreur, même au temps du jubilé. Celui qui avait vendu sa liberté avait aussi le droit de se racheter à toutes les époques, et s'il ne l'avait pas fait avant le jubilé, il redevenait libre à cette époque. Celui qui avait fait un vœu qui consacrait sa personne, son champ, sa maison, un animal ou tout autre objet au Seigneur, se rachetait de son vœu en acquittant un prix qui était fixé par la loi, ou, s'il était trop pauvre pour payer ce prix, en donnant celui qui était fixé par le prêtre. Au nombre des objets qui pouvaient être voués au Seigneur, on ne comprenait pas les premiers nés des animaux : ils lui appartenaient de droit; et tout ce qui était consacré à Dieu ne pouvait être ni vendu ni acheté : c'était une chose sainte, qui devait périr ponr son service. La dîme du produit des animaux, des récoltes, des vendanges et de tous les fruits appartenait aussi au Seigneur et lui était consacrée.

Il était expressément défendu, lorsqu'on faisait la moisson, de couper les blés trop près de la terre, et de ramasser les épis qui étaient tombés; et, lors de la vendange, de recueillir les grappes oubliées sur les vignes et celles qui étaient restées sur le sol; les uns et les autres appartenaient aux pauvres et aux étrangers, qui ne pouvaient pas être privés de cette ressource.

Les Hébreux étaient tenus de venir au secours de leurs frères malheureux, de leur prêter sans intérêt, et surtout de s'abstenir de toute usure. Ils devaient être indulgents envers ceux que la pauvreté réduisait à se vendre, ne pas les opprimer et ne pas les

traiter comme des esclaves, mais au contraire ne voir en eux que des affligés, et les considérer comme des fermiers ou des serviteurs. Ils devaient soigneusement éviter de nuire à autrui, et par dessus tout de jamais offenser le Seigneur. Celui qui avait blasphémé le nom de Dieu était lapidé. Le meurtre était puni de mort. Une blessure, un coup, un outrage fait à quelqu'un, le préjudice le plus léger ou le plus grave causé à un membre de la famille des Hébreux, exposait celui qui s'en était rendu coupable à un traitement semblable, et l'obligeait, en outre, à réparer le dommage causé par lui.

Telles étaient les principales dispositions des lois que, suivant l'Écriture, le Seigneur avait chargé Moïse de transmettre au peuple d'Israël.

La Bible nous apprend que Dieu apparut à Moïse dans le désert de Sinaï, le premier jour du second mois de la deuxième année après que les Hébreux furent sortis d'Égypte, et lui ordonna de prendre avec lui Aaron, et d'assembler les princes des tribus et des maisons d'Israël, pour faire avec eux le dénombrement général des peuples Hébreux, en le divisant par troupes. Ce dénombrement devait comprendre tous les mâles âgés de vingt ans et au-dessus, à l'exception de ceux de la tribu de Lévi, qui devaient, à raison de leurs fonctions particulières, être séparés du reste de l'armée d'Israël. Les onze tribus qui étaient comprises dans le premier dénombrement présentaient une masse totale de six cent trois mille cinq cent quarante hommes en état de porter les armes, dont nous ferons bientôt connaître les princes ou chefs.

Quant à la tribu de Lévi, destinée spécialement au culte du Seigneur, elle fut comptée à part, et elle présenta vingt-deux mille mâles à partir de l'âge d'un mois. Dieu déclara alors à Moïse que les premiers nés des Hébreux qui devaient lui appartenir seraient désormais remplacés par les enfants de Lévi, qui lui étaient tous consacrés; mais que les premiers nés d'Israël excédant de deux cent soixante-treize le nombre des lévites, chacun de ceux qui faisaient partie de ce dernier nombre serait racheté moyennant cinq sicles au poids du sanctuaire, le sicle valant vingt oboles; ce qui composa une somme de mille trois cent soixante-cinq sicles, qui fut donnée à Aaron et à ses fils. Les troupeaux des lévites remplacèrent aussi les premiers nés des troupeaux des Hébreux, qui appartenaient également au Seigneur.

La tribu de Lévi se divisait en trois familles, qui étaient chargées de la garde, de la conservation et de l'entretien du sanctuaire et du parvis de la manière suivante : tous les mâles de ces trois familles, âgés de trente à cinquante ans, furent tirés à part. Ceux de la famille de Caath, au nombre de deux mille sept cent cinquante, campaient au Midi; ils veillaient à la garde du sanctuaire, et portaient enveloppés l'arche du témoignage, la table, les autels, les vases sacrés, les encensoirs, le chandelier, les lampes, et tous les objets destinés à l'usage du sanctuaire. Ils avaient pour prince Elisaphan, fils d'Oziel. Ceux de la famille de Gerson, au nombre de deux mille six cent trente, campaient derrière le tabernacle, vers l'Occident; ils veillaient à la garde du tabernacle, et étaient chargés de transporter les voiles du tabernacle, les rideaux du parvis et tous les cordons qui servent à les suspendre et à les relever. Ils avaient pour prince Eliasaph, fils de Laël. Ceux de la famille de Merari campaient au Septentrion; ils avaient la garde et étaient préposés au transport des ais, des colonnes et de toutes les pièces qui servaient à la construction du tabernacle et du parvis. Leur prince était Suriel, fils d'Abihaïel. Les enfans de Caath portaient sur leurs épaules les objets sacrés qui leur étaient confiés; les enfans de Gerson avaient deux chariots attelés de bœufs, et les fils de Merari quatre chariots semblables pour renfermer tout ce qui était dans leurs attributions. Ces chariots étaient ceux qui, lors de l'inauguration du tabernacle, avaient été donnés par les princes des tribus, et auxquels chacun d'eux avait joint un plat d'argent du poids de trente sicles, un vase de même métal de soixante-dix sicles, un vase d'or de dix sicles rempli d'encens, trois bœufs, six béliers, six boucs et six agneaux d'un an. Eléazar commandait à tous ceux qui avaient la garde du

sanctuaire, et Moïse, avec Aaron et les fils de ce dernier, se tenait à l'Orient, devant le tabernacle, et présidait à tout le camp des lévites et à celui des autres tribus d'Israël. Tous les lévites, depuis l'âge d'un mois, étaient consacrés à Dieu; mais ils ne pouvaient entrer dans le tabernacle qu'à vingt-cinq ans; à trente ans, ils étaient chargés du transport des choses sacrées, et à cinquante ans ils cessaient toutes fonctions relatives à la célébration du culte.

L'armée des Hébreux environnait la troupe des lévites dans l'ordre suivant : les enfants de Juda marchaient au premier rang; leur tribu, sous le commandement de Nahasson, faisait partie d'une troupe qui se composait encore de la tribu d'Issachar, sous la direction de Nathanaël, et de celle de Zabulon, sous la conduite d'Éliab, et qui campait à l'Orient. Le camp de Ruben, qui était placé au Midi, marchait au second rang; il était formé des tribus de Ruben, sous la conduite d'Elisur; de Siméon, dirigé par Salamiel, et de Gad, dont le prince était Éliasaph. La tribu d'Éphraïm, sous Élisama, et celles de Manassès et de Benjamin, sous Gamaliel et Abidan, formaient le camp d'Éphraïm; il était placé à l'Occident et marchait au troisième rang. Du côté de l'Aquilon se trouvait le camp de Dan, marchant au quatrième rang, et composé de la tribu de Dan, dont le prince était Ahiézer; de la tribu d'Azer, sous la conduite du prince Phégiel, et des enfants de la tribu de Nephtali, commandée par le prince Ahira.

C'est ainsi qu'étaient établis les camps, et que Moïse avait réglé la manière dont les enfants d'Israël devaient marcher.

Au premier mois de la quarantième année depuis la sortie d'Égypte, suivant le récit de Moïse, qui, dans sa narration, passe tout d'un coup de la seconde année à la quarantième, les Hébreux vinrent à Cadès, dans le désert de Sin : et dans cet endroit mourut Marie, sœur de Moïse. Ce fut là que le peuple, manquant d'eau, une grande sédition éclata contre Moïse et Aaron. Ne sachant comment apaiser les Hébreux, ils s'adressèrent au Seigneur, dit l'Écriture, et Dieu leur ordonna de parler au rocher qu'ils avaient devant eux, les assurant qu'à leur parole l'eau en sortirait avec abondance.

Moïse, au lieu d'exécuter ce commandement, frappa deux fois la pierre avec sa verge, et il s'élança une prodigieuse quantité d'eau, qui suffit pour désaltérer le peuple et les bestiaux. Mais Dieu, irrité de la désobéissance de Moïse et d'Aaron, leur annonça qu'ils ne conduiraient ni l'un ni l'autre les enfants d'Israël dans la terre promise, et qu'ils mourraient sans y mettre le pied.

Effectivement, peu de temps après, le peuple d'Israël ayant décampé de Cadès, vint à la montagne de Hor, située sur les confins du pays d'Edom. Alors Moïse, d'après le commandement qu'il en avait reçu du Seigneur, conduisit Aaron et son fils Éléazar sur la montagne, et là, ayant dépouillé le père de ses vêtements de grand-prêtre, il en revêtit le fils en présence de tout le peuple, et le fit reconnaître comme son successeur dans la grande sacrificature.

Aaron mourut dans cet endroit même, et toutes les familles d'Israël le pleurèrent pendant trente jours.

Ce fut vers cette époque que Moïse et Éléazar, ayant conduit le peuple dans la plaine de Moab, le long du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, firent faire, d'après le commandement du Seigneur, un second dénombrement de toutes les familles des tribus d'Israël, afin d'assigner à chacune d'elles, en proportion de leur nombre, les parts qui devaient leur revenir dans le partage des terres du pays de Chanaan.

Ce fut à l'occasion de ce dénombrement que les cinq filles de Salphaad, descendant de Manassé et de sa tribu, nommées Noa, Maala, Hégla, Melcha et Thersa, se présentèrent à Moïse, à Éléazar et à tous les princes du peuple, réunis à l'entrée du tabernacle de l'alliance, pour réclamer la part héréditaire de leur père, mort dans le désert sans avoir eu d'enfants mâles; car les filles des Hébreux n'avaient aucune part à la succession des biens immeubles lorsqu'elles avaient des frères, afin que ces biens demeurassent toujours entre les mains de ceux de la même famille et du même nom.

L'Écriture nous dit que Moïse s'en remit, pour cette réclamation, au jugement du Seigneur, qui lui dit : Les filles de Salphaag demandent une chose juste ; donnez-leur des terres à posséder entre les parents de leur père, et qu'elles lui succèdent comme ses héritières ; et voici ce que vous direz aux enfants d'Israël :

Lorsqu'un homme sera mort sans avoir de fils, son bien passera à sa fille, qui en héritera ; s'il n'a point de fille, il aura ses frères pour héritiers ; et s'il n'a pas même de frères, vous donnerez sa succession aux frères de son père ; et s'il n'a point non plus d'oncles paternels, sa succession sera donnée à ses plus proches. Cette loi sera toujours gardée inviolablement par les enfants d'Israël.

Ensuite, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du Seigneur, Moïse prit Josué, le présenta devant le grand-prêtre Éléazar et devant tout le peuple assemblé, et là, après lui avoir imposé les mains sur la tête, il le déclara à haute voix son successeur, recommanda à toute l'assemblée des enfants d'Israël de le reconnaître désormais pour son chef, de l'écouter et de lui obéir en tout.

Aussitôt Éléazar et Josué furent nommés, avec un prince de chaque tribu, pour partager tout le pays de la terre promise aux enfants d'Israël, suivant les limites que le Seigneur avait prescrites.

D'après ce même partage, les enfants d'Israël devaient donner aux lévites, chacun à proportion de ce qu'il possédait, des terres, des villes pour leur demeure, et les faubourgs environnants pour leurs bêtes de somme et leurs troupeaux. De ces villes données aux lévites, il devait y en avoir six de séparées pour servir de refuge aux fugitifs, afin que celui qui aurait répandu par imprudence, et contre sa volonté, le sang d'un homme, pût s'y retirer ; et outre ces six villes, il y aura quarante-deux autres villes. Trois de ces six villes étaient au-delà du Jourdain : c'étaient Bosor, dans le désert, qui est de la tribu de Ruben ; Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad, et Golan en Basan, de la tribu de Manassé ; et les trois autres dans le pays de Canaan.

Moïse voyant approcher le moment où il devait abandonner à Josué la conduite du peuple d'Israël, et n'ayant point oublié que, suivant les ordres du Seigneur, il lui était défendu de passer le fleuve du Jourdain, se hâta de donner ses dernières instructions à son successeur ; remit ensuite le livre de la loi qu'il avait écrit en entier lui-même, aux lévites, avec ordre de le déposer à côté de l'arche de l'alliance, afin qu'il y servît de témoignage, en leur recommandant expressément, ainsi qu'aux anciens d'Israël, de lire la loi tous les sept ans au peuple, à la fête des Tabernacles. Et après avoir rappelé de nouveau aux enfants d'Israël les commandements du Décalogue, et les avoir exhortés à servir Dieu seul, en reconnaissance des grandes grâces qu'ils avaient reçues de lui, il bénit les douze tribus, et prédit à chacune les événements qui devaient les concerner. Ensuite il monta de la plaine de Moab sur la montagne de Nebo, qui faisait partie du mont Abarim, au haut de Phasga, vis-à-vis de Jéricho, et le Seigneur lui fit voir de là le pays de Galaad jusqu'à Dan, et tout le pays de Juda jusqu'à la mer occidentale, ainsi que toute la campagne de Jéricho jusqu'à Ségo, qui formaient toute l'étendue de la terre de Canaan, promise aux enfants d'Israël ; et Moïse mourut en ce même lieu, âgé de cent vingt ans. Il fut enseveli par les anges, dit l'Écriture, dans cette vallée du pays de Moab, vis-à-vis de Phogor, et nul homme n'a connu le lieu de sa sépulture. Les enfants d'Israël le pleurèrent pendant trente jours.

QUATRIÈME AGE DU MONDE.

la mort de Moïse, l'an du Monde 2553, avant J. C. 1451, jusqu'à la fondation du Temple, l'an du Monde 2992, avant J.-C. 1012.

Aussitôt après la mort de Moïse, Josué prit le commandement du peuple d'Israël, et disposa tout pour le passage du Jourdain. Il ordonna, en conséquence, aux deux tribus de Ruben et de Gad, et à la demi-tribu de Manassé, de marcher en armes à la tête de leurs frères pour protéger leur passage, qui devait s'effectuer sous trois jours. Pendant que ce mouvement s'exécutait selon les ordres qu'il avait donnés, Josué fit partir secrètement deux espions pour reconnaître le pays où il se disposait à pénétrer, et se ménager des intelligences, surtout dans la ville de Jéricho.

Ces espions s'acquittèrent exactement de la mission qui leur avait été confiée, malgré les dangers qu'ils avaient courus; mais, cachés dans la ville même de Jéricho, chez une hôtelière appelée Rahab, ils échappèrent par son adresse à toutes les recherches qu'on fit de leurs personnes.

Josué, satisfait de leur conduite et du compte exact qu'ils lui rendirent de la situation du pays, se hâta de faire passer le Jourdain à tout le camp d'Israël; et, au bout de trois jours, tout le peuple étant sorti de Sétim, se trouva rassemblé près du fleuve, et Josué ordonna alors aux prêtres qui portaient l'arche d'alliance de marcher devant, droit au fleuve, et d'y entrer. Et aussitôt, dit l'Écriture, qu'ils y eurent mis le pied, les eaux qui venaient d'en haut s'arrêtèrent en un même lieu, et, s'élevant comme une montagne, restèrent suspendues dans les airs, tandis que les eaux d'en bas s'écoulèrent comme un torrent dans la mer du désert; de manière que le milieu du fleuve était à sec, et que tandis que les prêtres porteurs de l'arche d'alliance demeurèrent là sur la terre sèche, tout le peuple d'Israël traversa à pied sec jusqu'à l'autre bord du Jourdain; et après avoir fait tirer du fleuve même douze pierres, suivant le nombre des tribus, Josué en fit élever un autel, en mémoire de l'événement, à l'endroit même du lit du fleuve où l'arche d'alliance s'était arrêtée, et ensuite les eaux du Jourdain revinrent à couler comme auparavant.

Le peuple d'Israël, à sa sortie du Jourdain, vint camper à Galgala, vers le côté de l'Orient de la ville de Jéricho; et là, sur le soir du quatorzième jour du mois de Nisan, les Hébreux célébrèrent la troisième Pâque depuis leur sortie d'Égypte, et dès le lendemain ils mangèrent des fruits de la terre de Chanaan, des pains sans levain et de la farine d'orge séchée au feu, la manne, qui avait été jusque là leur nourriture, ayant cessé.

Cependant les enfants de Ruben, de Gad et de Manassé, au nombre de quarante mille combattants, marchèrent en avant, et, se répandant dans les plaines et terres des environs de Jéricho, semaient l'épouvante et la terreur parmi tous les rois du pays de Chanaan, au-delà du Jourdain, et tous les peuples habitants des pays situés le long de la grande mer.

Or, Josué ayant résolu de faire incontinent le siége de Jéricho, s'avança à la tête de ses troupes, et d'après l'ordre qu'il en avait reçu du Seigneur, il leur commanda de faire une fois par jour le tour de la ville, ce qui fut exécuté pendant six jours. Au septième, les prêtres porteurs des sept trompettes dont on se servait dans l'année du jubilé, eurent ordre de marcher en avant de ceux qui portaient l'arche d'alliance et de toutes les troupes, et de faire ainsi sept fois de suite le tour de la ville de Jéricho. Au septième tour, les prêtres ayant sonné des trompettes d'un son plus fort et plus éclatant, et tout le peuple y ayant répondu par un cri unanime et perçant, les murailles de la ville s'ébranlèrent soudain et croulèrent jusqu'aux fondements, de manière que les

troupes et le peuple y entrèrent de tous les côtés.

Josué, maître de la ville, fit passer tous les habitants au fil de l'épée : Rahab seule et toute sa famille fut épargnée. Les Israélites s'emparèrent ensuite de Haï, de Gabaon, de Béthel et autres villes principales du pays de Chanaan ; mais ce ne fut qu'après six années de guerre avec les rois de Jérusalem, d'Hébron, de Lachis et autres, au nombre de trente, dit l'Écriture, qu'ils parvinrent à exterminer les Amorrhéens, les Hethéens, les Phérézéens, les Jébuséens et autres peuples qui voulurent s'opposer à leur marche victorieuse.

Enfin Josué, parvenu à l'âge de cent deux ans, et se sentant près de sa fin, s'occupa, sans plus de retard, de partager aux neuf tribus et demi d'Israël tout le pays conquis dans la terre de Chanaan, qui comprenait toute la Galilée, le pays des Philistins et toute la terre de Gessen, depuis le fleuve d'eau trouble qui arrose l'Égypte (branche du Nil qui se décharge dans la mer de Péluse, vers Gaza) jusqu'aux confins d'Accaron, vers l'Aquilon; plus, la terre de Chanaan, qui contenait les principautés d'Azor, de Gaza, d'Ascalon, de Geth et d'Accaron, jusqu'aux frontières des Amorrhéens ; le pays du Liban, vers l'Orient, depuis Baalgad, au-dessous du mont Hermon, jusqu'à l'entrée d'Emath.

Josué bénit ensuite le vieillard Caleb, qui avait été envoyé quarante ans auparavant par Moïse pour reconnaître la terre promise, et lui donna pour son partage Cariath-Arbé ou Hébron. Caleb en chassa ou extermina, dit l'Écriture, les trois enfants d'Enac, qui s'appelaient Sesaï, Ahiman et Tholmaï, et, marchant vers Dabir, qu'on appelait alors Cariath-Sepher (la ville des lettres), il jura de donner sa fille Axa en mariage à celui qui détruirait cette ville ; et Othoniel, jeune frère ou plutôt cousin de Caleb, la détruisit de fond en comble et épousa Axa.

Josué ayant achevé de faire les partages des terres, des villes et des villages, en donnant à chaque tribu la part qui lui était échue par le sort, les enfans d'Israël, de leur côté, abandonnèrent à titre de récompense, à Josué, la ville de Thamnat-Saraa, sur la montagne d'Éphraïm, où il fixa sa demeure.

Tous ces partages furent faits et acceptés par Éléazar, grand-prêtre, Josué, chef du peuple, et les princes des familles et des tribus des enfants d'Israël, à la porte du Tabernacle du témoignage, que Josué venait de faire dresser à Silo. Ensuite les mêmes désignèrent, pour les six villes de refuge assignées en deçà et au-delà du Jourdain, Cadès en Galilée, sur la montagne Nephtali ; Sichem, sur le mont Éphraïm, et Cariath-Arbé, sur la montagne de Juda ; et au-delà du Jourdain, vers l'Orient de Jéricho, Bosor, de la tribu de Ruben ; Ramoth en Galaad, et Golan en Basan, de la tribu de Manassé.

Josué ayant fait assembler toutes les tribus d'Israël à Sichem, fit venir aussi les anciens du peuple, les princes, les juges et les magistrats, pour leur rappeler tout ce que le Seigneur avait fait pour eux, depuis la sortie miraculeuse de l'Égypte jusqu'au partage des biens de la terre promise, et leur fit renouveler l'alliance avec le Seigneur ; ensuite il se mit à écrire tous les préceptes et instructions destinés au peuple d'Israël pour sa conduite à l'avenir, et plaça son livre près de celui de la loi de Moïse, avec une pierre sous un chêne qui était dans le sanctuaire, afin que cette pierre leur servît de témoignage.

Josué bénit ensuite le peuple, et mourut âgé de cent dix ans, quatorze ans après qu'il eut commencé à gouverner Israël. Il fut enseveli dans sa ville de Thamnat Saraa, située sur la montagne d'Éphraïm, vers le septentrion du mont Gaas. Dans la même année mourut aussi Éléazar, grand-sacrificateur, et il fut enseveli à Gabaath, ville qui était dans le partage de Phinées, fils d'Éléazar, et qui lui succéda dans la grande-prêtrise.

Aussitôt après la mort de Josué, les tribus de Juda et de Siméon se remirent à faire la guerre au reste des Chananéens, des Phéréséens, et autres peuples qui ravageaient leurs propriétés ; elles leur reprirent plusieurs villes, et ayant taillé en pièces dix mille de

leurs ennemis à Bezée, elles s'emparèrent de leur chef Adonibezec, qu'elles mutilèrent horriblement, ayant appris avec indignation qu'il se vantait d'avoir ainsi traité soixante-dix rois qu'il avait vaincus.

Juda et Siméon, poursuivant le cours de leur vengeance, prirent Gaza, Ascalon et Séphaath, dont ils passèrent tous les habitants au fil de l'épée; et cette dernière ville fut appelée Horma, c'est-à-dire anathême. Ils finirent par assiéger Jérusalem, la prirent, et taillèrent en pièces tous les habitants, livrant la ville aux flammes et au pillage.

Il y avait déjà plus de vingt ans que Josué était mort : Caleb, Phinées et tous les anciens d'Israël l'avaient suivi dans la tombe. Les Israélites, habitués depuis long-temps à vivre au milieu des Amorrhéens, des Phéréséens, des Jébuséens et autres peuples du pays de Chanaan, prirent insensiblement leurs mœurs et leurs usages; des mariages eurent lieu, et les Hébreux finirent par adorer leurs dieux et offrir des sacrifices à Baalim et à Astaroth.

En punition de leurs iniquités, ils tombèrent sous la domination de Chusan-Rasathaïm, roi de Mésopotamie, et ce dur esclavage, qu'on appelle la première servitude du peuple d'Israël, dura huit ans. Othoniel, gendre de Caleb, dont nous avons déjà parlé, s'étant mis à la tête d'un grand nombre de guerriers, attaqua Chusan, le défit, et fut proclamé le libérateur de ses frères et juge d'Israël, qu'il gouverna pendant quarante ans dans une paix profonde.

Othoniel étant mort, les Israélites retombèrent dans leur idolâtrie, et furent aisément vaincus par Églon, roi des Moabites, à qui ils furent assujettis pendant dix-huit ans. Au bout de ce temps, un nommé Aod, chargé par les Israélites d'aller porter des tributs avec des présents au roi Églon, profita de cette occasion pour délivrer ses frères de cette seconde servitude. Étant à Galgala, où se trouvait le roi, il lui fit dire qu'il avait un mot à lui dire en secret : le roi alors fit signe à ceux qui étaient près de lui de s'écarter, et Aod, saisissant ce moment, s'approcha d'Églon, et le perça au bas-ventre d'un seul coup de sa dague à deux tranchants.

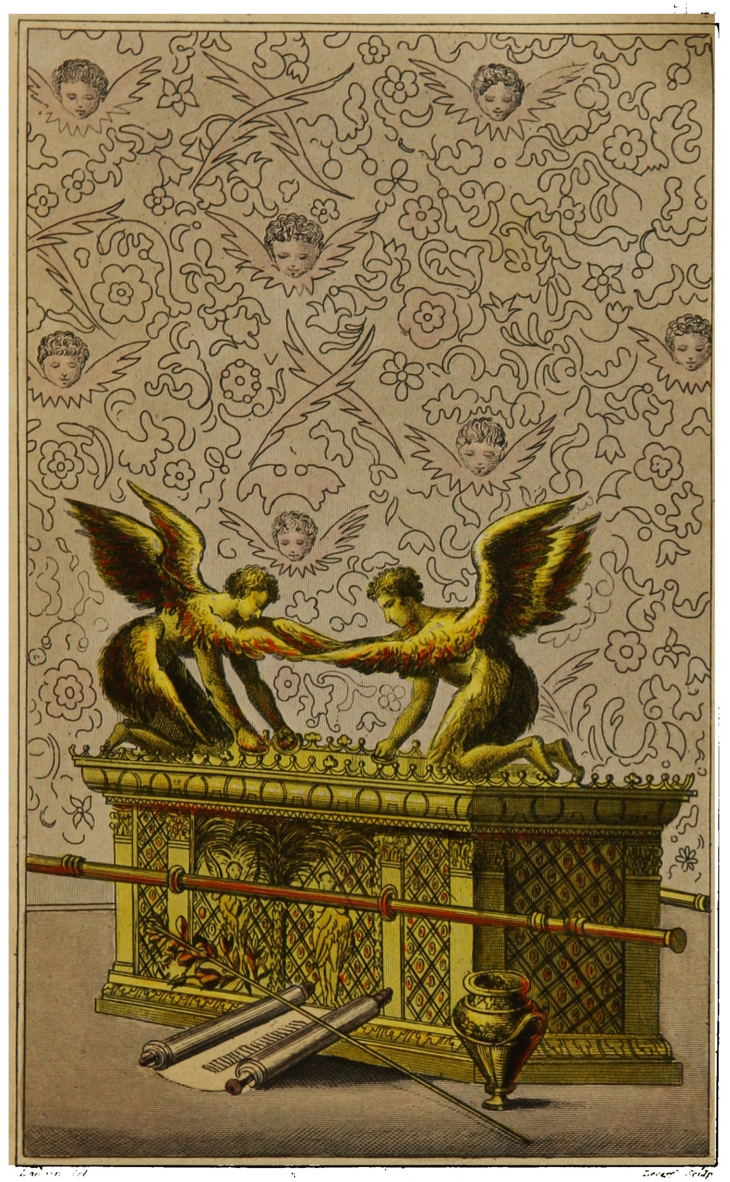
Revenu près de ses frères, il marcha aussitôt à leur tête : ils se saisirent des gués du Jourdain, par où l'on traverse au pays de Moab, pour couper tout moyen de retraite aux Moabites, et, se répandant tout-à-coup sur leurs terres, ils commencèrent par leur tuer dix mille des leurs, des plus forts et des plus vaillants, et finirent par les exterminer tout-à-fait. Les enfants d'Israël demeurèrent en paix pendant quatre-vingts ans. Aod fut proclamé sauveur et second juge d'Israël.

Après Aod, Samgar, fils d'Anath, fut désigné pour le remplacer : ce fut lui qui, étant un jour à la charrue, et voyant venir une troupe de Philistins, s'arma sur-le-champ du soc de sa charrue, s'en servit pour les combattre, et finit par en tuer six cents. Il fut aussi proclamé le défenseur d'Israël.

Les Israélites ne tardèrent pas à être punis encore de leur retour à l'idolâtrie par une troisième servitude, sous Jabin, roi des Chananéens, qui régnait dans Asor, lequel les opprima pendant vingt ans de la manière la plus dure.

Cependant le peuple d'Israël, réveillé de son engourdissement, après un si long esclavage, par les accents guerriers de la prophétesse Débora, se rassembla, sous le commandement de Barach, au nombre de dix mille combattants, marcha en diligence contre Sisara, général des troupes de Jabin, le défit, et tailla son armée en pièces auprès du mont Thabor. Sisara, pour éviter d'être tué ou fait prisonnier, n'eut que le temps de sauter de son chariot en bas, et de s'enfuir pour chercher un asile dans la tente d'Haber le Cinéen, qu'il aperçut d'abord. Ce refuge lui devint plus fatal que ne l'avait été pour lui le champ de bataille, car Jahel, femme d'Haber, lui ayant accordé l'hospitalité, et le voyant endormi de fatigue, s'arma d'un grand clou et le lui enfonça à coups de marteau dans la tempe, et avec une telle force que la tête se trouva clouée à la terre.

Toute la gloire de l'expédition contre Jabin fut attribuée principalement à Débora, que le peuple d'Israël proclama et reconnut



ARCHE D'ALLIANCE

L'Arche d'alliance ou arche Sainte renfermait les tables de la Loi, elle était construite en bois de Sittim et entièrement recouverte de lames d'or.

pour son juge, et qu'elle gouverna pendant quarante ans.

La quatrième servitude des Israélites sous les Madianites dura sept ans. Gédéon, de la tribu de Manassé, fut choisi par un ange du Seigneur, dit l'Écriture, pour être le libérateur d'Israël. Gédéon, dont l'humilité était extrême, était occupé à battre son blé et à le vanner quand l'ange lui apparut : sa vocation fut bientôt confirmée par plusieurs événements extraordinaires. Alors, plein de courage et de résolution, il commença par abattre de nuit l'autel consacré à Baal, ce qui le fit surnommer Jérobaal, c'est-à-dire ennemi de Baal. A la nouvelle d'un tel attentat, les Madianites indignés se joignirent aux Amalécites et autres peuples, et marchèrent contre les Israélites au nombre de cent vingt mille combattants, et vinrent camper dans la vallée de Jezraël.

Gédéon put à peine rassembler trente-deux mille hommes de bonne volonté, choisis dans les tribus de Manassé, d'Azer, de Zabulon et de Nephtali. Mais le Seigneur, dit l'Écriture, lui ordonna une première fois d'en congédier vingt-deux mille qu'il avait reconnus pour des hommes faibles et timides. Sur les dix mille restant, il ne s'en trouva, d'après l'épreuve qu'il fit de leur activité et de leur courage, que trois cents bien déterminés, avec lesquels il résolut de combattre les Madianites. Ayant donc divisé ses trois cents hommes en trois bandes, il leur fit prendre à chacun des trompettes d'une main, et de l'autre des lampes allumées, renfermées dans des pots de terre, et au signal convenu, qui était le son de la trompette que tenait Gédéon, ses trois cents hommes pénétrèrent, au milieu de la nuit, par trois côtés différents dans le camp des Madianites endormis. Alors, sonnant tous à la fois de leurs trompettes, heurtant leurs vases et les brisant les uns contre les autres, ils firent jaillir la clarté soudaine de leurs lampes aux cris mille fois répétés de *Vive le Seigneur et l'épée de Gédéon!*... Aussitôt les Madianites, saisis d'épouvante, croyant avoir une grande armée à combattre, tournèrent leurs armes les uns contre les autres. Gédéon, ayant tué de sa propre main Zébée et Salmana, rois des Madianites, il fut proclamé sauveur du peuple d'Israël, qui voulut le reconnaître pour son prince et lui donner la couronne comme à son libérateur; mais il la refusa, et sous le titre de juge il gouverna sagement pendant neuf ans, et mourut dans un âge avancé, laissant soixante-dix enfants, outre Abimélech qu'il avait eu d'une concubine.

Après la mort de Gédéon, les Israélites retombèrent dans l'idolâtrie, et Abimélech, ayant gagné les habitants de Sichem par les intrigues de sa mère, se mit à la tête d'une troupe de vagabonds et vint s'installer à Ephra dans la maison de son père, où il fut établi roi d'Israël par ces misérables. Il commença son règne par faire mettre à mort ses soixante-dix frères, et gouverna pendant trois ans avec tant de tyrannie et de cruauté, que les Israélites et même les Sichimites le détestèrent bientôt et se révoltèrent contre lui.

Abimélech se hâta de marcher contre eux à la tête de ses troupes, vint assiéger Sichem, et, l'ayant prise, en fit passer tous les habitants au fil de l'épée, détruisit la ville de fond en comble, et y fit semer du sel. De là il se dirigea sur la ville de Thèbes, qu'il assiégea, et s'étant approché d'une vieille tour, où les principaux de la ville s'étaient réfugiés, il se disposait à y mettre le feu, lorsqu'une femme lui jeta sur la tête un morceau de meule de moulin, qui le blessa mortellement; mais ne voulant pas, dit-il, mourir de la main d'une femme, il fit approcher son écuyer, qui, suivant son ordre, lui passa son épée au travers du corps.

Après la mort d'Abimélech, Thola, son oncle, de la tribu d'Issachar, fut proclamé cinquième juge et chef des Hébreux, qu'il gouverna pendant vingt-trois ans en paix avec tous leurs voisins; état de calme où sut les maintenir pendant vingt-deux ans Jaïr de Galaad, sixième juge des Israélites, et successeur de Thola.

Mais à peine Jaïr fut-il mort, que les Israélites se laissèrent aller de nouveau à leur ancien penchant pour l'idolâtrie, s'empressant d'aller sacrifier aux dieux de Syrie, de Sidon, de Moab et des enfants d'Ammon; il retombèrent bientôt sous le joug des Phi-

listins et des Ammonites, qui les opprimèrent pendant dix-huit années.

Vers ce temps-là, Jephté, fils de Galaad et d'une courtisanne, fut chassé de la maison paternelle par ses frères, qui ne voulurent pas souffrir qu'il héritât avec eux. Obligé de fuir, il se retira dans le pays de Tob, et là, il rassembla une troupe assez considérable de vagabonds qui ne vivaient que de brigandages, et devint leur chef. Alors les Israélites, impatients de secouer le joug des Ammonites, s'adressèrent à cet homme plein de force et de courage, dit l'Écriture, qui leur accorda son secours, sous la condition de lui obéir en tout, et de le reconnaître pour chef s'il les délivrait de la servitude. Aussitôt Jephté rassembla sous ses ordres les troupes d'Israël, et, après avoir ravagé les pays de Galaad, de Manassé et de Maspha, il attaqua les Ammonites et commença à les harceler de villes en villes. Ce fut alors qu'il fit vœu au Seigneur, dit l'Écriture, de lui sacrifier la première personne qui s'offrirait à ses yeux en retournant à sa maison, s'il lui accordait la victoire.

Une grande bataille se donna; Jephté, après avoir taillé en pièces l'armée des Ammonites, s'empressa de revenir à Maspha : mais il eut bientôt sujet de se repentir du vœu plus qu'imprudent qu'il avait fait; car, en approchant de sa maison, la première personne qui frappa sa vue fut sa fille unique, qui, transportée de joie, accourait au-devant de lui, en dansant au son des instruments. Jephté l'ayant aperçue, déchira ses vêtements, action qui, chez les Israélites, était le signe de la plus grande douleur, et déclara, tout en pleurs, à sa fille, le vœu qu'il avait fait. Cette fille, que l'on appelait Séïla, d'un courage au-dessus de son âge, exhorta son père à l'accomplir, lui demandant seulement un délai de deux mois pour pleurer sa mort avec ses compagnes. Au bout de ce temps, elle revint, et ce père infortuné, dit l'Écriture, s'acquitta de son vœu. De là vint la coutume, qui s'est toujours observée chez les Israélites, que toutes les jeunes filles s'assemblent une fois l'année pour pleurer la fille de Jephté de Galaad pendant quatre jours.

Ce septième juge d'Israël, après l'avoir gouverné pendant six ans, mourut et fut enseveli dans la ville de Galaad

Le huitième juge d'Israël fut Abesan de Bethléem, qui gouverna les Hébreux pendant sept ans. Ahialon de Zabulon lui succéda, et fut le neuvième juge d'Israël pendant dix ans. Abdon, fils d'Illel de Pharaton, gouverna ensuite en qualité de juge pendant huit ans. Après sa mort, les Israélites, retombés encore dans l'idolâtrie furent opprimés par les Philistins pendant quarante ans. Tout le temps que dura cette sixième servitude, le grand-prêtre Héli, descendant d'Ithamar, second fils d'Aaron, eut la conduite du peuple d'Israël, en sa double qualité de grand-sacrificateur et de onzième juge. Il jouit de la plus grande considération, et n'eut à se reprocher qu'une criminelle indulgence pour ses deux fils Ophni et Phinées, devenus le scandale du peuple par leur mauvaise conduite et leurs prévarications. Tous deux périrent dans une grande bataille livrée par les Philistins aux Israélites, où ceux-ci furent taillés en pièces.

Le grand-prêtre Héli, apprenant en même temps la perte de la bataille, la mort de ses deux fils, et la prise de l'arche d'alliance enlevée par les Philistins, tomba en arrière de dessus son siége, se fendit la tête, et mourut après avoir exercé pendant quarante ans ses fonctions de grand-prêtre et de juge.

Ce fut vers le commencement de la grande sacrificature d'Héli, que le célèbre Samson vint au monde. Un ange, dit l'Écriture, apparut à Manué, homme de la tribu de Dan, et prédit à sa femme qu'elle enfanterait un fils qui délivrerait Israël de l'esclavage des Philistins, pourvu qu'ils eussent soin de le consacrer à Dieu dès sa naissance, et de le faire Nazaréen, c'est-à-dire que le rasoir ne devait jamais passer sur sa tête, qu'il ne boirait jamais de vin, ni d'aucune autre liqueur qui pût enivrer, et qu'enfin il ne mangerait rien d'impur.

Cet enfant, qui fut nommé Samson, vint au monde doué d'une force vraiment prodigieuse, car, à peine âgé de dix-huit ans, on le vit déchirer de ses deux mains un jeune lion, et depuis ce moment, ne cherchant que

les occasions de donner des preuves de son intrépidité, et de faire le plus de mal qu'il pourrait aux Philistins, il commença par mettre le feu à leurs blés et à leurs vignes, par un moyen tout-à-fait extraordinaire. Les Philistins, de plus en plus irrités contre Samson, rassemblèrent leurs troupes et fondirent sur la tribu de Juda, la menaçant de l'exterminer tout entière si elle ne leur livrait Samson pieds et poings liés. Trois mille hommes furent envoyés aussitôt vers la caverne du rocher d'Éthan, où Samson s'était retiré, à l'effet d'exécuter l'ordre qu'ils avaient de l'arrêter. Samson, après leur avoir fait promettre qu'ils ne le tueraient point, se laissa prendre; alors on le lia de deux fortes cordes, et on l'emmena hors de la caverne. Les Philistins l'apercevant, poussèrent de grands cris de joie; mais Samson, rompant tout-à-coup ses liens, tomba sur ses ennemis, et, sans autre arme qu'une mâchoire d'âne qu'il rencontra sous ses pieds, il tua mille Philistins, et mit les autres en fuite. Après cette victoire, il jeta son arme et donna à ce lieu le nom de Ramath-Echi qui signifie l'élévation de la mâchoire.

Depuis ce moment Samson ne laissa échapper aucune occasion d'attaquer les ennemis d'Israël, et particulièrement les Philistins. Ceux-ci, ne sachant comment se délivrer d'un ennemi aussi redoutable, résolurent d'employer la ruse pour y parvenir; ils promirent une grande somme d'argent à une jeune femme de la vallée de Sorec, nommée Dalila, qu'aimait Samson, si elle réussissait à découvrir la cause de la force extraordinaire qu'il possédait.

Dalila mit tout en œuvre pour découvrir ce secret; mais ce fut long-temps en pure perte. Enfin, elle insista si vivement, que Samson, après l'avoir trompée trois fois, et avoir soutenu avec fermeté trois attaques successives, succomba à la quatrième, et finit par avouer à Dalila que le principe de sa force consistait particulièrement dans sa chevelure.

Dès que Dalila se vit en possession d'un secret si précieux, elle en instruisit aussitôt les princes des Philistins, fit endormir Samson sur ses genoux, et pendant son sommeil lui coupa elle-même sa longue chevelure. Alors les Philistins se saisirent de leur redoutable ennemi sans la moindre résistance de sa part, et, lui ayant arraché les yeux, le chargèrent de chaînes et le jetèrent dans une prison, où on lui fit tourner la meule d'un moulin.

Quelque temps après, les princes des Philistins, en réjouissance de la capture qu'ils venaient de faire, célébrèrent une grande fête en l'honneur de leur dieu Dagon. Il y eut un superbe festin dans une grande salle où se trouvaient réunies trois mille personnes. Les chefs ordonnèrent que l'on fit venir Samson pour divertir l'assemblée, et il fut placé debout entre les deux colonnes principales qui soutenaient l'édifice. Ses cheveux avaient eu le temps de croître assez, et ses forces commençaient à revenir, dit l'Écriture. Alors il dit au jeune garçon qui lui servait de guide de lui faire toucher les colonnes, et, invoquant le nom du Seigneur, il le pria de lui rendre sa première force afin de pouvoir se venger des Philistins, et, tout-à-coup, saisissant de ses deux bras les colonnes, il s'écria : *Que je meure avec eux!* et, les secouant de toutes ses forces, il les ébranla tellement, que l'édifice en croulant écrasa tous les convives. Ses frères et ses parents enlevèrent son corps et l'ensevelirent, entre Saraa et Esthaol, dans le sépulcre de son père Manué. Samson avait été juge d'Israël pendant vingt ans.

Cependant Samuel, qui avait été élevé par le grand-prêtre Héli, lui succéda dans sa charge, et fut également reconnu pour juge du peuple d'Israël. Ce fut sous son gouvernement, qui fut d'assez longue durée, que les Israélites se virent, par son intercession, délivrés de l'oppression tyrannique des Philistins. Non-seulement il parvint à retirer de leurs mains l'arche d'alliance qu'ils avaient placée par dérision dans le temple de leur dieu Dagon; mais il leur fit rendre encore toutes les villes et les terres qu'ils avaient soustraites au domaine d'Israël, depuis Accaron jusqu'à Geth.

Ayant ainsi rétabli la paix entre Israël et tous les peuples voisins, Samuel fit placer

l'arche d'alliance dans la maison d'Abinadab à Cariathiarim, et son fils Éléazar fut consacré par Samuel pour en demeurer le gardien. Samuel se retira ensuite à Ramatha, lieu de sa naissance; mais il allait tous les ans rendre la justice au peuple, à Bethel, à Galgala, à Maspbath et autres villes. Cependant, voyant de jour en jour ses forces s'affaiblir, attendu son grand âge, il établit pour juges en sa place ses deux fils Joel et Abia; mais ils se rendirent coupables de tant d'injustices, que les anciens d'Israël allèrent trouver Samuel à Ramatha, et, prenant prétexte de son âge avancé, et de la mauvaise conduite de ses fils, ils le conjurèrent de choisir un roi pour gouverner le peuple d'Israël. Samuel résista long-temps à leurs sollicitations, leur faisant entrevoir tous les maux qui pourraient résulter pour eux d'un tel changement de gouvernement, leur représentant, même avec énergie, toutes les espèces de violences, d'exactions et d'actes arbitraires qu'un monarque se croirait en droit d'exercer contre eux.

Mais le peuple et les anciens d'Israël persistèrent dans leur résolution, et demandèrent avec instance que Samuel leur donnât un roi, ainsi que les autres nations en avaient pour les gouverner, les soutenir contre leurs ennemis, et pour marcher et combattre à leur tête. Samuel, ne sachant plus comment leur résister, invoqua le secours du Seigneur, et Dieu, dit l'Écriture, lui désigna Saül, fils de Cis de la tribu de Benjamin, lui ordonnant de le choisir pour roi. Alors Samuel alla trouver Saül, et, ayant pris une petite fiole pleine d'huile, il la lui répandit sur la tête, le baisa et lui dit que, par cette onction, le Seigneur lui-même le sacrait comme roi du peuple d'Israël, pour régner sur lui et pour le délivrer de tous ses ennemis.

Samuel fit ensuite assembler tout le peuple à Masphath, et lui présenta Saül, en lui annonçant que c'était celui-là que le Seigneur avait choisi pour être leur roi : et aussitôt tout le peuple, d'une voix unanime, proclama Saül roi des enfants d'Israël.

Dès le commencement de son règne, Saül, à la tête d'une armée nombreuse, livra une grande bataille aux Ammonites, les tailla en pièces, et affranchit les habitants de Jabès de l'oppression de ces terribles ennemis. Deux ans après il remporta une victoire signalée sur les Philistins, et, au milieu des réjouissances que le peuple faisait à Galgala, à l'occasion du renouvellement de l'élection de leur roi, et des victoires qu'il venait de remporter, Samuel se présenta devant Saül pour lui ordonner de la part du Seigneur de ne plus tarder à déclarer la guerre aux Amalécites, ajoutant que Dieu l'avait choisi pour exécuter l'arrêt de sa justice, prononcé depuis quarante ans contre ce peuple maudit, pour avoir voulu interdire à Israël l'entrée de la terre promise : Samuel recommanda surtout à Saül, toujours au nom du Seigneur, d'exterminer cette race en entier, et de détruire tout ce qui lui appartenait sans rien réserver, et sans épargner qui que ce fût.

Saül, effectivement, marcha contre les Amalécites, les tailla en pièces, mais épargna Agag leur roi, et réserva tout ce qu'il y avait de meilleur dans le butin. Samuel s'en étant aperçu en fit de fortes réprimandes à Saül, et lui dit que le Seigneur l'avait rejeté, qu'il n'était plus roi d'Israël, et qu'il avait donné son royaume à un autre. Ensuite, ayant fait venir Agag, il le mit en pièces sous les yeux de Saül, se sépara de lui et s'en retourna à Ramatha : depuis ce jour il ne le revit plus.

Quelque temps après, Samuel reçut l'ordre du Seigneur de se transporter à Bethléem, dans la maison d'Isaï de la tribu de Juda, pour y sacrer roi d'Israël, à la place de Saül, le plus jeune de ses sept enfants, qu'on appelait David. Au moment où Samuel arriva, ce dernier était alors dans les champs, occupé à garder les brebis de son père; Samuel commanda qu'on l'allât chercher et qu'on le lui amenât, étant celui-là même que le Seigneur avait choisi. David étant venu, Samuel s'approcha de lui, et lui répandit sur la tête l'huile destinée au sacre des rois, au milieu de ses frères, qui le reconnurent pour leur roi; il n'avait alors que quinze ans, et il retourna à ses occupations ordinaires.

L'année suivante, les Philistins ayant de nouveau déclaré la guerre aux Israélites, virrent camper sur les confins de Dommim, près de Socho, dans la tribu de Juda. Les Hébreux, sous la conduite de Saül, vinrent se mettre en bataille dans la vallée du Térébinthe. Or, David ayant été envoyé par son père au camp d'Israël, pour savoir des nouvelles de trois de ses frères qui étaient dans l'armée de Saül, il entendit parler d'un défi que faisait un géant Philistin, nommé Goliath. D'une taille et d'une force extraordinaires, cet homme avait six coudées et un palme de haut; il portait sur la tête un casque d'airain, et était revêtu d'une cuirasse à écailles, un bouclier d'airain couvrait ses épaules; il inspirait une telle frayeur aux Israélites, que plusieurs prirent la fuite; mais David, indigné des menaces et des propos insultants de l'orgueilleux Philistin, s'offrit à le combattre : Saül y ayant consenti avec peine, il s'avança d'un air intrépide, n'ayant pour toute arme que sa fronde; il y mit une grosse pierre et la lança avec tant d'adresse et de force, qu'elle frappa le géant droit au milieu du front, et l'étendit raide mort. Alors, il se jeta sur lui, et, ayant tiré son épée du fourreau, il lui trancha la tête. Abner, général de l'armée de Saül, amena le jeune vainqueur et le présenta au roi, n'ayant pas quitté la tête du Philistin qu'il tenait à la main. Saül, satisfait du courage du jeune David, lui donna alors le commandement de quelques gens de guerre, et il se fit aimer, non-seulement de tout le peuple, mais encore des officiers du roi et principalement du jeune Jonathas, fils de Saül, qui le chérit comme son frère.

A la nouvelle de la victoire de David, et de la mort de Goliath, toutes les femmes des villes sortirent en dansant et en chantant et se présentaient au devant de Saül, témoignant leur joie, et tout le monde s'écriait : « Saül » en a tué mille, et David en a tué dix » mille. » Ce qui mit Saül dans une grande colère, et depuis ce jour-là, il ne respira que haine et vengeance contre le vainqueur de Goliath.

Saül avait promis précédemment de donner sa fille Mérob en mariage à celui qui tuerait le géant; mais, jaloux de la gloire que David venait d'acquérir, non-seulement il lui refusa la récompense promise, mais encore il chercha tous les jours des occasions de se défaire de lui; et pour parvenir à son but, il lui proposa la main de sa seconde fille Michol, mais sous la condition qu'il lui rapporterait cent têtes de Philistins, espérant bien qu'il périrait dans cette expédition.

Mais quand il le vit revenir triomphant apporter à ses pieds deux cents têtes, sa haîne n'en devint que plus ardente; cependant il lui donna sa fille Michol en mariage, mais toujours avec la résolution bien déterminée de le faire mourir de quelque manière que ce fût. David, toujours averti à temps de ses funestes desseins par son ami Jonathas, se vit obligé de fuir et de changer à chaque instant de retraite, soit dans les villes, soit dans les champs, pour éviter de tomber dans les piéges des émissaires de Saül, qui le poursuivaient sans relâche.

Enfin, il crut un moment avoir trouvé un asile plus sûr à Nobé, où était le tabernacle, auprès du grand-prêtre Achimelech; mais il s'y trouva un des officiers de Saül : aussi le grand-prêtre s'empressa de le faire partir secrètement, après lui avoir remis pour sa défense l'épée du géant philistin qu'il avait tué. Elle était enveloppée dans un drap, derrière l'Éphod : David la prit en disant qu'il n'y en avait point qui valût celle-là. Il partit, et se réfugia ensuite chez Achis, roi de Geth; mais s'apercevant qu'il n'était point là en sûreté, il se retira dans la caverne d'Odollam, où ses frères le vinrent trouver, et plusieurs autres ensuite, de manière qu'il se vit bientôt à la tête de quatre cents hommes environ, renfort qui le protégea contre Saül, qui ne cessait de le poursuivre, quelquefois même à la tête de ses gens. Il se présenta souvent des circonstances, produites par le hasard, où David aurait pu tuer Saül; mais respectant l'oint du Seigneur, comme il le disait, il se contenta de lui faire connaître, soit par ses armes ou sa coupe enlevées, soit par un pan de son manteau coupé, que sa vie avait été entre ses mains. A la suite de ces divers actes de générosité, qui auraient dû

amollir le cœur de Saül, David se retira enfin chez Achis, roi de Geth, qui lui donna pour retraite la ville de Siceleg, où il demeura jusqu'à la mort de Saül.

Ce fut vers ce temps que mourut Samuel, à l'âge de soixante-dix-huit ans, dont il en avait passé quarante au service du tabernacle, vingt dans les fonctions de juge d'Israël, et les dix-huit dernières années dans sa retraite de Ramatha, où il fut enseveli. Tout Israël s'étant assemblé, fit un grand deuil, et le pleura pendant trente jours.

Deux ans après, la guerre se ralluma avec violence entre le peuple d'Israël et les Philistins, par suite de la folie de Saül, qui leva des troupes à la hâte, et vint camper dans la plaine du mont Gelboé. Ayant appris que les Philistins faisaient avancer contre lui une armée formidable, et que leurs forces étaient de beaucoup supérieures aux siennes, se voyant d'ailleurs privé à la fois des conseils de Samuel et du secours de David, la frayeur s'empara de lui : l'Écriture dit que, pour chercher un remède aux tourments affreux qu'il éprouvait, il consulta le Seigneur sur le sort qui lui était réservé, et que Dieu ne lui répondit ni par des songes, ni par les prêtres, ni par les prophètes, ce qui acheva de le précipiter dans le plus grand désespoir.

Enfin, tourmenté plus que jamais par ses accès de délire, il voulut chercher dans l'art des devins ce qu'il ne pouvait obtenir du ciel; et ce prince, qui, selon le commandement de la loi, avait exterminé les magiciens de son royaume, se rendit de nuit, déguisé, chez une femme connue sous le nom de la Pythonisse d'Endor, à qui il ordonna de consulter l'esprit de Python, et d'évoquer l'ombre de Samuel, mort depuis deux ans. Après avoir fait différentes conjurations, cette femme jeta un grand cri, et dit à Saül : « Pourquoi m'avez-vous trompée? car vous » êtes Saül. — Ne craignez rien, » lui dit le roi, saisi lui-même d'étonnement, voyant sortir de terre un vieillard couvert d'un manteau, qu'il reconnut pour l'ombre du prophète. Aussitôt il se prosterna à terre, et Samuel lui ayant prédit sa mort et celle de ses trois fils, la défaite entière des troupes d'Israël et leur camp tombé au pouvoir des Philistins, il en fut tellement saisi d'épouvante qu'il tomba étendu sur la terre. Ses serviteurs s'empressèrent autour de lui, et dès qu'il eut repris ses sens, il regagna son camp.

La bataille eut lieu le lendemain, et, selon que Samuel l'avait prédit, les Israélites furent taillés en pièces, les trois fils de Saül tués, et lui-même percé d'une flèche; mais ne voulant pas rester vivant au pouvoir des Philistins, il pria, mais en vain, son écuyer de le tuer : sur son refus, Saül se jeta sur son épée et se la passa au travers du corps.

Le lendemain, les vainqueurs, en dépouillant les morts, trouvèrent le corps de Saül et ceux de ses trois fils étendus sur la montagne de Gelboé. Ils coupèrent la tête du roi, qu'ils attachèrent dans le temple de Dagon, et mirent ses armes dans celui d'Astaroth : quant à son corps, ils le pendirent aux murailles de Bethsan. Mais les habitants de Jabès de Galaad, ayant marché de nuit, vinrent enlever les corps de Saül et de ses fils, et les rapportèrent à Jabès, où ils les brûlèrent, ce qui était contraire à la coutume des Juifs. Ils conservèrent cependant les os, qu'ils ensevelirent dans le bois de Jabès, au pied d'un chêne. Plusieurs années après, David fit transporter les os de Saül à Gabaa, où il les fit mettre dans le tombeau de Cis, père de Saül, à Séla, dans la tribu de Benjamin.

Aussitôt que David eut reçu la nouvelle de la mort de Saül, il alla à Hébron, où il fut sacré de nouveau roi sur la tribu de Juda, pendant qu'Abner, général des troupes, faisait reconnaître roi des autres tribus d'Israël Isboseth, dernier fils de Saül : ce prince avait alors quarante ans. Mais à peine comptait-il deux années de règne, qu'il perdit Abner, son protecteur et son soutien, que tua par trahison Joab, à Hébron; et lui-même fut assassiné dans son lit par deux brigands, qui vinrent offrir sa tête à David dans l'espoir d'une forte récompense. Mais ce dernier, qui avait fait mettre à mort l'Amalécite qui s'était vanté d'avoir achevé de tuer Saül, fit périr d'un supplice proportionné à leur crime

les meurtriers d'Isboseth : on leur coupa les pieds et les mains, on les pendit près de la piscine d'Hébron ; et David ordonna que la tête du malheureux prince fût ensevelie dans le sépulcre d'Abner, à Hébron.

Alors toutes les tribus d'Israël, les prêtres et les anciens du peuple à leur tête, vinrent trouver David à Hébron, où il régnait depuis sept ans, le firent sacrer pour la troisième fois, et le proclamèrent roi de tout Israël. Aussitôt il marcha vers Jérusalem combattre les Jébuséens, qui s'y étaient établis. Il les en eut bientôt chassés en s'emparant de la forteresse de Sion, qu'il appela la ville de David ; et y ayant depuis fixé sa demeure, il en fit la capitale de son royaume. Ce fut alors qu'Hiram, roi de Tyr, lui envoya des ambassadeurs, et, sur sa demande, des bois de cèdre, des charpentiers et autres ouvriers, pour construire le bâtiment qu'on appela la maison de David.

Mais les Philistins, toujours ennemis d'Israël, et plus irrités contre David de s'être fait sacrer et reconnaître pour roi, levèrent des troupes et vinrent l'attaquer dans la vallée de Raphaïm. Mais David les battit complètement près de Baal-Pharasim, les mit en déroute, et les poursuivit, en les taillant en pièces, depuis Gabaa jusqu'à Gezel. Continuant le cours de ses conquêtes, il subjugua les Moabites, les Iduméens, étendit sa domination sur toute la Syrie, et termina en peu de temps la longue et sanglante guerre d'Israël avec les Ammonites et les Amalécites.

Goûtant enfin les douceurs de la paix qu'il avait achetée au prix de tant de sang, David pensa à retirer l'arche d'alliance de la maison d'Obédédom de Geth pour l'amener dans la ville de Sion. Pour cet effet, il fit assembler trente mille hommes choisis dans les tribus d'Israël, afin de former le cortége qui entourait l'arche, placée sur un chariot traîné par quatre couple de bœufs ; il était précédé et suivi de la foule du peuple, poussant des cris de joie, et faisant retentir les airs du son des trompettes, des harpes, des systres, des timbales et autres instruments. Le roi lui-même, revêtu d'un éphod de lin, dansait devant l'arche, et était entouré des principaux officiers de sa maison et de ses gardes, commandés par Joab et Josaphat ; les Céréthiens et les Phélétiens, corps de frondeurs et d'archers commandés par Banaïas, fils de Joïada, ouvraient et fermaient la marche. Arrivés à la montagne de Sion, les prêtres et les lévites, ayant à leur tête Sadoc et Abiathar, grands-prêtres, portèrent l'arche d'alliance dans la tente que David avait fait dresser près de son palais, et la posèrent au milieu, dans la place qui lui était destinée. Là, ils offrirent des holocaustes et des sacrifices, en actions de grâces, devant l'arche d'alliance, et David lui-même, dit l'Écriture, bénit tout le peuple d'Israël au nom du Seigneur des armées.

Mais réfléchissant, dans la suite, qu'il était peu convenable à lui de loger dans un palais bâti de bois de cèdre et meublé avec tant de luxe et de magnificence, tandis que l'arche d'alliance reposait encore sous des tentes, David forma dès lors le dessein d'élever un temple magnifique pour l'y déposer. Les préparatifs en furent faits ; mais le prophète Nathan lui fit entendre que le Seigneur se contentait de sa bonne volonté, mais qu'il ne voulait pas que des mains impures, qui avaient répandu tant de sang, lui bâtissent un temple de paix.

La gloire du règne de David fut flétrie par le meurtre d'Urie, qu'il fit périr indignement pour obtenir sa femme Bethsabée. Le même Nathan lui reprocha son crime par une ingénieuse parabole : l'Écriture dit que son repentir fut si sincère, que son crime lui fut pardonné ; mais l'enfant né dans l'adultère mourut.

Lorsque les révoltes de son fils Absalon et de Séba furent apaisées, David, goûtant de nouveau les douceurs de la paix, voulut reconnaître les forces de son empire, et fit faire par Joab le dénombrement de ses sujets. Le Seigneur, irrité de ce mouvement d'orgueil, lui envoya le prophète Gad pour lui proposer, en punition de sa faute, le choix d'une famine de trois ans, d'une guerre de trois mois, ou d'une peste de trois jours. David choisit ce dernier fléau, qui enleva soixante-dix mille hommes.

Quelque temps après, ce prince, accablé

d'années et d'infirmités, mit sur le trône son fils Salomon, qu'il avait eu de Bethsabée, laquelle était devenue sa femme depuis la mort d'Urie, et le déclara son successeur, malgré les brigues d'Adonias. Le grand-prêtre Sadoc sacra Salomon, et David, voyant l'heure de sa mort approcher, régla tout ce qui regardait l'ordre du culte divin dans le temple que son fils devait bâtir ; il le bénit ensuite avec le peuple, et mourut dans la soixante-dixième année de son âge et la quarantième de son règne.

Salomon, son fils, lui succéda ; et comme ce prince avait donné, dès l'âge le plus tendre, des preuves d'une grande sagesse, David l'avait fait couronner, de son vivant, roi de Juda et d'Israël.

C'est ainsi que ces rois, se croyant toujours à la veille de quelque révolution, cherchaient à perpétuer leur couronne dans leur famille : ce motif les engagea souvent à faire reconnaître leur fils aîné comme héritier présomptif du trône, à le faire couronner dès l'âge de dix ans, et même à l'associer au trône quelques années plus tard. Cette coutume s'est conservée chez presque tous les peuples orientaux, et même dans plusieurs empires de l'Occident.

Tous les auteurs, tant sacrés que profanes, sont d'accord sur la grandeur et la prospérité du royaume d'Israël au temps de Salomon : son empire s'étendait depuis l'Euphrate jusqu'au pays des Philistins et jusqu'aux frontières de l'Égypte; il dominait même, dit l'Écriture, sur tous les pays situés au delà du fleuve, depuis *Taphsa* jusqu'à *Gaza*. Les Amorrhéens, les Héthéens, les Jébuséens et autres peuples, ses voisins, qu'il avait soumis, lui payaient des tributs assez considérables. On en peut juger par l'importance de ses revenus annuels, qui s'élevaient à six cent soixante-six talents d'or, lesquels, suivant l'évaluation du talent d'or des Hébreux, à cent soixante-douze mille huit cents livres, donnent un total de cent quinze millions quatre-vingt-quatre mille huit cents livres.

Le luxe de sa cour, la somptuosité de sa table, la multitude innombrable des officiers de sa maison, la magnificence de son palais, étaient extrêmes; mais la haute sagesse qu'il déploya dans l'administration de son gouvernement, l'équité avec laquelle il sut rendre la justice, lui firent un nom plus célèbre encore.

Ce grand roi fit connaître cette sagesse extraordinaire dont il était doué, dans le jugement qu'il rendit pour découvrir quelle était la véritable mère d'un enfant que deux femmes se disputaient.

Deux femmes de mauvaise vie vinrent au pied du trône où Salomon était assis, environné des grands de sa cour et des principaux officiers de sa maison ; l'une de ces femmes, toute en pleurs, lui dit : « Seigneur, » je vous en supplie, faites-moi justice : » nous demeurions, cette femme et moi, » dans une même maison, et dans la même » chambre où nous sommes accouchées l'une » et l'autre ; l'enfant de cette femme est » mort pendant la nuit : ayant reconnu » qu'elle l'avait sans doute étouffé en dormant, elle s'est levée, et, profitant du silence de la nuit, et du sommeil où j'étais » plongée, elle a enlevé mon enfant, et a » remis en sa place, à mes côtés, le sien qui » était mort.

» Dès la pointe du jour, éveillée pour » donner à téter à mon fils, il m'a semblé » qu'il était mort; mais, le considérant avec » plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'était point mon enfant, » mais bien celui de cette femme.

» Ce que vous dites là n'est point vrai, » répondit l'autre femme avec véhémence; « c'est bien votre enfant qui est mort, et le » mien, que je tiens dans mes bras et que » vous voudriez m'enlever pour remplacer » le vôtre, est vivant. »

La première, au contraire, répliquait avec modération, et fondant en larmes : « N'imposez pas à la justice du roi ; c'est vous » qui m'avez enlevé mon enfant ; il est vivant, et le vôtre, que voilà gisant à terre, » est mort. »

La dispute s'échauffait de plus en plus; mais Salomon fit un signe à l'un de ses officiers, qui, au nom du roi, imposa silence à ces femmes. Le monarque aussitôt dit d'une voix forte : « Apportez-moi une épée ; » l'un

des gardes tira sur-le-champ la sienne du fourreau, et, la tenant en l'air : « Qu'ordon- » nez-vous, seigneur? » dit-il au roi.

« Prenez, dit Salomon, l'enfant qui est » vivant et apportez-le devant moi : » l'ordre étant exécuté : « Garde, coupez en deux cet » enfant, ajouta le roi, et donnez-en la moi- » tié à chacune de ces deux femmes. » Soudain la mère véritable de l'enfant, saisie de frayeur, se précipite en sanglotant aux pieds du roi, et, détournant le glaive suspendu sur la tête de son fils, s'écrie avec force : « Ah! seigneur, donnez-lui cet enfant, ne » le tuez point, je vous en supplie. » L'autre femme disait, au contraire, avec un air de satisfaction, « Que cet enfant ne soit ni à moi » ni à elle, qu'on le partage. — Donnez, » dit aussitôt le monarque, l'enfant vivant à » celle qui a dit, ne le tuez point; c'est elle » qui est la véritable mère. »

Le récit de ce jugement mémorable se répandit bientôt parmi les nations de l'Orient, et la reine de Saba, dit la Bible, ayant entendu parler de la grande réputation que Salomon s'était acquise, vint lui rendre hommage comme au plus sage des hommes et au plus magnifique des rois.

Ce fut vers ce temps que Salomon, jouissant d'une paix profonde, résolut de bâtir un temple au Seigneur, au centre de Jérusalem, sur la montagne de Moria.

Il employa, dit l'Écriture, deux cent cinquante mille hommes et huit années de travail à la construction de cet édifice, qui fut achevé vers l'an 3000 du monde, 488 ans depuis la sortie d'Égypte, 1004 ans avant Jésus-Christ, et 250 ans avant la fondation de Rome.

La dédicace en fut célébrée avec la plus grande magnificence. Cette cérémonie dura sept jours, et fut suivie de la fête des Tabernacles, qui dura sept autres jours; le nombre des victimes offertes en holocaustes s'éleva, dit l'Écriture au troisième livre des Rois, à vingt-deux mille bœufs et à cent vingt mille brebis, que le roi lui-même, et tout Israël avec lui, immolèrent, tant sur l'autel d'airain qu'au milieu du parvis du Temple.

Salomon fit ensuite bâtir un palais pour lui et un autre pour la reine son épouse, qui était la fille du roi d'Égypte : outre ces monuments, le monarque fit encore élever les murs de Jérusalem, les bâtiments de la place de Mello, située entre le mont Sion et le mont Moria; il fonda aussi plusieurs villes et en fit fortifier beaucoup d'autres.

Cependant les dépenses excessives, le luxe incroyable de sa cour, et toute la magnificence qui l'entourait, ne furent jamais à la charge de ses peuples : les Israélites, au temps heureux de son règne, comme le remarque l'Écriture, mangeaient, buvaient et se réjouissaient, se reposant chacun tranquillement à l'ombre de sa vigne ou de son figuier.

Après un règne de quarante ans, Salomon mourut l'an du monde 3029, avant Jésus-Chrit 975, à l'âge de cinquante-huit ans. Roboam, son fils, lui succéda.

CINQUIÈME AGE DU MONDE.

Depuis la fondation du Temple de Jérusalem, l'an du Monde 2992, avant J.-C. 1012, jusqu'à Cyrus devenu maître de l'Asie, l'an du Monde 3416, avant J.-C. 588.

Cette époque est remarquable par la division de l'héritage de David en deux royaumes, sous les noms de Juda et d'Israël Le premier resta dans la maison de David; les seules tribus de Juda et de Benjamin lui étant demeurées fidèles, il prit le nom de royaume de Juda; les dix autres tribus suivirent Jéroboam, et formèrent le royaume d'Israël, lequel, après avoir passé à quelques-uns des descendants de Jéroboam, auteur de cette division, devint la proie de plusieurs usurpateurs, et ne dura pas plus de 260 ans; celui de Juda ne subsista guère plus d'un siècle au-delà.

Ce Jéroboam, fils de Nabath, Ephratéen de Sareda, serviteur de Salomon, s'était révolté contre le roi, qui, cependant, ayant reconnu que c'était un jeune homme intelligent, lui avait donné l'intendance des tribus de toute la maison de Joseph.

Or, il arriva en ce temps-là, dit l'Écriture, que Jéroboam, sortant de Jérusalem, rencontra le prophète Ahias, de Silo, qui portait un manteau tout neuf; ayant aperçu Jéroboam, il coupa ce manteau en douze parts, et dit à Jéroboam : Prenez dix parts pour vous.

Jéroboam, ayant appris que Salomon était dans l'intention de le faire mourir, s'était réfugié près de Sesac, roi d'Égypte, qui lui avait accordé un asile; mais, aussitôt que Salomon fut mort, il se hâta de revenir à Jérusalem, où, dans une assemblée générale, il fut établi roi sur dix tribus d'Israël; celles de Juda et de Benjamin composèrent seules le royaume de Roboam.

Roboam, fils de Salomon et de Naama, femme ammonite, avait quarante-un ans lorsqu'il succéda à son père, l'an du monde 3029-975 avant J.-C. Jéroboam, qui s'était réfugié en Égypte pour échapper à la justice de Salomon, en étant revenu après sa mort, vint avec les anciens du peuple trouver Roboam, pour le prier de les décharger des tributs immenses dont son père les avait accablés. Le roi demanda trois jours pour faire sa réponse, et employa ce temps à consulter d'abord les vieillards, qui, tous, furent d'avis qu'il devait se rendre à la prière de ses sujets, soulager leur misère, et les ramener à lui par la douceur. Mais, loin d'écouter cet avis salutaire, Roboam répondit à Jéroboam et aux envoyés des tribus d'Israël d'après le conseil des jeunes gens de sa cour, et leur dit : « Vous prétendez que mon » père vous a imposé un joug trop pesant; » mais, moi, je le rendrai plus pesant en» core; mon père vous a battus avec des » verges; moi, je vous châtierai avec des » scorpions. » Style figuré, pour exprimer un fouet armé de pointes de fer, en forme de scorpion. On ne peut douter que cette réponse, pleine d'orgueil et de dureté, ne fut la cause principale de la division des tribus, dont deux seules, celles de Juda et de Benjamin, restèrent fidèles au fils de Salomon, et composèrent le royaume de Juda. Les dix autres tribus, ayant reconnu pour leur roi Jéroboam, formèrent le royaume d'Israël.

Ce nouveau roi rebâtit la ville de Sichem sur le mont Ephraïm, qui avait été détruite par Abimelech, 258 ans auparavant, et y établit le siége de son royaume. Mais, prévoyant bien que si son peuple continuait d'aller au temple de Jérusalem pour y offrir des sacrifices, il était à craindre qu'il ne rentrât peu à peu dans l'obéissance des rois de Juda, Jéroboam fit faire deux veaux d'or semblables à celui qu'Aaron avait fait fabriquer au pied du mont Sinaï, à l'imitation du bœuf Apis, divinité des Egyptiens. Il donna à ces idoles le nom de Dieux d'Israël, et les fit placer, l'une à l'extrémité de son royaume, vers le Midi, au lieu appelé Béthel, sur les confins des tribus d'Ephraïm et de Benjamin; et l'autre à Dan, ville située à

l'extrémité septentrionale de son royaume, dans la tribu de Nephtali.

Ce prince réunit dans sa personne la dignité du sacerdoce à la majesté royale, et établit à Béthel des fêtes solennelles comme à Jérusalem; il affecta même d'imiter, en plusieurs choses, les cérémonies qui se pratiquaient dans son temple, afin que le changement de culte parût moins étrange : la même raison lui fit retenir la loi de Moïse, qu'il interprétait néanmoins à sa manière, mais dont il faisait observer les principaux réglements tant civils que religieux, de sorte que le Pentateuque demeura toujours en vénération dans les tribus séparées.

Un fait remarquable eut lieu lors du premier sacrifice offert, par Jéroboam, à sa nouvelle divinité : il avait ordonné qu'on célébrerait un jour de fête solennelle le quinzième jour du huitième mois, pour répondre au même jour où l'on célébrait, au temple de Jérusalem, la fête des tentes ou des tabernacles. Le peuple demeurait alors pendant sept jours sous des tentes de verdure, en mémoire des quarante années passées dans le désert par les Hébreux, sous la conduite de Moïse : chacun des jours que durait la fête on offrait un certain nombre de victimes en holocauste. On s'abstenait de tout travail pendant ces jours, que l'on passait en festins et en réjouissances.

Or, au moment où Joroboam lui-même faisait brûler de l'encens sur l'autel de Béthel, un homme nommé Addo, venu de Juda à Béthel, s'adressant à l'autel même consacré au veau d'or, entouré d'une grande quantité de prêtres qui l'encensaient, s'écria : « Autel, voici ce que dit le Seigneur : » il naîtra un fils dans la maison de David qui » s'appellera Josias, et il immolera sur toi » les prêtres qui t'encensent maintenant, et » brûlera sur toi leurs os. »

Il est à remarquer que Josias est né plus de 300 ans après, depuis cette prédiction.

Addo ajouta pour preuve de ce qu'il disait que l'autel où brûlait l'encens allait se rompre en deux, ce qui arriva aussitôt qu'il eut parlé; et Jéroboam irrité, ayant étendu la main pour donner l'ordre de se saisir de cet homme, sa main se sécha, et le roi ayant prié l'homme de Dieu de lui rendre l'usage de sa main, elle revint dans son état naturel. Cependant Roboam ayant appris qu'Aduram, son intendant des tribus, avait été assommé à coups de pierres par le peuple d'Israël, se mit en marche à la tête de cent quatre-vingt mille hommes, pour combattre Israël et le remettre sous son obéissance; mais le prophète Séméïas s'opposa à leur marche, et défendit aux deux tribus d'aller combattre contre leurs frères; et l'Écriture dit qu'elles n'avancèrent pas plus loin, et s'en retournèrent à Jérusalem.

Roboam, craignant toujours quelque agression de la part de son ennemi, s'appliquait, sans relâche, à fortifier les villes de son royaume, à les entourer de murailles, et à y établir des gouverneurs et des dépôts d'armes et de provisions. Jéroboam, de son côté, fort de l'alliance qu'il avait contractée avec Sésac, roi d'Égypte, qui lui avait jadis donné retraite, le sollicita avec tant d'instances de faire déclarer la guerre à Roboam, que ce roi se mit à la tête d'une armée formidable, entra dans le pays de Juda, qu'il ravagea, et dont il envahit, en peu de temps, les principales villes : il s'avança bientôt vers Jérusalem, où Roboam s'était enfermé avec les principaux de sa cour. Sésac s'empara de cette ville, et ne se retira qu'après avoir pillé les trésors du temple, ceux du palais du roi, emportant tout, jusqu'aux boucliers d'or que Salomon avait fait faire.

Ce Sésac, ou *Séchousis I*, roi de la vingt-deuxième dynastie, ou famille des rois d'Égypte, fit, dit-on, élever en mémoire de cet événement, dans sa capitale, une pyramide de briques assez médiocre, qu'il décora néanmoins d'une magnifique inscription.

C'est mal à propos que plusieurs historiens ont pris ce Sésac pour Sésostris, l'un des plus grands princes que l'Égypte ait produits. Il est reconnu que Sésostris I, roi de la dix-neuvième dynastie d'Égypte, régnait 1722 ans avant l'ère chrétienne.

Après un règne de dix-sept ans, Roboam mourut; Abiam, son fils, lui succéda, et ne régna que trois ans. Mais la deuxième année de son règne fut célèbre par la victoire

éclatante qu'il remporta sur les troupes de Jéroboam.

Abiam étant mort, Asa, l'un de ses vingt-deux enfants, monta sur le trône de Juda. Le premier acte de son autorité souveraine fut de faire abattre tous les temples élevés aux idoles par les rois ses prédécesseurs; le second fut d'ôter à sa mère Maaca la charge de grande prêtresse des divinités infâmes qu'on adorait dans les bois, et dont il fit brûler les idoles dans la vallée du torrent de Cédron.

Pendant le règne de ce prince, dont la durée fut de quarante et un ans, le royaume d'Israël éprouva de nombreuses et sanglantes révolutions. Jéroboam, voulant, mais en vain, assurer de plus en plus sa puissance usurpée, associa au trône son fils Nadab, et mourut dans la même année. Ce nouveau roi ne régna que deux ans, et fut le dernier de sa famille qui occupa le trône d'Israël. Il fut assassiné par Bahasa, fils d'Ahias, de la tribu d'Issachar, qui, lui-même, usurpa le royaume, et extermina toute la race de Jéroboam.

Irrité contre le prophète Jéhu, qui l'avait menacé de la colère du ciel, il le fit mourir, et ne lui survécut pas long-temps. Il mourut après vingt-quatre ans de règne, et fut enseveli à Thersa, ville de la tribu d'Éphraïm, et alors capitale du royaume d'Israël.

Éla, fils de Baasa, lui succéda, et, la seconde année de son règne, il fut assassiné, dans un festin, par un de ses officiers nommé Zambri, qui, lui-même, ne jouit pas long-temps de la souveraine autorité; sept jours après son usurpation, l'armée d'Israël reconnut pour roi Amri, général des armées d'Éla, qui vint assiéger Zambri dans Thersa. Ce malheureux prince, se voyant sur le point d'être pris, fit mettre le feu à son palais, et périt dans l'incendie, avec ses femmes et toutes les richesses qu'il possédait.

Amri s'empare du trône d'Israël, et fonde Samarie, ville fameuse de la Palestine, l'an du monde 3080, 924 ans avant J.-C. Cette ville fut bâtie sur la montagne de *Someron*, que ce roi avait achetée d'un nommé *Somer*, du nom duquel il appela cette ville Samarie, qui devint la capitale du royaume d'Israël, et où il établit le siége de son empire, qui était auparavant à Sichem.

Amri meurt, après un règne de douze ans; Achab, son fils, dont le nom est si célèbre dans l'Écriture, lui succéda l'an du monde 3086. Son règne dura vingt-deux ans. Le premier crime qu'on eut à lui reprocher fut d'avoir épousé une étrangère, Jézabel, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, femme impérieuse et cruelle, dont les conseils le poussèrent à des excès auxquels il ne se serait jamais porté lui-même. Ce fut elle qui lui fit introduire dans ses États le culte de Baal, divinité des Phéniciens ou Chananéens, peuples descendus de Chanaan, fils de Cham, dont le fils aîné, Sidon, fut père des Sidoniens et des Phéniciens. On croit que Chanaan se retira, et mourut dans la Palestine; il fut enseveli, dit-on, dans une caverne de la montagne dite des Léopards, qui n'est pas loin de Jérusalem. A l'instigation de Jézabel, Achab bâtit un temple à Baal, dans la ville de Samarie, indépendamment des différents autels que les Israélites consacrèrent à son culte, soit dans les bois, soit sur les terrasses de leurs maisons. On offrait à Baal, que l'on croit être le soleil, des victimes humaines en sacrifice. D'autres ont cru que Baal, qui signifie *seigneur*, était le même que Bel ou Belus, à qui son fils Ninus fit bâtir un temple superbe, et qu'il fit adorer comme un dieu par ses sujets.

Ce fut sous le règne d'Achab que parut Élie, natif de Thesbe ou Thisbé, ville du pays de Galaad, dans la tribu de Gad. Il demeura long-temps près du Carmel, montagne célèbre de la Palestine, au midi de Ptolémaïde, couverte d'arbres toujours verts; elle renferme plusieurs cavernes d'où s'échappent des sources d'eau en grand nombre.

Élie, ainsi que tous les prophètes dont parle l'Écriture, menait la vie la plus frugale: du pain et de l'eau étaient sa seule nourriture; quelques-uns de ces solitaires, néanmoins, se nourrissaient de sauterelles, de racines et de miel sauvage, qu'ils trouvaient dans des troncs d'arbres. Leurs vêtements étaient aussi simples que leur nourriture. Élie n'avait pour se couvrir qu'une peau de chameau, ceinte d'une large lanière

de cuir. En général, les habits de ces saints personnages étaient faits d'étoffes brunes et grossières.

Élie, après avoir demeuré près de trois ans à Sarepta, vint trouver Achab pour lui reprocher, d'abord son idolâtrie, ensuite le meurtre de Naboth de Jezrahel, qu'il avait fait lapider pour envahir son héritage, que Naboth avait refusé de lui vendre.

Il est à remarquer que Naboth, en agissant ainsi, obéissait à la loi de Moïse, qui défendait aux Israélistes d'aliéner leurs terres à perpétuité. Tout héritage vendu retournait, l'année du Jubilé, à son premier maître ou à ses héritiers; il n'était permis aux Israélites de vendre leurs biens ou portion de leur héritage que lorsqu'ils y étaient contraints par la nécessité; or, Naboth, qui était riche, ne se trouvait pas dans ce cas, et ne pouvait plus espérer de retirer sa vigne lorsqu'il l'aurait vendue à Achab.

Elie finit par prédire en ces termes, à Achab, sa fin malheureuse et l'entière destruction de sa postérité. « Si Achab meurt » dans la ville, il sera dévoré par les chiens; » s'il meurt dans les champs, il sera mangé » par les oiseaux du ciel. Lui et sa postérité, jusqu'aux plus petits enfants, depuis le premier jusqu'au dernier, vont disparaître de dessus la terre; et les chiens » mangeront Jézabel dans les champs de » Jezrahel. »

Achab, ayant entendu ces paroles foudroyantes, déchira ses vêtements, se couvrit d'un cilice, et dormit avec le sac.

Ce cilice était une sorte d'habit d'étoffe grossière, en usage chez les Israélites, dans le deuil et dans la disgrâce. On donnait à ce vêtement le nom de cilice, parce qu'il avait été inventé dans la Cilicie. Le texte hébreu les appelle des sacs, parce que ces habits étaient serrés et fort étroits.

Asa, roi de Juda, meurt dans la quarante-unième année de son règne. Son fils, Josaphat, âgé de trente-cinq ans, lui succède, l'an du monde 3090, 914 ans avant J.-C. Son règne fut de vingt-cinq ans, et rappela les temps heureux du règne de David. Le seul reproche qu'on ait à faire à ce prince, c'est d'avoir donné pour épouse, à son fils Joram, la fille d'Achab et de Jézabel, la terrible Athalie, qui fut la ruine de sa maison; et d'avoir entrepris avec ce même prince la guerre contre Bénadad, roi de Syrie : cette guerre fut malheureuse; le roi d'Israël y fut tué.

Ochosias, fils d'Achab, lui succéda au royaume d'Israël, et mourut après deux ans de règne, laissant le trône à son frère Joram, qui régna pendant douze ans. Josaphat, roi de Juda, s'unit avec Ochosias, pour équiper, à frais communs, une flotte qui fit voile vers Ophir, pays déjà célèbre au temps de Salomon, et que l'on croit avoir été peuplé par Ophir, fils de Jectan, et petit-fils d'Héber.

On sait que les flottes qui allaient à Ophir s'embarquaient sur la Mer-Rouge; elles employaient ordinairement trois ans à leur voyage, et elles rapportaient de ce pays de l'or, de l'argent, des dents d'éléphants, des singes, des paons et des perroquets; en outre, toutes sortes de pierres précieuses et de bois de senteur. Cette flotte fut entièrement brisée par la tempête, à Asion-Gaber, et le voyage projeté n'eut pas lieu.

Josaphat fut plus heureux dans le combat qu'il eut à soutenir contre les Ammonites, les Moabites et les Arabes, qui étaient venus l'attaquer; la victoire éclatante qu'il remporta sur ces peuples réunis tient du prodige, et fut due à l'adresse et aux talents des chantres du temple : ils se mirent à la tête des troupes, et leurs voix, accompagnées d'une grande quantité d'instruments, suffirent pour répandre la terreur parmi les ennemis, qui s'entretuèrent, et ne laissèrent aux soldats de Josaphat que la peine de recueillir leurs dépouilles.

Il est à remarquer que les chantres et joueurs d'instruments étaient déjà au nombre de quatre mille dans le temple de Jérusalem, du temps de David, et que ce nombre fut encore augmenté sous le règne de ses successeurs. *Asoph, Héman* et *Idilhun* étaient les princes de la musique du tabernacle, sous David, et du temple, sous Salomon. Le premier eut quatre fils, le second quatorze, et le troisième six. Ces vingt-quatre lévites et leurs fils, dans la suite, étaient à la tête de plusieurs bandes de musiciens. Les instru-

ments de musique des Hébreux sont ce qu'il y a de plus inconnu dans l'histoire; tout ce qu'on sait, c'est qu'ils se réduisaient à sept classes : les instruments à cordes, les instruments à vent, et les différentes espèces de tambours. Les premiers sont le *nable*, le *psaltérion*, le *cinnor*, la *symphonie ancienne*, la *sambuque*. Il serait difficile de donner la figure des diverses sortes de trompettes, chez les Hébreux; le plus connu de ces instruments est l'orgue ancien, nommé, en hébreu, *huggals*. Il y avait plusieurs espèces de tambours : le *taph*, le *zalzelim*, le *schalischrim*, et le *mezilothaim*, rendus par *tympana*, *cymbala*, *systra* et *tintinnabula*.

Jubal, fils de Lamech, était l'inventeur de plusieurs de ces instruments.

Josaphat meurt, après vingt-cinq ans de règne, l'an du monde 3113. Ce prince fut très-regretté du peuple. Son fils Joram lui fit faire de magnifiques funérailles. Les juifs tenaient à déshonneur d'être privés de la sépulture. Il n'y avait point cependant, chez eux, de lieux déterminés pour la sépulture des morts. La plupart de leurs tombeaux étaient creusés dans le roc, d'autres étaient placés dans les villes, dans les campagnes, et le long des chemins. Il n'y avait de place distinctive que pour les tombeaux des rois, qui étaient creusés sous la montagne du temple.

Quant aux cérémonies des funérailles des rois d'Israël, elles étaient à peu près conformes à celles pratiquées par les Égyptiens dans leurs obsèques, et que les Israélites avaient adoptées. Le corps du roi défunt, embaumé et enveloppé de bandes, était exposé, à visage découvert, dans un cercueil semé d'aromates, et entouré de torches faites d'un bois odoriférant. On le plaçait à l'entrée d'une grande tente, où étaient préparés les vases, les patères, les instruments, la table, les plats et les coupes, avec tous les apprêts du sacrifice et du festin. Près du cercueil, était placé le chef des pleureurs, ayant à côté de lui les lampes sépulcrales, les cuvettes et les urnes, qui devaient être mises dans le tombeau. Le cortége destiné à accompagner le corps du roi, de son palais au temple, était formé de ses fils ou de son successeur, qui marchaient en tête de la pompe funèbre, entourés des grands de la cour, des officiers du palais, des parents et amis du défunt, et de ses domestiques. Les timbales, les trompettes et les clairons, voilés de crêpes, précédaient la marche; elle était suivie d'une foule de peuple livré aux plus grandes démonstrations de la douleur; des femmes pleureuses s'arrachaient les cheveux et déchiraient leurs vêtements; des hommes couverts de cilices faisaient voler de la cendre sur leurs têtes, et se meurtrissaient la poitrine. Des détachements militaires fermaient la marche.

Joram succède à Josaphat; mais, loin de suivre les exemples de vertu de son père, il imita les déréglements d'Achab, dont il avait épousé la fille : cette fille, l'implacable Athalie, porta avec elle la désolation dans la maison de Josaphat; Joram se laissa conduire en tout par elle; son règne fut court, et sa fin fut affreuse.

Pendant dix années entières, c'est-à-dire depuis l'an du monde 3116 jusqu'en l'an 3126, les royaumes de Juda et d'Israël offrent des spectacles vraiment effroyables.

A peine Joram fut-il sur le trône, qu'il souilla ses mains du sang de ses propres frères et des principaux du royaume. Ses fureurs soulevèrent contre lui les Iduméens, les Philistins et les Arabes, qui firent une irruption dans la Judée, y mirent tout à feu et à sang, emmenèrent en captivité la famille du roi, et tuèrent tous ses enfants, à l'exception du seul Ochosias.

Alors Joram, toujours pour perpétuer la couronne dans sa race, associa au trône son fils Ochosias, qui régna un an avec son père. Au bout d'un an, Joram mourut, et Ochosias occupa seul le trône. Mais cette année est à peine expirée qu'il est tué par Jéhu, lequel fit aussi massacrer l'autre Joram, roi d'Israël, et s'empara de son royaume, qu'il posséda pendant vingt-huit ans. Étant venu à Jezrahel, et ayant aperçu Jézabel à une fenêtre de son palais, il la fit précipiter du haut de la galerie; le corps de cette reine fut foulé aux pieds des chevaux, ensuite jeté dans le

champ de Naboth, où il fut dévoré par des chiens.

Jéhu ordonna alors aux habitants de Samarie de lui envoyer les têtes des soixante-dix fils et petits-fils d'Achab, qui demeuraient dans cette ville; son ordre ayant été exécuté, il fit mourir tous les parents d'Achab, et tous ceux qui avaient été dans son intimité. Étant parti lui-même pour Samarie, il trouva en chemin quarante-deux princes du sang d'Ochosias qu'il fit massacrer; et, ayant assemblé tous les prêtres de Baal dans le temple de cette divinité, sous prétexte d'une fête qu'il voulait, disait-il, célébrer en son honneur, il les fit tous égorger, brisa la statue, et détruisit le temple.

Ce fut alors qu'Athalie, ayant appris que son fils Ochosias et quarante-deux princes de son sang avaient été massacrés par l'ordre de Jéhu, résolut d'exterminer tous les princes de la famille royale pour monter sans obstacles sur le trône de Juda. Le seul Joas, dernier fils d'Ochosias, encore au berceau, fut dérobé à la fureur de son aïeule par Josabet, sœur d'Ochosias et femme de Joïada, alors souverain pontife; elle le nourrit secrètement dans le temple pendant six années. Lorsqu'il eut atteint l'âge de sept ans, Joïada le fit reconnaître héritier de David et de Josaphat; et après avoir fait tuer Athalie hors du temple, il revêtit le jeune Joas des ornements royaux, lui mit dans les mains le sceptre d'or et le livre de la loi; puis le sacra en répandant sur sa tête de l'huile de parfums; on le conduisit ensuite en grande pompe au palais de ses pères, et, l'ayant couronné roi de Juda, on le fit asseoir sur le trône. Son règne fut de quarante années. On a remarqué que tant que vécut Joïada, Joas gouverna avec équité et sagesse, mais qu'après la mort du pontife, corrompu par les flatteries de ses courtisans, il s'abandonna aux plus grands excès. Le grand-prêtre Zacharie, fils de Joïada, ayant voulu le reprendre de ses égarements, Joas le fit lapider dans le temple même, entre l'autel et le sanctuaire. La lapidation était un supplice qui fut long-temps usité chez les Hébreux : on menait le criminel hors du camp ou de la ville, et, le long de la route, un archer criait la sentence qui le condamnait. Arrivé à l'endroit du supplice, on le dépouillait de ses habits. Le lieu où l'on faisait l'exécution était élevé de dix ou douze pieds : le criminel y était monté; un des témoins parmi le peuple le précipitait en faisant rouler sur lui une grosse pierre; s'il ne mourait pas de cette chute et de ce coup, chacun de ceux qui étaient présents jetait une pierre sur lui, jusqu'à ce qu'il expirât.

La suite de la vie de Joas fut aussi triste que le commencement avait été heureux. L'année d'après la mort de Zacharie, son armée fut battue par les troupes d'Hazaël, roi de Syrie, qui pénétra dans la Judée et la ravagea. Joas épuisa les trésors du temple pour acheter la paix. Après être sorti des mains de ses ennemis, accablé de cruelles maladies, ce malheureux prince, tombé dans le mépris et devenu odieux à ses sujets, fut assassiné dans son lit par trois de ses serviteurs, pour venger le meurtre de Zacharie, l'an du monde 3166, après un règne de quarante ans. Amazias, son fils, âgé de vingt-cinq ans, lui succéda, et son règne fut de vingt-neuf ans. Le premier acte de son autorité fut de faire mettre à mort les trois meurtriers de son père; ensuite il fit marcher une armée contre le Iduméens, peuples habitant les montagnes de Séïr, qui s'étendaient vers Elath et Azion-Gaber sur la Mer-Rouge. Ce pays s'appela Idumée, ou pays d'Edom, depuis que les descendants d'Esaü ou Edom s'y furent établis; Amazias leur livra bataille dans la vallée des Salines, près de la mer Morte, et leur tua dix mille hommes.

Cependant Jéhu, roi d'Israël, était mort, après vingt-huit ans de règne, et avait laissé pour successeur son fils Joachaz, qui, lui-même, régna dix-sept ans sur Israël, et mourut l'an du monde 3165, deux ans après avoir associé son fils Joas au trône. Hazaël, roi de Syrie, qui n'avait cessé de tourmenter Israël pendant tout le temps du règne de Joachaz, mourut, et Joas reprit sur Benadad, fils d'Hazaël, toutes les villes dont il s'était emparé. Ce fut vers ce temps qu'Amazias, roi de Juda, envoya des ambassadeurs au roi

d'Israël, pour lui proposer quelque alliance, à ce qu'il paraît, car Joas leur répondit par cette espèce d'apologue : « Le chardon qui » est sur le mont Liban envoya vers le cèdre » du Liban, et lui dit : Donnez votre fille en » mariage à mon fils ; et voilà que les bêtes » de la forêt du Liban passèrent et foulèrent » aux pieds le chardon. »

Amazias, irrité de cette réponse, eut l'imprudence de déclarer la guerre à Joas ; mais celui-ci l'ayant vaincu et fait prisonnier, entra en triomphe dans Jérusalem, d'où il emporta un butin immense à Samarie, et tout l'or, l'argent et les vases précieux trouvés tant dans le temple que dans les trésors du palais.

Joas mourut dans la quinzième année du règne d'Amazias ; Jéroboam second, son fils, lui succéda l'an du monde **3179**, et régna pendant quarante-un ans dans Samarie.

Ce prince rétablit le royaume d'Israël dans son ancienne splendeur ; reconquit les pays démembrés de ses États par les rois de Syrie, et réduisit sous son obéissance toutes les terres au-delà du Jourdain, jusqu'à la Mer-Morte, dite aussi Mer du Désert, car les Hébreux donnaient le nom de *mer* à tous les grands amas d'eaux, aux grands lacs, aux étangs. La *mer de Galilée*, la *Mer-Morte*, ne sont que les lacs de *Tibériade* et *Asphaltite* : celui-ci ainsi nommé parce que le bitume en sort à gros bouillons ; on l'appelle encore *Mer-Morte*, à cause de l'immobilité de ses eaux, et parce que les poissons n'y peuvent vivre ; elles sont si pesantes et si épaisses, qu'un homme n'y pourrait enfoncer que difficilement. Vespasien en voulut faire l'épreuve : il y fit plonger des Juifs liés ensemble ; ils demeurèrent toujours sur l'eau sans aller au fond. C'est près de ce lac de vingt-deux lieues de long sur cinq de large qu'étaient situées les cinq villes dites la Pentapole, Sodome, Gomorrhe, Adama, Seboïm et Ségor.

Amazias ayant recouvré sa liberté, régna encore quinze ans après la mort de Joas. Mais une conspiration tramée contre lui le força de se retirer à Lakhis, ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, où, cent seize ans après, l'armée entière de Sennacherib fut détruite. Amazias, poursuivi par les émissaires des conjurés, fut massacré dans Lakhis l'an du monde **3194**. Alors commença un interrègne qui dura près de onze ans, à cause du jeune âge d'Ozias ou Azarias, qui n'avait que cinq ans.

Ce prince, fils d'Amazias, fut mis sur le trône de Juda à l'âge de seize ans, et son règne en dura cinquante-deux ; il en signala les commencements par de très-belles actions ; ses armées nombreuses remportèrent de grands avantages sur les Philistins, les Ammonites et les Arabes, qu'il rendit ses tributaires ; mais ayant été atteint d'une horrible lèpre, il fut forcé de se séparer du commerce des hommes le reste de ses jours, et mourut à l'âge de soixante-huit ans.

La lèpre, ou ladrerie, était une maladie contagieuse chez les Israélites, et dont nous ne connaissons guère la nature ni les effets. Il y avait trois sortes de lèpres : celle des hommes, celle des maisons et celle des habits. La lèpre des hommes était une maladie cutanée, espèce de croûte blanche qui s'étendait sur quelque partie du corps. On ne voit aucun remède naturel indiqué par Moïse pour la guérir. Les lépreux étaient tenus de se présenter au grand-prêtre, qui constatait l'existence de la maladie, ainsi que des autres impuretés légales, et prescrivait la manière des purifications, en ordonnant d'abord la séparation du malade de la société.

La lèpre des maisons était, à ce qu'il paraît, une espèce de moisissure, ou mousse verdâtre, provenant de l'humidité qui rongeait les pierres. La lèpre des habits provenait sans doute de la même cause. La loi, comme nous venons de le dire, excluait du commerce des hommes ceux qui étaient attaqués de cette maladie ; on les reléguait dans des lieux inhabités. Cette loi était tellement rigoureuse, et l'on était si exact à l'observer, que les rois mêmes y étaient soumis et exclus du gouvernement.

Joatham, fils d'Ozias ou Azarias, avait été chargé du gouvernement du royaume, lorsque son père fut atteint de la lèpre ; il lui succéda à l'âge de vingt-cinq ans, et s'appliqua avec zèle à embellir Jérusalem : il fit refaire le parvis, relever les portes du tem-

ple et une partie des murailles qui étaient tombées : les Ammonites, qui avaient été soumis par son père, s'étant soulevés, il les soumit de nouveau, et leur imposa des tributs.

Ce prince mourut regretté de ses sujets, l'an du monde 3262, après avoir régné seul pendant seize ans. Achas, son fils, lui succéda.

A la mort de Jéroboam II, après quarante-un ans de règne, il y eut des troubles dans le royaume d'Israël qui occasionèrent une usurpation ou un assez long interrègne causé par le bas âge de Zacharias, son fils, qui ne régna à Samarie que pendant six mois de l'an du monde 3246. Sellum, fils de Jabès, conspira secrètement contre lui, le tua devant tout le peuple assemblé, et monta sur le trône, qu'il n'occupa qu'un mois, ayant été tué à son tour par Manahem, fils de Gaddi, et général des armées de Zacharias.

Pendant son règne, qui fut de dix ans, Manahem prit la ville de Thapsa, de la tribu d'Ephraïm, qui lui avait fermé ses portes, la ruina de fond en comble, et en ravagea tout le territoire jusqu'aux confins de Thersa. Pour affermir sa puissance usurpée, il fit un traité d'alliance avec Phul, roi des Assyriens, qui fut le père de Sardanapale, ou Sardan-Pul, et s'engagea à lui payer un tribut annuel de mille talents d'argent. Manahem mourut, et son fils Phaceïa lui succéda. Ce prince ne régna que deux ans, et fut assassiné dans un festin par Phacé, fils de Romélie, et général des armées d'Israël, qui se fit proclamer roi, et régna pendant vingt ans.

Ce fut sous ce règne que Théglath-Phalassar, roi d'Assyrie, fils et successeur de Sardanapale, que plusieurs historiens appellent Ninus le Jeune, reçut des ambassadeurs de la part d'Achaz, roi de Juda, qui, pour se délivrer de l'oppression de Razin, roi de Damas et de Phacé, roi d'Israël, implora avec bassesse son secours. Le roi d'Assyrie se rendit à sa prière, marcha contre Razin, qu'il tua, et envahit ses États. Non content de cette expédition, il tourna ses armes victorieuses contre Phacé, qu'il battit, fit une irruption dans le royaume d'Israël, et après s'être emparé de plusieurs villes de la Galilée et de tout le pays de Nephtali, transporta en Assyrie les tribus de Ruben et de Gad, et la demi-tribu de Manassé. C'est à cette époque qu'on fixe le commencement de la captivité des Israélites en Assyrie.

Peu satisfait des trésors du temple et du palais, avec lesquels Achaz avait acheté son secours, le roi d'Assyrie entra dans la Judée, qu'il traita en pays de conquête, et son insatiable avidité obligea Achaz de faire fondre encore les vases d'or et d'argent du temple, pour se délivrer d'un ennemi si redoutable.

Théglath-Phalassar mourut après dix-neuf ans de règne, et eut pour successeur son fils Salmanazar.

Osée, fils d'Éla, ayant conspiré contre Phacé, roi d'Israël, le tua, et s'empara de son royaume ; mais, tourmenté long-temps par plusieurs factions, qui soutenaient ses concurrents au trône, il n'en jouit pleinement que neuf ans après l'assassinat de ce prince.

Le temps de la destruction totale du royaume d'Israël approchait ; les démarches imprudentes d'Osée contribuèrent à l'accélérer. Voulant s'affranchir du tribut qu'il payait à Salmanazar, il fit alliance avec Sua, roi d'Égypte, que l'on croit être le huitième Pharaon auquel Néchao succéda. Mais la protection de ce prince ne lui fut pas utile ; Salmanazar, irrité de sa révolte, vint à la tête d'une armée formidable, fondre sur Israël ; passa comme un torrent dans toutes les contrées de ce royaume, qu'il ravagea entièrement. Osée s'étant renfermé dans Samarie, Salmanazar y mit le siége, qui dura trois ans ; la famine et la mortalité firent périr le plus grand nombre des habitants. Le vainqueur détruisit la ville jusqu'aux fondements, passa tout au fil de l'épée, fit charger Osée de chaînes, et transféra le reste du peuple en Assyrie, à Hala et à Habor, villes du pays des Mèdes, près de la rivière de Gozan, où ils furent dispersés parmi des nations encore barbares et idolâtres.

Tobie, fils de Tobiel, de la tribu de Neph-

tali, emmené captif à Ninive avec sa femme et son fils, trouva grâce auprès de Salmanazar, qui le combla de biens et d'honneurs.

Ainsi finit le royaume d'Israël, l'an du monde 3280, après avoir duré deux cent cinquante ans sous dix-neuf rois. Les dix tribus qui l'avaient composé ne furent jamais rappelées dans leur pays. Quelques Israélites, cependant, profitant de la faveur accordée par un édit de Cyrus, revinrent peu à peu s'associer à la tribu de Juda, et ne furent plus connus, depuis cette époque, que sous le nom de Juifs.

Achaz, roi de Juda, fils de Joathan, mourut l'an du monde 3278, après avoir régné seize ans. On a prétendu que ce roi fit fermer le temple de Jérusalem, qu'il sacrifia aux idoles, et qu'il ordonna de brûler un de ses fils en l'honneur du faux dieu Moloch. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce roi fut enseveli dans la cité de David, mais non pas dans le sépulcre des rois; il fut privé de cet honneur à cause de ses déréglements et de son mauvais gouvernement, comme l'avaient été avant lui Joram et Joas pour la même cause, et comme le furent après lui Manassé et Amon. Les Juifs avaient accoutumé d'imprimer cette note d'infamie sur les mauvais rois.

Ezéchias, fils d'Achaz, lui succéda au trône de Juda. Il avait été associé à la royauté la dernière année du règne de son père : le sien, qui dura vingt-huit ans, fut exempt de troubles : la sagesse et la prudence le conduisirent dans toutes ses entreprises. Il parvint à secouer le joug des Assyriens, dont son royaume était tributaire; ensuite il prit les armes contre les Philistins, qui avaient envahi plusieurs villes du royaume de Juda du temps d'Achaz, les battit jusqu'à Gaza, et ruina leurs terres depuis les tours des gardes jusqu'aux places fortes, c'est-à-dire depuis les plus petites villes jusqu'aux plus grandes. Ces tours des gardes étaient bâties dans le désert pour servir de retraite aux bestiaux et à ceux qui les gardaient contre les voleurs.

Ce fut sous le règne d'Ézéchias que Sennachérib, fils de Salmanazar, voulant punir ce roi du refus qu'il faisait de le reconnaître pour souverain, entra à la tête d'une armée formidable dans le royaume de Juda, qu'il ravagea et soumit avec une rapidité incroyable. Ezéchias, hors d'état de lui résister, lui envoya des ambassadeurs pour l'engager à se retirer aux conditions qu'il voudrait. L'Assyrien exigea deux cents talents d'argent et trente talents d'or, qu'Ezéchias lui envoya; mais lorsqu'il eut reçu cette somme, loin de se retirer, Sennachérib vint mettre le siége devant Jérusalem. Mais en une seule nuit, son armée, forte de cent quatre-vingt-cinq mille hommes, fut, d'après l'Écriture, mise en déroute et taillée en pièces d'une manière surnaturelle; il s'enfuit lui-même à Ninive, où il fut massacré par deux de ses fils, Adramelech et Sarasar, qui se retirèrent en Arménie. Asar Haddon, l'un des fils de Sennachérib, lui succéda.

Le bruit de cette délivrance miraculeuse s'étant répandu chez les peuples voisins, personne ne songea plus à inquiéter Ezéchias, qu'on regardait avec vénération comme un prince singulièrement favorisé du ciel : on s'empressait de lui faire des présents et de rechercher son alliance. Il mourut l'an du monde 3306, regretté généralement. Non-seulement les habitants de Jérusalem, mais encore ceux de la Judée, se réunirent pour célébrer ses funérailles avec la plus grande pompe. Il fut inhumé avec plus de solennité qu'aucun de ses prédécesseurs, dans l'endroit le plus éminent des sépulcres de la maison de David, pour témoigner qu'on le regardait comme un des plus illustres princes de cette famille, depuis celui qui en avait été le fondateur.

Le lieu où Ezéchias fut inhumé, appelé encore aujourd'hui les *Tombeaux des rois de Juda*, était un édifice magnifique. Il est maintenant hors des murs de Jérusalem; mais on peut conjecturer qu'avant la destruction totale de cette ville par les Romains, il était enfermé dans son enceinte. On entrait d'abord dans une grande cour d'environ cent vingt pieds en carré, taillée et aplanie dans le rocher; à gauche était une galerie de même percée et taillée dans le roc, ainsi que les colonnes qui la soutenaient. Au bout de cette galerie était une grande salle

de vingt-quatre pieds carrés, par laquelle on entrait dans plusieurs petites chambres donnant l'une dans l'autre, avec des portes, le tout taillé dans le roc : dans le pourtour de ces chambres étaient pratiquées plusieurs niches où l'on déposait les corps des rois dans des cercueils de pierre.

Ce fut dans la principale et la plus secrète de ces chambres que le corps d'Ézéchias fut placé, dans une niche que l'on tailla peut-être exprès pour lui, et à l'endroit le plus élevé du roc, pour lui faire plus d'honneur.

Cet ouvrage n'ayant pu être fait qu'avec des dépenses immenses, il y a lieu de croire qu'il est du règne de Salomon. C'est le seul vrai reste de l'ancienne Jérusalem qu'on y voie encore.

Manassé, fils d'Ezéchias, lui succéda à l'âge de douze ans, et régna pendant cinquante-cinq années. Il signala les commencements de son règne par relever les autels de Baal, que son père avait détruits, et convertit le temple en une espèce de Panthéon, réceptacle de toutes sortes de superstitions et d'idolâtrie. Il s'abandonna non-seulement aux enchantements et aux sortiléges, mais il remplit Jérusalem et toute la Judée de hauts lieux, d'idoles, de *bocages* et d'autels profanes. On dit aussi qu'il fit passer ses enfants au travers des flammes en l'honneur de Moloch, et que ce fut lui qui institua ces espèces d'augures ou devins appelés *pythons :* les Septante se sont servis de cette expression pour désigner ceux qui avaient un démon dans le ventre, parce que dans le moment où ces devins étaient interrogés, ils s'enflaient et grossissaient comme une outre, et qu'on leur entendait tirer leurs paroles comme du creux de l'estomac *(magos ventriloquos)*.

Le prophète Isaïe, beau-père de ce roi, s'éleva le plus fortement contre tant de désordre; mais le cruel Manassé le fit saisir et couper par le milieu du corps au moyen d'une scie.

Vers la vingt-deuxième année de son règne, l'an 3328, Asar-Haddon, fils de Sennachérib, roi d'Assyrie, envoya une armée ravager le royaume de Juda. Elle pénétra jusqu'à Jérusalem, dont elle fit le siége. Manassé fut pris, chargé de chaînes, et emmené captif à Babylone. Ce fut là que ce malheureux prince, touché de sa disgrâce, rentra en lui-même, et parvint à fléchir la colère du vainqueur, de sorte que celui-ci, par un traité, lui rendit la liberté avec la permission de rentrer dans ses États.

De retour à Jérusalem, Manassé s'appliqua à réparer le mal qu'il avait fait. Ce prince jouit depuis ce temps-là d'une grande prospérité jusqu'à la fin de son règne, qui fut plus long que celui d'aucun des rois qui occupèrent le trône de David, ayant été de cinquante-cinq ans entiers, compris le temps de sa captivité. Il fut néanmoins privé de la sépulture des rois et inhumé dans le jardin d'Oza.

Amon, son fils, lui succéda à l'âge de vingt-deux ans, et ne régna que deux ans dans Jérusalem, ayant été assassiné par ses propres officiers. Il fut inhumé, comme son père, dans le jardin d'Oza.

Josias, fils d'Amon, âgé de huit ans, fut placé sur le trône, et régna pendant trente et un ans à Jérusalem. Ce fut lui qui détruisit tous les autels des *Bahalim* et toutes les idoles qui y étaient dressées; il brisa aussi l'autel érigé au veau d'or à Béthel, par Jéroboam, et, ayant fait ouvrir les tombeaux des sacrificateurs idolâtres, il en tira leurs derniers ossements et les fit brûler sur ce même autel : c'est ainsi que fut accomplie la prédiction faite par Addo.

Sur la fin de son règne, résolu à s'opposer au passage des troupes de Néchao, roi d'Égypte, qui voulait porter la guerre dans la Médie, il lui livra bataille à Mageddo, ville de la tribu de Manassé, au pied du mont Carmel. Il y fut blessé si dangereusement, qu'ayant été enlevé par ses serviteurs pour être reporté à Jérusalem, il mourut en chemin de ses blessures, et fut enseveli dans le tombeau des rois. Il y eut un deuil général après sa mort, deuil devenu célèbre par le cantique composé par Jérémie à la louange de ce monarque.

Joachaz, son fils, âgé de vingt-trois ans, fut élu roi contre le droit de son frère aîné, Eliakim, qui en avait vingt-cinq.

Joachaz ne régna que trois mois. L'an du monde 3395, Néchao, au retour de son ex-

pédition contre les Assyriens, rendit la Judée tributaire, et, sous prétexte que Joachaz avait osé se faire déclarer roi sans sa permission, au préjudice de son frère aîné, il le fit venir à Rabbatha ou Ribla, ville de Syrie, le chargea de chaînes, et l'envoya prisonnier en Égypte, où ce prince mourut dans un état misérable.

Hérodote, faisant mention de la bataille gagnée par le roi d'Égypte, sur Josias, à *Mageddo*, qu'il appelle *Magdole*, dit qu'après sa victoire ce roi prit la grande ville de *Cadytis*, qu'il représente comme située dans les montagnes de la Palestine, et de la grandeur de *Sardes*, qui était en ce temps-là la capitale, non-seulement de la Lydie, mais encore de toute l'Asie Mineure. Or, cette description ne peut convenir qu'à Jérusalem, qui était ainsi située, et alors la seule ville qui pût être comparée à Sardes. Il est à remarquer qu'au temps d'Hérodote, le syriaque était l'unique langue qu'on parlât dans la Palestine; l'hébreu, depuis la captivité de Babylone, n'ayant plus été la langue vulgaire. Hérodote ayant entendu appeler Jérusalem *Kedutha*, c'est-à-dire la sainte, en fit, par l'addition de la terminaison grecque, Καδυτις ou *Cadytis*, dans son histoire, qu'il écrivit au temps du gouvernement de Néhémie.

D'ailleurs il paraît certain que Néchao, après sa victoire, se rendit maître de cette capitale du royaume de Juda: car l'Écriture dit que Pharaon-Néchao établit roi Eliakim, fils aîné de Josias, en la place de Joachaz son frère, et changea son nom en celui de *Joakim*. Ce prince avait alors vingt-cinq ans.

Le roi d'Égypte le condamna à lui payer, pour contributions de guerre, une somme assez considérable, puisque nous voyons que, pour la remplir, il tira de l'or et de l'argent de tout son peuple, en imposant chacun selon la valeur de son bien, indépendamment du tribut annuel de cent talents d'argent et d'un talent d'or (1,252,800 fr.), exigé par le vainqueur. Néchao ne jouit pas long-temps du fruit de ses victoires, car Nabuchodonosor reprit tout le pays qu'il avait conquis, défit les Égyptiens et resserra Néchao dans ses anciennes limites. Ce prince mourut après un règne de seize ans.

Joakim, après avoir demeuré près de quatre ans soumis au Pharaon d'Égypte, tomba sous la domination de Nabuchodonosor, fils de Nabopolassar, roi de Babylone, qui, vu son grand âge et ses infirmités, l'avait déjà associé à l'empire et mis à la tête de ses armées pour marcher contre les rebelles, et réduire les provinces de la Syrie et de la Palestine qui s'étaient détachées de son obéissance.

Ce jeune prince, après avoir battu et mis en déroute l'armée de Néchao, près de l'Euphrate, fondit sur le royaume de Juda, assiégea Jérusalem, s'empara de cette ville et fit Joakim prisonnier. L'ayant fait charger de chaînes, il allait donner l'ordre de le transférer à Babylone; mais ce malheureux prince s'étant humilié devant le vainqueur, en se rendant son tributaire, et lui ayant prêté serment de fidélité, le fit changer de résolution : Nabuchodonosor lui rendit la couronne et la liberté, et, ayant quitté Jérusalem, il marcha plus loin pour poursuivre ses conquêtes sur les Égyptiens : il se contenta d'emmener avec lui un grand nombre de captifs choisis parmi les grands de la cour et les principaux habitants, et en outre plusieurs jeunes enfants du sang royal, au nombre desquels furent Daniel, Ananias, Mizael et Azarias, qu'il fit conduire à Babylone pour être élevés dans son palais.

C'est à dater de cet événement, qui arriva l'an du monde 3398, 606 ans avant l'ère chrétienne, que l'on commence à compter les soixante-dix années de la captivité de Babylone.

Nabopolassar mourut à cette époque, après un règne de vingt-un ans : Nabuchodonosor se hâta de retourner à Babylone, ayant laissé à ses généraux la plus grande partie de son armée, pour la ramener avec les captifs et le butin.

Arrivé dans sa capitale, il monta sur le trône l'an 3400, et succéda à tous les États de son père, qui comprenaient la Chaldée, l'Assyrie, l'Arabie, la Syrie et la Palestine, sur lesquels il régna pendant quarante-trois ans, selon Ptolomée et le calcul des Babylo-

niens, dont celui des Juifs diffère de deux ans, parce qu'ils comptent son règne de l'année de son association à l'empire.

Nabuchodonosor fit aussitôt distribuer par colonies ses captifs, et mettre dans le temple de Bel les vases enlevés de celui de Jérusalem, ainsi que les riches dépouilles remportées sur ses ennemis.

Cependant, l'intendant des eunuques, ou plutôt le grand-maître de la maison du roi, avait changé les noms de Daniel et des trois autres jeunes captifs : Daniel fut appelé *Baltassar,* qui signifie *sagesse de Belus;* Ananias, *Sidrach,* qui veut dire *ambassadeur;* Misaël, *Misach,* qui *a soin de la moisson,* et Azarias, *Abdénago, favori du roi.*

Ces jeunes gens furent instruits dans la langue et les sciences des Chaldéens avant d'être admis en la présence et au service du roi; mais Daniel, plus privilégié, à ce qu'il paraît, à cause de son instruction et de sa rare intelligence, eut, dès la seconde année du règne de Nabuchodonosor, non-seulement la liberté d'approcher du monarque à toute heure, mais encore le bonheur d'obtenir toute sa confiance, depuis l'interprétation de son premier songe. Car on le voit, dès ce moment, établi chef de ceux qui avaient la surintendance des sages ou mages; nommé gouverneur de toute la province de Babylone, et l'un des principaux seigneurs du conseil qui suivait toujours la cour; et il n'avait encore que vingt-deux ans au plus.

Parvenu ainsi aux plus hautes dignités, Daniel n'oublia pas ses trois compagnons de captivité, et leur fit donner par le roi des postes importants dans les provinces de son gouvernement.

L'an septième de son règne, qui était le second de celui de Nabuchodonosor, selon le calcul des Babyloniens, et le quatrième selon celui des Juifs, Joakim se révolta contre le roi de Babylone, après lui avoir été soumis pendant trois ans : il refusa de lui payer le tribut accoutumé, et se ligua de nouveau contre lui, avec le roi d'Égypte. A cette nouvelle, Nabuchodonosor, occupé à régler les affaires de son empire, et ne pouvant marcher en personne contre le rebelle, donna l'ordre à ses lieutenants et gouverneurs de provinces de lui faire la guerre. Joakim se trouva par-là exposé aux incursions des Ammonites, des Moabites, des Syriens, des Arabes et de toutes les nations voisines tributaires de l'empire babylonien, qui fondirent de tous côtés sur ses États, et ne cessèrent de les harceler.

Ils continuèrent ces hostilités pendant trois ans de suite, jusqu'à ce qu'enfin ces peuples, s'étant tous réunis, vers l'an onzième de son règne, vinrent investir Jérusalem, où Joakim se tenait renfermé : s'étant saisis de lui, ils le tuèrent à coups d'épée et jetèrent son corps sur le grand chemin, hors des portes de Jérusalem, ne lui donnant, selon la prédiction de Jérémie, d'autre sépulture que celle d'un âne qu'on jette à la voirie.

L'année avant sa mort, Pharaon-Néchao, son allié, dans le secours duquel il mettait toute sa confiance, avait fini ses jours après un règne de seize ans, et laissé son royaume à son fils Psammis.

Jéchonias, fils de Joakim, lui succéda; étant né vers le temps de la première captivité de Babylone, il n'était âgé que de dix ans, lorsque son père l'associa à l'autorité souveraine, et il régna pendant dix années conjointement avec lui. Après sa mort, il ne régna seul que trois mois et dix jours : car, s'étant aussi révolté contre le roi de Babylone, Nabuchodonosor vint assiéger Jérusalem pour la seconde fois. Jéchonias, hors d'état de se défendre, se rendit à ce prince avec sa mère, les grands de sa cour, les officiers de sa maison, ses serviteurs, et tout ce qui lui appartenait. Il fut aussitôt chargé de chaînes, emmené à Babylone, et jeté dans une prison, où il demeura jusqu'à la mort de Nabuchodonosor, qui n'arriva que trente-sept ans après.

Ce prince, devenu maître de Jérusalem, enleva tous les trésors du temple et du palais du roi, mit en pièces les vases d'or que Salomon avait faits, ou plutôt d'autres vases d'or faits sur le modèle de ceux de Salomon, puisque le temple avait déjà été pillé plusieurs fois.

Le roi de Babylone conduisit toutes ces

richesses dans ses États, et emmena encore avec lui beaucoup de captifs, au nombre desquels se trouvèrent Ezéchiel, Mardochée et Josedec, grand sacrificateur; de plus, sept mille hommes de guerre et mille artisans, outre les trois mille qui avaient été enlevés l'année précédente.

Après le transport des principaux d'entre les Juifs hors de leur patrie, il n'était guère resté dans la Judée que les plus pauvres familles; Nabuchodonosor établit roi sur ce malheureux pays Mathanias, fils de Josias et oncle de Jéchonias, âgé de vingt-un ans, après lui avoir fait prêter serment de fidélité: pour l'engager même à rester attaché à lui, il changea son nom en celui de Sédécias, qui signifie *la justice du seigneur*, afin que ce nom lui rappelât sans cesse dans l'esprit la vengeance que la justice du seigneur son Dieu ne manquerait pas de tirer de son infidélité, en cas qu'il eût l'imprudence de violer son serment.

Sédécias, ainsi devenu roi, occupa le trône de Juda pendant onze années; la seconde de son règne, ce prince reçut des ambassadeurs des Ammonites, des Moabites, des Iduméens, des rois de Tyr et de Sidon, et autres nations voisines de la Judée, en apparence pour le complimenter sur son avénement au trône de Juda, mais en effet pour tramer sourdement une ligue contre le roi de Babylone. Ce fut à cette occasion que Jérémie se fit un joug et des liens qu'il mit à son cou, et en donna à chacun des ambassadeurs pour leurs maîtres, voulant leur faire entendre, par cette action, que leurs complots seraient vains, et qu'ils seraient tous assujettis au roi de Babylone.

Jérémie exhorta même en particulier Sédécias à ne pas suivre les conseils perfides de ceux qui le poussaient vers sa ruine. Ce prince l'écouta d'abord avec assez de modération, et parut disposé à renoncer à ses projets; mais bientôt, impatient de secouer le joug d'une puissance étrangère, et la septième année de son règne, il envoya des ambassadeurs à Apriès, fils de Psammis, appelé Pharaon-Hophra, roi d'Égypte, et fit alliance avec lui. Dès l'année suivante, il rompit le serment de fidélité qu'il avait prêté au roi de Babylone, et se révolta contre celui à qui il était redevable de la couronne, par une perfidie qui lui fut bien funeste ainsi qu'à tout son royaume: car Nabuchodonosor, à la tête d'une armée formidable, se hâta de marcher contre lui pour le punir de sa rébellion. Mais à son arrivée en Syrie, ayant appris que les Ammonites étaient aussi entrés dans cette ligue, il fut quelque temps en doute sur lequel de ces peuples il fondrait le premier: il en soumit la décision à ses devins, qui, consultant les entrailles des victimes, leurs théraphims (1) et leurs flèches, le déterminèrent à tourner ses armes contre la Judée.

Cette manière de divination par des flèches était ordinaire chez les Israélites. On écrivait sur des flèches les noms des villes qu'on avait dessein d'attaquer; on les mettait confusément dans un carquois, et on les en tirait ensuite au hasard; et la ville dont le nom sortait le premier du carquois était la première assaillie.

Ayant donc écrit sur une de ces flèches *Jérusalem*, et sur une autre *Rabbath*, et les ayant tirées au sort, la première qui sortit du carquois fut celle qui portait le nom de *Jérusalem*: la guerre, par ce moyen, fut donc résolue contre la Judée; Nabuchodonosor y entra avec sa nombreuse armée, y mit tout à feu et à sang, et, en peu de jours, en prit toutes les villes, à l'exception de Lakhis, d'Hazeka et de Jérusalem.

Enfin, le dixième jour du mois de Tébeth,

(1) *Théraphims*, mot hébreu que les anciens interprètes ont rendu par *figures*, *images*, *idoles*. Michas fit faire un éphod et des théraphims. Quelques-uns croient que les théraphims étaient des espèces de talismans, c'est-à-dire des images gravées sous certains aspects de planètes, que l'on croyait leur imprimer une vertu secrete. On consultait ces figures comme des oracles, pour découvrir l'avenir. Quelques commentateurs ont prétendu que Rachel, en enlevant les théraphims de Laban son père, voulait lui ôter le moyen de découvrir de quel côté elle avait pris la fuite. Ce mot, dans Osée, a une signification toute différente: *Dies multos sedebunt filii Israel sine rege et sine principe, et sine sacrificio et sine altari, et sine ephod et sine theraphim.* Ce dernier mot est sans doute placé ici pour exprimer quelques-unes des choses qui appartenaient à l'exercice extérieur du culte.

qui répond à la fin du mois de décembre, il vint mettre le siége devant Jérusalem pour la troisième fois, et la serra de toutes parts. C'est en mémoire de cet événement que le dixième jour du mois de Tébeth est un jour solennel de jeûne parmi les Juifs.

On était alors dans l'année sabbatique, c'est-à-dire la septième année du règne de Sédécias, et la septième année où la terre devait rester sans culture : car de même que le septième jour de la semaine, la loi prescrivait d'observer le sabbat, c'est-à-dire le jour du repos, tant pour les hommes que pour les animaux, elle ordonnait aussi que, tous les sept ans, la terre se reposerait pour devenir ensuite plus fertile. Or, Sédécias, pour faire un acte éclatant de religion, fit assembler le peuple dans le temple, et là, tous les maîtres s'engagèrent à affranchir leurs esclaves pour obéir à la loi. On immola un jeune taureau que l'on partagea en deux, et les contractants passèrent tous entre les deux moitiés de la victime : cérémonie qui signifiait que, s'ils violaient les conditions du traité, ils consentaient d'être coupés en deux comme la victime.

Cependant, Pharaon-Hophra, en exécution du traité qu'il avait fait avec Sédécias, entra dans la Judée avec de nombreuses troupes pour le secourir. Nabuchodonosor, forcé de lever le siége, marcha à sa rencontre pour lui livrer bataille; mais avant de partir pour cette expédition, il eut soin d'établir de forts retranchements autour de Jérusalem ; et la ville demeura ainsi enfermée par une circonvallation et réduite à la famine pendant deux ans.

Sédécias se flattait que les Chaldéens seraient battus et contraints de reprendre le chemin de leur pays; mais il en arriva tout autrement, car les Égyptiens, voyant approcher les Chaldéens, n'osèrent en venir aux mains avec une armée si forte et si aguerrie, et reprirent eux-mêmes le chemin de l'Égypte, abandonnant Sédécias à tous les périls de la guerre où ils l'avaient engagé.

Au commencement de l'an onzième de son règne, Jérusalem fut prise; les Chaldéens y entrèrent en foule, et égorgèrent les habitants sans distinction d'âge ni de sexe. Sédécias, dont le palais était sur la montagne de Sion, voyant qu'il n'y avait plus d'espérance de défendre la ville, ni d'arrêter la fureur de l'ennemi, chercha son salut dans la fuite, et s'échappa pendant la nuit par une brèche qu'il fit faire aux murs de son jardin ; il gagna la campagne, suivi de quelques officiers. Mais un corps de cavalerie, détaché par les Chaldéens pour courir après eux, les joignit près de Jéricho, où Sédécias, ayant été abandonné par ceux qui l'accompagnaient, fut pris et mené au roi de Babylone, qui était alors à *Rebla* ou *Reblatha*, ville de Syrie.

Nabuchodonosor, après lui avoir reproché son infidélité et son ingratitude, fit égorger ses deux fils en sa présence, et lui fit crever les yeux; ensuite il fut chargé de chaînes d'acier et conduit à Babylone, où le malheureux prince fut jeté en prison et finit ses jours. Ainsi fut accomplie la prédiction d'Ézéchiel, que Sédécias serait transporté au pays des Chaldéens, mais qu'il ne verrait pas Babylone, quoiqu'il y dût mourir.

Et le septième jour du cinquième mois de la même année, Nabuzardan, capitaine des gardes du roi Nabuchodonosor, et général de ses armées, vint à Jérusalem ; il enleva tous les trésors du temple et tout ce qu'il y avait de précieux dans le palais du roi et dans les principales maisons de la ville. Et le dixième jour du même mois, suivant l'ordre qu'il en avait reçu de son maître, il mit le feu au temple et le détruisit de fond en comble, ainsi que la ville, dont les murailles et les tours furent démolies.

Jérusalem, réduite en un monceau de ruines, resta cinquante-deux ans dans ce déplorable état, jusqu'à ce que, par la faveur de Cyrus, les Juifs revenus dans leur patrie la rebâtirent.

En mémoire de cette calamité, ils ont observé, jusqu'à ce jour, deux jeûnes annuels : l'un le dix-septième du quatrième mois de *Thammuz*, qui tombe au mois de juin, pour la destruction de Jérusalem; et l'autre, le neuvième jour du cinquième mois *Ab*, qui répond au mois de juillet, pour l'embrâsement du temple.

Il est à remarquer que le second temple,

rebâti par les Juifs, fut brûlé par Titus le même mois et le même jour que l'avait été le premier, sous Nabuchodonosor.

Nabuzardan, non content d'avoir détruit le temple et la ville de Jérusalem, fit égorger soixante des premiers du peuple, et fit charger de chaînes la plus grande partie des habitants, entre autres le souverain pontife Séraïas, et Sophonias, le second sacrificateur, qu'il envoya au roi de Babylone, lequel les fit mettre à mort.

Il ne laissa dans le pays de Juda que les plus pauvres, à qui il donna des terres à cultiver; et il établit Godolias, fils d'Ahikam, pour gouverneur de la Palestine; quelque temps après, un certain Ismaël, se disant descendu des rois de Juda, et jaloux de l'autorité accordée à Godolias, conspira contre lui, et le tua.

Quatre ans après le désastre de Jérusalem, pendant que Nabuchodonosor était occupé au siége de Tyr, Nabuzardan, pour venger la mort de Godolias, revint faire une irruption dans la Judée, la ravagea entièrement, et emmena tout ce qui y restait d'habitants captifs à Babylone.

Ainsi finit le royaume de Juda, par la destruction de la cité de David, la ruine du temple de Salomon, et la captivité du reste des Juifs qu'avait épargnés le fer du vainqueur, la famine, la peste et l'incendie, l'an du monde 3416, 588 ans avant l'ère chrétienne, l'an 156 de la fondation de Rome, dans la quarante-huitième olympiade.

SIXIÈME AGE DU MONDE.

Depuis la liberté rendue aux Juifs par Cyrus, la première année de son règne, l'an du monde 3468, 536 ans avant J.-C., jusqu'à l'ère chrétienne.

Babylone, qui s'était enrichie des dépouilles de Jérusalem et de tout l'Orient, n'en jouit pas long-temps. Nabuchodonosor-le-Grand, qui l'avait ornée avec tant de magnificence, vit, en mourant, la perte prochaine de cette superbe ville. Son fils, Evilmérodach ou Mérodach l'insensé, au bout de deux ans de règne, se rendit tellement odieux à ses peuples par l'excès de ses dérèglements, que ses propres parents conspirèrent contre lui et le mirent à mort, l'an 559 avant l'ère vulgaire.

Nériglissar, mari de sa sœur, qui avait été à la tête des conjurés, régna à sa place. Il paraît que Jéchonias, tiré de sa prison par Evilmérodach, et devenu son favori, subit le même sort que ce roi, et fut massacré avec lui. Salathiel, son fils, devint par sa mort prince titulaire des Juifs. Depuis que les descendants des rois de Juda avaient perdu l'autorité, ils n'avaient cependant pas négligé d'en conserver le titre. Plusieurs siècles même après, il y eut toujours, dans les pays voisins de Babylone, quelqu'un de la maison de David, qui, sous le nom de *chef de la captivité,* était reconnu et révéré comme prince par le peuple; il exerçait sur lui une espèce de juridiction, autant qu'elle pouvait être autorisée par le gouvernement auquel les Juifs captifs étaient soumis; son installation dans cette dignité était même confirmée quelquefois par les souverains du pays.

Nériglissar, ne pouvant souffrir la puissance des Mèdes, qui s'agrandissaient en Orient, leur déclara la guerre dès son avénement au trône.

Pendant qu'Astiagès, fils de Cyaxare I, roi des Mèdes, se préparait à la résistance, il mourut, et laissa cette guerre à soutenir à son fils Cyaxare II, appelé, par Daniel, Darius *le Mède*. Celui-ci nomma, pour général de ses troupes, Cyrus, fils de Mandane sa sœur, et de Cambyse, roi de Perse, sujet à l'empire des Mèdes, qui lui amena une armée de trente mille Perses, et il marcha à

la tête des forces réunies des deux peuples pour faire la guerre aux Babyloniens.

Cyrus était alors âgé de quarante ans, et Cyaxare son oncle en avait quarante-un; c'est de cette année que ceux qui donnent à Cyrus trente ans de règne, commencent le calcul. La réputation de ce prince, qui déjà s'était signalé dans plusieurs guerres, tant sous le règne d'Astiagès, son grand-père, que sous celui de Cambyse, réunit la plupart des rois d'Orient sous les étendards de Cyaxare.

Cyrus envahit bientôt la ville capitale de Crœsus, roi de Lydie, et s'empara de ses immenses richesses. Il dompta successivement tous les autres alliés des rois de Babylone, entra en vainqueur, après la défaite de toute l'armée assyrienne et la mort de Nériglissar, tué sur le champ de bataille, dans la Phrygie, la Cappadoce, la Cilicie et la Paphlagonie, qui lui avaient fourni des secours, et étendit sa domination bien avant dans l'Asie-Mineure; il y resta quelques années, jusqu'à ce qu'il eût entièrement soumis les divers peuples qui l'habitaient depuis la mer Égée jusqu'à l'Euphrate; ensuite il marcha vers la Haute-Asie, et, après l'avoir réduite tout entière sous l'obéissance de Cyaxare, il retourna en Assyrie, et s'avança vers Babylone, la seule ville de l'Orient qui lui résistât encore. La mort de Nériglissar fut une grande perte pour les Babyloniens, mais rien ne leur fit mieux sentir combien elle devait leur être funeste que le caractère violent et tyannique de son fils, nommé *Laborosoarchod*, qui fut mis à mort après neuf mois de règne, par ses sujets, irrités de ses cruautés et de sa tyrannie.

Nabodanius, fils d'Évilmérodach, et petit-fils du grand Nabuchodonosor, lui succéda et régna dix-sept ans; les historiens lui donnent beaucoup de noms différents: Bérose l'appelle *Nabonnedus*, Hérodote *Labynes* et Josèphe *Naboandel;* ce qu'il y a de plus certain, c'est que ce prince fut le dernier roi de Babylone; qu'il a dû, par conséquent, être le même que Balthazar, puisqu'à sa mort son royaume fut envahi par les Mèdes et les Perses réunis, et que ce Balthazar était fils d'Évilmérodach et de la célèbre Nitocris. Cette princesse, douée d'un grand caractère et d'un courage au-dessus de son sexe, lui fut d'un grand secours; car, tandis que son fils se livrait nuit et jour, au fond de son palais, à ses plaisirs déréglés, elle seule se chargeait du fardeau du gouvernement, et fit tout ce que peut suggérer la valeur unie à l'expérience pour soutenir cet État penchant vers sa ruine; c'est ainsi que, s'attachant à rétablir les forteresses et les murailles des villes, et surtout de la capitale, elle sut, par son habileté, paralyser, pendant plusieurs années, les efforts des ennemis.

Mais enfin, après avoir employé sept années à ravager cet empire sur tous les points, et s'être emparé de plusieurs villes et forteresses, Cyrus vint assiéger Babylone, où Balthazar s'était renfermé, la neuvième année après la prise de Sardes, et au commencement de la seizième année du règne de Balthazar. Le siége de cette ville n'était pas une entreprise facile, tant la reine-mère avait su pourvoir à sa défense par tous les moyens possibles; ayant eu grand soin surtout d'y établir de grands magasins remplis de provisions et de vivres pour plus de vingt ans. Aussi le blocus continua-t-il sans succès pendant deux années entières. Ce fut alors que Cyrus s'avisa d'un stratagème par le moyen duquel il se rendit maître de la place sans beaucoup de peines.

Apprenant qu'on devait célébrer à Babylone une grande fête annuelle, et que les habitants avaient coutume, dans cette solennité, de passer la nuit entière à boire et dans tous les excès de la débauche, il profita de ce moment d'ivresse pour surprendre la ville en y faisant entrer de nuit ses troupes par le lit du fleuve, qu'il avait rendu guéable au moyen de tranchées ouvertes des deux côtés de la rivière, au-dessus de la ville, et de saignées qui détournèrent le cours des eaux de l'Euphrate.

Ayant trouvé les portes qui conduisaient au fleuve ouvertes, par suite du désordre où la ville était plongée, les soldats de Cyrus surprirent les gardes et les égorgèrent. Ils se jetèrent aussitôt dans le palais du roi, où se faisait un grand festin; Balthazar, lui-même, ayant mis l'épée à la main pour se défendre,

et venant à eux à la tête d'une partie de ses convives, ils le tuèrent, combattant généreusement pour sa vie, et massacrèrent aussi tous ceux qui l'accompagnaient.

Cyrus, s'étant ainsi rendu maître de Babylone, fit publier un édit portant que tous ceux qui mettraient bas les armes auraient la vie sauve, et que ceux qui s'y refuseraient seraient tous passés au fil de l'épée. Les Babyloniens, d'un commun accord, se soumirent tous au vainqueur, qui, sans autre opposition, s'empara de cette célèbre ville, et termina, par ce grand exploit, toutes ses conquêtes, après une guerre de vingt et un ans : car il s'était passé ce temps depuis que le conquérant était sorti de Perse à la tête de trente mille hommes jusqu'à la prise de Babylone. Cyrus passa tout ce temps marchant de conquêtes en conquêtes, jusqu'à ce qu'il eût subjugué tout l'Orient jusqu'au fleuve Indus, et qu'il eût fondé le plus grand empire qu'il y eût eu jusqu'alors dans l'Asie.

Il est à remarquer que deux grands historiens grecs, Hérodote et Xénophon, racontant dans les plus grands détails le siége mémorable de Babylone, et sa prise dans cette célèbre nuit de réjouissances et de débauche, s'accordent en tout point, l'un et l'autre, avec le récit de Daniel, qui nous dit que le roi Balthazar, petit-fils de Nabuchodonosor, fit un grand festin à mille des plus grands de sa cour, et à ses femmes et concubines; que tous burent dans les vases d'or et d'argent enlevés du temple de Jérusalem, et qu'ils chantaient des hymnes en l'honneur de leurs dieux d'or, d'argent, de bois, de fer et d'airain. Lors de ce festin, il y avait déjà plus de deux ans que Babylone était bloquée, et ce fut peut-être par un mouvement de vanité ridicule que Balthazar voulut faire cette dépense extraordinaire, dans une telle conjoncture, pour témoigner aussi aux assiégeants son assurance. Mais l'opinion la plus probable est qu'il fit ce festin pour célébrer le jour de sa naissance, ou de la fête de son dieu Bel.

Avant d'être interrompu par l'irruption soudaine des soldats de Cyrus, ce festin si splendide et si joyeux avait été troublé d'une étrange manière par l'apparition de cette main mystérieuse qui traçait sur les parois de la salle du banquet en trois mots formidables, mais inintelligibles aux convives : la chute de l'empire de Babylone, son envahissement par les Mèdes et les Perses, et le meurtre de son roi. A la vue de cette main, le roi pâlit; son esprit fut saisi de trouble et de frayeur; il manda ses devins, dont aucun ne put expliquer cette terrible vision ni lire et comprendre cette écriture. Ce fut la reine Nitocris qui indiqua Daniel comme le plus habile des mages de la Chaldée, qui, sous Nabuchodonosor, avait donné des preuves de sa science dans cet art. Daniel, ayant été mandé, lut au roi l'écriture et lui en donna l'interprétation.

Ce fut immédiatement après la déclaration de la sentence prononcée contre Balthazar, que son palais fut pris et lui-même massacré; car Daniel dit que Balthazar, roi des Chaldéens, fut tué cette même nuit, et que Darius le Mède lui succéda, étant alors âgé de soixante-deux ans.

Darius, ou Cyaxare, oncle de Cyrus, est seul nommé, à cause qu'il était plus âgé que son neveu, et que l'empire des Mèdes, qu'il possédait, était plus considérable que le royaume des Perses, qui alors ne s'étendait qu'à une seule province de cette vaste région, qui a été depuis appelée ainsi. La nation des Perses ne comptait, à cette époque, pas plus de cent vingt mille hommes; mais, dans la suite, cette même nation ayant acquis l'empire de l'Orient par la valeur de Cyrus, le nom de Perse comprit ce vaste espace de pays qui s'étend du levant au couchant, depuis le fleuve Indus jusqu'au Tigre, et du septentrion au midi, depuis la mer Caspienne jusqu'à l'Océan.

Avec la prise de Babylone finit l'empire des Chaldéens ou Babyloniens, après avoir duré, depuis le commencement du règne de Nabonassar, son fondateur, deux cent dix-neuf ans. Ainsi furent anéantis l'orgueil et la puissance de cette ville superbe, cinquante ans après qu'elle eut détruit Jérusalem.

Ce qu'il y a de remarquable, par rapport au siége et à la prise de cette ville, c'est qu'on lit dans les prophéties d'Isaïe, de Jé-

rémie et de Daniel « qu'elle sera bloquée et » assiégée par les Mèdes, les Élamites et les » Arméniens; que le fleuve sera réduit à sec, » et que la ville sera prise dans un temps de » réjouissances, et pendant que ses princi» paux, ses sages et ses hommes forts seront » ivres, et qu'ainsi ils dormiront d'un som» meil éternel. »

Balthazar étant mort, Darius le Mède eut son royaume. En effet, Cyrus, tant que son oncle vécut, partagea avec lui l'empire, quoique tout entier conquis par sa valeur. Mais, comme le commandement de l'armée et l'administration des affaires du gouvernement étaient entre ses mains, il était déjà regardé, en l'an 538 avant l'ère chrétienne, comme le souverain de l'empire qu'il avait formé. De là vient que, dans Ptolomée, il n'est fait aucune mention de Darius; mais, immédiatement après la mort de Balthazar, qui y est nommé Nabonadius, Cyrus est placé comme son successeur, ainsi qu'il l'était véritablement; son oncle n'ayant eu que l'ombre de la souveraineté, si ce n'est dans la Médie, qui était son propre domaine.

Cyaxare donna, à cette époque, sa fille unique en mariage à Cyrus; elle eut en dot le royaume de la Médie, pour en jouir après la mort de son père. Cette affaire terminée, le beau-père et le gendre s'occupèrent de la division de toute la monarchie en cent vingt provinces, et en donnèrent le gouvernement à cent vingt satrapes, choisis parmi ceux qui avaient le plus aidé Cyrus dans ses conquêtes. Ils établirent au-dessus de ces intendants trois principaux ministres, qui devaient avoir la surintendance et l'administration supérieure des affaires de tout l'empire. Daniel fut établi le premier des trois. Cette préférence lui était due, tant à cause de sa haute sagesse, renommée dans tout l'Orient, que par sa longue expérience dans les affaires, dont il avait donné tant de preuves, à commencer de la seconde année du règne de Nabuchodonosor jusqu'à Balthazar, en qualité de premier ministre du roi de Babylone. Aussi Cyrus ne fut pas plus tôt maître de cette ville, qu'il jeta les yeux sur Daniel, comme la personne qui était le plus propre à lui donner les avis nécessaires pour régler son gouvernement, et il ne manqua jamais de le consulter dans toutes ses entreprises.

Dès que Cyrus fut de retour à Babylone, après un voyage qu'il fit en Perse, il commanda de rassembler toutes ses troupes, pour la défense des diverses parties de son empire dont les peuples se soulevaient. Par une revue générale qu'il en fit, il trouva que ses forces montaient à cent vingt mille chevaux, deux mille chariots armés de faux, et à six cent mille hommes de pied. Après avoir établi des garnisons dans plusieurs places fortes de l'empire, il marcha, avec le reste de ses troupes, dans la Syrie, dont il subjugua les pays révoltés jusqu'à la Mer-Rouge, et aux confins de l'Éthiopie.

Pendant que Cyrus était occupé à cette expédition, Cyaxare faisait sa résidence à Babylone. Ce fut dans cet intervalle de temps qu'arriva cet événement remarquable cité par quelques historiens, et par Daniel lui-même; ils assurent que les grands de la cour et les courtisans de Darius conçurent une si forte jalousie des honneurs et dignités conférés à Daniel, devenu, pour ainsi dire, la seconde personne de l'empire, qu'ils lui tendirent un piége qu'il ne put éviter, et qui le fit jeter dans la fosse aux lions, d'où il fut sauvé miraculeusement.

Ce fut aussi sous le règne de ce même Darius que furent frappées les fameuses pièces d'or appelées *dariques*, lesquelles, par leur beauté et leur finesse, ont été préférées, pendant plusieurs siècles, à toutes les autres monnaies de l'Orient. Il est fort vraisemblable que, pendant les deux années qu'il resta à Babylone, sans Cyrus, Darius fit fabriquer ces pièces, et qu'il y employa la grande quantité de matières d'or qu'il trouva dans le trésor de Babylone. Cette monnaie se répandit dans tout l'Orient, et jusque dans la Grèce, où elle était fort estimée, étant d'or pur et sans alliage. Il est fait mention de ces pièces dans les livres de l'Écriture, qui furent écrits après la captivité, sous le nom d'*adar-konim*, monnaie rendue dans la Vulgate par des *sols d'or*, et, dans le *Talmud*, sous celui de *Darkonoth*, qui viennent, l'un et l'autre, du grec Δαρεικοὶ, c'est-

à-dire *Dariques*. Il est à remarquer que toutes les pièces d'or du même poids et de la même valeur que les premières, qui furent frappées sous le règne des rois suivants, tant Perses que Macédoniens, furent aussi appelées *dariques*, du nom de *Darius*, qui les fit frapper le premier.

Cyaxare, ou Darius, étant venu à mourir au bout de deux ans, Cyrus lui succéda au royaume des Mèdes, comme il avait succédé, quelque temps auparavant, à Cambyse, son père, dans celui des Perses. Ces deux États réunis formèrent, avec les pays qu'il avait conquis, l'empire des Perses, dont il fut le fondateur et le premier souverain. Mais ce qui est à remarquer pour la suite de cette grande époque du monde, c'est que ce célèbre conquérant, dès la première année où il régna seul, l'an 536 avant l'ère chrétienne, donna l'ordre de publier, dans tous ses États, son édit pour le rétablissement du temple de Jérusalem, et la liberté accordée aux Juifs de retourner dans leur patrie.

On ne peut douter que cet édit, rendu en faveur des Juifs, ne l'ait été par les soins et à la sollicitation de Daniel, quand on le voit obtenir de Cyrus, devenu maître de Babylone, les mêmes honneurs et la même considération dont il avait joui sous les rois ses prédécesseurs; et, d'après la haute estime dont l'honorait Cyrus, il n'est pas étonnant que ce prince se soit empressé de faire droit à sa demande.

On dit que, pour l'y déterminer plus promptement, Daniel montra à ce prince les prophéties d'Isaïe, où, cent cinquante ans avant sa naissance, il y était désigné par son nom comme un prince destiné à devenir un grand conquérant, et à être le libérateur du peuple juif et le restaurateur du temple de Jérusalem,

L'historien Josèphe assure que Cyrus vit et lut ces prophéties : il en est ainsi fait mention dans l'édit pour le rétablissement du temple, rapporté par Esdras en ces termes : « Voici ce que dit Cyrus, roi de Perse : Le » Seigneur Dieu du ciel m'a donné tous les » royaumes de la terre, et m'a commandé de » lui bâtir un temple dans la ville de Jéru- » salem, qui est en Judée. Qui d'entre vous » est de son peuple ? Qu'il aille en Jérusa- » lem, et qu'il rebâtisse la maison du Sei- » gneur Dieu d'Israël. »

Les interprètes ne croient pas que Cyrus ait vraiment eu une révélation divine pour rendre la liberté aux Juifs. En effet, il était porté à ce grand acte de justice par son propre intérêt; car, dans sa dernière expédition de Syrie et de la Palestine, ayant vu de ses propres yeux un pays aussi étendu et aussi fertile que la Judée, entièrement abandonné, sans habitants et sans culture, il n'avait pu, sans doute, s'empêcher de songer à le repeupler et à le faire cultiver de nouveau. Or, qui était plus propre à repeupler la Judée que ceux qui l'avaient habitée autrefois ? D'ailleurs les Juifs, disséminés dans ses États, ne furent jamais bien affectionnés aux Perses. Il était donc, nous le répétons, de l'intérêt, comme de la politique de ce conquérant, de les renvoyer dans leur pays.

Cyrus, ayant donc donné son édit, la première année de son règne à Babylone, car il y avait déjà vingt-huit ans qu'il régnait en Perse, exhorta en outre ses sujets à aider les Juifs chacun selon son pouvoir, voulant même, dans la suite, qu'on prît sur ses propres revenus les sommes nécessaires pour le rétablissement du temple. Il ordonna encore que tous les vases d'or et d'argent enlevés du temple de Jérusalem fussent restitués aux Juifs; et Mithridate, son trésorier, d'après ses ordres, les donna par compte, au nombre de cinq mille quatre cents, à leur chef, nommé *Sassabasar*, ou *Zorobabel*.

Le reste des richesses enlevées dans le temps fut rapporté par Esdras, sous le règne d'Artaxercès-Longue-Main, plusieurs années après.

Conformément à l'édit de Cyrus, les Juifs se rassemblèrent des diverses parties du royaume de Babylone jusqu'au nombre de quarante-deux mille trois cent soixante, sans compter leurs serviteurs, qui montaient à sept mille trois cent trente-sept. Leurs principaux chefs étaient Zorobabel, fils du prince Salathiel, et Johosçua, ou Josué, fils du souverain pontife Josedek ou Jossadak. Zorobabel, dont le nom babylonien était *Sassabasar*, fut établi, par Cyrus, gou-



AUTEL D'OR DES PARFUMS

Cet autel était comme l'arche d'alliance construite en bois de Sittim, et entièrement recouvert d'or.

verneur du pays. Johosçua était souverain pontife, comme descendant en ligne directe de la famille pontificale. Les autres chefs furent Néhémias, Saraïa, Rehelaïa, Mardochaï, Behan, Mesphar, Beguaï, Rehum et Bahana, qui passent, chez les écrivains juifs, pour les chefs de la grande Synagogue, ainsi qu'ils appellent l'assemblée des anciens, qui, selon eux, tinrent leurs séances à Jérusalem depuis le retour de la captivité, et y rétablirent l'ancienne administration des affaires, tant civiles que religieuses.

Non-seulement ceux de Juda et de Benjamin, mais encore plusieurs des autres tribus, profitèrent de l'édit de Cyrus pour retourner dans leur patrie : car quelques-uns de ceux qui avaient été transportés auparavant par Salmanazar et Assar-Addon, avaient conservé leur culte, et n'avaient point participé à celui des idoles, chez les nations étrangères parmi lesquelles ils avaient été dispersés; mais ils s'étaient joints avec ceux de Juda et de Benjamin, qui, en différents temps, avaient été transportés dans ces pays-là. Il en était même resté plusieurs dans la Judée, après les diverses captivités d'Assyrie.

Un grand nombre de Juifs de ces tribus d'Israël profita donc de l'édit de Cyrus. En effet, ce décret, aussi bien que celui d'Artaxercès, que nous rapporterons par la suite, concernait généralement toute la nation d'Israël. Celui d'Artaxercès est nommément rendu *en faveur du peuple d'Israël,* et celui de Cyrus, *pour tout le peuple du dieu d'Israël;* ce qui doit être entendu des tribus d'Israël aussi bien que de celle de Juda : car le temple avait été bâti au nom et à l'usage des douze tribus. Aussi, lorsqu'Esdras retourna sous le règne d'Artaxercès-Longue-Main, il envoya copie de l'édit de ce prince dans toute la Médie, où les dix tribus étaient dispersées, aussi bien que dans la Chaldée et dans l'Assyrie, qui était le lieu de la captivité des Juifs; ce qui fait voir que tout le peuple d'Israël était compris dans cet édit.

Des vingt-quatre classes de sacrificateurs qui avaient été transportées à Babylone, il n'en retourna que quatre en Judée, qui, toutes ensemble, formaient le nombre de quatre mille deux cent quatre-vingt-neuf personnes. Les Juifs ont coutume de dire que ce ne fut que le *son*, c'est-à-dire la plus basse partie du peuple, qui revint de la captivité, et que la *fine fleur* resta à Babylone. Il est certain que, malgré les divers édits des rois de Perse en faveur des Juifs, il y en eut un grand nombre qui refusèrent d'en profiter, et qui restèrent dans la Chaldée, dans l'Assyrie, et autres provinces orientales, où ils avaient été transportés. Il est même très-vraisemblable que ce furent les plus considérables familles et les plus riches qui prirent ce parti, car on comprend aisément qu'ayant acquis des terres et des maisons, ils n'étaient guère disposés à quitter de bons établissements pour aller défricher et cultiver avec peine un pays qui avait été abandonné pendant un si grand nombre d'années.

C'est ce qui explique que, pendant tout le temps que subsista le second temple, et même long-temps après, les Juifs s'accrurent si fort dans la Chaldée, dans la Syrie et dans la Perse, qu'ils étaient en beaucoup plus grand nombre que les Juifs de la Palestine, dans le temps même que la Judée était le plus peuplée.

Ceux qui retournèrent les premiers en Judée, l'an 535 avant l'ère vulgaire, y arrivèrent au mois de *Nisan,* qui était le premier mois de l'année judaïque, et qui répond à mars et avril. L'année d'après, ils se dispersèrent, selon les tribus et les familles de leurs pères, dans l'étendue du pays, et se mirent aussitôt à rebâtir des maisons, et à cultiver leurs terres, restées désertes et sans culture pendant cinquante-deux années.

Au septième mois, nommé *Tisri,* de la même année, il est dit que les enfants d'Israël s'assemblèrent, et commencèrent à construire un autel pour offrir des holocaustes au Seigneur, au même endroit où il était placé avant la destruction du temple; ils célébrèrent, le même jour, la fête des Trompettes, appelée ainsi parce qu'on l'annonçait de toutes parts au son des trompettes, avec plus d'éclat que les autres. L'Écriture ne nous apprend point la raison de l'établissement de cette fête. On croit cependant que c'était en mémoire du tonnerre qu'on avait

entendu sur le mont Sinaï, au temps de Moïse.

Au surplus, il paraît que l'autel des holocaustes fut alors construit dans une place vide, et que tout le cérémonial de la fête, le sacrifice des victimes, ainsi que les hymnes chantés en actions de grâces et les réjouissances analogues, eurent lieu en plein air, car on n'avait point encore jeté les fondements du temple. Cet édifice dut être en tout bien inférieur au premier. En effet, on lit dans Esdras que, lorsqu'on s'occupait d'en établir les fondations, le deuxième mois de la seconde année, plusieurs des prêtres et des lévites, des chefs de famille et des vieillards qui avaient vu l'ancien temple, considérant les fondements de celui-ci, jetaient de grands cris mêlés de larmes, et que l'on ne pouvait discerner les cris de joie d'avec les plaintes de ceux qui pleuraient : ce qui donne à penser que ces vieillards voyaient avec douleur que les fondements ne promettaient pas un bâtiment aussi solide et aussi magnifique que l'avait été le temple bâti par Salomon. Aussi, le prophète Aggée lui-même ne put s'empêcher de dire que le second temple n'était rien en comparaison du premier.

Néanmoins, le retour des Juifs et la permission qui leur avait été accordée de rebâtir leur temple excitèrent la jalousie des peuples voisins, également ennemis des tribus de Juda et d'Israël. Les Samaritains furent les premiers à les troubler dans leur travail. Ils se rendirent à Jérusalem, et, affectant un zèle hypocrite, ils témoignèrent aux Juifs un grand désir de servir Dieu avec eux dans le même temple, s'offrant même de les aider à le construire. Pour obtenir cette permission, ils alléguaient que, depuis le temps d'Assar-Haddon, roi d'Assyrie, ils avaient adoré et servi le même Dieu qu'eux ; mais Zorobabel, Johosçua et les anciens d'Israël leur répondirent que, n'étant pas de la race d'Israël, il ne leur convenait pas de se mêler de la construction d'un temple destiné au Dieu d'Israël, et, par ce motif, ils rejetèrent leur proposition.

Les Samaritains, irrités de ce refus, traversèrent le dessein des Israélites par toutes sortes d'artifices et même de violences. Mais ne pouvant faire révoquer l'édit de Cyrus, ils firent tant, à force d'intrigues et de présents auprès des officiers de qui l'entreprise dépendait, que l'exécution en demeura suspendue ; de sorte que, pendant plusieurs années, les constructions n'avancèrent que fort lentement. Les Juifs, sentant vivement cette injure, en conçurent pour les Samaritains cette haine irréconciliable qui ne s'est jamais éteinte, et a duré jusqu'aujourd'hui. De tous les peuples, il n'en est point pour lesquels ils aient eu tant d'horreur que pour les Samaritains ; et dans leur langage, encore aujourd'hui, appeler quelqu'un *Cuthéen* (1), c'est lui donner le plus odieux de tous les noms ; c'est aussi de ce nom qu'ils appellent les chrétiens, quand ils veulent marquer l'extrême aversion qu'ils ont pour eux.

La construction du temple éprouva bien des retards par les intrigues et les menées secrètes des Samaritains : ce qui causa une grande peine à Daniel sur la fin de ses jours ; il en porta le deuil, et jeûna trois semaines entières : il y a lieu de conjecturer qu'il mourut à peu près dans ce temps, la troisième année du règne de Cyrus, dans la quatre-vingt-onzième année de son âge.

Il est à remarquer que quelques Juifs, qui sont dans l'erreur, ne regardent pas Daniel comme prophète ; ils ne placent ses prophéties, ainsi que les lamentations de Jérémie, que parmi les Hagiographes ; on donne ce nom à certains livres de l'Écriture que les Juifs appellent *cethubins*, c'est-à-dire *écrits saints*. Ce mot a été pris de l'usage des synagogues qui divisent les livres de l'Écriture en trois parties : la loi, les prophètes et les Hagiographes.

La loi comprend les *Cinq Livres de Moïse*, ou le *Pentateuque ;* les Juifs sub-

(1) *Cuthæi*, de *Cutha*, pays d'Assyrie, dont les habitants furent transportés dans la Samarie par Salmanasar. On croit que *Cutha* est le même que *Scytha*, et que les *Cuthéens* venaient d'un pays nommé *Chus* dans l'Éthiopie, et qui n'est autre que l'ancien pays des Scythes, sur l'Araxe : car le nom de *Cuthæi*, d'où l'on a fait *Scythæ*, est le même que *Chus*.

divisent les prophètes en premiers et en postérieurs.

Les Hagiographes sont les *Psaumes*, les *Proverbes*, les *Paralipomènes*, le *Cantique des Cantiques*, l'*Ecclésiaste*, *Job*, *Esdras*, *Ruth* et *Esther*.

Quant à Josèphe, le plus ancien historien de la nation, il compte Daniel parmi les grands prophètes, et semble même l'estimer beaucoup plus, parce qu'au lieu de ne prédire que des malheurs et des désastres aux princes et aux peuples, comme faisaient ceux-ci, Daniel leur prédisait, au contraire, des choses avantageuses et des événements satisfaisants, de maniere à s'attirer l'affection générale.

La sagesse de Daniel ne s'étendait pas seulement aux choses divines et aux affaires politiques, mais encore aux sciences et aux arts, particulièrement à l'architecture. Josèphe parle d'un fameux édifice qui subsistait encore de son temps, dont il donna le plan, et qu'il fit bâtir à Suze : c'était dans ce palais qu'était la sépulture ordinaire des rois de Perse et des Parthes ; en considération de son fondateur, la garde de ce monument était encore, du temps de Josèphe, confiée à un homme de la nation juive.

Les Juifs perdirent, par la mort de Daniel, le plus puissant de leurs protecteurs à la cour des rois de Perse ; cet événement, si funeste pour eux, donna occasion à leurs ennemis de suivre avec plus d'acharnement leurs mauvais desseins ; néanmoins, ils ne réussirent pas d'abord dans leurs projets hostiles. Les Juifs ne laissèrent pas de continuer la construction du Temple, aidés et soutenus par les Tyriens et les Sidoniens, qui leur fournirent, non-seulement des ouvriers habiles et expérimentés, mais encore des bois de cèdres de la forêt du Liban, qui, transportés par mer jusqu'à Joppé, étaient ensuite voiturés sans obstacles jusqu'à Jérusalem.

Mais les Juifs éprouvèrent bientôt une plus grande calamité : la perte déplorable de leur généreux protecteur.... La septième année de leur retour en Judée, 530 ans avant l'ère vulgaire, mourut le grand Cyrus, dans la soixante-dixième année de son âge, après avoir régné seul, pendant sept années seulement, sur le plus grand empire qui ait été dans le monde.

Les historiens sont loin d'être d'accord sur le genre de sa mort. Hérodote, Diodore de Sicile, et Justin, rapportent qu'ayant fait une irruption dans la Scythie, il y fut battu complètement et tué sur le champ de bataille, après avoir vu son armée de deux cent mille hommes taillée en pièces. Hérodote ajoute que Thomiris, reine des Scythes, dont Cyrus avait tué le fils de sa propre main, animée par la fureur de la vengeance, attira Cyrus dans une embuscade, et que, maîtresse de son ennemi, elle lui fit trancher la tête, la plongea dans un bassin rempli de sang, en lui adressant ces mots : « Barbare ! rassasie-» toi, après ta mort, du sang dont tu as été » si altéré pendant ta vie.... »

Xénophon, presque toujours opposé aux récits d'Hérodote, fait mourir Cyrus dans son lit aussi heureusement qu'il avait vécu dans son pays, et au milieu de ses amis ; en quoi cet historien nous semble plus croyable que les autres. Il n'est nullement vraisemblable qu'un prince de la sagesse de Cyrus, et aussi avancé en âge qu'il l'était, se fût engagé dans une entreprise aussi folle que cette expédition contre les Scythes. On ne peut même concevoir qu'après un tel désastre son empire, nouvellement formé, eût pu se maintenir, surtout entre les mains de son successeur, d'un prince aussi extravagant que Cambyse.

D'ailleurs, tous les auteurs conviennent que Cyrus fut enseveli à Pasargade, dans la Perse, où il mourut, selon Xénophon, et où l'on voyait encore son tombeau au temps d'Alexandre : or, s'il eût été tué dans la Scythie, et que l'on eût traité son corps d'une manière aussi indigne que le dit Hérodote, comment eût-on pu retirer sa tête et son corps des mains de ces Barbares, et le transporter de là pour l'aller inhumer à Pasargade ?

Cambyse, qui succéda à Cyrus, son père, ne régna que sept ans et cinq mois. Dès qu'il fut sur le trône, les ennemis des Juifs se flattèrent de l'animer facilement contre eux. Ainsi, prenant une autre marche pour venir à bout de leurs desseins, loin de s'op-

poser à la construction du temple par des pratiques secrètes auprès des ministres du roi et des officiers subalternes, ainsi qu'ils avaient fait jusque là, ils résolurent de s'adresser directement au roi, et de lui faire parvenir les plus odieuses accusations sur le compte des Juifs, les montrant toujours prêts à se révolter contre son autorité. Mais Cambyse, n'osant pas révoquer ouvertement l'édit de son père, par respect pour sa mémoire, trouva cependant les moyens d'en rendre inutile le but, en grande partie. Il se livra d'abord à diverses persécutions envers les Juifs; ensuite il négligea, sous plusieurs prétextes, d'exécuter les promesses de Cyrus : ce qui porta le découragement parmi les ouvriers; de sorte que les travaux de construction furent en quelque façon suspendus, ou n'avancèrent que très-lentement pendant ce règne. Dès sa première année, Cambyse résolut de faire la guerre aux Egyptiens pour quelque injure qu'il avait reçue de leur roi, Amasis, et ayant tout préparé pour cette expédition, il fondit sur l'Egypte trois ans après, l'an 526 avant l'ère vulgaire. Arrivé sur les frontières de ce royaume, il apprit qu'Amasis était mort, et que Psamménite, son fils, qui lui avait succédé, avait déjà rassemblé toutes les forces de son royaume pour lui en défendre l'accès.

Cambyse alors ne pouvait s'en ouvrir l'entrée qu'en se rendant maître de Peluse, qui était la clef de l'Egypte de ce côté. Mais cette place était extrêmement fortifiée, et, pour s'en faciliter la prise, il s'avisa d'un stratagême assez singulier. Ayant su que la garnison était toute composée de soldats égyptiens, dans le dernier assaut qu'il donna il fit mettre au premier rang de ses troupes un grand nombre de chats, de chiens, de brebis et autres animaux, que les Egyptiens révéraient comme sacrés : de sorte que les assiégés, n'osant lancer aucun trait sur leurs dieux, Cambyse se rendit maître de la ville sans opposition.

Bientôt vainqueur des troupes envoyées contre lui par Psamménite, et qui furent taillées en pièces dans une bataille décisive, il envoya un hérault à Memphis, pour sommer cette ville de se rendre; mais le peuple en fureur mit le hérault en pièces. Cambyse, s'étant rendu maître de Memphis, tira une pleine vengeance de cet attentat, en faisant mettre à mort une grande quantité d'Egyptiens de la haute noblesse, au nombre desquels fut le fils aîné de Psamménite, qui, lui-même, fut empoisonné avec du sang de taureau. Quelque temps après, Cambyse tourna ses armes contre les Ammoniens, et envoya cinquante mille hommes pour ravager leur pays, et détruire le fameux temple de Jupiter-Ammon. Mais la faim, la soif, de concert avec les vents brûlants du midi, anéantirent bientôt cette armée, qui fut ensevelie dans les sables du désert.

Cambyse ne fut pas plus heureux dans son expédition contre les Ethiopiens. Une cruelle famine, qui réduisit ses soldats à se manger les uns les autres, le contraignit de retourner sur ses pas. Il vint à Thèbes, dans la Haute-Egypte, où il pilla et brûla tous les temples, et, de là, se rendit à Memphis. Ayant trouvé, à son arrivée, toute la ville en fête et en réjouissance, parce que, disait-on, leur dieu Apis leur était apparu, Cambyse en fut transporté de fureur; s'imaginant que les Egyptiens se réjouissaient du mauvais succès de ses entreprises, il fit égorger les chefs de la ville, et, quant aux prêtres du dieu, après les avoir fait fustiger, il les fit massacrer, ainsi que tous les Egyptiens que l'on rencontra célébrant cette fête. Il ordonna ensuite qu'on lui amenât ce fameux bœuf Apis, si révéré, sous prétexte de faire connaissance avec lui; dès qu'on le lui eût amené, dans un nouvel accès de fureur, il tira son poignard et le lui enfonça dans la cuisse.

Si l'on en croit les Egyptiens, Cambyse, après avoir commis cet attentat, la plus énorme impiété selon eux, devint frénétique; sa conduite jusqu'alors prouve assez qu'il pouvait l'être en effet, et la suite de son règne en fournit de nouvelles preuves; car, atteint d'un terrible accès de jalousie contre son frère Smerdis, il le fit tuer par Prexaspe, le premier de ses favoris. Dans un pareil accès de frénésie, il donna un si grand coup de pied à sa sœur Méroé, devenue sa

femme, et qui était enceinte alors, qu'elle en mourut.

Ayant appris que, pendant son absence, un mage s'était fait proclamer roi, il se hâta de quitter l'Egypte et de donner l'ordre à ses troupes de se mettre en marche pour aller exterminer l'usurpateur. Mais, lorsque lui-même montait à cheval pour cette expédition, son épée, étant sortie du fourreau, lui fit une blessure à la cuisse dont il mourut quelque temps après. Les Egyptiens, remarquant qu'il avait été blessé au même endroit où il avait frappé leur dieu Apis, regardèrent cet accident comme un jugement du ciel, qui lui infligeait la punition de son crime. Cambyse, étant en Egypte, s'était avisé de consulter l'oracle de Bure, fameux dans le pays. Il en eut pour réponse qu'il rendrait le dernier soupir dans la ville d'Ecbatane. Croyant que c'était celle de la Médie, il résolut de n'y jamais aller. Mais le danger qu'il croyait éviter dans la Médie lui arriva dans la Syrie; car la petite ville où sa blessure l'obligea de s'arrêter, et où il mourut, s'appelait effectivement Ecbatane.

A la mort de Cambyse, un mage, qui s'était déjà fait reconnaître pour le frère du roi, et proclamer roi lui-même, usurpa décidément la couronne, et exerça l'autorité souveraine pendant les sept derniers mois de la huitième année du règne de Cambyse. Les précautions qu'il prenait de ne jamais se montrer, pendant le jour, en public, firent naître des soupçons, et Phédime, fille d'Otane, son épouse, voulant découvrir la vérité, examina sa tête dès qu'il fut endormi, et s'aperçut avec surprise qu'il était privé de ses deux oreilles. On reconnut alors qu'il n'était point le frère de Cambyse, mais bien un mage, auquel Cyrus avait fait couper les oreilles. Aussitôt Otane, un des plus grands seigneurs de Perse, Darius, Zopyre, et trois autres de la première noblesse du royaume, entrèrent dans le palais et massacrèrent l'usurpateur. Sa tête, ayant été exposée, le peuple reconnut l'imposture, et il en fut si transporté de fureur qu'il se jeta sur tous ceux qui étaient de la secte de Smerdis, et les égorgea sans pitié.

L'anniversaire du jour de cette exécution fut depuis une fête publique, solennisée longtemps chez les Perses; elle fut appelée *Magophonie*, ou le massacre des mages. Ce nom de mages, qu'ils eurent depuis cette époque, leur fut donné par dérision; car le mot *Mige-Gush* signifiait, dans la langue alors en usage, un homme qui a les oreilles coupées. La secte des mages tomba dans un si grand mépris, qu'elle eût bientôt péri, si, quelques années après, elle n'eût été rétablie par *Zoroastre*.

C'est ici le lieu de remarquer que l'idolâtrie alors était partagée en deux sectes: celle des *Sabéens* se disant descendus de *Sabius*, fils de *Seth*, qui adoraient des simulacres; et celle des *Mages*, qui adoraient le feu.

Les sept seigneurs qui avaient tué l'usurpateur Smerdis, voulant faire décider, pour ainsi dire par le sort, lequel des grands de la cour serait élu roi de Perse, convinrent de se rendre tous à cheval, dès le point du jour, aux portes de la ville, et que celui-là serait roi, dont le cheval hennirait le premier à l'aspect du soleil, qui était la grande divinité des Perses. Par une ruse de l'écuyer de Darius, l'un de ces sept seigneurs, le cheval de ce prince hennit le premier en sortant de la ville, sur quoi Darius fut salué roi. Il était fils d'Hystaspe, Perse de nation, de la famille royale d'Achæmenès, qui avait accompagné Cyrus dans toutes ses expéditions, et qui était alors gouverneur de la province de Perse. L'empire étant ainsi rétabli par la valeur et la sagesse des sept seigneurs, ils furent élevés, par le nouveau roi, aux plus hautes dignités.

L'an 520 avant l'ère vulgaire, la deuxième année du règne de Darius, les empêchements apportés par Cambyse, et depuis par l'usurpateur Smerdis, à l'exécution de l'édit de Cyrus, ne subsistant plus, les Juifs reprirent leurs travaux commencés pour la construction du temple. Mais, au commencement de l'année suivante, leurs ennemis jurés, les Samaritains, eurent encore recours à leurs précédentes intrigues pour y mettre obstacle. Les Juifs invoquaient toujours en leur faveur l'édit de Cyrus, dont ils

produisirent probablement des copies à Tatenaï, gouverneur des provinces de Syrie et de Palestine, l'une des vingt préfectures de l'empire, qui crut devoir en référer au roi, le priant d'ordonner qu'on consultât les archives de l'État, pour savoir si réellement Cyrus avait donné et signé cet édit.

Darius fit faire la recherche, et l'édit en original ayant été trouvé à Ecbatane, dans la Médie, le roi le confirma et ordonna qu'il fût exécuté dans toutes ses parties, et chargea Tatenaï et Sétharboznaï, gouverneur de Samarie, de tenir la main à son exécution, laquelle n'eut lieu cependant que vers le commencement de la quatrième année du règne de Darius. Ce délai s'explique par le temps qu'il fallut employer dans des voyages, tant à Suze qu'à Babylone et à Ecbatane, pour les recherches à faire dans le grand nombre de mémoires et d'édits que contenaient les archives d'un si grand empire, et pour l'envoi de courriers d'Ecbatane à Suze, et de cette ville, où Darius faisait sa résidence, jusqu'à Jérusalem, qui en est éloignée de plus de trois mois de chemin.

Dès que Tatenaï et Sétharboznaï eurent reçu le nouvel édit de Darius, confirmatif de celui de Cyrus, ils en donnèrent connaissance aux Juifs, qui, aussitôt, reprirent leurs travaux. Dès lors, la construction du temple avança avec tant de zèle et de succès, que, dans l'espace de trois ans, il fut entièrement achevé. On fut en tout vingt années à le construire. Comme l'édit de Darius avait été donné dans son palais de *Suzan* ou Suze, ainsi que les Grecs appellent cette ville, en mémoire de ces événements, la porte orientale du mur extérieur du temple reçut depuis le nom de porte de *Suzan*, avec la figure de cette ville représentée en sculpture, qui y demeura jusqu'à la dernière destruction du temple par les Romains.

Ce fut au commencement de la cinquième année du règne de Darius qu'arriva la révolte de Babylone. Cette ville, autrefois la maîtresse de l'Orient, ne pouvait supporter le joug des Perses, surtout depuis que le siége de l'empire avait été transféré à Suze, ce qui devait lui avoir fait perdre de sa grandeur et de son opulence. Les Babyloniens avaient cru ne pouvoir se relever de cet abaissement qu'en se révoltant contre les Perses; ainsi, profitant des révolutions qui eurent lieu dans cet empire lors de la mort de Cambyse et du massacre des mages, ils s'étaient mis à faire les plus grands préparatifs de guerre pendant quatre années; la cinquième, ils levèrent l'étendard de la rébellion, ce qui obligea Darius à les assiéger avec toutes ses forces.

Ce fut vers la fin de la sixième année de son règne, 516 ans avant l'ère vulgaire, qu'il se rendit maître de Babylone par le stratagême de Zopyre, l'un de ses généraux, qui, en se mutilant horriblement, donna à son roi la plus grande preuve de son attachement et de son dévouement pour lui.

Il se présenta aux portes de Babylone, le nez et les oreilles coupés, par ordre de Darius, disait-il; et les Babyloniens, ne doutant point que Zopyre ne saisît l'occasion de se venger de l'horrible traitement qu'il avait subi, s'empressèrent de lui confier la défense de leur ville, dont, la nuit même, il ouvrit les portes à Darius, après un siége de vingt mois.

Le fidèle Zopyre fut comblé de biens et d'honneurs pendant toute sa vie, par le monarque, qui disait souvent : « J'aimerais mieux avoir Zopyre non mutilé, » que vingt Babylones. » Il n'eut pas plus tôt cette ville en sa possession qu'il fit abattre ses murailles et enlever ses cent portes; quant aux habitants, il en fit empaler trois mille qui avaient pris part à la révolte, et pardonna à tout le reste. Ayant aperçu le tombeau que Nitocris, reine de Babylone, s'était fait élever au-dessus d'une des portes principales de la ville, il y lut cette inscription : « Si quelqu'un de » mes successeurs a besoin d'argent, qu'il » ouvre mon tombeau, et qu'il en puise autant qu'il voudra; mais qu'il n'y touche » point sans une *extrême nécessité*. » On lui dit que le tombeau était demeuré fermé jusqu'à ce jour; mais, lui, impatient de voir ce qu'il contenait de richesses et de s'en emparer, le fit ouvrir en sa présence : mais, au lieu des trésors qu'il se flattait d'en tirer, il n'y trouva qu'un cadavre, avec cette inscrip-

tion : « *Si tu n'étais insatiable d'argent,* » *et dévoré par une basse avarice, tu* » *n'aurais pas osé violer la sépulture* » *des morts.* »

La septième année du règne de Darius, selon le calcul babylonien, ou sixième seulement, suivant le calcul des Juifs, et le troisième jour du douzième mois appelé *Adar*, le temple de Jérusalem étant achevé, la dédicace en fut célébrée par les prêtres et les lévites et tout le peuple juif, avec une grande solennité. Les victimes offertes en sacrifice furent au nombre de douze pour tout Israël, composé de douze tribus; nouvelle preuve qu'avec celles de Juda et de Benjamin, de retour de la captivité, plusieurs des autres tribus revinrent avec elles d'Assyrie, de Babylone, et du pays des Mèdes, où elles avaient été transportées.

Depuis cette réunion, tous ceux d'Israël, de quelque tribu qu'ils fussent, commencèrent d'être appelés Juifs, et c'est sous ce nom qu'ils ont toujours été connus depuis.

Dans le mois qui suivit immédiatement la dédicace, qui était le mois de *Nisan,* le premier de l'année judaïque, la Pâque fut célébrée dans le temple, le 14 de ce mois, et solennisée par tous les enfants d'Israël réunis.

Mais les Samaritains, toujours animés d'une haine implacable contre les Juifs, regardaient comme un affront insupportable l'obligation qui leur était imposée de payer un tribut aux Juifs, obligation à laquelle ils avaient réussi à se soustraire sur la fin du règne de Cyrus, et pendant tout le temps de celui de Cambyse; ils avaient même employé tous les moyens pour les en priver entièrement. Mais Darius ayant renouvelé cette concession en faveur des Juifs, ses ordres avaient été exécutés si ponctuellement, que, depuis ce temps jusqu'à cette année, le tribut annuel avait été exactement payé.

Ceux de Samarie refusèrent de l'acquitter désormais, sous prétexte que le temple était achevé, quoique les bâtiments extérieurs ne fussent pas encore construits. Ils alléguaient, pour motif, que le tribut avait été accordé pour le rétablissement du temple, et que celui-ci étant réédifié, le paiement devait cesser. Sur leur refus, Zorobabel, Mardochée et Ananias, députés par les Juifs, se rendirent auprès du roi, et lui exposèrent le grand tort qui leur était fait par le défaut de paiement du tribut accordé par son édit. Le roi fit droit à leur plainte, et ordonna très-expressément à ses officiers de faire exécuter son édit, et de forcer les Samaritains d'acquitter le tribut.

Depuis ce temps, il n'est question d'aucune plainte à cet égard jusqu'au temps de Sanaballat.

Ce fut vers la treizième année de son règne que Darius entra dans les Indes, à la tête d'une puissante armée, et réduisit ce grand pays sous sa domination : il en fit la douzième préfecture de son empire, dit Hérodote. Il en recevait tous les ans un tribut de 360 talents d'or, suivant le nombre des jours de l'année persienne, ayant fixé la contribution des Indiens à un talent par jour : suivant le titre du talent euboïque, cette somme montait environ à vingt-six millions cent quatre-vingt mille livres.

Victorieux jusqu'alors, Darius n'éprouva plus que des échecs pendant les dernières années de son règne. Mécontent de la conduite de quelques-uns de ses généraux, il les rappela, et eut l'imprudence de charger le jeune Mardonius, son gendre, du commandement en chef des armées qu'il envoyait dans toutes les parties maritimes de l'Asie, avec ordre de faire une invasion dans la Grèce, et de tirer une vengeance éclatante des Athéniens et des Erétriens, pour la part qu'ils avaient prise dans l'incendie de Sardes.

Darius était tellement irrité, surtout contre les Athéniens, qu'il donna l'ordre à l'un de ses officiers de lui répéter tous les jours aux heures de ses repas :

« Seigneur, souvenez-vous des Athé- » niens. »

Mardonius, jeune ambitieux, plus courtisan que général, ne fut pas heureux dans son expédition; cependant, s'étant avancé à la tête de son armée de terre, par la Thrace, dans la Macédoine, tout le pays, effrayé, se soumit d'abord; mais sa flotte, après avoir pris Thase, ayant voulu doubler le promon-

toire du Mont-Athos, fut assaillie d'une si violente tempête, que plus de trois cents vaisseaux et plus de vingt mille hommes y périrent. L'armée de terre reçut dans le même temps un échec non moins considérable. Les Thraces tombèrent de nuit sur le camp des Perses, en firent un grand carnage, et blessèrent Mardonius lui-même. Ce général, par suite de tant de pertes, fut obligé de retourner en Asie, sans avoir acquis ni gloire ni profit dans cette malheureuse expédition.

Darius, furieux du mauvais succès de ses armes, et convaincu que tant de désastres provenaient du peu d'expérience du jeune Mardonius, lui substitua deux autres généraux pour pousser la guerre contre les Grecs avec plus de vigueur. Datis, Mède de nation, et Artapherne, furent chargés de poursuivre sa vengeance contre les Athéniens et les Lacédémoniens, non-seulement pour l'incendie de Sardes, mais encore pour l'attentat commis sur les hérauts qu'il avait envoyés à Athènes et à Lacédémone, dont l'un avait été jeté dans un puits et l'autre dans une fosse profonde.

Les deux généraux, étant arrivés sur les côtes d'Ionie, rassemblèrent une armée de trois cent mille hommes, et une flotte de six cents vaisseaux; et ayant fait embarquer toutes leurs troupes, ils se rendirent avec leur flotte à Samos. De là, ils firent voile vers Naxos, où ils brûlèrent la ville et tous les temples. S'étant ensuite rendus maîtres de toutes les autres îles de ces mers, ils firent route vers Érétrie, qu'ils prirent après un siége de sept jours; de là, ils passèrent dans l'Attique, où Hippias, ci-devant tyran d'Athènes, qui était leur conducteur, les engagea dans la plaine de Marathon, où ils furent attaqués par dix mille Athéniens et mille Platéens, ayant à leur tête Miltiade. Sous la conduite d'un tel chef, les Athéniens, quoique très-inférieurs en nombre aux Perses, tombèrent sur eux, en firent un grand carnage, et les obligèrent à regagner leurs vaisseaux et à reprendre le chemin de l'Asie, couverts de honte et de confusion, ayant perdu, dans cette bataille, deux cent mille hommes, dit Trogue Pompée; mais Hérodote dit qu'il n'y en eut que six mille quatre cents tués sur le champ de bataille, parmi lesquels se trouva Hippias.

Tant de mauvais succès, loin de décourager Darius et de le détourner de la guerre de Grèce, ne firent que l'animer davantage contre les Grecs, surtout depuis la défaite de Marathon.

Mais se voyant déjà avancé en âge, et une dispute s'étant élevée entre deux de ses fils, touchant la succession au trône, il résolut de terminer une affaire aussi importante, avant d'entreprendre cette nouvelle expédition contre la Grèce, jointe à une autre guerre que lui suscitait la révolte de l'Égypte. Car, selon l'ancien usage des Perses, il n'était point permis à leurs rois d'aller faire la guerre en personne, sans avoir nommé un successeur. Or, Darius avait trois fils de sa première femme, fille de Gobrias, tous trois nés avant qu'il fût nommé roi, et quatre autres d'Atosse, fille de Cyrus, nés depuis qu'il était sur le trône. Ariaménès, ou Artabasane, était l'aîné des premiers, et Xercès l'aîné des seconds. Artabasane prétendait qu'étant l'aîné de tous ses frères, la succession au trône lui était due préférablement au plus jeune. Xercès répliquait qu'il était fils de Darius par Atosse, fille de Cyrus, qui avait fondé l'empire des Perses : il ajoutait qu'à la vérité Artabasane était le fils aîné de Darius, alors homme privé, mais que lui, Xercès, était le fils aîné du roi. Cet argument, qui lui avait été suggéré par Démarate, ci-devant roi de Lacédémone, et qui vivait alors en exil à la cour de Perse, fit décider en sa faveur, et la succession au trône fut adjugée à Xercès.

Ce qu'il y eut de vraiment remarquable dans cette contestation de famille entre deux frères, et pour un objet aussi important que l'acquisition d'une couronne, ce fut la manière douce avec laquelle elle fut agitée pendant tout le temps qu'elle dura.

Quoique l'aîné eût perdu sa cause, il ne laissa pas d'acquiescer de bonne grâce au jugement, et de s'attacher aux intérêts de son frère avec tant d'ardeur qu'il perdit la vie à son service, ayant été tué en combattant pour lui, dans la guerre de la Grèce.

La succession ayant été ainsi réglée, et

tout étant prêt pour l'expédition en Egypte et la guerre contre les Grecs, Darius tomba malade, et mourut après avoir régné pendant trente-six ans; et Xercès, en vertu du réglement arrêté, monta sur le trône, l'an 486 avant l'ère vulgaire. Darius fut un prince sage et équitable, que l'on regarde, à juste titre, digne du nom de protecteur du peuple juif, et de premier restaurateur du temple de Jérusalem; et quoiqu'il n'ait pas été heureux dans ses expéditions contre les Scythes et contre les Grecs, ses entreprises furent partout ailleurs accompagnées d'un grand succès. Non-seulement il rétablit et affermit entièrement l'empire de Cyrus si ébranlé par Cambyse et par le mage Smerdis, mais il y ajouta plusieurs grandes provinces, et, entre autres, les Indes, la Thrace, la Macédoine et les îles de la mer d'Ionie.

Une tradition juive porte que, dans la dernière année du règne de Darius, les derniers prophètes Aggée, Zacharie et Malachie, moururent, et avec eux cessa, à ce qu'il paraît, l'esprit de prophétie parmi les enfants d'Israël.

Ce fut aussi sous le règne de ce prince que parut le fameux prophète des mages que les Perses appellent *Zerdusth* ou *Zaratush*, et les Grecs *Zoroastre*. Il vint à Suze sur la fin du règne de Darius, dont il fit, dit-on, un prosélyte de sa religion. Les sectateurs de Zoroastre subsistent encore en Asie, et principalement dans la Perse et dans l'Inde. Ils lui attribuent un livre qui renferme toute sa doctrine. Cet ouvrage a été traduit par l'infatigable et savant Anquetil, sous le titre de *Zend-Avesta:* ce livre est divisé en cent articles ou préceptes de religion et de morale, les uns assez raisonnables, et les autres très-ridicules, mêlés de dogmes plus absurdes encore. Le nom de *Gaures* ou *Guèbres*, que portent ses sectateurs, est odieux en Perse: il signifie, en arabe, *infidèle :* ils ont à Ispahan un faubourg appelé *Gaurabad*, ou ville des Guèbres, et ils sont employés aux travaux les plus vils. Les historiens s'accordent à dire que Zoroastre était juif de nation et né dans la Palestine; ce qui pourrait confirmer cette opinion, c'est qu'il était très-versé dans la connaissance de l'Écriture-Sainte et des livres de l'ancien Testament.

Zoroastre composa, dit-on, son ouvrage dans une caverne où il s'était retiré. Il le présenta à Darius, relié en douze volumes, dont chacun contenait cent peaux préparées en espèce de vélin. Ce livre est appelé *Zend-Avesta*, et, par contraction, *Zend*, ou comme le peuple prononce, *Zundavestow* et *Zund*. Ce mot signifie l'*allume-feu*. Pour mieux entendre la pensée de Zoroastre, il faut remarquer que, dans les pays orientaux, on tire du feu en frottant deux morceaux de roseau l'un contre l'autre jusqu'à ce que l'un prenne feu, et c'est l'effet que son livre devait faire sur les cœurs, en les échauffant au point d'y allumer le feu de l'amour divin.

Au surplus, on trouve dans le *Zend-Avesta* plusieurs emprunts faits à l'ancien Testament. Zoroastre fait d'Adam et d'Eve les chefs du genre humain; il raconte l'histoire de la création et du déluge à peu près comme Moïse, avec la différence qu'au lieu de la création en six jours, il la fait en six temps qui donnent trois cent soixante-cinq jours, ou un an entier. Il y parle aussi d'Abraham, de Joseph, de Moïse et de Salomon, comme l'Écriture: il appelle sa religion la religion d'Abraham, pour lequel il a une vénération particulière. Les Grecs ont eu le nom de Zoroastre en grande estime: ils ont parlé de lui comme du grand-maître dans les connaissances divines et humaines. Platon, Aristote, Plutarque et Porphyre, louent sa science.

Xercès, étant monté sur le trône l'an 486 avant l'ère vulgaire, employa la première année de son règne à continuer les préparatifs de guerre commencés par son père pour la réduction de l'Egypte; ensuite, il confirma aux Juifs de Jérusalem tous les priviléges accordés par Darius, et particulièrement celui qui leur assignait le tribut de Samarie pour se fournir de victimes pour les sacrifices.

La seconde année de son règne, il subjugua les Égyptiens, et établit son frère Achœménès gouverneur de cette province.

Le fameux historien Hérodote naquit cette même année à Halicarnasse en Carie.

Josuah, ou Josué, souverain pontife des Juifs, mourut l'année d'après, la cinquante-troisième de son pontificat, et eut pour successeur dans cette dignité son fils Joïakim.

Xercès, encouragé par ses premiers succès contre les Égyptiens, marcha contre les Grecs à la tête d'une armée de huit cent mille hommes et une flotte de douze cents voiles. Il jeta un pont sur l'Hellespont, et fit percer l'isthme du mont Athos; mais étant arrivé au détroit des Thermopyles, Léonidas, roi de Lacédémone, avec trois cents hommes d'élite, lui en disputa long-temps le passage, et y périt avec ses trois cents Spartiates, après avoir taillé en pièces vingt mille hommes de l'armée de Xercès.

Les historiens prétendent que toutes les forces de terre et de mer de Xercès, lorsqu'il arriva à ce fameux détroit, se montaient à deux millions six cent quarante-un mille six cent dix hommes, sans compter les valets, les eunuques, les vivandiers, qui n'étaient guère moins, de sorte que le nombre total des gens de toute sorte qui suivirent Xercès dans cette expédition était, pour le moins, de cinq millions. C'est le calcul que nous en donne Hérodote, en quoi Plutarque et Isocrate sont d'accord avec lui; mais Diodore de Sicile, Pline, Elien et d'autres, rabattent beaucoup de ce nombre. Les vers que l'on grava sur le tombeau des Grecs tués aux Thermopyles s'accordent mieux avec le récit d'Hérodote; ils portent que les braves avaient combattu contre deux millions d'hommes. Josèphe dit qu'il y avait un corps de Juifs dans l'armée de Xercès : il le prouve par ce passage du poète Chærilus, qui, décrivant la marche des diverses nations composant l'armée de ce prince, dit : « Suivait un peuple qui avait quelque chose » d'extraordinaire dans sa mine et dans son » habillement; son dialecte est le même » que celui des Phéniciens; ils habitent » les montagnes de Solyme, le long des» quelles il y a un grand lac..... » Comme Jérusalem avait aussi le nom de *Solyme*, que son pays était montagneux, et qu'il était situé le long du lac Asphaltite, cette description ne peut convenir qu'aux Juifs, surtout par cette circonstance qui y est marquée, que ces gens-là parlaient la langue phénicienne; le syriaque étant alors la langue vulgaire des Juifs.

Xercès, continuant sa marche victorieuse, entra par la Béotie dans l'Attique; les Athéniens, ne se trouvant pas pour le moment en état de résister à une si grande puissance, abandonnèrent leur ville, se jetèrent dans leurs vaisseaux, et mirent en sûreté leurs femmes et leurs enfants à Salamine, à Égine et à Trézène, villes voisines, de sorte que Xercès, arrivant à Athènes, s'en rendit maître sans opposition. Les Grecs alors se retirèrent avec leur flotte dans le détroit de Salamine, où ils reçurent un renfort d'un grand nombre d'autres vaisseaux, de sorte qu'elle se trouva composée de plus de trois cents voiles. Or, ce détroit était le lieu le plus avantageux que les Grecs eussent pu choisir pour combattre la nombreuse flotte des Perses; le passage en étant si resserré que les Perses ne pouvaient s'étendre et tirer aucun avantage de leur nombre, et quoiqu'ils fussent quatre fois plus forts en vaisseaux, ils en étaient réduits à combattre à forces égales.

Thémistocle, général des Athéniens, l'ayant habilement remarqué, s'empara de cette position, et fit si bien, par sa prudence et son adresse, qu'il engagea le combat dans lequel les Grecs, favorisés par la situation, remportèrent cette victoire si célèbre connue sous le nom de *bataille de Salamine*, où deux cents vaisseaux des Perses furent détruits, l'an 480 avant l'ère vulgaire; le reste de la flotte se retira sur les côtes d'Asie.

Xercès, après avoir appris cette funeste nouvelle, et craignant que les vainqueurs ne fissent voile vers l'Hellespont et ne lui fermassent le chemin de la retraite, y retourna avec précipitation, laissant à Mardonius trois cent mille hommes pour continuer la guerre, et ramena le reste de ses troupes à Sardes.

Ce monarque, à son arrivée vers l'Hellespont, ayant trouvé le pont de bateaux qu'il y avait laissé, rompu par la tempête, fut obligé de repasser, dans un misérable esquif, le bras de mer que, peu de mois aupara-

vant, il avait traversé avec tant de faste et de magnificence.

Cependant l'année d'après, toutes les forces de la Grèce s'étant rassemblées à l'isthme de Corinthe, Mardonius jugea à propos de reprendre le chemin de la Béotie : les Grecs l'y suivirent sous le commandement d'Aristide, général des Athéniens, bien secondé par la valeur et la rare activité de Pausanias, général des Lacédémoniens. Leur armée était de cent vingt mille hommes; celle des Perses de trois cent cinquante mille, selon Hérodote, ou même de cinq cent mille, suivant Diodore de Sicile. Ce fut avec ces forces qu'auprès de la ville de Platée, les Grecs et les Perses en vinrent à une bataille décisive, dans laquelle Mardonius fut tué, et toute son armée taillée en pièces. Le même jour que les Grecs furent vainqueurs à Platée, leur armée navale remporta aussi une mémorable victoire sur les restes de la flotte des Perses, réfugiée près de Mycale, promontoire du continent d'Asie, dont ils brûlèrent les derniers vaisseaux.

On a remarqué que la bataille de Platée fut donnée le matin, et celle de Mycale l'après-midi du même jour. Cependant, tous les écrivains grecs rapportent qu'on apprit à Mycale la victoire de Platée avant le commencement du combat, quoique la mer Égée, qu'il fallait traverser, exigeât plusieurs jours de navigation. Mais Diodore de Sicile explique le mystère; il nous apprend que Léotychide, commandant de la flotte grecque, ayant remarqué que ses soldats étaient fort en peine du sort de leurs compatriotes, qui avaient à combattre Mardonius à Platée ; craignant avec raison qu'ils ne succombassent sous sa nombreuse armée, pour relever leur courage, cet habile général fit répandre le bruit, parmi ses troupes, que les Perses avaient été défaits, quoiqu'il n'en eût aucune connaissance. Mais ce qu'il avait feint s'étant trouvé véritable et arrivé le même jour, c'est ce qui donna occasion de regarder comme un miracle la rapidité de cette nouvelle, qui ne pouvait être venue en si peu de temps d'un lieu si éloigné.

Par suite de tant de victoires éclatantes, les Grecs vinrent à bout de se délivrer pour toujours des invasions des Perses, qui ne reparurent plus en deçà de l'Hellespont.

Voilà où se terminèrent les desseins de Xercès, dont le résultat fut si malheureux que de toute cette prodigieuse armée qui, l'année d'avant, avait traversé l'Hellespont avec tant d'orgueil, à peine en resta-t-il quelques débris. Il faut excepter néanmoins quarante mille hommes commandés par Artabaze, que ce général expérimenté sauva par une habile retraite, avant la défaite de Platée, ayant eu le temps de gagner Byzance, et de passer avec sa troupe en Asie.

Tant de désastres abattirent Xercès; il ne pensa plus à inquiéter les Grecs; c'est ce qui fit que, pendant le reste de son règne, on ne vit ni de ses vaisseaux dans la mer Égée, ni de ses troupes sur les côtes voisines.

Mais, pendant ses quatre dernières années, il se livra tout entier au luxe et à la mollesse. Cette conduite lui attira le mépris de ses sujets, et enhardit Artaban, capitaine de ses gardes et Hircanien de naissance, à conspirer contre lui. Ayant réussi à engager dans le complot Mithridate, grand chambellan du roi, il entra de nuit dans la chambre où couchait Xercès, et le tua pendant qu'il dormait, l'an 465 avant l'ère vulgaire.

Dès le lendemain, Artaban alla trouver Artaxercès, troisième fils de Xercès, et lui apprenant le meurtre de son père, il en déclara Darius, son frère aîné, l'auteur, lui insinuant qu'il n'avait commis ce parricide que pour se frayer le chemin du trône, ajoutant que le dessein de Darius était de se défaire aussi de lui. Le jeune Artaxercès, abusé par le traître Artaban, se rendit à l'appartement de son frère avec Artaban et ses gardes, qui le massacrèrent en sa présence. Il paraît que ce jeune prince n'en vint à cette extrémité que pour venger le meurtre de son père, et peut-être aussi pour sa propre sûreté.

Hystaspe, second fils de Xercès, était celui à qui la couronne devait appartenir; mais étant alors gouverneur dans la Bactriane, Artaban se hâta de placer Artaxercès sur le trône, dans l'intention de ne l'y laisser que jusqu'à ce que son parti fût assez fort pour

le renverser et s'y placer lui-même. L'autorité dont il avait joui jusqu'alors lui avait fait un grand nombre de partisans : ajoutez à cela qu'il avait sept fils, élevés par son crédit aux plus grandes dignités de l'empire, et dont il se promettait un puissant secours dans ses projets ambitieux.

Mais Artaxercès les ayant découverts par le moyen de Mégabyse, qui avait épousé une de ses sœurs, fit tuer Artaban avant qu'il pût exécuter sa trahison. Ce prince s'affermit de cette manière dans la pleine possession du trône de Perse, qu'il conserva pendant quarante-un ans.

Cependant Artaban avait laissé sept fils et un grand nombre de partisans, qui ne tardèrent pas à s'assembler pour venger sa mort. Leurs troupes, et celles envoyées contre eux par Artaxercès, en vinrent aux mains, et le parti d'Artaban fut vaincu dans une bataille décisive, où un grand nombre de nobles persans perdirent la vie. Artaxercès fit ensuite périr dans les supplices tous ceux qui étaient entrés dans cette conjuration. Il tira surtout une vengeance exemplaire des grands qui avaient eu part au meurtre de son père, et particulièrement de l'eunuque chambellan Mithridate. Il le fit mourir du supplice des *auges,* sur lequel nous pensons devoir fournir les détails suivants :

On mettait le criminel à la renverse dans une *auge,* et après l'avoir fortement attaché par les pieds et les mains aux quatre coins, on le couvrait d'une autre *auge,* à la réserve de la tête, qui sortait par un trou pratiqué exprès. Dans cette posture incommode, on lui donnait la nourriture nécessaire, jusqu'à ce que les vers qui s'engendraient de ses excréments lui eussent ôté la vie en rongeant ses entrailles : ce qui conduisait ordinairement le patient à vingt jours, pendant lesquels il souffrait des tourments inouis.

Il restait encore à Artaxercès un grand obstacle à vaincre avant que d'être paisible possesseur du trône ; c'était le parti d'Hystaspe, son frère, gouverneur de la Bactriane Il envoya une armée, qui d'abord ne remporta sur celle de son frère aucun avantage. Mais l'année suivante, ayant levé de nouvelles troupes, il défit Hystaspe, et le ruina entièrement dans une seconde bataille.

Se voyant, par cette victoire, pleinement affermi sur le trône, il s'appliqua à réformer les abus et les désordres qui s'étaient introduits, pendant les dernières années du règne de son père, dans le gouvernement ; et, pour y parvenir, il destitua de leurs fonctions tant les gouverneurs des villes et des provinces, que les grands de l'État qu'il soupçonnait avoir eu quelques liaisons avec les partis qu'il venait d'exterminer : il les remplaça dans leurs charges par des sujets dévoués, en qui il avait toute confiance. Cette conduite ferme et prudente lui acquit une grande réputation, et lui attira l'estime et l'amour de ses sujets.

Les historiens grecs l'ont peint comme un monarque affable et généreux, et lui ont donné, pour le distinguer des autres rois qui ont porté le même nom, le surnom de *Longue-Main,* à cause de la longueur extraordinaire de ses mains.

L'Écriture l'appelle tantôt Assuérus, tantôt Artaxercès, et c'est celui dont Esther fut l'épouse. C'est ce qui est confirmé par la version des Septante et par Josèphe lui-même : ce sont les témoignages les plus sûrs. Josèphe dit positivement que c'était Artaxercès Longue-Main, et les Septante ont traduit par Artaxercès tous les endroits du livre d'Esther où se trouve le nom d'Assuérus. D'ailleurs la grande faveur qu'Artaxercès Longue-Main témoigna aux Juifs, en envoyant d'abord Esdras, puis ensuite Néhémias, pour rétablir la Judée et la ville de Jérusalem dans leur ancienne prospérité, ne peut être attribuée qu'aux bons offices d'Esther, qui avait tout pouvoir sur l'esprit de ce prince.

Tel est le récit que fait l'historien Josèphe de l'élévation de la Juive Esther.

L'an 462 avant l'ère vulgaire, et la troisième année son règne, Artaxercès, n'ayant plus d'ennemis à redouter, ordonna une fête solennelle qui fut célébrée à Suze, pendant cent quatre-vingts jours, en réjouissances de toute espèce, et qu'il termina par un grand festin donné dans son palais à tous les grands de sa cour : la reine Vasthi, son épouse, traita en même temps les dames dans l'inté-

rieur de ses appartements avec a même magnificence. Le septième jour, le roi ordonna à ses sept chambellans de faire venir la reine avec la couronne sur la tête, afin de la faire voir à toute sa cour assemblée, parce que, dit l'Écriture, elle était extraordinairement belle. Mais elle refusa d'obéir aux ordres du roi, d'abord parce que la coutume de Perse ne permettait pas aux femmes d'honneur de se faire voir dans les festins des hommes, ensuite parce qu'elle jugea qu'il ne convenait ni à la modestie de son sexe, ni à la dignité de son rang, de se donner en spectacle sur la fin du repas à une multitude de convives dont la tête était échauffée par le vin; on dit même qu'elle accompagna ce refus de marques de mépris pour les ordres du roi (1).

Artaxercès, irrité de ce refus, manda sur-le-champ ses sept conseillers pour avoir leur avis, lequel fut, que la désobéissance de la reine serait un exemple dangereux pour toutes les femmes du royaume, si elle n'était pas sévérement punie; qu'en conséquence, le roi eût à la répudier par un édit solemnel et irrévocable, et à mettre la couronne sur la tête de quelqu'autre qui en serait plus digne qu'elle.

Cet avis unanime ayant plu au roi, la reine Vasthi fut répudiée, et par le même édit, Artaxercès ordonna de chercher dans toutes les provinces de son empire les plus belles filles, et de les amener à Suze, afin que celle qui par sa sagesse et sa beauté plairait le plus au roi fût reconnue reine à la place de Vasthi.

Dans le temps de cette recherche, il y avait à Suze un certain Juif nommé Mardochée qui descendait de ces captifs transportés à Babylone avec Jéchonias, roi de Juda, et très-assidu aux portes du palais du roi. Comme il n'avait point d'enfants, il élevait une fille de son oncle qui demeurait avec lui, et qu'il aimait comme sa propre fille.

Cette jeune juive, nommée *Hadassa* ou *Edissa*, qui signifie *cachée*, étant d'une grande beauté, fut du nombre de celles choisies pour le palais, et mise entre les mains de Hégaï, le chambellan du roi, à qui la garde de ces jeunes filles était confiée. Hadassa plut si fort à Hégaï, tant par sa rare beauté que par sa bonne conduite, qu'il lui donna d'abord le plus riche appartement, et la fournit de toutes les choses nécessaires pour sa purification; car on ne présentait ces jeunes filles devant le roi qu'après les avoir préparées à ce grand honneur, pendant un an, par l'usage de parfums et d'huiles odoriférantes.

Hadassa, par la faveur du chambellan, ayant achevé des premières le cours de sa purification, ne tarda point à lui être présentée.

Artaxercès concut d'abord tant d'amour pour elle, qu'il la rappela souvent près de lui, faveur qu'il n'avait coutume de faire qu'à celles de ses femmes qu'il aimait le plus : c'est depuis ce moment qu'elle semble avoir eu le nom d'Esther, qui est d'origine persane, et dont la signification ne nous est pas connue.

Ce fut vers le commencement de la septième année du règne d'Artaxercès, l'an 458 avant l'ère vulgaire, qu'Esdras obtint de ce monarque, de l'avis de ses sept conseillers, une ample commission pour retourner à Jérusalem, à l'effet d'y rétablir les affaires de l'État et de la religion suivant les anciennes lois des Juifs. Une faveur si extraordinaire fut sans doute accordée à la sollicitation d'Esther, qui possédait plus qu'aucune autre de ses compagnes les bonnes grâces d'Artaxercès, quoiqu'elle n'eût pas encore été élevée à la dignité de reine.

Les rois de Perse avaient coutume, en certains jours, de permettre à leurs femmes de leur demander des grâces; ce fut sans doute dans une occasion semblable, qu'Esther, toujours dirigée par Mardochée, sollicita du roi cette grâce en faveur des Juifs, sans lui déclarer, cependant, ni sa parenté ni sa nation.

Esdras était fils, ou plutôt petit-fils de Seraïa, souverain pontife, lors de la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, et qui fut tué par son ordre : Esdras descendait en ligne directe d'Aaron; c'était, dit Josè-

(1) Cela ne doit pas surprendre, si ce que le Paraphraste chaldaïque ajoute est vrai, que le roi ordonna à Vasthi de paraître nue.

phe, un homme de bien, en grande réputation parmi les Juifs, très-instruit des lois de Moïse, et fort aimé du roi; il est qualifié de *scribe bien exercé dans la connaissance des Saintes-Écritures,* dans la commission que lui donna Artaxercès : les Hébreux l'appellent *Prince des docteurs de la loi.*

Il obtint d'Artaxercès des lettres de recommandation pour les gouverneurs de Syrie et de Palestine, conçues dans les termes les plus honorables pour lui.

La lettre particulière du roi à Esdras est ainsi concue : « Artaxercès, le roi des rois, » à Esdras, sacrificateur et lecteur de la loi » de Dieu, salut. Croyant qu'il est de notre » bonté de permettre à tous ceux d'entre les » Juifs, tant sacrificateurs que lévites, et au- » tres qui le désireront, de retourner à Jéru- » salem pour y servir Dieu, nous leur avons, » avec l'avis de nos sept conseillers, accordé » cette grâce, et nous vous chargeons de » présenter à votre Dieu ce que nous et » nos amis avons fait vœu de lui offrir; » nous écrivons pour cet effet à notre grand- » trésorier de Syrie et de Phénicie, de vous » donner sans retardement tout ce que vous » lui demanderez. »

Esdras partit pour Babylone le premier jour du premier mois appelé *Nisan,* accompagné de dix-sept cents hommes. Après s'être arrêtés près du fleuve d'Ahava, pour y attendre le reste de leur troupe, ils partirent de là le douzième jour du même mois, et arrivèrent à Jérusalem après quatre mois entiers de marche. Joakim, fils de Jesuah, était alors grand-sacrificateur, et Esdras le premier des sacrificateurs.

Dès qu'il fut arrivé, il remit au grand-prêtre et aux sacrificateurs les dons et les offrandes dont le roi, les grands de sa cour et tous ceux d'Israël qui étaient restés à Babylone l'avaient chargé pour le temple. Ces présents consistaient en cent talents d'or, vingt bassins d'or de la valeur de mille dariques, et en six cent cinquante talents d'argent, outre cent talents en vases d'argent. Ayant ensuite notifié sa commission à tous les officiers du roi commandant dans la Syrie et dans la Palestine, il se mit en devoir d'en exécuter le contenu. On est d'accord que c'est de la date de la commission donnée à Esdras qu'il faut compter le commencement des soixante-dix semaines d'année de la prophétie de Daniel.

Ces pleins pouvoirs l'autorisaient d'abord à régler, comme nous l'avons dit, l'état des Juifs selon la loi de Moïse; à établir des magistrats et des juges pour punir les prévaricateurs, non-seulement par l'emprisonnement et par la confiscation des biens, mais encore par l'exil et même par la peine de mort, selon la nature du crime. Telle fut l'autorité dont Esdras fut revêtu, et qu'il exerça fidèlement pendant treize ans, jusqu'à ce que Néhémias arrivât de la cour de Perse avec une nouvelle commission.

Esther, ayant été préférée à toutes ses rivales, fut enfin élevée à la dignité de reine. Le dix du dixième mois (appelé Thébeth) de la même année, septième du règne d'Artaxercès, le roi lui mit le diadême royal sur la tête, et la déclara reine en la place de Vasthi. Cette solennité fut accompagnée d'un grand festin qu'il donna aux principaux seigneurs de la cour, et que l'on nomma le festin d'Esther. Son élévation au trône procurant aux Juifs une puissante protection, dut encourager Esdras à travailler avec plus d'ardeur à l'entier rétablissement de sa nation.

Ce fut alors que les Juifs eurent une forme de gouvernement aristocratique, dans lequel les grands sacrificateurs eurent toujours l'autorité souveraine, jusqu'à ce que les Asmonéens (1) s'élevèrent à la royauté, et qu'ainsi les Juifs rentrèrent dans le gouvernement monarchique, sous lequel ils avaient vécu durant 532 ans, six mois et dix jours, depuis Saül et David jusqu'à la captivité. Ils avaient auparavant été gouvernés de la même sorte, depuis Moïse et Josué, durant plus de 500 ans, par ceux à qui ils donnèrent le nom de Juges.

(1) On appelait ainsi les descendants de Mattathias, père des Machabées. Le mot *Asmonée* vient d'un mot hébraïque qui veut dire saint ou pieux. Cette famille posséda la souveraine autorité pendant 128 ans, depuis Mattathias jusqu'à Antigone, après lequel le sceptre passa entre les mains d'Hérode-le-Grand Iduméen.

Esdras s'attacha d'abord à réformer plusieurs abus qui s'étaient introduits chez les Juifs; un de ces abus était les mariages que non seulement le peuple, mais les prêtres, les lévites et les chefs de famille avaient contractés avec des voisins idolâtres. Cette prévarication avait produit une race mêlée d'Israélites et d'Égyptiens, de Moabites, d'Ammonites et de Samaritains. Esdras fit publier une proclamation par laquelle il était ordonné à tous ceux qui étaient revenus de la captivité de comparaître devant lui dans un temps marqué, sous peine d'être séparés de la communion d'Israël et dépouillés de leurs biens. Dès qu'ils furent assemblés, il leur reprocha, dans les termes les plus vifs, le mépris qu'ils avaient témoigné pour la loi de Moïse; il les obligea de promettre par serment de renvoyer leurs femmes étrangères et les enfants qu'ils en avaient eus. Esdras établit ensuite des commissaires pour veiller à l'exécution de l'engagement que le peuple venait de contracter, et pour faire une exacte recherche des coupables. Cette recherche fut commencée le premier jour du dixième mois, et finie le même jour du premier mois. Il se trouva alors que le nombre de ceux qui avaient contracté ces mariages criminels montait à cent quatorze.

La seconde opération d'Esdras fut la réforme de l'Eglise judaïque, en rétablissant la doctrine et les rites dans leur état primitif. Il parvint à faire une édition correcte des livres sacrés. Ce fait n'est pas exprimé, il est vrai, dans l'Histoire sainte ni dans Josèphe, mais nous le trouvons dans les écrits des talmudistes et de quelques anciens Juifs qui ajoutent encore d'autres particularités; mais comme ces dernières n'ont pas le même degré de probabilité, nous nous bornerons à en faire le sujet d'une note (1).

Le dernier ouvrage de ce grand homme fut le rétablissement du culte divin. Il corrigea la liturgie judaïque. Il joignit plusieurs prières convenables aux fêtes ajoutées depuis le retour de la captivité; telles, par exemple, que la fête de la dédicace du nouveau temple, celle du Purim et quelques autres.

On ignore si, en révisant les livres sacrés, Esdras rétablit les règles de la poésie dans les ouvrages en vers, ou s'il donna simplement aux vers une ponctuation et une division qui les rendissent propres au service du temple. La plupart des savants ont adopté cette dernière opinion; mais une raison bien forte semble devoir faire embrasser la première : c'est que les psaumes, composés après la captivité, ont à peu près la même cadence que ceux qui ont été faits avant, et que plusieurs d'entre eux, quoi qu'en disent

(1) Ils disent 1° qu'il fut aidé dans cet ouvrage par le Sanhédrin, qui, selon eux, fut institué primitivement par Moïse, quand ce législateur établit les soixante-dix anciens, dont le nombre, à ce qu'assurent les mêmes écrivains, monta dans la suite jusqu'à cent vingt. 2°. Ils comptent au nombre des membres de ce Sanhédrin, Daniel et ses trois amis, qu'ils prétendent avoir encore vécu alors, quoique Esdras et Néhémie n'en fassent pas la plus légère mention. 3° Ils placent, comme le dernier de cette synagogue, Simon-le-Juste, entre qui et le temps où nous supposons que Daniel est mort, il s'écoula près de deux cent cinquante ans. Cette difficulté, qui prouve leur ignorance en chronologie, a fait supposer à Prideaux que cette prétendue assemblée de cent vingt hommes n'était proprement qu'une suite d'hommes qui travaillèrent tous à l'ouvrage qu'Esdras avait commencé, et que Simon-le-Juste, qui est nommé le premier, et qui était réellement tel par rapport au temps, fut celui qui y mit la dernière main; car il n'est guère probable que cette entreprise ait été achevée du temps d'Esdras, 1° parce que nous trouvons dans Néhémie la généalogie de Josué jusqu'à Juda, et qu'il est parlé, dans cette généalogie, de Darius le Persan, ou Codoman, qui n'a vécu que plus de cent ans après Esdras. Bien plus, dans le troisième chapitre du premier livre des Chroniques, la généalogie de Zorobabel va nécessairement jusqu'au temps d'Alexandre-le-Grand. 2° Parmi les différentes leçons qu'on trouve à la marge des livres sacrés, que les Juifs attribuent à Esdras et qu'ils désignent par les noms de Kéri et de Kétib, nous en trouvons dans les livres d'Esdras et de Néhémie, qu'on ne peut absolument attribuer qu'à quelques-uns de leurs successeurs, qui ont travaillé au même ouvrage après eux. 3° Nous pourrions ajouter que le style du livre de Néhémie et de ceux des Chroniques n'est pas, à beaucoup près, aussi exact que celui des autres livres du Vieux Testament : c'est pour cette raison et celles alléguées ci-dessus, qu'ils ne furent admis au nombre des Saintes Écritures que vers le temps de Simon-le-Juste.

certains critiques, ne le cèdent en beauté à aucun des autres : ce qui prouve ou que les règles de la poésie n'ont pas été perdues durant la captivité, ou qu'elles ont été retrouvées après le retour, quoiqu'on les ait vainement recherchées depuis la dispersion totale du peuple juif.

Esdras, après avoir gouverné l'État et l'Église pendant treize ans, eut pour successeur Néhémie, qu'il assista dans ses fonctions durant quelques années; ensuite il n'est plus fait mention de lui. Josèphe nous apprend qu'il mourut et qu'il fut enterré à Jérusalem; mais la plupart des Juifs affirment qu'il s'en retourna en Perse et qu'il y mourut à l'âge de cent vingt ans. Leur vénération pour lui le compare à Moïse, qui, selon eux, n'eut pas de plus beaux droits au titre de législateur. Ils ne font qu'un seul ouvrage des livres d'Esdras et de Néhémie, et prétendent qu'il en est l'auteur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a composé le premier de ces livres, où il n'y a rien qui ne se soit passé sous ses yeux, et dans lequel il parle presque toujours de lui-même à la première personne; mais si le second est de lui, il faut qu'on y ait fait quelques additions après sa mort. La différence de style prouve qu'il est d'une autre main, ainsi que les deux livres des Chroniques, qu'il a peut-être revus. Quant aux autres livres qu'on lui attribue faussement, et qui sont connus sous les noms du premier et du deuxième livre d'Esdras, on doit les regarder comme apocryphes.

Néhémie, échanson du roi de Perse, était un Juif distingué par ses lumières et ses vertus. Quelques-uns de ses frères, venus depuis peu de Jérusalem, lui avaient peint l'état déplorable de cette ville, malgré les faveurs du monarque persan envers la nation. Pour y remédier, il demanda, en présence de la reine, et obtint probablement par la protection de cette princesse, la permission de remplacer Esdras dans le gouvernement de la Judée, avec le pouvoir de rebâtir la ville et le temple. Ayant donc rassemblé ceux qui désiraient l'accompagner, il se mit en chemin, escorté par les troupes que le roi lui avait accordées, et arriva à Jérusalem, où il se tint trois jours renfermé. Au bout de ce terme, il alla de nuit, accompagné d'un petit nombre des siens, examiner la ville et les murailles, qu'il trouva semblables à la description qu'on lui en avait faite à Susan. Le lendemain, il manda les chefs du peuple et leur fit part de sa commission. Il leur déclara qu'il allait s'en servir en faisant achever les murailles. Alors il partagea l'ouvrage entre plusieurs familles, dont chacune eut sa tâche marquée. Le nouveau gouverneur employa si sagement son autorité, qu'au bout de cinquante-deux jours les murs se trouvèrent rétablis. Il en fit alors célébrer la dédicace, avec les solennités ordinaires, par les prêtres et par les lévites, et confia le gouvernement de la ville à ses deux frères, Hanani et Hananiah. Il reprit ensuite, comme on est fondé à le croire, le chemin de la Perse (1), pour y obtenir une nouvelle commission, celle dont il avait été chargé ne s'étendant qu'à rebâtir la muraille de la ville.

Un grand nombre d'abus s'introduisit dans l'Église et dans l'État pendant son absence, qui dura cinq ans, tant ce peuple oubliait facilement ses serments les plus solennels et les châtiments que leur violation lui avait si souvent attirés. Eliasib, grand sacrificateur, avait fait épouser à un de ses petits-fils une fille de Sanballat, l'ennemi mortel de la nation. Il avait eu la criminelle complaisance d'accorder à son ami Tobija l'Ammonite, autre ennemi des Juifs, un grand appartement dans le temple, privilége dont les israélites mêmes, qui n'étaient point de la tribu de Lévi, ne pouvaient pas jouir. Pour cet effet, il fit vider les chambres où l'on mettait les dîmes du froment, du vin, de l'huile, etc. Ce désordre en fit naître un autre : les prêtres, voyant le temple profané par un étranger, et leurs appartements, ainsi que ce qui devait servir à leur entretien, donnés à ceux de sa suite, se transportèrent dans d'autres lieux. Le culte divin fut alors interrompu. Néhémie, qui, quoique éloigné de Jérusalem, veillait sur sa nation, fut probablement in-

(1) Cette opinion est très-probable selon Prideaux, car sa commission ne l'autorisant qu'à rebâtir la muraille, il en avait besoin d'une nouvelle pour de nouvelles entreprises.

struit de ces abus. Il obtint une nouvelle commission d'Artaxerxe, et revint à Jérusalem cinq ans après en être parti. Il fallait toute l'autorité de ce grand homme pour réformer des désordres pratiqués par quelques-uns des principaux de la nation : mais la lâcheté des prêtres et l'impudence de l'Ammonite étaient trop scandaleuses pour que son zèle lui permît d'user de ménagement. Arrivé à Jérusalem, il chassa l'étranger, fit jeter dehors tous ses meubles, et en remit les prêtres en possession, après l'avoir fait purifier.

Par un autre abus plus coupable encore, les Juifs passaient le jour du sabbat à travailler à leur moisson, à presser leur vin et leur huile, à trafiquer avec les Tyriens, et autres étrangers qui affectaient d'apporter leurs marchandises ce jour-là dans la ville, plutôt qu'un autre jour de la semaine. Les magistrats étaient assez lâches pour souffrir cette profanation. Néhémie, après leur avoir fait les reproches les plus violents, commanda qu'on fermât les portes le vendredi au soir avant que le soleil fût couché, et qu'on ne les rouvrît qu'après que le sabbat serait entièrement passé. Les étrangers alors se trouvèrent deux ou trois fois trompés dans leur attente ; ce qui, joint aux menaces qu'on leur fit du haut des remparts, les détermina à ne plus revenir ce jour-là.

Ce qui rendait encore les Juifs plus blâmables, c'est qu'ils avaient parmi eux trois prophètes qui ne cessaient de les rappeler à leur devoir, et de leur annoncer les châtiments terribles qu'ils subiraient, s'ils continuaient de violer les lois de Dieu. Ces prophètes étaient Zacharie, Aggée et Malachie. Mais ce que l'autorité de ces prophètes ne put obtenir, celle du gouverneur en vint à bout. Outre les abus dont nous venons de parler, il en réforma plusieurs autres qui n'étaient pas moins répréhensibles. Un de ces derniers était la cessation du culte divin, causée par l'avarice du peuple, qui, ne payant plus les dîmes aux prêtres et aux lévites, les avait forcés d'abandonner la ville et le temple. Néhémie fit cesser tous ces désordres, non pas en une fois, comme on pourrait le croire, parce que le tout est rapporté dans un seul chapitre, mais à différentes époques, et quand l'occasion s'en présenta.

On ignore combien de temps Néhémie survécut à cette réformation. On ignore aussi s'il garda la charge de gouverneur, et s'il mourut en Judée ou en Perse. Le texte sacré ne parle d'aucun de ces objets. Josèphe dit seulement qu'il mourut dans un âge avancé. En effet, il doit avoir eu au moins soixante-dix ans vers le temps où son livre finit. Environ vers la onzième année du règne de Darius Nothus, mourut le grand sacrificateur Eliasib, après avoir été revêtu de cette éminente charge pendant quarante ans. Il eut pour successeur son fils Jojada, que Josèphe appelle Judas, l'indigne père de ce Manassé que Hohémie obligea de sortir de Jérusalem (1).

Néhémie se distingua toute sa vie par son zèle pour la religion, son attachement à la justice et son hospitalité. On servait ordinairement à sa table un bœuf, six moutons gras, avec de la volaille, du poisson, du vin, etc. Il y admettait tous les jours cent cinquante des principaux de la nation, et tous les étrangers de distinction qui venaient à Jérusalem. Cependant il ne voulut jamais toucher les appointements de sa charge de gouverneur. Ses prédécesseurs avaient été moins généreux. Après sa mort, la face du gouvernement changea totalement. On ne parle plus d'aucun gouverneur de Judée. Ce pays paraît avoir été réuni à la Syrie, dont les grands sacrificateurs recevaient leur autorité. Ajoutons que Prideaux termine ses sept premières semaines des soixante-dix se-

(1) Josèphe ajoute que Sanballat, pour le dédommager de la perte qu'il avait faite de son droit à la charge de grand sacrificateur, lui promit de le faire grand-prêtre de Samarie ; que, pour cet effet, il pensa à faire bâtir sur le mont Garizim un temple pareil à celui de Jérusalem. Quand Sanballat, continue cet historien, eut embrassé le parti d'Alexandre-le-Grand, il en obtint la permission de bâtir ce temple, dont son gendre fut fait souverain pontife. Ce temple devint bientôt un asile pour tous les Juifs apostats. La haine entre les deux nations en augmenta. Ce récit contient un anachronisme grossier, à moins qu'on ne suppose deux Sanballats. Josèphe dit encore que Manassé devint dans la suite souverain sacrificateur à Jérusalem ; mais il ne dit point qu'il renonça à son schisme, ni comment il fut reçu des Juifs.

maines de Daniel à la dernière réformation de Néhémie, c'est-à-dire, selon lui, la quinzième année du règne de Darius Nothus. On peut en voir les preuves dans l'ouvrage de ce savant écrivain.

État des Juifs sous leurs grands-prêtres et sous les Macchabées.

Jusqu'ici nous avons été guidés par Esdras et Néhémie ; leurs livres sont les derniers ouvrages canoniques que nous ayons sur les Juifs. Nous sommes obligés maintenant de consulter les livres des Macchabées, et de remplir les vides qui s'y trouveront par quelques passages de Josèphe. Les auteurs profanes, pour qui les Juifs étaient des étrangers, ne disent d'eux qu'un mot par occasion.

Le gouvernement de la Judée, devenue une province de la Syrie, fut confié par les Syriens aux souverains sacrificateurs. Depuis cette fatale époque, on peut attribuer tous les malheurs qui accablèrent les Juifs à une succession d'hommes qui aspirèrent à cette éminente dignité, et qui en fure t indig[illegible]. Nous devons à Josèphe, ordinairement très-circonspect sur tout ce qui peut affaiblir le mérite de sa nation, une preuve de ce que nous avançons.

Johanan succéda, en qualité de pontife, à son père Jojada, vers la trente-quatrième année du règne d'Artaxerxe Mnémon. Bagose était alors gouverneur de Syrie et de Phénicie ; il avait contracté une amitié intime avec Jeshua, frère du pontife, et lui avait promis la charge de grand-prêtre, peu d'années après que Johanan en eut été revêtu. Jeshua vint au plus tôt à Jérusalem pour communiquer cette nouvelle à son frère. Leur entrevue se fit dans le parvis intérieur du temple. Il s'y éleva entre eux une si violente querelle, que Johanan, en voulant chasser son frère de ce saint lieu, lui donna un coup mortel. Bagose, instruit de ce qui venait d'arriver, accourut, et reprocha aux Juifs le meurtre qu'on venait de commettre dans leur temple. Il voulut y entrer ; et comme on s'efforçait de l'en empêcher, il demanda s'il était plus impur que le cadavre sanglant étendu à ses pieds. Il entra alors, et imposa aux ministres de l'autel une amende considérable, dont ils ne furent déchargés que sept ans après, à la mort d'Artaxerxe. Leur situation fut troublée sous son successeur. Ochus ayant conquis la plus grande partie de la Phénicie, marcha vers la Judée, s'empara de Jéricho, et emmena captifs un grand nombre de Juifs. Il en envoya une partie en Égypte, et une autre en Hyrcanie, le long de la mer Caspienne. On ignore ce qui avait pu irriter Ochus contre eux, et si son ressentiment se borna à cet exploit. Environ dix ans après, c'est-à-dire dans la dix-huitième année du règne de ce monarque, Johanan vint à mourir dans la trente-deuxième année de son pontificat. Son fils Jaddus lui succéda. Trois ans après, Ochus fut empoisonné par Bagoas. Cet asssassin plaça sur le trône le plus jeune de ses fils, nommé Arsace, qui, après un règne très-court, laissa le sceptre à Darius III.

La quatrième année du règne de ce prince, les Juifs lui donnèrent un témoignage éclatant de leur fidélité. Voici à quelle occasion. Alexandre-le-Grand ayant dessein d'assiéger Tyr, et sachant que les Tyriens, occupés de leur commerce, tiraient leurs vivres de Judée, de Samarie et de Galilée, fit demander à Jaddus, alors pontife, de lui fournir cette portion de vivres que les Juifs avaient coutume de payer aux Perses. Jaddus répondit que la fidélité qu'il devait à Darius ne lui permettait pas d'asssister son ennemi. Alexandre, irrité de ce refus, s'empare de Tyr, et marche vers Jérusalem, résolu de traiter les Juifs avec la rigueur qu'il venait de faire éprouver aux Tyriens. Il s'avançait à grands pas vers leur capitale, lorsque le grand-prêtre, et le reste du peuple, effrayés du danger qui les menaçait, eurent recours à Dieu, et en obtinrent, par leurs sacrifices, la promesse qu'il garantirait son peuple des malheurs que, sans son secours, il ne pouvait éviter. Dieu fit cette promesse en songe à Jaddus, et lui ordonna en même temps d'aller, revêtu de ses habits pontificaux, avec tous les sacrificateurs revêtus des leurs, et tout le reste du peuple vêtu de blanc, au-devant du monarque irrité. Le lendemain, Jaddus marcha en procés-

sion solennelle jusqu'à une hauteur appelée Sapha, ou plutôt Tzaphah, parce qu'on découvrait de là le temple et la ville de Jérusalem.

Quand Jaddus aperçut Alexandre, il alla au-devant de lui. Ce monarque fut frappé de respect à la vue du grand-prêtre, sur la mitre duquel était gravé le nom sacré de Dieu. Au grand étonnement des Macédoniens, qui se disposaient au carnage, il s'avança vers le pontife, le salua avec une vénération religieuse, et rendit un hommage d'adoration à l'inscription qu'il portait sur le front. Pendant que les Phéniciens, les Syriens et les Macédoniens se communiquaient leur surprise, Parménion, que le prince honorait de son amitié, osa lui demander pourquoi il avait témoigné une si profonde vénération au grand-prêtre des Juifs. Ce n'est point, répondit Alexandre, le grand-prêtre que j'ai adoré, mais le Dieu dont il est le ministre; car lorsque j'étais encore à Die, ce Dieu me fit voir en songe le même homme revêtu des mêmes habits, qui m'encouragea à entreprendre la conquête de la Perse.

Alexandre se rendit avec Jaddus à Jérusalem, et monta au temple, où il fit offrir un grand nombre de victimes au Dieu d'Israël. Les prêtres lui montrèrent alors quelques endroits des prophéties de Daniel, dans lesquels il était dit qu'un Grec ferait la conquête de l'empire persan. Charmé d'une prédiction si flatteuse, Alexandre fit assembler le lendemain les Juifs, et leur demanda quelle faveur ils souhaitaient de lui. Jaddus répondit que tous leurs désirs se bornaient à pouvoir vivre conformément à leurs lois, à jouir du libre exercice de leur religion, et à être exempts, chaque septième année, de payer le tribut ordinaire, parce que cette année la loi leur défendait d'ensemencer leurs terres. Ils demandèrent la même grâce pour leurs frères, dispersés dans la Médie et à Babylone. Le roi leur accorda leurs demandes, et offrit aux Juifs de recevoir dans son armée tous ceux d'entre eux qui voudraient se ranger sous ses drapeaux. Un grand nombre y passa en effet.

Les Samaritains, moins scrupuleux dans leurs serments, avaient fourni au roi de Macédoine, non-seulement des vivres, mais un corps auxiliaire de huit mille hommes devant Tyr. Dès qu'ils apprirent la conduite d'Alexandre à l'égard des Juifs, ils jugèrent devoir profiter de cette occasion pour obtenir des grâces qu'ils croyaient mériter plus que leurs ennemis. D'ailleurs, ils affectaient une sorte de parenté avec ces derniers quand la fortune leur était favorable, prêts à les désavouer quand l'infortune les accablait. Dès que le roi fut sorti de Jérusalem, ils s'empressèrent à l'inviter en grande pompe, à honorer leur ville et leur temple de sa présence (1). Alexandre les accueillit, mais en leur déclarant qu'il ne pouvait venir à Samarie qu'après son retour de l'Égypte. Ils demandèrent alors d'être exemptés, comme leurs frères de Judée, de payer le tribut chaque septième année, puisque, comme

(1) Josèphe, en parlant de ce temple, prouve qu'il avait été bâti long-temps avant Alexandre, et non, comme il le dit ailleurs, par Sanballat, qui en obtint la permission au siége de Tyr; car, comme ce siége dura sept mois, en ajoutant même les deux mois qu'occupa le siége de Gaza, à peine y aura-t-il eu le temps pour poser les fondements d'un si grand édifice. Mais, comme l'observe Usher, il n'est pas probable qu'Alexandre ait pris Gaza en allant de Tyr à Jérusalem, cette dernière ville étant à quelques journées de distance en deçà de Gaza. Or, qu'elle étrange supposition n'est-ce pas, qu'il ait pénétré si avant en Judée, et négligé Jérusalem, contre laquelle il était si violemment irrité? Bien plus, selon tous les écrivains, Alexandre passa directement en Égypte après la prise de Gaza. D'après ces raisons et d'autres encore, il est permis de croire que tout ce que l'historien des Juifs dit des Samaritains, par opposition à sa nation, est une chimère qu'il a inventée. Quoi qu'il en soit, les Samaritains avaient sur le mont Garizim un temple, qui, s'il a été fini du temps d'Alexandre, doit avoir été commencé long-temps auparavant, de quelque roi de Perse que ce soit qu'ils aient obtenu la permission de le bâtir; peut-être obtinrent-ils cette permission d'Ochus, vers le temps où les Juifs s'étaient rendus odieux à ce prince, en se déclarant pour les Phéniciens. L'occasion était favorable d'obtenir une grâce constatée par un monument d'inimitié contre les Juifs. Cela supposé, l'ouvrage pourra avoir été fini du temps d'Alexandre, et le Sanballat de Néhémie en aura pu poser les fondements. C'est par là qu'on expliquera l'anachronisme de Josèphe, qui sûrement a été volontaire, y ayant moins de honte à représenter la faveur accordée aux Samaritains comme une récompense de leurs services que comme un effet de l'indignation d'Ochus contre les Juifs.

eux, ils ne semaient alors ni ne moissonnaient. Interrogés de quels pays ils étaient, ils répondirent qu'ils étaient Hébreux, mais appelés Sichémites par les Sidoniens. Sur l'instance qu'on leur fit pour savoir s'ils étaient vraiment Juifs, ils avouèrent qu'ils ne l'étaient pas. Et comme Alexandre avait peu le loisir d'entrer dans ces discussions, il les renvoya, en leur disant qu'il examinerait leurs demandes après son retour. Ce prince, fidèle à sa parole, leur accorda dans la suite les mêmes grâces qu'il avait accordées aux Juifs; car ces mêmes Samaritains, qui lui avaient donné des preuves de leur dévouement au siége de Tyr, s'étant pareillement signalés en Égypte, dont ce conquérant se rendit maître, il est probable qu'ils obtinrent la faveur qu'ils avaient demandée comme une récompense due à leurs services.

Le temple élevé sur le mont de Garizzim fut une source de troubles pour les Juifs, et l'asile ordinaire de ceux qui, par leurs crimes, avaient mérité la sévérité des lois (1). Alexandre n'en agissait pas avec moins de bonté envers les Juifs. A son retour à Alexandrie, il en établit un grand nombre dans cette ville, leur accordant, entre plusieurs autres priviléges, le libre exercice de leur religion, et les mêmes immunités qu'aux Macédoniens; mais ce qui leur donna une supériorité marquée sur les Samaritains, leurs rivaux, fut une révolte de ces derniers contre Andromaque, qu'Alexandre avait nommé gouverneur de la Syrie et de la Palestine. Quelque sujet de mécontentement leur inspira l'audace de mettre le feu à son palais, et de le réduire en cendres. Le roi, justement indigné, fit mourir ceux qui avaient eu part à cet attentat, et chasser le reste de la ville, qu'il repeupla de Macédoniens. Il fit présent aux Juifs des terres qui appartenaient aux coupables : depuis, ceux qui échappèrent au carnage s'établirent à Sichem, et cette ville devint la capitale des Samaritains (2). Les huit mille qui avaient servi sous ce prince furent envoyés en Thébaïde, la partie la plus reculée de l'Égypte, pour empêcher qu'ils ne rejoignissent leurs compatriotes, et ne tentassent une nouvelle révolte. Les Juifs restèrent en faveur, excepté ceux qui étaient dans son armée, et qui refusèrent d'aider à bâtir le temple de Belus, que le monarque avait commencé. Ils alléguèrent en vain que leur loi, dont le libre exercice leur avait été accordé, leur défendait de s'occuper à cet ouvrage profane; ils furent punis sévèrement, et souffrirent avec une constance invincible. Alexandre, plus touché de leur fermeté que de leurs raisons, les renvoya dans leur pays (1), et mourut peu après, laissant la division dans son empire. Quatre ans après mourut Jaddus, grand-prêtre des Juifs, la vingtième année de son pontificat, et eut pour successeur son fils Onias, qui remplit la même dignité pendant vingt-un ans. La prospérité des Juifs s'éteignit à la mort d'Alexandre. Comme leur pays était situé entre la Syrie et l'Égypte, ils partagèrent les guerres que les ambitieux successeurs du héros macédonien se déclarèrent entre eux, et furent successivement subjugués par les Syriens et les Égyptiens, et constamment opprimés par les uns et par les autres. Au commencement la Judée fut donnée, avec la Syrie et la Phénicie, à Laomédon le Mitilénien, un des généraux d'Alexandre, et ce don fut confirmé par un second traité de partage; mais comme Ptolémée lui enleva peu après la Syrie et la Phénicie, la Judée fut la seule province qui lui resta, en conséquence du serment de fidélité qu'elle lui avait fait. Ptolémée vint avec une armée formidable assiéger Jérusalem. La place étant également fortifiée par l'art et par la nature, aurait pu faire une longue résistance, si une crainte superstitieuse de violer le sabbat n'avait décidé les habitants à ne faire aucune défense ce jour-là. Le roi, instruit de leur résolution, fit donner l'assaut un jour de sabbat, et prit la ville sans la moindre opposition (2).

(1) Hecatæus Abder. apud Joseph. contr. Apion. lib. II.

(2) Joseph. contr. Apion. l. II.

(1) Josèphe, ex Hecat. l. I, contre Apion.

(2) Agathar. Ap. Josep. contr. Apion. l. I. Arist. in Libell. de 70 Interpr.

Ce récit est fondé sur les auteurs que nous avons

La facilité avec laquelle il venait de se rendre maître d'une place aussi importante ne l'empêcha point de traiter les habitants avec une extrême sévérité. Il en emmena cent mille captifs en Égypte ; mais, considérant ensuite leur fidélité envers leurs maîtres, il leur confia la garde de plusieurs places, tant en Judée qu'en Égypte. Après leur avoir accordé les mêmes priviléges dont ils avaient joui sous les Macédoniens, il en envoya un grand nombre dans la Libye et la Cyrénaïque, qu'il venait de conquérir (1). Appien ajoute qu'avant de retourner en Égypte il fit démolir les murs de Jérusalem. Cependant il reçut si favorablement les Juifs qui s'établirent en Égypte, que plusieurs d'eux, attirés, soit par la fertilité du pays, soit par les priviléges dont leur nation y jouissait, s'y rendirent de toutes parts.

Ce fut vers ce même temps que les Samaritains, dont une infinité de Juifs apostats augmentait journellement le nombre, la puissance et les richesses, firent de Sichem leur capitale. Comme ils étaient moins scrupuleux dans leurs serments que les Juifs, et qu'ils se piquaient moins qu'eux d'une exacte observation des lois de Moïse, ils se déclaraient volontiers pour le plus fort, et avaient de la complaisance pour la volonté de leurs maîtres, même dans les choses les plus expressément défendues par leurs lois. Voici en quoi la religion des Samaritains différait de celle des Juifs. Cette digression est d'autant plus nécesssaire, qu'elle nous fera connaître les objets des controverses qui existent encore maintenant entre les deux nations avec la même animosité. Nous mettrons en note ce que les deux peuples avancent d'incertain ou de fabuleux ; le reste contiendra un abrégé de leur confession de foi, par opposition à celle des Juifs.

1°. Ils croient qu'ils n'y a qu'un seul Dieu, qui a envoyé Moïse comme son serviteur. Les Juifs, disent-ils, ont d'autres maîtres et d'autres traditions. Nous nous en tenons aux cinq livres de Moïse, et rejetons tous autres écrits. Ainsi ils admettent uniquement le Pentateuque (1).

2°. La circoncision de leurs enfants mâles se fait toujours le huitième jour, ne différant cette cérémonie pour quelque raison que ce soit : au lieu que les Juifs la renvoient quelquefois jusqu'à la fin de leur vie.

3°. Ils n'ont jamais deux femmes, et n'épousent jamais leurs nièces : deux articles que les Juifs n'observent pas.

4°. Ils se lavent tous les matins, quand ils se sont acquittés des devoirs du mariage, ou qu'ils ont contracté quelque souillure accidentelle; de sorte que, suivant eux, tout meuble qu'ils toucheraient avant cette ablution, serait souillé.

5°. Ils observent le sabat avec la plus rigoureuse exactitude, n'ayant cette nuit-là aucun commerce avec leurs femmes, ne faisant point de feu, et ne sortant de leurs maisons que pour aller à la synagogue lire

cités. Nous verrons dans la suite que, dans plus d'une occasion, les Juifs aimèrent mieux se laisser massacrer que de combattre ou de prendre la fuite un jour de sabbat. Josèphe, par respect pour sa nation, feint que Ptolémée, ayant été admis dans la ville sous prétexte d'y faire quelques sacrifices, eut la perfidie de s'en rendre maître. Ce prince était capable d'un pareil stratagème : mais est-il probable que les Juifs l'aient reçu dans leur capitale avec assez de troupes pour s'en emparer? D'ailleurs, il est évident qu'il ne les traita point en amis qui l'avaient accueilli, mais en vainqueur qui venait de les soumettre par la force des armes.

(2) C'est de ces derniers que descendaient les Juifs cyrénéens, du nombre desquels fut Jason, auteur de l'Histoire des Macchabées en cinq livres qui ne subsistent plus, mais dont le deuxième livre des Macchabées est un abrégé. Les Juifs dont parle saint Luc étaient du même pays, ainsi que ce Simon qui aida à porter la croix du divin Sauveur. Cette colonie devint dans la suite si nombreuse, que mille Juifs furent mis à mort pour une révolte du temps de Vespasien. Cependant ils se trouvèrent encore en assez grand nombre sous le règne suivant, pour s'emparer de la province, et massacrer, comme Xiphilin nous l'apprend dans la vie de Trajan, jusqu'à deux cent mille habitants.

(1) Ils rejettent tous les livres historiques et prophétiques, comme écrits en faveur des Juifs, et particulièrement en faveur de la maison de David. Ils méprisent la tradition orale des Juifs, ainsi que leurs targums et leurs talmuds. Ils s'attribuent l'honneur d'avoir conservé l'ancien caractère hébreu, et détestent le nouveau, qui fut introduit par Esdras, qu'ils traitent d'imposteur, et qui, disent-ils, a substitué ce caractère à celui de Moïse, pour l'amour des autres livres qu'il a joints au canon des Juifs.

le Pentateuque, offrir leurs prières à Dieu, et chanter ses louanges.

6°. De toutes leurs fêtes, ils célèbrent avec le plus de solennité celle de Pâques; cependant ils observent aussi avec une grande dévotion celle de la Pentecôte, ainsi que cel'e des Tabernacles, et le grand jeûne d'expiation.

7°. Ils n'offrent jamais de sacrifices que sur le mont de Garizzim.

8°. Ils se vantent d'avoir une succession non interrompue de prêtres depuis Ruz, le fils de Phinées : leur grand-prêtre fait toujours sa résidence à Sichem, d'où il envoie ses ordres à ceux de sa secte, touchant l'observation de leurs fêtes et de tout ce qui a rapport au rit mosaïque (1).

Cet abrégé de leur foi et de leurs coutumes religieuses semble prouver qu'à l'exception des points qui concernent leur schisme, ils ont long-temps observé la loi de Moïse evec exactitude; mais, quels qu'ils puissent avoir été dans la suite, cette section et la suivante nous offriront des exemples frappants du contraire. Elles nous montreront que l'ombre seule de la persécution leur faisait sacrifier leur religion à leur intérêt. C'est l'attachement d'un peuple pour sa foi : c'est le nombre des martyrs qui prouve qu'il s'élève au-dessus du présent et en dédaigne tous les avantages.

(1) Cette secte est encore très-nombreuse, non-seulement à Sichem, mais à Damas, à Gaza, au Caire, et en d'autres endroits de l'empire ottoman, sans compter ceux qui sont répandus dans les parties, septentrionales de l'Europe et de l'Asie. Ceux de Turquie sont si ignorants, surtout en cosmographie, qu'ils croyaient les Juifs d'Angleterre de leur secte, et l'Angleterre même une grande ville. Les Juifs les accusent d'admettre des articles de foi bien étranges, comme, par exemple, que Dieu est corporel; mais *credat Judæus*. Saint Epiphane, qui les met dans son catalogue d'hérétiques, affirme qu'ils adorèrent les Téraphims que Rachel avait dérobés à son père Laban, et que Jacob avait enterrés sous un chêne; mais ils furent, dit-il, déterrés par les Samaritains : calomnie qui a bien l'air *judaïque*. Il ajoute qu'ils étaient partagés, comme les Juifs, en quatre sectes, dont il rapporte les différentes opinions. Un voyageur moderne nous apprend que dans une lettre qu'ils lui écrivirent, ils lui avouèrent qu'ils admettaient le livre de Josué; mais par ce livre ils entendaient apparemment leur Chronique dont nous avons parlé, et qu'ils désignent par le nom de Livre de Josué.

On peut aussi leur reprocher d'avoir corrompu le Pentateuque en plusieurs endroits, afin d'autoriser l'érection de leur temple. Il est vrai que les changements qu'ils se sont permis ne sont pas tous également odieux : plusieurs paraissent devoir être imputés à l'ignorance des copistes, qui ont voulu mettre le nouveau caractère chaldaïque d'Esdras en ancien samaritain, et qui, en remplissant cette tâche, ont souvent pris le beth pour le caph, et le daleth pour le resch, à cause de leur ressemblance. D'autres changements doivent être regardés comme des parenthèses destinées à éclaircir le texte; liberté que Josué et ses successeurs jusqu'à Esdras ont prise aussi. En général, il est certain que parmi les changements qu'ils ont faits dans l'original, il y en a plusieurs dont le but a été de fortifier leur cause contre les Juifs. Nous en citerons des exemples (1), qui prouveront en même temps que cette copie samaritaine n'est pas la seule authentique, quoiqu'en ancien caractère hébreu, comme l'ont cru quelques savants, et particulièrement un auteur moderne (2) qui a donné la préférence au texte samaritain sur celui des Juifs.

On ignore quand et comment ce manuscrit tomba entre les mains des Samaritains Le sentiment général est qu'il fut apporté à Samarie par le prêtre qu'Ezar-Haddon envoya pour instruire les nouveaux habitants du pays de Samarie. Ce livre a été connu de plusieurs anciens Pères, et particulièrement d'Origène et de saint Jérôme, qui entendaient l'un et l'autre la langue hébraïque;

(1) Ainsi ils ont substitué le mot de *Garizzim* à celui d'*Ebal* dans l'endroit du Deutéronome où Dieu ordonne aux Israélites de bâtir un autel. Cet autel, suivant eux, fut bâti par Josué, et a servi depuis à leurs sacrifices. Ils ont inséré entre le vingt-cinq et le vingt-sixième verset du dix-huitième chapitre de l'*Exode* tout ce qu'on lit dans le premier chapitre, depuis le neuvième verset jusqu'au quatorzième inclusivement, et dans le dixième chapitre des *Nombres*, ils ont inséré les versets 6, 7 et 8 du premier chapitre du *Deutéronome* entre les versets 10 et 11. Ceux qui seront curieux de voir les altérations qu'ils ont faites au texte sacré consulteront le savant Hottinger et le dernier volume de la Polyglotte de Walton.

(2) Whiston.

mais ils ne nous ont donné aucune lumière sur ce sujet. Quelques savants modernes croient qu'il fut apporté à Samarie par Manassé, gendre de Sanballat, et transcrit d'après un des exemplaires d'Esdras, puisqu'on y trouve toutes les corrections et toutes les explications que cet auteur sacré est supposé avoir ajoutées au texte du Pentateuque. Donc ce manuscrit n'a pas de plus ancienne date, et ne saurait avoir été apporté par le prêtre hébreu qu'Ezar-Haddon envoya à Samarie.

Au reste, chaque hypothèse a ses difficultés. Outre la copie hébraïque écrite en ancien caractère hébreu, les Samaritains en avaient une autre en langue vulgaire. L'oubli de l'ancienne langue hébraïque était aussi commun parmi eux que parmi les Juifs. Ils avaient une autre copie en langue grecque, à l'usage de leurs frères qui n'entendaient que cette langue, comme les Juifs avaient la version des Septante. Il est probable que c'est de cette version que parlent plusieurs anciens Pères, puisqu'ils n'en entendaient ni l'original ni la version ordinaire. L'ancienne copie hébraïque resta inconnue aux chrétiens pendant dix siècles. Scaliger fut le premier qui en fit mention. Cette copie fut ensuite apportée en Europe, et imprimée dans les polyglottes de Paris et de Londres. La dernière de ces éditions est la plus correcte, ainsi que la traduction latine qui en a été faite.

La Judée se trouvait entre les mains du roi d'Égypte. Environ cinq ans après, ce prince fut forcé d'abandonner ce pays à Antigone et à son fils, qui l'attaquèrent avec une armée plus nombreuse que la sienne. Ptolémée borna ses prétentions aux villes de Samarie, de Joppé, de Gaza, et emmena, outre un immense butin, un très-grand nombre d'habitants, qu'il établit dans Alexandrie, après leur avoir accordé des priviléges considérables, comme Alexandre avait fait avant lui. Satisfait de la fidélité des Juifs, et voulant faire de cette ville la capitale de l'Égypte, il n'épargna aucun soin pour les y attirer. Aussi vinrent-ils en très-grand nombre tant de Judée que de Samarie, aimant mieux vivre sous un monarque généreux, dans un pays étranger, que dans leur patrie sous la tyrannie d'Antiochus. La Judée étant devenue le théâtre des guerres entre Antigone, roi de la Haute-Asie, Seleucus, roi de Syrie, et Ptolémée, roi d'Égypte, les partisans de ce dernier prétendirent qu'il n'avait entrepris de procurer l'Asie à Seleucus qu'à condition qu'il resterait maître de la Célé-Syrie et de la Phénicie. Les partisans de Seleucus, d'un autre côté, soutenaient que Ptolémée ne devait se proposer dans toute cette guerre que de conquérir pour Seleucus les provinces qui lui étaient tombées en partage après la défaite d'Antigone. Aussi le monarque syrien posséda-t-il la Judée quelque temps. Il en tira trois cents talents, à condition que les Juifs vivraient sous leurs lois, et ne seraient gouvernés que par leurs grands-prêtres.

Ce prince, dans plus d'une occasion, imita la générosité de Ptolémée : caractère opposé à celui d'Antigone, capable de tous les crimes. C'est ce qui détermina un grand nombre de Juifs à se ranger sous la domination de Seleucus, qui leur accorda les mêmes priviléges que son compétiteur avait accordés à leurs frères en Égypte. Il bâtit seize villes dans l'Asie-Mineure, auxquelles il donna le nom d'Antioche, d'après son père. Neuf autres villes furent appelées Séleucie; six Laodicée, d'après sa mère; trois Apamée, d'après sa première femme, et une Stratonice, à l'honneur de sa seconde femme, qui s'appelait ainsi. Toutes ces villes, et surtout Antioche en Syrie, furent peuplées de tant de Juifs, que leur nombre égala presque dans la plupart d'elles celui de leurs frères d'Alexandrie. La Judée dépeuplée resta dans cet état jusqu'à ce qu'elle se revît sous la puissance de Ptolémée. La douceur de son gouvernement fit revenir alors plusieurs Juifs des provinces soumises à Antiochus.

Peu après que la Judée eut été recouvrée par Ptolémée Soter, Simon, grand-prêtre des Juifs, mourut dans la neuvième année de son pontificat, successeur de son père Onias; sa sainteté lui mérita le titre de Juste. Il fut le premier pontife de ce nom. Le portrait magnifique que trace de lui l'auteur de l'Ecclésiastique, prouve qu'il méritait le surnom que sa nation lui donna. Il se dis

tingua encore comme prince des Juifs, en fortifiant la ville et le temple de hautes murailles, et en faisant creuser dans Jérusalem une citerne couverte d'airain : elle pouvait contenir tant d'eau, que l'auteur la compare à une mer. Il laissa un fils nommé Onias. Comme ce dernier n'était qu'un enfant quand son père mourut, Éléazar, frère de Simon, fut revêtu à sa place de la charge de pontife : il en remplit les fonctions pendant quinze ans, avec cette différence, qu'au lieu que tous les grands-prêtres avaient été jusqu'alors présidents de la synagogue, c'est-à-dire du grand-conseil des Juifs, Simon eut pour successeur, dans cette dernière dignité, un homme pieux et savant, nommé Antigone de Socho. Cet homme qui, selon les Juifs, fut le maître de Saddoc, chef de la secte des Sadducéens, enseignait qu'il ne fallait point servir Dieu par le lâche principe d'une crainte servile, ou par un principe intéressé d'espérance, mais uniquement par un motif d'amour et de respect pour cet Être-Suprême. Son disciple, pour qui cette doctrine avait quelque chose de trop noble, s'imagina que son maître entendait qu'il n'y avait ni peine ni récompense après cette vie ; opinion qui dans la suite fut embrassée par tous les riches parmi les Juifs.

Revenons au règne de Ptolémée, sous la protection duquel les Juifs, jouissant d'une entière tranquillité, employèrent leur repos à commenter leurs livres sacrés. Ils ouvrirent pour cet effet des écoles, ayant à leur tête Antigone de Socho. Ce savant conserva jusqu'à sa mort l'estime de sa nation, quoique Sadoc et un autre de ses disciples nommé Baithus eussent abandonné sa doctrine pour reprendre leurs propres sentiments ; sentiments qui avaient beaucoup de rapport avec ceux qu'on attribue aux sectateurs d'Épicure. Il eut deux successeurs ; Joseph, fils de Joazer, qui prit le titre de Nassi ou de prince ; et Joseph, fils de Jean, qui prit celui d'Ab-Beth-Din, ou de président du Sanhédrin. Ces deux docteurs faisaient conjointement leurs leçons publiques à Jérusalem. Les chronologistes juifs placent la mort d'Antigone vers la fin de la vingtième année du règne de Ptolémée.

Les Juifs furent favorisés par d'autres monarques, et particulièrement par Antiochus, surnommé Théos. Ce prince soutint une longue guerre contre Ptolémée Philadelphe, qui fut terminée par un traité, en vertu duquel Antiochus devait épouser Bérénice, fille de Ptolémée, et répudier Laodice sa première femme. Mais, ayant violé cet engagement, il devint si odieux à tous ses sujets, que Ptolémée Evergète, qui avait succédé à son père en Égypte, lui enleva sans peine la Syrie et la Cilicie. D'autres villes d'Asie lui ouvrirent leurs portes. Après ces conquêtes, Evergète passa par la Judée. Sa reconnaissance envers le Dieu d'Israël qui lui avait accordé tant de victoires, se signala par les nombreux sacrifices qu'il offrit dans le temple de Jérusalem. On croit que le motif secret de cet hommage religieux naissait de ce qu'on lui avait montré les révélations de Daniel, qui prophétisa les conquêtes de ce prince. Vers ce temps, Onias II, fils indigne de Simon-le-Juste, devint souverain pontife. Dans sa minorité, son oncle Eléazar, frère de Simon, avait été revêtu de cette dignité, et l'avait possédée près de trente ans. On croit que la version des Septante fut faite sous son pontificat. Quand Eléazar mourut, Onias, quoiqu'âgé de plus de trente ans, fut obligé de céder l'emploi de grand sacrificateur à son grand-oncle Manassé, fils de Jaddus, oncle de Simon-le-Juste. Mais comme Manassé, déjà fort vieux, mourut peu après, Onias fut couvert de la mitre pontificale, dans la trente-deuxième année de son âge, et dans la trente-sixième du règne de Ptolémée Philadelphe. Le caractère vil d'Onias fut un malheur pour les Juifs : heureusement un de ses parents trouva le moyen d'en empêcher les suites.

La Judée avait été taxée jusqu'alors à un tribut annuel de vingt talents d'argent. Les prédécesseurs d'Onias avaient constamment payé cette somme aux rois d'Égypte : mais Onias, dont l'avarice infâme augmentait avec l'âge, s'était approprié cet argent destiné au trésor du roi. Josèphe n'indique point le temps que dura cette espèce de rebellion. Il faut que les arrérages soient montés bien haut, puisque Ptolémée Evergète envoya

Athénion, un des officiers de sa cour, pour exiger le tribut ; celui-ci menaça de chasser tous les Juifs du pays si on ne le satisfaisait point. Cette menace répandit la consternation dans Jérusalem. L'avare pontife fut le seul qui n'en fut point alarmé. Sa sœur avait un fils de son époux Tobie, qui, dans sa jeunesse, se distinguait par son amour pour la justice et sa piété. Il était alors à une maison de campagne; sa mère le fit avertir du malheur où l'avarice d'Onias allait plonger la nation. Joseph (c'est le nom du jeune homme) revint en hâte à Jérusalem, et se permit de faire à son indigne oncle les reproches les plus fondés. Il lui conseilla de se rendre à la cour de Ptolémée pour calmer son ressentiment : mais Onias, rejetant cette sage proposition, déclara qu'il aimerait mieux abdiquer le pontificat que d'entreprendre un si long voyage. Joseph lui offrit de le remplacer : l'oncle y consentit, et le peuple approuva l'ambassade par des cris de joie.

Joseph commença par inviter Athénion à loger chez lui. Il le traita avec magnificence pendant le séjour qu'il fit à Jérusalem. A son départ, il le combla de présents. Cette politique généreuse réussit : Athénion promit de faire à son maître le rapport le plus favorable pour les Juifs. Joseph s'engagea à le suivre de près. Athénion, de retour en Égypte, blâma la conduite du pontife, et fit de son neveu de si grands éloges, que Ptolémée conçut une extrême envie de le connaître. Joseph, après avoir emprunté vingt mille dragmes, prit le chemin d'Alexandrie, où, par son habileté, il obtint les fermes de Célé-Syrie, de Phénicie, de Judée et de Samarie. Il revint triomphant à Jérusalem avec une garde de deux mille hommes, pour se faire respecter dans l'exécution de sa charge. Les Askéloniens éprouvèrent les premiers son autorité. Après lui avoir refusé ce qu'il demandait au nom du roi, ils avaient eu l'imprudence de l'insulter. Il ordonna qu'on pendît vingt de leurs chefs, et confisqua leurs biens, dont la vente valut au roi mille talents. Les habitants de Scythopolis éprouvèrent le même traitement, et les villes voisines lui ouvrirent leurs portes. Les taxes qu'il en reçut furent envoyées en Égypte avec des présents pour les amis qu'il avait dans cette cour. La ponctualité avec laquelle il faisait ses paiements lui mérita l'affection du roi, et le fit continuer dans son emploi vingt-deux ans, c'est-à-dire sous les règnes d'Evergète, de Philopator et d'Epiphane, à qui Antiochus-le-Grand enleva les provinces dont Joseph avait la ferme. Epiphane ayant recouvré ces mêmes provinces par son mariage avec la fille d'Antiochus, Joseph en conserva les fermes encore plusieurs années, et, à ce que l'historien juif assure, jusqu'à sa mort.

Joseph avait eu sept fils d'une de ses femmes, et un huitième, nommé Hyrcan, de la fille de son frère Solim, qui la lui avait fait épouser à la place d'une belle danseuse égyptienne. Joseph, durant son séjour en Égypte, avait vu cette femme à un spectacle et en était devenu amoureux. Honteux de sa faiblesse, il n'osa la confier qu'à son frère, qui promit de la lui faire avoir pour maîtresse : mais le soir il fit mettre sa propre fille dans son lit. Le lendemain, Solim plaida si bien sa cause, que Joseph, convaincu que sans la supercherie de son frère il se serait déshonoré par son commerce avec une actrice, épousa la fille de Solim. Il en eut Hyrcan, qui s'illustra par son mérite.

Ptolémée Philopator avait succédé en Égypte à son père Evergète, qu'on le soupçonna d'avoir empoisonné pour monter sur le trône quelques années plus tôt. Vers le même temps, Simon II succéda à son père Onias en qualité de grand-prêtre à Jérusalem. Ce pontife, bien différent de son père, se distingua par son courage, sa prudence, sa piété et son horreur pour l'avarice de son père, qui avait exposé sa patrie à de si grands dangers.

Les Samaritains avaient continué, sous le pontificat d'Onias, de donner des marques de leur haine, en faisant des incursions dans la Judée, selon Josèphe, et en emmenant avec eux un grand nombre de captifs.

Philopator faillit perdre la Palestine par la trahison de Théodore, gouverneur de Phénicie, qui avait projeté de mettre cette province avec celles de Judée et Célé-Syrie entre

les mains d'Antiochus. Le complot ayant été découvert, Antiochus envahit la Galilée, prit plusieurs villes des deux côtés du Jourdain, et entre autres Philotérie, située sur le bord septentrional de la mer de Tibérias, Bethshan ou Scythopolis au midi, et Ittabyrium sur le mont Tabor. Il se rendit maître ensuite de tout le pays qui avait appartenu aux deux tribus et demie au-delà du Jourdain ; mais l'hiver ayant interrompu ses conquêtes, il laissa cinq mille hommes sous les ordres d'Hippoloque et de Kéréas, deux autres rebelles, pour contenir le pays jusqu'au printemps. Ptolémée marcha contre lui, le défit, et le chassa des provinces dont il venait de s'emparer. Après cette victoire, toutes les villes lui envoyèrent des ambassadeurs avec de riches présents.

Les Juifs, toujours attachés aux Égyptiens, vinrent les premiers féliciter ce monarque. Ils furent accueillis, et le prince leur témoigna le désir de se rendre à Jérusalem pour y offrir des sacrifices à leur Dieu : il y vint, et fit de superbes présents au temple. Mais la joie que leur inspirait sa piété généreuse se changea bientôt en douleur. La beauté du temple et la magnificence du culte firent une telle impression sur le monarque égyptien, qu'il voulut voir l'intérieur de cet édifice sacré. Simon II lui représenta la sainteté du lieu, dont l'entrée était défendue, non-seulement aux étrangers, mais même aux Juifs qui ne participaient point au sacerdoce. Il osa même lui prédire la colère du ciel s'il avait la témérité de profaner le temple : pendant que les prêtres se jetaient au devant de lui pour arrêter ses pas, le peuple jetait des cris afin de le détourner de son audacieux projet. Ces obstacles enflammèrent les désirs du roi. Il avait traversé le parvis, et allait entrer dans le lieu saint, quand Dieu le frappa de terreur ; il fut porté hors du temple par ses serviteurs. A peine revenu de son saisissement, il éclata en menaces, non-seulement contre ceux qui'avaient osé s'opposer à sa volonté, mais contre toute la nation. Ce prince partit peu après de Jérusalem, et les Juifs ne tardèrent pas à redouter les effets de son ressentiment.

Mais ce peuple fut garanti miraculeusement du danger qui le menaçait : ajoutons que ceux que la crainte avait fait apostasier furent punis de leur crime. Ptolémée, convaincu que Dieu était le protecteur des Juifs, et que des hommes infidèles à leur religion devaient l'être à leur prince, livra ces apostats, qui furent mis à mort au nombre de trois cents. Les Juifs, après cette heureuse délivrance, érigèrent une colonne pour en perpétuer le souvenir, et instituèrent, dans la même intention, une fête qui fut observée durant plusieurs siècles. Josèphe ne parle point d'un événement aussi remarquable dans ses antiquités : quant à son livre contre Appion, outre que ce n'est que dans la version latine de Rufin qu'il en est fait mention, cette célèbre délivrance n'y est désignée que comme étant arrivée sous le règne de Ptolémée Physcon ; d'où il résulte que l'ouvrage où se trouve ce point d'histoire semble avoir été inconnu à l'historien juif.

Ptolémée Philopator (1) mourut peu après, et laissa sa couronne à son fils Epiphane. Son extrême jeunesse encouragea Antiochus-le-Grand et Philippe de Macédoine à se réunir pour le dépouiller de ses États.

Le premier devait envahir les provinces de la Palestine, et le dernier se rendre maître de l'Égypte. Les Juifs démentirent en cette occasion leur fidélité ordinaire ; ils se déclarèrent pour Antiochus, qui fit d'abord des progrès rapides : mais Scophas, général des Égyptiens, l'obligea ensuite de retourner sur ses pas, et réduisit de nouveau les Juifs sous l'obéissance de son maître. Cet avantage dura peu ; le monarque syrien eut bientôt recouvré ce qu'il venait de perdre. Les Juifs lui rendirent des services si signalés dans cette seconde expédition, qu'il crut ne devoir rien épargner pour se les attacher entièrement. Dans le temps qu'il ne restait plus à Scophas que la citadelle de Jérusalem, où il avait mis une forte garnison, les Juifs reçurent dans leur capitale les Syriens avec leurs éléphants, et les aidèrent à s'emparer de la citadelle, qui résista peu aux forces réunies des deux nations.

(1) Roi d'Égypte.

Antiochus, pour s'attacher de plus en plus le peuple juif, promit de rendre à Jérusalem son ancienne splendeur, avec tous ses priviléges, et de rappeler dans leur patrie tous ceux qui en avaient été chassés; que par respect pour leur temple, il leur donnait vingt mille pièces d'argent pour acheter des victimes, du vin, de l'huile et de l'encens; quatorze cents mesures de froment, et trois cent soixante-quinze mesures de sel; que le temple serait réparé à ses dépens; que les Juifs auraient le libre exercice de leur religion, et qu'il ne serait permis à aucun étranger d'entrer dans l'enceinte du temple (1), ni même à aucun Juif, à moins qu'il ne fût purifié selon l'ordonnance de la loi; enfin, qu'on ne porterait dans la ville la chair d'aucun animal immonde, ni même les peaux de ces animaux, sous peine aux contrevenants d'une amende de trois mille dragmes, applicable au profit des sacrificateurs. Il exempta aussi de tribut, durant l'espace de trois ans, tous les Juifs qui, dans un temps marqué, viendraient s'établir à Jérusalem. Ces différentes faveurs gagnèrent, non-seulement les Juifs, mais leurs voisins à Antiochus, qui, satisfait de ses conquêtes, alla passer l'hiver dans la capitale de ses États.

Environ trois ans après mourut le grand-prêtre Simon II. Onias III, homme d'un mérite distingué, lui succéda. La huitième année de son pontificat, les Juifs perdirent leur protecteur Antiochus, qui fut tué par les habitants d'Elymaïde. Ils trouvèrent un ami non moins généreux dans Séleucus, son fils. Les Juifs étaient alors si estimés, que plusieurs souverains recherchèrent leur amitié, et firent au temple de magnifiques présents. La Judée jouissait d'une paix profonde, lorsqu'une mésintelligence entre le grand-prêtre Onias et un Benjamite, nommé Simon, plongea les Juifs dans un abîme de calamités. Onias était pontife depuis seize ans, et Simon venait d'être fait gouverneur du temple. Ces deux hommes conçurent l'un contre l'autre la haine la plus violente.

(1) Cette enceinte, que les Juifs appellent Chel, séparait les circoncis d'avec ceux qui ne l'étaient pas; il était défendu à ces derniers d'y entrer.

Simon, pour se venger du pontife, alla trouver Apollonius, alors gouverneur de la Célé-Syrie et de la Palestine, les deux seules provinces que les Romains n'avaient point enlevées à Séleucus, et lui confia qu'il y avait dans le temple d'immenses trésors qu'il pourrait enlever au profit du roi (1), et se hâta d'envoyer Héliodore, avec ordre de lui rapporter ces trésors. Héliodore, pour déguiser le sujet de sa commission, feignit de parcourir les villes de Célé-Syrie et de Phénicie, et de ne venir à Jérusalem que par occasion. Mais, dès qu'il fut entré dans la capitale, il communiqua à Onias les ordres du roi, et demanda en quoi consistaient les richesses du temple. Le grand-prêtre l'assura que ces richesses n'étaient point aussi considérables qu'il l'imaginait, que d'ailleurs elles étaient en partie consacrées à l'entretien des veuves et des orphelins, et que l'autre partie appartenait à Hyrcan, fils de Joseph;

(1) Il paraît par cette histoire, tirée du second livre des Macchabées, et confirmée par Josèphe, que Séleucus avait possédé la Palestine, la Célé-Syrie et la Phénicie quelque temps avant sa mort. Son père avait enlevé ces provinces au roi d'Égypte; mais on ignore comment elles revinrent à ce prince, après qu'elles eurent été rendues à Ptolémée, en épousant Cléopâtre. Polybe paraît insinuer que ces restitutions n'eurent jamais lieu à à l'égard de Ptolémée. Le même auteur introduit Antiochus Épiphane, niant que son grand-père eût jamais promis de les rendre à Ptolémée, roi d'Égypte; d'où quelques savants ont conclu que Ptolémée n'en fut jamais possesseur. Ce sentiment est incompatible avec l'envoi d'Hyrcan, pour féliciter Ptolémée sur la naissance du fils que Cléopâtre venait de lui donner. Dira-t-on que Josèphe fit faire ce compliment à Ptolémée, non en qualité de son roi, mais comme à un ancien bienfaiteur? Non, car l'historien juif ajoute que les principaux habitants de Célé-Syrie firent la démarche; ce qui prouve qu'il était le maître des provinces dont il s'agit. Nous devons donc supposer, ou que ces compliments furent faits à Ptolémée par les Juifs et par les Célé-Syriens, comme au gendre d'Antiochus, à qui ces provinces devaient bientôt revenir, en vertu de son mariage, ou, en cas qu'elles lui aient été réellement rendues, que Séleucus profita de la minorité de son fils Philopator pour l'en dépouiller; car Simon s'adresse à Apollonius, Séleucus envoie Héliodore, et Onias ne se plaint pas à Ptolémée, mais à Séleucus; ce qui démontre que ce dernier possédait les provinces dont nous parlons quelque temps avant sa mort.

que n'ayant ces trésors qu'en dépôt, il ne consentirait jamais, qu'au mépris de sa dignité et du lieu sacré où elles se trouvaient, ou les enlevât à leurs propriétaires. Héliodore, peu touché de ces raisons, marcha vers le temple. En vain le grand-prêtre et les autres ministres s'efforcèrent d'arrêter sa marche. Mais, au moment où les Syriens allaient forcer l'entrée du temple, Dieu les frappa d'une telle terreur, qu'ils tombèrent à terre presque morts. Héliodore vit alors un cheval, sur lequel était monté un homme terrible, habillé magnifiquement, qui, fondant avec impétuosité sur Héliodore, le foula aux pieds de son cheval. Ce sacrilége fut emporté par les siens hors du temple, respirant à peine : il resta plusieurs jours dans cet état. Mais Onias, considérant que le roi pourrait soupçonner les Juifs d'avoir commis quelque attentat contre son envoyé, offrit des sacrifices pour sa guérison. Héliodore, ayant recouvré la santé, partit pour aller informer le roi de ce qui lui était arrivé. Séleucus, doutant de la vérité de sa relation, ou voulant à tout prix s'emparer des richesses du temple, lui demanda s'il connaissait quelqu'un qui fût propre à s'acquitter de cette commission ? Si Votre Majesté, répondit Héliodore, a quelque ennemi dont elle veuille se défaire, elle n'a qu'à l'envoyer au temple, d'où il ne reviendra que dans un état qui prouvera que cette maison sainte est protégée par une puissance irrésistible.

Quand Simon vit son projet avorté, il accusa le grand-prêtre d'avoir lui-même fait venir Héliodore à Jérusalem, et cette calomnie souleva contre son ennemi un parti redoutable. Onias, craignant les suites de ces divisions, et voyant la faveur dont Apollonius honorait son rival, se rendit à Antioche, pour se plaindre directement au roi. Il fut très-bien reçu du prince, qui exila Simon. Séleuchus, mort peu après, eut pour successeur Antiochus Epiphane, dont le caractère odieux fit repentir ses sujets de la joie qu'ils avoient témoignée à son avénement au trône. Les Juifs éprouvèrent les effets de sa fureur, et furent d'autant plus à plaindre, que leurs malheurs furent plus leur propre ouvrage que celui de la méchanceté du nouveau monarque.

A peine Antiochus Epiphane fut-il monté sur le trône, que Jason, frère d'Onias (1), profitant du besoin que le roi avait d'argent (son trésor était épuisé par les sommes prodigieuses que ses prédécesseurs avaient été obligés de payer aux Romains), obtint la charge de souverain sacrificateur pour trois cent cinquante talents, avec un ordre pour son frère de venir demeurer à Antioche. Cette précaution était essentielle pour qu'il pût jouir tranquillement de sa nouvelle dignité ; la seule présence du pontife déposé aurait soulevé le peuple contre lui. Jason s'engagea à donner encore cent cinquante talents, à condition qu'il lui fût permis de conférer le droit de bourgeoisie à autant d'habitants de Jérusalem qu'il jugerait à propos, et de faire bâtir dans cette ville un lieu d'exercice pour la jeunesse, et une académie à la manière des Grecs. Après que toutes ces grâces lui eurent été accordées, il se rendit à Jérusalem, où Onias conservait toujours un parti puissant. Les fils de ce Joseph dont nous avons parlé furent du nombre de ceux qui se déclarèrent pour Jason, dont plusieurs autres Juifs épousèrent aussi les intérêts par esprit de légèreté, ou par prévention pour les coutumes grecques (2). Le droit de bourgeoisie emportant à Jérusalem de grands priviléges, la reconnaissance des Juifs augmenta les partisans de Jason.

Une apostasie générale s'introduisit bientôt à Jérusalem. Les Juifs négligèrent la circoncision, et les prêtres désertèrent le culte divin pour assister à des spectacles profanes. Comme Jason voulait à tout prix se concilier la faveur d'Antiochus, il envoya l'année suivante plusieurs de ses partisans, à qui il avait donné le droit de bourgeoisie, à Antioche, pour assister aux jeux olympiques, durant la célébration desquels ils devaient employer une somme considérable en sacri-

(1) Il s'appelait Jésus ; mais comme il allait à Antioche pour captiver la bienveillance d'un prince païen, il jugea à propos de choisir un nom plus agréable à des oreilles grecques.

(2) 1. Macchab., I, 12, etc.

fices à Hercule Tyrien. Mais ces hommes, par un principe de conscience ou de crainte, aimèrent mieux faire présent aux Tyriens de cette somme pour réparer leur flotte. Antiochus, apprenant que le roi d'Égypte se préparait à envahir la Palestine, la Phénicie et la Célé-Syrie, parcourut ces provinces, et, dans sa route, passa par Jérusalem, où Jason le reçut avec une magnificence proportionnée au prix qu'il mettait à la faveur de ce monarque. Mais cette faveur dura peu, et lui fut bientôt enlevée par son frère Ménélas (1), qu'il avait envoyé à Antioche payer le tribut annuel. Ménélas, au lieu de négocier au nom de son frère, s'insinua dans les bonnes grâces du roi par les plus basses flatteries. Il réussit à obtenir la charge de pontife, en payant trois cents talents de plus que Jason. Ménélas, de retour à Jérusalem, eut tout de suite un puissant parti, à la tête duquel se trouvèrent les fils de Tobie; mais Jason, soutenu par un grand nombre d'amis qui détestaient la perfidie de Ménélas, obligea ce traître à se retirer à Antioche avec ses partisans; et pour mieux s'assurer de la protection du roi, ils promirent d'embrasser sa religion. Cette promesse flatta tellement le monarque, qu'il les renvoya en Judée avec des forces suffisantes pour obliger Jason à fuir dans le pays des Ammonites. Alors Ménélas victorieux s'empara de la charge de souverain sacrificateur, et tint la parole qu'il avait donnée à Antiochus, de renoncer à la loi de Moïse (2).

Pendant qu'il employait les moyens les plus lâches pour se conserver la faveur d'Antiochus, il négligea le paiement de l'argent promis au roi, quoique Sostrate, gouverneur de la citadelle de Jérusalem, et receveur des droits d'Antiochus dans la Palestine, l'en pressât continuellement. Le prince, pensant qu'ils étaient d'accord entre eux, les fit comparaître devant lui à Antioche. A leur arrivée dans cette ville, ils trouvèrent que le roi en était parti pour aller apaiser une sédition en Cilicie, et avait laissé les rênes du gouvernement à Andronic, un des principaux seigneurs de sa cour. Ménélas, qui avait épuisé ses coffres, ne pouvant point satisfaire le roi, envoya des instructions secrètes à son frère Lysimaque, qui était resté à Jérusalem, avec ordre de lui faire tenir tous les vases d'or dont il pourrait dépouiller le temple. Ces vases furent vendus à Tyr et dans les villes voisines, et l'argent qui en provint servit à payer ce qui était dû au roi. Cependant ces mesures sacriléges ne furent pas assez secrètes pour qu'Onias, résidant à Antioche depuis sa déposition, n'en fût pas instruit. Ménélas, à force d'argent, obtint d'Andronic qu'il ferait périr Onias. Celui-ci, apprenant le sort qu'on lui destinait, se réfugia à Daphné, asile situé aux environs d'Antioche. Andronic alla l'y trouver, et l'engagea par ses promesses à sortir de de son refuge : puis, sans respect, ni pour la sainteté du lieu, ni pour les lois de l'hospitalité, il le fit mourir.

L'assassinat d'un homme aussi respectable par son âge que par sa piété, attira à l'auteur de ce crime le châtiment qu'il méritait. Antiochus, convaincu qu'Andronic était coupable, ordonna qu'on le dépouillât de son habit de pourpre, et qu'on le fît expirer dans les tourments, au même endroit où Onias avait été massacré. Quoique Ménélas fût encore plus coupable, il conserva cependant son crédit pendant quelque temps; mais il n'y réussit qu'en payant des sommes énormes, que Lysimaque ne put lever qu'avec des violences et des sacriléges qui enfin produisirent une révolte générale. Les Juifs, indignés, tuèrent la plus grande partie des trois mille hommes qui lui servaient d'escorte, et mirent le reste en fuite : Lysimaque fut poursuivi jusqu'au temple, où il fut tué lui-même.

(1) Le véritable nom de cet apostat était Onias; il le changea en celui de Ménélas, à l'exemple de son frère, et par le même motif. L'auteur du livre des Macchabées le fait fils de Tobie et frère de Simon ; mais s'il avait été de cette famille, il n'aurait pu devenir pontife sans soulever contre lui tous les Juifs, dont le goût pour les usages de la Grèce n'avait point éteint le zèle pour la maison d'Aaron. Préférons donc le témoignage de Josèphe, qui affirme qu'il était frère d'Onias et de Jason, et qu'il ne fit que rendre à ce dernier ce qu'il avait prêté à l'autre : en ce cas, la charge de grand-prêtre resta dans la véritable ligne.

(2) Macchab. *ubi supr.*, et Joseph. *ubi supr.*

Peu après, Antiochus vint à Tyr, où les députés du sanhédrin se rendirent pour justifier le meurtre de Lysimaque, et représenter Ménélas comme l'auteur des troubles élevés en Judée et à Antioche. Les députés plaidèrent si bien leur cause, que Ménélas, craignant d'être condamné, employa le moyen victorieux dont il s'était déjà servi. Il s'adressa à un favori d'Antiochus, nommé Ptolémée Macron, fils de Dorymène, et lui promit une forte somme d'argent, s'il voulait lui prêter sa faveur. Macron, qui avait beaucoup d'ascendant sur l'esprit du prince, réussit non-seulement à faire absoudre le grand-prêtre apostat, mais aussi à faire condamner au dernier supplice les députés au nombre de trois. Cette sentence inique fut exécutée aussitôt. Des hommes, dont les Scythes mêmes auraient respecté l'innocence, comme s'exprime l'auteur du livre des Macchabées, furent indignement mis à mort. Les Tyriens, n'osant pas montrer ouvertement leur indignation, marquèrent au moins leur vénération pour ces malheureux députés, en leur procurant des funérailles honorables.

Ménélas, fier de cet odieux succès, crut que désormais rien ne pourrait lui résister, et se permit tous les crimes. Les membres du sanhédrin furent si effrayés du sort tragique de leurs députés, qu'ils n'osèrent plus s'opposer à Ménélas, quoiqu'ils prévissent que la nation touchait au moment fatal de tomber dans le plus cruel esclavage. L'événement justifia leur crainte. Dieu punit l'apostasie des Juifs par la main de ce même monarque dont ils avaient lâchement acheté la faveur au prix de leur religion et de leurs lois. Pour les convaincre que les calamités qui les enveloppèrent étaient les effets de sa colère, il les leur annonça par d'effrayants présages. Pendant quarante jours, on vit dans l'air un grand nombre d'hommes armés tant à pied qu'à cheval, se chargeant les uns les autres, et faisant retentir le bruit de leurs armes aux oreilles des spectateurs. Ces sinistres présages remplirent Jérusalem d'une terreur qui ne se trouva que trop bien fondée

Un accident, léger en apparence, fut le moyen dont Dieu se servit pour accabler les Juifs. Antiochus étant occupé à la conquête de l'Égypte, il se répandit un faux bruit que ce prince avait été tué devant Alexandrie. Jason, retiré chez les Ammonites, ayant appris cette nouvelle, crut devoir profiter de cette circonstance pour recouvrer la dignité pontificale. La haine que les Juifs avaient pour Ménélas devait naturellement les déclarer en faveur de celui qui prendrait les armes contre ce tyran. Jason rassembla un corps de mille hommes, à la tête desquels il rentra dans Jérusalem. Comme il y avait un grand nombre de partisans, il lui fut facile de forcer son frère à se réfugier dans la citadelle. Alors, n'écoutant plus que sa fureur, il ordonna les plus horribles cruautés contre ceux qu'il soupçonnait n'être point de son parti. Peu après, il fut contraint d'abandonner la ville et le pays, en apprenant qu'Antiochus venait contre lui avec une armée formidable (1). Les Juifs, qui avaient eu l'imprudence de faire éclater leur joie, en apprenant la fausse nouvelle de la mort d'Antiochus, ne doutant point que ce monarque ne leur fît éprouver les effets de son ressentiment, se défendirent avec une extrême valeur (2). Antiochus enfin se rendit maître de la ville. Ses malheureux habitants furent traités si rigoureusement, que dans trois jours il y en eut jusqu'à quarante mille de tués, et quarante mille autres vendus comme esclaves aux peuples voisins (3).

(1) S'étant d'abord retiré à la cour du roi des Ammonites, il fut obligé d'en sortir, parce qu'on l'y regardait comme un traître. Après avoir erré çà et là, il se rendit enfin en Égypte. Ne s'y trouvant pas encore en sûreté, il crut trouver un asile chez les Lacédémoniens, en vertu de la prétendue parenté entre ce peuple et les Juifs; mais il est probable qu'il se trompa, puisque notre auteur dit qu'à sa mort son corps fut privé des honneurs de la sépulture.

(2) Diodore de Sicile s'accorde avec le second livre des Macchabées en cette occasion, ainsi qu'avec Josèphe, qui dit en termes exprès, non-seulement qu'Antiochus assiégea Jérusalem, mais qui le peint comme très-irrité de la peine que ce siége lui donnait. Cependant, dans un autre endroit, le même historien rapporte que le monarque syrien entra dans la ville sans violence, ceux de son parti lui en ayant ouvert les portes. La première opinion est la plus vraisemblable. Cette contradiction peut n'être qu'un oubli causé par le temps qui s'est écoulé entre la composition des deux ouvrages.

(3) Macchab. *ibid.*, vers. 11 et 14.

Cette vengeance terrible n'éteignit point sa colère. Il se fit conduire par Ménélas, rentré en faveur, jusque dans les lieux les plus sacrés du sanctuaire (1). Il fit emporter l'autel des parfums, la table des pains de proposition, le chandelier du sanctuaire (le tout d'or), et plusieurs vases du même métal, sans compter dix-huit cents talents qu'il enleva au trésor. Après avoir assouvi sa vengeance et son avarice, il revint à Antioche, aussi vain que s'il avait rendu la terre navigable, et fait de la mer un chemin pour marcher (2). Pour mettre le comble aux calamités des Juifs, Antiochus nomma pour gouverneur de la Judée un Phrygien, appelé Philippe, homme d'un caractère barbare, et Andronic, qui lui ressemblait, pour gouverneur de Samarie. Ménélas, le plus vil des trois, conserva sa dignité.

Les Juifs de la Palestine n'éprouvèrent pas seuls cette violente persécution. Antiochus, résolu d'abolir leur religion, ou de les exterminer, fit publier l'année suivante un décret par lequel il était ordonné à tous les peuples soumis à sa domination d'abandonner leurs dieux, sous les peines les plus sévères, et de n'adorer que ceux du roi. Il envoya des commissaires dans toutes les provinces pour faire exécuter son ordre; et comme il savait que les Juifs seraient les seuls qui refuseraient de lui obéir, il commanda qu'on les traitât avec la dernière rigueur. Plusieurs, par intérêt ou par crainte, abjurèrent leur religion, et

(1) Diodore de Sicile dit qu'Antiochus, étant entré dans le lieu où les prêtres seuls étaient admis, y trouva la statue d'un homme avec une grande barbe, tenant un livre à la main, et assis sur un âne; et que, supposant que cette statue représentait Moïse, il forma le dessein d'abroger les lois des Juifs, si odieuses aux autres nations. Pour commencer cette odieuse entreprise, il sacrifia au fondateur de ce peuple une grande truie sur l'autel de Dieu, et en fit répandre le sang sur la statue et sur l'autel. Il força ensuite le pontife et d'autres Juifs à manger cet animal immonde, et fit éteindre la lampe qui brûlait jour et nuit dans le temple. Josèphe a très-bien réfuté cette fable, avouant cependant que le prince syrien, après avoir dépouillé le temple de toutes ses richesses, profana cette maison sainte en faisant immoler des pourceaux sur l'autel. Cette circonstance, si elle est vraie, a été omise par l'auteur des deux livres des Macchabées.

(2) *Ibid.*, vers. 21.

prévinrent les persécuteurs les plus acharnés de ceux qui refusèrent d'imiter leur exemple. Quant aux Samaritains, un danger moins pressant suffisait pour les faire apostasier. Afin de convaincre Antiochus qu'ils n'ambitionnaient pas la palme du martyre, ils lui envoyèrent des ambassadeurs chargés de lui déclarer que, si jusqu'alors ils avaient adopté plusieurs superstitions judaïques, à l'exemple de leurs ancêtres, ils étaient disposés à ne plus reconnaître d'autres dieux que ceux du roi. Les députés ajoutèrent, que les Samaritains avaient sur le mont Garizzim un temple consacré à un dieu sans nom (1), et demandaient la permission de le dédier au Jupiter grec, selon Josèphe, et, selon l'auteur du livre des Macchabées, à Jupiter l'hospitalier, c'est-à-dire protecteur des étrangers. Leur dessein était d'insinuer par là qu'ils n'étaient point originaires du pays qu'ils habitaient. Ils finirent en suppliant, comme ils étaient de race sidonienne, et disposés en tout à obéir aux ordres du roi, de n'être pas compris dans la sentence portée contre les Juifs. Antiochus leur accorda toutes ces grâces, et envoya ordre à Nicanor d'épargner Samarie, ainsi que ses habitants, et de veiller à ce que leur temple fût dédié à Jupiter.

Pendant que les Samaritains jouissaient du fruit de leur lâcheté, Athénéas, un des ministres d'Antiochus, attira sur les Juifs les traitements les plus barbares, par haine de leur attachement à leur religion. Il dédia le temple à Jupiter Olympien, et fit élever la statue de ce dieu sur l'autel des holocaustes (2). Au-devant de cet

(1) Les Juifs, après leur retour de la captivité de Babylone, cessèrent de prononcer le nom de Jéhovah, en substituant à la place celui d'Adonaï dans tous les endroits de leurs livres sacrés où se trouve le premier de ces noms. Ainsi, comme le temple s'appelait simplement le Temple ou la maison de Dieu, et très-souvent par excellence le Temple ou la Maison, les Samaritains en prirent occasion de dire que leur temple était consacré à un dieu sans nom : ce qui était encore vrai à un autre égard, les Juifs superstitieux prétendant que le nom de Dieu est ineffable.

(2) Cette idole fut placée dans le temple le 15 du mois qui répond en partie à notre mois de novembre et en partie à celui de décembre; mais on ne lui offrit des sacrifices que dix jours après, c'est-à-

autel il en fit dresser un plus petit, sur lequel on immolait des victimes à cette fausse divinité : ceux qui refusaient de lui rendre hommage étaient aussitôt massacrés ou condamnés à périr dans les supplices. On éleva alors des autels et des statues dans toutes les villes de la Judée ; tout le pays devint le théâtre des idolâtries les plus monstrueuses et des persécutions les plus sanglantes. Ceux qui refusèrent de célébrer la fête de Bacchus, en parcourant les rues la tête couronnée de lierre, furent mis à mort : le même châtiment était réservé à ceux qui observaient le sabbat, la loi de la circoncision, ou quelque autre rite mosaïque. Cette rigueur s'étendit jusqu'aux femmes qui circoncisaient les enfants dont elles accouchaient. Ces malheureuses mères furent menées avec leurs nouveaux-nés attachés au col par plusieurs rues de Jérusalem, et précipitées du haut des murs de cette ville ; on fit périr jusqu'aux simples témoins de la circoncision (1).

Ces cruautés forcèrent plusieurs Juifs à se retirer dans des rochers, où ils ne vivaient que de racines sauvages. Quelques-uns d'entre eux hasardèrent de célébrer le sabbat dans le fond d'une caverne : Philippe, gouverneur du pays, en étant instruit, marcha contre eux avec un corps de troupes, et, après leur avoir vainement offert une amnistie générale, à condition de renoncer à leur religion, il attendit le jour du sabbat sans commettre aucune hostilité. Ce jour venu, il entra dans la caverne, et fit passer au fil de l'épée hommes, femmes et enfants (1).

Ses officiers détruisirent tous les livres sacrés des Juifs, soit qu'ils les eussent trouvés dans le temple ou ailleurs. Tout Juif convaincu d'avoir chez lui un de ces livres, était mis à mort (2).

Quelque grand que fût le nombre de ceux qui se laissèrent séduire par des promesses, ou intimider par des menaces, il y en eut cependant plusieurs dans Jérusalem et aux environs dont rien ne put ébranler la constance. Antiochus, instruit de la résistance qu'ils opposaient à ses volontés, vint à Jérusalem pour faire respecter ses ordres ou pour punir les rebelles. La première victime qu'il immola fut le vénérable Eléazar, vieillard de quatre-vingt-dix ans, dont le généreux exemple avait empêché plusieurs Juifs d'apostasier. Ses bourreaux voulurent l'engager à manger de la chair de pourceau ; mais Eléazar n'ayant jamais voulu y consentir, ses persécuteurs, touchés d'une espèce de pitié, le supplièrent de permettre qu'on lui apportât du moins des viandes dont il lui était permis de manger, afin qu'on pût feindre qu'il avait obéi au roi. Le vertueux vieillard répondit que la mort la plus cruelle était préférable à cette lâche dissimulation, qui pourrait être imitée. On le conduisit au supplice, qu'il subit avec fermeté. Avant que d'expirer il jeta un grand soupir et dit : « Seigneur ! tu sais qu'ayant pu éviter la mort, » je souffre dans mon corps d'affreuses douleurs ; mais que mon âme éprouve une joie » sensible en les souffrant pour ta loi (3) ! » Sa mort fut suivie de celle de sept frères, dont le martyre est rapporté dans le même livre (4). Ils éprouvèrent les tourments les

dire le 25, jour de la naissance du roi. Depuis, chaque vingt-cinquième jour du mois fut célébré par de pareilles cérémonies, jusqu'à ce que Judas Macchabée affranchît sa nation du joug des Syriens. Cette profanation du temple avait été prédite long-temps auparavant, par le prophète Daniel, sous le nom de l'abomination de la désolation. Ce prophète avait représenté aussi, et la persécution, et celui qui devait en être l'auteur. « Il s'en retournera, » est-il dit au verset 29, « au temps marqué, et il reviendra » vers le midi (l'Égypte) ; mais ce dernier voyage » ne ressemblera point au premier, car les vaisseaux » de Céthim (les Romains) viendront contre lui. » Ainsi percé de douleur et de dépit, il répandra son » indignation contre l'alliance du sanctuaire ; il s'en» tendra avec les apostats de l'alliance ; on souillera » le sanctuaire, on en ôtera le sacrifice continuel, » et on y mettra l'abomination qui causera la déso» lation, et il fera pécher par flatterie ceux qui vio» leront l'alliance ; mais le peuple de ceux qui con» naîtront Dieu fera de grands exploits, et les plus » prudents d'entre le peuple en instruiront plusieurs, » et il y en aura qui périront par l'épée, par la flam» me, et en captivité... Ce roi fera selon sa volonté, » et proférera des choses étranges contre le Dieu » fort, et il prospérera jusqu'à ce que l'indignation » ait pris fin, etc. »

(1) Macchab. et Joseph. *ubi supr.*

(1) 2. Macch., VI, 10, etc.
(2) 1. Macchab., I, 56, etc.
(3) 2. Macchab., VI, 18, etc.
(4) *Ibid.*, VII.

plus horribles avec une constance invincible, tandis que leur mère les encourageait en hébreu, en leur parlant des récompenses glorieuses qui les attendaient dans une autre vie. Cette héroïne fut immolée la dernière, et mourut avec l'intrépidité qu'elle avait inspirée à ses sept fils (1).

Vers ce temps, Matathias, prêtre de la famille de Joarib, fit éclater son zèle pour la religion. Il s'était retiré à Modin, sa patrie, pour n'être pas témoin des scènes horribles qu'Apollonius et les Juifs apostats donnaient à Jérusalem. Pendant son séjour à Modin, Apelle, un des officiers d'Antiochus, y vint pour obliger les habitants à se conformer aux ordres du roi : il assembla le peuple, Matathias et ses cinq fils. Dans l'espérance que l'exemple de cet homme respectable ferait impression sur la multitude, il s'efforça de le séduire : on lui prodigua, ainsi qu'à ses fils, les promesses les plus éblouissantes; mais ce généreux serviteur de Dieu répondit d'une voix assez élevée pour pouvoir être entendue de l'assemblée, que quand toute la nation et même l'univers entier obéiraient à la volonté du roi, ses fils et lui resteraient fidèles à Dieu jusqu'à leur dernier soupir. A peine eut-il achevé ces mots, qu'un Juif s'avança pour sacrifier aux idoles. Saisi de douleur, et se rappelant ce qu'exigeait de lui la loi de Moïse dans cette circonstance (1), Matathias se jeta sur ce parjure, et le tua. Ses fils, animés du même zèle, poignardèrent l'officier du roi, renversèrent l'idole et l'autel, et parcoururent toute la ville, en criant à haute voix que tous ceux qui respectaient la loi eussent à les suivre. Cette exhortation peupla les déserts de la Judée d'une foule d'habitants qui s'y rendirent de toutes parts (2).

Dès que Matathias et les siens furent en lieu de sûreté, ils délibérèrent sur les moyens de se défendre contre leurs ennemis. Le souvenir des massacres auxquels leurs frères avaient été exposés chaque jour de sabbat, leur fit sentir la nécessité de recourir à d'autres mesures. Après avoir consulté les prêtres les plus savants, ils résolurent de prendre désormais les armes pour leur défense, le jour même du sabbat (3); cette résolution, secrètement communiquée au peuple, eut bientôt force de loi dans toute la Judée.

Parmi ceux qui renforcèrent la petite armée de Matathias, se trouvèrent les Assidéens ou plutôt les Hassidéens, secte valeureuse qui s'était formée parmi les Juifs après leur retour de la captivité. Nous avons déjà parlé d'eux; nous placerons dans une note ce qui nous reste à en dire (4). Comme les

(1) Josèphe, dans un ouvrage intitulé *de l'Empire de la Raison*, rapporte aussi l'histoire de ces martyrs. Ce livre est plus connu maintenant sous le nom du livre des Macchabées. Comme ni lui ni l'auteur du deuxième livre des Macchabées ne désigne pas le lieu où se passa cette scène sanglante, Rufin l'a placée à Antioche, parceque, du temps de saint Jérôme, on voyait dans cette ville le tombeau de ces martyrs, à l'honneur desquels on y avait bâti une église. Josèphe paraît avoir considéré Jérusalem comme le théâtre de leur supplice; opinion plus vraisemblable que celle de Rufin, la capitale de la Judée devant être le lieu où les Juifs témoignaient le plus d'attachement à leur religion. Josèphe rapporte les noms de ces sept frères, et celui de leur mère, qu'il nomme Salomone; mais les Juifs l'appellent Hannah. Il ajoute qu'elle se précipita elle-même dans un grand feu, allumé pour son supplice, afin d'empêcher que les mains profanes des bourreaux ne la touchassent. La version latine dit qu'elle fut couchée à terre, et que ses bourreaux, après lui avoir coupé les mamelles, la jetèrent dans un chaudron bouillant. C'est aussi le sentiment de Rufin. La version arabique et Josèphe Ben Gorion assurent qu'après avoir été témoin du martyre de ses enfants, qu'elle voyait étendus à terre, elle se jeta au milieu d'eux, et qu'ayant demandé à Dieu de la retirer à lui, elle expira sur-le-champ. Un ancien poète la fait mourir de joie : *solverunt gaudia matrem*, dit-il.

(1) Deut., XIII, 6, etc.

(2) Joseph. et 1 Macchab., *ubi supr.*

(3) *Idem*, *ibid.*

(4) Ils différaient de la secte des tsadikim, qui se contentaient d'observer tout ce qui était écrit dans la loi de Moïse, sans s'inquiéter des traditions et des commentaires des anciens, que les Assidéens respectaient. Scaliger croit qu'ils formaient moins une secte qu'une société d'une extrême régularité dans tout ce qui concernait le service du temple. Leur zèle ajoutait des contributions volontaires au demi-sicle que chaque homme devait payer. Ils sacrifiaient chaque jour, excepté celui de la grande expiation, un agneau, outre ceux du sacrifice journalier; cet agneau s'appelait *l'offrande* pour les péchés des Assidéens. Ils pratiquaient des austérités plus rigoureuses que celles des autres Juifs; dans leurs serments ordinaires, ils juraient par le temple. Ce fut par zèle pour cette maison sainte qu'ils don-

Assidéens se distinguaient par leur attachement particulier aux lois de Moïse; leur exemple leva les scrupules sur cette apparente violation du sabbat.

Matathias, assez puissant pour entrer en campagne, attaqua dans ses courses, non-seulement les ennemis, mais même ses frères apostats. Ceux de ces derniers qui tombaient entre ses mains étaient mis à mort sans miséricorde. Un plus grand nombre abandonnait la patrie pour se soustraire à son ressentiment. Dès qu'il eut répandu une terreur générale parmi ses ennemis, il alla de ville en ville, renversa les autels idolâtres, ouvrit les synagogues judaïques, jusqu'alors fermées ou employées à des usages profanes, fit faire d'exactes copies de tous les livres saints que les ennemis n'avaient pu détruire, rétablit le service divin (1), et ordonna que tous les mâles, nés depuis la persécution, fussent circoncis (2). Dieu bénit visiblement ces pieux efforts. La réformation s'établit, non-seulement sur une grande partie de la Judée pendant l'espace d'un an, mais elle aurait même pénétré dans Jérusalem, où les Syriens avaient une nombreuse garnison, si la mort de ce grand homme n'eût pas arrêté les progrès de sa sainte entreprise. Elle fut continuée par ses dignes fils, et en particulier par Judas Macchabée.

Matathias, sentant approcher son dernier moment, tint à ses fils le discours suivant : « Jusqu'ici l'oppression a dominé sur » nous à cause de nos péchés; que cela ne » vous empêche point de sacrifier vos jours » pour la défense de la religion de vos pères. Rappelez-vous l'obéissance d'Abraham, la fidélité de Joseph, le zèle de Phinées, le courage de Caleb, la constance » de David, la piété d'Élie, l'intrépidité de » Daniel et de ses compagnons : que les délivrances miraculeuses de ces saints hommes vous fassent compter sur la protection » du Tout-Puissant. Ne soyez point intimidés par les menaces de ces hommes faibles » et méchants, qui, après avoir paru triompher, deviendront dans peu la pâture des » vers. Simon, l'aîné de vos frères, s'est » toujours distingué par sa sagesse; qu'il » vous serve de père et de conseiller. La valeur de Judas vous est connue, qu'il soit » votre général. Puisse le ciel accorder à » vos entreprises les succès les plus glorieux! » Après ce discours, il expira, et fut enterré dans le sépulcre de ses pères, à Modin. Sa perte fut honorée des regrets de tout Israël (1); il eut pour successeur, au commandement de l'armée, son vaillant fils Judas, qui rendit à la religion et à l'État leur ancienne splendeur.

Suite de l'histoire de la Terre Sainte depuis Judas Macchabée jusqu'à la conquête de la Judée par les Romains.

Judas, surnommé Macchabée, d'après lequel les héros de l'époque que nous allons

nèrent tant de preuves de valeur dans l'armée de Matathias. Il est dit expressément dans le livre des Macchabées qu'ils étaient de vaillants hommes en Israël, et entièrement dévoués au maintien de la loi. Nous examinerons dans la suite si la secte des Esséniens tire son origine de celle des Assidéens.

(1) Nous avons remarqué que la défense du roi ne comprenait que les cinq livres de Moïse, enlevés par ordre de ce prince, et brûlés ou profanés de manière à n'en pouvoir plus faire aucun usage. Cette défense d'Antiochus ne s'étendait point jusqu'aux autres livres sacrés, dont la lecture fut substituée à celle du Pantateuque par les Juifs restés fidèles à leur religion; de sorte que lorsque le culte fut rétabli, la loi lue et expliquée comme auparavant, les Juifs joignirent à la lecture et à l'explication de la loi celles des autres livres sacrés; ce qui donna lieu à deux sortes de leçons : l'une de la loi, et l'autre des prophètes, etc., dont l'intelligence exigea de nouveaux targums ou paraphrases.

(2) 1. Macchab., II, 43, etc.

(1) *Ibid.* vers. 49, *ad finem*. Il est dit dans le premier livre des Macchabées qu'il mourut dans la cent quarante-sixième année, sans ajouter si c'était de sa vie ou de l'ère des Séleucides. La plupart des savants ont adopté cette dernière opinion, la cent quarante sixième année de l'ère des Séleucides, répondant exactement à l'année julienne cent soixante-six avant J.-C., qui est précisément la même que celle de la mort de Matathias. Quelques savants juifs et chrétiens ont inféré de la permission qu'il accorda de prendre les armes le jour du sabbat, qu'il doit avoir été grand-prêtre des Juifs : mais il est évident qu'il ne prononça point sur cette question de sa propre autorité. D'ailleurs, l'auteur du livre des Macchabées et Josèphe gardent le plus pro-

parcourir furent appelés *Macchabées*, se mit en campagne dès que la perte qu'il venait de faire le lui permit. Sa petite armée était composée de six mille hommes : le zèle et la valeur suppléèrent au nombre. Les succès les plus brillants furent obtenus, et ces succès répandirent la terreur parmi les Syriens, les Samaritains et les Juifs apostats. Ceux que la persécution avait forcés à se cacher vinrent se joindre aux drapeaux de Judas. Apollonius, gouverneur de Judée et de Samarie, voulant arrêter de si rapides progrès, leva une nombreuse armée, composée principalement de Samaritains et de Juifs renégats, et marcha à la rencontre de Macchabée. Ce dernier, confiant dans la justice de sa cause, attaqua le Syrien avec une poignée de combattants, et remporta une victoire signalée. Apollonius fut tué sur le champ de bataille avec un grand nombre des siens, et le reste prit la fuite. Entre autres dépouilles, Judas s'empara de l'épée d'Apollonius, et s'en servit toujours dans les guerres qu'il fit aux ennemis de sa nation (1).

Antiochus, en apprenant cette défaite, jura d'exterminer tous les Juifs; mais les trésors de ce prince étaient tellement épuisés par ses folles largesses, qu'il fut contraint de différer sa vengeance. Les Juifs remportèrent une nouvelle victoire sur un de ses généraux. Ce général, nommé *Séron*, était gouverneur de la Célé-Syrie (2). Il avait conçu le dessein d'attaquer Judas, dans l'espérance de se couvrir de gloire, en le vainquant avant que le roi lui eût envoyé des forces plus considérables. Il rencontra Judas près de Béthoron, à la tête des siens. Ces derniers, remarquant la supériorité du nombre des ennemis, et se sentant encore affaiblis par une longue marche et par le jeûne qu'ils venaient d'observer, parurent redouter le combat (3); mais Judas dissipa leur crainte en leur faisant observer qu'ils combattaient pour la cause de Dieu, dont la gloire se manifesterait d'une manière d'autant plus éclatante, que la différence entre les deux armées était plus grande. Cette harangue ralluma leur courage. Séron fut tué dans le combat avec huit cents de ses soldats; la plus grande partie de ceux qui s'enfuirent se sauvèrent chez les Philistins.

Ces avantages réitérés firent juger à Philippe, gouverneur de la Judée, qu'il était temps d'informer Antiochus du risque que cette province courait d'être perdue, sans un prompt secours. Antiochus avait alors remis les rênes du gouvernement entre les mains de Lysias, étant occupé au-delà de l'Euphrate. Lysias, qui avait ordre d'exterminer les Juifs, envoya à Ptolémée Macron, gouverneur de la Célé-Syrie et de la Phénicie, Nicanor et Gorgias, deux officiers expérimentés, et quarante mille fantassins, avec ordre d'exécuter rigoureusement les ordres du roi contre les Juifs. Cette armée vint camper dans les plaines d'Emmaüs près de Jérusalem, environ à vingt milles de Lydda, où elle reçut un renfort de sept mille chevaux. Nicanor, voulant lever deux mille talents que son maître devait aux Romains, fit publier dans toutes les villes et dans les ports de mer qu'il vendrait dans peu quatre-vingt-dix prisonniers juifs pour un talent, ce qui attira une foule de marchands. Notre auteur en fait monter le nombre à plus de mille, sans compter leurs serviteurs, qui s'étaient pourvus de chaînes pour y attacher leurs esclaves (1).

Judas, informé du danger qui menaçait la nation, rassembla son armée, forte seulement de six mille hommes. Il leur dit qu'ils devaient se rappeler, non seulement les triom-

fond silence sur cette prétendue dignité. Il paraît même que Ménélas vivait encore, et jouissait de son crédit à la cour d'Antiochus.

(1) 1. Macchab., III, 10, etc. Joseph. *ubi supr.*

(2) 2. Macchab., III, 13.

(3) Il semble que la méthode de Judas était de faire jeûner ses troupes avant de les conduire à l'ennemi ; du moins, dans cette occasion, la marche, le jeûne et l'attaque se suivirent de si près, que les Juifs perdirent courage à la vue des forces supérieures de Séron. Béthoron était, suivant saint Jérôme et Eusèbe, à douze cents pas de Jérusalem, mais à cent stades, selon Josèphe. Sa situation était au nord de Jérusalem, entre cette capitale et Sichem.

(1) 1. Macchab., III, 41 ; — 2. Macchab., VIII, 34 ; — Joseph., l. XII, c. 11.

phes remportés par eux-mêmes en dernier lieu, mais aussi tant d'autres plus miraculeux que les Juifs avaient obtenus contre Sennachérib et autres puissants monarques, et surtout la victoire signalée que six mille hommes de leur nation avaient gagnée sur cent vingt mille Galates et Macédoniens. Mais, continua-t-il, quel que soit notre succès, il est plus glorieux pour nous de mourir l'épée à la main en défendant notre religion et notre liberté, que de tomber entre les mains cruelles de notre ennemi. Alors, selon la loi de Moïse, il fit une proclamation par laquelle il permettait de se retirer à ceux qui étaient mariés depuis peu, qui avaient planté des vignes, ou qui manquaient de courage (1). Cette proclamation fut suivie du départ de la moitié de ses troupes. Quoique ceux qui restèrent ne fussent point armés de manière à se mesurer contre un ennemi si formidable, cependant Judas conduisit sa troupe de trois mille hommes à Mitspa, pour implorer le secours du ciel par des sacrifices. Il marcha ensuite contre ses adversaires, résolu de les attaquer le lendemain. Il apprit alors que Gorgias venait à lui avec un corps de cinq mille hommes pour le surprendre. Judas profita si heureusement de cette nouvelle, qu'il remporta une victoire complète : car, tirant avantage de l'absence de Gorgias, il chargea si brusquement l'armée des Syriens, qu'il leur tua trois mille hommes, et resta maître du champ de bataille et du bagage des ennemis. Gorgias, ayant vainement cherché l'armée juive, qu'il supposa s'être retirée dans les montagnes, s'en retournait sur ses pas, lorsqu'il vit le camp des Syriens en feu. Ses soldats en furent si effrayés, qu'il jetèrent leurs armes et prirent la fuite. Judas les poursuivit, et après leur avoir tué encore six mille hommes, ramena ses troupes dans le camp ennemi, où, parmi le butin, on trouva l'argent destiné par les marchands à acheter des prisonniers juifs. Cette victoire éclatante fut remportée un vendredi. Judas consacra le lendemain, jour du sabbat, à témoigner sa reconnaissance à Dieu d'une manière solennelle (1).

(1) Deuter., XX, 5.

Cette défaite procura un double avantage au vainqueur : d'un côté elle lui fournit des armes, et de l'autre de nouveaux renforts. Par là il fut bientôt en état de tenter une nouvelle entreprise, que le succès justifia. Timothée, gouverneur du pays situé au-delà du Jourdain, et Bacchide, autre officier de l'armée syrienne, ayant réuni leur forces, marchèrent contre lui; mais Judas les vainquit en bataille rangée, leur tua vingt mille hommes, et s'enrichit de leurs dépouilles. Peu après il enleva aux Syriens plusieurs places fortes, où il mit des troupes en garnison; elles lui servirent de magasins pour y déposer les armes arrachées aux ennemis. Dans le partage du butin, la générosité de Judas alla au-delà de ce qui était prescrit par la loi de Moïse : par cette loi le butin n'appartenait qu'à ceux qui avaient combattu, ou gardé le bagage. Judas partagea les dépouilles des vaincus entre les combattants, après en avoir réservé une partie considérable pour être distribuée aux pauvres, aux malades, aux veuves et aux orphelins. Philarque, qui avait tant fait de mal aux Juifs, en qualité d'officier de Timothée, fut tué dans cette bataille. Tandis que Judas et les siens célébraient leur victoire, ils apprirent que Callisthène, qui avait brûlé les portes du temple, s'était réfugié dans une maison qu'on leur indiqua. Judas envoya un détachement mettre le feu à la maison; elle fut réduite en cendres, avec le sacrilége qui s'y était caché. Nicanor vécut, mais vécut déshonoré; il se sauva à Antioche en habit d'esclave, avouant que les Juifs étaient invincibles quand leur Dieu les protégeait.

Lysias, instruit de la défaite de l'armée qu'il avait envoyée contre les Juifs, en rassembla une de soixante mille fantassins et de cinq mille chevaux. Ayant pénétré en Judée, il rencontra Judas à la tête de dix mille hommes. Les deux armées en vinrent aux mains près de Bethsura (2), et la victoire se déclara en faveur des Juifs. Lysias, observant

(1) *Ibid.* IV, pass. Joseph. *ubi supr.* 2. Maccl ab., VIII, 24, etc.

(2) Cette place était importante alors; elle ap-

que les soldats de Judas se battaient en hommes déterminés à vaincre ou à mourir, n'osa point tenter un second combat : il retourna à Antioche pour mettre sur pied une armée plus nombreuse.

Ces succès flattaient peu Judas aussi longtemps que le sanctuaire était souillé par le culte des idoles, et que la ville sainte n'était qu'un amas de ruines. Ainsi, dès que les ennemis furent sortis de la province, cet homme, aussi pieux que brave, prit avec son armée le chemin de la capitale, résolu de s'en emparer et de la purifier. En arrivant à la montagne de Sion, les troupes de Judas versèrent des larmes en voyant les maisons de Jérusalem en cendres et le temple presque détruit. C'était un spectacle bien douloureux pour ces braves et fidèles serviteurs de Dieu, de trouver le sanctuaire couvert de ronces, les appartements des prêtres démolis, l'autel et les lieux saints profanés. Ils déchirèrent leurs habits et jetèrent des cris lamentables. Après ce premier mouvement, leur général ordonna qu'on purifiât le temple et la ville. L'autel des holocaustes ayant été souillé de façon à ne pouvoir plus faire usage d'aucune de ses parties, fut démoli; on en bâtit un autre à sa place de pierres non taillées. Beaucoup de choses manquaient encore pour rétablir le service divin : l'autel des parfums, la table des pains de proposition, le chandelier à sept branches, les encensoirs et les autres vases sacrés, tous de l'or le plus pur, avaient été enlevés, ainsi que le riche voile qui couvrait le lieu très-saint. Ces différents objets furent faits de nouveau, et placés chacun dans l'endroit qui leur convenait. Le nouvel autel des holocaustes fut alors consacré le 25 du mois de casleu, c'est-à-dire le même jour qu'il avait été profané trois ans auparavant. De grand matin le son des trompettes annonça la célébration de cette auguste cérémonie. On alluma un feu nouveau, en frappant deux pierres l'une contre l'autre : on offrit ensuite le sacrifice journalier d'un agneau, et les prêtres, conformément à la loi de Moïse, s'acquittèrent de toutes les parties du service divin, qui continua depuis cette époque jusqu'à celle de la destruction du temple par les Romains. La fête dura huit jours, et l'anniversaire en fut fixé au même temps, sous le titre de *Fête des Dédicaces*.

Pendant la fête, le devant du temple fut paré de couronnes d'or, de guirlandes, de petits écussons et d'autres ornements. Toutes les maisons étaient illuminées, et cette particularité fit donner à cette fête le nom de *Fête des Illuminations* (1). L'auteur du

partenait à la tribu de Juda. Elle avait été fortifiée comme une des clefs de la Judée, du côté méridional de l'Idumée. Le deuxième livre des Macchabées la place à cinq stades de Jérusalem : c'est une méprise des copistes ou du traducteur. Cet endroit, suivant Eusèbe, se trouve à plus de vingt milles de Jérusalem, sur la route d'Hébron ; c'est là probablement une des forteresses que Judas enleva aux Syriens, et que Lysias tenta vainement de reprendre.

(1) Joseph., Antiq., l. XII, c. 11. On continua dans la suite à célébrer cette fête en allumant un grand nombre de torches placées aux portes ou dans les maisons. De nos jours, les Juifs brûlent de grandes bougies dans leurs synagogues pendant la commémoration de cette fête, c'est-à-dire une bougie le premier jour, deux le second, et ainsi de suite jusqu'au nombre de huit. La raison de cet usage est, selon eux, que lorsqu'ils vinrent allumer les lampes du grand chandelier, ils ne trouvèrent point d'huile sainte pour les remplir ; enfin, après bien des recherches, ils aperçurent un petit vaisseau scellé qui contenait autant d'huile qu'il en fallait pour un seul jour ; mais, à leur grande surprise, cette huile brûla huit jours entiers. C'est dans ce temps qu'ils célèbrent l'anniversaire de la mort d'Holopherne, tué par Judith ; cependant ils diffèrent sur le temps où Holopherne mourut. Il était permis de travailler pendant la fête des dédicaces, qu'on solennisait par des signes de joie, et en fréquentant les synagogues. Les Juifs l'appellent *Hannuca*, renouvellement. Un des évangélistes la désigne par le nom d'*Encænia*, qui a la même signification, et ajoute qu'on la célébrait en hiver. Cette particularité est d'autant plus importante, que l'exemple de Jésus-Christ, qui solennisa cette fête avec le reste des Juifs, prouve qu'il n'y a rien que de très-légitime dans l'institution de certaines fêtes, quoique fondées sur une autorité humaine, quand ces fêtes servent à perpétuer le souvenir de quelques bénédictions signalées. Les Juifs observent, à la vérité, deux autres dédicaces ; celle de Salomon et celle de Zorobabel, toutes deux instituées par l'autorité divine ; mais celle que notre Sauveur observa n'est aucune de celles-là : la dédicace de Salomon se célébrant dans le mois de tishri, qui tombe en automne, et celle de Zorobabel dans le mois d'adar, qui est un des mois du printemps, au lieu que celle de Judas Macchabée se fait en hiver.

deuxième livre des Macchabées ajoute que, comme ils avaient passé peu avant la fête des tabernacles sur les montagnes et dans les cavernes, ils portèrent en cette occasion des rameaux verts en l'honneur de celui qui leur avait procuré la liberté de purifier le temple.

Il ne restait plus qu'un seul obstacle à vaincre. Nous avons vu qu'Apollonius avait mis une garnison dans la forteresse d'Acra (1), qui était située sur une hauteur, vis-à-vis du temple, où l'on ne pouvait se rendre aussi long-temps que cette forteresse se trouverait entre les mains des Syriens. Le siége en aurait été aussi long que difficile, la place étant également fortifiée par l'art et par la nature. D'un autre côté, Judas n'avait point assez de troupes pour tenir Acra bloquée. Il ne restait donc d'autre parti que de fortifier la montagne du temple d'une haute muraille et de quelques tours, dont les garnisons empêcheraient celle d'Acra d'assaillir les Juifs qui viendraient à Jérusalem. Judas eut aussi soin de faire construire des fortifications à Bethzura, poste de la dernière importance sur les frontières de l'Idumée (2).

Les peuples voisins, irrités de ce qui venait de se passer à Jérusalem, se réunirent dans le dessein d'exterminer les Juifs. Ils commencèrent par faire périr tous ceux qui se trouvaient parmi eux, et n'attendirent que la venue d'Antiochus en Judée pour envahir le pays. Mais la mort de ce prince fit échouer les projets homicides qu'il avait formés en apprenant les défaites de ses trois généraux. La minorité du jeune Antiochus procura aux Juifs une tranquillité qui dura peu. Ptolémée Macron, gouverneur de la Célé-Syrie, n'était plus l'ennemi le plus implacable des Juifs : son changement lui coûta sa charge, qui fut conférée à Lysias. Durant ces entrefaites, Gorgias, ayant rassemblé un corps considérable d'étrangers, s'en servait pour faire des incursions en Judée. Les Iduméens en occupaient alors les meilleurs postes, et accueillaient les Juifs apostats, dans l'espérance de lasser les autres en prolongeant la guerre. Mais Judas, étant entré dans la partie de leur territoire appelée Acrabatène, leur tua vingt mille hommes; il marcha ensuite contre les enfants de Béan, et les obligea à se retirer dans deux de leurs forteresses, que ses trois frères, Simon, Joseph et Zachée assiégèrent par son ordre, pendant qu'il conduisait le reste de l'armée à une expédition plus importante. Durant le siége, quelques-uns des principaux officiers de Simon ayant été séduits par une somme de soixante-dix mille dragmes, pour laisser échapper quelques assiégés, Judas fit juger ces traîtres, qui furent condamnés à mort. Il prit les deux forteresses d'assaut, en fit passer les garnisons, fortes d'environ vingt mille hommes, au fil de l'épée, réduisit les forteresses en cendres, et passa le Jourdain pour entrer dans le pays des Ammonites. Ces derniers étaient commandés par un général syrien, nommé Timothée, dont l'armée était grossie d'un grand nombre de soldats tirés d'Asie. Judas, vainqueur dans plusieurs escarmouches, prit Jazar, y mit garnison, et revint en Judée.

Cependant Timothée avait rassemblé sous ses étendards ceux que la haine animait contre les Juifs. Judas alla à sa rencontre, lui tua vingt mille cinq cents fantassins et six

(1) Le mot d'Acra (Ἄκρα) signifie proprement une hauteur ou une forteresse bâtie sur une éminence qui commande le pays. Or, comme la hauteur d'Acra était plus élevée que celle de Sion, les Syriens découvraient de loin ceux qui prenaient le chemin du temple.

(2) 1. Macchab., IV, 60, etc. Cette Idumée n'est pas celle qui portait anciennement ce nom dans le V. T., cette dernière étant le pays d'Edom, situé entre la mer Morte et la mer Rouge, et ayant été connue dans la suite sous le nom d'*Arabie-Pétrée*. L'Idumée dont il s'agit ici était une partie de l'héritage des tribus de Siméon et de Juda, dont quelques Iduméens s'étaient emparés durant la captivité de Babylone. Ces Iduméens avaient été chassés eux-mêmes de leur pays par les Nabathéens. Obligés de chercher une nouvelle demeure, ils s'étaient étendus depuis les frontières de leur pays jusqu'à Hébron, dont ils firent leur capitale, comme elle l'avait été de la tribu de Juda. Bethzura, situé sur la route, entre Hébron et Jérusalem, environ à vingt milles de la dernière de ces villes, était une puissante barrière contre les incursions des Syriens, qui se trouvaient en Idumée. Cette place méritait que Judas la fit fortifier.

cents chevaux : Timothée se retira dans Gazara (1), dont son frère Chéréas était commandant. Judas l'y investit, emporta la place en cinq jours, et fit passer au fil de l'épée Chéréas, Timothée, et un autre général syrien, nommé Apollophane. Cet avantage fut assez considérable pour engager les païens irrités à massacrer un grand nombre de Juifs : on en tua jusqu'à mille dans le pays de Tob. Une compassion cruelle réserva les femmes et les enfants de ces malheureux à l'esclavage. Leurs frères auraient subi le même sort, s'ils ne s'étaient pas réfugiés dans la forteresse de Datheman, dans le pays de Galaad. De cet asile ils apprirent à Judas que Timothée, le fils peut-être de celui qui avait été tué à Gazara, les assiégeait avec une armée composée d'habitants de Tyr, de Sidon et de Ptolémaïde. Judas apprit en même temps, par ses frères de Galilée, qu'ils se trouvaient dans une semblable situation. Ce général assembla un sanhédrin : il y fut résolu que Judas et son frère Jonathan conduiraient un corps de huit mille hommes au secours de ceux de Galaad; que leur frère Simon, avec un autre corps de troupes, dégagerait les habitants de Galilée, et que leurs autres frères, Joseph et Azarias, défendraient Jérusalem avec le reste de l'armée. Judas ordonna expressément à ces derniers de se tenir sur la défensive jusqu'à son retour, ou celui de son frère Simon.

En passant le Jourdain, Judas fut averti par les Nabathéens, avec lesquels il était alors en paix, que non-seulement les Juifs de Datheman, mais aussi ceux de Bossora, de Casphon, de Maked, d'Aléma, de Carnaïm, et de plusieurs autres villes considérables du pays de Galaad, étaient dévoués à la mort par leurs ennemis, résolus de les exterminer tous dans un même jour. Judas se hâta de marcher vers Bossora, la prit et en fit périr les habitants; il fit mettre le feu à la ville, et se dirigea sur Datheman. Arrivé le lendemain de grand matin à la vue de cette place, il trouva que Timothée avait préparé un assaut général. Judas l'attaqua, et mit son armée en fuite; la perte des assiégeants monta à environ huit mille hommes : elle aurait été plus grande, si Judas n'avait pas cru devoir marcher au secours de ses concitoyens dans les différentes villes de Galaad. Il prit ces villes, en traita les habitants comme ceux de Bossora, et ramena en triomphe à Jérusalem ses frères délivrés.

D'un autre côté, Simon, avec seulement trois mille hommes, se signalait par ses exploits. Il défit les ennemis, leur tua environ trois mille hommes, et les poursuivit jusqu'à Ptolémaïde : n'ayant pas assez de troupes pour s'emparer du pays, il ramena ses frères à Jérusalem. Judas les envoya dans quelques villes de la Judée qui manquaient d'habitants. Pendant que la providence favorisaient les Juifs dans le pays de Galaad et en Judée, les deux frères Macchabée qui étaient restés à Jérusalem entreprirent une expédition contre les ordres formels de Judas. Le port de mer de Jamnia (1) leur parut valoir la peine d'être conquis. Le succès ne répondit point à leur espérance; ils furent défaits par Gorgias, qui, dans une sortie, leur tua environ deux mille hommes; le reste s'enfuit honteusement vers Jérusalem. Cet échec n'empêcha point que la réputation de leurs frères ne les rendît plus redoutables de jour en jour à leurs ennemis.

Une nouvelle expédition de Judas fut entreprise contre les Iduméens; il s'empara d'Hébron et plusieurs autres villes situées du côté du midi; il entra ensuite sur les terres des Philistins et des Samaritains, répandant partout la terreur. Quelques prêtres qui se trouvaient dans son armée voulurent se signaler contre l'ennemi; mais ils prouvèrent par leur mort combien il

(1) Apparemment la même que Gadara ou Gaderoth, située aux environs de Diospolis et de Nicopolis. Eusèbe la place environ à cinq milles au nord de cette dernière.

(1) Ce port était situé sur la Méditerranée, entre Joppé et Azoth, ou Ashdod, environ à deux cent quarante stades de Jérusalem. On n'en trouve pas le nom dans le texte hébreu; mais les Septante mettent cette ville près celle d'Ékron, dont il est parlé dans le livre de Josué. On suppose que c'est la même ville que Jabneh, qu'Uza, roi de Juda, avait enlevée aux Philistins.

est dangereux de faire un métier pour lequel on n'est point fait. Judas ne revint en Judée qu'après avoir détruit les forteresses, les autels, les bocages sacrés et les autres monuments de l'idolâtrie des Philistins.

Tant d'heureux succès irritèrent le gouverneur syrien; il rassembla une armée de quatre-vingt mille fantassins, sans compter la cavalerie, un grand nombre d'éléphants, et marcha sur la Palestine : il se proposait d'anéantir les Juifs, de peupler le pays de païens, et d'enrichir son maître et lui-même de l'immense butin qu'il se flattait d'enlever. Enflé de ces espérances, il traversa les parties méridionales du pays de Juda, et assiégea Bethzura. Après avoir imploré l'assistance de Dieu, Judas, qui était alors à Jérusalem, partit avec sa petite armée au secours de la place. Sur la route, ses troupes virent tout-à-coup un homme à cheval, dont l'armure était éclatante, et qui paraissait menacer leurs ennemis d'une lance qu'il tenait à la main : cette vision inspira tant de courage aux Juifs, qu'ils attaquèrent comme des lions les Syriens, dont onze mille furent tués et le reste mis en fuite.

Lysias, convaincu qu'il combattrait vainement un général aussi heureux que Judas, lui fit faire quelques ouvertures de paix; il promit que son maître, non-seulement ratifierait le traité, mais aussi qu'il accorderait aux Juifs toutes les grâces qu'ils en pouvaient espérer. Judas envoya deux de ses capitaines à Lysias pour lui communiquer les conditions auxquelles il consentait à faire la paix. Ces conditions, dont Lysias fit part à son maître, contenaient une amnistie générale pour le passé, la révocation de l'édit qui obligeait les Juifs à renoncer à leur religion et à embrasser celle des Grecs, et le libre exercice de leur religion et de leurs usages. Ces articles, quoique très-avantageux aux Israélites, furent promptement accordés par le roi, qui fit expédier deux lettres, l'une au gouverneur et l'autre au sénat judaïque. Lysias leur écrivit aussi, ainsi que Q. Memmius et T. Manlius, deux ambassadeurs romains à la cour de Syrie. Quatre lettres (1) prouvent l'empressement du monarque à faire la paix avec les Juifs victorieux, et l'amitié des deux ambassadeurs romains, qui interposèrent leurs bons offices en leur faveur (2). Il paraît aussi, par la lettre du roi, que le grand-prêtre apostat, Ménélas, alors à la cour de Syrie, contribua à cette paix, et souhaita d'y être compris, puisqu'il fut envoyé à Jérusalem par Antiochus pour conférer avec les Juifs.

Cependant cette paix, qui ne paraît avoir été obtenue du jeune roi que par le crédit de Lysias, et peut-être de Ménélas, ne fut point observée par les autres généraux syriens. Dès que Lysias se fut retiré à Antioche, Ti-

(1) 1. Macchab., XI, 16, *ad fin.*

(2) Le mois dioscorinthius, ou, suivant la version latine, dioscurus, qu'on trouve dans la lettre de Lysias, a fort embarrassé les chronologistes, le nom de ce mois ne se trouvant ni dans le calendrier syro-macédonien, ni dans aucun calendrier de ce temps-là : ceux qui en font un mois intercalaire le placent entre dystrus et xanthicus, répondant en partie à notre mois de mars et en partie au mois d'avril ; mais ils ne prouvent point que cette intercalation ait eu lieu parmi les Syriens, les Macédoniens, et même les Chaldéens. La raison sur laquelle ils fondent leur supposition, savoir, que la ratification de la paix est datée du mois xanthicus, immédiatement suivant, semble tourner contre eux ; car Antioche et Jérusalem, étant éloignées l'une de l'autre de quatre cents milles, il n'est pas vraisemblable que ces articles de paix aient pu être ratifiés en si peu de temps. Il faut donc supposer, ou que le copiste a fait quelque faute dans le manuscrit, ou que le roi ne se trouvait point alors à Antioche, mais dans quelque lieu voisin de Jérusalem. Cette conjecture paraîtra probable, si l'on considère que, conformément à la lettre du roi, les Juifs, qui devaient aller de Jérusalem au camp de Lysias ou à la cour de Syrie, n'avaient pour cela que quinze jours, c'est-à-dire depuis le 15 du mois xanthicus, jusqu'au 30; ce qui était trop peu, si le roi était à Antioche. En ce cas, dioscorinthius et dioscurus pourraient bien être le même mois que dystrus, qui précédait immédiatement le mois xanthicus; ou si dioscorinthius est composé des mots *διος κορινθος*, c'est-à-dire le mois dius des Corinthiens, le mois dius des Bithyniens, répondant au mois dystrus des Syro-Macédoniens, le dioscurus de la version latine ne sera qu'une abréviation du mot dioscorinthius : outre cela, il y a, dans la date de ces lettres, l'an 148, savoir, l'ère des Séleucides, qu'un savant auteur a prouvé répondre à l'an 163 avant l'ère chrétienne.

mothée, Apollonius (1), Hiéronyme, Démophon, et Nicanor, gouverneur de Cypre, recommencèrent leurs hostilités. D'un autre côté, les peuples voisins, soit par haine ou par l'instigation des officiers syriens, firent aux Juifs tout le mal qu'ils purent. Ceux de Joppé prièrent les Israélites qui demeuraient parmi eux, de monter avec leurs femmes et leurs enfants, sur des barques qu'ils avaient préparées, et quand ils furent en pleine mer, ils en noyèrent environ deux cents. Judas, indigné de cette perfidie, marcha contre les meurtriers de ses frères, incendia le port pendant la nuit, mit le feu à leurs barques, et fit massacrer ceux qui échappaient aux flammes. Il allait faire éprouver le même traitement au reste des habitants de Joppé, lorsqu'apprenant que ceux de Jamnia méditaient la même trahison, il alla les surprendre pendant la nuit, et brûla leur port et leurs vaisseaux. La flamme de cet incendie fut aperçue de Jérusalem, quoique éloignée de deux cent quarante stades, c'est-à-dire d'environ trente milles (2). Judas aurait porté plus loin son ressentiment contre ces deux villes, s'il n'avait pas été obligé de revenir sur ses pas en apprenant que Timothée venait d'entrer dans le pays de Galaad à la tête d'une nouvelle armée. Il marcha aussitôt contre lui, mais il fut attaqué par un corps d'Arabes (3), fort d'environ cinq mille fantassins et cinq cents chevaux. Après un rude combat dans lequel Judas eut l'avantage, les Arabes lui demandèrent la paix; il la leur accorda d'autant plus volontiers, qu'il avait intérêt d'arriver au plus tôt dans le pays de Galaad; cependant il les obligea de lui fournir une certaine quantité de bétail et de vivres, et leur fit promettre de l'aider dans tout ce qu'il exigerait d'eux.

Avant que de passer le Jourdain pour attaquer le général syrien, il devait se rendre maître de plusieurs places; la première était Caspis, ville si forte, que les habitants crurent ne rien risquer en insultant l'armée des Juifs par des injures et des blasphèmes. Judas prit la ville d'assaut, et y fit un tel carnage, qu'un étang voisin, large de deux stades, fut tout rouge de sang (1).

De là il se rendit dans un endroit du pays de Tob, où les Juifs, qu'on appelait *Tobiéniens*, s'étaient renfermés dans la forteresse de Characa (2). Timothée, qui avait tenté vainement de les en déloger, s'en était retourné, après avoir laissé dans un château voisin une forte garnison. Judas, instruit de son départ, envoya deux de ses généraux avec un détachement, pour se rendre maîtres de cette garnison, pendant qu'il irait combattre en personne le général syrien. Dosithée et Sosipater s'acquittèrent de leur commission avec succès, et firent passer au fil de l'épée la garnison, composée de dix mille hommes.

Timothée était alors à la tête d'une armée de cent vingt mille fantassins et deux mille cinq cents chevaux. Dès qu'il sut que Judas venait à lui, il envoya les femmes, les enfants et le bagage dans une place forte, nommée *Carnion;* il alla ensuite camper dans le voisinage de Raphon, sur les bords de la rivière de Jabboc. Dès que l'avant-garde de l'armée de Judas parut, les Syriens, saisis d'une terreur panique, prirent la fuite avec un tel désordre, que plusieurs se blessèrent les uns les autres. Timothée

(1) Non pas le général dont nous avons parlé dans la section précédente, qui était fils de Thyrsée, et qui fut tué par Judas, mais un autre, qu'on appelle ici fils de Gennius.

(2) 2. Macchab., XII, 1, etc., ad 9.

(3) Ce peuple, sans demeure fixe, campait sous des tentes, et ne s'arrêtait dans un lieu qu'aussi longtemps qu'il pouvait y vivre avec ses troupeaux. Comme ces Arabes étaient des descendants d'Ismael, la prédiction de l'ange se trouvait accomplie à leur égard, leur main étant contre tout homme, et celle de tout homme contre eux; car ils ne subsistaient que de rapine. Ce métier les ayant aguerris, il était de la politique du général juif de s'assurer de leur amitié.

(1) *Ibid.*, vers. 16.

(2) Probablement la même que Charac-Moab, comme Carnion est aussi la même ville que Carnaïm, ou Ashtaroth Carnaïm, qui servait de résidence à Og, roi de Bashan. Strabon et Ptolomée parlent d'une ville située en Arabie, et nomment Carno. Eusebe en place une du même nom près de Jérusalem. Ce nom a vraisemblablement été commun à bien d'autres, si la lune a été adorée sous le nom d'Astarté, ou si Astarté a été l'Isis des Égyptiens, représentée avec des cornes.

perdit trente mille hommes, et, ne pouvant rallier les fuyards, s'enfuit avec eux : ceux qui échappèrent au carnage, se voyant poursuivis de près, se jetèrent dans Carnion, et cherchèrent un asile dans le temple d'Atargatis (1). Judas fit mettre le feu au temple et à la ville ; le nombre de ceux qui périrent alors par le glaive ou par la flamme montait à vingt-cinq mille hommes. Timothée tomba entre les mains de Dosithée et de Sosipater, lorsqu'ils revenaient du pays de Tob pour rejoindre leur général. Ces deux capitaines lui rendirent la liberté après qu'il se fut engagé à renvoyer plusieurs Juifs, parents des officiers de l'armée, et qu'il tenait prisonniers. Cette victoire acheva de réduire le pays de Galaad sous l'obéissance de Judas. Comme la plupart des villes de la Judée étaient peu peuplées, il imita l'exemple de son frère Simon, en y installant les Juifs de Galaad.

Pour rentrer en Judée, il était nécessaire de passer par Ephron : cette ville, bien fortifiée, était peuplée par toutes sortes de nations. Judas demanda qu'il lui fût permis de la traverser comme ami; ayant été refusé, il ordonna que chacun de ses soldats escaladât les murailles dans l'endroit vis-à-vis duquel il se trouverait. L'assaut fut terrible et dura un jour; enfin Judas emporta la place, fit massacrer environ vingt-cinq mille hommes, emmena, outre le butin, un grand nombre de captifs, et ordonna que la ville fût réduite en cendres. Il traversa ensuite le Jourdain, et étendit son armée le long des plaines de Bethshan, appelée alors *Scythopolis*, ville considérable, à la distance d'environ cent stades de Jérusalem. Il eut soin de s'informer comment les Juifs étaient traités dans ce pays par les Scythes : instruit que ces derniers agissaient à leur égard avec bonté, il leur témoigna sa reconnaissance, et les assura de son amitié. Il continua ensuite sa route vers Jérusalem, où il arriva vers la Pentecôte ; cette solennité fut célébrée par les actions de grâces que Judas et les siens rendirent à Dieu des succès prodigieux qu'il leur avait accordés (1), et surtout de ce qu'il les ramenait vainqueurs sans avoir perdu un seul homme, disent les saintes écritures (2).

Judas avait encore un ennemi à redouter dans Gorgias, gouverneur d'Idumée. Le général juif alla le chercher, après la célébration de la fête, avec trois mille hommes et quatre cents chevaux. Il eut la douleur de perdre dans le combat quelques-uns des siens, et Dosithée, un de ses plus vaillants capitaines, voulant prendre Gorgias vivant, eut le bras coupé jusqu'à l'épaule par un cavalier thrace. Gorgias se sauva alors à Marésa, forteresse dans le voisinage d'Eleuthéropolis : une partie de ses troupes étant épuisée de fatigue, Judas implora le secours de Dieu ; et ayant fait chanter des cantiques propres à rallumer le courage des siens, il vit l'ennemi épouvanté prendre la fuite. Ayant rassemblé ses gens, il vint à la ville d'Odolla, où se trouvant le septième jour, ils se purifièrent selon la coutume, et célébrèrent le sabbat. Le jour suivant, Judas étant venu pour emporter les corps de ceux qui avaient été tués, trouva sur chacun d'eux des idoles d'or et d'argent, qui avaient été consacrées par ceux de Jamnia, et qu'il était défendu aux Juifs de porter sur eux, quoiquoiqu'elles fissent partie du butin (3) : on

(1) On croit que c'est la même divinité que l'Astarté. Diodore dit qu'on l'adorait à Ascalon sous la figure d'un monstre moitié femme, moitié poisson, comme le dagon des Philistins, qui pourrait bien avoir été la même idole ; car on l'adorait sous différents noms, quoique sous la même forme : on l'appelait Dercéto à Joppé, et dans d'autres endroits, Astharot, Atargatis et Atargata.

(1) La paix, à peine faite, fut aussitôt rompue ; elle fut conclue le 15 du mois de xanthicus, qui répond au commencement de notre mois d'avril ; or, comme la fête de Pentecôte tombait vers la fin de mai, ou au commencement de juin, Judas n'employa que deux mois à réduire en cendres les ports et les flottes de Joppé et de Jamnia, à défaire les Arabes, à prendre la ville de Caspis, à faire fuir Timothée et sa nombreuse armée, à détruire Carnion, Ephron et plusieurs autres forteresses, à remettre en liberté quelques milliers de ses frères, et à ramener à Jérusalem un grand nombre de captifs et une prodigieuse quantité de butin ; le tout sans aucune perte.

(2) 1. Macchab., vers. 46, etc. ; — 2. Macchab., XII, 30, etc.

(3) Deut., VII, 25, etc.

connut alors clairement la cause de leur mort. Judas profita de cette occasion pour inspirer à ses soldats l'horreur des superstitions païennes, et les sentiments de confiance en la protection de Dieu, qui n'abandonnerait jamais ses fidèles serviteurs. Il fit faire ensuite dans toute l'armée une collecte volontaire, qui monta à deux mille dragmes d'argent : cette somme fut envoyée à Jérusalem, et employée en sacrifices expiatoires, pour ceux qui étaient morts dans leur péché, et dans le dessein de les préserver d'un nouveau châtiment dans la vie à venir (1). Le premier exploit par lequel Judas se signala ensuite, fut la prise d'Hébron et de quelques autres forteresses; il enleva Azot aux Philistins, renversant les idoles sur la route jusqu'à Jérusalem, où il entra couvert de gloire et chargé de butin.

Cependant Acra était toujours au pouvoir de l'ennemi. Judas entreprit le siége de cette place. Comme elle était forte, défendue par une nombreuse garnison, et fournie de vivres en abondance, la résistance devait être longue. Les Juifs apostats, réfugiés dans cette forteresse, n'ignorant point que si Judas s'en emparait, il n'y avait point de quartier à espérer pour eux, conseillèrent à ceux qui commandaient la garnison de faire une vigoureuse sortie, à la faveur de laquelle quelques-uns de leurs frères pourraient gagner Antioche, et aller informer le roi de l'état des affaires. La sortie se fit avec le succès qu'on s'en était promis.

Le monarque syrien fut informé du danger qui menaçait la place : pour la conserver, il mit sur pied une armée de cent mille fantassins, de vingt mille chevaux, de trente-deux éléphants et de trois cents chariots

(1) C'est sûrement dans ce sens qu'il faut prendre les paroles de l'historien (quelle que puisse avoir été l'intention de Judas en ordonnant des sacrifices expiatoires pour les morts) ; car il ajoute que le général juif montra par là qu'il admettait le dogme de la résurrection. N'eût-ce pas été une vaine cérémonie de prier pour les morts, s'il ne croyait pas que ceux qui avaient été tués ressusciteraient un jour? Peut-être Judas avait-il en vue le châtiment que les Israélites essuyèrent dans une autre occasion, savoir, le sacrilége d'Hacan.

armés en guerre. Toutes ces forces, commandées par le jeune prince et par Lysias son oncle, vinrent assiéger Bethzura (1).

Ménélas, grand-prêtre apostat, qui avait accompagné le roi dans cette expédition, comptant recouvrer sa dignité, et peut-être obtenir le gouvernement de la Judée, s'efforça de gagner la faveur du jeune roi, en sacrifiant à cette espérance sa nation et sa religion. Il fut la dupe de sa coupable politique. Lysias craignant que, si ce traître restait à Jérusalem, il n'abusât de son autorité pour occasioner une nouvelle révolte, soit pour obtenir la bienveillance des Juifs, soit pour conserver son pouvoir parmi eux, chercha quelque prétexte pour le faire périr. Il n'eut aucune peine à trouver des accusations suffisantes pour le condamner à mort; châtiment justement mérité, sinon par sa conduite envers Antiochus, du moins par celle qu'il avait tenue à l'égard de son Dieu et de ses frères.

Les Juifs, charmés de la mort de ce monstre, ne gagnèrent pas au change. Lysias persuada au jeune monarque qu'il était de la politique de ne point conférer la charge de souverain sacrificateur à un homme qui fût de la famille pontificale. Alors cette dignité, qui appartenait de droit à Onias, fils de ce digne pontife, tué à Antioche, fut donnée à Alcime, ou Jacime, selon Josèphe, qui était d'une autre famille, quoique de la race d'Aaron. Cet Alcime était aussi méprisable que son prédécesseur. Onias fut si sensible à l'injustice qu'on lui faisait, qu'il se retira en Égypte, où il acquit la faveur de Ptolémée Philométor et de la reine Cléopâtre : il fallait que cette faveur fût bien grande, puisqu'il obtint à cette cour la permission de bâtir à Alexandrie un temple pareil à celui de Jérusalem, dont il s'assura la souveraine sacrificature à lui et à ses descendants.

Démétrius, héritier légitime de la couronne de Syrie, s'était sauvé de Rome, où il avait, été long temps en otage, et arrivé à Antioche, avait fait mourir Antiochus Eu-

(1) 1. Macchab., VI, 18, etc. ; — 2. Macchab., XII, 1, etc.

pator et Lysias, puis s'était rendu maître de tout le royaume.

Alcime, que les Juifs refusaient de reconnaître comme grand-prêtre, à cause de son apostasie, vint porter ses plaintes aux pieds du nouveau monarque. Pour donner plus de force à sa sollicitation, il conduisit avec lui plusieurs Juifs coupables du crime qu'on lui reprochait, et que Judas avait fait chasser. Il accusa ce général de tout ce qu'il crut propre à le rendre odieux, et termina sa harangue en suppliant Démétrius de le maintenir dans sa dignité. Non-seulement le roi lui accorda sa demande, mais il le renvoya, accompagné de Bacchide, gouverneur de Mésopotamie. Ce dernier, pour faire respecter les ordres de son maître, marcha à la tête d'une nombreuse armée (1).

Bacchide et Alcime, n'ignorant point combien Judas était redoutable, tâchèrent de le surprendre par trahison. Dans cette vue, ils lui envoyèrent des députés pour l'inviter à une conférence, proposant de terminer leurs différends en amis. Les promesses et les serments furent prodigués pour l'attirer dans le piége; mais Judas soupçonna leur perfidie. Convaincu qu'une armée si puissante était moins destinée à maintenir le choix d'un prêtre odieux à toute la nation qu'à la subjuguer, il se prépara à se défendre. La conduite qu'il tint fut cependant blâmée par plusieurs docteurs, et surtout par quelques Assidéens. Comme ceux-ci se piquaient de la plus scrupuleuse sainteté, ils préféraient les voies de la douceur aux hostilités, et croyaient ne devoir point soupçonner Alcime, de la race d'Aaron, d'un crime aussi noir. Ils tentèrent les moyens de faire la paix par leur médiation. Sur la foi des serments, par lesquels le coupable grand-prêtre leur jura qu'ils n'avaient rien à craindre, ils vinrent le trouver avec quelques-uns de leurs docteurs. Alcime parut les accueillir avec amitié; mais dès qu'il les eut en son pouvoir, il en fit mourir soixante (2). Cette barbarie justifia hautement le refus de Judas, et détermina son armée à faire les efforts les plus grands pour défendre leur chef, leur religion, leur patrie et leur liberté. Quelques-uns, jugeant la résistance inutile, abandonnèrent Jérusalem; mais il y resta assez de monde pour s'opposer au pontife apostat, quoiqu'il reçût chaque jour de nouveaux renforts de la part des Juifs renégats, surtout après le départ de Bacchide. Ce général, honteux de la perfidie qu'il avait commise, ou mortifié de n'avoir pu surprendre l'ennemi qu'il n'osait pas attaquer, retourna à Antioche, laissant à Alcime autant de troupes qu'il en souhaitait pour se maintenir dans sa nouvelle dignité. Cependant, en s'en allant en Syrie, il ordonna de tuer à Béseth ou Béthsétha un grand nombre de Juifs, dont il fit jeter les corps dans des puits.

Alcime n'épargnait ni peines, ni dépenses, ni flatteries, ni cruautés pour se soutenir: les Juifs apostats furent ceux qui lui rendirent les plus grands services. Ces traîtres se joignaient aux Syriens pour faire des incursions, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, mettant tout à feu et à sang. Judas les défit plusieurs fois, et traita si rigoureusement les rebelles qui tombèrent entre ses mains, que leurs complices n'osèrent plus porter les armes contre lui. Alcime, convaincu qu'il ne jouirait jamais tranquillement du pontificat, s'il n'avait une armée assez redoutable pour faire tout plier sous son autorité, retourna en Syrie, où il fortifia ses plaintes contre les Juifs, d'une couronne d'or et de plusieurs autres riches présents qu'il offrit à Démétrius. Le monarque reconnaissant lui accorda de nouvelles troupes, dont le commandement fut donné à Nicanor, l'implacable ennemi des Juifs, avec ordre d'exterminer Judas et son parti, de disperser leur armée, et de faire reconnaître la suprême autorité d'Alcime: mais Nicanor, à qui la bravoure de Judas était connue, n'entra en Judée, quoiqu'à la tête d'une puissante armée, que pour engager ce héros à faire la paix.

A peine fut-il arrivé sur les frontières de la Judée, que les Juifs apostats et les païens vinrent grossir son armée. Quand il approcha de Jérusalem, les habitants se rendirent au temple, où ils implorèrent la protection

(1) 1. Macchab., VII, 8, etc.
(2) 1. Macchab., VII, 12, etc.

du ciel, et se préparèrent à la plus vigoureuse défense. Nicanor s'avança jusqu'à la forteresse de Dessau, où Simon, frère de Judas, ayant voulu attaquer les Syriens, fut si épouvanté par leur nombre, qu'il regagna Jérusalem (1). Cette terreur n'encouragea point Nicanor à combattre le redoutable Judas. Il lui envoya trois de ses principaux officiers, Posidonius, Théodose et Matthias, pour lui faire des ouvertures de paix. Judas, qui voyait ses troupes épuisées par les fatigues d'une guerre opiniâtre, leur communiqua les propositions de Nicanor : elles furent acceptées. On convint du jour et du lieu où l'on se rendrait pour achever le traité. Comme Judas soupçonnait la fidélité des Syriens, il fit cacher quelques-uns des siens dans un endroit qu'il leur indiqua, et d'où ils pouvaient le secourir si on voulait lui faire violence. Cette précaution, quoique prudente, était inutile; Nicanor désirait plus que lui de finir la guerre : les différends furent terminés, au contentement des Syriens et des Juifs. Pour ne point alarmer ces derniers, Nicanor, pendant son séjour à Jérusalem, congédia la plus grande partie de son armée.

Cette heureuse harmonie fut bientôt troublée. Le pontife apostat, ne trouvant aucun avantage dans la paix qu'on venait de conclure, fit un troisième voyage à Antioche, pour y accuser Nicanor d'avoir trahi les intérêts de son souverain par la paix qu'il avait accordée aux Juifs. Démétrius, quoique surpris que son général se fût permis cette démarche sans son aveu, lui conserva le commandement. Il se borna à ne pas ratifier le traité, et à lui ordonner de ne point remettre l'épée dans le fourreau qu'il n'eût tué Judas et détruit ses partisans. Cet ordre déplut à Nicanor : d'un côté, il désirait de ne point rompre une paix que les Juifs observaient avec la plus rigoureuse exactitude; de l'autre, il craignait la vengeance du roi, s'il osait désobéir. Ce dernier motif l'emporta. Résolu de se saisir de Judas, il commença à le traiter avec une sorte de hauteur. Judas, soupçonnant son intention, disparut. Nicanor, piqué d'avoir été découvert, s'efforça de cacher son ressentiment, qui était d'autant plus grand, qu'il se trouva obligé de lever une nouvelle armée, et de traiter Judas en ennemi. Ayant enfin rassemblé un nombre considérable de troupes, il s'avança vers Jérusalem, dans le dessein de se saisir de Judas par ruse, avant que de l'attaquer par la force. Il lui fit proposer une nouvelle entrevue dans un endroit où Judas se rendit : mais ce dernier s'apercevant de sa perfide intention, se retira, et refusa toute conférence avec lui. Nicanor marcha alors avec son armée vers Capharsalama, dans le voisinage de Jérusalem, où l'on en vint à un engagement qui lui coûta cinq mille hommes : mais les Juifs, trop faibles pour résister aux forces de l'ennemi, se retirèrent, les uns dans la cité de David, et les autres dans le temple (1).

Nicanor conduisit alors ses troupes à Jérusalem, et campa au haut du mont de Sion. Des prêtres, et quelques-uns des principaux de la nation, vinrent l'y trouver; et pour le gagner, lui montrèrent de loin des sacrifices qu'on offrait actuellement dans le temple pour la prospérité de Démétrius. Ce général ne leur répondit que par des blasphèmes, et jura leur destruction et celle du temple, s'ils refusaient de remettre Judas entre ses mains. La chose n'était pas en leur pouvoir : ce grand homme s'était retiré dans le pays de Samarie avec ses plus fidèles soldats. Leur impuissance n'était pas un motif qui pût désarmer un homme décidé à leur faire éprouver son ressentiment; ils employèrent les prières et les larmes : mais Nicanor, toujours plus disposé à employer la ruse que la force ouverte, s'avisa d'un expédient qui devait les rendre infidèles en même temps à leur Dieu et à leur généreux libérateur. Les Juifs avaient alors dans leur sanhédrin un vieillard nommé Razis, homme respecté par toute la nation, à cause de sa vertu, et qui, par son attachement à la religion et à la patrie, avait mérité le nom de père des Juifs. Nicanor, instruit du caractère de ce personnage, dont l'exemple avait

(1) 2. Macchab., XIV, 12, etc.

(1) 1. Macchab., VII, 27, etc.

empêché plusieurs de ses compatriotes de tomber dans l'apostasie, résolut de lui faire abjurer sa religion par la violence des supplices : il ordonna à cinq cents soldats de le lui amener. Ce détachement, trouvant le château où il était bien gardé, tâcha d'en enfoncer les portes, ou de l'obliger à en sortir en y mettant le feu. Le vertueux Razis, se voyant enfin près d'être pris ou brûlé vif, se perça lui-même de son épée : le coup n'étant pas mortel, il monta sur une des tours du château et s'en précipita. Cette chute n'ayant pas encore terminé sa vie, il se fit un passage au milieu des ennemis, marquant par son sang la trace de ses pas. Arrivé sur le sommet d'un rocher escarpé, il élargit ses plaies avec ses mains, s'arracha les entrailles, et les jeta du côté de l'ennemi (1). Ainsi mourut ce vieillard, avec une intrépidité plus à admirer qu'à imiter. Les Juifs cependant l'ont canonisé comme un martyr, quoique sa mort soit proprement celle d'un fou ou d'un désespéré.

Pendant que cette scène se passait à Jérusalem, Nicanor, ayant appris que Judas était dans le pays de Samarie, marcha contre lui avec une armée de trente-cinq mille hommes. D'après son caractère porté à la ruse, il résolut de l'attaquer un jour de sabbat, ne doutant point que les Juifs se laisseraient égorger plutôt que de se défendre dans un jour si solennel. Quelques Juifs, dans son armée, lui protestèrent qu'il se trompait, et le supplièrent de respecter un jour que le Dieu des cieux avait consacré à son culte. Nicanor, souriant avec mépris, leur demanda s'il existait réellement un Dieu puissant dans le ciel qui avait ordonné la sanctification du sabbat. On lui répondit, oui. « Et moi, » répliqua-il, « qui suis puissant » sur la terre, je vous commande de combat» tre pour le roi votre maître, et d'obéir à » ses ordres. » Cette insolente impiété ne fut point impunie : pendant qu'il était campé aux environs de Béthuron, Judas vint se poster, avec trois mille hommes, près d'Adasa, c'est-à-dire environ à trente stades des Syriens. Il alluma le courage de ses soldats en leur rappelant divers endroits des livres sacrés, et en leur rapportant une vision qu'il avait eue depuis peu, et dans laquelle il avait vu le grand-prêtre Onias et le prophète Jérémie intercédant en faveur des Juifs : il ajouta, que ce dernier lui avait offert une épée brillante, et lui avait promis la victoire.

Ce discours produisit son effet; Nicanor fut vaincu et tué. La défaite des Syriens fut si complète, qu'il n'en resta point un seul pour en porter la nouvelle à Antioche. Cette bataille se donna le treizième jour du mois d'adar, qui répond à notre mois de février. Le lendemain, on trouva le corps de Nicanor parmi les morts. Judas ordonna que la tête et la main droite de ce général fussent portées en triomphe à Jérusalem, où il les fit exposer à la vue des Juifs et des gentils, annonçant que c'étaient la tête et la main de ce superbe Nicanor, qui s'était vanté de détruire le temple. Il ordonna aussi qu'on lui coupât la langue, et qu'après l'avoir déchirée par morceaux, on la jetât aux oiseaux. Sa tête et sa main furent attachées aux plus hautes tours de la ville. Après les réjouissances ordinaires en pareille occasion, le sanhédrin institua une fête dont l'anniversaire devait être célébré le 13 du mois d'adar, sous le nom de la *journée de Nicanor* (1). Cette fête a toujours été observée depuis.

Les Syriens, humiliés par cette victoire, ne purent empêcher Judas de rentrer dans Jérusalem. Cependant ses successeurs furent obligés d'abandonner cette ville peu de temps après au général syrien et à l'apostat Alcime, qui n'en fut maître que peu de temps. Pendant le cours de cette paix, Judas, considérant la grandeur de la puissance des Romains, et l'utilité de leur protection, résolut de s'allier avec eux pour les opposer à ses ennemis. Eupolème, fils de Jean, et Jason, fils d'Éléazar, qui avaient déjà été envoyés à Séleucus Philopator, furent choisis pour cette ambassade. Leurs propositions ayant été acceptées à Rome, le sénat fit graver sur

(1) *Ibid.*, vers. 37, etc.

(1) 1. Macchab., VII, ad vers. 50; — 2. Macchab., XV, 1, etc.; et Joseph., Antiq., l. 12, c. 17.

l'airain un décret par lequel les Juifs étaient reconnus pour les alliés et les amis des Romains. Le sénat écrivit à Démétrius pour lui défendre toute hostilité contre les Juifs, sous peine d'encourir l'indignation de la république. Cette alliance fut conclue trop tard; car, dans le temps qu'on la négociait à Rome, Démétrius, pour venger la défaite de Nicanor, envoya l'aile droite, c'est-à-dire l'élite de son armée, en Judée, sous les ordres de Bacchide et d'Alcime.

Ce corps de troupes, composé de vingt mille fantassins et de deux mille chevaux, s'empara de Maselot ou Massadoth en Galilée, et y tua un grand nombre de Juifs. Les Syriens marchèrent alors vers Jérusalem : mais sachant que Judas s'était retiré dans le voisinage d'Eléasa, ils allèrent l'y attaquer. Les trois mille hommes que ce général avait avec lui furent si épouvantés des forces supérieures de l'ennemi, qu'ils l'abandonnèrent, à l'exception de huit cents. Judas encouragea ce petit nombre de soldats fidèles, en leur rappelant le secours du ciel dont ils avaient si souvent éprouvé les effets miraculeux. Le combat dura depuis le matin jusqu'au soir. Judas observant que l'aile droite commandée par Bacchide était la plus forte, la chargea, la mit en fuite, et la poursuivit jusqu'au mont Azot : mais, dans le même temps, l'aile gauche des Syriens l'ayant enveloppé, il succomba sous le nombre, et fut tué après avoir chèrement vendu sa vie. Dès qu'on apprit la mort de ce héros à Jérusalem, toute la ville fut remplie de deuil. On chanta, pour honorer sa mémoire, cette partie du cantique que David avait composé pour Saül et pour Jonathan : « *Comment » sont tombés les forts? Comment le » défenseur d'Israël a-il-été tué?* » Son corps ne resta point entre les mains des ennemis : soit que les Syriens, après cette victoire aussi honteuse qu'une défaite, aient abondonné le champ de bataille, soit qu'il y eût une suspension d'armes pour enterrer les morts, on affirme que le corps de Judas fut emporté par ses deux frères Jonathan et Simon, et enterré dans le sépulcre de son père à Modin. Ainsi mourut le vaillant défenseur des Juifs; ils ne survécut que six ans à son père. Son frère Jonathan lui succéda. L'historien des Macchabées dit qu'il n'a point rapporté ses autres victoires, parce qu'elles étaient en trop grand nombre. Josèphe observe qu'il suivit constamment l'ordre que son père lui avait donné, de braver tous les dangers pour la patrie, et qu'il mourut dans la troisième année de son pontificat.

La mort de ce grand homme ranima le courage de tous les ennemis d'Israël. Les Juifs, exposés aux horreurs de la famine, privés de leur chef, furent presque forcés de reconnaître Bacchide pour leur gouverneur. Ce général, pour affermir son autorité, fit rechercher les principaux partisans des Macchabées, et les fit mourir dans les tourments. Pendant cette persécution, la plus violente qu'eussent éprouvée les Juifs depuis leur retour de la captivité, ceux qui conservaient encore quelque amour pour leur religion et leur patrie, conjurèrent Jonathan, surnommé Apphus, de se mettre à leur tête pour arrêter les progrès du général syrien. Bacchide, informé que Jonathan avait rassemblé des troupes, vint de nuit pour le surprendre, et le contraignit de se retirer avec un petit nombre des siens dans les déserts de Teckoa. Ils y campèrent sur les bords du lac d'Asphar, étant couverts d'un côté par un marais, de l'autre par un bois, et ayant le Jourdain devant eux. Dès que Jonathan sut que Bacchide marchait à lui, il songea à mettre les bagages de ses gens en sûreté. Les Nabathéens étant alors en paix avec les Juifs, Jean, frère de Jonathan, fut envoyé pour les transporter chez eux : mais il fut surpris dans la route par les Jambriens (1), qui le tuèrent avec tout son monde, et s'emparèrent des bagages. Cette attaque fut bientôt vengée. Jonathan apprit qu'on devait célébrer une fête nuptiale à Médaha. Informé du jour où la nouvelle mariée, fille d'un prince arabe, devait être menée à son époux, un des chefs des Jambriens, il se mit en embuscade derrière une colline. Quand les parents, qui

(1) Tribu d'Arabes qui demeuraient alors à Médaha, autrefois une des villes que les Moabites enlevèrent à la tribu de Ruben, et qui fut conquise par ces derniers sur les Arabes.

étaient nombreux furent à portée, ses gens et lui se jetèrent sur cette troupe désarmée, et composée de personnes des deux sexes, en tuèrent quatre cents, et revinrent au camp chargés de butin.

Bacchide, informé de cette expédition, marcha contre Jonathan, résolu de l'attaquer le jour du sabbat. Le général juif se trouvait dans le plus cruel embarras. Ses soldats, effrayés par le nombre des ennemis, et frappés de l'idée du sabbat, doutaient s'ils devaient combattre. Jonathan, pressé par l'ennemi, s'adressa aux siens; il leur dit : « Allons combattre les ennemis, car il n'en est » pas à présent comme au temps passé. Nous » avons les ennemis en tête, et derrière nous » l'eau du Jourdain avec le marais et le bois » à droite et à gauche. Il ne nous reste aucun » moyen d'échapper. Élevez vos cris vers le » ciel, afin qu'il vous délivre du malheur » qui vous menace. » Il chargea alors les Syriens, et ses soldats donnèrent des preuves de leur ancienne valeur. Bacchide n'en voulait qu'à Jonathan, qui, remarquant son intention, chercha le moyen de lui porter un coup mortel : Bacchide l'évita. Les Juifs, incapables de résister, se jetèrent dans le Jourdain (1), qu'ils passèrent à la nage, après avoir tué environ mille Syriens, ou deux mille, selon Josèphe. Bacchide, voyant que les Juifs combattaient le jour du sabbat comme pendant un autre jour, ne les poursuivit plus. Il ramena son armée à Jérusalem, résolu de fortifier toutes les places propres à contraindre le parti des Macchabées, ou à se soumettre, ou à ne plus oser rien entreprendre contre lui. Les principales de ces places étaient Béthoron, Jéricho, Emmaüs, Béthel, Thimnatha, Bethzura, et surtout la forteresse d'Acra, dans laquelle, outre un renfort d'hommes, d'armes et de vivres, il envoya les enfants de quelques-uns des principaux Juifs pour y servir d'otages, et empêcher les parents de ces enfants d'embrasser le parti de Jonathan.

Alcime, maître enfin de Jérusalem, fit démolir la muraille qui séparait le parvis des prêtres de celui du peuple (1), et qui avait été bâtie sous les auspices des prophètes Aggée et Zacharie. Mais à peine eut-on mis la main à l'ouvrage, qu'une paralysie ôta l'usage de la parole à Alcime, et termina ses jours sans qu'il pût proférer un seul mot. Après sa mort, Bacchide, ayant subjugué toute la Judée, reprit la route d'Antioche, et laissa les Juifs et les païens vivre en paix. Cette paix dura environ deux ans.

Le parti de Jonathan profita de cet intervalle pour se fortifier. Comme il vivait sans défiance, ses ennemis sollicitèrent Bacchide de venir le surprendre de nuit et de l'exterminer. Démétrius, n'ayant plus rien à craindre des Romains qui venaient de le reconnaître roi de Syrie, envoya Bacchide en Judée avec une armée formidable. Ce général, en marchant vers Jérusalem, donna ordre à ceux qui l'avaient pressé de venir, de se saisir de Jonathan et de le lui amener. Ce dernier fut assez tôt averti de cette trahison pour en punir les complices; cinquante des principaux conspirateurs furent condamnés à mort, et le complot s'évanouit.

Jonathan, échappé à ce danger, et ne se

(1) Ceux qui compareront la situation de ces lieux avec le détail imparfait qui est donné de cette action avoueront, avec le judicieux Calmet, que Jonathan doit avoir passé deux fois le Jourdain, au lieu d'une, sans quoi il n'aurait pu avoir ce fleuve devant lui et Bacchide derrière; car, quand il se retira à Teckoa, le Jourdain se trouvait entre lui et les Syriens; il devait ensuite passer ce fleuve pour se rendre à Médéba, sur le bord oriental du Jourdain, au lieu que Teckoa était sur le bord occidental. S'il avait repassé le Jourdain après l'expédition de Médéba, il n'aurait pu avoir ce fleuve devant lui et Bacchide derrière. Il est donc vraisemblable que les Syriens l'attaquèrent à son retour de Médéba, et avant qu'il pût regagner Teckoa. C'est aussi pourquoi les soldats de Jonathan, accablés par le nombre, furent obligés de se jeter dans le fleuve afin de regagner le camp, assez bien fortifié pour que les ennemis n'osassent point les y poursuivre

(1) Ou plutôt la muraille qui séparait le parvis des Juifs de celui des incirconcis. Comme son apostasie l'avait rendu odieux aux véritables Juifs, il paraît que pour humilier ces derniers, il fit démolir la muraille dont nous parlons, et dont la destruction devait plaire aux païens et aux Juifs renégats. Cependant l'auteur du premier livre des Macchabées l'appelle la muraille du parvis intérieur du sanctuaire, et Josèphe la désigne par le nom de la muraille de l'ancien sanctuaire, ajoutant qu'elle était l'ouvrage des prophètes.

sentant point en état de résister à Bacchide, se retira à Bethbessen, ou, comme Josèphe l'appelle, à Bethlagan, place forte située dans le désert de Jéricho, et que son frère Simon et lui avaient rendue propre à soutenir un long siége. Bacchide vint attaquer cette forteresse avec une armée nombreuse et encore grossie par ses amis de Judée. Comme le siége devait être long, Jonathan, après une vigoureuse défense, confia la garde de la place à son frère Simon, et en sortit avec quelques soldats pour renforcer son armée. Dans sa route il défit Odonarque et ses frères. Jonathan attaqua ensuite divers endroits du camp ennemi, que Bacchide secourut. Simon, l'ayant remarqué, fit une sortie, et brûla les machines des assiégeants : il battit ensuite l'armée d'un côté, tandis que son frère la battait de l'autre. Bacchide, désespéré d'être vaincu au moment où il s'était promis la victoire, s'en vengea en faisant mourir ceux qui l'avaient appelé en Judée, leva le siége et s'en retourna à Antioche.

Jonathan profita de son ressentiment pour lui proposer des conditions de paix, qu'il fut trop heureux d'accepter. En vertu de ce traité, tous les prisonniers devaient être relâchés. Bacchide, ayant juré de ne plus commettre aucune hostilité, tint sa parole, et retourna en Syrie. Il paraît par le même traité, que Jonathan fut revêtu d'une partie de l'autorité royale, puisqu'après le départ de Bacchide il fit sa résidence à Michmash (1), où il gouverna Israël à la manière des anciens juges. Il fit servir d'exemple tous les Juifs, qui, par leur apostasie, étaient les auteurs des persécutions essuyées depuis Antiochus Epiphane jusqu'à Bacchide; il réforma ensuite l'État et l'Église, et c'est à cette époque que la Judée commença à respirer.

Les troubles qui s'élevèrent peu après en Syrie furent utiles à la liberté des Juifs, qui furent également favorisés en Syrie et en Égypte. Démétrius, connaissant leur extrême valeur, réunit ses efforts pour les empêcher de se déclarer en faveur d'Alexandre Bala son compétiteur. Il écrivit à Jonathan, et lui permit dans sa lettre, comme à son ami et à son allié, de lever des troupes et de faire fabriquer de nouvelles armes. Cette lettre finissait par un ordre de remettre en liberté tous les otages juifs que Bacchide avait fait renfermer dans Acra, où ils étaient détenus malgré le traité de paix.

Jonathan fit lire cette lettre à la garnison de Jérusalem, et demanda en conséquence, de l'ordre de Démétrius, que les otages lui fussent remis. Ce général se vit alors à la tête d'une forte armée. Les garnisons que Bacchide avait laissées dans différentes forteresses de la Judée ne pouvant point lui résister, prirent la fuite : celles de Bethzura et d'Acra, composées en grande partie de Juifs apostats, n'osèrent pas suivre un pareil exemple, dans la crainte de tomber entre les mains de Jonathan. Elles résolurent de mourir les armes à la main, ou de ne se rendre qu'à des conditions favorables. Jonathan, ne croyant pas devoir les assiéger de long-temps, se rendit à Jérusalem pour hâter les réparations de la ville et du temple.

Quand Alexandre eut appris de quel poids pouvait être l'amitié de Jonathan, et les moyens que Démétrius avait employés pour se la procurer, il lui écrivit une lettre (1) dans laquelle il lui conféra la charge de souverain sacrificateur, et qu'il accompagna d'une robe de pourpre, d'une couronne d'or et de divers autres présents. Jonathan, sensible à de si grandes faveurs, se revêtit des vêtements pontificaux à la fête des tabernacles (2), la neuvième année de

(1) Cette ville était dans le pays appartenant à la tribu de Benjamin, à l'orient de Bethaven, environ à neuf milles de Jérusalem, entre cette ville et Gibéon. Eusèbe assure que de son temps cette place était encore très-considérable.

(1) La lettre était conçue en ces termes : « Le roi » Alexandre à son frère Jonathan, salut. Nous avons » appris que vous êtes un homme vaillant, et tel » qu'il faut pour être notre ami ; c'est pourquoi nous » vous établissons aujourd'hui grand prêtre de votre » nation, et nous vous donnons la qualité d'ami du » roi. Pour cet effet, nous vous envoyons une robe » de pourpre et une couronne d'or, comptant sur » un retour d'amitié de votre part. »

Il ne faut pas oublier que la pourpre était en même temps une marque de dignité et de faveur chez les Juifs, les Perses, les Macédoniens, etc.

(2) *Idem*, *ibid.* Josèphe dit que ce fut la quatrième

son gouvernement, au septième mois. Cependant, comme il ne voulait point recevoir la tiare des mains d'un prince dont le droit au trône de Syrie était incertain, il se fit élire par la nation; il était de la famille de Joarib, et par conséquent de la première classe de la race d'Aaron. D'ailleurs, il n'existait plus personne de la famille de Jozadac, si l'on en excepte Onias, qui se trouvait alors en Égypte, où il avait, sinon apostasié, au moins fait un schisme en y érigeant un temple, un autel et une charge de souverain sacrificateur.

Jonathan, revêtu de sa nouvelle dignité, leva des troupes pour défendre les intérêts de son bienfaiteur. Quand Démétrius vit que son concurrent allait lui enlever un allié aussi important, il prodigua les promesses pour éviter ce malheur. Il écrivit une seconde lettre où, cachant son ressentiment, il employa les plus grandes protestations d'amitié. Pour déterminer Jonathan à épouser son parti, il promit aux Juifs non-seulement de ne jamais exiger ce qu'ils pouvaient lui devoir, mais même de les exempter de tout tribut à l'avenir, et de leur accorder le libre exercice de leur religion, avec d'autres priviléges plus importants que ceux qu'Alexandre leur avait donnés, et dont l'importance même ne pouvait que faire soupçonner la bonne foi de Démétrius. Le souvenir des maux qu'il avait fait éprouver aux Juifs excita les soupçons de Jonathan. Et enfin, soit par ressentiment, soit par défiance, il préféra l'alliance de son rival, et lui fut constamment attaché : sa conduite fut du reste justifiée par la défaite et la mort de Démétrius.

Le nouveau monarque s'étant, par une bataille décisive, rendu maître de la Syrie, témoigna sa reconnaissance à Jonathan, et peu après l'invita à ses noces. Ce général se rendit, avec une suite nombreuse, à Ptomélaïde, où il fut reçu avec distinction. Pendant son séjour dans cette ville, où les noces furent célébrées, quelques Juifs vinrent l'accuser; mais le roi, prévenu en faveur de son ami, fit proclamer dans toute la ville qu'il ne recevrait aucune plainte contre lui. Pour mortifier les ennemis de ce grand homme, il le fit asseoir à ses côtés, vêtu de pourpre, confirma toutes les grâces qu'il lui avait accordées, et ajouta au titre de généralissime de la Judée plusieurs autres titres d'honneur. Ces faveurs découragèrent ses ennemis, en leur prouvant leur impuissance.

Jonathan, après avoir fait des présents magnifiques au roi, à la reine et aux principaux seigneurs de la cour, s'en retourna en Judée, flatté de s'être acquis les faveurs d'un allié si puissant. Depuis cette époque, la nation juive fut respectée par ses voisins, et surtout par les Égyptiens. Ptolémée Philométor, et Cléopâtre sa femme, donnèrent à divers Juifs des charges honorables, tant à la cour que dans les provinces. On leur confia même la garde des forteresses les plus importantes, et le commandement de l'armée fut donné à Onias et à Dosithée. Ces deux généraux, suivant Josèphe, furent les favoris du roi pendant tout son règne. Mais ce ce qu'Onias ambitionna surtout c'était d'être revêtu de la dignité de pontife qui lui appartenait par sa naissance. Or, comme Jonathan ne lui aurait pas permis de remplir les fonctions de cette charge à Jérusalam, sa seule ressource fut de bâtir un temple en Égypte, ce qu'il obtint par son crédit (1).

année après la mort de son frère Judas. Mais cet historien s'est trompé en faisant survivre Judas à Alcime, contre le témoignage formel du livre des Macchabées, qui rapporte l'installation de Jonathan à la cent soixantième année de l'empire des Grecs, année qui répond à la trois mille huit cent cinquante-deuxième année du monde, et à la cent cinquante-troisième avant Jésus-Christ. Malathias, le père des Macchabees, descendait de la famille sacerdotale de Joarib, quoiqu'il ne fût pas de celle de Jaddua, ou Jaddus le grand-prêtre, qui eut pour successeur cet Onias qui fit élever un temple à Alexandrie pour les Juifs d'Égypte. Ainsi, Jonathan fut le premier qui posséda la charge de souverain sacrificateur; Hérode, d'héréditaire qu'elle était, la rendit vénale.

(1) Cet édifice, dont Josèphe nous a donné la description, était bâti sur le modèle de celui de Jerusalem, mais mois grand et moins magnifique. Au lieu du chandelier à sept branches, Onias se borna à une lampe d'or, qui était suspendue à une chaîne du même métal. Ce temple fut élevé sur les ruines

Alexandre s'étant fait un grand nombre d'ennemis par ses débauches et les cruautés de son favori Ammonius, le jeune Démétrius quitta Cnide dans l'espérance de remonter sur le trône de son père, surtout Apollonius s'étant déclaré en sa faveur. Jonathan, loin d'imiter l'exemple de ce gouverneur de la Palestine, resta fidèle à Alexandre. Apollonius marcha contre lui jusqu'à Jemnia; mais n'osant avancer plus avant dans un pays de montagnes où sa cavalerie ne pouvait lui servir, il envoya inviter Jonathan au combat dans la plaine. Ce dernier accepta le défi, et se rendit de Jérusalem à Joppé avec dix mille hommes; il fut joint dans la route par son frère Simon, qui lui amena un renfort.

La ville de Joppé, où Apollonius avait mis garnison, ferma ses portes au général juif; elle fut prise à la vue de l'armée ennemie. Apollonius marcha alors contre lui avec huit mille fantassins et trois mille chevaux, en ayant laissé mille autres pour prendre les Juifs en queue, tandis qu'il les attaquerait de front.

L'armée juive, à laquelle Jonathan avait donné la forme d'un carré oblong, qui est à peu près la même que celle de la phalange macédonienne, soutint tous les efforts des ennemis jusqu'au soir. La cavalerie d'Apollonius étant alors accablée de fatigues, Jonathan profita de cette occasion pour attaquer l'infanterie, qu'il défit entièrement. Les fuyards se sauvèrent à Azot, et cherchèrent un asile dans le temple de Dagon. Jonathan, maître de la place, fit mettre le feu au temple. Le nombre de ceux qui périrent dans les flammes ou par l'épée fut d'environ huit mille. Les villes voisines subirent le même sort: celle d'Ascalon fléchit le vainqueur par sa soumission. Il revint à Jérusalem avec son armée chargée de dépouilles. Alexandre, instruit de sa fidélité, lui en témoigna sa reconnaissance en lui envoyant une ceinture d'or, telle que les princes de la famille royale avaient coutume d'en porter, et en lui donnant Acron en propriété héréditaire.

Philométor étant arrivé avec une armée en Palestine, sous prétexte de secourir son gendre, mais en effet pour lui arracher sa couronne, soit qu'il la réservât à lui ou au jeune Démétrius, quelques ennemis des Macchabées essayèrent de les rendre odieux, en montrant au roi d'Égypte les ruines d'Azot, et celles du temple de Dagon, ainsi que les cadavres privés de sépulture. Ces plaintes n'empêchèrent point Ptolémée de faire la réception la plus favorable à Jonathan, qui, étant venu rendre ses devoirs au roi, à Joppé, l'accompagna le lendemain jusqu'au fleuve Éleuthère, et s'en retourna ensuite à Jérusalem.

Ce prince, après avoir donné sa fille Cléopâtre et le royaume de Syrie au jeune Démétrius, surnommé Nicanor, mourut des blessures qu'il avait reçues dans la dernière bataille, avant d'avoir pu l'affermir sur le trône. Jonathan profita de cette guerre civile allumée en Égypte, au sujet de la succession, pour commencer le siége d'Acra, où il y

d'un ancien temple égyptien, dans le voisinage d'Héliopolis. Ce lieu, qui, par cette seule raison, devait être regardé comme impur, causa un grand scandale aux Juifs d'Égypte. Ils s'opposèrent donc à la construction du nouveau temple. Pour lever leurs scrupules, Onias s'appuya d'un passage du prophète Isaïe, dont le sens était qu'un autel serait élevé à l'Éternel au milieu de l'Égypte, appliquant ainsi à son édifice ce qui ne convenait qu'aux temps évangéliques. Comme une des villes égyptiennes, dont il est parlé dans cet endroit, est appelée *Hair hacheres* dans le texte, qui signifie *la ville du soleil*, quoique le Keri lise *Hair heres*, *la ville de destruction*, Onias prit ces mots dans le premier sens, et choisit, pour cet effet, le territoire d'Héliopolis, comme si le prophète y avait fait allusion. Cependant on allègue une autre raison de ce choix, qu'on fonde sur ce qu'Onias était gouverneur de cet endroit, et y avait fait bâtir une ville qu'il peupla de Juifs et qu'il nomma Onion. Après avoir levé ces difficultés, il ne lui manqua ni prêtres ni lévites pour officier sous lui. Le service divin se fit dans ce temple comme dans celui de Jérusalem, jusqu'à ce qu'ils furent détruits l'un et l'autre par le même empereur romain. Néanmoins il ne fut jamais permis aux prêtres qui avaient officié dans le temple égyptien de remplir les fonctions sacerdotales dans celui de Jérusalem. On les regardait, selon les talmudistes, comme coupables du même schisme que ceux qui avaient sacrifié sur les hauts lieux; c'est pourquoi ils n'étaient admis qu'aux fonctions les plus basses. Ils étaient entretenus des revenus du temple, mais ne manquaient d'aucune des offrandes.

avait toujours une garnison syrienne. Au milieu de ce siége, il fut obligé de se rendre à Ptolémaïde auprès du jeune Démétrius pour justifier son entreprise. Cependant il ordonna de presser les assiégés avec la même vigueur. Se faisant ensuite accompagner des principaux de sa nation, il parut à la cour, où il plaida si bien sa cause, la fortifiant de dons splendides, qu'il se vit plus en faveur que jamais. Nicanor le confirma dans la dignité de pontife, et le reçut au nombre de ses plus intimes amis. Quant au tribut annuel de trois cents talents, le prince en affranchit non-seulement la Judée, mais aussi les trois toparchies de Lydda, d'Apharéma et de Ramatha (1).

Jonathan, de retour à Jérusalem, fit pousser avec une nouvelle vigueur l'attaque d'Acra : remarquant que la place pouvait se défendre encore long-temps, il songea à obtenir du roi un ordre pour l'évacuation de cette forteresse et de quelques autres, dont les garnisons donnaient, disait-il, de continuels sujets de plaintes à sa nation. Il fit choix d'une circonstance heureuse pour obtenir cette grâce. Démétrius, peu auparavant, ayant congédié ses troupes, avait occasioné la révolte de Tryphon. Ainsi ce prince fut charmé de lui accorder sa demande, à condition qu'il lui fournirait des soldats pour punir les rebelles. Cependant Démétrius, au lieu de s'acquitter de la promesse faite à Jonathan, viola même celles qu'il lui avait faites à Ptolémaïde, et se fit payer de toutes les taxes dont il avait affranchi la Judée. Cette mauvaise foi fut punie peu après par une nouvelle révolte, dans laquelle il fut chassé de son royaume par Antiochus, fils d'Alexandre.

Le nouveau roi fit entrer Jonathan dans ses intérêts. A toutes les faveurs que ce général en avait reçues, il en ajouta de nouvelles. Il fit son frère Simon général de toutes ses forces, et gouverneur de toute la côte maritime, à condition qu'ils se déclareraient tous deux pour lui. Jonathan quitta sans peine un perfide allié, et accepta les offres de son successeur. Il envoya une ambassade à ce dernier, pour lui donner des assurances solennelles de son attachement. Les deux généraux juifs, à la tête d'une puissante armée, passèrent le Jourdain, et battirent les troupes de Démétrius, envoyées pour faire une diversion en Galilée. Dans cette expédition, Jonathan pensa être taillé en pièces par l'ennemi. En s'avançant du lac de Génézareth vers Azot, il donna dans une embuscade entre les défilés des montagnes. La plupart des siens, saisis de terreur, prirent la fuite, de sorte qu'il ne lui resta que cinquante hommes et deux de ses principaux officiers, Matathias et Judas. Soutenu par ce petit nombre, il se défendit si vaillamment, que l'ennemi lâcha pied. Les fuyards se rallièrent alors, revinrent sur leurs pas, et remportèrent la victoire la plus complète sur les troupes de Démétrius, qu'ils poursuivirent jusqu'à Cadesh ; ils leur tuèrent environ trois mille hommes. Jonathan chargea son frère du siége de Bethzura, où il y avait une garnison de païens et de Juifs apostats ; il alla lui-même se rendre maître de quelques places importantes, et entre autres d'Ascalon et de Gaza. Simon ayant pris Bethzura, délivra le pays des incursions de la garnison de cette forteresse, et revint à Jérusalem, où son frère le rejoignit.

Ces glorieux exploits des deux frères imposèrent une si profonde crainte à leurs ennemis, qu'à leur retour aucun n'osa troubler la paix dont on commençait à jouir. Cependant Jonathan ne crut pas devoir se fier assez à la reconnaissance du roi pour négliger les autres moyens de conserver à sa patrie le repos et la liberté qu'il venait de lui procurer. Il envoya une nouvelle ambassade à Rome pour y renouveler l'alliance des Juifs avec la

(1) 1. Macchab., XI, 20, etc.; Joseph., Ant., l. XIII, c. 8. Ces trois toparchies avec leurs territoires avaient été démembrées de Samarie quelque temps auparavant, et réunies à la Judée. Le feu roi Démétrius, dans sa lettre à Jonathan, lui en avait confirmé la possession ; et cette même grâce venait d'être renouvelée par le nouveau roi, qui assigna les revenus de ces toparchies pour l'entretien des prêtres et le service du temple. Dans la lettre de ce prince à Lasthène, il lui donne le titre de père, parce qu'il l'avait aidé à recouvrer la couronne, et il lui ordonne d'envoyer une copie de sa lettre au général juif, pour qu'il l'exposât à la vue de tout le monde.

république. Les ambassadeurs ayant réussi, passèrent par son ordre à Lacédémone et dans quelques autres États de la Grèce, où ils firent la même démarche avec le même succès. Dans la lettre des Juifs aux Lacédémoniens, dont nous donnons en note l'abrégé (1), ils leur rappelaient que leur roi Aréus avait autrefois écrit au grand-prêtre (Onias III) une lettre pleine d'assurances d'amitié. Pendant que Jonathan prenait de si sages mesures, il apprit que les généraux de Démétrius, qu'il venait de vaincre, marchaient vers lui avec une nombreuse armée. Voulant les empêcher de pénétrer en Judée, il se hâta de les joindre pour les combattre dans leur propre pays. Sa diligence fut telle, qu'il vint camper vis-à-vis de l'ennemi à Amathis sur les frontières de la Syrie. Là l'ennemi forma le projet de le surprendre pendant la nuit; mais Jonathan ordonna à ses troupes de rester sous les armes. Les généraux ennemis s'en étant aperçus, firent allumer de grands feux pour cacher leur retraite. Jonathan, voyant le lendemain qu'ils avaient abandonné leur camp, les poursuivit sans pouvoir les joindre, parce qu'ils avaient déjà passé le fleuve Eleuthère. Pour se dédommager, il ravagea le pays de quelques Arabes, amis de Démétrius, fit un grand butin et enleva quantité de prisonniers (2).

Durant ces entrefaites, Simon avait fait la revue des garnisons d'Ascalon et de quelques autres places du voisinage. Il fut informé que les habitants de Joppé étaient disposés à recevoir un gouverneur de la part de Démétrius; ce qui l'obligea de s'emparer de cette forteresse, où il mit une garnison, et retourna joindre son frère à Jérusalem. A leur retour dans cette capitale, les généraux juifs assemblèrent un conseil, dans lequel il fut résolu de réparer les forts, d'en construire de nouveaux, de rebâtir la muraille de la ville, et d'élever un nouveau mur entre le mont de Sion et le reste de Jérusalem, à une hauteur qui ôtât toute communication entre elles, de sorte que la garnison d'Acra ne pouvant plus recevoir de vivres, fût obligée de se retirer ou de se rendre. Toutes ces résolutions furent aussitôt exécutées. Jonathan se chargea de l'inspection de l'ouvrage dans la ville, et Simon de celle du dehors. Le premier fit élever une haute muraille près du torrent de Cédron, et mit par ce moyen la garnison d'Acra dans la nécessité d'abandonner ce poste. Simon fit réparer toutes les anciennes forteresses, auxquelles il ajouta celle d'Abida ou d'Adiada, dans le pays de Séphala à l'occident d'Eleuthéropolis. La Judée se trouva alors dans un parfait état de défense.

Jonathan avait gouverné la Judée près de soixante-dix ans, avec autant de sagesse que de bonheur, quand la perfidie de Tryphon vint terminer le cours de sa vie. Ce traître, n'ignorant point qu'il s'efforcerait vainement de détrôner le jeune monarque aussi long-temps qu'il aurait un allié aussi puissant et aussi fidèle, n'épargna ni serments ni promesses pour engager Jonathan à congédier son armée, selon lui devenue inutile. Le général juif fit non-seulement cette imprudence, il eut encore celle d'entrer dans la ville de Ptolémaïde avec mille hommes, qui furent tous massacrés. Tryphon ne lui laissa la vie que jusqu'à ce qu'il eût reçu de Judée une rançon considérable : alors il le fit périr. Jonathan fut en même temps victime d'une crédulité généreuse et d'une fidélité inviolable pour Antiochus.

A peine apprit-on à Jérusalem que le traître Tryphon avait fait massacrer ceux qui étaient entrés dans Ptolémaïde avec Jonathan, et que ce général était détenu prisonnier, que toute la ville témoigna hautement son indignation et sa douleur. On s'attendait à voir bientôt paraître le perfide meur-

(1) Jonathan, etc., aux éphores, au sénat et au peuple, salut. Nous avons trouvé dans nos annales une lettre de votre roi Aréus à Onias, alors grand-prêtre, dans laquelle ce prince parle de la proximité qu'il y a entre nous, proximité qui ne nous était pas inconnue, puisqu'il en est fait mention dans nos livres sacrés. Quoique l'ambition de nos voisins nous ait forcés à soutenir de grandes guerres, nous n'avons pas voulu être à charge à nos alliés; mais après en être heureusement sortis, nous avons envoyé vers les Romains Numénius et Antipater, et leur avons ordonné de vous rendre aussi cette lettre, afin de renouveler l'amitié qui existe entre nous.

(2) 1. Macchab., XI, 62, *ad fin.*; — Joseph., Antiq., l. XIII, c. 9.

trier, auquel les païens et les Juifs apostats se joindraient sans doute (1). Ces craintes n'étaient que trop bien fondées. Simon, le seul des fils de Matathias qui fût encore vivant, méritait, par son courage et son habileté, de succéder à son frère; il fut nommé à sa place d'une voix unanime, et accepta d'autant plus volontiers le commandement de l'armée, que celle-ci devait lui fournir le moyen de venger son frère et de défendre sa patrie. Il ralluma le courage de ses compatriotes en leur adressant le discours suivant : « Vous » n'ignorez point avec quelle valeur mon » père, mes frères et moi, nous avons com» battu pour la défense de notre liberté et » de notre religion : ils sont morts en les dé» fendant, et je leur survis pour combattre » comme eux. Je n'épargnerai pas plus ma » vie qu'ils n'ont épargné leurs jours, » quand je vous verrai en danger. » Ce discours, universellement applaudi, détermina les assistants à le proclamer à la fois général et grand-prêtre, promettant de tout sacrifier pour défendre leur religion et leur pays.

Le nouveau pontife fit achever les fortifications de la ville, et rassembla une armée assez forte pour combattre Tryphon, qui s'avançait à grandes journées. Quand ce traître s'aperçut qu'il était dangereux d'attaquer les Juifs, il fit dire à Simon qu'il n'avait gardé son frère que parce que ce dernier lui devait cent talents, et que s'il voulait lui envoyer cette somme et les deux fils de Jonathan pour otages, le prisonnier serait libre. Simon n'osa point rejeter cette proposition, quoiqu'il vît qu'elle n'était qu'un piége, parce qu'il craignit d'être accusé de n'avoir point rompu les fers de son frère. Durant ces entrefaites, la garnison syrienne, manquant de vivres, en avertit Tryphon. Mais lorsque ce général allait marcher à son secours, une quantité prodigieuse de neige qui tomba le força à mettre ses troupes en quartier d'hiver. Peu après, il fit mourir Antiochus, Jonathan et ses deux fils, et retourna en Syrie (2). Dès que ce traître fut parti, Simon fit déposer les os de son frère dans le sépulcre de son père, à Modin, où l'on éleva un superbe monument (1).

Ce général envoya ensuite des ambassadeurs à Rome, pour apprendre au sénat le meurtre de son frère, et le choix que les Juifs avaient fait de lui pour lui succéder. Le but de cette ambassade était de renouveler l'alliance avec les Romains et les Lacédémoniens. Ces deux peuples eurent une égale horreur de l'infâme trahison de Tryphon, et envoyèrent à Simon des lettres pour le féliciter sur sa nouvelle dignité et pour ratifier l'alliance gravée sur l'airain. Simon fit lire ces lettres dans la grande assemblée. Il continua ensuite de fortifier Jérusalem, de lever des troupes, et de se mettre en état de défense. Après ces précautions, il écrivit à Démétrius, dépouillé alors de presque tous ses États par le rebelle Tryphon, pour lui offrir de l'aider à y rentrer, s'il voulait confirmer le choix que le peuple avait fait de lui, et ratifier la possession des Juifs dans leurs priviléges; il accompagna ses offres d'une couronne d'or et de quelques autres présents. Démétrius, charmé de se voir recherché par Simon, lui accorda ses demandes, avec une amnistie générale pour le passé. Simon prit alors le nom et l'autorité de prince et de pontife des Juifs. Comme la possession de ces éminentes dignités lui fut confirmée l'année suivante par un décret du sanhédrin pour être héréditaire dans sa fa-

(1) 1. Macchab., XII, 39, etc.; — Joseph., Antiq., l. XIII, c. 10.

(2) Ce fut à Boscama, selon le texte, que Tryphon fit périr Jonathan et ses fils; mais la situation de ce lieu n'est pas facile à trouver. On conjecture qu'il était dans le pays de Galaad, où Tryphon prit ses quartiers d'hiver. Josèphe appelle l'endroit Basca.

(1) 1. Macchab., XIII, 20, etc.; — Joseph., Antiq., *ubi supr.* Ce monument était sur une hauteur qui commandait le pays. On le voyait de fort loin en mer, tant à cause de son élévation que parce qu'il était de marbre blanc. Simon y fit élever sept pyramides : deux pour son père et sa mère, quatre pour ses frères, et la dernière pour lui. Elles étaient entourées d'une galerie superbe, dont les arches étaient soutenues par des colonnes de marbre, chacune d'une seule pièce. Le haut du monument était orné d'écus, d'armes, de vaisseaux, et d'autres décorations artistement travaillées. Ce morceau d'architecture existait encore au temps d'Eusèbe et de saint Jérôme.

mille, les actes publics ne se firent plus dans la suite qu'en son nom (1).

Simon, pour jouir de l'heureuse situation qu'il avait procurée à sa patrie, vit qu'il était nécessaire de mettre des garnisons dans toutes les places fortes, et surtout dans Bethzura, qui, sur les confins de la Judée, courait les plus grands périls. Il la pourvut de fortes murailles, de hautes tours, de munitions de guerre et de bouche, et d'une garnison composée des meilleures troupes de son armée. Vers le même temps il envoya Jonathan, fils d'Absalom, assiéger Joppé. La place prise, Jonathan en chassa les habitants, la peupla de Juifs, en répara les fortifications, et s'y bâtit une maison, dans le dessein d'y faire son sejour. Cette ville devint alors le port de mer le plus considérable de toute la Judée. Strabon dit que de son temps ce port appartenait aux Juifs. Dans la suite, cette ville a continué de servir de port, quoique dangereuse par les rochers qui se trouvent à l'entrée. Joppé est située dans une belle plaine, ayant Jamnia au midi, Césarée au septentrion, et Rama à l'orient.

Pendant que Jonathan s'emparait de Joppé, Simon attaquait Gaza, ou plutôt Gazara (1), qui s'était révoltée depuis la mort de son frère Jonathan. Au moment de l'assaut, les habitants, hommes, femmes et enfants, parurent sur les remparts, les habits déchirés; ils implorèrent si vivement sa clémence, qu'il leur permit de se retirer où ils voudraient. Il détruisit tous les monuments d'idolâtrie qu'il trouva dans la ville, où il mit une forte garnison, et s'y fit bâtir une maison, dans laquelle il se retirait souvent pour s'y délasser de ses occupations et veiller sur les habitants de son voisinage (2).

L'année suivante, Acra, investie depuis près de deux ans et réduite aux dernières extrémités, capitula, après avoir été entre les mains des Syriens pendant vingt-cinq ans. Simon permit à ces dangereux voisins de se retirer. Ses troupes entrèrent dans la place au son des trompettes, et avec les démonstrations de la plus vive joie. Simon fit purifier la ville si long-temps souillée par le culte des idoles. Sa première intention était d'y mettre une garnison juive; mais il convoqua un grand conseil, auquel il proposa de raser cette forteresse, ainsi que la hauteur sur laquelle elle était située. Il fit observer que le château d'Acra avait été constamment l'asile des Juifs mécontents ou renégats, et qu'il pouvait encore le devenir si les ennemis s'en ressaisissaient. Ce projet fut réalisé. Après un travail de trois ans, dont

(1) Depuis cette époque, les Juifs ne datèrent plus leurs actes en y employant les années du règne de tel ou tel roi de Syrie, mais celles du gouvernement de Simon et de ses successeurs. Ce changement se fit par l'assemblée générale, qui conféra les dignités de prince et de pontife à Simon, en récompense de son mérite et de ses exploits, avec la clause, que ces charges seraient héréditaires dans sa famille. Il fut encore ordonné que la lettre du roi de Syrie, qui commençait par ces mots : « Le roi Démétrius à Simon, grand-prêtre et ami » des rois, aux anciens et à tout le peuple Juif, salut », serait gravée sur des tables d'airain et suspendue dans le sanctuaire, l'original devant être déposé dans les archives de la nation; on transcrivit la date du décret de l'assemblée de la manière suivante : « Le dix-huitième jour du mois d'élul (qui répond » en partie à notre mois d'août), l'an 172 des Séleucides, la troisième année sous Simon, grand-» prêtre..... » Il est dit que ce décret fut fait à Saramaël; que quelques auteurs supposent, par une transposition de lettres, signifier Jérusalem. Il y a dans la vulgate, Asaramel, qui, suivant la manière dont les Grecs lisent les mots hébreux, peut avoir été pris pour Chazar-mello, ou le Porche de Millo. Millo était une profonde vallée entre l'ancienne Jerusalem et la cité de David, que ce monarque, et après lui Salomon, firent combler; ce qui lui acquit ce nom, dérivé d'une racine qui signifie remplir. Au reste, ceci n'est qu'une conjecture.

(1) Prideaux soupçonne avec raison que c'est par une faute de copiste qu'il y a dans le texte grec Gaza au lieu de Gazara. Cette dernière ville est la même que Gazer ou Gézer, dont il est souvent parlé dans les histoires sacrées. On l'appelait aussi Gader, Gédara et Gaderoth. Strabon la nomme Gadaris. Il lui donne la même situation que le premier livre des Macchabées donne à Gazara, c'est-à-dire, qu'il la met près d'Azot. Eusèbe la place environ à deux milles de Nicopolis. Les preuves que Prideaux allègue en faveur de son sentiment sont, 1° que c'est Gazara et point Gaza qui se trouve au nombre des villes prises par Simon; 2° qu'il est souvent parlé de Gazara comme étant entre les mains de Simon, et et de Gaza uniquement dans cet endroit, 3° que Simon fit bâtir une maison dans cette ville. Or, nous trouvons que son fils demeura dans Gazara, et en fut gouverneur.

(2) 1. Macchab., XIII et XIV, *pass.* Joseph. *ub. supr.*

personne ne fut exempt, la montagne fut de niveau avec celle du temple (1). Simon fit, dans le même temps, travailler à la muraille extérieure et aux autres parties du temple, où l'on bâtit, par son ordre, de nouveaux appartements, et un palais pour lui-même. En mémoire de la reddition de cette place, le pontife institua une fête annuelle; et, pour ne s'occuper que des affaires ecclésiastiques ou civiles, il confia à son fils Jean la charge de général de toutes ses troupes, et lui ordonna de résider à Gazara. Cette année, le grand sanhédrin et toute l'assemblée des Juifs rendirent un décret par lequel les éminentes dignités que possédait Simon étaient déclarées héréditaires dans sa famille, en récompense des services importants qu'il avait rendus à la patrie (2).

Démétrius, chassé de ses États, avait été fait prisonnier par les Parthes, pendant que la tyrannie de Tryphon déterminait un grand nombre de Syriens à épouser les intérêts de Cléopâtre. Cette princesse, perdant toute espérance de revoir son époux libre, engagea son frère Antiochus à sortir de sa retraite et à faire valoir ses droits à la couronne de Syrie. Ce prince y consentit, et pour se concilier l'affection des Juifs, il envoya à Simon une lettre dans laquelle il confirmait toutes les grâces précédemment accordées à lui et à sa nation. Il permit aux Juifs de battre monnaie, permission dont Jean fit d'abord usage (1).

Quand Antiochus fut affermi sur le trône par son mariage avec Cléopâtre et par la mort de Tryphon, Simon, soit qu'il doutât de la sincérité des promesses du roi, ou qu'il voulût rendre son amitié plus respectable, envoya une ambassade à Rome pour y renouveler l'alliance entre les deux États. Parmi les présents qu'il envoya au sénat, il y avait un bouclier d'or qui pesait mille mines. En ne donnant à la mine attique que son plus bas prix, ce bouclier valait plus d'un million de notre monnaie. Ses députés furent accueillis avec honneur, et reçurent des lettres du sénat adressées aux rois de Syrie, d'Égypte, de Pergame, de Cappadoce, etc., pour leur notifier le renouvellement de l'alliance entre la république et la nation juive, et les menacer d'une déclaration de guerre, si quelqu'un d'eux osait commettre la moindre hostilité contre un peuple que Rome proté-

(1) Cette particularité, que nous rapportons d'après Josèphe, est contredite par l'auteur du premier livre des Macchabées, qui affirme que Simon fortifia le château et y mit une garnison juive. Le même auteur ajoute dans le chapitre suivant, qu'Antiochus, trois ans après, fit sommer Simon de lui rendre la place. Cependant, puisque cette forteresse fut réellement démolie, et la hauteur sur laquelle elle était située mise de niveau avec le temple, il paraît que Josèphe n'a fait qu'antidater cette circonstance de quelques années.

(2) Il ne faut pas oublier dans son éloge, que, sous son gouvernement, la Judée jouit des douceurs de la paix, tandis que les pays voisins étaient exposés aux horreurs de la guerre. Les Juifs, par la réduction de Joppé et de quelques autres places maritimes, avaient étendu leur commerce : leur religion et leur liberté étaient respectées, leurs villes fortifiées, leur armée disciplinée, leur patrie purgée de païens et de Juifs apostats, et leur alliance recherchée, non-seulement par les nations voisines, mais encore par les Grecs et les Romains. Le panégyriste de Simon ajoute, que le zèle de ce pontife éclata dans son empressement à détruire tous les monuments de l'idolâtrie; qu'il fut le protecteur des Juifs fidèles, l'ami des pauvres; qu'il rendit au temple son ancienne splendeur. Il n'est donc pas étonnant que le sanhédrin ne trouvât point de récompense digne de payer ses services. Les chronologistes juifs disent que de son temps florissaient le fameux Simon Ben Shetah et Jéhudah Ben Tabbai, directeurs des écoles de théologie à Jérusalem, et que le premier était président, et le second vice-président du sanhédrin.

(1) On trouve, dans les cabinets des curieux, différentes pièces de monnaie de Judée. L'inscription de quelques-unes, est : *Le sicle* ou *le demi-sicle d'Israël*. On lit sur d'autres : *La première ou la seconde année de la délivrance d'Israël*, *de Sion*, *de Jérusalem*, *etc.* Une chose remarquable au sujet de ces inscriptions, est qu'on n'y a pas employé le nouveau caractère assyrien adopté par Esdras, mais l'ancien caractère samaritain ; singularité dont on ne peut se rendre raison, si ces pièces sont authentiques, sinon que Simon crut devoir conserver l'ancienne forme de celles qui avaient été battues avant la captivité, ainsi que le poids, le métal et le caractère. Ces médailles ont d'un côté un vase, et sur le revers une branche ou la verge d'Aaron ; d'autres, deux pigeons ou deux tours, ou enfin le frontispice d'un bâtiment qu'on suppose être le temple. Les médailles qui nous restent de Simon sont toutes d'argent : on ignore s'il y en a jamais eu d'or. La lettre du roi ne détermine point le métal.

geait. On les sommait encore, dans ces lettres, de renvoyer au grand-prêtre des Juifs tous les malfaiteurs et les apostats de cette nation qui se trouvaient dans leur pays, si le pontife les réclamait.

La lettre destinée au roi de Syrie avait été écrite avant que Démétrius tombât entre les mains des Parthes; mais quand le sénat l'aurait transmise personnellement à Antiochus, ce monarque n'y aurait pas eu plus d'égard. En effet, dans le temps même où il assiégeait Tryphon dans Dora, Simon lui ayant envoyé deux mille hommes choisis, au lieu d'accepter ces troupes auxiliaires, il les renvoya avec un message menaçant, par lequel il exigeait qu'on lui rendît Joppé, Gazara et la citadelle de Jérusalem, qui, selon lui, appartenaient à la couronne de Syrie, ou qu'on lui payât cinq cents talents pour chacune de ces places, et, en outre, cinq cents pour la réparation des dommages que les Juifs avaient causés dans ses États. Athenobius, un des favoris du prince, se rendit à cette occasion à Jérusalem. Il admira la magnificence de la cour du souverain sacrificateur (1). Simon répondit aux demandes d'Antiochus qu'il ne possédait rien qui ne fût l'héritage de ses pères, à l'exception des forteresses de Joppé et de Gazara, dont il avait été obligé de s'emparer pour arrêter les incursions que les garnisons de ces places faisaient continuellement dans la Judée; que, par voie de compensation, il consentait à payer cent talents au roi; mais qu'à l'égard d'Acra, il ne croyait pas que ce prince eût aucun droit d'y prétendre.

Athenobius alla rejoindre alors Antiochus, qui était encore devant Dora: il fit part à son maître de la réponse du pontife et de la splendeur de sa maison, dont presque tous les meubles étaient d'or et d'argent. Athenobius, en appuyant sur cette circonstance, se proposait d'indisposer Antiochus contre Simon; il savait, suivant Josèphe, que le monarque étant avare, envierait les richesses du pontife. C'est ce qui arriva. Cendébée, un des principaux seigneurs de Syrie, fut envoyé avec une puissante armée pour envahir la Judée, pendant qu'Antiochus poursuivait lui-même, avec une autre armée, le perfide Tryphon (1).

Cendébée, revêtu du gouvernement de toutes les côtes de la Phénicie et de la Palestine, et se trouvant à la tête d'une armée nombreuse, fortifia la ville de Cédron, ou de Gédor, selon la Vulgate. Pendant qu'il travaillait à mettre cette place en état de défense, il s'avança vers Jamnia et Joppé, et fit un grand nombre de prisonniers dans ses incursions en Judée (1). Jean, qui résidait à Gazara, ayant appris cette invasion, se rendit à Jérusalem pour en informer son père. Ce dernier, à qui la vieillesse ne permettait plus de combattre, se reposa sur la valeur de ses deux fils, Jean et Juda, et leur ordonna d'exposer leur vie comme leurs oncles pour la défense de la religion et de la patrie (2). Ces deux jeunes guerriers, à la tête de vingt mille fantassins choisis, sans compter la cavalerie, campèrent la première nuit à Modin. Le lendemain ils s'approchèrent si près de l'ennemi, qu'ils n'en étaient plus séparés que par un torrent; les soldats juifs témoignèrent d'abord quelque répugnance à le traverser; mais Jean, honteux de leur lâcheté, s'y élança le premier, et tous suivirent bientôt son exemple. Dès qu'il fut avec eux sur l'autre bord, il les rangea en ordre de bataille, plaçant sa cavalerie au centre. Les ennemis, effrayés par le son des trompettes sacrées, furent mis en déroute: il y eut un grand nombre de Syriens tués ou blessés. Le reste ayant pris la fuite, se retira à Cédron, que Cendébée venait de faire fortifier. Jean, surnommé

(1) Tel est le récit de l'auteur du premier livre des Macchabées: mais Josèphe, qui ne parle aucunement de ce message d'Athenobius, rapporte le fait différemment; il dit qu'Antiochus ayant écrit à Simon de lui envoyer des hommes et des vivres pour le siége, changea de sentiment avant que ce corps d'auxiliaires fût arrivé, et envoya Cœnobius faire une invasion en Judée.

(1) 1. Macchab., XV, etc.; Joseph., Antiq., l. XIII, c. 12, 13.

(2) Josèphe contredit encore ici l'auteur du premier livre des Macchabées; car, malgré l'âge avancé de Simon, il lui fait faire une sortie à la tête de ses troupes.

alors Hyrcan (1), les poursuivit jusque là ; il revint ensuite rejoindre son frère Judas, que les blessures qu'il avait reçues dans le combat avaient forcé de s'arrêter. Les deux frères rentrèrent victorieux dans Jérusalem, sans presque avoir fait aucune perte (2). La Judée jouit depuis ce temps-là d'une grande tranquillité jusqu'au meurtre de Simon, qui ramena Antiochus devant Jérusalem.

Ce grand-prêtre avait un gendre nommé Ptolémée, fils d'Abadus, qu'il avait fait gouverneur de Jéricho, et qui s'était enrichi dans ce gouvernement ; mais l'ambitieux Ptolémée désirait la possession de toute la Judée. Il saisit le moment où le pontife vint dans le pays avec ses deux fils, Judas et Matathias, pour les inviter à un festin qu'il avait fait préparer dans la forteresse de Dog. Simon se rendit à l'invitation, et fut tué avec ses deux fils par des assassins apostés. Ptolémée désirait aussi faire périr Hyrcan, qui était alors à Gazara. Il envoya quelques messagers pour l'inviter à venir. Heureusement un des serviteurs de Simon, échappé au massacre, l'instruisit du sort de son père. Hyrcan le vengea en faisant égorger tous les messagers. Ne se croyant pas en sûreté à Gazara, il prit la route de Jérusalem. Ptolémée y arriva en même temps que lui : l'un et l'autre se présentèrent à différentes portes ; mais Hyrcan fut seul admis, en considération des services et des vertus de son père. Ptolémée fut forcé avec sa suite de retourner sur ses pas. Peu après, Hyrcan fut déclaré prince et souverain pontife à la place de son père. S'étant ensuite mis à la tête d'une armée, il pourvut à sa sûreté et à celle de son pays.

Ptolémée, ayant vainement tenté de faire embrasser ses intérêts aux prinicpaux de la nation, implora le secours d'Antiochus. Ce prince, déjà irrité contre les Juifs par la défaite de Ceindébée, lui fut favorable. Ptolémée s'engagea à conquérir la Judée pour Antiochus, à condition qu'il en serait gouverneur. Le monarque syrien se mit en marche avec une armée ; mais, soit par crainte, soit par quelque autre motif, Ptolémée s'enfuit vers Xénon, tyran de Philadelphie ; on ignore ce que devint ce perfide. L'auteur du quatrième livre des Macchabées ajoute que ce meurtrier, après avoir fait périr la mère et les deux frères d'Hyrcan, se retira dans quelque endroit où les fonctions du sacerdoce pendant la fête des tabernacles ne permirent point au pontife de venger sa famille massacrée.

Antiochus, brûlant d'un côté de s'enrichir des dépouilles du grand-prêtre, et de l'autre, enhardi par la mort du vaillant Simon, et par les grandes offres de Ptolémée, vint assiéger Jérusalem, chassant Hyrcan devant lui, et l'obligeant de se réfugier dans cette capitale. Pour la réduire plus promptement, Josèphe dit qu'Antiochus fit creuser tout autour deux fossés larges et profonds, et partagea son armée en sept corps, de sorte qu'il fut impossible aux assiégés de sortir de la ville et d'y faire entrer le moindre secours. Il fit aussi élever cent tours (l'auteur du quatrième livre des Macchabées en compte cent trente). Ces tours, hautes de trois étages, servaient à attaquer ceux qui défendaient les murailles. Josèphe ajoute que le manque d'eau fit beaucoup souffrir l'armée, mais qu'une pluie abondante remédia à ce malheur. Les assiégés se défendaient avec valeur, et tuèrent un grand nom re d'ennemis (1). Comme ils ne

(1) Le quatrième livre des Macchabées nous apprend que Jean reçut le nom d'Hyrcan pour avoir tué de sa main un fameux général de ce nom. Ce général, selon quelques auteurs, est Cendébée, qu'ils supposent avoir été surnommé Hyrcan parce qu'il était natif d'Hyrcanie. Josèphe Ben-Gorion dit que ce nom passa du fils aîné de Simon, qui s'appelait Hyrcan, à Jean ; d'autres conjecturent qu'on lui donna ce nom après qu'il eut vaincu les Hyrcaniens ; mais le premier livre des Macchabées et Josèphe ne nous donnent aucune certitude à cet égard : d'ailleurs nous avons vu que tous les fils de Matathias avaient des surnoms particuliers, aussi difficiles à expliquer que celui d'Hyrcan.

(2) I. Macchab., XVI, 1, etc.

(1) L'auteur du quatrième livre des Macchabées ajoute à ce qu'a dit Josèphe, qu'Antiochus, en faisant saper les fondements des murailles, s'aperçut qu'ils étaient de bois, qu'il y fit aussitôt mettre le feu, ce qui causa la chute d'une grande partie de la muraille ; mais que les assiégés étant accourus pour défendre la brèche, empêchèrent les ennemis d'entrer dans la ville, leur tuèrent beau-

pouvaient espérer aucun secours, Hyrcan fit sortir de la place tous ceux qui étaient incapables de porter les armes; mais ces infortunés, après avoir été renfermés entre la muraille et le fossé creusé par l'ennemi, furent reçus de nouveau dans la ville. L'approche de la fête des tabernacles, qu'on célébrait toujours avec les transports de la joie la plus vive, inspira aux assiégés cet acte de commisération. Comment solenniser cette fête à la vue de tant de malheureux mourants de faim ?

Pour pouvoir la célébrer dignement, Hyrcan fit demander à Antiochus une trève de sept jours, qui lui fut généreusement accordée. Ce prince, touché de quelques sentiments de religion, envoya aux assiégés un grand nombre de victimes, dont les cornes étaient dorées, et plusieurs vases d'or et d'argent remplis de parfums précieux. Les prêtres, par ordre d'Hyrcan, reçurent le tout à une des portes de la ville, et de là se rendirent au temple (1). Cette piété libérale fit espérer à Hyrcan d'obtenir la paix. Il la demanda à Antiochus, qui, rebuté par la constance des assiégés, ou par un autre motif, lui accorda sa demande aux conditions suivantes, que les Juifs livreraient leurs armes, que le mur de la ville serait démoli, et que Jean paierait un tribut pour la ville de Joppé et les autres places qu'il possédait en Judée. Le roi insista sur deux autres conditions, savoir, que les Juifs recevraient garnison syrienne dans leur capitale, et que la forteresse d'Acra serait rebâtie. Ils se rachetèrent de la première de ces conditions pour une somme de cinq cents talents, dont trois cents devaient être payés d'abord, et le reste dans un terme fixé. Ils s'obligèrent aussi à remettre entre les mains du roi un certain nombre d'otages, pour n'avoir point de troupes étrangères chez eux. Quant au second article, Hyrcan, qui se rappelait combien la forteresse d'Acra avait été redoutable à la nation, ne voulut point consentir qu'elle fût rebâtie. Antiochus consentit à rayer cet article; conduite d'autant plus généreuse, que, suivant Josèphe, la ville se trouvait alors aux dernières extrémités. Les Syriens ne l'ignoraient pas, puisqu'ils supplièrent le roi de profiter d'une occasion si favorable pour exterminer la nation judaïque, qu'ils lui peignirent comme l'opprobre du genre humain et l'ennemie mortelle de toutes les autres nations. Il semble que la providence ait alors fléchi le ressentiment du monarque en faveur des Juifs. Un auteur païen (1) avoue avec Josèphe que ce ne fut que par un effet surprenant de la clémense d'Antiochus que les Juifs obtinrent si aisément la paix.

Le traité de paix fut signé des deux côtés; le frère d'Hyrcan se trouva au nombre des otages envoyés au roi; la ville fut démantelée, l'argent payé et le siége levé. Cette paix fut suivie d'une alliance avec Antiochus, qui se rendit à Jérusalem, où il fut reçu avec magnificence. Dès que ce prince eut repris le chemin de sa capitale, Hyrcan fit réparer tous les dommages causés à la ville pendant le siége. Le traité de paix, dont nous venons de donner le précis, fut fait le neuvième mois après la mort de Simon (2). Hyrcan rendit dans la suite de grands services à Antiochus; il eut part aux victoires que ce prince remporta sur Phraate. On croit que ce fut dans cette guerre que Jean acquit le urnom d'Hyrcan, par sa victoire sur les Hyrcaniens. Nicolas de Damas, cité par Josèphe, affirme qu'Antiochus, par égard pour Hyrcan, s'arrêta deux jours avec son armée, à l'occasion de la fête de la Pentecôte, qui, cette année, commençait le lendemain du sabbat. Peu après Antiochus fut défait et tué. Hyrcan, en revenant à Jérusalem, prit Alep,

coup de monde, et après les avoir repoussés, détruisirent la plupart des tours.

(2) Josèphe et le quatrième livre des Macchabées s'accordent sur cet article et sur les conditions de paix. Ils different dans ce qui regarde l'attaque de la place et la défense des assiégés.

(1) Diodor. Sicul. Bibl., l. XXXIV, et ap. Phot. cod. 224.

(2) Josèphe prétend que la première année du pontificat d'Hyrcan, un prêtre de la famille de Joarib, nommé Matthias Aphlias, épousa la fille du dernier Jonathan, et qu'il en eut Matthias Curtus, bisaïeul de Josèphe. L'année suivante, Jésus, fils de Sirac, vint de Jérusalem en Égypte; ce fut là qu'il traduisit le livre de la Sagesse, composé par son grand-père Jésus, à l'usage des Juifs hellenistes.

et rendit cette ville tributaire. Les troubles de la Syrie déterminèrent Hyrcan à y faire une invasion et à s'emparer de tout ce qu'il pourrait conquérir. La première place qu'il prit fut Madéba, après un siége de six mois: il emporta ensuite Séméga, et d'autres villes de l'Arabie et de la Phénicie. C'est alors que les Juifs brisèrent vraiment le joug syrien; aucun des descendants d'Hyrcan ne rendit hommage aux rois de Syrie. Après de si glorieux exploits, il tourna ses armes contre les Samaritains, prit Sichem, et démolit le temple bâti par Sanballat sur le mont de Garizzim; cet édifice avait subsisté deux siècles. Il y renversa les autels érigés par Jézabel, et fit mourir plusieurs prêtres samaritains (1). L'année suivante, il conquit l'Idumée, et chassa de ce pays ceux qui refusèrent de se faire circoncire. Les Iduméens, préférant le sacrifice de leur idolâtrie à celui de la patrie, consentirent à subir cette loi. Depuis cette époque, ils ne formèrent plus qu'un seul peuple avec les Juifs (2).

L'année suivante, Hyrcan envoya Simon, fils de Dosithée, et Apollonius, fils d'Alexandre, renouveler l'alliance avec la république romaine. Ces députés réussirent d'autant mieux, que leur demande était accompagnée de riches présents. Le sénat consentit, non-seulement au renouvellement de l'alliance, mais il accorda aux Juifs la possession de Joppé, de Gazara, etc., qu'Antiochus leur avait enlevées, et fit défrayer les ambassadeurs aux frais de l'État. On leur remit des lettres pour les gouverneurs des provinces qu'ils devaient traverser en retournant chez eux, afin qu'on les traitât avec la distinction due à leur caractère. Les Syriens reçurent ordre de réparer tous les dommages causés par eux aux Juifs. Le sénat porta la bienveillance, pour cette nation, jusqu'à vouloir la recommander à tous les princes et États avec lesquels la république était alliée. L'importance des affaires qu'on traitait alors à Rome fit remettre à un autre temps les résultats de la bonne volonté du sénat, et les députés très-satisfaits revinrent à Jérusalem.

Hyrcan envoya l'année suivante une autre ambassade à Rome, avec de nouveaux présents, pour remercier le sénat des faveurs obtenues l'année précédente, et avoir la ratification des traités favorables à la nation. Ce second acte, que le sénat accorda volontiers, se trouve tout entier dans Josèphe (1). Cette alliance affermit l'autorité d'Hyrcan,

(1) Josèphe ne dit rien de ces deux dernières particularités, tirées du quatrième livre des Macchabées; il parle seulement de la démolition du temple des Samaritains, qui ne fut point rebâti depuis. Cependant les Sichémites y élevèrent un autel, sur lequel ils offrirent toujours des sacrifices conformes aux rites mosaïques.

(2) Depuis ce temps, jusqu'à la destruction de Jérusalem par les Romains, ils persévérèrent dans la religion judaïque; de sorte que le mot Iduméen ne signifia plus que Juif incorporé, par opposition aux Juifs de naissance. Depuis la dispersion totale de ces derniers, le nom d'Iduméen n'a plus lieu. Hérode, qui régna dans la suite en Judée, était de la race des Iduméens; de là le nom de *Malkuth hagerim* (le règne des étrangers), par lequel les auteurs Juifs désignent son règne. Scaliger et Munster ont rendu ces mots par *le royaume des Hagaréniens*; mais Usher a relevé cette faute. Il y avait cette différence à l'égard des véritables Édomites, que, conformément à la loi de Moïse, les Juifs ne pouvaient point s'allier avec eux par des mariages qu'à la troisième génération. Mais comme les Iduméens dont il est ici question étaient d'une autre race, ou plutôt un mélange de toutes sortes de nations, on ignore de quelle manière cet article fut traité par le sanhédrin. Le mot d'*Édomite* ou d'*Iduméen*, qu'on trouve souvent dans les écrits des rabbins, n'est point le nom d'une nation, mais celui par lequel ces docteurs désignent les chrétiens qu'ils combattent, et ce nom est un des plus honnêtes. Les autres titres dont ils se servent sont ceux de *Goi*, païen, de *Nozri* ou *Nazaréen*, de *Samaritain* et de *Cuthéen*. Nous faisons cette observation pour empêcher qu'on ne soit trompé par l'équivoque de ces noms.

(1) Josèphe commet ici une faute grossière en confondant ce décret avec un autre accordé à Hyrcan, second du nom, à la recommandation de Jules-César; ce qui a été prouvé par divers savants. La démonstration à cet égard est établie par la contrariété qu'il y a entre le décret même, et l'occasion à laquelle l'historien juif dit qu'il fut donné. 1° Il affirme que ce décret fut obtenu pour avoir la permission de rebâtir la muraille démolie par ordre de Pompée, cependant il y est simplement fait mention du renouvellement des alliances précédentes; 2° ce décret portait pour date la neuvième année d'Hyrcan, qui sûrement ne pouvait pas être le deuxième du nom; car, s'il avait été obtenu en faveur de ce dernier par Jules-César, ce n'aurait pu être que sa septième année, non pas de son règne dont il



LE CHANDELIER D'OR

tandis que des guerres continuelles affaiblissaient l'Égypte et la Syrie. Alexandre Zébina, qui régnait alors à Antioche, rechercha l'amitié d'Hyrcan : son règne dura peu; il fut assassiné. Antiochus Grypus, son successeur, irrité des négociations entamées entre Hyrcan et Zébina, se prépara à envahir la Judée. Antiochus de Cyzique, son frère, fit avorter ce projet en lui déclarant la guerre. Hyrcan ne prit aucune part à leur querelle; il s'enrichit des tributs qu'il recevait, tant de son propre pays que de ceux qu'il avait conquis. Quelques hostilités commises par les Samaritains contre les habitants de Maressa (1), alors amis des Juifs, lui firent renouveler la guerre contre les Sichémites. Il vint donc à la tête d'une armée avec ses deux fils, Aristobule et Antigone, assiéger Samarie (2). Pour forcer les Samaritains à se rendre, Hyrcan fit creuser autour de la place un profond fossé d'environ quatre-vingts stades, ou quatre cents pas de circuit. Ce fossé, en coupant l'entrée des vivres aux assiégés, les réduisit à de si cruelles extrémités, qu'ils se nourrirent de chats, de chiens et d'autres animaux. Dans cette détresse, ils trouvèrent le moyen d'implorer le secours d'Antiochus de Cyzique, qui occupait alors le trône de Syrie. Ce prince, touché par leur situation, prit le chemin de Samarie avec une nombreuse armée.

Cependant, comme le jour de la grande expiation approchait, Hyrcan fut obligé de se rendre à Jérusalem pour s'y acquitter des fonctions de sa dignité; il laissa ses deux fils continuer le siége. Quand ces derniers apprirent qu'Antiochus marchait contre eux, Aristobule, avec une partie de l'armée, alla à sa rencontre. A peine les deux armées étaient-elles en présence, que les Syriens furent vaincus et poursuivis jusqu'à Scythopolis : Antiochus sauva sa vie avec beaucoup de peine. Après cette défaite, le siége fut continué si vigoureusement, que les Samaritains furent forcés de s'adresser une seconde fois à Antiochus : mais ce monarque, n'osant pas risquer une seconde bataille, se contenta d'envoyer six mille hommes faire une diversion en Judée, dans l'espérance d'obliger les Juifs à lever le siége, ce qui n'empêcha pas Scythopolis et Samarie de se rendre à Hyrcan, qui, devenu tout-puissant, s'empara non-seulement de toute la Palestine, mais aussi des provinces de Samarie et de Galilée, conquêtes dont il jouit paisiblement le reste de ses jours. Son règne ne fut pas moins remarquable par sa sagesse, que par ses exploits. Jamais la religion et l'état des Juifs n'avaient brillé d'un plus grand éclat, depuis le retour de la cap-

avait été dépossédé par Gabinius, mais de son pontificat, qui était la seule dignité qui lui restât, comme l'observe Josèphe lui-même; et s'il faut dater son règne, non depuis son rétablissement par Pompée, mais depuis la mort de sa mère, ce doit avoir été la vingt-troisième et non la neuvième année de son règne. Il y a en outre une différence manifeste entre la date qui se trouve au commencement de cette pièce et celle de la fin : l'une est la neuvième année d'Hyrcan, dans le mois de panème, qui répond à notre mois de juillet; et l'autre, le treizième jour de décembre. Voici encore une autre preuve de l'erreur que nous relevons. Numénius, le fils d'Antiochus, qui est nommé dans le décret comme un des ambassadeurs envoyés par Hyrcan, avait été chargé de la même commission par Jonathan, dix-sept ans auparavant. Mais comme il y avait entre la première commission et le décret obtenu par César en faveur d'Hyrcan II un intervalle de quatre-vingts ans, il serait impossible que cet envoyé vécût encore; enfin, le décret inséré ici a rapport à une alliance faite entre le sénat romain et un état libre, tel qu'était la Judée du temps d'Hyrcan I; au lieu que le décret obtenu par César en faveur d'Hyrcan II était la récompense des services rendus au Romains dans la guerre d'Alexandrie : or, les Juifs étaient alors subjugués.

(1) La ville de Maressa ou Marésa, qui était située environ à deux mille d'Éleuthéropolis, avait été prise quelque temps avant par Hyrcan, et reprise depuis par les Syriens, entre les mains desquels elle se trouvait alors; ce qui n'empêchait pas que les habitants ne fussent amis et alliés des Juifs.

(2) Ces Samaritains n'étaient pas cette ancienne secte si détestée par les Juifs. Alexandre-le-Grand les avait détruits ou chassés de leur capitale qu'il peupla de Syro-Macédoniens, c'est-à-dire, d'un mélange de Syriens, de Macédoniens et de Grecs. Ces nouveaux venus entourèrent la ville d'un double mur, d'un profond fossé, et de quelques fortifications. Il ne faut donc pas croire que la haine des Juifs contre les anciens Samaritains fut l'occasion de cette guerre. Les Samaritains dont nous parlons étaient tous païens.

tivité : mais ce qui donne à ce grand homme la supériorité sur ses prédécesseurs et sur ses successeurs, c'est, selon Josèphe et le quatrième livre des Macchabées, qu'il réunit en sa personne trois avantages qui ne se trouvèrent qu'en lui seul; savoir, la diguité royale, la souveraine sacrificature et le don de prophétie. Nous rapporterons quelques exemples relatifs à ce dernier article (1). Quant à la souveraine sacrificature, cette charge qu'il exerça d'une manière à la rendre doublement respectable, lui attira, de la part des Pharisiens, des chagrins qui empoisonnèrent les dernières années de sa vie. C'est sous son règne que parurent les sectes des sadducéens et des esséniens. Nous ne parlerons point ici de ces sectes dont les principes étaient entièrement opposés à l'esprit et à la doctrine de l'Évangile.

Hyrcan avait toujours témoigné beaucoup d'affection aux pharisiens; il les avait comblés de faveur à l'exclusion des autres sectes. Un trait de complaisance déplacée pour eux, ou plutôt de vanité dont les hommes les plus sages ne sont pas exempts, fournit occasion à un des chefs de cette impérieuse secte, nommé Eléazar, de douter qu'il fût tel que la loi de Moïse exigeait qu'il fût, pour remplir la charge de pontife, sous prétexte que sa mère avait été esclave, insinuant par là qu'elle n'était point d'origine juive, ou, en cas qu'elle en fût, qu'elle avait été prisonnière entre les mains de l'ennemi, et par conséquent obligée de se prostituer pour avoir du pain. Josèphe assure que cette histoire n'est qu'une calomnie que l'orgueilleux pharisien débitait pour humilier le vertueux pontife. La répugnance que les pharisiens témoignèrent à punir cette odieuse calomnie irrita tellement Hyrcan contre toute la secte, que depuis il se déclara toujours ouvertement en faveur de celle des sadducéens. Ce procédé redoubla la haine des pharisiens : ils excitèrent des troubles durant le peu de temps qu'Hyrcan vécut encore, et les continuèrent après sa mort contre ses fils. A l'époque dont nous parlons, Hyrcan était dans sa vingt-neuvième année de pontificat. Ce grand homme mourut l'année suivante, regretté de tout le monde, excepté des pharisiens, qui continuèrent de calomnier sa mémoire et s'efforcèrent de regagner l'autorité dont ils avaient autrefois joui sous son règne (1). Ce fut Hyrcan, selon Josèphe, qui fit élever la tour ou plutôt le château de Baris (2), le même qui dans la

(1) Josèphe lui attribue des visions et des révélations extraordinaires. En voici quelques-unes. Le jour où ses troupes battirent celles d'Antiochus, il entendit dans le lieu très-saint, où il offrait de l'encens, une voix qui lui apprit la victoire remportée par ses fils. Sa tendresse pour ces deux jeunes héros lui fit désirer de savoir lequel lui succéderait; mais il eut le chagrin de voir un troisieme fils, qui, n'étant pas encore né, était déjà destiné à devenir son successeur. Le bon vieillard, peu content de cette vision, envoya son fils Alexandre, au moment de sa naissance, en Galilée, pour y être élevé secrètement. Cependant il eut tellement lieu dans la suite d'être convaincu du sort destiné au plus jeune de ses fils, qu'il prédit lui-même qu'Aristobule et Antigone ne régneraient que peu de temps et auraient Alexandre pour successeur.

(1) Josèphe ne s'accorde pas avec lui-même au sujet des années du règne de ce pontife, à moins qu'il ne se soit glissé quelque erreur dans les copies que nous avons de lui, et dans la version latine de Ruffin. Dans un endroit il met trente-trois ans, et, dans deux autres, trente-un. Cependant Eusèbe, sur l'autorité même de Josèphe, n'en compte que vingt-neuf, ainsi que saint Jérôme dans la version latine de cet auteur. Or, il paraît que ce dernier nombre est le véritable; car, comme l'observe Usher, Simon, père d'Hyrcan, mourut dans l'onzième mois, nommé sébat, la cent soixante-dix-septième année de l'empire des Grecs, répondant à quatre mille cinq cent soixante-dix-neuvième de la période julienne; et sa femme Alexandra, qui régna apres ses fils, mourut au mois de décembre 4644 de la même période; de sorte que la distance est de soixante-cinq ans et environ neuf mois; que si l'on retranche de ce nombre les trente-sep ans que Josèphe compte pour son règne et pour celui de ses fils, i. restera vingt-huit ans et neuf mois.

(2) Saint Jérôme, dans ses commentaires sur les livres sacrés écrits après la captivité de Babylone, tels que ceux de Daniel d'Esdras et de Nehémie, et sur quelques autres prophètes, observe que le mot Baris est originairement chaldaïque et particulier à la Palestine. Il signifie un château renfermé de tous côtés. C'est aussi dans ce sens qu'il a été pris par les LXX; le pluriel Βαρεις, qui signifie aussi pesant, ayant sans raison été traduit ainsi par les interprètes des LXX, leur a fait manquer le sens de divers passages, et en particulier celui des palais d'ivoire dont parle le psalmiste.

suite devint le palais des princes asmonéens. Il fut quelque temps après rebâti et fortifié par Hérode, qui l'appela Antonie, à l'honneur de Marc-Antoine. Ce château fut construit sur un rocher escarpé, cinquante coudées au-dessus de la vallée qui était au bas; on ne pouvait y monter que du côté du temple. C'était un carré de deux stades de circuit; chaque côté était long d'un demi-stade ou trois cents pieds. Hyrcan y fit préparer un appartement, où les ornements sacerdotaux étaient déposés, quand il changeait de vêtements, après s'être acquitté de quelques fonctions de son ministère; méthode qui fut observée par ses successeurs, ainsi que l'habitude qu'il avait prise de passer une grande partie de son temps dans ce château, jusqu'à ce qu'Hérode, remarquant la situation avantageuse de ce palais, le changea en forteresse, dans laquelle cependant on continua de conserver les habillements nécessaires au service divin. Les choses restèrent en cet état aussi long-temps que les Juifs furent sous le gouvernement des Romains. C'était le commandant de la garnison romaine, que Saint-Luc appelle le capitaine du Temple, à qui la garde des ornements sacerdotaux était confiée, et qui les remettait au grand-prêtre quand il devait s'en revêtir.

Hyrcan laissa trois fils, suivant l'auteur du quatrième livre des Macchabées, ou cinq, suivant Josèphe, qui n'en nomme cependant que quatre : 1° Aristobule, qui portait aussi le nom de Judas, et le surnom de Philellen, à cause de sa prévention en faveur des Grecs; 2° Antigone; 3° Alexandre; 4° Absalom, qui était le plus jeune : il ne dit point comment se nommait le cinquième.

Conformément à la loi judaïque, Aristobule succéda à toutes les dignités de son père par droit d'aînesse. Comme il chérissait beaucoup son frère Antigone, il partagea quelque temps avec lui l'autorité souveraine; mais l'ayant pris en aversion, il le fit mourir. Il tint ses trois autres frères prisonniers durant le cours de son règne, qui ne fut que d'une année. Ce fils dénaturé fit mourir de faim sa propre mère, pour avoir voulu faire valoir le testament d'Hyrcan, qui la déclarait régente du pays. Peu après, il prit le titre de roi, et se para d'un diadème royal, ce que ne s'était permis aucun de ses prédécesseurs, qui, selon Josèphe, s'étaient contentés du simple titre de gouverneurs, ou tout au plus de celui de princes (1).

Après avoir réglé les affaires intérieures de la Judée, il se mit à la tête de ses troupes pour envahir l'Iturée; mais une maladie arrêtant ses succès, il fut transporté à Jérusalem, laissant à son frère le soin d'achever la conquête de cette province (2) : commission dont il s'acquitta avec gloire. Il obligea les habitants à se faire circoncire ou à abandonner le pays.

Pendant qu'il signalait son courage et sa piété, ses envieux firent naître des soupçons contre lui dans l'esprit du roi. Il paraît que la reine avait conçu une haine particulière contre ce prince. Cette princesse fut une des principales causes de sa perte, à laquelle il contribua lui-même innocemment. Après avoir conquis l'Iturée, il prit le chemin de Jérusalem, où l'on célébrait la fête des Tabernacles : son empressement à se rendre au temple, pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, fut cause qu'il y alla tout armé, avec un grand nombre des siens. Cette démarche ayant été représentée au roi comme un dessein formé d'attenter à sa vie, ce prince, timide et soupçonneux, fit dire à Antigone qu'il se désarmât et vînt le trouver. Le roi, alors au château de Baris, ordonna à ses gardes de se poster dans une galerie souterraine qu'Antigone devait traverser, et de l'assassiner, s'il était armé. L'artificieuse reine en-

(1) Cependant nous avons vu qu'Hyrcan avait pris le nom et la dignité de roi. Strabon dit que ce fut Alexandre, successeur d'Aristobule, qui le premier se para de ce titre.

(2) Cette province fut ainsi nommée d'après Itur, fils d'Ismaël. Elle était située au-delà du Jourdain, au côté septentrional du pays, appartenant à la demi-tribu de Manassé, entre ce pays et celui de Damas; de sorte qu'elle formait une partie de la Célé-Syrie, étant placée sur les confins de la Judée, d'un côté, comme l'Idumée conquise depuis peu l'était de l'autre. Elle avait la province de Battanée à l'orient, et la Trachonitide, dont parle saint Luc, au midi. On trouve dans le premier livre des chroniques, que les tribus de Ruben, de Siméon et de Manassé envahirent ce pays et subjuguèrent les Ituréens.

gagea le messager envoyé à Antigone de dire à ce jeune prince que son frère serait charmé de le voir revêtu de ses armes, qu'il avait beaucoup entendu louer. L'infortuné Antigone donna dans le piége, et fut massacré dans la galerie (1). Le roi ayant été détrompé, ne put s'empêcher de penser au meurtre plus atroce encore qu'il avait commis sur sa propre mère; le chagrin fit dégénérer sa maladie en un violent vomissement de sang. Un de ses officiers, emportant un bassin où était le sang qu'il venait de rendre, tomba, et en répandit une partie à l'endroit même où les traces du sang d'Antigone paraissaient encore. Ceux qui s'en aperçurent, croyant que la chute de l'officier était préméditée, jetèrent un si grand cri, qu'il fut entendu du roi. Ce prince leur en demanda la cause : personne n'osant la lui dire, sa curiosité en augmenta. Enfin, à force de menaces, il leur arracha leur secret; il fit une si profonde impression sur son âme, qu'après avoir répandu des larmes, il s'écria : « Il paraît bien que je n'ai pu cacher à Dieu » mon crime : ne vaut-il pas mieux mourir » tout d'un coup que de verser ainsi mon » sang goutte à goutte, comme un sacrifice » expiatoire, à la mémoire de ceux à qui » j'ai si cruellement fait perdre la vie? » En achevant ces mots, il expira, après n'avoir régné qu'un an. Il eut pour successeur son frère Jannée ou Alexandre, que la reine Salomone, appelée *Alexandra* par les Grecs, mit en liberté avec ses deux frères; elle le fit proclamer roi, comme étant l'aîné et le plus digne du trône.

Cependant il commença son règne par la mort de son quatrième frère, coupable d'une trahison envers lui. Il traita avec amitié le plus jeune, dont l'ambition se borna à une vie douce et paisible. Sa retraite était même si profonde, que l'histoire ne parle plus de lui que comme prisonnier de Pompée, quarante-deux ans après l'époque qui nous occupe.

Alexandre, plein de génie et de valeur, voyant la Syrie en proie à des guerres civiles entre Antiochus de Cyzique et Antiochus Grypus, ne pouvoir pas lui résister, marcha, la première année de son règne, dans l'intention d'assiéger Ptolémaïde : ce siége ne lui réussit point; il fut forcé de le lever pour aller défendre ses propres sujets, attaqués par Ptolémée Lathyre, qui s'empara d'Azot en Galilée, emmena dix mille prisonniers, et tailla en pièces ses troupes sur les bords du Jourdain. Cette défaite, dans laquelle il perdit trente mille hommes, sans les prisonniers, était une juste punition de la trahison dont il avait usé envers Ptolémée; elle aurait facilité à ce dernier la conquête de la Judée, si Cléopâtre, qui avait intérêt d'abaisser la puissance de ce prince, n'avait point fourni de secours à Alexandre. Un autre motif encore la faisait agir : les Juifs d'Alexandrie avaient obtenu ses bonnes grâces. Chelkias et Ananias, fils du grand-prêtre Onias, qui fit bâtir un temple aux Juifs d'Alexandrie, se trouvaient à la tête des affaires. Ces deux hommes ne purent voir les maux prêts à fondre sur la Judée, sans employer leur crédit auprès de leur bienfaitrice en faveur de leur patrie. Alexandre, par le secours de cette reine, vit la Palestine à couvert de toute invasion de la part de Lathyre. Cléopâtre, s'étant rendue à Ptolémaïde, soumise à son empire, le monarque juif vint lui offrir de magnifiques présents, comme des gages de sa reconnaissance. Il fut reçu extérieurement comme un prince qui n'a d'autre ressource que la protection de la reine; mais ce qui lui concilia le plus la faveur de cette princesse politique, fut son caractère d'ennemi de son fils Lathyre, qui

(1) Cette galerie paraît avoir été au-dessous d'une des tours du château, appelée la tour de Straton; ce qui vérifia, suivant Josèphe, la prédiction d'un Essénien, nommé Judas, concernant la mort de ce prince. Cet homme alors à Jérusalem avait prédit quelque temps auparavant qu'Antigone serait tué ce même jour à la tour de Straton. Mais comme il avait voulu parler d'un autre endroit du même nom, et situé loin de Jérusalem sur la côte de la mer, il fut très-surpris de voir Antigone venir au temple, puisque, suivant sa prédiction, il devait mourir ce jour-là même à 600 stades de cet endroit. La prétendue fausseté de sa prophétie lui arracha des plaintes pareilles à peu près à celles que Jonas fit dans une autre occasion. Au milieu de ses murmures, le bruit de la mort d'Antigone et le nom de la tour sous laquelle le meurtre avait été commis, le convainquirent lui-même et les autres de la vérité de sa prédiction.

venait de rentrer dans la Palestine, et avait pris ses quartiers d'hiver à Gaza. Durant le séjour qu'Alexandre fit à la cour de Cléopâtre, quelques amis de la reine lui conseillèrent de profiter de cette occasion pour s'emparer de la Judée; mais Ananias, l'un de ses principaux généraux, la dissuada de cette entreprise. Il lui remontra l'injustice odieuse qu'il y aurait à dépouiller un allié de ses États au moment où on lui promettait du secours pour les défendre; il ajouta que la reine se déshonorerait par cette perfide démarche, qui la ferait détester des Juifs. L'ascendant que ce général, parent d'Alexandre, avait sur l'esprit de la reine, non seulement la détourna de son projet, mais l'amena à conclure une alliance avec Alexandre. Ce prince, de retour à Jérusalem, n'ayant plus rien à craindre de Lathyre, recruta ses troupes, et alla faire le siége de Gazara, dont il se rendit maître au bout de dix mois. Il marcha ensuite vers Amathus, autre forteresse au-delà du Jourdain, dans laquelle Théodote, fils de Zénon, tyran de Philadelphie, avait déposé un immense trésor. Il prit cette place, et s'empara du trésor de Théodote; mais celui-ci, ayant rassemblé une forte armée, l'attaqua au retour du siége, lui tua dix mille hommes, mit le reste en fuite, recouvra toutes ses richesses, et les augmenta par un butin considérable. Cette défaite n'empêcha point cependant Alexandre de poursuivre ses exploits belliqueux. Dès qu'il eut rassemblé son armée, il marcha contre Gaza, dont les habitants, en fournissant des troupes à Lathyre, avaient causé sa défaite. Il commença par assiéger Raphia et Anthédon, situées l'une et l'autre à quelques milles de Gaza. Cette place fut alors en quelque sorte bloquée; il n'en fit le siége que l'année suivante; elle avait pour gouverneur un homme distingué par sa valeur, nommé Apollodote, qui la défendit pendant un an avec une intrépidité qui, dans une seule sortie, faillit coûter à Alexandre son armée entière. Cette ville aurait résisté plus long-temps, si le brave Apollodote n'avait pas été assassiné par son frère Lysimaque, qui remit Gaza aux assiégeants. En entrant dans la ville, Alexandre parut vouloir en traiter les habitants avec clémence; mais il ne tarda point à permettre le plus affreux carnage. Les habitants, désespérés, se vengèrent en massacrant une grande partie de ses troupes; ce qui fut cause qu'il fit réduire en cendres cette grande et ancienne ville. Le quatrième livre des Macchabées ajoute qu'il termina cette campagne par la prise d'Emath et de Tyr. Josèphe ne parle point de ces conquêtes.

Les pharisiens, en rendant la conduite d'Alexandre odieuse par leurs calomnies, étaient parvenus à le faire tellement mépriser, qu'à son retour le peuple osa l'insulter. Ces implacables ennemis choisirent la fête des tabernacles, où l'on porte des rameaux de palmiers et de citronniers, et au moment qu'il allait offrir des sacrifices, ils lui jetèrent à la tête le fruit de leurs rameaux. Ce fruit, que les Juifs appellent *attrog* (1), lui fut jeté de tous côtés. Ceux qui commirent cette insolence l'accompagnèrent de discours plus outrageants encore, en s'écriant qu'un esclave (2) comme lui était indigne d'offrir des sacrifices à Dieu. Le pontife, indigné de cette audace, ordonna à ses soldats de fon-

(1) Cet attrog, qui, selon les Juifs, est le fruit défendu que nos parens mangèrent dans le paradis, ressemble à un citron, excepté qu'on remarque sur l'écorce quelques inégalités. Les Juifs les attribuent à l'action d'Ève lorsqu'elle y imprima ses dents, cette marque, disent-ils, s'étant communiquée à tous les fruits du même genre. Comme ces sortes de citronniers ne croissent ni en Angleterre, ni en Hollande, ni en Allemagne, les Juifs de ces pays assez riches pour faire cette dépense les font venir de la Grèce. Leurs synagogues en sont ordinairement ornées à la fête des tabernacles, quand les vents contraires n'empêchent point l'arrivée de ces fruits. Lorsqu'on ne peut pas s'en procurer, on y substitue un autre arbre odoriférant. Les pauvres se contentent de quelques branches de saule. Le septième jour, qui est le dernier de la fête, ils cassent ces branches et les jettent. Il est probable que ce fut ce jour-là que la populace jeta au grand-prêtre ces attrogs. Ils étaient si communs en Judée, que ceux de la lie du peuple en avaient.

(2) C'est par allusion à la calomnie d'Éléazar, qui prétendait que la mère d'Alexandre avait été réduite en servitude, qu'on donnait à ce prince le nom d'esclave. Le motif de la haine des pharisiens était qu'il imitait son père, non-seulement en favorisant la secte opposée aux pharisiens, mais en défendant qu'on observât les coutumes introduites par ces derniers. Ce crime, selon eux, ne pouvait

dre sur les coupables. Dans un moment, six mille furent massacrés, et le reste s'enfuit (1). Pour éviter à l'avenir une pareille insulte, Alexandre fit environner le temple et l'autel d'une clôture de bois, jusqu'au lieu où les sacrificateurs seuls ont droit d'entrer. A cette précaution il ajouta celle de prendre à sa solde six mille soldats pisidiens et ciliciens, ne voulant plus confier la garde de sa personne à un peuple qu'il ne pouvait ni gagner par ses bienfaits, ni intimider par ses châtiments.

Importuné par les clameurs des mécontents, il sortit de Jérusalem, passa le Jourdain, détruisit Amathus, sans résistance de la part de Théodote, qui se borna à sauver son trésor et sa garnison, tant était grande la terreur qu'Alexandre inspirait à tous les peuples voisins de la Judée! Après cet exploit, il marcha contre les Arabes, qu'il subjugua, ainsi que les Moabites et les montagnards de Galaad. Mais, dans une de ses dernières expéditions contre Obed, roi des Arabes, il tomba, près de Gadara en Galilée, dans une embuscade où il n'évita la mort qu'en se sauvant à Jérusalem (2).

A son retour dans sa capitale, il vit que sa défaite avait augmenté l'audace de ses ennemis. Ses efforts pour les apaiser les portèrent à une révolte ouverte. Cette guerre civile, qui dura six ans, coûta la vie à plus de cinquante mille rebelles, sans compter la perte qu'Alexandre fit de son côté (3).

Alexandre, quoique vainqueur, désirait la fin d'une guerre qui ruinait sa patrie; il ne négligea rien pour calmer les esprits; mais, ayant affaire à des hommes grossiers, excités par une secte vindicative, ses avances ne firent que les enhardir; enfin il engagea quelques-uns de ses amis à leur demander de sa part ce qu'ils voulaient qu'il fît pour les satisfaire. Leur réponse unanime fut qu'il se coupât la gorge, ajoutant que c'était le moins qu'il pouvait faire après tous les maux qu'il avait causés à la nation (1). Cette réponse injurieuse lui fit perdre toute espérance d'accommodement. Il prit alors les moyens les plus efficaces pour punir ces rebelles, qui, de leur côté, implorèrent le secours de Démétrius, surnommé Euchère.

Ce prince vint en Judée avec une armée de trois mille chevaux et de quatre mille fantassins juifs et syriens. L'armée d'Alexandre consistait en vingt mille Juifs et six mille Grecs. Démétrius essaya d'abord de s'attacher les Grecs auxiliaires; Alexandre fit la même chose à l'égard des Juifs de l'armée syrienne. Mais après d'inutiles efforts, on en vint à une bataille décisive, dans laquelle Alexandre fut vaincu et forcé de se réfugier dans les montagnes avec un petit nombre des siens. Tel est le récit de Josèphe, qui ne s'accorde point avec celui de l'auteur du quatrième livre des Macchabées, suivant lequel Alexandre fut vainqueur (2). Josèphe ajoute que cette défaite mit les affaires d'Alexandre dans un état désespéré, lorsqu'un changement imprévu leur donna une nouvelle face. Ces troupes juives, qu'il avait vainement essayé de gagner avant la bataille, touchées de compassion pour leurs compatriotes, vinrent se ranger sous ses étendards. Démétrius, craignant un abandon général,

être expié que par sa mort, comme ils avaient l'audace de le déclarer.

(1) Joseph. Antiq., l. XIII, 21. Bell. Jud., l. I, c. 3.

(2) La confusion avec laquelle Josèphe parle de ces guerres empêche qu'on ne devine quand elles se firent et quelle fut leur durée : il semble n'avoir voulu que les indiquer à la fin d'un chapitre, pour présenter Alexandre comme un prince guerrier.

(3) D'après le quatrième livre des Macchabées, cette guerre ne se faisait qu'entre les pharisiens et les saducéens. Alexandre, en se déclarant contre les premiers, en avait fait périr 50,000 en six ans : les seconds, devenus furieux, supplièrent Démétrius, roi de Syrie, de venir à leur secours.

(1) Joseph. Antiq., l. XIII, c. 21.

(2) Cet auteur dit qu'Alexandre défit le roi de Syrie, et le poursuivit jusqu'à Antioche, où il le tint assiégé pendant trois ans; que Démétrius, après ce temps, l'ayant attaqué, fut tué dans l'action; qu'après cette seconde victoire, Alexandre revint à Jérusalem, où il fut reçu du peuple avec transport; qu'il subjugua ensuite les Iduméens, les Moabites, les Ammonites, les Philistins et les montagnards Arabes. Tout ceci paraît exagéré. Le récit de Josèphe paraît d'autant plus vrai, qu'il est au désavantage de sa nation. Cependant, observons que l'auteur était un zélé pharisien, et Alexandre l'ennemi mortel de cette ancienne secte. Cette considération contrebalance presque l'autre, et augmente l'incertitude.

quitta la Judée, et marcha contre Philippe, son frère. Cette retraite permit à Alexandre de rassembler son armée contre les Juifs rebelles. La guerre fut terminée par une action décisive, dans laquelle Alexandre tailla en pièces la plus grande partie de leur armée, et assiégea les principaux révoltés dans la ville de Béthon. Devenu maître de cette ville l'année suivante, il donna un libre cours à sa vengeance, selon notre historien. Huit cents prisonniers furent envoyés à Jérusalem, et crucifiés le même jour et dans le même endroit. Ce supplice ne suffisant point à son ressentiment, il ordonna qu'on égorgeât aux yeux des mourants leurs femmes et leurs enfants. Pour combler la mesure de sa haine, il fit préparer un festin à ses concubines dans un endroit d'où l'on pouvait voir cette horrible scène. Josèphe ajoute que ce dernier trait lui fit donner le nom de Thracide ou Thrace, peuple célèbre par sa barbarie. Ce nom était encore trop honorable, si ce que Josèphe rapporte est vrai.

Cette exécution répandit une telle terreur, que huit mille de ceux qui avaient pris les armes contre lui se retirèrent la nuit suivante, et ne parurent plus durant son règne, qui depuis fut fort paisible. Peu après, le roi de Syrie, voulant envahir l'Arabie Pétrée, traversa avec son armée une partie de la Judée pour abréger le chemin.

Alexandre, craignant pour ses États, fit faire un grand retranchement, depuis Caparsabé, connue ensuite sous le nom d'Antipatris, jusqu'à la mer de Joppé, qui était le seul chemin par où l'on pouvait entrer. Antiochus força le passage, et pénétra en Arabie, où il fut tué. Alexandre, sans crainte désormais à cet égard, passa le Jourdain pour recouvrer quelques places en Arabie, et les pays de Moab et de Galaad, qu'il avait pris, mais qu'il avait été obligé de rendre pour empêcher que les rois arabes ne secourussent ses sujets rebelles. Cette invasion attira Arétas, alors roi d'Arabie et de Célé-Syrie, en Judée, où il défit Alexandre, qui, ayant traité avec lui, poursuivit ses conquêtes. Il prit d'assaut la ville de Diau, se rendit maître de Pella, assiégea Essa, connue sous le nom de Gérasa, dans laquelle Théodote avait déposé ses trésors, et la prit d'assaut après l'avoir fait environner d'une triple muraille. Les habitants de Pella, ayant refusé de se faire circoncire, Alexandre les obligea, selon la coutume des princes asmonéens, à quitter le pays, et fit démolir leur ville. Il se rendit maître aussi de Gaulona, de Séleucie, de la vallée qui portait le nom d'Antiochus, et de la forteresse de Gamala, dépouillant ainsi de sa principauté Démétrius qui commandait dans tous ces lieux. Il employa près de trois ans à toutes ces expéditions. Après ce terme il revint à Jérusalem, où il fut accueilli en vainqueur : s'abandonnant ensuite à sa passion pour le vin, une fièvre quarte, qui dura trois ans, le fit enfin périr. Une chose remarquable, c'est que son goût pour les plaisirs, ni même la maladie, n'arrêtèrent le cours de ses conquêtes (1); peut-être espérait-il guérir un de ses maux par l'autre : il se trompa; la débauche le fit mourir sur les frontières des Géraséniens, pendant qu'il assiégeait le château de Ragaba, la vingt-septième année de son règne.

Il laissa deux fils, Hyrcan et Aristobule; mais il remit les rênes du gouvernement entre les mains de sa femme Alexandra. Cette princesse, qui l'avait accompagné au siége de Ragaba, lui fit la peinture des dangers dont elle et ses enfants étaient menacés par la haine des pharisiens. Le prince crut devoir en mourant lui donner ces conseils : « Si vous voulez, lui dit-il, conserver le » royaume à vous et à vos enfants, cachez » ma mort jusqu'à ce que la place soit prise;

(1) Ce prince avait conquis en Syrie, en Idumée, en Phénicie, en Arabie, un grand nombre de places dont voici la liste. Le long de la mer, la tour de Straton; les ports d'Apollonie, de Joppé, de Jamnia, d'Azot, de Gaza, d'Anthédon, de Raphia, de Rhinocorura. Plus avant dans les terres, il conquit l'Idumée, Adora, Marissa, et toute la Samarie, avec les montagnes de Carmel et d'Itabir, et les villes de Scythopolis, de Gadara, de Gaulona, de Séleucie, et de Gabala; dans le pays de Moab, Hesbon, Médaba, Lemba, Oron, Télichon, et Zara; en Cilicie, Aulon et Pella. Cette dernière et celle de Gaza furent démolies. Tant de conquêtes, sans celles de Syrie, dont Josèphe n'a point donné le détail, auraient été le sujet d'un superbe panégyrique, si l'historien avait été un saducéen, ou le héros un pharisien : *Cedant arma togæ*.

» et lorsque vous serez rentrée victorieuse à » Jérusalem, gagnez les pharisiens en leur » confiant quelque autorité, afin que leur re- » connaissance publie vos louanges parmi le » peuple : ils sont si puissants sur lui, qu'ils » lui inspirent l'amour ou la haine selon » leur intérêt. Envoyez donc chercher les » chefs de cette secte, montrez-leur mon » corps mort, et dites-leur, avec toute l'ap- » parence de la vérité, que vous voulez le » leur abandonner, et qu'ils peuvent le pri- » ver des honneur de la sépulture, pour se » venger des maux que je leur ai faits; assu- » rez-les ensuite que vous ne suivrez que » leurs conseils dans le gouvernement du » royaume; croyez qu'alors, loin de désho- » norer ma mémoire, ils s'empresseront de » faire célébrer mes funérailles, et que vous » régnerez avec une pleine autorité. » En achevant ces mots il expira, âgé de quarante-neuf ans.

Alexandra mit à profit de si sages conseils, que peut-être sa politique lui avait déjà donnés. Les pharisiens comblèrent de louanges le feu roi : on lui prodigua les noms de héros, de père de son peuple ; on lui fit des obsèques magnifiques, et surtout on loua la haute sagesse qu'il avait témoignée en remettant le gouvernement entre les mains de la reine. Il est vrai que la conduite d'Alexandre en cette occasion méritait d'être louée; son fils aîné, Hyrcan, alors âgé de trente ans, était incapable de régner : cette incapacité, et non son droit d'aînesse, détermina la reine à le faire pontife. Le caractère hardi et entreprenant d'Aristobule empêcha que sa mère ne lui donnât aucune part à l'autorité souveraine : cependant, malgré ces précautions, elle ne régna point tranquillement. L'insolence des pharisiens, qui connaissaient leurs forces, l'obligea à leur accorder plusieurs demandes contraires à ses intérêts. La première chose qu'ils obtinrent fut une révocation de tous les édits qu'Hyrcan I et le feu roi avaient donnés contre eux et contre leur doctrine. La seconde fut une amnistie générale pour le passé, et la liberté de tous ceux de la secte qu'on avait fait prisonniers pendant la guerre civile. La troisième, enfin, fut le rappel de leurs amis bannis, et leur rétablissement dans la possession de leurs biens et de leurs emplois.

La première de ces grâces augmenta le nombre et l'autorité des traditions pharisaïques. La loi écrite, dont les pharisiens s'attribuaient l'explication, n'eut plus que le degré de force que cette secte voulait bien lui donner : les deux autres fortifièrent tellement l'indépendance des pharisiens, que la reine n'osa plus rien leur refuser. Cette princesse, réduite au simple nom de souveraine, avait à sa solde, il est vrai, six mille étrangers, qui tenaient en respect les voisins et les pays conquis. Mais les pharisiens, ne regardant la paix dont jouissait la Judée que comme le fruit de leur amitié pour la reine, ils lui déclarèrent qu'ils attendaient de sa reconnaissance la destruction des sadducéens. Ils exigèrent d'abord le châtiment de tous ceux qui avaient conseillé à Alexandre de faire crucifier les huit cents rebelles dont nous avons parlé. Diogène, un des chefs des sadducéens, et en qui le feu roi avait eu toujours beaucoup de confiance, fut la première victime qu'on immola. Sa mort fut le signal d'une persécution générale contre tous ceux qui s'étaient attiré la haine des pharisiens. Ces violences durèrent plusieurs années : pendant cet espace de temps, la reine vit avec douleur mettre à mort chaque jour quelques-uns de ses plus fidèles serviteurs; enfin quelques chefs du parti opprimé, ayant Aristobule à leur tête, vinrent supplier la reine de mettre fin à une si terrible persécution. Ils lui rappelèrent les services qu'ils avaient rendus à son époux; ils exposèrent que ce n'était qu'en considération de leur fidélité que ce monarque leur avait accordé les faveurs qui allumaient la haine de leurs ennemis, et ils terminèrent leurs remontrances en demandant qu'il plût à la reine, ou de réprimer la rage des pharisiens, ou de les en garantir, en leur permettant de se retirer dans quelque autre pays, ou enfin de leur confier la garde de quelques places fortes, qui puisse les mettre à l'abri de leurs ennemis. Aristobule appuya tellement leur demande, que la reine fut obligée d'y avoir égard : elle n'osa point cependant se déclarer ouvertement contre les pharisiens. Sentant, d'un autre côté, qu'en accordant

aux sadducéens la permission de sortir du royaume elle se trouverait privée d'un grand nombre de sujets fidèles, dont le secours pouvait lui devenir très-nécessaire, elle se détermina à leur confier la garde des places fortes de la Judée, à l'exception d'Hyrcania, d'Alexandrion et de Macheron, où elle avait déposé tout ce qu'elle avait de plus précieux, dans la crainte qu'en remettant ses trésors entre les mains des sadducéens, les pharisiens ne s'en alarmassent. Notre historien ne nous apprend pas ce que la reine pensa de la vive intercession d'Aristobule en faveur des sadducéens; il ajoute simplement que peu après cette princesse l'envoya en Syrie combattre Ptolémée Mennée, le fléau de ses voisins, et qu'il revint sans s'être distingué par aucun exploit (1).

Dans le même temps, on apprit que Tigrane, roi d'Arménie, était entré dans la Syrie à la tête de cinquante mille hommes, et qu'il se disposait à venir attaquer la Judée. La reine, n'ayant point de troupes à opposer à celles de ce prince, lui envoya des ambassadeurs chargés de riches présents. Ces marques de faveur furent accueillies de Tigrane, moins en considération d'Alexandra, que parce que sa propre situation ne lui permettait plus de réaliser son projet sur la Judée. Son pays était alors menacé de l'invasion des Romains qui avaient pénétré dans le Pont et la Cappadoce, que les troupes de Lucullus ravageaient : il se vit donc forcé d'aller défendre ses États.

A peine délivrée de ce danger, la reine fut atteinte d'une maladie que son âge avancé rendait dangereuse. Le plus jeune de ses fils, persuadé que sa mère touchait à ses derniers moments, prit des mesures pour s'assurer une couronne que son frère aîné était incapable de porter. Il sortit une nuit de Jérusalem, accompagné d'un seul confident. Le but de ce voyage était d'engager dans ses intérêts les amis de son père, à qui on avait confié la garde des forteresses : il ne fit part de son secret qu'à sa femme. Étant arrivé au château d'Agaba, où commandait Gabeste, l'un des principaux amis de son père, il lui communiqua le motif de sa visite. Gabeste comprit que si on ne se hâtait point de prendre des précautions, la mort d'Alexandra augmenterait la puissance des pharisiens, par l'ascendant qu'ils avaient sur Hyrcan, trop stupide pour leur résister. Comme les frayeurs d'Aristobule étaient fondées, il gagna facilement Gabeste; et l'exemple de ce gouverneur fut suivi par ceux des autres forteresses. Dès la première nuit, la reine fut instruite de l'absence de son fils : elle ne soupçonna rien, jusqu'à ce que les pharisiens alarmés vinrent lui apprendre que les commandants de la plupart des places fortes s'étaient déclarés pour Aristobule, et qu'ainsi les principales forces du royaume se trouvaient entre ses mains. Quant aux soldats, et même au peuple autrefois si prévenu en faveur de leur secte, ils n'ignoraient pas que l'insolente dureté avec laquelle ils les avaient traités, ne leur donnait aucune espérance de secours de leur part : il était plutôt naturel que l'armée et le peuple profitassent de la première occasion pour embrasser les intérêts d'Aristobule et des sadducéens.

Les Pharisiens, en annonçant cette nouvelle à la reine, avaient mené Hyrcan avec eux pour prendre un parti dans une conjoncture si dangereuse. La reine mourante rassembla ses forces pour leur dire qu'ils avaient des soldats, des armes et de l'argent, et qu'elle les engageait à s'opposer à Aristobule. Après avoir déclaré Hyrcan son successeur, elle mourut, âgée de soixante-treize ans : elle en avait régné neuf. Sa mort fut sincèrement pleurée des pharisiens, qui redoutaient la vengeance des amis du feu roi; le reste du royaume versa des larmes de joie de se voir délivré de la tyrannie des pharisiens par le vaillant Aristobule (1). Les

(1) Antiq. *ubi supr.*, c. 24, Bell. Jud., l. 1, c. 4.

(1) La conduite que tint le peuple en abandonnant Hyrcan, qu'Alexandra avait nommé son successeur, pour se soumettre à Aristobule, ne naissait pas d'un manque de respect pour cette reine, qui paraît s'être distinguée par sa sagesse; elle aurait même mérité les plus grands éloges, si elle avait pu dompter la secte des pharisiens. L'impuissance où elle était d'y réussir la rend plus à plaindre qu'à censurer. Quelques auteurs ont confondu cette reine avec Salomé, femme et ensuite veuve d'Aristobule, qui s'appelait aussi Alexandra. Selon eux, après la mort

Pharisiens, abandonnés, confinèrent, pour leur sûreté, la femme et les enfants d'Aristobule dans le château de Baris comme otage. Dès qu'ils virent que le parti du prince, résolu de faire valoir ses droits, augmentait de jour en jour, ils levèrent une armée. Aristobule, se confiant dans la valeur de ses troupes, et brûlant d'en venir aux mains, livra bataille à son frère aux environs de Jéricho. Après avoir fait fuir son armée, il le força à se renfermer dans le même château où se trouvaient la femme et les enfants du vainqueur. Hyrcan, sans ressource, acheta la paix au prix de ses dignités de roi et de pontife, dont il se démit en faveur de son frère, après un règne de trois mois.

Malgré cette abdication, Hyrcan conserva un parti composé de pharisiens, à la tête duquel se trouvait Antipater, père d'Hérode. Iduméen de naissance, et prosélyte juif, il avait su, par son habileté, se concilier l'affection du feu roi et de sa femme, et, par ce moyen, obtenir le gouvernement de l'Idumée. Espérant qu'Hyrcan serait leur successeur, il avait toujours défendu les intérêts de ce prince. Mais voyant que les événements avaient trompé ses espérances, Antipater s'attacha à représenter Aristobule comme un usurpateur qui ne se croirait en sûreté que par la mort de son frère. Ces insinuations décidèrent les pharisiens à joindre leurs efforts aux siens pour remettre Hyrcan sur le trône. La grande difficulté était d'y faire consentir ce prince, trop indolent pour se donner la peine de croire que son frère eût dessein de lui ôter la vie. Peu ambitieux, il redoutait une entreprise dont le danger l'effrayait, et dont le succès ne le touchait guère. L'adroit Antipater mit à profit la pusillanimité d'Hyrcan, pour l'engager à faire ce qu'il désirait de lui. Il lui disait : « Votre » vie est exposée à un péril continuel; vous » devez vous résoudre à régner ou à mou» rir. » Ces discours, répétés souvent, déterminèrent enfin ce faible prince à implorer le secours d'Arétas, roi d'Arabie.

Sûr du consentement du roi, Antipater termina promptement la négociation. A son retour, il partit de nuit avec Hyrcan, conduisit ce prince à Pétra, et le présenta au roi. Il paraît qu'Antipater, dans sa première entrevue avec Arétas, avait seulement demandé sa protection contre Aristobule; mais, arrivé avec Hyrcan à la cour du monarque arabe, il fit sentir à ce dernier que son intérêt même demandait qu'Hyrcan remontât sur le trône, s'il voulait recouvrer les places que les rois de Judée lui avaient enlevées (1); il ajouta qu'Hyrcan avait en Judée un puissant parti. Arétas se rendit à tout ce que dit le ministre du prince juif, et ratifia les engagements qu'il avait contractés.

Arétas, à la tête de cinquante mille hommes, prit le chemin de la Judée. Aristobule vaincu se retira à Jérusalem. Le vainqueur l'y suivit, et l'assiégea dans le temple où il s'était renfermé : tout le peuple se déclara en faveur d'Hyrcan.

Les principaux des Juifs se retirèrent en Égypte pour célébrer la fête de Pâques, ne pouvant pas s'acquitter de ce devoir avec les solennités ordinaires pendant le siége du temple. Les assiégés, manquant de victimes, s'adressèrent aux assiégeants, et les prièrent de leur en donner, s'engageant à payer mille dragmes pour chaque animal, et à fournir l'argent d'avance; mais quand ils eurent descendu avec une corde la somme convenue, les perfides assiégeants refusèrent les victimes. Les sacrificateurs, indignement joués, se présentèrent devant l'autel les mains vides; ils les levèrent vers le ciel pour demander vengeance. A ce crime les assiégeants en ajoutèrent un autre plus grand encore.

d'Aristobule, elle fut épousée par Alexandre, frère du défunt, conformément à la loi de Moïse; opinion réfutée par Prideaux, puisque Hyrcan, fils d'Alexandre, avait cinq ans avant qu'Aristobule mourût; car Hyrcan étant mort, suivant Josèphe, âgé de plus de quatre-vingts ans, c'est-à-dire, l'an 30 avant l'ère chrétienne, 81 ans ramènent à l'an 111 avant Jésus-Christ, au lieu qu'Aristobule ne mourut que l'an 106.

(1) Ces places étaient Médaba, Naballo (probablement Abéla), Livias, Agalla (peut-être la même que Galim), Tharabasa, Athon, Zoara (probablement Ségor), Oronæ ou Oronaïm, sur les bords de la mer Morte, Marissa, Ridda, Lusa et Oryba.

Le saint homme Onias vivait alors à Jérusalem : ses prières (disait-on) avaient obtenu de la pluie pendant une extrême sécheresse. Voyant sa patrie abandonnée aux horreurs des guerres civiles, il s'était caché dans un désert. On l'y trouva, et on le conduisit au camp pour qu'il fît des imprécations contre Aristobule. Quand il ne put plus s'en défendre, il adressa cette prière à Dieu : « O toi ! » souverain monarque de l'univers, puisque » ceux qui assiégent le temple sont ton peu- » ple, et que ceux qui sont assiégés sont tes » sacrificateurs, je te supplie de n'exaucer » les prières ni des uns ni des autres. » A peine eut-il prononcé ces mots, que plusieurs des assistants le lapidèrent. Ce double crime fut suivi d'un double châtiment. Un vent impétueux détruisit peu après tous les fruits de la terre : un muid de froment se vendit alors onze dragmes, et les autres objets à proportion. Cette punition ne fit qu'en précéder une plus terrible. Les Romains imposèrent aux Juifs un joug qu'ils ne purent jamais briser, et sous lequel ils gémirent jusqu'à ce que leur temple et leur ville fussent détruits, et eux-mêmes dispersés sur la face de la terre.

—

Histoire de la Terre Sainte depuis l'époque où elle fut subjuguée par les Romains, jusqu'au règne d'Hérode-le-Grand.

Aristobule, assiégé par Arétas, et abandonné de son parti, eut recours aux Romains. Pompée, vainqueur de Tigrane, pouvait alors lui accorder sa demande. Il avait envoyé en Judée Gabinius, qui, ayant reçu trois cents talents d'Aristobule, s'était retiré sans le favoriser ni lui nuire. Scaurus passa ensuite de Syrie en Judée, et rencontra en chemin les ambassadeurs des deux frères (1), pour lui demander son amitié et lui offrir quatre cents talents. Scaurus, sachant qu'Aristobule était le plus vaillant et le plus libéral, se déclara en sa faveur : c'était d'ailleurs la tâche la plus facile à remplir ; il suffisait d'obliger Arétas à quitter la Judée. Hyrcan ne pouvait plus alors se soutenir contre le parti de son frère. Scaurus écrivit donc une lettre au roi d'Arabie, lui ordonnant de lever le siége, sous peine d'être déclaré ennemi des Romains. Arétas, qui craignait Rome, obéit. Dès que ce monarque eut abandonné la Judée, Scaurus retourna à Damas. Aristobule, ayant rassemblé toutes ses forces, poursuivit Arétas, et lui tua sept mille hommes à Papyrion, parmi lesquels se trouva Céphalion, frère d'Antipater. Vers ce temps Pompée vint à Damas, où il reçut des ambassadeurs des États voisins, et surtout de Judée, de Syrie et d'Égypte. Comme les princes qui commandaient dans ces trois royaumes n'étaient que des usurpateurs, ils s'efforcèrent de séduire le général romain par la magnificence de leurs présents. Aristobule lui envoya une vigne d'or d'un travail exquis. Cette pièce, qu'Alexandre Jannée avait fait faire, fut envoyée par son fils à Pompée, qui la consacra dans le temple de Jupiter Capitolin. Strabon prétend l'y avoir vue, et dit qu'on l'estimait cinq cents talents ; mais le sénat, ne voulant pas reconnaître Aristobule comme roi de Judée, fit ajouter au présent cette inscription : *Alexandre, roi des Juifs.*

Peu après, les deux frères envoyèrent chacun un ambassade à Pompée, lors de son arrivée en Célé-Syrie, pour lui demander sa protection. Antipater vint de la part d'Hyrcan, et Nicodème de celle d'Aristobule. Pompée les écouta l'un et l'autre avec bonté, et après l'audience il ordonna que les deux frères vinssent en personne plaider leur cause devant lui, afin qu'il leur rendît justice. Malheureusement pour Aristobule, son ambassadeur eut l'imprudence de se plaindre de Scaurus et de Gabinius, dont le premier, disait-il, avait reçu de son maître quatre cents talents, et l'autre trois cents. Ces généraux, piqués, devinrent ennemis d'Aristobule. L'auteur du quatrième livre des Macchabées ajoute que Pompée promit de décider

(1) L'auteur du quatrième livre des Macchabées dit qu'Aristobule seul envoya des présents à Scaurus, et que ce fut pour cela que ce Romain se déclara en sa faveur : ce qui ne l'empêcha pas de se retirer aussitôt qu'il eut appris qu'Arétas avait levé le siége.

en faveur d'Aristobule, mais qu'il agit sous main en faveur d'Hyrcan.

Dès le printemps de l'année suivante, Pompée vint en Syrie, où il déposa plusieurs petits tyrans, prit différentes forteresses, et entre autres celle de Lysiade, dont un Juif, nommé Silas, s'était rendu maître, et arriva enfin à Damas. Ce fut dans cette ville que les deux frères plaidèrent en sa présence. Outre ces plaidoyers, Pompée en eut encore un grand nombre à entendre de la part des Juifs, qui lui déclarèrent que leur nation avait été long-temps gouvernée par les grands sacrificateurs du Dieu d'Israël, à l'exclusion des rois; que quoique les deux frères fussent de la race sacerdotale, les Juifs ne voulaient plus leur obéir, parce qu'ils avaient tenté de changer le gouvernement et de les réduire en esclavage. Hyrcan parla ensuite : il se plaignit qu'étant l'aîné, Aristobule l'avait forcé à abdiquer son autorité; que, peu content de cette violence à son égard, il en commettait journellement une infinité d'autres contre ses voisins. Plus de mille Juifs, gagnés par Antipater, fortifièrent ces plaintes par leur témoignage.

Aristobule répondit que l'esprit faible et le cœur lâche de son frère, en lui méritant le mépris du peuple, le rendait indigne de régner; que la crainte de voir l'autorité royale passer dans une famille étrangère l'avait forcé à s'en emparer; que quant au titre de roi, il ne s'en était décoré qu'à l'exemple de son père. Il prit à témoin de la vérité de ce qu'il disait une foule de jeunes gens qui, par l'élégance de leur parure, semblaient devoir assister à un spectacle plutôt qu'à une audience. Pompée, après avoir écouté les deux concurrents, différa de prononcer, craignant qu'Aristobule, contre lequel il voulait se déclarer, ne traversât l'expédition qu'il se proposait de faire contre les Nabathéens. Il renvoya les deux frères, en leur disant que, dès qu'il aurait vaincu Arétas, il viendrait en Judée pour terminer leur différend. Aristobule, comprenant le sens de ce discours, et redoutant de voir Pompée dans ses États, partit brusquement pour Délion, sans même avoir pris congé du général romain.

Pompée, offensé de la retraite précipitée d'Aristobule, prit les troupes destinées à combattre les Nabathéens, fit venir celles qu'il avait à Damas et dans la Syrie, et avec les légions qu'il commandait marcha contre lui. Aristobule s'était préparé à se défendre en se retirant dans le château d'Alexandrion (1), dans le temps où Pompée entrait en Judée. Dès que ce général fut arrivé à Choré, il manda Aristobule. Ce prince ne voulait pas obéir à cette sommation; mais, pour éviter la guerre, il s'y soumit. Il vint donc, même jusqu'à deux fois, prodiguant les promesses et les présents pour engager Pompée dans ses intérêts. Ce général le renvoya toujours avec des témoignages d'amitié, en lui permettant de regagner son château. Enfin il lui ordonna de remettre entre ses mains toutes les forteresses, et d'écrire aux gouverneurs, afin qu'ils n'en fissent aucune difficulté. Aristobule y consentit, mais avec tant de regret, qu'il se retira à Jérusalem, résolu de s'y défendre.

Pompée le suivit de près. Arrivé dans la plaine de Jéricho, il apprit que Mithridate, l'ennemi mortel de Rome, s'était tué lui-même, et que son perfide fils était monté sur le trône. Impatient de communiquer cette nouvelle à ses soldats, Pompée fit dresser un tribunal des bâts de leurs bêtes de somme. Du haut de ce singulier tribunal, il leur apprit la mort de Mithridate. Le lendemain, il poursuivit sa marche vers Jérusalem. Aristobule, se repentant de ce qu'il avait fait, vint se jeter à ses pieds, le suppliant d'épargner les Juifs, et lui promettant, à cette condition, une somme considérable. Pompée lui accorda sa demande. Il envoya Gabinius avec des troupes pour entrer dans la ville et y recevoir l'argent; mais il fut trompé dans son attente, et trouva les portes fermées.

(1) Cette forteresse avait été bâtie par ordre de son père Alexandre Jannée, et fut appelée d'après lui Alexandrion. Elle était située sur une haute montagne à l'entrée de la Judée, près de la ville de Choré, qui était la première place appartenant aux Juifs du côté de Samarie, et sur le chemin de Jéricho, vers les frontières de Juda et de Benjamin. Alexandrin fut dans la suite le sépulcre des rois de Judée. Après avoir été démolie par les Romains, elle fut rebâtie par Hérode.

Cet affront irrita tellement Pompée qu'il fit mettre Aristobule aux fers, et marcha contre Jérusalem. Nous avons parlé plusieurs fois de la force de cette place, tant par sa situation que par les ouvrages construits pour la défendre.

Si elle eût été pourvue de vivres et de garnison, il eût été difficile aux Romains de s'en emparer; mais les Juifs qui devaient défendre cette capitale étaient désunis. Les amis d'Aristobule voulaient combattre jusqu'à la dernière goutte de leur sang contre un général qui tenait leur roi enchaîné; tandis que le parti d'Hyrcan, beaucoup plus nombreux, prétendait qu'il fallait lui ouvrir les portes, et prévenir les suites terribles d'un siége. Les prêtres se déclarèrent pour le premier de ces sentiments; mais la plus grande partie du peuple se détermina pour le second. Aristobule, ne voyant plus de ressource, se retira dans le temple, après avoir fait rompre le pont qui joignait cet édifice à la ville. Les amis d'Hyrcan ouvrirent les portes aux troupes de Pompée, et leur remirent Jérusalem et le palais royal. Ce général commença par offrir des conditions de paix à ceux qui avaient résolu de se défendre. Lorsqu'il vit qu'ils les refusaient, il fortifia de murailles ce qui était autour du temple, Hyrcan fournissant avec joie tout ce qui était nécessaire. Le côté septentrional du temple, qui était le plus faible, quoique défendu par de hautes tours, et entouré de fortes murailles, fut battu avec des machines que Pompée avait fait venir de Tyr. Le siége avait déjà duré trois mois : il aurait sans doute duré plus long-temps, si l'ancienne et fatale superstition des Juifs, qui les empêchait de se défendre un jour du sabbat, n'avait point hâté leur perte.

Dès que le jour du sabbat était arrivé, les assiégés refusaient de s'opposer aux travaux des Romains : ces derniers ne faisaient aucune attaque ce jour-là, ils continuaient seulement d'élever leurs plates-formes, et d'avancer leurs machines pour s'en servir le lendemain. Enfin la plus grande tour étant tombée, entraîna dans sa chute une partie considérable du mur qui y touchait (1). Cornelius Faustus, fils de Sylla, fut le premier qui monta à la brèche; Furius, suivi de sa compagnie, pénétra par un autre côté, et Fabius fit une attaque entre eux deux avec succès. Douze mille Juifs furent tués par les Romains, sans compter ceux qui se tuèrent eux-mêmes, ou qui périrent par l'épée de leurs compatriotes, en qui l'esprit de faction avait éteint tout sentiment de pitié.

Au milieu de cette scène horrible, les prêtres continuèrent tranquillement à s'acquitter des fonctions de leur ministère, et se laissèrent égorger au pied de l'autel, sans se permettre la plus légère résistance (1), Pompée, en admirant cette fermeté, fit périr tous ceux qui furent convaincus d'avoir allumé la guerre. Plusieurs de ces derniers se firent périr eux-mêmes, soit en se précipitant d'un endroit élevé, soit en mettant le feu à leurs maisons. Tels furent les fruits cruels de l'ambition d'Aristobule, et de son imprudence à appeler les Romains à son secours. Ces nouveaux maîtres, dont la politique ne secourait que pour subjuguer, changèrent toute la face de la Judée, selon leur coutume dans leurs conquêtes. Hyrcan fut, il est vrai, remis en possession de sa dignité de souverain pontife, et eut le titre de prince, quoique tributaire des Romains; mais il lui fut défendu de prendre celui de roi, et d'étendre sa domination au-delà des bornes de la Judée. Toutes les villes dont ses prédécesseurs s'étaient rendus maîtres dans la Célé-Syrie et dans la Phénicie, lui furent enlevées et rendues à la Syrie, dont Pompée donna le gouvernement à Scaurus : il reprit ensuite

(1) L'auteur du quatrième livre des Macchabées dit que quelques Juifs, partisans de Pompée, escaladèrent le mur, et qu'après avoir tué tous les prêtres qui leur résistaient, ils ouvrirent les portes du temple aux Romains.

(1) Remarquons que la ville fut prise le même jour que les Juifs célébraient un jeûne solennel en mémoire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, savoir, le vingt-huit du mois de chisleu, qui répond à notre mois de décembre, suivant Usher. Ce savant croit que ce troisième mois fut celui de l'année sainte : mais il semble qu'il fut le troisième de l'année civile, appelé thammus, qui répond à notre mois de juin. Vingt-six ans après, la ville fut encore prise le même jour par Sosius. Les Juifs passèrent alors sous la domination d'Hérode.

le chemin de Rome. Avant de quitter Jérusalem, ce général fit aux Juifs un outrage plus cruel qu'aucun de ceux qu'ils avaient essuyés jusqu'alors. On sait combien les Juifs étaient jaloux de l'honneur de leur temple. Pompée, peu disposé à respecter ce qu'il regardait comme des superstitions judaïques, resolut de satisfaire sa curiosité en parcourant tout le temple. Il entra, suivi de plusieurs personnes, et pénétra jusque dans le lieu très-saint, où il n'était permis qu'au souverain pontife d'entrer une fois l'année, le jour de la grande expiation. Il considéra attentivement la table, les chandeliers et les coupes d'or, et trouva, outre une grande quantité de parfums, environ deux mille talents dans le trésor sacré. Mais, soit que la sainteté du lieu eût réprimé son audace, notre auteur affirme que, loin de toucher aux choses qu'il vit, il ordonna aux prêtres et aux officiers du temple de le purifier et d'y offrir leurs sacrifices. Les Juifs, sensibles à la profanation de leur temple, lui attribuèrent tous les malheurs que Pompée éprouva dans la suite: plusieurs chrétiens ont pensé de même. Mais, quelle qu'ait été la cause des infortunes de ce grand homme, il est certain que depuis la conquête de la Judée il ne se distingua plus par aucun exploit éclatant.

Pompée fit renverser les murs de Jérusalem et donna le gouvernement du pays à Scaurus, avec un corps de troupes propre à y faire respecter son autorité; ensuite il partit pour Rome, conduisant avec lui Aristobule, ses deux fils, Alexandre et Antigone, et ses deux filles, pour orner son triomphe. Il est probable que ces illustres prisonniers furent gardés avec peu de soin, puisque Alexandre se sauva et revint en Judée, où il se fit un parti qui fut une nouvelle source de calamités pour la nation. Son père et son frère servirent au triomphe de Pompée, avec quelques autres princes que ce général avait fait prisonniers. Parmi les riches dépouilles que Pompée rapporta, se trouvait cette vigne d'or dont nous avons parlé, et qui valait cinq ou six cents talents : elle fut consacrée à Jupiter Capitolin.

Hyrcan, n'ayant plus son frère à redouter, retomba dans sa stupide indolence. Il abandonna la direction des affaires à Antipater, qui en profita pour agrandir sa fortune. Cet ambitieux vit que, pour parvenir à son but, la bienveillance des Romains lui était nécessaire. Pour l'obtenir, il prodigua les dépenses; il fournit des vivres à Scaurus, menacé de mourir de faim, ainsi que son armée, devant les murs de Pétra. A ce service, Antipater joignit celui d'aller trouver Arétas, et d'engager ce prince à donner au général romain trois cents talents pour empêcher le ravage de son pays. Le même Antipater procura à Hyrcan, de la part des Athéniens, un décret par lequel ce pontife fut honoré d'une couronne d'or, et eut une statue érigée à son honneur dans le temple de Démus et des Grâces. Tels furent les moyens de ce politique pour élever l'édifice de la fortune de sa famille. Son fils Hérode suivit les mêmes maximes par rapport aux Romains et aux Athéniens; il acheva ce que son père avait commencé.

Alexandre, avec une armée de dix mille fantassins et de quinze cents chevaux, s'était emparé de plusieurs forteresses, telles que celles d'Alexandrion et de Macheron, situées au pied des montagnes d'Arabie : il faisait de là de fréquentes incursions en Judée. Hyrcan, incapable de lui résister, avait imploré le secours des Romains. Gabinius, alors gouverneur de Syrie, envoya Marc-Antoine avec des troupes contre Alexandre, qui fut attaqué en même temps par celles d'Antipater. Alexandre fut vaincu dans le combat donné aux environs de Jérusalem, et perdit trois mille hommes, sans compter les prisonniers : il se retira à Alexandrion, où Gabius l'assiégea. Comme la place était forte, ce général se contenta de la faire investir, conduisant le reste de ses troupes en Judée pour y faire rebâtir, par ordre de Pompée, les villes que nous avons indiquées. Samarie, qui était du nombre, fut appelée Gabiniana. Hérode, peu après, changea ce nom en celui de Sébaste.

Alexandre, pour sortir de sa fâcheuse situation, proposa la paix au général romain, s'engageant de lui remettre la ville, ainsi que celles d'Hyrcanion et de Macheron. Cette négociation fut conduite par sa mère, femme

d'un génie supérieur, dont le mari (Aristobule) et les enfants étaient prisonniers à Rome. Son adresse et les services qu'elle rendit à Gabinius parvinrent à faire accepter les offres de son fils ; il obtint une amnistie générale du passé. Gabinius fit démolir les trois forteresses pour les rendre inutiles aux rebelles, et conduisit Hyrcan à Jérusalem, où il le rétablit dans sa dignité de pontife. Il partagea ensuite la province en cinq districts, pour chacun desquels il établit une cour de justice particulière : la première, à Jérusalem ; la seconde, à Gadara ; la troisième, à Amath ; la quatrième, à Jéricho, et la cinquième, à Séphoris en Galilée : ce qui changea le gouvernement monarchique en gouvernement aristocratique (1).

Aristobule, prisonnier depuis le triomphe de Pompée, se sauva, et revint en Judée avec son fils Antigone. De retour dans sa patrie, un grand nombre de Juifs, entre autres Pitolaüs, jusqu'alors partisan zélé des Romain, vinrent le joindre : la plupart n'ayant point d'armes, il les renvoya. Il ne garda auprès de lui qu'environ huit mille des plus braves, et les employa à rebâtir le château d'Alexandrion, démoli par ordre de Gabinius. Ce dernier envoya contre lui Cisenna, Marc-Antoine et Servilius, qui, malgré les prodiges de valeur de sa petite armée, lui tuèrent cinq mille hommes, et le forcèrent à se sauver dans les ruines du château de Mâcheron avec mille des siens, le reste ayant pris la fuite. Les Romains, sans lui donner le temps de se fortifier, l'y assiégèrent. Après une résistance de deux jours, ils emportèrent la place d'assaut. Ils envoyèrent à Rome Aristobule couvert de blessures, et ce prince fut remis dans son ancienne prison pour le reste de ses jours.

Gabinius reçut l'année suivante de grands services d'Hyrcan, ou plutôt d'Antipater. Ce dernier, pendant que le général romain aidait Ptolémée Aulètes à conquérir son royaume, lui fournit non-seulement des hommes, des vivres et de l'argent, mais il écrivit aux Juifs d'Onion, près de Péluse, qui était la clef de cette partie de l'Égypte, de favoriser en tout les Romains. Gabinius et Marc-Antoine, avec le secours des Juifs, réussirent dans leur entreprise. Le quatrième livre de Macchabées nous apprend que Gabinius ayant prié Hyrcan de l'accompagner en Égypte, ce pontife y envoya à sa place Antipater, dont les armes, ainsi que celles des Romains, aidèrent Ptolémée à remonter sur son trône.

Pendant cette expédition, Alexandre, profitant de l'inexpérience de Cisenna, que Gabinius avait laissé en Syrie avec peu de troupes, se mit à la tête d'une nombreuse armée. Il attaqua les Romains partout, et en tua un grand nombre ; le reste se retira sur le mont Garizzim, où il vint les assiéger. Cette nouvelle rappela Gabinius en Judée ; il se servit d'Antipater pour détacher quelques rebelles du parti d'Alexandre. Ce rusé politique s'acquitta de cette commission avec succès ; mais ses efforts pour engager Alexandre à un accommodement furent inutiles. Au contraire, ce prince irrité de se voir abandonné par un grand nombre des siens, hasarda une bataille avec environ trente mille hommes qui lui restaient. Le combat se donna près du mont Tabor, et finit par la défaite générale des Juifs, dont dix mille furent tués. Gabinius, triomphant, revint à Jérusalem, où il régla les affaires des Juifs, suivant les directions d'Antipater. Malgré de si importants services, il fut rappelé, et Crassus lui succéda au gouvernement de Syrie.

Ce dernier, en arrivant dans son gouver-

(1) Les Juifs avaient été jusqu'alors gouvernés par deux sortes de conseils, sous l'autorité de leurs souverains. Celui de ces conseils qui avait le moins d'autorité était composé de vingt-trois membres, et l'autre de soixante-douze. Dans chaque ville il y avait un membre du petit conseil, et deux à Jérusalem, à cause du nombre des habitants. L'autre conseil résidait toujours dans la capitale, et tenait ses séances dans le temple ; ses décisions étaient sans appel. Gabinius les abolit l'un et l'autre ; il érigea dans les cinq districts autant de cours de justice, indépendantes les unes des autres, et dont l'appel ne pouvait se faire qu'à Rome. Cependant le talmud assure que les Juifs conservèrent une espèce de conseil de trois, pour terminer leurs différends au sujet des ventes, des achats, etc., chacune des parties prenant un arbitre, et ces arbitres en choisissant un troisième qui finissait le procès ; méthode propre à éviter des dépenses considérables, s'il avait fallu recourir aux tribunaux créés par les Romains.

nement, trouva la Syrie et la Judée en paix. Il crut le temps propre à l'exécution du projet qu'il avait formé d'attaquer les Parthes; expédition autorisée par un décret du sénat, et qu'il n'avait obtenu qu'avec peine. Comme l'avarice était sa passion dominante, il dépouilla le temple de Jérusalem, non-seulement de deux mille talents que Pompée avait respectés, mais encore de tout ce qui était de quelque prix, et, entre autres choses, d'une poutre d'or qui pesait trois cents mines (1). Enfin la valeur des richesses qu'il enleva du temple s'élevait à une somme si prodigieuse, que, selon Josèphe, qui cite en témoignage les écrits de Strabon de Cappadoce, Crassus, dans cette occasion, s'enrichit de plus de cinquante millions, monnaie de France.

Crassus ayant été vaincu et tué dans sa malheureuse expédition contre les Parthes, Cassius ramena les restes de son armée en Syrie, pour y arrêter les incursions des vainqueurs; et, après les avoir mis en fuite, il entra en Judée, où il assiégea Tarichée, ville située sur la côte méridionale de Génézareth. Pitolaüs s'y était renfermé avec le reste des partisans d'Aristobule : il se rendit maître de la place, et emmena trente mille Juifs prisonniers. Pitolaüs fut mis à mort, par le conseil d'Antipater, dans la crainte qu'il n'excitât une nouvelle révolte en faveur d'Aristobule. Quant à Alexandre, Cassius se borna à le rendre incapable d'oser rien tenter pendant qu'il allait combattre les Parthes sur les bords de l'Euphrate. Trois ans après, Jules César s'étant emparé de Rome, fit sortir Aristobule de prison, et l'envoya en Palestine à la tête de deux légions, pour empêcher la Syrie de se déclarer en faveur de Pompée; mais les amis de ce dernier l'empoisonnèrent. Son corps fut embaumé avec du miel par les partisans de César, qui l'envoyèrent en Judée pour y être enterré dans le sépulcre de ses ancêtres. Le sort de son fils Alexandre ne fut pas plus heureux. Dès qu'il eut appris le fatal retour de son père en Judée, il rassembla des troupes; mais Pompée qui veillait sur lui, envoya ordre à son gendre Q. Metellus Scipion de le faire mourir. Scipion, alors commandant en Syrie, fit couper la tête dans Antioche à ce malheureux prince. Ptolémée Mennée, prince de Chalcide, instruit de la mort d'Aristobule et de celle d'Alexandre, envoya demander à Alexandra, veuve d'Aristobule, qui s'était retirée à Ascalon, de lui confier son fils Antigone et ses deux filles. Cette proposition fut reçue avec transport. Philippion, fils de Mennée, épousa une des deux filles, nommée aussi Alexandra. Quelque temps après, Mennée fit mourir son fils. On présume qu'il était devenu amoureux de cette princesse, puisqu'il l'épousa après la mort de son fils.

La guerre alors allumée entre César et Pompée permit aux Juifs, non-seulement de respirer en paix, mais leur procura encore le moyen de gagner la faveur de César. Ce grand capitaine attendait sur les frontières d'Égypte les levées que Mithridate le Pergaménien devait lui amener de Syrie et de Cilicie; et comme ce secours ne suffisait pas pour percer du côté de Péluse, il s'arrêta à Ascalon, où Antipater lui mena un corps de trois mille Juifs bien armés, avec quelques autres renforts qu'il avait tirés d'Arménie, de Syrie et du mont Liban; il lui remit aussi des lettres, écrites peut-être par lui-même, par lesquelles Hyrcan exhortait les Juifs qui demeuraient dans les environs d'Onion, de Deltha et de Memphis, à fournir au général romain tous les secours possibles. Antipater se distingua au siége de Péluse, qui fut emportée d'assaut. Suivant quelques auteurs, Hyrcan se trouva à cette expédition avec quinze cents hommes; mais il n'est point probable qu'Antipater, voulant réunir sur lui seul toutes les bonnes grâces du héros romain, ait permis que son maître Hyrcan essayât de les partager; d'ailleurs cette supposition ne s'accorde point avec le caractère peu guerrier d'Hyrcan.

Dans une bataille qui se donna dans un endroit nommé *le camp des Juifs*, Mithri-

(1) Chaque mine pesait environ deux livres et demie; de sorte que le poids de toute la poutre était de 750 livres. L'auteur du quatrième livre des Macchabées ajoute que les tapisseries qu'on ôtait pour en mettre de nouvelles, étaient toutes placées sur cette poutre. Outre ces précieux ornements, le temple contenait d'immenses richesses que les Juifs de l'Asie et de l'Europe y avaient offertes depuis un grand nombre d'années.

date, qui commandait l'aile droite, eût été forcé de fuir, si Antipater, déjà vainqueur des ennemis qui lui étaient opposés, ne fût venu à son secours. Ce service, qui facilita la conquête de l'Égypte, fit avouer à Mithridate que, sans Antipater, tout était perdu : il mit dans sa lettre à César de si grands éloges de son libérateur, que le général romain, avant de quitter Alexandrie, l'honora d'un rang distingué dans l'armée, et le fit procurateur de la Judée et citoyen de Rome, avec les priviléges attachés à ce titre (1). César confirma Hyrcan dans la dignité de souverain sacrificateur; il y ajouta la principauté de la Judée, pour être héréditaire dans sa maison; il rendit aux Juifs tous leurs priviléges, ordonnant qu'on gravât sur une colonne le décret dans lequel il exposait les motifs qui l'engageaient à combler la nation de tant de bienfaits : ce qui fut exécuté dès qu'Antipater fut de retour en Judée.

Antigone vint trouver César en Syrie pour se plaindre à lui de ce que son père avait été empoisonné, et son frère décapité, comme ayant défendu ses intérêts; il demanda qu'en considération de ce que sa famille avait souffert en soutenant son parti, il lui rendît la principauté de son père, dont Hyrcan l'avait injustement dépouillé; mais Antipater, qui se trouvait près de César, plaida si éloquemment sa propre cause et celle d'Hyrcan, qu'Antigone fut renvoyé comme un factieux. Antipater ajouta qu'Aristobule ayant toujours été l'ennemi des Romains, on avait eu raison de le mener prisonnier à Rome, et que Scipion n'avait fait couper la tête à son frère qu'à cause de ses brigandages. Après les obligations que César avait à Antipater et à Hyrcan, des raisons moins spécieuses auraient été bien reçues; mais César, ne se bornant point à justifier ses amis, confirma le décret dont nous avons parlé, et le fit graver en latin et en grec sur du bronze qui fut suspendu par son ordre dans les temples de Tyr, de Sidon et d'Ascalon (1), ainsi que dans le Capitole à Rome. Hyrcan envoya des ambassadeurs à la république, qui les reçut avec honneur; ils en obtinrent non-seulement le renouvellement de l'alliance, mais encore la permission de faire rebâtir les murs de Jésusalem, démolis par Pompée (2).

César, ayant remis le gouvernement de la Syrie à un de ses parents, nommé Sextus César, fut accompagné par Antipater jusqu'à Tyr, où il s'embarqua pour la Sicile. De retour à Jérusalem, Antipater prodigua les éloges de César et des Romains, exhortant les Juifs au respect pour ces maîtres du monde. Il leur représenta avec son éloquence ordinaire que la qualité de sujets fidèles leur assurait une vie paisible, et la conserva-

(1) Le quatrième livre des Macchabées ajoute que Mithridate aurait été taillé en pièces sans le secours d'Antipater. César, selon le même livre, donna à Antipater le commandement de ses propres troupes, et le mena avec lui en Perse. Aucun historien n'a parlé de cette expédition.

(1) Ce décret, qui abolissait l'aristocratie introduite par Gabinius, et qui rendait aux Juifs, au moins en apparence, le gouvernement monarchique, était conçu en ces termes : « Jules-César, empereur » et dictateur, etc. Comme Hyrcan, fils d'Alexandre, » Juif de nation, nous a de tout temps donné des » preuves de son affection, tant dans la paix que » dans la guerre, nous voulons que lui et ses descen- » dants soient à perpétuité princes et grands sacrifi- » cateurs des Juifs, pour exercer ces charges selon les » coutumes de leur pays; comme aussi qu'ils soient » nos alliés et nos amis; qu'ils jouissent de tous les » priviléges attachés à la grande sacrificature; et » que s'il survient quelque différend touchant la » discipline qui doit s'observer parmi les Juifs, il en » soit juge, et qu'il soit exempt de donner des quar- » tiers d'hiver aux gens de guerre, et de payer aucun » tribut. » Vers ce même temps, les Athéniens renouvelèrent leur alliance avec Hyrcan. Leur décret se trouve dans Josèphe au même endroit.

(2) Joseph. *ubi supr.* et l. XX, c. 7, Bell. Jud., l. I, c. 7. L'auteur du IVe livre des Macchabées ajoute que César accorda à ces ambassadeurs l'honneur singulier de les faire asseoir en sa présence; et un peu plus bas, que cet empereur consentit pour lui-même et pour ses successeurs à ce que toute la côte maritime de Syrie, depuis Gaza jusqu'à Sidon, payât annuellement au temple de Jérusalem le tribut payé jusqu'alors à l'empire; que le seul tribut annuel de la ville de Sidon montait à 20,553 mesures de froment; et que différentes villes, autrefois possédées par les pontifes, furent rendues à Hyrcan. La nation juive, dit l'auteur, obtint toutes ces grâces en considération des services importants que César avait reçus d'Antipater dans son expédition contre les Parthes : mais qu'Antipater ait été de cette expédition ou non, il est certain qu'un changement si favorable aux Juifs ne fut dû qu'à la valeur et à l'habileté de ce grand politique.

tion de leur liberté et de leur religion, tandis que la révolte rendrait les Romains leurs ennemis, au lieu d'être leurs protecteurs, et forcerait Hyrcan à changer de conduite à leur égard. Le but de ces discours insidieux était moins de faire respecter l'autorité d'Hyrcan, dont le peu de mérite, de l'aveu même de Josèphe, était connu de tous ses sujets, que d'augmenter sa puissance en vantant celle des Romains, qu'on savait être dans les dispositions les plus favorables à son égard; aussi affectait-il de finir toujours ses harangues par ces mots, *les Romains veulent être obéis*. Il fit ensuite exécuter le traité de César, ordonna qu'on relevât les murs de Jérusalem, dont il donna le gouvernement à son fils aîné Phasaële. Hérode, son second fils, fut fait gouverneur de Galilée. Antipater et Hyrcan parcoururent alors la Judée, afin d'y prendre des mesures propres à conserver l'ordre et la paix dans le royaume. Hérode commença par faire saisir Ézéchias, chef d'une troupe de voleurs, et le fit mourir avec ses complices. Cette action utile à la patrie lui valut de grands éloges et lui mérita l'amitié de Sextus César, gouverneur de Syrie. Son frère Phasaële ne négligea rien pour gagner l'affection des habitants de Jérusalem. Antipater eut alors la satisfaction de se voir, lui et ses fils, être les délices de la nation, sans que le grand-prêtre, au moins en apparence, eût rien perdu de son autorité.

Tant de prospérités excitèrent l'envie des principaux Juifs contre Antipater et sa famille. L'action d'Hérode était louable en elle-même; mais comme il avait fait exécuter les coupables sans aucune forme de procès, on craignit avec raison une disposition d'esprit qui dans la suite pouvait devenir dangereuse. Cette considération détermina ceux qui en sentaient l'importance à tâcher d'ouvrir les yeux à leur indolent pontife, pour qu'Hérode fût cité devant le sanhédrin, et s'y justifiât, tant sur l'article qu'on lui reprochait que sur d'autres chefs d'accusation. Hyrcan, qui aimait beaucoup Hérode, fit paraître en cette occasion toute la partialité possible en sa faveur. En vain les principaux de la nation s'efforcèrent de lui faire sentir de quelle dangereuse conséquence il était pour lui que le fils d'un prosélyte, qui ne lui laissait que le simple titre de souverain, s'arrogeât le pouvoir de faire mourir un grand nombre d'hommes, sans le consentement du sanhédrin, ni la moindre forme de procès. Ne pouvant rien gagner sur lui, ils employèrent les mères de ceux qu'Hérode avait condamnés à la mort : elles se rendirent chaque jour au temple, où, par leurs cris, elles conjurèrent Hyrcan de leur rendre justice. Ce pontife, fatigué de leurs importunités, fit ordonner à Hérode de comparaître devant le sanhédrin. Le fils d'Antipater obéit; mais au lieu de se présenter humblement, comme un particulier qui va rendre compte de sa conduite, il se fit accompagner, d'après le conseil de son père, par autant de gens qu'il crut en avoir besoin pour ne donner aucun soupçon à Hyrcan, et cependant être en état de défense si on osait l'attaquer. Il était habillé de pourpre, suivi et précédé de gens armés; il avait aussi une lettre de Sextus César, qui menaçait de son ressentiment ceux qui oseraient condamner l'accusé. Cette lettre était moins destinée à faire impression sur le grand-prêtre, qui était dans les intérêts d'Hérode, qu'à intimider le sanhédrin. Dès qu'Hérode parut dans l'assemblée, personne n'osa élever la voix contre lui. Enfin, Saméas, homme respectable par son intégrité, se leva et l'accusa, non-seulement de ce qu'il avait fait auparavant, mais aussi de la hardiesse qu'il avait de comparaître d'une manière à braver ses juges. « Ce qui m'étonne, » ajouta-t-il, « c'est que le pontife et le sanhédrin le souffrent; Dieu n'est pas moins juste que puissant, et ce même Hérode que vous voulez absoudre pour plaire à Hyrcan, vous en punira un jour et l'en punira lui-même. »

Cette prédiction ne fut que trop fidèlement accomplie; car, lorsqu'Hérode fut monté sur le trône, il fit périr le grand-prêtre et tous les autres juges, excepté Saméas, qu'il honora toujours dans la suite (1).

(1) Saméas ou Shammai, comme les rabbins l'appellent, était, suivant Josèphe, disciple de Pollion, autre docteur juif fort considéré d'Hérode. Il

Hyrcan, voyant que cette harangue allait faire condamner Hérode, remit le jugement au lendemain, et le fit avertir secrètement de se sauver. Hérode, sous prétexte de craindre Hyrcan, se retira à Damas. Quand il fut auprès de Sextus César, il fit dire au Sanhédrin que si on le citait une seconde fois, son dessein était de ne point comparaître. Les juges, irrités de cette déclaration, s'efforcèrent vainement d'éclairer Hyrcan. Hérode obtint alors, pour une somme d'argent, le gouvernement de la Célé-Syrie; il leva ensuite une armée, résolu de venger l'affront qu'il avait reçu du Sanhédrin et d'Hyrcan. Antipater et Phasaële le détournèrent de ce projet en lui rappelant les obligations qu'il avait à Hyrcan. Hérode se rendit, se bornant à leur faire voir ce qu'ils avaient à attendre de son ressentiment, et resta tranquille dans sa province.

Environ trois ans après, Hyrcan envoya une ambassade à César, devenu consul pour la troisième fois. Les ambassadeurs obtinrent une nouvelle permission de ortifier Jérusalem. Cette capitale, par les soins d'Antipater, vit renaître son ancienne splendeur. César accorda encore quelques autres priviléges en reconnaissance des services que les Juifs lui avaient rendus en Syrie et en Égypte. Le lecteur en trouvera le détail dans Josèphe. A l'égard d'Hyrcan, César consentit qu'il gouvernât Jérusalem selon son bon plaisir; que ce pontife et ses successeurs jouissent de tout ce qui leur avait été accordé par les rois de Syrie et de Phénicie; qu'eux et leurs ambassadeurs eussent le droit de s'asseoir en présence des sénateurs romains, tant aux jeux publics qu'aux autres spectacles, et enfin qu'ils fussent introduits au sénat par le dictateur, toutes les demandes à cette auguste assemblée devant leur être accordées dans l'espace de dix jours. La bienveillance de l'empereur empêcha, du moins dans ce temps-là, que le joug des orgueilleux Romains ne pesât trop sur la tête des Juifs. La faveur de César s'étendit même jusqu'aux Hébreux qui se trouvaient hors de leur patrie: témoin l'édit par lequel les magistrats de l'île de Paros défendaient à cette nation le libre exercice de leur culte religieux, et les empêchaient d'envoyer un tribut annuel à Jérusalem (1); édit que l'empereur fit révoquer, comme injuste en lui-même, et dont l'exécution ne devait pas être permise contre les alliés du peuple romain.

Cette heureuse situation dura peu. Deux accidents funestes opérèrent une révolution subite. Sextus César fut tué en trahison, par ordre de Bassus, et le dictateur lui-même périt au milieu du sénat sous le poignard de Brutus. Les Juifs éprouvèrent aussitôt la grandeur de la perte qu'ils avaient faite. La seule grâce qu'ils obtinrent encore, fut que, sur la plainte qu'Hyrcan fit faire à Dolabella, consul et collègue de Marc-Antoine, que quelques Juifs d'Asie avaient été enrôlés par force, le gouverneur d'Éphèse eut ordre de leur rendre la liberté et de leur accorder la jouissance de tous leurs priviléges.

Vers ce temps, Bassus s'était emparé du gouvernement de la Syrie; il en fut chassé par Cassius, qui, après la mort de César, prit le commandement des troupes qui assiégeaient l'assassin de Sextus dans Apamée. Cependant Cassius leva le siége, aimant mieux s'attacher Bassus et Marc, et, par ce moyen, se rendre maître de la Syrie; il fut obligé

pourrait bien avoir été le même que celui que les rabbins nomment Hillel, car ce dernier ayant été un des plus célèbres disciples de Saméas, et dans la suite ayant fondé une école qui garda son nom, et fut érigée en opposition à celle de son maître, il est étonnant que Josèphe n'en parle point. Saint Jérôme prétend que les pharisiens ont tiré leur origine de la division de ces deux écoles: mais cette secte était bien antérieure à Hillel ou Shammai. Selon le même père, Shammai et Hillel furent les compilateurs de la Misnah. Il est un proverbe rabbinique célèbre chez les Juifs; le voici: Soyez honnête comme Hillel et intrépide comme Shammai.

(1) Nous avons déjà parlé de ce tribut annuel que chaque Juif, tant en Judée qu'ailleurs, était obligé d'envoyer. Comme il ne leur était permis d'offrir des sacrifices que dans le temple, ils envoyaient à Jérusalem l'argent destiné à ce pieux usage, et joignaient cet argent à celui du tribut annuel. Ces sommes réunies étaient souvent considérables, et des princes ou des gouverneurs avides s'en emparaient et les convertissaient à leur usage.

de lever de nouvelles troupes pour renforcer son armée. Ayant appris qu'Aliénus, un des lieutenants de Dolabella, traversait la Judée avec quatre légions que Cléopâtre envoyait à ce consul, il se posta si avantageusement, qu'il les obligea d'entrer à son service. Comme il avait alors environ douze légions, et qu'il manquait d'argent pour les payer, il tira ce qu'il put de la Syrie, et taxa la Judée seule à sept cents talents. Antipater, n'ignorant point combien cette somme était nécessaire à Cassius, donna commission à ses fils Phasaële et Hérode d'en lever la moitié, et ordonna à Malichus et à ses associés de trouver le reste. Hérode profita de cette occasion pour se concilier l'affection de Cassius en lui portant les cent talents qu'il était appelé à fournir pour sa part. Son frère vint ensuite; mais comme leur exemple ne fut point suivi par les gouverneurs de Gophna, d'Emmaüs, de Lydda, de Thamna, etc., Cassius ordonna que les habitants des villes rebelles fussent exposés en vente; il aurait même fait périr Malichus, si Hyrcan n'eût apaisé sa colère en lui envoyant cent talents de son argent.

Cassius, forcé de marcher contre Dolabella, laissa le gouvernement de la Célé-Syrie entre les mains d'Hérode, comme un gage de son amitié. Malichus, qui haïssait Antipater, sentit redoubler sa haine en apprenant cette marque de confiance; il résolut de se défaire d'un homme dont le mérite et le pouvoir lui étaient également odieux. Antipater, instruit de son projet, se retira de l'autre côté du Jourdain; il y leva des troupes qui le mirent en état de se défendre. Malichus, voyant sa trahison découverte, vint lui protester qu'il n'avait jamais conçu le moindre dessein contre lui; ajoutant qu'un dessein pareil à celui dont on l'accusait serait insensé, puisque son fils Phasaële était actuellement maître de Jérusalem, et qu'Hérode gouvernait la Célé-Syrie. Antipater ne se défia plus de lui; il empêcha même que Marc, gouverneur de Syrie, qui connaissait les menées de Malichus, ne fît mourir ce traître.

Vers ce temps, Cassius et Marc donnèrent à Hérode le commandement de leur armée, et lui promirent de le faire roi lorsque la guerre entreprise contre Antoine et le jeune César (depuis nommé Auguste) serait achevée. Une si grande autorité, jointe à de plus grandes espérances, augmenta la crainte que Malichus avait d'Antipater. Résolu plus que jamais à le faire périr, il corrompit un somellier d'Hyrcan, qui l'empoisonna un jour qu'ils dînaient tous deux chez le prince. Phasaële, ainsi qu'Hérode, devinèrent facilement l'auteur de la mort de leur père. Hérode, plus violent que son frère, voulait venger la mort d'Antipater sur Malichus; mais Phasaële jugea qu'il était à propos de dissimuler, pour ne point allumer la guerre civile.

Les deux frères feignirent de croire Malichus innocent. Pour mieux tromper l'assassin, Phasaële ne parut s'occuper que du soin de décorer le tombeau de son père, tandis qu'Hérode se rendit à Samarie, sous prétexte d'y calmer une révolte. Il retourna peu après à Jérusalem avec des soldats, pour y célébrer la fête de la Pentecôte. Malichus lui fit défendre d'entrer dans la capitale avec un si nombreux cortége, qui ne pouvait que troubler la solennité. Hérode, méprisant cette défense, pénétra la nuit dans la ville, sans cependant rien entreprendre contre son ennemi, quoique Cassius lui eût permis de venger la mort de son père : l'occasion de punir cet attentat s'offrit bientôt aux désirs d'Hérode.

Cassius ayant pris Laodicée, les principaux seigneurs de Syrie et de Palestine vinrent l'en féliciter et lui offrir des présents. Malichus, qui avait laissé son fils comme otage entre les mains de Cassius, conçut le projet de profiter de cette conjoncture pour ramener son fils en Judée, exciter ensuite une révolte dans ce pays, pendant que les Romains se feraient la guerre, et arriver au trône par ce chemin. Hérode, ne doutant point que Malichus n'allât complimenter le vainqueur, l'invita avec Hyrcan à un souper qu'il avait fait préparer aux environs de Tyr. Malichus, en se rendant au lieu marqué, rencontra plusieurs officiers romains qui le poignardèrent, ayant été instruits des ordres de Cassius par un homme de con-

fiance qu'Hérode leur avait envoye sous prétexte d'aller ordonner le festin (1). Hyrcan fut si effrayé en apprenant le châtiment du traître, qu'il en perdit la parole. Sachant ensuite que ce juste châtiment n'avait été infligé que par ordre de Cassius, il l'approuva, et convint que Malichus était un scélérat.

Ce traître avait un frère qui, feignant de vouloir venger sa mort, ravagea toute la Judée, pendant que Cassius était allé joindre Brutus en Asie. Félix, resté à Jérusalem avec quelques troupes romaines, ne parut pas se hâter de mettre un terme à tant de maux. Hyrcan n'osait s'opposer à personne : de sorte que Félix attaquait Phasaële, tandis que le frère de Malichus prenait Massada et quelques autres forteresses de la Judée. Hérode, alors malade à Damas, ne pouvait pas secourir son frère; ce dernier cependant chassa Félix et son parti de Jérusalem, et les obligea de se réfugier dans une forteresse dont ils ne sortirent qu'en capitulant. Dès qu'Hérode fut rétabli, il reprit Massada, et laissa aller le frère de Malichus par composition. Les deux frères revinrent à Jérusalem, et reprochèrent à Hyrcan sa lâcheté : leur inimitié dura peu. Hérode, en épousant Mariamne, petite-fille d'Hyrcan, retablit la paix et l'amitié.

Un nouvel ennemi se présenta alors; c'était Antigone, le fils cadet d'Aristobule, frère d'Hyrcan. Il était protégé par Ptolémée Mennée, souverain de Chalcis, son parent, qui l'avait adopté. Il avait séduit par adresse Marion, prince de Tyr, et gagné par argent Fabius, gouverneur de Damas. Dès qu'il put soutenir ses prétentions par la force des armes, il fit valoir celles qu'il avait au trône de son père. Hérode le combattit et le défit. Ce prince, toujours généreux, ne se borna point à laisser la vie aux Tyriens, ses ennemis, il les renvoya dans leur ville avec de riches présents, et obtint de leur part l'admiration dont il était digne. Honoré à Tyr, il rentra triomphant à Jérusalem, où le peuple et même Hyrcan lui offrirent des couronnes, comme des gages de leur reconnaissance Mariamne, dont il reçut la main peu de temps après, lui donna trois fils et deux filles. Il avait épousé en premières noces une femme de sa nation, nommée Doris, de qui il avait eu Antipater, son fils aîné.

Brutus et Cassius ayant été défaits l'année suivante par Marc-Antoine et par Octavius, ce dernier passa dans les Gaules, et Antoine vint en Asie. Arrivé en Bithynie, les ambassadeurs de diverses nations vinrent le trouver, et plusieurs Juifs accusèrent devant lui Phasaële et Hérode de s'être emparés de l'autorité, et de n'avoir laissé à Hyrcan que le vain nom de roi; mais Hérode ayant gagné Marc-Antoine par ses libéralités et par ses services, ce dernier ne daigna pas même écouter les accusateurs du prince iduméen.

Lorsqu'Antoine fut à Éphèse, Hyrcan lui envoya des ambassadeurs pour le prier de rendre la liberté aux Juifs que Cassius avait faits prisonniers, ainsi que la permission de rentrer dans leurs biens. Antoine, exauçant sa prière, écrivit aux Tyriens, et leur ordonna de briser les fers de ces captifs.

Toutes les faveurs dont le triumvir comblait la nation, par amitié pour les fils d'Antipater, n'apaisèrent point leurs ennemis. Cent d'entre eux vinrent trouver Antoine à Daphné, faubourg d'Antioche, pour renouveler leurs anciennes accusations. Massala entreprit leur apologie; il fut soutenu par Hyrcan, qui les regardait comme faisant partie de sa famille. Antoine, après les avoir tous entendus, demanda au pontife lequel de ces divers partis était le plus propre à gouverner le pays; il lui répondit que c'étaient les deux frères; ils furent alors nommés tétrarques, et on eût même condamné à mort leurs ennemis, si Hérode n'eût intercédé

(1) L'auteur du quatrième livre des Macchabées rapporte différemment la fin tragique de Malichus. Selon lui, Cassius, instruit du meurtre d'Antipater, pressa Hérode d'en tirer vengeance dès qu'il serait à Tyr, où Hyrcan et Malichus devaient venir lui rendre leurs devoirs. Quand ces derniers furent arrivés, Cassius les invita à un festin, ainsi que Phasaële et Hérode. Après le repas, Hyrcan étant assis entre les deux fils d'Antipater, Hérode fit un signe, et les officiers de Cassius se jetèrent sur le meurtrier d'Antipater et le percèrent de coups. A ce spectacle Hyrcan s'évanouit; il demanda peu après pourquoi on avait tué cet homme. Hérode feignit de l'ignorer, et Hyrcan se félicita d'avoir évité un pareil sort.

pour eux. Ces ingrats, loin d'être sensibles à ce bienfait, ne furent pas plutôt de retour, qu'ils envoyèrent une autre ambassade attendre Antoine à Tyr. Mais Hérode ayant acquis la faveur du triumvir par une nouvelle somme d'argent, ce dernier ordonna aux magistrats de châtier ces députés séditieux. Hérode, toujours magnanime, alla les trouver hors de la ville, et les exhorta à se retirer. Hircan, qui était avec eux, leur donna le même conseil, et leur représenta vivement les suites de leur imprudence. Mais ayant méprisé ce sage avis, ils en furent bientôt punis par les Tyriens, qui en tuèrent la plus grande partie; le reste fut dispersé ou fait prisonnier. Les ennemis d'Hérode renoncèrent si peu à leur inimitié contre ce prince, qu'Antoine fut forcé de faire mourir les prisonniers qu'il avait en son pouvoir.

A l'abri de ce danger, Hérode fut exposé à un autre bien plus terrible. Ptolémée, fils de Mennée, avait eu pour successeur son fils Lysanias. Ce dernier s'était entendu avec Pacore, roi des Parthes, et son général Barzapharne, qui venait de s'emparer de Sidon et de Ptolémaïde pour envahir avec eux la Judée, déposer Hyrcan, et placer sur le trône Antigone, moyennant un présent de cent talents et le don de cinq cents femmes. Le fils du roi des Parthes, en exécution de ce traité, envoya son grand échanson, qui se nommait aussi Pacore, avec une partie de sa cavalerie, pour attaquer la Judée. Antigone, qui alors avait rassemblé un nombre considérable de mécontents des environs du mont Carmel, s'était rendu maître du canton de Dryma (1), où plusieurs Juifs vinrent le trouver. Enhardi par ce nouveau renfort, il marcha vers Jérusalem, résolu d'assiéger le palais royal, où demeuraient Phasaële et son frère; mais ces deux tétrarques l'attaquèrent dans le grand marché, et le contraignirent de se retirer dans le temple. Ils placèrent ensuite des garnisons dans les maisons qui en étaient voisines; mais le peuple mit le feu à ces maisons, et les réduisit en cendres avec ceux qui les gardaient. Hérode tarda peu à s'en venger; il chargea les troupes d'Antigone et les massacra. Antigone attendait avec impatience la fête de la Pentecôte, parce qu'il devait affluer de toutes parts un grand nombre de peuple pour la célébrer, circonstance dont il espérait tirer parti; mais comme la plupart de ces nouveaux venus n'avaient point d'armes, Hérode, qui s'était retiré avec son frère dans son palais, fit une sortie sur les ennemis qui étaient dans le faubourg, et en chassa plusieurs milliers devant lui, les uns dans le temple, et les autres dans la ville.

Après avoir répandu beaucoup de sang, on convint que Pacore serait reçu dans la ville comme médiateur. Quoique cette proposition vînt d'Antigone, Phasaële l'accepta : il fit plus; d'après le conseil de Pacore, il se rendit auprès de Barzapharne, gouverneur de Syrie, de la part du roi des Parthes, pour tout terminer avec lui. Hérode vit le piége, et se déclara contre ce projet; mais Phasaële, plus crédule, s'y prêta, et partit avec Hyrcan, Pacore, et une escorte de deux cents chevaux. Lorsqu'ils furent arrivés dans la Galilée (1), on leur envoya une garde pour les mener à Barzapharne, pendant que Pacore s'en retournait à Jérusalem. Le gouverneur les accueillit avec bonté, et les fit loger dans une maison voisine de la mer, où Phasaële apprit l'accord fait entre le roi des Parthes et Antigone. Ce prince ouvrit alors les yeux; mais il refusa constamment de se sauver, pour ne point abandonner Hyrcan. Il alla trouver Barzapharne, et lui déclara qu'il regardait comme une infâme lâcheté le dessein qu'on avait de faire périr ceux qui l'étaient venus trouver de bonne foi; que s'il exigeait de l'argent, il pouvait lui en donner beau-

(1) Il paraît que ce canton était celui qu'Eusèbe et saint Jérôme appellent Daroma, et qui s'étendait environ vingt milles d'orient en occident, depuis Béersébah jusqu'à la mer Morte. Ce nom vient de *Darom*, mot hébreu qui signifie le midi.

(1) Josèphe ne spécifie point l'endroit où était alors Barzapharne ; il dit simplement qu'il était en Galilée, dans le voisinage de la mer. Mais dans son histoire des guerres des Juifs contre les Romains, il affirme que Barzapharne était à Édipon, maison près de la mer, un peu au nord de Ptolémaïde. Suivant l'auteur du quatrième livre des Macchabées, ce gouverneur était à Damas, capitale de Syrie.

coup plus qu'Antigone. Barzapharne jura qu'il n'avait jamais conçu un si noir projet; mais dès qu'il crut que Pacore pouvait s'être assuré d'Hérode, il fit emprisonner Hyrcan et Phasaële.

Pacore n'avait cependant pas réussi. Hérode avait trouvé le moyen de sortir de Jérusalem avec sa mère, sa sœur, Mariamne sa fiancée, son frère Phéroras, et Alexandra mère de Mariamne, avec tous leurs domestiques : il prit le chemin de l'Idumée. Les Parthes le harcelèrent plusieurs fois sur la route; mais il les battit toujours. Des Juifs même l'attaquèrent lorsqu'il n'était pas encore à soixante stades de Jérusalem; il les vainquit. Dans la suite il fit élever dans cet endroit un superbe palais en mémoire de sa victoire; ce palais fut appelé Hérodion.

Quand il fut arrivé à Thressa ou Ressa, comme l'appelle Josèphe dans un autre endroit, il reçut un renfort considérable amené par son frère Joseph. Le château de Massada ne pouvant contenir tant de monde, Hérode y laissa huit cents hommes, sous les ordres de son frère, à la garde duquel il confia sa famille et ses trésors. Il se rendit alors à Pétra, capitale de l'Arabie, où Malc avait succédé à son père Arétas, qui lui avait eu de grandes obligations. Son intention était d'engager le nouveau monarque à lui prêter une somme d'argent, avec laquelle il espérait rendre la liberté à son frère Phasaële, dont il avait mené avec lui le fils, âgé de sept ans, pour le donner en otage aux Arabes; mais Malec fit ordonner à Hérode de sortir de ses terres, sous prétexte que les Parthes lui avaient défendu de l'y recevoir. Ce prince fut obligé de renvoyer sa suite, et prit le chemin de l'Égypte.

Dès qu'on apprit à Jérusalem la fuite d'Hérode, c'est-à-dire le lendemain de son départ, les Parthes pillèrent son palais, la ville et les environs; ils respectèrent cependant le trésor d'Hyrcan, qui montait à trois cents talents; mais les dépouilles de Marissa, ville opulente qu'ils ruinèrent entièrement, leur servirent de dédommagement. Antigone monta ensuite sur le trône de Judée, selon l'accord fait avec lui. Peu après on conduisit Hyrcan et Phasaële, enchaînés, devant le nouveau roi, qui, ne voulant pas faire mourir le souverain sacrificateur, se contenta de le rendre incapable de remplir les fonctions sacerdotales, en lui faisant couper les oreilles (1). Phasaële, prévoyant que son ennemi le ferait expirer dans les tourments, se brisa la tête contre une pierre. Josèphe rapporte qu'on disait qu'Antigone lui envoya des chirurgiens qui, au lieu de guérir ses plaies, les empoisonnèrent : cependant ce prince infortuné eut, avant de périr, la satisfaction d'apprendre que son frère s'était sauvé et avait gagné Rhinocorura. Les Parthes, après avoir rempli leurs engagements envers Antigone, retournèrent dans leur pays, où ils conduisirent Hyrcan, de peur qu'il ne fît naître des troubles à Jérusalem.

Cependant le roi des Arabes, se reprochant son ingratitude envers Hérode, avait envoyé vers ce prince pour le prier de revenir. Hérode rejeta la proposition qui lui fut faite à Péluse, et se serait embarqué pour Rome, si des matelots, qui devaient aborder à Alexandrie, l'avaient voulu recevoir dans leur vaisseau. Il s'adressa aux magistrats qui, respectant sa dignité, lui firent donner un autre vaisseau. Pendant son séjour en Égypte, Cléopâtre le combla d'honneurs. L'auteur du quatrième livre des Macchabées ajoute qu'elle lui offrit les charges de premier ministre et de général de ses troupes, mais qu'il s'en excusa. Dans le dessein de se rendre à Rome, il prit la route de Pamphylie, et arriva à Rhodes, après avoir essuyé une tempête si furieuse, qu'on fut obligé de jeter dans la mer la plus grande partie de ce que le vaisseau contenait. Hérode, à son arrivée à Rome, s'adressa à Antoine. Il lui apprit la nécessité où il s'était vu de laisser les personnes qui lui étaient les plus chères dans un château où elles étaient assiégées. Ce récit, soutenu par la promesse d'une grande somme d'argent, fit prendre à Antoine la résolution de faire pour Hérode même plus que ce prince

(1) La loi mosaïque ordonnait que le grand-prêtre fût sans défaut dans tous ses membres. Josèphe ajoute qu'Antigone ne put pas fournir les cinq cents femmes promises aux Parthes, parce que Hérode les avait emmenées.

ne demandait. L'ambition de ce dernier se bornait à voir régner Aristobule, frère de sa chère Mariamne (1), et d'être, sous lui, à la tête des affaires, comme son père avait été sous Hyrcan ; mais les triumvirs furent d'avis que lui seul devait monter sur le trône, faveur d'autant plus signalée, que les Romains ne donnaient la couronne qu'à ceux qui étaient de race royale : l'intérêt des triumvirs l'emporta sur cette sage coutume.

Le sénat ayant été convoqué à cette occasion, Hérode y fut introduit par deux des principaux sénateurs, Messala et Atratinus, qui représentèrent éloquemment les grands services que la famille d'Antipater avait rendus aux Romains, ainsi que le caractère séditieux d'Antigone, ennemi reconnu de Rome, et qui avait osé accepter la couronne des mains des Parthes. Antoine ajouta que pour assurer le succès de l'expédition qu'il allait entreprendre contre cette nation, il était d'une grande importance que le trône de Judée fût occupé par un ami aussi fidèle qu'Hérode. Dès qu'il eut achevé de parler, le sénat rendit un décret par lequel Antigone était déclaré ennemi des Romains, et Hérode roi des Juifs.

En sortant de l'assemblée, Antoine et Auguste conduisirent Hérode au milieu d'eux, et, accompagnés des consuls et des sénateurs, le menèrent au Capitole, où ils offrirent des sacrifices et déposèrent le décret du sénat (2). Antoine donna ensuite un festin magnifique. C'est ainsi que l'amitié intéressée d'Antoine et d'Auguste revêtit Hérode du titre et de la puissance royale, sous le consulat de Caïus Domitius Calvinus, et de Caïus Asinus Pollion. L'état où il avait laissé ses affaires en Judée, et sa famille en Idumée, l'obligea à gagner Ptolémaïde, où il arriva vers la fin de l'été.

Pendant qu'Hérode acquérait la protection des Romains, Antigone assiégeait la forteresse de Massada. Joseph, frère d'Hérode, défendait cette place, où rien ne manquait que l'eau. Joseph, pressé par le besoin, résolut de faire une sortie, de percer à travers l'ennemi, et de se retirer en Arabie à la cour du roi Malc, honteux alors de la manière dont il avait reçu Hérode dans ses États. Mais il tomba cette même nuit une si grande pluie, que les citernes des assiégés en furent remplies. Cette faveur du ciel encouragea Joseph et les siens ; ils firent plusieurs sorties, et tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi.

Vers ce temps, Ventidius, général d'une armée romaine, ayant chassé les Parthes de Syrie, entra dans la Judée, et campa près de Jérusalem, sous le prétexte de secourir Joseph ; mais en effet pour obtenir, par ce moyen, de l'argent d'Antigone. Il se retira ensuite avec la plus grande partie de ses troupes, et laissa le reste sous les ordres de Silon : Antigone fut encore obligé de donner de l'argent à ce dernier, afin qu'il ne se déclarât point contre lui.

Hérode s'occupait vivement des moyens de délivrer sa chère Mariamne. Cette princesse, descendue d'une longue suite de rois et de pontifes, méritait le plus tendre attachement de ce prince, par ses vertus et ses attraits. Dès qu'il fut arrivé à Ptolémaïde, il rassembla un grand nombre de troupes iduméennes et étrangères. Presque toute la Galilée s'étant déclarée en sa faveur, ses forces augmentèrent. Hérode put alors obliger Antigone à lever le siége de Massada ; mais il fallait avant s'emparer de Joppé, pour ne pas laisser cette forteresse derrière lui. Silon se retira alors. Cette retraite faillit lui devenir funeste ; mais Hérode étant venu à son secours, le délivra des mains d'Antigone, dont les troupes l'avaient chargé avec vigueur. La ville de Joppé s'étant rendue peu après, ce prince s'avança vers Massada, et s'en rendit maître, malgré les piéges

(1) Ce prince avait certainement le droit le mieux fondé à la couronne. Il était fils d'Alexandra fille d'Hyrcan, et d'Alexandre fils d'Aristobule, frère de ce pontife ; de sorte que les droits des deux frères se trouvaient réunis en sa personne.

(2) L'auteur du quatrième livre des Macchabées ajoute que le sénat lui décerna une couronne d'or, et ordonna qu'il irait au Capitole à cheval, et qu'il en reviendrait de même, précédé d'un héraut qui devait crier à haute voix : Vive Hérode, roi des Juifs et de la sainte cité. Après le festin qu'Antoine donna à cette occasion, ce triumvir partit avec Hérode ; et étant arrivé à Antioche, il remit à ce prince la moitié de son armée, et prit avec l'autre le chemin de la Parthie.



Lanvin del.   Lecerf Sculp.

LA TABLE D'OR DES PAINS DE PROPOSITIONS

qu'Antigone lui tendit, et la perfidie de Silon, dont l'avarice ne pensait qu'à tirer de l'argent des deux côtés.

Hérode ayant réuni à son armée la garnison de Massada, assiégea Jérusalem, et prit Rhessa sur la route. Quand il fut devant la capitale, il fit publier par un héraut une amnistie générale pour tous ceux du parti d'Antigone qui viendraient le joindre dans un temps marqué. Antigone répondit par une autre déclaration, où il disait en s'adressant à Silon et au reste des soldats romains : « Qu'il était indigne » de l'équité du peuple romain de placer sur » le trône un simple particulier, qui, étant » Iduméen, n'était qu'un demi-Juif, ce qui » était contraire aux lois de leur nation ; que » s'il avait reçu la couronne des mains des » Parthes, il restait plusieurs autres princes » de la race royale, qui n'avaient point of- » fensé les Romains, à qui ils pouvaient la » donner. »

Ce discours ayant fait peu d'effet, Antigone ordonna de repousser les ennemis avec vigueur, et il fut alors évident que Silon s'était laissé corrompre, car ce traître excita lui-même ses soldats à demander des vivres, de l'argent et des quartiers d'hiver. Hérode eut soin de leur fournir des vivres en si grande abondance, qu'il ôta tout prétexte à Silon de se retirer.

La saison étant trop avancée pour entreprendre le siége de Jérusalem, Hérode envoya Joseph son frère dans l'Idumée, avec mille hommes de pied et quatre cents chevaux, et s'en alla à Samarie, où il laissa sa mère et les autres parents qu'il avait retirés de Massala. Il passa ensuite en Galilée pour prendre quelques places où Antigone avait établi des garnisons ; il arriva à Séphoris tandis que la neige tombait avec abondance. Ceux qui défendaient cette forteresse ayant pris la fuite, il y trouva beaucoup de vivres : de là il envoya un détachement contre des voleurs qui se cachaient dans des cavernes, près du village d'Arbelle. Ce détachement étant trop faible, Hérode s'avança contre eux avec toute son armée. Ces brigands eurent l'audace de tenter le destin d'un combat : l'aile gauche de l'armée d'Hérode fut sur le point de plier ; mais ce prince battit enfin les ennemis qui se croyaient victorieux. Il donna à ses soldats cent cinquante dragmes par tête, à ses officiers une somme proportionnée à leurs grades respectifs, et les envoya en quartiers d'hiver.

Silon le quitta peu après pour aller joindre Ventidius en Parthie. Hérode, ne pouvant rester dans l'inaction, conduisit ses troupes vers le reste des bandits qui s'étaient sauvés. Pour franchir les rochers dont leurs retraites étaient environnées, Hérode fit faire des coffres attachés à des chaînes de fer, que l'on descendait dans les montagnes par des machines ; ces coffres étaient remplis de soldats bien armés : cette invention eut le plus grand succès. Quand la nuit obligea les troupes d'Hérode à se retirer, il fit publier qu'il pardonnerait à tous ceux ceux qui viendraient se rendre. Cette promesse n'ayant produit aucun effet, on recommença le lendemain la même attaque : plusieurs soldats sortirent des coffres pour combattre à l'entrée des cavernes ; ils y jetèrent du feu, sachant qu'elles contenaient beaucoup de matières combustibles. Cependant l'obstination de ces misérables rejeta le pardon qu'on leur offrait (1).

Hérode, ne croyant pas devoir faire un plus long séjour dans cet endroit, établit Ptolémée gouverneur du pays, et prit la route de Samarie, dans le dessein d'assiéger Jérusalem, ou de forcer Antigone à lui livrer bataille. A peine fut-il parti que ceux qu'il avait contraints en dernier lieu de passer le Jourdain attaquèrent Ptolémée, et ravagèrent tout le pays. Hérode revint punir leur rebellion, en tua une partie, et s'empara des lieux où les autres s'étaient réfugiés. Les Parthes ayant été vaincus par Ventidius, ce général, par ordre d'Antoine, envoya Machéra à Hérode, avec deux légions et mille chevaux. Mais

(1) Josèphe rapporte qu'un vieillard qui s'était retiré dans l'une de ces cavernes, avec sa femme et sept de ses fils qui le suppliaient de leur permettre de se rendre aux ennemis, ayant rejeté leur prière, se mit à l'entrée de la caverne, où il tua ses enfants l'un après l'autre, à mesure qu'ils voulaient sortir. Il jeta ensuite leurs cadavres du haut en bas de la montagne, et se précipita lui-même ; mais avant il fit mille reproches à Hérode, particulièrement sur son extraction, malgré la bonté qu'avait ce prince de lui marquer par des signes de main qu'il leur pardonnait.

Antigone ayant corrompu Machéra à force de lui donner de l'or, ce dernier refusa d'agir, sous le prétexte qu'il devait préalablement reconnaître les forces de la place. Antigone, voyant les Romains s'approcher des murs de Jérusalem, soupçonna Machéra de trahison, et l'accueillit par une décharge de pierres et de flèches. Ce procédé irrita tellement le général romain, qu'il se rendit à Emmaüs, où il fit massacrer tous les Juifs qu'il trouva sur son chemin, sans s'informer s'ils étaient amis ou ennemis. Hérode, qui se disposait à aller trouver Antoine au siége de Samosate, déclara hautement qu'il se plaindrait du traître Machéra. Ce dernier vint le trouver : il eut l'adresse d'engager le roi de le joindre à Joseph pour attaquer Antigone. Hérode lui accorda sa demande. Ce prince, avant d'arriver au camp d'Antoine, se vit obligé de combattre un corps de brigands, ou, comme l'auteur du quatrième livre des Macchabées les appelle, d'Arabes vagabonds, qui, par leur défaite, firent briller la bravoure du monarque. Lorsqu'il fut arrivé devant Samosate, le triumvir lui prodigua les marques de l'estime la plus vraie, et laissa, après s'être emparé de la ville, le commandemen de l'armée et de la province à Sosius, avec ordre d'assister en tout le roi des Juifs.

Ce prince, à son retour en Judée, trouva tout le royaume en désordre. Joseph, son frère, au mépris de ses ordres, avait fait une incursion sur les terres de Jéricho avec ses troupes et cinq légions qu'il avait reçues de Machéra. Mais la mauvaise disposition des lieux empêchant la cavalerie romaine d'agir, les ennemis l'attaquèrent, la mirent en fuite, et défirent encore les troupes commandées par Joseph, qui perdit la vie dans le combat. Antigone ordonna qu'on lui coupât la tête, et la fit promener en triomphe; Phéroras la racheta pour cinquante talents. Les suites de cette défaite furent funestes à plusieurs amis d'Hérode, que les Galiléens jetèrent dans le lac de Tibérias. L'Idumée fut aussi prête à se révolter; mais Hérode étant survenu avec une nouvelle armée, apaisa la sédition dans l'une et l'autre province. Ce prince, étant à Jérusalem, faillit deux fois de périr; l'une par la chute de la salle où il donnait un festin à ses amis; l'autre par l'attaque imprévue de six mille ennemis qui chargèrent son avant-garde et le blessèrent lui-même.

Cependant Machéra se défendait avec vigueur contre Antigone, qu'Hérode vainquit enfin. Pappus ayant été trouvé parmi les morts, Hérode lui fit couper la tête, qui fut envoyée à Phéroras. Son ardeur à poursuivre les fuyards fut si grande, que, sans un violent orage, il serait entré avec eux dans Jérusalem; mais la saison étant trop avancée pour assiéger cette ville, Hérode mit ses troupes en quartier d'hiver, et renvoya cette entreprise au printemps suivant. Sur ces entrefaites, Hérode se rendit à Samarie pour y consommer son mariage avec Mariamne, à laquelle il avait été fiancé quatre ans auparavant. Hérode, après ses noces, renforça son armée de trente mille hommes. Sosius, qui comptait sous ses ordres une cavalerie et une infanterie nombreuses, vint par la Phénicie. Ainsi il accourait des troupes de toutes parts devant Jérusalem, et l'on y vit jusqu'à onze légions et six mille chevaux, outre les troupes auxiliaires de Syrie (1). Les assiégés étaient bien résolus de se défendre; mais la plupart d'entre eux, qui étaient venus à Jérusalem de tous les points de la Judée, manquaient d'expérience militaire. Ils comptaient sur leur courage et sur la sainteté du temple que le ciel protégerait contre un usurpateur iduméen et des Romains idolâtres. Ils firent plusieurs sorties; mais, le quarantième jour du siége, les Romains s'emparèrent du premier mur, et quinze jours après du second : quelques portiques du temple furent alors brûlés. Hérode eut l'habileté de rejeter sur Antigone tout ce que la chose avait d'odieux. La ville basse ayant été prise, les assiégés se retirèrent dans la haute ville et dans le

(1) Josèphe dit que les légions romaines ne consistaient point dans un nombre fixe d'hommes, mais que les unes étaient composées de quatre mille, d'autres de cinq mille, et d'autres de six mille : en prenant le plus petit de ces nombres, et en l'ajoutant à celui des troupes juives et syriennes, cette armée doit avoir été de plus de soixante mille combattants.

temple, où ils éprouvèrent les horreurs de la famine. Cependant ils relevèrent le mur abattu, et se défendirent avec un courage inspiré par le désespoir (1). Après cinq mois de la plus vigoureuse résisistance, Hérode fit donner un assaut général. Ses troupes, aidées par les Romains, s'emparèrent enfin de la ville. Antigone descendit de la tour où il s'était réfugié, et vint se jeter aux pieds de Sosius, qui l'insulta en l'appelant *Antigona* au lieu d'Antigone. Il ne le traita cependant point en femme; il parut le craindre encore, si on en juge par le soin avec lequel il le fit garder.

Les Romains, maîtres de Jérusalem, massacrèrent un grand nombre de ses habitants, pour se venger, disaient-ils, *de la longueur et des fatigues du siége*. Hérode empêcha que le sanctuaire ne fût profané par le pillage : il dit à Sosius que si les Romains continuaient de dépeupler la ville d'habitants, il ne régnerait plus que sur un désert. Il lui déclara que la victoire l'affligerait, si elle était suivie de la profanation du lieu sacré, où il n'était permis qu'aux prêtres juifs d'entrer. Sosius répondit qu'on ne pouvait refuser aux soldats le pillage d'une place prise d'assaut. Hérode, pour satisfaire la cupidité des Romains, se vit forcé de racheter de ses deniers le pillage du temple.

Ainsi fut prise la ville de Jérusalem, après un siége d'environ six mois. Cet événement mit fin au règne des Asmonéens, qui avait duré cent vingt-neuf ans, c'est-à-dire depuis que Judas Macchabée eut pris les rênes du gouvernement de la Judée (2). Antigone, le dernier mâle de cette race qui eut le titre de roi, fut mené prisonnier à Antoine par Sosius, qui consacra une couronne d'or à Dieu avant de quitter Jérusalem. Hérode, craignant que ce captif ne recouvrât sa liberté, obtint d'Antoine, pour une somme d'argent considérable, qu'on le fit mourir (1); ce qui fut exécuté la troisième année du règne de ce malheureux prince.

—

Histoire de la Terre-Sainte depuis Hérode jusqu'à la naissance de Jésus-Christ.

La prise de Jérusalem et la mort d'Antigone ayant affermi Hérode sur le trône de la Judée, ce prince remplit ses coffres, épuisés par les sommes considérables qu'il avait été forcé de donner aux Romains; il était aussi occupé à détruire les restes de la faction d'Antigone. Ces deux projets ne pouvant pas s'exécuter sans fouler le peuple, furent les causes de tout ce que le règne de ce prince eut d'odieux. Quant au premier, dès qu'il se vit maître de la capitale, il fit porter au palais tous les meubles précieux, en or et en argent, des maisons les plus opulentes; par ce moyen il acquit un trésor immense; mais comme une partie de ce trésor était déjà promise aux Romains, il s'en dédommagea en confisquant les biens de quarante-cinq riches partisans d'Antigone, qu'il fit périr.

Dans le but de s'assurer tout le profit de cette iniquité, il eut soin d'établir des gardes aux portes pour vérifier si les victimes de son ava-

(1) Hérode fit paraître encore une grande modération envers ceux du parti d'Antigone, leur offrant non-seulement un pardon général, mais leur fournissant même des victimes pour leurs sacrifices. Il espérait les gagner, mais il se trompa.

(2) Josèphe ne compte que cent vingt-six ans; son calcul ne commence qu'au temps où Jérusalem fit la paix avec Antiochus, c'est-à-dire trois ans après qu'il eut déjà commencé à gouverner le pays. A la vérité, les successeurs de ce grand capitaine ne prirent pas le titre de rois avant Aristobule, ou plutôt avant Alexandre Jannée; mais cette maison eut le privilége particulier de réunir en une même personne les dignités de souverain sacrificateur et de roi.

(1) L'historien juif observe qu'Antoine destinait Antigone à orner son triomphe; mais qu'Hérode, qui craignait que son rival ne plaidât sa cause avec succès en présence du sénat, réussit à séduire Antoine par les sommes qu'il lui offrit. Il faut remarquer que la honte du supplice de l'infortuné Antigone a donné lieu à plusieurs écrivains d'accuser la conduite d'Antoine d'une cruauté jusqu'alors inconnue aux Romains. En effet, sans respecter la couronne qu'il portait, on fit indignement fouetter Antigone à Antioche, comme un esclave, avant de lui couper la tête. Strabon observe qu'aucun roi n'avait jamais subi un pareil supplice. Mais Antoine crut qu'un roi ainsi dégradé serait incapable d'inspirer à ses partisans aucun sujet de révolte.

rice étaient mortes en effet, et si l'on n'emportait point avec elles une partie de leurs richesses, qui alors étaient portées au trésor royal. Cette année étant sabbatique, on craignit que la famine ne se joignît aux maux que la cupidité du roi faisait éprouver. Hérode avait encore un autre concurrent, qui, quoique prisonnier en Parthie, pouvait devenir dangereux ; ce rival était Hyrcan, que Pacore avait emmené avec lui chargé de chaînes ; mais Phraate, instruit du rang de cet illustre captif, lui fit ôter ses fers, et lui permit de faire son séjour à Babylone, où il fut respecté des Juifs, qui tous le regardaient comme leur prince légitime et leur grand sacrificateur. Leur vénération augmenta quand ils apprirent qu'Hérode avait conféré le pontificat à un homme obscur, nomme Ananel, qu'il avait fait venir de Babylone.

Cette nouvelle apprit à Hyrcan qu'il est des occasions où c'est un avantage d'être éloigné de sa patrie, puisque dans son exil même, il jouissait de la vénération du roi des Parthes et de celle de tous les Juifs qui habitaient ses États. Cependant, par amour pour son pays ou par confiance dans Hérode, il se proposa d'aller passer le reste de sa vie auprès de ce prince, dès qu'il apprit son avénement au trône. Vainement ses amis voulurent le détourner de ce projet, en lui montrant son imprudence ; ne pouvant pas d'ailleurs espérer à Jérusalem les honneurs qu'on lui accordait à Babylone, il se serait peut-être rendu aux remontrances de ses amis ; mais Hérode, pour le tromper, lui écrivit de conjurer le roi des Parthes et les Juifs de ne lui point envier la satisfaction de partager avec lui le pouvoir de la royauté. Saramalla fut aussi envoyé en ambassade pour demander à Phraate la liberté d'Hyrcan. Ce dernier, trompé par tant d'artifices, quitta son asile, et se rendit à Jérusalem, où il fut reçu avec des démonstrations d'amitié propres à voiler la perfidie qu'on méditait.

C'est vers ce temps que des troubles domestiques éclataient dans la famille d'Hérode. Alexandra, fille d'Hyrcan, et mère d'Aristobule et de Mariamne, femme d'un caractère hautain, souffrait avec peine qu'un simple prêtre babylonien fût revêtu, au préjudice de son fils, de la dignité de grand-sacrificateur, qu'Hyrcan, depuis la perte de ses oreilles, ne pouvait plus remplir. Elle reprochait sans cesse à Hérode le tort qu'il faisait à son fils, qui, comme descendant d'Alexandre Jannée (1), tant du côté de son père que de celui de sa mère, avait seul droit au souverain pontificat. Mais Hérode, n'ignorant pas que le jeune prince avait le même droit à la couronne qu'il lui avait enlevée, craignit qu'en lui cédant sur un point, il ne fallût lui céder encore sur un autre. Son refus obligea sa belle-mère à écrire à Cléopâtre, pour que cette reine agît auprès d'Antoine en faveur de son fils. Hérode fut instruit de cette démarche secrète. Pour parer le coup, il consentit à déposer Ananel, et à revêtir Aristobule de la dignité de grand-prêtre ; il feignit de n'avoir accordé ce rang au premier que jusqu'à ce que l'âge permît à l'autre de l'occuper (2).

(1) Aristobule, comme fils d'Alexandre et petit-fils d'Hyrcan et d'Aristobule, les fils d'Alexandre Jannée, avait un droit égal à la couronne et à la tiare ; car il était petit-fils d'Hyrcan par sa mère Alexandra, et par son père Alexandre il était petit-fils d'Aristobule. Cette dernière qualité lui donnait droit au rang de pontife qui devait rester dans la ligne masculine, et les deux qualités réunies devaient lui assurer une couronne dont les Romains avaient disposé en faveur d'Hérode.

(2) C'est ici le troisième grand-prêtre déposé depuis le retour de la captivité de Babylone. Hérode connaissait si bien l'illégitimité de sa conduite, que quand Antoine lui fit dire de placer Aristobule au rang d'Ananel, il s'en excusa, sous prétexte que de pareilles dépositions étaient contraires à la loi de Moïse, suivant laquelle la dignité de grand-prêtre était à vie, à moins que celui qui possédait cette charge ne fût inhabile à la posséder. Le premier exemple d'un procédé si irrégulier est celui de Jason ou Jésus, supplantant son frère Onias, et se faisant donner par Antiochus la dignité de pontife pour une grande somme d'argent : l'autre exemple est celui d'Hyrcan, dépouillé du pontificat par son neveu Aristobule. Mais ces dépositions devinrent si fréquentes dans la suite, qu'il n'y eut presque aucun moyen d'obtenir cette charge qu'en l'ôtant à celui qui en était revêtu. L'auteur du quatrième livre des Macchabées dit qu'Antoine ayant demandé à Hérode de lui envoyer Aristobule, ce prince, ne voulant pas perdre son frère de vue, se hâta de le faire souverain sacrificateur, avant d'avoir lu les ordres du général romain ; et qu'ensuite il lui répondit que la qualité de pontife empêchait Aristobule de sortir

Cette condescendance d'Hérode, ayant quelque chose de spécieux, produisit une espèce de réconciliation, mais qui ne fut sincère ni d'une part ni de l'autre, surtout de celle d'Hérode, qui connaissait le caractère intrigant de sa belle-mère, et le mérite d'Aristobule. En effet, celui-ci joignait à une haute naissance et aux charmes de la figure, plusieurs autres belles qualités propres à lui faire obtenir l'estime de la nation. Pour empêcher Alexandra de se mêler des affaires du royaume, Hérode se brouilla avec elle, et la fit garder dans son palais. Cléopâtre, qu'elle instruisit de sa situation, lui manda de se sauver avec son fils, et de se rendre en Égypte. Alexandra, pour exécuter un conseil qui lui plaisait, ordonna à deux de ses plus fidèles serviteurs de faire faire deux coffres, dans lesquels on enfermerait, elle dans un, et son fils dans l'autre, et qu'on emporterait la nuit dans un vaisseau prêt à partir pour l'Égypte.

Le malheur voulut qu'un des deux serviteurs en parlât à un troisième, qu'il croyait du secret; ce dernier, ravi de trouver une si belle occasion de faire sa cour à Hérode, lui découvrit le projet d'Alexandra. Les coffres furent saisis par ordre de ce prince, qui, pour ne point encourir le ressentiment de Cléopâtre, affecta de pardonner à la mère et au fils, sans renoncer au dessein de perdre Aristobule à quelque prix que ce fût.

Un événement arrivé peu après lui fit hâter la mort de ce jeune prince. La fête des Tabernacles, l'une des trois grandes fêtes que les Juifs célèbrent avec le plus de solennité, étant venue, le nouveau grand-prêtre, qui n'avait alors que dix-sept ans, parut à l'autel revêtu des ornements pontificaux, et s'acquitta de son sacré ministère avec tant de grâce et de majesté, qu'il attira sur lui les yeux et l'affection de tous les spectateurs. Ne pouvant plus retenir les transports de leur joie, ils firent retentir le temple de vœux et d'acclamations. Cette indiscrétion du peuple irrita tellement Hérode, qu'il résolut de ne plus différer d'accomplir son horrible dessein. Après la fête, il assista à un festin qu'Alexandra devait lui donner à Jéricho; la chaleur étant excessive, on engagea Aristobule à se baigner dans un lac près de la ville, où quelques personnages, apostés par Hérode, se baignaient déjà. Dès qu'Aristobule fut entré dans l'eau, ces misérables le firent plonger comme en se jouant, mais ne le lâchèrent qu'après qu'il fut noyé. Pour empêcher qu'on ne le soupçonnât d'avoir eu part à un crime si noir, Hérode affecta la plus vive douleur, et honora Aristobule d'obsèques magnifiques. Telle fut la fin tragique de ce prince, qui mourut à dix-huit ans, après avoir exercé un an la souveraine sacrificature, qui fut rendue à Ananel. Personne ne fut la dupe de la tristesse simulée d'Hérode; elle le rendit plus odieux au peuple et à sa famille. Dès qu'Alexandra apprit la mort de son cher fils, son premier désir fut de se poignarder; mais, modérant enfin l'excès de son désespoir, elle résolut de cacher son ressentiment, pour se venger avec plus de sûreté. Elle informa Cléopâtre du crime atroce qu'Hérode venait de commettre, et la supplia d'en poursuivre le châtiment auprès d'Antoine. Cette princesse fit cette démarche, moins par compassion pour Alexandra que par ambition, se flattant d'obtenir la Judée après la mort d'Hérode. Antoine envoya ordre à ce prince de venir se justifier devant lui à Laodicée, où il devait se rendre avec Cléopâtre. Hérode fut contraint de se soumettre à une sommation si humiliante pour son orgueil; mais il apporta des présents si magnifiques, qu'il séduisit son juge. Cependant, pour que Cléopâtre ne fût point lésée, elle eut la Célé-Syrie, au lieu de la Judée.

Comme Hérode ignorait s'il serait absous ou condamné, il avait laissé ordre à son oncle Joseph, qui devait gouverner pendant son

de la Judée. Josèphe s'accorde en partie avec cet auteur : mais il ajoute qu'Antoine ayant reçu les portraits de Mariamne et d'Aristobule, que leur mère lui avait envoyés par le conseil de Cléopâtre, fut extrêmement frappé de leur beauté; que n'osant pas demander Mariamne, ce voluptueux Romain avait désiré qu'on lui envoyât Aristobule; mais qu'Hérode comprenant tout ce qu'il y avait d'infâme dans ce désir, répondit que ce jeune prince était si chéri de la nation, qu'en l'envoyant à Rome il s'exposerait à une guerre civile.

absence, que dans le cas où on lui donnerait la mort, il eût aussi à faire mourir sa chère Mariamne. L'amour même qu'il avait pour cette belle princesse lui dicta cet ordre barbare; il savait qu'Antoine avait été charmé de sa beauté à la seule vue de son portrait; et la pensée de laisser Mariamne à un pareil rival, même après sa mort, le tourmentait si cruellement, que son oncle fut obligé de lui promettre qu'il exécuterait fidèlement l'horrible commission dont il l'avait chargé. Après le départ d'Hérode, Joseph, qui voyait tous les jours Mariamne, l'entretenait souvent de la violente passion que son époux avait pour elle. Comme cette princesse paraissait douter de l'excès de cet amour, Joseph eut l'imprudence de vouloir l'en convaincre en lui révélant le fatal secret des ordres qu'on lui avait donnés, et qui, selon lui, étaient des preuves de sa tendresse. Mais la reine ne vit dans l'ordre que son mari avait donné à Joseph qu'un trait de jalousie et d'inhumanité. Un bruit, semé par les ennemis d'Hérode, et peut-être par ses agents, fit croire qu'Antoine avait fait périr ce prince d'une manière cruelle. Cette nouvelle répandit la consternation dans Jérusalem. Alexandra, que sa fille avait instruite des ordres donnés à Joseph, alla le trouver, et l'engagea à sortir avec elle et Mariamne pour se mettre sous la protection des aigles romaines d'une légion campée hors de la ville (1). Des lettres d'Hérode firent renoncer à ce projet; dans ces lettres, il apprenait à sa famille que non-seulement il avait gagné sa cause, mais qu'Antoine le comblait de faveurs, et qu'il reviendrait bientôt dans le royaume plus puissant que jamais. Quelque secrète qu'eût été la résolution de se rendre sous les aigles romaines, Salomé, sœur du roi, en fut instruite. Comme elle haïssait Mariamne, qui avait eu l'indiscrétion de lui reprocher la bassesse de sa naissance, elle se hâta d'en informer son frère, dès qu'il fut de retour. Pour compléter sa vengeance, elle accusa la reine d'avoir eu des liaisons intimes avec Joseph, quoique ce dernier fût l'oncle de Salomé et son mari (1).

Mariamne se justifia facilement; mais dans le moment où Hérode lui faisait les plus fortes protestations d'amour, elle eut la fatale indiscrétion de lui objecter l'ordre barbare qu'il avait donné à Joseph. Ce reproche fut un coup de foudre pour ce monarque jaloux: il en conclut que Mariamne et son oncle étaient coupables, et que l'accusation de Salomé était fondée. Dans le premier transport, il fut prêt d'immoler la reine à sa fureur; mais Joseph et Alexandra en furent les premières victimes: il fit tuer son oncle sur-le-champ, sans vouloir seulement le voir et l'entendre, et envoya Alexandra en prison, comme la cause de son malheur.

Ce fut alors que Cléopâtre vint à Jérusalem, en revenant de l'Euphrate, où elle avait accompagné Antoine. Cette princesse, aussi avide d'argent que de volupté, avait irrité Hérode par l'une et par l'autre de ces passions; elle venait, en outre, d'obtenir de son amant tout le fertile territoire de Jéricho, le plus riche et le plus agréable de toute la Judée, à cause du baume qui y croissait (2), et qu'on

(1) Les aigles étaient les principaux étendards des légions romaines. On les dressait dans quelque endroit éminent du camp, pour y recevoir l'adoration de l'armée, et pour servir d'asile à ceux qui viendraient se retirer à leur ombre. Les Romains avaient laissé une légion dans le voisinage de Jérusalem, sous les ordres de Julius, et c'était sous les étendards de ce capitaine que Mariamne voulait se retirer, quand la fausse nouvelle de la mort d'Hérode se répandit.

(1) Il était permis à un oncle d'épouser sa nièce, quoiqu'il fût défendu à une tante d'épouser son neveu. Voyez Prideaux sur ce sujet.

(2) La plante dont on tirait le baume ne croissait, selon Pline, que dans deux jardins appartenant aux rois juifs. L'un de ces jardins était de vingt acres, et l'autre un peu plus petit. Cléopâtre fit transporter une grande quantité de ces plantes en Égypte. On assure que l'espèce s'y est parfaitement conservée jusqu'à nos jours. Il est certain que cette plante est originaire d'Arabie, et se trouve aux environs de la Mecque et de Médine, où elle croît sans aucune culture, même dans des terrains sablonneux, quoique celle qui est cultivée dans les jardins passe pour la meilleure. Nous avons déjà parlé d'une autre espèce de baume qui croissait aux environs du lac Asphaltide, et qui était d'un grand revenu pour les propriétaires. On recueille le baume aux mois de juillet et d'août, et dans les terrains les plus chauds au mois de juin. Il se forme en gouttes de lui-même, ou par une incision faite avec un couteau qui ne doit

y trouvait une grande quantité de beaux palmiers. Cette princesse, qu'Hérode avait tant de sujet de haïr, entreprit cependant de lui inspirer de l'amour. Aussi, non content de se montrer insensible à ses avances, il consulta avec ses amis s'il ne devait point la faire mourir pendant qu'elle était en son pouvoir. Mais craignant les suites de cet attentat, ses amis parvinrent à le faire renoncer à son dessein. Il satisfit même l'avarice de cette reine, en la renvoyant chargée de riches présents; cependant, comme il ne voulait point satisfaire l'autre passion dominante de cette voluptueuse princesse, il craignit que son refus, joint à la haine invincible des Juifs contre lui, ne lui fût fatal un jour. Pour parer le coup, après avoir accompagné Cléopâtre jusqu'à Péluse, il fortifia le château de Massada, et le pourvut d'armes et de vivres pour dix mille hommes, afin d'avoir une retraite au besoin. D'un autre côté, il avait le plus grand soin d'envoyer à cette reine les revenus des territoires qu'Antoine lui avait donnés, pour lui ôter tout sujet de plainte.

Ces précautions ne le sauvèrent point du ressentiment de la vindicative Cléopâtre. Nous avons vu qu'elle avait obtenu d'Antoine plusieurs provinces en Syrie, en Phénicie et en Arabie. Malc, roi des Arabes, avait fait passer exactement ce qui était dû à Cléopâtre aussi long-temps qu'il avait eu la puissance d'Antoine à redouter; mais après la journée fatale d'Actium, il refusa tout paiement. Hérode, qui avait une forte armée qu'il destinait à secourir Antoine contre Auguste, reçut ordre du premier de tourner ses armes contre les Arabes. Cléopâtre avait imaginé cette opération, dans l'espérance, en mettant les deux rois aux mains, de profiter des dépouilles de celui qui serait vaincu, de quelque côté que la victoire se fixât. Mais comme Hérode était celui qu'elle haïssait le plus, elle envoya un de ses généraux, nommé Athénion, à la tête d'une armée, sous prétexte de défendre le monarque juif, mais en effet pour le trahir, prévoyant que l'avantage serait de son côté, car, dès la première rencontre, les Arabes avaient été défaits et obligés de rassembler une nouvelle armée, que Malc mena en Célé-Syrie. On en vint à une seconde bataille, près de Canna (1), dans laquelle Hérode allait triompher, lorsqu'Athénion, qui, durant l'action, s'était tenu neutre, attaqua les Juifs avant qu'ils pussent se rallier, et les tailla en pièces. Ce ne fut pas sans de grands efforts qu'Hérode réussit à se sauver avec un petit nombre des siens. L'auteur du quatrième livre des Macchabées ajoute qu'Athénion avait eu ordre d'entourer le roi avec ses troupes, dès que le combat serait commencé. Hérode évita depuis les occasions de tenter le destin des batailles; il se borna à faire des incursions sur les terres des Arabes, en campant au haut des montagnes. Cette position lui procura le double avantage de harasser l'ennemi, et d'accoutumer ses troupes aux fatigues de la guerre.

Hérode entrait dans la septième année de son règne, lorsqu'un tremblement de terre ravagea la Judée. Une quantité prodigieuse de bétail et des milliers de personnes y périrent ensevelies sous les ruines de leurs maisons (2) : heureusement que ses troupes, campées en rase campagne, ne souffrirent rien en cette occasion. Cependant cet accident fut si funeste à tout le royaume, qu'Hérode se vit contraint d'abaisser sa fierté en demandant la paix aux Arabes. Ces derniers, à qui l'on avait exagéré le malheur des

être ni de fer ni d'acier, ce qui ferait mourir la plante, mais de verre ou d'ivoire. La liqueur qui distille de la plante est d'abord blanchâtre, ensuite elle devient verte, puis jaune, et contracte à la fin la couleur du miel. Elle s'épaissit aussi peu à peu; sa plus grande densité est égale à celle de la térébenthine. Outre le baume qui vient des pays dont il s'agit, on en apporte aussi de différents endroits de l'Amérique, et en particulier du Pérou. Ce dernier est le plus estimé.

(1) Probablement Canna en Syrie, de l'autre côté du Liban, ou Cannath au-delà du Jourdain, près de Bostra en Arabie.

(2) Le nombre de ceux qui périrent est porté par Josèphe à dix mille hommes dans un endroit, et à trente mille dans un autre. Ce dernier nombre est le plus vraisemblable, et s'accorde mieux avec la description qu'il fait de cette calamité.

Juifs, ne se bornèrent point à rejeter toute proposition; ils massacrèrent les ambassadeurs qui leur avaient été envoyés, et envahirent la Judée, dans l'espoir de la subjuguer sans éprouver de résistance. Ce ne fut qu'avec des peines infinies qu'Hérode obtint de ses soldats de ne point l'abandonner. Ayant enfin dissipé leurs craintes, et offert les sacrifices ordinaires, il passa le Jourdain, s'avança vers les ennemis, et remporta sur eux deux victoires si complètes, qu'il les força à leur tour de solliciter la paix telle qu'il daigna la leur accorder; il revint ensuite triomphant à Jérusalem (1).

La joie que lui causa un si heureux succès fut troublée par la victoire qu'Auguste remporta sur Antoine à Actium. Cette victoire détruisait la puissance de son protecteur et l'exposait au ressentiment du vainqueur. Le seul avis qu'il donna à Antoine fut de faire périr Cléopâtre, et de s'emparer de son royaume et de ses trésors, pour pouvoir disputer l'empire une seconde fois à son heureux rival, ou d'en obtenir au moins la paix à des conditions favorables. Il s'engagea, s'il suivait ce conseil, à lui fournir de l'argent, des troupes, des places fortes, etc. Mais Antoine était encore trop éperdument épris des charmes de sa maîtresse pour renoncer à leur possession par un si cruel expédient. Un autre sujet tourmentait aussi le roi des Juifs : Hyrcan, le dernier mâle de la race asmonéenne, avait été reconnu autrefois roi de Judée, et, comme tel, était devenu l'allié des Romains. Hérode, de son côté, ne s'était maintenu sur le trône que par le crédit d'Antoine; et Alexandra, qui n'était pas femme à négliger l'occasion de se venger, avait déjà tiré avantage contre lui de la dernière révolution. Hérode ne crut pas devoir aller trouver Auguste avant que d'avoir fait donner le père et la fille dans un piége qui pût lui fournir le moyen de faire périr le premier, à qui il fit couper la tête dans la quatre-vingtième année de son âge (1).

Telle fut la fin déplorable de ce prince, dont la vie n'avait été qu'un tissu de malheurs. Ce fut sa mère Alexandra qui lui conféra la dignité de souverain sacrificateur et à laquelle il succéda peu après en qualité de roi; mais à peine eut-il possédé trois mois ces illustres charges, qu'il fut dépouillé de l'une et de l'autre par son frère Aristobule. Pompée les lui rendit toutes deux, et il en jouit près de quarante ans, jusqu'à ce qu'Antigone lui fit couper les oreilles, et l'envoya prisonnier en Parthie. Il eut l'imprudence d'abandonner cet asile, en se rendant aux perfides invitations d'Hérode, qui lui devait la vie, sa couronne et sa puissance, et qui, par reconnaissance, lui donna la mort.

Avant de partir pour Rome, Hérode confia sa mère Cypros, et Salomé sa sœur, aux soins de son frère Phéroras, avec ordre à ce dernier de gouverner le royaume aussitôt qu'il aurait reçu la nouvelle de sa mort. Quant à Mariamne et Alexandra, il les confina dans la forteresse de Massada, dont il commit la garde à son trésorier, nommé Joseph, et à Soëme, un de ses plus intimes confidents, à qui il renouvela l'ordre inhumain de faire mourir Mariamne et Alexandra,

(1) La première de ces batailles se donna près de Philadelphie, où les Arabes perdirent environ cinq mille hommes. Hérode les ayant ensuite assiégés dans leur camp, où ils furent près de périr faute d'eau, ils lui offrirent d'abord cinquante talents pour qu'il leur fût permis de se retirer; mais cette offre ayant été rejetée, un grand nombre d'entre eux vint se rendre le cinquième jour. Le reste, livré au désespoir, voulut se procurer la liberté à main armée; mais cette tentative leur ayant coûté sept mille homme, ils se soumirent, et déclarèrent Hérode gouverneur et protecteur de leur nation.

(1) C'est le nombre marqué par l'auteur du quatrième livre des Macchabées. Voici le piége qu'Hérode tendit à Hyrcan. Il séduisit quelques confidents de ce vieillard et de sa fille, et convint avec eux d'établir une correspondance réelle ou feinte avec Malc, roi des Arabes, dans laquelle Hyrcan demanderait à ce prince de se mettre sous sa protection, et le prierait de lui envoyer quelques cavaliers pour le conduire d'un lieu situé aux environs de Jérusalem jusqu'au lac Asphaltide, qui était à quatre-vingt-dix milles de cette capitale. Dosithée, l'artisan de cette correspondance, communiqua à Hérode la lettre d'Hyrcan, et la réponse de Malc qui accordait l'escorte. Hérode fit comparaître le pontife devant son conseil; et l'ayant accusé d'intelligence avec le roi des Arabes, ce qu'il prouva par la prétendue lettre d'Hyrcan, il le condamna à mort. Josèphe dit qu'il rapporte cet événement comme il l'a trouvé dans les commentaires d'Hérode, qui sans doute a déguisé la vérité.

si son voyage lui était fatal, et d'embrasser ensuite les intérêts de son frère. Il s'embarqua peu après pour Rhodes, où Auguste se trouvait alors. Il parut devant lui revêtu de tous les ornements royaux, à l'exception de la couronne, et lui parla avec autant de confiance que s'il eût été assuré d'obtenir ce qu'il venait demander. Il ne dissimula ni son attachement aux intérêts d'Antoine, ni les secours qu'il lui avait donnés : il avoua même qu'il lui avait conseillé la mort de Cléopâtre, afin que s'emparant de son royaume et de ses trésors, il se vît en état d'exiger des conditions favorables. Il ajouta : « J'ai cru que l'honneur, la reconnaissance et l'amitié me dictaient ma conduite; mais puisqu'Antoine a négligé mon conseil, et m'a mis par là en droit de vous offrir mes services, vous trouverez en moi, si vous daignez les accepter, un ami attaché à vos intérêts, comme il le fut à ceux de votre rival. » Comme avant de venir trouver l'empereur Hérode avait eu la prudence d'envoyer du secours à Q. Didius contre les gladiateurs d'Antoine (1), Auguste fut très-content de son discours et de son procédé envers Didius. Il l'en remercia, le reçut au nombre de ses amis, et lui ordonna de mettre sa couronne, manière indirecte de le reconnaître comme roi de Judée. Hérode, charmé d'un si heureux succès, fit de superbes présents à Auguste et à ses favoris. Depuis cette époque, il fut plus considéré qu'aucun autre prince tributaire. Il revint à Jérusalem, où la réception que lui firent Mariamne et Alexandra empoisonna la joie que lui causait son voyage.

Les deux princesses, regardant leur confinement à Massada comme une honorable prison, et se rappelant avec horreur les ordres cruels qu'Hérode avait donnés à son frère Joseph, ne doutèrent pas qu'il n'en eût laissé de pareils à leurs nouveaux gardiens. Afin d'en être convaincues, elles employèrent les promesses et les présents pour tirer de Soëme le funeste secret. Aussi lorsqu'Hérode, de retour à Massada, vint embrasser la reine et lui communiquer le succès de son voyage, il fut extrêmement surpris de voir que Mariamne ne répondait à la vivacité de ses caresses que par le dédain le plus froid. Son ressentiment fut si terrible, qu'il aurait alarmé toute autre que Mariamne; mais cette princesse, sûre de l'empire que ses attraits lui donnaient sur le cœur de son mari, savait l'art de remplacer la colère par l'amour, et l'infortuné monarque était le jouet des passions différentes qu'elle excitait dans son âme; cependant sa mère et sa sœur trouvèrent enfin le moyen de perdre cette belle et imprudente princesse, en employant la dernière ressource des cours, la calomnie.

Auguste, vers ce temps, passa en Syrie, pour se rendre en Égypte. Hérode ne se borna point à aller au-devant de lui. Il fournit son armée de pain, de vin et d'autres vivres, pendant qu'elle traversait d'arides déserts; il lui fit ensuite un présent de huit cents talents, l'accompagna jusqu'à Péluse, et charma tellement l'empereur par sa politesse généreuse, qu'il ne pouvait plus s'éloigner de lui. Quand il repassa par la Syrie, Hérode lui fit une nouvelle réception plus magnifique que la première, et reçut en présent, comme une marque de sa reconnaissance, les quatre mille Gaulois qui avaient servi de gardes à Cléopâtre, et les territoires de Jéricho, de Gadara, d'Hippon, de Samarie, de Gaza, d'Anthédon, de Joppé, et la tour de Straton, sur les bords de la mer. Tous ces dons augmentèrent ses richesses, et par conséquent sa puissance; mais dès qu'il fut de retour à Jésusalem, sa fureur jalouse se ralluma. La froideur et les reproches de Mariamne irritèrent sa passion, qui ne connut plus de bornes dès qu'il eut perdu l'espoir de s'en faire aimer. Cette conduite hâta la mort de la reine, et procura à ses ennemis l'occasion de l'accuser d'un crime atroce.

Hérode, devenu victime de sa haine et de son amour, s'étant retiré dans son apparte-

(1) Ces gladiateurs avaient été rassemblés par Antoine à Cyzique, pour y divertir le peuple à l'occasion de son triomphe. Quand ils eurent appris sa défaite, ils résolurent d'aller en Égypte à son secours. Après avair traversé plusieurs provinces, Didius, aidé secrètement par Hérode, les arrêta, et les fit renoncer au vil métier de gladiateur, après qu'ils eurent vainement attendu qu'Antigone vînt les joindre.

ment pendant la chaleur du jour, fit appeler son épouse ; mais, loin d'accueillir les témoignages de sa tendresse, celle-ci le repoussa en l'accablant de reproches sur le meurtre de son père et sur celui de son frère. Ce discours, aussi outrageant qu'indiscret, désespéra tellement Hérode, qu'il fut près de souiller ses mains du sang de la reine. Salomé n'eut garde de négliger une occasion si favorable à sa vengeance; elle avait gagné l'échanson du roi, qui était prêt à accuser la reine du crime dont on était convenu. Pour exécuter ce noir projet, l'échanson se présenta devant Hérode encore furieux, tenant d'une main une coupe empoisonnée, et de l'autre une somme d'argent qu'il prétendit avoir reçue de Mariamne pour lui faire boire cette coupe. Dans sa rage, Hérode condamna à la plus cruelle torture l'eunuque favori de la reine. Tout ce que la violence des tourments lui arracha, fut qu'il croyait que l'ordre dont Soëme avait été chargé était la cause de l'aversion de la reine pour le roi. Cet aveu si simple fit croire au soupçonneux Hérode que celui qui le faisait avait obtenu les faveurs de son épouse ; il fut massacré dans le moment même. On fit alors le procès à Mariamne. Comme Hérode avait choisi des juges dévoués à ses intérêts, et qu'il fit lui-même l'office d'accusateur, l'infortunée princesse fut bientôt condamnée. Cependant, malgré cet arrêt, les juges eux-mêmes supplièrent le roi de différer l'exécution de la sentence, jusqu'à ce qu'il eut pris une résolution définitive. Mais Salomé, qui connaissait la faiblesse du roi pour son épouse, et qui craignait que sa trahison ne fût découverte aussi long-temps que Mariamne vivrait, obtint un ordre de faire exécuter l'arrêt de mort, sous prétexte que le peuple se disposait à se soulever en faveur de la reine.

Mariamne reçut sa sentence avec une fermeté héroïque ; elle marcha vers le lieu de l'exécution avec un visage serein, jusqu'au moment où elle fut mise à la plus cruelle épreuve. Sa mère Alexandra, qui s'attendait à subir le même sort, crut l'éviter en gagnant la bienveillance d'Hérode. Pour y réussir, elle eut la bassesse d'insulter à sa malheureuse fille, jusqu'à feindre de vouloir lui arracher les cheveux, en l'accablant des injures les plus grossières. Mariamne ne daigna point lui répondre, et témoigna jusqu'à la mort la noblesse de son caractère.

Hérode, poursuivi par l'image d'une femme qu'il idolâtrait, n'éprouva plus que des remords qui lui rendirent la vie odieuse : vainement crut-il calmer son désespoir par la variété des divertissements, toujours il voyait sa chère Mariamne, il l'appelait à haute voix, et ordonnait qu'on la lui amenât.

Sa douleur augmenta encore par les ravages d'une peste terrible, qui décima ses sujets. Ce fléau fut regardé comme une vengeance du ciel demandant compte à Hérode du sang innocent qu'il avait répandu, et surtout de celui de Mariamne. Il se retira dans un désert voisin, sous prétexte de chasser, mais réellement pour éviter le regard des hommes. Se sentant enfin attaqué de douleurs violentes dans les intestins, il se rendit à Samarie, où ses médecins firent de vains efforts pour le soulager : ce prince ne se réglant que d'après ses caprices, leurs remèdes irritèrent le mal qu'ils devaient guérir. La force de son tempérament lui rendit enfin la santé ; mais son caractère n'en devint que plus farouche ; sa barbarie n'épargna plus ni amis ni ennemis, durant le reste de sa vie.

Alexandra, l'indigne mère de la vertueuse et belle Mariamne, fut une des premières victimes qu'Hérode immola aux mânes de la reine. L'espérance que le roi périrait dans sa maladie, avait fait faire à Alexandra tous ses efforts pour engager les gouverneurs des deux principales forteresses de la Judée à les lui remettre entre les mains (1) avec les enfants d'Hérode. L'une de ces forteresses s'appelait Antonia, et l'autre était dans la ville de Jérusalem. Alexandra feignait de n'avoir d'autre but que de vouloir assurer la couronne aux enfants que ce prince avait eus de sa fille, en cas qu'il vînt à mourir ; mais ces gouver-

(1) Ces deux forteresses étaient les clefs du royaume. L'une d'elles commandait le temple, et l'autre la ville. Il fallait les posséder pour jouir de l'autorité souveraine, surtout la place qui commandait le temple, à cause de la vénération du peuple pour ce saint lieu.

neurs connaissaient si bien son caractère intrigant qu'ils en informèrent le roi. Ce prince ordonna qu'on la fît mourir ; ce qui fut exécuté sur-le-champ. La seconde victime fut un Iduméen, nommé Costobare, qui avait épousé Salomé, après qu'Hérode eut fait périr son premier époux. Cet homme, qu'Hérode avait élevé d'un rang inférieur au gouvernement de l'Idumée, avait cherché à se rendre indépendant de son bienfaiteur, et s'était adressé à Cléopâtre, dont le secours pouvait faire réussir son projet. Hérode l'aurait fait mourir sur-le-champ, si Salomé n'avait point intercédé en sa faveur ; mais ayant eu dans la suite quelque mécontentement de lui, elle lui envoya une lettre de divorce ; et, pour se justifier, elle dit à son frère qu'elle avait découvert un complot tramé par son époux avec Lysimaque, Dosithée et Antipater. Pour prouver la vérité de son allégation, cette femme vindicative dit qu'il gardait secrètement les enfants de Babas contre l'ordre exprès d'Hérode. Le fait étant vrai, ce prince les fit tous mourir.

Après avoir éteint la race des Asmonéens et leurs plus fidèles partisans, Hérode témoigna de l'indifférence pour le culte des Juifs, en abolissant plusieurs cérémonies religieuses jusqu'alors solennellement observées parmi eux. D'un autre côté, par une coupable compensation, il établit des jeux qui se célébraient tous les cinq ans en l'honneur d'Auguste ; il fit à cette occasion élever un théâtre dans Jérusalem, et un vaste amphithéâtre hors des murs de la ville. Comme il voulait que ces jeux profanes se célébrassent avec magnificence, il les fit publier, non-seulement dans les provinces voisines, mais même dans les lieux les plus éloignés, promettant aux vainqueurs les récompenses les plus brillantes. On vit aussitôt arriver en foule ceux qui excellaient à la lutte, à la course, ou qui se distinguaient par leur talent dans les arts d'agrément. Ce prince fit aussi rassembler quantité de bêtes féroces destinées à combattre les unes contre les autres, ou contre des hommes condamnés à mort. Le théâtre était environné d'inscriptions à la gloire d'Auguste, et des trophées des nations qu'il avait vaincues. Ces trophées, paraissant couvrir des figures d'hommes, les Juifs les regardèrent comme une violation manifeste de leurs lois. Pour les détromper, Hérode conduisit quelques-uns des principaux d'entre eux sur le théâtre, et leur fit observer que ces trophées qui les scandalisaient n'étaient que des poteaux couverts de quelques ornements. Les murmures se convertirent alors en risées. Cependant la plus grande partie de la nation cessa de regarder Hérode comme un monarque juif ; il ne fut plus à ses yeux qu'un païen et un tyran. Dix Hébreux osèrent former le projet de se rendre au théâtre avec des poignards cachés sous leurs robes, dans l'espérance de tuer le roi, ou, s'ils ne réussissaient point, de le rendre plus odieux par leur supplice. Un espion découvrit ce dessein à Hérode, qui fit périr ses auteurs dans les tourments les plus affreux. La haine du peuple contre le délateur fut si violente, que non content de le tuer, il le mit en pièces, et le donna à manger aux chiens. Hérode n'apprit que tard le nom de ceux qui avaient commis cette barbarie ; il les connut enfin par les révélations de quelques femmes à qui la violence des tourments les arracha : il les fit tous périr, ainsi que leur famille. Ce dernier acte de cruauté combla la mesure. Il sentit lui-même que, devenu odieux, il avait tout à craindre d'une révolte. Pour prévenir ce malheur, il fortifia Samarie (1), et pourvut de fortes garnisons

(1) Cette ville, détruite par Hyrcan, avait été rebâtie par Gabinius, gouverneur de Syrie, et appelée d'après lui Gabinium. Mais le rappel de ce gouverneur interrompit les travaux commencés ; Hérode les termina, parce que cette place, qui n'était qu'à trente-cinq milles de Jérusalem, pouvait lui servir de retraite. Il l'embellit de bâtiments magnifiques, la garnit de tours, et invita six mille étrangers à s'y établir. Il l'appela Sébaste, ce qui en grec signifie la même chose qu'Auguste en latin. Hérode fortifia aussi la tour de Straton, qu'il appela Césarée en l'honneur de l'empereur : il fit construire une forteresse, et y mit un corps de cavalerie. Il en bâtit une troisième, nommée Gabala en Galilée, et une quatrième en Esthmonitide en Pérée. Il donna à Sébaste un circuit de vingt stades ; au centre, il y avait un carré d'une stade et demie, et au milieu un temple ; ce qui la rendit une des plus riches et des plus belles villes du royaume.

plusieurs places de la Judée propres à retenir les habitants dans la soumission.

Vers la treizième année de son règne, la Judée fut accablée sous les deux fléaux de la famine et de la peste. Hérode, dont le trésor était épuisé par les sommes qu'il avait employées à la construction de ses forteresses, fit fondre tout ce qu'il avait d'or et d'argent, et l'envoya en Égypte pour avoir du bled, et empêcher le peuple de mourir de faim : il eut aussi le soin de faire fournir des habits aux plus indigents. La sécheresse ayant fait périr presque tous les animaux, les pauvres manquaient de laine pour se vêtir. Ce procédé généreux changea la haine des Juifs en admiration, et les louanges de ce prince furent pendant quelque temps le seul sujet des discours de la nation; mais les nouveaux accès de fureur qui lui échappèrent renouvelèrent jusqu'à sa mort la haine qu'il avait excitée.

La Judée jouissant enfin de quelque calme après tant de calamités, Hérode continua à faire bâtir dans différents endroits du royaume. Il fit élever à Jérusalem un palais brillant d'or et de marbre, où parmi les appartements, on en distinguait un qui portait le nom d'Auguste, et un autre celui d'Agrippa. Ce n'était pas seulement par ces attentions flatteuses qu'Hérode cherchait à se concilier la faveur de Rome. Gellius, envoyé à la conquête de l'Arabie, en reçut des secours considérables, entre autres cinq cents des plus vaillants de ses gardes. Il est vrai que cette expédition ne réussit point; mais César ne fut pas moins sensible aux services essentiels qu'il rendit alors aux Romains. Hérode épousa cette même année une autre Mariamne, fille d'un prêtre juif d'Alexandrie, nommé Simon, fils de Boëthus, et d'une beauté merveilleuse. Pour contracter cette alliance sans déshonneur, il ôta la souveraine sacrificature à Jésus, fils de Phabet, et la donna à son futur beau-père. Après les noces, il fit bâtir le magnifique palais d'Hérodion, dans l'endroit même où il avait vaincu les partisans d'Antigone. La situation en était si avantageuse, que des Juifs, et même des étrangers, vinrent s'y établir; de sorte que ce palais occupa bientôt le centre d'une ville. Ce prince laissa partout des monuments de sa magnificence, tant dans la Judée que hors de son royaume. Cependant ceux de la Judée ne consistaient ni en temples ni en statues; ce qui aurait fait murmurer la nation. Quant aux autres, il n'épargnait rien pour plaire aux Romains et satisfaire sa vanité.

Hérode paraissait alors au comble de ses vœux. L'estime déclarée d'Auguste le faisait aimer ou craindre de ses sujets et de ses voisins. Pour se concilier davantage la faveur du monarque, il envoya à Rome deux fils qu'il avait eus de Mariamne pour y être élevés sous ses yeux. Pollion, son intime ami, eut ordre de leur préparer un logement; mais l'empereur lui épargna ce soin, en leur donnant un appartement dans son propre palais. Il fut si charmé de la confiance qu'Hérode lui témoigna, qu'il lui permit de nommer lequel des deux il voudrait pour son successeur. Il ajouta plusieurs provinces à son royaume.

Vainement Zénodore, qui recevait le revenu de ces provinces, voulut s'y opposer. L'empereur étant venu en Syrie, il saisit l'occasion de joindre ses plaintes à celles que les habitants de Gadara devaient faire contre Hérode. Auguste, après leur avoir donné audience, indiqua un jour à Hérode pour répondre à ses accusateurs; ce dernier obéit. Son apologie fut écoutée par l'empereur avec une prévention si visible que ses ennemis, craignant d'être livrés à son ressentiment, se tuèrent la nuit suivante. Zénodore fut si effrayé, qu'il prit un poison violent qui lui dévora les entrailles et le fit périr le lendemain.

Auguste donna au roi des Juifs une nouvelle preuve de son affection, en défendant aux gouverneurs de Syrie de rien exécuter sans son ordre. Hérode mit à profit une occasion si favorable pour faire obtenir une tétrarchie à son frère Phéroras, qui plus tard put soutenir son rang sans réclamer la générosité du successeur de son frère. Hérode ensuite accompagna l'empereur jusqu'au lieu de son embarquement. Il bâtit en son honneur un superbe temple de marbre blanc, près de Panium, où le Jourdain a sa source. Vers ce temps, Hérode déchargea ses sujets de la troisième partie du tribut, prétextant le désir

de les soulager dans la déplorable situation où il les avait réduits. Son véritable motif était d'adoucir leur esprit aigri par son peu de respect pour leur religion. Leur mécontentement avait éclaté plusieurs fois à ce sujet. Cependant, pour faire sentir aux Juifs qu'il n'ignorait point leurs dispositions secrètes à la révolte, il défendit sévèrement les assemblées et les grands festins dans Jérusalem. Comme il avait des espions partout, et qu'il le devenait quelquefois lui-même pour apprendre la nuit ce qu'on pensait de son gouvernement, il crut, pour s'assurer de ses sujets, devoir leur faire prêter serment de fidélité; mais Pollion ou Hillel, et Saméas, à la tête des esséniens, ainsi que les chefs des pharisiens, s'opposèrent si hautement à cette nouveauté, qu'Hérode fut contraint d'y renoncer, sans oser même en témoigner son ressentiment.

Ce monarque, pour calmer les esprits et s'immortaliser, trouva un moyen plus heureux. Le grand attachement que les Juifs avaient pour leur temple lui fit espérer qu'en rebâtissant cet édifice, il se ferait aimer d'eux et de leur postérité. La difficulté était de les convaincre qu'il était en état de faire élever un si magnifique bâtiment après que l'autre aurait été abattu. C'est ce qu'il fit dans un discours adressé à l'assemblée générale du peuple. Il eut soin d'employer son éloquence ordinaire pour se parer d'un grand zèle pour la gloire de Dieu et pour l'honneur de la religion. Il rappela combien cet édifice sacré était inférieur à celui qu'avait autrefois élevé Salomon, ce qu'on devait attribuer plutôt à l'indigence de ceux qui revinrent de Babylone qu'à leur refroidissement pour leur culte. « Maintenant, » ajouta-t-il, « qu'il a plu à Dieu non-seulement » de me faire monter sur le trône de la Ju» dée, mais aussi de m'accorder une heu» reuse paix, de grandes richesses et l'ami» tié des Romains, je me crois obligé de lui » en témoigner solennellement ma recon» naissance en rebâtissant son temple d'une » manière qui puisse lui être agréable. » Ce discours charma ses auditeurs. Cependant ils craignaient qu'après avoir fait démolir l'ancien temple, il ne fût pas en son pouvoir d'en élever un nouveau : mais il les rassura en leur promettant de ne toucher au premier qu'après avoir préparé tout ce qui était nécessaire pour construire le second. Dès qu'il eut obtenu le consentement public, il employa dix mille excellents ouvriers; mille charrettes servirent à transporter les matériaux. On travailla avec tant d'ardeur, que tout fut prêt au bout de deux ans : alors le vieux bâtiment fut démoli. La construction du lieu saint, ou du temple proprement dit, ne dura qu'un an et demi. Ce qu'il y eut de remarquable, c'est que pendant tout ce temps il ne tomba jamais de pluie de jour, mais seulement de nuit. Dans l'espace de huit ans le reste de l'édifice fut, sinon entièrement achevé, du moins mis en état de pouvoir servir à sa destination. Le temple proprement dit n'avait que soixante coudées de hauteur et autant de largeur : Hérode y fit ajouter des ailes, dont la longueur et la hauteur étaient chacune de cent vingt coudées. Les pierres employées à cet édifice étaient de marbre blanc, longues de vingt-cinq coudées, hautes de huit et larges de douze.

La principale façade de ce superbe bâtiment ressemblait à un palais royal; ses deux extrémités étaient plus basses que le milieu, et ce milieu était si élevé, que ceux qui se trouvaient vis-à-vis du temple pouvaient le voir, quoiqu'ils en fussent éloignés de plusieurs stades. L'architecture des portiques était presque semblable au reste. On voyait tendues au-dessus des tapisseries de diverses couleurs, embellies de fleurs de pourpre, avec des colonnes entre deux, aux corniches desquelles pendaient des branches de vignes d'or avec leurs grappes et leurs feuilles, le tout d'un travail exquis. Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur les galeries, les portiques, les parvis et autres embellissements du temple. Ceux que ce sujet intéresse pourront consulter Josèphe et les talmudistes.

Pendant qu'on construisait le temple avec une diligence prodigieuse, Hérode fit un voyage à Rome, pour y rendre hommage à son protecteur et pour y voir ses deux fils : peut-être le motif de son voyage était-il de s'éloigner des murmures qu'excitait une nouvelle

loi qu'il venait de publier. Par cette loi, ceux qui entraient à l'aide de la violence dans une maison étaient vendus comme esclaves dans les pays étrangers. Cette loi déplaisait à la nation, parce qu'un pareil esclavage était éternel, tandis qu'il finissait à chaque année sabbatique pour ceux qui étaient vendus à leurs prêtres. D'ailleurs, ces malheureux se trouvaient par là exposés au danger presque inévitable de changer de religion. Il paraît donc qu'Hérode, qui voulait réprimer les vols devenus trop fréquents, s'absenta pour n'être plus exposé à des sollicitations importunes. Quand il arriva à Rome (1), Auguste le reçut avec toutes les marques de la plus vive amitié; il le traita splendidement et lui remit ses fils. Hérode fut charmé de l'éducation qu'ils avaient reçue sous les yeux de l'empereur : il en témoigna sa reconnaissance par les expressions les plus fortes et par de magnifiques présents. Après un séjour assez court, il revint en Judée, où il reconduisit ses deux fils.

Après son entrée à Jérusalem, où l'air majestueux de ses fils obtint les acclamations du peuple, il pensa à marier les jeunes princes. Alexandre épousa Glaphyre, fille d'Archelaüs, roi de Cappadoce, et Aristobule, Bérénice, fille de sa sœur Salomé.

L'admiration et l'amour que le peuple témoigna pour les deux fils d'Hérode excitèrent l'envie et la crainte de l'inquiète Salomé, et de ceux de ses complices qui avaient contribué à la mort de Mariamne; ils craignaient avec raison la vengeance des deux princes. Pour se rassurer, ils employèrent les mêmes artifices qui leur avaient si bien réussi; ils semèrent le bruit qu'Aristobule et Alexandre haïssaient Hérode, qu'ils regardaient comme l'assassin de leur mère : ils ne doutèrent point que ces calomnies ne parvinssent aux oreilles du roi, et qu'elles ne l'engageassent à sacrifier ses deux fils à son ombrageuse politique.

Agrippa, étant venu dans l'Asie proprement dite, Hérode l'invita de se rendre en Judée, où, après lui avoir fait voir les villes de Sébaste, d'Alexandrion, de Césarée, etc., qu'il venait de bâtir, il le conduisit à Jérusalem. Les habitants de cette capitale allèrent au devant de lui magnifiquement vêtus, et le reçurent dans leur ville avec des honneurs proportionnés à la dignité de son rang. Après avoir offert une hécatombe entière dans le temple, Agrippa partit, à cause de l'hiver, très-satisfait de l'accueil qu'on lui avait fait, et surtout de la générosité d'Hérode. Philon ajoute qu'il fit des présents considérables aux Juifs, et qu'il ne négligea rien de tout ce qui pouvait les obliger sans déplaire à leur souverain. Le printemps suivant, Agrippa, avec sa flotte, arriva sur les bords du Bosphore, et fut très-agréablement surpris d'y voir venir Hérode avec un renfort considérable d'hommes, d'armes et de vivres. Cette attention lui plut tellement, qu'il n'entreprit plus rien sans le consulter, et partagea tous ses plaisirs avec lui.

Hérode, de retour à Jérusalem, assembla les Juifs, et leur apprit l'heureux succès de ses armes et de celles d'Agrippa. Il ajouta qu'il leur remettait la quatrième partie de leur tribut; générosité qui affaiblit le mécontentement causé par la loi sévère contre les voleurs. Pendant qu'Hérode pouvait s'applaudir de l'état des affaires du royaume, la haine de Salomé contre ses deux fils remplissait son palais de troubles : il est vrai que les deux princes se permettaient les plus violentes menaces contre elle et son frère Phéroras; leur imprudence s'était quelquefois plainte du sort qu'on avait fait subir à leur mère; enfin ils témoignaient si peu d'affection pour leur père, que Salomé réussit facilement à les rendre odieux à Hérode. Ce prince, pour inquiéter les deux frères, fit venir à sa cour un autre de ses fils, nommé Antipater (1); il affecta de l'accabler de ca-

(1) Josèphe ajoute qu'en allant à Rome, il eut la curiosité de s'arrêter à Élis pour y voir célébrer la cent quatre-vingt-onzième olympiade; et qu'ayant remarqué que la pauvreté des Éliens empêchait la solennité de leurs jeux, il leur assigna un revenu, pour qu'ils pussent à l'avenir rendre à ces mêmes jeux leur ancien éclat. Il fit aussi preuve de générosité à Chio, ayant payé pour ses habitants une somme considérable qu'ils devaient aux receveurs de César. Il leur donna en outre une nouvelle somme pour rebâtir leurs portiques démolis par les guerres qu'ils venaient de soutenir.

(1) Il avait eu ce fils d'une autre femme que Jo-

resses. Cette conduite éteignit dans le cœur d'Aristobule et d'Alexandre la tendresse peu ardente qu'ils avaient pour leur père : leur indiscrétion éclata alors en discours qui n'étaient qu'imprudents, mais qu'on représenta à Hérode comme coupables. Antipater avait l'adresse de ne pas laisser échapper le moindre mot contre ses frères, et ce procédé, en apparence si généreux, tourna au détriment des deux frères.

Parmi les marques d'affection qu'Hérode prodiguait à son fils favori (1), il obtint d'Agrippa la permission que ce jeune prince pût l'accompagner à Rome, pour qu'il l'y présentât à l'empereur. Dès lors il fut regardé comme le successeur de son père. Antipater partit. Pour empêcher que ses deux frères ne profitassent de son absence, et ne regagnassent l'affection de leur père, il parvint à les rendre tellement suspects, qu'Hérode résolut de les conduire à Rome, afin de les accuser en présence de l'empereur. Auguste, étant alors à Aquilée, Hérode alla l'y trouver, et lui demanda vengeance de la conspiration de ses deux fils contre ses jours. Une accusation si odieuse fit répandre des larmes aux deux princes. Alexandre plaida avec tant d'éloquence sa cause et celle de son frère, qu'Auguste, convaincu de leur innocence, ne put s'empêcher de témoigner à leur père qu'il les avait accusés trop légèrement; ce qui produisit une réconciliation : mais Hérode était trop ombrageux, ses fils trop imprudents, et leurs ennemis trop adroits pour que cette réconciliation durât longtemps. Hérode sema lui-même la discorde dans sa famille, par un discours qu'il adressa aux habitants de Jérusalem, lorsqu'il revint dans cette ville. Après les avoir instruits du succès de son voyage à Rome, il leur déclara que son intention était que ses fils régnassent après sa mort, et que le trône fût rempli d'abord par Antipater, ensuite par Alexandre, et enfin par Aristobule (2). Il ajouta qu'aussi long-temps qu'il vivrait, ses mains n'abandonneraient point les rênes du gouvernement; c'était bien là le vrai moyen de rendre ses trois fils ennemis irréconciliables.

Ce fut alors que la ville de Césarée, dont on avait posé les fondements depuis douze ans, fut achevée. Hérode voulut en célébrer la dédicace avec la plus grande pompe. Julie, femme de l'empereur, ou, comme Josèphe l'appelle, Livie, contribua à cette superbe fête en fournissant des objets précieux, dont la valeur montait à cinq cents talents. Hérode traita les personnes de marque, qui assistèrent à cette cérémonie, avec une magnificence si remarquable, qu'Auguste dit de ce prince, « que son âme était trop » grande pour son royaume, et qu'il méri» tait de régner sur la Syrie et sur l'É» gypte. » Outre la ville de Césarée, qui, par la beauté de sa situation et la commodité de son port, devint dans la suite le séjour des procurateurs romains, il bâtit aussi celles d'Antipatris à l'honneur de son père, de Cypron à l'honneur de sa mère, et de Phasaëlis à l'honneur de son frère, sans compter un grand nombre de tours et de forteresses considérables. L'année suivante, les Juifs d'Asie et de Cyrène, ayant été persécutés par les Grecs, surtout à cause de leur religion, envoyèrent une députation à Auguste, et obtinrent de cet empereur la satisfaction qu'ils demandaient. On peut lire en note le précis du décret dont ils furent favorisés (1).

sèphe appelle Doris, mais que l'auteur du quatrième livre des Macchabées nomme Dosithée.

(1) Le retour de la mère d'Antipater qu'il avait répudiée pour épouser Mariamne, la fille du grand-prêtre, fut encore une preuve de l'amitié qu'il voulait témoigner à son cher fils.

(2) Durant son séjour à Rome, Auguste renouvela non-seulement à Hérode la permission de choisir celui de ses fils qu'il voudrait pour être son successeur, mais à cette grâce il ajouta la liberté de partager son royaume entre eux, comme il le jugerait à propos : il lui avait fait présent de la moitié des mines de l'île de Cypre, et donné la direction de l'autre moitié. Ces marques de générosité furent accompagnées de plusieurs autres témoignages d'affection.

(1) Qu'ils vivraient conformément à leurs lois, et jouiraient des mêmes priviléges qu'ils avaient eus sous Hyrcan ; que le temple de Jérusalem recevrait le tribut annuel destiné au service divin ; que les Juifs ne seraient pas contraints de comparaître en jugement, ni la veille du sabbat après neuf heures, c'est-à-dire après trois heures après midi, ni le jour même du sabbat ; enfin, que si quelqu'un dérobait leurs livres saints, ou l'argent consacré au

Hérode était heureux de se voir, non-seulement respecté par le peuple juif, mais encore protégé par le peuple romain. Cependant les infernales machinations de son frère et de sa sœur et l'épuisement de ses finances troublaient son repos. Les remèdes dont il se servit pour guérir ces maux furent plus dangereux que les maux mêmes. Le besoin extrême qu'il avait d'argent lui fit jeter les yeux sur les tombeaux de David et de Salomon, dont il savait ou feignait de savoir qu'Hyrcan avait autrefois tiré des sommes immenses. Ce prince se rendit à l'endroit marqué avec quelques-uns de ses plus intimes confidents; et, au lieu de l'or et de l'argent qu'il espérait y trouver, il vit des vases précieux, artistement travaillés, qu'il fit emporter. Cette découverte n'ayant servi qu'à allumer la soif de sa cupidité, il fit fouiller jusque dans les cercueils de David et de Salomon; mais une vapeur empoisonnée, ou, selon Josèphe, une flamme miraculeuse qui tua deux de ses gardes, arrêta la profanation. Pour expier son sacrilége, il fit bâtir à l'entrée du sépulcre un superbe monument de marbre blanc. Les Juifs regardèrent cet ouvrage plutôt comme un monument de son crime que de son repentir.

La haine de la nation augmenta encore par la barbarie avec laquelle il traita ses fils et leurs amis. La détestable Salomé (1) avait tellement irrité sa colère contre eux, qu'il cessa d'être père et roi, pour n'être plus qu'un tyran furieux, remplissant la ville de sang, et faisant une boucherie de son palais. Alexandre avait été accusé d'avoir corrompu, à force d'argent, deux de ses plus chers favoris, son maître-d'hôtel et son échanson. Hérode leur fit donner la question, et leur arracha par ce moyen l'aveu qu'ils avaient reçu quelques présents de ce prince; mais ils nièrent constamment qu'il leur eût fait part de quelque mauvais dessein contre le roi. Cette confession n'ayant pu dissiper les soupçons d'Hérode, il fit remettre ces malheureux à la torture, et extorqua d'eux, à force de tourments, de quoi faire mettre son fils en prison. Le jeune prince, désespéré par la vue des chaînes dont il était chargé, envoya à son père quatre confessions différentes, dans lesquelles il avoua beaucoup davantage que n'avaient fait ceux qu'on avait mis à la torture. Il accusa en même temps Salomé, Phéroras et deux premiers ministres du roi, d'avoir part au complot; il ajouta que Salomé était venue secrètement la nuit dans son lit, et qu'elle avait fait tous ses efforts pour le convaincre qu'il n'y aurait pour eux aucun bonheur aussi long-temps que le tyran vivrait. Cette accusation, dont le but était d'augmenter le trouble, produisit son effet. Hérode, ne sachant plus à qui se fier, devint le jouet de ses soupçons et de sa propre fureur; chaque jour éclairait des supplices nouveaux; le tyran lui-même était aussi à plaindre que les victimes de sa cruauté. Le jour et la nuit son imagination lui peignait ses fils armés de poignards et prêts à le frapper. Telle était la situation de cet infortuné monarque, quand Archelaüs, roi de Cappadoce, arriva à Jérusalem (1). Ce sage prince, connaissant

service de Dieu, il serait puni comme sacrilége, et que son bien serait confisqué au profit du peuple romain. Ce décret fut affiché dans le temple d'Argyle, que toute l'Asie avait dédié à Auguste. Agrippa fit publier en faveur des Juifs un autre décret, par lequel il statua que si quelqu'un volait l'argent sacré que les Juifs envoyaient à Jérusalem, il serait remis aux Juifs, sans pouvoir réclamer le droit d'asile.

(1) Une de ses plus noires trames, mais qui lui coûta cher, fut de faire dire par Phéroras au jeune Alexandre, que le roi, devenu éperdûment amoureux de sa femme Glaphyra, se proposait de la lui enlever pour satisfaire sa passion. Alexandre alla aussitôt trouver son père, et lui communiqua avec respect et avec douleur ce qu'on venait de lui apprendre. Hérode, qui se sentait innocent du crime dont on l'accusait, fit venir son frère, et lui demanda de quel front il osait lui imputer une passion si criminelle. Phéroras rejeta la faute sur Salomé, qui nia la chose avec son audace ordinaire. Mais le roi la jugeant coupable à son air, la bannit de sa cour avec Phéroras, et donna de grands éloges à la sage modération de son fils. Ces éloges ne garantirent cependant point Alexandre des funestes effets d'une nouvelle calomnie.

(1) Ce prince était père de Glaphyra, qu'Alexandre avait épousée. Il avait accueilli avec amitié Hérode et ses fils à leur retour de Rome; ses sages conseils avaient achevé une réconciliation commencée par Auguste. Le désordre qui régnait dans la famille d'Hérode le détermina à se rendre à Jérusalem, pour faire naître la paix dans le palais du roi des Juifs.

le caractère violent et barbare d'Hérode, affecta de le plaindre, et se prononça contre Alexandre, le menaçant de lui ôter sa fille, et de l'abandonner au juste ressentiment de son père. Il eut ensuite assez d'adresse pour affaiblir peu à peu l'effet qu'avaient produit sur Hérode des confessions arrachées par la violence des tourments. Il parvint enfin à convaincre le roi des Juifs que jamais son fils n'avait formé le projet de lui enlever la couronne et la vie. Phéroras, apprenant qu'Alexandre était rentré en grâce, essaya de fléchir Hérode, en se présentant devant lui en habit de deuil, et en s'avouant l'auteur de toutes les accusations formées contre les deux princes. Après s'être réconcilié avec ses enfants, Hérode partit pour Rome avec eux. Sur sa route il accompagna Archelaüs jusqu'à Antioche.

Pendant le séjour qu'il fit à Rome, les brigands qu'il avait chassés de la Trachonitide s'étaient retirés dans l'Arabie Pétrée, sous la protection d'Obodas qui y régnait (1). Leurs ravages dans la Judée furent si terribles, qu'Hérode se vit forcé de faire mourir ceux de leurs parents qui lui tombèrent entre les mains. Leur fureur n'en devint que plus violente. Le printemps suivant, Hérode s'adressa à Saturnius et à Volumnius, préfets de la Syrie, pour leur demander qu'ils obligeassent Sylleus à lui rendre soixante talents qu'il lui avait prêtés. Ce dernier, condamné au remboursement, se sauva à Rome. Hérode, ayant obtenu la permission de se faire justice à lui-même par la voie des armes, marcha en Arabie, y défit les brigands, démolit leurs forteresses, et revint à Jérusalem. Cette expédition faillit faire perdre la faveur d'Auguste à Sylleus, qui avait eu l'adresse de persuader que les Arabes avaient été injustement attaqués. Hérode avait envoyé deux ambassades à l'empereur; aucune ne parvint à obtenir audience. Ce prince chargea enfin de cette commission délicate Nicolas de Damas, qui, trouvant Auguste prévenu contre son maître, employa l'ambassadeur des Arabes Nabathéens pour adoucir l'empereur, avant que de s'acquitter de sa commission (1). Auguste, détrompé par ce moyen, allait réparer le tort qu'il croyait avoir fait à Hérode; mais les nouvelles plaintes de cet infortuné monarque contre ses fils le détournèrent de son projet.

Salomé et Phéroras, toujours fidèles à leur haine, étaient parvenus à inspirer de nouveaux soupçons à Hérode contre ses fils. Cependant l'examen le plus sévère n'avait découvert contre eux que le dessein de se retirer dans quelque pays voisin, pour se soustraire à la tyrannie de leur père. C'en fut assez pour que le soupçonneux monarque les crût coupables. Il envoya deux ministres à Rome, avec une lettre pour l'empereur, dans laquelle il se plaignit amèrement de ses deux fils. Auguste, après avoir lu la lettre, ordonna qu'on instruisît le procès des deux princes : ce qui fut exécuté à Bérite, en présence des gouverneurs de Syrie et des autres provinces voisines, et surtout devant Archelaüs, donnant à Hérode la permission de les punir, comme il le jugerait à propos, s'ils étaient condamnés.

Hérode convoqua tous les juges, à l'exception du roi de Cappadoce, dont il craignait la partialité en faveur de ses fils; puis il laissa les deux princes à Platone, petite ville appartenant aux Sidoniens, sous prétexte qu'il serait facile de les faire venir de là, en cas que les juges le trouvassent à propos. Il plaida sa propre cause devant une assemblée

(1) Ce prince avait un ministre nommé Sylleus, qui avait autrefois recherché Salomé en mariage. Mais Hérode ayant refusé de la lui accorder, à cause de sa religion, à laquelle il ne voulait point renoncer, elle fut donnée à Alexas, l'un des confidents d'Hérode. Sylleus irrité se vengea, en conseillant à Obodas de protéger les brigands. Il leur donna pour retraite la forteresse de Repta, d'où ils faisaient leurs incursions en Palestine et en Célé-Syrie.

(1) Ces ambassadeurs étaient venus demander justice contre Sylleus, qui avait fait empoisonner Obodas, et qui alors se trouvait à Rome pour y solliciter la couronne. Mais les Nabathéens ayant élu un roi, avaient envoyé des ambassadeurs pour faire ratifier leur choix et punir l'assassin. Nicolas de Damas engagea les ambassadeurs à justifier Hérode sans paraître en avoir le dessein. Il méla adroitement l'apologie de ce prince à l'accusation qu'ils devaient former contre Sylleus. Cette conduite réussit; Sylleus fut condamné à payer ce qu'il devait à Hérode, et ensuite à perdre la vie.

de plus de cinq cents personnes, avec un tel emportement, que tous les auditeurs en furent indignés. Enfin il fit tous ses efforts pour les faire condamner à l'échafaud, ajoutant qu'en qualité de roi il les y aurait déjà fait monter, s'il n'avait préféré de faire instruire leur procès dans les formes, afin qu'on ne l'accusât point d'injustice. Les opinions des juges furent partagées. Saturninus, autrefois consul, déclara que les princes qui méritaient quelque châtiment, ne méritaient point la mort. Ses trois fils, alors ses lieutenants, opinèrent comme leur père; mais Volumnius condamna les deux princes au dernier supplice. Son suffrage fut suivi de celui de tous les autres juges. Ils permirent à Hérode de faire exécuter la sentence, quand et comme il le jugerait à propos.

Nicolas de Damas, à son retour de Rome, entreprit vainement de détourner Hérode du projet sanguinaire de faire périr ses deux fils. Vainement il lui représenta que la mort des deux princes ouvrirait la carrière à l'ambition d'Antipater. Tyron, le vieux Tyron eut la hardiesse de montrer à son maître le danger auquel il s'exposait, en risquant d'encourir le ressentiment de la nation qui chérissait ses deux fils, et à qui Antipater était devenu odieux par les conspirations secrètes qu'il tramait contre son père. Hérode l'obligea à nommer les chefs de la conspiration, qui furent aussitôt emprisonnés. Tyron lui-même fut accusé par l'odieuse Salomé d'avoir sollicité le barbier d'Hérode de lui couper la gorge. Ce dernier ordonna qu'on appliquât à la question ce barbier, Tyron, et le fils de ce dernier, jeune homme de l'âge d'Alexandre. Les tourments affreux de Tyron touchèrent tellement son fils, qu'il s'accusa lui-même d'avoir, à l'insu de son père, formé le dessein de tuer Hérode pour sauver la vie à Alexandre. Le roi seul ajouta foi à cette généreuse déposition. Les deux princes furent menés à Sébaste, où ils furent étranglés. L'auteur du quatrième livre des Macchabées prétend qu'ils furent attachés à une potence : leurs corps furent dans la suite déposés à Alexandrion, dans le tombeau de leurs ancêtres asmonéens.

Antipater, qui n'avait plus d'autre rival que son père, et Phéroras, qui venait de se brouiller avec Hérode, formèrent ensemble le projet d'ôter la vie à ce monarque. Vers cette époque Hérode renvoya en Cappadoce, Glaphyra, veuve d'Alexandre, après lui avoir remis son douaire. Cette princesse avait eu de son époux deux fils, que le roi faisait élever avec soin, ainsi que les deux fils qu'Aristobule avait eus de Bérénice. Il se proposait de leur faire avant sa mort un établissement avantageux; mais le jaloux Antipater réussit à lui faire changer son testament. Nous donnerons ici en note une idée des différents mariages d'Hérode, ainsi que des enfants qui en naquirent, pour faciliter l'intelligence de la suite de cette histoire (1).

Une nouvelle circonstance rendit Hérode encore plus odieux aux Juifs, et augmenta la haine qui existait entre son frère et lui. Un édit, par lequel Hérode ordonnait à ses sujets de prêter serment de fidélité à Auguste, n'avait trouvé d'opposition que de la part des pharisiens, qui, au nombre de sept mille, avaient refusé d'obéir, regardant cet ordre comme contraire à la loi de Moïse; refus dont Hérode les punit, en les condamnant à une amende considérable. La femme de Phéroras paya cette amende pour eux, et par cette générosité se concilia tellement l'affection des pharisiens, que, pour lui en témoigner leur reconnaissance, ils publièrent que Dieu ôterait la couronne à Hérode et à ses descen-

(1) Hérode eut dix femmes, la première fut l'infortunée Mariamne dont il eut deux fils, Alexandre et Aristobule ; la seconde, nommée Doris, fut mère d'Antipater ; la troisième fut Mariamne, fille du grand-prêtre Simon, dont il eut un fils nommé Hérode ; il épousa en quatrièmes noces la fille de son frère, et en cinquièmes sa cousine germaine. Il n'eut point d'enfants de ces deux dernières. Sa sixième femme, nommée Martac, était Samaritaine. Il en eut deux fils. Archélaüs et Antipas, dont le premier gouverna après sa mort sous le nom de Tétrarque, et dont l'autre, aussi appelé Philippe, épousa Salomé, la fille d'Hérodias. La sixième, nommée Cléopâtre, était de Jérusalem ; elle lui donna deux fils, Hérode, appelé aussi Antipas, et Philippe. La huitième de ses femmes s'appelait Pallas ; il en eut un fils nommé Phazaël. La neuvième, qui s'appelait Phèdre, lui donna une fille nommée Roxane. Enfin, Eupide, la dernière de toutes, mit au monde une fille appelée Salomé.

dants, pour la donner à Phéroras son mari, et aux enfants qu'il avait d'elle. Salomé fit part de ce discours séditieux à Hérode, qui, après avoir fait périr les principaux auteurs de la révolte, ordonna à son frère de répudier sa femme. Phéroras, s'étant refusé à cette injonction, fut banni de la cour, avec défense à tous ceux de la famille royale de conserver à l'avenir des rapports avec lui. Phéroras fut charmé d'avoir cette occasion de se retirer dans sa tétrarchie, et fit serment de ne jamais reparaître à la cour, aussi long-temps qu'Hérode vivrait. Loin de la capitale, il jouissait de l'avantage de ne pouvoir plus être soupçonné de participer au complot contre la vie du roi. Ce fut dans cette vue qu'Antipater eut la politique de se faire envoyer à Rome, pour y rendre ses devoirs à l'empereur. Un accident imprévu trahit leur adresse.

Hérode, qui était malade, et qui conservait de l'affection pour son frère, l'avait mandé pour lui communiquer quelques ordres secrets; mais Phéroras s'était excusé de venir, sous prétexte de ne pas oser violer son serment. Il tomba aussi malade, et fut visité par Hérode, dès que ce prince fut en état d'entreprendre le voyage. Phéroras étant mort deux jours après son arrivée, il lui fit faire de magnifiques obsèques à Jérusalem. Sa mort occasiona celle d'Antipater; car deux des affranchis de Phéroras se plaignirent que leur maître avait été empoisonné par sa femme, le soir même de sa maladie. Hérode, pour savoir la vérité, employa les tortures, selon sa coutume. Les femmes de la maison de Phéroras souffrirent la question avec un courage au-dessus de leur sexe : enfin, une d'elles, vaincue par la violence de la douleur, dit qu'elle priait Dieu que Doris, mère d'Antipater, participât aux tourments dont elle était la cause. A ces mots, Hérode ordonna qu'on redoublât la question qu'on leur donnait, et ce moyen terrible lui découvrit enfin la vérité. Il apprit alors que le poison dont Phéroras était mort avait été apporté d'Alexandrie par un des amis d'Antipater, et remis à Phéroras, pour être donné au roi à la première occasion. La veuve de Phéroras convint du crime, et offrit de représenter le poison : mais au lieu d'aller le chercher, elle se précipita du haut d'une galerie du palais. Sa chute n'étant pas mortelle, le roi lui promit de lui faire grâce, ainsi qu'à toute sa famille, si elle déclarait la vérité. Après avoir protesté qu'elle ne lui déguiserait rien, elle dit que son mari, touché de l'affection que le roi lui avait témoignée dans sa dernière maladie, lui avait ordonné de brûler le poison en sa présence; ce qu'elle avait fait, à l'exception d'une petite partie du poison qu'elle avait réservée, si le sort l'obligeait d'y avoir recours. Le reste ayant été apporté, Hérode fut convaincu, par la vue de la boîte, du perfide complot qu'on avait tramé contre lui. Mariamne, la seconde de ses femmes du même nom, fut impliquée dans cette accusation. Quoiqu'on n'eût aucune preuve contre elle, elle fut bannie de la cour, vit Hérode son fils déshérité, et son père dépossédé de la charge de grand sacrificateur. Doris fut aussi chassée de la cour, et dépouillée de tous ses ornements, dont le prix montait à une somme considérable.

Nous touchons enfin au moment marqué par la providence pour la naissance du précurseur de celui que l'écriture appelle *le Désiré des Nations*, c'est-à-dire, du Messie. Ce fut vers ce temps que l'ange Gabriel, qui avait été auparavant envoyé à Daniel pour lui marquer le temps précis de sa venue, par un nombre déterminé de semaines, fut envoyé à Zacharie, sacrificateur du rang d'Abbia, pendant qu'il offrait le parfum dans le temple, pour lui annoncer la naissance d'un fils, qui devait être le précurseur du rédempteur du monde. Zacharie, surpris de cette vision, et considérant l'âge avancé de sa femme et le sien, souhaita que cette heureuse nouvelle lui fût confirmée par un miracle. L'ange exauça sa prière, de façon cependant que ce miracle servît de châtiment à son incrédulité, et de confirmation à la promesse qu'il venait de lui faire. Dans le moment, Zacharie devint muet : il resta dans cette situation jusqu'à ce que l'enfant dont l'ange lui avait annoncé la naissance, fût venu au monde.

Six mois après cette vision, le même mes

sager céleste fut envoyé à une jeune vierge, nommée Marie, qui demeurait à Nazareth, sous la tutelle d'un homme appelé Joseph, à qui elle était fiancée, et qui, comme elle, descendait de l'illustre maison de David. L'émissaire divin lui apporta la nouvelle qu'elle serait l'heureuse mère du Sauveur annoncé au monde par tant d'oracles, et qu'elle lui donnerait le nom de Jésus ou de Sauveur, conformément aux anciennes prédictions des prophètes dont nous transcrivons ici les deux principales : « Voi- » ci une vierge, elle sera enceinte, et » enfantera un fils, et on appellera son nom, » Emmanuel, etc. L'enfant nous est né, le » fils nous a été donné, l'empire sera mis » sur son épaule. On appellera son nom, » l'admirable, le conseiller, le Dieu fort, le » prince de paix, le père de l'éternité. » Les autres prophéties du même genre ne sont pas si généralement adoptées ni si évidentes : la jeune vierge étonnée, loin de se rappeler ces prédictions, crut voir dans sa virginité, qu'elle voulait conserver sous la tutelle de son pieux mari, déjà avancé en âge, un obstacle à l'accomplissement de la promesse de l'ange. Le messager céleste lui apprit en même temps la grossesse de sa cousine Élisabeth : elle alla la trouver, pour la féliciter, ainsi que son mari, de la grâce que Dieu venait de leur accorder. L'évangéliste exprime avec énergie le contentement qu'éprouvèrent ces trois saintes personnes en se voyant. Élisabeth, qui était déjà avancée dans sa grossesse, sentant son enfant tressaillir, commença à avoir les plus hautes idées de celle qui venait la visiter, ce qu'elle exprima dans des termes qui marquaient son respect et sa reconnaissance. Marie, charmée de ce qu'elle entendait, témoigna sa joie par le cantique que le même évangéliste nous a conservé. Après un séjour de trois mois, elle retourna à Nazareth. Élisabeth, étant accouchée d'un fils, lui donna le nom de Jean (1), selon l'ordre que son père avait reçu de l'ange. Zacharie, alors encore muet, donna son consentement par écrit : ayant aussitôt recouvré l'usage de la parole, il exprima par un beau cantique les espérances qu'il avait conçues.

Cependant cette partie de la Judée qu'on appelait Trachonitide (1) était parsemée de rochers et de montagnes, et avait servi d'asile à plusieurs bandits, qui faisaient des incursions continuelles en Judée et en Arabie. Ces brigands infestaient particulièrement les routes qui allaient du pays de Babylone à Jérusalem : ils empêchaient ainsi les Juifs de ces cantons de se rendre aux fêtes solennelles. Hérode, qui s'était déjà donné bien des peines infructueuses pour les exterminer, s'avisa d'un expédient qui eut tout le succès qu'il pouvait souhaiter. Il commença par fortifier un village situé au centre du pays, et qui devint dans la suite une ville considérable : ensuite il s'adressa à un capitaine juif, nommé Zumaris, qui s'était mis à la tête de cinq cents hommes bien armés, dans le dessein de s'établir dans une forteresse près d'Antioche, et lui accorda des priviléges si étendus, qu'il l'engagea à établir son séjour dans la Trachonitide, et que ses soldats la purgèrent bientôt des brigands qui l'infestaient. Zamaris, aussi pieux que vaillant, laissa après lui des descendants, dont les seuls noms imposèrent tellement, que les restes dispersés de ces voleurs n'osèrent plus reparaître dans le pays.

La vierge Marie, de retour à Nazareth, commençait à avancer dans sa grossesse : son époux, qui n'avait eu aucun commerce avec elle, conçut à son égard de très-violents soupçons; déjà même il avait formé le dessein de la répudier secrètement, afin de ne la point exposer à la rigueur de la loi, quand il fut informé par un ange, que Marie

(1) En hébreu *Jochannan*, nom propre à désigner es bienfaits que le genre humain allait obtenir par le ministère du Messie, dont l'enfant nouveau-né était le précurseur.

(1) Cette région avait l'Arabie déserte à l'orient, la Batanée à l'occident, le pays de Damas au septentrion, et l'Iturée au midi. Elle semble avoir tiré son nom de deux fameuses montagnes qu'un ancien géographe appelle Thracones. La plus grande partie de ce pays, suivant Josèphe, qui le place entre la Palestine et la Célé-Syrie, avait de si grandes cavernes du côté de l'Arabie et de l'Iturée, que quelques-unes d'elles pouvaient contenir jusqu'à mille hommes.

était devenue enceinte miraculeusement, et qu'il ne devait pas hésiter un instant à la recevoir, le fils dont elle devait accoucher étant destiné par le ciel à être le rédempteur de son peuple. Joseph obéit, prit Marie dans sa maison, et continua à vivre avec elle dans la plus parfaite continence.

Comme c'était la ville de Bethléhem, cité de David, que le prophète avait assignée à la naissance du Messie, et non la ville obscure de Nazareth, la providence dirigea les événements de manière que le décret d'Auguste, touchant le dénombrement de toutes les familles qui dépendaient de l'empire romain, fut porté vers ce temps-là même en Judée; ce qui obligea la vierge enceinte et son époux à se rendre à Bethléhem pour que son nom y fût inséré parmi ceux qui appartenaient à la maison de David. Le grand concours de ceux qui venaient se faire inscrire fut cause que Joseph et la vierge eurent bien de la peine à trouver quelque endroit où ils pussent se mettre à couvert des injures de l'air; mais telle était la volonté de la providence, afin que celui qui devait être un modèle de résignation et d'humilité, commençât et terminât sa carrière dans un état d'abjection : aussi la vierge, dans le temps qu'elle mit au monde son divin fils, se trouva-t-elle réduite à coucher l'enfant dans une misérable crêche.

Les premiers rayons de l'éclat qui devait accompagner ce *Soleil de Justice* ne tardèrent pas à paraître; un ange vint annoncer à des bergers la grande nouvelle de la naissance du Sauveur du monde, et joignit sa voix à celle de plusieurs autres messagers célestes, pour entonner ce noble cantique : « Gloire soit à Dieu, qui règne au haut des » cieux; à la terre concorde entre les hom- » mes de bonne volonté. » Ainsi fut déjà justifié en partie le titre d'ADMIRABLE par lequel le prophète avait désigné le divin sauveur. En effet, l'épithète d'ADMIRABLE convenait également à sa conception, à sa naissance, et à la manière dont il fut annoncé aux hommes. Après que l'ange eut déclaré aux bergers que ce jour-là même était né dans la cité de David un Sauveur, qui était *Christ* le Seigneur, il indiqua ce signe étonnant auquel ils pourraient le reconnaître : « Vous trou- » verez l'enfant emmailloté et couché dans » une crêche (1). » Les bergers se rendirent au lieu qui leur avait été indiqué, et s'étant convaincus par leurs propres yeux de la vérité du témoignage de l'ange, publièrent à leur tour cette miraculeuse nouvelle. Les parents de l'enfant eurent soin de lui faire administrer la circoncision le huitième jour, et lui donnèrent le nom de *Jésus*, conformément à l'ordre qu'ils en avaient reçu.

Une autre circonstance remarquable, et également propre à justifier le caractère d'admirable et celui de prince de paix, est que le temple de Janus se trouvait fermé alors; ce qui ne se faisait jamais que quand l'empire jouissait d'une profonde paix : tranquilité dont les Romains continuèrent à jouir pendant l'espace de douze ans (2). Mais l'événement le plus étrange qui accompagna la venue du Sauveur, et qui mit en mouvement toute la ville de Jérusalem, fut l'arrivée des mages ou des sages de l'Orient, qui vinrent guidés par une étoile, dont ils furent précédés jusqu'à ce qu'elle les eût conduits à l'endroit où était l'enfant merveilleux qu'ils cherchaient.

Cependant, comme ils étaient dans l'opinion que cet enfant devait être le roi des Juifs, ils se rendirent d'abord à Jérusalem, où il leur serait plus facile d'en apprendre des nouvelles que dans aucun autre endroit de la Judée. Les recherches qu'ils firent à cet égard émurent non-seulement Hérode, mais aussi tous les habitants de Jérusalem; et le grand sanhédrin, consulté sur le lieu de sa naissance, leur indiqua Bethléhem comme la ville marquée expressément par un prophète. Pendant que de si étranges pro-

(1) Luc. II, 8 et 12.

(2) Ce fut la cinquième fois qu'on ferma ce temple depuis la fondation de Rome. La première eut lieu sous Numa; la seconde, à la fin de la guerre punique; la troisième, sous César Auguste, après la défaite de Marc-Antoine et la mort de Cléopâtre, vingt-neuf ans avant la naissance de Jésus-Christ; la quatrième, quatre ans après, à l'occasion de la défaite des Canibériens en Espagne; et la cinquième, au temps de la naissance de notre Sauveur.

diges relevaient les espérances abattues d'un grand nombre de Juifs, Hérode, dont les désirs et les craintes ne considéraient qu'un règne temporel, commença à regarder ce divin enfant comme un rival dangereux, et prit aussitôt la résolution de s'en défaire. Dans cette vue, il se fit amener en secret les mages, et, après les avoir interrogés sur le temps où l'étoile leur avait apparu, et sur plusieurs autres circonstances dont il lui importait d'être instruit pour exécuter son sanguinaire dessein, il les renvoya en leur adressant ces paroles : « Allez, informez- » vous soigneusement de l'enfant ; et quand » vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, » afin que j'y aille aussi, et que je l'adore. » Ils partirent immédiatement après, et furent transportés de joie quand, après avoir quitté Jérusalem, ils virent que la même étoile, leur servant toujours de guide, s'arrêta au-dessus de l'endroit où le Messie venait de naître. Ils s'approchèrent de ce *Désiré des Nations* avec le respect convenable, et après avoir ouvert leurs trésors, ils lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Ils s'en retournèrent ensuite dans leur pays par un autre chemin, ayant reçu l'avis de ne pas revenir à Jérusalem.

Aussitôt que l'enfant fut âgé de quarante jours, c'est-à-dire que le temps prescrit par la loi à la purification des femmes après la naissance d'un fils fut écoulé, ses parents le portèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, et le racheter, conformément à la même loi, par une oblation de cinq sicles, ou d'un agneau, ou d'une paire de tourterelles ou de pigeonneaux. Cette dernière offrande n'avait lieu qu'à l'égard des plus pauvres d'entre le peuple. Cependant, tel était le triste état où la famille de David se trouvait réduite, que Joseph et Marie furent obligés de racheter au plus bas prix le Rédempteur du monde. Arrivés dans le temple, ils y rencontrèrent un vieillard nommé Siméon : ce saint homme, doué de l'esprit de prophétie, avait été averti par révélation qu'il ne subirait pas la loi du trépas avant que d'avoir vu le Messie promis. Animé par le Saint-Esprit, il se rendit au temple, prit l'enfant entre ses bras, prédit à sa mère les douleurs dont son âme serait percée à la vue de toutes les persécutions auxquelles son divin Fils se trouverait exposé ; et pleinement convaincu qu'après l'objet qu'il venait de contempler il n'y en avait plus sur la terre qui méritât son attention, il remit l'enfant à ses parents, et demanda à Dieu, comme une dernière grâce, de ne pas survivre à un jour si glorieux. Son témoignage fut confirmé par celui d'une vénérable prophétesse, nommée Anne, qui, depuis son veuvage, avait consacré le reste de ses soins au service de Dieu et de son temple : on l'entendit dans ce saint lieu publier la naissance du Messie.

Nous verrons plus loin quels sanguinaires moyens Hérode mit en œuvre pour immoler un enfant dont la naissance avait quelque chose de trop mystérieux pour ne lui point donner d'ombrage, et comment la Providence rompit toutes ses mesures. Nous terminerons ce chapitre par une description abrégée des sectes qui étaient alors en vogue en Judée, afin que nos lecteurs puissent comprendre pourquoi un messie annoncé depuis si long-temps, conçu et né d'une manière si miraculeuse, proclamé par des anges, et dont la mission fut confirmée par un nombre prodigieux de miracles, fut rejeté et mis à mort par le peuple même, témoin oculaire de ces miracles, et dépositaire des livres sacrés où se trouvent les oracles concernant ce même messie.

Josèphe compte parmi les Juifs quatre sectes principales : 1° les pharisiens ; 2° les sadducéens ; 3° les esséniens ; et 4° les galiléens, ou la faction de Judas de Galilée. Nos évangélistes ajoutent aux deux premières celle des hérodiens, et ne font aucune mention des deux dernières, probablement parce qu'elles ne s'opposèrent pas à la doctrine de Jésus-Christ avec la même animosité que les deux autres. Nous avons déjà plus d'une fois eu occasion de parler de l'ascendant que la nombreuse et puissante secte des pharisiens avait sur le peuple, aussi bien que de la considération où celle des sadducéens était auprès des grands : une courte analyse va servir à mettre ces faits dans un plus grand jour.

L'origine des pharisiens doit être regardée

comme incertaine. A la vérité ils prétendent avoir eu pour fondateur de leur secte le fameux docteur Hillel. Ce docteur vivait, à ce que disent quelques savants, sous le pontificat de Jonathan, environ cent cinquante ans avant la naissance de Jésus-Christ; mais d'autres le font contemporain d'Hérode : ce serait probable, s'il avait été le même que celui que Josèphe désigne par le nom de Pollion. Ainsi il y a apparence qu'on le regardait moins comme le fondateur que comme un des grands ornements de la secte. Pour ce qui est des pharisiens, il disait qu'ils ne commencèrent à se distinguer que quand la secte des sadducéens vint à s'élever; c'est ce qu'on peut en quelque sorte inférer de l'étymologie de leur nom, soit qu'on le dérive du mot hébreu diviser ou séparer, ou, suivant d'autres, d'un autre sens du même mot, signifiant récompense ou rétribution, par opposition au système de leurs antagonistes, qui n'admettaient point de récompenses, au moins dans une vie future.

Ils plaçaient au nombre de leurs principes favoris une tradition orale, venue de Moïse, et à laquelle ils attribuaient la même autorité qu'aux livres sacrés. Ce sentiment les rendit extrêmement odieux aux samaritains et aux caraïtes. Mais aucun docteur ne s'attira autant de haine et les effets de leurs ressentiments que notre Sauveur, qui leur reprochait la coupable audace qu'ils avaient de préférer leurs prétendues traditions à la parole de Dieu, et de traiter comme apostats ceux qui accordaient à la loi écrite la préférence qu'elle méritait.

Une autre opinion de cette secte, par opposition à celle des sadducéens, était relative à l'existence des anges, l'immortalité de l'âme, la résurrection et les récompenses futures; mais à l'égard de ces deux derniers dogmes, ils affirmaient que les méchants ne devaient pas ressusciter, mais subir, d'abord après leur mort, des peines éternelles. Josèphe, qui était lui-même un pharisien fort attaché aux opinions de sa secte, et qui les connaissait bien, affirme que les esprits qu'ils appelaient diables n'étaient que les âmes des méchants qui, conservant encore leurs inclinations malfaisantes, cherchaient à nuire aux vivants par les obsessions, etc. De plus, le dogme de la résurrection n'était pour eux qu'une transmigration des âmes dans un corps plus ou moins heureux, suivant les actions plus ou moins vertueuses de leur vie précédente; c'est pourquoi les disciples demandaient à notre Sauveur si l'aveugle-né était privé de la vue en punition de son propre péché, ou de celui de ses parents; et par la même raison, Hérode et le peuple conjecturaient que Jésus était Jean-Baptiste, ou Élie, ou quelque autre prophète ressuscité. Ainsi, lorsque notre divin Maître leur annonça la résurrection, sous une idée toute différente et infiniment plus noble, cette orgueilleuse secte regarda cette doctrine comme une insulte faite à leur orthodoxie et à leur autorité, et d'autant moins supportable, qu'elle venait d'une personne dont la naissance et l'éducation semblaient à leur faible vue également méprisables. En troisième lieu, ils croyaient que tout, excepté la crainte de Dieu, était soumis au destin, ou, comme quelques-uns s'exprimaient, aux cieux; il n'est pas aisé de deviner ce qu'ils entendaient par ce langage. Josèphe dit, à la vérité, qu'ils prétendaient, par là, accorder la fatalité ou prédestination des esséniens, avec le libre arbitre des sadducéens. Ce ne serait pas la seule absurdité qu'ils admissent; mais il nous semble qu'un savant évêque a fort bien prouvé qu'ils attribuaient tout au destin ou à l'enchaînement des causes auquel le Créateur a tout soumis dès le commencement, et dans lequel cette secte faisait entrer l'influence des astres, comme une des causes les plus actives. C'est ce qu'il paraît que saint Jacques a eu en vue au commencement de son épître, où il réfute cette hérésie par une admirable opposition de l'immutabilité de Dieu, auteur de tout bien, à l'inconstance des planètes, dont le cours variable doit seul nécessairement faire succéder les aspects favorables et défavorables les uns aux autres.

C'était donc là encore une source de préjugés contre la doctrine de Jésus-Christ, qui fait les hommes auteurs de leur incrédulité, de leur désobéissance et de leur obstination, et qui les rend responsables de toutes les

suites funestes de ces vices. Il faut cependant avouer qu'on n'est pas d'accord sur le sens des paroles de Josèphe. Pendant que d'un côté on fait tomber les Juifs de l'opinion de l'influence des planètes dans le culte des anges, moteurs des astres et de leur révolution, d'autres critiques ont tâché au contraire de disculper cette nation de son attachement connu pour l'astrologie, en soutenant que par les cieux les Juifs n'entendaient autre chose que les décrets éternels, que l'on suppose en même temps compatibles avec la liberté de la volonté. Ces critiques ont de part et d'autre leurs vues particulières dans ces différentes explications, et raisonnent sur des principes opposés.

Nous n'essayerons pas de les concilier, ainsi que les idées des pharisiens sur les décrets immuables et éternels et sur la liberté, supposé qu'ils en admissent aucune. Il paraît par la prière du pharisien orgueilleux, qu'en disant : *Je te remercie, ô Dieu!* il regardait la Divinité comme la source de toutes ses prétendues vertus, par quelque moyen qu'elles lui fussent parvenues. Cela ne donne-t-il pas lieu de penser qu'il regardait le manque des mêmes vertus dans le publicain à qui il se compare, comme un effet de la privation de cette grâce abondante dont il se félicitait; grâce dont il suppose la mesure déterminée par un décret arbitraire de Dieu? Toutes ces idées sont contraires à la doctrine de Jésus-Christ, qui nous enseigne que Dieu accorde à chaque homme les grâces suffisantes pour en profiter, et qu'il les augmente à proportion qu'on en fait un digne usage.

Mais les traits les plus marqués du caractère des pharisiens, et ceux qui leur ont le plus attiré les justes anathèmes de Jésus-Christ, étaient leur attachement absolu à la loi cérémonielle, leurs fréquentes ablutions, jeûnes et prières, leurs aumônes publiques et affectées, leur ardeur à faire des prosélytes, leur sévérité pour les dîmes; cette parade de gravité dans leurs habits et leur maintien; leurs airs mortifiés; leur attention à faire bâtir des tombeaux aux prophètes, comme pour prouver qu'ils étaient supérieurs à leurs ancêtres, coupables de la mort de ces saints hommes, quoiqu'ils tramassent eux-mêmes celle du plus grand et du meilleur des prophètes; leur observation superstitieuse du sabbat à l'exclusion des œuvres de charité les plus indispensables, et tous les autres vices qui tiennent à l'hypocrisie et à la superstition. Cependant ils négligeaient entièrement les lois morales et éternelles de la compassion, de la justice, de la charité, de l'humilité et des autres vertus les plus essentielles. Les meilleurs d'entre eux, contents de s'abstenir d'un acte criminel, s'en permettaient sans scrupule et les pensées et les désirs : les autres, plus endurcis, ne se prescrivaient dans leurs passions aucunes bornes; ils séduisaient la veuve, pillaient l'orphelin; et, sous le manteau de la religion, ils cachaient tout ce que l'injustice et la cruauté peuvent inventer de plus odieux; de sorte que rien n'est plus juste que la comparaison qu'en faisait Jésus-Christ avec des sépulcres blanchis et ornés extérieurement, qui ne renfermaient que corruption et que pourriture.

Ce sont ces préjugés superstitieux, poussés jusqu'à l'aveuglement le plus extrême, qui fermèrent leurs yeux aux miracles du Sauveur, parce qu'il lui plut d'en opérer quelques-uns le jour du sabbat.

Selon eux, guérir les malades, rendre l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles et la vie aux morts le septième jour de la semaine, c'était violer le sabbat; il n'en fallut pas davantage pour leur faire traiter de profane, de faux prophète et de séducteur celui que ses œuvres miraculeuses et les oracles divins prouvaient être le Messie et le Rédempteur du genre humain.

La dernière de leurs erreurs leur était à la vérité commune avec les autres sectes juives; mais elle avait un rapport particulier au génie orgueilleux, avide et cruel de la secte pharisienne : c'était l'attente d'un messie conquérant, qui devait mettre l'univers entier sous le joug de la nation juive. Les plus misérables d'entre eux auraient cru se faire tort, que de prétendre à moins qu'au gouvernement de quelque riche province, lors de l'avénement de ce roi, maître du monde. Quelle apparence que l'humble et débonnaire

Jésus, dont la doctrine n'était que paix, désintéressement, sincérité, mépris du monde, charité et bienfaisance, pût être écouté et suivi par de tels hommes, ou par un peuple dont ils étaient les oracles? Mais c'est trop parler d'eux; ceux qui voudront les mieux connaître peuvent consulter les auteurs que nous citons (1).

II. Les sadducéens n'étaient pas mieux disposés pour la doctrine de Jésus-Christ: nous avons déjà parlé de la naissance de cette secte et de son opinion favorite, qu'il n'y a ni résurrection, ni peines, ni récompenses, ni même d'existence après cette vie. Ils soutenaient, de plus, que Dieu était le seul être immatériel, et n'admettaient ni anges ni aucune autre substance spirituelle. Soit qu'ils eussent reçu cette doctrine de Saddoc, fondateur de leur secte, comme l'avancent les talmudistes et Josèphe, ou que ces principes épicuriens, et quelques autres semblables, aient été insensiblement introduits chez eux, par l'intérêt que leurs mœurs dissolues leur faisaient trouver à rejeter l'idée importune d'une vie à venir, il est toujours certain que ces opinions étaient reçues parmi eux au temps de notre Sauveur, et que sa doctrine, touchant la résurrection, fut exposée aux objections et aux railleries des sadducéens.

Un de leurs dogmes, également opposé aux principes des pharisiens et à la doctrine de Jésus-Christ, était que l'homme est absolument maître de ses actions, et n'a aucun besoin d'assistance pour choisir ou pour agir: ce principe les portait à la sévérité, lorsqu'ils étaient appelés à la fonction de juges. Josèphe les accuse de croire qu'il était au-dessous de la Divinité de se mêler des choses humaines; ce qui équivaut à nier la Providence et détruit toute idée de religion. Mais cette imputation a l'air d'une calomnie de la part des pharisiens: il serait presque inconcevable que des gens qui auraient fait profession d'un aussi dangereux dogme eussent échappé aux censures et aux anathêmes du sanhédrin; qu'on leur eût, non-seulement permis l'accès du temple, mais encore d'y soutenir une pareille doctrine, et d'y faire leurs offrandes aussi librement que les pharisiens; et, ce qui serait non moins surprenant, qu'ils eussent été admis aux principales dignités ecclésiastiques et civiles. D'ailleurs, comment accorder ces principes avec les livres de Moïse, auxquels on avoue qu'ils ajoutaient foi, quoiqu'on leur impute d'avoir rejeté la fin de l'Ancien-Testament; imputation dont il nous semble que Scaliger les a suffisamment déchargés, et qui n'est fondée que sur ce que notre Seigneur ne s'est servi que du Pentateuque pour les réfuter?

Ce qui est vrai, c'est qu'ils rejetaient toutes les prétendues traditions orales des pharisiens, et ne s'attachaient qu'au texte des livres sacrés; peut-être donnaient-ils la préférence aux livres de Moïse par-dessus tous les autres. C'est ce que faisaient tous les Juifs, et ce qu'ils font encore aujourd'hui. Mais si les sadducéens avaient tout-à-fait rejeté l'autorité des autres livres sacrés, pourquoi n'en auraient-ils essuyé aucun reproche de notre Seigneur, ni de ses apôtres, ni de Josèphe même, qui les traite très-mal à d'autres égards? Il avoue cependant qu'ils recevaient les Écritures, γεγραμμενα, expression trop générale et trop en leur faveur pour avoir coulé de sa plume, s'il avait pu trouver quelque exception odieuse: ceux qui prétendent qu'ils n'admettent que le Pentateuque, s'appuient sur un autre argument aussi peu concluant que celui que nous avons déjà indiqué; savoir, que les autres livres sacrés étaient trop opposés à leurs dogmes particuliers. Mais la même raison n'aurait-elle pas dû leur faire rejeter aussi les livres de Moïse? N'y est-il pas fait mention en divers endroits d'anges et d'esprits? Ne contiennent-ils pas des preuves très-fortes, sinon d'une résurrection, au moins des peines et des récompenses dans une autre vie? Les pharisiens mêmes posaient pour principe qu'il ne suffisait pas de croire à la résurrection, mais qu'il fallait croire aussi qu'elle était révélée dans la loi; c'est ainsi qu'ils appelaient le Pentateuque.

(1) Lighfoot, Drusius, Serrarius, Calmet, Præf. in comment. in Marc. et Prid. connect. sub. A. c. 107.

Ajoutez à cela que la lecture des autres livres sacrés ayant été introduite dans le temple et dans les synagogues, long-temps avant l'origine des sadducéens, comme nous l'avons exposé dans un autre endroit, il n'est pas probable qu'ils eussent voulu y assister, et nous ne trouvons cependant pas qu'ils s'en abstinssent, ni pour cette raison ni pour aucune autre. Le fait est certainement tel que le rapporte un savant rabbin; c'est qu'ils ne rejetaient pas les autres livres sacrés, mais qu'ils les entendaient tout autrement que les autres Juifs.

Josèphe et les talmudistes les accusent encore de plusieurs autres erreurs, et en particulier d'avoir condamné la polygamie, comme défendue par la loi de Moïse; mais cela ne pouvait leur donner aucun éloignement pour la doctrine de Jésus-Christ; leurs autres opinions n'étaient que trop suffisantes pour les éloigner de la vraie lumière. Les idées d'une vie à venir, d'un jugement universel, de peines et de récompenses éternelles, devaient paraître étranges et effrayantes à des hommes plongés dans le luxe et dans la mollesse, et excessivement attachés aux biens de cette vie, qu'ils regardaient comme les seules récompenses qu'ils eussent à attendre pour leurs vertus dès lors incertaines. Josèphe remarque que la plupart d'entre eux étaient des gens riches et du premier rang; ils n'en étaient que plus portés à préférer les avantages de cette vie à ceux d'une vie à venir. Le même historien leur donne pour dernier trait de caractère de former une troupe d'hommes difficiles à vivre entre eux, ainsi que d'être cruels et farouches à l'égard des autres.

Plusieurs savants ont cru cette secte éteinte lors de la destruction de Jérusalem. Il est vrai que les riches qui en composaient le grand nombre furent les plus exposés à l'avarice et à la cruauté des Romains, et qu'il en échappa fort peu; mais leur doctrine était trop d'accord avec les sentiments des idolâtres pour rester long-temps sans partisans : aussi la retrouvons-nous établie en Égypte, et si répandue vers le milieu du troisième siècle ou au commencement du quatrième, qu'Ammonius, celui dont Origène fut disciple, trouva à propos d'écrire contre eux, ou plutôt contre les Juifs qui leur permettaient de prêcher leurs dogmes libertins. On dit qu'il s'en trouve encore en Afrique et en quelques autres lieux. Peut-être que s'ils étaient moins odieux aux hommes raisonnables de toutes nations, on les rencontrerait en plus grand nombre qu'il ne paraît. Cependant, tout décriés qu'ils sont, nous trouvons dans un historien juif que dans le douzième siècle un savant rabbin espagnol écrivit une apologie en faveur de cette secte, dans laquelle il soutient qu'elle seule a conservé la religion juive dans sa pureté; au lieu que les pharisiens l'ont surchargée d'une foule de cérémonies inutiles.

III. Les hérodiens sont si peu connus, que rien n'est moins étonnant que l'extrême diversité d'opinions des anciens pères et des auteurs modernes sur leur compte. Josèphe, comme nous l'avons déjà indiqué, n'en fait aucune mention. On croit communément que c'était un parti qui voulait faire passer Hérode pour le Messie; et en ce cas, il est fort naturel que cet historien flatteur, qui voulait faire sa cour à Titus, en lui faisant l'application des plus magnifiques prophéties, ait passé sous silence une secte qui avait fait le même compliment au monarque juif. A l'égard de Philon, nous ne savons pourquoi il n'en parle pas. Il n'est pas moins certain, par le rapport des évangélistes, que c'était une secte considérable du temps de notre Sauveur, qu'elle était différente de celle des pharisiens, des sadducéens et des esséniens; et qu'elle devait avoir de dangereux sentiments, puisque Jésus-Christ jugea convenable d'avertir ses disciples de se garder du levain des hérodiens. A la vérité, quelques savants les ont confondus avec les sadducéens, à cause que saint Mathieu, dans le même passage, met ces derniers au lieu des hérodiens; mais comme ces sectes sont en opposition sur plusieurs points, il est probable que l'un de ces évangélistes supplée ce que l'autre a omis. Ce n'était pas non plus, comme quelques-uns l'ont imaginé, une confrérie instituée à l'honneur d'Hérode, à l'imitation des sociétés augustales des Romains, tous ces établisse-

ments étant postérieurs au temps d'Hérode : c'était une secte très-réelle, distincte de toutes les autres par ses principes et par ses intérêts.

Ceux qui prétendent que ces sectaires croyaient qu'Hérode était le Messie ne sont pas d'accord touchant le monarque auquel on attribuait ce titre glorieux ; les uns pensent que c'était Hérode I, surnommé le Grand à cause de ses exploits, de ses richesses, de sa magnificence et de l'étendue de sa domination, qui ne se renfermait pas dans les bornes de la Palestine, et le rendit supérieur à tous ses successeurs. On ajoute qu'il fit détruire toutes les généalogies et tous les titres de la famille de David, de peur qu'on ne les fît valoir par des rapprochements peu avantageux à la noblesse de sa maison. Toutes ces allégations ne paraissent guère concluantes si l'on fait attention à la mort terrible de ce roi, qui fut généralement regardée comme un jugement de Dieu, et qui mit fin à un règne cruel et détesté : il n'en fallait pas tant pour désabuser ceux qui avaient pu le confondre avec le Messie. Cependant nous voyons que la secte des hérodiens était aussi nombreuse et aussi zélée au temps de notre Sauveur, c'est-à-dire trente ans après la mort de ce monarque, qu'elle l'avait été de son vivant. Il y a donc plus de probabilité dans l'opinion de ceux qui conjecturent que le roi dont ces sectaires firent leur Messie était le fils d'Hérode Antipas, celui qui enleva Hérodias à son frère Philippe, et qui fit mourir Jean-Baptiste à l'occasion de cette infâme princesse. Il est vrai que ses États étaient beaucoup plus bornés que ceux de son père ; mais, malgré les éloges que lui prodigue Josèphe, son ambition n'était pas moins étendue : on peut en juger par la part qu'il prit à la conspiration de Séjan, et par les vastes arsenaux qu'il remplit d'armes. Il est probable que ce prince, non moins politique qu'ambitieux, et à qui on a donné le surnom de *Renard*, voulut tirer partie de l'attente prochaine du Messie, dont les Juifs étaient alors remplis, pour former une secte qui l'annonçât sous le plus glorieux des titres : sans doute il ne manquait pas de partisans assez lâches pour flatter son orgueil et favoriser ses projets ambitieux par cette profanation.

Cependant d'autres critiques prétendent, non sans fondement, que les hérodiens étaient une faction formée dans la seule vue d'opposer un messie aux pharisiens et aux zélateurs. Les premiers faisaient profession de reconnaître pour légitimes les rois que les Romains établissaient sur eux et les tributs que ces princes exigeaient. Les derniers soutenaient tout le contraire : les uns excusaient, par la raison de la nécessité, plusieurs innovations contraires à la loi, établies par Hérode-le-Grand et ses succcesseurs ; les autres les détestaient, comme des idolâtries, et des effets d'une lâche et coupable complaisance. Un critique célèbre affirme que les hérodiens étaient une espèce de philosophes platoniciens qu'Antipater avait amenés d'Athènes, et ajoute que leur doctrine s'accordait assez bien avec celle des sadducéens, ou plutôt qu'ils portaient ce dernier nom en Judée. Un illustre théologien a inféré de la question captieuse faite par les hérodiens à notre Seigneur, qu'ils croyaient, comme les Pharisiens, qu'il était illicite de payer le tribut. Mais il paraît que la pensée des uns et des autres était fort différente. Les pharisiens cherchaient à enlacer Jésus-Christ dans leurs piéges, et à saisir quelque occasion de porter accusation contre lui, parce qu'ils avaient été vivement touchés du sens d'une parabole qui frappait directement sur eux. Ils s'avisèrent donc malicieusement d'envoyer quelques-uns de leurs disciples avec les hérodiens, pour faire expliquer le Sauveur sur la grande question qui divisait ces deux mêmes sectes : *Est-il licite de payer le tribut à César?* Si Jésus-Christ répondait affirmativement, ils prétendaient le convaincre d'imposture, puisqu'il se disait le Messie qui devait affranchir la nation de toute imposition et de tout joug quel qu'il fût ; ils auraient alors fondé sur cet argument une poursuite criminelle propre à les venger de la préférence que le fils de Dieu avait donnée à leurs antagonistes ; et s'il prenait le parti de la négative, outre le triomphe qu'ils eussent obtenu par là sur les hérodiens, ils exposaient Jésus au ressentiment de ces derniers, ou plutôt à

celui du gouvernement civil, qui n'aurait eu aucune indulgence, ni pour une pareille doctrine, ni pour celui qui la soutenait publiquement, surtout dans une conjoncture où une nouvelle faction s'érigeait en secte, et paraissait dangereuse au pouvoir.

IV. Cette dernière était celle des gaulonites, ainsi nommée d'après Judas le Gaulonite, ou le Galiléen, comme l'appelle saint Luc. Cette secte commença à paraître d'abord après le bannissement d'Archélaüs, lorsque ses États, réduits en province romaine, furent placés sous le gouvernement de Cauponius; car les Juifs regardant cette mesure des Romains comme le premier pas du projet formé de les réduire en servitude, Judas profita du mécontentement du peuple pour le porter à la révolte, et se placer à sa tête comme chef. Auguste lui en fournit un prétexte plausible en publiant vers ce temps-là un édit qui ordonnait un nouveau dénombrement et une nouvelle taxe dans toute la Syrie. Judas, homme très-ambitieux, saisit cette occasion pour faire valoir son éloquence et convaincre les Juifs que leur soumission à ces nouveautés serait une lâche idolâtrie, et mettrait l'homme à la place de Dieu, seul et unique souverain de la nation. Le parti qu'il forma devint en peu de temps assez considérable pour bouleverser tout le pays, et en causer la ruine.

La secte des gaulonites, ainsi que celle des hérodiens, ne se perpétua que jusqu'à la destruction de Jérusalem. Un savant croit que ces deux sectes n'en sont proprement qu'une, que Josèphe et les évangélistes ont appelée de deux noms différents; mais ce que nous venons de dire prouve le contraire. Si ces deux sectes n'en eussent fait qu'une, elle aurait dû être appelée celle des antihérodiens, puisque leur chef s'élevait aussi bien contre l'autorité d'Hérode que contre celle des Romains; et notre Sauveur n'aurait pu, en se déclarant contre les Gaulonites, avertir ses disciples de se garder du levain d'Hérode. Josèphe dit que les gaulonites ne différaient des pharisiens que par une ardeur plus grande à repousser la levée des tributs; et, à en juger par l'union des pharisiens et des hérodiens dans la question qu'ils proposèrent à Jésus-Christ, il paraît probable que ces deux sectes n'étaient que les deux extrêmes de celle des pharisiens, lesquels gardaient une espèce de milieu entre la lâche complaisance des hérodiens et le zèle séditieux des gaulonites, peut-être plus par politique que par principe de conscience, ou par amour pour Hérode, ou par haine pour les Romains.

Quoique les auteurs du Nouveau-Testament ne fassent aucune mention des esséniens, c'était cependant une secte très-considérable chez les Juifs, d'après ce que rapportent Josèphe, Philon, Pline, quelques-uns des pères, et plusieurs autres auteurs chrétiens anciens et modernes; nous pouvons ajouter à leurs témoignages les livres des Macchabées, et quelques autres savants Juifs.

Maintenant les esséniens sont-ils les mêmes que les hassidim ou hardanim, comme beaucoup d'auteurs l'ont cru? Nous pensons que cette dernière opinion n'est qu'une pure conjecture fondée sur une prétendue conformité entre quelques principes, et l'austérité dans les mœurs des uns et des autres. La plupart des esséniens étaient établis en Égypte, et il n'y en avait qu'un très-petit nombre en Judée, apparemment à cause des persécutions et des troubles qui affligeaient ce pays. C'est peut-être pour cette raison que les évangélistes n'en parlent pas. Ce qui ajoute à cette probabilité, c'est leur vie retirée qui les éloignait des lieux habités, et leur prétention présomptueuse à une sainteté éminente, du haut de laquelle ils regardaient en mépris tout le reste du monde : de sorte qu'il est très-probable qu'ils ne daignèrent pas s'informer de Jésus-Christ ni de sa doctrine. Ils crurent sans doute que s'il était le Messie, il ne manquerait pas de les venir trouver dans leurs déserts; et que s'il ne l'était pas, il se rencontrerait assez d'opposants sans qu'ils quittassent la tranquillité de leur solitude et de leur vie contemplative pour le seul plaisir de se déclarer contre lui. Ainsi il n'est pas étonnant que les auteurs sacrés n'aient fait aucune attention à une secte de reclus qui n'admettait ni ne rejetait l'évangile, et dont Jésus-Christ avait déjà condamné l'affectation et l'orgueil





Galaisse del. Bosserodon Sculp.

1. TENTE DES ISRAËLITES DANS LE DÉSERT

2. CHARIOT QUI SERVAIT À TRANSPORTER LE TABERNACLE DANS LE DÉSERT

religieux dans la personne des pharisiens.

Il est impossible de remonter à l'origine de la secte des esséniens, ni même de trouver l'étymologie de son nom. Pline lui donne plusieurs milliers d'années d'antiquité; mais il serait difficile de deviner sur quelle autorité il s'appuie. Ce qui rend le fait plus étonnant, c'est qu'elle ait duré si long-temps sans se régénérer : mais l'auteur romain s'est trompé en partie; car, quoiqu'une branche de ces sectaires s'abstînt de tout commerce avec les femmes, d'autres sectaires s'étaient également déclarés contre le célibat. Au reste, on trouve la première mention qui a été faite des esséniens dans le quatrième livre des Macchabées sous le nom des *hasdanim*, et dans Josèphe. Ces deux auteurs s'accordent en ceci, que cette secte était déjà établie en Judée au temps de Jonathan, frère et successeur de Judas Macchabée, environ cent cinquante ans avant Jésus-Christ. Un certain Judas, prophète de cette secte, prédit la mort d'Antigone, frère d'Aristobule, qui était alors roi des Juifs; prédiction qui fut accomplie exactement, au grand étonnement du prophète lui-même. Il paraît que cette secte d'anachorètes prit naissance peu avant le temps des Macchabées, lorsque les Juifs fidèles n'avaient d'asile contre la persécution que les cavernes et les déserts. D'autres en font une branche de récabites qui florissaient long-temps avant la captivité de Babylone; mais cette descendance nous paraît un fait peu avéré.

Les esséniens étaient d'un avis différent sur le mariage et le célibat. Ceux qui tenaient pour le premier faisaient profession de n'en goûter les plaisirs qu'avec beaucoup de sobriété, et s'en abstenaient même tout-à-fait la nuit qui précédait le sabbat et les autres fêtes, aussi bien que les jours de jeûne, et après qu'ils s'en étaient permis l'usage, ils n'épargnaient ni ablutions ni purifications. Les autres, non contents de rejeter le mariage, condamnaient toute servitude, et disaient que toute distinction de maîtres et de serviteurs était contraire à la loi naturelle. Lorsque quelqu'un d'entre eux, par l'âge, par maladie ou par accident, devenait incapable de se servir lui-même, les plus jeunes lui donnaient tous les soins dont il avait besoin. Les premiers n'avaient pas le même scrupule, et destinaient leurs serviteurs aux fonctions les plus viles du ménage.

Une autre distinction en usage dans cette secte, venait de leurs différentes règles touchant la manière de vivre. Les uns s'appliquaient au travail, et les autres à la seule contemplation; ceux-ci étaient nommés térapeutes. Les premiers partageaient leur temps entre la prière et le travail, soit qu'ils exerçassent le métier d'artisan ou celui de laboureur, en cultivant quelque coin de terre dont ils tiraient les herbages, les racines, les grains dont ils se nourrissaient. Les autres ne s'appliquaient qu'à la prière, à la contemplation et à l'étude, c'est-à-dire à celle des livres sacrés et de la morale, sans la moindre curiosité pour les autres parties de la philosophie. Un savant moderne les a rangés dans la classe des pyrrhoniens ou des sceptiques (1). Il est vrai qu'ils étaient fort circonspects dans leurs doctrines en fait de théologie, et qu'ils blâmaient l'humeur décisive et dogmatique des autres sectes; mais il n'est guère probable qu'ils se donnassent la peine d'aller creuser les opinions des académiciens ni des autres philosophes païens, vu le profond mépris qu'ils avaient même pour les autres sectes juives. Ils poussaient ce mépris au point de ne vouloir entretenir aucun commerce avec le reste de leur nation, et leur scrupule allait à un tel excès, que, de peur de contracter quelque souillure, ils évitaient d'aller au temple, et se contentaient d'y faire présenter leurs offrandes par d'autres.

Les contemplatifs et ceux qui travaillaient avaient leurs synagogues à part, et leurs heures fixes pour la prière, la lecture et l'explication des livres sacrés. Ce dernier devoir était le partage des plus anciens, qui étaient placés au haut bout, suivant leur âge. Les plus jeunes, qui avaient l'emploi de lire les leçons réglées par leur rituel, étaient au bas. Les détails dans lesquels ils entraient sur les livres saints étaient dans le goût allégorique; il paraît qu'ils excellaient dans

(1) Huet, l. I, c. XIV, Sect. LXI.

ce genre, même entre les Juifs. Ils avaient surtout le plus profond respect pour les cinq livres de Moïse, et ce respect était recommandé sous peine de mort. Leurs lectures et leurs études étaient presque bornées à ces cinq livres; ils y puisaient leur théologie.

Ceux qui voudront avoir une connaissance exacte de cette secte, peuvent consulter Josèphe et Philon, qui en ont écrit fort au long. Nous nous contenterons d'extraire de ces deux auteurs (1) ce que cette secte avait de plus particulier touchant ses dogmes et ses usages.

A l'égard de leurs dogmes, ils croyaient à l'existence des anges, à l'immortalité de l'âme, à un état futur de peines et de récompenses, ainsi que les pharisens; mais il ne paraît pas qu'ils eussent aucune idée de la résurrection. Ils se figuraient les âmes comme formées d'une substance éthérée très-subtile, qui, immédiatement après qu'elles étaient séparées des corps, c'est-à-dire délivrées de leur prison, montaient dans un séjour de félicité ou de tourments éternels. Les âmes des justes s'envolaient par delà l'Océan, vers les climats chauds et fortunés, préparés pour elles, et celles des méchants étaient confinées dans des régions froides et tristes, où elles gémissaient sous le poids d'une misère inexprimable. On leur attribue assez légèrement quelques autres idées pythagoriciennes, mais de peu d'importance. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que parmi les offrandes qu'ils faisaient au temple, ils n'y envoyaient jamais aucun animal vivant pour y être sacrifié. Nous n'examinerons pas s'ils agissaient ainsi par déférence pour les idées de Pytahgore, ou en conséquence de la doctrine de la transmigration, et nous chercherons encore moins à concilier leurs scrupules avec leur respect extrême pour la loi de Moïse et pour le Pentateuque, où les sacrifices sanglants sont expressément ordonnés.

Ils étaient diamétralement opposés aux sadducéens sur l'article du franc arbitre, et ils soumettaient les événements à une fatalité éternelle, et à un enchaînement de causes peu différent de celui de Spinosa; de sorte qu'on peut dire que ces deux sectes avaient donné dans les deux extrémités, et que les pharisiens tenaient à peu près le juste milieu.

Les esséniens condamnaient toute sorte de serments, et soutenaient qu'un homme de bien devait vivre de manière que sa parole n'eût besoin d'aucune affirmation. Le but auquel tendaient les térapeutes était de s'élever si bien par la contemplation au-dessus de toutes choses terrestres, qu'ils en vinssent au point de voir ce qui se passe dans le ciel. Lorsqu'ils avaient atteint ce degré de perfection, ils acquéraient une connaissance exacte de la nature des anges, et savaient leur donner des noms convenables ou interpréter ceux qu'ils avaient déjà. Enfin ils pénétraient dans l'avenir, et devenaient de vrais prophètes, qui, dès qu'ils étaient reconnus pour tels, recevaient des preuves du plus profond respect, non-seulement de leurs confrères, mais aussi des rois et de tout le peuple (1). Nous avons parlé des égards extraordinaires qu'Hérode témoigna pour toute la secte, dans le temps même

(1) Nous croyons devoir faire observer que ces deux auteurs ne s'accordent pas exactement entre eux, ce qu'il faut attribuer sans doute à ce que les Esséniens d'Égypte différaient un peu de ceux de Judée. Josèphe connaissait sans doute mieux ceux-ci: et Philon, qui était d'Alexandrie, avait eu plus de commerce avec les premiers: l'un et l'autre ont dit les choses telles qu'ils les avaient apprises de ceux à qui ils avaient pu s'en informer.

Philon fixe aussi bien que Josèphe le nombre de ceux de Judée à quatre mille; mais il dit que ceux d'Égypte étaient en bien plus grand nombre.

(1) Toutes les nations ont produit presque en tout temps les hommes doués d'une dévotion sublime, d'un détachement parfait de toutes choses terrestres, dans la vue de s'unir plus intimement avec la divinité. Nous trouvons chez les païens, Plotin, philosophe platonicien, qui avait honte de se sentir une âme aussi épurée, renfermée dans une masse de matière, et Porphyre, qui se vante de prétendues visions et de commerce avec la divinité.

Les Perses, les Mahométans et les peuples de l'Inde ont eu leurs térapeutes, et on aurait de la peine à trouver parmi eux une secte qui n'ait pas fourni un bon nombre de mystiques. Par malheur, le mépris insolent et contraire à la charité qu'il ont pour tous les autres hommes, marque trop de quel esprit ils sont animés, au milieu de toutes les austérités et les macérations de leur soi-disant sainteté.

qu'elle s'opposait à son projet chéri, de se faire prêter serment de fidélité par toute la nation; et ces égards étaient fondés sur ce qu'un de ces prophètes lui avait prédit qu'il parviendrait un jour à la couronne.

Ils se piquaient d'austérités par-dessus toutes les autres sectes. S'il faut en croire Philon, c'était une règle fondamentale de l'ordre, qu'en y entrant il fallait renoncer à tous les biens temporels : ils les partageaient entre tous les amis et les parents qu'ils laissaient dans le monde (1). Ils ne mangeaient jamais qu'après le soleil couché, et leur nourriture n'était que du pain bis avec un peu de sel, d'hyssope ou de quelque autre herbe aromatique. Philon dit qu'il s'en trouvait qui ne mangeaient que de trois jours en trois jours, et d'autres de six jours en six jours, et que tous en général se piquaient d'autant de sobriété à l'égard de la quantité que de la qualité de leurs mets. Leurs habits étaient d'une grossière étoffe de laine blanche. Ils regardaient l'usage du bain et des parfums comme d'un luxe efféminé; ils couchaient sur la dure, et dormaient peu. En un mot, comme ces austérités leur paraissaient le moyen le plus efficace pour gagner la faveur du ciel et l'estime de leurs confrères, sans renoncer à celle des autres hommes, ils croyaient ne pouvoir jamais les porter trop loin. Ils ne faisaient attention qu'à l'ancienneté dans l'élection de leurs supérieurs, à moins que quelqu'un ne se distinguât extrêmement par son savoir, par sa piété, par l'esprit de prophétie, ou par quelque autre talent extraordinaire. Mais il s'en trouvait de si contemplatifs, qu'ils ne voulaient pas mettre le pied hors de leur cellule, ni même regarder une fois par la fenêtre dans toute une semaine.

Le jour du sabbat, ils se rendaient de grand matin dans leurs synagogues, et y passaient toute la journée à prier, chanter des psaumes, lire et expliquer des livres secrés. Pendant ces derniers exercices, tous les auditeurs observaient un silence profond. La fête de la Pentecôte était la plus grande de leurs solennités : elle était destinée à rappeler la mémoire du passage de la mer Rouge, et de l'hymne qui fut alors chanté par des chœurs d'hommes et de femmes, avec Aaron et Marie à leur tête. Ce jour-là, les deux sexes se rendaient de bonne heure à la synagogue en habits nouvellement blanchis; et après les prières et les leçons ordinaires, les hommes et les femmes, chaque sexe dans son chœur séparé, se mettait à chanter et à danser, avançant, reculant, s'éloignant ou s'approchant, tournant à droite ou à gauche en cadence, jusqu'à ce que les deux chœurs se confondissent, et ils continuaient ainsi leur danse et leur musique toute la nuit. Dès que le matin venait, ils tournaient la face vers le soleil levant, ce qui était leur position ordinaire dans la prière, adoraient la Divinité, se donnaient réciproquement le bonjour, et se retiraient chacun dans sa cellule. Ajoutons qu'ainsi que les pythagoriciens, ils avaient leurs mystères et leurs rites secrets, qu'il leur était défendu de divulguer, et qu'il serait fort inutile de vouloir deviner.

Ceux de Judée habitaient, suivant Pline, un désert dans le voisinage d'Hébron, à vingt milles au sud de Jérusalem.

On croit assez généralement qu'Hébron était le lieu de naissance de Jean-Baptiste. Il se pourrait bien qu'il y eût été élevé par les térapeutes, et qu'il ait demeuré dans leur société jusqu'à ce qu'il commençât à exercer publiquement sa mission. A l'égard de ceux qui ont cru que Jésus-Christ même et ses disciples étaient de cette secte, à cause de quelque conformité qu'ils croient trouver entre sa doctrine et la manière de vivre des uns et des autres, ils ne méritent pas d'être réfutés. Cette prétendue conformité, pour peu qu'on y fasse attention, se change en une opposition manifeste. Tous les auteurs dignes d'autorité sont d'accord sur ce point; c'est dans leurs ouvrages que le lecteur trouvera la réfutation d'une autre idée non moins bizarre; à savoir que les térapeutes d'Égypte étaient une

(1) On va sans doute se demander maintenant de quoi ces gens subsistaient après qu'ils s'étaient dépouillés de tous leurs biens; ce qu'il n'est pas facile de deviner, puisqu'ils ne se permettaient aucun commerce, ni aucun travail, employant tout leur temps à la prière, à l'étude et à la contemplation, et qu'ils n'avaient ni femmes ni domestiques qui pussent leur procurer le nécessaire.

société d'ermites chrétiens, instituée par saint Marc lorsqu'il fonda l'église d'Alexandrie. Philon, contemporain, nous apprend que cette société était établie depuis très-long-temps, et la représente comme composée de Juifs, disciples zélés de Moïse, et les plus exacts observateurs du sabbat. Ils avaient des hymnes et des écrits fort anciens, dus à leurs principaux chefs, et qui étaient dispersés, non-seulement dans toute l'Égypte, mais parmi les Grecs et les Barbares, etc. Comment tout cela pourrait-il s'appliquer à un ordre d'ermites chrétiens, supposé même que saint Marc en eût fondé un? Nous ne trouvons aucune trace d'une pareille institution qu'au commencement du second siècle, lorsque des ascétiques, qui avaient fui dans les déserts pour éviter la persécution, après avoir goûté les douceurs de la solitude, se formèrent en sociétés. Les premiers que nous connaissons commencèrent vers l'an 113 de l'ère chrétienne.

D'autres ont cru que les esséniens et les térapeutes renoncèrent dans la suite au judaïsme, et embrassèrent la religion chrétienne. Sans doute, plusieurs d'entre eux ont pris ce parti; mais non la secte entière, qui ne s'était jamais incorporée dans les sociétés des ascétiques chrétiens. Si l'on demande ce qu'ils sont devenus, eux et leurs écrits, on peut répondre que ceux qui sont restés se sont confondus avec le reste des Juifs, et qu'ils périrent en plus grand nombre que les autres, parce que leur extrême constance leur attira des persécutions très-cruelles de la part des Romains. C'est peut-être aussi par la même raison que leurs livres furent plus universellement détruits que ceux des autres Juifs, dont il ne nous reste plus que la seule paraphrase chaldaïque. Quant aux esséniens, ils florissaient encore sous le règne de Trajan, quoiqu'ils fussent fort dégénérés, tant par les mœurs que par la doctrine, sous leur nouveau maître Elxai. Du temps de Justinien, ils étaient encore connus sous le nom pompeux d'*anges* et de *citoyens du ciel;* mais leurs mœurs ne répondant point à ces titres, le peuple démêla leur hypocrisie; et ce fut alors le dernier éclat qu'ils jetèrent en s'éteignant, car depuis ce temps-là nous n'en avons trouvé aucune trace.

Nous avons parcouru toutes les sectes juives qui attiraient l'attention publique dans le monde du temps de notre Seigneur; et nous pourrions mettre ici fin à cette digression : mais il ne serait pas juste de passer sous silence une secte des plus considérables, qui subsiste encore, et qui rapporte son origine à Esdras et à la grande synagogue; elle est opposée à toutes les sectes dans plusieurs articles fondamentaux. Cette secte est celle des caraïm ou caraïtes, c'est-à-dire les scripturaires (1), ou gens entièrement attachés à la lecture des livres sacrés, et versés dans leur explication.

Il n'est pas facile de fixer le temps où ces sectaires parurent. Ils faisaient parade d'une liste de savants qui avaient écrit ou prêché pour ou contre leur secte, depuis le temps d'Esdras. Quelques-uns de ceux qui sont dispersés en Pologne remontent encore plus haut, et prétendent descendre des dix tribus emmenées en captivité par Salmanazar. Les rabbins les font remonter au temps d'"Alexandre-le-Grand, puisqu'ils nous racontent que Juddua, le grand-prêtre d'alors, fit, en présence de ce prince, un miracle, que les deux chefs des caraïtes ne purent imiter; mais cette allégation est dénuée de toute espèce de preuve. Nous donnons ici quelques-unes des différentes opinions touchant leur origine, et nous nous tiendrons à la plus probable; c'est qu'ils sont les successeurs des scribes, dont les évangélistes font si souvent mention. Il est très-vraisemblable que ces hommes, fatigués du fardeau des traditions que les pharisiens avaient accumulées sans mesure, prirent le parti de les rejeter toutes, et de s'attacher au texte seul, d'où leur vint le nom de caraïtes ou scripturaires, soit qu'il leur fût donné à titre de reproche par leurs antagonistes, soit qu'ils le prissent eux-mêmes pour se distinguer des traditionnai-

(1) Ils rejetaient tous les livres qui n'étaient pas compris dans le canon des Juifs, et la prétendue tradition orale dont les pharisiens faisaient tant de cas; c'est peut-être pour cette raison que les rabbins, leurs plus grands ennemis, leur ont attribué la plupart des erreurs des sadducéens, quoique ces deux sectes ne s'accordassent qu'en un seul point.

res. La difficulté n'est plus que de déterminer le temps et les auteurs de cette division. Le témoignage des caraïtes mêmes qui remontent jusqu'à Esdras, ou au moins jusqu'au temps d'Hyrcan ou d'Alexandre Jannée, nous paraît suspect. Celui des talmudistes, qui leur permet de compter depuis Saddoc, ou au moins depuis le règne d'Hérode-le-Grand, est sans doute préférable. Ne pourrait-on pas supposer avec quelque probabilité, que lorsque les sadducéens commencèrent à faire secte, soit en admettant plusieurs sentiments épicuriens, soit en rejetant des traditions pharisiennes, une autre secte plus modérée s'éleva, qui, d'accord avec les sadducéens sur le dernier article, refusa de souscrire à leurs autres opinions manifestement destructives de toute religion (1)? Encore ne peut-on pas dire que les caraïtes rejetassent absolument les traditions; ils en faisaient usage pour l'explication de l'Écriture, lorsqu'ils les trouvaient judicieuses et bien fondées; seulement ils refusaient de les recevoir avec cette soumission aveugle et cette foi implicite que les pharisiens exigeaient pour elles. Nous avons dit sur ce sujet ce qu'on peut déterminer de plus certain : mais ce n'est que par conjecture qu'on peut tâcher de fixer le temps où ces sectes commencèrent à se diviser; soit qu'on choisisse l'époque du règne d'Hyrcan ou d'Alexandre Jannée, ou celle de la fameuse dispute entre Shammai et Hillel, environ cent ans avant Jésus-Christ, ou quelque autre époque postérieure. Il en est de même de la question du lieu ainsi que de celle du temps; on ne sait pas plus si ce schisme a commencé en Judée ou en Égypte.

Nous finirons cet article par un court abrégé des opinions par lesquelles ces sectaires se distinguent des autres.

1°. Ils admettent les livres canoniques de l'ancien testament pour seule règle de leur foi, et rejettent également les livres apocryphes et la prétendue tradition orale des pharisiens, qu'ils regardent comme une invention d'une cabale rusée et ambitieuse; par la même raison, ils ont le Talmud en horreur.

2°. Ils expliquent l'Écriture par l'Écriture; cependant, dans les cas difficiles, ils ne rejettent pas le secours du raisonnement, ni celui des écrits et des commentaires des savants; mais sans s'y soumettre avec une foi implicite.

3°. Ils lisent les livres sacrés en hébreu dans leurs synagogues, parce qu'ils croient qu'il est presque impossible d'en rendre exactement le sens dans une traduction. Leur premier soin est aussi de faire apprendre cette langue de bonne heure à leurs enfants. S'ils tolèrent des traductions de la Bible, ce n'est que pour l'usage de ceux que leur condition abjecte a empêchés d'apprendre l'hébreu.

4°. Leurs prières sont aussi dans la même langue; ils la regardent comme la plus sainte et la plus énergique de toutes, et la seule où le nom incommunicable de Dieu puisse être prononcé; car ils ne sont pas aussi scrupuleux à cet égard que les autres Juifs; ils prononcent le nom de Jehovah tout comme nous, et n'y substituent pas en lisant celui d'Adonaï, comme font les autres; ils affectent seu-

(1) Les auteurs rabbiniques s'accordent à accuser les caraïtes d'avoir été plus favorables à Jésus-Christ qu'aucune autre secte : c'est ce que paraît confirmer l'évangéliste, en introduisant un scribe qui applaudit à la réponse de Notre-Seigneur touchant le premier et grand commandement, et qui convient que l'amour de Dieu et celui du prochain sont de plus grande importance que tous les sacrifices, etc.

Il est vrai que le même homme semble être nommé pharisien dans un autre passage; mais on a fort bien remarqué que le pronom *eux* ne doit pas se rapporter aux Pharisiens du verset précédent, qui, venant d'être réfutés, s'en étaient allés tenir conseil ensemble, mais sur la multitude du verset pénultième, qui avait écouté avec plaisir la réponse satisfaisante que Jésus venait de faire à la question captieuse de ces sectaires. Ajoutons, que la réponse du scribe convient mieux au caractère des pharisiens superstitieux et hypocrites, tels qu'ils étaient.

Au reste, il y avait une différence marquée entre les pharisiens et les scribes et docteurs de la loi. On voit dans l'évangile un de ces derniers, qui écoute fort tranquillement la condamnation que Notre-Seigneur prononce contre les pharisiens, mais qui se récrie lorsqu'il entend celle des scribes ajoutée à la première. La réponse que lui fait Jésus-Christ suppose aussi cette différence; car il ajoute : Malheur aussi à vous, docteurs de la loi; et il prononce la sentence de ces derniers, différente de celle des pharisiens.

lement dans leurs écrits, dans leurs livres de prières, etc., de ne l'écrire que par un *vau* entre deux *iods*. Ils tournent toujours la face vers Jérusalem en faisant leurs prières : leur dévotion et leur ferveur surpassent celles des autres Juifs.

5°. Ils attendent, ainsi qu'eux, un règne temporel et glorieux du Messie; mais ils en attribuent le retardement en partie à la lenteur du mouvement de Saturne, planète qui domine sur le sabbat et sur la nation juive, et en partie à leurs péchés, qui ont irrité Dieu et l'ont porté à suspendre l'arrivée du Messie; ils défendent de calculer le temps pour lequel il était promis, sous peine des anathèmes les plus terribles.

6°. Ils ont de la Divinité et de ses attributs des idées justes et nobles; ils soutiennent que la providence de Dieu a la même étendue d'objets que sa toute-science, et en même temps ils accordent le libre arbitre à l'homme; mais ils ajoutent que Dieu donne à chacun une portion de sa grâce universelle pour l'assister dans le choix du bien; et que cette grâce est d'autant plus nécessaire, que la volonté est soumise aux effets du tempérament, de la constitution, et surtout aux influences des astres. A l'égard de la disposition de l'âme, ils la divisent en quatre états différents, celui de la maladie, celui de la santé, celui de la vie, et celui de la mort. Il semble, en quelques endroits des Évangiles, que notre Seigneur a voulu confirmer cette division; comme lorsqu'il ordonne de laisser « les morts ensevelir les morts; » lorsqu'il dit que ce sont « les malades, et non ceux » qui sont en santé, qui ont besoin de méde- » cin; » et dans quelques autres passages.

7°. Leur morale est aussi pure que leur théologie; elle tient le milieu entre l'austérité des esséniens et l'épicuréisme des sadducéens. Ils se rapprochent pourtant du côté des premiers dans l'usage du boire, du manger et des plaisirs licites.

8°. Ils croient aux peines et aux récompenses de la vie future, suivant le bien ou le mal qu'on aura fait dans celle-ci; ils disent que l'origine des âmes est céleste, et que la condition des gens de bien, après la mort, sera la même que celle des anges.

9°. Ils blâment les phylactères des pharisiens; ils ont aussi en horreur toutes les images dont les païens se servaient autrefois, ainsi que celles dont les chrétiens se sont depuis servis pour des usages religieux; c'est ce que les caraïtes appellent idolâtrie; et ils condamnent les autres sectes juives qui se mêlent d'en faire commerce.

10°. Ils rejettent l'usage des calculs astronomiques, introduit depuis la captivité, pour régler les nouvelles lunes indicatives des fêtes de l'année. Les traditionnaires soutiennent que ce n'est pas là une innovation; inventés par Moïse, on s'en est servi avant et après la captivité.

Ces différences d'opinions, et quelques autres encore moins importantes, ont allumé une haine implacable entre les caraïtes et les pharisiens. Ces deux sectes s'accusent réciproquement de pervertir le sens de l'Écriture, et de corrompre la religion; et elles lancent l'une contre l'autre de terribles anathêmes. Les moins nombreux et les plus faibles, qui sont les caraïtes, sont forcés de souffrir toutes les imprécations que l'on prononce publiquement contre eux, sans oser y répondre, et même sans se plaindre. Cette horreur mutuelle est soigneusement inculquée aux enfants par leurs parents, et plus encore aux disciples par leurs maîtres, qui s'arrogent une autorité si rigoureuse, que les contredire ou leur désobéir, est, suivant eux, rebellion et presque blasphême.

Il est probable que dans le nombre considérable des Juifs que la prédication des apôtres convertit au christianisme, la plus grande partie était de cette secte; tandis que les pharisiens, enivrés de leur prétendu savoir, de leur sainteté orgueilleuse et de leur vaines traditions, ainsi que les sadducéens charnels, attachés aux biens de la vie et indifférents à l'espoir d'un état futur, n'épargnaient ni peines, ni artifices, ni crimes pour s'opposer aux progrès d'une doctrine si odieuse à leurs yeux : telle était la disposition des Juifs lorsque le Messie parut. Maintenant on ne doit plus être surpris des persécutions qu'ils déployèrent contre le Rédempteur du monde, surtout si l'on considère que ce Messie, qu'ils attendaient sous l'idée

d'un roi couvert de gloire et du plus grand des conquérants, ne parut à leurs yeux que sous une forme pleine d'abord de modestie et d'humilité.

—

Histoire de la Terre-Sainte depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à sa mort.

Revenons à Hérode que nous avons laissé dans la plus terrible situation ; sa conscience en proie aux remords les plus cuisants causés par le meurtre de sa chère Mariamne et celui de ses deux malheureux enfants ; sa vie et sa couronne exposées au plus effrayant danger de la part d'Antipater ; un long règne marqué par une suite de cruautés et d'injustices ; sa vieillesse agitée par les intrigues criminelles de sa coupable sœur ; sa personne et sa famille en horreur à toute la nation ; la peur de voir sa puissance et sa gloire éclipsées par la naissance d'un enfant miraculeux, que le ciel et la terre proclament déjà le Messie tant attendu et le sauveur du monde ; tout enfin se réunissait pour accabler ce malheureux prince. Quant à Antipater, il ignorait totalement les découvertes que les tortures avaient arrachées à ses agents en Judée ; et, ne se doutant pas de ce qu'il avait à craindre du ressentiment de son père, il méditait avec tant d'acharnement les moyens de s'en défaire et de s'emparer de sa couronne, qu'il fournit encore de nouvelles preuves contre lui-même, en envoyant à sa mère, par un de ses affranchis, de nouveaux poisons pour suppléer au défaut des premiers, en cas qu'ils eussent manqué leur effet. Bathylle, c'est le nom de cet affranchi, était à peine dans Jérusalem, qu'Hérode, qui avait déjà découvert tout le complot, le fit saisir et appliquer à la question, où il avoua l'objet de son message. Hérode, dissimulant son ressentiment contre ce fils dénaturé, lui écrivit d'abord pour lui faire quelques plaintes de sa mère, et pour le presser de se rendre au plus tôt à Jérusalem, de peur qu'une absence trop longue ne donnât le temps à ses ennemis de prendre des mesures pour l'empêcher de succéder à la couronne. La lettre finissait par des assurances qu'à son arrivée il trouverait toutes ses fautes oubliées, et qu'il recevrait de la tendresse paternelle tout ce qu'un fils en pouvait désirer.

Antipater, pensant bien que les poisons qu'il avait envoyés avaient produit leur effet, était déjà parti de Rome, aussi impatient d'arriver à Jérusalem qu'Hérode pouvait l'être de le tenir entre ses mains ; mais il reçut à Tarente un message de ses amis, qui lui apprit les particularités de la mort tragique de Phéroras. Cette nouvelle fut pour lui un coup de foudre, non qu'il regrettât beaucoup le mort, mais parce qu'elle lui annonçait que le roi était vivant. Il poursuivit cependant son voyage jusqu'à Célendéris, ville de Sicile, où il s'arrêta pour consulter avec ses amis s'il devait continuer sa route ; car sa mère, bannie de la cour et dépouillée de ses biens, lui inspirait les plus vives inquiétudes. Quelques-uns de ses confidents l'ayant rassuré, par l'espérance que son arrivée à Jérusalem pourrait dissiper tous les soupçons de son père, il se rembarqua, et vint aborder à Sébaste : il y trouva des présages plus funestes encore que la disgrâce de sa mère ; il fut reçu comme le meurtrier des deux enfants de Mariamne, et au lieu des vœux et des acclamations dont les peuples l'avaient accompagné à son départ, il n'entendit que les imprécations des Juifs contre lui.

Quelque impatient que fût Hérode d'avoir Antipater en sa puissance, il n'en était pas moins occupé du soin, plus important peut-être, de se défaire du nouveau rival, qu'il savait être né depuis peu à Bethléem. Il avait attendu des mages les informations nécessaires pour bien reconnaître sa victime ; mais ce moyen lui ayant manqué, il eut recours au barbare expédient de faire massacrer tous les enfants mâles de deux ans ou au-dessous, qui se trouvaient dans cette malheureuse ville et dans son territoire, et par ce meurtre horrible il accomplit l'oracle qu'un prophète avait prononcé long-temps auparavant : mais le ciel avait d'avance pourvu à la sûreté de cet enfant, si cruellement poursuivi, et les parents, avertis à temps de ce projet sangui-

naire, s'étaient retirés en Égypte, d'où ils ne sortirent qu'après la mort du tyran. A leur retour, comme ils craignaient encore quelque attentat de son successeur Archélaüs, un avis du ciel les avertit de fuir en Galilée, et de se retirer à Nazareth, leur ancienne demeure. Ainsi une autre prophétie fut accomplie, par le surnom de Nazaréen, que Jésus reçut à cause de son séjour dans cette petite ville.

Peu de temps après le massacre des innocents, Antipater arriva à Sébaste ; de là il se rendit à Jérusalem : il se présenta sans crainte à la porte du palais ; tant Hérode avait su dissimuler la vengeance qu'il méditait ! La porte lui fut ouverte ; mais à peine fut-il entré, qu'elle se ferma sans qu'il fût permis à aucun de ceux qui l'accompagnaient de le suivre. Dès qu'il parut devant le roi, il voulut se jeter à ses pieds et embrasser ses genoux, mais il fut repoussé d'un air sévère, et arrêté sur-le-champ. Antipater ayant demandé la raison de ce traitement, on lui reprocha la mort de ses frères, et on le renvoya à Varus, qui devait le juger dès le lendemain. Quintilius Varus, successeur de Sextus Saturnius dans le gouvernement de Syrie, se trouvait alors à Jérusalem, où il était venu rendre visite à Hérode ; ce monarque l'avait prié de présider au jugement de son fils. Antipater comparut le lendemain devant Varus, en présence d'une nombreuse assemblée, qu'Hérode avait convoquée. Il se jeta d'abord à genoux, implora la pitié de ses juges, et les supplia de ne le pas condamner sans l'entendre. Hérode, qui était présent, pour avoir le plaisir de lui reprocher ses crimes en face, lui ordonna de se relever et de se tenir debout. Il l'accusa d'abord d'avoir tenté plusieurs fois de l'empoisonner, et il exposa publiquement toute la trame de la conspiration qu'il venait de découvrir, citant en témoignage les parents, les amis et les autres témoins qu'il avait fait amener, pour prouver les faits qu'il avançait. La dernière de ses accusations, et qu'il soutint avec le plus de véhémence, fut celle de la mort des deux fils de Mariamne : « Tu as été leur barbare persé» cuteur, lui dit-il, s'ils étaient coupables ; » et leur infâme meurtrier, s'ils étaient » innocents. » Au nom de ces deux princes malheureux, la douleur et les larmes l'obligèrent à s'arrêter et à faire signe à Nicolas de Damas de prendre la parole et de poursuivre les chefs d'accusation et la déduction des preuves.

Antipater, qui connaissait tous ses crimes, et qui savait combien il serait aisé de les prouver, éleva la voix, et essaya de se défendre par le peu d'apparence qu'il eût jamais conçu l'idée d'un parricide aussi affreux, surtout après l'exemple terrible que lui avait donné la mort de ses frères, punis pour un attentat semblable ; et il se répandit en exclamations contre l'infamie de ses accusateurs. Mais Nicolas de Damas, ayant enfin obtenu la permission de parler, allégua des preuves si convaincantes, qu'il ne resta plus aucun doute sur la vérité des accusations. Varus invita cependant l'accusé à parler librement, s'il avait encore quelque chose à dire pour sa défense, l'assurant qu'Hérode et lui ne désiraient rien davantage que de le trouver innocent. Antipater eut alors recours aux serments et aux plus horribles imprécations ; il les prononça contre lui-même, au cas qu'il fût coupable. Varus, pour le convaincre et lui fermer la bouche, fit apporter le poison, et le fit donner, en présence de toute l'assemblée, à un criminel condamné à mort, qui expira sur-le-champ. Varus quitta la Judée pour retourner à Antioche ; il ne déclara son avis qu'à Hérode : ce prince écrivit à Auguste, pour l'informer de cette affaire, en chargeant celui qui portait ces lettres, d'instruire de bouche l'empereur de tous les détails.

Fort peu de temps après, une lettre interceptée, écrite par Antiphile qui était alors en Égypte, et adressée à Antipater, découvrit encore une autre intrigue ; voici ce qu'elle contenait : « Je vous ai envoyé la » lettre d'Achmé (1) : vous savez à quoi je » m'expose par cette démarche, et que je » me mets par là à la merci de deux familles » puissantes qui me haïssent mortellement.

(1) Achmé était une Juive, domestique de Julie, femme d'Auguste, et qu'Antipater avait gagnée à force d'argent, pour l'employer contre son père e Salomé.

» C'est à vous d'avoir soin que cette affaire » ne tourne pas mal. » La difficulté était de trouver cette lettre d'Achmé ; car le messager soutenait qu'il n'avait aucune connaissance d'autres lettres que de celle dont nous venons de rapporter le contenu. Enfin, à force de recherches, on surprit encore la lettre suivante, cachée dans la doublure de son habit. « J'ai écrit à votre père comme vous l'a» vez voulu, et j'ai renfermé dans le paquet » la prétendue lettre de Salomé à la reine » ma maîtresse : je ne doute pas qu'aussitôt » que le roi aura lu ces lettres, il ne la fasse » mourir. » Cette lettre, attribuée à Salomé, était de l'invention d'Antipater, et forgée par Achmé, qui écrivit elle-même au roi : « Dans le désir que j'ai de vous servir, en » vous informant d'une chose où il s'agit de » votre propre sûreté, je vous envoie une » lettre de Salomé à l'impératrice ma maî» tresse, par laquelle elle lui demande la » permission d'épouser Syllée (1). Je vous » prie de déchirer cette lettre d'abord que » vous l'aurez lue ; la découverte m'en coû» terait la vie. » Hérode, après avoir tout lu et tout considéré, se fit amener son fils chargé de fers, lui montra ces lettres, et lui demanda ce qu'il avait à dire pour sa défense. Antipater, frappé de ce coup, fut hors d'état de prononcer une parole ; et, pressé de déclarer ses complices, il ne nomma que le seul Antiphile. Salomé, piquée au vif de cette perfidie, après avoir établi son innocence par des preuves et des serments, demanda avec instance que le faussaire fût puni de mort sur-le-champ. Hérode, dans les premiers instants, avait résolu de l'envoyer à Rome pour le faire juger par l'empereur ; mais, craignant que son prisonnier ne trouvât moyen de s'échapper sur la route, ou de se faire absoudre par le crédit de ses amis de Rome, il se contenta d'envoyer à l'empereur un récit de toute cette affaire, avec les lettres interceptées, et fit ramener le coupable dans sa prison.

(1) Syllée était un Nabathéen, ennemi juré d'Hérode. Il fut peu de temps après décapité à Rome, pour avoir trahi Ælius Gallus dans son expédition d'Arabie, et pour d'autres crimes.

Pendant que les ambassadeurs se pressaient de se rendre à Rome, Hérode, usé par l'âge, les infirmités et les soucis, tomba dans une maladie terrible, qui, jointe à ses autres maux, le rendit si chagrin et si impatient, qu'il en devint insupportable aux autres et à lui-même. Sentant que sa fin approchait, il fit son testament, par lequel il institua le plus jeune de ses fils son héritier et son successeur. Les calomnies et les faux rapports d'Antipater lui avaient rendu odieux ses deux autres fils, Archélaüs et Philippe. Il légua mille talents à Auguste, cinq cents à l'impératrice, et laissa des sommes considérables à l'indigne Salomé. Il ordonna que le reste de ses biens fût divisé entre ses enfants et petits-enfants.

Mais si l'idée de pouvoir disposer ainsi à son gré de sa couronne et de ses biens lui donnait quelque satisfaction, elle fut troublée par un tumulte qu'excitèrent dans ce temps-là Judas, fils de Sariphée, et Matthias, fils de Margolothus, deux docteurs juifs également distingués par leur savoir et leur piété. Dès qu'ils eurent su qu'on désespérait de la vie d'Hérode, ils animèrent leurs disciples à aller, à la tête de la jeunesse de la ville, renverser tous les édifices que ce monarque avait fait élever. Cette troupe, au bruit qui se répandait qu'Hérode venait d'expirer, marcha sous la conduite de ces deux docteurs vers la porte du temple, sur laquelle ce prince avait fait placer une aigle d'or d'une grandeur extraordinaire et d'un ouvrage exquis : après l'avoir abattue, ils la mirent en pièces. Celui qui commandait les troupes du roi accourut à la tête d'une partie de ses soldats ; mais, au lieu d'une sédition sérieuse, il ne trouva qu'une troupe de jeunes gens qui se dispersa à son arrivée. Il n'y en eut que quarante qui, avec leurs deux chefs, eurent la hardisse ou plutôt l'imprudence de ne pas fuir ; ils furent saisis et menés au roi. Lorsqu'on leur demanda quel motif les avait portés à commettre un pareil attentat, ils répondirent avec audace qu'il y avait long-temps qu'ils en avaient formé le dessein, et que leur unique regret était d'en avoir différé si long-temps l'exécution. Ils ajoutèrent qu'ils ne craignaient aucun supplice, puisqu'ils

n'avaient agi que par obéissance à leur loi, et par zèle pour la gloire de Dieu.

Hérode furieux, et tirant des forces de sa colère, ordonna qu'on les menât enchaînés à Jéricho, où il se fit transporter en litière, à cause de sa trop grande faiblesse. Là, il fit assembler les principaux de la nation; et, dans un discours qu'il avait préparé, il leur rappela tout ce qu'il avait fait de grand et d'utile pour eux, et les pompeux édifices qu'il avait fait élever à la gloire de Dieu; monuments qui lui promettaient de rendre sa mémoire chère à toute la nation. Il ajouta que c'était avec une vive douleur qu'il venait d'être convaincu du contraire, puisqu'à ses yeux et à la face du soleil on avait osé lui faire un pareil affront, et avec tant d'acharnement, qu'on s'était même porté jusqu'au sacrilége, l'ornement que leur fureur avait détruit étant consacré à Dieu. Les membres de l'assemblée auraient pu lui répondre que cette prétendue dédicace d'une image défendue par le second commandement, n'avait été de sa part qu'un trait de complaisance idolâtre pour les Romains; mais, craignant d'irriter sa cruauté, ils désavouèrent le zèle des séditieux, et les déclarèrent dignes d'un châtiment exemplaire. Hérode, un peu adouci par cette réponse, déposa le grand-prêtre, qu'il soupçonnait d'avoir sous main encouragé le tumulte, et mit à sa place Joazar son frère; ensuite il fit brûler vifs les prisonniers avec leur chef, et fit grâce à tous les autres.

Cependant cet outrage l'éclaira sur les sentiments que les Juifs feraient éclater à ses funérailles; et sa maladie, qui devenait tous les jours plus terrible (1), en le réduisant au désespoir, le rendit plus farouche, et lui inspira, dans la vue d'empêcher qu'on ne se réjouît de sa mort, le plus horrible projet qui entrât jamais dans l'âme atroce d'un tyran. Il fit convoquer, sous peine de mort, les principaux de la nation à Jéricho, à un jour marqué; et aussitôt qu'ils furent arrivés, il les fit enfermer dans le cirque. Il fit ensuite appeler sa sœur Salomé et son mari Alexas, et les chargea de faire massacrer tous ces Juifs, dès qu'il aurait rendu le dernier soupir. « C'est ainsi, dit-il, que je prétends, » non-seulement réprimer la maligne joie » de ce peuple, mais l'obliger même à ac» compagner ma mort de ses larmes. » Vers ce même temps, les ambassadeurs de ce prince revinrent de Rome, et en rapportèrent le consentement d'Auguste à la sentence d'Antipater, et la nouvelle qu'Achmé avait été mise à mort en punition de sa perfidie. Hérode, au milieu de ses tourments, reçut ces nouvelles avec beaucoup de joie, et, se sentant de l'appétit dans ce moment, il demanda une pomme et un couteau; mais ses douleurs venant à augmenter dans cet instant même, dans son désespoir il prit le parti de les terminer avec ce fer. Son petit-fils, en lui arrêtant la main, jeta un grand cri, qui fit croire à tout le monde que le roi venait d'expirer. Ce bruit parvint bientôt à la prison d'Antipater : la joie qu'il fit éclater à cette nouvelle hâta sa mort; car le geôlier en ayant fait un rapport fidèle au roi, mit ce prince dans une telle fureur, qu'il dépêcha sur-le-champ un de ses gardes pour le tuer. Il ne survécut à son fils que cinq jours, pendant lesquels il changea son testament : il laissa son royaume à Achélaüs, fit Antipas tétrarque de Galilée et de Perée, et donna à Philippe la Thachonitide, la Gaulonitide, Batanée et Panias, qu'il érigea aussi en tétrarchie. Il légua à Salomé, outre cinquante mille pièces d'argent monnoyé, les villes de Jamnia, d'Azot et de Phasaëlis; il laissa

(1) Cette maladie, que Josèphe ne craint pas de qualifier de punition divine, était si compliquée et accompagnée de symptômes si terribles et si dégoûtants, que nos lecteurs nous épargneront volontiers la peine de leur en rapporter les détails. Cependant ce prince se flattant toujours de l'espérance de sa guérison, fit venir de toutes parts des médecins, qui, après avoir épuisé en vain leur art, s'avisèrent de lui conseiller l'usage des eaux chaudes de Callirhoé, qui se jettent dans le lac Asphaltide, de l'autre côté du Jourdain. Dès qu'il y fut arrivé, on le mit jusqu'au cou dans un bain d'huile, qui, au lieu de lui procurer quelque soulagement, le fit tomber dans une faiblesse, dont les cris perçants des assistants le firent à peine revenir. Ce fut alors qu'il commença à croire son mal incurable. Il ordonna qu'on distribuât cinquante dragmes à chacun de ses soldats, et aux officiers à proportion, et se fit transporter à Jéricho, où il donna peu après les ordres cruels dont nous allons parler.

d'autres legs à plusieurs de ses parents. Il mourut la soixante-dixième année de son âge, la trente-septième de son règne, et trente-quatre après l'expulsion et la mort d'Antigone.

La joie qu'éprouvèrent les Juifs en cette occasion ne fut pas troublée, car Salomé et Alexas, quelque méchants qu'ils fussent, et nonobstant les serments que le tyran leur avait arrachés avant sa mort, n'eurent garde d'exécuter ses ordres inhumains, et ne s'occupèrent que du soin de cacher cet horrible secret à toute la nation. Dans cette vue, dès qu'ils surent Hérode expiré, ils coururent à l'hippodrome, où les principaux des Juifs étaient renfermés, en firent ouvrir les portes, et leur déclarèrent que l'ordre du roi était qu'ils se retirassent chacun chez soi, le sujet pour lequel il les avait convoqués n'ayant plus lieu; et ils ne publièrent la mort d'Hérode qu'après avoir dissous cette assemblée (1). Alors ils convoquèrent les officiers et les soldats dans l'amphithéâtre de Jéricho, et leur lurent une lettre du roi défunt, dans laquelle il les remerciait de leur fidélité et de leurs services passés, et les exhortait à les rendre à l'avenir à son fils Archélaüs, qu'il avait nommé son successeur. Le testament du roi leur fut aussi lu par Ptolémée, garde du sceau royal : on y trouva cette clause remarquable, « qu'il n'aurait de force » qu'après avoir été ratifié par César. » Cependant les assistants supposèrent que l'empereur ne manquerait pas de le confirmer. Ils firent retentir l'amphithéâtre du cri de *vive le roi Archélaüs!* et lui promirent la même fidélité et le même attachement qu'ils avaient eu pour son père.

Le nouveau roi, pour marquer sa reconnaissance envers le monarque défunt, commença son règne par lui faire des funérailles conformes à sa dignité et à sa grandeur. Le corps, avec la couronne royale sur la tête, et le sceptre à la main, fut porté dans une magnifique litière d'or, enrichie de pierres précieuses. Les fils et petits-fils d'Hérode, sa sœur et son mari, accompagnaient la litière avec le reste de ses parents, et étaient suivis par tous les officiers civils et militaires. Ses gardes marchaient à la tête, ensuite venaient les Thraces, puis les Germains, et enfin les Gaulois ou Galates, tous armés et en ordre de bataille. Le cortége, fermé par cinq cents domestiques du roi, portant des parfums, marcha vers le château d'Hérodion, éloigné de huit stades ou d'un mille de Jéricho, où ce prince fut inhumé, ainsi qu'il l'avait ordonné. Ils retournèrent de là à Jérusalem, où Archélaüs donna une magnifique fête au peuple, après les sept jours de deuil ordonnés par la coutume de Juifs. Il alla ensuite au temple, vêtu de blanc, et accompagné des acclamations de tout le peuple; et là, assis sur un trône d'or, il le remercia du zèle qu'il témoignait pour lui; mais il ajouta qu'il ne voulait pas prendre le nom de roi avant qu'il lui fût confirmé par Auguste, quoique ce titre lui eût été offert à Jéricho avec le diadême par toute l'armée. Il finit par l'assurance qu'aussitôt qu'il aurait obtenu l'agrément de l'empereur, il emploierait tous ses soins à mériter l'amour que les Juifs lui exprimaient si unanimement, et à rendre son règne plus doux et plus avantageux à la nation que celui de son père ne l'avait été. Ce discours fit redoubler les acclamations, et sur-le-champ ils firent l'épreuve de la sincérité de ses promesses par des requêtes qu'ils lui présentèrent. Les uns lui demandèrent la diminution des tributs, d'autres l'abolition des douanes, et quelques autres la délivrance des prisonniers. Tout fut accordé dans ce moment de grâces, Archélaüs ne croyant pas qu'il fût à propos de les indisposer par des refus. La cé-

(1) Soit que cette délivrance des principaux Juifs fût l'ouvrage de Salomé et de son mari, comme ceux-ci le publièrent, soit que le tyran, dans ses derniers moments, eût été touché de quelque repentir, et eût révoqué ses ordres cruels, ce que la haine de Josèphe pour ce prince lui a pu faire supprimer, il est toujours certain que la seule idée d'un pareil dessein, surtout entretenu presque jusqu'à l'exécution, prouve qu'Hérode était un monstre de cruauté, capable des actions les plus barbares, dès qu'elles étaient nécessaires à son ambition ou à son ressentiment.

Par-là tombe la principale objection qu'on peut faire contre la probabilité du massacre des Innocents; objection tirée de l'atrocité même; et nous avons déjà fait voir que le silence de Josèphe ne peut affaiblir le témoignage de l'évangéliste, qui rapporte ce fait connu de toute la nation juive.

rémonie fut terminée par des sacrifices, et par un repas somptueux que le nouveau roi donna à ses amis.

Toutes ces faveurs ne furent pas capables d'adoucir l'humeur séditieuse des Juifs. A peine cette journée de joie et d'union fut-elle passée, que des mécontents, qui cabalaient secrétement pour exciter de nouveaux tumultes, parurent en foule dans les rues, et, faute de prétexte plus spécieux, se mirent à se battre la poitrine et à déplorer la mort de Matathias et celle de ses complices, brûlés pour avoir abattu l'aigle d'or. Ils demandaient en même temps justice des conseillers du roi défunt, qui l'avaient poussé à cet acte de sévérité; ils voulaient surtout qu'on ôtât le pontificat à Joazar, à qui il avait été donné dans cette circonstance. Cette insulte, peu attendue, ne pouvait manquer d'irriter le nouveau roi : mais il était sur le point de se rendre à Rome; il ne voulait pas que son départ fût retardé par ce tumulte, ni se mettre en route avant qu'il fût apaisé. Il envoya son grand écuyer à ces mutins pour tâcher de les calmer, en leur représentant que le roi ne voulait rien faire avant d'être confirmé par l'empereur; mais cet officier n'avait pas encore ouvert la bouche, qu'il se vit accueilli de plusieurs volées de pierres, qui le forcèrent à se retirer. Les mutins firent le même accueil à d'autres personnes que le roi leur envoya. C'était alors le temps de Pâque, qui attirait de toutes parts à Jérusalem un concours extraordinaire. Pendant toute la solennité, les mécontents aimèrent mieux mendier dans le temple, pour fournir à leur subsistance, que de sortir de ce lieu sacré.

Archélaüs, qui craignait avec raison que le soulèvement de quelques mutins ne se communiquât à la multitude que la fête attirait au temple, envoya un officier à la tête de quelques troupes, avec ordre de les disperser, ou de se saisir de ceux qui voudraient faire résistance; mais ils furent attaqués par les révoltés, devenus plus forts par un grand nombre d'étrangers que leurs cris excitaient à les défendre. Plusieurs soldats furent tués, et l'officier dangereusement blessé s'échappa avec peine. Ce dernier affront obligea enfin Archélaüs à faire marcher toute son armée contre les mutins, avec ordre à la cavalerie de tuer tous ceux qui sortiraient du temple, et d'empêcher les étrangers de se joindre à eux. Après un combat opiniâtre, où trois mille des rebelles furent tués, le reste fut mis en fuite, et se réfugia dans les montagnes. Le roi fit publier un ordre à tous les étrangers de se retirer chez eux; ce qui abrégea la solennité de la fête, suspendit la rebellion pour quelque temps, et donna à Archélaüs la liberté de faire son voyage de Rome. Il partit peu de temps après, et laissa le gouvernement du royaume à son frère Philippe. Il prit avec lui sa mère, Samaritaine de nation, Nicolas de Damas, qui avait eu la confiance de son père, et un grand nombre de ses amis. Il fut aussi accompagné de sa tante Salomé, des enfants de cette princesse, et de quelques autres de ses proches parents. Ceux-ci feignaient d'aller à Rome pour l'assister de leur crédit à la cour; mais leur dessein était de tâcher d'empêcher qu'il n'eût l'agrément d'Auguste, et de l'accuser d'avoir fait massacrer ses sujets dans le temple. C'est ainsi qu'ils qualifiaient sa conduite envers les mutins.

Archélaüs rencontra à Césarée Sabinus, intendant d'Auguste en Syrie, qui allait en Judée pour y recevoir les legs considérables qu'Hérode avait faits à cet empereur. Mais Varus, ayant été d'avis qu'il ne fallait rien faire avant qu'on eût été instruit de la volonté d'Auguste, avait engagé cet intendant à s'arrêter pour attendre les ordres qui devaient venir de Rome. Il ne resta cependant à Césarée que jusqu'à ce que Varus en fût parti pour Antioche, capitale de son gouvernement. Il se rendit ensuite à Jérusalem, se logea dans le palais royal, et somma les receveurs du roi de lui remettre les trésors qu'il venait chercher : mais comme ils avaient une défense expresse d'Archélaüs de s'en dessaisir avant son retour, ils refusèrent de les remettre à Sabinus, jusqu'à ce qu'ils eussent reçu des ordres. Ce fut vers ce temps-là qu'Archélaüs et sa suite arrivèrent à Rome. Entre ceux que l'artificieuse Salomé avait amenés avec elle, était Antipas, cet autre fils d'Hérode que ce prince avait nommé son successeur

dans son premier testament, et qu'elle avait dessein d'opposer à son frère, sous prétexte que ce premier testament était le seul valable. Aux efforts de Salomé pour décider Antipas à se déclarer le concurrent de son frère, il faut joindre ceux d'Irénée, orateur excellent, grand homme d'État, et qui avait une parfaite connaissance des affaires les plus secrètes du règne d'Hérode. Un autre homme de poids s'y joignit aussi; c'était Ptolémée, frère de Nicolas de Damas, qui avait été conseiller du roi défunt. Antipas était de plus accompagné de sa mère Cléopâtre, née à Jérusalem, et de plusieurs parents et amis, qui furent à peine arrivés à Rome, qu'ils trouvèrent moyen d'attirer dans leur parti le plus grand nombre des partisans d'Archélaüs même (1).

Ce qui rendit la cause d'Archélaüs encore plus défavorable, c'est le refus que faisaient ses officiers de délivrer les legs d'Hérode à Sabinus; refus dont celui-ci et Varus n'avaient pas manqué d'informer la cour. Archélaüs fut obligé de présenter un mémoire à l'empereur, dans lequel il exposait ses droits à la couronne, et les raisons tirées du dernier testament d'Hérode; à ce mémoire il avait réuni l'inventaire des trésors que le roi avait laissés, et le sceau royal avec lequel le testament avait été scellé. Antipas répondit par un autre mémoire. Auguste ayant lu ce deux écrits, forma un conseil pour examiner l'affaire, et nomma, pour le présider, Caïus, fils d'Agrippa et de Julie, fille adoptive de l'empereur. Antipater, fils de Salomé, orateur fort éloquent, et grand ennemi d'Archélaüs, commença par un discours véhément contre ce prince, dans lequel il lui reprocha d'avoir pris le titre et l'autorité de roi sans attendre le consentement de l'empereur; d'avoir fait massacrer par ses troupes trois mille Juifs dans le temple, à la dernière fête de Pâque; d'avoir déposé plusieurs des principaux officiers de la couronne; de s'être de son chef fait roi de la nation juive, et de s'en être arrogé toutes les fonctions, comme de s'asseoir sur le trône, prononcer des jugements, accorder des grâces et des priviléges, et relâcher les prisonniers qu'Hérode avait fait renfermer dans le Cirque. Il l'accusa d'un mépris dénaturé pour la mémoire de son père, dont il avait reçu des preuves les plus éclatantes de tendresse, et d'avoir passé la nuit qui suivit la mort du monarque en festins et en plaisirs, qui avaient presque fait soulever le peuple, par l'horreur que lui avait causée une conduite aussi indigne. Il termina son discours par un parallèle du caractère des deux frères. Il dit qu'Hérode, qui les connaissait bien, avait choisi Antipas par son premier testament, fait dans le temps que ce roi jouissait encore de cette liberté d'esprit qu'obscurcissent les douleurs et la maladie; et que quand bien même Hérode eût conçu depuis une meilleure opinion d'Archélaüs, il s'en était lui-même déclaré indigne par sa conduite, en prouvant de quoi il était capable, et quel règne on devait attendre d'un prince qui, étant encore dans une condition privée, envoyait ses troupes dans le temple même, pour égorger ses sujets.

Nicolas de Damas parla ensuite, et répondit au discours d'Antipater. Il dit d'abord, qu'à l'égard du prétendu massacre dans le temple, c'était une sévérité nécessaire, et le seul moyen pour mettre fin à la sédition; que ceux qui avaient péri n'étaient qu'une troupe de mutins, et de plus, qu'ils avaient été les agresseurs, non-seulement en excitant le tumulte, mais en massacrant les officiers que le roi leur avait envoyés pour les ramener à la raison par des moyens plus doux; et qu'enfin il ne s'était rien fait ni sur ce sujet ni sur aucun autre, que de l'avis de ceux qui en faisaient maintenant des chefs d'accusation. Ensuite, pour justifier le changement d'Hérode dans son second testament, il soutint que le roi, jouissant alors de toute sa

(1) Il paraît par ce que dit Josèphe, que les partisans d'Archélaüs s'étaient dégoûtés de lui à cause des mesures rigoureuses qu'il avait prises pour étouffer le dernier tumulte, tandis qu'Antipas et ses amis n'omettaient rien de ce qui pouvait faire espérer un gouvernement plus doux. Il y avait encore un tiers-parti qui, ne pouvant souffrir ni l'un ni l'autre, ni personne de la famille d'Hérode, travaillait à les désunir, pour les faire échouer tous deux, dans l'espérance de vivre plus tranquilles et plus heureux sous la domination immédiate des Romains.

raison, avait eu sans doute des motifs puissants pour se conduire ainsi; qu'il s'était apparemment aperçu de quelque défaut dans le caractère d'Antipas, qui l'avait déterminé à donner la préférence à son frère; et pour preuve du sang-froid et de la sagesse avec lequel ce second testament avait été fait, l'orateur fit valoir la clause qui en faisait dépendre la validité de l'approbation de l'empereur. Aussitôt que ce discours fut fini, Archélaüs s'avança, et se jeta aux pieds de l'empereur, qui, touché de sa soumission, le releva, lui dit qu'il le croyait digne de la couronne, et lui promit de ne rien faire de contraire aux dernières volontés de son père. Auguste congédia l'assemblée sans autre décision : il voulait avoir le temps de réfléchir avant que de décider s'il donnerait le royaume tout entier à Archélaüs, ou s'il le partagerait entre les enfants d'Hérode, qui s'étaient tous adressés à lui pour représenter leurs droits.

Pendant que ces affaires se traitaient à Rome, les Juifs, toujours inquiets, avaient excité une nouvelle révolte à Jérusalem. Varus s'y rendit sur-le-champ, et en arrêta le progrès par le châtiment des chefs. En partant pour retourner à Antioche, il laissa une légion à Sabinus, afin de le mettre en état de tenir Jérusalem en respect. Ce dernier, se croyant maître de toute la Judée, voulut s'emparer des forts de la ville et des trésors d'Hérode, pour se les approprier. Il choisit fort mal son temps pour cette entreprise. La Pentecôte approchait, et Jérusalem fut bientôt remplie de Juifs, que la dévotion y attirait, peut-être moins que le dessein de s'opposer aux intentions de Sabinus. Ils formèrent d'abord trois corps, dont le premier assiégea cet intendant et ses troupes dans le palais des rois; le second s'empara de l'hippodrome, et le troisième occupa le côté de l'orient et celui du septentrion du temple; de sorte que Sabius se vit investi de toutes parts, et en danger d'être bientôt à la discrétion des Juifs. Ils étaient d'autant plus irrités contre lui, qu'il avait forcé le trésor du temple, malgré toute leur résistance, et en avait enlevé quatre cents talents, sans compter le riche butin que les soldats y avaient fait.

Sabinus voyant qu'on l'environnait, et que les Juifs paraissaient vouloir l'attaquer avec beaucoup de résolution, envoya un exprès à Varus, pour le prier de venir au plus tôt à son secours : cependant, du haut de la tour nommée Phasel, il fit signe à ses troupes de faire une sortie qui occasiona une action très-vive dans laquelle il y eut beaucoup de Juifs tués. Le reste, sans se décourager de cette perte, monta sur les galeries extérieures du temple, d'où il incommoda beaucoup les Romains à coups de pierres et de flèches. Ceux-ci, placés sous les traits qu'on leur lançait, combattaient avec d'autant plus de désavantage, que leurs coups perdaient leur force avant d'atteindre l'ennemi. Enfin, honteux et irrités de l'ascendant que les Juifs avaient sur eux, ils amassèrent une grande quantité de bois et d'autres matières, au pied du mur, et y mirent le feu. Il ne tarda pas à s'élever jusqu'à la corniche, qui, étant de bois peint, s'enflamma très-aisément. Un grand nombre de Juifs qui étaient sur les portiques, périt dans les flammes, pendant que le reste, se précipitant du haut en bas, expiraient de la chute, ou par le fer des Romains, qui ne faisaient point de quartier. Aussitôt que l'incendie fut assez diminué pour permettre de passer au travers, les soldats se jetèrent dans la trésorérie, et la pillèrent.

Tout cela ne fit qu'irriter les Juifs, et les porta à redoubler leurs efforts. Ils se mirent à miner le palais, et en même temps ils tâchèrent de débaucher une partie de la garnison romaine, par la promesse de laisser passer librement tous ceux qui voudraient se retirer : ils firent les mêmes offres à Sabinus, protestant aux soldats romains qu'ils n'avaient d'autre dessein, en prenant les armes, que de s'affranchir du joug tyrannique de la famille d'Hérode. Sabinus aurait volontiers accepté ces offres; mais il avait trop mal agi avec les Juifs pour oser se fier à eux : il aima mieux attendre le secours de Varus. Cependant de nouveaux troubles s'élevaient dans d'autres endroits de la Judée; deux mille vieux soldats, l'élite de l'armée du roi défunt, qui avaient été congédiés, s'assemblèrent, et

tombèrent sur les troupes d'Archélaüs, commandées par son neveu Archiab; mais ce jeune homme, connaissant leur valeur et leur expérience, n'osa pas leur tenir tête, et se sauva dans des forteresses d'un accès difficile.

Nous avons parlé d'un certain Ezéchias, capitaine d'une troupe de bandits, qu'Hérode avait eu bien de la peine à faire prendre, et qu'il avait fait mourir avec quarante de ses gens. Cet homme avait laissé un fils, nommé Judas, qui, voyant son pays engagé dans une espèce de guerre civile, saisit cette occasion de venger la mort de son père; et ayant rassemblé une troupe de bandits désespérés, à Séphoris, ville de Galilée (1), après plusieurs incursions dans les terres du roi, il trouva moyen de s'emparer d'un arsenal royal, qui le mit en état d'armer ses gens convenablement. Il pilla aussi le trésor public de plusieurs villes, et s'étant ainsi fourni d'hommes, d'armes et d'argent, il répandit la terreur dans toute la province, et eut de tels succès pendant quelque temps, qu'il osa aspirer à l'autorité souveraine. On croit, avec assez de raison, que ce Judas est le même homme dont saint Luc fait mention sous le nom de Theudas.

Il ne fut pas le seul particulier qui osât aspirer à la couronne dans ces temps de troubles. Il en parut un autre sur la scène, nommé Siméon, homme d'une figure agréable, robuste, fort estimé des Juifs, et ayant assez haute opinion de lui-même pour croire qu'il méritait cette estime. Hérode lui avait marqué de la confiance, et même dans des affaires de grande importance. D'abord qu'il parut de la tête d'un parti, le peuple s'empressa à le reconnaître pour roi des Juifs. Siméon, pour signaler son zèle contre ses deux rivaux, fils de son maître, conduisit ses gens droit à Jéricho, où il fit mettre le feu au magnifique palais royal qui y était. Il en fit de même de plusieurs autres maisons royales, après en avoir abandonné le pillage à ses soldats. Un pareil chef, à la tête d'une troupe de gens déterminés, était capable de faire bien du ravage; mais, heureusement pour le pays, ils combattaient tous avec plus de courage que de discipline, et furent bientôt entièrement défaits par Gratus, général des troupes d'Archélaüs, ou, suivant Tacite, par Varus lui-même. Siméon fut pris en fuyant dans un défilé, et conduit au général, qui lui fit sur-le-champ couper la tête. Pendant que les soldats de Siméon étaient occupés à piller et à brûler les maisons royales dans un endroit, une autre troupe en faisait autant d'un autre côté. Ils détruisirent le palais d'Amatha sur le Jourdain, qu'Hérode avait fait bâtir, pour la commodité des bains chauds, qui donnaient leur nom à la ville.

La plus dangereuse de toutes ces révoltes, et qui se répandit par tout comme un fléau épidémique, fut celle qu'excita un certain Athronge, qui, n'étant que simple berger, osa ambitionner la couronne, sans autre mérite qu'une taille gigantesque et une hardiesse brutale. Il avait quatre frères semblables à lui, qu'il fit ses lieutenants, et qu'il établit officiers sur la multitude qui s'assemblait en foule sous ses enseignes. Il prit le diadême, et forma un conseil, qu'il consultait souvent, quoiqu'il ne suivît jamais que ses propres idées. Il haïsssait également les Romains et les hé odiens; mais il recherchait surtout les occasions de faire du mal aux premiers, parce que leurs violences et leurs cruautés étant de plus fraîche date, excitaient une plus forte haine. Il dressa une ambuscade à un de leurs convois de vivres, auprès d'Emmaüs, et tomba sur l'escorte si brusquement, qu'après en avoir tué quarante hommes avec l'officier commandant, il aurait, probablement, défait tout le reste, si Gratus n'était venu fort à propos à leur secours.

(1) Cette ville, dont aucun des auteurs sacrés ne fait mention, au moins sous ce nom, est souvent nommée par Josèphe. Nous en avons déjà parlé comme de l'une des cinq places où Gabinius établit des tribunaux indépendants. Elle était située dans la tribu de Zabulon, dans le voisinage du mont Thabor, sur la route qui vient de Ptolémaïde; et c'était une des principales villes de Galilée. Elle devint depuis la capitale de cette province, lorsque Néron la donna au jeune Agrippa. Elle eut depuis le nom de Diocésarée, à douze milles de Tibériade, plus ou moins, car les auteurs ne s'accordent pas là-dessus, et proche du mont Asthmon ou Asamon, qui était regardé comme le centre de la Galilée.

Enfin, après plusieurs exploits, ce prétendu roi tomba entre les mains d'Archélaüs, peu de temps après que ce prince fut retourné en Judée. Un des quatre frères fut pris par Gratus, un autre par Ptolémée, le dernier se rendit sous de bonnes conditions, et toute la troupe fut dispersée. Cependant le pays continua à être ravagé par de nouvelles révoltes qui s'élevaient tous les jours. Celle des Juifs contre Sabinus durait toujours, tandis que les deux compétiteurs, fils d'Hérode, attendaient à Rome la décision de l'empereur.

Varus, instruit du danger où se trouvait Sabinus et sa légion, prit le chemin de la Judée à la tête de deux légions qu'il avait en Syrie, avec quatre compagnies de cavalerie et quelque infanterie, qui lui avait été fournie par les tétrarques du voisinage. Il assigna le rendez-vous à Ptolémaïde. Il reçut encore quelques auxiliaires, sans compter quinze cents hommes que lui envoya à Béryte le roi d'Arabie, moins par amour pour les Romains que par haine pour la famille d'Hérode. Varus marcha vers Samarie avec une partie de cette armée, pendant que le reste, sous la conduite de son fils, se jeta dans la partie de la Galilée la plus voisine de Ptolémaïde. Ce dernier mit en fuite tout ce qui osa lui résister, prit Séphoris, et après en avoir vendu tous les habitants, la réduisit en cendres. Son père, de son côté, laissant Samarie sans l'attaquer, parce qu'il apprit que les habitants n'avaient aucune part à tous ces troubles, marcha à Jérusalem. Il souffrit sur sa route que les troupes arabes pillassent et brûlassent plusieurs villes et villages, tels que Arus, parce que cet endroit appartenait à Ptolémée, qui avait été ami d'Hérode; Sampho et Emmaüs, pour venger la mort des Romains qu'Athronge avait tués auprès de cette dernière place. Par bonheur pour les habitants, ils avaient prévu ce malheur, et s'étaient retirés à temps.

Ceux qui assiégeaient Sabinus, et qui se préparaient à lui livrer un assaut, apprenant que Varus s'approchait avec des forces considérables, levèrent le siége, et se retirèrent fort effrayés. Les assiégés sortirent audevant de leur libérateur, et lui menèrent les petits-fils d'Hérode, pour lui en faire leurs remerciements. Sabinus seul manqua à ce devoir; il s'évada secrètement, et prit le chemin de la mer. Varus réprimanda sévèrement les habitants de Jérusalem d'avoir pris les armes contre une légion romaine; mais il s'apaisa bientôt, lorsqu'il eut appris qu'ils n'avaient eu aucune part à ses hostilités, et n'avaient pu les empêcher, étant eux-mêmes au pouvoir de cette multitude d'étrangers, que la solennité de la fête avait attirés dans leur ville, et qui seuls avaient fait tout le mal. Varus voulut cependant faire un exemple des auteurs de cette révolte, et il envoya quelques troupes parcourir tout le royaume, avec ordre de faire une recherche exacte de tous les chefs, et de les lui envoyer prisonniers. On lui ramena un grand nombre de ces misérables; il en fit crucifier deux mille et relâcha le reste. Cette sévérité n'empêcha pas qu'il n'y eût encore dix mille hommes qui prirent les armes; de sorte qu'il fut obligé de faire marcher contre eux les troupes auxiliaires, qu'il avait dessein de congédier. Les révoltés, sans attendre le combat, se rendirent à discrétion. Varus pardonna à la multitude, et envoya les chefs prisonniers à Auguste.

Archélaüs sollicitait toujours auprès de l'empereur la ratification du testament de son père, et le royaume de Judée. Sa mère, Martace, mourut pendant ce temps, et peu après il arriva à Rome une députation composée de cinquante des principaux de la nation juive, envoyée pour s'opposer aux prétentions d'Archélaüs, et pour demander à Auguste que leur pays ne fût plus gouverné par des rois, mais qu'il fît partie du gouvernement de Syrie. Ils furent appuyés par plus de huit mille Juifs établis à Rome, qui témoignaient aussi un grand éloignement pour le gouvernement d'un roi, et un grand désir de voir toute la nation sous celui des Romains, pourvu qu'ils leur laissassent le libre exercice de leurs lois et de leur religion. Auguste renvoya la décision de cette affaire à un conseil convoqué dans le temple d'Apollon, qu'il venait de faire bâtir. Les ambassadeurs juifs

commencèrent leur harangue par de violentes plaintes contre Hérode, qui les avait gouvernés, disaient-ils, non en monarque, mais en tyran; violant toutes les lois religieuses et civiles; réduisant à la misère une nation, qu'à son avénement au trône il avait trouvée opulente; sacrifiant un nombre infini de ses sujets à son ambition, à sa jalousie, ou à sa haine, et n'épargnant pas même dans ses passions les femmes et les filles de la première distinction. Ils ajoutèrent que, néanmoins, ils auraient reçu Archélaüs pour leur prince, s'ils n'avaient eu déjà des preuves trop convaincantes de ses inclinations tyranniques. Ils instistèrent sur le massacre des trois mille mutins dans le temple, avant que son autorité fût légitime, puisqu'elle n'avait pas été confirmée par 'empereur. Ils finirent en suppliant Auguste de comprendre leur nation sous le gouvernement de Syrie, promettant qu'en ce cas elle se montrerait aussi fidèle et aussi soumise qu'on s'efforçait de la représenter rebelle et séditieuse. Nicolas de Damas répondit sur-le-champ à cette harangue. Il entreprit de défendre Hérode et son fils contre ces accusations de tyrannie et de cruauté: Auguste, après avoir entendu les uns et les autres, rompit l'assemblée sans déclarer ses intentions.

Il ne tarda cependant pas à décider ce différend, et d'une manière qui fit bien voir l'amitié qu'il avait eue pour Hérode, et qu'il conservait aux enfants de ce roi. Il donna la moitié du royaume à Archélaüs, avec le titre de d'éthnarque, c'est-à-dire de prince ou chef d'une nation, avec promesse de lui donner celui de roi aussitôt qu'il aurait prouvé par sa conduite qu'il en était digne. Cette moitié du royaume, ou cette éthnarchie, comprenait la Judée proprement dite, l'Idumée et Samarie; mais il exempta cette dernière du quart des taxes qu'elle payait, en considération de la conduite sage et paisible de ses habitants, dans les derniers troubles de Judée et de Galilée. Quelque favorable que fût à Archélaüs cette disposition, le partage du royaume, et le changement du nom de roi en celui d'éthnarque, signifiaient que l'empereur n'était point content de ce prince; et, à la vérité, de quelque manière qu'il excusât son trop grand empressement à se mettre en possession de l'autorité royale, il était visible qu'il n'avait pas eu pour l'empereur la déférence qu'il lui devait: le parti opposé sut tirer avantage de cette faute. D'ailleurs Archélaüs annonçait du penchant à imiter les violences de son père; et rien n'était plus propre à le retenir dans les bornes de son devoir, que la promesse conditionnelle du titre de roi. Auguste détacha aussi de la Judée les villes de Gaza, Gadara et Hippon, parce qu'elles suivaient les coutumes des Grecs, et il les joignit à la province de Syrie. Josèphe fait monter les revenus de cette nouvelle éthnarchie à six cents talents. Le reste des États d'Hérode fut divisé entre ses deux autres fils, Philippe et Antipas. Le premier eut la Batanée, la Trachonitide et l'Auranitide, avec cette partie de la Galilée qui avait appartenu à Zénodore, dont nous avons parlé: cette dernière seule produisait plus de cent talents par an. Antipas reçut en partage le reste de la Galilée, et le pays au-delà du Jourdain, montant à deux cents talents de revenus. Salomé obtint, outre un demi-million d'argent monnoyé, les villes de Jamnia, d'Azot et de Phasaëlis, auxquelles Auguste ajouta Ascalon. Il distribua très-généreusement le reste des legs d'Hérode, et en particulier celui des quinze cents talents qui lui appartenaient, aux autres parents de ce roi, à ses petits-fils, et à deux de ses filles qui n'étaient pas mariées, et qu'il fit épouser aux fils de Phéroras, se réservant seulement quelques vases, moins pour leur valeur que par égard pour la mémoire de son ami.

A peine ce partage était-il réglé, qu'il parut un nouveau prétendant à la couronne, qui attira bientôt à lui un parti nombreux. C'était un Juif, élevé à Sidon, si ressemblant à Alexandre, fils de Mariamne, que lorsqu'il parut dans le monde sous son nom, il trompa facilement la multitude, et ceux mêmes qui avaient eu des liaisons particulières avec ce prince infortuné. Cet imposteur était dirigé par un habile fourbe, qui avait été mêlé dans toutes les intrigues de la cour d'Hérode, et qui, trou-

vant ce jeune homme propre à jouer ce rôle avec grande apparence de succès, lui avait mis en tête de l'entreprendre. Ces deux hommes commencèrent par répandre qu'Alexandre et Aristobule, qu'on croyait avoir été mis à mort, suivant l'ordre de leur père; avaient été sauvés par un ami fidèle, qui avait substitué deux autres personnes à leur place.

Après avoir semé ces bruits parmi le peuple, ils se rendirent en Crète, et de là à Mélos, où ils tirèrent des sommes considérables des Juifs établis dans ces deux îles. Ces premiers succès les encouragèrent tellement, qu'ils prirent la résolution de se rendre à Rome. Ils furent reçus à Putéoles par les plus considérables des Juifs, et par ceux surtout qui étaient attachés à la famille d'Hérode, ou à celle des asmonéens, qui s'accordaient à regarder ce jeune homme comme l'héritier de ces deux maisons, et par conséquent comme leur roi légitime. Ils n'épargnèrent ni soins ni dépenses pour rendre son entrée dans Rome aussi éclatante qu'il était possible. La litière où il était porté, l'accueil qu'il reçut partout, la multitude qui l'accompagnait de ses acclamations, répondaient à la haute idée qu'ils avaient de lui.

Auguste avait trop bien connu Hérode, pour le croire capable de s'être laissé tromper dans une affaire de cette importance. Dès que ce prétendu fils de roi fut arrivé à Rome, il lui envoya Célade, un de ses affranchis, qui avait été autrefois attaché à Alexandre et à Aristobule, avec ordre de le lui amener. Célade fut dupe lui-même de cette ressemblance autant que la foule des Juifs : mais l'empereur, en examinant ce fourbe avec plus de défiance et de pénétration, s'aperçut bientôt qu'il lui manquait l'air de grandeur et de dignité par lequel Alexandre s'était fait remarquer à Rome; il trouva même à cet imposteur des calus aux mains, ce qui ne convenait guère à un prince, et il fut bientôt au fait de la fourberie. Il demanda à ce jeune homme et à son compagnon ce qu'était devenu son frère, et pourquoi il n'était pas aussi venu pour faire valoir ses droits. Ils répondirent qu'Aristobule était resté en Cypre, pour y attendre le succès de leur voyage, afin que si l'un des fils venait à manquer, l'autre pût songer à sa sûreté, et conserver un héritier au nom asmonéen et au trône des Juifs. Le parfait concert de ces deux fourbes, qui servait à induire le peuple en erreur, fut justement ce qui rendit leur histoire plus suspecte à l'empereur. Il prit le jeune homme à part, et moitié par menace, moitié par la promesse de lui faire grâce de la vie, il lui fit avouer tout. En conséquence de cet aveu, ce jeune homme fut condamné à la prison, et son compagnon, l'inventeur de l'imposture, fut mis à mort. Pour les Juifs, qui avaient fourni des sommes considérables, Auguste les crut suffisamment punis par la perte de leur argent, et la honte d'avoir été pris pour dupes.

Archélaüs fut à peine arrivé en Judée, qu'il fit paraître son humeur despotique et vindicative, nonobstant l'intérêt qu'il avait à détruire la prévention des Juifs contre toute la famille d'Hérode, et à se concilier les bonnes grâces de l'empereur. Il commença par déposer Joazar, le souverain sacrificateur, sous prétexte qu'il avait favorisé quelques-uns des derniers séditieux; et il donna cette dignité à Éléazar, frère du déposé. Ensuite il répudia sa femme Mariamne, et épousa Glaphyra, veuve de son frère Alexandre, au mépris de la loi de Moïse; car elle avait eu plusieurs enfants de son premier mari, et depuis la mort de ce prince, elle avait été remariée à Juba, roi de Mauritanie. Il déposa encore le souverain sacrificateur qu'il venait lui-même d'établir, et mit à sa place Jésus, fils de Sias. Il employa des sommes immenses à rebâtir et orner le palais royal de Jéricho, et à faire venir la moitié de l'eau qui arrosait le territoire de Néara, dans le bocage de palmiers qu'il planta dans les champs voisins de ce palais.

Le règne d'Archélaüs fut assez paisible pendant quelques années; mais enfin tout le peuple, Juifs et Samaritains, lassés de sa tyrannie, se réunit pour se plaindre de lui à l'empereur : ce prince, à la première lecture de leur requête, fit partir un officier, avec ordre de lui amener l'éthnarque des Juifs.

Les présages de quelques songes funestes, qu'Archélaüs et Glaphyra avaient eus, étaient si bien effacés de l'esprit de ce prince, que l'officier de l'empereur le trouva livré à la joie et aux plaisirs, lorsqu'il vint lui signifier ses ordres, et l'obliger à partir subitement pour Rome.

Auguste, après avoir examiné sa conduite avec son équité ordinaire, le condamna à être exilé dans les Gaules, et fit confisquer tous ses biens. La Judée se trouva réduite en province romaine; il fut question d'en régler les tributs. Cyrénius, homme consulaire, et alors gouverneur de Syrie, fut chargé de cette commission. Après avoir fini cette affaire, vendu les palais d'Archélaüs, et saisi ses trésors, le proconsul s'en retourna à Antioche, et laissa les Juifs très-mécontents de la nouvelle taxe.

Coponius, général de la cavalerie sous Cyrénius, l'avait accompagné dans son expédition, et en avait été établi gouverneur de Judée. Sa présence, aidée des bons offices du souverain sacrificateur Joazar (1), contint pendant quelque temps l'humeur inquiète des Juifs, jusqu'à ce que Judas le Gaulonite, et un pharisien nommé Sadoc, rallumèrent le feu caché sous les cendres. Nous avons déjà dit que le premier de ces séditieux s'était hautement déclaré contre le paiement du tribut, qu'il traitait de lâche idolâtrie, incompatible avec la qualité d'enfants d'Abraham, qui ne devaient reconnaître d'autres souverain que Dieu seul. Cette opinion était toujours agréable aux Juifs, qui se regardaient comme les favoris du ciel, et tout le reste du genre humain comme des êtres inférieurs; mais elle fut surtout reçue avec une faveur extraordinaire, dans un temps où l'attente prochaine d'un libérateur conquérant leur rendait le joug des Romains tout-à-fait insupportable. Ainsi Judas ne pouvait rencontrer une conjoncture plus propre à se faire chef d'un parti nombreux et redoutable; il pressait les Juifs de faire enfin un effort généreux pour leur liberté, et il leur persuada qu'au défaut même des miracles, dont le ciel avait toujours été prodigue envers leur nation, les secours d'une providence sur laquelle ils devaient compter suffisaient pour leur assurer la victoire. Ses discours allumèrent dans l'esprit de ses auditeurs une espèce de rage, qui produisit bientôt les effets les plus terribles; ils commirent les ravages et les massacres les plus affreux, et poursuivirent par le fer et par le feu, sans distinction de Juif ni de gentil, tout ce qui s'opposait à leur fureur. La guerre, tout à la fois étrangère et civile, amena bientôt la famine, et ensuite la peste; et tout concourut enfin à la destruction de la nation. Ces derniers malheurs peuvent être justement attribués à la secte des gaulonites, dont nous avons déjà parlé : nous n'en dirons rien de plus ici, sinon qu'après la mort de leur chef, ils prirent le nom dévot de zélotes ou de zélateurs, et commirent sous ce nom, jusque dans le temple même, les cruautés les plus inouïes.

Quoique les Samaritains n'eussent eu aucune part à tous ces troubles, ils conservaient leur ancienne haine pour les Juifs. Cyrénius était à peine parti de Judée, qu'ils cherchèrent à leur en faire sentir les effets; ils attendirent le temps de la Pâque, et la veille de cette fête, quelques-uns d'entre eux ayant trouvé le moyen de se glisser secrétement dans le temple, semèrent des os de morts dans les galeries et les autres endroits où le peuple se tenait. Le lendemain, les prêtres trouvant le saint lieu souillé, furent forcés d'interrompre la solennité, et d'opérérer la purification du temple. Ce fut à cette fête que Jésus se rendit avec ses parents; il avait atteint sa douzième année, et, suivant la coutume des Juifs, tous

(1) Josèphe a oublié de nous dire comment ce pontife rentra dans sa charge, dont il avait été dépossédé quelques années auparavant par Archélaüs, pour y placer le fils de Sias; apparemment que Joazar trouva moyen de ravoir cette dignité, par la faveur du gouverneur romain, après l'exil de l'ethnarque : le zèle avec lequel il travaillait à calmer le mécontentement des Juifs, était sans doute une reconnaissance de ce bienfait.

Mais ce même zèle qui paraissait devoir lui assurer le pontificat, fut la cause de sa seconde déposition; car il devint si odieux à sa nation, que Cyrénius fut obligé, pour les satisfaire, de le déposer encore, et de conférer sa charge Ananus.

les enfants mâles, après cet âge, étaient obligés d'assister aux trois grandes fêtes. Ce fut alors que ce divin enfant resta au temple, à l'insu de ses parents, qui en étaient partis avec ceux qui les accompagnaient : ils ne s'aperçurent qu'à la nuit qu'ils l'avaient perdu, et après l'avoir cherché inutilement entre leurs parents et les gens de leur connaissance, auxquels il supposaient qu'il s'étaient joint, ils retournèrent à Jérusalem ; et après trois jours d'une recherche fort inquiète, ils le trouvèrent enfin dans le temple, assis entre les docteurs, et les étonnant par la sagesse de ses questions et de ses réponses, si fort au-dessus de son âge.

Copinius, peu après cette fête, remit son emploi à Ambivius ; ce fut sous le gouvernement de celui-ci que mourut Salomé : elle légua les trois villes dont nous avons parlé ci-dessus, les bocages de palmiers plantés par Archélaüs, et les grands trésors qu'elle possédait, non à quelqu'un de ses neveux, qui jouissaient encore de leurs principautés, mais à l'impératrice Julie, ou Livie, comme Josèphe affecte de l'appeler. Le gouvernement d'Ambivius dura peu, et il fut remplacé par Annius Rufus. Vers ce même temps, Auguste mourut à Nole, ville de la Campanie, et Tibère lui succéda. Il y avait déjà plus de deux ans qu'Auguste l'avait associé à l'empire ; et c'est du commencement de ces deux ans qu'il faut compter les quinze années de Tibère, dont parle l'évangéliste. Tibère rappela Rufus ; il envoya à sa place Valérius Gratus ; il fut le quatrième gouverneur romain ou procurateur de Judée, et le fut onze ans. Cinq années après son arrivée, il déposa le souverain sacrificateur Ananus ou Anne ; il avait occupé ce poste quinze ans, et il fut remplacé par Ismaël, fils de Fabus. L'année suivante, Gratus se repentit de son choix, et donna cette dignité à Éléazar, fils de ce même Ananus qu'il avait déposé : en moins d'un an, Éléazar fut obligé de céder la place à Simon, fils de Camit, qui ne la garda pas plus long-temps. Celui-ci eut pour successeur Joseph, surnommé Caïphe, gendre d'Anne (1), dont nous venons de parler. Ces changements font voir combien cette dignité était alors précaire.

Gratus, rappelé aussi peu de temps après, fut remplacé par Ponce-Pilate, homme extrêmement avare, et qui surpassa tous ses prédécesseurs en extorsions et en cruautés. Josèphe a ménagé sa réputation : mais Philon (1) nous l'a peint au naturel ; et le caractère qu'il lui attribue prouve qu'il était très-propre à rendre la plus injuste sentence contre la personne la plus innocente qui fût jamais.

Nous venons de dire que la déposition d'Archélaüs n'avait pas entraîné la disgrâce des autres fils d'Hérode : ces deux princes s'étaient établis de leur mieux chacun dans leurs petits États. Antipas, plus connu sous le nom d'Hérode, qui possédait la Galilée, rebâtit Séphoris, que Varus avait détruite, et en fit la meilleure forteresse de tout ce canton ; il bâtit, en l'honneur du nouvel empereur, dont il avait su gagner les bonnes grâces, une autre belle ville sur le bord septentrional du lac de Génézareth, et lui donna son nom (2) ; et c'est de là que ce lac prit le nom de mer de Tibériade. Il fut obligé de peupler cette ville presque toute de Galiléens et d'étrangers, parce qu'elle était bâtie sur un terrain plein de sépulcres, sur lesquels un Juif ne pouvait passer sans être souillé

(1) Ce sont ces deux souverains sacrificateurs dont il est parlé dans l'Évangile, et qui sollicitèrent la condamnation de Jésus-Christ. Caïphe, ou, comme il est nommé, Caïaphas, est celui qui dit, qu'il était à propos qu'un homme mourût pour sauver tout le peuple.

(1) Tout le temps de son gouvernement, suivant cet auteur, ne fut qu'une scène continuelle de vénalités, de rapines, de tyrannies, et de crimes ; faire appliquer à la question, ou faire mettre à mort des innocents, sans aucune forme de procès, n'est qu'un échantillon de ses cruautés journalières.

(2) Josèphe ajoute que cette ville n'était pas éloignée des bains chauds d'Emmaüs. A cette occasion, nous croyons nécessaire de rappeler à nos lecteurs ce que nous avons remarqué dans une note précédente ; c'est que les Juifs donnaient le nom de Hamah et de Hammath à tous les lieux où il y avait des eaux chaudes. Le mot d'Emmaüs est le même adouci et grécisé ; ainsi il faut se garder de confondre cet Emmaüs avec un autre endroit dans le voisinage de Jérusalem qui portait le même nom, apparemment pour la même raison.

pour sept jours : il y en eut fort peu de cette nation qui voulussent s'y établir, quoique Hérode accordât de grands priviléges aux habitants, et tâchât de les y attirer, en levant leurs scrupules par des présents de terres et de maisons qu'il leur faisait. Il rétablit encore une autre ville, nommée auparavant Betaramphtha, et l'appela Juliade, en l'honneur de l'impératrice. Il donna aussi le nom de Césarée à la ville de Paléas, voisine de la source du Jourdain, après qu'il l'eut agrandie et embellie.

Ce fut vers ce temps-là que Tibère publia un édit qui ordonnait aux Juifs et aux Égyptiens de sortir de Rome, ou, suivant quelques auteurs, de toute l'Italie. Nous nous contenterons de dire ici, après Philon, que cette dureté contre les Juifs, de quelque prétexte qu'on la colorât, ne fut que l'effet des intrigues de Séjan. Ce ministre corrompu, sentant combien la fidélité naturelle à la nation juive s'accordait peu avec ses desseins couverts, jugea à propos de les éloigner.

Jusqu'ici la Judée n'avait été agitée que de troubles passagers, qui furent causés principalement par le dernier impôt. Les Romains étaient venus à bout d'apaiser ces troubles, quoique par force ; mais le caractère dur, obstiné et cruel de Pilate en excita de nouveaux, qui ne purent finir que par la destruction de la nation juive. Ses prédécesseurs s'étaient toujours sagement abstenus de faire paraître les enseignes romaines dans Jérusalem, parce que, représentant des figures d'hommes et d'animaux, elles étaient en horreur aux Juifs. Pilate crut cette condescendance au dessous de lui, et ayant fait entrer de nuit les enseignes couvertes et les troupes qui devaient hiverner dans cette ville, le lendemain matin il fit découvrir les enseignes. Ce spectacle nouveau et odieux souleva toute la ville ; les Juifs coururent à Césarée, où le procurateur se trouvait, et le prièrent de leur ôter ce sujet de scandale, et de faire porter les enseignes ailleurs ; mais il leur répondit qu'il lui était impossible de leur accorder leur demande, et que ce serait un affront pour l'empereur. Ils ne se rebutèrent point, et Pilate persista dans son refus six jours entiers. Pendant les cinq derniers, les Juifs demeurèrent nuit et jour prosternés devant son palais. Il sortit enfin comme s'il avait voulu leur donner audience, et s'étant placé sur son tribunal, qu'il avait fait dresser dans le cirque, il donna le signal à ses troupes, qu'il avait postées pour cet effet, et auxquelles il avait ordonné de tomber sur ces suppliants, et de faire main-basse sur tout ce qui ne fuirait pas d'abord. Les soldats parurent et environnèrent les Juifs, qui, sans s'étonner, tendirent le cou aux meurtriers, en protestant que la mort était moins terrible pour eux que la violation de leurs lois. Pilate, qui ne s'attendait pas à tant de fermeté, leur accorda leur demande, et fit ôter les enseignes de la capitale.

Mais le désir de mortifier les Juifs lui fit naître bientôt l'idée de suspendre dans le palais royal de Jérusalem des boucliers consacrés à Tibère ; ce que les Juifs crurent plutôt un affront fait à leur nation qu'un honneur pour l'empereur. Pilate cependant avait eu soin que ces boucliers ne fussent point ornés de figures. Les inscriptions seules en étaient contraires à la loi mosaïque ; car l'usage de placer de pareils ornements jusque sur le frontispice du temple n'était pas une nouveauté à Jérusalem, même avant la captivité. Les magistrats de cette capitale, ayant les fils d'Hérode (1) à leur tête, allèrent représenter au gouverneur que la consécration qu'il avait dessein de faire était contraire à leurs lois, pour lesquelles ils le prièrent de montrer plus d'égards. Pilate les renvoya avec son obstination et son mépris ordinaire : ils lui conseillèrent de ne pas pousser la nation à bout, et de ne pas la forcer à une révolte ouverte. S'il agissait en conséquence d'un ordre de l'empereur, ils le pressèrent de le leur montrer, afin qu'il envoyassent une députation à Rome pour en solliciter la révocation. Ces derniers mots jetèrent le gouverneur dans un terrible embarras : d'un

(1) L'auteur que nous citons veut parler sans doute d'Hérode le Grand ; mais il ne nous dit pas qui étaient ces fils. Deux d'entre eux étaient sans doute Hérode Antipas, Tétrarque de Gallilée, et Philippe son frere, qui étaient alors disposés à obliger les Juifs. Les deux autres doivent être quelques-uns des petits-fils de ce roi.

côté il n'y avait rien qu'il craignît tant qu'une députation qui devait, selon toutes les apparences, exposer au grand jour les iniquités de sa conduite ; de l'autre, s'il leur accordait leur requête, et qu'il ôtât les boucliers, outre que c'était céder à un peuple qu'il haïssait et qu'il méprisait, il s'exposait encore au ressentiment de l'empereur, qui aurait pu regarder cette condescendance pour les Juifs comme un affront pour lui. Les magistrats, remarquant le trouble où ils l'avaient mis, se retirèrent, et envoyèrent à Rome une lettre très-soumise, mais fort pressante, et qui produisit son effet. Tibère écrivit sur-le-champ à Pilate, le blâma beaucoup de ce qu'il avait fait, et lui ordonna de transporter les boucliers ailleurs : en vertu de cet ordre, ils furent envoyés et placés à Césarée.

Ce projet ayant échoué, Pilate en forma un autre pour tourmenter les Juifs, en cherchant quelque prétexte spécieux de tirer de l'argent du trésor sacré : il savait quelle était leur vénération pour ce trésor, et qu'y toucher était une entreprise criminelle. Le prétexte plausible qu'il choisit fut celui de faire bâtir un aqueduc de deux cents stades pour conduire des l'eau à Jérusalem ; et pour fournir à cette dépense, il proposa de tirer une somme de ce trésor : mais prévoyant que cette proposition révolterait le peuple, il eut soin de disperser dans la foule des soldats armés de bâtons cachés sous leurs vêtements, avec ordre de se tenir prêts à se jeter au premier signal sur ceux qui voudraient se mutiner. A peine fut-il monté sur son tribunal, qu'il se vit environné d'une multitude innombrable, qui marquait, par ses clameurs, combien son projet leur était pénible : plusieurs d'entre eux, suivant la coutume ordinaire de la populace, accompagnaient leurs plaintes des invectives les plus grossières. Pilate, importuné de ces cris, donna le signal à ses soldats : ceux-ci tombant sans distinction sur les Juifs, en blessèrent ou tuèrent même plusieurs et dispersèrent le reste. Josèphe ne nous apprend pas si Pilate vint à bout de son dessein ; il n'est pas aisé de fixer, par son récit ni par celui de Philon, le temps où arrivèrent les trois événements dont nous venons de parler. Ce qui paraît certain, c'est que Pilate, pendant tout son gouvernement, ne négligea rien pour se rendre odieux aux Juifs, et que de leur côté les Juifs firent tout ce qu'ils purent pour lui faire sentir leur haine, tant par leur opposition constante à tous ses desseins injustes et cruels, que par leurs émeutes et leurs séditions continuelles. Les différentes sectes, quelque divisées qu'elles fussent entre elles sur tout autre point, se trouvaient toujours d'accord sur celui-là.

Telle était la triste situation où se trouvait la Judée, lorsque Jésus commença son ministère ; déchirée par des séditions continuelles ; accablée sous le joug pesant des empereurs, et sous celui de leurs officiers plus pesant encore ; divisée en faction et en sectes, qui se traitaient réciproquement avec plus d'inhumanité que leurs oppresseurs ; livrée à la dangereuse et continuelle séduction des faux prophètes et des prétendus messies, et trompée par l'attente d'un libérateur temporel, dont le règne ne devait être qu'une suite de victoires, de conquêtes et de prospérités. Toutes ces dispositions étaient autant d'obstacles insurmontables au salut que le vrai Messie venait offrir aux Juifs, et les précipitèrent dans leur perte, en leur faisant méconnaître et rejeter la doctrine de ce divin Sauveur.

—

Jésus-Christ entre dans son ministère.

On était au temps du trentième et dernier jubilé qui ait été célébré dans le pays de Chanaan, lorsque Jésus-Christ, âgé de trente ans, vint en annoncer un plus glorieux et plus agréable, non à une seule nation, mais à tout le genre humain. Le jubilé des Juifs se publiait au son de la trompette ; celui du Sauveur le fut par la voix du précurseur, qui criait au désert : *Préparez la voie du Seigneur*. Celui qui parlait ainsi était Jean, fils de Zacharie, prêtre, prophète, et le précurseur du Messie ; il sortit du désert, où il avait passé sa jeunesse, pour prêcher la repentance et annoncer la venue du Sauveur,

dans la quinzième année de l'empire de Tibère, et sous le pontificat de Joseph, surnommé Caïphe. L'austérité de la vie de ce prophète, et la nouveauté de sa doctrine, attirèrent vers lui un grand nombre de Juifs, qui venaient recevoir le baptême dans le Jourdain, et le prenaient pour le Messie; mais il eut soin de les avertir que ce titre glorieux ne lui appartenait pas, et que sa mission n'était que de leur annoncer et de leur montrer le Rédempteur, qui les baptiserait du Saint-Esprit. Jésus vint bientôt lui-même dans ce lieu pour y être aussi baptisé. A la vue du fils de Dieu, Jean voulut s'excuser humblement; mais s'étant enfin laissé persuader comme ils sortaient de l'eau, le Saint-Esprit descendit en forme visible sur Jésus, et on entendit une voix du ciel disant : *Celui-ci est mon fils bien aimé en qui j'ai pris mon bon plaisir*. Jean-Baptiste saisit cette occasion de l'annoncer à tous ceux qui étaient présents, et de leur déclarer que c'était là le CHRIST, l'*Agneau de Dieu qui devait ôter les péchés du monde*.

Jean continuant de baptiser et de prêcher dans le voisinage de Bethabara, il s'assembla beaucoup de peuple autour de lui, surtout de ceux qui revenaient de Jérusalem, où ils avaient été célébrer la fête des Tabernacles. Parmi ce nombre, il se trouva beaucoup de pharisiens, que saint Jean censura sévèrement sur plusieurs articles, particulièrement sur l'idée qu'ils avaient des priviléges attachés à la qualité d'enfants d'Abraham. Il leur déclara qu'aussi long-temps que leurs mœurs seraient opposées à celles de ce patriarche, ils devaient s'attendre aux plus terribles châtiments, et que Dieu pouvait susciter des enfants d'Abraham des pierres mêmes sur lesquelles ils marchaient. Cette année naquit à Hérode-Agrippa, fils d'Aristobule, un fils nommé aussi Agrippa, et qui fut le dernier roi des Juifs. Bérénice, sa sœur, vint au monde l'année suivante, car elle avait seize ans, et son frère dix-sept, lorsque leur père mourut; ce fut devant eux que saint Paul eut permission de plaider sa cause.

Les deux premiers qui s'attachèrent à Jésus furent deux disciples de Jean, déterminés à ce choix par le témoignage éclatant qu'il venait de donner au Sauveur du monde : leurs noms étaient André, fils de Jonas, et Simon son frère, que Jésus surnomma Céphas, c'est-à-dire Pierre. Le lendemain, Jésus, s'en retournant à Nazareth, appela Philippe et lui dit de le suivre. Celui-ci parla du Seigneur à un honnête homme nommé Nathanaël, qu'on croit communément être le même que les autres évangélistes appellent Barthélemi, en l'assurant qu'il avait trouvé le messie dans la personne de Jésus de Nazareth. La prévention de Nathanaël contre cette ville et contre toute la Galilée ne lui permit pas de croire qu'un prophète, et surtout le messie, pût sortir d'un endroit aussi méprisable; mais il fut bientôt désabusé quand il s'entendit répéter par Jésus quelques discours qu'il avait tenus à Philippe sous un figuier, et qui n'avaient pu être entendus. Ces deux hommes, et quelques autres encore, suivirent Jésus en Galilée. Ce fut là que dans une noce de pauvres gens, à laquelle il n'avait point dédaigné d'assister, il opéra le miracle de l'eau changée en vin. Ce prodige frappa tous les assistants d'admiration, et confirma ses nouveaux disciples dans la persuasion qu'il était le vrai Messie. De Cana, Jésus alla à Capharnaüm, petite ville sur le bord occidental du lac de Génézareth, où nous le verrons souvent dans la suite : il y demeura peu de temps, parce que la fête de Pâque approchait; il y alla avec ses disciples. C'était la première fois que cette fête se célébrait depuis qu'il avait commencé son ministère.

A son arrivée au temple, il le trouva rempli de marchands qui vendaient du bétail, de la volaille et d'autres choses nécessaires pour les sacrifices. Il s'y était aussi introduit un grand nombre de changeurs pour l'usage de ceux qui apportaient des monnaies étrangères au lieu de victimes. Il y a apparence que les prêtres, qui auraient dû tenir tous ces gens à une distance convenable, tiraient quelque bénéfice de leur coupable indulgence. Ce fut contre ces profanateurs que Jésus fit paraître pour la première fois son zèle et son autorité, en les chassant tous du temple avec de sévères censures. Mais tandis que ses disciples admiraient son zèle, si digne d'un fils

de David, les mécontents lui demandaient des signes qui justifiassent l'autorité qu'il s'attribuait. Il leur fit une réponse figurée, et leur dit, en désignant son corps, qu'ils pouvaient détruire ce temple, et qu'il le relèverait en trois jours. Les Juifs, qui ne comprenaient pas sa pensée, lui objectèrent les quarante-six ans qu'on avait été à bâtir l'édifice sacré. Ses disciples entendirent beaucoup mieux le sens de ces paroles mystérieuses, après sa résurrection. Cependant il leur donnait continuellement des preuves sensibles de la divinité de sa mission, par les miracles qu'il faisait sous leurs yeux, et qui augmentaient de jour en jour le nombre de ses disciples. Mais celui qui sondait les cœurs prévoyait aisément que plusieurs d'entre eux l'abandonneraient bientôt lorsque le sanhédrin et les pharisiens viendraient à prononcer contre eux la sentence d'excommunication. Il se trouva cependant dans cette secte implacable quelques hommes justes, qui, frappés de la grandeur de ses miracles et de la sainteté de sa doctrine, vinrent le trouver pour en être instruits, et devinrent ses disciples en secret, par la crainte qu'ils avaient de leurs frères incrédules.

Nicodême, concluant des miracles que faisait Jésus qu'ils devaient servir à confirmer quelque révélation nouvelle, vint le trouver pendant la nuit pour conférer avec lui. Jésus, qui prenait plaisir à encourager tous ceux qui recherchaient sincèrement la vérité, et qui savait que Nicodême était docteur de la loi, traita d'abord l'article important de la régénération, sans laquelle il l'assura qu'un homme ne pouvait entrer dans le royaume des cieux. Il se servit exprès de ces termes, qui devaient être intelligibles à un théologien juif. Mais Nicodême, plus versé peut-être dans les disputes ordinaires entre sa secte et les autres, que dans les principes fondamentaux de la théologie, négligée pour ces études polémiques, eut peine à comprendre cette doctrine. Ainsi le Sauveur, après la lui avoir expliquée, l'exhorta à l'admettre, l'assurant qu'il était descendu du ciel pour l'enseigner au genre humain; que les miracles qu'il faisait n'étaient pas la seule preuve dont il eût dessein de signaler la divinité de sa mission; mais qu'il voulait donner sa vie pour la confirmer, et accomplir les prophéties du vieux Testament et les décrets de la Providence divine, en s'immolant pour l'expiation des crimes du genre humain. Jésus-Christ conclut que si les hommes refusaient de le croire et fermaient les yeux à la lumière céleste qu'il apportait au monde, c'était parce que leurs mauvaises actions, qui craignaient le grand jour, leur faisaient préférer les ténèbres où ils étaient, et que cela même aggravait leur crime et rendrait leur châtiment plus terrible. Nicodême sentit la force de ces vérités, et devint dès ce moment son disciple, mais sans oser en faire profession publique, par la crainte qu'il avait des Juifs. Cependant, lorsque leur sanhédrin s'assembla pour comploter la mort de Jésus-Christ, il eut le courage de s'y opposer; et lorsqu'ils eurent enfin satisfait leur aveugle et sacrilége vengeance en le faisant crucifier, Nicodême et Joseph d'Arimathie furent les deux seules personnes d'un rang distingué qui se joignirent pour le faire inhumer d'une manière honorable.

Jésus quitta peu après Jérusalem pour aller dans d'autres cantons de la Judée : il ordonna à ses disciples de baptiser ceux qui recevraient sa doctrine; ce qui occasiona une dispute entre eux et les disciples de Jean-Baptiste qui baptisait alors sur le Jourdain, aux environs de Salim et d'Enon, vers la Galilée (1). Le sujet de cette dispute, qui était que Jésus faisait plus de disciples que Jean, ayant été proposé à celui-ci, Jean s'humilia, et répondit que Jésus venait du ciel; qu'il était au-dessus de tous, et que ce qu'il attestait il l'avait vu et entendu; que quiconque recevait ce témoignage recevait le témoignage de Dieu; au lieu que ceux qui le rejetaient s'exposaient à la colère divine, tant qu'ils persisteraient dans leur incrédulité.

Peu de temps après, Jean, à qui la sain-

(1) Enon était à huit milles au sud de Scythopolis, et Salim, ville voisine, est la même que la Salem du vieux Testament, où Melchisédec a régné; on voyait encore des ruines de son palais du temps de saint Jérôme.

teté de sa vie avait concilié l'estime de tout le peuple, et même d'Hérode-Antipas, tétrarque de Galilée, qui le consultait souvent et l'écoutait avec plaisir, encourut la disgrâce de ce prince. Celui-ci avait épousé Hérodias, femme de son frère Philippe. Les reproches sévères que Jean lui fit sur cet inceste irritèrent tellement ce prince qu'il le fit mettre en prison, et quelque temps après il lui fit cruellement trancher la tête. Hérode ne parut se porter à cette atrocité qu'avec regret, entraîné par les intrigues de la vindicative Hérodias.

Hérode, dont la première femme était fille d'Arétas, roi d'Arabie, devint amoureux de la femme de son frère Philippe, qu'il avait vue dans le château, où il avait séjourné quelque temps en allant à Rome. Cette dernière, nommée Hérodias, était fille d'Aristobule, et petite-fille d'Hérode-le-Grand. Hérode n'hésita pas à déclarer sa passion à sa belle-sœur, et à lui proposer de l'épouser; ce qu'elle accepta, à condition qu'il répudierait sa première femme. Celle-ci, lorsqu'elle eut connaissance du dessein de son mari, dissimula son ressentiment, et sous prétexte d'aller passer quelque temps au château de Macheron, qui appartenait à son père, cette princesse se réfugia à la cour d'Arétas, à qui elle fit part de toute cette intrigue. Le ressentiment qu'il en conçut alluma entre ces deux princes une guerre qui dura jusqu'à la mort de Tibère, c'est-à-dire quatre ans. Hérode se voyant ainsi débarrassé de sa femme, sans avoir eu la peine de la répudier, épousa sa belle-sœur, sans aucun respect pour les lois de Moïse; car elle avait eu des enfans de Philippe. Toute la nation fut indignée de cet inceste. Jean, à qui la vénération qu'il inspirait avait ouvert un libre accès à la cour, eut le courage d'en faire en face de vives censures à ces deux époux. Hérodias, irritée par ces reproches d'inceste et d'infidélité pour son premier mari, résolut de perdre celui qui osait les lui faire; elle obtint de son trop faible époux qu'il le fît jeter en prison, sous le prétexte, dit Josèphe, des attroupements que le peuple faisait auprès de cet homme saint pour en recevoir le baptême; mais, suivant les évangélistes, ce fut par le ressentiment de l'implacable Hérodias.

Jean fut renfermé dans le château de Macheron, si l'on en croit Josèphe (1). Cependant Jésus continuait sa prédication dans la Galilée, où il faisait des miracles si éclatants, que le bruit en parvint jusqu'à Jean dans sa prison. Celui-ci, qui prévoyait que sa mort était prochaine, et qui l'avait même prédite, envoya deux de ses disciples à Jésus pour lui demander s'il était le Messie attendu. Il faisait cette demande, moins pour sa propre satisfaction que pour celle de ses disciples. Ils trouvèrent Jésus dans le moment même qu'il rendait la santé à des malades, la vue à des aveugles; il fit plusieurs miracles en leur présence, après quoi il leur ordonna de retourner vers leur maître, et de lui rapporter ce qu'ils avaient vu.

Hérodias n'avait pu encore gagner sur son mari de faire mourir son prisonnier. La crainte du peuple, qui regardait Jean comme un grand prophète, balançait, dans l'esprit de ce prince, sa lâche complaisance pour sa femme; mais ce qu'elle n'avait pu obtenir par la persuasion, elle l'obtint enfin par un noir artifice. Hérode célébrait le jour de sa naissance; elle saisit ce moment de plaisir, où le roi était échauffé par le vin, et envoya sa fille Salomé danser devant lui. Hérode, charmé de la grâce de cette jeune princesse, promit de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait, fût-ce la moitié de son royaume; c'était ce qu'Hérodias avait prévu, et sur quoi elle n'avait pas oublié de donner les instructions à sa fille. Cette jeune princesse demanda aussitôt la tête de Jean-Baptiste. Le roi, surpris et affligé de cette demande, soit par le respect qu'il avait pour cet homme vertueux, soit par la crainte du peuple, balança un moment; mais la promesse qu'il avait faite et les instances de ses convives le déterminèrent, et il ordonna qu'on allât décapiter Jean dans sa prison, et qu'on

(1) Cet historien, après avoir dit auparavant que ce château était sous la puissance d'Arétas, aurait dû nous informer comment il se trouvait alors sous celle d'Hérode. Il est probable qu'il fut pris dès le commencement de la guerre.

satisfît Salomé : cet ordre fut exécuté. Les disciples de Jean, instruits de sa mort, vinrent enlever son corps, et lui donnèrent une sépulture honorable. Ainsi mourut, suivant sa propre propre prédiction, ce saint homme, dont Josèphe même parle si avantageusement dans l'endroit que nous avons déjà cité. Il dit que son crime était d'exhorter les Juifs à l'amour de la vertu, et surtout à la piété, à la justice et à la régénération, non par l'abstinence de tel péché en particulier, mais par une pureté de corps et d'âme habituelle. L'autorité qu'il s'était créée, ajoute ce célèbre historien, tant par la multitude de ses disciples que par la profonde vénération qu'ils avaient pour lui, paraissait telle, qu'Hérode, craignant son ascendant sur le peuple, et connaissant d'ailleurs son génie et son courage, résolut de s'en défaire avant qu'il fût trop tard. Josèphe ajoute encore qu'Hérode fut fort malheureux dans la guerre qu'il soutint contre le roi d'Arabie, ce que les Juifs regardèrent comme un jugement de Dieu contre ce meurtre impie (1).

Jésus, sachant que le grand nombre des disciples de Jean avait été cause de son emprisonnement, craignit apparemment que Pilate ne prît aussi quelque ombrage de lui; car le nombre de ceux que ses disciples baptisaient était très-considérable. Cette raison le détermina à quitter la Judée, après un séjour d'environ huit mois, et à passer en Galilée. En traversant la Samarie, il convertit une femme, et ensuite différents habitants de Sichem (2). Après être resté quelques jours en cet endroit, il se rendit en Galilée, dont les habitants, témoins des miracles qu'il avait opérés à Jérusalem la dernière fête de Pâque, le reçurent avec de grands témoignages de respect. Durant le séjour qu'il fit à Cana, où il avait changé de l'eau en vin, un grand personnage qui demeurait à Capharnaüm vint le prier de se transporter avec lui dans sa maison pour y rendre la santé à son fils qui était mourant. Ce prince exprima sa demande en des termes qui marquaient la sincérité de sa foi. Jésus, à qui il était aussi facile de guérir de loin que de près, le renvoya en lui disant simplement : « Va, ton fils est vivant. » Rassuré par ces paroles, il partit, et à son retour il apprit que son fils avait commencé à se rétablir depuis l'instant que cette promesse était sortie de la bouche du Sauveur. Un prodige si étonnant produisit son effet, et convertit, avec toute sa maison, celui en faveur duquel il avait été opéré.

De Cana Jésus se rendit à Nazareth. Étant entré un jour de sabbat dans la synagogue, on lui donna à lire un endroit d'Isaïe, où il est fait mention de la prédication du Messie, et des miracles de bonté par lesquels il devait confirmer sa doctrine : il s'appliqua à lui-même ces oracles avec une grâce et une majesté qui lui attirèrent l'admiration de tous ses auditeurs. De là il se rendit à Capharnaüm, où il prêcha pendant quelque temps, et accomplit un autre oracle du prophète Isaïe, qui annonçait que les régions de Zabulon et de Nephthali, situées dans la Galilée, seraient éclairées de la plus brillante lumière, après avoir été plongées dans les plus épaisses ténèbres. Un jour qu'il prêchait dans une de leurs synagogues, il se présenta devant un démoniaque. L'esprit immonde dont ce malheureux était possédé déclara à haute voix qu'il reconnaissait Jésus pour un prophète envoyé de Dieu, le suppliant en même temps de ne le pas détruire. Jésus, après lui avoir imposé silence, le contraignit de sortir du corps dont il s'était emparé. Ce miracle excita l'admiration de tous les assistants, et répandit de plus en plus sa renommée dans toute la contrée. Immédiatement après il guérit la belle-mère de Simon, accablée d'une violente fièvre; et avant la fin du jour, un grand nombre de malades recouvra la santé, par la seule imposition des mains miraculeuses du Sauveur.

Il arriva au lac de Génézareth, suivi d'une si grande foule de peuple, qu'il se vit obligé

(1) Un ancien Père raconte que lorsqu'Hérodias reçut la tête de Jean des mains de sa fille, elle perça la langue avec une aiguille, et commit d'autres outrages dignes de son caractère lâche et vindicatif.

(2) Ou, comme les Juifs appelaient cette ville par manière de reproche, Sychar, qui veut dire ivre, par allusion au passage du prophète, qui désigne les Juifs rebelles par les mots de shicore Éphraïm, d'ivrognes d'Éphraïm.





Lalaisse del. *Bosseredon Sculp.*

1. COSTUME DE GRAND PRÊTRE AVEC SES HABITS D'OR

2. COSTUME DE PRÊTRE ORDINAIRE

d'entrer dans une barque appartenant à Simon Pierre, qu'il avait élevé du rang de simple pêcheur à celui d'un de ses apôtres, et de là il instruisit ses auditeurs. Après avoir cessé de parler, il dit à Simon de jeter les filets en mer pour pêcher; et Simon lui répondit que quoiqu'il eût pêché toute la nuit sans rien prendre, il allait lui obéir. La quantité de poisson qu'il prit fut si prodigieuse, que la barque eut peine à la contenir. Pierre, frappé de cette merveille, se jeta à ses pieds, et le pria de se retirer d'un homme tel que lui, qui n'était pas digne de se trouver en sa présence; mais Jésus l'ayant relevé lui ordonna d'avoir bon courage, et lui dit que son dessein était de faire de lui un pêcheur d'hommes. Le grand nombre de miracles par lesquels il confirma sa doctrine durant son séjour en Galilée, répandit sa renommée dans tous les pays voisins, la Syrie, la Phénicie, etc. Plusieurs malades vinrent de ces différentes provinces pour obtenir de lui leur guérison. Pendant qu'il était à Capharnaüm, un paralytique, qui avait entendu parler de sa merveilleuse puissance, plein de confiance, se fit transporter dans le lieu où était le Sauveur; mais la multitude qui entourait la maison empêchant d'y pénétrer, ceux qui portaient le malade montèrent sur le toit, et le descendirent avec son lit devant Jésus. Le Sauveur, charmé de leur foi, déclara au paralytique que ses péchés étaient pardonnés. Cette parole, suivant la persuasion des Juifs, que de pareilles infirmités étaient une punition des péchés du malade, ou même de ceux de ses parents, signifiait seulement qu'il était guéri de sa paralysie. Quelques-uns de ceux qui lui entendirent tenir ce langage le regardèrent comme un blasphème; mais Jésus, rendant soudain la santé au malade, les convainquit de leur erreur, et leur fit voir que celui qu'ils prenaient pour un blasphémateur avait le double pouvoir de pardonner des péchés et de guérir des maladies.

Le grand nombre d'auditeurs qui s'empressaient à venir l'entendre, l'obligeait à se rendre quelquefois sur le rivage de la mer, pour les instruire. Un jour, en passant, il vit assis au lieu du péage un homme qu'on appelait Lévi ou Matthieu, et lui ordonna de le suivre. Matthieu n'hésita pas un moment, et pour lui témoigner sa reconnaissance, il lui donna dans sa maison un festin, auquel plusieurs autres péagers furent aussi invités. Quelques Juifs voyant le Sauveur au milieu d'une compagnie qui paraissait lui convenir si peu, en firent des reproches à ses disciples; mais Jésus leur imposa silence, en disant « qu'il n'était pas venu » appeler les justes, mais les pécheurs à la » repentance. »

Après avoir opéré plusieurs autres miracles durant son séjour en cet endroit, Jésus se rendit à Jérusalem dans le dessein de s'y trouver pour la fête de Pâque. Il y avait dans cette ville un lavoir orné de cinq porches, et appelé en hébreu *Beth-esdah*, dont l'eau, miraculeusement troublée en certains temps, avait le pouvoir de guérir la première personne qui s'y jetait, quelle que fût sa maladie. Parmi ceux qui attendaient l'heureux moment où l'eau serait troublée, Jésus aperçut un homme paralytique depuis trente-huit ans, et qui n'avait pu encore éprouver la vertu de cette eau merveilleuse, n'ayant trouvé jamais personne pour l'y descendre. Le Sauveur, touché de compassion, le guérit d'un seul mot, et lui ordonna d'emporter son lit et de regagner sa maison.

Cette guérison ayant eu lieu oun jour de sabbat, les pharisiens irrités tentèrent dès lors de faire mourir Jésus, comme transgresseur d'une loi qui devait être observée sous peine de mort. Pour se justifier et les convaincre en même temps que le sabbat, bien loin d'interdire des œuvres de miséricorde, en exigeait au contraire la pratique, il leur adressa ces paroles : « Mon Père travaille, même aujourd'hui, et je travaille » à son exemple : » faisant entendre que quoique Dieu se fût reposé le septième jour après la création, et que le sabbat eût été institué en mémoire de ce repos, le maître du monde ne laissait pas de travailler ce jour-là à la conservation de l'univers, et qu'il se croyait obligé de l'imiter, en conservant tant de malheureux près de périr, et par cela même dignes de compassion et de secours. Mais les Juifs, toujours prêts à lui intenter de

nouvelles accusations, au lieu d'être frappés de cette imitation divine du souverain monarque de l'univers, l'accusèrent d'avoir blasphémé en appelant Dieu son père, et en se faisant égal à lui. Jésus s'efforça en vain de les convaincre qu'il ne s'attribuait rien qui ne lui appartînt, que ses miracles en étaient la preuve, et que dans peu ils lui en verraient faire de plus étonnants, et tels qu'il n'y en avait jamais eu de pareils depuis la création du monde. Ce fut en vain qu'il leur rappela le témoignage que lui avaient rendu les prophètes, d'autres écrivains sacrés, Jean-Baptiste, mais particulièrement son père céleste, qui l'avait avoué pour son fils bien aimé, et l'avait doué de cette puissance surnaturelle dont il venait de donner une preuve si éclatante. Enfin, pour les réduire au silence, Jésus leur cita ce passage de l'Écriture, dans lequel le titre de dieux est donné à des hommes. « Si donc, » ajouta-t-il, » l'Écriture appelle dieux ceux contre qui » la sentence de mort a été prononcée par » Dieu (1) lui-même, pourquoi me jugeriez-» vous coupable de blasphême, moi que le » Père a sanctifié et envoyé au monde, » parce que je m'appelle moi-même le fils » de Dieu ? »

Jésus considérant l'étrange aveuglement des Juifs, qui regardaient comme criminelles les actions de bienfaisance faites un jour de sabbat, résolut d'opérer ce jour-là les plus grandes merveilles, et d'opposer au blâme que cette conduite ne manquerait pas de lui attirer, les arguments les plus victorieux. Étant sorti de Jérusalem, il entra dans une synagogue, où il trouva un homme dont la main droite était sèche. Il demanda d'abord aux docteurs juifs s'il était permis un jour de sabbat de faire du bien ou du mal, de sauver ou de détruire; voulant par là leur faire entendre que celui qui négligeait la première de ces actions, quand l'occasion s'en présentait, se rendait coupable de la seconde. N'ayant rien à répondre à cette question, ils gardèrent le silence. Alors le Sauveur ordonna au malade d'étendre la main, ce qu'il fit aussitôt, cette main étant déjà aussi saine que l'autre. Le chef de la synagogue, loin d'être convaincu par la force d'un pareil miracle, le plus puissant de tous les arguments, censura avec indignation ceux qui se présentaient pour être guéris un jour de sabbat. Jésus, pour pousser à bout son aveugle entêtement, lui adressa cette embarrassante question : « Qui est celui d'en-» tre vous, s'il a une brebis, et qu'elle » tombe au jour du sabbat dans une fosse, » qui ne la relève ? Et combien l'homme ne » vaut-il pas mieux qu'une brebis ? Il est donc » permis de faire le bien un jour de sabbat. » Il allégua aussi dans d'autres occasions pareilles, comme une preuve de cette vérité, tantôt la circoncision des enfants, qui se faisait le jour du sabbat, et tantôt l'exemple des sacrificateurs, qui, sans violer le sabbat, remplissaient ce jour-là les fonctions de leur ministère.

Un de nos évangélistes rapporte que le jour du sabbat, ses disciples, en traversant des blés, arrachèrent des épis, qu'ils mangèrent en les frottant entre leurs mains. Quelques pharisiens, témoins de cette action, la leur reprochèrent comme une violation manifeste du jour du sabbat. Jésus entreprit de disculper ses disciples, en citant ces paroles d'un prophète : « Miséricorde vaut mieux » que sacrifice. » Il voulait par là établir le principe que la nécessité doit tempérer la rigueur de la loi. Il justifia ensuite cette maxime par l'exemple de David, qui, pressé par la faim, prit les pains de proposition, et en mangea, quoique cela ne fût permis qu'aux seuls sacrificateurs. Mais plus les raisonnements que le Sauveur leur opposait étaient convaincants, plus ils sentaient redoubler contre lui leur fureur, dont la violence alla enfin au point de leur inspirer le dessein de le faire mourir. Jésus-Christ, instruit de leur criminelle intention, se retira

(1) C'est sans doute là le sens qu'il faut donner aux paroles de Jésus-Christ en cet endroit, et non pas celui qui se trouve dans nos versions, « ceux aux-» quels la parole de Dieu est adressée, » car l'endroit du psaume cité est : « J'ai dit vous êtes des » dieux, cependant vous mourrez comme des hom-» mes; » de sorte que notre Sauveur aura voulu dire, si le nom de dieux a été donné à ceux contre qui la parole de Dieu, c'est-à-dire une sentence de mort, a été prononcée, de quel droit pouvez-vous m'accuser de blasphême ?

du côté de la mer : il y fut bientôt suivi de tous les habitants de ce pays, auxquels il fit éprouver les effets ordinaires de sa bonté, en les instruisant et en guérissant leurs malades.

S'étant retiré un jour sur une montagne pour prier, il passa la nuit dans ce saint exercice. Le lendemain, il appela ses disciples, et en choisit douze qu'il nomma apôtres, c'est-à-dire messagers. Il ne les choisit point de préférence aux autres, à cause de la supériorité de leurs lumières, la plupart d'entre eux étant très-ignorants : ce ne fut pas non plus en considération de leur crédit, de leur rang, ou de leur naissanee; presque tous étaient de pauvres pêcheurs, natifs de Galilée, le canton le plus méprisé de toute la Judée : ce fut moins encore pour leur courage, aucun d'eux n'en ayant fait paraître à la vue du moindre danger. Ils n'avaient de plus aucun goût pour sa doctrine céleste; un règne terrestre et une félicité temporelle formaient le seul objet de leurs désirs : en un mot, ils n'étaient nullement propres à remplir la grande tâche qui leur était imposée de convertir le monde. Mais c'était là un ouvrage qui, comme un prophète l'avait prédit, devait confondre les conseils des sages, et l'habileté de la prudence humaine : c'est de quoi le caractère de leur divin maître, sa naissance merveilleuse, aussi bien que les prodiges qu'il opéra en remplissant les fonctions de son ministère, ont déjà fourni plus d'une preuve frappante; et on verra dans la suite la même sagesse paraître avec plus d'éclat encore.

Comme il retournait à Capharnaüm, quelques-uns des principaux de cette ville le prièrent de guérir le serviteur d'un centenier, leur bienfaiteur. Ce serviteur était paralytique. Déjà le Sauveur marchait vers la maison du centenier; celui-ci lui fit dire qu'il ne méritait pas que Jésus daignât entrer sous son toit, et que c'était pour cette raison même qu'il n'avait pas osé se présenter devant lui; mais qu'un simple mot de sa bouche suffirait pour rendre la santé à son serviteur; car, ajouta-t-il, si malgré mon peu de pouvoir, je puis me faire obéir de ceux qui sont sous mes ordres, à plus forte raison ce que vous commanderez, puissant comme vous êtes, sera-t-il d'abord accompli. Une humilité et une confiance aussi étonnantes obtinrent sur-le-champ la guérison du malade, et Jésus déclara à cette occasion qu'il n'avait pas encore trouvé une pareille foi, même en Israël.

Le lendemain il se rendit à Naïm (1), et rencontra en entrant dans cette ville le convoi funèbre d'un jeune homme, fils unique d'une pauvre veuve. Ému de compassion pour cette mère, le Sauveur toucha le cerceuil, et elle revit son fils vivant. Ce miracle le fit regarder dans tout le pays comme un prophète destiné à délivrer son peuple. Ce fut probablement vers ce temps-là que Jean-Baptiste lui envoya ses deux disciples; et ce fut à cette occasion que Jésus fit sentir aux Juifs combien les jugements qu'ils portaient sur lui et son précurseur étaient injustes. « Jean, » leur dit-il, « a vécu dans la mortification et dans » l'abstinence de tous les agréments de la vie, » et vous l'avez traité de démoniaque; et » moi qui ai suivi un autre genre de vie, » et que l'obligation qui m'est imposée d'ap» peler les pécheurs à la repentance a en» gagé à avoir quelque commerce avec eux, » vous m'avez traité de mangeur et de bu» veur; mais la sagesse, en dépit de vos im» putations odieuses, sera justifiée par ses » enfants. » Ce fut à cause de cette même obstination qu'il fit de si amers reproches aux villes voisines, au milieu desquelles il avait opéré de si grands prodiges, les menaçant d'une chute plus terrible que celle de Sodome et de Gomorrhe, qui se seraient repenties si de pareils miracles avaient frappé leurs yeux. Il finit son discours en rendant grâce à son Père céleste, dont la sagesse infinie avait choisi les humbles pour leur faire part des mystères de l'évangile, pendant que cette même faveur était refusée à des hommes fol-

(1) Cette ville était située dans la plaine près du mont Thabor, et environ à la distance de deux milles de cette montagne, dont elle était séparée par le torrent de Cédron. On place à une petite distance d'Endor et de Scythopolis. Il y avait une autre ville de ce nom en Idumée, où Josèphe dit que Simon, fils de Gobrias, se retira après l'avoir bien fortifiée.

lement prévenus de leurs propres lumières, et il invita tous ceux qui gémissaient sous le joug de leurs péchés à venir à lui, et à essayer combien était léger le fardeau qu'il imposait à ses disciples.

Ce discours engagea un pharisien, nommé Simon, à convier Jésus à un festin. Durant le repas, une femme autrefois de mauvaise vie, mais qui depuis avait expié ses déréglements par un repentir sincère, apporta un vase plein d'une liqueur odoriférante; et se tenant derrière toute éplorée, elle arrosait de ses larmes les pieds de Jésus, les essuyait avec ses cheveux, les baisait et y répandait des parfums. Le pharisien, choqué de ce spectacle, pensa d'abord que si son convive était prophète, il n'ignorait pas la conduite scandaleuse de cette femme. Mais Jésus, dont la bonté divine ne voulait pas briser un roseau presque cassé, ni éteindre un feu dont il restait encore une étincelle, regarda la pécheresse d'un œil de compassion, et la renvoya avec une réponse consolante, et telle que son amour et son repentir la méritaient.

Ensuite il corrigea le doute secret de Simon par une parabole, qui obligea le pharisien à reconnaître que cette pécheresse méritait plus de pitié et d'égards que lui-même, malgré sa prétendue sainteté, et l'hospitalité qu'il venait d'exercer envers le Sauveur (1).

De retour à Capharnaüm, il guérit un malheureux, sourd, aveugle et démoniaque. La foule que ce miracle attira autour de lui fut si grande, que sa mère et ses parents vinrent dans la crainte qu'il ne fût étouffé par la multitude. Comme il ne leur était pas possible de pénétrer dans la maison, ils lui firent dire qu'ils souhaitaient de lui parler. Jésus se contenta de repondre « que ses plus » proches parents étaient ceux qui faisaient » la volonté de son père céleste. »

Ce prodige força la plupart de ceux qui en étaient les témoins d'avouer qu'il était opéré par le doigt de Dieu; mais les pharisiens, par un effet de leur mauvaise foi ordinaire, s'écrièrent « qu'ils maîtrisaient les démons » par la puissance de Béelzébut leur prince. » Jésus fit sentir la folie de cette supposition, en prouvant que Satan ne pouvait pas être opposé à lui-même, et qu'un pouvoir supérieur au sien était seul capable de le contraindre à souffrir la diminution de son empire. Pour faire mieux comprendre à ses auditeurs le danger de ces suppositions impies, il ajouta « que quoique tout péché ou blasphême » contre le fils de l'homme dût être par» donné à ceux qui s'en repentiraient, il n'y » aurait néanmoins aucun pardon à espérer » pour ceux qui blasphèmeraient contre le » Saint-Esprit. » Les pharisiens, irrités de tout ce qu'ils venaient de voir et d'entendre, lui demandèrent alors quelque signe plus convaincant de la divinité de sa mission; mais il se contenta de leur répondre que puisque les merveilles qu'il avait opérées ne les avaient pas persuadés, il ne leur donnerait d'autre signe que celui de Jonas, voulant par-là leur faire entendre que ce prophète ayant passé trois jours dans le ventre de la baleine, le fils de l'homme devait passer le même espace de temps dans le sein de la terre, et en sortir vivant.

De là il se rendit au bord de la mer, toujours suivi d'une multitude prodigieuse; et étant entré dans une nacelle, il prêcha ce peuple dans des termes à la portée de la simplicité de ses auditeurs. Après avoir cessé de parler, il s'embarqua pour traverser la mer de Galilée. Avant qu'il entrât dans la barque, deux hommes se présentèrent à lui, et témoignèrent le désir de le suivre et de devenir ses disciples. L'un lui demanda la permission d'aller auparavant rendre les derniers devoirs à son père; l'autre de prendre congé de ses parents et de ses

(1) Luc, VII, 36, etc.; Marc, XIV, 3; Joan, XII, 1, etc. Aucun des évangélistes n'a marqué en quel endroit se passa cette scène. Quelques docteurs pensent que ce fut en Béthanie, ville de Judée, et que ce Simon est le même que Simon le lépreux; mais il ne paraît pas que la femme en question fût cette Marie dont saint Jean fait mention; et nous trouvons notre Sauveur opérant immédiatement après des miracles en Galilée, et suivi d'une grande multitude.

Entre autres personnes pieuses qui l'accompagnaient presque partout, il y avait Marie Magdelaine, dont nous aurons occasion de parler dans la suite; Jeanne, femme de Chuzas, maître d'hôtel d'Hérode, Susanne et quelques-autres.

amis. Jésus répondit au premier « que les » morts, » c'est-à-dire, ceux qui sont morts à l'espérance d'une vie à venir, « s'acquittent » de cet emploi; mais toi, viens prêcher » cette immortalité que je dois annoncer au » monde. » Il répondit sévèrement au second : « On est mal disposé pour le royaume » de Dieu quand l'empressement à devenir » mon disciple est ralenti par des soucis temporels. »

Pendant la traversée, soit qu'il voulût prendre quelque repos ou éprouver la foi de ses disciples, et manifester sa puissance, il s'endormit dans le bateau. Aussitôt il s'éleva une tempête si furieuse, que ceux qui se trouvaient avec lui se crurent en danger de périr; ils l'éveillèrent en criant : « Maître, sauvez-nous, car nous périssons. » Jésus calma les vents et la mer d'une seule parole; il reprocha en même temps à ses disciples leur timidité et leur peu de foi. Ceux-ci, frappés d'étonnement, se jetèrent aux pieds de celui qui venait de leur donner une preuve si éclatante de son pouvoir. Ensuite ils débarquèrent avec lui dans le pays des Gergéséniens.

Ce fut là qu'il rencontra deux démoniaques si furieux qu'il n'y avait pas de chaînes assez fortes pour les lier. Ces misérables, qui faisaient leurs demeures dans des tombeaux, et qui effrayaient tous les habitants du pays, vinrent se jeter au pieds de Jésus, l'appelèrent *Fils de Dieu*, et le supplièrent de ne pas les tourmenter avant le temps. Jésus, touché de pitié, demanda au plus forcené quel était son nom : il répondit qu'il s'appelait Légion, à cause du grand nombre de mauvais esprits dont il était possédé. Ces esprits, redoutant le pouvoir de Jésus, le conjurèrent, s'il voulait les forcer de sortir, de leur permettre d'entrer du moins dans un troupeau de pourceaux qui paissait près de de là.

Cette permission leur fut accordée; et sur-le-champ on vit deux mille pourceaux qui composaient ce troupeau se précipiter dans la mer, et les deux démoniaques recouvrèrent leur bon sens et leur santé. La nouvelle d'un prodige si étrange se répandit bientôt dans tout le pays, et attira vers l'endroit où ce miracle venait d'être opéré un nombre infini de curieux, qui virent avec étonnement ces deux hommes, un peu auparavant si misérables, entièrement rétablis. Mais, soit que la perte du troupeau leur inspirât des sentiments de crainte, ou par quelque autre raison, les habitants prièrent Jésus de se retirer de leur pays; ce qu'il fit.

Revenu à Capharnaüm, un des chefs de la synagogue vint le supplier de guérir sa fille âgée de douze ans, qui était à l'extrémité. Jésus prit aussitôt le chemin de la maison de ce père affligé. Parmi la foule qui le suivait, se trouva une pauvre femme qui avait dépensé inutilement tout son bien pour se faire guérir d'une perte de sang. Sa confiance au Sauveur était si grande qu'elle croyait que, pour recouvrer sa santé, il suffirait qu'elle touchât son vêtement. Son attente fut remplie. Quoique pressé par la multitude, Jésus sentit sans doute, par la vertu qui était émanée de lui, que quelqu'un l'avait touché, et il demanda à ses disciples qui c'était. La femme, voyant que son action était connue, se jeta à ses pieds, et confessa que c'était elle; aveu qui lui valut, outre sa guérison qu'elle avait déjà obtenue, cette assurance consolante : « Ma » fille, votre foi vous a sauvée; allez en » paix. (1). »

En prononçant ces mots, le Sauveur se trouva si près de la maison du chef de la synagogue, qu'on pouvait entendre les lamentations occasionées par la mort de la jeune fille qui venait d'expirer. Jésus étant entré dans la maison avec deux ou trois de ses disciples, ordonna à ceux qui jetaient des cris de douleur de cesser de s'affliger, les assurant que l'enfant n'était qu'endormie. Ce langage provoqua le sourire de ceux à qui il était adressé. Mais Jésus, sans daigner faire attention à cette marque d'incrédulité, entra dans l'appartement de la jeune fille, et l'ayant prise par la main, lui commanda de se lever; ce qu'elle fit à l'instant même. Ce miracle contribua beaucoup à répandre la sainteté et la puissance

(1) Eusèbe nous apprend que cette femme, pour témoigner sa reconnaissance à son médecin céleste, fit faire en son honneur une statue d'airain qui la représentait à genoux derrière lui, et touchant le bord de son habit.

de son nom, quoi qu'il prît toutes les mesures nécessaires pour en étouffer la renommée.

Jésus quitta bientôt Capharnaüm pour retourner à Nazareth ; chemin faisant, il guérit deux aveugles. Arrivé dans cette ville, il prêcha avec une éloquence qui étonna tous ses auditeurs ; mais, connaissant la pauvreté de sa famille, ils s'en tinrent à leur étonnement; ce qui empêcha notre Seigneur d'opérer parmi eux aucun miracle éclatant. Il se contenta de guérir les malades qui recouraient à lui, et il sortit de Nazareth dans le dessein de n'y plus retourner.

Ce fut vers ce même temps que Tibère, détrompé des fausses accusations que Séjan avait intentées contre les Juifs, envoya ordre à tous les gouverneurs de traiter ce peuple avec beaucoup de ménagement. Tacite observe à cette occasion qu'ils goûtèrent sous cet empereur les douceurs d'une longue paix ; ce qui signifie simplement qu'ils respectèrent son autorité, et qu'il les laissa en repos ; car leur situation, considérée en elle-même, n'était certainement rien moins que tranquille. Mais ces troubles domestiques n'avaient rien qui intéressât un historien, dont toute l'attention était bornée à ce qui pouvait concerner l'empire romain : voilà sans doute, comme l'a observé un écrivain judicieux, pourquoi les historiens de l'antiquité ont passé sous silence les événements glorieux dont furent marquées surtout les trois dernières années de la vie de notre Sauveur.

Il commença la troisième année de son ministère par visiter toutes les villes de Galilée ; voyant d'un côté le nombre prodigieux d'auditeurs qui accouraient de toutes parts pour l'entendre, et de l'autre le peu d'ouvriers qu'il y avait pour recueillir une si abondante moisson, il envoya ses douze apôtres, deux à deux, pour annoncer l'Évangile dans ce pays. Afin de les mettre plus en état de remplir dignement cette tâche importante, il leur accorda le don des miracles, leur ordonnant de dispenser ce don aussi généreusement qu'il leur avait été accordé, et de confier à la providence divine le soin de pourvoir à leurs besoins temporels. « Cependant, » ajouta le Sauveur, « vous ne recevrez que » dans l'avenir la grande récompense de vos » travaux ; car je vous envoie comme des » agneaux parmi des loups dévorants. Témoins des mauvais traitements que j'ai essuyés de la part de ce peuple ingrat, n'espérez pas un sort plus heureux que celui » de votre maître, mais réjouissez-vous d'être méprisés, rejetés et persécutés comme » lui. Ils vous traîneront devant leurs tribunaux, ils vous infligeront des châtiments, » ne les craignez pas, ne soyez point inquiets » de ce que vous aurez à leur répondre quand » ils vous interrogeront ; vos réponses vous » seront dictées par une sagesse supérieure. » Dans toutes les autres circonstances, souvenez-vous de réunir toujours la simplicité » de la colombe à la prudence du serpent, » et soyez fermement persuadés que celui » sans la permission duquel un passereau ne » saurait tomber à terre, sera votre guide et » votre protecteur. » Les disciples partirent munis de ces dons célestes. Jésus demeura quelque temps à Capharnaüm ou aux environs ; il y reçut la nouvelle de la mort de Jean-Baptiste. Les disciples vinrent peu après l'y rejoindre, et lui firent part de l'heureux succès de leur mission.

Le traitement qu'Hérode venait de faire éprouver à Jean-Baptiste détermina Jésus à se retirer avec ses disciples dans quelques lieux écartés ; sa renommée augmentait tous les jours ; les uns le prenaient pour Jean-Baptiste ressucité ; d'autres pour Élie ou pour quelqu'un des anciens prophètes. Il se vit bientôt suivi d'une grande multitude de peuple, avide d'écouter ses divines leçons. Un jour, ses disciples lui ayant dit de congédier cette foule pour qu'elle pût aller acheter des vivres, Jésus leur ordonna de donner eux-mêmes à manger à cette multitude, et sur la réponse qu'ils lui firent qu'ils n'avaient que cinq pains et quelques poissons, il les fit apporter, et les distribua lui-même à ce peuple au nombre de cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. Tout le monde fut rassasié. Les disciples recueillirent les restes et en remplirent douze corbeilles.

Ce miracle fit un telle impression sur ceux en faveur desquels il venait d'être opérés, que non-seulement ils regardèrent Jésus comme

le Messie promis aux Juifs, mais qu'ils voulurent même le forcer à devenir leur roi. Dès que le Sauveur eut démêlé leur intention, il prit la résolution de s'éloigner d'eux. Dans cette vue, il ordonna à ses disciples de passer le lac vers Bethsaïde, tandis qu'il s'arrêterait pour congédier le peuple, après quoi il irait les rejoindre. Pendant que ses disciples étaient sur l'eau, Jésus se retira dans un endroit de la montagne pour y passer la nuit en prières. Le vent étant contraire et fort violent, il ne leur fut pas possible de gagner le rivage. Vers la quatrième ou dernière veille de la nuit, ils aperçurent leur maître marchant sur les flots, comme s'il avait eu dessein de passer à côté d'eux. A cette vue, ils jetèrent un cri d'épouvante, tel que si leurs yeux eussent été frappés d'un mazik, ou spectre de la plus mauvaise espèce. Les rabbins font une infinité de contes ridicules sur le caractère malfaisant de ces spectres. Jésus dissipa leur crainte, en leur disant que c'était lui ; mais Pierre, flottant entre le doute et la surprise, lui répondit : « Seigneur, si c'est toi, commande que j'aille » vers toi sur les eaux. » Il en obtint la permission. Pierre sortit de la nacelle, et, posant son pied sur la surface de l'onde, il s'avança vers le Sauveur. Mais la violence du vent excita en lui un nouveau sentiment de crainte, et ébranla sa foi ; comme il commençait à enfoncer, il implora le secours de son maître, qui lui tendit la main en lui reprochant son peu de confiance. Aussitôt les vents s'apaisèrent, et la nacelle se trouva près du rivage où il fallait aborder.

Outre un grand nombre de malades qui vinrent en cet endroit pour obtenir leur guérison, plusieurs de ceux qui avaient été nourris d'une manière si miraculeuse s'y rendirent aussi, et marquèrent à Jésus une joie extraordinaire de l'avoir retrouvé ; mais le Sauveur blâma un empressement qui venait moins d'un principe d'amour pour sa doctrine, que du désir d'obtenir les avantages temporels qu'ils se flattaient de trouver sous le règne du Messie. Il les exhorta à en chercher d'autres plus spirituels, et que le but de son ministère était de leur procurer. Ce langage si peu attendu produisit un tel changement, que ceux-là même qui, à la vue de son dernier miracle, l'avaient nommé le grand libérateur promis par Moïse, osèrent exiger de lui quelque nouvelle preuve de son pouvoir : « Moïse, dirent-ils, » a démontré la divinité de sa mission, en » faisant descendre la manne céleste pour » nourrir nos pères, au lieu que celui-ci » dit qu'il est venu du ciel, quoique nous » sachions qu'il est fils de Joseph et de Ma» rie, et la nourriture qu'il nous promet est » de nous faire manger son corps et boire » son sang. » En vain Jésus tâcha-t-il de les convaincre que cette nourriture, bien loin d'être telle qu'ils se l'imaginaient, pouvait seule leur procurer une heureuse immortalité.

Ce discours et tous ceux qu'il leur tint ne servirent qu'à les confirmer dans l'idée qu'il n'était pas le Messie qu'ils attendaient ; et dès ce moment la plupart d'entre eux l'abandonnèrent. Le Sauveur, sans s'étonner de cette désertion, fit voir à ses disciples que la cause en était dans des préjugés charnels, qu'une grâce surnaturelle était seule capable de guérir ; ensuite il leur demanda s'ils voulaient aussi le quitter comme avaient fait les autres. Pierre, prenant aussitôt la parole, répondit au nom des douze : « Sei» gneur, vers qui nous en irions-nous ? tu » as la parole de la vie éternelle, et nous » sommes persuadés que tu es le Christ, le » fils du Dieu vivant. » Jésus prit cette occasion pour les avertir que, quoiqu'il les eût choisis, il y en avait cependant un parmi eux qui était un perfide, voulant parler de Judas Iscariot, qui devait le trahir, quoiqu'il continuât à le suivre.

Tout cela arriva un peu avant la troisième fête de Pâque, depuis que le Sauveur avait commencé son ministère, car l'évangéliste marque que cette fête était prochaine ; mais il n'est pas dit expressément si Jésus se rendit à Jérusalem pour la célébrer, ou bien s'il alla en Galilée. La première de ces opinions nous paraît la plus vraisemblable, non-seulement à cause de la pieuse exactitude avec laquelle notre Sauveur observa toutes les autres fêtes, mais aussi parce que son absence, durant cette solennité, aurait donné un mau-

vais exemple à ses disciples, et un scandale fondé aux pharisiens. S'il alla à Jérusalem, ce fut si secrètement, et le séjour qu'il fit dans cette ville fut si court, à cause des complots que les principaux de la nation tramaient contre lui, qu'ils n'en furent instruits qu'après son retour en Galilée, où il paraît qu'il se trouva peu de temps après.

C'est durant cette fête de Pâque qu'on suppose que Pilate mêla le sang rebelle des Galiléens avec celui de leurs sacrifices, pendant qu'ils offraient des victimes dans le temple. La nouvelle de cette horrible action, et celle du malheur de dix-huit personnes écrasées par la chute de la tour de Siloé, ayant été annoncées à Jésus, il déclara à ceux qui se trouvèrent autour de lui, que les malheureux qui venaient d'avoir une fin tragique ne devaient pas être regardés comme plus coupables que les autres habitants de Jérusalem; mais que s'ils ne se repentaient, un sort pareil serait leur partage.

Après la fête, les scribes et les pharisiens ne le voyant pas à Jérusalem, chargèrent quelques-uns de leurs émissaires d'épier ses paroles et ses actions, pour trouver un prétexte à quelque accusation. La première chose qu'ils remarquèrent fut que ses disciples mangeaient sans avoir eu soin de se laver les mains; ce qui était contraire aux traditions des anciens et à la pratique constante des pharisiens. Jésus réfuta aisément cet injuste reproche, en faisant voir l'abus hypocrite de se nettoyer les mains pendant que le cœur restait souillé. Il démontra les funestes effets que produit un attachement superstitieux à des traditions, dont plusieurs, quoique opposées à la loi de Dieu, étaient cependant religieusement observées; et pour en citer un exemple aussi odieux que frappant, il reprocha aux scribes et aux pharisiens qu'ils avaient trouvé moyen d'anéantir un précepte aussi sacré que celui qui obligeait les enfants à honorer leurs parents. Outre des traditions si criminelles, il en censura aussi d'autres entièrement déraisonnables, comme celles, par exemple, qui affirmaient que certaines formules de serment n'étaient pas obligatoires. Ces censures irritèrent d'autant plus les espions des pharisiens, qu'elles étaient à la portée des plus ignorants, et très-propres à inspirer au peuple du mépris pour des docteurs qu'il avait regardés jusqu'alors avec vénération. Pour se dérober aux persécutions dont il devait s'attendre à devenir l'objet, il se retira vers les frontières de Tyr et de Sidon: la renommée qui le suivait l'y fit bientôt connaître. Parmi ceux qui vinrent implorer son secours, se trouva une femme païenne: elle s'avança, et lui donnant les titres de Seigneur et de fils de David, le supplia de délivrer sa fille, possédée d'un démon. Jésus parut d'abord faire si peu d'attention à sa demande, que ses disciples le prièrent de la renvoyer ou de lui accorder ce qu'elle souhaitait. Cette femme ayant redoublé ses instances, Jésus lui dit qu'il n'était pas juste d'ôter le pain aux enfants et de le donner aux chiens. Quelque humiliant que fût un tel refus, la Chananéenne ne perdit pas courage. « Il est vrai, Seigneur, » répondit-elle; « cependant les petits chiens mangent » les miettes qui tombent de la table de leurs » maîtres. » Charmé de cette réponse, Jésus lui déclara que sa fille était guérie; miracle dont elle eut lieu d'être convaincue quand, de retour dans sa maison, elle trouva sa fille assise sur son lit, et parfaitement rétablie.

Peu de temps après, Jésus s'avança vers Décapolis (1), où entre autres merveilles qu'il opéra, il donna la parole et l'ouïe à un homme né sourd et muet; miracle qui lui valut cet éloge: « Il a tout bien fait, il fait ouïr les » sourds et parler les muets. » La multitude qui le suivait l'accompagna jusque dans un désert, où il passa trois jours qu'il employa à instruire ses auditeurs et guérir plusieurs malades (2).

(1) Canton de la Palestine, ainsi nommé à cause de dix villes qu'il renfermait, et dont les unes étaient en deçà et les autres au delà du Jourdain. La capitale de ce canton, dont la plupart des habitants étaient païens, s'appelait Scythopolis.

(2) Tout ce monde ne s'étant pas pourvu d'une quantité suffisante de vivres, Jésus ne voulut pas renvoyer cette multitude à jeun; ayant su de ses disciples qu'il y avait sept pains et quelques petits poissons, il les multiplia comme il avait déjà fait, de manière qu'il y eût de quoi rassasier quatre mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, et remplir encore des restes sept corbeilles entières.

Jésus, après avoir congédié le peuple, traversa le lac de Tibériade, et gagna le territoire de Magdala et de Dalmanutha. Quelques-uns des pharisiens et des sudducéens vinrent lui demander un signe de sa mission, et reçurent de lui la même réponse qu'il avait déjà faite auparavant; qu'il ne leur serait donné d'autre signe que celui du prophète Jonas; il monta ensuite dans une nacelle pour traverser le lac.

En arrivant à Bethsaïda, lieu de la naissance de quelques-uns de ses disciples, on lui présenta un aveugle. Jésus ne put refuser son secours à cet infortuné : mais comme les habitants de cette ville avaient naguère très-mal répondu à ses bontés, pour ne pas les rendre plus coupables encore en leur fournissant de nouveaux sujets d'ingratitude, il fit venir l'aveugle hors de la ville, et lui ayant rendu la vue, il lui ordonna de prendre le chemin de sa maison sans entrer dans Bethsaïda.

Étant arrivé aux environs de Césarée de Philippe, ville bâtie par Philippe le tétrarque, fils d'Hérode-le-Grand, il demanda à ses disciples, qu'il avait déjà élevés depuis un an à la dignité d'apôtres, ce que les Juifs pensaient de lui. Ils lui répondirent que les uns le prenaient pour Jean-Baptiste, les autres pour Élie, ou pour quelqu'un des autres prophètes. Et vous, dit-il alors, que dites-vous que je suis? Vous êtes, lui répondit Pierre au nom du collége apostolique, le Christ, le fils de Dieu. Cette confession valut à l'apôtre qui la fit le surnom de Pierre ou de Rocher, et la promesse qu'il servirait de fondement à l'Église; et qu'avec les clefs du royaume des cieux, il recevrait la puissance de lier et de délier; et que, quelle que fût de ces deux sentences celle qu'il prononcerait sur la terre, elle ne manquerait pas d'être ratifiée dans le ciel; mais il lui recommanda, et aux apôtres, de ne révéler qu'il était le Messie qu'après sa résurrection.

Depuis ce jour-là, trouvant leur foi affermie, il commença à leur découvrir un mystère dont il était nécessaire qu'ils fussent instruits par sa bouche, celui des souffrances et de la mort qu'il devait recevoir à Jérusalem. Pierre, étrangement étonné de ce qu'il venait d'entendre, ne put s'empêcher de témoigner qu'il souhaitait que jamais rien de pareil n'arrivât à son maître; mais il reçut de lui à cette occasion une sévère réprimande, accompagnée du reproche qu'il était encore très-ignorant dans la doctrine de la rédemption du genre humain, et du renoncement à soi-même. Jésus ajouta, que bien loin qu'ils dussent attendre un règne temporel, il n'y avait aucun autre moyen pour lui et pour les autres disciples d'entrer dans son règne céleste, qu'en marchant sur les traces sanglantes de sa croix. Quelques-uns d'entre vous, leur dit-il en finissant ce discours, verront les commencements de ce règne avant de mourir : cependant, de peur que le tableau qu'il leur avait tracé de son humiliation et de ses souffrances ne confondît les espérances qu'ils avaient toujours eues qu'il rétablirait le royaume d'Israël, il jugea à propos de paraître à leurs yeux paré de quelques rayons de cette gloire qui lui était destinée.

Pierre, Jacques et Jean furent ceux qu'il voulut rendre témoins d'un si étonnant spectacle. Il monta avec eux sur une montagne qu'on croit communément avoir été celle de Thabor, et y fut transfiguré en leur présence. Pendant qu'il rendait à Dieu l'hommage de la prière, son visage devint tout autre, et ses habits parurent blancs et lumineux. Immédiatement après, Moïse et Elie apparurent à ses côtés dans tout l'éclat de leur état glorifié, et s'entretinrent avec lui de la mort qu'il subirait dans peu à Jérusalem. Durant cet entretien extraordinaire, les trois apôtres, soit que la vision céleste eût produit en eux une espèce d'extase, soit que la transfiguration se fît pendant la nuit, tombèrent dans une espèce de sommeil. A leur réveil, ils furent frappés de la gloire de leur maître et des deux prophètes qui étaient avec lui. Pierre, ravi en admiration, s'écria : « Seigneur, il est bon que nous demeurions ici; » faisons-y trois tentes, une pour vous, une » pour Moïse, et une troisième pour » Elie (1), » Leur admiration s'accru

(1) Bède nous apprend qu'en conséquence de cette demande des Apôtres, les chrétiens bâtirent dans

bientôt jusqu'au dernier degré à la vue d'une nuée qui vint les couvrir, et aux accents d'une voix céleste qui sortit de la nue, disant : « C'est ici mon fils bien-aimé, » écoutez-le. » A cette voix, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur; mais Jésus leur ayant dit de ne rien craindre, en relevant leur fronts ils l'aperçurent seul, et sous la forme ordinaire.

En descendant de la montagne, Jésus leur défendit de parler à personne des merveilles qu'ils venaient de voir, jusqu'à ce qu'il fût ressuscité d'entre les morts. Ces dernières paroles leur parurent difficiles à comprendre, à cause de la peine qu'ils avaient à se faire à l'idée de la mort que leur maître leur avait dit devoir subir à Jérusalem : cependant ils eurent soin de garder le secret qui venait de leur être recommandé. Saint Pierre, dans sa seconde épître qu'il écrivit peu de temps avant de mourir, paraît en avoir conservé toute sa vie une vive impression, par la courte mais énergique description qu'il en donne.

En rejoignant ses autres disciples, Jésus les trouva en dispute avec les pharisiens; mais avant qu'il eût le temps de se faire instruire du sujet de leur contestation, un homme vint se jeter à ses pieds, et lui dit : « Seigneur, ayez compassion de mon fils, » qui est misérablement tourmenté d'un dé» mon, par lequel il est jeté quelquefois » dans le feu, et d'autres fois dans l'eau : je » l'ai présenté à vos disciples, mais ils n'ont » pu le guérir. » Jésus, ému de pitié et d'indignation, « O race incrédule, » dit-il à ses disciples, « jusqu'à quand faudra-t-il » que je vous supporte? » S'étant fait ensuite amener l'enfant, agité des plus cruelles convulsions, il dit au père, que s'il pouvait croire, la guérison de son fils serait aisée. « Je crois, Seigneur, » s'écria le père en pleurant, « aidez-moi dans mon incrédu» lité. » Jésus ordonna alors à l'esprit immonde de sortir de l'enfant, et de n'y rentrer jamais. Le démon, contraint d'obéir, agita pour la dernière fois l'enfant d'une manière terrible. Les disciples, lorsqu'ils se trouvèrent en particulier avec leur maître, demandèrent pourquoi ils n'avaient pu chasser cet esprit. Il leur répondit, que leur manque de foi était le seul obstacle qui les empêchât d'opérer certains miracles; mais que dans ce cas particulier leur impuissance venait de ce qu'ils négligeaient le jeûne et la prière.

Jésus avait remarqué que les trois disciples, témoins de sa transfiguration, en descendant de la montagne s'étaient entretenus de cette résurrection merveilleuse qu'il leur avait annoncée; il crut devoir profiter de cette occasion pour parler de nouveau à ses douze apôtres de sa mort prochaine, et leur déclarer qu'après avoir expiré sur la croix, trois jours après il sortirait vivant du sépulcre. C'était en allant à Capharnaüm qu'il leur tint ce discours; mais, bien loin d'être en état d'en comprendre le sens, ils étaient si remplis des idées d'un règne temporel, qu'au lieu de demander l'explication du mystère de la croix, ils ne songèrent qu'à disputer sur le rang que chacun d'eux occuperait sous ce règne. Cette contestation dura jusqu'à leur arrivée à Capharnaüm. Ceux qui étaient chargés de recevoir les impôts leur demandèrent, à l'entrée de cette ville, si leur maître ne payait pas le tribut ordinaire. Pierre, qui savait que l'intention de son maître était de rendre à César ce qui lui était dû, répondit qu'il le payait. Jésus s'exprima de manière à faire connaître que c'était proprement des étrangers que le tribut devait être exigé, et non des enfants, c'est-à-dire, de ceux qui sont nés libres : cependant, ajouta-t-il en adressant la parole à Pierre, pour ne pas donner de scandale à cet égard : « Allez à la mer, jetez l'hameçon, » et vous trouverez dans la bouche du pre» mier poisson que vous prendrez une pièce » de monnaie; donnez-la-leur pour vous et » pour moi. »

Quand Pierre fut revenu, Jésus lui demanda quel avait été le sujet de la dispute qui s'était élevée entre eux sur la route. Sentant bien que leur ambition était coupa-

la suite sur le sommet de cette montagne trois magnifiques églises, où la dévotion attira un nombre infini de pèlerins.

ble à ses yeux, les disciples gardaient tous le silence. Alors Jésus appela un enfant, le plaça au milieu d'eux, et le leur montrant : « Le seul moyen, » leur dit-il, « de » devenir grand dans mon royaume céleste, » c'est de ressembler à cet enfant en inno» cence et en humilité; et à mesure que » cette ressemblance sera plus grande, le » rang que vous occuperez dans mon royaume » sera plus élevé. » Pendant qu'il leur parlait, un des apôtres vint l'interrompre pour lui dire qu'ils avaient vu un homme qui chassait le démon en son nom, et qu'ils s'y étaient opposés, parce qu'i ne les suivait pas.

Jésus réprimanda leur zèle inconsidéré, attendu que tout homme qui opérait des miracles en son nom, ne pouvait tenir ce privilége que d'un saint respect. Reprenant ensuite son premier discours, il déclara à ses auditeurs, que quiconque recevrait un de ces petits-enfants, ou de ces disciples doux et humbles, et leur ferait le moindre bien en son nom, ne manquerait jamais d'en recevoir la récompense; mais, ajouta-t-il, quiconque les méprisera ou les insultera, sera aussi sévèrement puni d'une pareille indignité, que si Dieu lui-même, dont ils sont les favoris, en avait été l'objet : ayez donc soin de pratiquer les lois de l'humilité, si vous voulez avoir part à ce salut que je suis venu offrir au genre humain.

Après avoir fait un séjour assez court à Capharnaüm, comme la fête des tabernacles approchait, quelques-uns de ses parents, qui, apparemment, avaient le plus de répugnance à croire en lui, considérant combien il s'était arrêté en Galilée, et supposant que la crainte des Juifs l'empêchait de se rendre en Judée, osèrent lui adresser des reproches, en disant que s'il avait le dessein de se faire connaître, il devait se montrer à Jérusalem, où tant de monde allait se trouver assemblé, au lieu de se cacher dans quelque coin de la Galilée. Jésus, au lieu de censurer leur témérité, se contenta de leur dire que pour eux ils n'avaient rien à craindre de la part des Juifs, mais qu'il n'en était pas de même de lui, contre qui les chefs de la nation formaient actuellement d'homicides complots. Il ne laissa pas de venir à Jérusalem peu de temps après, mais secrètement, de peur de réveiller la haine de ses ennemis.

Étant en chemin, il se fit précéder de quelques-uns de ses disciples, qui entrèrent dans un bourg de Samaritains, pour lui préparer un logement. Ceux-ci ne voulurent point le recevoir, parce qu'il paraissait aller du côté de Jérusalem ; ce qui les irrita tellement, qu'ils demandèrent la permission de faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains. Jésus les réprimanda sévèrement, en disant que le cruel esprit qui les animait était totalement opposé à celui qui l'avait fait descendre du ciel pour sauver le genre humain.

Avant que d'arriver à Jérusalem, il voulut établir un autre collége composé de soixante-dix disciples, nombre pareil à celui des anciens établis par Moïse, précisément comme le nombre des douze apôtres répondait à celui des douze tribus d'Israël. Il les envoya deux à deux, munis des mêmes instructions et de la même puissance surnaturelle qu'il avait donnée aux douze apôtres; avec cette seule différence, qu'il était permis aux premiers d'aller dans toutes les villes d'Israël, au lieu que les autres ne devaient aller que dans celles où son ministère l'appellerait (1).

Durant la fête des tabernacles, il s'éleva à Jérusalem de fréquentes disputes sur son sujet ; les uns disaient qu'il était un prophète, et les autres un imposteur. Vers la fin de cette fête, il parut publiquement dans le temple, au grand étonnement de tous les assistants ; il y enseigna publiquement, faisant voir dans ses discours une connaissance profonde des livres sacrés. Remarquant la surprise de ses auditeurs d'entendre parler

(1) Les noms de ces soixante-dix ou soixante-douze (car on les désigne par l'un et l'autre de ces nombres, le premier à cause que saint Luc en fait expressément mention, et le dernier en conséquence de la supposition que cet évangéliste se sert du nombre rond, au lieu de celui de soixante-douze, répondant à celui de six fois douze), ces noms, disons-nous, sont la plupart inconnus. Nous n'en trouvons que vingt-huit dans Eusèbe, Épiphane et Papias. Voici leurs noms : Matthias, Marc, Luc, Barnabas, Étienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, Nicolas, Juste, Apelle, Sosthène, Rufus, Niger, Céphas, Thaddée, Ariston, Jean, Barsabas, Andronic, Junius, Silas, Lucius, Ménahem, Mnason, et Ananias, le même qui baptisa saint Paul.

avec tant d'éloquence un homme dont l'éducation n'avait rien que de commun, le Sauveur leur dit que sa doctrine n'était pas un ouvrage humain, mais une production céleste; et que ceux d'entre eux qui seraient sincèrement disposés à faire la volonté de Dieu, ne tarderaient pas à être convaincus de la vérité de tout ce qu'il annonçait. Le danger auquel il s'exposait en parlant ainsi fit admirer à quelques-uns son courage, tandis que d'autres, scandalisés de la bassesse de sa naissance, continuaient à le rejeter. Il répondit à ces derniers qu'ils ignoraient ce qu'il y avait de céleste dans son origine, et fortifia cette assertion de preuves si frappan'es, que plusieurs commencèrent à croire ouvertement en lui. Les magistrats juifs envoyèrent quelques-uns de leurs officiers pour le saisir; mais comme l'heure marquée pour son trépas n'était pas encore venue, au lieu de suivre leurs ordres, ils revinrent remplis d'admiration, et avouèrent à ceux qui les avaient envoyés que jamais homme n'avait parlé comme lui.

Le dernier jour de la fête, pendant lequel on puisait de l'eau et l'on portait du bois au temple, Jésus profita de la circonstance pour entretenir ses auditeurs de ces eaux vives que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui; faisant allusion, comme l'évangéliste le remarque, aux dons miraculeux du Saint-Esprit, dont l'Église allait dans peu être enrichie. Ce dernier discours fournit encore sujet à de nouvelles discussions; les uns soutenaient qu'il n'y avait que le Messie qui pût s'exprimer d'une manière si sublime; et les autres, ignorant qu'il fût né à Bethléhem, alléguaient sa qualité de Galiléen comme incompatible avec le caractère de Messie. Mais les pharisiens, dont l'animosité allait de jour en jour en augmentant, depuis que les officiers qu'ils avaient envoyés pour saisir Jésus s'étaient eux-mêmes déclarés en sa faveur, commencèrent à déclamer hautement contre lui : aucun de leurs docteurs ou de leurs chefs, disaient-ils, n'avait reçu sa doctrine, qui n'était embrassée que par une populace ignorante et stupide. Nicodème, disciple de Jésus, quoique en secret, leur rappela que la loi défendait de condamner un homme sans l'entendre. Irrités de cette remontrance, ils s'écrièrent : Êtes-vous aussi Galiléen? Parcourez les Écritures, et vous y verrez que jamais (1) prophète ne sortit de Galilée.

Jésus se retira le même soir sur la montagne des Oliviers; mais le lendemain de grand matin il revint au temple. Les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme qui avait été surprise en adultère. On a vu dans un autre endroit que, par la loi de Moïse, de pareilles fautes étaient punies de mort; c'est ce qu'ils ne manquèrent pas de lui dire, ajoutant qu'ils souhaitaient de savoir ce qu'il en pensait. Leur dessein était une occasion de l'accuser, ou de trop de sévérité s'il condamnait cette femme au dernier supplice, ou de manque de respect pour la loi s'il voulait l'absoudre. Jésus, qui devina leur ruse, se baissant, écrivit sur la terre avec le doigt. Son action les engagea à le presser de répondre, ce qu'il fit en se relevant : « Que » celui de vous, » leur dit-il, « qui est » sans péché, jette le premier la pierre con- » tre cette pécheresse. » Cette réponse peu attendue remplit ces hypocrites d'un étonnement mêlé de tant de honte, qu'ils se retirèrent tous les uns après les autres; de sorte que la femme resta seule avec Jésus, qui, ne voyant plus d'accusateurs, la renvoya, en lui disant : « Allez, et ne péchez plus désormais. »

Il reprit ensuite son discours, et déclara à ses auditeurs qu'il était la lumière du monde, et qu'il fallait le suivre pour ne pas marcher dans les ténèbres. Cette expression, que les pharisiens prétendaient ne convenir qu'à eux seuls, leur arracha ce reproche, « que son » témoignage était suspect, parce qu'il se le » rendait à lui-même. » Jésus répliqua que Moïse et les prophètes, Jean-Baptiste, et principalement son père céleste, en lui accordant la puissance de faire les plus grands miracles, lui rendaient un témoignage qui ne pouvait être contesté. Mais, ajouta-t-il, c'est ce qu'on verra plus clairement quand vous

(1) Jonas, que tous les Juifs reconnaissent pour prophète, était natif de Géthepher, ville de Galilée; de sorte que l'assertion des pharisiens ne pouvait venir que d'un principe d'ignorance ou d'impudence.

m'aurez attaché à une croix; car ce n'est qu'alors que mes disciples se trouveront délivrés du joug que subit le reste des hommes. Les pharisiens, ne comprenant pas qu'il parlait de la servitude du péché, lui répondirent avec leur hardiesse accoutumée, que comme ils étaient la postérité d'Abraham, il n'était pas en son pouvoir de les rendre plus libres, et qu'ils n'avaient jamais été esclaves de personne. Mais Jésus, au lieu de réfuter cette fausse assertion, leur répondit que leur orgueil, leur avarice, leur esprit persécuteur, et leur aversion pour les vérités les plus salutaires, prouvaient qu'ils étaient bien plus les enfants du démon et les esclaves du péché, que les descendants libres du vertueux père des croyants. Les Juifs, n'ayant rien à opposer à cette censure, se contentèrent de l'appeler Samaritain et démoniaque : injures qu'il réfuta en leur demandant à eux-mêmes si un homme possédé du démon serait aussi zélé pour la gloire de Dieu qu'il l'avait toujours été. Se tournant vers l'assemblée : « En » vérité, » leur dit-il, « si quelqu'un garde » ma parole, il ne mourra jamais. » L'équivoque de cette expression lui attira de nouvelles invectives de la part des Juifs. Des invectives ils passèrent bientôt aux menaces, et prirent même déjà des pierres pour le lapider; mais il s'échappa de leurs mains d'une manière miraculeuse.

En partant de Jérusalem les soixante-et-dix disciples le rejoignirent, et lui apprirent avec de grandes démonstrations de joie que les démons mêmes leur étaient assujétis. Jésus, quoique charmé de la chute prochaine de Satan, crut devoir modérer le contentement excessif que ses disciples témoignaient de se voir revêtus de dons miraculeux, et leur recommanda, dans cette vue, de se réjouir plutôt de savoir leurs noms écrits dans le ciel. Pendant qu'il continuait à leur donner ses instructions sur l'usage des grâces spirituelles qui leur étaient accordées, un docteur de la loi vint lui demander ce qu'il lui conseillait de faire pour obtenir la vie éternelle. Jésus le renvoya à la loi mosaïque, dont les devoirs comprenaient en substance l'obligation d'aimer Dieu par-dessus toute chose, et son prochain comme soi-même. Mais comme la plupart des Juifs reconnaissaient à peine pour leur prochain ceux de leur nation, ou même de leur secte, le docteur insista pour savoir qui il devait proprement regarder comme son prochain. Pour réponse, le Sauveur lui cita cette admirable parabole. Un Juif, lui dit-il, ayant été dépouillé et blessé par des voleurs, fut laissé à demi mort sur le grand chemin : un sacrificateur l'ayant vu, passa outre; un lévite en fit de même; mais un Samaritain qui voyageait, plus charitable que ces deux prêtres, lui accorda généreusement un secours que les autres lui avaient refusé. D'où le Sauveur conclut que l'amour du prochain n'était pas restreint à une secte ou à une nation, mais qu'il s'étendait à tout le genre humain.

En allant vers la Galilée, il s'arrêta dans un petit bourg, nommé Béthanie, où il fut reçu dans la maison de Lazare et de ses deux sœurs (1).

De Béthanie il se rendit en Galilée, où il prêcha dans toutes les synagogues, en adressant à ses auditeurs des leçons mêlées de paraboles, et accompagnées de miracles. Entre autres il guérit, un jour de sabbat, dans une synagogue, une femme que la vieillesse et une maladie qui durait depuis dix-huit ans avaient tellement courbée, qu'il ne lui était pas possible de se redresser. En la voyant, Jésus fut ému de pitié, et l'ayant appelée, il lui imposa les mains, et lui rendit sa pre-

(1) Il y a quelque chose de remarquable dans la réception que lui firent les sœurs de Lazare : Marthe ne fut occupée que du soin de préparer un repas, au lieu que Marie, assise aux pieds du Sauveur, ne songea qu'à écouter ses divins discours. Marthe, voyant que Marie lui laissait toute la peine, en fit ses plaintes à Jésus, qui, bien loin d'approuver sa conduite, lui adressa cette sévère réprimande, qu'elle s'inquiétait d'une chose aussi peu importante que les préparatifs d'un repas, tandis que sa sœur employait son attention à la seule chose nécessaire, les intérêts d'une autre vie.

Cette Marie a été prise à tort pour la pécheresse dont le même évangéliste fait mention un peu plus haut, sans marquer son nom, et en disant simplement que Jésus prononça en sa faveur une sentence d'absolution. Il ne paraît nullement que Marie, sœur de Lazare, ait été une personne d'une conduite déréglée. L'affection que notre Sauveur témoigna pour toute la famille donne lieu de supposer le contraire.

mière santé. Cette guérison excita de nouveau l'indignation des pharisiens; mais Jésus opposa à ceux qui osèrent le blâmer en cette occasion des raisonnements qui leur imposèrent silence, quoiqu'ils ne fussent pas encore bien convaincus que rien ne convenait mieux au jour du repos que des actions bienfaisantes : nous allons en citer une preuve frappante.

Jésus, après avoir enseigné en divers endroits de Galilée et de Judée, était venu pour célébrer la fête de la dédicace du temple, instituée par Judas Macchabée. Un jour de sabbat, il rencontra dans la rue un homme né aveugle; ses disciples lui demandèrent si c'étaient les péchés de ses parents ou ses propres fautes qui lui avaient attiré ce malheur (1). Jésus répondit que son état ne devait pas être attribué aux crimes de ses ancêtres, mais à la puissance de Dieu; il cracha ensuite à terre, et ayant formé un peu de boue avec sa salive, il en frotta les yeux de l'aveugle, et lui dit : « Allez vous laver dans la piscine de Siloé. » L'aveugle obéit, et recouvra la vue. La nouvelle de ce prodige fut bientôt portée au sanhédrin; et comme il avait été opéré un jour de sabbat, il s'éleva une nouvelle dispute entre les pharisiens : les uns prétendaient que par la raison même que Jésus avait violé le jour du sabbat, on ne devait pas le regarder comme un vrai prophète; les autres soutenaient que de pareils miracles étaient une preuve de la divinité de la mission de celui qui les faisait. Les adversaires, n'ayant rien à répondre, n'eurent d'autres ressources que de révoquer en doute le miracle même. Ils firent donc venir le père et la mère de l'aveugle, et les interrogèrent; mais tout ce qu'ils purent en tirer, fut que leur fils était né aveugle, et qu'il voyait maintenant; qu'au reste il était en âge de pouvoir répondre lui-même. Le jeune homme parut, plaida la cause de son céleste médecin, et soutint que si la mission de Jésus n'était pas divine, il n'aurait jamais eu le pouvoir de lui donner la vue Ces raisonnements sans réplique, faits d'un air de candeur, mais avec l'accent de la conviction, irritèrent les pharisiens. Quoi ! dirent-ils, vous êtes venu au monde tout souillé de péchés, et vous osez nous faire des leçons ! Ils le chassèrent avec indignation (1). Jésus ayant rencontré peu de temps après dans le temple l'aveugle-né qu'il avait guéri, lui adressa, aussi bien qu'à quelques autres qui se trouvèrent présents, un discours sur la conduite injuste du sanhédrin à son égard (2).

Nous voici parvenus à la quatrième et dernière année du ministère public de notre Sauveur, année qui contient les plus glorieux événements que l'univers ait jamais contemplés; la rédemption du genre humain, par le sang du Fils de Dieu; sa résurrection, son ascension, l'envoi du Saint-Esprit; le changement miraculeux opéré dans la personne des apôtres et des premiers hérauts de l'Évangile; le monde converti par la prédication d'un petit nombre de pauvres artisans. Nous passerons sous silence un grand nombre de paraboles instructives, et de merveilles étonnantes qu'il opposa à l'incrédulité des Juifs et à celle des pharisiens et des sadducéens, pour venir tout de suite au grand miracle de la résurrection de Lazare, qui détermina ses ennemis à le faire mourir.

Pendant la maladie de ce jeune homme, Jésus s'était absenté de sa maison, afin d'éviter les sollicitations que les sœurs du ma-

(1) Cette question démontre que les Juifs admettaient la doctrine d'un état de préexistence, dans lequel les âmes pouvaient avoir péché. Comment, sans cela, auraient-ils pu supposer que c'étaient les péchés de l'aveugle-né qui lui avaient attiré ce châtiment?

(1) Le texte dit simplement qu'ils ordonnèrent qu'il fût jeté dehors, c'est-à-dire, suivant quelques interprètes, hors de la synagogue, ce qui emportait la peine de l'excommunication. A la vérité, ils avaient prononcé une pareille sentence contre tous ceux qui reconnaîtraient Jésus pour le Christ, ce que l'aveugle-né venait de faire; mais il ne paraît point, par le récit de l'évangéliste, qu'ils l'aient réellement excommunié.

(2) Il y représenta les pharisiens sous l'emblème d'autant de mercenaires, qui, à la vue du loup, abandonnent les brebis parce qu'ils n'y prennent aucun intérêt. Il se compara ensuite lui-même à un bon berger qui était résolu de donner sa vie pour ses brebis. Mais, ajouta-t-il, faisant allusion à la vocation des gentils, quoique quelques-unes de ces brebis refusent d'entendre ma voix, j'en ai d'autres encore qui ne sont pas de cette bergerie.

lade n'auraient pas manqué de lui faire pour obtenir la guérison de leur frère ; mais dès qu'il fut mort, Jésus en informa ses disciples et leur dit qu'il avait dessein de lui rendre la vie. Dans le voisinage de Béthanie, Marthe vint à sa rencontre, et lui dit en pleurant que s'il avait été présent son frère ne serait pas mort. Jésus la consola, en lui promettant que son frère ressusciterait ; promesse qu'elle cru devoir être relative au grand jour de la résurrection. Elle alla ensuite appeler sa sœur Marie, qui se leva avec empressement pour venir trouver Jésus. Les Juifs crurent qu'elle allait au sépulcre de son frère pour y pleurer ; mais Marie, dès qu'elle vit Jésus, se jeta à ses pieds, et lui exprima sa douleur d'une manière si touchante qu'il en fut ému. A la vue du tombeau de Lazare, il ne put retenir ses larmes ; ce qui fit dire aux Juifs qui étaient présents qu'il était étrange que celui qui avait rendu la vue à un aveugle-né, ne pût garantir son ami de la mort. Pendant qu'ils tenaient ce discours, Jésus ordonna qu'on ôtât la pierre qui couvrait le tombeau. A peine cet ordre eut-il été exécuté, que Marthe s'écria : « Seigneur, il sent déjà ; » mais Jésus, après lui avoir reproché avec douceur son manque de foi, et avoir adressé au ciel une fervente prière, dit à Lazare : « Lève-toi, et sors. » Le mort se leva aussitôt, et sortit de son sépulcre les mains liées de bandes et le visage couvert d'un linge (1).

Le miracle de Lazare ressuscité causa la joie la plus vive à ses deux sœurs, et le plus grand étonnement aux Juifs qui en furent les témoins. Plusieurs, n'ayant plus aucun doute sur la personne de Jésus, embrassèrent sa doctrine. Les pharisiens, en apprenant cette nouvelle, s'empressèrent de trouver un moyen pour empêcher sa renommée d'augmenter, ainsi que le nombre de ses disciples. « Si nous lui laissons faire de pareils miracles, » disaient-ils, « tout le » monde croira en lui, et les Romains viendront et détruiront notre ville et notre nation. » Caïphe, qui était cette année souverain sacrificateur, se leva, et leur dit : « Êtes-vous assez aveugles pour ne pas voir » qu'il est de notre intérêt qu'un homme » meure pour tout un peuple ? » Ni lui ni aucun de ceux qui l'écoutaient ne s'imaginaient pas alors que Caïphe venait d'exprimer la grande vérité que Jésus subirait la mort, non-seulement pour la nation judaïque, mais pour ce peuple de croyants qui devait être rassemblé des extrémités de la terre. Son avis fut embrassé, et la mort de Jésus résolue. Mais le Sauveur, instruit de ce dessein, et sachant que son heure n'était pas encore arrivée, se retira dans une petite ville nommée Éphraïm, dans le voisinage d'un désert du même nom, où il demeura avec ses disciples jusqu'à la fête de Pâques. Six jours avant cette fête, il sortit d'Éphraïm pour se rendre à Jérusalem ; il passa par Béthanie, où Lazare et ses sœurs le retinrent à souper avec ses disciples. Pendant le repas, Marie répandit une essence précieuse sur les pieds de Jésus, et les essuya ensuite avec ses cheveux. Cette profusion étonna les disciples, et fit dire à Judas, qui était d'un caractère intéressé, que cette huile aurait pu être vendue trois cents deniers, et l'argent donné aux pauvres. Les autres disciples parurent, jusqu'à un certain point, éprouver le même sentiment, que le Sauveur désapprouva, en disant que Marie avait fait cette action généreuse pour anticiper son ensevelissement, et que dans quelque endroit du monde que l'Évangile fût prêché, ce trait de générosité obtiendrait les éloges qu'il méritait.

Le lendemain, Jésus, sachant que son terme approchait, résolut de se montrer publiquement dans les rues de Jérusalem. Ses disciples, qu'il avait instruits d'avance des circonstances de ses souffrances et de sa mort, l'accompagnèrent saisis de crainte. Pour le perfide Judas, le dépit que lui avait causé ce qui s'était passé la veille, le détermina à livrer son maître entre les mains de

(1) Joan. XI, 1, etc. Le même évangéliste nous apprend dans un autre endroit que les Juifs (au moins ceux d'entre eux qui étaient en état de faire cette dépense) embaumaient leurs morts avec une composition de myrrhe et d'aloès, dont il couvraient le cadavre en plus grande ou en plus petite quantité, à proportion de leur fortune ou de la dignité du défunt ; après cela, ils enveloppaient la tête d'un linge, et serraient le drap mortuaire d'un grand nombre de bandes autour des pieds, des mains, et de tout le corps.

ses ennemis à la première occasion (1).

Cependant Jésus, accompagné des acclamations d'une foule nombreuse, approchait de Jérusalem. Au milieu des témoignages de respect et de joie qu'il recevait d'une multitude empressée à le suivre, à la vue de cette ville, l'image des affreuses calamités qu'il allait y souffrir se présenta devant sa pensée, et lui arracha cette plainte touchante, qu'il accompagna de ses larmes : « Si du moins » tu avais connu, dans ces derniers jours de » ta visitation, les choses qui appartiennent » à ta paix ! Mais à présent elles sont cachées » à tes yeux ; car le temps approche où tes » ennemis t'environneront de tranchées, te » presseront de tous côtés, extermineront » tes enfants dans ton sein, et ne laisseront » pas une pierre sur l'autre, parce que tu » n'as pas su connaître le temps auquel tu as » été visitée. » Une si effrayante prédiction n'empêcha pas que le peuple n'accompagnât Jésus jusque dans la ville, ce qui augmenta le concours.

Jésus se rendit directement au temple, et chassa de ce lieu sacré, comme il avait déjà fait auparavant, les marchands qui le profanaient par un vil trafic; et pour faire connaître que ce n'était qu'en vertu d'une autorité légitime qu'il en agissait ainsi, il rendit en même temps la santé à plusieurs malades, tandis que la multitude et les enfants continuaient à crier à haute voix : « Hosanna » au fils de David, » au grand scandale des pharisiens, qui faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour leur imposer silence. Mais Jésus leur ferma la bouche, en leur rappelant ce passage du psalmiste : « Tu as tiré la louange » la plus parfaite de la bouche des enfants, » et de ceux qui sont à la mamelle. » Cette citation, jointe à quelques autres, irrita tellement les pharisiens, qu'ils auraient porté la main sur lui, si la crainte du peuple ne les en avait empêchés.

Quelques Grecs, qui s'étaient rendus à Jérusalem, souhaitèrent de le voir. Jésus se prêta à leur désir; et pour diminuer la fâcheuse impression de cette croix, destinée également à sauver les Juifs et les gentils, il les entretint de ses souffrances, et termina son discours en assurant ses auditeurs que ceux-là seuls y auraient part qui se sentiraient la force de suivre son exemple. Considérant ensuite combien sa mort était propre à contribuer à la gloire de son père céleste, il s'écria : « Père, glorifie ton nom. » A peine eut-il prononcé ces mots, qu'on entendit une voix du ciel qui disait : « Je l'ai déjà glo» rifié, et je le glorifierai encore. » Sans doute que cette voix voulait parler de l'effusion du Saint-Esprit et de la conversion des gentils, qui devaient suivre de près sa mort. Tous ceux qui se trouvèrent présents prirent cette voix pour celle d'un ange; d'autres pour un coup de tonnerre; et d'autres enfin pour ce qu'ils appelaient la Bath-col (1) : mais Jésus leur déclara que ce n'était pas pour lui, mais pour eux que cette voix céleste s'était fait entendre; et il les avertit qu'aux lumières

(1) Comme ils approchaient de Bethphagé, près de la montagne des Oliviers, environ à un mille de Jérusalem, Jésus envoya deux disciples à un bourg qu'il leur indiqua, avec ordre de lui amener un ânon qu'ils devaient trouver attaché, et de répondre à ceux qui leur demanderaient pourquoi ils détachaient cet ânon, que le Seigneur en avait besoin. Ses disciples obéirent, et ayant mis leurs vêtements sur l'ânon, ils y firent monter Jésus, et l'accompagnèrent jusqu'à Jérusalem, formant avec le peuple qui le suivait une espèce de procession solennelle. Plusieurs étendirent leurs vêtements le long du chemin, en criant : « Hosanna (*) au fils de David ! béni soit le roi » qui vient au nom du Seigneur ! » Ainsi fut accomplie la fameuse prédiction de Zacharie : Ne crains point, ô fille de Sion ! voici ton roi qui vient à toi, juste, humble, monté sur un ânon, poulain d'ânesse. Une si grande foule et tant d'acclamations excitèrent l'indignation des pharisiens, qui dirent à Jésus, qu'au moins il devrait imposer silence à ses disciples ; mais le divin Sauveur leur répondit que si ses disciples se taisaient, les pierres mêmes prendraient la parole. Cependant à ces hosannas devait succéder dans peu de jours ce cri affreux : Otez ! ôtez ! crucifiez ! crucifiez !

(*) Ou plutôt hoshah-na, ce qui en hébreu signifie sauvez-nous de grâce. De sorte que c'était une espèce de prière ou de bénédiction en usage chez les Juifs, et empruntée du psaume CXVIII, 35, qui signifie, Éternel, sauve, conserve, et fais prospérer ce fils de David.

(1) Ce mot signifie proprement la fille de la voix. C'était une manière de révélation que les Juifs substituèrent au don de prophétie, après que ce dernier eut cessé en la personne de Zacharie et de Malachie.





Lalaisse del *Bosseredon Sculp.*

1. COSTUME DE GRAND PRÊTRE EN HABITS ORDINAIRES
2. LÉVITE JOUANT DE LA TROMPETTE

qui leur étaient accordées succéderaient, s'ils négligeaient d'en profiter, les plus épaisses ténèbres. « Car, » ajouta-t-il, « quand j'au» rai été élevé en haut, » faisant allusion au genre de sa mort, « j'attirerai les hommes à » moi. » Ce qui signifiait que sa mort, jointe à sa doctrine et à ses miracles, suffirait pour faire embrasser l'Évangile à tout homme qui aimerait sincèrement la vérité.

Ce discours fit une vive impression sur plusieurs de ses auditeurs, et entre autres sur quelques-uns des principaux de la nation, qui n'osèrent cependant pas se déclarer ouvertement, de peur d'être bannis de la synagogue. Vers le soir, Jésus, pour éviter la foule, se retira avec ses disciples à Béthanie, d'où il revint le lendemain à Jérusalem. Il vit sur la route un figuier garni de feuilles; mais s'en étant approché, et n'y ayant point trouvé de fruit, quoique ce fût la saison d'en porter, il maudit cet arbre, qui se sécha aussitôt.

Le lendemain, qui était le mardi, comme il repassait au même endroit, Pierre marqua son étonnement du changement que le figuier avait éprouvé, en se séchant en si peu de temps : sur quoi Jésus dit à ce disciple et à ceux qui étaient avec lui, que s'ils avaient une ferme confiance en Dieu, ils pourraient opérer de plus grandes merveilles : promesse qui fut justifiée plus tard, quand leur foi eut été miraculeusement augmentée par une effusion surnaturelle des dons du Saint-Esprit.

Étant arrivé au temple, les pharisiens lui demandèrent une preuve de la divinité de sa mission, plus forte encore que celle qu'il tirait de ses miracles. Jésus, qui savait qu'il était impossible de convaincre ceux que des miracles aussi frappants n'avaient pu persuader, les renvoya au témoignage de Jean-Baptiste, leur demandant en même temps s'ils reconnaissaient sa mission pour céleste ou non. Cette question les embarrassa : en répondant affirmativement, ils se condamnaient eux-mêmes, et la crainte du peuple les empêchait de faire une réponse négative : ils furent réduits à dire qu'ils l'ignoraient. « Et moi, » leur répliqua le Sauveur, « je ne » vous dirai pas non plus de quelle autorité » je fais ces choses. »

Ce fut à cette occasion que pour les réveiller du sommeil léthargique où ils étaient plongés, il leur proposa quelques paraboles propres à leur faire sentir leur aveuglement et leur ingratitude; mais tout cela ne servit qu'à redoubler leur haine, et à les affermir dans la résolution de se défaire de Jésus. Le respect et l'affection que le peuple témoignait pour sa personne rendant l'entreprise dangereuse, ils tâchèrent d'armer contre lui le gouvernement civil. Pour cet effet, ils envoyèrent leurs disciples avec quelques hérodiens pour lui proposer l'insidieuse question, « s'il fallait payer le tribut à César, ou non. » Jésus, démêlant le piége, se fit donner une pièce de monnaie, marquée au coin de César, et les taxa d'une lâche hypocrisie, de se servir de cet argent, et de prétendre que leur loi ne leur permettait pas de payer tribut au prince sous la protection duquel ils vivaient. Ensuite vinrent quelques sadducéens armés d'une question sur la résurrection, qu'ils croyaient si embarrassante qu'il ne lui serait pas possible de la résoudre. « Une fem» me, » lui dirent-ils, « avait, conformé» ment à la loi de Moïse, épousé sept frères. » Enfin, elle mourut après eux tous. Duquel » des sept sera-t-elle femme après la résur» rection, car ils l'ont tous eue ? »

« Vous êtes dans l'erreur, » leur répondit Jésus, « et vous ne reconnaissez ni l'Écriture » ni la puissance de Dieu; car, » ajouta-t-il, » l'état des bienheureux après la résurrection » sera tout différent de celui où ils se sont » trouvés durant cette vie. Le mariage est » nécessaire ici pour perpétuer le genre hu» main; mais dans le ciel les enfants de Dieu » mèneront une vie toute spirituelle. » Il finit son discours en prouvant la vérité de la résurrection, par ceux des livres sacrés qu'ils faisaient profession d'admettre; ce qui termina la dispute, et lui attira l'admiration de la plupart de ceux qui l'avaient entendu.

Immédiatement après, il demanda aux pharisiens : De qui le Messie doit-il être fils? Ils répondirent tous : De David. « Pourquoi » donc, » leur dit-il, « David l'appelle-t-il » son Seigneur, en disant le Seigneur a dit » à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite? » Comment peut-il être en même temps son

» Seigneur et son fils? » Cette question mit fin à toutes celles qu'on aurait pu vouloir lui proposer, et personne n'osa plus l'interroger. Ce fut probablement cette même nuit que, s'étant retiré avec ses disciples à Béthanie, il y fut invité par Simon, surnommé le Lépreux. Pendant qu'il était à table, Marie vint répandre sur sa tête et sur ses pieds une nouvelle quantité du même parfum précieux qu'elle avait déjà versé en pareille occasion (1), ce qui fit murmurer Judas, et même les apôtres. Jésus justifia de nouveau l'action de Marie; mais Judas, dominé plus que jamais par son avarice, que cette profusion venait d'irriter, résolut de trahir son maître cette même nuit.

Jésus, sachant qu'il approchait de sa fin, et voulant donner un exemple d'humilité à ses disciples, qui venaient apparemment de disputer encore sur les postes éminents qu'ils croyaient devoir occuper, se leva de table, quitta sa robe, et prit un linge qu'il mit autour de lui; puis, ayant versé de l'eau dans un bassin, il se mit à laver les pieds de ses disciples, et les essuya avec le linge qu'il avait autour de lui. Pierre eut d'abord quelque peine à permettre que son maître s'abaissât ainsi; mais Jésus lui répondit que s'il n'en comprenait pas la raison dans ce moment, il la comprendrait dans la suite. Cependant ce disciple persista dans son refus, et ne se rendit à ce qu'exigeait son maître qu'après que celui-ci l'eut menacé de sa colère. Après que Jésus eut achevé l'humble fonction qu'il s'était imposée, il reprit sa robe, et s'étant remis à table, il dit: « Vous » m'appelez Maître et Seigneur, et vous avez » raison, car je le suis. Si donc, quoique je » sois votre maître, j'ai cru qu'il n'était pas » au-dessous de moi de vous laver les pieds (fonction très-basse aux yeux des Juifs), » vous devez, sans écouter la voix de l'or» gueil, vous rendre les uns aux autres les » devoirs les plus humiliants que la charité » pourra exiger. Ce n'est que par des actes » d'un amour mutuel et sincère que vous » pourrez prouver que vous êtes mes disci» ples : je vous donne un nouveau comman» dement; c'est que vous vous aimiez les uns » les autres comme je vous ai aimés, et que, » comme je suis prêt à donner ma vie pour » vous, vous aussi ne vous fassiez aucune » peine de vous rendre les uns aux autres les » services les plus difficiles : à ces conditions, » je vous laisse ma paix, que le monde ne » saurait vous donner. »

(1) Les circonstances de ces deux événements se ressemblent à tous égards, hormis que le premier arriva dans la maison de Lazare, et l'autre dans celle de Simon-le-Lépreux (appelé ainsi parce qu'il avait été guéri tout nouvellement de la lèpre, soit par Jésus, soit par quelque autre moyen). Il n'est pas facile de déterminer si Simon et Lazare étaient deux hommes différents ou un seul et même homme. Il se pourrait bien aussi, en cas que ce fussent deux hommes différents, que la maison appartînt à Simon, et que Lazare y demeurât.

Pendant que Jésus enseignait à ses disciples ces importantes vérités, le sanhédrin délibérait sur le moyen de se saisir de lui à la première occasion favorable. La fête prochaine ne leur parut pas un temps propre à exécuter leur dessein, parce qu'ils craignaient que le peuple ne prît sa défense. Judas vint les tirer de cet embarras, en leur offrant de trahir son maître, moyennant une récompense qui lui fut non-seulement promise, mais même payée d'avance. La somme dont ils convinrent avait été marquée long-temps auparavant par un prophète.

Le jeudi, Jésus voulant célébrer pour la dernière fois la Pâque, envoya deux de ses disciples à Jérusalem dans une maison qu'il leur indiqua, et où ils devaient préparer tout ce qui serait nécessaire pour le repas. Le soir il alla les rejoindre avec les autres. Quand ils se furent placés sur leurs couches, suivant l'usage du pays, Jésus but un verre de vin, conformément à un autre usage suivi parmi les Juifs, par le père de famille, lorsqu'on mangeait l'agneau pascal. Durant le repas, il leur dit avec tristesse qu'un d'eux le trahirait, désignant Judas; que Pierre, qui avait toujours montré le plus grand zèle, le renierait trois fois; que tous les autres l'abandonneraient la même nuit, et que les prédictions des prophètes se trouveraient accomplies. En achevant de souper, Jésus prit du pain, et l'ayant rompu et béni, le distribua à ses apôtres;

disant : « Prenez, mangez, ceci est mon corps » qui est donné pour vous : faites ceci en » mémoire de moi. » Il prit ensuite et bénit la coupe de vin, et dit : « Buvez-en tous, » car c'est mon sang qui est répandu pour » vous et pour plusieurs, en rémission des » péchés. » Il termina cette cérémonie en leur disant que c'était le dernier vin qu'il devait boire, celui d'entre eux qui le trahissait étant sur le point de le livrer à ses bourreaux, et qu'on allait voir s'accomplir une autre prédiction des prophètes, qu'il serait serait mis au nombre des transgresseurs. Le Sauveur prononça ensuite un cantique d'actions de grâces, après quoi ayant exhorté ses disciples à la fermeté, à la confiance en ses promesses, et en la protection de son père céleste par une prière fervente et pathétique, il leur ordonnna de passer avec lui le torrent de Cédron (1).

Pendant qu'ils étaient en chemin vers un endroit de la montagne des Oliviers, nommé le jardin de Gethsémané (2), Judas se rendit en secret au palais du souverain sacrificateur, pour chercher les gens armés auxquels il devait livrer son maître. Jésus étant entré dans le jardin, prit avec lui Pierre, Jacques et Jean, les mêmes qui avaient été les témoins de sa glorieuse transfiguration. Il leur recommanda de veiller, et s'éloigna à peu de distance. Là, le visage prosterné contre terre, il demanda à Dieu que s'il était possible, le calice amer qui lui était préparé passât loin de lui. Il répéta deux fois la même prière avec une si cruelle agitation, qu'un ange vint le soutenir et le fortifier. Cependant le perfide Judas, avec ses satellites, était entré dans le jardin où les disciples dormaient profondément. Jésus les ayant éveillés leur dit que ses ennemis approchaient, et il alla au-devant de Judas, qui l'embrassa pour le faire connaître à ceux qui étaient venus dans le dessein de le prendre.

Déjà Jésus était entouré de tous côtés, lorsque Pierre, tirant son épée, abattit d'un coup l'oreille d'un de ceux qui arrêtaient son maître. Jésus le réprimanda sévèrement, et après avoir guéri la blessure par un simple attouchement, il se laissa lier et emmener comme un malfaiteur, en se contentant de dire que c'était son heure, et la puissance des ténèbres. En lui entendant tenir ce langage, ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent comme il le leur avait prédit (1). Les soldats menèrent leur prisonnier devant Anne, ci-devant souverain sacrificateur, et beau-père de Caïphe alors revêtu de cette dignité.

Dès que Jésus fut arrivé, le grand-prêtre à la tête du sanhédrin assemblé dans sa maison, lui fit plusieurs questions sur sa doctrine et sur ses disciples. Le Sauveur, voyant le piége qu'on lui tendait, se contenta de répondre qu'il avait enseigné publiquement, et que ceux qui l'avaient ouï pouvaient rendre témoignage de sa doctrine. Cette réponse sage et modeste lui attira un soufflet de la part d'un des officiers, insulte à laquelle Jésus opposa une modération céleste. Cependant le sanhédrin continnait à chercher quelque prétexte pour le condamner à mort. Deux faux témoins parurent, et déposèrent lui avoir entendu dire qu'il détruirait le temple, et qu'il le rebâtirait en trois jours; mais comme ces témoins n'étaient pas tout-à-fait d'accord, et que l'expression dont Jésus s'était servi était figurée, ils n'osèrent pas le condamner sur cette accusation. Ils eurent recours à un autre expédient, c'était d'obliger Jésus à s'accuser lui-même. Caïphe s'étant levé, le somma, au nom du Dieu vivant, de répondre s'il était le Christ, le fils de Dieu, ou non (2). Le Sauveur répondit qu'il était

(1) Joan, XVI, XVII; pass.

(2) Ce nom était probablement dérivé du mot hébreu Gath-hashémen, le pressoir d'huile ; comme la montagne même tirait son nom de la quantité d'oliviers qui y croissaient, vraisemblablement il y avait un pressoir dans ce jardin qui était situé au bas de la montagne ; et cette observation sert à concilier ensemble les Évangélistes, dont deux ne parlent que de la montagne des Oliviers, un autre du jardin, et le quatrième de Gethsémané, ou du pressoir d'huile.

(1) Cette prédiction était une citation : « Je frap» perai le berger, et les brebis seront dispersées. » Toute l'histoire de ses souffrances a été pareillement dépeinte par un autre prophète, qui est surnommé évangélique, ses prophéties paraissant plutôt une histoire du passé, que la prédiction de ce qui devait arriver dans plusieurs siècles.

(2) Rien ne pouvait surpasser la malignité de cette

le fils de Dieu, et il ajouta qu'ils en seraient eux-mêmes convaincus, lorsqu'ils le verraient assis à la droite de la puissance, et venant dans les nues du ciel. A ce langage, le grand-prêtre déchira ses vêtements, et le déclara coupable de blasphème. Tout le sanhédrin confirma d'une voix cette décision, et le condamna au dernier supplice. On le laissa entre les mains de ses gardes, qui passèrent le reste de la nuit à lui faire toutes sortes d'insultes et d'indignités.

Cependant Pierre et Jean, s'étant un peu remis de leur frayeur, étaient rentrés dans Jérusalem ; ils osèrent pénétrer jusque dans le vestibule du palais, pour apprendre ce qui était arrivé à leur maître. Ces premiers mouvements de courage se ralentirent bientôt, en voyant de quelle manière on le traitait. Pierre fut reconnu et nommé publiquement disciple de Jésus de Nazareth. Saisi d'effroi, il renia son maître, et même avec serment la troisième fois ; aussitôt le coq chanta. Frappé du souvenir de la prédiction qui lui avait été faite, ce disciple se reprochait déjà sa lâcheté, lorsqu'un regard de pitié que jeta sur lui son divin maître le fit fondre en larmes, et l'obligea à se retirer pour cacher sa honte et sa douleur.

Le lendemain de grand matin, les principaux sacrificateurs et le sanhédrin s'étant rendus au lieu où ils s'assemblaient ordinairement, firent comparaître Jésus pour l'interroger encore, et prononcer contre lui une sentence qu'ils espéraient de faire ratifier par le gouverneur romain. Judas, surpris de ce qui venait de se passer dans l'assemblée du sanhédrin, fut pénétré d'un tel remords, qu'il alla reporter aux sacrificateurs l'argent qu'il avait reçu pour prix de sa trahison, se reconnaissant coupable de la plus horrible de toutes les perfidies : mais, peu touchés de ses regrets, ils lui répondirent que c'était son affaire. Il se retira, et, suivant la plupart des versions, ne pouvant supporter l'horreur de son crime, il se pendit de désespoir.

Ces hypocrites eurent bientôt à leur tour un scrupule sur l'argent qui venait de leur être rendu. Ils n'osèrent remettre cet argent au trésor sacré, parce que c'était le prix du sang ; délicatesse d'autant plus bizarre, qu'ils avaient pris ce même argent dans le trésor pour acheter ce sang. Après avoir délibéré sur ce sujet, on convint de l'employer à acquérir le champ d'un potier, pour la sépulture des étrangers. Ainsi sans le vouloir, ils accomplirent une ancienne prophétie, dans laquelle le nombre des pièces d'argent, le but pour lequel elles furent données, et l'emploi qu'on en devait faire, étaient spécifiés. Le champ fut acheté immédiatement après la fête, et reçut le nom d'Hacceldama, c'est-à-dire le champ du sang. Il était situé du côté méridional de la montagne de Sion.

Aussitôt que le sanhédrin eut prononcé l'arrêt de mort contre le rédempteur du monde, il fut conduit devant le tribunal romain, et là, accusé d'exciter le peuple à la sédition, de vouloir se faire roi, et d'avoir défendu qu'on payât le tribut à César. Cependant ses accusateurs refusèrent d'entrer dans le prétoire, de peur de se souiller, et de se mettre par là hors d'état de célébrer la fête prochaine ; ils prièrent le gouverneur de sortir de son palais, à la porte duquel ils se tenaient. Pilate écouta leur accusation ; et ayant trouvé que la connaissance n'en appartenait qu'à lui seul, il fit conduire Jésus devant son tribunal, et lui demanda s'il était réellement roi : Jésus répondit qu'il l'était (1) ; mais il ajouta que son règne n'était pas de ce monde ; autrement, que ses serviteurs auraient empêché qu'il eût été livré à ses ennemis. Il n'en fallait pas davantage pour convaincre Pilate de l'injustice d'une accusation qu'il avait déjà soupçonné n'avoir sa source que dans un principe de haine. Cependant pour être mieux au fait de ce royaume imaginaire (car il paraît clairement qu'il le supposa tel), il lui demanda encore une fois, « Es-tu réellement roi ? » A quoi Jésus répliqua, « Je le suis ; c'est pour cela que je

question, car si la réponse était affirmative, on pouvait le condamner comme un blasphémateur, et si elle était négative, comme un imposteur qui avait voulu séduire et tromper le peuple.

(1) Quelques versions donnent un air d'ambiguïté à la réponse de notre Sauveur, comme s'il n'avait pas osé s'énoncer clairement, tu le dis ; au lieu que suivant le génie de la langue hébraïque, il aurait fallu traduire, c'est comme tu le dis, je suis roi.

» suis né, afin que je rende témoignage à la » vérité. » Le juge romain, comprenant moins que jamais ce que c'était que ce règne, lui demanda : « Qu'est-ce que la vérité ? » et sans attendre la réponse, il sortit pour aller dire au peuple qu'il ne trouvait aucun crime en celui qu'il venait d'interroger. Indignés d'une déclaration si favorable, les principaux de la nation redoublèrent leurs accusations, et obligèrent Pilate à presser Jésus de leur faire quelque espèce de réponse ; mais lui, qui savait qu'il s'efforcerait en vain de les convaincre, ne leur opposa que le plus profond silence.

Les Juifs, pour décider contre lui le gouverneur, qui leur paraissait indécis, s'écrièrent avec véhémence que Jésus avait infecté de sa doctrine séditieuse, Jérusalem, la Judée, et toute la Galilée qui était sa patrie. Pilate, entendant dire qu'il était Galiléen, ordonna qu'on le menât devant Hérode, à la juridiction duquel il appartenait en cette qualité, par le désir qu'il avait de faire une chose agréable à ce tétrarque, avec lequel il n'avait pas vécu jusqu'alors en fort bonne intelligence, et en même temps afin de se décharger sur lui d'un procès embarrassant et dangereux. Hérode, qui se trouvait alors à Jérusalem à l'occasion de la fête, fut charmé de voir un personnage dont il avait entendu dire tant de merveilles, et qui ne manquerait pas, à ce qu'il s'imaginait, de vouloir gagner sa bienveillance en opérant quelque grand prodige ; mais Jésus, qui n'épargnait pas les miracles quand il s'agissait des pauvres et des affligés, dédaigna d'employer la même puissance pour contenter la vaine curiosité d'un tyran. Ainsi, malgré toutes les accusations de ses ennemis, bien loin de vouloir faire aucun miracle, il ne daigna pas même répondre à une seule question d'Hérode. Ce tétrarque, choqué de son silence et du peu d'égard qu'il avait pour lui, le traita avec mépris et le renvoya à Pilate. Celui-ci, après l'avoir fait revêtir par moquerie d'un habit royal, le ramena encore une fois au prétoire. Depuis ce jour, Pilate et Hérode devinrent amis. Durant ces entrefaites, la femme de Pilate fit dire à son mari qu'elle le priait de ne point condamner à mort une personne aussi juste, parce qu'elle avait été tourmentée la nuit dernière d'un songe qu'elle avait eu à son occasion. Les Romains avaient pour ces sortes de rêves une déférence superstitieuse ; ainsi ce message augmenta la répugnance que le gouverneur avait déjà à céder aux instances séditieuses des Juifs ; il déclara donc que ni lui, ni Hérode, qui était mieux instruit de leurs lois, n'avaient trouvé Jésus coupable d'aucun crime emportant la peine capitale. Il ajouta qu'il lui infligerait quelque léger châtiment, et qu'ensuite il le relâcherait. Cette proposition, bien loin de les adoucir, ne servit qu'à irriter la soif que ces cruels avaient d'un sang innocent, et à redoubler leurs instances pour qu'il fût crucifié. Pilate s'avisa d'un autre expédient, par lequel il crut pouvoir calmer leur fureur. « Vous savez, » leur dit-il, « que » je délivre un prisonnier pendant la fête » de Pâque ; qui voulez-vous que je vous » délivre, de votre roi, ou de Barrabas con» vaincu de rébellion et d'assassinat ? » Il ne s'attendait pas que la fureur des Juifs pût les rendre inhumains au point de leur faire préférer un séditieux et un meurtrier à un homme innocent, et il crut pouvoir, sans aucun risque, leur donner le choix des deux. Mais il entendit bientôt avec étonnement le peuple, que les prêtres excitaient, demander que Barrabas fût remis en liberté, et Jésus crucifié, malgré tout ce que Pilate put dire en faveur de ce dernier.

Ne pouvant rien gagner sur les Juifs par la voie du raisonnement, il résolut d'essayer ce que pourrait faire la pitié. Dans cette vue, il ordonna que Jésus fût flagellé (1).

(1) Ce châtiment n'était pas tel que celui du même genre qui était en usage parmi les Juifs. Ce dernier n'excédait jamais quarante coups, et n'était pas un châtiment honteux, leurs monarques mêmes y étant sujets ; mais parmi les Romains, c'était une punition ignominieuse et sévère. On dépouillait jusqu'à la ceinture celui qui y était condamné, et on attachait ses mains à une colonne de pierre qui pouvait avoir un pied et demi de hauteur ; de sorte que tout le corps était plié, ce qui rendait les coups plus forts et plus douloureux.

Cette particularité des souffrances de notre Rédempteur a été prédite par le psalmiste, en ces mots : « Des laboureurs ont labouré sur mon dos, ils y ont

Cet ordre fut exécuté sur-le-champ avec la dernière rigueur, si on en juge par la cruauté naturelle des soldats romains, et par tous les outrages qu'ils lui firent souffrir ensuite. Après qu'ils l'eurent déshabillé, et que l'ordre de Pilate eut été exécuté, ces bourreaux couvrirent le corps meurtri de Jésus d'une robe toute déchirée, mirent une couronne d'épines sur sa tête, lui donnèrent en main un roseau; et tandis que les uns fléchissaient le genou devant lui par dérision et l'appelaient roi des Juifs, les autres lui donnaient des soufflets et crachaient sur lui. Pilate crut qu'en le montrant aux Juifs dans un si déplorable état, il pourrait exciter en eux des sentiments de compassion; mais il ne connaissait guère les Juifs, qui d'ailleurs devaient haïr d'autant plus Jésus dans cet état d'avilissement, qu'ils avaient fondé sur lui de brillantes espérances. C'est aussi ce qui arriva; et ce même peuple qui, six jours auparavant, l'avait suivi solennellement en criant Hozana, en le voyant ainsi défiguré et couvert d'ignominie, se mit à crier plus hautement : Otez-le ! crucifiez-le ! Pilate, surpris d'une si étrange cruauté, répondit de nouveau qu'il ne le trouvait coupable d'aucun crime. Alors les prêtres et les anciens, ne pouvant le faire condamner comme séditieux, élevèrent la voix et l'accusèrent d'être un blasphémateur. Nous avons une loi, dirent-ils, qui le condamne à mort pour s'être appelé lui-même le fils de Dieu. A ces mots, Pilate lui fit de nouveau plusieurs questions, auxquelles Jésus ne daigna pas répondre. Le gouverneur Romain, pour l'obliger à rompre le silence, lui rappela qu'il était le maître de le condamner ou de l'absoudre : « Vous n'auriez pas cette » puissance, » répondit alors le Sauveur du monde, « si elle ne vous avait été donnée » d'en-haut; et par cela même vous serez res- » ponsable de ce que vous ferez, quoique les » plus coupables soient ceux qui m'ont livré » à vous. » Ces dernières paroles firent une telle impression sur Pilate, qu'il sortit pour aller parler au peuple, et dans le dessein de relâcher Jésus. Mais les principaux sacrificateurs eurent recours à un expédient qui eut tout le succès qu'ils pouvaient en attendre; avant même qu'il eût le temps de leur communiquer ce qu'il avait à leur dire, ils se mirent à crier à haute voix et d'un ton menaçant : « Tu n'es pas ami de César, si tu » relâches un homme qui s'en est déclaré » l'ennemi, en défendant qu'on lui paie tri- » but, et en prenant le titre de roi. » Cet argument eut seul plus d'efficacité que tous les autres ensemble. Aussi Pilate, qui en sentit toute la force, ne fit plus aucune résistance; il se contenta de se laver les mains (1) en présence du peuple, déclarant qu'il était innocent du sang de cet homme juste, après quoi il le livra pour être crucifié, et fit rendre la liberté à Barrabas. Dès que cette inique sentence eut été prononcée contre le plus juste de tous les hommes, les soldats romains le ramenèrent au prétoire, où ils lui ôtèrent la robe dont ils l'avaient couvert par dérision, et lui firent remettre ses propres habits. L'ayant ensuite chargé de sa croix, ils le conduisirent avec deux malfaiteurs hors de la ville, à un endroit appelé Golgotha ou Calvaire, pour y être crucifié. Comme ses forces étaient épuisées par des veilles et par tout ce qu'il venait de souffrir, il ne put soutenir long-temps le triste et pesant fardeau de sa croix. Un juif Cyrénéen, nommé Simon, fut contraint par les soldats de le soulager en l'aidant à la porter. Sur sa route, il aperçut quelques femmes qui fondaient en larmes en le voyant; mais Jésus, moins touché de son malheur que de celui qui allait envelopper la nation juive, leur conseilla de pleurer plutôt sur des calamités prochaines, qui feraient souhaiter aux mères d'avoir été stériles.

Ce fut vers la sixième heure du jour, c'est à-dire midi, suivant notre manière de comp-

» tiré tout au long leurs sillons. » Le prophète Isaïe entre encore dans un plus grand détail : « J'ai exposé » mon dos à ceux qui me frappaient; je n'ai point » caché ma face aux opprobres ni aux crachats. »

(1) Cette vaine cérémonie paraît avoir été en usage dans des cas pareils à celui dont il est question; Pilate ne pouvant pas ignorer que toute l'eau de la mer n'était pas capable d'effacer le crime qu'il y avait à prononcer une sentence injuste.

ter, qu'ils arrivèrent à l'endroit du supplice. On offrit à Jésus quelque vin mêlé de myrrhe, dont il n'eut pas plutôt goûté, qu'il refusa d'en boire. Les bourreaux le dépouillèrent alors de ses habits, et, étendant son corps sur la croix, ils l'y attachèrent avec des clous, dont ils lui percèrent les mains et les pieds, tandis que le Sauveur priait ardemment son père céleste de pardonner à ces sacriléges un crime qu'ils commettaient par ignorance · ensuite ils dressèrent la croix, et la fixèrent en terre, de sorte que le poids de son corps contribuait à rendre ses plaies encore plus douloureuses. Deux malfaiteurs furent crucifiés avec lui, un de chaque côté, conformément à ce qu'avait prédit un prophète, qu'il serait mis au nombre des transgresseurs. Pilate avait ordonné aussi que l'abrégé de l'accusation intentée contre lui serait attaché à sa croix. L'inscription était en hébreu, en grec et en latin, les trois langues les plus connues alors, et contenait ces mots : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs. » Les principaux de la nation, mécontents de cette inscription, voulurent engager Pilate à la changer, et à faire mettre, au lieu de « roi » des Juifs, se disant roi des Juifs. » Mais, plus ferme qu'il ne l'avait été jusqu'alors, il les renvoya avec cette réponse hautaine : « Ce » que j'ai écrit, je l'ai écrit. » Sur ces entrefaites, les soldats accomplissaient un oracle, qui avait prédit que le sort devait être jeté sur son vêtement, pendant que les prêtres et les anciens en accomplissaient un autre, en lui tenant les discours les plus insultants au milieu de ses souffrances. « Il » a sauvé les autres, » disaient-ils d'un ton moqueur, « qu'il se sauve à présent lui- » même : il s'est toujours vanté de mettre » sa confiance en Dieu; si Dieu l'aime, qu'il » le délivre maintenant. »

Leur exemple fut imité par ceux qui se trouvaient présents à son supplice; les brigands mêmes qui partageaient son triste sort ne purent s'empêcher de l'insulter, jusqu'à ce que l'un d'eux, touché tout-à-coup d'un sentiment de repentir, censura sévèrement son compagnon : puis, s'adressant à Jésus, il se reconnut coupable, et exprima une foi et une piété dignes d'être imitées par les chrétiens de tous les siècles; ce qui lui valut de la part de celui qui, dans tous les temps, est l'arbitre de la vie et de la mort, cette consolante assurance : « Tu seras au- » jourd'hui avec moi dans le ciel. »

Dans le temps que Jésus était suspendu à la croix, il aperçut sa triste mère, éprouvant alors la vérité de la prédiction du bon Siméon : « Qu'une épée percerait sa propre » âme. » Son disciple bien-aimé, Marie-Magdeleine, et quelques autres femmes étaient avec elle. Un si touchant spectacle attendrit le Sauveur; et, pour soutenir sa mère dans cet état d'abandon où sa mort la laissait, il la recommanda aux soins de ce disciple favori, les exhortant à se rendre réciproquement les devoirs de mère et de fils; et dès lors Jean logea Marie dans sa maison. Tout-à-coup une horrible obscurité vint couvrir la face de la terre, tous ceux qui se trouvèrent enveloppés de ces ténèbres furent saisis d'épouvante. Les uns s'en retournèrent à Jérusalem, se frappant la poitrine, et rendant justice à son innocence, pendant que les autres, plus endurcis, gardaient un morne silence. Cette obscurité surnaturelle, qui dura depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième, c'est-à-dire depuis midi jusqu'à trois heures, redoubla quand Jésus, succombant sous le poids de son anxiété et de ses souffrances, s'écria : « Éli! Éli! Lama Sabachtani ! » Ayant ensuite goûté du vinaigre mêlé de fiel qui lui était offert, comme si quelque degré d'amertume eût manqué à sa situation, il remit son âme entre les mains de son père céleste, et expira.

Au même instant, la nature parut comme bouleversée, la terre trembla, les sépulcres s'ouvrirent, les morts revirent la lumière, et le voile du temple se fendit du haut en bas, comme pour annoncer que tous les mystères de l'économie mosaïque étaient accomplis par la mort du Sauveur, qui, dans son agonie, prononça aussi ces remarquables paroles : « Tout est accompli. » Le centenier et quelques-uns des soldats romains, à la vue de ces étranges merveilles, frappés d'étonnement et de frayeur, avouèrent que celui qui venait de mourir était le fils de Dieu : aveu qui ne fut imité ni par les prêtres, ni

par les anciens, dont l'obstination et l'incrédulité résistèrent à tant de prodiges; ils s'affermirent, au contraire, dans leur impiété.

Il était déjà plus de trois heures après midi, temps auquel l'agneau du soir devait être offert chaque jour; c'était la veille du sabbat et d'une des grandes fêtes des Juifs. Afin que cette solennité ne fût pas souillée ni troublée par la vue de trois cadavres suspendus à des croix, ils prièrent Pilate d'ordonner qu'on rompît les jambes aux suppliciés, et qu'on les enlevât. Le gouverneur romain y consentit, et l'ordre qu'il donna fut exécuté à l'égard des deux malfaiteurs; mais les soldats s'apercevant que Jésus était déjà mort, le respectèrent : un d'eux néanmoins, par une brutalité barbare, lui perça avec une lance le côté, dont il sortit aussitôt de l'eau et du sang. Tout cela arriva par un ordre particulier de la providence, pour qu'il n'y eût aucun doute que Jésus ne fût réellement mort, et en même temps pour vérifier deux prédictions remarquables concernant le messie; l'une, qu'aucun de ses os ne serait rompu; et l'autre, que les habitants de Jérusalem verraient celui qu'ils auraient percé.

Pendant que tout ceci se passait au mont Calvaire, Joseph d'Arimathie, homme distingué entre les Juifs par son rang et par ses richesses, et disciple de Jésus, quoiqu'il ne se fût pas déclaré tel ouvertement, alla trouver Pilate. Après avoir relevé courageusement l'injustice et les cruautés exercées envers le Sauveur, il pria le gouverneur de lui permettre d'enlever son corps et de l'inhumer. Pilate eut d'abord quelque peine à croire qu'il fût déjà mort; mais la chose lui ayant été attestée par le centenier, il consentit à la demande de Joseph. Celui-ci avait dans le voisinage du lieu où Jésus venait d'être crucifié, un jardin, et dans ce jardin un sépulcre nouvellement taillé dans le roc, qu'il avait fait construire pour lui-même, mais qui, par une volonté particulière de la providence, servit de tombeau au maître de Joseph. Ceux qui mouraient par les mains de la justice étaient enterrés à part; mais en déposant le Messie dans un tombeau où personne n'avait jamais été inhumé, fut accomplie une autre prophétie du chapitre LIII, d'Isaïe, où, en traçant le tableau fidèle des souffrances du Sauveur, il prédit que quoiqu'en mourant il eût été mis au nombre des transgresseurs, cependant il se trouverait avec les riches après sa mort.

Nicodême, un autre disciple secret de Jésus, aida Joseph à rendre les derniers devoirs à leur commun maître; ils enveloppèrent le corps dans un linceul blanc après l'avoir embaumé avec des aromates, et le descendirent dans ce sépulcre neuf, dont ils couvrirent l'ouverture d'une grande pierre. Quelques Juifs allèrent dire à Pilate que Jésus s'était vanté autrefois qu'il ressusciterait le troisième jour, qu'ainsi il était nécessaire que son tombeau fût gardé jusqu'à ce temps-là, de peur que les disciples n'enlevassent son corps et ne publiassent ensuite qu'il était ressuscité; ce qui rendrait cette dernière imposture, disaient-ils, plus dangereuse que la première. « Vous avez une garde (1), » leur répondit Pilate, « employez-la comme vous le » jugerez à propos. » Ils placèrent donc des soldats à l'entrée du sépulcre et en scellèrent la pierre : précautions insensées, qui servirent à mettre dans tout son jour la merveille de la résurrection du fils de Dieu.

(1) Une particularité remarquable, et qui sert aussi à confirmer la vérité de la résurrection de Jésus-Christ, c'est que les gardes qu'on plaça près de son tombeau n'étaient pas des Romains, mais des Juifs. Les premiers, en supposant que les disciples eussent voulu enlever le corps de leur maître, auraient pu aisément se laisser corrompre, ne prenant aucun intérêt à toute cette dispute; mais il n'y avait rien de pareil à craindre par une garde de Juifs, qu'un évangéliste appelle une compagnie de soldats et d'officiers de la part des sacrificateurs.

C'était pour cela apparemment que Pilate, qui semble avoir conçu à la fin une plus haute idée de Jésus que celle qu'il avait eue d'abord, voulut ôter tout soupçon, en disant aux chefs de la nation qu'ils n'avaient qu'à employer leur propre garde. Ce n'est pas que les Romains leur permissent de tenir des troupes sur pied; mais le grand-prêtre, quoique déchu de son ancienne puissance, avait conservé probablement un corps plus ou moins nombreux, qui lui servait de garde.

Histoire de la Terre-Sainte depuis la résurrection de Jésus-Christ jusqu'à la destruction totale de Jérusalem et du temple.

Nous avons vu jusqu'ici le Sauveur du monde dans le plus profond abaissement; persécuté, accusé et condamné à subir un supplice honteux; expirant sur une croix, et couché dans un sépulcre. Le troisième jour après sa mort, qui était le premier de la semaine, le cinquième du mois d'avril, il reprit une vie nouvelle, conformément à ses promesses et aux anciens oracles, qui avaient prédit cet événement. A la pointe du jour, quelques femmes pieuses, qui avaient préparé un mélange précieux pour embaumer son corps, s'avancèrent vers le sépulcre, où il avait été déposé deux jours auparavant. Il paraît qu'elles n'étaient pas instruites qu'une garde avaient été placée en cet endroit, puisque leur unique inquiétude était de trouver le moyen d'écarter la pierre qui fermait l'entrée du sépulcre; mais cet obstacle avait déjà été levé par un tremblement de terre miraculeux, qui avait pareillement mis les gardes en fuite. A leur arrivée, elles trouvèrent la pierre ôtée, et un ange, dont le vêtement était resplendissant, assis dessus. Leur étonnement redoubla quand elles ouïrent le messager céleste blâmer leur dessein pieux, mais hors de saison, et leur dire: « Pourquoi » cherchez-vous parmi les morts celui qui est » vivant; ne vous souvenant pas de ce qu'il » vous a dit tant de fois, qu'il devait souf- » frir la mort et ressusciter le troisième jour? » Voici le lieu où il a été mis. Allez donc » en diligence dire à ses disciples qu'il est » ressuscité, et que, suivant sa promesse, » vous le verrez en Galilée. » Elles coururent sur-le-champ s'acquitter d'une commission si importante; mais elles les trouvèrent peu disposés à ajouter foi à leur rapport.

Deux d'entre eux néanmoins eurent la curiosité d'aller voir le sépulcre. Jean, le plus jeune des deux, y arriva le premier, et reconnut qu'en effet Jésus n'y était plus. Pierre, à son tour, voulut entrer dans le sépulcre, et n'y trouva que les linges dont son maître avait été couvert, et le suaire qu'on avait mis sur sa tête, plié à part. Saisis d'étonnement, tous deux retournèrent alors annoncer aux autres disciples ce qu'ils venaient de voir. Pendant qu'ils étaient encore au sépulcre avec les femmes, Marie-Madeleine, qui s'était arrêtée dans le jardin pour chercher si elle n'y trouverait pas dans quelque endroit le corps de Jésus, vint à eux, et assura que le Seigneur lui avait apparu en ce même endroit. Mais cette nouvelle preuve ne fut pas capable encore de vaincre leur inquiétude et leur incrédulité; il fallut que Jésus vînt se montrer lui-même à leurs yeux. Il leur dit: « La paix soit avec vous, » et leur recommanda d'avoir bon courage, et d'être persuadés que, suivant sa promesse, il les reverrait dans peu en Galilée.

Quelques-uns des gardes qui avaient pris la fuite, étaient allés à la ville pour apprendre aux principaux sacrificateurs ce qui venait d'arriver. Ces derniers s'assemblèrent aussitôt avec les anciens; et, après avoir délibéré ensemble sur le parti qu'ils devaient prendre, tous furent d'avis qu'il fallait donner une somme d'argent aux soldats pour les engager à dire que les disciples de Jésus étaient venus la nuit et avaient enlevé le corps de leur maître. Les soldats acceptèrent l'argent, et tinrent le langage que l'on exigeait d'eux. Ce faux bruit fut reçu avec avidité par les Juifs, et ils le firent valoir comme un argument victorieux. Le soir de ce même jour, deux des disciples allant à un village appelé Emmaüs, éloigné environ de soixante stades au nord-ouest de Jérusalem, s'entretenaient des choses étranges arrivées depuis peu, lorsque Jésus les aborda; et, sans se faire connaître, il leur demanda de quoi ils s'entretenaient, et ce qui les rendait si tristes. « Il n'y a que vous, » lui répondit Cléophas, un de ses disciples, « qui soit assez étranger » dans Jérusalem pour ignorer ce qui vient de » s'y passer à l'occasion de Jésus de Nazareth. » Ils lui racontèrent ensuite sa propre histoire, qu'ils terminèrent en disant qu'ils avaient jusqu'alors regardé Jésus comme le libérateur de leur malheureuse nation; mais que l'ayant vu expirer sur une croix, il y avait trois jours, toutes leurs espérances s'étaient évanouies, quoique quelques femmes eussent assuré qu'il

était ressuscité, et que quelques-uns des apôtres eussent confirmé ce miracle. Jésus blâma leur manque de foi à la Sainte Écriture, où non-seulement ses souffrances et sa mort, mais aussi sa résurrection et sa gloire étaient prédites, et il leur expliqua les différents oracles qui avaient rapport à ces événements. Lorsqu'ils furent arrivés à Emmaüs, Jésus prétexta, pour les quitter, le dessein d'aller plus loin. Les deux disciples, charmés de sa conversation, le supplièrent de passer la nuit avec eux, parce que le jour commençait à baisser. Il y consentit, et s'étant mis à table, il rompit le pain de la manière qui lui était ordinaire en pareille occasion, ce qui le fit reconnaître; mais dans l'instant même il disparut. Cette étonnante découverte, jointe à l'émotion qu'ils avaient éprouvée quand Jésus leur expliquait l'Écriture, ne leur permit pas de rester plus long-temps en cet endroit; et, cette même nuit, ils s'empressèrent d'aller faire part de leur joie aux disciples assemblés alors à Jérusalem, auxquels ils assurèrent que Jésus leur avait apparu.

Toutes ces circonstances, loin de convaincre ces derniers, n'avaient servi qu'à leur faire croire que ce qu'ils avaient vu n'était qu'un fantôme. Ils en furent encore plus persuadés, lorsqu'étant assis pour souper, les portes fermées de peur des Juifs, il parut au milieu d'eux, et leur adressa la salutation ordinaire, « La paix soit avec vous. » Pour les convaincre de leur erreur, il leur ordonna de s'approcher, et d'examiner ses pieds et ses mains, pour pouvoir juger s'il était réellement leur maître ou non. Pendant qu'ils flottaient entre la persuasion et le doute, il leur rappela ses anciennes promesses, expliqua les oracles qui le concernaient, renouvela la commission et la puissance qu'il leur avait données de prêcher l'Évangile, et de le prêcher avec succès, et il les laissa cette nuit remplis de joie et d'étonnement, au seul souvenir des merveilles dont ils venaient d'être témoins.

Thomas, un des douze apôtres, nommé Didyme, n'était pas avec lès disciples lorsque Jésus les visita. Quand on lui apprit ce qui était arrivé, il protesta qu'il n'en croirait rien avant qu'il eût vu aux mains de Jésus les marques des clous, et qu'il eût mis la main dans l'endroit de son côté où il avait été blessé. Huit jours après, c'est-à-dire le douzième d'avril, Jésus reparut encore au milieu d'eux, et invita Thomas à satisfaire son incrédule curiosité; mais cet apôtre, pleinement convaincu, se jeta à ses pieds, et, dans un transport de joie, l'appela son Seigneur et son Dieu. Jésus le renvoya, en lui adressant ce léger reproche : « Tu as cru, » Thomas, parce que as vu; bienheureux sont » ceux qui n'ont point vu, et qui croient ! » Quelques jours après, ils sortirent tous de Jérusalem, et se rendirent, suivant l'ordre de leur maître, en Galilée, où il leur apparut de nouveau, et leur dit : « Tout pouvoir » m'a été donné dans le ciel et sur la terre : » allez donc, enseignez toutes les nations, » les baptisant au nom du Père, du Fils et » du Saint-Esprit, etc. » Sept d'entre eux, savoir : Pierre, Jean, Jacques, Thomas, Bathélemi ou Nathaanaël, et deux autres qui ne sont point nommés, étant allés peu de temps après pour pêcher dans la mer de Tibériade, et n'ayant rien pris de toute la nuit, Jésus leur apparut le matin; et, après avoir opéré un miracle en leur faveur, il mangea et but avec eux. Après le repas, le Sauveur s'adressant à Pierre, lui demanda « s'il l'ai» mait plus que ne faisaient les autres. » Pierre lui ayant répondu que oui, Jésus lui ordonna de conduire son troupeau. Il répéta encore deux fois la même question. Pierre, affligé du doute de son maître, lui répondit enfin : « Seigneur, toi qui sais toute chose, » tu dois savoir que je t'aime. » Après ce triple aveu, destiné probablement à expier sa triple abnégation, Jésus lui déclara que le temps viendrait où il le confesserait d'une manière plus solennelle, lorsqu'il se verrait lié et conduire au martyre, à son exemple, et pour l'amour de lui; faisant entendre par-là, comme l'Évangile le remarque, qu'il subirait le supplice de la croix; supplice qu'il souffrit avec une constance digne d'un grand apôtre.

Ce fut la troisième fois que Jésus apparut à ses disciples depuis sa résurrection. Après la prédiction faite à Pierre, le Sauveur ordonna à ses disciples de le suivre. Pierre obéit; et ayant vu en se tournant le disciple que Jésus

aimait, il demanda au Sauveur ce qui arriverait à Jean. Mais Jésus réprima sa téméraire curiosité, en lui disant, « Si je veux » qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que » vous importe ? » Cette réponse fit naître l'opinion qui s'établit parmi les apôtres, que ce disciple ne subirait point la loi du trépas. Le sens des paroles de Jésus-Christ fut probablement que Jean resterait sur la terre pour être témoin du châtiment redoutable que le Messie infligerait à ses meurtriers, ce qui fut justifié par l'événement.

Ainsi, le Sauveur ressuscité se montra à différentes personnes pendant l'espace de quarante jours. Cet intervalle de temps fut employé à les instruire et à les consoler, à bannir leurs doutes, à diminuer leurs frayeurs, et à les fortifier par la glorieuse espérance d'un bonheur à venir. A la fin, le temps de son départ étant venu, il rassembla plusieurs de ses disciples ; saint Paul en fait monter le nombre à plus de cinq cents ; et après les avoir menés dans un endroit solitaire sur une montagne, il leur réitéra les assurances de son amour et de sa protection, jusqu'à la fin des siècles ; renouvela leur commission sainte, et leur déclara qu'une effusion abondante des dons du Saint-Esprit allait dans peu les rendre propres au glorieux ouvrage de la conversion du monde.

Il leur ordonna de retourner à Jérusalem, où ils le verraient encore avant son ascension, et de rester dans cette ville jusqu'à ce qu'ils reçussent le consolateur qui leur avait été promis. Mais leur esprit ne saisit pas le sens de ces dernières paroles, car elles remplirent de nouveau leur cœur de la flatteuse idée que leur maître allait rétablir le royaume d'Israël.

Jésus les mena ensuite hors de la ville jusqu'à Béthanie, sur la montagne des Oliviers, et, étendant les mains, il leur donna sa bénédiction. Mais dans le temps même qu'il était occupé à les bénir, il s'éleva tout-à-coup vers le ciel, et une brillante nuée le déroba à leurs yeux (1). Pendant que leurs regards le suivaient encore, deux anges vêtus de blanc se présentèrent devant eux, et leur dirent : « Pourquoi vous tenez-vous là à regarder » vers le ciel ? Ce même Jésus qui a été enlevé » au ciel en descendra de la même manière » que vous l'y avez vu monter. » Ces deux anges voulaient probablement indiquer par là le jour du dernier jugement, le Sauveur devant rester jusqu'à ce grand jour à la droite de son Père.

Les disciples reprirent immédiatement après le chemin de Jérusalem, où ils passèrent leur temps en prières, en jeûnes, et dans la pratique des devoirs les plus propres à les préparer à recevoir le consolateur promis. Ils étaient environ au nombre de cent vingt. Le lieu où ils s'assemblaient était une chambre haute (1). Ce fut là que Pierre, peu de jours après l'ascension du Sauveur, représenta à ses frères combien il était nécessaire, avant que de commencer leur tâche, d'augmenter le collége apostolique d'un nouveau membre qui remplaçât l'infâme Judas. Cette proposition ayant été approuvée, on proposa deux sujets ; savoir, Joseph, appelé Barsabas, et surnommé le Juste (que quelques savants croient avoir été le frère de Jacques-le-Mineur, et d'autre le même que Barnabas) ; et Matthias, qui était un des soixante-dix disciples (2). Après une courte prière destinée à implorer l'inspiration de Dieu dans le choix qu'ils allaient faire, ils jetèrent le sort, qui tomba sur Matthias.

(1) Notre Sauveur fut élevé au ciel, suivant le calcul d'Usher, un jeudi, 14 de mai, qui est le neuvième mois de l'année judaïque, dans la trente-troisième, ou, selon d'autres, la trente-sixième année de son âge, et la dix-neuvième du règne de Tibère.

(1) Les mots εις το υπερωον signifient certainement quelque chambre haute d'une maison, et non pas un appartement supérieur du temple, comme plusieurs savants l'ont cru. Rien n'empêche que cette chambre n'ait été la même que celle dans laquelle notre Seigneur célébra la dernière pâque avec ses disciples, et qu'on croit avoir appartenu à Jean, surnommé Marc. On assure que par la suite une superbe église fut bâtie au même endroit.

(2) Ce que la tradition nous apprend de ces deux hommes, et de quelques autres de leurs collègues, est très-incertain. Si le surnom de Barsabas est le même que celui de Barnabas, il se trouvera que ce Joseph a été un lévite originaire de Cypre. Matthias est aussi le même que Zachée, quoique ce dernier ne soit devenu disciple de Jésus-Christ que peu de semaines avant sa mort.

Le jour de la Pentecôte, le cinquantième après la résurrection du Sauveur, les disciples étaient tous assemblés lorsqu'un bruit soudain se fit entendre du ciel, tel que celui d'un vent impétueux : au même instant ils virent des langues de feu qui descendirent sur la tête de chacun d'eux. Tout-à-coup ils se sentirent remplis du Saint-Esprit. Ils commencèrent avec étonnement à parler diverses langues, et se trouvèrent doués de plusieurs autres dons surnaturels, et nécessaires pour les rendre capables de travailler avec succès à l'important ouvrage de la conversion du monde.

Jérusalem était alors remplie d'un grand nombre d'étrangers qui s'y étaient rendus de divers pays pour assister à la fête solennelle; tous furent également surpris d'entendre des Galiléens ignorants, qui à peine savaient leur langue maternelle, énoncer en toutes sortes de langues les sublimes mystères de l'Évangile. L'histoire sacrée fait l'énumération de quinze pays différents dont ces étrangers étaient venus à Jérusalem. Les uns, frappés d'étonnement de ce qu'ils entendaient et de ce qu'ils voyaient, demandaient ce que cela pouvait être; d'autres attribuaient follement tout cela aux effets du vin nouveau, avec lequel ils supposaient que les apôtres s'étaient enivrés le matin. Mais Pierre leur fit un discours, où, après avoir réfuté leur outrageante supposition, en leur rappelant qu'il n'était que la troisième heure du jour, c'est-à-dire neuf heures du matin, il leur prouva par l'Écriture que de tout ce qui venait d'arriver il n'y avait rien qui n'eût été prédit par quelqu'un des prophètes. Passant ensuite à d'autres oracles, qui faisaient mention de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, le véritable Messie, il parla avec tant de force et d'éloquence, qu'il convertit jusqu'à trois mille de ses auditeurs.

Quelque temps après, Pierre et Jean, s'étant rendus au temple le soir, à l'heure de la prière, guérirent un pauvre boiteux qui demandait l'aumône à la porte du temple. Ce miracle attira autour d'eux un grand concours de peuple, à un endroit nommé le Portique de Salomon. Pierre, lisant dans leurs regards que c'était à Jean et à lui qu'ils attribuaient ce prodige, dissipa cette erreur, et leur avoua que l'honneur en était dû à ce même Jésus que les anciens et les chefs de la nation avaient crucifié. Il termina son discours en leur mettant si clairement devant les yeux le danger d'une incrédulité obstinée, et les avantages inexprimables de la foi et de la repentance, que le nombre des croyants s'accrut de cinq mille. Mais les conquêtes sacrées ne furent pas seulement remarquables par le nombre, elles le furent aussi par les liens de sainteté, de zèle et de charité qui les unissaient ensemble. On vit ces nouveaux chrétiens mener sur la terre une vie presque céleste, vendre leurs biens, en déposer le prix aux pieds des apôtres pour être distribués aux pauvres. Ainsi furent accomplies les promesses que Jésus-Christ avait faites à ses apôtres, de les rendre capables d'opérer les conversions les plus étonnantes, malgré toutes les oppositions des Juifs et des païens. Mais la haine que les prêtres et les chefs du peuple avaient contre le Rédempteur ne devait pas se borner à lui seul. Le prodige qui venait d'arriver et l'effet dont il avait été suivi, joints au zèle et à la persuasive éloquence des apôtres, les excitèrent à chercher les moyens d'étouffer une secte dangereuse : c'est ainsi qu'ils appelaient cette doctrine nouvelle. Ayant donc fait venir devant eux les apôtres, et celui qui avait été boiteux, Pierre leur déclara que c'était au nom et par le pouvoir de leur divin maître, qui était monté dans le séjour de la gloire, qu'ils avaient fait ce dernier miracle; et il leur prouva par l'Écriture, que Jésus était cette pierre angulaire que les architectes devaient rejeter, et que son nom était le seul par lequel les hommes pussent être sauvés. Le sanhédrin, confus d'être réduit au silence, mais n'osant pas user de violence, parce que la multitude paraissait prévenue en faveur des apôtres, se contenta de leur défendre de parler davantage au nom de Jésus. Pierre lui répondit : Dieu nous a commandé le contraire, et je vous laisse à juger s'il est plus juste de vous obéir qu'à Dieu même.

Pierre ayant rejoint ses collègues, les instruisit de ce qui venait d'arriver, et des

ordres qu'ils avaient reçus de la part des principaux du peuple. A cette nouvelle, ils élevèrent leurs cœurs à Dieu, et le supsupplièrent unanimement de fortifier leur foi, et de leur donner le courage de continuer hardiment avec succès l'exercice de leur ministère. A peine eurent-ils achevé leur prière, que le lieu où ils étaient assemblés trembla, et qu'ils se sentirent animés d'un zèle qui ne put être affaibli dans la suite, ni par les persécutions, ni même par les supplices les plus cruels.

Le sanhédrin, qui était principalement composé de sadducéens, voyant les effets de la prédication et des miracles (1) de ces hommes inspirés, jugèrent qu'il était temps d'employer des moyens plus sévères, et de se saisir des apôtres. En conséquence, ils les firent arrêter et conduire en prison. Mais, la nuit même qui suivit cet emprisonnement, un ange vint ouvrir les portes de leur cachot, et leur ordonna de continuer leur prédication, ce qu'ils firent. Le conseil s'était assemblé pour délibérer sur ce qu'il était à propos de faire en cette occasion. Mais les huissiers qu'ils avaient envoyés pour chercher les apôtres, vinrent leur annoncer qu'ils avaient trouvé la prison fermée et vide. Au même temps, on vient leur dire que les apôtres étaient au temple, où ils enseignaient le peuple. Leur crainte augmenta avec leur surprise ; ils les firent venir, mais sans violence. Caïphe leur ayant reproché leur désobéissance aux ordres du sanhédrin, ils répondirent hardiment, que comme toute autorité humaine cessait dès qu'elle se trouvait en opposition avec celle de Dieu, ils s'étaient crus obligés de prêcher la résurrection du Christ, et la rémission des péchés par son moyen.

Cette généreuse réponse excita tellement l'indignation de ceux à qui elle était adressée, que les apôtres eussent éprouvé tout leur ressentiment, si Gamaliel, un des membres du sanhédrin, de la secte des pharisiens, mais homme modéré et savant, ne se fût levé et n'eût calmé leur fureur, au moins pour un temps, en disant que si l'entreprise des apôtres était une entreprise humaine, elle se détruirait elle-même, mais que si elle était autorisée de Dieu, il ne serait pas possible de la ruiner. Voici donc, ajouta-t-il, quel est mon avis dans cette affaire. Laissez ces gens en liberté, et attendez l'événement, de peur que vous ne couriez risque de faire la guerre à Dieu même.

Ses collègues se rendirent à son conseil, et ayant fait appeler les apôtres, ils les firent fouetter, et leur défendirent de parler à l'avenir au nom de Jésus; après quoi ils les relâchèrent.

Le tétrarque Philippe, frère d'Hérode, mourut cette année à Juliade, après un règne de 37 ans. Il fut enterré dans un magnifique tombeau, qu'il s'était fait bâtir durant sa vie. Comme il n'avait point d'enfants, Tibère réunit ses États à la Syrie, dont le gouvernement se trouvait alors entre les mains de Flaccus Pomponius, mais à condition que l'argent du revenu qui en proviendrait resterait dans le pays. Josèphe assure que c'était un prince fort modéré, et qui ne ressemblait nullement à son père ni à son frère. Lorsqu'il allait à la campagne, il menait seulement avec lui un petit nombre de ses amis, et faisait porter un siége, espèce de trône, pour s'asseoir et rendre la justice; car il s'arrêtait aussitôt que quelqu'un avait quelque plainte à lui faire.

Ce fut vers ce même temps que les apôtres, par égard pour les prosélytes grecs, établirent sept diacres, pour avoir soin de recueillir et de distribuer les aumônes. Tout ce que nous savons de cinq d'entre eux, se réduit à leurs noms, que le lecteur trouvera au bas de la page (1). Quant à Étienne,

(1) Ces miracles étaient si fréquents et si connus de tout le monde, qu'ils attiraient à Jérusalem un nombre prodigieux d'habitants des villes voisines, qui amenaient leurs malades pour qu'ils fussent guéris par les apôtres, guérison si admirable, que l'ombre même de Pierre rendit la santé à plusieurs d'entre eux qui ne pouvaient pas l'aborder à cause de la foule.

(1) Étienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas. Ce denier est désigné par le titre de prosélyte d'Antioche. Comme tous les autres noms sont aussi grecs, il paraît que cet établissement fut fait en faveur des hellénistes.

c'était un homme distingué par sa foi, ses connaissances, son zèle, et des dons si miraculeux, que les Juifs en prirent ombrage. Il avait confondu plusieurs de leurs chefs, en disputant avec eux dans leurs synagogues, sur la perpétuité de la loi mosaïque. Il fut cité à cette occasion devant le sanhédrin, et après avoir obtenu du souverain sacrificateur la permission de parler, il commença son apologie par expliquer en quoi consistait essentiellement le culte de Dieu, et prouva que les rites mosaïques avaient été abolis, pour être remplacés par une religion plus parfaite sous le messie promis. Ce discours fut accompagné de tant de force et de majesté, et mêlé en même temps de reproches si vrais sur l'opiniâtre résistance que les membres du sanhédrin avaient toujours opposée au Saint-Esprit, et sur la manière cruelle dont ils avaient persécuté ceux qui leur annonçaient les divins oracles, que, ne voulant plus entendre ce qu'ils appelaient ses blasphèmes, ils le condamnèrent à la mort, et le firent traîner, suivant la coutume en pareil cas, hors de la ville. Là, les faux témoins qui devaient jeter les premières pierres, déposèrent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saül, alors ennemi mortel de la religion chrétienne, mais qui devint dans la suite le grand apôtre des gentils. Ainsi fut lapidé Etienne, qui souffrit ce supplice en priant Dieu de pardonner sa mort à ses bourreaux, et en remettant son âme entre les mains de son rédempteur. Les savants ne sont pas d'accord sur l'année de sa mort; mais la plupart, après Usher et Pearson, la placent environ un an après celle de son divin maître.

Le martyre d'Etienne fut suivi d'une persécution générale, qui, bien loin de détruire les chrétiens, ne servit qu'à en augmenter le nombre, et à répandre, par la dispersion de plusieurs d'entre eux, la connaissance de l'évangile en divers endroits de la terre. Ceux qui abandonnèrent en cette occasion la Judée, ne firent qu'obéir à l'ordre que le Sauveur leur avait donné : « Quand » ils vous persécuteront dans une ville, fuyez » dans une autre. » En sorte que les apôtres restèrent à Jérusalem presque seuls, pendant que les autres allèrent prêcher en différentes contrées, comme Samarie, Cypre, etc.; mais toujours devant des Juifs, le temps de la conversion des gentils n'était pas encore venu. Le jeune Saül, dont nous venons de parler, était alors un des plus ardents persécuteurs de la religion nouvelle. Il avait obtenu du souverain sacrificateur des lettres pour les synagogues de Damas, afin qu'il pût faire enchaîner et conduire à Jérusalem tous les chrétiens qu'il trouverait à Damas; mais comme il était en chemin, et déjà proche de cette ville, il fut converti lui-même d'une manière miraculeuse.

Durant cette persécution, Samarie avait reçu l'Évangile par la prédication de Philippe, et de Simon le magicien, qui, après en avoir imposé aux Samaritains par ses prestiges, avait embrassé lui-même la doctrine de l'Évangile. Le collége apostolique, instruit de la conversion des Samaritains, envoya vers eux Pierre et Jean, qui imposèrent les mains à plusieurs de ceux qui avaient cru, et leur conférèrent par ce moyen les dons du Saint-Esprit. Simon, frappé de l'étonnante efficacité de cette cérémonie, offrit de l'argent aux apôtres, pour qu'ils lui accordassent les mêmes faveurs; proposition que Pierre rejeta avec indignation, et qui renferme un crime ignoré jusqu'alors, qu'on a désigné ensuite par le mot nouveau de simonie.

Au commencement de l'année suivante, L. Vitellius, ayant été fait proconsul de Syrie, par Tibère, entra dans Jérusalem vers la fête de Pâques, et y fut reçu par les magistrats de cette capitale, de la manière la plus honorable. Pour leur en témoigner sa reconnaissance, il remit aux habitants les droits que l'on prélevait sur les fruits qui se vendaient, et permit aux sacrificateurs de garder, comme autrefois, l'éphod et tous les ornements sacerdotaux, qui étaient alors dans la forteresse Antonia, où commandait un officier romain. Il ôta ensuite la charge de grand sacrificateur à Caïphe, pour la donner à Jonathas, fils d'Ananus; et il reprit le chemin d'Antioche.

Il arriva peu de temps après à Samarie une sédition qui fit perdre à Pilate son gou-

vernement. Un imposteur (quelques savants croient que ce fut Simon le magicien) avait invité les Samaritains à s'assembler sur la montagne de Garizzim, promettant de leur faire voir des vases sacrés que Moïse y avait enterrés. Sur cette assurance, ils prirent les armes, et allèrent camper devant le bourg de Tyrathaba. Pilate s'étant avancé avec sa cavalerie et son infanterie, les attaqua auprès de ce bourg, les mit en fuite, en prit plusieurs, et fit trancher la tête aux principaux. Les chefs des Samaritains allèrent se plaindre à Vitellius d'un si cruel procédé, et firent si bien que ce gouverneur envoya Marcellus, un de ses amis, prendre soin des affaires de la Judée, et commanda à Pilate d'aller se justifier devant l'empereur. Pilate avait gouverné dix ans la Judée; il se mit en chemin pour se rendre à Rome; mais Tibère mourut avant qu'il y arrivât.

Pendant que ceci se passait en Judée, Hérode faisait à Arétas la malheureuse guerre dont nous avons déjà eu occasion de parler; et Tibère, inquiet du succès des armes de ce dernier, avait naguère donné ordre à Vitellius d'envahir son pays, et de le prendre prisonnier, ou d'envoyer sa tête à Rome. Vitellius se disposa à marcher contre les Arabes; mais il s'en abstint, vaincu par les instances des principaux Juifs, pour qui la vue des étendards romains était un sujet de scandale. Après un trait aussi marqué de condescendance, Hérode et lui vinrent à Jérusalem, où ils offrirent ensemble les sacrifices ordinaires, et déposèrent Jonathas de la souveraine sacrificature, pour la donner à son frère Théophile. Durant leur séjour dans cette ville, ils reçurent la nouvelle de la mort de Tibère; ce qui obligea Vitellius à y rester encore pour recevoir le serment de fidélité du peuple à Caïus, successeur de Tibère. Jérusalem fut probablement la première ville de l'Orient qui reçut la nouvelle de son avénement, et qui offrit des sacrifices en sa faveur.

Artabane ayant vers ce même temps succédé à Arétas, en Arabie, Vitellius alla faire un traité d'alliance avec lui sur les bords de l'Euphrate, où Hérode les traita magnifiquement sous un superbe pavillon qu'il avait fait dresser à une petite distance de ce fleuve Le général romain informa l'empereur de ce qu'il venait de faire, et il fut surpris d'apprendre par sa réponse, qu'Hérode l'avait déjà prévenu; ce qui, depuis ce temps, lui fit concevoir une haine mortelle contre ce prince.

Cependant l'Église chétienne faisait un grand nombre de prosélytes, non-seulement dans la Judée, mais aussi dans plusieurs autres pays de la terre, où les apôtres allèrent annoncer l'Évangile, après avoir fait Jacques-le-Mineur évêque de Jérusalem.

Nous ne pouvons suivre les apôtres dans les différentes régions qu'ils parcoururent, ni recueillir sur leurs traces des événements dont le récit nous écarterait trop de notre sujet. La seule digression que nous nous permettrons, sera pour dire un mot de la conversion de Corneille le centenier romain, qu'on peut regarder comme un des prémices de la conversion du monde païen.

A la vérité, la puissance des Juifs avait déjà été extrêmement affaiblie; mais elle n'était pas anéantie, cette nation ayant encore ses lois, et son sanhédrin qui avait le droit de vie et de mort, comme on l'a vu par le supplice de saint Étienne.

Mais depuis ce temps leur droit à cet égard diminua tellement, qu'il n'en resta pas la moindre trace, même avant le dernier siége de Jérusalem. Comme la conversion du centenier romain allait servir de commencement à une nouvelle époque, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elle ait été accompagnée de plusieurs circonstances merveilleuses. D'abord la piété et la charité de ce prosélyte; l'avis miraculeux qu'il reçut au sujet de Pierre, qui devait lui annoncer Jésus-Christ; la vision que cet apôtre eut vers le même temps; puis enfin l'empressement avec lequel Corneille, et ceux qui étaient avec lui, reçurent la parole et les dons extraordinaires du Saint-Esprit, dont ils furent comblés même avant leur baptême. Toutes ces particularités sont trop connues pour nous y arrêter plus long-temps; ainsi nous nous contenterons de faire observer que de pareils prodiges étaient absolument nécessaires pour détermi-

ner Pierre, malgré les déclarations formelles et réitérées de Jésus-Christ, à croire que les païens dussent être admis à l'alliance évangélique. Peu de temps après la mort de Tibère, les Juifs reçurent de Rome un nouveau gouverneur, nommé Marulle, à la place de Ponce-Pilate, ou plutôt de Marcellus, auquel le gouvernement de Judée avait été confié après la déposition de Pilate. Vers le même temps, Caius Caligula donna à son ancien ami Agrippa, fils d'Aristobule, et petit-fils d'Hérode-le-Grand, dont nous avons parlé ci-dessus, la tétrarchie de son oncle Philippe, qui était mort, et y ajouta celle d'Abydène en Syrie, qui avait autrefois appartenu à Lysanias. Agrippa, que saint Luc désigne par le nom commun d'Hérode, avait été élevé à Rome avec Drusus, fils de Tibère, et s'était fait à cette cour des partisans par sa libéralité; mais Drusus étant venu à mourir, l'empereur éloigna de sa personne tous ceux qui avaient été attachés à ce prince, dans la crainte que leur présence ne lui rappelât le souvenir de son fils; de sorte qu'Agrippa se trouva alors dans la situation la plus embarrassante, sans amis et perdu de dettes. Réduit au désespoir, il alla se renfermer dans un château d'Idumée, résolu de s'y laisser mourir de faim. Sa femme Cypros, fille de Phazaël, lui fournit quelque argent, qui fut bientôt dépensé. Hérode, époux d'Hérodiade, lui fit aussi quelques présents, et lui conféra la principale magistrature de Tibériade, pour qu'il pût subsister avec quelque espèce d'honneur; mais l'avidité d'Agrippa, qui n'était point satisfait, indisposa tellement Hérode contre lui, qu'il lui reprocha un jour sa pauvreté et le bien qu'il lui faisait.

Agrippa, ne pouvant supporter cet outrage, alla trouver Flaccus, gouverneur de Syrie, avec lequel il se brouilla peu de temps après. Il reprit le chemin d'Italie, et après plusieurs aventures, il fut arrêté, chargé de chaînes par la perfidie d'un de ses affranchis. Tibère étant venu à mourir, Caius, avec lequel Agrippa avait des liaisons d'amitié, le fit passer de la prison dans son palais, le revêtit de pourpre, lui donna une chaîne d'or du même poids que celle de fer qu'il avait portée, lui mit le diadème sur la tête, et l'établit roi de la tétrarchie que Philippe avait possédée. Agrippa s'arrêta une année entière à Rome; au bout de ce terme, il partit pour se rendre dans ses nouveaux États. Il passa en Judée après avoir traversé l'Égypte : il s'embarqua à Putéoles, vers la fin du mois de juillet, il arriva peu de jours après à la hauteur d'Alexandrie. La magnificence de son entrée dans cette ville, quoiqu'il la fît de nuit pour n'être pas trop remarqué, lui attira l'envie des Alexandrins, qui se moquèrent de sa nouvelle grandeur (1). Flaccus, gouverneur d'Alexandrie, qui n'aimait pas les Juifs, n'eut garde de réprimer cette insolence. Agrippa, ayant appris que ce gouverneur avait tâché d'animer l'empereur contre la nation israélite, eut d'autant plus d'empressement à quitter Alexandrie, que les Juifs y étaient cruellement persécutés. Le détail de leurs souffrances est étranger à notre sujet. Nous verrons dans la suite que les Juifs, qui demeuraient dans le sein de leur patrie, quoiqu'ils eussent un puissant intercesseur dans la personne du roi Agrippa, auraient aussi été très-maltraités par Flaccus, si la mort de Caius n'avait pas renversé son projet impie de se faire adorer comme un Dieu. Agrippa, qui s'était mis en chemin pour son royaume, avait informé l'empereur des cruelles scènes qui se passaient à Alexandrie. Ce prince dépêcha aussitôt Bassus, avec ordre d'amener le gouverneur prisonnier à Rome, où il fut dépouillé de toutes ses richesses, envoyé en exil dans une île de l'Archipel, et à la fin mis à mort dans le lieu de son bannissement.

Hérode Antipas, qui avait traité autrefois Agrippa avec tant de mépris, ne put voir sans envie les éclatantes marques de protection dont Caligula venait de l'honorer. Sa femme, qui était d'un caractère hautain, trouvant insupportable que son mari

(1) Une de ces insultes fut de revêtir un mendiant d'ornements royaux, et de le promener dans les principaux endroits de la ville, avec une garde composée de gueux comme lui, et qui criaient à haute voix, *Maris*, ce qui signifie, Dieu bénisse le roi, pendant que d'autres venaient lui présenter des requêtes, etc., pour tourner la royauté d'Agrippa en ridicule.

ne fût que tétrarque, pendant que son frère était roi, l'engagea à faire un voyage à Rome pour solliciter ce titre de l'empereur. Elle l'accompagna, espérant que sa présence contribuerait à lui faire obtenir cette faveur; mais Agrippa ayant été averti à temps de ce projet, eut soin d'envoyer à Rome un de ses affranchis, nommé Fortunat, pour accuser Hérode d'avoir eu part à la conspiration de Séjan, avec ordre d'alléguer comme une preuve de la vérité de cette accusation, qu'il avait dans ses arsenaux de quoi armer soixante-dix mille hommes. Fortunat présenta à Caius la lettre de son maître, dans le temps même qu'Hérode vint rendre ses devoirs au monarque. Celui-ci, après avoir lu la lettre, demanda à Hérode s'il était vrai qu'il eût tant d'armes dans ses arsenaux; ce prince n'ayant pu le nier, l'empereur lui ôta sa tétrarchie, et l'envoya en exil à Lyon dans la Gaule. Caius, ayant appris qu'Hérodiade était sœur d'Agrippa, voulut exempter cette princesse du bannissement, et lui offrit même de la faire payer de toutes les sommes qu'elle avait avancées à Agrippa; mais elle refusa l'une et l'autre de ces faveurs; et ayant été cause de la disgrâce d'Hérode, elle eut la générosité de vouloir la partager avec lui (1). Caius donna sa tétrarchie et tous ses biens à Agrippa.

Ce fut à peu près dans ce temps-là que Caligula voulut faire placer sa statue dans le sanctuaire du temple. Il envoya ordre à Pétrone, alors gouverneur en Syrie, de tenir sous les armes un corps de troupes pour que l'exécution de son projet ne rencontrât aucun obstacle de la part des Juifs. Pétrone, qui connaissait le zèle religieux de ceux-ci, aussi bien que le caractère impétueux de son maître, sentit tout ce que cette commission avait d'embarrassant; pour gagner du temps, il fit venir d'habiles statuaires et les matériaux nécessaires de différents pays, et rassembla une armée aux environs de Ptolémaïde. Les Juifs, alarmés de ces préparatifs de guerre, en demandèrent la cause à Pétrone, qui se vit alors contraint de leur faire part des ordres qu'il avait reçus. Les chefs de la nation lui déclarèrent d'une manière soumise qu'ils aimeraient mieux perdre tout ce qu'ils avaient de plus cher au monde, et même la vie, que de permettre une si coupable profanation. En vain le gouverneur leur rappela que leur résistance était aussi inutile que dangereuse, et que pour lui il ne pouvait qu'obéir à son maître. Ils lui répondirent que les prières et les sacrifices qu'ils offraient journellement à Dieu pour l'empereur, prouvaient suffisamment leur fidélité. Cependant, ajoutèrent-ils, nous avons si peu dessein de prendre les armes, nous tendrons la gorge à l'épée de vos soldats; c'est là toute la résistance que vous éprouverez de notre part si vous persistez dans l'exécution de ce projet abominable.

Aristobule, frère d'Agrippa, accompagné de quelques personnes de la famille royale, vint trouver Pétrone, et lui demanda permission d'envoyer une ambassade à l'empereur, pour tâcher de fléchir ce prince. Le gouverneur rejeta cette proposition; mais il consentit à écrire une lettre en faveur des Juifs. Cette missive contenait en substance : qu'il n'avait pas trouvé encore des ouvriers aussi habiles qu'il le souhaitait, et que la statue qui serait un chef-d'œuvre en son genre, ne pourrait pas être élevée de quelque temps, pour différentes raisons qu'il alléguait, et qui, bien loin d'apaiser l'empereur, ne firent que l'irriter davantage. Pendant que Caligula lisait cette lettre, le roi Agrippa, qui était alors à Rome, se présenta devant lui. La colère qu'il aperçut dans ses regards le troubla; mais sa frayeur n'eut plus de bornes quand il entendit sortir de la bouche de l'empereur ces mots impies : « Vos sujets juifs » sont d'étranges gens de ne pas vouloir » me reconnaître pour un Dieu. J'avais » prescrit d'ériger une statue de Jupiter » dans leur temple; il semble que mes ordres » trouvent en eux une résistance que je ne

(1) Josèphe dit dans un autre endroit, qu'il fut relégué en Espagne et qu'il y finit ses jours. Il paraît qu'il se retira dans ce dernier royaume, ou, ce qui est plus probable, qu'il y fut envoyé quand Caius et Agrippa vinrent à Lyon, et y firent quelque séjour. Cet Hérode est celui devant qui Jésus-Christ comparut.

» puis envisager que comme une rébellion » déclarée. »

A ces mots, Agrippa, comme frappé de la foudre, tomba à terre sans connaissance, et fut porté dans son palais, où il resta dans le même état jusqu'au troisième jour. Étant alors un peu revenu à lui, il écrivit à l'empereur.

Caligula, peu touché de l'état où il avait vu le roi, ne pouvait lui pardonner d'avoir osé s'intéresser en faveur d'une race ingrate; c'est ainsi qu'il traitait les Juifs. Cependant la lecture de la lettre d'Agrippa calma sa fureur, et celui-ci tirant un bon augure de ce qu'il ne lui avait pas répondu, prit la liberté de l'inviter à un superbe festin; Caligula s'y rendit. Le prince juif, après avoir mis son convive de bonne humeur par des vins exquis, commença à faire l'énumération de toutes les faveurs dont il était redevable à l'empereur; il l'en remercia de nouveau avec des transports de reconnaissance, et fit si bien par ses éloges et ses flatteries, que Caligula s'engagea à lui accorder ce qu'il voudrait lui demander.

« Puisqu'il vous plaît, répondit Agrippa, » d'ajouter une nouvelle faveur à toutes » celles dont vous m'avez comblé, j'en de- » manderai une qui pourra être en même » temps un monument de votre bonté et » une source de bénédiction pour vous. Cette » faveur que j'implore, c'est que vous dai- » gniez révoquer l'ordre que vous avez donné » d'ériger une statue dans le temple de Jé- » rusalem. » Cette demande, qui prouvait son désintéressement et la sincérité de son amour pour sa religion et pour son pays, fit un tel effet sur l'empereur, qu'il écrivit sur-le-champ au gouverneur que si la statue n'était pas encore dressée, il fallait en demeurer là, ajoutant qu'il avait changé de dessein par amitié pour Agrippa. Cependant sa légèreté naturelle le fit bientôt repentir de sa complaisance, et il forma une seconde fois la résolution d'exécuter son projet à l'insu d'Agrippa; cette idée ayant rallumé sa fureur contre Pétronne, il lui envoya ordre de mourir; mais, heureusement pour ce gouverneur et pour les Juifs, Caligula fut assassiné avant qu'aucun de ces deux ordres eût pu être exécuté.

Agrippa, qui était toujours à Rome, contribua beaucoup à faire monter Claude sur le trône, service dont cet empereur le récompensa, non-seulement en ratifiant tous les dons que Caligula lui avait faits en Judée, en Samarie, et dans toutes les parties méridionales d'Idumée, mais aussi par une alliance solennelle qu'il fit avec lui, et par plusieurs édits qu'il rendit en faveur des Juifs. Ce fut à sa sollicitation qu'il donna le royaume de Chalcide à son frère Hérode, qui était en même temps son gendre. Agrippa obtint l'honneur du consulat, et Hérode celui d'être fait préteur; l'un et l'autre eurent en outre la permission de prendre séance au sénat, et de faire à l'empereur leurs compliments en grec, et non en latin comme c'était l'usage. Tous ces privilèges furent gravés sur des plaques d'airain qu'on suspendit dans le Capitole. Agrippa, dont la grandeur et la puissance se trouvaient par là supérieures à celles que son grand-père Hérode le Grand avait possédées, s'en retourna dans son royaume, où il fit éclater plus de zèle pour la religion judaïque que n'avait fait aucun de ses prédécesseurs. Il obligea les Nazaréens à se couper les cheveux, et fit mettre dans la sacristie la chaîne d'or que Caligula lui avait donnée, comme un témoignage de l'inconstance de la fortune. Ce prince ôta ensuite la grande sacrificature à Théophile, et la donna à Simon, surnommé Canthara, fils de Boëtus. Simon ne garda pas long-temps cette charge, elle fut conférée à Jonathas, fils d'Ananus, qui en avait déjà été revêtu: mais ce dernier supplia Agrippa de le dispenser de recevoir cet honneur, dont il ne se jugeait pas digne, aveu modeste dont le roi fut si touché, qu'il donna la charge à Matthias, frère de Jonathas.

Agrippa ne se distingua pas seulement par un attachement sincère pour sa religion, mais il se rendit aussi recommandable par plusieurs actes de générosité et de clémence. Il employa de grandes sommes à bâtir et à fortifier un nouveau quartier dans la partie septentrionale de la ville, qu'il nomma Bézétha, ou la ville neuve, et il sollicita la permission de l'empereur pour entourer ce quartier d'une haute muraille, par le

moyen de laquelle, s'il eût réussi dans sa demande, il aurait rendu sa capitale imprenable. Mais Vivius Marsus, successeur de Pétrone au gouvernement de la Syrie, représenta si fortement ce qu'il y avait de dangereux dans cette entreprise, qui était déjà exécutée en partie, que Claude ordonna sur-le-champ qu'on discontinuât ce travail.

Agrippa était si respecté de ses voisins, que dans un voyage qu'il fit à Tibériade, il y fut visité et complimenté par cinq rois, savoir : Antiochus, roi de Comagène; Sampsigeram, roi des Émesséniens; Cotis, roi de la petite Arménie; Polémon, prince de Pont, et Hérode, roi de Chalcide. Cette affluence de rois donna tant d'ombrage à Marsus, qu'il se rendit à Tibériade, où il ordonna à tous ces princes de s'en retourner chez eux. Agrippa fut tellement piqué de cet affront, qu'il demanda le rappel de Marsus. Claude lui accorda sans peine cette grâce, mais il vint à mourir avant que les ordres fussent arrivés en Syrie.

De retour à Jérusalem, Agrippa dépouilla de la souveraine sacrificature Matthias, fils d'Ananus, pour la donner à Élionée, fils de Cytheus. Pour se concilier l'affection des Juifs, il commença à persécuter les chrétiens, qui n'avaient pas été inquiétés à Jérusalem depuis la conversion de saint Paul. La première victime de sa complaisance pour le zèle aveugle du peuple fut Jacques le Mineur, surnommé Boanerge, que ce prince fit décapiter (1). La satisfaction que les Juifs en témoignèrent l'engagea à faire mettre Pierre en prison, dans le dessein de le condamner au dernier supplice, immédiatement après la fête de Pâques de cette année, qui était la quarante-quatrième de l'ère chrétienne. La porte de la prison où l'apôtre était renfermé était gardée par quatre escouades de quatre soldats chacune, et lui-même était lié de fortes chaînes. Dans ce péril extrême, tous les chrétiens de Jérusalem offraient leurs prières à Dieu en sa faveur. Leurs vœux furent exaucés, car la même nuit qui devait précéder son martyre, un ange l'éveilla, et lui ordonna de le suivre. Aussitôt les chaînes tombèrent de ses mains, et Pierre sortit avec son libérateur.

Peu de temps après, Agrippa revint à Césarée, où il avait dessein de donner quelques spectacles en l'honneur de Claude César. Le second jour de ces spectacles, il parut de grand matin au théâtre, avec un vêtement dont le fond était d'argent, travaillé avec tant d'art, que lorsque le soleil l'eut frappé de ses rayons, ce prince éclata d'une si vive lumière, qu'on ne pouvait le regarder sans être touché d'un respect mêlé de crainte. Il fit un discours éloquent aux députés de Tyr et de Sidon, qui étaient venus lui faire réparation de quelque sujet de mécontentement que leurs maîtres lui avaient donné. Sa harangue étant achevée, les députés s'écrièrent que c'était la voix d'un Dieu, et non celle d'un homme qu'ils venaient d'entendre, et ils accompagnèrent cette exclamation de quelques marques extérieures d'adoration. Le roi souffrit cette impiété, et par cette coupable complaisance, s'attira sur-le-champ une maladie terrible, qui termina sa vie, après l'avoir fait languir cinq jours dans les plus cruels tourments (1).

Il laissa un fils aussi nommé Agrippa, qu'il avait fait élever à Rome, et qui pouvait avoir alors dix-sept ans; trois filles, Bérénice, épouse d'Hérode, âgée de seize ans; Mariamne et Drusille, toutes deux plus jeunes : la première était fiancée à Jules Archélaüs, fils de Chelcias, et l'autre à Épiphane, fils

(1) Ce n'était pas ce Jacques dont nous avons fait mention ci-dessus comme d'un proche parent de notre Sauveur, et qui, à cause de cela même, fut élu évêque de Jérusalem, mais un des fils de Zébédée, et frère de Jean.

Eusèbe ajoute, sur le témoignage de Clément, évêque d'Alexandrie, que l'officier qui le mena au supplice fut converti au christianisme par l'apologie qu'il entendit faire à cet apôtre de sa croyance, et qu'ils souffrirent le martyre ensemble. Plusieurs autres particularités relatives à sa piété, et à l'austérité de ses mœurs, ne nous sont connues que par tradition.

(1) L'histoire sacrée dit qu'il fut rongé de vers, et Josèphe, qu'il ressentit de si violentes douleurs dans les entrailles, qu'il ne put s'empêcher de relever l'indignité de ses adulateurs, qui lui avaient donné le titre de Dieu, dans le temps qu'il allait mourir comme le plus misérable de tous les hommes.

d'Archélaüs, roi de Comagène. Agrippa mourut dans la cinquante-quatrième année de sa vie, la septième de son règne.

L'empereur Claude, pour dégager sa parole, voulut envoyer sur-le-champ le jeune Agrippa prendre possession de son royaume; mais ses confidents le firent changer de dessein, en lui représentant que ce prince était trop jeune pour gouverner un si grand État. Leurs conseils déterminèrent Claude à réduire la Judée en province de l'empire romain. Il envoya Cuspius Fadus en qualité de gouverneur, avec ordre de châtier sévèrement les habitants de Césarée et de Sébaste, des outrages qu'ils avaient faits à la mémoire du feu roi (1). Il lui ordonna aussi d'envoyer dans le Pont les gens de guerre qui étaient dans ces deux villes. Mais ce dernier ordre fut révoqué, ce qui devint une source de malheurs pour la Judée.

La famine prédite par Agabus commença vers ce même temps à se faire sentir, et détermina les églises fondées à Antioche et dans d'autres endroits, à faire parvenir leurs charités à leurs frères de Jérusalem par les mains de Paul et de Barnabas.

Le premier soin de Fadus, en arrivant en Judée, fut de purger ce pays d'une troupe nombreuse de brigands, et d'apaiser un soulèvement que les Juifs avaient excité contre les habitants de Philadelphie, qui était la ville de Rabbah, capitale des Ammonites. Claude, pour témoigner le respect qu'il avait pour la mémoire d'Agrippa, ôta à Marsus le gouvernement de Syrie, et le donna à Longidus.

Ce dernier, aussitôt qu'il se fut rendu à Jérusalem, manda les sacrificateurs et les principaux habitants, pour leur ordonner, de la part de l'empereur, de remettre dans la forteresse Antonia les habits pontificaux. Surpris de cet ordre, ils demandèrent qu'il leur fût permis de députer vers l'empereur, pour le supplier de leur laisser la garde de ces vêtements sacrés, permission qu'ils n'obtinrent du gouverneur qu'après que plusieurs principaux de la nation lui eurent remis entre les mains leurs fils en qualité d'otages. Claude, en accordant aux députés ce qu'ils désiraient, leur dit qu'ils en avaient l'obligation à Agrippa, en considération duquel il leur faisait cette grâce. Dans ce même temps, Hérode, prince de Chalcide, obtint de cet empereur la surintendance du temple et du trésor sacré, et le droit de conférer la charge de souverain sacrificateur. Ce fut en vertu de ce droit qu'il ôta la grande sacrificature à Canthara, et qu'il la donna à Joseph, fils de Canée.

Durant le gouvernement de Fadus, il s'éleva un imposteur, nommé Theudas (1), qui avait su persuader à un grand nombre de Juifs de le suivre jusqu'au Jourdain, s'engageant à leur faire passer ce fleuve à pied sec. Fadus envoya contre eux quelques troupes de cavalerie, qui en tuèrent une partie, et prirent Theudas, dont on porta la tête à Jérusalem. C'est, suivant Josèphe, ce qui arriva de plus remarquable sous le gouvernement de Cuspius Fadus, qui, peu de temps après, eut pour successeur Tibère-Alexandre, juif apostat, de race sacerdotale, et neveu de Philon. Un des premiers exploits de ce nouveau gouverneur fut de faire crucifier Jacques et Simon, fils de Judas de Galilée. Dans ce même temps, Hérode, roi de Chalcide, ayant ôté la grande sacrificature à Joseph, la donna à Ananias, fils de Nébédée. Ce prince mourut dans la huitième année du règne de Claude, qui donna le royaume au jeune Agrippa, au préjudice d'Aristobule, fils aîné du défunt.

Ventidius Cumanus succéda à Alexandre en qualité de gouverneur de la Judée. Ce fut de son temps que commencèrent des troubles qui ne finirent que par la destruction du peuple

(1) Ces misérables portèrent l'ingratitude, non-seulement jusqu'à donner des marques publiques de joie à l'occasion de la mort d'Agrippa, et à noircir sa mémoire par les injures les plus outrageantes, mais aussi jusqu'à arracher du palais les tableaux des princesses ses filles, pour les porter dans ces lieux infâmes où une honteuse prostitution rassemble les victimes de l'impudicité publique.

(1) Il ne faut pas confondre ce Theudas de Josèphe, avec un autre qui parut sur la scène immédiatement après la mort d'Hérode-le-Grand, et dont nous avons parlé ci-dessus. On croit que ce dernier est le même que le fils d'Ézéchias, dont Josèphe fait mention sous le nom de Judas.

Juif. Le grand concours d'étrangers que les fêtes solennelles amenaient à Jérusalem avait obligé les Romains à mettre durant ces fêtes une garde devant les portes du temple, pour empêcher le tumulte. Le quatrième jour de la fête de Pâques, un soldat romain, qui était de garde, eut l'insolence de montrer à nu, aux yeux de tout le monde, ce que la pudeur oblige le plus de cacher. Un tel attentat aux mœurs irrita tellement ceux qui en furent les témoins, qu'ils s'écrièrent que ce n'était pas seulement eux qui étaient outragés, mais Dieu même. Cumanus tâcha d'apaiser ce tumulte naissant par les voies de la douceur; mais, voyant qu'on ne lui répondait que par des injures, il ordonna à toutes ses troupes de prendre les armes. Le peuple, épouvanté à la vue des gens de guerre, se mit à fuir. Comme les chemins étaient fort étroits, et que les Juifs s'imaginaient, dans leur peur, que ces gens de guerre fondaient sur eux, ils se pressèrent de telle sorte, qu'il y en eut plus de dix mille d'étouffés; les copies d'Eusèbe et de saint Jérôme disent trente mille. Ce désastre fut suivi d'un autre en Samarie, où quelques Juifs galiléens furent insultés, et un d'entre eux tué. Cumanus, gagné par les Samaritains, n'ayant aucun égard aux plaintes qu'on lui fit à cette occasion, l'affaire fut portée devant le tribunal de Quadratus, gouverneur de Syrie, qui envoya à Rome les principaux des Samaritains et des Juifs (1), et Cumanus lui-même pour qu'ils plaidassent leur cause en personne. Les Samaritains furent punis du dernier supplice, Cumanus envoyé en exil, et Céler, un de ses tribuns qui était impliqué dans l'affaire, condamné à être traîné par les rues de Jérusalem, et ensuite mis à mort.

L'année suivante, Claude Félix, frère de Pallas, favori de l'empereur, fut nommé successeur de Cumanus au gouvernement de la Judée. Depuis ce temps, les affaires de la Judée allèrent de mal en pis. Ce pays était plein de voleurs et de magiciens, et il ne se passait point de jour que Félix n'en fît mourir quelques-uns. Outre cette foule de scélérats, il y avait encore partout des assassins (1), qui commettaient les meurtres les plus horribles, sous prétexte de zèle pour leur religion et pour le maintien de leur liberté. Parmi les faux prophètes qui séduisaient les malheureux Juifs, il y en avait un, venu de l'Égypte, qui avait rassemblé autour de lui plus de trente mille hommes par la flatteuse promesse d'une prompte délivrance. Les troupes romaines eurent bientôt dispersé toute cette bande superstitieuse; mais à peine un imposteur était-il chassé ou tué, qu'il s'en élevait un autre; et les remèdes les plus violents ne faisaient qu'irriter le mal au lieu de le guérir. Félix ne faisait pas sentir aux rebelles seuls les effets de sa cruauté, mais indistinctement à tous ceux dont on lui demandait la mort par quelque motif de vengeance ou d'avarice. Une conduite si injuste obligea le grand sacrificateur Jonathas, à la prière duquel l'empereur lui avait donné ce gouvernement, à lui faire des remontrances : Félix en fut tellement irrité, qu'il paya un assassin, nommé Dora, pour poignarder Jonathas; ce qui fut exécuté (2).

Ce meurtre resta impuni, parce que celui qui devait en tirer vengeance en était le principal auteur; il fut le signal d'une mul-

(1) Ils furent envoyés à Rome enchaînés, quoiqu'ils fussent les principaux de leur nation. Les députés de la part des Juifs étaient Anne et Jonathas, qui avaient été tous deux souverains pontifes. Ananias était grand sacrificateur, et son fils, capitaine du temple, ou plutôt chef des lévites, auxquels la garde en était confiée, et quelques autres. Ceux des Samaritains étaient aussi d'un rang distingué; mais quoiqu'ils fussent protégés par les amis de Cumanus, le crédit du jeune Agrippa à la cour de Rome fit pencher la balance en faveur des Juifs.

(1) Ces assassins se mêlaient dans la foule, et enfonçaient en plein jour dans le sein de ceux qui s'approchaient d'eux des poignards qu'ils tenaient cachés sous leur robe, après quoi ils étaient les premiers à crier au meurtre. Par cette exécrable perfidie, ils se défaisaient non-seulement de leurs ennemis, mais ils se louaient aussi pour une modique somme en qualité d'assassins. Ces scélérats, dont la bande avait déjà commencé à se rendre redoutable cinquante ans auparavant, s'accrut de jour en jour, malgré la vigilance et la sévérité des Romains. Ils furent mieux connus dans la suite sous le nom de zélateurs.

(2) On ne saurait décider, d'après le récit de Josèphe, en quel temps ce meurtre fut commis. Ses expressions semblent seulement indiquer que ce fut au commencement du gouvernement de Félix.

titude de crimes qui se commirent jusque dans le temple : car, à l'exemple du gouverneur, les chefs de la nation, et les pontifes mêmes, ne se firent plus aucun scrupule d'employer des assassins à gages pour se défaire de ceux qui les incommodaient.

Nous avons déjà dit que Drusille, fille d'Agrippa, avait été promise à Epiphane; mais celui-ci refusant de se faire circoncire, le frère de cette princesse la maria à Azize, roi d'Emesse, qui en était trop amoureux pour refuser de se soumettre à cette cérémonie. Drusille était une des plus belles personnes de son temps, mais une des moins vertueuses. Félix en devint amoureux, et lui persuada facilement d'abandonner son mari pour l'épouser, quoique païen (1). C'est ce dont sa conscience lui rendit un témoignage sincère, lorsque saint Paul comparut devant lui, et parla avec tant de force sur la justice, la tempérance et le jugement à venir, que Félix effrayé s'écria : « Va-t-en; quand j'aurai plus » de loisir je te rappellerai. » A la vérité, ces remords furent bientôt assoupis. Félix le fit bien rappeler plusieurs fois, mais pour tâcher d'en tirer quelques présents, et nullement pour s'instruire de ces grandes vérités dont il avait d'abord été frappé; de sorte qu'au bout de deux ans, voyant qu'il n'en pouvait rien obtenir, et qu'il allait être révoqué, Félix prit le parti de laisser saint Paul en prison, pour adoucir par cette complaisance les Juifs que ses cruautés avaient extrêmement irrités contre lui.

Portius Festus, qui lui succéda, trouva l'état de la nation empiré par une guerre civile qui s'était élevée parmi les prêtres la dernière année du gouvernement de Félix. Il paraît que la déposition fréquente des souverains pontifes en fut la cause. Ceux qui étaient déposés prétendaient dans les dîmes une plus grande portion que les prêtres d'un rang inférieur ne pouvaient la fournir. L'année précédente, Agrippa avait encore déposé Ananias et mis Ismaël à sa place : enfin, il y avait un si grand nombre de pontifes déposés, qui tous voulaient jouir des mêmes revenus qu'ils avaient pendant leur dignité, que le bas clergé n'y pouvait suffire. L'aigreur en vint au point que les deux partis ne marchaient plus qu'accompagnés d'une troupe d'assassins, et se chargeaient avec fureur partout où ils se rencontraient, souillant de meurtre et de sang la campagne, la ville, et le temple lui-même. Ainsi Festus se vit obligé de commencer son gouvernement par des actes d'une extrême sévérité, pour tâcher d'étouffer trois espèces de guerres civiles qui concouraient à la destruction de la Judée; savoir, celle des prêtres entre eux; celle des laïques séditieux contre les Romains et les Juifs qui leur étaient volontairement soumis; et enfin la guerre, plus cruelle encore, des bandits qui couraient tout le pays, pillant, saccageant et massacrant sans merci tout ce qui leur tombait entre les mains. Le peu de temps qu'il gouverna la Judée fut tout employé à réprimer les séditieux, et à en faire sévérement punir les chefs.

Trois jours après son arrivée dans la province il vint à Jérusalem. Ananias, le grand sacrificateur, et les principaux des Juifs lui demandèrent justice de Paul, qui était encore prisonnier à Césarée. Festus, de retour en cette ville, le fit comparaître devant lui; et après avoir entendu les deux parties, le déclara innocent de tout crime capital. Mais ses ennemis, soutenant toujours qu'il devait être puni de mort, Paul se servit du privilége que les lois lui accordaient, et en appela à César pour se mettre à couvert des effets de la méchanceté de ses ennemis. Agrippa, qui était alors à Césarée avec sa sœur Bérénice, où ils étaient venus complimenter le nouveau

(1) Ses deux sœurs n'étaient pas plus chastes qu'elle. Bérénice l'aînée, veuve de son oncle Hérode, roi de Chalcide, était violemment soupçonnée d'inceste avec son frère Agrippa. Pour faire taire la médisance, elle se remaria à Polémon, roi de Pont et d'une partie de la Cilicie ; mais elle le quitta bientôt, et confirma par sa mauvaise conduite tous les bruits qui avaient couru. Son mari, de son côté, qui avait embrassé le judaïsme pour l'épouser, retourna à son ancienne religion dès qu'il se vit abandonné de sa femme.

Mariamne la cadette avait été mariée à Archélaüs, fils d'Elchias, on Chelcias, qui était probablement de la famille d'Hérode. Elle quitta aussi son mari pour épouser un certain Démétrius, Juif d'Alexandrie des plus riches, et chef de ceux de cette ville.

gouverneur, témoigna quelque envie de voir cet illustre prisonnier; et Festus, qui savait que ce prince était parfaitement instruit des lois et des coutumes des Juifs, consentit volontiers que Paul fût encore examiné devant lui. Celui-ci ayant obtenu la permission de parler, fit son apologie d'une manière si convaincante, que Festus le jugea de nouveau innocent, et ne lui trouva d'autre défaut que d'avoir le cerveau dérangé par trop de savoir. Agrippa, qui sentait mieux la vérité et la force des raisonnements de Paul, avoua qu'il était à peu près convaincu de ce qu'il disait; et après une conférence particulière avec Festus, ils conclurent que le prisonnier aurait pu être délivré s'il n'en avait pas appelé à César.

Agrippa avait succédé à son oncle Hérode dans la surintendance du temple, et logeait tout près de cet édifice quand il venait à Jérusalem. Il conçu le projet de bâtir un palais dans cet endroit, et de l'élever assez haut pour dominer sur la cour intérieure du temple. Ce qui déplut d'autant plus aux Juifs, que Festus et les Romains de sa suite auraient vu de là tout ce qui se faisait dans cette cour. Ils prirent donc le parti de construire un mur encore plus élevé que le palais; mais le roi et le gouverneur, considérant cette précaution comme un affront, ordonnèrent qu'on abattît le mur. Les Juifs s'y opposèrent vivement, et eurent enfin la permission d'envoyer des députés à Rome, où ils obtinrent de l'empereur, par l'intercession de Poppée (1), la permission de conserver leur mur. Ismaël, alors grand-prêtre, et qui était à la tête de cette députation, déplut, par le zèle qu'il montra en cette occasion, à Agrippa, qui le déposa et mit à sa place Josèphe, surnommé Cabbis, fils de Canthara, qui avait aussi été grand-prêtre peu auparavant. Josèphe ajoute que Poppée retint Ismaël et Chalcias en otage à Rome.

Festus mourut à la fin de cette année, et Néron nomma Albinus pour lui succéder. Agrippa avait déjà déposé Cabbis, et donné sa place à Ananus, sadducéen des plus orgueilleux. Ce dernier prit son temps avant l'arrivée du nouveau préteur pour assembler un conseil, où il fit condamner l'apôtre saint Jacques, évêque de Jérusalem, et quelques autres chrétiens qui furent lapidés. Ce que le gouverneur ayant appris à son arrivée à Alexandrie, il en témoigna son ressentiment par une lettre menaçante qu'il écrivit à ce pontife. Agrippa, craignant les suites de cette affaire, se pressa de déposer Ananus et d'installer Jésus, fils de Damnée, avant qu'Albinus arrivât à Jérusalem. La Judée ne gagnait rien à changer de gouverneurs et de pontifes : la rapacité prodigieuse d'Albinus fit trouver Félix et Festus honnêtes gens; cependant il fut moins méchant que son successeur, en ce qu'il tâchait au moins de colorer ses injustices de quelques prétextes.

Il mit ses premiers soins à détruire les voleurs, les bandits et les assassins, dont le nombre et l'audace augmentaient tous les jours. Il punit sévérement tous ceux qui tombèrent en son pouvoir, et néanmoins les autres n'en devinrent que plus insolents. Ils osèrent même entrer la nuit dans la ville, pendant une fête; ils enlevèrent Eléazar, fils d'Ananias, pontife déposé, qui était secrétaire du temple, et firent savoir à son père qu'ils ne le lui rendraient qu'après qu'il aurait fait relâcher dix de leurs compagnons qu'Albinus tenait en prison. Ananias était fort riche, et obtint facilement cette grâce du gouverneur, moyennant une grosse somme d'argent; mais ce fut un exemple qui lui coûta cher dans la suite, et il se vit obligé de racheter quelqu'un de ses parents, toutes les fois que quelques bandits tombaient entre les mains du préteur. D'un autre côté, Agrippa ayant ôté la grande prêtrise à Jésus, fils de Damnée, pour la donner à Jésus, fils de Gamaliel, ces deux antagonistes assemblèrent des gens armés, et il n'y eut sorte de violences qu'ils ne commissent l'un contre

(1) Josèphe fait de grands éloges de la piété de cette impératrice, en qui il ne parut jamais d'autre ombre de vertu que son inclination pour la nation Juive. Au contraire, elle n'est connue que par ses mœurs déréglées, par le meurtre de plusieurs hommes des plus distingués de Rome, et par la répudiation, le bannissement et la mort de la vertueuse Octavie. Ce sont les degrés par lesquels elle monta au rang d'impératrice.

l'autre, et même contre les prêtres d'un rang inférieur, qu'ils pillaient impitoyablement. Vers ce temps-là, les lévites et les chantres, qui n'avaient point eu alors d'habillements particuliers qui les distinguassent des laïques, obtinrent d'Agrippa la permission de porter des robes blanches comme les prêtres en portaient, et quelques autres priviléges contraires à la loi. Cette innovation déplut autant à la nation qu'aux prêtres mêmes. Ce prince s'était déjà rendu odieux à ses sujets par les impositions excessives que son luxe et ses profusions en spectacles, en jeux et en dépenses de toute espèce rendaient absolument nécessaires.

Le bâtiment du temple étant alors achevé, et dix-huit mille ouvriers se trouvant par là tout-à-coup sans occupation, on proposa à ce prince de les employer à abattre une vieille galerie du temple, de quatre cents coudées de hauteur, qui menaçait ruine, et d'en construire une nouvelle; mais la dépense et la longueur de l'ouvrage l'en détournèrent, et il proposa lui-même aux principaux Juifs d'employer ces gens à paver les rues de la ville de pierres blanches. Ce projet n'ayant pas été plus goûté que le premier, la plupart de ces ouvriers, dans la crainte de mourir de faim, se jetèrent parmi les bandits. Albinus fut rappelé après deux années de gouvernement. Il eut pour successeur Gessius Florus, le dernier gouverneur de la Judée, et le plus cruel de tous. Josèphe ne trouve pas de couleurs assez noires pour le dépeindre, ni de monstre à qui il puisse le comparer. Ses rapines, ses cruautés, ses intelligences intéressées avec les plus déterminés bandits, étaient si publiques et si révoltantes, que les Juifs le regardèrent moins comme un magistrat envoyé pour les gouverner, que comme un bourreau destiné à les exterminer. Son but était de les porter à une rebellion ouverte, pour avoir le plaisir cruel de les voir périr par eux-mêmes, ou pour empêcher qu'on en vînt à l'examen de son horrible administration. Il ne réussit que trop bien dans cet affreux dessein, et il jeta de telles semences de discorde, qu'il parvint à allumer une guerre qui ne finit que par la ruine totale de la nation juive. Cet événement, si clairement prédit par Jésus-Christ, et si vivement décrit par un habile historien juif, qui en fut lui-même un triste témoin, mériterait de trouver ici sa place; mais, outre qu'il allongerait trop notre récit, il est si connu, et forme un tableau si horrible, que nous nous contenterons d'en rapporter quelques traits des plus remarquables.

Environ quatre ans avant que cette guerre éclatât, et sept ans avant le siége de Jérusalem, dans un temps où les Juifs jouissaient encore d'une ombre de paix, un paysan, nommé Jésus, pendant la fête des tabernacles, fut subitement saisi d'une étrange frénésie (c'est ainsi que les Juifs en jugèrent), et se mit à crier : « Malheur sur la ville! » malheur sur le temple! voix du côté des » quatre vents! voix contre Jérusalem! voix » contre tout le peuple! » Il courait nuit et jour par les rues de la ville, en les remplissant de ces cris funestes; et les jours de fête ou de sabbat il redoublait ses clameurs sans que jamais sa voix en fût affaiblie; et ce qu'il y avait de plus surprenant, ni les menaces, ni les châtiments les plus sévères (1), ne purent lui imposer silence, ni lui arracher des plaintes, ni même d'autres paroles que ces menaces terribles, jusqu'à ce que, voyant que ses prédictions commençaient à s'accomplir par le siége de la ville, il ajouta d'un ton plus lamentable encore : « Malheur aussi » à moi! » et dans l'instant il fut tué d'un coup de pierre partie des machines des assiégeants. Les Juifs furent avertis de leur perte prochaine par bien d'autres prodiges qui frappèrent en vain les yeux de ce peuple aveugle, mais qui sont une preuve éclatante de la patience de la Divinité, que tous les crimes et l'ingratitude de cette misérable nation eurent peine à lasser.

La Judée se trouvant dans ce triste état,

(1) Josèphe ajoute que quelques-uns des principaux des Juifs, indignés contre cet homme, lui firent donner le fouet, sans pouvoir l'obliger à se taire, ni à répondre à une seule question, et qu'ensuite ils le conduisirent devant Albinus, qui le fit fouetter encore jusqu'à le mettre tout en sang, sans qu'il lui échappât un mot ou un gémissement. On l'abandonna comme un fou, et il continua ses malédictions sans injurier ceux qui le battaient, ni remercier ceux qui lui donnaient à manger.

se vit bientôt abandonnée d'un grand nombre de ses habitants, qui allèrent en pleurant chercher dans d'autres contrées un asile paisible qu'ils ne trouvaient plus dans leur patrie. Ceux qui demeurèrent crurent devoir s'adresser à Cestius Gallus, alors gouverneur de Syrie, qui se trouvait à Jérusalem à l'occasion de la Pâque : ils le supplièrent d'avoir pitié de leurs maux, et de les délivrer des vexations d'un homme qui avait juré leur ruine. Florus, qui était présent à ses remontrances, les tourna en raillerie, et Cestius, sans s'embarrasser d'approfondir l'affaire, renvoya les Juifs avec la simple promesse que Florus se conduirait mieux à l'avenir. Tout son soin fut ensuite de faire le dénombrement des Juifs qui se trouvaient à Jérusalem, pour en rendre compte à Néron; ce qu'il fit par le nombre des agneaux sacrifiés pendant la fête (1) : il trouva que celui des Juifs montait à deux millions cinq cent cinquante-six mille; calcul peu exact, si on en croit Josèphe, qui porte leur nombre à trois millions.

Le procès entre les Juifs et les Syriens, pour la ville de Césarée, qui durait depuis le gouvernement de Félix (2), fut enfin décidé en faveur des derniers. Cette sentence fut en Judée un signal pour prendre les armes, et alluma la plus fatale de toutes les guerres, la deuxième année du gouvernement de Florus, la douzième du règne de Néron, la dix-septième de celui d'Agrippa, et la soixante-neuvième depuis la naissance de Jésus-Christ. Agrippa se trouvait à Jérusalem lorsque cette révolte commença, et fit tout ce qu'il put pour calmer les Juifs : il leur fit entre autres une harangue fort longue, qu'ils écoutèrent avec assez d'attention; mai quand il vint à les exhorter à se soumettre à Florus, jusqu'à ce qu'on pût obtenir de Rome un autre gouverneur, cette idée les irrita au point qu'ils se mirent à lui jeter des pierres, et qu'il fut obligé de sortir promptement de la ville, où la sédition n'eut bientôt plus de bornes. Florus voyait ce désordre avec un plaisir cruel, et n'avait garde de prendre aucune mesure pour l'arrêter, quoiqu'il en fût sollicité par la partie respectable de la nation. Agrippa lui envoya trois mille hommes; mais ce nombre n'était pas suffisant pour agir contre une multitude pleine de rage et sous les armes. Cette contagion se répandit bientôt dans tout le pays; et, quoique les Juifs fussent partout la partie souffrante, leur fureur n'en diminuait pas pour cela. On ne voyait de tous côtés que pillages, meurtres, cruautés, et toutes les horreurs de la guerre civile la plus épouvantable; les villes et les villages étaient remplis de cadavres de gens de tous états, de tout sexe, de tout âge, sans excepter la plus tendre enfance. Les Juifs, partout où ils avaient la supériorité, n'épargnaient ni Syrien ni Romain, et ceux-ci, en revanche, massacraient sans pitié même les Juifs qui se tenaient en paix dans leur demeure. Les habitants de Césarée en tuèrent ainsi vingt mille; il y en eut deux mille d'égorgés à Ptolémaïde, et cinquante mille à Alexandrie. A Jérusalem même, l'exécrable Florus envoya un jour des soldats piller le marché, avec ordre de tuer ceux qu'ils y trouveraient; trois mille cinq cents personnes, hommes, femmes et enfants, furent égorgées par ces bourreaux, et ils amenèrent à Florus plusieurs prisonniers, parmi lesquels il y avait des gens de distinction,

(1) Ce dénombrement ne pouvait pas être fort exact. Il n'y avait, à la vérité, que des Juifs qui offrissent des agneaux à cette fête ; mais tous ceux qui avaient contracté quelque souillure légale ne pouvaient en offrir. D'ailleurs un agneau pouvait servir pour vingt personnes, mais jamais pour moins de dix. Ce fut pourtant sur ce dernier nombre que l'on établit le calcul, et on trouva que le nombre des agneaux montait à deux cent cinquante-cinq mille; or, parmi les pauvres gens, un agneau était ordinairement pour plus de dix personnes, et pouvait être même pour vingt. Ainsi Josèphe a raison de croire que le nombre des Juifs devait être plus grand qu'on ne l'estime, quoique si l'on fait attention à la grandeur de la ville, on ait lieu d'être étonné qu'elle pût contenir une si prodigieuse multitude.

(2) Les Juifs prétendaient que cettte ville leur appartenait, parce qu'elle avait été bâtie par Hérode; et les Syriens soutenaient que c'était une ville grecque, et en alléguaient pour preuve que ce prince y avait fait élever des temples et des statues. La dispute en vint au point que les deux partis prirent les armes, et que Félix eut bien de la peine à les engager à envoyer de part et d'autre des députés à Rome pour plaider leur cause. Elle y resta pendante jusqu'au temps où Néron, par sa décision, donna lieu à la révolte des Juifs.

et qui même avaient été faits chevaliers romains. Ce titre d'honneur ne put les garantir de la cruauté de ce gouverneur, qui les fit fouetter devant son tribunal, et ensuite crucifier.

Bérénice était restée à Jérusalem, après le départ de son frère, retenue par un nazaréat de trente jours qu'elle avait voué, et qu'elle voulait accomplir. Elle n'épargna ni prières, ni messages, ni visites pour fléchir la cruauté de Florus : il pensa même lui en coûter la vie, et elle eut bien de la peine à regagner son palais avant que les émissaires de ce tyran pussent l'atteindre. Ce péril ne la découragea point; elle osa retourner le lendemain pieds nus chez le gouverneur, se prosterna devant son tribunal, et le supplia, dans les termes les plus soumis et les plus touchants, d'arrêter cette horrible effusion de sang humain. Le barbare, loin d'être touché, n'eut pas pour cette princesse le moindre des égards qui étaient dus à son sexe et à son rang; il poussa même la férocité jusqu'à vouloir faire attenter à sa vie, et elle eut autant de peine à regagner son palais que le jour précédent. Ce trait seul suffit pour donner une idée du caractère de Florus. Cependant, comme il dependait du gouverneur de Syrie, il eut soin de lui écrire pour rejeter sur les Juifs la faute de tous ces désordres; en sorte que Cestius, incertain, ne savait s'il devait croire le rapport de Florus ou bien ceux d'Agrippa, de Bérénice et des principaux de la nation juive, qui lui représentaient les choses d'une manière tout opposée.

Enfin, les assassins s'étant joints aux autres séditieux, ils chassèrent les Romains des forteresses de Massada, d'Antonia et des tours de Phasaël, de Mariamne et autres lieux forts, et tuèrent tout ce qui fit résistance : ensuite ils mirent le feu aux palais d'Agrippa, de Bérénice, du grand-prêtre Ananias et de son frère Ezéchias : ces deux derniers, qui s'étaient cachés, ayant été découverts, furent massacrés. Ménahem, fils de Judas, qui avait été chef des Gaulonites, s'était mis à la tête des assassins, qui se désignaient par le nom de zélateurs. Ce brigand, étant entré à Jérusalem, fut élu chef des séditieux, qui s'en défirent cependant bientôt, en le massacrant avec un grand nombre de ses partisans. Son neveu Eléazar fut choisi par les zélateurs pour lui succéder, et serra de si près les Romains dans leur forteresse, qu'il les obligea enfin à l'évacuer, sans autre condition que celle d'avoir la vie sauve. Eléazar ne tint pas sa promesse, car il les fit tous massacrer dès qu'il les eut en son pouvoir, quoique ce fût un jour de sabbat. Les représailles de cette perfidie coûtèrent cher aux Juifs de Scythopolis ou Bethséan, dignes par leur générosité d'un meilleur sort. Ils avaient offert aux Grecs leurs concitoyens de les aider à défendre la ville contre leurs frères rebelles qui l'assiégeaient; mais les Grecs, se défiant de leur sincérité, les obligèrent à se retirer dans un bois voisin, où ils allèrent les surprendre la nuit du troisième jour après, en tuèrent treize mille, et pillèrent tout ce qu'ils possédaient (1).

Les Juifs révoltés poussaient cependant leurs conquêtes de l'autre côté du Jourdain. Ils prirent les forteresses de Macheron et de Cyprus, et rasèrent cette dernière, après avoir passé tous les Romains qu'ils y trouvèrent au fil de l'épée. Cestius Gallus, qui jusqu'alors était resté tranquille spectateur de tous ces ravages, crut qu'il était temps de commencer à agir. Il entra dans la Judée à la tête d'une armée considérable, brûlant les villes et les villages qu'il trouvait sur sa route, et faisant massacrer tous les Juifs qui lui tombaient entre les mains, et vint enfin camper devant Gabaon (2). A cette nouvelle,

(1) Ce fut dans cette occasion qu'un Juif des plus considérables, nommé Simon, qui s'était signalé dans la défense de Scythopolis contre ceux de sa propre nation, voyant la cruelle récompense que ses concitoyens en recevaient des Grecs, entra dans un tel accès de rage et de désespoir, qu'il tua son père, sa mère, sa femme, et ses enfants qui se serraient autour de lui, et se perça de son épée sur le monceau de toutes ces victimes qu'il venait d'immoler.

(2) Cette ville, capitale des anciens Gabaonites, était au nord de Jérusalem, à la distance de cinquante stades ou de sept milles, et située sur une éminence, comme son nom le fait connaître. Josèphe dit pourtant dans un autre endroit qu'elle n'était qu'à quarante stades de Jérusalem.

L'armée de Cestius était composée de toute la douzième légion, de deux mille hommes tirés des

le peuple, qui était assemblé dans Jérusalem pour la fête des tabernacles, prit sur-le-champ les armes; et quoique ce fût le jour du sabbat, ils marchèrent droit aux Romains, et les chargèrent avec une telle furie, qu'ils les auraient défaits, selon toutes les apparences, si l'infanterie romaine n'avait été fort à propos secourue par la cavalerie. Ils y perdirent plus de cinq cents hommes, et les Juifs seulement vingt-deux. Ces derniers s'étant emparés de tous les passages d'alentour, Cestius fut obligé de s'arrêter trois jours auprès de Béthoron, où Agrippa le joignit et l'assista de ses troupes, de sa personne et de ses conseils. Il voulut encore essayer de ramener les Juifs à leur devoir en leur envoyant deux de ses principaux officiers pour leur offrir le pardon et la paix; mais ces furieux, loin de vouloir écouter aucune proposition, tuèrent un de ces officiers et blessèrent l'autre, qui eut bien de la peine à leur échapper. Cette indigne action, qui fit horreur aux plus modérés d'entre les Juifs, mit la dissension parmi eux : Cestius en profita; il les chargea brusquement, et les poussa presque jusqu'à Jérusalem. Il s'arrêta trois jours à Scopas, à un mille de cette capitale, pour voir si la crainte n'aurait pas ralenti leur fureur; ensuite il marcha vers eux en ordre de bataille, le 30 d'octobre. L'approche des Romains les jeta dans une telle consternation, qu'ils abandonnèrent tous les quartiers éloignés de la ville, et se retirèrent dans dernière enceinte, auprès du temple. Cestius fit mettre le feu aux parties abandonnées, et commença le siége du reste, en établissant son principal quartier dans le palais des rois.

Si le siége eût été poussé avec vigueur, probablement on aurait bientôt vu la fin de cette révolte; mais cette malheureuse nation était condamnée à des châtiments plus sévères encore, et le siége fut bientôt levé par les intrigues de quelques-uns des principaux officiers de Cestius que Florus avait corrompus. Les Juifs reprirent courage, et poursuivirent l'armée romaine jusqu'à son camp de Gabaon, en harcelant continuellement l'arrière garde, pendant que ceux qui s'étaient saisis des passages la chargeaient en flanc. L'armée ne pouvant avancer ni reculer, faisait retentir les montagnes de cris affreux, et se voyait presque réduite au désespoir : elle eut cependant le bonheur d'échapper par les détroits de Béthoron, à la faveur de la nuit, mais avec perte de quatre mille hommes de pied, de quatre cents de cavalerie et d'une grande partie de son bagage. Cette action se passa le 8 novembre [69]. Les Juifs, après cet avantage, eurent le loisir de s'occuper des moyens de soutenir la guerre. Ils firent choix de quelques-uns de leurs plus braves chefs pour commander dans les places et dans les différents cantons de la Judée. Joseph, fils de Gorion, et le souverain sacrificateur Ananus, eurent le commandement dans Jérusalem. Josèphe l'historien, si connu dans cette guerre, homme de tête et de valeur, et considérable dans l'ordre des prêtres, eut le gouvernement des deux Galilées, et Eléazar, le chef des zélateurs, celui d'Idumée.

La grandeur du danger ne diminua pas les dissensions qui régnaient parmi les Juifs. Plusieurs d'entre eux et des plus considérables, craignant les effets de cette mésintelligence, et prévoyant ceux de la vengeance des Romains, sortirent de Jérusalem. Les chrétiens, de leur côté, se souvenant des avertissements que leur divin maître leur avait donnés, cherchèrent un asile à Pella, petite ville au-delà du Jourdain, dans la tétrarchie d'Hérode, où cette guerre ne pénétra pas.

Les nouveaux gouverneurs des Juifs n'oublièrent rien pour se mettre en état de défense. Joseph, fils de Gorion, rétablit les fortifications de Jérusalem; Josèphe l'historien fortifia les places de la Galilée, leva des troupes jusqu'au nombre de 100,000 hommes, et fit provision d'armes et de munitions; Eléazar en fit autant en Idumée. Le bruit des préparatifs et des mauvais succès de Cestius étant parvenu à Néron, ce prince nomma pour continuer cette guerre

autres légions, de six cohortes d'infanterie, et de quatre corps de cavalerie; outre cela, de trois mille chevaux et de six mille hommes de pied, envoyés par Agrippa et Antiochus, et de quatre mille envoyés par Sohème; ce qui faisait en tout vingt mille hommes d'infanterie et cinq mille hommes de cavalerie.

Vespasien, qui s'était déjà acquis une grande réputation par la manière dont il s'était conduit dans la Germanie et dans la Bretagne, et qui se trouvait alors en Achaïe, auprès de cet empereur. Ce général se rendit bientôt en Syrie, où il assembla toutes ses forces et celles des alliés, dont Agrippa ne fournit pas la moindre partie. Outre cela, Vespasien envoya son fils Titus à Alexandrie avec ordre d'en ramener la cinquième et la dixième légion. Cestius ne survécut sans doute pas long-temps à sa honte, car il disparaît à cette époque; et depuis, l'histoire n'en fait plus aucune mention. Les Juifs, enhardis par sa défaite, et peut-être par sa mort, tentèrent de former le siége d'Ascalon. Antoine, qui y commandait, vint au-devant d'eux, et leur tua 10,000 hommes : ils voulurent revenir sur leurs pas, mais ils se laissèrent surprendre, et cette dernière affaire leur coûta encore autant de monde que l'autre. Niger, qui les commandait, se jeta dans une tour, où Antoine fit mettre le feu, après quoi il se retira, ne doutant point que Niger n'eût péri dans les flammes : cependant les Juifs étant venus trois jours après pour enterrer leurs morts, ils le trouvèrent encore en vie dans une cave, où il s'était mis à couvert de l'incendie.

Au commencement de l'année suivante, Vespasien, accompagné d'Agrippa, après avoir envoyé Placide pour secourir les habitants de Séphoris (1) contre les Juifs, s'avança vers Ptolémaïde, et y fut joint par Titus, avec les troupes qu'il commandait. Titus avait continué sa marche, quoiqu'au cœur de l'hiver, et il arriva plus tôt qu'on ne l'attendait. Toute l'armée ainsi rassemblée montait à 60,000 combattants, tous gens bien disciplinés : elle entra en Galilée, et après avoir brûlé Gadara, elle alla faire le siége de Jotapa. Josèphe, qui commandait dans cette province, se jeta à temps dans la place, et la défendit avec beaucoup de courage et de prudence, pendant quarante-sept jours, malgré l'habileté et la valeur des assiégeants. La ville fut prise d'assaut vers le commencement de juillet. Le feu et le fer détruisit tout, et pas un seul Juif ne se sauva pour en aller porter les nouvelles; il y en eut 40,000 de tués, et seulement 1200 faits prisonniers.

Josèphe fut du nombre de ces derniers : il s'était caché dans une profonde caverne, où il fut découvert au bout de quelques jours; et il se rendit enfin aux offres généreuses et aux propositions de Vespasien, contre l'avis des Juifs qui étaient avec lui. Il fut conduit au général romain, au milieu de toute l'armée, qui s'était assemblée pour le voir; et on le garda soigneusement, dans le dessein de l'envoyer à Néron : mais dès qu'il en fut averti, il demanda à parler à Vespasien, et en ayant obtenu la permission, il lui tint ce discours : « Ce que j'ai » à vous dire de la part de Dieu vous est » de bien plus grande importance que ma » prison, ou le projet de m'envoyer vers » l'empereur. Sans l'obligation que m'impose » cette mission, j'aurais préféré la mort à » la prison, ainsi qu'il convient à un homme » qui a l'honneur de commander les armées » juives. L'intervalle entre la mort de Néron » et le temps où vous devez remplir sa place » doit être si court, que je vous regarde » déjà comme empereur, et votre fils Titus » comme votre successeur. Faites-moi garder » comme votre prisonnier; et si vous trou- » vez que j'aie abusé du nom de Dieu, en » vous promettant l'empire du monde, faites- » moi punir de la mort la plus cruelle. »

Vespasien le prit au mot, et le traita avec beaucoup d'égard, quoiqu'il le fît garder soigneusement, en vue d'en tirer quelque utilité dans cette guerre. Cette prédiction de Josèphe est aussi attestée par Suétone et par Dion Cassius. Lactance parle d'une prédiction semblable, mais accompagnée de circonstances funestes pour les Juifs; et faite à Rome par les apôtres saint Pierre et saint Paul. Au bruit de la prise de Jotapa, les Juifs de Jérusalem, croyant que Josèphe y avait été tué, le regrettèrent extrêmement : mais ayant appris, quelque temps après,

(1) Cette métropole de la Galilée était très-considérable par sa force, sa situation, sa grandeur et son opulence; son attachement au parti des Romains lui avait attiré la haine des Juifs; et elle en aurait eu tout à craindre, si Vespasien ne lui avait envoyé du secours à temps.



Lalaisse del. *Bosseredon Sculp.*

1. PRINCE ISRAËLITE. 2. MELCHISEDECH ROI DE SALEM

qu'il s'était rendu prisonnier, ils changèrent alors leur respect et leur estime pour lui en mépris et en horreur, et ils ne perdirent dans la suite aucune occasion de lui en donner des preuves.

Durant le siége de Jotapa, Trajan avait été envoyé pour faire aussi celui de Japha, ville voisine de la première. Celle-ci fut prise le 20 de juin par Titus, que Trajan avait appelé au dernier assaut pour lui donner la gloire de cette conquête. Les habitants se défendirent jusqu'à la dernière extrémité; ils soutinrent le combat de rue en rue pendant six heures, après que la place fut forcée et y furent tous passés au fil de l'épée. Les femmes et les enfants furent réduits en esclavage. Quelques jours après, les Samaritains, qui s'étaient assemblés sur la montagne de Garizzim, y furent bloqués par un détachement de l'armée romaine, commandé par Céréalis : ils souffrirent beaucoup par le manque d'eau, plusieurs même moururent de soif, et ceux qui ne voulurent pas se rendre furent tous massacrés. Joppé, ruinée par Cestius, avait été rétablie par les Juifs, qui ravageaient tout le pays voisin. Vespasien y envoya des troupes, et bientôt elle eut le sort des autres villes : plus de quatre mille Juifs, en voulant se sauver du massacre dans des vaisseaux qui étaient à la rade, furent repoussés vers la côte par une tempête soudaine, et périrent tous par le fer ou dans les eaux. Tarichée et Tibériade furent prises immédiatement après (1). La première étant située sur une éminence, au bord du lac de Génézareth, fut assiégée par terre et par eau, et se défendit vigoureusement jusqu'à ce que la dissension se mit entre les habitants. Titus, qui commandait à ce siége, s'étant aperçu de ce désordre, fit donner l'assaut, emporta la place, et condamna tous les séditieux à la mort.

Après la prise de ces deux villes, toute la Galilée se soumit aux Romains, excepté Giscala, Gamala et la montagne d'Itaburim. Les Romains furent obligés d'aller renforcer Agrippa, qui pressait vainement Gamala depuis sept mois. Ce prince voulut encore essayer par ses discours d'amener les habitants à se rendre; mais ils ne lui répondirent qu'à coups de pierres, lancées de leurs machines, dont il fut même blessé au bras. Les Romains, indignés de la conduite de ces misérables à l'égard de leur roi, vinrent leur livrer un assaut si furieux, qu'ils forcèrent la ville; mais ils en furent aussitôt chassés avec beaucoup de perte. Les attaques furent continuées avec acharnement, et soutenues avec opiniâtreté de la part des assiégés. Enfin trois soldats romains trouvèrent moyen de faire tomber une des tours. L'armée entra par la brèche, et tout ce qu'elle rencontra fut moissonné par le fer; quatre mille hommes furent massacrés; un plus grand nombre se donna la mort, en se précipitant des rochers ou des remparts, ou par d'autres moyens. Pendant ce siége, Placide fut envoyé contre Itaburim : il attira les Juifs dans la plaine, en feignant adroitement une fuite, puis fit volte-face, les défit, et s'empara de la montagne d'Itaburim.

De Gamala, Vespasien envoya Titus assiéger Giscala. Celui-ci, dont le massacre de Gamala avait assouvi la colère, voulut détourner un semblable malheur des habitants de Giscala, et fit tout ce qu'il put pour les porter à se soumettre, les citoyens y étant assez disposés : mais un certain Jean, fils de Lévi, chef des factieux, répondit pour tous; et comme c'était le jour du sabbat, il pria Titus de suspendre les hostilités jusqu'au lendemain, qu'il promit de se rendre : cependant, au lieu de tenir sa parole, il s'enfuit à Jérusalem, où il causa des maux sans nombre. Le matin, les habitants ouvrirent leurs portes, et apprirent la fuite de Jean au général romain, en le suppliant de ne pas confondre les innocents avec les coupables. Titus écouta favorable-

(1) Ces deux villes appartenaient à Agrippa, mais elles s'étaient révoltées. Dans la dernière, il y avait un parti qui s'était opposé aux séditieux. Vespasien envoya quelques officiers pour persuader aux habitants de se soumettre. Les séditieux, bien loin de les écouter, voulurent les tuer. Lorsque la ville fut prise, les Romains à leur tour se préparèrent à la brûler; mais les citoyens qui avaient été pour la paix représentèrent leur innocence à Agrippa, qui intercéda pour eux, et obtint leur pardon.

ment leurs prières, et il se contenta d'envoyer quelque cavalerie à la poursuite des fugitifs. Jean eut le temps de gagner Jérusalem; et tout ce que les Romains purent faire, fut de tuer environ six mille hommes de sa suite, et de ramener trois mille femmes ou enfants prisonniers. La prise de cette dernière place acheva la réduction de la Galilée, et Titus rejoignit son père à Césarée, où ils firent prendre du repos à leurs troupes, avant de les conduire à Jérusalem.

Les Juifs étaient divisés en deux partis opposés : les uns, prévoyant que cette guerre ne pouvait finir que par la ruine totale de leur nation, voulaient obtenir leur grâce par une prompte soumission aux Romains; les autres, qui se donnaient le nom de zélateurs, suivaient les principes des Gaulonites, et ne respiraient que la guerre. Ce parti, beaucoup plus nombreux que l'autre, renfermait un amas de brigands, tels qu'on aurait peine à en trouver de semblables dans l'histoire. Ils étaient orgueilleux, ambitieux, cruels, et commettaient de sang-froid les crimes les plus horribles, sous prétexte de religion : en un mot, dans le portrait que Josèphe nous en fait, on serait tenté de les prendre plutôt pour des monstres sortis de l'enfer que pour des hommes. Néanmoins, ces scélérats prétendaient n'agir que par zèle pour la gloire de Dieu, qui aurait été blessé, disaient-ils, si son peuple s'était soumis à une puissance étrangère, et bien plus encore à des païens, tels qu'étaient les Romains. Ils disaient que c'était là l'unique motif qui leur avait fait prendre les armes, avec une ferme résolution de se délivrer de tout joug étranger, ou de périr (1). Le parti opposé était obligé d'avoir toujours les armes à la main pour se défendre contre ces furieux, dont ils eurent plus à souffrir que des Romains mêmes.

Les zélateurs, après avoir exercé leurs brigandages dans la campagne, se jetèrent dans Jérusalem, sous la conduite de Zacharie et d'Éléazar. Ananus, qui avait été souverain sacrificateur, s'opposa avec beaucoup de courage à ces factieux, et fit un discours très-pathétique au peuple, pour le porter à prendre les armes contre eux, et à réprimer les sorties qu'ils faisaient du temple, dont ils s'étaient saisis et dont ils avaient fait leur repaire. Le peuple, irrité par les outrages et les cruautés de ces scélérats, prit les armes, les attaqua vigoureusement, et, après un combat fort opiniâtre, les chassa de l'enceinte extérieure du temple; ensuite Ananus les fit bloquer dans la partie intérieure dont ils restaient les maîtres. Nous avons parlé d'un chef de séditieux, nommé Jean de Giscala, qui s'était sauvé de cette ville à Jérusalem. Cet homme, tout en feignant de suivre le parti des gens modérés, cherchait l'occasion de les trahir; et Ananus, qui n'en avait aucun soupçon (1), l'envoya aux zélateurs, pour leur porter des propositions d'accommodement très-raisonnables. Ce perfide, au lieu de s'acquitter de sa commission, leur persuada de tenir ferme, et d'appeler les Iduméens à leur secours. Ce conseil fut suivi, et bientôt on en vit paraître vingt mille devant les murs de Jérusalem. Ananus leur en refusa l'entrée, et les exhorta avec beaucoup de douceur à se retirer chez eux : les Iduméens entrèrent en fureur contre lui, et l'accusèrent d'être dans les intérêts des Romains, et tout prêt à leur livrer la ville. Cependant ils campèrent sous les murailles, menaçant de leur ressentiment Ananus, et Jésus, fils de Gamaliel, qui était aussi un pontife déposé, s'ils ne leur faisaient ouvrir les portes.

Cette même nuit il y eut une tempête furieuse, acccompagnée de tonnerre et de tremblement de terre. Les zélateurs profitèrent de ce désordre de la nature pour scier,

(1) Cette cruelle dissension n'était pas renfermée dans Jérusalem; elle infecta tout le reste du pays, et pénétra jusque dans les maisons et dans les familles, comme notre Seigneur l'avait expressément prédit. Un homme trouvait souvent ses plus cruels ennemis dans ses enfants et dans ses domestiques.

(1) Il s'était introduit dans tous leurs conseils, et les avait si bien remplis de l'idée de son intégrité, que lorsque quelques-uns des plus défiants eurent formé des soupçons contre lui, le plus grand nombre s'en moqua, et l'on se contenta de lui faire promettre par serment qu'il leur serait fidèle; par là il eut toute la facilité qu'il pouvait souhaiter pour les perdre.

sans être entendus, les gonds et les verroux des portes de la cour intérieure du temple. Ils forcèrent les corps de gardes qui les tenaient assiégés, firent une sortie dans la ville, et introduisirent les Iduméens. Il n'y eut sortes de barbarie et de cruauté que ces deux partis n'exerçassent sur ceux du parti opposé : une mort prompte leur paraissait quelque chose de trop doux, ils s'étudiaient par plaisir à perfectionner l'art des tortures; et ils n'accordaient la faveur de la mort à leurs ennemis que lorsque l'excès des longs tourments les avait enfin privés de tout sentiment : douze mille personnes de distinction, et à la fleur de leur âge, périrent victimes de ces monstres implacables; et parmi celles-là se trouvèrent Ananus, et Jésus, fils de Gamaliel, dont le seul crime était de s'être courageusement opposé à ces brigands : enfin la fureur et la cruauté des zélateurs étouffa dans la nation tout autre sentiment que celui de la frayeur. Personne n'osait plus gémir, ni pleurer ses amis et ses parents massacrés, ni même leur donner la sépulture.

Cependant les Iduméens commençant à marquer de l'horreur pour cette boucherie, les zélateurs, afin de couvrir d'une ombre de justice les meurtres qu'ils avaient encore dessein de commettre, érigèrent une espèce de cour de judicature, composée de soixante-douze personnes. Le premier qui fut obligé de paraître devant ces prétendus juges fut Zacharie, fils de Baruch. On produisit contre lui une liste d'accusations atroces, qu'il n'eut pas de peine à réfuter. Non content de faire son apologie, il reprocha à ses accusateurs leurs crimes, avec une rare énergie. Les juges, convaincus par son discours, le déclarèrent innocent. Ce jugement inspira aux zélateurs une telle rage, qu'ils tuèrent Zacharie sur la place, en lui disant que cette absolution était plus sûre que celle de ses juges : après quoi ils chassèrent ceux-ci de leurs siéges, ne trouvant pas qu'ils répondissent à leur attente; et le corps de Zacharie fut jeté dans la profonde vallée qui était à côté du temple. Les Iduméens, honteux enfin d'être plus long-temps les complices de ces assassins, se retirèrent dans leur pays, après avoir délivré deux mille prisonniers qu'ils avaient entre les mains, et laissèrent les zélateurs en pleine liberté d'exercer leur fureur. Ils en profitèrent en redoublant de barbarie. Comme rien n'était plus odieux à ces scélérats que la réputation d'être homme de bien, ce fut sur ceux-là surtout qu'ils s'acharnèrent.

Leur rage ne s'arrêta pas encore là; elle aurait eu des bornes, si elle n'eût attaqué que des personnes distinguées; elle s'étendit jusque sur le peuple. C'était un crime capital que d'avoir paru leur être opposé en quelque chose : ceux qui demeuraient dans l'inaction étaient des espions, et quiconque n'applaudissait pas à toutes leurs infâmes actions était mal intentionné : mais si l'on avait le malheur de passer pour riche, ou de déplaire à un zélateur, on était sûr de périr. L'horreur de leur situation força beaucoup de Juifs à fuir de Jérusalem pour aller implorer la clémence des Romains, quoique les portes et les environs de la ville fussent étroitement gardés, et qu'il n'y eût aucune grâce à espérer pour ceux qui étaient arrêtés en s'enfuyant. Durant tout ce temps, Vespasien était à Césarée, spectateur fort tranquille en apparence des fureurs des Juifs. Ses officiers, surpris d'une inaction qui ne lui était pas ordinaire, prirent la liberté de lui représenter qu'il semblait négliger la plus belle occasion de se rendre maître de Jérusalem et de toute la Palestine. Vespasien, dont la vue perçait plus loin, leur fit remarquer que cette inaction était le moyen le plus sûr pour obtenir le succès qu'ils désiraient, sans travail et sans péril pour ses troupes; que les Juifs s'épuisaient de jour en jour par leurs divisions et leurs massacres, tandis que ses gens se rafraîchissaient, et se mettaient en état de les écraser bientôt, ou de les soumettre.

Tout cela arriva comme il l'avait prévu : les zélateurs ayant massacré une grande partie de ceux qui leur étaient opposés, et mis le reste en fuite, tournèrent leurs armes contre eux-mêmes. Jean de Giscala, dont l'ambition n'avait point de bornes, et qui ne pouvait souffrir de rivaux dans le com-

mandement, s'attacha les plus scélérats des zélateurs, et s'en fit un parti. Les autres chefs formèrent une faction opposée; et les uns et les autres ne s'occupaient plus qu'à se détruire, ou à piller le reste du peuple. Tandis que la ville était réduite à cet état déplorable, il se forma dans la campagne une nouvelle troupe d'assassins, qui se saisit de la forteresse de Madassa, et s'en fit un lieu de retraite, où ils rapportaient le butin qu'ils faisaient en ravageant impitoyablement tout le pays. Ils avaient pour chef un certain Simon, fils de Gorias de Gélasa, jeune homme hardi et ambitieux, qui, pour augmenter sa troupe, fit publier partout qu'il donnerait la liberté aux esclaves qui viendraient le joindre, et aux hommes libres des récompenses à proportion. Cette proclamation lui réussit; sa troupe devint en peu de temps une armée considérable, et lui-même se vit obéi et respecté comme un monarque. Un grand nombre de Juifs, même des personnes qualifiées, se mirent sous sa protection pour se garantir de la cruauté des autres partis.

Pendant que tout ceci se passait en Judée, Néron, que le sénat avait enfin déclaré ennemi de la république, fut contraint de se donner la mort, pour éviter les supplices qu'on lui destinait. Vespasien ignorait encore cette révolution, et, ne faisant pas grand cas de la prédiction de Josèphe, il s'occupait des préparatifs nécessaires pour le siége de Jérusalem. Simon faisait en même temps la guerre aux zélateurs. Ceux-ci, avertis des grands magasins que Simon formait, dans le dessein de se mettre en état de les investir, crurent qu'il était temps de travailler à dissiper ses forces par une vigoureuse sortie; mais ils furent défaits et mis en fuite. Cependant, Simon ne se trouvant pas assez fort pour former le siége de Jérusalem, s'en éloigna, et se jeta sur l'Idumée à la tête de vingt mille hommes. Les Iduméens marchèrent contre lui avec vingt-cinq mille, qu'ils avaient eu à peine le temps de rassembler. Ils se livrèrent une bataille qui dura depuis le matin jusqu'au soir, sans avantage de part ni d'autre. Mais Simon, bientôt après, trouva parmi les Iduméens un traître (1), qui, ayant su se faire élire général des troupes de sa nation, les lui livra, comme ils en étaient convenus. Simon ravagea cruellement cette province, et sa nouvelle conquête le rendit si redoutable aux zélateurs, qu'ils n'osèrent plus reparaître en campagne devant lui. Ils se contentèrent de lui dresser des embûches continuelles, dans l'une desquelles ils eurent le bonheur de faire sa femme prisonnière. Ce succès releva beaucoup leur courage, dans la persuasion que, pour la retirer de leurs mains, Simon serait tout prêt à mettre bas les armes; mais ils se trompèrent. Ce général n'eut pas plutôt appris ce malheur, qu'il vint se poster avec son armée devant les portes mêmes de Jérusalem, où il jeta par ses cruautés une telle épouvante dans l'âme de ses ennemis, qu'ils s'estimèrent heureux de lui rendre sa femme. Alors Simon la laissa, pour aller achever les ravages des tristes restes de l'Idumée. Les Iduméens effrayés par cette dévastation, et par les massacres horribles qu'il y commit, lui abandonnèrent leur malheureuse patrie, et coururent chercher un asile dans Jérusalem, poursuivis par ses assassins jusque sous les murs de cette ville.

Ainsi Simon et Jean, l'un hors de Jérusalem, et l'autre dans le sein de cette ville, semblaient se disputer l'honneur de commettre les plus grandes barbaries et des crimes inouïs. Tous ceux qui tombaient entre leurs cruelles mains pouvaient compter être massacrés sans miséricorde, de sorte qu'il n'y avait aucun asile, ni dans Jérusalem ni dehors. Les fureurs de Jean irritèrent à la fin les Iduméens même de son parti qui étaient restés dans la ville. Indignés de tant d'hor-

(1) Cet homme se nommait Jacques, et était un des principaux chefs des Iduméens. Il fut choisi pour aller reconnaître l'ennemi, et sous ce prétexte il partit d'Olture, où les Iduméens étaient campés et alla secrètement vendre sa patrie à Simon, avec lequel il convint qu'il lui livrerait l'armée et le pays, sous promesse d'une grande récompense. Il retourna ensuite vers ses gens, leur dépeignit l'armée ennemie beaucoup plus nombreuse et plus forte qu'elle n'était, leur persuada de le choisir pour général et chef, et trouva ainsi moyen d'exécuter son infâme dessein.

reurs, ils se révoltèrent, tuèrent plusieurs de ses satellites, pillèrent le palais où ce monstre était retiré, et le forcèrent à se réfugier dans le temple. Cependant le peuple, frappé de l'idée qu'il ferait une sortie pendant la nuit, et mettrait le feu à la ville, s'assembla pour délibérer sur le parti qu'il fallait prendre. Il eut recours à un remède pire que le mal, en ouvrant les portes de Jérusalem à Simon et aux siens pour les opposer à Jean et à ses zélateurs. Matthias, le souverain sacrificateur, que Jean avait déposé pour mettre à sa place un prêtre obscur, prêta les mains à l'exécution de ce projet, sans se mettre en peine des conséquences, et se chargea d'en aller informer Simon. Ce dernier fut admis dans la ville, et ne s'occupa d'abord qu'à affermir son autorité et à l'étendre. Dans cette vue, il traita à peu près de même ceux qui l'avaient appelé et ceux contre qui on voulait le faire agir, quoique les premiers l'eussent reçu avec des acclamations de joie comme un libérateur. Mais l'ingratitude et l'infidélité n'offraient rien d'odieux à un brigand qui avait dépouillé tout sentiment d'humanité : il ne laissa pas d'attaquer Jean et ceux de son parti; mais ayant été repoussé, il se contenta alors de les tenir assiégés dans le temple.

Les Romains, de leur côté, demeurèrent oisifs pendant cette année. Les habitants de Gadara leur ayant offert de leur remettre cette ville, ils avaient envoyé Placide pour en prendre possession. Ce capitaine fut obligé de se faire jour à travers plusieurs troupes de factieux : il en surprit un grand nombre au moment qu'ils allaient passer le Jourdain; il en laissa environ quinze mille sur la place, sans compter beaucoup d'autres qu'il tua en plusieurs rencontres ou qu'il fit prisonniers. En un mot, Placide se conduisit si habilement, qu'il réduisit bientôt sous son obéissance toute cette partie de la Judée qui est à l'orient du Jourdain, excepté le château de Macheron; toute cette expédition se fit en hiver. Au commencement du printemps, Vespasien partit de Césarée et s'avança presque jusqu'au centre de l'Idumée, livrant tout au fer et au feu, et n'épargnant que les endroits où il laissait une garnison romaine pour tenir le pays en respect. Il y avait déjà quelque mois que Vespasien avait reçu la nouvelle de la mort de Néron et de l'élection de Galba son successeur. Titus fut aussitôt dépêché à Rome pour complimenter le nouvel empereur, et recevoir ses ordres sur la réduction de la Judée. Agrippa témoigna le désir de l'accompagner; mais comme l'hiver n'était pas encore passé, et que leurs vaisseaux n'avançaient que lentement à cause de leur pesanteur, ils reçurent en Achaïe la nouvelle que Galba avait été massacré, après un règne de sept mois, et qu'Othon venait d'être proclamé empereur à sa place. Agrippa résolut de continuer son voyage; mais Titus, comme par inspiration, se rendit à Césarée, où son père était revenu après son expédition d'Idumée. Ils quittèrent Césarée le 5 de juin, et menèrent leur armée vers Jérusalem. Ils s'emparèrent sur leur chemin de toutes les places, à l'exception d'Hérodion, de Macheron et de Massada, pendant que Céréalis, un de leurs généraux, ravageait la haute Idumée avec un nombreux corps de troupes.

L'empire romain se trouvait alors dans une situation qui n'était guère plus heureuse. Ce n'est pas ici le moment de faire l'histoire des meurtres de Galba, d'Othon et de Vitellius. Suétone compare Rome à un vaisseau battu par des vents contraires, et sur le point d'être englouti lorsque Vespasien fut élu empereur. Ce prince rendit le calme à l'empire, et s'étant rappelé les prédictions de Josèphe, il crut qu'il était temps de lui rendre la liberté, et d'ajouter à cette faveur d'autres marques de son affection (1). Dès que Vespasien eut reçu la nouvelle que son élection avait été approuvée à Rome, il laissa ses meilleures

(1) Joseph. Bell. Jud. *ubi supr.*, c. 12. Vespasien était alors à Béryte, où il fut complimenté sur son élection par des ambassadeurs de différents peuples. Il tint en cet endroit un grand conseil, dans lequel, après avoir exalté le courage de Josèphe, il rapporta la prédiction que ce commandant lui avait faite pendant la vie de Néròn. Titus, qui était présent, et qui avait conçu beaucoup d'estime pour lui, dit qu'il regardait comme une chose juste de rompre ses fers (cérémonie qui se pratiquait parmi les Romains à l'égard de ceux qu'on remettait en liberté), et de lui rendre le rang dont il avait joui avant sa captivité. Vespasien lui accorda sur-le-champ l'une et l'autre de ces grâces.

troupes à son fils, avec ordre de faire le siége de Jérusalem et de détruire cette ville; après quoi il se prépara à gagner la capitale de son empire.

Cependant les dissensions des Juifs allaient en augmentant. Eléazar, fils d'un autre Simon, homme de sens, courageux et de race sacerdotale, trouva moyen de former un nouveau parti, et d'engager dans ses intérêts plusieurs de ceux qui avaient servi sous Jean de Giscala. Dès que son parti fut assez nombreux, il s'empara du parvis des prêtres, et confina Jean dans celui des Israélites. Les avenues en étaient si bien gardées, que personne ne pouvait entrer dans cette partie du temple, à l'exception de ceux qui venaient offrir des victimes. Jean se trouvait alors embarrassé par deux puissants ennemis, Eléazar d'un côté, et de l'autre Simon, qui était maître de la ville. Il se défendit contre le premier par le moyen de ses machines, à l'aide desquelles il accablait ses gens de pierres; et quand il faisait des sorties contre le dernier, il mettait le feu partout où il pouvait atteindre, réduisant en cendres une grande quantité de blé et d'autres provisions qui auraient pu aider les habitants à soutenir un siége pendant plusieurs années. C'est ainsi que, par un acharnement inconcevable, ces trois factions ne faisaient que s'entre-détruire. Simon avait l'avantage par le nombre des troupes et des munitions de guerre et de bouche; son armée était composée de dix mille zélateurs et de cinq mille Iduméens; mais en revanche sa position était la plus désavantageuse : celle de Jean était plus favorable; mais son armée n'était que de six mille hommes, auxquels il ne pouvait procurer des vivres que par des sorties continuelles. Eléazar n'avait que deux mille quatre cents hommes: mais le poste qu'il occupait était bon, et les offrandes que le peuple portait au temple servaient à nourrir ses soldats.

Tel était l'affreux état de Jérusalem quand Titus entreprit d'en faire le siége. L'armée de ce prince se composait des trois légions qui avaient servi sous son père, et de la cinquième légion, si maltraitée par les Juifs du temps de Cestius, qui brûlait du désir de venger sa défaite. Outre ces troupes, Agrippa, Soëme, Antiochus et quelques autres villes alliées lui avaient fourni vingt régiments d'infanterie et huit de cavalerie, sans compter un grand nombre d'Arabes, beaucoup de volontaires, tant d'Italie que d'autres pays, qui vinrent se ranger sous ses étendards. Titus fit prendre à la cinquième légion le chemin d'Emmaüs, et à la dixième celui de Jéricho; les deux autres légions le suivirent. Cette marche se fit au commencement d'avril, vers la fête de Pâques, qui attira cette année à Jérusalem un nombre de Juifs plus grand qu'on n'en eût jamais vu à aucune fête solennelle.

Titus, se voyant si près de la ville, voulut aller lui-même en reconnaître la force et les avenues, accompagné seulement de six cents chevaux : il espérait que le parti qui était pour la paix lui ouvrirait les portes; mais, à son grand étonnement, les factieux firent sur lui une sortie si vigoureuse, qu'il se trouva entouré d'ennemis dans un défilé étroit, d'où il trouva cependant moyen de se sauver par une espèce de miracle, sans avoir reçu la moindre blessure, et seulement avec une perte de deux hommes. Il ordonna ensuite à son armée d'approcher de Scopas, pour commencer le siége, pendant que les factieux se réjouissaient du petit avantage qu'ils venaient de remporter. Sa légion, qui avait pris la route de Jéricho, étant arrivée, il la fit camper sur la montagne des Oliviers, qui était séparée de la ville à l'orient par le torrent de Cédron; mais à peine y eut-elle pris son poste, qu'elle fut assaillie par les assiégés avec tant de fureur, qu'elle aurait couru risque d'être taillée en pièces si Titus n'était accouru à son secours (1).

Les trois factions se voyant entourées d'une puissante armée, commandée par un si vaillant général, songèrent à se réunir contre l'ennemi commun; mais leur union fut de peu de durée. Le 14 avril, qui était le jour de Pâques, Jean de Giscala trouva moyen de faire entrer plusieurs des siens dans le

(1) Dion ajoute au récit de Josèphe, que Titus en vint plusieurs fois aux mains avec les assiégés, et qu'il se fit à cette occasion des prodiges de valeur de part et d'autre; cependant à la fin les Juifs étaient toujours repoussés.

parvis occupé par Eléazar, et dont ce dernier avait fait ouvrir les avenues pour que le peuple pût venir offrir des sacrifices. Dès qu'ils se virent en force, ils tirèrent tout-à-coup leurs armes cachées sous leurs habits, et se rendirent maîtres du parvis des prêtres après l'avoir inondé de sang. Ce stratagème impie réduisit les trois factions à deux, les gens d'Eléazar ayant été tués ou s'étant soumis à Simon. Ce dernier, qui était maître de la ville, agissait en quelque sorte de concert avec Jean quand il était question de faire des sorties contre l'ennemi; mais ensuite ils recommençaient l'un envers l'autre leurs hostilités ordinaires, comme s'ils avaient juré de rendre leur ruine plus aisée aux Romains. Ces derniers s'approchaient cependant de plus en plus des murailles, après avoir aplani, à force de travail, le terrain qui était entre Scopas et eux; cet ouvrage fut achevé en quatre jours.

Dans l'intervalle, Titus avait fait aux assiégés quelques propositions de paix, mais elles furent rejetées avec mépris : le lendemain, ils feignirent de les vouloir accepter; de sorte que quelques Romains, se fiant à cette apparence de sincérité, entrèrent dans la ville contre l'ordre de leur général, et coururent le risque d'y être massacrés. Il envoya une seconde fois Nicanor et Josèphe avec de nouvelles offres. Nicanor ayant reçu pour toute réponse une blessure à l'épaule, Titus résolut de commencer sérieusement l'attaque. Il ordonna à ses gens de raser les faubourgs, d'abattre tous les arbres, et de dresser des plate-formes contre la muraille. Les machines des Romains, dressées avec une ardeur incroyable, commencèrent bientôt à battre la ville. Ce fut par une d'elles que fut tué Jésus, fils d'Ananus, dont la bouche ne cessait de prophétiser la destruction de la nation juive.

Les Juifs avaient placé sur les murs de leur ville les machines enlevées à Cestius, lorsque ce dernier fit une si honteuse retraite; mais ils n'étaient pas en état de s'en servir; dans la suite, quelques déserteurs romains leur en apprirent l'usage. Jusqu'alors ils n'avaient tenté avec succès que de fréquentes sorties.

Les machines des Romains faisaient un terrible effet, les moindres pierres qu'elles lançaient pesaient près de cent livres Ces pierres étaient jetées à la distance de deux stades ou de deux cent cinquante pas, et avec tant de force, qu'après avoir écrasé le premier rang, elles blessaient encore ceux qui se trouvaient derrière. Titus avait fait élever trois tours. Une des trois, en tombant au milieu de la nuit, répandit l'alarme dans le camp des Romains, qui coururent aussitôt aux armes; mais Titus, instruit de la cause de leur frayeur, les renvoya, et fit rebâtir la tour. Ces tours étant garnies de fer, les Juifs essayèrent inutilement d'y mettre le feu, et ils furent à la fin obligés de se retirer hors de la portée des pierres qui leur étaient lancées de là : alors l'action des béliers ne trouvant plus d'obstacle, ils eurent bientôt ouvert une brèche à la muraille extérieure, que les Juifs abandonnèrent pour se retirer derrière la muraille suivante. Cet événement arriva le 28 d'avril, quinze jours après le commencement du siége.

Jean défendait le temple et le château d'Antonia, et Simon le reste de la ville. Titus fit dresser ses béliers contre la seconde muraille. Une des tours, qui était située du côté du nord, fut tellement ébranlée à force de coups, que ceux qui s'y trouvaient firent signe aux Romains qu'ils avaient dessein de se rendre; mais dans le même temps ils firent avertir Simon de se tenir prêt à charger l'ennemi. Titus, ayant démêlé leur ruse, fit redoubler l'attaque, qui devint à la fin si furieuse, que les Juifs qui étaient dans la tour y mirent eux-mêmes le feu et se précipitèrent dans les flammes. La destruction de la tour forma une brèche à la seconde muraille cinq jours après la prise de la première. Titus, voulant conserver la ville, défendit qu'on démolît la moindre partie des murs; ce qui fut cause que, dans une autre attaque de Simon, les Romains, manquant de place pour se retirer par la brèche, perdirent beaucoup de monde.

Aux horribles ravages que la famine faisait dans la ville, se joignirent bientôt ceux de la peste. Ces fléaux ne firent qu'irriter encore davantage la rage des factieux, qui en-

levaient au peuple, avec une cruauté inouïe, le peu de vivres qui lui restaient. Ils forçaient les maisons, et s'il y avait quelques provisions, ils massacraient ceux entre les mains desquels ils les trouvaient pour avoir voulu garder ces aliments pour eux-mêmes. S'ils ne découvraient rien, ils leur faisaient souffrir les tortures les plus cruelles pour les contraindre à dire où ils avaient caché leurs vivres. « Ce serait une tâche impossi- » ble, » dit Josèphe, « que de vouloir don- » ner un détail exact de toutes les cruautés » de ces scélérats : il suffira de dire que je » ne crois pas que depuis la création aucune » ville ait jamais éprouvé de si horribles ca- » lamités, ni abondé en hommes aussi aban- » donnés au crime. »

Titus, toujours porté à la clémence, leur accorda un repos de quatre jours, durant lesquels il passa son armée en revue. Les Juifs accoururent de toutes parts pour être témoins de ce spectacle. Josèphe fut chargé d'aller parler aux zélateurs, afin de les engager, s'il était possible, à prévenir une ruine inévitable. Mais rien ne fut capable de toucher des hommes en qui tout sentiment d'humanité semblait être éteint, et que des offres, dictées par la clémence, rendaient plus obstinés et plus féroces.

Pour hâter leur ruine, en empêcher qu'ils ne reçussent quelques provisions du dehors, ou qu'ils n'échappassent à sa vengeance par la fuite, Titus fit entourer la ville d'une forte muraille. On ne voyait plus dans les rues de Jérusalem que des monceaux de cadavres qui pourrissaient sur terre, des misérables exténués se traînant à peine ou expirants. Tous ceux que les Romains faisaient prisonniers étaient mis en croix par ordre de Titus pour inspirer de la terreur aux autres; mais les zélateurs eurent soin de répandre le bruit que les Romains infligeaient ce cruel supplice à ceux qui se rendaient à eux. Titus, pour les démentir, renvoya à Jérusalem un prisonnier à qui il avait fait couper les mains. Ce malheureux détrompa ses concitoyens, et leur apprit que tous ceux qui se rendaient volontairement étaient sûrs d'être épargnés. Ce rapport détermina plusieurs Juifs à sortir de la ville, quoique les avenues en fussent exactement gardées par les factieux, qui tuaient sans miséricorde tous ceux qui étaient pris en voulant se sauver.

Par un malheur plus cruel encore, ceux qui avaient cru trouver un asile dans le camp des Romains furent inhumainement massacrés par des soldats, qui, dans la persuasion que ces malheureux avaient une grande quantité d'or, en égorgèrent jusqu'à deux mille dans une nuit. Titus, en apprenant cette affreuse barbarie, fut sur le point de condamner à la mort ces infâmes assassins; mais le nombre en était si grand, qu'il fut obligé de les laisser vivre, et de se borner à faire publier par tout le camp qu'il ferait punir de mort sur-le-champ quiconque oserait à l'avenir se rendre coupable d'une action pareille. Cependant les calamités des assiégés devenaient de jour en jour plus affreuses. La barbarie des zélateurs était à la fin parvenue au point qu'ils insultaient leurs frères malheureux expirant de faim et de maladie, et se divertissaient à les percer de leurs épées pour essayer le tranchant de leurs lames.

Les zélateurs, voyant que malgré leurs gardes et les traitements cruels exercés contre ceux qui tâchaient de s'enfuir, plusieurs de ces infortunés s'obstinaient à chercher un asile dans le camp des Romains, s'avisèrent d'un autre expédient : ils engagèrent quelques imposteurs à contrefaire les prophètes, et à promettre au reste de ce malheureux peuple une prompte délivrance. Ces trompeuses prédictions, en augmentant l'opiniâtreté des Juifs, mirent le comble à leurs misères. Nous n'entrerons pas dans l'effrayant détail des moyens que ces misérables employèrent pour prolonger une vie plus affreuse que la mort même. Un seul exemple pourra tenir lieu de tous les autres.

Une dame, nommée Marie, fille d'Eléazar, et fort riche, vint se réfugier à Jérusalem, et s'y trouva assiégée. Les zélateurs barbares, non contents de lui ravir tout ce qu'elle avait de plus précieux, lui arrachèrent en différentes fois les vivres qu'elle avait cachés pour sa subsistance. La douleur de se voir traitée de la sorte la jeta dans un tel désespoir, qu'après avoir fait mille im-

précations contre eux, il n'y eut point de paroles outrageantes qu'elle n'employât pour les irriter, afin d'en obtenir la mort; mais, soit par pitié, soit par cruauté, aucun de ces tigres ne lui fit cette grâce. Réduite à la plus affreuse extrémité, la faim qui la dévorait, et plus encore la rage que ces monstres avaient allumée dans son cœur, lui inspirèrent une résolution qui fait horreur à la nature. Transportée d'un délire atroce, cette mère arracha son fils de sa mamelle, l'égorgea, et l'ayant fait cuire, elle en dévora une partie et cacha le reste. L'odeur de ce mets abominable attira bientôt quelques zélateurs affamés, qui menacèrent de la tuer si elle ne leur montrait pas sur-le-champ ce qu'elle venait de préparer. « Il m'en reste encore » une partie, » leur répondit-elle, en leur présentant les restes de son affreux repas. Saisis d'horreur à ce spectacle, les scélérats eux-mêmes demeurèrent immobiles; mais elle, dans le transport de sa fureur : « Oui, » c'est mon fils, » ajouta-t-elle avec un visage assuré, « c'est mon propre fils que vous » voyez; c'est moi qui ai trempé mes mains » dans son sang; vous pourrez bien en manger, puisque je vous en ai donné l'exemple. Êtes-vous moins déterminés qu'une » femme, ou avez-vous plus de compassion » qu'une mère? » Ce discours fit une telle impression sur ces hommes inhumains, qu'ils se retirèrent tout tremblants, lui laissant les restes de cet aliment exécrable.

La nouvelle de cet horrible événement répandit dans la ville une consternation générale. Ce fut alors que les habitants se crurent abandonnés de Dieu, qu'ils commencèrent à envier le bonheur de ceux qui avaient péri, et à désirer que leur tour arrivât enfin avant que les derniers coups fussent frappés. La persuasion que leurs maux étaient sans remède fut bientôt justifiée par l'événement. Titus ayant appris cette action barbare, jura la destruction totale de la ville et de la nation. « Puisqu'ils préfèrent, » dit-il, « la » révolte à l'obéissance, la guerre à la paix, » la famine à l'abondance, je veux ensevelir » cette exécrable ville sous ses ruines, et que » le soleil n'éclaire jamais de ses rayons une » cité où des mères ont vécu de la chair de » leurs enfants, et où les pères n'ont pas été » moins coupables qu'elles, puisque de si » étranges misères n'ont pas été capables de » les fléchir. Au reste, je prends le ciel à témoin que je suis innocent de toutes les » calamités que cette nation s'est attirées » volontairement (1). »

Cette horrible action fut commise vers la fin de juillet. Ce fut à peu près dans le même temps que les Romains se rendirent maîtres de la forteresse Antonia; ce qui obligea les Juifs à mettre le feu aux galeries qui joignaient cette forteresse au temple, pour ôter aux assiégeants le moyen de s'introduire dans ce saint lieu. Cependant les zélateurs demeuraient toujours également obstinés. Ce fut en vain que Titus fit rassembler promptement des matériaux pour hâter la prise de la ville par la construction de différents ouvrages, et sauver au moins quelques-uns de ces malheureux, s'il était possible. Après une rencontre fort vive, dans laquelle les Romains perdirent quelque monde, Titus fit mettre le feu aux portes. Les Juifs, ayant aperçu les flammes, furent saisis d'une telle frayeur, qu'ils s'en laissèrent dévorer sans faire le moindre effort pour les éteindre ni pour se sauver eux-mêmes.

Dans le même temps, Matthias, le grand-prêtre, qui avait engagé le peuple à introduire Simon dans la ville, reçut de ce monstre même la récompense qu'il avait méritée. Après l'avoir fait appliquer à la torture, celui-ci le fit mourir avec trois de ses fils; le quatrième se sauva à temps. Le prétexte de leur supplice fut une accusation de correspondance avec les Romains. Pour toute grâce, le vieux pontife demanda qu'on le mît à mort avant ses fils; triste faveur qui lui fut même refu-

(1) Nous n'avons présenté qu'un seul tableau des différents traits dont Josèphe a dépeint les terribles effets de cette famine, pour ne pas interrompre le fil de notre narration.

Tout ce que nous ajouterons comme derniers traits, c'est que même ceux qui purent parvenir jusqu'au camp des Romains, et qui en furent bien reçus, moururent la plupart au milieu de l'abondance de vivres; plusieurs expirèrent les mets à la bouche. L'empressement excessif à prendre de la nourriture, causa à d'autres différentes maladies mortelles.

sée. Son supplice fut suivi de celui d'Ananias, et d'environ dix-sept personnes d'un rang distingué, sans compter un grand nombre d'autres, qui payèrent de leur vie l'imprudence qu'ils avaient eue de pleurer la mort de leurs amis. Durant tout ce temps, Josèphe ne cessait d'exhorter ses compatriotes à se rendre, en leur représentant les funestes suites d'une résistance obstinée. Un jour qu'il les suppliait ainsi d'avoir pitié d'eux-mêmes, il fut frappé à la tête d'un coup de pierre qui le renversa pour mort, et à l'instant même les Juifs firent une sortie dans le dessein de se rendre maîtres de son corps; mais ils furent repoussés par les Romains, qui, étant accourus à temps, emportèrent le blessé dans leur camp (1).

La faction de Jean, après avoir dépouillé également les pauvres et les riches de tout ce qu'ils possédaient, enleva du temple une quantité de vases d'or, et tous les présents qui avaient été faits à ce lieu sacré par des rois juifs, par Auguste, par Livie et par d'autres princes étrangers. Jean s'empara aussi des vaisseaux dans lesquels on gardait l'huile destinée à entretenir les lampes, et le vin pour les sacrifices ordinaires. Une profanation si criminelle ne fut cependant point capable d'ouvrir les yeux à un peuple assez aveuglé pour s'imaginer que Dieu ne permettrait pas que sa maison fût souillée par des païens, et qui se repaissait toujours du fol espoir de quelque délivrance miraculeuse. Jean lui-même, ce monstre d'impiété qui commandait dans le temple, paraissait avoir conçu cette espérance, du moins il le feignait; car lorsque Josèphe alla, pour la dernière fois, lui reprocher que par son obstination il exposait la maison de Dieu et les misérables restes de son peuple à une destruction soudaine et inévitable, ce scélérat ne lui répondit que par des injures, ajoutant qu'il défendait le domaine de Dieu, dont aucune puissance n'était capable de s'emparer. En vain Josèphe lui rappela par combien de manières il avait souillé la ville et le temple, et quels fleuves de sang il avait fait couler, et toutes les horreurs qui, suivant les prédictions des prophètes, étaient le signe d'une destruction prochaine. Jean demeura toujours aussi inflexible que s'il avait eu les assurances les plus solennelles de la protection de Dieu.

Cependant son discours fit une telle impression sur plusieurs Juifs, parmi lesquels se trouvèrent Joseph le fils de Cabbi, et Jésus le fils de Damnée, qui avaient été tous deux souverains sacrificateurs, qu'ils se sauvèrent dans le camp des Romains. Titus les reçut de la manière la plus favorable, et les envoya à Gophna, place située entre Samarie et Lydda; mais il fut obligé de les faire revenir pour dissiper le bruit répandu par les factieux, qu'il les avait fait mourir.

Titus, plaignant la destruction d'un superbe édifice qu'il souhaitait conserver, daigna lui-même aller parler aux factieux; mais ces scélérats, imputant cette généreuse condescendance à un motif de crainte, n'en devinrent que plus furieux, et le contraignirent à en venir aux. dernières exrtrémités. Au mois de juillet, pour donner à son armée, qui devait attaquer le temple, plus de facilité à traverser la forteresse Antonia, il fit abattre une partie considérable de la muraille, qui se trouva si forte qu'on employa jusqu'à sept jours à cet ouvrage.

Ce fut le 17 de ce mois, suivant toutes les copies de Josèphe, que le sacrifice journalier cessa pour la première fois depuis qu'il eut été rétabli par le vaillant Macchabée, aucun de ceux qui pouvaient offrir ce sacrifice n'osant plus rester dans le temple. Titus fit faire à ce sujet des reproches aux factieux, et exhorta Jean à prendre les moyens nécessaires pour continuer le culte de Dieu; en

(1) Josèphe, à en juger par son propre récit, était vu d'assez mauvais œil, tant des Romains que de ses compatriotes. Ces derniers le regardaient comme un vil apostat, et comme un traître à Dieu et à sa patrie. Ils avaient mis sa mère en prison, et lui auraient fait à lui-même les traitements les plus cruels, s'ils avaient pu l'avoir entre leurs mains.

D'un autre côté, les officiers romains l'envisageaient comme un perfide, qui, sous prétexte d'aller exhorter les assiégés à se rendre, les animait à tenir bon jusques à la dernière extrémité. Plusieurs officiers portèrent cette accusation contre lui devant Titus; mais heureusement pour Josèphe, ce prince était trop prévenu en sa faveur pour concevoir le moindre soupçon sur sa fidélité.

conséquence il lui proposa le combat hors du temple, afin d'épargner cet édifice sacré. Les Romains, voyant que rien n'était capable de toucher les Juifs, mirent le feu à la galerie qui servait de communication entre le temple et la forteresse Antonia. Les assiégés, comme nous l'avons dit, avaient déjà brûlé la longueur d'environ vingt coudées; ce second embrasement, auquel les assiégés contribuèrent, en consuma quatorze autres coudées. Le 27 juillet, les Juifs remplirent une partie du portique occidental de matières combustibles, après quoi ils firent semblant de se sauver avec effroi. Les Romains accoururent pour les poursuivre; mais ils n'eurent pas plus tôt gagné le portique, qu'ils se trouvèrent au milieu des flammes. De ceux qui donnèrent dans ce piége, les uns furent réduits en cendres, et les autres tombèrent tous brisés à terre en se précipitant. Artorius seul conserva sa vie par son adresse (1).

Le lendemain, les Romains mirent aussi le feu au portique du nord, et le brûlèrent jusqu'au coin qui regardait l'orient, bâti sur le haut de la vallée de Cédron. Ce fut en vain que Titus fit battre une des galeries du parvis des prêtres avec une hélépole. Il se vit réduit à placer ses béliers sur une plate-forme qui venait d'être dressée; mais il n'y eut pas moyen d'entamer la muraille à coups de bélier, quoiqu'on travaillât en même temps à en saper les fondements. Il fallut donc en venir à une escalade, qui coûta aux Romains quelques drapeaux et beaucoup de soldats. Titus, voyant que le désir de conserver un temple à des étrangers coûtait la vie à un si grand nombre des siens, fit mettre le feu aux portes du temple. Comme elles étaient couvertes d'argent, l'embrasement continua durant le reste du jour et la nuit suivante. Les Juifs, au lieu d'accourir pour éteindre l'incendie, se contentèrent de donner toutes sortes de malédictions aux Romains. Le lendemain, Titus assembla ses principaux chefs pour les consulter sur le parti qu'il convenait de prendre au sujet du temple (1). Titus fut d'avis que, quoique les Juifs se servissent du temple comme d'une place de guerre, il ne fallait pas réduire en cendre un ouvrage dont la conservation serait un si grand ornement pour l'empire. La plupart des généraux étaient d'un sentiment opposé; mais à la fin ils adoptèrent celui de leur chef. Le lendemain, 10 août, fut fixé pour un assaut général. La nuit qui précéda ce jour, les Juifs firent deux sorties sur les Romains. Dans la dernière, Titus étant venu au secours des siens, contraignit les Juifs de se renfermer dans le temple.

Mais soit que ce dernier effort des factieux eût mis les assiégeants en fureur, soit que la Providence l'eût ainsi ordonné, un des soldats romains, de son propre mouvement, se fit soulever par un de ses compagnons, et jeta par la fenêtre une pièce de bois tout enflammée dans un des appartements qui entouraient le sanctuaire. Le feu y prit aussitôt, et réduisit le temple en cendres, la deuxième année du règne de Vespasien, la vingt-unième de celui du roi Agrippa, et, ce qu'il y a de remarquable, au même mois et au même jour que Nabuchodonosor l'avait autrefois fait brûler. Titus, qui, au retour du combat, prenait un peu de repos dans sa tente, fut averti que le temple était en feu. Ce prince accourut à l'instant pour le faire éteindre; mais la confusion était si grande qu'il ne put jamais se faire obéir ni même se faire entendre. Les Romains ne songeaient qu'à massacrer des Juifs ou à augmenter l'incendie. Titus entra dans la sacristie et dans le lieu très-saint, dont il trouva la magnificence et la richesse bien supérieures encore à tout ce que la renommée en publiait. Il sauva du premier de ces endroits le chandelier d'or, la table des pains de proposition, l'autel des parfums,

(1) Ce soldat voyant un de ses compagnons au bas du portique, lui promit de le faire son héritier s'il le recevait entre ses bras lorsqu'il se jetterait du haut en bas. Ce dernier accepta cette proposition, accourut à lui, et conserva la vie à Artorius; mais accablé d'un si grand poids, il tomba et mourut à l'heure même.

(1) C'est-à-dire la sacristie, le lieu très-saint, avec toutes les galeries, etc. qui en dépendaient. Tibère Alexandre, probablement le même Juif apostat qui avait été préteur de Judée, et qui était alors un des chefs des légions romaines, fut du nombre de ceux qui voulaient détruire le temple.

le tout de pur or, et le livre de la loi enveloppé dans un riche tissu; mais il ne trouva rien dans le lieu très-saint, sans doute parce qu'on n'avait point construit de nouvelle arche depuis la perte de celle de Salomon. Dès qu'il fut hors de ce lieu sacré, quelques soldats y mirent le feu, ce qui obligea ceux qui y étaient encore d'en sortir promptement. Après que le soldat romain eut assouvi son avarice, en arrachant les lames d'or dont les portes étaient couvertes et en pillant tout ce qui se trouvait de précieux sous sa main, le massacre commença. Plusieurs milliers de Juifs périrent par l'épée, d'autres par les flammes, et d'autres enfin se précipitèrent du haut des galeries du temple. Parmi ces malheureuses victimes, il y eut jusqu'à six mille personnes qu'un faux prophète avait su engager à se rendre dans le temple, dans l'espérance qu'elles y recevraient ce même jour les effets les plus marqués de l'assistance de Dieu. Quelques-uns de ces misérables se tinrent pendant cinq jours sur le mur du temple à attendre inutilement ce secours du ciel, la faim les contraignit enfin de descendre. On les mena devant Titus, qu'ils prièrent de leur pardonner; mais ce prince leur répondit que le temps de la clémence était passé, et les envoya au supplice (1).

Le massacre et le pillage ne cessèrent qu'après que tout fut détruit, à l'exception de deux portes du temple, et de la partie du parvis destiné pour les femmes. En mémoire de cette destruction et de celle qui arriva sous Nabuchodonosor, les Juifs célèbrent un jeûne solennel le neuvième jour du mois d'ab, qui répond à notre mois d'août. Ce jeûne, qu'ils observent avec la dernière rigueur, est de vingt-quatre heures : quelques-uns d'entre eux, par un raffinement de mortification, restent pieds nus et en prières depuis le coucher du soleil jusqu'à celui du lendemain.

Les factieux, après avoir fait les plus grands efforts de valeur, gagnèrent la ville, dont ils trouvèrent les avenues si bien gardées, qu'il ne leur fut pas possible d'en sortir; ils furent obligés de se retrancher comme ils purent dans la partie méridionale, d'où Simon et Jean de Giscala envoyèrent demander à Titus une entrevue. Ce prince répondit que quoiqu'ils fussent les auteurs de tous les désastres de leur patrie, il leur laisserait la vie s'ils mettaient bas les armes.

« Nous avons fait serment, » répliquèrent-ils, « de ne nous jamais rendre; ainsi nous » demandons qu'il nous soit permis de nous » retirer dans les montagnes avec nos femmes » et nos enfants. »

Titus fut tellement irrité de cette insolence, qu'il leur fit déclarer qu'ils n'avaient qu'à se bien défendre pour se sauver s'ils le pouvaient, que pour lui il les traiterait avec la dernière rigueur.

Il abandonna ensuite la ville au pillage. Ses soldats y mirent le feu, et portèrent partout la désolation et le carnage, passant au fil de l'épée tous ceux qui tombaient entre leurs mains, pendant que les factieux se retiraient dans le palais royal, où ils tuèrent plus de huit mille Juifs qui s'y étaient réfugiés.

Depuis le 20 d'août jusqu'au 7 de septembre, les Romains s'occupèrent à faire des préparatifs pour se rendre maîtres de la haute ville. Durant cet intervalle, ils virent arriver dans leur camp un nombre prodigieux de transfuges, parmi lesquels se trouvaient quelques Iduméens, et deux prêtres qui découvrirent à Titus un endroit qui renfermait deux chandeliers, des tables, des coupes et d'autres vases d'or massif, des habits sacerdotaux et des pierres précieuses : cette découverte leur valut leur grâce.

Le 7 septembre, les machines des assiégeants commencèrent à jouer avec tant de succès, que les factieux perdirent toute espérance de pouvoir conserver plus long-temps la ville. La terreur dont ils furent frappés fut telle, qu'au lieu de gagner les forteresses d'Hippicos, de Phasaël et de Mariamne, qui

(1) Probablement pour être crucifiés, car Josèphe nous apprend qu'à son retour de Teckoah, il en vit plusieurs attachés à des croix, et encore en vie. Il reconnut entre autres, trois de ses amis, en faveur desquels il intercéda auprès de Titus. Ce prince ordonna sur-le-champ qu'on les détachât, qu'on les mît entre les mains de quelques habiles chirurgiens, qui ne purent conserver la vie qu'à un seul, les deux autres moururent entre leurs mains.

ne pouvaient être prises que par famine, ils coururent comme des gens hors de sens vers Siloé, dans le dessein d'attaquer le mur de circonvallation et de sortir de la ville; mais ils furent repoussés; et n'étant plus en état de faire aucune résistance, il ne leur resta plus d'autre moyen de pourvoir à leur salut que de se cacher où ils purent : tous ceux que les Romains trouvèrent furent tués.

Ce fut le 8 de septembre que Jérusalem fut prise, et que Titus y fit son entrée. Il aurait voulu faire cesser le massacre; mais ses soldats étaient trop animés : ils n'épargnèrent que ceux qui étaient capables de servir, et les enfermèrent dans le porche du temple destiné pour les femmes. Fronton, à la garde duquel ils étaient commis, réserva les plus jeunes et les plus beaux pour le triomphe de Titus, et envoya enchaînés en Égypte ceux qui étaient au-dessus de dix-sept ans pour y travailler aux ouvrages publics. Titus en dispersa un grand nombre dans les provinces pour des spectacles de gladiateurs et des combats contre les bêtes farouches. Le nombre de ces prisonniers montait à quatre-vingt-dix-sept mille hommes, sans compter onze mille autres qui moururent de faim; les uns parce qu'ils ne voulurent point prendre de nourriture, et les autres parce que leurs gardes refusèrent de leur en donner (1). Nous avons déjà eu occasion de marquer le nombre des morts et celui des prisonniers suivant Josèphe. Suétone et Cornélius Népos diminuent extrêmement le nombre des morts, et ne le font monter qu'à six cent mille. Mais si l'on considère qu'ils ont écrit dans un autre pays, et long-temps après l'événement, on sera convaincu que le témoignage de Josèphe, qui était Juif, et qui en fut témoin oculaire, est préférable au leur. Il se pourrait néanmoins que cet historien eût un peu exagéré pour faire sa cour aux Romains. Un écrivain célèbre a pris la peine de faire, d'après Josèphe même, le calcul de tous ceux qui périrent, tant dedans que dehors le royaume de Judée, durant tout le cours de la guerre (1). Voici cette sanglante liste :

A Jérusalem par ordre de Florus.	630
Par les habitants de Césarée.	20,000
A Scythopolis en Syrie.	30,000
Par les habitants d'Ascalon en Palestine.	2,500
Par ceux de Ptolémaïde.	2,000
A Alexandrie en Égypte, sous Tibère Alexandre, Juif apostat.	50,000
A Damas.	10,000
A la prise de Joppé.	8,400
Sur le mont de Cabulon.	2,000
Dans un combat à Ascalon.	10,000
Dans une embuscade	8,000
A la prise d'Aphek	15,000
Sur le mont de Garizzim.	11,600
Noyés à Joppé	4,200
A Tarichée.	6,500
A Gamala, où il ne resta en vie que deux sœurs.	9,000
En quittant Giscala.	2,000
Au siége de Jotapa, où Josèphe commandait.	30,000
Des Gadaréniens, sans compter ceux qui se noyèrent.	13,000
Dans le village d'Idumée.	10,000
A Gérasium.	1,000
A Machéron.	1,700
Dans le désert de Jardes.	3,000
A Massada, tués de leurs propres mains	960
En Cyrène, par ordre du gouverneur Catulus.	3,000
A Jérusalem, par l'épée, la famine, la peste, et durant le siége.	1,100,000
TOTAL des morts.	1,354,490

On pourrait encore ajouter à ce nombre prodigieux tous ceux qui moururent dans des cavernes, dans des déserts, en exil et de plusieurs autres manières, et dix mille de plus à Jotapa. L'auteur que nous citons n'en

(1) Josèphe était alors dans une si grande faveur auprès de Titus, qu'il obtint de ce prince la liberté de plusieurs de ses parents et de ses amis, et en particulier celle de son frère Matthias, le tout sans rançon. Le vainqueur lui avait aussi permis de s'approprier ce qu'il pourrait trouver parmi les ruines de la ville et du temple, mais il se contenta du volume des écrits sacrés.

(1) Justus Lipsius de Constantia, lib. II, c. 21.

compte que trente mille, tandis que Josèphe en porte le nombre jusqu'à quarante mille.

Dans l'énumération que nous venons de faire, on ne comprend point les quatre-vingt-dix-sept mille prisonniers, condamnés probablement à une servitude plus dure que la mort, et les onze mille qui moururent de faim, volontairement ou par un effet de la cruauté de leurs gardes. Ce qui rend cette destruction plus terrible, c'est que la plupart de ces Juifs étaient des étrangers venus de différents pays, à la sollicitation de leurs frères de Jérusalem, pour les aider à défendre leur religion, leur liberté, leur pays, leur ville et le temple de Dieu. C'est ainsi que la Providence enveloppa dans un même châtiment ceux qui avaient crucifié le Sauveur du monde, et ceux qui avaient rejeté l'Évangile dans les différentes contrées où il leur avait été prêché. Titus lui-même reconnut plus d'une fois la main de la Providence, tant dans la difficulté de l'entreprise dont il était venu à bout, que dans l'opiniâtreté invincible avec laquelle les Juifs persistèrent jusqu'à la fin à préférer leur destruction totale aux offres de pardon qui leur furent faites plus d'une fois. Josèphe attribue dans presque tous les chapitres de cette tragique histoire, les calamités et la ruine de sa nation, de la ville et du temple, à une puissance supérieure, c'est-à-dire à la Divinité irritée des crimes du peuple; mais il ne le fait en aucun endroit plus pathétiquement que dans le chapitre où il joint aux anciennes prophéties plusieurs avertissements effrayants, moins donnés pour les porter à l'obéissance que pour les empêcher de se tromper sur la source d'où partaient les maux terribles qui allaient inonder leur patrie. Nous avons déjà fait mention de cet homme extraordinaire, qui, durant sept années entières, ne cessa de crier: *Malheur au temple! malheur à la ville!* et nous terminerons l'histoire de cette sanglante catastrophe par le récit de quelques prodiges qui en furent les précurseurs.

Une comète ayant la forme d'une épée parut sur Jérusalem durant une année entière. Un peu avant la guerre, on vit à la neuvième heure de la nuit, pendant une demi-heure, autour de l'autel et du temple, une si grande lumière qu'on aurait cru qu'il était jour : les ignorants regardèrent ce prodige comme un présage heureux, mais les plus sages en jugèrent autrement.

Au milieu de la nuit, la porte du temple qui regardait l'orient, et qui était si pesante que vingt hommes pouvaient à peine la pousser, quoique fermée avec de grosses serrures et des barres de fer, s'ouvrit d'elle-même.

Un jour, avant le lever du soleil, on vit dans l'air des chars pleins de gens armés; prodige dont Josèphe assure qu'il existait encore plusieurs témoins de son temps.

Le jour de la fête de Pentecôte, les sacrificateurs étant la nuit dans le temple intérieur, entendirent du bruit, et, un instant après, une voix qui répéta plusieurs fois, *sortons d'ici*. Malgré d'aussi formidables avertissements, les Juifs s'obtinèrent à ajouter foi aux flatteuses prédictions de tous les imposteurs qui entreprenaient de les séduire, par l'espoir d'une délivrance miraculeuse.

Pendant que le feu réduisait en cendres les restes de la ville, et que les soldats romains passaient au fil de l'épée tous les Juifs qu'ils rencontraient, Simon et Jean, les odieux chefs des rebelles, furent à la fin forcés de se découvrir eux-mêmes : on les mena devant Titus, qui ordonna qu'on les réservât pour son triomphe. Jean fut contraint le premier, par la faim, de sortir de sa retraite; et ayant demandé la vie, il l'obtint; mais il fut relégué dans une prison perpétuelle. Simon, mieux pourvu de vivres dans sa retraite, s'y maintint jusqu'à la fin d'octobre. Réduit par la famine aux dernières extrémités, on le vit paraître tout-à-coup sur les ruines du temple en habit blanc, avec un manteau de pourpre. Les Romains furent d'abord surpris de cette espèce d'apparition : mais ayant su qui il était, Térentius Rufus le fit charger de chaînes, et l'envoya à Césarée, d'où on le mena à Rome pour servir au triomphe du vainqueur.

Dès que les Romains eurent cessé de tuer et de propager l'incendie dans la ville, Titus leur ordonna de raser jusqu'aux fondements tous les édifices qui étaient encore restés debout

dans Jérusalem, et par cet ordre il accomplit la prédiction du Sauveur. Rien ne fut épargné qu'une partie du mur occidental et les trois tours d'Hippicos, de Phazaël et de Mariamne; la partie du mur pour servir comme de rempart à la dixième légion que Titus laissa à Jérusalem; et les trois tours pour que la postérité pût se former quelque idée de la force de la ville, et des talents militaires de celui qui l'avait réduite à cet état déplorable. Ses ordres furent si ponctuellement exécutés qu'à l'exception du mur et des trois tours, il ne resta pas la moindre trace d'habitation (1). Aussi lorsqu'il se rendit de Césarée à Alexandrie, dans le dessein de s'embarquer pour Rome, Titus, en passant par l'endroit où avait été Jérusalem, ne put s'empêcher de répandre des larmes à la vue d'une si horrible désolation, et de faire des imprécations contre les scélérats qui en avaient été les auteurs.

Nous ne suivrons pas cet empereur dans sa capitale. Ce n'est pas ici le moment de décrire la magnificence de son triomphe, le plus grand que Rome eût jamais contemplé. Tout ce qui nous reste à dire sur ce sujet, c'est que Jean et Simon, à la tête de sept mille prisonniers juifs, les mieux faits, servirent d'ornement à ce triomphe. Simon fut promené ensuite par les rues, la corde au cou, cruellement fouetté, et mis à mort avec quelques autres chefs des Juifs. Jean fut confiné dans une prison pour le reste de sa vie.

Il y avait encore trois châteaux dont Titus ne s'était pas rendu maître; savoir, ceux d'Hérodion, de Massada en deçà et de Macheron au delà du Jourdain. Le premier de ces châteaux fut pris peu de temps après par capitulation, et se rendit à Lucilius Bassus, qui avait été fait lieutenant de la Judée. Il entreprit peu temps après le siége de Macheron, place très-forte, et qui devait tenir long-temps; mais un accident (1) obligea les assiégés à se rendre, à condition qu'ils pourraient se retirer où ils voudraient. Dès qu'ils se virent en liberté, ils coururent se joindre aux Juifs révoltés qui s'étaient retirés dans la forêt de Jardes. Bassus alla les y attaquer, et après un combat obstiné, il les défit entièrement avec Judas leur chef, qui s'était sauvé de Jérusalem par un des aqueducs de cette ville.

Bassus étant mort avant la fin de cette guerre, Flavius Silva, son successeur, rassembla toutes ses forces pour attaquer Massada, la seule forteresse qui fût restée aux rebelles. La nature et l'art avaient également contribué à fortifier cette place, qui d'ailleurs était pourvue de toutes sortes de vivres, et d'une nombreuse garnison composée de sicaires, à la tête desquels se trouvait un certain Éléazar, petit-fils de Judas le Gaulonite, dont il a été plus d'une fois fait mention. Silva ayant inutilement fait jouer ses béliers contre la place, la fit entourer d'une haute et forte muraille, et commanda ensuite qu'on mît le feu aux portes. Comme le vent favorisait son dessein, les flammes se répandirent avec tant d'impétuosité dans la ville, qu'Éléazar, dans un accès de désespoir, conseilla aux assiégés de commencer par tuer leurs femmes et leurs enfants, et de choisir ensuite au sort dix hommes qui seraient chargés de tuer tous les autres; après quoi un de ces dix tuerait ses neuf compagnons et se tuerait ensuite lui-même après avoir mis le feu à la place. Le jour suivant, les Romains, qui se pré-

(1) Si l'on en croit une tradition judaïque, Titus y fit passer la charrue, cérémonie qui, suivant une loi des Romains, condamnait le lieu à n'être plus jamais habité. Mais il semble qu'il y ait quelque exagération dans ce récit, aussi bien que dans celui de Josèphe, car plusieurs vestiges de ruine subsistaient encore du temps de l'empereur Adrien.

(1) Il y avait dans ce château un jeune homme d'une famille et d'une valeur distinguée, qui, après avoir repoussé les assiégeants dans une sortie, au lieu de rentrer dans la place, s'arrêta dehors à parler à ceux qui étaient sur les murailles, comme pour braver les Romains; alors un soldat de l'armée romaine, nommé Rufus, égyptien de naissance, accourut, l'enleva tout armé, et l'emporta dans le camp. Bassus le fit étendre tout nu, et battre de verges à la vue des assiégés : à ce spectacle, ils firent retentir l'air de cris de douleur; Bassus remarquant ce signe de compassion, fit dresser une croix, comme à dessein de le crucifier. Cette feinte produisit l'effet qu'il s'en était promis, les Juifs consentirent aussitôt à capituler, et rendirent la place aux conditions que nous avons indiquées.

paraient à escalader le château, furent étrangement surpris de n'y apercevoir aucun mouvement et de n'y pas entendre le moindre bruit. Au cri d'étonnement qu'ils jetèrent, deux femmes qui s'étaient dérobées au massacre en se cachant dans un aqueduc, sortirent de leur retraite et les instruisirent de la fin tragique des assiégés. Vespasien donna ordre que les terres des Juifs fussent vendues à son profit (1), et que tous les Juifs qui vivaient dans l'enceinte de l'empire romain payassent le tribut ordinaire d'un demi-sicle, ou de deux dragmes au trésor, paiement qu'ils avaient fait jusqu'alors au sanctuaire.

La maison de Dieu et la sainte cité ayant été ainsi détruites de fond en comble, et toute la nation ensevelie sous les ruines de Jérusalem, les restes malheureux échappés à cette effroyable destruction auraient dû ouvrir enfin les yeux, et renoncer à la vaine espérance d'avoir un autre libérateur que celui qu'ils avaient crucifié. Il y en eut à la vérité plusieurs qui se convertirent; mais la plupart demeurèrent dans leur aveuglement, et, suivant la prédiction de Jésus-Christ, ils vécurent dans la suite errants et dispersés sur la face de la terre; monument éternel de l'accomplissement des prophéties qui les concernent. Eusèbe ajoute à leur fameuse catastrophe qu'après la destruction de Jérusalem, Vespasien fit exterminer tous les rejetons de la maison de Judas, pour ôter aux Juifs tout espoir du Messie. Malgré cette précaution, les zélateurs firent divers efforts pour rétablir leur puissance : premièrement en Égypte, où leur rebellion coûta la vie à quelques-uns d'entre eux et fit fermer le temple à Alexandrie; ensuite en Cyrène de Libye, où un des zélateurs, nommé Jonathan, engagea environ deux mille de ses frères à le suivre dans le désert. Il leur promettait de grandes merveilles qui se réduisirent à une honteuse défaite.

(1) Il n'en excepta que la ville d'Emmaüs, qu'il donna à huit cents de ses meilleurs vétérans, pour y fonder une nouvelle colonie; et ce fut alors que cette place commença à porter le nom de Nicopolis.

Depuis ce temps, les Juifs ont été dispersés sur la face de la terre. L'histoire nous fournit un grand nombre d'exemples des plus sévères édits publiés contre eux. En un mot les païens, les mahométans et les chrétiens, quoique si opposés dans leurs dogmes, ont plusieurs fois réuni leurs efforts, mais toujours vainement, pour exterminer une nation conservée par une espèce de miracle. Un savant historien porte au delà de trois millions les Juifs épars dans différentes régions de la terre, et qui soupirent encore après l'heureux moment où Dieu les rétablira dans leur première splendeur.

Après la réduction de Jérusalem et de la Judée, Agrippa et sa sœur se retirèrent à Rome, probablement avec Titus, qui aimait beaucoup l'un et l'autre, mais particulièrement Bérénice. On a vu durant toute la guerre de quelle utilité le frère fut à ce général. Il l'y accompagna en personne, et lui fournit des soldats et des munitions; service dont Titus le récompensa en reculant les frontières de son royaume. Mais son extrême affection envers ce prince vint principalement de son amour pour Bérénice; elle vivait avec lui dans son palais, où elle gouvernait avec autant d'autorité que si elle eût été sa propre femme. Des bruits avaient couru sur son commerce incestueux avec son frère. Mais bien que Titus n'ignorât sans doute pas ces bruits scandaleux, l'extrême beauté de Bérénice avait fait une telle impression sur lui, qu'il lui promit de l'épouser; et il aurait vraisemblablement tenu sa parole sans l'aversion que les Romains témoignèrent pour une Juive, qui, de plus, était princesse. Ainsi, pour se frayer le chemin à l'empire, il se vit forcé de la congédier malgré lui, malgré elle, comme dit Suétone. Il n'importe guère de savoir ce qu'elle devint dans la suite. Pour Agrippa, il fut le dernier de la race d'Hérode qui porta le titre de roi. Ce prince mourut à Rome, âgé environ de soixante-dix ans, et dans la quatre-vingt-dixième année de l'ère chrétienne. Josèphe a observé au sujet de la ligne d'Hérode, qu'elle fut éteinte dans l'espace de moins de cent ans, quoiqu'elle fût

très-nombreuse au commencement, comme nous l'avons vu dans la généalogie d'Hérode-le-Grand.

Telle fut la fin de la famille d'Hérode et du gouvernement des Juifs, dont la destruction aussi bien que celle de la ville et du temple s'accordèrent parfaitement avec tout ce que Jésus avait prédit long-temps auparavant. L'accomplissement de ces prédictions aurait dû suffire pour les empêcher de méconnaître le Messie, puisqu'ils voyaient leur loi criminelle, la maison de Dieu, la famille royale de Juda, etc., qu'ils se flattaient devoir être éternelles, comme ensevelies sous les ruines de cette capitale. Au lieu de sentir la force de cet argument, ils ont employé toute leur attention à l'éluder par de fausses subtilités.

Josèphe, de qui nous avons tiré la plus grande partie de cette histoire, est contredit par les Juifs sur plusieurs articles, tandis que les chrétiens ont la déférence la plus respectueuse pour son témoignage. Saint Jérôme l'appelle le *Tite-Live des Juifs*. Photius et divers autres l'ont aussi exalté comme à l'envi; et, suivant Eusèbe, cet historien eut une statue érigée à son honneur en considération de ses écrits. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons eu occasion de remarquer touchant sa partialité pour sa nation et pour l'ordre sacerdotal. Il y a un autre Josèphe, connu sous le nom de Bengorion, dont l'histoire n'est qu'une compilation tirée de la version rufinienne du véritable Josèphe; car il ne paraît pas qu'il ait connu l'original, ayant outre cela mêlé dans son récit une infinité de faussetés et de contradictions : et cependant les Juifs lui prodiguent les plus magnifiques éloges. En particulier *Rabbi Than*, qui a publié son histoire, n'a pas honte d'affirmer que tout ce qu'il a écrit est juste et vrai; et que ses écrits approchent plus de ceux des prophètes, que les ouvrages d'aucun auteur Juif; avec quelques autres louanges qui tiennent un peu du blasphème. Cet écrivain peu digne de foi est connu de tous ceux qui ont quelque érudition, et ils pensent sûrement sur son chapitre comme nous. Ainsi ce ne peut être qu'un aveuglement inconcevable, qui fasse que les Juifs préfèrent ce Josèphe au véritable, qui, en faisant abstraction de la partialité dont nous avons parlé, a toutes les qualités d'un historien exact et judicieux.

—

GOUVERNEMENT, LOIS ET MŒURS DES HÉBREUX.

Notions préliminaires.

Nous venons d'assister à la ruine du temple de Salomon et à l'anéantissement politique de la nation juive. Ces deux grands événements prédits par les prophètes s'étaient accomplis pour justifier les promesses de Dieu, qui avait annoncé aux hommes un avenir nouveau dont le résultat devait améliorer leur condition sur la terre et les préparer à une félicité éternelle. En effet, à ne consulter que la sagesse humaine, on ne saurait nier l'heureuse influence de la religion enseignée par le Christ. Les peuples qui l'ont reçue ont grandi en intelligence comme en force, et ont surpassé tous les autres peuples. Cette œuvre de perfectionnement avait été commencée chez les Israélites, qui, sous la conduite de Moïse, vinrent s'établir dans la Judée. Rien donc de plus curieux et de plus instructif pour nous que l'histoire du peuple d'Israël; mais notre tâche serait incomplète si, après avoir tracé le tableau des révolutions politiques dont la Palestine fut le théâtre, nous ne déroulions aux yeux de nos lecteurs un autre tableau non moins intéressant, celui des institutions et des mœurs des Hébreux. Les institutions et les mœurs d'une nation sont d'autant plus importantes à connaître qu'elles sont pour ainsi dire la clé des faits; car après les avoir engendrés, elles servent encore à expliquer la nécessité et les causes de leur apparition. Les Hébreux, s'il faut en croire le prêtre égyptien Manéthon, et les traditions les plus anciennes, tirent leur origine d'une famille de bergers venus de l'Arabie ou de la Chaldée, et ont pris leur nom du patriarche *Héber*, l'un des ancêtres d'Abraham. Joseph, fils de

Jacob, petit-fils d'Abraham, conduit en Égypte comme esclave, et devenu premier ministre du roi de cette contrée, appela auprès de lui ses parents, auxquels il fit donner la terre de Goscel, fertile en pâturages et voisine des rivages du Nil. Etablis dans ce lieu favorable à l'éducation de leurs troupeaux, les Hébreux multiplièrent dans une progression si rapide qu'ils alarmèrent la politique des monarques égyptiens. Ceux-ci les condamnèrent à la servitude, espérant ainsi diminuer leur nombre et dissiper les périls dont ils se croyaient menacés. Ils craignaient que, placés au rang d'égaux de leurs sujets, les Hébreux ne voulussent devenir leurs maîtres. Ces derniers, adorant, sous le nom de Jéhova, un dieu unique, ne s'étaient pas mêlés avec les Égyptiens, livrés aux superstitions les plus grossières. De là vint que, formant une puissante agrégation dont tous les membres étaient liés entre eux par une sublime croyance, ils purent s'affranchir de leur esclavage et aller chercher une nouvelle patrie sous la conduite de Moïse. Cet homme, qui les entraîna sur ses pas, fut tout à la fois leur prophète et leur législateur. Le fondement de ses lois, le Décalogue, qui signifie dix paroles ou préceptes, établit d'abord la puissance et l'unité de Dieu; puis il proclame l'institution du sabbat ou jour du repos, qui devait être consacré non pas à l'oisiveté, mais à l'explication des lois religieuses et civiles, à la discussion des intérêts publics en présence de tous les habitants réunis; les femmes et les enfants assistaient à ces assemblées. Outre la réunion sabbatique, il y avait encore les *Néoménies*, fixées au premier jour du mois lunaire, et trois grandes assemblées générales et annuelles dans les villes principales du pays. Le sabbat avait lieu tous les sept jours. Le Décalogue prescrivait ensuite des préceptes de morale dont la justesse est d'autant plus frappante qu'ils se sont retrouvés depuis dans la législation de tous les peuples. — Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient prolongés sur la terre. — Tu ne tueras point. — Tu ne commettras point d'adultère. — Tu ne déroberas point. — Tu ne porteras point de faux témoignage. — Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, ni sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien qui lui appartienne. — Ces prescriptions établissent le principe de la sécurité et de la liberté des individus, puisqu'elles commandent aux hommes de respecter la personne et les propriétés de chacun. Ainsi l'on peut dire que le Décalogue pose en peu de mots d'abord l'unité de Dieu; puis l'égalité et la liberté pour tous les citoyens.

Moïse écrivit le Décalogue sur la dictée du Seigneur; il convoqua ensuite tout le peuple hébreu, auquel il répéta toutes les paroles de Jéhova. Avec l'approbation des assistants, il transcrivit les paroles divines dans un livre; et après les avoir lues de nouveau à toute la nation assemblée, celle-ci, d'une voix unanime, donna son consentement en ces termes: « Nous exécuterons tout ce qui vient d'être » dit. — Nous obéirons à cette loi. » Ainsi fut promulgué le code dont le Seigneur gratifia les Israélites par l'intermédiaire d'un homme, de Moïse. Josué, son successeur, inscrivit la loi du Décalogue sur deux grandes tables de pierre couvertes d'un enduit de chaux, et fit promettre au peuple assemblé d'observer ces préceptes. Enfin, au retour de la captivité de Babylone, la loi instituée par Moïse fut encore soumise à la sanction universelle.

Passons maintenant aux institutions religieuses et politiques créées par Moïse. Il commença par diviser tout le peuple en tribus; elles étaient au nombre de treize. La première était la tribu de Lévi, d'où l'on tirait exclusivement le corps du sacerdoce, qui avait pour mission de défendre de toute atteinte le texte de la loi, de l'expliquer au peuple, et de célébrer les cérémonies du culte. Les fonctions exercées par les lévites étaient héréditaires, et les plaçaient dans une condition supérieure à celle de leurs concitoyens. Toutefois, dans plusieurs cas les lévites se trouvaient soumis à la loi commune. Ils étaient jugés publiquement par les magistrats ordinaires, et payaient la taxe du demi-sicle imposée à tous les Israélites pour subvenir aux dépenses de l'État. Ils étaient encore



Lalaisse del. Desjardins Sculp.

1. JEUNE FILLE DE LA TRIBU D'ISRAËL. 2. CHASSEUR.

TERRE SAINTE

assujétis au service militaire. Ils étaient, dans l'origine, les délégués de la nation, car lorsque Moïse établit un grand pontife et des prêtres inférieurs appartenant tous à la tribune de Lévi, et désignés d'abord par le conseil des anciens aux sages, ils furent présentés à l'assemblée du peuple, qui imposa par députés ses mains sur les lévites. Quant au grand-prêtre, le premier fut Aaron, frère de Moïse. Parmi les lévites, on comptait les sacerdotes qui remplissaient les fonctions principales du culte, et servaient de conseils au grand-pontife, et les lévites qui accomplissaient les rites d'une importance secondaire. Mais quoique cette caste, celle de Lévi, et son chef supérieur dussent avoir une grande influence dans les affaires, il existait un sénat ou grand-conseil, qui reçut plus tard le nom de sanhédrin. Soixante-dix vieillards, choisis par Moïse, partagèrent avec lui les soins du gouvernement. Le grand-pontife ne paraît pas avoir fait partie de ce corps politique; il était présidé par un personnage appelé tantôt *prince*, tantôt *juge*, et les affaires, après avoir subi une libre discussion, étaient décidées par la majorité des voix. Les questions d'une grande importance devaient cependant réunir l'unanimité des suffrages. Le sénat était investi du droit de faire la guerre et de conclure la paix; il désignait le grand sacerdote, dont la nomination n'était définitive qu'après l'acceptation du peuple. Il avait le pouvoir d'imposer des taxes sur la nation; il administrait le trésor de l'État renfermé dans l'enceinte du temple, et il avait entre ses mains les registres où tous les Israélites devaient être inscrits. De concert avec le conseil des sacerdotes, il décidait tous les différends entre les tribus relatifs au droit public, et prononçait en dernier ressort dans les causes criminelles. Il jugeait aussi les crimes politiques, ainsi que les délits qui attaquaient la fortune publique. En un mot, tous les chefs et magistrats pouvaient être cités devant lui.

Chez un peuple à qui Dieu avait donné des lois, l'homme chargé de les interpréter devait jouer un rôle proportionné à l'importance de ses fonctions : aussi le grand pontife était-il entouré d'une grande vénération et d'une sorte de pompe destinée à frapper les yeux de la multitude. Par dessus la tunique de lin, vêtement ordinaire des lévites, il portait une seconde tunique plus ample, de couleur hyacinthe ou d'un bleu céleste, sur laquelle il mettait une espèce de veste appelée *éphod*, faite d'un riche tissu, et portant à chaque épaulette une pierre précieuse sur laquelle étaient gravés le nom de six tribus. Une bordure composée d'une grenade faite en lin tordu et d'une clochette d'or terminait l'*éphod* par le bas, et annonçait l'entrée du pontife dans le lieu très-saint. Il avait pour coiffure une tiare ; une plaque d'or attachée au centre de la tiare contenait ces mots : *Sainteté à Jehova ;* mais le plus remarquable des ornements du grand-prêtre était *le rational*, formé d'un double tissu de laine, de lin et de fil d'or; il était fixé sur la poitrine au moyen de chaînettes dont les unes s'agrafaient aux épaulettes de l'éphod, les autres au ceinturon : douze pierres précieuses enchâssées sur quatre rangs, offraient, gravés à leur surface, les noms des douze tribus d'Israël, classés selon l'ordre de naissance des fils de Jacob, symbole de la fédération hébraïque; *le rational* a enfanté des volumes pleins d'explications allégoriques et de récits miraculeux. Ainsi, quand on réclamait au pontife une décision sur quelque article de foi, le rational lançait des flammes; en un mot, il brillait ou s'obscurcissait suivant certaines circonstances. L'historien Josèphe explique à son tour que le temple représentait le monde; la tunique du souverain sacrificateur signifiait la terre; la tunique d'hyacinthe le ciel; les pommes de grenade les éclairs; et le son des clochettes le tonnerre; l'or dont l'éphod était tissu rappelait la lumière; les deux pierres précieuses attachées sur l'épaule le soleil et la lune; et les douze pierres du rational les douze mois ou les douze signes du zodiaque. Toutes ces prétendues découvertes reposent sur des suppositions nées dans le cerveau de ceux qui les ont imaginées; elles prouvent cependant l'importance attachée par l'opinion à la personne du chef des lévites, puisque toutes les parties de son habillement se rapportaient aux choses

les plus grandes et les plus susceptibles d'entraîner l'admiration, la crainte et le respect. Aussi, les vêtements du grand pontife étaient-ils renfermés dans une chambre intérieure du temple; il s'en revêtait les jours de grandes fêtes, mais il ne pouvait les endosser sans la permission du sénat ou grand conseil (1). Malgré sa haute dignité, le chef des sacrificateurs était soumis en plusieurs cas à la loi commune, et il subissait certaines peines auxquelles il était dans l'impossibilité de se soustraire. Il était alors obligé de confesser sa faute en présence du peuple, et de l'expier devant Dieu, en offrant en sacrifice un veau sans tache. Comme toutes les hautes charges entraînent toujours une sorte d'esclavage, le grand prêtre ne pouvait s'éloigner du temple situé dans la ville capitale. Le lieu saint était sa demeure, à laquelle il était enchaîné par sa place et par les devoirs qui en découlaient.

Chargés du détail des cérémonies religieuses, les lévites étaient soumis à un service qui se rattachait exclusivement à la maison du Seigneur. Ils avaient mission de l'entretenir dans un état permanent de propreté et d'éclat; ils montaient la garde tour à tour sous les portiques et autour du lieu où se trouvait renfermé le trésor public. Pendant le jour ils chantaient des cantiques et des prières; quatre mille lévites célébraient à haute voix tour-à-tour les louanges de Jehova, et s'accompagnaient avec des instruments. Comme ils étaient divisés en vingt-quatre sections, deux cent quatre-vingt-huit chefs d'orchestre, c'est-à-dire douze pour chaque section, dirigeaient la musique; quatre mille autres lévites ne servaient qu'à composer les postes destinés à la garde du temple, six se tenaient perpétuellement à la porte qui regardait l'orient, quatre au septentrion, quatre au midi, quatre au seuil de la salle du sénat, et six veillaient à la porte occidentale. Les descendants de Moïse avaient seuls le privilége de garder les deniers publics déposés, comme nous l'avons déjà dit, dans l'intérieur du temple où ils occupaient plusieurs pièces. Certains hommes appelés néthinéens, ce qui signifie *voués* au temple, transportaient chaque jour dans l'édifice sacré, sous les ordres des lévites, le bois et l'eau nécessaires aux sacrifices et aux besoins des habitants du temple.

(1) Chroniq. XXXIV.

Au-dessus des simples lévites venaient les sacerdotes ou prêtres; ils présidaient aux fonctions les plus importantes du culte, ils déposaient sur l'autel les oblations, présentaient les victimes qui devaient être immolées, et allumaient le parfum dans le lieu saint. Ils purifiaient les personnes et les choses, renouvelaient les pains de proposition, donnaient au peuple la bénédiction, et étaient investis du soin d'entretenir le feu perpétuel. La pureté du corps, comme celle de l'esprit, était une condition rigoureusement indispensable pour prendre part à certaines cérémonies; lorsqu'ils devaient s'approcher de l'autel, les sacerdotes étaient tenus de s'abstenir des plaisirs charnels, et se priver de vin et de toute liqueur fermentée. Leur costume se composait d'une tunique de lin très-longue serrée par une ceinture richement brodée, et ils portaient sur la tête une espèce de mitre ronde.

Nous bornons ici, pour y revenir plus tard, ce que nous avons à dire du grand-prêtre. et des lévites, dont l'influence varia suivant les temps, et suivant le caractère et les talents du grand sacrificateur, qui tantôt balança le pouvoir des chefs de l'État, et tantôt ne fut que l'instrument de leur politique. Avec la destruction du temple tomba l'institution du sacerdoce, dont la puissance morale passa aux mains des docteurs, classe où durant l'existence du royaume d'Israël se recrutaient les membres du grand conseil et des sénats inférieurs établis dans les provinces. Quand Jérusalem fut détruite, les docteurs élevèrent des écoles, et par ce moyen ils parvinrent à dominer l'opinion et à régir leurs concitoyens. Chefs des synagogues, en orient ils s'intitulèrent *princes de la captivité*, et prirent en occident le nom de *rabbins*; ce sont ces derniers qui, encore de nos jours, exercent les fonctions attribuées aux sacerdotes, et qui célèbrent les cérémonies du culte.

Chez les Hébreux, dont le gouvernement

reposait sur des croyances religieuses, tout homme, quelles que fussent sa tribu et sa position sociale, avait le droit de s'adresser au peuple; en disant je suis *prophète*, de censurer la conduite de ses concitoyens, celle des chefs de l'État; en un mot, il exerçait par sa parole une sorte de magistrature assez semblable à celle des hommes qui, dans nos temps modernes, s'établissent par la presse périodique les organes de l'opinion.— Lorsque votre Dieu, dit Moïse, suscitera parmi vous un prophète du même genre que moi, vous l'écouterez : vous écouterez toutes les paroles prononcées au nom de Jéhova (1). — Mais le prophète devait parler au nom de Dieu, dont les volontés étaient regardées comme l'expression de l'intérêt général, c'était au fond une sorte de tribun; cependant il n'était point élu, comme à Rome, par la multitude; il tirait son droit d'une inspiration intérieure qui le poussait à proclamer la vérité, et même à prédire les événements futurs, car le souffle du Seigneur l'embrasait, et, en exaltant son esprit, lui communiquait des facultés supérieures à la condition humaine. Aussi, quelques-uns d'entre eux faisaient-ils des miracles pour appuyer la certitude de leur mission. A Athènes, tout citoyen doué de quelque fermeté d'esprit et de l'art d'entraîner la conviction par ses discours s'élançait à la tribune, présentait ses idées qui pouvaient devenir des lois, et s'établissait le guide et le conseil de la politique du pays. Il n'avait besoin que d'invoquer la raison publique. En Israël, il fallait plus encore : se déclarer l'interprète de la divinité, et paraître posséder quelques-uns de ses sublimes attributs. En résumé, la permission donnée à tous d'intervenir dans les affaires était une sorte de prime offerte au patriotisme, mais aussi à l'ambition; de là tant d'orateurs cupides à Athènes, tant de faux prophètes dans la Judée. — Dans ce dernier pays, chaque ville avait les siens, qui se préparaient dès leur jeunesse dans des espèces de colléges, par l'étude approfondie de la loi, à l'expliquer au peuple et à la défendre un jour si elle était mise en oubli ou faussement interprétée. Tout prophète en renom avait de nombreux disciples; Élisée en comptait cent. Quand ils se jugeaient assez instruits, ces disciples allaient dans les cités enseigner le peuple et éclairer les actes de l'autorité, qui, dans les occasions importantes, cherchait à se fortifier de l'avis des plus recommandables (1).

(1) Deutéronome, vers. XVIII.

Durant les jours consacrés au sabbat ou qui commençaient chaque mois lunaire, aux assemblées générales, en un mot, quand la masse des citoyens était appelée à des convocations, les prophètes prenaient la parole et gourmandaient quelquefois sans ménagement les fautes de l'administration. Mais ces prêcheurs populaires n'étaient pas toujours ni justes ni éclairés; on pouvait corrompre leur intégrité, acheter leur éloquence ou leur clore la bouche par des largesses. Ceux qui possédaient le pouvoir employèrent ce moyen plus d'une fois avec succès, ainsi que l'atteste Jérémie : — «Vos prophètes vous » ont perdus, » dit-il à ses concitoyens; « ils vous ont amusés par des choses fri- » voles et vaines; ils n'ont parlé que pour » de l'argent, et n'ont pas mis le doigt sur » vos iniquités, afin de détourner les mal- » heurs (2). »

Le droit de prophétiser n'appartenait qu'aux seuls Hébreux, membres d'une tribu, à l'étranger affilié ou qui était né d'une femme d'Israël et d'un père étranger. — « Celui qui n'est pas affilié ne prophétisera » point, ne censurera pas les actes publics, » ne prescrira rien au nom de Jéhova, par » la raison qu'il ne reconnaît point léga- » lement ce Dieu ni sa voix qui est la loi » de l'État; mais il donnera en son nom » privé des conseils, il fera des propositions, » il adressera des reproches (3). »

Mais si la loi avait reconnu l'utilité des prophètes, elle voulut aussi réprimer leurs écarts, et institua trois chefs d'accusation qui pouvaient les frapper, s'ils oubliaient les préceptes imposés comme des fruits salutaires aux dangers de leur éloquence. Ainsi tout

(1) Maimonide, de Synedriis, cap. 1.
(2) Jérémie, Lament. II, v. 14.
(3) Exode, cap. XVIII.

prophète ne devait jamais parler au nom des dieux inconnus à Israël ; — ne jamais énoncer des choses fausses, ou faire des propositions contraires à la loi ; — ni annoncer des événements qui ne sont point arrivés.—Toutefois, s'il avançait un fait inexact, il pouvait l'attribuer à un défaut de connaissances, et prouver qu'il n'avait pas failli par l'envie de nuire à son prochain. Il n'était pas non plus tenu de dévoiler l'avenir à ses auditeurs, ni d'opérer des miracles. C'était à lui de s'exprimer avec réserve, et de ne s'attribuer rien qui fût au-dessus de ses forces. En effet, comme il pouvait se dispenser de préciser les époques, ses prophéties se réduisaient alors à des conjectures plus ou moins frappantes par leur vraisemblance. Quant au premier chef, il était facile de l'éviter. Cependant le prophète n'était pas toujours maître d'éviter tous les écueils, et la véhémence de son langage pouvait aisément fournir des prétextes d'accusation à ses ennemis. C'est ce qui advint à Jérémie : s'étant présenté devant le parvis du temple, où le peuple était assemblé en foule, il s'écria : « Jéhova » dit ceci : Vous ne m'écoutez point quand » je vous commande de rester fidèles à la loi » qui vous a été proposée, vous ne vous dé» tournez point de votre fausse route, je » détruirai ce temple de fond en comble, et » je livrerai cette ville à la malédiction de » toutes les nations de la terre. » Dès qu'il eut prononcé ces effrayantes menaces, les sacerdotes, et jusqu'aux autres prophètes, se jetèrent sur lui pour s'assurer de sa personne, et le traduisirent devant le peuple et les anciens de Judas auxquels ils dirent : « Cet » homme mérite d'être puni ; il a prophétisé » d'affreux malheurs à cette ville. » — L'accusé répondit : « C'est le Dieu d'Israël » qui a parlé par ma voix, afin qu'en vous » annonçant de sinistres prédictions je vous » fasse changer de conduite..... En me frap» pant du glaive de la loi, vous puniriez un » innocent. » Quelques simples assistants dirent tout haut aux prophètes et aux sacerdotes : « Cet homme était dans son droit, » car il a prêché au nom de Jéhova. » Parmi les juges il s'en trouva qui, s'adressant à l'assemblée, défendirent Jérémie, en citant l'exemple de Michée, qui annonça que Sion serait labourée comme un champ. Jérémie fut absous. Il succomba plus tard sous une autre accusation. C'était l'an 591 avant notre ère, quand Jérusalem était assiégée par les Babyloniens. Jérémie exhorta publiquement les habitants à se rendre. On l'arrêta, et il fut jeté dans une fosse pour avoir tenté d'affaiblir le courage du peuple et des guerriers. Mais cette action du prophète, peut-être inspirée par Dieu, pouvait être considérée comme une trahison. La peine qu'il subit, si elle fut injuste au fond, était du moins excusable aux yeux des hommes. Jérémie avait sans doute raison de penser que la résistance était inutile et funeste sous ce rapport ; mais les chefs ne pouvaient tolérer un tel langage, puisqu''ils se croyaient assez forts pour repousser l'ennemi. Il faut dire à la louange de Jérémie qu'après la chute de Jérusalem il ne désespéra pas du salut de la patrie, et ne cessa d'exhorter ses concitoyens à demeurer dans leurs foyers, où ils se tiendraient prêts à saisir les occasions de secouer le joug de l'étranger.

Parmi les prophètes, les uns se bornaient à émouvoir le peuple par des discours, les autres par leurs écrits ; mais les œuvres de ces derniers n'ont pas survécu aux révolutions et à la main du temps. Il ne reste plus que les prédictions éloquentes des trois grands prophètes, Isaïe, Jérémie et Ezéchiel, et celles des douze petits prophètes réunies en un seul livre. On trouve, dans ces précieux écrits, des renseignements historiques, car leurs auteurs furent mêlés aux événements dont ils parlent ; ils les ont vus s'accomplir, et s'ils n'ont pas conjuré les malheurs de leur pays, ils nous enseignent les causes qui les ont produits.

Il faut encore remarquer que certains rois possédèrent le don de prophétie : témoins David et Salomon ; ce qui semble prouver ce don était le partage de tous les hommes supérieurs par les lumières de l'esprit, de tous ceux qui, selon l'Écriture, avaient l'*œil ouvert*. Ce n'était en eux que l'effet d'une prévoyance à laquelle les autres hommes ne pouvaient atteindre, faute de la même étendue dans l'esprit et d'une égale rectitude

de jugement. On en pourrait dire autant de certains prophètes populaires; ils n'eurent qu'une dose plus grande de sagesse humaine. Souvent ils disputaient entre eux devant le peuple, échangeaient des injures et affaiblissaient l'autorité de leurs paroles par des préceptes et des prophéties opposées. Un prétendu prophète, Semaïs, ayant exhorté le grand-prêtre à fermer la bouche, par des châtiments, aux orateurs parlant au nom de Jéhova, Jérémie le flétrit du nom de misérable et de factieux, en appelant sur sa tête la vengeance céleste. Qu'on écoute Ezéchiel définissant les devoirs d'un prophète : « La » parole de l'Éternel me fut adressée : quand » l'ennemi s'avance vers un pays où le peuple » a établi un des siens en sentinelle, si cette » sentinelle sonne du cor, et si le peuple, » quoiqu'il ait bien entendu, ne se défend » point, son sang retombe sur lui seul; » mais si la sentinelle ne sonne pas du cor » et laisse surprendre le peuple, je lui de» mande compte à elle-même du sang versé. » Je t'ai établi prophète, pour sentinelle » d'Israël, tu écouteras ma parole et tu les » harangueras de ma part : alors tes devoirs » seront remplis; mais si tu gardes le silence, » et qu'ils périssent, c'est à toi que je de» manderai compte de leur malheur (1). »

Les prophètes étaient donc les sentinelles d'Israël, chargées d'avertir leurs concitoyens des périls qui les menaçaient, et pour les écarter, de veiller à la stricte observation des lois. Quelques-uns remplirent les conditions de ce mandat si sublime et si difficile; ils avertirent le peuple et ses chefs; ils prévinrent quelquefois les fautes du pouvoir et les erreurs de la multitude; mais ils furent trop rarement écoutés.

Au reste, soit qu'ils crussent se rendre agréables à la Divinité, soit qu'ils voulussent s'attirer l'admiration de la multitude, la plupart des prophètes s'imposaient le régime le plus austère, et paraissaient en public avec tous les signes extérieurs de la pauvreté. Ils n'avaient pour toute nourriture que des fruits, du pain et un peu de miel, et vivaient des présents qu'ils avaient l'art de se faire offrir. Ils taxaient leurs prédictions, et l'Écriture rapporte que Saül, n'ayant ni argent ni provisions, n'osa, pour ce motif, aller consulter Samuel (1). Il paraît que les rois eurent aussi près d'eux des prophètes chargés d'interroger Jéhova, et de rapporter au prince les réponses qu'ils en recevaient. Une semblable mission était de nature à engendrer des fraudes et des mensonges qui égaraient le monarque, dont les faux interprètes de la Divinité flattaient les vices et caressaient les passions par cupidité. De là vient que des luttes s'élevaient entre ces imposteurs et les véritables prophètes, qui faisaient entendre au prince un langage tout différent, des reproches au lieu de louanges, des menaces au lieu d'approbation. Mais le zèle de ces derniers était souvent puni comme un crime. Ananie subit le supplice du fouet pour avoir blâmé Aza de son peu de confiance dans les promesses et dans la puissance du Seigneur (2). Des femmes mêmes, animées par l'esprit de Dieu, annoncèrent les mystères de l'avenir : témoins Marie, sœur d'Aaron, l'héroïne Débora, et une certaine Holda, contemporaine de Jérémie. Interrogée au nom de Josias, elle révéla à ses envoyés que Jéhova punirait le peuple d'Israël, et serait miséricordieux envers le roi (3). Les prophètes recouraient souvent à des prodiges pour entraîner la conviction de leurs auditeurs; ils couraient alors le risque d'être accusés de sortiléges et de magie, et punis de mort en vertu des lois de Moïse (4). Ainsi le rôle de commander à l'opinion par la parole était environné de périls; il ne pouvait donc être rempli que par des hommes inspirés ou par des ambitieux pervers; les uns sacrifiaient leur vie à la vérité, les autres à l'imposture.

A la suite de ces considérations générales, revenant sur nos pas, nous allons entrer dans les détails, et passer en revue les insti-

(1) Ezéchiel, chap. XXIII, p. 7, 6.

(1) Liv. des Rois, IX, v. 7.

(2) Paral., XVI, v. 7 et

(3) Exod., XV, v. 20; Juges, IV, v. 4; Livre des Rois, XXII, v. 14; Paral., XXXIV, v. 22 et suiv.

(4) Deuteron., ch. XIII, v. 8; et Lévitique XIX, v. 26 et

tutions, les lois, le gouvernement et les mœurs des Israélites.

DES JUGES.

On entendait par ce mot non des magistrats, mais des chefs du peuple, qui précédèrent les rois dans le gouvernement de l'empire. Josué fut le premier successeur de Moïse; il hérita de tout son pouvoir. On le voit régir despotiquement l'armée; imposer aux prêtres sa volonté. Il évoque le Seigneur, opère des miracles; armé du glaive de la justice, il punit les crimes, ordonne de circoncire les Hébreux, immole des victimes sur l'autel, et bénit la nation d'Israël (1). Ceux qui vinrent après lui furent loin de posséder une autorité si étendue. Choisis dans les jours de souffrance et de péril, quand les Hébreux tombés dans la servitude voulaient secouer le joug de l'étranger, ou quand il fallait marcher à l'ennemi, les juges n'eurent guère que les attributions d'un général. Leur charge, quelquefois temporaire, ne se transmettait pas au fils du personnage qui en était revêtu : on n'en cite qu'un seul exemple, amené contrairement au droit par une sédition (2). Cet usurpateur avait pour père l'un des guerriers les plus illustres : le libérateur de la patrie, Gédéon. A cette époque, chaque vacance de la judicature faisait éclore l'anarchie, puis à sa suite l'invasion et la conquête du territoire. Alors le peuple instituait un chef ou juge pour tenter de l'affranchir. C'est ainsi que Jephté reçut le pouvoir suprême, et qu'il sut justifier le choix de ses concitoyens. De tous ces faits, il résulte que les juges durent presque tous leur suprématie au besoin que le pays avait d'un homme dont il attendait sa délivrance; mais en possession du pouvoir de l'armée, il semble, à l'exception de Josué, n'avoir tenu que le second rang dans l'État : le premier était occupé par le grand-prêtre. En effet, le pontife avait pour lui l'avantage de la naissance; il sortait d'une race placée au-dessus des autres, sa dignité était inamovible; tandis que le juge, puisé indifféremment dans toutes les tribus et dans tous les rangs, ne pouvait inspirer le même respect. Il n'avait ni la pompe extérieure de la royauté, ni des revenus payés par l'État, ni le pouvoir judiciaire; il possédait un grade et rien de plus. Fallait-il déclarer la guerre ou conclure la paix? le concours du sanhédrin et des anciens du peuple coopérait à cet acte, attribut spécial de la souveraineté. Ainsi effacés par les chefs du sacerdoce, les juges s'éteignent et leurs attributions passent au grand-prêtre, qui exerce tout à la fois le pouvoir spirituel et temporel. Héli les posséda; mais son caractère et ses talents se trouvèrent au-dessous d'une tâche si importante; il ne sut pas même gouverner sa famille : les crimes des enfants précipitèrent la ruine du père. Samuel est nommé juge à la place d'Héli; mais il était vieux; ses fils furent repoussés par le peuple, qui voulut avoir un roi, et Samuel choisit Saül. Cependant il ne cessa pas de gouverner Israël, et de régner sous le nom du monarque, qui reprit la culture de ses champs, abandonnant l'administration des affaires à l'expérience de celui qui l'avait mis sur le trône. Avec Samuel, expira sans retour le titre et les fonctions de *juge*, remplacé désormais par un roi.

DES ROIS.

L'inconstance naturelle du peuple s'était lassée des juges, dont le pouvoir mal réglé offrait peu de garantie de stabilité; il s'était aussi dégoûté du joug théocratique dont le despotisme était sans frein, car il l'imposait au nom de Jéhova. Il voulut un roi en dépit des prédictions sinistres de Samuel. « Vos » fils, » dit-il aux Israélites, « seront les » précurseurs ou les conducteurs de son char; » ils mèneront ses équipages guerriers; ils » formeront sa garde et rempliront auprès de » lui toutes les fonctions domestiques : les » uns combattront sous ses ordres; les autres » laboureront ses champs et recueilleront ses » moissons; d'autres fabriqueront ses chariots et ses armes. Vos filles seront atta» chées à son service; elles apprêteront ses » parfums, son pain, ses repas. Vos vignes,

(1) Livre de Josué, du chap. III aux chap. VIII et suivants.

(2) Voy. Juges, IX, v. 1, 6 et 22.

» vos oliviers, vos champs, il les prendra » pour les distribuer à ses favoris, à ses of- » ficiers, à ses serviteurs ordinaires; il exi- » gera encore pour leur entretien une por- » tion de vos revenus, une dîme sur vos » grains et sur vos troupeaux; vos enfants, » vos esclaves, vos animaux seront à son » usage. Vainement vous implorerez la mi- » séricorde divine : Jéhova sera sourd à vos » plaintes, parce que vous aurez été vous- » mêmes les artisans de votre malheur (1). »

Jamais prophétie ne fut mieux justifiée par l'événement. En effet, les monarques lèvent des impôts de leur propre autorité, et disposent des biens, de la vie et des terres suivant leur caprice. Sans respect pour la chose jugée, ils suspendent une sentence rendue, ajoutent aux peines prononcées contre un coupable, et font tuer sur un mot de leur bouche jusqu'à des lévites. Aussi vit-on éclore sans cesse des conjurations et des révoltes : c'est la seule manière de protester qui reste à toute nation courbée sous une domination arbitraire. Toutefois le despotisme périt toujours par ses propres excès; le règne de Salomon avait été pesant, mais glorieux; il transmit à son fils un pouvoir presque sans bornes, que celui-ci ne sut pas garder : il écrasait sa faiblesse. Alors dix tribus se déclarent indépendantes et fondent un nouvel État. A l'exemple des princes asiatiques, les monarques d'Israël exigent des marques de respect qui s'élèvent presque à l'adoration. Les femmes du roi, ses enfants et même les prophètes se prosternent en l'abordant, et le langage de ceux qui sont admis auprès du souverain respire la même servilité. Le petit-fils de Saül, introduit auprès de David, se jette à ses pieds en lui disant : « Qui suis-je pour que tu fasses attention à » moi, qui ne suis guère plus à tes yeux » qu'un chien mort ou qu'un vil insecte? » En même temps que les chefs des tribus et de l'armée, et les magistrats de la nation se prosternaient humblement devant le monarque, ils juraient encore par sa vie et par sa santé quand ils contractaient quelque engagement ou lorsqu'ils voulaient affirmer un fait. Rien n'enchaînait la volonté du prince. Saül fait massacrer tous ceux qui lui inspirent des craintes, David assassine Urie pour lui enlever sa femme, et Salomon fait égorger Joab au pied des autels. Leurs successeurs, fidèles à de tels exemples, les surpassèrent encore. Rien d'ailleurs ne prouve mieux jusqu'où s'étendait le pouvoir du monarque, que d'avoir pu courber sous le niveau commun jusqu'au sacerdoce : on voit Salomon déposer le grand-prêtre Abiathar et le remplacer par un autre de son choix. Les monarques réunissaient donc dans leurs mains l'autorité civile et l'autorité politique; mais pour savoir les exercer il fallait de l'énergie et de la mesure, car si les lois constituent le pouvoir, c'est le caractère de ceux qui en sont revêtus qui le rend fort ou faible. De là vinrent des luttes qui firent passer la possession du commandement tantôt au chef de la religion, tantôt au chef de l'armée. Il en fut ainsi jusqu'au jour où Judas et Samarie devinrent la proie des Babyloniens. Revenus dans Jérusalem par la permission de Cyrus, les enfants de Judas eurent encore des rois qui ne furent pour ainsi dire que les lieutenants des monarques babyloniens. Alors les pontifes reprirent leur ancienne influence, et l'ambition se disputa la tiare comme elle s'était disputé le diadème : on revint de nouveau à la royauté sous les Machabées, qui furent tout à la fois princes et pontifes sans porter cependant le titre de roi. Aristobule s'en décora le premier : cinq cents ans s'étaient écoulés depuis que les Juifs avaient cessé de subir l'esclavage dans Babylone, et un siècle restait encore à courir avant la venue de Jésus-Christ. Israël tombe sous le joug de Rome, qui ôte au chef de la Judée le titre et les attributions de roi, et ne lui laisse que le sacerdoce. Hérode paraît à son retour et concentre toute l'autorité dans ses mains. Il tyrannise ses sujets et fait et défait les pontifes. Enfin deux années après sa mort, un gouverneur romain vint commander à la Judée jusqu'à l'époque où le peuple d'Israël fut dispersé sur toute la terre. — En résumant l'histoire de la royauté, l'étude des faits nous montre que le gou-

(1) Liv. des Rois, VIII, v. 11-18.

vernement absolu sous Moïse devint aristocratique entre les mains de Josué et surtout des juges. Monté sur le trône, David le rendit héréditaire. Cet ordre de choses, plus ou moins altéré par des révolutions, subsista jusqu'à l'époque où les Juifs furent asservis sans retour et perdus dans le vaste empire fondé par Romulus.

Il nous reste maintenant à expliquer les conditions imposées au monarque : ces conditions étaient écrites dans la loi de Moïse, quoique de son vivant les Hébreux ne fussent pas soumis à cette forme de gouvernement; mais la préscience de Moïse avait deviné qu'elle s'établirait un jour parmi son peuple. Il prescrivit donc les règles suivantes auxquelles devait se soumettre celui qui régnerait sur Israël. Il fallait d'abord qu'il eût reçu le jour dans la Judée, et qu'il pratiquât le culte imposé par Jehova. S'il descendait d'un père israélite, il pouvait aspirer à la couronne, quoique sa mère ne fût pas juive : les femmes ne pouvaient non plus être appelées au trône, et si quelques-unes y parvinrent, entre autres Athalie, ce fut par le crime de l'usurpation. Certaines professions à cause de leur bassesse entraînaient l'impossibilité de ceindre la couronne, tels étaient les bouchers, les barbiers, les tisserands, les corroyeurs, les palefreniers, les conducteurs de chameaux. Les talmudistes, qui nous apprennent ces particularités, affirment aussi que les médecins ne pouvaient être élevés au pouvoir suprême (1). Nous rappelerons au lecteur que chez certains peuples de l'antiquité la pratique de la médecine était abandonnée aux esclaves. Saül et David avaient fait paître des ânesses et des moutons; mais ces animaux confiés à leur garde n'appartenaient pas à des étrangers : ils n'étaient donc que les domestiques de leur père. Dans un pays livré exclusivement aux travaux de l'agriculture et à l'éducation des troupeaux, les fonctions de bêcher la terre et de veiller sur le bétail n'avaient rien que d'honorable. Une cérémonie, celle de l'onction, instituait seule un roi; il en recevait une sorte de caractère divin : le grand-pontife était chargé d'imprimer l'onction en versant un peu d'huile sur la tête du monarque. Quelquefois un prophète inspiré par le Seigneur remplissait cette fonction, qui, dans les cas ordinaires, était suivie de plusieurs autres cérémonies. Le roi était d'abord salué par les acclamations du peuple; on le faisait ensuite asseoir sur le trône, tandis que des cantiques auxquels se mêlait le son des instruments célébraient son exaltation : on ornait ensuite son front d'un diadème ou bandeau, et l'on mettait dans ses mains le livre de la loi. Enfin, ajoutent les commentateurs, un serment était imposé au monarque, quoique l'Écriture ne le dise pas positivement. Un festin et des sacrifices terminaient le sacre du prince.

(1) Vid. Schickard, théor. III. p. 72 et suiv.

Le trône, quoiqu'il fût devenu héréditaire, n'appartenait pas à l'aîné en vertu d'un droit incontestable; le monarque régnant pouvait choisir celui de ses fils à qui le sceptre reviendrait après sa mort. Salomon avait un frère aîné, Adonias, et il lui fut préféré par David, qui le fit oindre et l'associa au pouvoir suprême. Le plus jeune des enfants de Josias ceignit aussi la couronne : toutefois la priorité de la naissance était un avantage qui souvent déterminait le choix du père; il cédait alors, non pas à un devoir, mais à sa tendresse. Les princes du sang royal condamnés à rester sujets obtenaient des revenus en argent, leur entretien était en outre assigné sur des villes chargées d'y pourvoir; en d'autres termes on leur constituait de véritables apanages (1).

Pour se soulager du poids des affaires, le roi nommait quelquefois un vicaire ou *alter ego*, auquel il confiait l'exercice de sa toute-puissance; cependant les historiens ne s'accordent pas sur les prérogatives de cette dignité : il en est qui confondent le vicaire avec le grand-maître de la maison du prince. Quoi qu'il en soit, le monarque avait une foule d'officiers, dont les uns entouraient sa personne, tandis que les autres surveillaient ses propriétés. Chaque province fournissait alternativement ce qui était né-

(1) Paralip. chap. XXVI, v. 31.

cessaire pour la nourriture du chef de l'état et de ses commensaux. Salomon recevait chaque jour trente cores de fleur de farine, soixante de farine commune, dix bœufs gras, vingt bœufs de pâturage, cent moutons, des cerfs, des chevreuils, et du gibier de toute espèce : on lui fournissait également l'orge et la paille nécessaires à la subsistance des chevaux de ses écuries (1). Un officier, le *mazekir*, était, suivant les uns, le chancelier de l'empire ; suivant les autres, sa mission consistait à mettre sous les yeux du prince les réclamations de ses sujets, ou à lui rappeler leurs travaux et leurs services : aussi l'appelait-on *sa mémoire*. C'était même, dit-on encore, le chef des historiographes; il devait présider à la rédaction des annales du pays. On sait qu'à la Chine, il existe un collége d'hommes ayant des fonctions analogues. — Un conseil d'État aidait le monarque dans l'examen des affaires. — Il avait encore des secrétaires ou scribes écrivant ses ordres, et tenant l'état des recettes et des dépenses publiques : ces derniers le suivaient même dans les camps.

La maison militaire du souverain consistait en un corps d'abord de deux mille hommes au temps de Saül, et qui s'accrut sous Salomon jusqu'au nombre de six mille, couverts d'armes magnifiques et montés sur des chevaux excellents. Leur commandant était un des premiers officiers de la couronne. Les rois d'Israël s'entourèrent, en outre, de soldats étrangers qui devinrent les instruments principaux de leur despotisme ; en effet, on voit ces mercenaires égorger, dès qu'ils en ont reçu l'ordre, des sacrificateurs (2), arrêter le prophète Élie; leur chef assassine Joab, commandant suprême de l'armée, et Adonias fils du roi. — Des gardiens domestiques remplissaient l'intérieur du palais et veillaient à la porte des appartements ; on les choisissait dans les meilleures familles. Familiers du prince et quelquefois ses favoris, plusieurs de ces jeunes gens montèrent aux plus hautes dignités. A la cour la faveur tient lieu de talents et compte pour des services. — Toutes les charges données par le prince étaient révocables et dépendaient de sa volonté ; il les donnait et les retirait suivant qu'il le jugeait à propos. — Lorsqu'il avait cessé de vivre, ceux qui en étaient revêtus appartenaient à son successeur, lequel entrait aussi en possession des femmes du souverain décédé. Le monarque défunt emportait avec lui son sceptre et sa couronne ; ils étaient déposés dans son tombeau ; tout ce qui avait servi à son usage particulier devenait la proie des flammes (1).

(1) Livre des Rois, chap. IV, v. 7, 22, 23, 28.
(2) Livre des Rois, chap. XXII, v. 17.

DE LA JUSTICE ET DES TRIBUNAUX.

La justice est une nécessité sociale ; elle existe chez tous les peuples, dans leur enfance comme dans leur virilité et leur décadence ; mais elle se modifie suivant l'état et les besoins de la civilisation. Tant que les Hébreux furent errants dans le désert, chaque homme, s'il avait à se plaindre d'un dommage, trouvait dans sa tribu des magistrats pour en obtenir la réparation ; mais quand la nation s'établit dans la terre promise, les habitants, disséminés sur un vaste territoire et séparés par de longues distances, sentirent le besoin d'augmenter le nombre des juges. Le Deutéronome ordonna d'en établir aux portes des villes (2) ; c'était le lieu le plus convenable, car on s'y rassemblait, d'après un vieil usage, pour opérer les ventes et toutes les espèces de transactions. Là siégeaient les tribunaux ordinaires ; mais les magistrats investis des fonctions supérieures de la judicature tenaient séance dans le temple, afin d'imprimer dans tous les cœurs un respect salutaire et profond. Près des juges se tenaient les *soterim* ; ils avaient en main le fouet et le bâton pour exécuter sur le criminel la sentence prononcée contre lui. Ils parcouraient en outre les places et les marchés, afin de maintenir l'ordre et arrêter ceux qui commettaient quelque fraude. Cependant cet office n'avait rien que d'hono-

(1) Vid. Schickard, théor. XIII, p. 237, et théor. XIX, p. 421.
(2) Deuter., ch. XVI, v. 8.

rable; la plupart de ceux qui l'exerçaient appartenaient à la tribu de Lévi (1).

Trois juges composaient un tribunal inférieur; mais les affaires importantes étaient décidées par un tribunal formé de vingt-trois magistrats. Le premier, celui des trois, était établi dans toutes les cités ou bourgs ne renfermant pas cent vingt familles; le second, dans les villes où la population dépassait ce nombre.

Il existait encore trois tribunaux extraordinaires : celui du roi, celui d'un seul juge, celui de zèle. Parlons d'abord de ce dernier; le peuple tout entier le composait : accusateur, juge et bourreau, il remplissait toutes ces fonctions quand il s'agissait de venger un outrage public fait à Jéhova. Celui qui apostasiait ou sacrifiait aux idoles pouvait être mis à mort sur-le-champ, comme un ennemi public, par les mains de la multitude. Quant au juge unique, c'était plutôt un commissaire chargé de recueillir les faits nécessaires à l'instruction d'un procès. Mais ce qui choque le plus vivement nos idées, c'est de voir le monarque investi du pouvoir judiciaire. Ses sujets se trouvaient donc privés de toute garantie, et rien ne prouve mieux le despotisme des rois israélites. Ils avaient même une prérogative qu'on ne saurait trop déplorer, celle d'aggraver les peines à leur volonté, et de condamner à mort un accusé à qui les juges avaient épargné, faute de preuves, la peine capitale. Ainsi, au lieu d'adoucir la rigueur de la loi, le prince, en la rendant plus sévère, risquait de la rendre odieuse.

Des conditions étaient imposées aux hommes appelés aux plus hautes fonctions de la magistrature; ils devaient être riches, bien faits et d'un âge mûr; car une trop grande vieillesse pouvait être un titre d'exclusion. On repoussait aussi ceux qui étaient atteints de quelques difformités, et ceux à qui leur profession devait inspirer des habitudes morales dépouillées d'élévation et de dignité. En outre l'homme marié, mais sans enfants, et les eunuques étaient écartés par la loi. Ils pouvaient siéger cependant au tribunal des trois, où l'on décidait seulement des causes pécuniaires. Les bâtards, les usuriers, les citoyens débauchés ou prodigues, les joueurs et les nouveaux convertis, ne pouvaient non plus figurer parmi les juges, car il fallait être Juif d'origine, ou du moins avoir pour mère une Israélite (1). Jusqu'à David, le sort décidait l'élection des magistrats : ce prince, parvenu au trône, les choisit. La présidence était seule décernée par l'âge, et le secret des votes était recommandé : sa violation était considérée comme un parjure et une trahison. Au reste, les plaideurs pouvaient appeler du tribunal des trois juges à celui des vingt-trois, et des vingt-trois au grand sanhédrin. Il leur était donc permis d'invoquer trois degrés de juridiction. On croit que les étrangers avaient des juges particuliers, car ils n'étaient pas soumis aux mêmes lois que les nationaux. En effet, il y avait quelque différence entre les peines prononcées, suivant que le coupable était Israélite ou appartenait à une autre nation (2).

DU GRAND SANHÉDRIN.

Le grand sanhédrin, comme nous l'avons dit, était le tribunal suprême de la nation. On fait remonter son institution à Moïse, qui forma un conseil de soixante-dix vieillards ou anciens d'Israël; des écrivains prétendent que ce tribunal fut établi sous les Machabées; d'autres attribuent sa création à Gabinius, gouverneur de la Judée sous les Romains. Quoi qu'il en soit, le sanhédrin se composa, dans l'origine, de soixante-dix personnes, à qui Jéhova imprima un caractère sacré : Moïse, son prophète, leur imposa les mains pour achever leur consécration. Devenu chef de l'État, Josué préside le sanhédrin, qui le fut ensuite par Héli et par Samuel. Quand, sous le fils de Salomon,

(1) Menochius, ch. VI, § 10; Selden, de Syned.; ch. V, p. 433; Sigonius, de Rep. heb., ch. VI, p. 603, vol. I.

(1) La Misna, tom. IV, pag. 221 et suiv. — La Gémare de Jérusalem, de Synedr., ch. IV. — Cunæus, de Rep. Hebr., liv. I, ch. XII. — Schickard, théor. III, pag. 50.

(2) Selden, de Jur. Nat. et Gent., chap. VI, pag. 866.

les tribus d'Israël se séparèrent, le sanhédrin continua de subsister dans le royaume de Judas. Esdras, lorsqu'il ramena de la captivité le peuple hébreu, éleva le nombre des juges du sanhédrin de soixante-dix à cent vingt. On porte à douze les cas exclusivement réservés à ce tribunal suprême. Ces cas étaient les suivants : 1° le juge réfractaire; 2° toute affaire relative à une tribu entière ou à la plus grande partie de cette tribu; 3° l'apostasie d'une ville; 4° les faux prophètes; 5° l'adultère; 6° l'exclusion du sacerdoce, fondée sur la naissance ou des défauts corporels; 7° la mesure de la distance des villes circonvoisines lorsqu'un meurtre était commis dans la campagne, et que l'assassin restait inconnu; 8° quand il s'agissait du grand pontife; 9° quand il s'agissait du roi; 10° quand il fallait statuer sur la capitation annuelle; 11° le calcul du temps pour fixer les néoménies, l'intercalation des années et des mois, les années sabbatiques et jubilaires; 12° les obligations annuelles du grand-prêtre avant la fête des expiations (1).

Examinons brièvement la plupart des cas précités. Le premier était relatif au juge réfractaire; on désignait de ce nom tout magistrat prévenu d'avoir désobéi sciemment ou par négligence aux ordres du sanhédrin, lorsqu'il se trouvait chargé de leur exécution. Le fouet, l'excommunication et la mort menaçaient le coupable, suivant la gravité de la faute. La strangulation était la peine réservée au juge inférieur qui censurait ou refusait d'exécuter une sentence émanée du tribunal suprême. L'apostasie d'une ville était punie par le sanhédrin, qui chargeait des commissaires de faire une enquête; il fallait que la tentative dénoncée eût pour auteurs plusieurs citoyens, et que la plus grande partie des habitants se fût laissée entraîner par la séduction. Après avoir employé vainement la voie des exhortations, on recourait à la force contre la cité coupable. Était-elle soumise par les armes, si moins de la moitié des citoyens avait abandonné le culte de Jéhova, la loi ne frappait que les hommes convaincus de ce crime; si la ville entière s'était souillée de ce même forfait, le glaive frappait toute la population, jusqu'aux enfants et aux femmes. Les principaux instigateurs du mal subissaient la lapidation. Quant aux faux prophètes, nous avons fourni des détails suffisants à ce sujet; nous ne dirons rien ici de l'adultère, dont nous nous réservons de parler plus tard. Le septième cas était l'homicide commis dans un champ, sans que l'on connût celui qui l'avait exécuté. Des membres du sanhédrin se transportaient alors sur le lieu du délit, et mesuraient, à partir du cadavre, la distance à laquelle il se trouvait des villes du voisinage, afin de faire peser la responsabilité sur celle qui était la plus proche. Le huitième cas s'applique au jugement du suprême pontife par le sanhédrin. Si l'on consulte les commentateurs les plus estimés, on arrive à reconnaître que le grand-prêtre n'était traduit à ce tribunal que s'il s'agissait d'une accusation entraînant la peine capitale : sur tout le reste, il était, comme les autres citoyens, soumis à la juridiction ordinaire. Selden assure qu'il n'était pas exempt des châtiments corporels, et que, s'il avait mérité la flagellation, les triumvirs ou les juges du tribunal des trois procédaient seuls à l'exécution, qui n'affaiblissait en rien la considération du pontife. L'article neuf soulève d'assez grandes difficultés; il dit que le roi est justiciable du sanhédrin, mais il faut décider jusqu'à quel point : en effet, l'exercice d'un semblable pouvoir ne risquait-il pas de rabaisser la majesté du trône et de dégrader la personne du souverain, s'il est vrai qu'elle ait été exposée à la peine du fouet? Alors les princes faibles auraient pu seuls consentir à cet abaissement. Il faudrait donc distinguer les époques où le sanhédrin jouit d'une prépondérance plus ou moins grande. Elle s'éleva au plus haut point après la captivité de Babylone jusqu'à Aristobule, dont le successeur, cité devant le tribunal, refusa de s'y présenter. Hérode, dit-on, crut devoir comparaître; mais à cet instant Hérode n'était pas roi, et n'avait, par sa naissance, aucun droit à la couronne. Il vint, mais entouré de satellites armés, et emporta aisément son absolution. Il est donc présu-

(1) Selden, de Synedr. III, ch. I.

mable que le sanhédrin n'eut qu'un pouvoir très-limité sur le prince, et que, s'il lui imposa des punitions, elles étaient déguisées sous la forme d'expiations religieuses qu'il pouvait accepter sans honte. On attribue encore au sanhédrin le droit de surveillance sur le grand-pontife, auquel, à la fête des expiations, quelques membres du tribunal lisait le Lévitique avant qu'il se retirât dans le lieu saint, afin de tenir toujours présents à sa pensée et à sa mémoire les préceptes de la loi. Le sanhédrin déterminait la fixation des néoménies, l'intercalation des années et des mois. Le président annonçait chaque mois la lune nouvelle; le peuple en était instruit par le son de la trompette. Après avoir suivi l'année égyptienne, les Hébreux adoptèrent à sa place l'année lunaire, du moins pour les premiers mois; les derniers suivaient le système solaire : de là vient que, pour établir une concordance, on intercalait de temps en temps un véodar ou second adar (1). Ainsi les Hébreux comptaient d'une manière différente les époques religieuses et civiles. La juridiction du sanhédrin ne se bornait pas seulement aux choses que nous venons d'examiner, elle embrassait en outre une foule d'objets qui touchaient à l'administration et à la politique. Non-seulement le sanhédrin modifiait, selon les circonstances, les lois religieuses, il instituait aussi les magistrats des cités et des bourgs, décidait quand il était à propos d'ajouter au temple des constructions nouvelles, ou ordonnait des réparations. Il présidait de même aux travaux publics destinés à embellir la capitale (2).

Investi de prérogatives si hautes et si étendues, les membres du sanhédrin jouissaient d'une grande considération, et obtenaient de tous des témoignages extérieurs de respect qui attestaient leur puissance. Celui qui présidait le tribunal était toujours choisi parmi les premiers personnages de l'État; et lorsqu'il se présentait dans une assemblée, les assistants se levaient aussitôt, et ne pouvaient se rasseoir qu'après en avoir reçu de lui la permission. Les séances du tribunal, d'abord journalières, n'eurent lieu, depuis Esdras, que deux fois par semaine. Au reste, une étude attentive de l'histoire juive est indispensable, si l'on veut apprécier avec justesse l'influence du grand sanhédrin; cette influence fut plus ou moins étendue, suivant l'esprit du gouvernement tour-à-tour théocratique, républicain et monarchique, car les institutions sont toujours modifiées par l'opinion et par le caractère particulier d'un peuple et celui de ses chefs.

DES PRÊTRES ET DES LÉVITES.

On a vu, dans le cours de cette histoire, qu'une tribu, celle de Lévi, fut exclusivement consacrée à la célébration des cérémonies du culte. Elle tira son nom de l'Israélite Lévi, grand-père de Moïse et d'Aaron. C'est à la famille de ce dernier que fut confié héréditairement le pontificat suprême. Aaron avait deux fils, Eléazar et Ithamar; en vertu de son titre de premier né, Eléazar remplaça son père dans ses hautes fonctions; puis la branche d'Ithamar, dans la personne d'Héli, se saisit du pontificat. Ce fut seulement sous le règne de Salomon que cette dignité revint aux descendants d'Eléazar. Les deux familles, issues d'Aaron, étaient devenues si nombreuses, que David en forma vingt-quatre classes. On en appelait au sort pour décider entre elles la primauté, et l'on prenait un chef dans chacune de ces classes qui servaient par semaine. A l'expiration de son service, chaque sacerdote était libre de retourner à ses affaires. Quant aux simples lévites, ils paraissent avoir été divisés en différentes classes. Dans les premiers temps, ils devaient avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans pour vaquer aux fonctions sacrées; à cinquante ans, ils devenaient hors d'état de participer aux actes les plus importants de la religion. Il leur était seulement permis de remplir un rôle subalterne, celui d'aides dans les cérémonies. Placés au-dessous des sacerdotes ou prêtres, les lévites participaient à leurs prérogatives, mais à un degré inférieur. Ils

(1) On appelait *adar* le dernier mois de l'année sainte.

(2) Vid. Selden, de Synedriis, liv. III, chap. I, XIII et suiv.

avaient aussi le droit de prêcher le peuple; une partie du butin fait à la guerre leur était attribuée; ils portaient les instruments du culte; ils étaient les gardiens du tabernacle, et jouissaient de plusieurs autres priviléges. C'est ainsi qu'une partie désignée leur appartenait dans la pâte pétrie, dans la laine des moutons, et dans les animaux tués, dont ils recevaient un quartier. Ils étaient nourris et entretenus aux dépens de l'État, s'ils quittaient leur maison pour s'établir dans le lieu désigné par le Seigneur. Quand Jérusalem eut un temple, les lévites en furent les gardiens, comme ils l'avaient été de l'arche sainte à l'époque où les Hébreux erraient dans le désert. Les descendants de Moïse avaient la mission exclusive de garder les dons et les trésors que la maison de Dieu renfermait. Deux questeurs étaient chargés de recueillir les dîmes, les prémices et tous les autres objets consacrés au Seigneur. Le premier distribuait aux célébrants les parfums et toutes les choses nécessaires aux sacrifices; le second faisait le partage, entre les sacerdotes et les lévites, de la portion attribuée à chacun d'eux sur les offrandes et les contributions publiques. C'est à ces deux officiers qu'était remise la garde des instruments de musique et des ornements de tous genres renfermés dans l'édifice sacré.

Pour subvenir aux dépenses du culte, il fallait assigner à ses ministres des revenus. D'ailleurs les lévites n'avaient pas été admis au partage dans la division des terres qui eut lieu lorsque les Israélites s'établirent dans la Palestine; ils en furent dédommagés au moyen de la dîme et des prémices destinés à pourvoir à leurs besoins et aux frais des cérémonies religieuses. Le grand-pontife avait à son tour la dîme de la dîme des prêtres. Cette taxe, la dîme, se levait non-seulement sur les productions des champs et sur les animaux, mais encore sur les hommes; les mâles seuls y étaient soumis. On rachetait le premier-né de l'homme et celui de tous les animaux impurs, à l'exception du bœuf, de la chèvre et de la brebis, dont le sacrifice était agréable à la Divinité. Il fallait cependant qu'ils ne fussent ni aveugles ni boiteux; s'ils étaient atteints de quelques difformités, on les écartait de l'autel, où l'on ne présentait que les plus beaux de leur espèce. Après l'immolation de la victime, et quand sa graisse était consumée par le feu, les prêtres s'emparaient de l'épaule droite, de la chair et de la poitrine dont ils se nourrissaient (1).

Les prémices étaient réservés au pontife et aux prêtres; le peuple les acquittait annuellement à Pâque pour les épis, à la Pentecôte pour les nouveaux pains, à la fête des tabernacles pour les nouveaux fruits. Certains prémices étaient taxés doublement; ainsi il fallait payer les prémices du pain, de l'huile, du vin, des toisons, après avoir déjà offert des brebis, du blé, du raisin et des olives. Enfin, comme l'offrande des prémices était un acte de faveur et de reconnaissance, la loi ne permettait pas à tous de les déposer sur l'autel; ainsi elle excluait, 1° les sourds et muets de naissance; 2° les insensés; 3° les mineurs; 4° l'étranger qui présente des objets appartenant à un Israélite; 5° l'aveugle et l'homme ivre; 6° le muet par accident, car il se trouvait dans l'impossibilité de prononcer les formules imposées à celui qui faisait une oblation; 7° enfin l'homme en état de nudité. Si quelqu'un, par imprudence, mangeait ou buvait les prémices, ou s'il les dérobait, dans le premier cas le coupable était tenu de restituer, en payant en sus le cinquième de la valeur; dans le second cas, il devait acquitter le double de l'objet volé (2). Il était permis de racheter les dîmes des grains et des fruits; quant aux bœufs, aux chèvres et aux brebis, comme ils étaient consacrés au Seigneur, on ne pouvait en donner d'autres en échange. Nous bornerons ici les détails sur ce sujet, car ce que nous pourrions ajouter est d'une importance trop minime pour mériter l'attention du lecteur. Il nous suffira de faire observer que ces redevances, prescrites jadis par les livres saints, ont été abolies par le temps. Les Juifs, dispersés dans toutes les contrées de la terre, ont déserté les champs pour se renfermer

(1) Vid. Nomb., ch. XVIII, v. 15-18; et le Deutér., ch. XV, v. 19-23.

(2) Vid. Lév., ch. XXIII, v. 10-15. Nomb., ch. XVIII, v. 13. Deutér., ch. XVIII et XX.

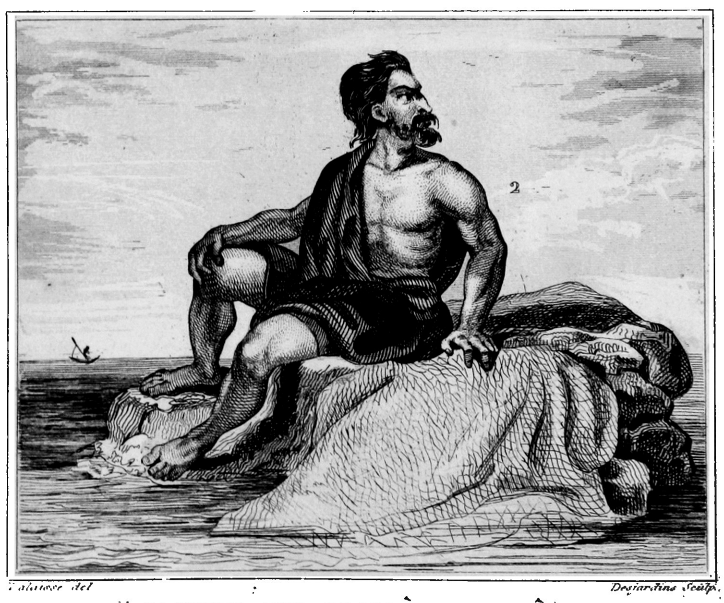
dans les villes, où ils ne font d'autre commerce que celui de l'argent; ils ne peuvent donc plus acquitter la dîme des fruits ni celle des troupeaux. Quant aux lévites, nous ferons remarquer que si, dans l'origine, Moïse ne leur assigna point de terres, aux prémices et aux dîmes qui leur furent attribués, il ajouta la possession de quarante-huit villes et de leurs faubourgs, situées, non dans un seul canton, mais dispersées dans toutes les tribus; c'était afin de mettre les lévites à portée de répandre dans tout Israël la parole du Seigneur (1).

Le grand-prêtre était regardé comme l'intermédiaire de la nation lorsqu'elle offrait à Jéhova des présents ou des vœux, ou lorsqu'elle implorait sa miséricorde et sa puissance : aussi la consécration du pontife était-elle signalée par de pompeuses cérémonies. L'Exode avait même déterminé ses vêtements, leur forme, leur couleur, leur nombre, et jusqu'à l'étoffe qu'on devait employer (2). A la mort d'un pontife, si son fils était encore trop jeune pour exercer les fonctions du sacerdoce, il était suppléé, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge nécessaire, par le vicaire ou second prêtre du temple. Ce dignitaire remplaçait ordinairement le pontife en cas de maladie, ou s'il était écarté de l'autel par quelque souillure survenue à l'improviste et contre sa volonté. Ainsi le pontife Mathias, la veille d'une grande fête religieuse, ayant rêvé, pendant son sommeil, qu'il s'était approché de sa femme, se fit remplacer par son vicaire. Nous avons dit que certains défauts corporels excluaient du pontificat; on ne pouvait donc y prétendre si l'on était chassieux, si l'on avait le nez de travers, trop grand ou trop petit, si l'on était borgne, aveugle ou boiteux, si l'on était privé de quelque membre. De là vint qu'Antigone fit couper les oreilles à Hircan, qu'il voulait rendre incapable de remplir les hautes fonctions du sacerdoce. Mais si de semblables infirmités survenaient au grand-prêtre, il n'abdiquait pas; en effet, Hélie, atteint de cécité, conserva sa dignité. Organes de la Divinité, les prêtres s'imposaient un grand nombre de privations, et se soumettaient à des ablutions réitérées. Ils devaient, à certaines époques, s'abstenir de tout commerce charnel, et se refuser à boire du vin et des liqueurs; ils lavaient soigneusement leurs pieds et leurs mains lorsqu'ils étaient dans l'obligation de s'approcher de l'autel des parfums ou du tabernacle. Sept jours avant le sacrifice d'expiation, que le grand-prêtre avait seul le droit de celébrer, il habitait un domicile étranger, afin que le contact de sa femme ne pût altérer la pureté de sa personne. Il ne pouvait non plus, de peur d'être souillé, entrer dans une chambre où se trouvait un cadavre, assister à des funérailles et porter le deuil même de son père. Cette dernière prohibition ne s'étendait pas jusqu'aux simples lévites, et s'arrêtait aux cousins pour les sacerdotes ou prêtres. Les membres de la sainte tribu ne pouvaient se marier à une femme stérile ou qui avait manqué aux lois de la chasteté, ni chercher une épouse dans les autres tribus. Ils devenaient impurs s'ils touchaient un objet immonde, ou seulement l'homme qui avait touché ces mêmes objets : alors ils étaient exclus du partage des offrandes. Mais les privations qu'ils s'imposaient étaient rachetées par de grands avantages : les prêtres pouvaient être investis de tous les offices; ils pouvaient siéger dans les tribunaux et commander les armées; ils avaient droit au butin; ils en recevaient la meilleure part; enfin ils jouissaient d'une considération particulière et de plusieurs prérogatives refusées aux autres citoyens. En un mot, leur condition était digne d'envie, car elle plaçait les ministres du Seigneur à la tête de la société, à laquelle ils commandaient par l'autorité de la parole et par celle de la loi de Jéhova dont ils étaient les interprètes.

JURISPRUDENCE. — LOIS CRIMINELLES.

Les Israélites, peuple essentiellement religieux, n'avaient point d'autre code que le livre saint écrit par Moïse. En effet, le Décalogue énumère les fautes qui peuvent être commises contre Dieu et contre l'homme.

(1) Nomb., ch. XXXV, v. 6 - 8.
(2) Vid. Exode, ch. XXVIII et XXIX.



Calmese del. Desjardins Sculp.

1. COSTUME DES PROPHÈTES. 2. PÊCHEUR.

et fait entendre aux coupables les menaces les plus effrayantes ; la fièvre, la peste, la famine et mille autres fléaux seront les instruments de la vengeance divine, et frapperont ceux qui auront transgressé sa loi. Le législateur classa ensuite les crimes et les délits suivant leur gravité et leur importance, et décréta les punitions qu'ils devaient encourir. Ces peines étaient afflictives ou pécuniaires ; mais comme en violant la loi humaine on violait en même temps celle de Dieu, une peine religieuse était toujours attachée à celle qui était prononcée par les juges. Cependant la législation des Hébreux est empreinte d'un esprit de douceur et d'équité qui ne se retrouve pas toujours au même degré dans les codes institués chez les peuples modernes. Ainsi l'aveu de l'accusé n'entraînait pas sa condamnation et empêchait qu'on accrût le châtiment. On ne rendait pas non plus un homme garant de la faute d'un autre, un père ne répondait pas pour son fils. Il est vrai que Dieu annonce qu'il punira jusqu'à la troisième et la quatrième génération l'iniquité des parents qui le haïssent (1), et qu'il prescrit de tuer les fils innocents de Saül en réparation de l'attentat de ce monarque qui avait exterminé les Gabaonites au mépris des promesses de Josué : Jéhova punit encore le peuple d'Israël en lui envoyant la famine en expiation du crime de son souverain ; mais ces actes sortent de la règle commune, et ne sont que des arrêts émanés du ciel et pour des cas particuliers. Ainsi le principe de la non responsabilité n'en reste pas moins dominant et écrit dans la législation. — Celle-ci punissait non-seulement les actions criminelles, mais incriminait les pensées perverses. L'homme qui médite un homicide et prépare tout pour son exécution devait subir la mort comme s'il eût accompli le crime ; car, dit Moïse, il doit souffrir ce qu'il avait dessein de faire souffrir aux autres. — L'accusateur s'adressait au tribunal, et formulait sa plainte en disant *un tel a mérité la mort par telle action*, l'accusé répondait par une dénégation faite dans les mêmes termes. Celui qui attaquait était tenu de fournir les preuves de l'accusation intentée par lui, tel était le principe général ; il souffrait cependant des exceptions : par exemple, si l'on reprochait à une femme de s'être attribuée à tort les honneurs de la virginité, c'était à elle de prouver la fausseté de cette allégation. On ne peut nier qu'une semblable dérogation au droit commun choquait les règles de la justice et de l'humanité. L'arrestation du prévenu précédait son jugement. Un seul témoin ne pouvait suffire si l'accusé était Israélite. La loi ne permettait pas non plus à tous de déposer dans un procès criminel ; elle excluait les usuriers, ceux qui vendaient les fruits de la septième année, ceux qui jouaient aux jeux de hasard ; les femmes, les esclaves, ceux qui instruisaient les colombes à voler et les animaux à combattre, les impubères, les insensés, les aveugles, les sourds, les impies, les gens infirmes, les étrangers et les parents (1). Quelques-unes de ces exclusions ont besoin d'être justifiées par des explications ; nous dirons donc que si les vendeurs des fruits de la septième année ne pouvaient témoigner, c'est que le législateur avait permis seulement de se nourrir de la récolte et non de la garder pour la vendre ; c'était montrer de l'avarice, et à ce titre faire penser qu'on pouvait vendre sa foi pour de l'argent. Ceux qui instruisaient les pigeons à voler étaient rangés dans la même catégorie, car les pigeons, ainsi formés, ne manquent jamais de ramener d'autres pigeons avec eux, et enrichissent leur maître d'une manière illicite. Si l'on scrute les causes de l'exclusion prononcée contre les femmes, les esclaves et les étrangers, on reconnaît que la premiere repose sur une équivoque tirée du Deutéronome, qui se sert seulement du masculin dans l'article relatif au témoignage. Quant aux esclaves, ils n'étaient pas des hommes, et les étrangers ne pouvaient être admis, faute par eux de connaître la loi ; comment auraient-ils apprécié avec justesse l'importance et la moralité des délits ? Nous ferons remarquer encore que le grand-prêtre ne pouvait pas non plus témoigner devant les tribunaux. C'était peut-être par respect pour sa dignité

(1) Exode, ch. XX, v. 5 et 6.

(1) Vid. la Misna, t. II, p. 322 ; t. III, préface et p. 252, et p. 221 du t. IV.

ou dans la crainte que son opinion n'exerçât une trop grande influence sur l'esprit des magistrats. La valeur d'un témoignage était invalidée dans plusieurs cas ; entre autres par défaut de concordance entre ceux qui le portaient. Un homme dépose-t-il avoir vu un Israélite adorer le soleil, un autre l'avoir vu adorer la lune, l'accusé doit être absous ; car la preuve est jugée incomplète, bien que les deux déclarations prouvent également le crime de l'idolâtrie (1). Tout faux témoignage encourait la même punition que celle qui menaçait l'accusé. On réunissait aussi deux fonctions que tous les codes modernes déclarent incompatibles ; en effet, le juge pouvait être témoin, et chaque témoin devenir bourreau. Chez les Juifs cette horrible fonction n'était pas confiée à un seul individu, et quand un témoin refusait ou paraissait incapable de frapper le condamné, un officier du tribunal se chargeait de ce soin. Si le prince lançait un arrêt de mort, ses domestiques et quelquefois ses généraux exécutaient la sentence de leurs propres mains.

Les juges, après l'information, procédaient à l'interrogatoire de l'accusé, auquel ils ne tendaient pas de piéges pour le faire déposer contre lui-même. Ils ne le trompaient pas par de fausses espérances ; ils ne cherchaient pas à l'intimider par des menaces : leur langage était simple et même bienveillant, on eût dit qu'ils avaient toujours présent à la pensée que le prévenu était un homme, et que leur désir le plus vif était de le trouver innocent. Quand ils avaient lu attentivement toutes les pièces de l'information, les magistrats rendaient une décision, mais elle n'était que provisoire ; ils devaient la confirmer ou la rejeter le lendemain. Dans cet intervalle les juges s'imposaient la privation salutaire de ne pas boire de vin, afin de conserver intacte la rectitude de leur jugement. Assis ensuite sur leur tribunal, il leur était permis de modifier ou même de changer leur opinion de la veille ; mais si elle avait été favorable à l'accusé, elle demeurait irrévocable : prévision pleine d'humanité et digne de figurer dans nos lois modernes. Il fallait de plus être à jeun lorsqu'il s'agissait de prononcer une condamnation capitale. Il est bon de faire remarquer au lecteur, que tout ce que nous venons de dire ne s'applique qu'aux affaires où il s'agissait de la vie d'un homme. En ce cas, il fallait deux voix de plus pour condamner que pour absoudre, et il n'était pas permis de rendre dans un même jour une sentence de mort contre plus d'un individu, à moins qu'il y eût deux complices, par exemple, s'il s'agissait d'un adultère. Quant aux fautes moins graves, et qui étaient soumises au tribunal des trois, si deux des juges exprimaient un avis contraire, et si le troisième demeurait dans l'indécision, on leur adjoignait deux nouveaux juges, puis deux encore quand les voix se partageaient également, puis on ajoutait encore deux autres juges en les augmentant de la même façon et successivement. Enfin, les suffrages se balançaient-ils toujours, l'objet en litige restait acquis au possesseur, car le tribunal des trois jugeait exclusivement des causes pécuniaires au nombre desquelles le vol était compris (1).

Lorsqu'un criminel, frappé par un arrêt de mort, était conduit à l'échafaud, il était précédé par un héraut qui criait à haute voix en s'adressant à la foule : « Si quelqu'un de » vous peut justifier ce malheureux, qu'il » parle. » Si l'un des assistants se présentait, on ramenait sur-le-champ le coupable dans sa prison, et les juges examinaient les révélations nouvelles faites en faveur de l'accusé ; la loi permettait même en pareil cas de suspendre cinq fois l'exécution. Enfin, lorsque le patient approchait du lieu fatal, on s'arrêtait à quelque distance, et on le sommait de faire l'aveu de son crime, puis on le faisait boire pour l'enivrer, afin d'adoucir pour lui les approches de ses derniers instants. Nos lecteurs seront sans doute frappés comme nous de ce respect pour la vie des hommes, poussé jusqu'au scrupule ; ils approuveront surtout la loi qui, protégeant le condamné jusqu'au pied de l'échafaud, accueille, quelque tardives qu'elles soient, les présomptions fournies en sa faveur. Ainsi l'er-

(1) Les Maimonides de Syneder, chap. XX.

(1) Vid. Selden de Synedriis, ch. XII, 4.

reur pouvait toujours être réparée quand elle naissait de l'absence de documents.

Les supplices chez les Israélites étaient nombreux, la plupart avaient été prescrits par l'Écriture : la lapidation, le feu, le glaive, la strangulation, la scie, la croix et la potence étaient les peines capitales en usage; on y joignait quelquefois d'autres modes, comme de précipiter le criminel d'une tour ou d'un rocher, de le noyer dans les eaux, de l'étouffer dans la cendre, de l'écraser sous les pieds des animaux, sous des traîneaux à battre le grain, ou de le faire déchirer par des épines. Il y avait cependant une gradation établie entre ces diverses manières de priver un homme de la vie; elle tenait moins à l'atrocité des tourments et à la gravité du crime qu'à certaines idées religieuses et morales : ainsi la lapidation était une plus grande peine que le feu, le feu que la décapitation, la décapitation que la strangulation. — Les rabbins comptent dix-huit sortes de délits auxquels s'appliquait la lapidation; mais, le plus souvent, elle était infligée pour violation de la fête consacrée au Seigneur, pour l'abandon du culte de Jéhova en faveur d'une autre divinité, pour la désobéissance réitérée envers un père ou une mère, pour le blasphème, l'adultère, l'empoisonnement et l'inceste. Les femmes étaient aussi lapidées; mais elles subissaient ce genre de mort la poitrine couverte, tandis que les hommes étaient exécutés dans un état de nudité presque complet. — On lapidait encore les étrangers, et même les animaux lorsqu'ils avaient blessé ou tué un Israélite ou un membre de sa famille (1). — Le supplice du feu punissait également l'incestueux et la fille d'un prêtre qui avait forfait à son honneur; on le prescrivit par la suite pour le vol sacrilége, la trahison et l'idolâtrie, mais on procédait à son exécution de diverses manières : tantôt on formait un bûcher avec des branches d'arbres, tantôt on jetait le coupable dans l'eau bouillante, ou on l'enterrait jusqu'aux épaules dans le fumier; on le forçait, en serrant son cou par un linge, à ouvrir la bouche dans laquelle on versait du plomb fondu. — La décapitation s'opérait par l'épée, quelquefois par la hache; cette peine était regardée comme déshonorante, elle était le partage ordinaire des prosélytes de domicile (1). On voit cependant les princes et les généraux mis à mort par le glaive, c'était d'ailleurs le mode le plus expéditif; les rois l'employaient d'ordinaire quand ils prononçaient une peine capitale. Toutefois, le supplice le plus fréquent était la strangulation, qui avait lieu par le moyen d'un linge avec lequel deux hommes serraient la gorge du condamné, et l'étouffaient en tirant les bouts en sens contraire; quant à la potence et au crucifiment, plusieurs commentateurs sont d'avis que c'était le même supplice, tandis que d'autres soutiennent l'opinion contraire. Sans nous appesantir sur ce point, nous dirons seulement qu'on suspendait quelquefois à un poteau ou à un arbre le corps d'un condamné déjà privé de la vie : cette peine était donc infamante. Un autre usage était de couvrir d'un monceau de pierres l'endroit où le cadavre d'un supplicié avait été enseveli. Les Juifs pensaient, sans doute, que la terre devait peser sur le coupable et ne presser que légèrement les restes d'un homme de bien. Ce sentiment semble être entré dans nos mœurs. En effet, ceux qui conduisent à sa dernière demeure un parent ou un ami, lui disent toujours pour adieu : Que la terre te soit légère. Quant aux autres supplices, tels que de jeter un malheureux du haut d'une tour ou d'un rocher, de le déchirer avec des épines, de l'écraser sous les pieds des animaux ou sous les roues d'un chariot, de le scier en deux, ils ne furent appliqués que dans des circonstances particulières et suivant le caprice de ceux qui les ordonnaient. On ne peut donc les considérer comme étant prescrits par la loi.

Après la peine de mort, celle qui avait lieu le plus fréquemment était la peine

(1) Exode, chap. XXI, v. 28 - 32.

(1) On donnait ce nom à ceux qui embrassaient la loi Mosaïque, ou qui, sans l'adopter, avaient élu domicile dans la Palestine. Les premiers s'appelaient prosélytes de domicile ou d'habitation, les seconds prosélytes de justice.

du fouet; elle s'appliquait à cent soixante-huit cas différents : le nombre des coups est déterminé dans le Deutéronome, il ne devait jamais dépasser quarante. On liait le condamné par les mains à un poteau, il était nu jusqu'à la ceinture, et frappé par le bourreau avec un fouet de cuir de bœuf composé de trois doubles courroies ; il appliquait d'abord trois coups sur le cœur, trois sur chacune des épaules, et quelquefois sur le visage. S'il y avait récidive, le coupable pouvait recevoir jusqu'à soixante-dix-neuf coups ; si l'une des lanières se détachait, si le fouet se brisait, l'accusé jouissait du bénéfice de ces deux incidents : dans le premier cas la flagellation était moins rude; dans l'autre elle cessait entièrement. L'exécution avait toujours lieu en présence de trois juges, dont l'un était chargé de compter les coups. Quand un homme avait subi trois fois la flagellation pour un délit grave, retombait-il dans la même faute, il n'avait plus de grâce à espérer. On l'enfermait alors dans un cachot de six pieds de hauteur, et si étroit qu'il ne pouvait ni s'asseoir ni étendre ses membres. On le nourrissait avec du pain, puis avec de l'orge quand on s'apercevait que le condamné approchait de sa fin. Les prêtres et les lévites avaient des lieux particuliers de détention ; le caractère sacré dont ils étaient revêtus ne permettait pas de les confondre avec les autres citoyens. On mettait souvent aux prisonniers des menottes, des chaînes, des colliers ; la plupart de ces entraves étaient de bois, particulièrement celles qui servaient à maintenir les jambes et les pieds dans une position forcée. Presque toutes les peines étaient accompagnées du retranchement, c'est-à-dire de l'excommunication, qui s'appliquait d'ailleurs à une multitude de cas. Il y en avait de deux sortes, la majeure et la mineure. Trente jours étaient accordés à l'homme frappé d'une excommunication mineure; s'il négligeait de la faire lever, on lui accordait encore un délai de trente jours; mais ce terme écoulé, l'excommunication s'aggravait, et de mineure devenait majeure. L'excommunié ne pouvait plus alors communiquer qu'avec les personnes chargées de préparer sa nourriture. Il n'était pas exclu du temple ; mais il entrait dans l'édifice sacré et en sortait par une issue particulière, et devait se tenir à la distance de quatre coudées de tout Israélite : s'il mourait sous le poids de l'excommunication, aucun signe de deuil n'accompagnait ses restes ; on plaçait une grosse pierre sur la fosse qui le renfermait, comme s'il avait subi le dernier supplice (1).

L'excommunication majeure entraînait la confiscation, quelquefois on brûlait les meubles de la personne frappée de ce terrible anathème ; souvent on prenait ses biens pour les employer à des usages religieux : les prêtres en devenaient les maîtres et les dispensateurs. Mais le droit d'excommunier n'appartenait pas seulement au grand sanhédrin et aux autres tribunaux, il appartenait à tout Israël, c'est-à-dire que chaque homme pouvait et devait, dans certains cas, le lancer contre un concitoyen ; mais quiconque était convaincu d'avoir excommunié à tort son prochain, était frappé de la même peine.

Examinons maintenant toutes les espèces de crimes et de délits dont la répression armait la sévérité des lois. Dans tous les codes on inscrit au premier rang les délits politiques; mais ces délits n'ont qu'une importance relative et sont exclusivement du domaine de l'histoire; il convient donc de les écarter ici. Après les obligations que tout citoyen contracte envers l'État, se place celle qui unit les pères et les enfants; aussi la législation, chez les anciens comme chez les modernes, a-t-elle réglé ces obligations et imposé l'obéissance aux enfants envers les auteurs de leurs jours. Les lois de Moïse ne parlent cependant pas du parricide, faute de croire qu'un tel forfait pût jamais se rencontrer. Le Deutéronome prescrit seulement lorsqu'un fils aura désobéi aux ordres de son père, de conduire le coupable aux portes de la ville, de proclamer sa faute devant le peuple assemblé, et de le livrer au supplice de la lapidation. Un châtiment si rigoureux choque l'indulgence de nos mœurs; mais alors le pouvoir paternel était regardé comme

(1) Vide Maimonide, de Synedriis, chap. XXV. — Basnage, livre IV, chap. 21, et le chap. 7 du livre IV de Selden.

venant de Dieu, et devait être puni comme une sorte de rébellion contre la Divinité. Les fils seuls étaient livrés à la mort; mais ils devaient avoir atteint treize ans, âge de la majorité. Dans le cas où le père, ou seulement la mère promettait au coupable son pardon, il échappait au châtiment. Interprète des livres saints, dont ils consultent beaucoup plus la lettre que l'esprit, les rabbins ont établi que les parents ne devaient pas être manchots, parce qu'ils n'auraient su prendre leurs fils; ni muets, parce qu'ils devaient l'accuser; ni aveugles, parce qu'ils devaient dire : Voici notre fils. Celui-ci ne doit pas non plus être sourd, parce qu'il n'entendrait pas leur voix (1). — La peine capitale punissait l'homicide, ainsi l'ordonne la Genèse et tous les livres écrits par Moïse. Si le coupable était reconnu, et qu'il eût échappé au glaive des tribunaux, le plus proche parent de la victime pouvait ôter la vie au meurtrier. En vain celui-ci aurait-il essayé d'effacer son crime par l'offre d'une somme d'argent, le rachat du sang n'était pas admis : se réfugiait-il au pied des autels, on l'en arrachait (2); toutefois un meurtrier, s'il l'était devenu involontairement, pouvait chercher un refuge dans le temple, ou trouver une asile dans six villes sur les quarante-huit cités assignées par Jéhova aux enfants de Lévi; mais il fallait prouver que l'homicide n'avait été commis ni par haine ni par cupidité. Le coupable, en arrivant dans une ville de refuge, se présentait aux magistrats et leur racontait qu'il avait tué un homme involontairement; on lui assignait une demeure, et il n'était point livré s'il était poursuivi par ceux qui voulaient venger la mort de la victime. Quand ceux-ci demandaient qu'il fût jugé au lieu même où le meurtre s'était accompli, on y conduisait le prévenu sous la protection d'une escorte : était-il reconnu innocent par la sentence, il était ramené dans son asile, et ne pouvait rentrer au lieu de sa naissance qu'après la mort du grand-prêtre. — Quand les auteurs d'un assassinat étaient demeurés inconnus, des magistrats envoyés par le grand sanhédrin mesuraient, à partir de l'endroit où gisait le cadavre, l'espace qui s'étendait jusqu'aux cités les plus voisines. Les habitants de celle qui était la plus proche conduisaient une génisse dans une vallée où la charrue n'avait pas encore tracé de sillons; il fallait que la génisse n'eût pas encore porté le joug; ils lui coupaient la tête, et, s'approchant du cadavre, se lavaient les mains sur la génisse, en disant : « Nous n'avons point répandu ce » sang; nos yeux ne l'ont point vu répandre : » Seigneur, sois-nous propice. » L'accomplissement de cette cérémonie les déchargeait de toute responsabilité à l'égard du meurtre qui avait été commis. Lorsqu'un homme était tombé sous les coups de plusieurs assassins, le crime ne pouvant être attribué à un seul, tous se trouvaient exemptés de la mort (1). Il paraît que le suicide n'entraînait aucune peine, car les livres de Moïse se taisent sur ce point; peut-être à cette époque l'homicide de soi-même était-il inconnu, car il se rencontre rarement chez les peuples encore dans l'enfance de la civilisation; leurs besoins sont en petit nombre, et ils ignorent la plupart de ces maux si difficiles à soulager, parce qu'ils viennent du cœur et de l'imagination. Toutefois, l'historien Josèphe avance, dans un discours adressé à ses compatriotes, que les corps de ceux qui avaient renoncé volontairement à la vie étaient traînés dans la fange et privés de la sépulture; mais il est le seul qui fasse mention d'une pareille loi.

L'infanticide et l'avortement étaient punis également de la peine capitale. Un faux témoignage et une fausse accusation sont réprimés par les lois de Moïse; et à propos de ce dernier délit, le Deutéronome cite l'exemple d'un mari qui voulant obtenir le divorce, accuserait sa femme d'avoir manqué à la chasteté avant son mariage. Les parents de la fille montreront aux juges les draps du lit conjugal, et si la plainte du mari est reconnue fausse, il doit être condamné au fouet et payer à son beau-père une amende

(1) Voy. dom Calmet, dissertation, t. I, p. 202.
(2) Exode, ch. XXI, v. 14. — Livre des Rois, ch. II, v. 28.

(1) Misna, t. IV, p. 258. — Maimonide, ch. II.

de cent sicles d'argent. Il ne pourra plus, en outre, user de la faculté de répudier sa femme; si celle-ci au contraire est déclarée coupable, elle sera lapidée devant la maison de son père (1). Le faux témoin devait subir la peine du talion, œil pour œil, dent pour dent; et en un mot, il souffrira un traitement semblable à celui qu'il voulait infliger à autrui. L'Exode décide encore que l'Israélite qui en aura frappé un autre et l'aurait blessé assez gravement pour le forcer à garder le lit, sera tenu de payer les frais de la maladie et le prix des journées de travail perdues par l'offensé. — La loi protégeait aussi les esclaves comme les citoyens. Un maître prive-t-il un esclave d'un œil ou d'une dent, d'un doigt, d'une oreille, du nez, et en général de toutes les parties du corps qui ne peuvent renaître naturellement, devra dédommager son esclave en l'affranchissant. Les animaux même coupables d'un homicide étaient mis à mort, et le maître de l'animal, lorsqu'il était démontré qu'il y avait négligence de sa part, était condamné à la peine capitale, mais il pouvait racheter sa vie avec de l'argent. Un bœuf frappait-il un esclave, on le tuait, et le maître du blessé recevait trente sicles d'argent. Les cas analogues à ce que nous venons de citer sont expliqués et réglés dans l'Exode; mais si les animaux sont châtiés quand ils causent quelques dommages, le Lévitique défend aussi de les maltraiter. Les simples voies de faits entre les Israélites étaient réprimées par des peines pécuniaires, et nous lisons dans la Misna (2) que celui qui donnait un coup de poing payait un sicle, deux cents drachmes si c'était un soufflet, quatre cents s'il tirait les oreilles à son adversaire ou les cheveux, s'il lui crachait à la figure, ou lui arrachait son manteau. Quant aux délits relatifs à la propriété on les expiait par des restitutions ou des amendes. Toutefois s'il s'agissait d'animaux placés sous la sauve-garde publique la peine était plus forte. L'Israélite qui avait tué ou vendu un bœuf qui ne lui appartenait pas devait en restituer cinq. S'il avait tué ou mangé une brebis il lui fallait en rendre quatre. Si le coupable ne possédait rien, le magistrat ordonnait de mettre en vente sa personne, dont le prix était remis à la partie plaignante; il faut cependant excepter les femmes, il n'était point permis de les vendre dans aucun cas. Si l'auteur d'un larcin est estimé cinquante écus d'or et cent l'objet dérobé, le voleur demeurait esclave jusqu'à ce qu'il ait amassé la somme nécessaire pour restituer ce qu'il avait pris; mais si sa personne était estimée plus haut que l'objet dont il s'était emparé, le voleur n'était pas vendu, et l'on s'en rapportait à sa parole pour acquitter ce qu'il devait. — La loi autorisait de tuer un malfaiteur qui s'introduisait dans l'intérieur d'une habitation, mais il fallait que ce fût pendant la nuit; tuer chez soi en plein jour un voleur c'était commettre un homicide. Au reste la peine du larcin variait suivant les cas : ainsi celui qui s'emparait d'un Israélite, soit qu'il le vendît, soit qu'il le renfermât dans sa maison, encourait la peine capitale; le même crime commis envers l'étranger ne donnait lieu qu'à une peine pécuniaire. Le soldat qui dérobait une part du butin réservé au Seigneur et à ses lévites, était lapidé. Un dépositaire infidèle, s'il était question d'un meuble ou d'une somme d'argent, restituait le double du prix du meuble ou de l'argent. Si l'objet déposé avait été tué ou mangé par tout autre que le dépositaire, celui-ci devait rendre seulement les restes de l'animal. En cas de force majeure ou si un bœuf, une chèvre ou une brebis périssaient d'une mort naturelle, l'individ auquel on les avait confiés était tenu seu lement d'appuyer sa déposition par un ser ment, et se trouvait alors dégagé de l'obli gation de restituer. Enfin le Deuteronom et le Lévitique signalent l'usure comme un vol, et défendent impérieusement d'attacher un prix à l'argent comme à tout autre objet qu'un Israélite prête à un frère, c'est-à-dire à un Israélite. En effet, dit l'historien Josèphe, on doit secourir ses compatriotes et non spéculer sur leur infortune. Cependant le coupable n'était soumis qu'à rendre l'excédant qu'il avait reçu, et s'il mourait avant d'avoir satisfait à cette obligation,

(1) Deutéronome, chap. XXII, v. 18 et 19.
(2) De Damnis, t. IV, p. 74.

elle n'engageait pas ses héritiers. Il est certain que Moïse, en défendant à son peuple de se livrer à l'usure, n'interdit pas à ses sectateurs d'agir de même envers les étrangers. Il faut remarquer, d'ailleurs, que cette omission de la part de Moïse était de peu d'importance, car son but était de tenir sa nation séparée de toutes les autres, et si les Juifs se sont prévalus du silence de leur législateur pour pratiquer l'usure chez tous les peuples, ce tort peut être attribué en grande partie aux persécutions et aux outrages dont on les a poursuivis depuis tant de siècles. Repoussés de tous les emplois et condamnés à un ilotisme politique, les Juifs ont dû s'occuper exclusivement d'amasser de l'or afin de balancer par sa puissance les désavantages de leur position, en adoucir les amertumes et conjurer les périls qui les entouraient. Au reste certains docteurs juifs ont tenté de déraciner l'usure dans le cœur de leurs compatriotes, par les interprétations qu'ils ont ajoutées au texte de Moïse. Ils établissent que si l'on ne peut sans pécher tromper un juif, il est encore plus condamnable de duper un étranger (1).

Venons maintenant aux crimes contre les mœurs. Le premier, comme le plus grave, était l'adultère; il appartenait seulement au mari d'intenter une pareille action qui était interdite à la femme. L'époux, lorsqu'il avait des motifs de soupçonner la vertu de sa femme, devait d'abord lui défendre, devant deux témoins, de voir l'individu objet de sa jalousie. On appelait cet acte zélotypie; si la femme, au mépris de cette défense, était trouvée dans le même lieu que son amant, elle était contrainte, afin de rentrer dans ses droits d'épouse, de se soumettre à une épreuve, celle de boire les eaux amères. Un prêtre présidait à cette cérémonie, qui s'accomplissait de la manière suivante et dans le lieu consacré à la purification des femmes qui venaient d'enfanter et à celle des lépreux. La célébrant après avoir reçu des parents de l'accusée une mesure de farine d'orge, en offrait une part à Dieu, puis il versait de l'eau sainte dans un vase d'argent et il y joignait un peu de poussière recueillie sur le pavé du tabernacle. Il découvrait alors la tête de la femme, l'adjurait de déclarer sous le sceau du serment qu'elle était innocente, et suppliait le Seigneur de lui donner un fils dans six mois dans le cas où elle serait sans reproche. Il prononçait alors sur le vase contenant les eaux amères d'horribles malédictions, et le présentait à l'accusée. Celle-ci vidait le contenu de la coupe: si elle avait été criminelle, sa cuisse devait pourrir et son ventre s'enfler; dans le cas contraire, elle devenait féconde, preuve incontestable de sa fidélité envers son mari. D'après ce récit, on voit que les prêtres tenaient entre leurs mains le sort de la femme prévenue d'adultère; car ils pouvaient composer le breuvage des eaux amères de façon à donner à la procédure une issue funeste ou favorable. On peut donc supposer que cette épreuve donnait lieu à de grands abus. Quoi qu'il en soit, la répression de l'adultère paraissait d'une si grande importanee aux yeux de la loi, que si un mari qui se croyait outragé ne pouvait faire lui-même des poursuites, parce qu'il était devenu sourd ou insensé, les magistrats étaient chargés de ce soin. Mais ils ne pouvaient contraindre la femme à boire les eaux amères; il leur était seulement permis d'invoquer contre elle la confiscation de sa dot. — L'épouse encourait encore cette confiscation si elle refusait de se soumettre à l'épreuve des eaux amères, à laquelle elle n'était réduite que dans l'absence de toute espèce de preuves. On dérogeait alors à la règle ordinaire adoptée par la législation; car un seul témoin suffisait pour établir la conviction que l'adultère avait été commis. Le témoignage des parents et des esclaves était admis dans ce seul cas; on interrogeait la belle-mère, la belle-fille, la belle-sœur, mais encore l'*æmula* ou la concubine. Il faut cependant remarquer que la déposition de cette dernière ne faisait perdre à l'accusée que sa dot. — Si l'adultère était attesté par un témoin et nié par un autre, et que le témoin négatif se présentât le dernier, son affirmation était sans force, on estimait alors qu'il avait pour but de sau-

(1) Vide la Misna, de Damnis. Selden, de Jure nat. et gent., chap. IX et X.

ver à la prévenue le châtiment dont elle était menacée. Celle-ci devait alors boire les eaux amères; elle y était encore soumise quand son crime était dénoncé par un témoin et nié par deux, car il est de principe parmi les docteurs juifs que dans cette matière la déposition de celui qui affirme est comptée double : il y a donc égalité, et il devient nécessaire de recourir à l'épreuve. Toutefois la femme stérile ou reconnue incapable de concevoir, celle qui commençait à vieillir, c'est-à-dire quand elle avait passé soixante ans, n'étaient pas soumise à boire les eaux. Cette exception était fondée sur ce que de telles unions n'avaient pu être contractées suivant la loi; celle-ci commande aux époux de multiplier leur race. Mais, par une autre contradiction aussi singulière qu'inexplicable, la femme d'un eunuque n'était pas dispensée de l'épreuve.

La puissance attribuée au breuvage des eaux amères se trouvait, disait-on, paralysée si le mari avait commis une faute semblable a celle qu'il reprochait à sa femme. Cette croyance tendait à diminuer le nombre de ces sortes d'accusations; mais il en résultait un autre inconvénient, c'est que la femme, lorsqu'elle était coupable et qu'elle ignorait les infidélités de son mari, si les eaux ne produisaient aucun effet, devait penser que le ciel lui-même protégeait son crime, ou n'y attachait qu'une légère importance. On abolit donc par la suite, et à cause de ce motif, l'épreuve des eaux amères, et aujourd'hui la femme coupable d'avoir manqué à la fidélité conjugale ne subit d'autre punition que la perte de ses avantages nuptiaux; il lui est de plus interdit de revoir jamais son époux et de cohabiter avec lui. Il paraît qu'aucune peine n'existait contre la dissolution des mœurs dans les deux sexes lorsqu'ils n'étaient point engagés par les nœuds du mariage. Ainsi la femme qui se prostituait n'encourait d'autre châtiment que le mépris. Quant à la séduction opérée à l'égard d'une jeune fille libre, le coupable était tenu de lui constituer une dot et de la prendre pour femme; il perdait en outre le droit de la répudier. Si les parents refusaient de la lui accorder, il fallait que le séducteur payât au père une somme convenable pour marier la jeune fille qui avait succombé. Le coupable supportait encore le poids d'une amende dite de l'ignominie. Le prix de la dot et celui de l'amende étaient délivrés entre les mains du père si la fille n'était pas encore nubile, et étaient remis à celle-ci et à son frère dans le cas où le père de famille venait à décéder. L'amende pour avoir séduit une jeune fille s'élevait à cinquante sicles d'argent; si elle était fiancée, l'auteur du délit était lapidé; si le crime avait été commis dans l'intérieur d'une ville, la fiancée était mise à mort avec son complice, car il lui était facile d'implorer du secours; si le crime, au contraire, avait eu lieu dans les champs, l'homme seul subissait la peine capitale, car on supposait que la jeune fille n'avait pu trouver de défenseur, et qu'elle avait dû céder à la violence (1). Le viol et le rapt étaient aussi punis de mort, ainsi que l'inceste. Le crime qui entraîna la rnine de Sodome et celui qui rabaisse l'homme au niveau de la brute entraînaient de même la peine capitale. La loi avait encore décidé qu'un Israélite ne pouvait demeurer seul avec deux femmes, ni deux femmes habiter sous le même toit avec un homme. Les docteurs juifs recommandent encore aux gens scrupuleux de s'abstenir, s'ils vivent dans la solitude, d'avoir auprès d'eux un quadrupède, tels qu'une vache, une chèvre, ou tout autre animal domestique. Ceux qui ont étudié dans ses détails l'histoire des Israélites se rendront compte du motif de cette défense, qui fait peu d'honneur à la nation juive. On peut croire cependant qu'elle est à peu près superflue aujourd'hui, car les Israélites ont adopté un genre de vie et des occupations qui doivent leur sauver jusqu'au soupçon d'imiter sur ce point leurs ancêtres.

DU CRIME DE L'IDOLATRIE.

Chez un peuple profondément religieux comme le peuple d'Israël, ce crime était le plus grand de tous. Les livres de Moïse défendent d'accorder aucun hommage à des

(1) Vid. Selden, de uxor hebra. ch. XVI.

divinités étrangères, de sculpter leurs images sous la forme d'un homme, d'une femme, d'un astre, d'un reptile, d'un poisson, d'un quadrupède et d'un oiseau. Ils prescrivent de briser les autels de ces faux dieux, ainsi que leurs statues, de jeter l'or et l'argent dont elles sont composées; et quand les Hébreux élèvent un autel de pierre à Jéhova, ils ne doivent pas le tailler avec le ciseau, car ce serait lui imprimer une souillure (1). Ces prescriptions avaient pour but de tenir les Hébreux séparés des autres nations. En effet, s'ils avaient eu des représentations matérielles de la Divinité, ils seraient tombés plus aisément dans l'idolâtrie, puisque toutes les autres nations voisines possédaient des images de leurs dieux. Il était en outre interdit de se faire des stigmates, des incisions, de couper sa barbe et ses cheveux à la façon des idolâtres. On ne devait pas non plus croire aux songes, aux devins, aux augures, purifier ses enfants par le feu ou les consacrer à des idoles, ajouter foi à la magie, ni user d'aucun enchantement. La mort punissait ceux qui enfreignaient ces recommandations. Cependant les Juifs se laissèrent entraîner plusieurs fois au crime de l'idolâtrie. A parler suivant la sagesse humaine, il était important de les en préserver, car tous les peuples voisins de la Palestine professaient des cultes sanguinaires ou impudiques : les uns immolaient leurs enfants à Moloch, d'autres se livraient aux prostitutions les plus infâmes : de là viennent les interdictions prononcées par les livres saints, qui proscrivent toute espèce de simulacres. Le Deutéronome défendit de placer un bois, même un arbre près de l'autel du Seigneur. Quand les Juifs furent mêlés aux gentils, c'est-à-dire aux nations étrangères, il fallut imaginer de nouvelles précautions : un Israélite ne put ni se reposer, ni passer sous un arbre consacré à un idole, à moins que cet arbre ne fût placé sur un grand chemin. Il ne pouvait non plus conclure des affaires de commerce avec les gentils lorsque ceux-ci devaient célébrer quelque fête religieuse. Il

(1) Exode, chap. XX, XXIII et XXIV; Deutér., chap. VII et XII.

fallait que ces affaires fussent conclues trois jours avant, car on eût risqué de fournir aux idolâtres des moyens de rendre plus brillantes les solennités de leur culte; mais, dès le lendemain, il était permis de reprendre le cours du négoce avec ces mêmes gentils. Il était cependant défendu de vendre aux infidèles des armes de guerre, ou d'aider en rien à la construction des cirques et des amphithéâtres qui servaient à répandre le sang humain (1).

Aucune peine n'atteignait le mensonge et l'hypocrisie, mais le sacrilége était puni de mort; elle frappe l'Israélite qui, étranger à la tribu de Lévi, usurpe les fonctions sacerdotales, et le prêtre, lorsque, souillé par quelque impureté, il participe aux sacrifices (2). La vue de l'arche sainte était interdite aux profanes et même aux lévites; on ne pouvait pas y porter la main sans courir le risque de perdre la vie. Ces exemples prouvent que le sacrilége était un crime irrémissible. Le blasphème était aussi réprimé par la lapidation, puis, selon Josèphe, on attachait le corps du supplicié à un poteau, et il était mis en terre durant la nuit, sans que cette inhumation fût accompagnée de cérémonies religieuses (3). La pénitence et un sacrifice suffisaient pour expier le parjure. Cependant si l'on avait juré par le nom de Jéhova, on ne pouvait plus se délier d'un tel engagement, ni se permettre de l'interpréter. Josué, dupe de la fourberie des Gabaonites, respecte leurs jours, enchaîné à sa parole par un serment où il avait pris le Seigneur pour garant de sa promesse. Toutefois, si l'on avait juré de commettre un crime en attestant la Divinité, fallait-il se rendre coupable par scrupule? Un passage de l'Exode diversement expliqué semble pencher pour l'affirmative; mais une interprétation si dangereuse est repoussée par les docteurs juifs les plus recommandables. L'un d'eux, Philon, affirme « que Dieu ne reconnaît » pas de semblables serments; les exécuter,

(1) La Misna, tom. IV, p. 364-367.

(2) Lévitique, ch. XXII, v. 2, 3 et 10; Nombres, ch. XVIII, v. 7; livre des Rois, ch. VI, v. 19, etc.

(3) Josèphe, liv. IV, ch. VIII.

» c'est ajouter un crime à un crime; que le » malheureux qui les a faits implore plutôt » sur lui-même et sur sa coupable témérité la » miséricorde du Seigneur (1). » L'observation des fêtes consacrées au culte, surtout le sabbat, était prescrite aux Juifs impérieusement. Durant ces jours, il était interdit non-seulement de se livrer à aucune opération commerciale, mais encore de préparer ses aliments et de prendre soin de sa personne. Si une Israélite était malade, il fallait que le danger fût pressant pour qu'il lui fût permis d'implorer le ministère d'un médecin. Celui qui négligeait de célébrer la pâque ou violait le sabbat encourait jusqu'à la peine de mort, s'il avait omis une observance de quelque importance, telle que de ne pas jeûner le premier jour des expiations. Un Israélite subit la peine capitale pour avoir ramassé du bois le jour du sabbat (2). En temps de guerre, il fallait observer les mêmes prescriptions. Les prêtres et les lévites étaient soumis à des lois bien plus sévères, et la plus légère négligence dans l'exercice de leurs fonctions entraînait des punitions plus ou moins graves: le législateur avait voulu qu'ils prêchassent par l'exemple, et s'était montré presque impitoyable à leur égard. Nous entrerons d'ailleurs dans de plus grands détails sur tout ce qui touche à la religion, car elle tenait tant de place chez les Israélites, qu'il est indispensable de l'étudier à fond. Une connaissance approfondie de ses rites est souvent nécessaire pour expliquer certains faits et retracer avec fidélité la physionomie du peuple hébreu, qui, façonné par Moïse, a gardé jusqu'aujourd'hui l'empreinte des lois et des préceptes de son célèbre législateur.

DES IMPOTS.

Un État ne peut exister sans revenus, car il est des dépenses publiques auxquelles un peuple doit pourvoir s'il veut se conserver comme nation. Ainsi il faut qu'il entretienne une armée, qu'il ait un trésor et qu'il paie les fonctionnaires chargés d'administrer en son nom; mais la quotité des impôts et le mode de les percevoir ont varié dans tous les temps et reposé sur des bases différentes. A Rome la guerre remplissait presque seule la caisse de l'État, il ne pouvait en être ainsi dans la Judée; et si les contributions imposées à des vaincus alimentaient le trésor, il avait d'autres ressources et bien plus abondantes. — Sous le gouvernement des juges les impôts étaient votés par les chefs des tribus réunis avec les principaux citoyens. Les dépenses publiques étaient alors en petit nombre; mais quand Israël eut des rois, elles augmentèrent dans une proportion rapide, et furent portées à un taux énorme sous le règne de Salomon. Si l'on en croit les recherches qui paraissent les plus exactes, David aurait laissé en mourant à son fils une somme de six à sept cent millions qui dormaient oisifs dans ses coffres; à cette époque les rois et les particuliers ne savaient pas que la circulation des capitaux produit seule la richesse. Malgré l'immensité de ses revenus, qu'atteste l'érection du temple consacré à Jéhova, Salomon laissa des finances obérées, et quand Roboam lui succéda dix tribus refusèrent de payer plus long-temps les charges qui leur étaient imposées; accueillies par un refus, elles se séparèrent de Juda et de Benjamin en disant: « Israël, re» tire-toi sous tes tentes, et toi, Roboam, » pourvoie ailleurs ta maison. » Ainsi s'effectua la séparation du royaume de David. La même cause qui la produisit a toujours enfanté de semblables effets chez tous les peuples anciens et modernes: il est donc important d'examiner la source et la nature des contributions imposées aux Israélites. Les revenus publics se composaient des amendes, des confiscations, des rachats pécuniaires, des droits sur le produit des terres et sur les marchandises; puis enfin d'une capitation payée par tous les habitants. Parlons d'abord des dépenses de la royauté: le monarque avait de son chef d'immenses possessions territoriales plantées de vignes, de figuiers et d'oliviers. Il possédait aussi de nombreux troupeaux; il était de plus nourri chaque jour et entretenu aux dépens des provinces; les unes fournissaient sa table, les

(1) Philon, de Spec., leg. ad præc. III.
(2) Nombres, ch. XV, v. 32, 35 et 36.

autres entretenaient ses équipages. Le roi ne payait pas même les frais de culture de ses propriétés, qui étaient mises en rapport et cultivées au moyen de la corvée. On ne sait cependant pas d'une manière certaine si les impôts se payaient en nature ou en argent; il est probable qu'au temps de Moïse et de ses successeurs on adopta le premier mode, et que le second s'établit sous les règnes de David et de son fils, quand le pays était devenu plus riche en espèces monnoyées, soit par la conquête, soit par le commerce. Quoi qu'il en soit, la masse des habitants était souvent requise de labourer les terres du prince et de concourir aux travaux publics. Salomon, quand il eut conçu le projet de bâtir un temple, leva trente mille hommes qui furent employés à couper sur le mont Liban les cèdres qui devaient servir à l'érection de l'édifice sacré. D'autres rois de Juda condamnèrent à des travaux d'utilité publique la population qui, détournée forcément de ses occupations journalières, ne devait pas moins pourvoir à la culture de ses terres pour acquitter les charges qui pesaient sur elle. L'intendant des corvées était la même personne qui était chargée de la perception des impôts; d'où l'on peut conclure que rien n'allégeait le poids de ce double fardeau. Quand un roi montait sur le trône, il fallait encore que le peuple payât un droit de joyeux avénement. Au reste, les impôts étaient qualifiés de dons par la loi; ils étaient loin cependant d'être volontaires. La guerre était surtout l'occasion des plus fortes dépenses, il fallait tantôt acheter le secours d'une nation voisine, tantôt après une défaite payer à l'ennemi victorieux d'énormes tributs. Après avoir pressuré son peuple, Joas, attaqué par un roi de Syrie, dépouilla jusqu'aux autels pour satisfaire à l'avidité de son ennemi. D'un autre côté, les Juifs, quand ils étaient victorieux, imposaient à leurs adversaires des redevances en argent, en troupeaux et en céréales, quelquefois même en hommes; c'est ainsi que Salomon exigea des Chananéens, qui n'avaient pu résister à la puissance de ses armes, un certain nombre de bras destinés à labourer les terres d'Israël.

Les livres écrits par Moïse ne font aucune mention de droits imposés sur les marchandises transportées d'un lieu à un autre; mais le livre des Rois raconte que sous le fils de David les chevaux et les toiles qui traversaient l'Isthme de Syrie étaient soumis à des péages dont la perception était confiée à des espèces de fermiers ou régisseurs qui faisaient l'avance de la quotité de ces droits. Ainsi ils exploitaient à leur guise cette branche de revenus et se livraient aux plus criantes exactions. De là vint que l'opinion flétrissait de son mépris ces avides publicains, repoussés aussi par la loi qui ne leur permettait pas de rendre témoignage en justice. Un assez grand nombre de délits étaient expiés par des amendes, et ces amendes servaient à remplir les coffres de l'État; il faut y joindre les confiscations prononcées par le prince. Certains crimes, lorsqu'ils n'entraînaient pas la peine capitale, se rachetaient avec de l'argent, des oblations, des sacrifices, et par quelque travail au profit des prêtres. Ceux-ci avaient d'ailleurs imposé au peuple le rachat de tous les premiers nés, c'est-à-dire des enfants mâles; on les achetait au Seigneur moyennant cinq sicles d'argent, et il fallait aussi acquérir au même prix la possession des animaux impurs (1).

La capitation était un autre impôt dont le clergé devait seul profiter; établi dans l'origine par Moïse, il était d'un demi-sicle (2), et atteignait tout homme âgé de plus de vingt ans. Cet impôt devait être acquitté avant Pâque et versé à Jérusalem. Si l'argent expédié par une ville était dérobé sur la route, la ville devait payer une seconde fois, et si la somme perdue était retrouvée, elle n'était pas restituée à ceux qui l'avaient fournie, le trésor public s'en emparait comme étant devenue sa propriété. Les citoyens n'étaient pas seuls soumis à cette redevance qui pesait aussi sur les prosélytes et les affranchis; les prêtres mêmes et les lévites

(1) Nombre, ch. XVIII, v. 15 et 16. — Voir encore sur ce sujet Léon de Modène, l. IV, ch. 9. — Monochius, t. II ch. 17.

(2) Le sicle valait environ trente-trois sols de notre monnaie.

n'en n'étaient point exempts. Toutefois, on se contentait de leur parole s'ils ne pouvaient se libérer sur-le-champ, tandis que toutes les autres classes étaient tenues de fournir un gage pour garantir le paiement de l'impôt. La capitation était employée primitivement à l'érection des autels et à leur entretien; mais peu à peu cette destination changea, ou fut détournée par les prêtres, qui l'employèrent à leur usage particulier. Joas enleva aux prêtres la perception de cet impôt, dont il plaça le produit près de l'autel où l'on offrait chaque jour l'holocauste. Quand la Judée passa sous le joug étranger, les impôts durent s'accroître, c'est le plus sûr châtiment des peuples qui ont perdu leur indépendance. On connaît, au reste, par une déclaration de Démétrius, environ cinquante ans après le règne d'Antiochus-le-Grand, la nature des revenus attribués au monarque vainqueur. Ils consistaient dans une part du rapport des fruits de la terre et des arbres; en une redevance sur les sacrifices offerts par toute la population juive à Jérusalem; en un droit sur le sel, auquel il fallait joindre encore le présent des couronnes, tribut accoutumé que le vainqueur prélevait sur les peuples devenus ses tributaires. Après les rois de Syrie et les monarques égyptiens, les Israélites eurent à souffrir les exactions commises par les préteurs romains, dont la rapacité n'avait point de bornes. Jules César vint cependant au secours de leur détresse; il établit grand sacrificateur Hircan, auquel il laissa tous les attributs et toutes les prérogatives de la royauté. Il défendit en outre aux fonctionnaires romains de lever aucune contribution; mais ce décret resta bientôt sans exécution, car César périt assassiné, et sa mort amena la ruine complète de la liberté romaine. Sous l'empire, la Judée eut des procurateurs non moins avides que les officiers de la république, et souffrit leurs concussions jusqu'au jour où elle tenta de s'insurger contre ses maîtres, et fut ensevelie tout entière sous les débris du temple de Salomon.

DE L'ÉTAT DES PROPRIÉTÉS, DES ANNÉES JUBILAIRE ET SABBATIQUE.

Les Hébreux n'eurent long-temps d'autres richesses que leurs troupeaux, puisqu'ils étaient errants dans le désert; mais, les entretenant sans cesse de la terre promise par le Seigneur à son peuple, Moïse traça d'abord la législation qui devait régir ses concitoyens lorsqu'ils seraient maîtres de la Palestine. Le sol fut partagé selon le nombre des personnes et non pas selon leur qualité. Deux tribus, celle de Ruben et de Gad, furent mises les premières en possession des pays de Jaser et de Galaad, fertiles en pâturages. Vint ensuite le tour des enfants de Judas et de Joseph, auxquels la reconnaissance publique rendit hommage en leur accordant de recevoir leur part avant le reste de la nation. Toutefois, on s'aperçut bientôt qu'il était indispensable de reconnaître l'étendue des terres et leur qualité avant de procéder au partage. Josué, successeur de Moïse, proposa alors à l'assemblée du peuple de choisir dans chaque tribu trois personnages auxquels on confierait le soin de parcourir et d'étudier la configuration du sol, ses avantages et ses inconvénients, et de le diviser par portions, de sorte que l'étendue des uns compensât la fertilité des autres. Quand le travail des envoyés fut terminé, les anciens tirèrent au sort tous les lots, qui furent distribués à la population. La première tribu, celle de Siméon, était placée à l'extrémité méridionale du territoire et possédait le bourg de Béersabée ou Puits du Serment, tandis que le bourg de Dan, qui appartenait à la tribu de Nephthalie, indiquait le point septentrional; ainsi, aller depuis Dan jusqu'à Béersabée signifiait traverser tout le pays. La tribu de Judas confinait au nord avec les tribus de Benjamin et de Dan; elle touchait à l'orient au lac Asphaltide ou Mer Morte; à l'occident au pays des Philistins; Hébron, Engaddi, Bethléem étaient ses villes principales; le Jourdain bordait à l'orient la tribu de Benjamin et à l'occident la tribu de Dan, dont les limites étaient bornées par le rivage de la mer. Jérusalem était située dans la

tribu de Benjamin, ainsi que Rama, Gabaon et Jéricho. Les principales villes de Dan étaient Joppé, Emmaüs et Modin. La tribu d'Ephraïm, où s'élevaient Sichem et Silo, s'étendait du Jourdain à la mer; la moitié de la tribu de Manassé touchait au nord le mont Carmel; venaient ensuite les tribus d'Issachar et de Zabulon : sur le territoire de cette dernière s'élevait le mont Thabor, on y trouvait aussi les cités de Nazareth et de Cana. La tribu d'Azar, longeant la mer à l'occident, était limitée à l'Orient par la tribu de Nephthali, bornée à son tour par la chaîne du Liban. Enfin, Ruben, Gad et l'autre demi-tribu de Manassé s'étendaient en deçà du Jourdain sur la rive orientale de ce fleuve.

Chaque tribu obtint en partage des terres qu'elle devait posséder à jamais; la législation voulut aussi donner le même droit à chaque famille. Cependant il fut permis à tout Juif d'aliéner sa portion, mais pour un temps limité, à l'expiration duquel la terre ainsi cédée devait rentrer entre les mains du possesseur primitif. Cette époque qui déliait toutes les obligations s'appelait l'année jubilaire; elle avait lieu tous les cinquante ans, et s'annonçait dans tout Israël par le son du cor, ou plutôt de la corne du bélier. « Alors, » dit le Lévitique, « la liberté sera rendue à » ceux qui se seront faits esclaves volontaire- » ment; chacun rentrera dans ses anciennes » possessions. Vous ne semerez pas, ne mois- » sonnerez pas, ne recueillerez pas, mais vous » mangerez les premières choses qui s'offriront » à vous (1). » L'année jubilaire avait donc pour but de prévenir l'inégalité des fortunes, ou du moins d'empêcher l'accroissement démesuré des richesses dans un petit nombre de mains. C'est un résultat qu'essayèrent vainement d'atteindre les législateurs en Grèce et les tribuns à Rome; toutes leurs tentatives vinrent se briser contre la force des choses qui marchait en sens contraire. Ainsi toute la politique rendue sur cet objet a toujours échoué; il n'appartient qu'à la loi religieuse de tenter une entreprise si difficile, parce qu'en exaltant l'esprit de l'homme elle lui rend tous les sacrifices légers, même celui de ses intérêts. Il semble cependant que la loi hébraïque fut modifiée par la jurisprudence, c'est du moins ce qui résulte des explications fournies par l'historien Josèphe. « Le vendeur » et l'acheteur, » dit-il, « dressent un état des » fruits qu'a perçus l'acquéreur et des dépenses » faites par ce dernier pour l'entretien de la » terre. Si les fruits recueillis surpassent la » dépense, le vendeur reprend la terre; si la dé- » pense au contraire dépasse le revenu, l'ac- » quéreur restitue la terre dès qu'il a reçu » l'excédant. Si la dépense et le revenu se ba- » lancent, le propriétaire rentre dans son hé- » ritage (1). » Il est à remarquer que le Pentateuque ne dit pas un mot de cette compensation dont parle l'historien juif. Une autre conséquence de la loi, c'est qu'elle rendait variable le prix des immeubles, qui haussaient ou baissaient suivant qu'on était plus ou moins proche de l'année jubilaire. Cependant sans attendre cette époque on pouvait toujours rentrer dans son bien à la charge de remplir certaines conditions exprimées dans la loi, qui parle ainsi : « La » terre ne se vendra point à perpétuité, » parce qu'elle est à moi; vous êtes comme » des étrangers à qui je la loue. Si un Juif » devenu pauvre vend son héritage, son plus » proche parent pourra le racheter. S'il » trouve de l'argent, il le rachetera lui- » même..... S'il n'en trouve point, il atten- » dra le jubilé. — On aura un an pour re- » traire une maison située dans l'enceinte » d'une ville; mais ce terme sera de rigueur, » et si l'on n'en profite pas, le privilége sera » perdu, même celui de la septième an- » née. Si, au contraire, elle est dans un vil- » lage sans murs, on la vendra suivant le » droit des champs, et si elle n'est pas » rachetée, elle jouira de la faveur jubi- » laire (2). » Ainsi le Lévitique établit une différence entre les biens situés dans les villes et les propriétés rurales; en effet, les premiers n'étaient pas compris comme les seconds dans les lots donnés aux Hébreux lorsqu'on divisa la terre promise. A cette

(1) Lévitique, ch. XL, v. 8-13.

(1) Josèphe, l. III, ch. 12, 3.
(2) Lévitique, ch. XXV, v. 15, 16 et suiv.

époque le peuple d'Israël n'avait pas mis à la tête du gouvernement un roi; quand le pouvoir monarchique fut créé, il fallut lui assigner des revenus. Or, le sol ayant été octroyé par le Seigneur à tous les Israélites, et comme un héritage inaliénable, qui fournit au prince des domaines? les prit-il à ses sujets? Mais les terres de ceux-ci ne pouvaient sortir de leurs mains que temporairement. Il faut donc alors supposer que l'on dérogea sur ce point à la loi générale, et que les différentes tribus se dépouillèrent en faveur du chef de l'État. Le texte de l'Écriture ne peut servir à résoudre cette difficulté dont il ne fait aucune mention.

Outre l'année jubilaire, il y avait encore l'année sabbatique, qui revenait tous les sept ans. Nous avons déjà dit qu'elle était signalée par la défense de cultiver la terre, d'en récolter et d'en vendre les produits; mais alors comment les Israélites, s'ils observaient scrupuleusement la loi, pouvaient-ils fournir à leur subsistance? Et quand le Seigneur, en leur retirant sa protection, les livra au joug étranger, soumis à des tributs annuels, il devenait impossible de les acquitter sans vouer à l'indigence toute la population. Il est hors de doute que la loi sabbatique fut une des plus onéreuses pour le peuple israélite; elle fut enfin sinon révoquée formellement, du moins éludée par quelque moyen, car Josèphe rapporte que la nation, réduite à nourrir les armées étrangères, obtint la permission de faire produire à ses champs la septième année, ce qui était nécessaire pour acquitter cet engagement. — Le Deutéronome prononce que les dettes contractées par les Israélites entre eux se remettaient la septième année (1). Était-ce l'année sabbatique, ou devait-on compter de l'époque du prêt? On n'est pas d'accord sur ce point. Mais en tous cas il est permis de croire que l'exécution de la loi sabbatique dut créer de grands embarras à mesure que le peuple hébreu s'avança dans la route de la civilisation et du commerce. C'était une barrière infranchissable établie contre la cupidité; elle ne put cependant l'arrêter. L'inégalité des fortunes s'établit rapidement, et les riches opprimèrent les pauvres ou s'en servirent comme les instruments de leur ambition. Ainsi dans les révolutions qui troublèrent la paix d'Israël, on voit les chefs de parti rallier autour d'eux les hommes accablés de dettes; ils s'en appuient pour attaquer le gouvernement établi. Quand David s'insurgea contre Saül, ses premiers partisans furent des hommes dépouillés de leurs biens, d'autant plus hardis qu'ils n'avaient rien à perdre qu'une existence devenue insupportable par les persécutions et les privations auxquelles ils étaient en proie. La captivité de Babylone bouleversa de fond en comble la division primitive des terres accomplie par Josué : de retour dans leur patrie, les Juifs firent un nouveau partage; mais soit que ce partage n'eût pas été fait avec justice ou discernement, le mal reparut bientôt, et le grand nombre retomba dans la pauvreté. Le prophète Néhémie exhorta vainement les riches d'avoir pitié de leurs frères; il ne fut pas écouté. Alors il joignit l'exemple au précepte en affranchissant ses débiteurs; les masses l'imitèrent, et les dettes furent remises par les créanciers. Toutefois cet élan ne produisit qu'un bien passager, et l'inégalité dans les fortunes se rétablit comme par le passé.

C'est ici le lieu de dire quelques mots sur la manière d'acquérir et de transmettre : elle varia suivant les temps. Au siècle d'Abraham, la plupart des ventes n'étaient que des échanges : cependant le patriarche acheta le champ où Sara son épouse fut inhumée, car le prix qu'il en donna fut pesé en présence des anciens de la ville, dont le vendeur était un des habitants; il y avait donc alors des espèces monétaires (1). Dans la plupart des marchés conclus à cette époque, l'un des contractants exprime son consentement en ôtant son soulier ou son gant, et les assistants servaient de témoins. Les registres, les contrats, et ceux qui sont chargés de les tenir et de les rédiger, n'existaient pas encore.

(1) Deutéronome, ch. XV, v. 1 et 2.

(1) Abraham vivait l'an du monde 2083, 1921 avant J-C. Il était contemporain d'Inachus, qui fonda en Grèce le royaume d'Argos.

L'histoire de Tobie offre dans l'Écriture le premier exemple d'actes écrits. Dans la suite on faisait un double du contrat; l'un était mis sous enveloppe et sous le cachet, l'autre était placé dans un vase de terre. — On acquérait aussi les objets délaissés, si c'était un champ ou un pré, en s'en emparant le premier; il en était de même s'il s'agissait d'un objet mobilier. Quant aux choses perdues, le Deutéronome et le Lévitique ordonnent de les garder intactes et de les rendre au propriétaire s'il les réclame; mais la jurisprudence décida que si ce propriétaire était un gentil, l'Israélite pouvait garder le bien d'un infidèle, tombé par hasard entre ses mains. Certains docteurs n'ont pas craint d'affirmer que si le gentil se trompait à son préjudice, tout Juif pouvait profiter de l'erreur, mais non tromper soi-même sciemment. De pareilles doctrines ne pouvaient manquer d'être adoptées avidement par la cupidité, qui s'en prévalut pour se satisfaire; elles servirent aussi à accréditer les accusations portées si souvent contre la loyauté des Israélites dans les transactions commerciales. — Une pièce d'argent appartenait à celui qui la rencontrait, faute de signe pour être reconnue; mais pour garder en sa possession un vêtement ou un animal, il fallait annoncer publiquement qu'on les avait trouvés, l'accomplissement de cette formalité était de rigueur pour assurer leur possession au détenteur (1).

La loi religieuse régla comme il suit le droit d'hérédité. Les enfants mâles, et après eux leurs enfants, se trouvaient en première ligne dans l'ordre successif; s'il n'en existait pas, les filles prenaient leur place; puis les frères, et enfin les oncles paternels. A défaut de cette parenté, les cousins étaient appelés à succéder. L'aîné avait toujours une portion double dans l'héritage de son père, et une simple quand il s'agissait des biens de sa mère. Au temps des patriarches il devenait maître de toutes les possessions laissées par l'auteur de ses jours; il en disposait à son gré; ses frères et ses sœurs ne pouvaient prétendre qu'à des aliments : Moïse crut devoir modifier cette coutume qui offrait peu d'inconvénients quand les Israélites vivaient sous la tente et sans habitation fixe : alors le chef de la famille administrait les biens et gouvernait ses proches, qui n'étaient que ses premiers serviteurs. Mais quand les familles, réunies dans le même lieu, eurent enfanté une peuplade, puis une nation, le législateur dut restreindre le droit d'aînesse, sans toutefois le détruire. Ce droit n'existait pas pour les filles; les sœurs partageaient entre elles également, et si elles étaient primées par des frères, ceux-ci pourvoyaient à leurs besoins, et quand elles prenaient un époux, ils devaient lui donner la dixième partie de l'héritage paternel. Les enfants naturels avaient des droits égaux aux enfants légitimes, droits dont ils étaient déchus si leur mère était idolâtre ou vouée à la servitude (1). — La règle générale établissait que tout individu préféré transmettait ce privilége à ses descendants directs : ainsi ses enfants mâles et toute leur postérité succédaient à l'exclusion des filles; celles-ci, ainsi que leur race, passaient avant les frères. Cependant si une mère survit à son fils décédé sans enfants, l'héritage qu'elle laisse n'appartient pas aux parents paternels, mais à ceux qui sont issus du père de la mère. Si le fils meurt le dernier, il succède à tous les biens et les assure à ses héritiers. Quand il n'existait pas de descendants, les biens revenaient au père ou à l'aïeul si le père n'avait point d'enfants.

Comme le titre d'époux imposait des devoirs particuliers, le mari succédait à sa femme, et avait droit à tous les biens acquis par elle avant ou depuis le mariage, à quelque titre que ce fût. Il pouvait même, dans de certains cas, réclamer les fonds aliénés sans en restituer le prix au détenteur. La femme ne jouissait pas des mêmes avantages, car elle ne succédait ni à son mari ni à ses enfants. — Le fisc héritait à son tour des individus condamnés pour crimes d'État ou envers le prince : il profitait encore de quelques autres délits pour saisir à son profit les biens des particuliers; toutefois il ne pou-

(1) Vide Selden, ch. IV, p. 714.

(1) Vide la Misna, t. II, de primog. — Gemare de Babylone, de dote, ch. VI, p. 68. — Selden, de success., ch. III.

vait s'emparer de l'héritage du prosélyte de justice mort sans postérité, il était la proie du premier occupant. — Un maître, s'il faut s'en rapporter à la Misna, pouvait transmettre à son esclave tous ses biens : celui-ci devenait libre alors; mais il restait dans la servitude s'il n'était gratifié que d'une partie de la succession. — Quoique le pouvoir paternel, sans limites sous les patriarches, fût encore très-étendu parmi les Israélites, un père n'eut pas la faculté de priver son fils de son patrimoine, à moins qu'il ne partageât entre ses autres enfants ce qu'il enlevait à celui qu'il déshéritait. Toutefois, il lui était permis de faire des donations, ce qui offrait le moyen d'éluder la loi s'opposant à l'exhédération. Cependant les donations faites durant une maladie n'étaient point valables, si le donateur ne se réservait pas une part de ses biens; il montrait par cette clause qu'il conservait l'espoir d'échapper au trépas; il avait donc agi dans toute la plénitude de sa volonté, et après de mûres réflexions; mais s'il abandonnait la totalité de ses biens, il avait dû être poussé à cette résolution par la crainte d'une mort inévitable, crainte qui aurait pu paralyser son jugement (1). Nous rappellerons à nos lecteurs que toute libéralité de ce genre, si elle se composait d'immeubles, n'avait qu'un caractère provisoire; on ne pouvait en jouir que jusqu'à l'année jubilaire, car elle rendait à la famille du donateur les terres sorties de sa possession, soit par vente, soit par cession volontaire, ou pour toute autre cause.

DU POUVOIR DOMESTIQUE, DU DROIT DE CITÉ, DES ESCLAVES, ETC.

A l'époque des patriarches, quand chaque famille vivait isolée sous des tentes, le pouvoir du père ne subissait aucune restriction; il disposait en maître de ses enfants, de ses proches et de ses serviteurs, qui lui devaient une obéissance absolue. Il pouvait les mettre à mort, les vendre et leur infliger des punitions de toute espèce. Mais la postérité d'Abraham s'étant multipliée devint un peuple qui eut un gouvernement pour diriger les affaires publiques, et des lois pour régler les rapports des individus entre eux. On établit des tribunaux, auxquels fut attribuée une partie de la puissance paternelle. Toutefois, si un père n'eut plus la faculté d'ôter la vie à son enfant, il lui resta le droit de le mettre en vente, s'il ne lui restait pas d'autre ressource, afin d'acquitter une dette pressante, ou de fournir à sa propre subsistance. La pauvreté, disons plus, l'indigence, justifiait seule cette action, encore celui qui avait livré les objets de sa plus chère affection était-il tenu de consacrer à les racheter les biens qu'il acquérait, soit par son industrie, soit par succession. Une mère ne pouvait pas user de ce droit rigoureux, non plus que le père par adoption. La loi imposait aussi une restriction à la vente d'une fille, elle n'était permise que si elle n'avait pas encore atteint sa majorité, c'est-à-dire douze ans et demi, celle des garçons arrivait à treize. — Parlons maintenant de l'esclavage qui existait chez les Israélites comme chez tous les peuples de l'antiquité; il semble découler du droit attribué parmi les Hébreux au chef de la famille, de livrer à des étrangers la personne de ses enfants. Au reste la servitude se retrouve au berceau de toutes les sociétés naissantes dans les temps antiques; produite par l'abus de la force, elle existait même à l'époque où Abraham errait dans la Mésopotamie; et Moïse, en sanctionnant l'esclavage, ne fit que consacrer un usage établi depuis un temps immémorial. Il faut cependant remarquer que ceux qui avaient perdu leur liberté étaient traités, par les Israélites, plus humainement que dans les autres contrées; d'abord la servitude n'était pas perpétuelle; un maître ne pouvait tuer son esclave sans être déclaré homicide, ni le blesser sans être tenu de l'affranchir : celui-ci n'était donc pas forcé de subir les affreux traitements imposés aux infortunés de cette classe chez les autres nations; puis l'espérance d'être libre un jour devait adoucir son infortune. — On devenait esclave de trois façons différentes : par son propre consentement, par la volonté de son père, ou par un arrêt des tribunaux. —

(1) La Misna, t. I, p. 48.



Desjardins Sculp.

BERGERS.

Ainsi l'on se vendait soi-même poussé par le besoin; l'on était vendu par son père ou par décision des magistrats, si l'on avait commis certain délit, par exemple un vol. Le coupable était voué à la servitude jusqu'à ce qu'il eût gagné la somme nécessaire pour rembourser le prix de l'objet dérobé. — Était-il condamné à restituer le double ou le quadruple, il rendait cet excédant; mais alors il était devenu libre et le prélevait sur les fruits de son travail. — Un Israélite reconnu coupable d'un larcin ne pouvait avoir pour maître qu'un Israélite; néanmoins un Juif avait la faculté de se vendre à un prosélyte et à un gentil; ses parents étaient invités deux fois à le racheter, mais si à la troisième invitation personne ne répondait pour lui, il était décidément esclave. — Le rachat et l'affranchissement mettaient fin à la servitude, qui cessait de droit au bout de six années. Un homme était-il marié à l'époque où il était tombé en esclavage, sa femme devenait libre avec lui : s'il avait reçu une épouse de son maître, celui-ci la gardait, ainsi que les enfants issus de cette union. Mais le patron ne pouvait forcer son esclave à contracter mariage, quand il s'était vendu lui-même ou s'il était demeuré esclave volontairement après le terme de sa libération. — Dans ce dernier cas, et pour désigner que la liberté ne serait plus son partage, on perçait l'oreille à l'esclave devant la porte de la maison (1).

Cependant l'esclavage n'était pas héréditaire à l'égard d'un Israélite; lorsqu'il était tombé dans la servitude, ses enfants naissaient libres; les étrangers seuls et leur famille faisaient partie des possessions de leur maître et appartenaient à l'héritier. Au reste, les livres saints recommandent de traiter avec douceur les esclaves; on doit les considérer comme des fermiers et des artisans utiles à celui qui les emploie; il ne faut point les rendre victimes d'une tyrannie injuste et capricieuse. En retour l'Écriture exhorte l'esclave à la fidélité et à l'obéissance envers son maître, et châtie le serviteur qui se montre cupide et intéressé (1). Nous avons déjà dit que le maître n'avait pas droit de vie et de mort sur son esclave, il était même puni comme homicide en cas que ce dernier expirât sous les coups; mais il fallait que le trépas eût lieu immédiatement, car si l'esclave survivait un jour ou deux aux sévices dont il avait été la victime, le meurtrier était exempt du châtiment; car, dit l'Écriture, le maître alors ne sera pas puni de mort : c'est son argent (2). Ce dernier mot a fait naître une multitude de commentaires; mais comme la loi de Dieu se montre en général humaine envers l'esclave, nous pensons que l'expression *c'est son argent* signifie seulement que le maître, n'ayant pas eu l'intention de tuer, est assez puni par la perte qu'il a éprouvée; la mort de son esclave.

Celui-ci pouvait acquérir la liberté par trois modes différents. — S'il rendait à son maître le prix de l'achat de sa personne. — S'il avait été blessé par suite de mauvais traitements que son patron lui aurait infligés. — Si ce dernier l'affranchissait volontairement. — Le maître devait en outre veiller sur les mœurs de ses esclaves; car s'il négligeait de punir celle de ses servantes qui se serait livrée à la prostitution, les magistrats avaient le droit de l'affranchir, dans l'espoir que cette femme, acquérant le privilége de se marier, deviendrait chaste à l'avenir. — Les enfants partageaient le sort de la mère, ils étaient reconnus libres quand elle avait obtenu son affranchissement. Une femme faite esclave par la captivité échappait à la servitude si son maître l'élevait au rang de son épouse.

Le droit de cité, c'est-à-dire le droit d'habiter en Israël, et de partager les priviléges des Hébreux, était suspendu pour l'esclave juif de naissance, et n'appartenait pas aux étrangers, aux bâtards, aux eunuques et aux prosélytes. Les premiers pouvaient l'acquérir en se soumettant aux lois qui régissaient cette matière. Ainsi les Iduméens et les Égyptiens devenaient citoyens à la troisième génération. Quelques nations étaient exclues

(1) Deut., ch. XV, v. 16 et 17. — Exode, ch. XXI, v. 5 et 6.

(1) Liv. des Rois, ch. V, v. 20-27.
(2) Ch. XXI, v. 21.

à jamais, tels que les Moabites, les Ammonites, les Amalécites, à cause de leurs ancêtres, persécuteurs acharnés des Israélites. Toutefois de grands services rendus à la patrie annulaient cet empêchement; l'histoire en offre plusieurs exemples; nous citerons seulement celui de la courtisane Rahab; ayant caché dans sa maison à Jéricho, et sauvé des mains de ceux qui les cherchaient, deux espions envoyés par Josué pour explorer l'intérieur de la ville, elle fut admise, ainsi que sa famille, dans une des tribus, et devint l'épouse d'un des ancêtres de David. — Un décret rendu par l'assemblée du peuple pouvait décerner à un étranger le droit de cité et les avantages qui s'y rattachaient; il lui était permis d'aspirer à toutes les charges publiques, et d'exercer ainsi dans toute leur plénitude les priviléges de citoyen. — Les eunuques étaient aussi déclarés incapables de remplir tous les emplois civils: cette aversion pour une classe d'hommes regardés comme inférieurs à leurs semblables, n'a rien qui doive surprendre; car dans les temps antiques, le premier devoir d'un citoyen était de procréer des enfants. Les eunuques, ayant perdu la faculté de se reproduire, étaient, par cette raison, déclarés indignes de participer à l'association politique des Israélites. « On doit les chasser, » dit l'historien Josèphe, « comme meurtriers des » enfants qui auraient dû naître d'eux. » Toutefois, ils faisaient partie de l'association religieuse: « Car, » s'écriait Isaïe, « le Sei» gneur parle ainsi par ma bouche; que » l'eunuque ne dise point: Je suis *un arbre » desséché;* ceux qui seront fidèles à mon » alliance, à mes volontés, auront une place » dans ma demeure, etc. »

Les bâtards ne pouvaient non plus monter au rang de citoyens. La loi fut cependant violée en faveur de Jephté; mais le peuple fut l'auteur de cette transgression, car il offrit à Jephté le commandement pour être mené au combat sous sa conduite.

Les prosélytes, c'est-à-dire les étrangers naturalisés, ne paraissent pas avoir été admis aux fonctions publiques.

DU MARIAGE.

L'institution du mariage se retrouve chez toutes les nations, quel que soit leur degré de civilisation; c'est le fondement de la société. Cette union de l'homme et de la femme, qui a pour but leur bonheur mutuel, fut recommandée par Moïse à ses compatriotes, comme le premier et le plus saint des devoirs. *Croissez et multipliez*, tel est le précepte que Dieu lui dicta pour le peuple de son choix: aussi chaque Israélite était-il dans l'obligation de prendre une épouse, et s'il arrivait à l'âge de vingt ans sans avoir renoncé au célibat, il devenait coupable aux yeux de la loi. Moïse, peut-être par nécessité, reconnut la polygamie, qui semble avoir existé en Orient depuis la plus haute antiquité. Il crut devoir adopter un vieil usage sanctionné par l'exemple des patriarches. Cependant si les épouses ne tenaient pas entre elles le même rang, elles étaient toutes également légitimes; en effet, la loi assurait l'état de leurs enfants, elle les investissait de droits égaux. Mais s'il arrivait qu'un homme choisît une seconde ou une troisième femme parmi ses esclaves, alors celle-ci occupait une position inférieure dans la maison, et continuait quelquefois de remplir ses anciennes fonctions serviles; car le mariage d'une esclave avec son maître n'entraînait pas de droit son affranchissement. — Il n'est pas besoin de dire que le père de famille décidait le mariage de ses enfants; cette règle est écrite dans tous les codes, mais si son consentement était nécessaire, il n'était pas indispensable; il pouvait retarder l'accomplissement de l'union désirée par l'un de ses enfants, mais non en reculer à jamais l'accomplissement. Ainsi, quand une fille avait contracté un engagement avant l'âge de puberté, il ne pouvait recevoir d'exécution; mais cet acte subsistait, et la fille, parvenue à sa majorité, avait droit de l'invoquer. — L'éducation des jeunes filles varia selon les temps; quand les Hébreux vivaient sous la tente, elles prenaient part aux travaux agricoles, faisaient paître les troupeaux et allaient puiser aux fontaines l'eau nécessaire aux besoins usuels.

Établis dans la terre promise, les Israélites adoptèrent des mœurs nouvelles; et chez les habitants des villes, les jeunes filles vécurent à l'ombre du toit domestique; on les appelait *alma*, c'est-à-dire *cachée*, parce qu'elles ne paraissaient point en public, à l'exception des jours de fête ou aux noces de leurs compagnes. Comme les vierges israélites vivaient dans une sorte de séquestration, les pères les fiançaient quelquefois avant qu'elles fussent nubiles; d'où il suit que l'époux et l'épouse ne se connaissaient par avant de s'engager. Cependant une jeune fille, promise ainsi par sa mère ou par son frère, pouvait, à l'époque de sa majorité, rompre cet accord en protestant devant les juges que la personne à laquelle on l'avait fiancée ne lui plaisait point. Si l'on avait employé la persécution ou la violence pour amener une fille à recevoir un fiancé, celle-ci s'affranchissait de la promesse en prouvant qu'elle lui avait été arrachée contre le vœu de son cœur. — Les fiançailles se célébraient de trois manières différentes. L'époux futur offrait à l'objet de sa recherche une pièce d'argent, quelquefois un anneau, ou bien l'on dressait un acte relatant le consentement mutuel des contractants, la promesse de la dot, c'est-à-dire le prix de la virginité et la parole du mari de remplir les obligations auxquelles il s'engage : ce contrat devait être signé par trois témoins. Enfin, les fiançailles *per concubitum*, quoique adoptées long-temps par l'usage, étaient réprouvées par la jurisprudence. Le fiancé entrait par avance en possession des droits du mariage, et sollicitait le titre d'époux après en avoir exercé les priviléges dans toute leur étendue. Cette coutume existe encore chez quelques peuples asiatiques, elle ne mérite pas moins d'être repoussée comme un outrage à la décence publique. — Au reste, l'engagement des fiançailles entraînait de sérieuses obligations, surtout du côté de la femme, qui ne pouvait plus disposer de sa personne; les peines les plus graves la frappaient si elle s'abandonnait aux séductions d'un nouvel amant. — Le mariage était cependant un acte purement civil, célébré dans le sein de la famille et non sous l'œil de Jéhova représenté par un de ses ministres : le père de l'épouse en tenait lieu; joignant les mains des deux fiancés, il les bénissait au nom du ciel et appelait sur leurs têtes ses bienfaits. Les noces avaient lieu quelquefois immédiatement après les fiançailles ; il arrivait aussi qu'elles étaient séparées du mariage par une époque plus ou moins éloignée, telle que six mois et même une année. — La femme n'apportait pas de dot; elle ne recevait de ses parents que des objets de parure : le mari achetait donc son épouse; mais il était l'administrateur des biens que celle-ci possédait de son chef, et qui étaient pour elle une sorte de pécule : le mari devait lui en assurer la jouissance, et offrait en garantie, dans le contrat dotal, tous ses meubles, immeubles, et jusqu'au manteau dont ses épaules étaient couvertes. — A la mort d'un chef de famille, s'il laissait plusieurs femmes, les droits de la première en date primaient ceux de la seconde, qui l'emportait à son tour sur la troisième, et cette dernière sur celle qui la suivait. Il en était ainsi à l'égard des immeubles; quant aux meubles ils étaient divisés également entre toutes les épouses. — La privation de la dot était une punition infligée à la femme qui avait mérité par sa conduite d'être répudiée : de simples légéretés suffisaient pour donner au mari le droit de repousser sa femme; par exemple, si elle avait badiné avec un homme non marié, si elle était sortie la tête nue, si elle avait filé hors de la maison, ou s'était présentée dans un bain public. Mais quand les motifs donnés à la répudiation s'appliquaient seulement à quelque défaut ou infirmité corporelle, à quelque vice du caractère, ou à de simples négligences relatives à la vie domestique, la femme conservait la jouissance de la dot. Une épouse encourait une peine pécuniaire si elle se refusait aux empressements de son mari; durant les quatre premières semaines elle perdait sept deniers sur sa dot; et la perdait tout entière quand, après avoir subi les représentations de quelques membres du sanhédrin, elle persistait à repousser son époux : il devait alors la répudier. Nous avons déjà dit que l'adultère et l'absence de la virginité entraînaient aussi pour les fem-

mes la privation de la dot; il en était de même à l'égard de l'épouse qui, après ses fiançailles, avait oublié les devoirs de la chasteté : le mari outragé pouvait la reprendre, mais il fallait qu'il lui constituât une dot nouvelle. — Le mariage, ordonné par la loi religieuse, était accompagné de l'exemption, durant la première année, de toutes les charges publiques. Le Deutéronome veut que le nouvel époux goûte, sans être troublé par des soins étrangers, tout le charme des plaisirs domestiques; il accorde le même privilége au fiancé (1).

Quoique le mariage fût recommandé comme la première des obligations, la loi défendait cependant à un bâtard de s'unir avec une bâtarde; les deux contractants encouraient la peine du fouet. Cependant il fut permis à un bâtard d'épouser une femme esclave, car les enfants pouvaient un jour être légitimés si la mère obtenait son affranchissement. Un bâtard eut encore la faculté d'épouser une prosélyte; mais les fruits de ce mariage suivaient la condition du père, ils conservaient la tache de la bâtardise. — Cette rigueur de la loi envers les bâtards s'explique par l'importance que le législateur attachait au mariage; c'était un devoir auquel on ne pouvait se dérober sans crime : il fallait donc frapper les coupables dans les rejetons d'un commerce illicite, et empêcher ces mêmes rejetons de procréer à leur tour. — Les enfants d'une prostituée étaient exclus de l'assemblée du Seigneur pendant dix générations; c'était encore pour défendre la sainteté du mariage. — Le but principal de l'union de l'homme et de la femme est de se reproduire, aussi le code hébraïque permit-il à l'époux de répudier une épouse stérile; la femme dont le mari était captif plus de trois années obtenait de droit le divorce, tant la législation était attentive à saisir tous les moyens d'augmenter la population, et cependant elle ne s'opposait pas aux mariages des eunuques qui pouvaient s'allier avec des affranchies et des prosélytes : il leur interdit, ainsi qu'aux bâtards, d'aspirer à la main d'une fille ou d'une femme israélite d'origine.

(1) Deutéron., ch. XX, v. 7. — Josèphe, l. IV, ch. VIII.

Un but, sans doute politique, celui de perpétuer les mêmes familles, créa la *léviration;* c'était le mariage d'un frère avec la veuve de son frère mort sans postérité : l'aîné des enfants qui naissaient de cette union prenait le nom du parent décédé, et devenait possesseur de ses biens à l'exclusion de son propre père et des enfants que celui-ci avait eus précédemment d'une autre épouse (1). La léviration était imposée par la loi, et exposait celui qui voulait se soustraire à cette obligation à subir des témoignages d'offense et de mépris. La veuve repoussée par son beau-frère le citait devant les magistrats, et s'il repoussait l'alliance qui lui était offerte, la femme lui ôtait son soulier et lui crachait au visage en disant : « Ainsi doit être traité » l'homme qui ne veut pas perpétuer le nom » de son frère, et sa maison dans Israël sera » flétrie d'une dénomination honteuse (2). »

Les frères germains ou consanguins étaient seuls contraints à la léviration, qui n'engageait pas les utérins. — Le roi et le grand-prêtre se trouvaient aussi exceptés de cette loi. En effet, le monarque eût été exposé à des humiliations qui l'auraient dégradé aux yeux du peuple. Le pontife se trouvait à son tour exempt de la léviration, car il ne pouvait jamais s'unir qu'à une vierge. — Au défaut de son beau-frère, la veuve, après avoir fait constater par un acte le refus de ce dernier, pouvait prendre un autre époux de son choix. Quant aux motifs de la léviration, ils étaient puisés dans la nécessité d'augmenter sans cesse la population du pays, de conserver dans les familles les propriétés dont elles étaient en possession, et de perpétuer des noms auxquels s'attachaient le respect ou l'admiration publique. — Les prêtres et les lévites ne pouvaient prendre pour épouse une veuve, à moins que celle-ci n'eût eu pour premier mari un ministre des autels; ils ne pouvaient non plus s'unir à une femme répudiée, ou qui aurait été repoussée par son beau-frère soumis à la léviration; à plus forte raison leur était-il interdit de prendre

(1) Deutér., ch. XXIII, v. 1. — La Misna, t. III, p. 241.

(2) Deutér., ch. XXV, v. 7-10.

pour épouse une courtisane, et même une captive, par la raison qu'une prisonnière avait pu subir la loi du plus fort, et avoir cessé d'être chaste en dépit de sa volonté. — Nous pourrions encore entrer dans une foule de détails sur le chapitre du mariage; mais ces détails ne sont pas indispensables à connaître, et dépasseraient les limites qui nous sont imposées. Ce que nous avons rapporté nous semble devoir suffire au lecteur, que nous avons initié aux décisions de la législation hébraïque sur ce point important. En effet, les rapports entre les époux dénoncent l'état des mœurs d'une nation, d'où il suit que l'état moral du peuple israélite était fort au dessus de celui des autres peuples asiatiques. La condition des femmes chez les nations d'Israël, quoique secondaire, était honorable, tandis qu'elles rampaient et qu'elles rampent encore vouées à l'esclavage dans tout l'Orient.

DES FÊTES, DES OFFRANDES ET DES SACRIFICES.

Chez les Israélites, peuple élu du Seigneur, les fêtes étaient exclusivement religieuses; leur célébration, accompagnée de pompe et d'éclat, frappait les regards de la multitude; tous les citoyens étaient invités à y prendre part : c'était même un devoir sacré entraînant les peines les plus graves contre celui qui négligeait de s'y associer; il était retranché d'Israël, et à ce titre exclu des avantages promis à la postérité d'Abraham. La Pâque était la première et la plus importante de ces solennités. Chaque citoyen offrait à Dieu une gerbe d'épis, deux mesures de farine pure mêlée d'huile, il y joignait une libation de vin et le sacrifice d'un agneau de l'année ou d'un chevreau sans tache. On mangeait ensuite les membres de la victime, et l'on marquait de son sang la porte de la maison où le repas avait lieu : avec la chair de l'animal les convives se nourrissaient du pain azyme (1) et de laitues sauvages; il était expressément défendu d'user d'un autre pain. La Pâque revenait chaque année et durait sept jours, pendant lesquels les travaux d'une urgente nécessité étaient seuls autorisés. « La Pâque, » dit l'Exode, « aura lieu dans le mois des fruits » nouveaux; ce mois ouvrira l'année. » Cette fête, instituée quand les Hébreux gémissaient en Égypte dans la servitude, continua d'être célébrée au milieu du désert. S'il était en voyage au temps de la Pâque, l'Israélite à son retour devait y participer; car une seconde Pâque avait été instituée pour les absents ou pour les individus souillés, le quatorzième jour du second mois de l'année. Les esclaves même étrangers d'origine avaient le droit de célébrer cette fête s'ils étaient circoncis.

(1) Du pain fait sans levain : c'était le pain de l'esclavage.

La Pentecôte avait lieu cinquante jours après la Pâque. Tout chef de famille venait déposer sur l'autel les prémices de ses champs comme un tribut qu'il payait à Jéhova. Divisés par troupes de vingt-quatre personnes, les Israélites s'avançaient au son de la flûte, conduisant un bœuf aux cornes dorées, et dont le front était orné d'une branche d'olivier; ils chantaient des cantiques et portaient dans des paniers plus ou moins ornés les offrandes destinées au Seigneur. Ces processions partaient de toutes les provinces, se rendant à Jérusalem pour y déposer dans le temple les fruits de leurs travaux. Sous le règne d'Aza, sept cents bœufs et sept mille brebis furent immolés dans cette cérémonie.

Venait ensuite la fête des Tabernacles; elle avait pour but de rappeler au peuple le souvenir des maux qu'il avait soufferts durant quarante années, quand il errait dans le désert sans nourriture, sans boisson et sans abri. Le Seigneur avait alors secouru sa détresse, aussi la fête des Tabernacles était-elle un témoignage de reconnaissance envers Jéhova : on la célébrait en plein air, à l'ombre d'un épais feuillage; le Lévitique ordonnait de ployer les arbres chargés de leurs fruits pour en former des tentes, sous lesquelles le peuple s'acquittait des devoirs imposés à sa dévotion. Au temps d'Esdras on célébrait la Pentecôte dans les places publiques, dans les cours et sur les toits des maisons; ces toits formaient des plateformes qui les rendaient

propres à cet usage. La fête durait sept jours, pendant lesquels on répandait le sang des victimes et l'on faisait d'autres oblations à Jéhova. — La fête des Trompettes et celle des Expiations venaient ensuite : la première s'annonçait par des fanfares; outre le sacrifice d'un bélier, d'un veau et de sept agneaux, on devait encore immoler un bouc expiatoire pour racheter les péchés du peuple. A la solennité des expiations chacun devait montrer tous les signes de l'affliction, la loi le prescrivait impérieusement (1); c'était afin d'obtenir de la Divinité le pardon des fautes commises par la nation juive. La fête des Trompettes était destinée à rappeler le jour où le Seigneur était apparu à Moïse pour lui révéler les lois qu'il devait donner à Israël. Le Sabbat était la dernière des fêtes ordonnées par les livres saints; les Hébreux étaient tenus d'aller entendre la lecture de la loi divine et de se pénétrer de la sagesse de ses prescriptions en les méditant. D'autres solennités furent ensuite établies en commémoration des principaux événements qui avaient signalé l'histoire des Israélites, telles que la dédicace du temple fait par Salomon, et celle qui eut lieu quand Zorobabel eut ramené dans la Palestine ses compatriotes rendus à la liberté. — La plupart des travaux ordinaires étaient frappés d'interdiction durant les fêtes religieuses; cependant il existait des exceptions à cette défense, dont on peut trouver le détail dans la Misna. Il nous suffira de relater les principaux jours consacrés au Seigneur : chaque semaine le Sabbat, chaque mois la Néoménie (2), sept jours à la Pâque, sept à la Pentecôte et huit à la fête des Tabernacles. — L'obligation de célébrer ces trois fêtes principales du culte hébraïque était imposée seulement aux mâles; les femmes, les enfants, les esclaves, et tous les individus atteints de quelque infirmité, en étaient exemptés. On ne pouvait non plus se présenter au temple sans apporter un présent; au reste l'offrande la plus minime était reçue comme la plus riche. L'Israélite qui avait oublié d'apporter une oblation s'en procurait sous les parvis du temple, où des marchands stationnaient pour en vendre à ceux qui allaient pénétrer dans la maison du Seigneur. Les offrandes, appelées en hébreu *mincha*, consistaient en des gâteaux, du sel et de l'encens. — Quant aux sacrifices, ils se divisaient en trois classes : les holocaustes, les victimes expiatoires et les victimes pacifiques.

Ce qui distinguait l'holocauste des autres sacrifices, c'est que l'animal était consumé entièrement par le feu. On immolait un bœuf, un veau, un agneau, un chevreau ou un tourtereau, car il fallait que la victime fût un mâle. La brebis, le veau, le bélier ou la génisse figuraient exclusivement dans le sacrifice d'expiation institué pour la rémission des fautes. On rachetait ainsi celles commises par le grand-prêtre, par un prince, par tout le peuple et par un individu; mais les cérémonies de l'expiation variaient suivant le rang des personnes et suivant les causes qui avaient engendré les fautes dont on invoquait le pardon. Ce genre de sacrifices imposait des obligations à celui qui l'offrait; le jour de la célébration, il devait s'abstenir de toute intimité avec sa femme, et observer un jeûne rigoureux, sous peine d'être fouetté. — Le prêtre seul avait le droit d'égorger la victime; tout homme qui aurait usurpé cette fonction eût été reconnu coupable de meurtre et mis à mort.

Le sacrifice pacifique réclamait aussi l'immolation de victimes; on égorgeait tantôt un bœuf ou une vache, tantôt un agneau, une chèvre ou une brebis; il fallait seulement que l'animal fût sans tache. Cette obligation avait pour motif de demander à Dieu quelque faveur, ou de le remercier des effets de sa bonté. — Le prêtre ne profitait pas seul de la chair des victimes; après avoir prélevé sa part, il abandonnait le reste à celui qui avait fait l'offrande, lequel avait la permission de s'en nourrir chez lui, pourvu que ce fût le jour ou le lendemain du sacrifice. — Les étrangers pouvaient aussi présenter à Jéhova des présents et des victimes, ils étaient même

(1) La Lévitique s'exprime ainsi : « Toute per- » qui ne sera pas affligée ce jour-là, sera retranchée » du peuple. »

(2) On appelait de ce nom des assemblées qui avaient lieu le premier de la lune de chaque mois.

admis sous l'un des portiques qui entouraient le temple, mais non dans l'enceinte; il n'appartenait qu'aux Israélites d'y pénétrer (1).

Si les animaux offerts au Seigneur devaient être exempts de toute souillure, les prêtres devaient également se présenter purs à l'autel. Ils vaquaient toujours les pieds nus à l'exercice des fonctions sacerdotales, et ne portaient alors que des robes de lin. Moïse à énuméré soigneusement les défauts qui rendaient les victimes indignes d'être immolées; elles devaient n'être attaquées d'aucune maladie, n'avoir aucune plaie et ne pas être mutilées. — Ainsi que les sacrificateurs et les victimes, les assistants étaient dans l'obligation de se présenter dans un état de pureté, en se soumettant à des ablutions. La grande ablution consistait à plonger dans l'eau le corps tout entier; la petite ablution à se laver seulement les pieds et les mains. On était encore purifié par l'aspersion de quelques gouttes de sang, d'huile et d'eau : celle-ci devait être puisée à la rivière ou dans une fontaine. — Les impuretés admises par la loi hébraïque étaient de trois sortes, venant de la nature, d'une maladie et du hasard. — Ainsi, jusqu'à ce qu'il eût été régénéré par la circonsision, un enfant était impur. — La lèpre ou même de simples incommodités rendaient impurs ceux qui en étaient atteints. Celui qui avait touché un mort ou quelque immondice se trouvait aussi frappé d'impureté. Il fallait, suivant les différents cas, faire subir des ablutions aux individus et à leurs habits, c'est ce qui arrivait quand un Juif était déclaré lépreux par jugement des prêtres; ils réglaient souverainement les prescriptions imposées au malade pour la santé de son corps et celle de son âme. Les femmes qui venaient d'enfanter étaient réputées impures durant sept jours quand elles accouchaient d'un fils, quinze si elles mettaient au monde une fille; elles ne pouvaient entrer dans le lieu saint avant un délai de trente-trois jours dans le premier cas, et de soixante-six dans le second, délais nécessaires pour les rendre à leur pureté première. — L'enfant apportait en venant au monde une souillure qui s'effaçait par la circoncision. Moïse soumit son fils à cette opération exécutée par l'épouse du prophète, car aucune loi n'exigeait le concours d'un prêtre en cette occasion. Il paraît que cette coutume existait en Égypte de temps immémorial; le patriarche Abraham l'avait adoptée, et le législateur des Hébreux en fit une obligation sacrée pour le peuple d'Israël; celui qui aurait négligé de s'y soumettre était retranché du nombre des fidèles.

(1) Vid. Josephe, Antiq. judaïq., liv. XII, ch. 3.

Les animaux purs étaient désignés par les livres saints : c'étaient les poissons portant des nageoires et revêtus d'écailles; et parmi les quadrupèdes, les ruminants, et ceux dont la corne du pied est fendue; il fallait que l'animal unît ces deux qualités. Le Lévitique nomme les reptiles et les insectes dont le contact souillait; la plupart des oiseaux étaient compris dans cette catégorie. Enfin, on devenait impur en touchant un animal qui était mort naturellement, quoi qu'il fût d'une espèce dont il était permis de se nourrir. Verser même à la guerre le sang d'un ennemi rendait impur; il fallait s'en purifier. Si on avait pollué ses mains, on se trouvait dans l'obligation de laver tout le reste de son corps. En un mot, il y avait sur cet objet une multitude de règles diversifiées suivant les occurrences, et qu'il est inutile de rapporter ici, à cause de leur peu d'importance.

Tous les engagements pris envers Jéhova étaient indissolubles; cependant avait-on juré de se vouer au Dieu d'Israël, on s'affranchissait de ce vœu moyennant une somme d'argent, dont le prêtre avait le droit de diminuer la quotité, laquelle était déterminée par la loi, suivant l'âge et le sexe. — On vouait encore un animal, un champ, une maison, un esclave; on avait cependant la faculté de revenir sur ces offrandes volontaires en payant une amende graduée en raison de l'importance de l'objet offert. — Il existait en outre une autre espèce de vœu appelé *cheram*, par lequel un père ou une mère consacrait son enfant au service des autels; il cessait alors d'être citoyen; dépouillé de ses propriétés, il lui était en outre interdit de rentrer dans la société civile; tantôt on vouait à la mort un ennemi personnel ou

ceux de la nation. — Le troisième *cheram* avait lieu pour une faute commise, et l'on usait du quatrième en prononçant des imprécations contre quelqu'un.

L'histoire de Jephté prouve combien ces promesses avaient quelquefois de funestes résultats. — Une jeune fille habitant le toit paternel avait le droit de prendre un engagement de cette sorte ; mais il était annulé par le désaveu du père. Il en était de même d'une femme mariée : l'époux la déchargeait de son vœu ; mais en prenant sur lui le poids de cette violation. Le père et le fiancé possédaient aussi le pouvoir de rendre caduc le vœu formé par une fiancée, à la condition que la volonté de l'un ne contrarierait pas la volonté de l'autre. Une veuve ou une femme répudiée, si elles se liaient envers la Divinité, ne pouvaient sans crime manquer à l'exécution de leur engagement.

Il existait une autre sorte de vœux sous la dénomination de *vœux de prohibition ;* ils étaient obligatoires, quoiqu'ils ne fussent pas cimentés par un serment. Ils consistaient à s'imposer l'abstinence de certaines choses, et à se prescrire certaines actions. Ainsi les naziréens contractaient l'obligation de ne pas manger de certains fruits, de ne pas raser leur barbe, de ne pas couper leurs cheveux, et d'employer tout leur temps au service de Jéhova. Nous avons déjà dit que les naziréens remplissaient les plus bas offices dans l'intérieur du temple. Des femmes attachées par un vœu semblable lavaient les habits des prêtres et des lévites, filaient et se livraient, au profit du sacerdoce, à tous les travaux de leur sexe.

D'autres sectaires, les réchabites, qui parurent sous le règne de Jéhu, vivaient sous des tentes ; car ils s'interdisaient de bâtir des maisons ; ils ne plantaient pas de vignes et ne semaient aucun grain, croyant ainsi se rapprocher des doctrines et de la manière de vivre des anciens Hébreux. Les réchabites aspiraient à un état de sainteté signalé par les abstinences qu'ils s'imposaient. Tombés dans l'oubli après la captivité de Babylone, ils furent remplacés par les pharisiens, les sadducéens et les esséniens, dont nous avons précédemment entretenu nos lecteurs dans le cours de cette histoire.

DE L'ARCHE SAINTE ET DU TEMPLE DE SALOMON.

Quand Moïse entraîna son peuple dans le désert, où les Hébreux errèrent pendant quarante années avant d'entrer en Palestine, il leur imposa des institutions religieuses et politiques ; mais les secondes étaient subordonnées aux premières, dont elles émanaient. De là vient que le législateur traça lui-même dans le plus grand détail tout ce qui était relatif au culte de Jéhova. La tente qui renfermait le tabernacle s'élevait au milieu d'une enceinte de cent soixante-dix pieds de long, et large environ de quarante-cinq pieds ; elle était fermée par des rideaux tendus entre des piliers. Ces piliers étaient en airain et aiguisés par le bout, afin de les planter en terre. Dans une première enceinte, appelée le parvis, et reculée vers le fond, s'élevait le pavillon du tabernacle, dont la boiserie était recouverte de lames d'or, tapissées d'une étoffe de lin teinte de diverses couleurs et enrichie de figures brodées. La porte de ce pavillon regardait l'orient. Quant au pavillon, il était divisé dans l'intérieur en deux parties : l'une appelée *le lieu saint ;* l'autre *le lieu de la parole*, *le saint des saints*, séparés l'un de l'autre par un rideau que soutenaient quatre colonnes dorées. C'est *dans le saint des saints* qu'était renfermée l'arche ; elle avait la forme d'une cassette longue de quatre pieds et demi sur trois de large, et était enrichie de lames d'or. On la transportait au moyen de bâtons traversant des anneaux placés aux quatre coins. L'arche renfermait les tables du Décalogue. Une lame d'or pur, façonnée au marteau, servait de couverture à l'arche ; à ses deux extrémités étaient placées deux figures de chérubin, c'est-à-dire des têtes d'adolescents parées de deux ailes. A côté de l'arche, reposait le livre de la loi tracé tout entier par la main de Moïse. Le *saint des saints*, dépositaire d'objets si précieux, était surtout vénéré par le peuple ; c'est en s'approchant du voile qui le dérobait à tous les yeux que le grand-prêtre, dans les

circonstances critiques, allait puiser des inspirations qu'il semblait recevoir de Dieu lui-même. Dans le lieu saint était déposée la table des pains de proposition (1), au nombre de douze, et que l'on renouvelait tous les sept jours. Entre la table et l'autel des parfums était placé le grand chandelier à sept branches, lesquelles formaient plusieurs petits plateaux en forme d'amande, supportant une pomme surmontée elle-même d'une fleur. Ce chandelier était en or creux. Au fond du parvis brûlait *le feu sacré*, qui ne devait jamais s'éteindre; enfin à l'entrée se trouvait une cuve où les prêtres allaient prendre l'eau nécessaire aux cérémonies du culte.

Jusqu'au règne de Salomon, l'arche n'eut pas de demeure fixe; elle suivait l'armée en temps de guerre, et tomba un jour aux mains des Philistins, qui, attribuant à la présence de l'arche la peste dont ils étaient attaqués, la renvoyèrent aux Hébreux. Elle arriva chez les Bethsamites; ceux-ci ayant eu l'imprudence de l'ouvrir, furent en proie aux calamités d'une maladie contagieuse. Ils s'en délivrèrent à leur tour, et l'arche fut enfin déposée dans la maison d'Adinadab, habitant du bourg de *Kariat-Jéharim*. Après de longues années, David alla en pompe la chercher. C'est durant ce trajet que le fils d'Adinadab, voyant l'arche chanceler par la chute d'un des animaux qui la traînaient, y porta la main pour la retenir, et fut frappé de mort. L'arche fut renfermée dans un tabernacle sur la montagne de Sion, et David s'occupa de ramasser de l'or, de l'argent et des matériaux pour élever un temple destiné à la recevoir. Son fils, Salomon, eut la gloire d'élever ce monument, dont la construction dura sept années. On le bâtit sur le mont Moria, lieu célèbre par le sacrifice d'Isaac, qu'Abraham voulut faire à Jéhova. Soixante-dix mille Cananéens, peuple tributaire, transplantaient les bois qui étaient coupés par quatre-vingt mille hommes de la même nation. Hiran, roi de Tyr, mit au service de Salomon trente mille de ses sujets; ils furent chargés de la maçonnerie. Trois enceintes entouraient le temple, c'est-à-dire *le lieu saint* et *le lieu très-saint*, et contenaient des appartements servant à renfermer le trésor de l'État, et à loger les prêtres et les lévites qui desservaient le temple. Toutes les pierres composant l'édifice avaient dix huit pieds de long, et les murailles étaient revêtues dans l'intérieur de bois de cèdre, sculpté avec la plus grande perfection. Tous les objets qui servaient aux différentes cérémonies du culte, tels que les chandeliers, les coupes, les lampes, les bassins, les encensoirs, étaient d'or; les ustensiles d'une grande dimension, entre autres les chaudières et la grande cuve ou mer d'airain, supportée par douze figures de bœuf, étaient en airain. Suivant les calculs les plus probables, la dédicace du temple eut lieu l'an trois mille de la création, mille ans avant l'ère chrétienne, quatre cent soixante-treize ans depuis la sortie d'Égypte, cent quatre-vingt-quatre ans après la chute de Troie, et deux cent quarante-trois ans avant la fondation de Rome. Le temple éprouva de nombreuses vicissitudes, tantôt abandonné par le peuple d'Israël, tantôt pillé par l'étranger; il fut restauré dans toute sa splendeur par Ezéchias. Après sa mort l'idolâtrie éleva ses autels dans le temple, et le désordre fut poussé si loin, que le livre de la loi, écrit de la main de Moïse, fut égaré, et ne se retrouva que long-temps après. Après avoir duré quatre cent quinze ans, l'édifice, œuvre de Salomon, fut détruit par les Babyloniens, l'an 588. Au bout de soixante-dix ans, il fut relevé par Esdras et Néhémie. Mais l'arche avait disparu, et le feu sacré s'était éteint. Pillé plusieurs fois par les monarques syriens, le temple resplendit de nouveau sous Judas Machabée et ses successeurs. Profané plus tard par les Romains, il fut reconstruit par Hérode sur un nouveau plan, et décoré de superbes portiques soutenus par des colonnes du plus beau travail. Enfin il tomba sous les coups de Titus l'an 71 de l'ère chrétienne, pour ne plus se relever.

(1) Ces pains et gâteaux étaient faits avec de la fleur de farine et sans levain.

DES ARMÉES JUIVES ET DE L'ART DE LA GUERRE CHEZ CE PEUPLE.

Les Hébreux, quoiqu'ils fussent devenus une nation, passèrent de longues années sans avoir d'armée permanente. Les livres saints avaient seulement déclaré que tout homme âgé de vingt ans et n'ayant pas encore atteint sa soixantième année devait être soldat et marcher, au premier signal, contre l'ennemi. Les chefs de tribu d'abord, puis le prince ou le grand-prêtre tenaient un registre public où tous les Israélites étaient inscrits à l'époque de leur naissance, afin de pouvoir appeler ceux qui, aux termes de la loi, étaient obligés de combattre. Dans la suite, à l'intendant général de l'armée appartint la fonction de faire le dénombrement des guerriers et de les rassembler sous les drapeaux. Il présidait à la levée des troupes et envoyait dans chaque tribu des hérauts pour avertir les chefs du nombre d'hommes à fournir. Les nouveaux soldats s'exerçaient sous ses ordres. Les Israélites se servaient de l'épée, de l'arc, du pieu garni de fer, et de bâtons. Sous les juges, les casques, les cuirasses, les boucliers étaient déjà en usage. Dans les premiers temps l'État ne fournissait rien aux guerriers ; ils devaient se procurer à leurs dépens des armes offensives et défensives. Plus tard on forma des arsenaux dans les principales villes. Même au temps de Saül, les armes étaient encore si rares, que, dans une bataille livrée contre les Philistins, le prince et son fils Jonathas sont les seuls qui ont une lance et une épée. Jusqu'à cette époque, les Hébreux n'avaient que de l'infanterie ; Saül eut cependant quelques cavaliers; mais sous le grand Salomon on vit dans les armées israélites des chars garnis de faux et une nombreuse cavalerie. Les Israélites possédèrent alors toutes les armes en usage chez les autres peuples. Le soldat avait pour vêtement une tunique de laine serrée autour du corps par le ceinturon, qui soutenait l'épée ; il avait de plus un manteau roulé en forme de baudrier ; il portait sous sa tunique de larges caleçons ; sa chaussure était une semelle en cuir ou en bois, liée autour de sa jambe et retenue par des agrafes de métal.

Sous les juges, et quand Saül était roi d'Israël, la plupart des guerres n'étaient que de rapides incursions ; aussi n'existait-il aucun magasin pour la subsistance des troupes. Les soldats se pourvoyaient de vivres pour plusieurs jours, ou en recevaient de leurs parents ou de leurs serviteurs, qui les apportaient jusque dans le camp. David fut envoyé par son père à l'armée de Saül, non pour combattre, mais pour donner à ses trois frères des vivres préparés dans la maison paternelle. C'est à cette occasion qu'il s'offrit pour entrer en lice contre le géant Goliath. Quand il monta sur le trône, David divisa les guerriers en douze corps formant chacun vingt-quatre mille hommes qui tour-à-tour faisaient un service régulier, et pouvaient, en cas d'attaque de la part de l'ennemi, marcher sur-le-champ à sa rencontre. L'ordre décimal servait de base à la composition de l'armée ; on formait des divisions de mille hommes commandés par un millenier. Ces mille hommes se divisaient en dix compagnies, ayant pour chef un centenier, et ces compagnies étaient fractionnées en escouades de dix soldats dirigés par un décurion. Le roi exerçait le commandement suprême, et avait sous lui un officier-général ou lieutenant, reconnu après le monarque comme chef supérieur de l'armée. Quand les Israélites traversaient le désert pour aller à la conquête de la terre promise, ils marchaient en ordre de bataille ; le tabernacle s'avançait au centre entre toutes les tribus, qui formaient autour de lui un vaste carré. Cette manœuvre avait été prescrite par Moïse afin de mettre à l'abri les tables de la loi, et pour se défendre plus aisément contre des attaques imprévues, car ces lieux inhabités et rendus stériles par les sables étaient alors, comme ils le sont aujourd'hui, sillonnés par des peuplades qui vivent de brigandage. Il existait chez les Israélites une sorte de droit des gens ; aussi, avant d'assiéger une ville ou d'engager un combat, on devait offrir la paix à l'ennemi, auquel on envoyait un héraut pour le sommer d'ouvrir les portes de la cité ou de mettre





1. JEUNES FILLES DE LA TRIBU DE JUDAS.
2. SOLDAT DU TEMS DE SALOMON.

bas les armes. En cas de refus, le Deutéronome ordonne de tuer tous les vaincus, à l'exception des femmes, des enfants et des animaux. On ne peut nier qu'en général les Israélites firent long-temps la guerre avec barbarie, et l'on pourrait citer une foule d'exemples pour justifier cette assertion : ainsi, irrité contre les habitants de Socoth, Gédéon fait écraser soixante-dix-sept citoyens de cette ville, sur lesquels on roule des pierres énormes. Lorsque David prend d'assaut la capitale des Ammonites, il fait scier en deux une partie des citoyens et fait périr le reste dans des supplices non moins horribles : les uns sont dépecés à coups de hache, les autres jetés vivants dans des fours à briques embrasés. Ces cruautés étaient, au reste, exercées contre des peuples professant des cultes sanguinaires et dont les mœurs étaient aussi féroces que la religion; puis la guerre était, à cette époque, presque toujours impitoyable et comme elle se fait encore chez tous les peuples sauvages, qui égorgent ou torturent leurs adversaires, sans épargner ni l'enfance ni le sexe le plus faible. Les livres saints prescrivent de ne pas couper les arbres qui produisent des fruits, et ils recommandent aux guerriers de ne point se livrer au pillage, de ne point jurer, et de ne commettre aucun dommage en passant sur les terres d'un peuple allié. Il était aussi défendu, pendant la guerre, de se nourrir de porc, de manger des animaux sur lesquels les prêtres n'avaient pas prélevé la dîme, et de boire d'un vin consacré aux idoles. Mais, trop fidèles à leur croyance religieuse, les Juifs ne pensaient pas qu'il leur fût permis de prendre les armes le jour du sabbat, même pour se défendre, et ce scrupule leur attira plus d'une fois de sanglantes défaites. La plus légère désobéissance était réprimée par la mort. Il y avait aussi des règles pour le partage du butin, qui était divisé également entre tous les soldats, soit qu'ils eussent combattu, soit qu'ils n'eussent pas été présents à la bataille, empêchés par des infirmités ou par des fonctions relatives au service de l'armée. Il n'en pouvait être autrement, puisque chaque guerrier n'avait point de solde, et que les dépouilles de l'ennemi pouvaient seules payer sa nourriture et le prix de ses armes.

Quelquefois on consacrait à Jéhova les armes et les bijoux enlevés à l'ennemi : le chef de l'armée prélevait sa part du butin, véritable part du lion, car, s'il en faut croire des commentateurs, c'était la moitié, et même plus encore, des dépouilles des vaincus. Le butin devait être purifié, tantôt par le feu, tantôt par l'eau, suivant la nature des objets. Les prisonniers étaient mis à mort ou condamnés à l'esclavage; mais si ces prisonniers étaient des rois ou des généraux, il arrivait rarement qu'on les épargnât : leur tête allait réjouir les regards du vainqueur, ou exciter l'allégresse de la multitude. — Une loi défendait de pousser le droit de la victoire jusqu'à mettre à nu le cadavre d'un ennemi; après le combat la sépulture était donnée à tous les guerriers par les soins du général, qui présidait aux détails de ce pieux devoir. Ainsi que les héros de l'ancienne Grèce, les combattants discouraient de part et d'autre avant de croiser le fer, et se provoquaient par des injures. Les chefs s'envoyaient des messages : dans une guerre qui eut lieu entre les diverses tribus : « Venez et voyons-nous, » disent au roi d'Israël Joas, les envoyés d'Amasias, roi de Juda. « Un jour, » répliqua Amasias, « le » chardon défia le cèdre du Liban : des ani- » maux passèrent, et le chardon fut écrasé. »

Des prêtres résidaient dans le camp; ils avaient à leur tête l'*oint de la guerre*, qui implorait le secours de Jéhova, et exortait les soldats à se montrer vaillants. Il était revêtu d'ornements sacerdotaux quand il paraissait en public, et dans les moments de crise il consultait le Dieu d'Israël et interprétait ses volontés aux généraux. Les autres lévites parcouraient les rangs pour répéter les exhortations et les promesses de l'*oint de la guerre;* quelques-uns d'entre eux sonnaient de la trompette sacrée afin de réveiller dans toutes les âmes une ardeur héroïque; on se rappelle d'ailleurs que l'arche sainte accompagna l'armée plus d'une fois dans le but de montrer aux Israélites que Jéhova était avec eux, et qu'ils luttaient

pour ainsi dire en sa présence. Au reste, les Juifs furent un peuple plus religieux que guerrier; ils ne possédèrent jamais à un très-haut point la science des combats; aussi furent-ils soumis presque sans résistance par les Romains. Il est vrai que les Macchabées se maintinrent long-temps contr des forces supérieures; mais ils avaient affaire à des troupes syriennes commandées par des hommes dont le courage et l'habileté n'avaient rien de redoutable. Mais quand Pompée parut avec ses légions dans la Palestine, à peine éprouva-t-il quelque résistance. Les enfants d'Israël ne retrouvèrent leur audace que lorsqu'il fallut défendre leur temple. Mais c'était le courage du désespoir qui peut arracher une victoire, mais non fixer la fortune, qui se range toujours du côté de l'habileté. Sous ce rapport, les Isarélites semblent avoir été inférieurs à leurs ennemis, car leur histoire nous les montre presque toujours subjugués par les peuples voisins.

DES ARTS, DES SCIENCES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les arts et les sciences ne se développent que chez les peuples déjà placés assez haut dans l'échelle sociale; en effet, les besoins physiques étant satisfaits, l'esprit peut alors se livrer à des méditations qui enfantent à leur tour des inventions utiles ou seulement agréables. Il est donc probable que les patriarches étrangers aux douceurs et aux recherches du luxe ne durent se livrer qu'à des soins matériels, garder leur nombreux troupeaux, les défendre contre les maraudeurs et se livrer aux exercices violents de la chasse; telles étaient leurs occupations habituelles. Cependant l'Écriture rapporte que Jacob à son lit de mort partagea le domaine des arts à ses douze enfants : il assigne aux uns la navigation, le commerce et les travaux mercenaires; aux autres la magistrature, la guerre et le droit du commandement (1). La tribu de Lévi exercera exclusivement le ministère sacré. Mais ces paroles ne doivent être regardées que comme des prédictions confiées à l'avenir pour les réaliser; car une seule famille, quelque nombreuse qu'elle fût, ne pouvait offrir l'image exacte d'un gouvernement. Il paraît que la fabrication des instruments de musique et le travail des métaux furent les deux arts qui naquirent les premiers; la Genèse en attribue l'honneur à Jubal et à Tubalcaïn. Moïse s'empara de la puissance de la musique pour en faire un moyen de gouvernement; ainsi il fit fabriquer deux trompettes d'argent, qui annonçaient au peuple les jours de fêtes et les jours du combat; les prêtres seuls eurent le droit de faire retentir les trompettes sacrées; les lévites eux-mêmes ne possédaient pas ce privilége, mais ils pouvaient jouer de tous les autres instruments, car on en connaissait déjà plusieurs, le nabal et le kinnor, qui se rapprochaient, à ce que l'on croit, de la harpe et de la guitare, sinon par la forme, du moins par le son, car ces instruments étaient à cordes. Cependant, dans quelques circonstances, d'autres hommes que des prêtres sonnaient de la trompette lorsque l'on proclamait un nouveau monarque, ou s'il s'agissait, sur le champ de bataille, d'imprimer aux soldats un plus vif élan, ou de les rassembler quand ils étaient dispersés. De tous les rois d'Israël, David aima le plus la musique; il la cultivait pour lui-même avec une sorte de passion, et ce fut lui qui attacha au service du temple des chanteurs et des joueurs d'instruments. Il y avait aussi des chanteurs choisis dans la tribu de Lévi. Au reste, le goût de la musique s'était répandu dans toutes les classes; pour célébrer la mort de Goliath et la déroute des Philistins, toutes les femmes des villes d'Israël se présentèrent sur le passage de Saül, tenant des cistres et des tambours dont elles faisaient retentir les airs. Le retour de Judith, rapportant la tête d'Holopherne, fut saluée par les mêmes accords exécutés par les femmes israélites. Dans les cérémonies religieuses, les femmes et les jeunes filles dansaient sous les portiques du temple, et à certaines fêtes annuelles; ainsi la musique et la danse s'unissaient pour célébrer les cérémonies du culte.

La poésie dut naître en même temps que la musique et la danse; on sait d'ailleurs que

(1) Genèse, ch. XLIX, v. 8.

chez tous les peuples elle précéda la prose, car les lois les plus anciennes sont toujours écrites en vers. Chez les Hébreux, la poésie se mêlait aux pompes religieuses comme à tous les détails de la vie privée. Elle composait des hymnes et des cantiques à la louange du Seigneur : elle célébrait les mariages par des chants joyeux, et les funérailles par des accents de tristesse; elle vantait les travaux et les plaisirs de la vie champêtre; elle animait la gaîté d'un repas; enfin elle servait à retracer les souvenirs du passé et prêtait son langage même à la morale. Les livres saints sont remplis de témoignages de la sublimité de la poésie hébraïque. Écoutons Moïse dans son dernier cantique : après avoir reproché aux enfants d'Israël leur ingratitude envers Jéhova, qui les avait comblés de toutes sortes de biens, et dont ils ont abandonné le culte pour celui de dieux étrangers, le poète s'écrie : « L'Éternel a dit, je leur cacherai mon visage, car ils ont provoqué ma colère; j'ai allumé un feu qui dévorera la terre et jusqu'aux germes de ses productions il embrasera les montagnes jusqu'en leur fondements : je rassemblerai sur eux tous les maux, la famine, le glaive, les bêtes féroces, l'épouvante. Ah! s'ils avaient connu la sagesse, s'ils avaient prévu leur avenir! Le jour de leur perte s'approche, il est là où sont ces dieux qu'ils imploreraient : il n'en est qu'un : Dieu. Seul je le suis. Je frappe et je guéris, je fais mourir et je fais vivre; nul ne peut m'échapper. Si je veux exercer ma puissance, j'enivrerai mes flèches du sang de mes ennemis, et mon épée dévorera leur chair. Mais le Seigneur pardonne à son peuple. Nations, louez le peuple du Seigneur; et vous, Israël, que ces paroles ne sortent jamais de votre mémoire, de votre cœur; que vos enfants les gardent; qu'ils accomplissent une loi, et la terre que vous allez posséder sera long-temps leur patrimoine. »

La poésie et la musique charmaient les Israélites, et se mêlaient à leurs peines comme à leurs plaisirs, pour consoler les uns et ennoblir les autres. Captifs chez les Babyloniens, ils chantent sur les bords de l'Euphrate la patrie absente et leur ancienne splendeur dont ils sont déchus par leur faute : quels hymnes dans aucune langue sont plus sublimes et plus touchants! on ne saurait encore les lire aujourd'hui sans être ému profondément. Salomon lui-même composait des cantiques, des traités de morale et des paraboles ingénieuses : il savait écrire comme il savait régner. — Cependant, ainsi qu'en Égypte, les prêtres et les prophètes étaient seuls en possession de recueillir les faits accomplis pour en composer un corps d'histoire, celle du pays, à l'époque où vivait Josèphe ils possédaient encore ce privilége, tombé alors au rang d'un vieil usage prêt à se perdre, et qui n'enchaînait plus personne. Isaïe avait écrit le règne d'Osias, et il existait des histoires particulières des événements relatifs à la séparation des douze tribus. D'autres ouvrages du même genre concouraient encore à instruire le peuple juif des faits du passé, se rattachant à leur Dieu, à leurs princes et à leurs pontifes (1). Après le livre de la loi, ces écrits étaient mis entre les mains de la jeunesse, les prêtres et les prophètes étaient chargés de les commenter et de les expliquer; les premiers en avaient reçu la mission expresse de Moïse, et s'en acquittèrent scrupuleusement jusqu'au retour de la captivité de Babylone. Mêlés désormais aux soins de l'administration et aux intrigues de la politique, ils se déchargèrent sur les scribes du soin d'instruire le peuple. Les livres de Moïse devaient être lus sans cesse par chaque Israélite, il lui était prescrit d'en apprendre le contenu à ses enfants dès qu'ils commençaient à balbutier quelques mots : les préceptes de Jéhova devaient être leur première lecture. En un mot, le système qui présidait à l'éducation publique était entièrement religieux. Les écoles ouvertes à la multitude s'appelaient *les maisons de Dieu*, comme pour montrer qu'elles étaient ouvertes en son nom, et pour y rappeler ses commandements. Ainsi l'enseignement se réduisait à inculquer profondément à l'enfant juif l'histoire et les préceptes de son culte; à l'âge de cinq ans on lui faisait lire le Pentateuque;

(1) Paralip., ch. XXV et suivant.

à dix ans la Misna; à quinze ans le Talmud; durant les jours solennels, les chefs de la religion prêchaient dans le temple et dans la place publique, et développaient à leur nombreux auditoire les avantages de la morale instituée pour le bonheur des Juifs par Jéhova.

Telle était la seule institution donnée aux masses; quant aux hommes qui se destinaient aux fonctions du sacerdoce ou de la magistrature, on leur imposait de longues études, ils devaient posséder surtout la connaissance d'un grand nombre d'idiômes et toutes les sciences ignorées du vulgaire. Ce dernier point était d'une rigoureuse nécessité, car c'étaient les membres du grand sanhédrin qui fixaient l'époque des néoménies et l'intercalation des jours et des années. Mais il paraît que les Juifs avaient fait peu de progrès en astronomie, quoiqu'ils fussent dans le voisinage des Chaldéens et des Égyptiens, déjà avancés dans la connaissance des astres. Même au temps d'Ezéchias, les Juifs savaient à peine diviser le jour en heures; dans la suite ils partagèrent le jour et la nuit en quatre sections égales. Au reste, il semble prouvé que les Juifs n'eurent que des notions incomplètes et peu étendues dans les sciences mathématiques et physiques.

La pratique de la médecine fut dans l'origine une fonction sacerdotale, ainsi qu'il est arrivé chez un grand nombre de peuples; de là vient que Moïse énumère tous les signes de la lèpre et d'autres maladies semblables communes de son temps, et qu'il enseigne les précautions à prendre pour éviter d'en être atteint. Toutefois, les préceptes du célèbre législateur regardent plutôt la salubrité publique que la médecine proprement dite. Moïse trace des mesures générales, dont la première, et la plus utile, est la propreté, qu'il recommande spécialement. Ce sont des règles d'hygiène et rien de plus; mais pour assurer leur exécution, il en chargea les prêtres, devant lesquels tout homme devait se présenter s'il éprouvait quelques-unes des affections signalées par le législateur. Ceux-ci examinaient le mal, et quand il s'élevait quelque doute sur sa nature, ils prescrivaient au malade d'éviter pendant sept jours de se mettre en contact avec personne. Ce temps expiré, si les symptômes paraissaient moins menaçants, ils prolongeaient la séquestration, et enfin, après de nouvelles observations, si les signes morbifiques paraissaient plus graves, l'individu était alors déclaré lépreux. Les maisons et les vêtements subissaient encore une inspection sévère; les premières recevaient un enduit pour effacer certaines taches suspectes empreintes sur les murs; quand ce moyen était insuffisant, on la démolissait. On lavait et le plus souvent on brûlait les habits de l'Israélite attaqué de la lèpre (1). Ce dernier était tenu d'habiter hors de la ville, et ceux qui voulaient communiquer avec lui devaient se soumettre à des purifications. Le malade avait la permission de paraître en public, mais il fallait qu'il revêtît un costume particulier signalant à tous les yeux son infirmité. On voit donc que si les prêtres furent les médecins de la nation, leur science était toute renfermée dans les livres saints : ils l'exerçaient comme une fonction, non comme un art. Dans la suite, certains hommes se livrèrent à l'étude des simples pour rendre la santé à ceux qui l'avaient perdue; d'autres s'appliquèrent à guérir les plaies faites par l'épée ou par toute autre cause, et malgré leur utilité ils ne jouissaient pas d'une grande considération. Peut-être, comme nous l'avons déjà fait observer, la médecine et la chirurgie furent-elles pratiquées généralement par des esclaves ou par des individus placés dans les conditions basses de la société, ce qui expliquerait le peu d'estime attaché à ces professions. Quoi qu'il en soit, les médecins juifs s'étant placés au premier rang dans le moyen-âge, autorisent à penser que l'art d'Esculape a pu faire d'assez grands progrès à l'époque dont nous parlons; toujours est-il certain qu'au temps de Salomon, plusieurs personnages étaient renommés pour leur science dans la connaissance des plantes; leurs successeurs finirent enfin par conquérir quelqu'importance; aussi lit-on dans les sentences de Jésus, fils de Sirach : « Honore le médecin; sa » science le fait marcher la tête levée et lui

(1) Lévitique, ch. XXXIV.

» mérite l'admiration des princes. Quand tu » te sentiras malade, invoque Dieu et appelle » le médecin; car l'homme prudent ne dé» daigne pas les médicaments de la terre. » Il est vrai que cette citation appartient aux écrits d'un homme qui vivait en Égypte sous Ptolémée Evergète (1), mais bien antérieurement l'Ecclésiastique avait dit : « Honore le » médecin à cause du besoin qu'on en a; » Dieu l'a créé, Dieu s'en sert pour guérir. » Dieu forma les plantes salutaires et nous » fit connaître leur utilité. Tous les remèdes » viennent de Dieu; l'homme sage ne peut » avoir de l'éloignement pour eux. Le mé» decin instruit sera élevé; il recevra des » éloges et des présents à la cour des rois. » En effet, on voit des médecins auprès des monarques juifs; ils leur prodiguent des soins dans leurs maladies; le roi Aza eut en vain recours à leur savoir pour se guérir de la goutte, ainsi que le rapportent les chroniques; le livre IV des Rois parle des chirurgiens qui pansèrent le roi Joram blessé dans un combat. Il paraît aussi que les prophètes se mêlaient de prescrire des remèdes, car Naaman vient consulter Élisée, qui le guérit de la lèpre. L'épouse de Jéroboam implore la science du prophète Ahias, afin qu'il rende à son fils la santé. Mais comme parmi les prophètes se rencontraient beaucoup d'hommes qui n'étaient pas animés par l'esprit de Dieu, on doit croire que leur charlatanisme dut abuser plus d'une fois de la crédulité publique. S'il faut s'en rapporter à quelques mots de Philon, il paraîtrait que les Esséniens s'occupaient de médecine, et que de là vint leur surnom de thérapeutes. On se rappelle que ces sectaires menaient une vie ascétique; pour charmer l'isolement où ils vivaient, et se rendre en même temps recommandables aux yeux de la multitude, il auront pu étudier et pratiquer l'art qui enseigne les moyens de soulager l'humanité souffrante.

Les merveilles du règne de Salomon prouvent que les Israélites n'étaient pas étrangers aux beaux arts, tels que l'architecture et la sculpture, malgré ces paroles de l'Exode : « Vous ne ferez point d'image taillée ni » aucune représentation de ce qui est dans le » ciel, de ce qui est sur terre, sous la terre, » dans les eaux. » Ce fut sans doute pour détourner le peuple de l'adoration des images, dont il avait vu tant d'exemples en Égypte, que les livres saints proscrivirent toute espèce d'imitation des objets extérieurs reproduits par le bois ou la pierre. Moïse luimême ne crut pas devoir obéir servilement au texte de l'Exode, car il plaça des figures de chérubins aux extrémités de l'arche; et Salomon en mit encore dans le sanctuaire du temple qu'il fit ériger. Néanmoins, les Israélites eurent toujours de l'éloignement pour toute espèce d'effigie, même celle d'un homme; cependant quelques auteurs assurent que les rois juifs firent graver sur la monnaie leur figure; et les Juifs furent obligés, quand ils devinrent sujets des Romains, d'employer la monnaie des vainqueurs. Quoi qu'il en soit, lorsque sous Tibère le gouverneur de Syrie vint à Jérusalem, les Juifs le supplièrent de ne pas faire entrer ses légions dans la Palestine, à cause des enseignes qui étaient surmontées d'un aigle. Quelques années auparavant, lorsque l'empire romain était gouverné par Auguste, Hérode avait fait construire des théâtres à Jérusalem; ce qui fut traité d'innovation dangereuse, car les anciens Hébreux n'avaient jamais connu les jeux de la scène. La magnificence du temple de Salomon démontre suffisamment que les arts avaient fait de grands progrès : cependant l'Écriture donne à entendre que les sujets du roi de Syrie conduisirent et exécutèrent en grande partie les travaux commandés par le fils de David. Aussi ne trouve-t-on nulle part le nom d'un artiste fourni par Israël. Mais du moins l'industrie ne resta pas stationnaire : les Juifs cultivèrent l'art de graver en creux les pierres précieuses, de travailler les métaux, de tisser les plus riches étoffes, de les teindre et de les orner de toutes sortes de dessins. Au reste, au temps de Salomon, et sous ses successeurs, la Judée se couvrit de monuments dont l'intérieur était meublé avec autant de goût que de richesse. On construisit des routes, on éleva des aqueducs, on bâtit des forteresses, on inventa

(1) Ce monarque régnait en Égypte l'an 146 avant l'ère chrétienne.

des machines de guerre. Instruits par les ouvriers syriens, les Juifs exécutèrent des vases en or et en argent, des bijoux et tous les objets pouvant flatter les fantaisies des riches. Le luxe enfanta des besoins et des inventions destinées à la toilette des femmes, dont la coquetterie était devenue sans bornes, ainsi que le témoignent ces paroles d'Isaïe parlant des filles de Sion : « Le Seigneur, » dit-il, « leur ôtera toute leur parure, les chaussu- » res garnies de sonnettes, leurs réseaux pré- » cieux, leurs croissants d'or, les colliers, » les bracelets, les voiles, les tiares, les jar- » retières, les ceintures, les corsages, leurs » pendants d'oreille, les anneaux, les orne- » ments placés sur le front, les robes super- » flues, les tuniques, les manteaux, les » bourses élégantes, les miroirs de métal, » le linge fin, les bandeaux, les capu- » chons, leurs parfums, tout ce qui flatte leur » vanité (1). » Nous ferons encore remarquer que sur dix mille chefs de famille transportés à Babylone, lors de la première invasion, il y avait mille maîtres d'atelier qui travaillaient en ouvrages de marqueterie, d'où il résulte que l'industrie avait reçu de grands développements dans la Palestine.

Nous dirons peu de chose des monnaies, car les auteurs les plus instruits professent sur ce point des opinions différentes. Mémonide dit que le sicle d'argent pesait le poids en métal pur de cent soixante grains d'orge; don Calmet l'estime trente-deux sols cinq deniers; tandis que Brerewood le porte à trois livres neuf sols. D'autres savants l'évaluent à deux francs quatre-vingts centimes. Le sicle se divisait en demi-sicle ou béka, en tiers de sicle et en quart de sicle, drachmes ou deniers : il se décomposait aussi en vingt guéra ou oboles. Il fallait soixante sicles pour la mine ; le talent d'argent se composait de cinquante mines, et le talent d'or de seize talents d'argent (2). Disons aussi quelques mots des poids et des mesures en usage parmi les Juifs; il y avait chez eux unité parfaite sur ce point dans toutes les provinces du royaume. Chaque année quelques fonctionnaires choisis par le sanhédrin procédaient à la vérification des poids et des mesures, qu'ils comparaient avec un étalon conservé dans le temple. « Ayez soin, » disent les livres sacrés (1), « que la balance soit juste » et que toutes vos mesures soient exactes; » celui qui ose se servir de poids et de me- » sures altérés commet une abomination. » — Suivant dom Calmet, tous les objets étaient pesés au *sicle* et à la *mine*, composée de soixante sicles, lesquels, à raison de cent soixante grains chaque, équivalaient à peu près à une livre de seize onces et quatre gros. — Quant aux liquides, les Hébreux avaient le *chomer* ou *core*, pouvant contenir environ trois cents pintes : le core se divisait en dix *bath*, le *bath* en trois *seah*, le *seah* en deux *hin*, le *hin* en trois *cabe* et le *cabe* en quatre *log*. — L'*épha* était d'une capacité égale à celle du *core*, il servait à mesurer les grains et se divisait en dix *gomor*. — Les mesures de longueur se composaient du *doigt*, un peu moins qu'un pouce, au-dessus le topha il était de quatre doigts; le zéreth se composait de douze doigts; la coudée de deux zéreths ou vingt pouces et demi; enfin le chemin sabatique, c'est-à-dire la distance qu'il était permis de parcourir le jour du sabbat, comprenait deux mille coudées, ou environ cinq cent soixante-dix toises. Nous ne pousserons pas plus loin nos investigations sur ces matières, qu'il est difficile de débrouiller d'une manière satifaisante, faute de documents. A part les livres saints, Josèphe est le seul historien qui ait écrit les annales de ses compatriotes, et l'on conçoit qu'il ne peut satisfaire qu'imparfaitement notre curiosié. Les rabbins ont entrepris la même œuvre que Josèphe, mais ce qu'ils rapportent est mêlé de tant de fables et d'exagérations qu'on ne peut y ajouter foi. Il faut donc se borner sur plusieurs points à des conjectures qui, dépouillées de certitude, ne méritent pas d'être offertes à nos lecteurs.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans

(1) Isaïe, ch. III.

(2) Vid. Dom Calmet, Mémoire des Hébreux. — Garnier, Hist. des monnaies. — Encyclop. méth., art. Monnaies ; — et l'Exode, ch. XXX.

(1) Lévitique, ch. XIX, v. 35-36. — Deuteron., ch. XXV, v. 13.

parler de l'agriculture, qui prit d'assez grands développements chez les Hébreux. Aussi chaude que l'Andalousie, et abritée au nord contre les vents froids par la chaîne du Liban, la Palestine, rafraîchie par des pluies fréquentes dans l'automne et au printemps, jouissait d'une grande fertilité. On y recoltait du froment et de l'orge, le figuier, l'olivier, le grenadier donnaient partout leurs fleurs et leurs fruits, tandis que la vigne s'étendait sur les coteaux. Quand les enfants d'Israël prirent possession de la Judée, ils sortaient de l'Égypte, où la science de la culture des terres était portée au plus haut point; ils empruntèrent aux sujets des Pharaons et aux Phéniciens les méthodes agricoles que ceux-ci pratiquaient. Ainsi les Hébreux se servaient de presque tout les instruments aratoires en usage de nos jours. Ils labouraient les terres, auxquelles ils confiaient alternativement des semences diverses; ils savaient fabriquer des engrais; ils paraissent avoir connu la plupart des procédés les plus habiles pour féconder le sein de la terre. On récoltait dans les plaines des céréales, telles que le froment, l'orge et l'épeautre. Les blés de la Palestine étaient d'une qualité supérieure; l'orge servait à faire du pain et une espèce de bière, et l'épeautre pilé dans un mortier fournissait une semoule agréable au goût autant que nutritive. On cultivait beaucoup la vigne, surtout dans la tribu de Juda; tantôt elle serpentait autour des arbres, tantôt on la disposait en berceaux; dans certains cantons, les habitants couvraient de bitume le pied de la vigne. L'olivier donnait encore en Palestine une huile excellente qui enrichissait le pays par l'exportation. Les Israélites fournissaient encore aux nations étrangères une grande quantité de fruits secs. Des bois de construction s'élevaient sur les montagnes, tandis que d'autres arbres fournissaient des résines d'un utile emploi. Le territoire de Jéricho produisait un baume avidement recherché par les Romains, qui l'achetaient au poid de l'or. On cultivait aussi dans la Palestine la plupart des plantes légumineuses qui figurent sur nos tables; les Juifs exploitaient en outre la canne à sucre, le chanvre, le lin, le cotonnier, ainsi que des plantes colorantes, entre lesquelles on nomme la garance et l'indigo. Ce qui explique au reste la fertilité de la Palestine, c'est que ses habitants possédaient un système d'irrigation faisant produire au sol les moissons les plus riches et les plus abondantes. L'eau, recueillie dans des citernes, était distribuée dans les champs par des rigoles, et on l'élevait par le moyen de roues et de balanciers jusque sur les collines les plus hautes. Les Israélites avaient des prairies artificielles pour subvenir à la nourriture de leurs troupeaux; les gras pâturages de Sichem jouissaient surtout d'une grande célébrité. Les chèvres, les moutons, les taureaux étaient d'une bonne race; quant aux chevaux, ils étaient en petit nombre. Salomon, le premier, en fit venir d'Égypte, ainsi que le chameau et le mulet, qui servaient l'un et l'autre à porter des fardeaux. Les ânes ou onagres, originaires de la Palestine, l'emportaient de beaucoup par la force et par la perfection des formes sur ceux qui vivent dans nos climats; c'est la monture la plus usitée dans presque tout l'Orient; les chevaux ne servent qu'à la guerre ou à la chasse. Au reste, la loi religieuse avait donné sur l'agriculture les préceptes les plus sages et les plus étendus; elle avait tout réglé, et pris même sous sa protection jusqu'aux animaux, qu'elle recommande de traiter avec douceur; elle défendit même de les mutiler; peut-être prévoyait-elle que s'il était permis de mutiler les bêtes, on mutilerait bientôt des hommes. Citons à ce sujet les préceptes enseignés par Moïse : « Quand tu trouveras, » dit-il, « un » animal domestique égaré, tu le retireras » dans ta maison, et tu en prendras soin jus» qu'à ce que le propriétaire te soit connu. » Tu porteras du secours à tout animal » tombé dans une fosse ou accablé sous sa » charge : tu n'atteleras pas à la même » charrue l'âne et le bœuf, à cause de l'iné» galité de leur marche, et tu ne lieras pas » la bouche du bœuf qui foule les grains » dans l'aire, car il doit participer au béné» fice du travail (1). » — Sous les successeurs de Moïse, et durant l'administration

(1) Deuter., ch. XXII et XXV.

des rois, l'agriculture devint de plus en plus florissante; elle enrichit les Juifs et les mit en état de satisfaire aux énormes tributs que firent peser sur eux les Assyriens, les Égyptiens et les Romains. Mais depuis leur dispersion, les enfants d'Israël ont abandonné complètement les travaux des champs, et la Palestine, livrée encore aujourd'hui aux Turcs, semble frappée de stérilité par la faute de ses possesseurs.

POLICE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE. FIN DES MOEURS.

Un des fléaux qui tourmenta long-temps le peuple Israël, était le brigandage exercé, non-seulement par les tribus errantes du désert qui infestaient les fontières, mais encore par un grand nombre d'Israélites. Ceux-ci, au lieu de se livrer au travail pour échapper à la pauvreté, préféraient dépouiller les voyageurs sur les grands chemins ou ravager les champs de leurs compatriotes. Instruments dociles entre les mains des ambitieux, on les trouvait toujours disposés à troubler la paix publique. Quelquefois ils s'associaient à des bandits, composés de Moabites, d'Ammonites, de Syriens, de Chaldéens, pour partager les fruits de leur rapine, et les attiraient jusque dans le cœur du royaume, ainsi qu'il arriva sous Joakim, roi de Juda. Cet état de chose tenait sans doute aux localités dans certaines provinces, et au voisinage des Arabes, qui depuis un temps immémorial n'ont d'autre industrie que le vol commis à main armée. Tant que les monarques hébreux commandèrent à la nation, tantôt le brigandage fut réprimé, tantôt il s'accrut, suivant l'énergie ou la faiblesse du gouvernement. Lorsqu'Hérode devint gouverneur de Galilée, avant de monter au trône, il s'était concilié l'estime et l'admiration publique en détruisant les troupes de maraudeurs qui désolaient le pays. Parvenu au rang suprême, il acheva son ouvrage en poursuivant les brigands jusque dans leurs repaires, et chercha dans la législation un moyen efficace de repression. Il y parvint en condamnant le voleur à devenir l'esclave d'un idolâtre (1); tous les Israélites étaient fortement attachés à leur culte, cette punition retint donc dans le devoir beaucoup d'hommes qui n'auraient pas été effrayés de peines plus graves, même de la mort. Outre les bandits, les habitants eurent à redouter pendant long-temps les attaques des bêtes féroces. Comme les premiers héros de la Grèce, certains personnages s'illustrèrent pour avoir délivré la contrée des ravages de ces animaux. On cite entre autre Banaïas, qui tua plusieurs lions, et s'acquit par ces exploits l'amitié de David. Au temps d'Élysée, les bêtes fauves remplissaient les forêts, et l'on sait qu'ils en sortirent un jour tout-à-coup pour dévorer des enfants qui s'étaient moqué de ce même prophète. Comme plusieurs parties de la Palestine manquent d'eau, on fit des réglements relatifs aux canaux, aux puits et aux fontaines; Salomon éleva des aqueducs pour le service de sa capitale; il fut aussi ordonné de creuser partout des citernes pour arroser les champs et abreuver les troupeaux. On plaçait aussi des fontaines dans le voisinage des villes, mais non dans leur enceinte; la plus célèbre était celle de Siloé, située près de Jérusalem; plusieurs rois furent même sacrés sur ses bords. Une loi de Moïse, car ce législateur avait tout embrassé dans ses prévisions, recommande de tenir toujours fermée l'ouverture d'un puits, dans la crainte qu'un homme ou qu'un animal n'y tombât; en cas de négligence de la part du propriétaire, celui-ci devait payer une amende. Les magistrats particuliers veillaient à l'observation de ces réglements. La capitale était divisée en plusieurs quartiers ayant des chefs ou capitaines chargés de commander chacun dans sa circonscription. Si le grand Salomon avait pris soin de fournir de l'eau à Jérusalem, il en rendit l'accès facile par la construction de belles routes; il avait fait paver en pierre noire les chemins qui y conduisaient. Moïse avait encore fait un grand nombre de prescriptions pour la police des voies publiques; elles déterminent ce que l'on doit faire des bestiaux ou des objets égarés; elles ordonnent d'ensei-

(1) Josèphe, l. XVI, ch. 1.

gner au voyageur son chemin; d'indiquer une fontaine ou de donner de l'eau à celui qui est altéré. Il paraît, s'il faut en croire Juvénal, que les Israélites se crurent affranchis de la loi de Moïse quand il s'agissait de rendre les mêmes services à un étranger.

La Palestine produisait d'abondantes moissons; elle en exportait même dans la Syrie et chez d'autres peuples voisins. Cependant elle fut affligée par d'effroyables famines qui décimèrent la population; elles eurent lieu à toutes les époques sous le règne de David, et même au temps d'Hérode; mais nous possédons trop peu de lumières sur les réglements relatifs aux subsistances pour remonter aux causes de ces calamités. Dans nos temps modernes, où la science de l'administration et de l'économie politique ont fait de si grands progrès, les gouvernements sont encore dans l'impuissance de prévenir les disettes. C'est qu'il faudrait calculer avec précision l'époque à laquelle on doit permettre l'exportation, afin de ne pas ruiner l'agriculteur, et celle où il devient indispensable de l'interdire, afin de conserver au pays assez de blés pour sa subsistance. Ce problème est loin d'être résolu; il n'est donc pas surprenant que les Israélites n'aient pu échapper aux désastres de la famine, surtout en présence des fréquentes invasions auxquelles ils furent en proie de la part des peuples qui les entouraient. Certaines lois religieuses, si elles furent exécutées scrupuleusement, durent concourir à amener ce résultat; en effet, durant l'année sabbatique, il n'était pas permis de cultiver les champs. Il est vrai que la nécessité contraignit le gouvernement d'adoucir cette loi dans la pratique; mais il est toujours probable qu'on ne put en atténuer complètement les effets.

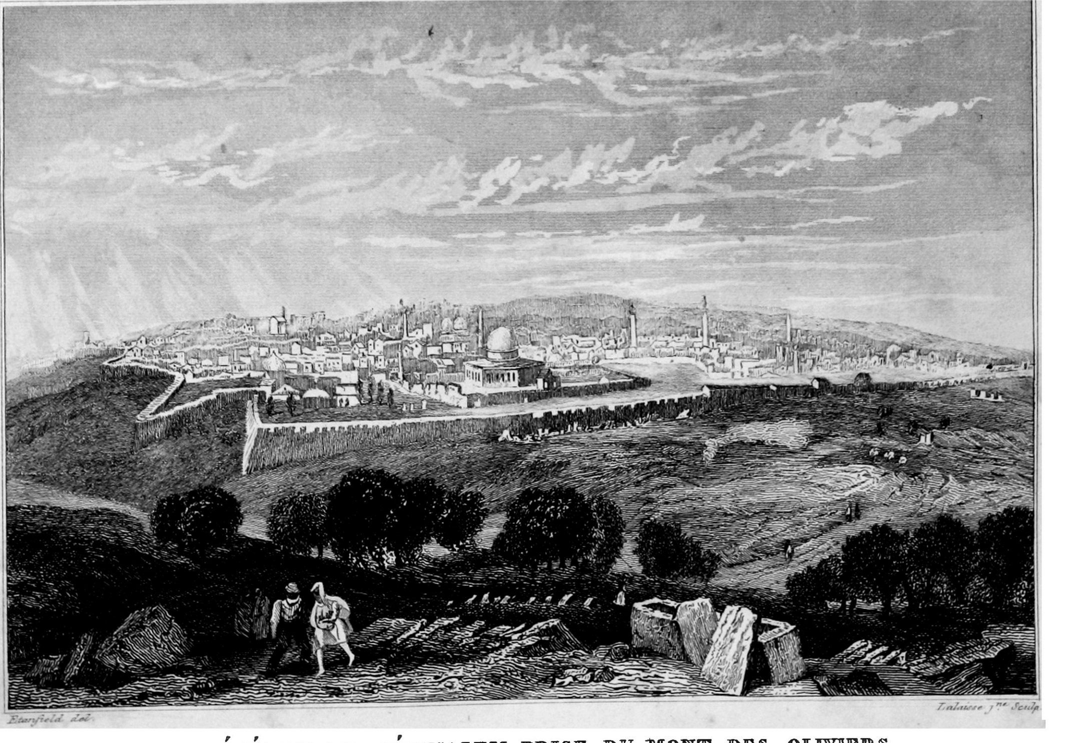
Quoique l'Écriture sainte indique souvent le chiffre de la population, il est difficile de la préciser avec exactitude; en effet, il n'est parlé que des individus en état de porter les armes : ils étaient six cent mille quand ils sortirent de l'Égypte; mais dès qu'ils eurent conquis une patrie, les Hébreux se multiplièrent, car les lois de Moïse tendaient à augmenter la population. Ces lois atteignirent leur but, puisque, suivant les Paralipomènes, le roi David comptait sous ses enseignes plus de quinze cents combattants. Sous le règne prospère et brillant de son fils, la Bible compare, tant ils étaient nombreux, les habitants d'Israël et de Juda aux sables de la mer. Il paraît que le dénombrement n'avait pas été prescrit impérieusement par le législateur. Dieu même punit David pour l'avoir accompli sans l'avoir consulté : quoi qu'il en soit, cette opération devait avoir lieu de temps à autre, afin de percevoir le demi-sicle que chaque Israélite devait payer à l'État. Mais on ignore si le dénombrement se faisait à des époques fixes, le résultat en était consigné sur des registres publics; mais ces registres ont péri sans retour. Toutefois, si l'on s'en tient au texte de l'Écriture, la population était, sous David, de plus de quatre millions d'âmes; elle doubla peut-être pendant le long règne de Salomon. Vint ensuite la captivité du peuple de Dieu, qui fut mené dans l'Assyrie; depuis cette époque on ne possède qu'un dénombrement fait par les soins de Zorobabel, qui ramena ses concitoyens dans leur ancienne patrie; mais ce document, conservé dans le premier livre d'Esdras, ne saurait suffire, car il se borne à transcrire le nombre et les noms des principales familles. Quand la Judée devint une province romaine, les vainqueurs évaluèrent sans doute la population; mais leurs historiens ont négligé de nous faire connaître le résultat de ce travail. Cependant la Palestine jouit sous les empereurs d'une grande prospérité; enrichis par le commerce, ses habitants durent se multiplier à la faveur d'une longue paix, car, sous le sceptre des Césars, les nations soumises à leur puissance n'avaient plus à redouter les calamités d'une guerre étrangère. Rome, à force de vaincre, n'avait plus d'ennemis.

Nous avons déjà fait remarquer que la santé publique avait excité la sollicitude de Moïse. Il avait soumis certaines maladies, entre autres la lèpre, à l'inspection sacerdotale. A son exemple, on fit des réglements d'hygiène, parmi lesquels nous mentionnerons la défense d'enterrer les morts dans les temples et dans l'intérieur des villes; il n'y

eut d'exception que pour les rois et quelques prophètes devenus célèbres. Ainsi les monarques de Judas étaient ensevelis à Jérusalem; ceux d'Israël dans Samarie, et l'Écriture nous apprend que Samuel fut inhumé dans son jardin. C'est encore pour éviter les effets de la contagion qu'il fut interdit de toucher des cadavres d'hommes et d'animaux, sous peine d'être déclaré impur; il fallait alors laver sa personne et ses vêtements. Mais la loi, dans le but louable de veiller plus attentivement sur la santé des Israélites, imagina des prescriptions bizarres : un Juif ne pouvait recevoir les soins d'un barbier ou d'un médecin idolâtre, dans la crainte que ces infidèles ne voulussent attenter à sa vie; il pouvait cependant exécuter l'ordonnance du médecin si elle n'était que verbale; mais il lui était interdit d'user d'un remède préparé par le même médecin. Toutefois, une servante ou un esclave israélite n'était pas soumis à la même restriction; il lui était permis, s'il était malade, d'appeler à son secours un idolâtre; ce qui semble prouver que le législateur n'attachait pas autant de prix à leur existence qu'à celle d'un homme libre. Quant au barbier, dit la Misna (1), un Israélite pouvait se laisser raser par lui, mais seulement dans un lieu public, car, en ce cas, l'Israélite n'a rien à craindre pour ses jours, les mauvais desseins du barbier idolâtre, s'il en avait conçus, seraient empêchés par les assistants. — Dans les livres saints qui sont attribués à Moïse, se trouvent encore une foule de réglements relatifs à la police rurale; nous dirons seulement quelques mots sur la chasse et la pêche, auxquels il était permis de se livrer dans tout Israël. Cependant on ne pouvait chasser dans un domaine particulier sans la permission du propriétaire; et si l'on violait l'enceinte où celui-ci renfermait du gibier, on se rendait coupable de vol : les mêmes principes s'appliquaient à la pêche. Au reste, l'art de prendre ou de détruire les animaux sauvages était entretenu, parmi les Israélites, par la nécessité de fournir au monarque un certain nombre de cerfs et de daims et d'autres pièces de gibier destinées à défrayer la table du monarque et celle des commensaux de sa maison.

Il ne paraît pas que les Israélites aient possédé ces établissements publics, appelés chez les modernes hôpitaux et maisons de retraite pour les pauvres et les vieillards. Peut-être n'en eurent-ils pas besoin, car l'aumône était prescrite et par la loi religieuse et par la loi civile. La langue hébraïque n'a pas même d'expression qui signifie précisément l'*aumône*, qu'elle rend par le mot *justice;* mais l'aumône devait se proportionner au rang de celui qui la sollicitait; ainsi, à l'homme nourri dans l'opulence on devait donner des habits conformes à l'état qu'il occupait avant son infortune; il fallait même secourir son serviteur s'il en avait un; car il est des habitudes qui sont devenues des besoins quand on les a pratiquées durant de longues années. Cependant la loi prescrivait, dans ce dernier cas, de recourir préalablement à des informations pour ne pas risquer d'enrichir celui que l'on voulait seulement aider dans son indigence. Il y avait des riches qui donnaient aux pauvres jusqu'au cinquième de leurs revenus, au lieu du dixième, que tous étaient tenus de prélever sur leur fortune au profit de ceux qui étaient tombés dans le dénuement; en un mot, l'aumône était imposée rigoureusement comme un devoir, et quiconque refusait de la donner, pouvait en certaines occasions encourir la peine du fouet. Malgré les précautions prises par le législateur, il n'avait pu empêcher les biens de se diviser inégalement entre les citoyens; en d'autres termes, il s'était efforcé vainement d'extirper la pauvreté. Cette plaie rongeait aussi la société israélite; ne pouvant l'éteindre entièrement, on prévenait ses ravages en faisant un appel à la charité publique : chaque semaine des collecteurs allaient dans toutes les maisons solliciter des dons de toute espèce, qui étaient mis en réserve et distribués aux habitants les plus nécessiteux. L'aumône peut, même chez les Juifs, être considérée comme un impôt, car c'était par ce moyen qu'on fournissait à plusieurs dépenses, telles que les réparations du temple et le rachat des captifs. Sur

(1) La Misna, t. IV, p. 369.



Etanfield del. Lalaisse j.ne Sculp.

VUE GÉNÉRALE DE JÉRUSALEM PRISE DU MONT DES OLIVIERS

. TERRE SAINTE

ce dernier point, la loi avait réglé qu'un prêtre devait être racheté de préférence à un lévite; un lévite l'emportait sur un citoyen; celui-ci sur un bâtard ordinaire, qui primait à son tour le bâtard adultérin, lequel passait avant le nithinéen, le nithinéen avant le prosélyte, et enfin le prosélyte précédait l'affranchi. N'oublions pas que l'Écriture, toujours attentive à soulager l'indigence, recommande au laboureur, quand il moissonne, de laisser des épis pour les pauvres; au vendangeur, de laisser au cep quelques grappes : il en était ainsi de toutes les productions de la terre. Il reste donc démontré que la législation de Moïse était pleine de sollicitude pour l'indigence; elle prévoyait ses besoins en même temps qu'elle indiquait les moyens d'adoucir ses souffrances en les soulageant.

Nous terminerons ici ce tableau des institutions et des mœurs des anciens Juifs, par quelques réflexions sur la durée pour ainsi dire indestructible du peuple d'Israël et de sa législation, qui a subsisté et qui subsiste encore en dépit de la puissance du temps et de celle des hommes. Une des causes les plus puissantes de cette durée miraculeuse nous semble devoir être attribuée au dogme enseignant l'existence de Dieu et son unité. D'après ce même principe, Moïse établit qu'un seul tabernacle sera érigé, qu'un seul temple sera élevé. Jérusalem, où ce temple fut construit, devint donc la cité de tout le pays, et tel est le saint respect qui s'attache à ses débris, après tant de siècles, que les Juifs aspirent encore à les visiter; ils se persuadent que la ville sainte sera un jour la capitale d'un nouvel empire qui dominera sur tout l'univers. Poursuivant l'application du principe de l'unité, Moïse voulut qu'une seule tribu fût consacrée au service des autels, et qu'une seule famille possédât le sacerdoce suprême. Ainsi le temps devait cimenter chaque jour le respect et la vénération qu'inspiraient à la multitude le grand prêtre et les lévites : ceux-ci avaient reçu en partage la possession de certaines villes dispersées dans le pays, quand il fut divisé entre les Hébreux; ils pouvaient donc vivre sans se livrer à des travaux manuels et journaliers, qui les eussent trop rapprochés de leurs compatriotes, et auraient mis leurs intérêts en rivalité avec ceux des autres citoyens. Délivrés de tous les soins temporels, ils étaient plus aptes à prêcher une morale purgée de tout égoïsme humain. D'un autre côté, répandus dans toutes les provinces, car ils n'avaient point de territoire assigné pour leur demeure, ils étaient sans cesse en contact avec tous les habitants, et pouvaient exercer sur eux une surveillance paternelle et de tous les instants. Investis des premières places dans les tribunaux, ils avaient encore pour mission d'instruire l'enfance, d'endoctriner l'âge mur, et devenaient arbitres dans les différends qui s'élevaient parmi les époux, puisqu'ils dirigeaient l'épreuve des eaux amères. En retour de ces avantages, ils se soumettaient à des devoirs particuliers et à des prescriptions gênantes; il leur fallait sans cesse veiller sur eux-mêmes, de peur de se rendre impurs, et commander à l'entraînement de leurs sens; un prêtre qui, la raison troublée par l'ivresse, serait entré dans le tabernacle, eût encouru la perte de la vie. — S'il éprouvait un vif attachement pour une femme, il fallait que cette femme n'eût jamais été engagée dans les liens du mariage, car un ministre du Seigneur ne pouvait épouser qu'une vierge. — Quant au peuple, il devait être d'autant plus attaché à sa religion, qu'elle était sa première et son unique étude dès l'enfance; il gravait ses préceptes dans sa mémoire, même avant de les comprendre; il devait les étudier à toute heure, dans tous les instants, les copier de sa main, et les porter sur lui. Il devait consulter sans cesse la loi de son Dieu, car cette loi lui prescrivait jusqu'à la nature de ses aliments : avait-il mangé la chair d'un animal impur, il fallait qu'il se purifiât avant de se livrer à aucun acte de dévotion. Il était même dans la nécessité de s'adresser à des fournisseurs de sa nation, de peur de se nourrir d'un bœuf ou d'un mouton dont on n'aurait pas fait écouler tout le sang avec le soin le plus scrupuleux : aussi les bouchers juifs étaient-ils astreints à l'étude de certains livres où ils puisaient des instructions particulières. Une multitude de pratiques

toujours impérieuses occupaient journellement l'Israélite, auquel on n'enseignait d'ailleurs d'autre science que la morale religieuse. Livré à une sorte d'obsession perpétuelle, son esprit et toutes ses pensées se dirigeaient vers un seul but, celui de méditer la loi de Moïse, et de s'en pénétrer de plus en plus. Les observances multipliées qui lui étaient prescrites, en l'empêchant de se mêler aux autres peuples, rendaient sa foi plus vive et plus tenace. Toutes ces causes réunies expliqueraient seules la longue durée de l'œuvre de Moïse : suffisante pour le temps où elle parut, et supérieure à toutes les législations du monde ancien, la religion mosaïque devait cependant céder au chistianisme. Celui-ci, plus pur dans sa morale, peut encore se naturaliser dans tous les climats; il élève ses temples dans tous les lieux; tandis que les Juifs n'avaient qu'un temple, et devaient se rendre trois fois par an à Jérusalem. Les préceptes de Jésus s'adressent à toutes les intelligences : ceux de Moïse sont trop exclusifs; le premier enseigne que tous les hommes doivent s'aimer parce qu'ils sont frères, et que Dieu leur mesure les mêmes bontés; le second déclare que les Israélites sont les élus du Seigneur; à ce titre seul ils ont droit à toutes les faveurs de l'Éternel. — Les Juifs subsistent, mais ils sont peu nombreux et plongés dans l'abaissement; les chrétiens, au contraire, brillent au premier rang des nations, et chaque jour étend les conquêtes de leurs mœurs et de leur foi. Nous terminerons ici ces réflexions pour reprendre l'histoire des Juifs, dont nous tracerons rapidement les vicissitudes. S'ils ne forment plus un État depuis la destruction du temple, ils vivent alors répandus dans le monde romain sans en être absorbés; c'est là que nous allons suivre leur destinée, pour revenir ensuite raconter ce que devint la Palestine demeurée veuve des enfants d'Israël.

—

La ruine de Jérusalem, accomplie par Titus, et l'extermination par le glaive d'une grande partie du peuple Juif, n'avait pu cependant anéantir cette nation. Elle subsistait encore dans la Palestine, livrée au joug le plus dur et le plus ignominieux. Comme on ne pouvait vaincre leur constance traitée d'obstination par les Romains, les Israélites obtinrent de conserver leur croyance et d'en célébrer secrétement les rites, à la condition de payer une taxe au Jupiter établi au Capitole; mais pour prélever cet impôt, ceux qui étaient chargés de le percevoir soumettaient la personne des Juifs à la plus indécente perquisition, afin d'acquérir la preuve qu'ils étaient circoncis. A Rome, les enfants d'Israël, assimilés aux prostituées, étaient assujettis comme elles à la juridiction du préteur du Tibre, et placés de la sorte en dehors de la protection des lois. Dans tout l'empire les magistrats les traitaient avec autant de mépris que de cruauté, et les publicains les accablaient de sévices et de contributions levées illégalement. L'opinion des masses fortifiait encore ce régime d'iniquités en le sanctionnant par son approbation, car la lutte soutenue par le peuple de la Palestine, loin de le recommander à l'admiration et et à la pitié, était traitée généralement de rebellion par tous les sujets de Rome. Dans l'Égypte et l'Asie-Mineure, les habitants, enflammés d'une vieille haine contre les Israélites, les provoquaient sans cesse par des insultes et des violences. Alexandrie et Antioche étaient fréquemment le théâtre de combats acharnés entre la populace de ces villes et les Juifs. De là naquirent des révoltes qui éclatèrent, l'une à Cyrène, ville de la Lybie, l'autre dans la Mésopotamie, et la troisième dans l'île de Chypre, où les descendants de Jacob exterminèrent presque toute la population. Il fallut que Trajan envoyât des légions pour étouffer ces séditions sanglantes. Toutefois, quoique réprimés avec barbarie, une sourde fermentation vivait dans le cœur des Juifs, qui de toutes les provinces de l'empire continuaient à visiter la ville sainte. Persuadé que tant que Jérusalem demeurerait debout et garderait les marques de son antique splendeur, elle entretiendrait dans la nation de dangereuses espérances, Adrien prit la résolution de la renverser et d'élever sur ses débris une cité nouvelle. On lui donna le nom

d'Ælia Capitolina ; la religion païenne établit son culte aux mêmes lieux où s'élevaient les édifices consacrés jadis au Dieu des Juifs : l'empereur, sachant que ces derniers avaient en horreur la chair et la représentation du pourceau, en fit placer un de marbre sur la porte de la ville conduisant à Bethléem. Ainsi que ses prédécesseurs Domitien et Nerva, il défendit la circoncision, et enjoignit aux Juifs de ne plus présenter leurs enfants aux rabbins chargés d'imprimer aux nouveau-nés le signe destiné à les séparer des autres peuples (1). Toutes ces mesures, prescrites et exécutées rigoureusement, ne pouvaient manquer d'irriter profondément ceux qui en étaient l'objet, et créèrent dans la Palestine une agitation qui, refoulée par la crainte, n'en fermentait que plus vivement au fond des cœurs. En effet, Adrien parcourait l'Égypte et la Syrie à la tête de plusieurs légions, et contint par sa présence l'explosion qui eût sans doute éclaté à cette époque ; mais dès qu'il se fut éloigné, les habitants de la Judée commencèrent à tenir des conciliabules, à ressembler de l'argent, et creusèrent des lieux souterrains pour s'y cacher et mettre en sûreté les armes et les munitions dont ils faisaient des amas (2).

L'éloignement de l'empereur devint le signal de la révolte. S'il faut en croire les docteurs juifs, le soulèvement eut pour origine la violation d'une de leurs antiques coutumes. Dans chaque famille, à la naissance d'un fils, les parents plantaient un cèdre devant leur maison, un pin si c'était une fille ; les rabbins racontent que parcourant la Judée dans un char, la fille d'Adrien (qui n'eut jamais d'enfant) fit couper par ses officiers, dans une ville où elle passait, un cèdre consacré à un nouveau-né : cette profanation produisit un soulèvement dans la cité où elle fut commise, qui se répandit dans toute la Palestine. En écartant un détail évidemment inexact, il n'est pas impossible que la mutilation d'un arbre auquel s'attachait une sorte de vénération ait déterminé l'explosion populaire. Mais les matières étaient préparées, la défense de la circoncision, l'érection au milieu de Jérusalem d'un temple à Jupiter, telles furent les causes réelles de la révolte : il fallait un chef à la multitude, il ne tarda pas à se présenter ; cet homme, qui s'appelait primitivement Bar-Coziba, commença par changer son nom contre celui de Barchochebas, c'est-à-dire fils de l'étoile. Il avait, dit-on, long-temps exercé la profession périlleuse de dépouiller les voyageurs sur les grands chemins ; peut-être avait-il habité parmi les tribus errantes qui, dans ces parages, vivent depuis un temps immémorial des fruits du brigandage. Quoi qu'il en soit, il s'annonça hardiment comme le messie, ayant pour mission de rendre aux Juifs leur antique splendeur, et même de les élever au-dessus de toutes les nations de la terre ; il entra dans le sanhédrin, et fut salué du titre qu'il s'était arrogé par un rabbin, le vieil Akkiba, chef de l'assemblée, et savant docteur, qui s'écria en l'apercevant : *Voici venir l'étoile qui doit sortir de Jacob.* Cet Akkiba jouissait d'une immense renommée, il avait consacré la plus grande partie de sa vie à l'enseignement, plus de vingt mille écoliers accouraient l'entendre chaque année dans les académies de Jafné et de Tibériade. Il se déclara le précurseur du nouveau messie, et entraîna par son exemple une foule de jeunes hommes qui tenaient ses paroles pour des oracles. Barchochébas établit le siége de son empire à Bither ou Béthoron, ville forte située dans le voisinage de Jérusalem ; il reçut l'onction sainte, fit battre monnaie à son effigie, et prit enfin tous les insignes, comme il exerça tous les droits du pouvoir suprême. La Palestine entière salua avec enthousiasme le nouveau monarque, et prit les armes à sa voix. A la nouvelle de cette insurrection, qui menaçait de devenir formidable si elle s'étendait jusque dans la Syrie, Adrien appela de la Bretagne Julius Severus, qui commandait dans cette île les légions ; il était d'autant plus urgent de frapper un coup décisif, que déjà un général romain, Livius Refus, s'était laissé battre par les rebelles. A l'arrivée de Severus et de ses soldats, l'empereur se mit en marche avec l'armée ; mais au lieu de livrer bataille aux insurgés, Severus se tint sur

(1) Spartianus, in Adriano, p. 7.
(2) Xiphilin, Abrégé de Dion, t. I, p. 343.

la défensive; il espérait ainsi fatiguer un ennemi étranger à l'art de la guerre, dont l'enthousiasme se refroidirait promptement par les fatigues et les privations. En effet, il s'attacha seulement à couper les vivres à ses adversaires, à les harceler par des attaques continuelles, et réussit à détruire en détail les troupes juives composées d'une multitude confuse et mal disciplinée. Hors d'état de tenir la campagne, Barchochébas se renferma dans Bither, où il se défendit avec obstination. Décimés par la famine, et craignant d'être égorgés avec leurs familles s'ils refusaient de céder, les habitants inclinaient à se rendre; un rabbin nommé Triphon, s'étant rendu l'organe de ses concitoyens, proposa de capituler; Barchochébas l'envoya au supplice; il périt lui-même en combattant quelques jours après, et la ville fut prise d'assaut. Adrien voulut voir les traits du prétendu messie, mais les soldats qui allèrent à la recherche de son corps trouvèrent un serpent roulé autour de son cou, *ce qui leur démontra*, disent les docteurs juifs qui racontent ce fait, *qu'un Dieu seul avait pu tuer cet homme*. Les vainqueurs passèrent au fil de l'épée toute la population de Bither; les écoliers d'Akkiba et ses disciples, qui s'étaient formés en corps militaires, furent liés, ainsi que leurs professeurs, avec le livre de la loi, et livrés aux flammes; Akkiba, dont l'influence avait attaché la multitude à la personne de Barchochébus, fut déchiré avec un peigne de fer jusqu'à ce qu'il expirât. S'il faut s'en rapporter au Talmud, l'extermination des Juifs fut si grande, qu'elle surpassa le nombre des Israélites lorsqu'ils s'échappèrent de l'Égypte sous la conduite de Moïse : les terres, fertilisées par tant de cadavres, produisirent d'abondantes moissons durant sept ans, sans être labourées. Pour éterniser le souvenir de ce désastre, la synagogue a institué un jeûne rigoureux encore observé de nos jours, et inséré dans la liturgie un hymne où l'on déplore la destruction de Bither et le martyre de ses défenseurs (1).

Cette guerre eut pour résultat l'anéantissement de la plus grande partie de la nation juive; elle dura deux années, et finit l'an 136 de l'ère chrétienne. Adrien fit vendre à l'encan, au même prix que les chevaux, les habitants des villes révoltées qui avaient survécu au carnage, et il appela des colonies grecques et syriennes pour habiter Jérusalem dépeuplée. Il en agrandit l'enceinte, et employa même les pierres du temple à élever un cirque où l'on fit combattre des gladiateurs, et paraître des mimes pour représenter des jeux scéniques. L'empereur établit autour de la ville des postes de soldats pour écarter tous les Israélites. A cette époque, dit saint Jérôme, on voyait des vieillards couverts de haillons, des femmes en habits de deuil gravir péniblement le mont des Oliviers, puis quand ils laissaient tomber leurs regards sur les profanes monuments de la cité d'Adrien, des pleurs baignaient leur visage, et l'on entendait de toutes parts éclater des sanglots et des gémissements. Les tribuns et les soldats leur accordaient à prix d'or le triste avantage de pleurer à la vue de Jérusalem et ceux qui avaient acheté de Pilate le sang de Jésus-Christ étaient réduits, par une juste expiation, à solliciter, à force d'argent, de l'avarice des Romains, le privilége de verser des larmes (1).

Adrien consacra son triomphe par des médailles. L'une représente une femme, la Judée, qui, dans la posture d'une suppliante, offre de l'encens aux dieux de l'empire; elle tient dans ses bras deux enfants; dans une autre, on la montre prosternée aux pieds de l'empereur, qui semble vouloir la relever comme s'il l'admettait parmi les provinces fidèles à la suprématie de Rome; mais cette fidélité obtenue par la force se démentit sous Antonin. A peine ce prince était-il parvenu au trône, que la Palestine se souleva: les armes romaines comprimèrent ce mouvement, et le nouvel empereur, malgré sa victoire, tarit l'une des sources d'où sortait la révolte, en rendant aux Juifs le droit de faire

(1) Voyez Joannes à Lent, de Judeorum pseudo-niessiis. — Mischna, p. 303. — Le Talmud, titre sanhédrin, et le mot Akkiba dans la Bibliothèque rabbinique de Bartolocci.

(1) S. Hieron. Chronic., p. 168. *Idem*, p. 506.

circoncire leurs enfants. Cette concession importante, au dire des chroniques rédigées par les docteurs de la synagogue, eut pour cause la conversion d'Antonin au culte israélite. Cet empereur adorait secrètement le Dieu de Jacob, et se rendait la nuit dans la maison du patriarche Judas pour se livrer, sous sa direction, à l'étude de la loi. Il s'était même soumis à recevoir la marque imprimée à tous les descendants d'Abraham (1). Ces récits mensongers ne reposent sur aucun fondement historique; mais ils prouvent que la condition des Juifs devint moins dure sous Antonin. On a fait honneur de cet adoucissement à l'indulgence philosophique du chef de l'empire; mais Antonin, malgré sa douceur naturelle, ne fit que céder à l'opinion de son temps. En effet, le polythéisme avait perdu toute créance sur les esprits, et reculait chaque jour devant les envahissements d'une foi nouvelle, celle du Christ. Cependant à cette époque les hautes classes de la société, quoique détachées du paganisme, n'avaient point encore adopté les doctrines du fils de Marie; elles se passionnaient pour le néoplatonisme, système philosophique, mélange un peu confus des idées de Platon et de Pythagore, s'alliant aux conjectures théogoniques de l'Inde et de la Perse. Quelques docteurs juifs s'étaient nourris des principes mystiques des disciples de Socrate et du philosophe de Crotone (2), tandis que Celse, Porphyre et d'autres savants de l'école d'Alexandrie étudiaient les livres de Moïse. Il en résulta que la religion et l'histoire du peuple hébreu se relevèrent du mépris qui les flétrissait. Quelques hommes remarquables du deuxième siècle passèrent même du dédain à l'enthousiasme pour les doctrines hébraïques, et leur exemple servit à changer l'opinion sur ce point. On crut d'ailleurs reconnaître, par des rapports plus ou moins exacts, que les cérémonies des israélites se rapprochaient de celles du culte rendu à Bacchus (3). Antonin, s'il rendit moins pesant le joug qui pesait sur les Juifs, obéit donc à la tendance imprimée à l'opinion. Ses successeurs l'imitèrent. Héliogabale, vers les premières années du troisième siècle, projetant de réunir dans un temple qu'il édifia sur le mont Palatin toutes les divinités romaines, voulut, dit l'historien Lampride, que la religion des Juifs et des Samaritains, et le culte des chrétiens, y fussent représentés par quelques simulacres. Alexandre Sévère, qui remplaça Héliogabale, et adorait aussi les images d'Apollonius de Tyane, de Jésus-Christ, d'Abraham et d'Orphée. En un mot, dans l'Italie et dans la Grèce, on vit se multiplier les temples élevés au dieu inconnu, à l'imitation de ce qui se passait au temple de Jérusalem et dans les basiliques chrétiennes, où l'on ne voyait aucune image peinte ni aucune statue. La religion des Juifs, ayant cessé d'être couverte d'un voile mystérieux, se réhabilita dans l'opinion, ses sectateurs purent se réunir entre eux, et tenir des assemblées sans effrayer la multitude et la politique du gouvernement. Ainsi s'explique naturellement la liberté dont les enfants d'Israël acquirent le bienfait après la destruction du temple, et les calamités répandues sur la nation par Adrien. Toutefois une nouvelle puissance s'était élevée contre les Juifs, puissance plus redoutable que le glaive des Romains: le christianisme, sorti de la Palestine, s'était répandu dans tout l'empire, et menaçait d'étouffer la loi de Moïse où il puisait son origine. On commença par des controverses, puis la lutte entre les Juifs et les chrétiens fut marquée par de sanglantes persécutions. On sait que Constantin, par une politique habile, avait embrassé le culte de Jésus. C'était celui du grand nombre; là résidait toute la force sociale, et le fils d'Hélène s'en appuya pour consolider son pouvoir. Alors on ravit aux Juifs jusqu'aux lieux témoins des faits les plus importants de leur histoire. La mère de Constantin alla visiter la Palestine; elle gravit le mont Garizim; c'est là qu'Abraham alla prier avant d'offrir son fils en holocauste au Seigneur. Elle s'arrêta au puits de Sichem, où une femme de Samarie avait offert au Christ de l'eau pour étancher

(1) C'est-à-dire qu'il avait reçu la circoncision.

(2) Platon et Pythagore.

(3) Plutarq., Quest. rom., 104. Symposia., l. 4, quest. 4.

sa soif; près de ce même puits, Jacob avait amené ses troupeaux et planté de ses mains un amandier en commémoration du songe qui lui avait prédit sa nombreuse postérité. Entré dans Jérusalem, Hélène considéra avec admiration les ruines du palais de Salomon, la fontaine de Siloé et la colline de Golgotha, sanctifiées par le supplice et par l'agonie du Sauveur; elle vit aussi la pierre du sépulcre qui fut dépositaire de sa dépouille mortelle. La vue de tous ces objets ne pouvait manquer d'exalter l'âme d'Hélène, et sur l'endroit même, théâtre des souffrances subies par Jésus de Nazareth, elle fit édifier une basilique décorée avec magnificence. Ce temple était comme une insulte lancée aux Juifs qui avaient crucifié celui à qui l'on décernait des honneurs divins (1).

Cependant la religion chrétienne, après avoir cimenté l'excellence de ses doctrines par le sang des martyrs, avait enfin conquis la première place auprès du trône des Césars. Successeur de Constantin à l'empire, Constance suivit l'exemple de son père, et employa la persécution pour établir plus sûrement la suprématie du nouveau culte. Ennemis acharnés de Jésus, les Juifs furent frappés par les coups d'une législation qui les rejeta dans une condition inférieure. Ainsi Constance défend, par un rescrit, à tout chrétien de s'unir avec une juive, et prive les enfants qui naîtraient d'un tel mariage de tous les avantages de la légitimité. Par une autre loi, les israélites sont déchus du droit de posséder des esclaves catholiques; enfin une troisième décision impériale confisque les biens de celui qui, appartenant à la communion nouvelle, l'abandonnait pour embrasser le judaïsme; l'apostat perdait en outre la faculté de tester. Cette législation violente indisposa vivement ceux qui en étaient l'objet, et ils tentèrent d'y échapper par la révolte. Dégarnie de troupes romaines, qui marchaient vers l'occident pour renverser Maxence, soldat audacieux qui avait pris la pourpre, la Palestine se souleva sur plusieurs points. Les chefs de l'insurrection, fatigués du joug de Rome, voulurent passer sous la domination persane. Ils essayèrent de livrer à Sapor la ville de Diocésarée, et de faciliter à ses armes la possession du pays. Mais ce projet échoua dans son exécution par la défense opiniâtre de Nisibe, et par l'activité du César Gallus, qui prit et détruisit Diocésarée. Une nouvelle prohibition enjoignit à tous les enfants d'Israël de ne pas approcher de Jérusalem. Bannis de ses murs, il ne leur fut pas même permis de la contempler de loin (1).

Constance mourut et Julien prit sa place; élevé dans la haine du christianisme, auquel il imputait le massacre de ses proches parents, et les dangers perpétuels qui avaient assiégé sa jeunesse, Julien résolut de relever les autels de toutes les divinités païennes. Quoiqu'il n'eût aucun penchant pour les lois et le culte de Moïse, il conçut le projet de restaurer l'ancienne synagogue pour faire mentir les prédictions du Sauveur qui avait annoncé la dispersion des Juifs. En relevant les murs de la ville sainte, en réédifiant le temple, en peuplant la cité de Salomon avec des Juifs, il voulait puiser dans l'accomplissement de ces faits des arguments irrésistibles pour appuyer ses argumentations philosophiques; car Julien, auteur lui-même, était aussi jaloux de faire triompher ses arguments que d'exercer sa toute-puissance. On sait que les docteurs juifs prêchaient à leur nation l'arrivée toujours prochaine du Messie, héros libérateur chargé de rendre à Jérusalem sa splendeur, et de soumettre aux Israélites tous les princes et tous les peuples de l'univers. Les promesses de Julien semblaient devoir préparer les voies au Messie et faire pressentir sa venue; aussi les Juifs se livrèrent-ils à des transports de joie qui se manifestèrent non-seulement par des acclamations, mais encore par des violences dans la Palestine et dans la Syrie, où ils renversèrent plusieurs églises (2) après les voir profanées. Quand ils apprirent que l'empereur avait établi sa résidence à Antioche, afin de surveiller par lui-même les prépa-

(1) Euseb., de Vita Constantin., lib. III.

(1) Sozomen., liv. II, et saint Hilar., ps. 58, pag. 731—734.

(2) S. Ambroise, liv. V, épît. 29.

ratifs nécessaires à l'expédition qu'il allait entreprendre contre les Perses, les chefs du sanhédrin se rendirent auprès du prince, afin de lui exprimer au nom de leurs frères la reconnaissance dont ils étaient pénétrés pour la protection qu'il avait accordée au culte de Moïse. Julien admit en sa présence les envoyés auxquels il reprocha de ne pas invoquer leur dieu en faveur de ses armes au moment où il commençait une guerre contre les ennemis les plus formidables de l'empire. — « Comment l'aurions-nous invo- » qué, » répondirent les rabbins ; « le temple » de Jérusalem est détruit, et ce n'est que » dans son sanctuaire que la loi nous permet » de sacrifier. — Eh bien, » reprit Julien, « vos prophètes ont prédit que sous mon » règne vos malheurs devaient cesser. — » Relevez le temple de Salomon, et comme » aux jours de ce grand roi que vos lévites » immolent des victimes. » — En effet, une colonie d'Israélites vint s'installer dans la ville sainte, la place du nouvel édifice fut désignée, et Alypius reçut de l'empereur une missive qui le chargeait de restaurer le temple, et de donner au peuple Juif les moyens de célébrer ses cérémonies religieuses avec toute la pompe usitée aux temps antiques (1). Le rescrit impérial était à peine connu de la nation juive, que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants inondèrent de toutes parts Jérusalem. Ils offraient leurs biens et le secours de leurs bras. « Aussitôt, » dit saint Grégoire, « de » prodigieux amas de matériaux s'élèvent » comme des montagnes, on débarrasse de » ses décombres le lieu où jadis le temple » s'élevait. Vous eussiez vu sur l'empla- » cement d'un édifice encore frappé de la » malédiction céleste les Israélites prodi- » guant leurs richesses et leurs soins. Les » uns creusaient et remuaient la terre avec » des pelles et des bèches d'argent ; les » autres transportaient dans des corbeilles » richement ornées le ciment et les pierres » qui devaient servir à élever les portiques, » à orner les parvis ; les femmes et les en- » fants, habillés de lin et de soie, ramassaient » dans leurs robes flottantes les débris et » jusqu'à la poussière du sol ; tous chantaient » des cantiques de reconnaissance au dieu qui » les avait tirés de l'Égypte et de Babylone, » et qui les délivrait encore d'une autre capti- » vité non moins odieuse. Puis ils insultaient » au Christ, tandis que les partisans de l'a- » postat nous demandaient en souriant où » était le Galiléen (1). » Cependant vers le soir de cette même journée un vent impétueux s'élève qui fait rouler en les dispersant les pierres, les poutres et le ciment ; la terre tremble et fait crouler un portique sur plusieurs milliers de Juifs qui s'y étaient réfugiés ; la foudre frappe de ses flèches les hommes, calcine la pierre, et fond les outils d'argent et de fer dont le sol était jonché. Cependant le zèle des Israélites ne se rebute pas ; ils recommencent leurs travaux le lendemain, de nouvelles secousses se font sentir, la terre ouvrant ses entrailles lance des tourbillons de feu qui repoussent les pierres qu'on veut lui imposer. Autant de fois la main de l'homme élève ses fragiles ouvrages, autant de fois la main de Dieu les détruit. Tel est le récit de saint Grégoire ; un autre contemporain, saint Cyrille, évêque de Jérusalem, ajoute que durant la seconde nuit, tandis que le ciel et la terre semblaient se confondre, une croix éclatante apparut au firmament, encadrée dans un cercle étincelant de mille feux. Les Juifs trouvèrent le lendemain leurs robes empreintes de cette croix miraculeuse. Toutefois la réalité de ce grand événement se trouve confirmée par un païen, sectateur ardent du polythéisme, mais doué d'un jugement saint et d'une rare impartialité. C'est Ammien Marcellin, qui confirme dans son histoire les témoignages des chrétiens. « Alypius, » dit-il, « aidé du gou- » verneur de Judée, pressait les travaux du » temple, de redoutables globes de feu sortis » du milieu des fondements éclatèrent sur » les ouvriers, en blessèrent un grand nom- » bre, et repoussèrent constamment ceux qui » voulurent reprendre les travaux ; il fallut » les abandonner (1). » Julien lui-même,

(1) Julien, epistol 28.

(1) S. Gregor. Nazianz, oratio 4.
(2) Amm. Marcell., liv. XXIII, chap. 5.

dans une lettre à Libanius, auquel il retrace l'historique du temple de Jérusalem, qu'il voulait réédifier, annonce que cet édifice a été détruit trois fois depuis Salomon; or, son assertion ne serait pas exacte s'il ne comptait la tentative qu'il venait de faire et de voir échouer. — Les rabbins conviennent aussi que les flammes du ciel empêchèrent la construction du temple (1).

Soit que Dieu lui-même ait pris soin de pulvériser l'entreprise des Juifs, ou soit qu'il faille attribuer cet événement à un phénomène assez fréquent dans la Palestine, il est certain que le temple ne fut pas réédifié. Julien étant mort peu de temps après, atteint par une flèche persane, son successeur Jovien s'empressa de rétablir les autels du Christ. Ainsi les espérances conçues par les Juifs s'évanouirent tout-à-coup. Cependant leur culte n'eut plus à souffrir de persécutions par les lois : Valens et Valentinien, placés, l'un sur le trône d'orient et l'autre sur celui d'occident, laissèrent les Juifs adorer en paix Jéhova. Quelques rescrits insérés dans le code de Justinien prouvent même qu'ils firent respecter leurs priviléges, car ils ordonnent au préfet militaire de ne pas permettre aux soldats de pénétrer dans les synagogues qui jouissaient du droit d'asile; cependant ils renouvellent la loi qui punit, par la privation du droit de tester, le chrétien revêtu d'éminentes fonctions qui embrasse le judaïsme (2).

S'il faut s'en rapporter à la législation, les Israélites, au temps de Théodose et sous le règne de ses deux fils, vécurent à l'abri de l'avidité des magistrats et du zèle intolérant des chrétiens. En effet, il est défendu d'imposer des taxes aux Juifs; le coupable subira la peine imposée aux concussionnaires. On ne doit pas non plus insulter les patriarches des Hébreux par des paroles, et un rescrit exempte, le jour du sabbat, les Juifs de tout service personnel. Il est aussi défendu aux catholiques de s'emparer des synagogues (3). Les magistrats romains doivent

(1) Ganz-Tsemach., p. 2. — Gedaliah, chaîne des traditions, ann. 4349.

(2) Cod. Just. de Judæis et cœlicolis.

(3) Cod. Theod. de Judæis et cœlicolis ad an. 396.

respecter les actes de juridiction de la synagogue, et ne pas soumettre à leur examen tout ce qui se rapporte aux rites religieux des Juifs. Les Israélites sont cependant exclus de la milice du palais; mais ils peuvent exercer toutes les professions libérales, même celle d'avocat (1). Il leur est permis de posséder des biens-fonds et des esclaves, ils ont droit de tester en qualité de citoyens; ils ne peuvent toutefois déshériter celui ou ceux de leurs enfants qui auraient adopté le christianisme; mais si un fils, devenu chrétien, a refusé des aliments à son père tombé dans l'indigence, ce dernier peut le déshériter, mais en lui laissant le quart de ses droits successifs en l'honneur de la religion (2). D'autres lois enjoignaient aux chrétiens de ne point assister à la célébration du culte judaïque; les évêques devaient empêcher les prêtres de contracter des liaisons avec les Israélites. L'apostasie d'un chrétien était punie des peines les plus sévères; car, dit le code Théodosien (3), s'il ne peut être permis aux chrétiens de persécuter les Juifs tolérés dans l'empire, on doit éviter en même temps de favoriser les sectateurs de Moïse par des concessions imprudentes.

Mais quoique la tolérance envers les Juifs fût écrite dans le code judiciaire de l'empire, elle n'était pas toujours observée dans plusieurs provinces de l'Europe et de l'Asie. Les évêques soulevaient eux-mêmes le peuple contre les enfants de Judas, détruisaient les synagogues et se refusaient à réparer les dommages qu'ils avaient causés. Saint Ambroise se signala à cette occasion par la véhémence de ses discours; il adressa même au grand Théodose une lettre où il se livre à tous les transports de son zèle. « Je n'ai point, » s'écrie-t-il, « comme l'évêque de Callinique, incendié un temple juif; mais je » prends sur moi son crime... je suis le cou- » pable, frappez. Je le déclare hautement, » si je n'ai point abattu les synagogues de » Milan, c'est que Dieu les a frappées lui- » même; elles sont tombées, il n'en existe

(1) Cod. Theod. leg. 24, ad ann. 418.

(2) Cod. Theod., instit. 28. — Cod. Just., const. 21.

(3) Cod. Theod., const. 48.

» plus dans mon diocèse. On parle des désordres causés par les moines et des maux qu'ils » ont engendrés; mais les devoirs de la religion parlent plus haut aux saintes âmes! » D'ailleurs, a-t-on réparé les temples du » Christ ruinés par les Juifs sous l'apostat (1)? » Les maisons et les églises des chrétiens » sont encore couvertes de décombres à Nazareth et en d'autres lieux; lorsque Jésus » n'est point vengé, on prendrait tant de » soins de satisfaire la synagogue! Les Juifs » ont impunément brûlé les autels, souillé » le baptistère, on ne leur a demandé aucune réparation, et l'on voudrait soumettre un évêque, et avec lui un peuple de » chrétiens, à relever les synagogues obscures d'une ville sur l'extrême frontière » de l'orient! C'est encore ici un effet de la » malice des Juifs qui appellent sur nos têtes » la prison et le supplice. Les entendez-vous » déjà s'applaudir de nos malheurs! Ils disent : Nos temples s'enrichissent aujourd'hui de leurs dépouilles, comme jadis le » Capitole brillait des dépouilles du Cimbre » et des barbares. Ces paroles accuseront » votre règne aux yeux de la postérité, et » votre âme devant le juge éternel qui dispose des couronnes (2). » Cette éloquente supplique n'obtint aucune réponse de Théodose, car il ne pouvait y faire droit sans violer les lois de l'empire. Si nous avons cru devoir rapporter la réclamation de saint Ambroise, c'est qu'elle peint l'état réel des choses; c'est qu'elle dénonce la position des sectateurs de Moïse, protégés par la jurisprudence, et cependant en butte à des violences qui mettaient en péril leurs personnes et leurs propriétés. Ainsi ni les ordres du prince ni la surveillance des magistrats ne pouvaient leur offrir une protection efficace au centre de l'empire. Qu'on juge maintenant de ce qu'ils avaient à souffrir dans les provinces éloignées, surtout en Palestine, où les lieux mêmes s'élevaient, témoins accusateurs pour les dénoncer aux chrétiens comme les meurtriers d'un Dieu.

Cependant, en dépit de cette aversion générale des chrétiens envers les enfants d'Israël, quelques hommes, stimulés par l'amour du savoir, et désirant puiser aux sources dont la religion du Christ était sortie, ne craignirent pas de se lier avec des rabbins. Saint Jérôme s'arracha aux délices de Rome pour aller dans la Palestine étudier le chaldéen et l'hébreu. Un Juif de Tybériade, son maître et son ami, lui communiqua les versions les plus pures de l'Écriture Sainte; et c'est sur le texte hébraïque que Jérôme traduisit avec exactitude les *Paralipomènes* et les *livres de Job*, qui étincellent d'images et d'expressions figurées, en même temps qu'ils fourmillent de mots chaldéens. Entraînés par l'exemple de saint Jérôme, les évêques et les prêtres étudièrent les Écritures dans leur langage primitif; ils cherchaient dans le vieux Testament des leçons et des exemples dont ils paraient leurs écrits et fortifiaient leurs discours. Ces études, communes avec les docteurs juifs, avaient fini par créer des liens et des rapports de bienveillance entre le clergé catholique et celui des synagogues. Quelquefois on vit même les chrétiens et les Juifs assister aux obsèques de quelques saints prélats, les uns chantant les hymnes catholiques, les autres des cantiques consacrés au Dieu d'Israël. A la même époque, et comme pour signaler aux yeux de tous les liens étroits qui rapprochaient entre eux les deux cultes, l'empereur Arcadius fit transporter de la Palestine à Constantinople les restes du prophète Samuel. Quand ils entrèrent dans la capitale, l'urne qui les renfermait était portée par des évêques, et suivie par l'empereur et tous les grands dignitaires de sa cour. La population chrétienne accueillit avec les marques du respect le plus profond les dépouilles du prophète hébreu, tandis que les Juifs du quartier Stanor avaient orné leurs maisons de festons et de guirlandes, et saluaient les ossements de leur prophète par de pieux cantiques (1). Des légendes adoptées par l'Église catholique racontent la découverte des reliques de plusieurs rabbins, entre autres de celles d'un pieux docteur, nommé Gamaliel, de son fils Abydas et de

(1) L'empereur Julien.
(2) Saint Ambroise, epist. 29.

(1) S. Hieron., in Vigilant. C. V.

Nicodème, ami d'Étienne; il avait enlevé le cadavre de ce premier martyr de la foi nouvelle pour lui donner la sépulture, et avait fini par embrasser la religion du Christ. Les reliques de Gamaliel et de ses compagnons exhumés à Jérusalem furent portées dans l'occident. Au reste, ces translations prouvent que la haine qui avait séparé si long-temps les deux communions était sinon éteinte, du moins très-affaiblie; car au lieu de se fuir ou de se combattre, comme par le passé, elles se rapprochaient et se mêlaient autour des mêmes cercueils. Cependant le christianisme, devenu la religion de l'État, n'avait pas renoncé à son projet d'anéantir le judaïsme par la force ou la persuasion. Les évêques, dont la puissance grandissait chaque jour dans le domaine de la politique, attaquèrent les Juifs par la législation, et ils firent insérer dans le code Justinien plusieurs dispositions plus que sévères contre les sectateurs de Moïse. « Ainsi le Juif est mis hors de la société ci-» vile, comme le manichéen, le nestorien » et le paulicien, hérétiques condamnés par » l'Église; comme eux il ne pourra ni servir » dans l'armée ni occuper aucun emploi dans » le palais impérial. S'il commet le délit » le plus léger envers la curie, il de-» vient esclave; s'il essaie de faire apostasier » un homme libre, il est puni de mort. Il » lui est enjoint de ne jamais ouvrir aucune » controverse religieuse avec les chrétiens. » Il devra se soumettre à l'observance et aux » prescriptions des fêtes de l'Église catho-» lique, et aux jours sanctifiés par la prière, » tels que Pâque et le saint temps de carême. » Aucun Juif ne pourra fréquenter ni les » stades ni le théâtre; la danse et tous les » autres jeux sont interdits aux femmes et » aux filles Israélites; et au temps des azymes » et à la solennité des tabernacles, il leur » est défendu de tapisser leurs maisons de » festons et de guirlandes. D'autres articles » du code réforment la loi judaïque à l'égard » de l'adultère, et retire aux enfants de Judas » le droit de tester ou de transmettre leurs » biens par succession; ils ne peuvent non » plus construire de synagogues nouvelles, » tenir des assemblées, être revêtus d'aucune » fonction publique ni posséder des escla-» ves (1). » Ainsi le gouvernement impérial, cédant à l'influence des évêques, rentrait dans la voie de la persécution; confondant les prescriptions religieuses et les droits civils, il bouleversait la législation du pays.

Après la ruine du temple de Salomon, les Juifs avaient cessé complétement d'avoir une existence politique; ils étaient régis par des généraux et des magistrats romains: la tentative audacieuse de Barchochébas ayant échoué, la nation israélite se dispersa: cependant les écoles de Tybériade et de Japhné eurent encore des professeurs et des élèves. A l'époque où le royaume de Juda tenait le premier rang dans la Palestine, le grand-prêtre avait fini par cumuler la puissance civile et religieuse: en effet, cette dignité sacerdotale donnait à celui qui en était revêtu une autorité presque sans limites, et qui arma souvent contre elle la jalousie du chef de l'État. Au milieu des révolutions qui assaillirent la nation d'Israël, le pontife suprême perdit ses attributions et jusqu'à son titre, et il fut remplacé par un patriarche dont l'avénement ne peut remonter au-delà d'Antonin. S'il fallait s'en rapporter aux annales écrites par les rabbins, l'existence du patriarche remonterait beaucoup plus haut; mais tout prouve qu'il doit avoir l'origine que nous lui assignons. L'historien Josèphe, qui a décrit en détail les institutions de sa patrie, n'en parle pas, non plus que les évangélistes qui nous ont transmis l'histoire du Sauveur; enfin lorsque peu d'années après la mort du Christ, la guerre éclata dans la Judée pour briser le joug des Romains, on ne voit jamais le patriarche agir et parler ni comme prince ni comme chef des synagogues. Ainsi le premier patriarche a dû être Gamaliel II; il tint les rênes du pouvoir sacerdotal cinq ans après le triomphe de Titus, qui accomplit la destruction de Jérusalem. Gamaliel transmit sa dignité à Siméon III, son fils, qui fut remplacé par Judas le saint, tant célébré par les historiens modernes du peuple juif. Assiégé dès son enfance par les périls, Judas leur échappa, et après avoir

(1) Cod. Just. de Judæis et cœlicolis.

reçu en secret le signe de la circoncision, proscrite sous des peines sévères, par une loi d'Adrien, il se livra durant quarante ans à l'étude des livres sacrés. Ses connaissances profondes et la sainteté de sa vie lui méritèrent la dignité de rosh-abbat ou patriarche; il rédigea un recueil méthodique des anciennes traditions relatives à la loi religieuse donnée aux Hébreux par Dieu même, par l'organe de Moïse; ce recueil, appelé la *Mishnah*, est tout à la fois un code civil et canonique; c'est le fondement de la jurisprudence hébraïque. A la mort de Judas, Siméon recueillit l'héritage de son père, auquel il succéda comme patriarche, et le transmit à Hilet, qui se signala par des œuvres utiles, car il fixa la chronologie historique du peuple juif, et le comput régulier des principales époques de l'histoire sacrée. Hilet, deuxième du nom, occupait la chaire patriarcale sous le règne de Julien, et fut appelé par ce prince à présider à la restauration du temple de Salomon que la puissance divine empêcha de reconstruire. Après lui vint Gamaliel III, qui sut conquérir la faveur de Théodose et celle de ses fils, Arcadius et Honorius; ils le revêtirent d'une des plus hautes dignités, celle de la préfecture honoraire : Gamaliel avait étudié la médecine et trouvé des remèdes qui produisirent des cures regardées comme merveilleuses; de là vinrent sans doute les bienfaits qu'il reçut de la cour impériale. La dignité de patriarche reposait sur la base la plus solide, celle de l'hérédité. Le pontife nommait à son choix à toutes les fonctions, depuis les plus importantes jusqu'aux plus humbles. Il fixait la forme et l'heure des réunions et des cérémonies; dispensateur suprême des revenus, il les distribuait dans sa sagesse et suivant les règles qu'il croyait devoir adopter; enfin, tel que les rois d'Israël, il avait le pouvoir du glaive, et prononcait des arrêts de mort. La ville de Tybériade était le lieu de sa résidence; cependant son pouvoir était restreint par un conseil dont les membres portaient le nom de primats ou jurés, et qui intervenaient par leurs avis dans toutes les affaires du ressort de la religion; quant aux attributions du patriarche et de son conseil, en matière civile, elles n'avaient aucune fixité et se modifiaient sans cesse au gré de la législation impériale, qui les restreignait quelquefois capricieusement. Enfin après avoir possédé le droit de décider souverainement toutes les contestations survenues entre les Juifs et de prononcer des peines contre ceux qui se rendaient coupables envers la communauté, l'autorité des patriarches et des primats descendit jusqu'à n'être plus qu'un simple arbitrage dont les sentences étaient soumises à l'approbation des tribunaux de l'empire (1).

Comme une grande partie du peuple d'Israël était répandue hors de la Judée, le patriarche envoyait à ses frères exilés de la Palestine des personnages appelés *apôtres*, ayant mission de visiter les synagogues pour veiller au strict accomplissement des rites et recueillir le didrachme, sorte de contribution substituée à l'ancienne dîme sacerdotale. Elle servait à l'entretien des écoles ou académies de Tibériade et de Japhné, et à payer les honoraires des docteurs. Il existait encore une autre catégorie de prêtres et de rabbins dont les uns, portant la dénomination de *pères*, présidaient en chef les synagogues, et dont les autres, ayant le titre d'*archisynagogues*, étaient voués exclusivement à la prière et à l'étude des livres saints. Ces derniers étaient chargés à l'époque de grandes fêtes de faire au peuple des prédications, pour lui enseigner les préceptes et lui expliquer la morale des traditions religieuses. Enfin les *didascales* avaient un emploi aussi délicat que difficile à remplir; ils devaient s'appliquer à entretenir la paix et l'union dans les familles. Telle était l'organisation des synagogues tant en Orient qu'en Occident; elles recevaient leur direction spirituelle des célèbres écoles établies à Tibériade et à Japhné. Les disciples de ces académies subissaient chaque année deux examens qui roulaient sur le livre de la loi et sur les commentaires ajoutés à son texte dont ils devaient faire une étude approfondie. Ils étaient divisés en plusieurs

(1) Cod. Théodos. — De juridictione et ubi quis convenire debet.

classes ; on puisait dans la première les docteurs connus sous le titre de *princes* dans la synagogue. Les maîtres et les rabbins interrogeaient leurs élèves le dernier jour du sabbat pour juger des progrès qu'ils avaient pu faire, et leur expliquaient les passages des écritures et des prophètes dont le sens présentait quelque difficulté. Huit jours avant Pâques on lisait la *Mishnah*. Cette lecture donnait lieu à des discussions entre les élèves, qui argumentaient parfois contre leurs professeurs; des registres tenus avec soin recueillaient ces discussions. Les docteurs ou les maîtres à Tybériade et à Japhné formaient quatre sectes principales : la première s'attachait à conserver soigneusement les traditions depuis Esdras jusqu'au temps du saint auteur de la Mishnah. On appelait ces docteurs Tanaïtes; les rabbins professent encore pour eux une profonde vénération, et leur attribuent jusqu'à des miracles. Les gémaristes tiraient leur nom des deux Gémares, commentaires composés sur la Mishnah; ils viennent après les tanaïtes. Les rabbins vantant beaucoup les travaux des gémaristes, quoiqu'ils ne se composent que de décisions aussi vaines que puériles. En voici quelques exemples : Peut-on traverser un champ le jour du sabbat? — Non, réplique le commentateur, car on pourrait fouler des grains avec le pied et les semer involontairement. — Peut-on traduire devant le sanhédrin la femme d'un aveugle qui s'est rendue coupable d'un adultère? — Non, dit le gémariste; suivant la loi, elle ne doit être punie que si elle a tenté de cacher sa faute aux yeux de son mari; or, on ne peut se cacher aux yeux de celui qui ne voit pas (1). Dans la troisième secte ou classe étaient les *gaons*, c'est-à-dire les parfaits. On ne pouvait se faire admettre dans cette classe qu'après de nombreuses épreuves, car les *gaons* tenaient par leur science le rang le plus élevé parmi les docteurs. On croyait qu'à force de méditations ils finissaient par avoir des illuminations soudaines qui les éclairaient sur le sens des saintes Écritures et dissipaient, pour eux, les obscurités qui s'y rencontrent. Au reste, comme les livres de Moïse et des prophètes formaient le code religieux et civil de la nation israélite, rien n'avait été négligé pour assurer la pureté du texte. Ainsi des docteurs, les massorèthes, étaient chargés exclusivement de la ponctuation des livres saints. Ce travail avait une grande importance ; car les points, les virgules et les accents, s'ils sont omis ou mal placés, altèrent et changent le sens des mots. Grâce aux massorèthes, le texte du vieux Testament a dû se conserver dans toute sa pureté ; ils ont d'ailleurs poussé le scrupule jusqu'à compter le nombre des mots et des tours dont se compose la Genèse. Mais au sein de la synagogue les docteurs cabalistes jouirent d'une plus grande estime que les massorèthes ; ils avaient inventé une prétendue science, la *cabale*, c'est-à-dire l'art de découvrir caché sous les lettres et sous les mots isolés ou unis, un sens mystique, ou d'extraire de ces mêmes mots des vertus magiques inconnues au reste des hommes.

Si nous avons tracé avec quelque détail le tableau de l'organisation de la grande synagogue d'Orient, siége du gouvernement religieux des Juifs, c'est que leur histoire politique s'était en effet terminée après le soulevement excité par Barcochébas; mais la nation israélite, unie par le lien religieux, continua de conserver sa nationalité sous tous les climats, et en dépit des persécutions qui ne purent ni lasser sa constance ni éteindre sa foi. Il nous reste à dire quelques mots sur les changements que la dispersion des Hébreux dans tout l'univers produisit sur leur caractère. Tant qu'ils eurent des rois, les Juifs se livraient à l'agriculture et aux soins que réclamaient leurs troupeaux ; la loi de Moïse leur défendait en outre de se mêler avec les autres peuples, et ils ne pouvaient s'établir bien loin de Jérusalem, où des fêtes religieuses les appelaient chaque année. Ce fut seulement sous le règne de Salomon, lorsque ce prince voulut élever un temple à Jéhova, que les Israélites ouvrirent des relations avec Hiram, roi de Tyr. Salomon eut le premier une flotte qui, montée par des matelots tyriens, alla chercher à

(1) Chiarini, Théorie judaïsme, tome II.

Ophir des bois précieux, de l'ivoire et des monnaies d'or et d'argent; à la mort du fils de David, les Israélites se bornèrent à cultiver, comme par le passé, la vigne et l'olivier; mais quand ils furent tombés sous la domination romaine, et qu'ils furent gouvernés par les Hérodes, la Judée s'étendit jusqu'aux villes maritimes qui bordent le littoral. Joppé, Ascalon, Césarée, en envoyant dans toutes les parties du monde connu le baume de la Judée et le sable d'Abelus, dont on fabriquait du verre, reçurent en échange l'or et les productions des autres climats (1); alors les habitants de la Palestine s'initièrent à la science du commerce, qui les enrichit. Rome, devenue un centre universel, appelait dans son sein les productions de tout genre, dont la nature favorisait toutes les provinces de l'empire, unies à cette capitale par de magnifiques chemins qui s'étendaient jusqu'aux extrémités de l'empire. Mais la voluptueuse Italie, décorée par tous les arts, et dont le sol était chargé de palais et de maisons de plaisance, ne pouvait nourrir ses habitants, il fallait qu'elle fût alimentée par les blés de l'Égypte, amenés tous les ans par les Juifs et les Samaritains habitant les villes maritimes de ce pays et le littoral de la Syrie Cette corvée pesait sur tous les Israélites, ils ne pouvaient s'en exempter qu'en prouvant qu'ils se livraient à un trafic particulier indispensable à la nourriture et à l'entretien de leurs familles. Ainsi la nation juive devint commerçante par nécessité; repoussée des emplois publics par la religion, elle contracta l'amour de l'or, dont la puissance pouvait la défendre des persécutions. Elle se livra surtout à une odieuse industrie, celle de l'achat et de la vente des esclaves. Un de leurs livres saints, l'Exode, disait : « Si tu achètes un esclave » hébreu, il te servira pendant six ans, et à » la septième année il deviendra libre sans » rien payer (2); » mais un commentaire de la Mishna ayant déclaré que ce passage ne s'appliquait pas aux étrangers, les Juifs se livrèrent sans scrupule à une spéculation que leur loi semblait ne pas défendre et que les mœurs publiques autorisaient.

(1) Strabon, Géographie, liv. XVI.

(2) Exode, XXI, v. 2.

Les Juifs surpassèrent dans ce genre tous leurs rivaux, et s'attirèrent justement les anathèmes des chrétiens quand la religion du Christ succéda au paganisme. Prêchant à tous les hommes une sorte d'égalité fraternelle, elle dut s'élever contre l'esclavage, et poursuivre les Juifs qui se distinguaient le plus dans ce trafic si dégradant pour l'humanité. Les Israélites n'exploitaient pas seulement cette branche d'industrie, ils traitaient avec le fisc pour devenir ses fermiers, et se chargeaient de la perception de plusieurs impôts. Dans les grandes villes, centres de corruption, ils vivaient de la crédulité d'autrui; ils vendaient aux amants des philtres pour se faire aimer, et prédisaient l'avenir, soit en employant des cérémonies magiques, soit en se livrant à de prétendus calculs astronomiques. En un mot, dispersés sur tout le globe, sans se mêler à aucun peuple, ils ont survécu aux révolutions politiques et religieuses de l'antiquité.

Il nous reste à les suivre maintenant à travers les sociétés nouvelles fondées sur les ruines de l'empire romain; mais cette tâche offre de grandes difficultés, car Jérusalem, dépouillée de ses rois et de ses pontifes, ne paraît plus dans l'histoire qu'à de longs intervalles. Confondue au milieu des provinces de l'empire grec, la Palestine, si long-temps le théâtre de grands événements, cesse d'attirer les regards du monde, et n'est plus nommée qu'en passant et d'une manière fugitive. D'ailleurs, dans ce long espace, qui s'étend depuis Constantin jusqu'à la prise de la ville qui porte son nom, l'histoire s'abâtardit comme tout le reste; d'insipides panégyristes recueillent par lambeaux la mémoire des événements qui se passent dans les provinces, ou sont suppléés par des annalistes qui, dans un style tantôt rebutant par sa sécheresse, tantôt ridicule par son enflure, n'apprennent guère aux lecteurs que les révolutions du palais dans la capitale, et fournissent des renseignements incomplets et confus sur tout les faits qui s'accomplissent hors des murs de Constantinople. Nous sommes donc réduits à passer brusquement du second siècle de notre ère au règne de l'empereur Phocas, en 614.

Ce Phocas, obscur centurion, ayant soulevé les soldats contre l'empereur de Constantinople, Maurice, était monté sur le trône par le meurtre de son prince [603]. Mais le nouveau monarque n'avait ni les talents d'un général, ni même le courage d'un soldat; il ne sut ni contenir au dedans ses adversaires, ni en imposer au dehors aux ennemis de l'empire. Les Perses étaient alors les plus redoutables, et chaque jour étendaient leurs conquêtes en Asie aux dépens des Grecs. Ils habitaient les mêmes provinces occupées jadis par les Parthes, que les Romains n'avaient pas vaincus; mais, sous le règne de Commode (1), une révolution replaça sur le trône un prince nommé Ardschir Babégan, issu de la race des Sassanides, et la Perse, avec l'héritier de ses anciens monarques, reprit son ancien nom. Au temps de Phocas, Cosroës II régnait dans cet empire; sachant que le nouveau maître de Constantinople était mal affermi, il résolut de profiter de cet état de choses pour recommencer la guerre. Il fit une invasion dans la Mésopotamie et pénétra dans la Palestine. Cette dernière province avait déjà été envahie, dans le siècle précédent, par les prédécesseurs de Cosroës; mais elle était rentrée sous la domination des Grecs. Il ne reste que des détails confus et dénués de certitude sur les événements militaires qui eurent lieu à cette époque dans la Palestine, livrée à tous les fléaux que la guerre traîne après elle.

Cependant le meurtre de Maurice avait été vengé par Héraclius, qui avait fait périr Phocas et lui avait succédé. Son avénement avait rallumé les hostilités entre les Perses et l'empire d'Orient. Héraclius, dès qu'il fut revêtu de la pourpre [622], marcha sans balancer contre Cosroës. Après une lutte qui dura plusieurs années, et qui fut signalée par les victoires d'Héraclius, celui-ci consentit à accorder la paix à Siroès, fils et successeur de Cosroës. Il revint triompher à Constantinople, puis se rendit ensuite à Jérusalem, afin de remercier Dieu et de replacer dans l'église de la Résurrection la croix sur laquelle Jésus-Christ était mort pour racheter le genre humain : il l'avait reprise aux Perses, qui s'en étaient emparés. L'empereur porta lui-même cette croix sur ses épaules jusqu'au sommet du Calvaire, et la remit aux mains de Zacharie, patriarche de la sainte cité. Durant son séjour dans la Palestine, Héraclius eut à prononcer entre les chrétiens et les Juifs; il se déclara en faveur des premiers, et bannit par un décret tous les Israélites de la ville de Jérusalem, et leur enjoignit, sous des peines sévères, de n'y jamais rentrer. Satisfait d'avoir rétabli dans la Judée la prééminence de la foi catholique et d'avoir mis les Perses hors d'état de lui nuire, Héraclius alla visiter la Syrie et y resta près de cinq années, occupé à rétablir l'ordre dans cette partie de l'empire; puis il reprit le chemin de Constantinople, où il se plongea dans les disputes théologiques, au lieu de veiller à la défense du territoire, menacé de toute part par des ennemis nouveaux.

En effet, tandis qu'il ne songeait qu'à se défendre contre l'ambition du monarque persan, d'autres adversaires plus redoutables s'apprêtaient à fondre sur ses possessions. Dans un coin de l'Asie, borné des deux côtés par la Syrie et la Palestine, et limité de l'autre par le golfe Persique, la mer des Indes et la mer Rouge, était né, vers la fin du sixième siècle, un homme qui devait établir une religion nouvelle et fonder un empire immense. Cet homme était Mahomet, et cette contrée était l'Arabie. S'étant érigé en prophète, Mahomet fut d'abord persécuté par ses compatriotes : obligé de fuir de la Mecque en 622, il y rentre en vainqueur et s'empare du pouvoir en qualité d'envoyé du Seigneur. A l'exemple de Moïse, il donna aux Arabes un code tout à la fois religieux et politique, où ses sectateurs devaient puiser tout ce qu'ils avaient besoin de connaître, les princes pour gouverner leurs états, et les particuliers pour se gouverner eux-mêmes. Il mourut à Médine en 632, la vingt-deuxième année du règne d'Héraclius.

Mahomet était tout à la fois monarque et

(1) Ce prince occupa le trône de 180 à 193 de l'ère chrétienne.



Lalaisse del. Milon sc.

1. MÉDECIN JUIF. 2. MARCHAND JUIF. 3. MARCHAND ARABE.

pontife; il transmit son double pouvoir à celui qui lui succéda. C'était son beau-père; il se nommait Aboubéker, et monta sur le trône en faisant exclure Ali, beau-fils du prophète, et de plus son proche parent. Le nouveau prince était déjà avancé en âge, et possédait autant d'habileté que de prudence. Il prit d'abord le nom de Calife, qui signifie *vicaire*, montrant ainsi qu'il ne voulait être que le lieutenant de son prédécesseur. Après avoir étouffé plusieurs rébellions qui éclatèrent contre lui au début de son règne, Aboubéker résolut de faire pénétrer l'islamisme dans tout l'univers. Ce projet avait pour principal motif d'occuper au dehors la turbulence de certains esprits ambitieux qui n'avaient ployé qu'à regret sous le joug du calife. Il proposa donc à son conseil le plan d'une invasion destinée à porter chez les peuples voisins la connaissance de la religion musulmame, qu'ils seraient contraints d'embrasser par la toute-puissance du glaive. Cette invasion, décorée du nom *de guerre sainte*, commença par la Syrie, où les Grecs, maîtres de cette province, furent battus complètement. Le chef des vainqueurs, Yézid, pour récompense de sa victoire, fut dépouillé de son commandement par les intrigues d'Omar (1). Au lieu de se plaindre de la décision du calife, il offrit de combattre sous les ordres d'Amrou, qui l'avait remplacé. En moins de dix-huit mois toute la Syrie tomba au pouvoir des Arabes, qui achetèrent chèrement leur triomphe, car les chrétiens se défendirent avec obstination, et soutinrent un long siége dans la ville de Damas, capitale de la province. Aboubéker mourut sur ces entrefaites avant d'avoir pu connaître la prise de cette ville, qui eut lieu le jour même de son trépas [634]. Omar fut reconnu calife sans opposition, et prit le titre de gouverneur des croyants. Dès les premiers jours de son avénement, il choisit un nouveau général, nommé Obéidah, sans égard pour les services du célèbre Caled, qui s'était emparé de Damas, et avait gagné plusieurs combats contre les Grecs. Cette imprudence aurait eu des suites funestes dans toute autre occasion; mais Caled combattait non par ambition, mais par zèle, et il se soumit sans murmure à l'ordre du calife. D'ailleurs Obéidah, rendant hommage à la supériorité de son mérite, ne prit que les honneurs du commandement, et ce fut Caled qui dirigea toutes les opérations à la bataille d'Yermouk, qui enleva pour jamais la Syrie à Héraclius. Omar prit ensuite la résolution de s'emparer de la Palestine; Jérusalem, capitale de cette contrée, était en grande vénération parmi les musulmans. Mahomet regardait cette ville comme une cité sainte. Il professe, dans le Coran, le respect le plus profond et la plus grande admiration pour la mémoire de Jésus-Christ, qu'il regarde comme un prophète suscité par Dieu pour le bonheur et l'utilité du genre humain. C'est à Jérusalem et sur son territoire que se trouvaient la sépulture des anciens prophètes et de quelques patriarches non moins révérés que le Christ par les musulmans. Tels furent les causes de l'invasion de la Judée par les Arabes. Un de leurs chefs, Abou-Sofian, vint camper à la tête de cinq mille hommes en vue de Jérusalem; il fut bientôt joint par de nouvelles forces, et dirigea plusieurs attaques contre la ville, qu'il avait en vain sommée de se rendre. Obéidah, sur ces entrefaites, arriva dans le camp, amenant des renforts. Croyant que l'aspect de son armée, devenue alors aussi nombreuse que redoutable, intimiderait les assiégés, il leur adressa une missive conçue en ces termes: « Nous » vous requérons de déclarer qu'il n'y a qu'un » seul Dieu; que Mahomet est son prophète; » qu'un jour viendra où Dieu fera sortir les » morts de leur sépulcre pour les juger. Dès » que vous aurez fait cette déclaration, sa- » chez qu'il nous sera interdit de répandre » votre sang, de prendre vos biens et de vous » enlever vos enfants. Si vous refusez cette » proposition, il faudra payer un tribut, si- » non je lancerai contre vous des hommes » qui ne craignent pas plus la mort que vous » n'aimez à boire du vin ou à manger de la » chair de porc. Je ne me retirerai point que » je n'aie exterminé ceux qui oseront vous dé-

(1) Omar avait contribué puissamment à assurer le trône au calife, et, à ce titre, jouissait auprès de lui d'un crédit presque sans bornes.

» fendre, et réduit en esclavage vos familles.» Cette lettre portait pour suscription : « Aux » habitants d'Ælia, » nom imposé à Jérusalem par l'empereur Adrien, qui avait bâti une cité nouvelle sur les ruines de l'ancienne capitale de David et de Salomon.

Le courage des habitants ne fut point ébranlé par les menaces d'Obéidah ; ils soutinrent la lutte durant quatre mois entiers ; mais ils éprouvèrent de grandes pertes, car le fanatisme des musulmans, loin de se rebuter par les obstacles, puisait dans le péril une ardeur toujours plus vive. En butte aux privations les plus pénibles, car ils avaient à supporter les rigueurs de l'hiver, les assiégeants opposaient à toutes les souffrances une constance inébranlable. L'opiniâtreté des Arabes ébranla celle de leurs adversaires ; s'ils venaient à succomber, que n'avaient-ils pas à craindre des vainqueurs aigris par tant de souffrances ? Ils chargèrent en conséquence Sophrène, patriarche de Jérusalem, d'aller trouver Obéidah, pour traiter des articles de la capitulation. Le prélat, afin d'obtenir des conditions favorables, représenta vivement au général ennemi le crime dont il souillerait ses armes en ruinant une ville que Dieu semblait avoir honorée d'une prédilection toute spéciale. — « Nous n'i» gnorons pas, » lui répondit Obéidah, « que » Jérusalem est la patrie d'un grand nom» bre de prophètes, dont les ossements repo» sent dans son sein. C'est dans cette cité » que Mahomet fut mené durant une nuit, » et transporté au ciel, où il approcha de » l'Éternel à la portée de deux traits d'arba» lète. Disciples fervents de ce divin per» sonnage, nous méritons plus que vous de » posséder la cité sainte, et nous resterons » au pied de ses remparts jusqu'à ce que » Dieu consente à nous la livrer. » — La conférence se termina par un traité déterminant les clauses de la reddition de la place ; l'une d'elles portait que le calife ferait en personne son entrée dans Jérusalem. Obéidah écrivit sur-le-champ à son maître pour l'instruire de l'heureux succès du siége et pour connaître sa décision sur le point relatif à sa venue. Omar prit l'avis de ses conseillers ; les uns essayèrent de le retenir à Médine sa résidence, en soutenant que les chrétiens n'étaient pas dignes d'être honorés de la présence du chef des croyants ; une faveur si haute ne pouvait être accordée à des sectaires que tout musulman devait flétrir de sa haine et de ses mépris. — Mais Ali, gendre du prophète, fut d'un avis contraire ; il prétendit que l'humanité faisait un devoir d'épargner l'effusion du sang, même celui des infidèles : c'était d'ailleurs une occasion pour le calife de se montrer à ses soldats, et de les payer par cette faveur du zèle courageux dont ils avaient donné des preuves en bravant les périls et les fatigues. Enfin, comme Jérusalem était l'objet d'une sorte de culte de la part des enfants de Mahomet, son vicaire en la visitant accomplissait un devoir louable et sacré. Persuadé par les arguments d'Ali, Omar lui confia les rênes du gouvernement, et se mit en route ; il était monté sur un chameau chargé de deux sacs renfermant du riz, du froment, de l'orge et quelques fruits destinés à la nourriture du voyageur et à celle de sa monture. — Il avait en outre pour vaisselle un plat en bois, et pour boisson une outre pleine d'eau. Cette simplicité si différente de la pompe déployée par les successeurs d'Omar n'a rien qui doive surprendre. Les premiers disciples et les chefs d'une religion nouvelle se parent toujours du dehors de l'austérité, sûrs de s'attirer ainsi l'admiration et l'attachement du vulgaire. Cette abnégation des plaisirs et des besoins de l'humanité leur coûtent peu, car les uns croient ce qu'ils enseignent, et les autres trouvent dans le succès des jouissances qui les dédommagent de leurs sacrifices : Omar en offrit la preuve, car son train, plus que modeste, lui conquit les respects de la multitude, dont la ferveur s'en accrut. Partout où il séjourna les peuples l'entouraient d'hommages et sollicitaient la sagesse de ses jugements. Les sentences qu'il prononça furent exécutées comme les arrêts du ciel même, il se montra d'ailleurs bienveillant et miséricordieux dans ses actes ainsi que dans ses paroles. Ayant rencontré sur sa route des malheureux attachés à des arbres, et exposés aux rayons d'un soleil brûlant, il apprit que ces infortunés étaient des débiteurs à qui leurs créan-

ciers faisaient subir cette horrible torture. Il les fit délier et tança les auteurs de cette barbarie en leur citant ces paroles du prophète : « N'affligez pas les hommes, car ceux » qui les affligent en ce monde en seront punis dans l'autre. » Il arriva enfin dans le camp des Arabes, qu'il visita avec une sollicitude toute particulière dans le but de réformer les habitudes condamnables qui s'y étaient introduites. C'est ainsi qu'ayant remarqué des soldats parés de vêtements de soie, dépouilles des chrétiens, il mit ces habillements en morceaux et soumit à des punitions sévères ceux qui en étaient revêtus; car il considérait le luxe comme un penchant dangereux et de nature à refroidir l'enthousiasme des fidèles en leur donnant le goût de superfluités inutiles qui se changeraient bientôt en besoins impérieux — Dès que les habitants de Jérusalem eurent connaissance de l'approche du calife, ils s'empressèrent d'envoyer au devant de lui des personnages choisis, avec lesquels il dressa les termes d'une capitulation que nous croyons devoir rapporter textuellement · « Les chré» tiens ne bâtiront point de nouvelles égli» ses, ni dans l'enceinte de la ville ni sur son » territoire. Ils n'empêcheront point les » musulmans d'entrer dans leurs temples, » soit de jour soit de nuit. Si quelque mu» sulman en voyage entre et séjourne dans » leur ville, ils seront tenus de le défrayer » pendant les trois premiers jours de son ar» rivée. — Ils n'enseigneront point le coran » à leurs enfants. Ils ne parleront point ou» vertement de leur religion; s'abstiendront » de lui gagner des prosélytes, et n'empê» cheront point les membres de leur famille » de se faire musulmans. — Ils ne porte» ront point des turbans et des chausses » comme les musulmans, et ne les imiteront » point dans l'arrangement de leurs cheveux. » Il leur est interdit de parler arabe, et de » porter des noms tirés de cette langue. — » Ils se lèveront en présence d'un musulman » et se tiendront debout jusqu'à ce qu'il se » soit assis. Ils ne feront pas usage de selle » pour aller à cheval, et ne posséderont au» cune arme. — Ils ne vendront point de » vin, et n'auront pas de ceinture. Ils ne » surmonteront point leurs églises d'une » croix, et n'en porteront pas dans les rues » de la ville. Il leur est permis de tinter seu» lement, mais non de sonner leurs cloches » à grand bruit. — Ils ne pourront prendre » à leur service un domestique qui aurait » appartenu à un musulman. » — Si nous avons cité cette pièce dans son entier, c'est qu'elle précise la nature de rapports établis entre les mahométans et les chrétiens; on y voit que les premiers n'abusent de leur victoire que sur un seul point, celui qui permet aux sectateurs du Christ de se convertir à l'islamisme, tandis que ceux-ci ne peuvent recevoir un musulman dans leur communion. Toutefois, Omar se conduisit avec une modération digne d'éloges. Accompagné d'une suite nombreuse, il parcourut tous les quartiers de la ville, examina les monuments antiques encore debout, ainsi que les églises les plus remarquables. Dans le premier temple chrétien où il entra, le calife s'enquit du patriarche s'il pouvait y faire sa prière; il reçut une réponse affirmative; mais il ne se livra à ce pieux devoir que dans l'église bâtie par Constantin. Il dit ensuite au patriarche : « Sachez que je n'ai pas agi sans motif » en m'abstenant de prier dans toutes vos » autres églises; car autrement elles ne vous » appartiendraient plus, les musulmans vous » en auraient disputé la possession en vertu » du privilége dont ils sont investis de faire » leur prière partout où le calife a fait les » siennes. » — Il ajouta ensuite de sa main un nouvel article au traité, déclarant que les musulmans ne pourraient prier que l'un après l'autre sur le parvis des églises chrétiennes; et que les *muézins* (1) ne pourraient s'y tenir pour appeler les mahométans à la prière.

Omar termina sa visite en se faisant indiquer la place où s'élevait jadis le temple de Salomon, et ordonna d'y bâtir une mosquée. Quand on le conduisit pour voir la pierre

(1) Les mosquées n'ayant point de cloches, les muezins y suppléent en quelque sorte. Placés sur le minaret de la mosquée, ils avertissent tous les matins et tous les soirs les fidèles de l'heure à laquelle ils doivent s'acquitter de leurs devoirs religieux.

sur laquelle Jacob, durant son sommeil, eut la célèbre vision de l'échelle mystérieuse, cette pierre, grâce à la négligence des chrétiens, était ensevelie sous des immondices. Omar, plein de respect pour cet antique monument, remplit un pan de sa robe d'une partie des ordures qui le couvraient et les jeta au loin; ceux qui l'entouraient l'imitèrent, et lorsque la pierre eut été nétoyée et lavée avec soin, il y fit sa prière, voulant ainsi témoigner le respect qu'il portait à la mémoire de Jacob. En effet, les musulmans témoignent une profonde vénération pour les patriarches, et surtout pour Abraham, que Mahomet peignait à ses disciples comme ayant professé la même croyanee que les musulmans [637].

Omar quitta enfin Jérusalem pour retourner à Médine, après avoir planté sur les murs de la ville du Christ l'étendard de Mahomet. Obéidah se rendit, de son côté, dans la Syrie, laissant Amrou, son lieutenant, achever la conquête de la Palestine. Celui-ci se porta sur Césarée; Constantin, fils d'Héraclius, se trouvait dans les environs de cette ville, à la tête d'une armée nombreuse. Retranché dans son camp, le prince grec y tenait ses troupes, espérant surprendre les ennemis, parmi lesquels il envoya un espion. Cet homme était un Arabe converti au christianisme. Il réussit d'abord dans sa dangereuse mission par l'adresse de sa conduite; mais une indiscrétion légère ayant éveillé les soupçons, il fut massacré, au grand regret d'Amrou. Après avoir reproché leur précipitation irréfléchie à ceux de ses officiers qui avaient présidé à ce massacre, le chef musulman fit publier parmi les siens l'ordre de lui amener les espions que l'on découvrirait à l'avenir. Mais il ne s'en présenta plus, et Constantin prit le parti de faire dire par un prêtre grec au général musulman de lui envoyer un affidé avec lequel il voulait conférer, dans le but de conclure un arrangement. Confiant dans la loyauté de son adversaire, Amrou se rendit lui même auprès de Constantin, s'assit par terre dans sa tente, les jambes croisées, et entama avec le fils d'Héraclius une discussion approfondie sur les droits respectifs des Grecs et des Arabes à la possession de la Palestine et de la Syrie. Après avoir nié que les deux peuples fussent frères, puisqu'ils professaient une religion différente, le chef musulman établit que « Noé, ayant donné la » Syrie et les contrées du voisinage à son fils » Sem, les Arabes, qui descendaient de ce » dernier, avaient seuls droit à son héritage. » Au reste, ajouta-t-il, la terre appartient à » Dieu, qui la distribue au gré de sa sagesse; » nous sommes ses plus fidèles serviteurs, et à » ce titre, les provinces que nous réclamons » nous appartiennent plutôt qu'à vous. Relégués depuis tant de siècles dans nos déserts » brûlants, n'est-il pas juste que nous jouis» sions à notre tour d'un territoire délicieux » et fertile? » Puis il termina en disant aux Grecs qu'ils n'avaient d'autre choix à faire que de combattre ou d'embrasser la foi de Mahomet.

Dès qu'il eut cessé de parler, Amrou prit congé du prince, et l'on se prépara de part et d'autre à vider la question par les armes. A cette époque, ainsi que dans les temps homériques, des combats singuliers avaient lieu, à la vue des deux armées, entre les champions les plus braves, et il arrivait souvent, si la chance tournait contre les Grecs, que les troupes de cette nation prenaient la fuite sans avoir tiré l'épée. En effet, leur courage avait déchu comme tout le reste; aussi les triomphes des musulmans paraissent beaucoup moins merveilleux quand on songe à la lâcheté de leurs adversaires. Le récit que nous allons faire fortifiera ces observations. Les Grecs et les Arabes étaient en présence, un officier de Constantin sortit des rangs pour engager une lutte individuelle; un jeune Arabe accepta le défi, mais ses forces trahirent son courage, il ne tarda pas à succomber. Trois autres musulmans prirent sa place, et mordirent la poussière; enfin un nouveau guerrier, Sergiabil, parut dans la lice. Renversé de son cheval, il allait périr, quand un cavalier, sorti de l'armée grecque, accourut et tua le vainqueur, puis il alla se joindre aux Arabes, auxquels il se fit reconnaître. Ayant eu le malheur de se déclarer contre Mahomet, il avait cherché un refuge parmi les chrétiens, et rentrait parmi ses compatriotes, dans l'es-

poir d'obtenir son pardon : il l'obtint, car il venait de le conquérir. — Cet incident jeta la terreur dans l'armée chrétienne, qui rentra dans son camp sans avoir engagé aucune action. Dès la nuit suivante, Constantin courut se renfermer dans Césarée, où la plupart de ses soldats, quittant leurs retranchements, vinrent le retrouver. Le prince n'osa pas attendre l'attaque des Arabes, et ayant appris la reddition de Tyr, il se déroba aux devoirs du commandement, et s'enfuit à Constantinople. Césarée se rendit, ses habitants rachetèrent leur vie et leur fortune moyennant une rançon considérable. Ramlah, Acre, Joppé, Ascalon, Gaza, Naplouse et Tybériade, ainsi que toutes les villes fortes de la Palestine, tombèrent au pouvoir d'Amrou, qui s'en empara sans éprouver aucun obstacle. Après avoir affermi le pouvoir de ses armes dans la Judée, Amrou fut chargé d'envahir l'Égypte. Il n'entre pas dans notre plan de suivre à la trace les Arabes à travers les pays qu'ils subjuguèrent ; nous rapporterons seulement de leur histoire les faits qui se lient au sujet que nous traitons. Ainsi nous retracerons en peu de mots les divisions qui éclatèrent entre les Arabes pour la possession du califat. Ali, gendre du prophète, avait été exclus de cette dignité par les intrigues d'Aïesha, veuve de Mahomet ; Aboubeker, Omar et Othman avaient successivement occupé le trône, et lorsque Othman eut été massacré au milieu d'une sédition, Ali fut mis à sa place, aux acclamations générales. Mais la haine d'Aïesha n'était pas éteinte (1), et elle se ligua avec les ennemis du nouveau pontife, qui armèrent contre lui. Ali demeura vainqueur de Tellah et de Zobéir, les deux chefs des révoltés, qui lui livrèrent bataille devant la ville de Basrah [656]. Mais ce triomphe ne put empêcher le gouverneur de Syrie, appelé Moavias, de soulever cette province.

Le célèbre Amrou, dont nous venons de parler, ayant embrassé le parti de Moavias, ce dernier devint assez puissant pour se faire déclarer calife au préjudice d'Ali, qui ne fut plus reconnu que dans les provinces de l'empire restées fidèles à son obéissance. Il mourut assassiné en 660, et transmit son titre et son pouvoir à son fils Hassan, qui consentit à abdiquer en faveur de Moavias. Hosséin, frère d'Hassan, s'étant réfugié à la Mecque, voulut se faire proclamer calife ; mais, quoiqu'il eût succombé dans son entreprise, sa postérité créa un schisme parmi les musulmans, dont les uns reconnaissent seulement Ali et ses descendants pour les successeurs légitimes de Mahomet, tandis que les autres le repoussent pour adopter à sa place Aboubéker et ceux auxquels il transmit sa dignité. Ce schisme dure encore, et divise les mahométans en deux sectes, les *schiites* et les *sunnites :* les premiers sont pour Ali, les autres pour son rival. Les événements relatifs à Hossein, fils d'Ali, n'eurent lieu qu'après la mort de Mouvias, qui fonda la dynastie des Ommiades et s'établit à Damas, dont il fit la capitale de son empire (1). Un de ses successeurs, Abdalmaleck [684], n'ayant pu établir son autorité temporelle et spirituelle en Arabie, substitua, dans l'intérêt de son pouvoir, le pélerinage de Jérusalem à celui de la Mecque. Jérusalem sortit de ses ruines par l'affluence des dévots partisans des Ommiades, qui allèrent dans la grande mosquée fondée par Omar, baiser la fameuse pierre de Jacob, au lieu de se rendre à la Mecque pour contempler une autre pierre, la Caabah, consacrée à Dieu par Abraham et Ismaël. La proximité de Jérusalem amena en foule dans ses murs les Syriens et les Égyptiens, persuadés que ce voyage, bien moins long et bien moins périlleux que celui de la Mecque, était suffisant pour conquérir leur salut dans l'éternité. Cependant, quelques années après

(1) Aïesha était la femme favorite de Mahomet ; la légèreté de sa conduite ayant élevé des soupçons sur sa fidélité envers son époux, elle fut accusée d'adultère. Ali fit contre elle une déposition importante et de nature à justifier les bruits désavantageux qui attaquaient l'honneur d'Aïesha. Celle ci fut cependant déclarée innocente, mais elle ne pardonna jamais à Ali le rôle qu'il avait joué dans cette occasion.

(1) Les Ommiades tirent leur nom d'Ommiah, qui était bisaïeul de Moavias.

[693], un des généraux d'Abdalmaleck, s'étant emparé de presque toute l'Arabie afin de se concilier les habitants, rétablit le pélerinage de la Mecque, que le calife accomplit lui-même. Depuis cette époque la ville où repose Mahomet a conservé le privilége d'attirer dans son enceinte les sectateurs les plus fervents du prophète, qui s'y rendent de toute part, même encore aujourd'hui. A l'époque où nous sommes parvenus, c'est-à-dire vers la fin du septième siècle, l'histoire fournit peu de lumières sur le sort de la Palestine. Soumise alors au calife de Damas, elle passa tour-à-tour sous la domination du calife de Bagdad, puis de celui du Caire. En effet, la famille des Ommiades s'éteignit, en 752, dans la personne de Mervan II; elle avait occupé le trône durant quatre-vingt-treize ans, et fut remplacée par les Abassides. Cette dynastie nouvelle jeta un grand éclat par son amour pour les sciences et les lettres; Haroun-al-Raschild et son fils al-Mamon, dont les noms sont devenus populaires dans l'Occident, étaient de cette maison. Le siége de leur empire était à Bagdad, qu'un de leurs prédécesseurs, Almanzor, avait fondé aux rives du Tigre et sur les ruines de l'ancienne Séleucie. Le pouvoir ne tarda pas à devenir trop pesant pour les Abbassides, qui s'entourèrent d'une garde composée d'étrangers. Ces étrangers étaient des Turcs, dont les ancêtres habitaient, dans l'origine, au pied de l'Altaï; ils s'étaient répandus dans le Turkstan, dont ils ont retenu leur nom. Cette province se compose de steppes immenses qui s'étendent, d'un côté, jusqu'à la Chine septentrionale, et qui touchent de l'autre à la Sibérie. Ils entrèrent au service des princes de Bagdad, dont ils devinrent les tyrans après avoir été les esclaves. Bref, on les voit disposer du trône insolemment, qu'ils donnent et qu'ils ravissent au gré de leur ambition et de leur rapacité. Enfin le chef de l'une de ces tribus, petit-fils de Seldjouk, s'empare de Bagdad en 1055, et devient la tige des Seldjoukides, qui fondèrent un empire immense, lequel s'étendait depuis les frontières de l'Inde et de la Perse jusqu'à celles de l'ancienne Phrygie. Cependant des dissensions s'élevèrent entre ces princes tartares, et l'un d'eux, Maleck-Scha, qui régnait à Bagdad, s'empara, en 1076, de Jérusalem par l'un de ses lieutenants nommé Ortok, qui bientôt après se rendit indépendant. Durant dix-huit années la Palestine et sa capitale appartinrent alternativement aux Seldjoukides et aux Ortokides, et vers l'an 1094, le calife ou sultan du Caire s'empara à son tour de toute la Palestine, et la garda jusqu'au jour où les chrétiens en firent la conquête.

Quoiqu'elle appartînt depuis le septième siècle aux sectateurs de Mahomet, la ville de Jérusalem était restée chère aux chrétiens, et malgré les périls de toute espèce qui menaçaient les voyageurs, un grand nombre de pélerins se hasardaient chaque année à visiter la cité sainte, patrie du Christ, et sanctifiée par sa vie ainsi que par sa mort. Chacun aspirait à parcourir les lieux témoins de tant de merveilles *et à fouler une terre travaillée par tant de miracles* (1). Lorsqu'après la chute de l'empire romain des nations nouvelles s'établirent sur ses ruines en Europe; la religion chrétienne s'étendit de plus en plus; le souvenir de Jérusalem s'offrit à toutes les imaginations, dont la ferveur était entretenue par les excursions des Vénitiens, des Génois et des Pisans. Ces trois peuples étaient alors presque les seuls en Europe qui entendissent l'art de la navigation; ils avaient des flottes nombreuses qui avaient mis entre leurs mains le monopole du commerce maritime. Seuls ils visitaient l'Orient, dont ils transportaient les productions dans nos climats, en même temps qu'ils en rapportaient des reliques, vivement recherchées par la dévotion du temps. Mais l'avidité mercantile n'était pas le seul motif qui poussait les Italiens vers les côtes de la Palestine; ils désiraient ardemment voir par leurs propres yeux le territoire où s'étaient accomplis les faits devenus les fondements de leur foi. Ils recueillaient avec un soin religieux les ossements des saints personnages, les pierres des tombeaux, pour les transpor-

(1) Châteaubriand, Itinéraire de Paris à Jérusalem.

ter dans leurs foyers. On vit même les Pisans charger leurs vaisseaux de la terre recueillie dans la sainte cité, qu'ils déposèrent dans le Campo-Santo, lieu destiné à la sépulture des habitants. Comme les Italiens fréquentaient les ports de l'Égypte, ils obtinrent par des présents la permission d'élever une église à Jérusalem sous l'invocation de la mère du Christ. Ils avaient aussi fondé pour les pélerins deux hôpitaux desservis par de pieux personnages qui étaient venus s'établir à Jérusalem pour y finir leurs jours en secourant l'humanité. En effet, tous les voyageurs chrétiens ou musulmans étaient accueillis avec une égale charité et entourés des mêmes soins. Les peuples de l'Italie soutenaient seuls cet établissement par des dons volontaires. Quelques marchands d'Amalfi administraient avec autant de fidélité que de dévouement les revenus des deux hospices (1).

Une des causes qui augmentèrent prodigieusement le nombre des voyageurs dans la Palestine était l'opinion généralement accréditée que le règne du Christ, ou le *millénium*, allait avoir lieu, et que la fin du monde était prochaine. On se fondait sur cette parole attribuée au Christ, que son règne arriverait après *mille ans et plus*. Cette conviction, enracinée dans l'esprit des peuples chrétiens, leur inspira une abnégation complète et une grande indifférence pour les biens terrestres, dont la possession ne les touchait plus, puisqu'ils étaient menacés chaque jour de les perdre. De là vint que toutes les classes furent saisies du désir de se rendre dans la Terre-Sainte, qui devait, disait-on, servir de théâtre au jugement dernier. Alors la foule s'achemina vers la Palestine. Un historien anglais, Ingulph, nous a fait le récit de l'une de ces pieuses migrations. Elle se composait de sept mille personnes parmi lesquelles figuraient l'archevêque de Mayence et plusieurs autres prélats. A leur arrivée en Asie, ils furent harcelés par les Arabes, qui tuèrent un assez grand nombre de pélerins et pillèrent leurs bagages. Ils atteignirent enfin Jérusalem, et furent reçus par le patriarche et tous les Latins avec une sorte de pompe; on les conduisit dans tous les lieux auxquels s'attachaient de pieux souvenirs, dont la vue les toucha si profondément qu'ils ne pouvaient retenir leurs larmes. Mais leur curiosité ne put être entièrement satisfaite, car les Arabes rôdaient autour de la ville pour surprendre les chrétiens qui se hasardaient d'en sortir afin de se baigner dans les eaux du Jourdain. L'arrivée de marchands gênois permit aux Allemands de retourner dans leur patrie; on les conduisit à Brindes, puis ils regagnèrent leurs foyers. L'auteur de ce récit, Ingulph, termine en disant que sur trente cavaliers allemands qui l'avaient accompagné, il n'en restait plus que vingt au retour, encore avaient-ils perdu tout leur équipage, et ils eurent besoin de recourir à la pitié publique pour rentrer chez eux (1).

Les Arabes, véritables geôliers de Jérusalem, en avaient aussi la rapacité; ils inventaient chaque jour de nouveaux moyens pour pressurer les pélerins sectateurs du Christ. Ils devaient d'abord payer annuellement deux pièces d'or, afin d'être autorisés à résider dans la ville; puis ils étaient en proie à des outrages et à des vexations de toute espèce, qui variaient chaque jour au gré du caprice des chefs musulmans. Ceux-ci, soit pour se récréer, soit pour satisfaire l'âpreté de leur haine, soumettaient parfois les chrétiens à des épreuves humiliantes; mais de pieuses ruses mettaient souvent en défaut la malice des persécuteurs. C'est ainsi que Foulques-Nerra, comte d'Anjou, s'étant rendu à Jérusalem, trompa adroitement la vigilance des Arabes, qui, lorsqu'il voulut visiter le saint sépulcre, s'y opposèrent, « à moins, » dit la chronique, « que le comte ne feist ce qu'ils » disoient faire faire aux autres princes chré- » tiens. Le comte, pour le désir qu'il avoit » d'y entrer, leur promit qu'il feroit tout » ce qu'ils vouldroient. Lors lui dirent les » Sarrasins, que jamais ne souffriroient qu'il

(1) La petite république d'Amalfi, située dans le royaume de Naples, jeta un assez vif éclat du onzième au neuvieme siècle, par la puissance et l'étendue de son commerce.

(1) Ingulphi Historia, p. 903-904.

» y entrast s'il ne juroit de faire son urine » sur le sépulcre de son Dieu. Le comte, qui » eust mieux aimé mourir de mille morts » (si possible lui fust) que l'avoir feist, » voyant toutefois que autre fois ne lui se- » roit permis de entrer à veoir le saint lieu, » auquel il avoit si charitable affection pour » la visitation duquel il estoit, par tant de » périls et travaux, de lointain pays là ar- » rivé, leur accorda ce faire, et fust convenu » par entre eux qu'il y entreroit le lende- » main. Le soir se reposa le comte d'Anjou » en son logis, et au lendemain matin prent » une petite fiole de verre assez plate, la- » quelle il remplit de pure, nette et redo- » lente eaue rose (ou vin blanc selon l'opi- » nion d'aucuns), et la mit en la braye de » ses chausses, et vint vers ceux qui l'entrée » lui avoient promise, et après avoir payé tel- » les sommes que les pervers infidèles lui de- » mandèrent, fust mis au vénérable de lui » tant désiré lieu du saint sépulchre auquel » nostre Seigneur après sa triomphante » passion reposa, et lui fust dit que accom- » plit sa promesse, ou que on le mettroit de- » hors. Alors le comte.......... épandit de » cette claire et pure eaue rose sur le saint » sépulchre, de quoi les payens...... se prin- » rent à rire et à moquer, disant l'avoir » trompé et abusé; mais le dévost comte » d'Anjou ne songeoit en leurs moqueries, » estant en grands pleurs et larmes prosterné » sur le saint sépulchre (1). »

Cependant les chrétiens n'avaient pas toujours été en butte à des persécutions dans la Terre-Sainte; au temps des Abbassides, et sous le règne du monarque le plus illustre de cette famille, le célèbre Al-Raschid, ils furent protégés. Le prince musulman envoya même à Charlemagne les clefs de Jérusalem; toutefois, ce n'était qu'un acte de courtoisie, un simple témoignage des dispositions bienveillantes d'Al-Raschid à l'égard des co-religionnaires et des sujets du petit-fils de Pépin. En effet, il fut permis aux chrétiens établis dans la Palestine de bâtir des églises, de réparer celles qui avaient besoin d'être restaurées; on les autorisa en outre à construire dans Jérusalem un hospice auquel Charlemagne adjoignit une bibliothèque; car, bien que ce grand prince fût dépourvu d'instruction, il avait le goût des lettres et les favorisa de tout son pouvoir. Al-Raschid, son émule et son contemporain, s'illustra par les mêmes qualités; mais au quinzième siècle les califes fatimites, devenus maîtres de la Palestine, appesantirent le joug que le fanatisme des musulmans faisait peser sur les chrétiens. L'un d'eux, Hakem, les persécuta, ainsi que les Juifs, pour leur faire embrasser le mahométisme, et fit renverser l'église du calvaire. Ses successeurs montrèrent le même acharnement contre la religion du Christ. Ils interdirent la célébration du culte catholique, et se livrèrent à tous les excès d'un despotisme sans bornes. Sans respect pour la liberté des personnes et le droit sacré de la propriété, ils enlevaient aux chrétiens leurs enfants et les dépouillaient de leurs biens, espérant ainsi lasser la patience de leur zèle, les expulser de la Terre-Sainte, et surtout de la cité de Dieu, où ils auraient voulu habiter exclusivement. En effet, ils attachaient sous le rapport religieux une grande importance à la possession de cette ville. Toutefois, les chrétiens parvinrent à triompher de l'opposition de leurs ennemis en rétablissant l'église de la résurrection. Les pélerins, venus de l'occident, ne cessèrent pas d'affluer à Jérusalem, malgré les périls de la route, et les périls plus grands encore qu'ils couraient dans la ville sainte, dont les maîtres, aussi avares que féroces, ne cessaient de tourmenter les fidèles qui venaient visiter le tombeau du Seigneur. Persuadés que ces derniers devaient posséder beaucoup d'or et d'argent pour avoir entrepris un voyage aussi long et aussi coûteux, ils mettaient à la torture les pélerins hors d'état de satisfaire à leurs exigences. Ils forçaient les uns à prendre un vomitif, et ils ouvraient le ventre aux autres pour s'assurer si leurs entrailles ne recelaient pas de l'or et des diamants. Ceux qui avaient échappé aux exactions et aux fers des musulmans, de retour en Europe, augmentaient chaque jour l'indignation publique par les récits des cruautés qu'ils avaient vu commet-

(1) V. Chronique du comte d'Anjou.

tre ou qu'ils avaient subies. A cette époque la féodalité s'était établie dans tout l'Occident. Ce nouveau système de gouvernement n'était au fond qu'une aristocratie militaire, ne connaissant d'autre loi que la force. Les princes étaient sans pouvoir et les peuples sans repos; car tout le territoire était partagé en petites principautés, dont les possesseurs, unis par les mêmes liens, avaient aussi les mêmes droits. Le clergé lui-même n'avait conservé sa prééminence qu'en prenant place dans les rangs de la milice féodale. Seigneur temporel, il devait à ce titre suivre sur les champs de bataille son suzerain, et combattre ses ennemis : ce devoir était en effet la première obligation d'un vassal. D'un autre côté, les prêtres, dépositaires de la morale chrétienne, ne pouvaient approuver un régime fondé sur la violence; ils sentaient d'ailleurs qu'il était préférable pour eux de régner par la parole plutôt que par l'épée. Aussi firent-ils tous leurs efforts pour diminuer la fréquence des guerres que se livraient sans cesse les nobles. Ils imaginèrent la trève de Dieu, qui suspendait les hostilités la veille et les jours des grandes fêtes religieuses, puis il fut interdit de combattre la moitié de chaque semaine : l'excommunication frappait celui qui désobéissait à la trève. Tel était la force de l'opinion que les guerriers les plus hardis osèrent rarement braver un simple anathême prononcé par l'Église; car l'Église qui l'avait prononcé commandait à tous les esprits. Elle eût armé contre les coupables jusqu'à leurs serviteurs les plus dévoués. Des excès de la féodalité naquit encore une autre institution, celle de la chevalerie, qui fit pénétrer dans tous les cœurs des sentiments aussi nobles que généreux; elle exerça encore une grande influence dans le mouvement qui entraîna les peuples à se croiser contre les enfants de Mahomet. A cette époque l'Europe entière était sillonnée de forteresses bâties sur la cîme des monts, dans le voisinage des rivières; ils étaient habités par des nobles, qui en sortaient tout-à-coup pour détrousser les passants ou leur imposer un droit de péage. Quelquefois ils les tenaient en captivité et les forçaient de payer une rançon, en employant les moyens les plus odieux et les plus barbares. Alors la chevalerie se forma dans le but louable de secourir les opprimés; des guerriers parcouraient les chemins, toujours prêts à défendre la faiblesse contre la force. Cette institution, en se répandant, contribua beaucoup à adoucir les maux et les inconvénients du régime féodal; mais en même temps elle infusa dans tous les esprits le goût des *aventures* qui tenait ainsi l'imagination toujours éveillée par quelque spectacle neuf et inattendu. Tel était l'état des choses dans l'Occident, quand un seul homme, l'ermite Pierre, revenu de Jérusalem, et n'ayant pour tout bien que son bâton et sa besace de pélerin, pour soutien que son zèle, pour moyen qu'un éloquence impérieuse et grossière, enflamma tous les cœurs, et précipita toutes les nations chrétiennes contre les infidèles.

Mais avant que Pierre ne songeât à délivrer le saint sépulcre, des appels avaient été faits à la piété et au courage des peuples pour venger les chrétiens des cruautés et des insultes qui leur étaient prodiguées par les Turcs dans la Palestine. Les empereurs grecs, dont ces barbares avaient envahi les plus belles provinces, les voyant déborder chaque jour et s'avancer de plus en plus vers le Bosphore, tournèrent leurs regards vers l'Occident. Dans l'année 1073, Manuel VII implora l'appui du pape, auquel il promettait de mettre fin au schisme qui divisait l'Église romaine et l'Église grecque; celle-ci devait reconnaître la suprématie du successeur du prince des apôtres. Grégoire VII occupait alors la chaire pontificale; il accueillit avec empressement une proposition qui flattait son zèle ambitieux d'une conquête spirituelle si importante, et il envoya le patriarche de Venise à Constantinople pour préparer les voies à la réussite de ce grand projet. Il publia en même temps des lettres circulaires adressées à tous les princes catholiques, dans lesquelles il disait « que les maux des chrétiens d'O- » rient ne devaient pas seulement exciter des » gémissements stériles; qu'à l'exemple du » Christ, les fidèles devaient sacrifier leurs » vies à défendre la cause de la religion..... » Que pour lui, il aimerait mieux exposer » ses jours pour délivrer les saints lieux,

» que de commander à tout l'univers. Il » voulait guider lui-même l'armée chré- » tienne. » Enflammés par les belliqueuses exhortations du pontife, cinquante mille chrétiens s'engagèrent à le suivre; mais de nouvelles préoccupations politiques détournèrent Grégoire d'exécuter sa promesse; elle resta seulement dans le souvenir des peuples, et fut réveillée par un autre pape, Victor III. Il offrit à ceux qui viendraient combattre contre les musulmans la rémission de leurs fautes. A sa voix les Pisans, les Génois et d'autres républiques italiennes équipèrent des flottes et firent une descente sur le territoire de l'ancienne Carthage, où ils livrèrent aux flammes deux villes, Al-Mahadia et Sibila, possédées par les Arabes, qui avaient fait triompher dans cette contrée l'étendard de Mahomet. Cet exploit n'eut d'autre résultat que d'enrichir les vainqueurs, et de parer d'ornements précieux les églises d'Italie, qui profitèrent des dépouilles enlevées aux infidèles. A la même époque, l'Asie-Mineure était devenue la proie de hordes turques; elles s'étaient emparées d'Edesse, d'Iconium, de Tarse et d'Antioche. « Nicée était » devenue le siége de l'empire musulman, » et l'on insultait la divinité de Jésus-Christ » dans cette ville, où le premier concile œcu- » ménique l'avoit déclarée un article de » foi (1). » Ainsi les chemins qui conduisaient à Jérusalem étaient au pouvoir des sectateurs de l'islamisme; car les Turcs et tous les conquérants barbares venus de l'Asie avaient embrassé cette croyance. Leurs conquêtes s'approchaient de plus en plus de l'Europe, et entretenaient une sorte d'agitation dans les esprits, déjà familiarisés avec la pensée de briser le joug qu'ils faisaient peser sur des pays et des peuples chrétiens. Pierre parut alors, et son enthousiasme réunit toutes les volontés dans un but unique, celui de chasser les infidèles de la Palestine. Natif d'Amiens, il semble en avoir reçu cette ténacité, partage ordinaire de ses compatriotes. Il servit d'abord sous les bannières du duc de Lorraine, père de Godefroi de Bouillon; puis il se maria avec une dame de la maison de Roussy. Fatigué bientôt du mariage, comme il s'était déjà dégoûté du métier des armes, il embrassa l'état ecclésiastique, et finit enfin par se retirer dans un ermitage. La solitude fit fermenter dans son âme les sentiments religieux, et il prit la résolution d'expier les fautes de sa jeunesse en bravant les dangers d'un voyage à la Terre-Sainte.

(1) Histoire des Croisades par Michaud, 4e édit., p. 77, t. 1.

Au commencement du onzième siècle, l'Église latine avait substitué les pélerinages aux pénitences canoniques; cette mesure avait conduit à la Terre-Sainte une foule de pécheurs empressés de racheter leurs crimes ou leurs erreurs par un voyage qui flattait leur imagination toujours avide de sensations nouvelles Pierre arriva dans Jérusalem et fut ému profondément à l'aspect des lieux où s'était accomplie la passion du Sauveur. Introduit auprès de Siméon, patriarche de la cité sainte, il lui communiqua les sentiments d'indignation qui bouillonnaient dans son cœur, révolté des maux infligés aux chrétiens par les barbares possesseurs du sol de la Palestine. « Hélas, » lui dit Siméon, « l'Asie est au » pouvoir des musulmans, tout l'Orient est » tombé dans la servitude, aucune puissance » de la terre ne peut nous secourir. » — Pierre l'interrompit : « Il espérait, » s'écria-t-il, « que les grandes nations de l'Occident » prendraient les armes en faveur de Jérusa- » lem, à défaut des Grecs, dont la faiblesse » pouvait à peine résister aux Turcs. » Il assura au patriarche qu'il suffirait de fournir aux chrétiens les preuves irrécusables des calamités et des souffrances auxquelles les pélerins étaient en proie. « Écrivez donc, » continua-t-il, « au pape, à l'Église romaine, » à tous les princes et à tous les fidèles, et » apposez votre sceau sur vos lettres. Je » parcourrai l'Europe, je peindrai aux grands » et à la multitude l'état de dégradation de » l'Église, et je les sommerai de venir la dé- » livrer (1). » Quelques jours après cet entretien, Pierre étant à méditer au pied du tombeau du Christ, entendit une voix qui lui disait : « Lève-toi, cours annoncer les » tribulations de mon peuple; il est temps

(1) Guillaume de Tyr, p. 637.

» que mes serviteurs soient secourus et les » lieux saints délivrés. » — Stimulé par cette vision, Pierre se remet en route et aborde en Italie. Il se rend auprès du pontife de Rome, Urbain II, qui l'accueille avec intérêt, partage son enthousiasme et le charge d'aller prêcher dans toute l'Europe la nécessité d'affranchir Jérusalem du pouvoir des Turcs, et de se coaliser contre eux pour les en chasser.

Muni de l'approbation du chef de l'Église, Pierre traverse les Alpes pour entrer en France, semant sur son passage les prières et les exhortations. S'il ne pouvait imposer à la multitude par son extérieur, car il était d'une petite taille et vêtu d'une longue robe de l'étoffe la plus grossière, Pierre possédait en revanche une éloquence vive et semée d'images qui remuaient profondément l'imagination de ses auditeurs. Il prêchait dans les champs, sur les grandes routes, dans les carrefours des villes et dans la chaire des églises, partout où il rencontrait des fidèles assemblés. La foule se groupait autour de lui, attentive à toutes ses paroles, interprétant jusqu'à ses gestes, et l'applaudissant avec transport quand il tonnait contre la cruauté des Turcs, et sommait les chrétiens d'aller punir les barbares. Chacun se pressait autour de lui pour mieux l'entendre, et s'efforçait de l'approcher afin de toucher ses vêtements; quelques-uns arrachaient les poils de la mule qui lui servait de monture et les conservaient comme de saintes reliques. Pierre s'attirait d'ailleurs l'affection des masses par ses actions, il réconciliait les haines, il secourait l'indigence, il consolait toutes les infortunes, et persuadait par son exemple autant que par ses discours. — Tandis que, missionnaire du Christ, Pierre faisait aimer sa morale et réclamait l'affranchissement de son tombeau, l'empereur de Constantinople, Alexis Comnène [1094], pressé de plus en plus par les armes victorieuses des Turcs, s'adressa au pape Urbain II et aux princes chrétiens comme pouvant seuls sauver l'empire grec d'une ruine inévitable et prochaine. Dans la lettre qu'il adressait aux souverains et aux seigneurs catholiques, Alexis employait tous les arguments les plus propres à toucher leurs cœurs; après avoir rappelé que Constantinople renfermait un grand nombre de précieuses reliques, qu'elle possédait d'immenses richesses, il ajoutait, pour déterminer les barons à venir les défendre, qu'ils auraient pour récompense et les trésors de la capitale et la tendre reconnaissance des femmes de Byzance, si célèbres par leur beauté. Il terminait en protestant que tous les moyens lui semblaient bons pour arracher aux infidèles ses États, que c'était son premier et son plus cher devoir; mais si la victoire trahissait tous ses efforts, il préférait mille fois que l'empire échût aux Latins plutôt que de tomber aux mains des infidèles. — Cette phrase s'adressait a l'ambition des princes de l'Occident, et leur offrait une perspective séduisante; néanmoins elle n'aurait produit aucun effet, si Pierre n'eût par son éloquence préparé les esprits à secourir les Grecs en marchant contre les Turcs.

Informé du succès des prédications de l'ermite, le souverain pontife voulut tenter d'en recueillir les fruits, et convoqua dans ce but un concile à Plaisance. Deux cents archevêques et évêques, quatre mille ecclésiastiques et trente mille laïques se trouvèrent au rendez-vous; il fallut tenir l'assemblée hors de la ville; toutefois, malgré l'enthousiasme qui éclata dans tous les rangs, on ne prit aucune résolution décisive. Les Italiens étaient d'ailleurs peu disposés à se laisser dominer par l'influence de la cour de Rome, dont ils voyaient de trop près les agitations. Ils savaient que la cupidité et l'ambition dirigeaient souvent la conduitedu souverain pontife, et lui dictaient ses actes et ses paroles; aussi, quoiqu'aussi pieux, étaient-ils moins enthousiastes que les autres peuples. Urbain ne l'ignorait pas, et indiqua un second concile à Clermont, capitale de la Basse-Auvergne. Cette cité n'appartenait pas encore à la France proprement dite; mais, située à ses portes, elle attira dans son sein une foule innombrable accourue des États de Philippe (1) et de toutes les parties de l'Allemagne. Les prélats et les princes logèrent dans la ville, tandis que la multitude

(1) Philippe I, roi de France.

s'abrita sous des tentes dressées au milieu des champs. L'assemblée s'occupa d'abord de poser de nouvelles barrières à la fureur des guerres privées, qui livrait l'Europe entière à un brigandage perpétuel, détruisait toute sécurité, et empêchait l'industrie de naître ou de se développer. Le concile renouvela *la trève de Dieu*, et mit sous la protection de l'Église les veuves, les enfants, les laboureurs, les marchands, qui pouvaient échapper aux outrages et à la violence en se réfugiant au pied des autels, et en embrassant les croix placées sur les grands chemins. Quiconque enfreignait ces lois sacrées, attirait sur sa tête le poids d'une excommunication, punition terrible alors, car elle plaçait le coupable en dehors de la société, dont il devenait l'exécration. Enfin, dans sa dixième séance, le concile s'occupa de la question qui avait été le principal motif de la convocation. Urbain parut sur un trône, environné de ses cardinaux, et ayant près de lui l'ermite Pierre, qui prit la parole le premier, et peignit en traits de feu l'oppression des chrétiens dans la Palestine, obligés d'acheter la permission d'entrer dans la ville sainte, souillée chaque jour par la profanation et le sacrilége. Il avait vu, disait-il, les serviteurs du Christ livrés à toutes les misères et toutes les abjections de l'esclavage, et les enfants de ces infortunés vendus aux infidèles comme un vil bétail. Il avait vu les ministres du Seigneur chargés de coups et traînés au gibet s'ils ne pouvaient satisfaire à l'avarice des musulmans. Pierre accompagnait son récit de larmes et de sanglots, et fit passer dans tous les cœurs l'émotion qu'il éprouvait lui-même. — Urbain, dans un long discours, fortifia les assertions et les arguments de Pierre; il commence comme lui par retracer les monstrueux excès des infidèles envers les serviteurs du Christ : il représente l'abaissement de Jérusalem, cette ville du Roi des rois, où naquirent les préceptes de la foi la plus pure, contrainte de servir aux superstitions des païens ; ce tombeau où la mort n'avait pu retenir sa proie, profané par ceux qui ne doivent ressusciter que pour *servir de paille au feu éternel*. Il montre ensuite à ses auditeurs les Turcs maîtres des plus belles contrées de l'Asie, souverains d'Antioche, d'Ephèse, de Nicée, s'avançant jusqu'aux bords de l'Hellespont, et de là, menaçant les pays chrétiens qu'ils brûlent déjà de conquérir. Hélas! si Dieu ne prend soin d'arrêter ces barbares, qui sait où s'arrêteront leurs enseignes, et s'ils ne feront pas tomber sous leur joug tout l'Occident? — Alors le pontife s'adressant au courage des nations chrétiennes, les adjura de se lever en armes contre les enfants de Mahomet : « Songez, » leur dit-il, « que maîtres de l'Asie, ils possèdent encore l'Afrique qu'ils ont subjuguée il y a plus de deux cents ans : il reste » l'Europe, cette troisième partie du monde. » O quelle petite place y occupent les chrétiens, car on n'oserait appeler de ce nom » les barbares habitants des îles reculées de » l'Océan glacial. Mais cette faible portion » du monde où nous commandons est encore » opprimée par les infidèles. Ils règnent en Espagne et dans les îles Baléares; et cependant les Turcs sont des guerriers pusillanimes, ils ne combattent qu'en fuyant, n'osant se rencontrer face à face avec leurs » ennemis....... Il est certain d'ailleurs que » les Orientaux, brûlés par le soleil, ont » plus de réflexion que d'impétuosité; de là » vient qu'ils évitent de se mesurer corps à » corps avec leurs adversaires, tandis que les » peuples éloignés du soleil, emportés par » l'abondance de leur sang, ont plus de vivacité que de prudence, et combattent avec » le plus vif acharnement.

» Pour vous, mes frères, nés dans une » région tempérée, vous n'avez pas moins » de valeur que de prudence; volez au secours de vos frères en péril; vous serez » loués et bénis d'âge en âge. Au nom de » Dieu, qui parle par ma voix, j'ordonne » que tous ceux qui veulent aller combattre » pour le Christ, placent l'image de la croix » sur leurs vêtements, afin de montrer au » dehors l'amour que leur inspire intérieurement leur foi. Qu'ils jouissent de l'absolution de leurs fautes, et, qu'assurés d'obtenir après leur mort les récompenses accordées aux martyrs, ils supportent plus » aisément les fatigues et les dangers qui les » attendent. — Allez, chrétiens, et déployez

» dans la plus noble entreprise cette valeur » et cette habileté prodiguées si malheureu- » sement dans vos débats et dans vos que- » relles; allez, la gloire vous attend, car le » succès ne saurait vous manquer. Que le » peuple de France, dont la bravoure est si » renommée, marche en tête des autres » peuples chrétiens, son nom remplira de » terreur le monde entier. — Mais pourquoi » vous ai-je entretenus du peu de courage des » infidèles? j'aurais dû seulement vous rap- » peler ces paroles de Dieu : *Le sentier qui » conduit à la vie est étroit*. La route que » vous allez suivre est étroite, elle est se- » mée de périls et terminée par la mort; » mais elle vous conduit dans un monde que » vous avez perdu....... Si vous tombez vi- » vant aux mains de l'ennemi, imaginez les » chaînes, les tortures et toutes les souffran- » ces que la cruauté peut inventer, et prépa- » rez-vous à subir les maux les plus affreux » pour rester fidèles à votre foi; c'est ainsi » que vous rachèterez votre âme aux dépens » de votre corps. Craindriez-vous la mort, » vous si fermes et si intrépides? Non, la » méchanceté des hommes est impuissante à » rien inventer qui puisse l'emporter dans » votre esprit sur le bonheur céleste, car les » souffrances du temps présent ne sont pas » dignes d'entrer en parallèle avec la gloire » qui nous sera révélée..... La mort délivre » l'âme de sa prison impure, et lui fait pren- » dre son vol vers la demeure réservée à ses » vertus. La mort avance le départ des bons » pour le séjour qui les attend; la mort ar- » rête la méchanceté de l'impie : c'est donc » par la mort que l'âme, libre enfin, reçoit la » récompense de ses peines ou le châtiment » de ses fautes....... Ainsi, chrétiens, n'hé- » sitez pas à sacrifier votre vie pour vos frè- » res. Que l'amour de vos proches ne vous re- » tienne point, car c'est à Dieu que l'homme » doit spécialement son amour. Que votre atta- » chement pour la terre natale ne vous arrête » point, parce que le monde entier étant un lieu » d'exil pour le chrétien, son pays est le monde » entier. La terre d'exil est son pays et son » pays la terre d'exil. Qu'aucun de vous ne » demeure retenu par son patrimoine, car » un patrimoine plus riche encore lui est pro- » mis; il ne se compose point de ces choses » qui adoucissent notre misère par une vaine » attente, ou qui flattent notre indolence par » les petits avantages de la richesse, mais de » ces biens célestes qui sont les seuls vérita- » bles. Je commande toutes ces choses, et » j'en fixe l'exécution à la fin du printemps » prochain. — Ceux qui succomberont dans » la sainte entreprise jouiront de la béatitude » éternelle; ceux qui survivront auront la » joie de visiter le tombeau du Christ. Et » quelle plus grande félicité que celle de » voir les lieux où le Seigneur a parlé le lan- » gage des hommes! Bénis soient ceux qui, » appelés à ces nobles travaux, en recueille- » ront un tel prix. Heureux ceux qui s'y » destinent, parce qu'ils pourront jouir de la » même récompense. » — Ici l'orateur fut interrompu par les cris de Dieu le veut (1). Après avoir obtenu le silence par un geste, il reprit en ces termes : « Mes très-chers frè- » res, c'est aujourd'hui que se vérifient ces » paroles de l'Écriture : *Toutes les fois que » deux ou trois fidèles se réuniront au » nom du Christ, le Christ sera avec eux.* » La puissance de Dieu a pu seule produire » cette unanimité de sentiments. Que les paro- » les que son esprit vous a dictées soient donc » désormais votre cri de guerre, et qu'il reten- » tisse surtout quand vous attaquerez l'enne- » mi. Les vieillards et les femmes resteront » dans leurs foyers; ils seraient plutôt un em- » barras qu'un secours. Les riches équiperont » les pauvres; quant aux ecclésiastiques, ils » ne se mettront pas en chemin sans avoir » obtenu la permission de leur évêque. Le » peuple, avant de partir, doit solliciter la » bénédiction de ses pasteurs. Enfin, chacun » portera sur les épaules ou sur la poitrine » une croix, afin que ces paroles soient ac- » complies : *Celui qui prend la croix et » me suit est digne de moi* (2). »

Des paroles seront toujours impuissantes pour transmettre fidèlement au lecteur l'im-

(1) Deus vult! Deus lo vult! Dieux el volt! tel est le texte des différents dialectes ou patois que parlaient les assistants.

(2) Hist. des Croisades par Mills, p. 49 et suiv., t. I.

pression que produisit l'exhortation du pontife. Des pleurs, des cris et des sanglots éclatèrent de toutes parts parmi cette multitude enflammée tout à la fois d'indignation et de pitié. Cependant le tumulte s'apaisa, et le cardinal Grégoire (depuis Innocent II) prononça une formule de confession générale au nom des assistants, qui, tombant à genoux et frappant leur poitrine en signe de douleur et de repentir, reçurent l'absolution de leurs fautes. Un prélat, Adhemar de Monteil, évêque du Puy, reçoit le premier la croix des mains du souverain pontife; son exemple entraîne une foule d'ecclésiastiques. Les barons et les chevaliers s'empressèrent aussi de se décorer du même signe, et prirent dès ce jour le nom de *croisés*, dérivé du mot *croisade,* qui servit à désigner la guerre entreprise contre les Sarrasins (1). L'assemblée sollicita vainement Urbain de prendre le commandement des soldats du Christ; il refusa cet honneur périlleux; sa présence était d'ailleurs nécessaire en Europe pour repousser les agressions de son rival, l'antipape Guibert, que l'empereur d'Allemagne lui opposait. Mais il se déchargea du commandement en faveur de l'évêque du Puy, auquel il confia toute son autorité spirituelle. Le concile promit de prendre sous sa protection tous ceux qui entreraient sous les drapeaux de l'armée sainte, et déclara que la trêve de Dieu subsisterait à l'avenir toute l'année, depuis le vendredi soir jusqu'au lundi. Enfin, il décréta que quiconque visiterait Jérusalem, sans y être conduit par des motifs de cupidité, serait absous de toutes ses iniquités.

De Clermont le pape se rendit à Rouen, à Tours, à Angers, à Nîmes, où ses exhortations enflammèrent du plus vif enthousiasme les populations entières. Les luttes privées s'arrêtaient à sa voix; l'ambition se taisait, étouffée par le zèle religieux; l'amour du gain ne touchait plus les cœurs. Pour les nobles, il s'agissait non pas d'acquérir des villes ou des châteaux, mais de conquérir le ciel. Pour le peuple, qu'était-ce de gagner des richesses temporelles au prix du salut éternel promis à son courage? Dans tous les diocèses comme dans toutes les paroisses, les évêques et les prêtres distribuaient par milliers des croix aux fidèles empressés de s'enrôler dans la milice destinée à combattre les ennemis de la foi. La remise du signe de la rédemption était accompagnée d'une prière solennelle. Prosterné au pied de l'autel, le ministre du Seigneur conjurait la Divinité de couvrir de sa miséricorde les soldats de sa cause; il la suppliait de bénir la croix des pélerins comme il avait jadis béni la verge d'Aaron. Puis, en attachant la croix sur la poitrine de chaque croisé, il ajoutait : « Reçois ce signe, image de la » passion du Sauveur, afin que durant ton » voyage tu sois exempt des atteintes du » malheur et du péché, et qu'un jour tu » reviennes plus heureux et surtout meil» leur parmi les tiens. »

L'ardeur belliqueuse n'embrasait pas seulement le cœur des Français; elle s'était répandue chez tous les autres peuples chrétiens. L'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et jusqu'à l'Angleterre brûlaient du désir de concourir à l'affranchissement du saint sépulcre. En un mot, toutes les nations de l'Occident, remplies d'une même pensée, sacrifièrent leurs affections les plus douces et leurs intérêts les plus chers. Les hommes, les femmes, et même les enfants, aspiraient à prendre part à la guerre sacrée. Les maris se séparaient de leur famille sans aucun regret; les femmes quittaient leurs époux, s'ils étaient hors d'état de s'enrôler, pour entreprendre elle-même le pélerinage de la Terre Sainte; les enfants brûlaient du même désir. On eût dit que tous les liens sociaux étaient brisés. De leur côté, les moines s'empressaient de quitter le cloître pour s'armer d'une épée. Il faut l'avouer, au milieu de l'enthousiasme général un certain nombre de gens prirent alors la croix par des motifs bien peu louables : les uns s'éloignaient pour échapper à leurs créanciers, les autres pour se soustraire à la punition de leurs crimes.

(1) C'est le nom générique par lequel les Occidentaux désignaient les peuples de l'Asie qui avaient embrassé la foi de Mahomet. Nous croyons devoir en faire usage désormais pour jeter plus de clarté dans notre récit.



Stanfield del.

UNE RUE DE JÉRUSALEM

Les ecclésiastiques prêchaient d'exemple en endossant les premiers la cuirasse pour aller combattre en Asie. Il faut remarquer que les évêques et les abbés n'étaient pas novices au métier de la guerre, car, en qualite de seigneurs de fiefs, ils étaient journellement obligés de tirer le glaive pour soutenir les querelles des suzerains dont ils étaient les vassaux. L'Europe, d'un bout à l'autre, présentait le spectacle le plus animé : partout on forgeait des armures, on aiguisait des épées, on rassemblait des chevaux. Les barons et les chevaliers cherchaient à vendre leurs terres, le peuple des villes ses outils et le laboureur ses instruments de culture. Mais tous ces objets n'étaient achetés qu'à vil prix, par l'effet de la concurrence. Parmi les nobles, l'ambition se mêlait souvent au zèle religieux : ils voyaient en Orient des trônes, des principautés et des fiefs à conquérir sur les infidèles, dont ils comptaient déjà les dépouilles en espérance.

Cette effervescence universelle produisit bientôt des corps de troupes impatientes de se mettre en chemin. Au printemps de l'année 1096 les routes se couvrirent d'une multitude confuse, vêtue et armée diversement. Les uns portaient des lances ou des pieux férés ; les autres, des massues, des javelots ou des épées. Parmi ces voyageurs de toutes les nations, les uns cheminaient à cheval, les autres sur des bœufs ; mais le plus grand nombre marchait à pied. Sur la crête des montagnes, dans le creux des vallées, on voyait dressés des tentes et des pavillons entremêlés d'autels où les prêtres célébraient la messe. Ici un prédicateur expliquait à la foule les vérités de l'Évangile ; là un seigneur banneret exerçait ses vassaux. Toutes les conditions et tous les âges étaient confondus. Oubliant la réserve et la timidité de leur sexe, des femmes, revêtues d'armes de guerre, partageaient les fatigues et les exercices des croisés, non sans grand dommage pour les mœurs et la discipline. Du Rhin aux Pyrénées, du Tibre à l'Océan, les peuples levés en masse s'avançaient, parés de la croix sainte, et criant à haute voix : « *Dieu le veut! Dieu le veut!* » Un grand nombre de ces enthousiastes voyageaient au hasard, formant des espèces de caravanes ; et, dans leur ignorance naïve, s'ils découvraient une ville ou un village, ils demandaient si c'était là Jérusalem.

Cependant les princes et les capitaines, doués de plus d'expérience que la multitude, sentirent qu'ils ne pouvaient tous partir en même temps ; ils convinrent d'avance de marcher par divisions qui suivraient des routes différentes, et se réuniraient aux rives du Bosphore, aux portes de Constantinople. Mais tandis qu'ils concertaient leurs mesures, quarante mille croisés qui s'étaient ralliés autour de Pierre-l'Ermite ne voulaient admettre aucun délai ; ils proclamèrent Pierre pour leur chef, et celui-ci accepta le commandement sans trop songer aux devoirs difficiles qu'il allait s'imposer. Son armée, si l'on peut donner ce nom à la foule qui le suivait, formait deux corps, dont le premier était conduit par un gentilhomme bourguignon surnommé Gauthier-sans-Argent, sans doute parce qu'il n'avait pour tout bien que sa noblesse et son épée. Ses soldats étaient encore plus gueux que leur chef, car ils mendiaient pour se procurer des vivres. Ils n'eurent qu'à se louer de la charité des fidèles tant qu'ils traversèrent des pays catholiques. Dès qu'ils atteignirent les bords du Danube et de la Morava (1), ils se trouvèrent au milieu des Hongrois et des Bulgares. Les premiers, originaires de la Tartarie, après avoir ravagé l'ancienne Pannonie et les provinces limitrophes, avaient embrassé la foi chrétienne vers le commencement du onzième siècle. Les seconds appartenaient à la race Slave ; ils avaient aussi adopté le culte de Jésus, et se trouvaient alors sous la domination des empereurs grecs. Mais ni les Hongrois ni les Bulgares, à peine civilisés, ne partageaient l'enthousiasme des croisés, qu'ils regardaient, non comme des frères, mais comme des ennemis. Arrivé dans une ville, aujourd'hui Semlin, Gauthier eut à souffrir de la rapacité de quelques habitants ; toutefois il ne jugea pas à propos d'en tirer vengeance.

(1) Aujourd'hui la Save.

Lorsqu'ils entrèrent dans la Bulgarie, les compagnons de Gauthier, dépourvus complètement de vivres, s'emparèrent de quelques troupeaux dont ils tuèrent les pasteurs. Cet incident souleva les Bulgares, qui prirent les armes. Favorisés par la connaissance des lieux, ils surprirent les pillards, les dispersèrent et les poursuivirent avec acharnement. Un certain nombre de croisés se réfugièrent dans une église, comptant que les autels seraient pour eux un asile inviolable. En effet, les Bulgares n'osèrent y entrer, dans la crainte de répandre le sang dans un lieu sacré; mais ils mirent le feu à l'édifice et massacrèrent tous ceux qui tentèrent de s'échapper. Gauthier, craignant de nouveaux désastres, hâta sa marche à travers les marais et les bois qui couvraient tout le pays jusqu'à la ville de Nissa, où la compassion du gouverneur procura aux soldats du Christ des vivres et des vêtements. Corrigés par les périls qu'ils venaient d'éprouver, les croisés continuèrent leur route sans commettre aucun dégât, et atteignirent enfin le Bosphore. Ils campèrent aux portes de Constantinople pour attendre l'arrivée de Pierre-l'Ermite. Celui-ci traînait à sa suite quarante mille personnes de tous les âges, de tous les sexes et de tous les pays. En entrant sur les terres des Hongrois, il obtint de Coloman, roi de cette contrée, la permission d'acheter des vivres aux habitants, avec lesquels la meilleure intelligence régna jusqu'au jour où les croisés, passant devant la cité de Malleville (Semlim), aperçurent exposées sur les murailles les dépouilles de plusieurs soldats de Gauthier, égorgés naguère par la perfidie de leurs hôtes. Au lieu de contenir l'indignation des siens, Pierre l'enflamma, et la ville, attaquée à l'improviste, fut prise d'assaut. Les vainqueurs se livrèrent aux excès les plus révoltants, et n'épargnèrent pas même les femmes et les enfants. Les cadavres des vaincus, jetés par milliers dans le Danube, annoncèrent aux Hongrois ce sinistre événement. Ils s'assemblent en arme, et, sous les ordres de Coloman leur monarque, ils poursuivirent les croisés, qui abandonnèrent précipitamment le théâtre de leur cruauté, et passèrent la Morava (la Save), non sans éprouver de grandes pertes. Ils se trouvèrent alors dans la Bulgarie, où des périls d'un nouveau genre les attendaient. Les habitants avaient déserté leurs demeures et transporté leurs provisions dans le fond des forêts et sur les montagnes. Pierre et ses soldats, en proie aux tourments de la faim, étaient aussi dénués de guides et marchaient pour ainsi dire au hasard; ils se trouvèrent sous les murs de Nissa. Cette place, assez bien fortifiée, pouvait braver les attaques d'une multitude, dont la plus grande partie était sans armes et sans discipline. Aussi la présence des croisés ne produisit-elle aucun désordre à leur passage; mais une querelle s'éleva malheureusement entre un marchand bulgare et des Allemands. Ceux-ci, cédant à leur irritation, incendièrent quelques moulins et furent égorgés par les Bulgares, qui tombèrent sur l'arrière-garde marchant en désordre, firent quelques centaines de prisonniers et s'emparèrent d'un grand nombre de chariots. A la nouvelle de cette violence, les croisés reviennent sur leurs pas, altérés de vengeance; Pierre obtient cependant que l'on enverra des députés au gouverneur de Nissa pour demander justice. Mais tandis que l'on négocie, une troupe de pélerins escaladent sans ordres les remparts de la ville; ils sont repoussés par les Bulgares, qui font une sortie, mettent en fuite les assaillants, puis s'enivrent de carnage et se gorgent de butin. Dans cette déroute générale, Pierre n'avait plus autour de lui que cinq cents hommes, avec lesquels ils s'était réfugié sur une colline; le lendemain et les jours suivants lui ramenèrent en foule ses soldats, et il en avait encore trente mille quand il parvint aux frontières de la Thrace (1). Les croisés traversèrent paisiblement cette province, où ils furent secourus par la charité des habitants. Ils arrivèrent dans le voisinage de la cité de Constantin, et opérèrent leur jonction avec la troupe de Gauthier. Pierre fut présenté à l'empereur Alexis Comnène, qui l'accueillit avec distinction; il paya à son éloquence un tri-

(1) Voy. Albert d'Aix, p. 190. — Guillaume de Tyr, p. 642 et suiv.

but de louanges, et, soit par calcul, soit par générosité, il ordonna de fournir à tous les besoins des soldats du Christ.

Mais il était impossible de conserver long-temps quelque discipline au milieu d'une foule composée de nations diverses et parlant un langage différent. Exposés à toutes les privations, ces pélerins, qui avaient à peine des chefs, devaient se livrer à tous les désordres; ils sortaient d'ailleurs de la dernière classe du peuple, et, n'étant plus retenus par le frein des lois, ils se livraient sans scrupule à l'impétuosité de leurs penchants. Mais si l'armée aux ordres de Pierre-l'Ermite commit des excès condamnables, ils furent surpassés en ce genre par d'autres troupes de croisés partis de plusieurs contrées de l'Europe : l'une d'elles, commandée par un prêtre nommé Gotschalk, et sortie du Palatinat, prit le même chemin que Pierre. Ces nouveaux venus furent accueillis avec défiance par les Hongrois, dont ils justifièrent les appréhensions en s'abandonnant au meurtre, au pillage et au viol. Le roi de Hongrie, Coloman, n'ayant pu les châtier par les armes, eut recours à la ruse. Les Allemands, trompés par de fausses promesses, consentirent à déposer leurs armes et furent tous égorgés lâchement. Ils étaient coupables sans doute, mais la perfidie dont ils tombèrent les victimes ne saurait être justifiée. L'histoire a justement flétri les Hongrois, qui, n'osant tirer l'épée, se vengèrent par l'assassinat.

Un autre rassemblement qui eut lieu sur les bords de la Moselle, à la même époque, se signala par un zèle aussi barbare qu'insensé. Un prêtre appelé Volkmar et un comte Emicon se mirent à la tête de ces furieux, auxquels ils dirent qu'au lieu d'aller faire la guerre aux sectateurs de Mahomet, maîtres seulement du tombeau de Jésus-Christ, il était plus urgent de punir un peuple qui avait autrefois immolé le fils de Dieu. Ils désignaient par là les Juifs, dont les richesses enflammaient d'autant plus vivement l'indignation de la multitude qu'elles étaient le fruit de l'usure. L'auditoire ne se montra que trop docile à cette prédication, et, tombant tout-à-coup sur les Israélites, établis en grand nombre dans les villes situées sur les bords du Rhin et de la Moselle, ils les égorgèrent sans pitié. Cologne vit commencer les massacres ; l'archevêque de Mayence s'efforça vainement d'arracher à la mort sept mille enfants de Jacob; ils périrent sous ses yeux ; Trèves, Worms, furent le théâtre de nouvelles horreurs; dans la première de ces villes, une foule de Juifs se tuèrent de leurs propres mains; dans la seconde, on vit des mères égorger leurs enfants, et des femmes se noyer volontairement pour échapper aux brutalités et aux tortures dont elles étaient menacées (1).

Témoins involontaires de ces atrocités, les évêques et les ecclésiastiques épuisèrent tous les efforts de leur zèle pour s'y opposer; mais leur voix fut impuissante, leurs supplications dédaignées, car les soldats d'Emicon étaient sourds aux prières comme aux menaces. Ils étaient d'autant plus acharnés contre les Juifs, que le butin enflammait leur cruauté. Chargés de sanglantes dépouilles, qu'ils regardaient comme des trophées, ils traversèrent l'Allemagne, recrutant en chemin tous les hommes que tourmentait la pauvreté et qu'exaltait la soif du pillage. Précédée par la destruction et la terreur, cette multitude s'élevant à deux cent mille individus, inonda à son tour la Hongrie, aux mêmes lieux ravagés par leurs prédécesseurs. Ils se présentèrent sous les murs de Mersbourg (aujourd'hui Altemburg), qui ferma ses portes et refusa de fournir des vivres. Les croisés s'irritent de ce refus, ils abattent du bois dans une forêt voisine et se fraient un chemin jusqu'aux remparts de la ville, défendus par un marais; ils donnent l'assaut, mais au plus fort de la mêlée quelques échelles ayant fléchi sous les pieds des assaillants, ceux-ci, frappés d'épouvante, abandonnent l'attaque, ils prennent la fuite en désordre et sont poursuivis par les assiégés, qui les égorgent sans pitié; les uns sont engloutis dans les marais, les autres se précipitent dans la Leyta (2), et trouvent la mort dans ses

(1) Vid. Albert d'Aix, pag. 195. — Guillaume-de Tyr, pag. 649. — Albéric, Chronique, pag. 149.

(2) Mersbourg était situé sur cette rivière, qui se jette dans le Danube.

eaux. La famine et les fatigues exterminèrent en grande partie ceux qui échappèrent au fer du vainqueur. Leur chef Emicon échappa au carnage et revint en Allemagne. Deux mille environ se réunirent et atteignirent Constantinople, où ils se confondirent dans les rangs de l'armée de Pierre-l'Ermite (1). Les soldats de ce dernier, campés sous les murs de la capitale, se trouvant oisifs, ne tarderent pas à s'abandonner aux excès de la licence la plus effrénée. Secourus par les Grecs, dont ils avaient reçu des vêtements et des subsistances, ils avaient d'abord reconnu ces bons offices par la sagesse de leur conduite, mais le voisinage de Constantinople, où s'accumulait toutes les richesses de l'Orient, alluma leur cupidité, et, sans respect pour les lois de l'hospitalité, ils pillèrent les palais et les églises de Bysance situés dans les faubourgs. Pierre ne pouvant arrêter ces désordres, prit le parti de solliciter l'empereur de lui fournir les moyens de passer avec les siens en Bythinie, où ils avaient déjà été précédés par une troupe de croisés, ayant pour chef un Italien nommé Renaud. S'étant avancés à quelque distance de Nicée, Renaud et ses compagnons s'emparèrent d'un château-fort et s'y retranchèrent, croyant, à l'abri de ses remparts, pouvoir défier les attaques des Turcs. Ceux-ci, au nombre de quinze mille, bloquèrent sur-le-champ la forteresse et coupèrent les conduits qui amenaient l'eau dans la place. Sûrs de triompher par le secours de la soif, ils attendirent aux pieds des murs que les assiégés vinssent se livrer à leur merci; un miracle seul aurait pu les sauver, mais les crimes dont ils s'étaient souillés les rendaient indignes d'une telle faveur.

En vain les prêtres renfermés avec eux faisaient-ils espérer qu'un repentir sincère leur mériterait l'assistance de la Divinité, des promesses dénuées de certitude ne pouvaient donner aux chrétiens assez de force pour résister aux souffrances qu'ils éprouvaient. Cédant à la nécessité, Renaud voulut se sauver aux dépens de ses compagnons. Il sortit un matin avec quelques affidés, et se rendit aux Turcs, auxquels il proposa d'embrasser la foi mahométane. La forteresse, attaquée le même jour, fut prise, et tous ceux qui s'y trouvaient furent massacrés. Quand la nouvelle de cet événement se répandit dans le camp des soldats de Pierre, elle les remplit d'indignation. Impatients de venger leurs compatriotes, ils demandèrent hautement à marcher contre l'ennemi. Gauthier essaya de les retenir en disant qu'il lui fallait attendre les ordres de Pierre, en ce moment à Constantinople, auprès de l'empereur. Mais la multitude redoubla ses clameurs, et, dans son effervescence, allait se porter aux dernièrs excès, lorsque Gauthier crut devoir céder à des prières si menaçantes. On se mit en chemin sans observer aucune discipline, et l'on déboucha dans les plaines qui entourent Nicée. Les Turcs se précipitèrent sur cette foule, qui se défendit d'abord avec succès; mais bientôt le désordre se glissa dans tous les rangs. Gauthier tomba, percé de sept flèches; sa mort acheva de décourager les siens. Ils ne songèrent plus qu'à fuir, et tombèrent par milliers sous le glaive ennemi. Les Turcs se baignèrent dans le sang des vaincus avec une sorte de rage inexprimable, n'épargnant que les femmes, réservées aux plaisirs du harem. Ayant rassemblé les ossements des croisés, ils en firent une petite colline, destinée à servir de témoignage de leur victoire et d'avertissement aux chrétiens qui oseraient suivre les traces de leurs co-religionnaires. Trois mille personnes, déplorable reste de cent mille, se réfugièrent dans la forteresse de Civitot. Quelques fugitifs gagnèrent Constantinople, où ils instruisirent Pierre de ce grand désastre. A la prière de l'Ermite, Alexis envoya un corps de troupes chargé de recueillir les fugitifs, et de ramener ceux qui s'étaient jetés dans Civitot. Ainsi se termina la première croisade, où le zèle, mis à la place de la prudence, fit périr trois cent mille croisés. L'Europe apprit leur sort, et n'éprouva d'autre sentiment que le désir de continuer la guerre sainte. Seulement, instruits par l'expérience, les nouveaux soldats du Christ, comprenant que le courage

(1) Albert d'Aix, pag. 195, 196.

ne pouvait suppléer à la discipline, reconnurent la nécessité de s'organiser militairement. Conduits par des chefs expérimentés, nous les verrons désormais lutter avec avantage contre les Musulmans, et les vaincre glorieusement sur les champs de bataille; nous les verrons conquérir la Palestine, et faire de Jérusalem la capitale d'un royaume qui subsista près d'un siècle, en butte à des attaques continuelles, et qui eût jeté sans doute de plus solides fondements, s'il n'avait eu pour base les institutions féodales.

Les chefs placés à la tête de la nouvelle croisade n'étaient point sortis des rangs de la multitude, tous étaient distingués par une haute naissance et par la possession de vastes domaines. Nous citerons en première ligne l'illustre Godefroi de Bouillon, que l'histoire et la poésie ont immortalisé; issu d'un côté des comtes de Bouillon, par l'autre il se rattachait à Charlemagne, dont il descendait par les femmes : on ne pouvait avoir une parenté plus illustre. Il était seigneur de Bouillon, marquis d'Anvers et duc de Brabant ou de la basse Lorraine; cette dernière principauté comprenait le Brabant, le Hainaut, Namur, Luxembourg, Liége et Limberg. Godefroi se distinguait encore par une valeur brillante, rehaussée par toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Son caractère était plein de fermeté, ses manières, empreintes de douceur et de noblesse, et il possédait une instruction peu commune, car il parlait le latin, la langue teutonique et les dialectes nés de la langue romane. Ses mœurs étaient sévères, et il montrait jusque dans les camps la piété d'un cénobite. Mais sa dévotion n'altérait pas son jugement, elle ne faisait qu'ajouter aux yeux de ses contemporains un lustre de plus à ses hautes qualités. La querelle de l'investiture divisait alors les empereurs d'Allemagne et les papes; Godefroi avait embrassé la cause de Henri IV, et contribué à la prise de Rome, qui tomba au pouvoir des armes impériales. Henri avait épousé la sœur du duc; il offensa ce dernier dans la personne de l'impératrice, qu'il outragea indignement; Godefroi se tourna contre son beau-frère et le vainquit. Quand la voix de l'ermite Pierre vint appeler aux armes tous les chrétiens, le duc de Lorraine était dévoré par une fièvre continue; il prit la croix, et dès ce jour le feu qui brûlait dans ses veines s'apaisa. Mais il fallait de l'argent pour lever des soldats, Godefroi vendit quelques-unes de ses principautés, aliéna les autres, et parvint à rassembler sous ses enseignes quatre-vingt mille fantassins et dix mille cavaliers; la plupart étaient originaires de la Frise et de la Lorraine, le reste se composait d'hommes sortis des provinces situées entre le Rhin et l'Elbe. A leur tête marchaient, en qualité de lieutenants de Godefroi, son frère Baudoin, comte de Hainaut, Conon de Montaigu, Dudon de Contz, dont le Tasse a chanté les exploits, Gérard de Choisi, Renaud et Pierre de Toul, ainsi qu'une foule de seigneurs et de chevaliers plus ou moins puissants par leurs possessions, et plus ou moins célèbres par leur bravoure.

Cette armée se mit en chemin au mois d'août 1096, et fit oublier par sa discipline les excès commis précédemment par les premiers croisés. En traversant la Hongrie, Godefroi vit encore étendus sur les routes et dans les bois les ossements des soldats de Pierre et d'Emicon, il se contenta de déplorer leur destinée sans essayer de recourir à une vengeance stérile. Il entama des négociations avec le roi Coloman; celui-ci crut devoir excuser ce qui s'était passé, en disant que la populace, conduite par Pierre-l'Ermite, avait provoqué le ressentiment des Hongrois par les exactions les plus criantes; au pillage elle avait joint le meurtre et attiré sur sa tête le châtiment de leurs crimes. Godefroi se montra satisfait de ces explications, et convint avec le monarque que ses sujets fourniraient des provisions à son armée, lesquelles seraient payées avec exactitude; il donna pour otage son frère Baudoin. Grâce à ces arrangements et à la vigilance du général, les soldats de la croix traversèrent la Hongrie du nord au sud sans éprouver aucune insulte de la part des habitants, qui s'empressèrent au contraire de venir au devant des croisés et de leur offrir à prix d'argent, des vivres et des munitions de toute espèce. Lorsque Godefroi fut ar-

rivé avec les siens sur les bords de la Save, Baudoin, dont la personne avait servi aux siens de caution, revint dans le camp, et les croisés, après avoir cheminé heureusement à travers les bois et les marais de la Bulgarie, atteignirent enfin Philippopoli, où ils séjournèrent pour prendre quelque repos.

Laissons Godefroi sur les rives du Bosphore pour nous occuper des principaux chefs qui, à cette époque, prirent part à la guerre contre les infidèles; nous parlerons d'abord de Hugues, comte de Vermandois, frère du roi de France, Philippe I. Ce jeune prince avait toutes les vertus d'un chevalier, mais non celles du commandement. Malgré l'exiguité de ses revenus, il conduisait cependant une troupe nombreuse de chevaliers que lui attacha sa réputation de bravoure. En effet, le comte de Vermandois, sur le champ de bataille, se précipitait toujours le premier sur l'ennemi, et dans ses rapports avec les simples chevaliers, nul grand personnage ne possédait des manières plus nobles et plus engageantes. Quant à son ambition, il n'en avait point d'autre que de servir les intérêts du ciel sans s'occuper des siens, bien différent de tant d'autres, qui, en courant à la délivrance de la Palestine, songeaient en même temps à se créer des royaumes et des principautés. Après Hugues venait le duc de Normandie, Robert, fils aîné de Guillaume-le-Conquérant, on l'appelait Courte-Heuse, c'est-à-dire Courte-Cuisse. Sa faiblesse et son incurie lui avaient fait perdre le trône de l'Angleterre son héritage; il s'en consolait en se livrant aux plaisirs les plus licencieux. Passionné pour la gloire des armes, et entraîné par une ardente imagination, il arbora la croix l'un des premiers, et emprunta à Guillaume-le-Roux, son frère, une somme de dix mille marcs, pour laquelle il lui remit son duché de Normandie jusqu'à l'entier acquittement de cette dette. Brave dans les combats, éloquent dans le conseil, Robert eût joué un rôle digne de sa naissance s'il n'eût rendu ses talents inutiles par des vices plus préjudiciables à lui-même qu'aux autres. C'est ainsi qu'entouré sans cesse de baladins et de courtisanes, il ne savait rien refuser à leur avidité, laissant enlever jusqu'à ses vêtements; il lui arriva de ne pouvoir assister à l'office divin faute d'habits pour couvrir sa nudité. Un autre Robert, comte de Flandre, avait les mêmes défauts que le duc de Normandie, il aspirait à mériter le surnom de *la lance et de l'épée de chrétiens ;* il conquit en effet une grande renommée par ses exploits, même parmi les Sarrasins, qui l'appelaient Saint-Georges; mais la gloire qu'il obtint ruina ses sujets et lui-même, car il dissipa les immenses trésors que son père lui avait laissés. Nous citerons encore Eustache, frère de Godefroi, comte de Boulogne, et surtout Étienne, comte de Blois et de Chartres; ce dernier, l'un des plus riches seigneurs de son temps, et l'un des barons les plus puissants, était remarquable par la sagacité de son esprit. Nul ne possédait au plus haut point l'art de persuader les esprits, qu'il dominait d'ailleurs par la supériorité de ses lumières. Né dans un siècle d'ignorance, Étienne cultivait les lettres; il avait pris rang parmi les meilleurs poètes qui florissaient alors. Tels étaient les principaux chefs d'une nouvelle armée marchant à la conquête de la Terre-Sainte; comme ils ignoraient les distances et la nature des lieux qu'ils devaient parcourir, la plupart des barons s'étaient fait accompagner de leurs femmes et de leurs enfants, sans même oublier leur équipage de chasse. Ils se dirigèrent vers l'Italie, franchirent les Alpes, et rencontrèrent à Lucques le pape Urbain II, qui remit un étendard au comte de Vermandois. Celui-ci, plein d'impatience de se signaler, écrivit à l'empereur de Constantinople une épître dont les expressions peu mesurées révoltèrent l'orgueil d'Alexis, auquel il marquait son désir d'être accueilli avec les plus grands honneurs en sa qualité de frère de Philippe, appelé, disait-il, le plus grand roi de la chrétienté. A la vue des croisés français, l'enthousiasme des peuples d'Italie s'alluma à son tour, et entraîna parmi les défenseurs de la croix Bohémond, prince de Tarente, fils du célèbre Robert Guiscard, qui, sorti du château de Hauteville en Normandie, ayant à sa suite cinq cavaliers et trente fantassins, était devenu en Italie la terreur et l'arbitre des Lombards, des Grecs et des Sarrasins.

Bohémond avait hérité de son ambition et de ses talents; doué de tous les avantages extérieurs, il s'exprimait avec une rare facilité, et son caractère appuyait les ressources de son esprit, car le prince de Tarente n'était retenu par aucun scrupule dans la poursuite de ses desseins. Il lui fallait des soldats pour conquérir un royaume en Orient, il va les recruter dans le camp de son frère Roger, qui assiégeait alors Amalfi. Son éloquence enflamme tous les cœurs; Roger se voit abandonné des siens, qui proclament Bohémond leur général et prennent la croix de ses propres mains. Dix mille cavaliers, vingt mille fantassins, et une foule de gentilshommes italiens et normands s'enrôlèrent sous ses drapeaux, parmi lesquels on distinguait le brave Tancrède, modèle d'héroïsme et de piété : la poésie, en le louant comme l'histoire, n'a pu même exagérer les vertus de ce héros.

Les Provençaux, ainsi que les autres habitants du midi de la France, s'étaient croisés avec empressement; ils marchaient sous les ordres d'Adhémar de Monteil, évêque du Puy, et de Raymond, comte de Saint-Gilles et de Toulouse. Le premier était l'âme, le second le bras de la sainte entreprise. Armé des pouvoirs spirituels les plus étendus, le pape avait créé Adhémar son légat; il commandait aux soldats par l'exemple et par la persuasion; sa bravoure, dont il avait donné des preuves multipliées, les électrisait, tandis que son éloquence, pleine d'onction, soumettait les cœurs les plus rebelles et les plus vicieux. Raimond touchait à la vieillesse, mais l'âge n'avait point affaibli ses forces ni calmé son caractère bouillant et emporté qui ternissait l'éclat de ses bonnes qualités. Il avait déjà combattu aux côtés du Cid contre les Sarasins d'Espagne, et sa vieille renommée avait attiré sur ses pas cent mille croisés. On y voyait figurer tous les barons et tous les chevaliers de la Gascogne, du Languedoc, de la Provence, du Limousin et de l'Auvergne. Le comte de Toulouse menait avec lui sa femme et son fils; il traversa, à la tête de son armée, le Rhône, franchit les Alpes et se dirigea par le Frioul et la Dalmatie vers Constantinople. De son côté, le comte de Vermandois résolut de s'embarquer sur la côte méridionale de l'Italie, tandis que Bohémond se disposait à mettre à la voile pour la Grèce.

Toutes ces forces marchant au secours de l'empire grec, inspirèrent à Alexis plus de frayeur que de joie. Il craignait que les Latins ne missent en péril l'intégrité et l'indépendance de son empire. Usurpateur du trône sur lequel il était assis, il redoutait ses libérateurs, qui pouvaient ébranler son pouvoir, et même le renverser en un moment. D'ailleurs la présence de Bohémond parmi lés guerriers de l'Occident éveillait ses soupçons; car le prince de Tarente s'était signalé sous les ordres de son père contre les Grecs, qu'il avait contribué à vaincre à Larisse et à Durazzo. Alexis résolut donc d'employer la ruse au défaut de la force contre ses alliés. On se rappelle la lettre arrogante du comte de Vermandois à l'empereur; ce dernier s'en fit un prétexte pour envoyer une flotte dans la mer Adriatique. Elle était chargée de capturer les bâtiments latins qu'elle rencontrerait dans ses eaux. Sur ces entrefaites, Hugues ayant mis à la voile avec ses compagnons, fut battu par une tempête qui dispersa ses vaisseaux; lui-même tomba entre les mains des Grecs, qui le conduisirent à Durazzo et ensuite à Constantinople. A son arrivée à cette capitale, Hugues reçut de l'empereur l'accueil le plus empressé et le plus flatteur. Alexis, quoiqu'il le retînt captif, l'enivra si bien par ses flatteries et ses présents, qu'il obtint que le prince français le reconnût comme son seigneur suzerain, et lui rendît foi et hommage en cette qualité (1). Godefroi venait alors d'arriver à Philippopoli; apprenant que le comte de Vermandois était retenu prisonnier, il envoya sommer Alexis de mettre Hugues en liberté. L'empereur fit une réponse ambigue et peu satisfaisante. Le chef des croisés regarda cette conduite d'Alexis comme un déni de justice auquel il fallait répondre par la guerre : il commença donc les hostilités en dévastant la Thrace. Ce moyen décisif eut un plein succès : l'em-

(1) Alexiade, p. 228 et 229.

pereur se hâta d'envoyer à Godefroi deux seigneurs français attachés à la personne de Hugues; ils annoncèrent au duc de Lorraine que le comte de Vermandois était libre et que l'empereur invitait l'armée des Latins à venir camper dans le voisinage de sa capitale. Godefroi arrêta sur-le-champ les déprédations de ses soldats, et se mit en marche pour Constantinople, qu'il atteignit deux jours avant Noël. Averti de l'approche du duc, Hugues vint le trouver dans son camp, et l'engagea, de la part de l'empereur, à se rendre au palais, suivi seulement de ses principaux officiers. Godefroi, par l'avis de son conseil, refusa de se mettre à la discrétion du prince grec, qui, dans un premier mouvement d'irritation, défendit à ses sujets de vendre des provisions aux croisés. Ceux-ci, sur l'ordre de leur chef, pourvurent à leurs besoins par la force, en pillant les environs de la capitale. L'empereur révoqua son imprudent édit, et la meilleure intelligence régna entre les croisés et les habitants. Mais il existait des causes qui mirent bientôt la discorde entre les Grecs et leurs alliés. D'abord les vanteries des Latins, dont l'orgueil de leurs hôtes s'irritait; puis la différence qui existait entre les deux communions; il faut joindre encore à ce double motif les manières hautaines et grossières des Latins, si peu d'accord avec la politesse raffinée des Grecs. Cet état de choses amenait sans cesse des querelles entre les deux nations, et deux fois Constantinople se vit menacée par les armes des croisés. En effet, Alexis n'ayant pu déterminer Godefroi à se rendre auprès de lui, fit attaquer son camp à l'improviste dans le cours du mois de janvier 1097. Le duc, quoique surpris, sauva ses soldats, que les Grecs projetaient d'acculer entre la Mer-Noire, le Bosphore et le Barbisès. Godefroi sortit de cette périlleuse position, en s'emparant du pont des Blachernes, et se disposait à faire le siége de Constantinople, lorsqu'il fut désarmé par les prières d'Alexis. Ce monarque poursuivait toujours le projet qu'il avait formé de se faire prêter le serment féodal de la part des chefs latins. Il décida le comte de Vermandois à négocier cette concession auprès de Godefroi, qui, après avoir résisté quelque temps aux sollicitations de Hugues, consentit enfin à la demande de l'empereur.

Ces pourparlers duraient encore lorsque Godefroi reçut des lettres de Bohémond, qui venait de débarquer à Durazzo. Le prince Italien le pressait de se rendre maître de Bysance et lui offrait son appui. Mais le duc de Lorraine fit savoir à Bohémond, qu'ayant fait le serment de délivrer le saint sépulcre, il voulait avant tout accomplir ce vœu sacré (1). Le message de Bohémond, dont le l'empereur fut instruit, accéléra le dénouement des négociations entamées avec Godefroi : Alexis remit en otage entre les mains des croisés, son fils Jean, et Bouillon, entouré des principaux chefs latins, fut introduit à l'audience de l'empereur. Celui-ci, placé sur un trône éclatant d'or, et entouré d'une foule d'officiers du palais, et de courtisans revêtus du plus riche costume, reçut le chef des croisés et ses compagnons, sans prononcer un seul mot. Godefroi et les seigneurs de sa suite mirent un genou en terre; puis Alexis procéda à la cérémonie de l'adoption; il proclama le duc de Lorraine son fils, le revêtit de la robe impériale et reçut le serment de Bouillon, qui, se reconnaissant vassal de l'empereur, promit de lui restituer les villes grecques dont il s'emparerait sur les Turcs. Il s'engagea de plus à tenir de lui à titre de fiefs les cités qu'il pourrait conquérir. Tous les chefs latins prirent le même engagement. Alexis mettait, en retour, à la disposition de ses alliés, toutes les forces de son empire. Un incident inattendu dérangea la gravité de cette scène; un certain comte, nommé Robert de Paris, traversant la salle, alla s'assoir à côté de l'empereur, qui n'osa le repousser. Mais Baudoin (2) saisit Robert par le bras en lui disant : « Votre conduite blesse les convenances; d'ailleurs vous devez savoir qu'il est bon de respecter les usages des pays où l'on se trouve. — Vraiment, lui répliqua Robert, n'est-il pas singulier qu'un seul homme soit assis, lorsque

(1) Guillaume de Tyr. pag. 656 et 657. — Albert d'Aix, liv. II.

(2) Il était comte de Hainaut et frère de Godefroi.

»tant d'illustres guerriers sont debout? » Alexis se fit interpréter les paroles de Robert, puis il lui demanda quels étaient le lieu de sa naissance et sa qualité. « Je suis Français, »dit Robert, et noble de naissance; je ne »sais qu'une chose, c'est que dans mon pays, »sur la place, devant l'église, viennent se »rendre ceux qui désirent se battre; j'y »suis allé souvent et personne n'a osé ac- »cepter mon défi. » L'empereur souriant amérement, répondit à Robert : — « Maintenant »vous n'attendrez pas en vain vos adversai- »res. Mais quand vous serez en présence des »Turcs, mettez-vous toujours au centre de »l'armée chrétienne, c'est la place la plus sû- »re et celle qu'il vous faudra choisir. » — Cependant les prévenances et les libéralités du prince grec atteignirent leur but, la plupart des comtes et barons consentirent à lui rendre hommagé; quelques-uns, éblouis par la pompe qui l'entourait, par la séduction de ses manières, conçurent pour lui une sorte d'admiration mêlée de respect. L'ambitieux Bohémond, qui venait d'arriver à Constantinople, sollicita même le titre de grand-domestique, c'est-à-dire de généralissime de l'empire; n'ayant pu l'obtenir, il reçut en dédommagement des sommes considérables.

Alexis réussit en outre à semer des divisions entre les chefs latins, pour arracher à l'envie ou à l'indiscrétion des avis utiles à sa politique. Il obtint en effet du comte de Toulouse, devenu jaloux du prince de Tarente, des révélations sur les projets de Bohémond. Il s'appliqua surtout à s'attacher Godefroi par des présents, et lui envoyait chaque jour des espèces d'or et d'argent et dix mesures de monnaie de cuivre. Mais la satisfaction de l'empereur fut troublée par la conduite de Tancrède. Cet illustre chevalier, après avoir passé quelques jours à Bysance, se hâta d'en sortir sans avoir pris aucun engagement envers Alexis. Il agit de la sorte, soit par fierté, soit par prudence, évitant ainsi de se créer des embarras en s'enchaînant par avance, ou peut-être voulut-il seulement fuir les délices d'une grande ville, dans la crainte d'amollir son courage à la veille de combattre.

Cependant, déterminé par les instances de l'empereur, et par un motif plus pressant, celui de dérober ses soldats à une oisiveté funeste à la discipline, Bouillon se mit en mouvement, et alla prendre ses quartiers aux portes de Chalcédoine. Il fit toutes ses dispositions pour marcher contre les Sarrasins; il avait alors sous ses drapeaux une armée formidable, qui se composait de troupes amenées par Hugues, Tancrède, Bohémond et le comte de Toulouse. — Quant à Robert de Flandre, il avait eu le sort du comte de Vermandois; les Grecs s'étaient emparés de ses vaisseaux, et il avait été conduit à Constantinople, où il était devenu *l'homme lige* d'Alexis, ainsi que les comtes et les barons qui l'accompagnaient; il se trouvait aussi dans le camp de Godefroi avec ses soldats. Les croisés s'avançaient à travers les plaines de la Bythinie dans la saison la plus favorable (1); la fertilité des campagnes, couvertes alors des plus riches moissons, en leur promettant des vivres abondants, aiguillonnait leur ardeur, qui brûlait de se mesurer contre les Sarrasins. Un incident vint encore enflammer le zèle dont ils étaient dévorés, ce fut la rencontre des soldats de Pierre et de Gauthier échappés au glaive des Turcs. Cachés dans le creux des rochers, ou tapis dans les bois les plus épais, ils sortirent tout-à-coup de leur retraite pour se réunir aux croisés. Exténués par la fatigue et par le défaut d'aliments, ils ressemblaient à des spectres; les uns étaient presque nus, les autres avaient encore quelques lambeaux de vêtement; tous avaient disputé leur misérable vie à tous les périls et à toutes les privations. Ils émurent de colère et de pitié leurs compatriotes, auxquels ils montraient, chemin faisant, les traces encore vivantes des maux qu'ils avaient soufferts. En effet, l'armée traversa sur sa route des champs sillonnés encore d'ossements à peine blanchis, d'armes et d'étendards à demi rongés de rouille. Ce triste spectacle, loin de décourager les soldats de la croix, les transporta d'une rage nouvelle, et ils s'avançaient précédés par quatre mille pionniers, chargés d'aplanir le sol et d'ouvrir un passage libre et sûr aux

1) C'était au mois de mai 1097.

soldats et aux équipages de l'armée. S'il faut en croire les chroniques contemporaines, le camp des chrétiens renfermait cent mille cavaliers couverts d'une cotte de mailles, sans compter un nombre immense d'écuyers et d'hommes d'armes à pied attachés à la personne de chaque chevalier. Tous se servaient de lances, d'épées et de masse de fer. Quant à l'infanterie, elle n'avait pour arme qu'un arc et des flèches; elle ne combattait que de loin, laissant aux cavaliers le soin d'aborder et de combattre corps à corps l'ennemi.

Le pays envahi par les croisés s'appelait l'empire de Rhoum : formé des plus belles provinces de l'Asie mineure, il aboutissait d'un côté aux rives du Bosphore, et de l'autre touchait à l'Euphrate. Les Turcs en avaient fait la conquête; abandonnant aux habitants les travaux d'agriculture, les arts et le commerce, ils s'occupaient seulement de combattre. Sortis des vastes plaines de la Tartarie, ils s'étaient rendus maîtres de la plus riche partie de l'Asie. Le sultan de Rhoum, issu de la famille des Seldjoukides, s'appelait Kilig-Arslan, c'est-à-dire *l'épée du lion*. Fils de Malek-Schah, il avait succédé à la couronne de son père, dont il s'était emparé par son audace, il avait su la garder par sa bravoure et son habileté. Instruit de l'approche des chrétiens, il fortifia Nicée sa capitale, déjà défendue par la nature. En effet, le lac Ascanius coulait vers l'occident et le midi au pied des murs de la ville, et permettait aux habitants d'entretenir des communications au dehors. Une double enceinte de remparts, aussi larges qu'élevés, et flanqués de distance en distance de soixante-dix tours, enveloppait la place renfermant une garnison aussi nombreuse qu'aguerrie. Le sultan, à la tête de cinquante mille hommes, s'était cantonné au milieu des montagnes situées dans le voisinage de sa capitale, et se tenait prêt à fondre sur ses adversaires à la première occasion favorable. Les chefs des croisés ayant reconnu l'impossibilité de tenter un assaut, ouvrirent le siége suivant les règles de la tactique de cette époque. Godefroi plaça ses propres troupes au nord, Bohémond au midi, tandis que les deux Robert, Hugues, Étienne de Chartres, Adhémar et Raymond bloquaient la ville du côté du midi. Ils construisirent des tours en bois appelées beffrois, dont les différents étages étaient remplis d'archers et de combattants, et se disposèrent à commencer les attaques contre le corps de la place. Le camp des croisés abondait en provisions de toute espèce que lui fournissaient des vaisseaux montés par des Pisans, des Génois et des Vénitiens, qui servaient les intérêts de leur commerce en servant ceux de la religion. Des murs et des palissades séparaient les quartiers de chaque na ion, ils étaient construits en pierre et en bois, quelquefois même avec les ossements des premiers croisés gisant dans les campagnes qui environnaient Nicée. Des cris de guerre et des instruments belliqueux marquaient les heures consacrées aux évolutions militaires; les chrétiens avaient emprunté aux Arabes l'usage du tambour, admis depuis cette époque dans toutes les armées européennes. Mais il fallait des signes visibles pour que chaque homme reconnût son étendard; aussi les bannières étaient distinguées entre elles par diverses couleurs; les barons et les chevaliers avaient fait peindre sur leurs boucliers et sur leurs enseignes des lions, des léopards, des tours, des croix, des armes, des étoiles; d'autres préféraient des oiseaux du pays et une foule de symboles et d'allusions à ce qu'ils voyaient ou éprouvaient. De là naquit ou plutôt s'étendit l'usage du blason, engendré primitivement par les jeux appelés tournois. Cependant les signes adoptés dans les joutes ne se transmettaient pas invariablement dans les familles; mais quand des barons et des chevaliers eurent figuré dans les périls d'une croisade, les fils de ces mêmes hommes tinrent à honneur de porter et de transmettre à la postérité les signes particuliers qui distinguaient leurs pères dans les combats livrés contre les infidèles. Aussi la plupart des termes du blason sont-ils empruntés aux langues de l'Orient.

Le siége de Nicée commença par un premier assaut où les chrétiens furent repoussés; cet échec poussa Kilig-Arslan à tenter une attaque sur le camp des croisés; il l'eût peut-être emporté par surprise si ses espions, sai-

sis et livrés aux tortures, n'avaient pas éventé son projet. Il fut donc reçu avec intrépidité quand il fondit sur les soldats de la croix, à la tête d'une nombreuse cavalerie. L'action dura depuis le matin jusqu'au soir avec un égal acharnement des deux côtés. Les Turcs finirent cependant par se retirer après une perte de quatre mille hommes; ils avaient cru sans doute rencontrer des adversaires indisciplinés et combattant en désordre comme les compagnons de Pierre-l'Ermite et de Gauthier. Ils furent trompé dans leur attente, et apprirent que les soldats de Godefroi unissaient au même courage la science militaire. Cependant, dès le lendemain le sultan recommença une seconde tentative, secondé par une sortie de la garnison de Nicée; il échoua encore cette fois, et abandonna la ville à son sort; elle renfermait avec ses trésors ses femmes et ses enfants, qu'il se vit dans la douloureuse nécessité d'exposer à la mort ou à l'esclavage. Dans l'ivresse de la victoire, les chrétiens décapitèrent tous les Turcs étendus sur le lieu du combat; ils n'épargnèrent pas même les blessés : un grand nombre de ces têtes, lancées par les machines, allaient semer l'épouvante dans la place, tandis que le reste fut envoyé comme un glorieux trophée à l'empereur de Constantinople. Alexis les accueillit avec joie, il y voyait un présage heureux et la destruction prochaine des redoutables enfants de Mahomet. Il témoigna sa reconnaissance en envoyant aux croisés des approvisionnements de toute espèce. Délivrés de la crainte que leur inspirait le voisinage des troupes commandées par le sultan, les croisés redoublèrent d'efforts pour s'emparer de la ville; ils construisirent des tours en bois plus hautes que les murs, afin de découvrir ce qui se passait dans l'intérieur de la cité, et lancèrent des pierres énormes à l'aide de machines appelées mangonneaux, puis ils minèrent les murs en abritant les travailleurs par le moyen d'une galerie couverte. De leur côté, les Turcs opposaient à leurs ennemis une résistance aussi opiniâtre qu'infatigable; ils incendiaient les tours et les béliers avec des étoupes enflammées, ils jetaient sur les assaillants de la poix et de l'huile bouillantes. Quelquefois ils enlevaient avec des crochets les cadavres des assiégeants, les mutilaient, et après les avoir dépouillés entièrement, ils les rejetaient du haut des remparts. Comme chaque nation, dans le camp des chrétiens, marchait à tour de rôle, les combats avaient pour témoins de nombreux spectateurs, dont la présence aiguillonnait le courage des assaillants. Exposés à tous les regards, les guerriers des deux partis aspiraient à se distinguer par leurs prouesses, ce qui donnait lieu quelquefois à des combats singuliers. Un jour, racontent Albert d'Aix et Guillaume de Tyr (1), un Sarrasin, qui se faisait remarquer par une taille gigantesque et par la pesanteur de ses coups, après avoir immolé plusieurs chrétiens, jeta tout-à-coup son bouclier, et précipita du haut des remparts des quartiers de roche d'une grosseur prodigieuse sur la foule assemblée au pied des murs. Bouillon l'aperçoit, il s'arme d'une arbalète et frappe au cœur le Sarrasin, qui tombe mort, à l'applaudissement des soldat de Godefroi, tandis que les assiégés restent glacés de surprise et d'épouvante. Mais le courage de ces derniers se ranima bientôt, et rendit long-temps inutiles les attaques des croisés. Le zèle des musulmans ne connaissait pas le repos, et s'ils n'avaient pu empêcher les machines de faire des brèches, ils les réparaient sur-le-champ avec une rapidité qui tenait du prodige. Ils avaient d'ailleurs la facilité de remplacer leurs pertes par le lac Ascanius, dont ils se servaient pour recevoir du dehors des soldats et des approvisionnements. Les chefs des Latins résolurent d'enlever aux assiégés ce moyen de communication, qui menaçait d'éterniser le siége; les Grecs de Civitot, par l'ordre d'Alexis, envoyèrent aux croisés des pièces de bois et des ouvriers, qui construisirent de petits bâtiments qu'ils lancèrent dans le lac. Montés par des soldats grecs et latins, ces navires interceptèrent les secours fournis jusqu'alors aux habitants de Nicée. La femme et la sœur du sultan, accompagnées de deux enfants en bas âge, craignant les suites de

(1) Albert d'Aix, liv. II, § 24. — Guillaume de Tyr, liv. III, § 9.

ce blocus, qui leur ôtaient tout espoir, cherchèrent à s'échapper dans un esquif; mais, poursuivies par les chrétiens, elles tombèrent en leur pouvoir. Sur ces entrefaites, le génie d'un Lombard rendit les assiégeants maîtres d'une tour que leurs machines avaient battue inutilement. Étant parvenu à s'approcher de la tour, il parvint à disjoindre les pierres et les soutint avec des étais de bois, puis il combla les cavités avec des matières inflammables; dès que la nuit fut venue il y mit le feu, et un pan de la tour s'écroula; mais faute de n'avoir pas donné l'assaut sur-le-champ la prise de la place n'eut pas lieu, car les Turcs trouvèrent le temps d'élever de nouveaux retranchements.

Cependant les Latins s'attendaient à triompher bientôt, lorsque la conquête dont ils se berçaient leur fut ravie tout-à-coup par la politique astucieuse d'Alexis. Ce prince n'avait pas voulu se rendre dans le camp des croisés, n'osant confier sa personne à leur inconstance. Il ne pouvait d'ailleurs, disait-il, exercer le commandement suprême, puisque l'armée des Latins était supérieure en nombre à la sienne, et la haute dignité dont il était revêtu ne lui permettait pas de se contenter du second rang. Il envoya toutefois devant Nicée deux mille soldats, dont le chef, nommé Taticius, né dans l'esclavage, avait conservé la bassesse de sa première condition. Un autre Grec, du nom de Butumite, commandait la flottille des Grecs sur le lac Ascanius, et c'était entre ses mains qu'étaient tombées la femme et la sœur de Kilig-Arslan. Cet incident permit à Butumite d'ouvrir des négociations avec les Turcs de Nicée, auxquels il offrit de rendre la liberté à la famille du sultan, à la condition que la ville serait remise aux Grecs seuls, qui s'engageaient à respecter la vie et les biens des habitants. Ces propositions furent acceptées, et dès qu'il eut été joint par la troupe de Taticius, Butumite, introduit dans la place, arbora tout-à-coup sur les murs les étendards d'Alexis. Ce dénouement imprévu enlevait aux croisés le prix du sang qu'ils avaient versé, il les transporta d'une rage furieuse, qui éclata par des clameurs et des malédictions contre l'empereur; mais celui-ci parvint à calmer ces transports par les présents qu'il fit aux chefs, et par l'or qu'il répandit dans tous les rangs des croisés. Alexis, dans la crainte de laisser échapper sa proie, refusa aux Latins la permission de pénétrer à leur volonté dans la ville, où ils ne furent admis que dix à la fois. Une circonstance singulière signala le siége de Nicée, c'est que le camp des chrétiens offrait l'image d'une communauté au sein de laquelle régnait l'ordre et la décence. Unis par le lien religieux, les croisés semblaient avoir étouffé tous leurs vices; les riches partageaient avec les pauvres, et l'union la plus cordiale et la plus parfaite régnait entre les chefs et les soldats. Les uns obéissaient avec empressement, les autres commandaient sans orgueil; tous, en un mot, ne rivalisaient que de dévouement. Quoiqu'il y eût un grand nombre de femmes dans le camp, elles ne firent naître aucune querelle; elles couchaient toutes sous la tente avec leurs époux ou avec des amants de leur choix, auxquels elles se liaient par une sorte d'engagement dont la légalité était reconnue (1); c'est que la ferveur était encore dans toute sa jeunesse, elle épurait tous les cœurs en les élevant vers le ciel. Un tel exemple, quoique trop rare, s'est quelquefois reproduit; il honore la nature humaine, et fait éclater la puissance de la foi, qui seule peut suppléer à l'absence des lois, parce qu'elle inspire aux croyants l'abnégation la plus absolue comme la plus entière.

Cependant Alexis n'était pas satisfait par la possession de Nicée. Plusieurs chefs latins n'avaient point encore prêté entre ses mains le serment de fidélité. Établi dans la ville de Pélicane, il fit avertir les barons et les chevaliers qu'il désirait les voir et leur donner des marques de sa gratitude. Bohémond, espérant encore prendre part à de nouvelles largesses, entraîna Tancrède avec lui et la plupart des chefs de son armée. Admis en présence de l'empereur, tous consentirent

(1) Nous citons en témoignage cette phrase de l'archevêque Baldric : « Ibi cum hominibus mulieres » habitabant, sed vel in conjugio, vel in legali ministerio. » Vide Baldric, p. 95.

à se déclarer ses hommes-liges; mais Tancrède s'y refusa, alléguant qu'il avait juré de ne reconnaître d'autre seigneur suzerain que Bohémond; il ajouta, en s'adressant au monarque grec : « Quand vous m'offririez au» tant d'argent que cette salle en peut con» tenir, quand vous y joindriez toutes les » sommes dont vous avez gratifié mes com» pagnons d'armes, je ne prêterai jamais le » serment que vous sollicitez de moi. » Cette déclaration amena une réplique fort vive d'un parent d'Alexis; l'entretien se fût peut-être terminé tragiquement si Bohémond n'eût apaisé l'irritation des deux iuterlocuteurs : on ne sait pas au reste d'une manière certaine si la fierté de Tancrède fléchit par la suite et s'il consentit à se déclarer vassal d'Alexis (1). Le siége de Nicée avait duré sept semaines, et les croisés, après avoir pris seulement neuf jours de repos, se mirent en route pour gagner la Syrie et la Palestine. L'armée se divisa en deux corps, l'un était conduit par Bohémond, assisté de Tancrède, de Robert de Normandie et d'Étienne de Chartres; le second marchait sous les ordres de Godefroi, de Raimond, de Hugues et d'Adhémar. Ils s'avançaient ainsi à travers les petites montagnes de la Phrygie dans la sécurité la plus profonde, livrés à la discrétion de leurs guides, et songeant à peine au sultan de Nicée et à ses soldats. Mais Kirlig-Arslan les suivait à la tête d'une armée nombreuse, que les Latins font monter à plus de trois cent mille hommes; quand il sut que les chrétiens avaient partagé leurs forces il tomba sur le corps le plus faible. Le camp des croisés était assis sur le bord d'une petite rivière, dans une vallée appelée Gorgonie; le prince musulman parut tout-à-coup au point du jour; les flots de poussière soulevés par les pieds des chevaux révélèrent son approche à Bohémond, qui prit sur-le-champ les dispositions les plus judicieuses pour le repousser. A peine avait-il achevé ses préparatifs que les Turcs accourent en poussant des cris affreux; ils s'arrêtent et font pleuvoir sur les chrétiens une grêle de flèches, qui blessèrent peu d'hommes, mais atteignirent en revanche les chevaux; ils n'étaient point encore bardés de fer; la douleur les rendit furieux et causa quelques désordres promptement réparés. Impatients de combattre de près l'ennemi, une foule de cavaliers chrétiens s'élancèrent contre l'ennemi, qui se mit à fuir devant eux, puis il se rallia et les accabla d'une nuée de javelots. Un frère de Tancrède, et Robert de Paris, le même dont la fierté grossière avait choqué si vivement Alexis, succombèrent dans cette charge imprudente. Leurs compagnons, criblés de traits, sont poursuivis à leur tour par les Turcs, qui passent la rivière et pénètrent dans le camp. Le sultan venait de les rejoindre avec une troupe d'élite, et, le sabre à la main, ils égorgent la foule désarmée, n'épargnant que les femmes remarquables par la jeunesse et la beauté : un chroniqueur contemporain (1) prétend que les épouses et les filles des barons s'offraient aux Sarrasins parées de leurs plus beaux atours, plus empressées de sauver leur vie que leur honneur. Sur ces entrefaites, Bohémond accourut au secours de ses frères, suivi du comte de Vermandois; ils rallièrent les croisés et opposèrent aux assaillants une résistance désespérée; cependant ils commençaient à plier sous le poids du nombre et de la fatigue, quand le son des trompettes vint les ranimer et leur inspirer une ardeur nouvelle. Les soldats de Godefroi, prévenus par Bohémond, arrivaient au secours; dès qu'ils parurent, les infidèles évacuèrent le camp et prirent position sur des hauteurs voisines. Godefroi et les siens marchent contre eux; ceux-ci ne pouvaient s'éparpiller pour combattre, comme dans la plaine; attaqués en tête, en queue et sur les flancs, ils furent mis en déroute. Ils avaient épuisé toutes leurs flèches, et les sabres recourbés dont ils se servaient ne pouvaient lutter avec l'épée et la lance des Latins. Après une faible résistance, ils s'enfuirent, laissant à la merci des vainqueurs leurs tentes et leurs bagages. Les Sarrasins perdirent dans cette journée vingt mille soldats, les chrétiens quatre mille.

(1) Voy. Alexiade, p. 250. — Raoul de Caën, p. 292.

(1) Albert d'Aix, liv. II, ch. VI.

Ceux-ci s'occupèrent d'abord de rendre les derniers devoirs à leurs frères, dont les cadavres ne pouvaient être méconnus, grâce au signe révéré de la croix brodé sur leurs vêtements. Ce pieux devoir accompli, les croisés s'abandonnèrent à toute l'ivresse du triomphe; ils se paraient des dépouilles des Sarrasins; les uns, par moquerie, se revêtaient de leurs robes flottantes, les autres endossaient leurs armes brillantes enrichies d'or et d'argent. Les chevaliers se disputaient les coursiers, tandis que les archers remplissaient de flèches leurs carquois. Les chameaux trouvés dans le camp des infidèles excitèrent au plus haut point l'étonnement des chrétiens; ils n'avaient jamais vu cet animal et ne soupçonnaient pas ses précieuses qualités, qui l'ont fait surnommer à juste titre *le navire du désert*.

La bataille de Dorylée, glorieuse pour les Latins, fut suivie de grandes souffrances; car, n'osant marcher séparés, ils se procuraient difficilement des provisions. Le pays d'ailleurs avait été dévasté par les Turcs; un des fils du sultan de Nicée avait prévenu les chrétiens; ayant rallié autour de lui dix mille cavaliers, il était entré dans toutes les villes, dont il s'était fait ouvrir les portes par l'annonce mensongère qu'il venait de participer à l'entière défaite des chrétiens. Il s'était donc emparé de toutes les espèces monnoyées, il avait dépouillé les églises des vases sacrés et détruit ou consommé les provisions existant dans les magasins. Le sol de Phrygie est en outre sec et peu fertile; qu'on juge par là de tous les maux qui assaillirent les croisés traversant une contrée aride et brûlée par les feux du soleil le plus ardent. La plupart des chevaux périrent de soif, il fallut se servir des chèvres, des porcs et même des chiens pour traîner les bagages. Les hommes, de leur côté, privés d'eau et de nourriture, succombaient comme les animaux. Dans un seul jour cinq cents personnes moururent exténuées de fatigue et de faim. La désolation régnait parmi cette multitude contrainte de se disputer les aliments. On vit des mères, dont le sein était desséché, offrir leurs enfants aux soldats pour les égorger. Enfin, l'armée sortit des montagnes incultes de la Phrygie, elle trouva des vivres et de l'eau; mais cette abondance fut plus nuisible qu'utile à un grand nombre d'individus à qui leur avidité devint fatale. Elle arriva enfin aux portes d'Antiochette, capitale de la Pisidie; cette ville, échappée par hasard aux ravages des Turcs, ouvrit ses portes, et les Latins se virent en peu de jours maîtres de toute la province. Il est vrai que la majeure partie des habitants étant chrétiens, favorisèrent de tout leur pouvoir leurs co-religionnaires. Tandis que l'armée séjournait à Antiochette, Raymond, comte de Toulouse, tomba dangereusement malade, et Godefroi, attaqué par un ours, courut risque de la vie. Raimond guérit enfin de sa maladie, comme Bouillon de ses blessures; mais ils furent quelque temps hors d'état de prendre une part active aux délibérations du conseil. A ces embarras vint se joindre la discorde, qui naquit d'une rivalité entre Baudouin et Tancrède. Ces deux chefs avaient été chargés d'explorer le pays; ils parvinrent d'abord jusqu'à la ville d'Iconium (1); il la trouvèrent abandonnée et continuèrent leur route; mais, engagés dans les nombreux défilés des montagnes de la Cilicie, Baudouin et Tancrède se trouvèrent séparés sans l'avoir prévu. Ce dernier atteignit bientôt les murs de Tarse, ville considérable peuplée par des Arméniens et des Grecs; elle était cependant soumise aux Turcs. Les soldats musulmans n'osèrent soutenir un siége; ils consentirent à arborer sur les remparts le drapeau de Tancrède, s'engageant en outre d'ouvrir les portes de la cité s'ils n'étaient pas secourus à une certaine époque. Sur ces entrefaites, Baudouin rejoignit Tancrède; comme sa troupe était la plus nombreuse, il prétendit que le commandement lui appartenait, et qu'il devait être mis en possession de Tarse. Le prince italien s'opposa à des prétentions aussi injustes, et comme les soldats de Baudouin demandaient le pillage de la ville, il déclara que, devenu seigneur de Tarse par le choix des habitants, il prendrait leur défense.

(1) Cette ville s'appelle aujourd'hui Konieh; elle est située dans la Caramanie.

Après de long débats on convint de s'en rapporter aux Tarsiens, qui se déclarèrent en faveur de Tancrède. Cette décision irrita vivement Baudouin ; ses affidés firent entendre aux habitants que Tancrède et Bohémond n'étaient que des chefs inférieurs, tandis que son frère Godefroi se trouvait investi de l'autorité suprême. Cette assertion n'était rien moins que véridique, car le duc de Lorraine n'avait d'autre ascendant que celui qu'il tirait de ses talents fortifiés par ses vertus. En effet, le pouvoir était remis à un conseil de chefs militaires, dont Godefroi n'était pas même le président. Persuadé par le mensonge de Baudouin, et peut-être plus encore par ses menaces, les habitants se rengèrent de son côté ; ils abattirent la bannière de Tancrède pour y substituer celle de son rival.

Soit qu'il se jugeât trop faible pour se venger, soit qu'il fut trop généreux pour ne pas sacrifier son ressentiment au bien général, le prince italien consentit à s'éloigner, et ne tarda pas à trouver un dédommagement par la prise de Malmistra, où ses soldats recueillirent un riche butin. Cependant Baudouin s'était ouvert l'entrée de Tarse ; mais la garnison turque n'était point sortie de la ville, et restait cantonnée dans plusieurs tours qui commandaient la cité. Attentif à veiller sur sa proie, Baudouin oublia tous les devoirs qui le liaient aux autres croisés, et refusa d'introduire dans la place trois cents guerriers, envoyés par Bohémond pour se joindre à Tancrède ; il ne voulut pas même leur accorder des vivres : ces derniers, dans la nuit même, furent assassinés par les soldats turcs renfermés dans Tarse. Peu confiants dans la parole de Baudouin, ils étaient sortis secrètement de la ville, et, trouvant les chrétiens endormis, ils les égorgèrent. Quand le jour vint éclairer ce massacre, les soldats de Baudouin accusèrent leur chef de l'avoir causé, et, dans leur fureur, ils menacèrent de le mettre en pièces ; ce dernier, pour échapper à la mort, se réfugia dans une tour. De là il fait parler aux siens ; enchaîné par la capitulation, il n'avait pu, disait-il, admettre les victimes dans la ville, c'était donc aux Turcs qu'il fallait demander compte du sang qui venait de couler. Deux cents musulmans n'avaient pu ou avaient refusé de suivre leurs compatriotes ; la fureur des croisés se tourna contre eux. Investis dans leurs retranchements, ils furent tous immolés. Rentré en grâce auprès de ses compagnons, Baudouin fut encore favorisé par la fortune, qui conduisit près de Tarse une troupe nombreuse de pirates flamands et hollandais. Ils infestaient depuis huit ans la Méditerranée ; ayant appris que les peuples chrétiens marchaient à la délivrance de Jérusalem, ils résolurent de prendre part à cette sainte entreprise, dans le but d'expier ainsi leurs crimes passés ; ils firent voile pour la Syrie et se réunirent avec joie à Baudouin. Guyomer, le chef de ces bandits, avait servi sous Godefroi ; il se mit sans difficulté aux ordres du frère de son ancien chef. Grossi par ce renfort inattendu, Baudouin s'étant assuré de Tarse par une garnison, se remit en route : parvenu aux environs de Malmistra, ses coureurs lui annoncèrent que les troupes de Tancrède occupaient la ville. Le prince italien sentit se réveiller le souvenir des outrages qu'il avait reçus ; excité par les exhortations de ceux qui l'entouraient, il fit tuer par ses archers les chevaux des soldats de Baudouin, paissants dans la plaine, et fondit sur eux à la tête de cinq cents hommes ; mais, accablé par le nombre, il fut contraint de se retirer. Si Tancrède n'était vengé qu'à demi, il avait lavé son injure dans le sang, et cette pensée lui permit d'entrer en accommodement avec son adversaire ; une prompte réconciliation s'effectua entre les deux partis. Les deux chefs s'embrassèrent publiquement, puis ils se séparèrent, devenus bons amis en apparence. Tancrède retint avec lui les pirates, et avec leur concours dévasta toute la Cilicie ; il poussa même jusqu'aux remparts d'Alexandrette, dont la garnison turque s'enfuit avec précipitation. Toutefois, les musulmans réussirent à arrêter la marche de Tancrède en lui envoyant des présents considérables et en lui fournissant des subsistances. Celui-ci, dans la crainte de s'aventurer trop loin, revint sur ses pas, et finit par regagner le camp de Godefroi, où l'attendait l'accueil le plus affectueux. Baudouin avait rejoint l'armée quelques jours

uparavant; mais il fut reçu d'une façon bien différente; le bruit de ses violences l'avait devancé; un grand nombre de ses soldats condamnaient sa conduite, et, rougissant de lui, quittèrent ses enseignes. Godefroi fit de son côté de vifs reproches à son frère; mais celui-ci fut sourd à ses réprimandes comme aux plaintes de ceux qu'il avait offensés. Il n'écoutait que la voix de l'ambition, et saisit bientôt après l'occasion qui se présenta de se créer une souveraineté. Il y avait alors dans les rangs des croisés un prince arménien nommé Pancratès; chassé de son petit royaume, il avait cherché un asile dans le camp des chrétiens, et réussit à séduire le frère de Godefroi, auquel il annonça qu'il existait au delà de l'Euphrate une riche contrée, dont les habitants professaient le christianisme. Ils gémissaient sous le joug des Turcs et des Grecs, et étaient prêts à se lever en armes s'il se présentait un libérateur, dont le zèle serait payé par le rang suprême. Pancratès n'eut pas de peine à décider Baudouin; mal vu par les croisés, le comte de Hainaut résolut de tenter la fortune à son profit, et, suivi d'un petit corps d'infanterie et de deux cents cavaliers, il s'éloigna durant les ténèbres de la nuit : il prit le chemin de l'Arménie. Reçu dans Edesse, ville qui appartenait aux Grecs, sous le patronage d'un émir, Baudouin, soutenu par les habitants, contraignit le gouverneur Thoras de l'adopter. Nous avons dit que les Ortokides s'étaient rendus maîtres de Jérusalem quelques années avant la première croisade; un de leurs chefs, cantonné dans une forteresse voisine, ravageait les environs d'Edesse; les citoyens de cette ville sollicitèrent Baudouin de les délivrer d'un voisinage si redoutable. Le frère de Godefroi battit le prince Ortokide, et l'assiégea dans son château de Samosate, qui se rendit en vertu d'une capitulation. Quelque temps après Baudouin fit tuer cet émir; il s'était précédemment débarrassé de Pancratès, et souleva contre Thoras la populace d'Édesse. Thoras fut massacré, et Baudouin se fit reconnaître souverain de la cité. Il ne prit donc aucune part à la prise de Jérusalem. Son habileté, jointe à sa perfidie, le rendit maître de la majeure partie de la Mésopotamie, et il étendit ses conquêtes jusqu'au pied du mont Taurus. Toutefois, le nouvel État fondé par Baudouin servit utilement la cause des chrétiens en divisant les forces des ennemis de la croix.

Cependant l'armée principale des croisés s'avançait vers la Syrie. Quoiqu'ils n'eussent dans leur marche aucun adversaire à combattre, les chrétiens furent en proie à des souffrances multipliées, parmi lesquelles il faut compter au premier rang la famine; le pays qu'ils traversaient était aride et inculte, et les guerriers de la croix n'avaient pas songé qu'ils pouvaient rencontrer la disette; aussi n'avaient-ils pas fait d'approvisionnements. Sortis des chaînes du mont Taurus, ils entrèrent enfin dans la Syrie, province célèbre par sa fertilité, qui remonte aux siècles les plus reculés. Les chrétiens arrivèrent en vue de l'ancienne Chalcis, qui portait le nom d'Arthésie, dont ils se rendirent maître en chassant la garnison musulmane avec l'aide des habitants qui professaient la religion grecque; ils se dirigèrent ensuite vers Antioche, capitale de la Syrie, elle était soumise à un prince turc de la famille Seldjoukide. Cette cité, dont il est souvent question dans les annales de l'empire romain, et dans les écrits des Pères de l'Église, était chère aux chrétiens par les souvenirs qui s'y rattachaient. C'était là que le premier des apôtres avait reçu les pouvoirs de pasteur des fidèles; là que s'étaient accomplis une foule de miracles; là que tant de docteurs avaient fait retentir la chaire de vérité de leur voix éloquente. Aussi Antioche ne le cédait qu'à Jérusalem; elle était visitée par les pélerins d'Occident, qui venaient prier dans ses murs sur la tombe des martyrs. L'heureuse situation de cette ville, arrosée par l'Oronte qui baignait ses murailles du côté de l'Occident, la proximité d'un lac rempli de poissons, avaient peuplé de bonne heure Antioche. Bientôt de superbes édifices s'élevèrent dans son enceinte, qui devint le théâtre de l'abondance et des plaisirs. Attiré par la douceur du climat, par les beautés pittoresques des environs, qui avaient fait donner à Antioche le titre de reine de l'Orient, quelques empereurs en firent leur séjour et se plurent à l'embellir.

Quoique déchue de sa grandeur, elle avait conservé des restes imposants. Rien n'avait été négligé pour sa défense; des remparts, d'une circonférence de trois lieues, entouraient la ville; de distance en distance s'élevaient sur ces remparts de hautes tours, dont on fait monter le nombre à trois cent soixante. La garnison était forte de vingt mille fantassins et de six à sept mille cavaliers rompus au métier des armes. Au dehors des marais s'étendaient autour d'une partie de la place, le reste était encore protégé par l'Oronte. Les chefs latins reconnurent au premier coup d'œil que le siége d'Antioche serait aussi long que difficile. Dans un conseil, tenu à cette occasion, plusieurs des assistants furent d'avis de se retirer dans les villes voisines pour y attendre le retour du printemps et les secours promis par l'empereur de Constantinople; mais Adhémar, Godefroi et Raymond repoussèrent ces timides conseils. Il fallait, disaient-ils, commencer l'attaque sur-le-champ pour empêcher l'ennemi de rallier ses forces et de recevoir l'appui des autres princes mahométans. Qu'était-il besoin d'attendre les Grecs, et ne pouvait-on sans eux affronter des adversaires déjà vaincus tant de fois? Quant aux rigueurs de l'hiver, les soldats de la croix sauraient les braver, et l'on ne devait pas craindre de manquer de vivres, car la guerre nourrit toujours la guerre. En un mot, d'un côté, si l'on persistait on rencontrait l'abondance et la gloire, et de l'autre la misère et surtout la honte. Le parti le plus courageux fut adopté, et le siége d'Antioche résolu. Les croisés parurent bientôt sous ses murs, au pied desquels ils campèrent au nombre de trois cent mille, dont la moitié seulement figurait parmi les combattants. Des cinq portes de la ville trois furent bloquées sur-le-champ; les Italiens, sous les ordres de Bohémond et de Tancrède, étaient postés devant celle de Saint-Paul. Les deux Robert, Étienne de Chartres et le comte de Vermandois, qui commandaient les Normands, les Français, les Flamands et les Anglais, campaient devant la porte du Chien. Adhémar et Raymond, à la tête des Provençaux, des Gascons et des Bourguignons, surveillaient l'espace s'étendant entre la porte du Chien et celle du Duc. Enfin, Godefroi, son frère Eustache, Conon de Montaigue, Reginald de Toul, chefs des Lorrains, des Frisons, des Saxons et des Bavarois, avaient pris leurs quartiers entre les portes du Duc et celle du Pont. Il restait donc aux assiégés deux issues à l'est et au sud pour communiquer au dehors (1).

Les Turcs, à l'approche des croisés, s'étaient tenus renfermés soigneusement dans l'enceinte de la ville; à peine en voyait-on quelques-uns se montrer sur les remparts. Trompés par ces apparences, les chrétiens crurent que les assiégés n'osaient paraître parce qu'ils étaient frappés de terreur; tout semblait donc leur annoncer que la place céderait aux premières attaques. Dans cette persuasion, ils se répandirent dans les campagnes voisines, où les attiraient les arbres chargés de fruits, les raisins suspendus aux ceps. Au sein de vastes prairies erraient de nombreux troupeaux, que les Sarrasins n'avaient pas eu le temps de rappeler; ils devinrent la proie des croisés, qui s'abandonnèrent aux séductions d'un climat si doux et si riant. Couchés sur les bords des fontaines ou sous l'ombrage des bosquets de Daphné, jadis consacrés à Vénus et au bel Adonis son amant, les pèlerins de la croix semblaient oublier, livrés à la mollesse, qu'ils étaient venus pour combattre : ils en furent bientôt punis. Les Turcs surprirent tout-à-coup leurs ennemis sans défense, et mirent à mort ou traînèrent en captivité tous les croisés qu'ils trouvèrent dispersés dans les campagnes et dans les villages placés sur les bords de l'Oronte. Plusieurs barons, parmi lesquels on cite le jeune Albéron, fils du comte de Lunebourg, tombèrent victimes de leur imprévoyance. Ce dernier, saisi jouant aux dés avec une dame syrienne, fut massacré; sa compagne, après avoir assouvi la brutalité de ses ravisseurs, périt à son tour, et leurs têtes, lancées par une machine dans le camp des chrétiens, alluma dans tous les cœurs le désir de la vengeance. — On s'occupa d'abord de resserrer les musulmans dans

(1) Guillaume de Tyr, p. 689. — De Guignes, vol. II, p. 87.

la place; ils en sortaient par un pont élevé sur un marais devant la porte du Chien; les assiégeants parvinrent, après de longs efforts, à boucher cette issue en amoncelant des quartiers de roc et des troncs d'arbre. De son côté, l'un des plus braves chefs latins, Tancrède, battait la campagne et donnait la chasse aux musulmans. Un jour ayant rencontré plusieurs Sarrasins, il osa les attaquer, quoiqu'il fût accompagné seulement de son écuyer. Sorti vainqueur de cette lutte inégale, il fit jurer à son compagnon de garder le silence sur cet exploit, car Tancrède combattait pour le service de Dieu et non pour tirer vanité de sa bravoure aux yeux des hommes. Cette modestie naïve, peut-être sans exemple, achève de faire connaître le caractère de ce héros, véritable type du chevalier chrétien. Trois mois s'étaient écoulés sans que les opérations des Latins eussent produit quelque résultat important : les remparts de la ville étaient encore intacts, faute de béliers pour les battre; mais la mauvaise saison s'avançait à grands pas. Bientôt des torrents de pluie inondèrent le camp, entraînant sur leur passage les pavillons des chefs et les tentes des soldats; l'humidité, répandue par le séjour des eaux, rouillait les armes et pourrissait les vêtements des croisés. La plupart n'avaient que des lambeaux pour se défendre contre le froid; mais un ennemi plus terrible encore, la famine, vint décimer les soldats de la croix. La chair du bœuf et du chevreau se vendait au poids de l'or (1); les pauvres mangeaient avec avidité des cosses de fèves et même des chardons; quelques-uns se nourrissaient de charognes; d'autres de chair humaine, dont ils se repaissaient secrètement (2). Les chevaux, privés de fourrage, avaient péri en si grand nombre, qu'il en restait à peine deux mille sur soixante-dix mille amenés devant Antioche. Ces calamités étaient la conséquence de l'incurie des Latins, qui avaient gaspillé toutes les ressources qui s'étaient trouvées en abondance sous leurs mains. Ils avaient négligé de faire des approvisionnements, et ne trouvaient plus de subsistances dans un pays épuisé par les ravages des Turcs et le séjour des croisés. Cependant le prince de Tarente, Tancrède et Robert de Flandre firent une heureuse incursion dans le voisinage, et ramenèrent des vivres qui ne tardèrent pas à s'épuiser. Le camp n'était plus alimenté par les flottes des Pisans et des Génois, ils s'étaient éloignés des rivages de la Syrie, et les pirates flamands, qui avaient pris la croix à Tarse, étaient bloqués dans Laodicée par les Grecs. Alors la désertion commença dans les rangs des soldats de la croix, glacés par le froid, exténués par la faim, et en proie à des maladies pestilentielles qui les emportaient par milliers. Les uns se rendirent en Cilicie, contrée soumise aux chrétiens; d'autres se retirèrent dans la Mésopotamie, où Baudouin s'était créé un petit empire. Le duc de Normandie, Robert Courte-Heuse, abandonna ses compagnons, et ne revint qu'après trois sommations qui lui furent faites par le conseil des chefs. Autorisé par ces exemples, le général d'Alexis, Taticius, s'éloigna à son tour avec ses troupes, laissant ses tentes et ses bagages, et promettant de revenir bientôt avec des provisions fournies par l'empereur; on ne le revit plus : cette défection fut suivie de deux autres qui causèrent le plus vif étonnement. En effet, Pierre-l'Hermite, le prédicateur de la croisade, et Guillaume, vicomte de Melun, surnommé le Charpentier (1), vaincus par l'excès de leurs souffrances, s'évadèrent; mais Tancrède les ayant rencontrés, ramena de force les fugitifs. Le conseil ne jugea pas à propos de punir de mort les deux coupables; à la prière du comte de Vermandois, ils reçurent leur pardon, mais s'engagèrent par un serment prêté sur l'Évangile à ne jamais abandonner une cause si éloquemment prêchée par l'un et si vaillamment défendue par l'autre.

Cependant les maux de toute espèce qui pe-

(1) Un bœuf valait cent francs de notre monnaie au lieu de quinze, prix auquel il se vendait au commencement du siége. Tous les autres objets servant de nourriture étaient montés dans la même proportion.

(2) Vide Malmsbury, p. 433.

(1) Il combattait avec une hache d'armes si pesante, qu'elle fracassait les casques et les boucliers; de là lui était venu le sobriquet de Charpentier.

saient sur les chrétiens, au lieu de leur inspirer une pieuse résignation, avaient enfanté les désordres les plus monstrueux. Le jeu, la luxure, l'ivrognerie servaient comme d'intermèdes aux scènes de mort, aux tableaux de misère qui affligeaient chaque jour le camp des croisés. Plusieurs phénomènes, entr'autres une aurore boréale, précédée d'un tremblement de terre, servirent de texte aux discours des prédicateurs; ils les représentaient comme les signes de la colère céleste révoltée des crimes dont les défenseurs de la croix ne craignaient pas de se souiller. Pour appuyer ces exhortations, un tribunal, composé de prélats et de chefs de l'armée, reçut la mission de poursuivre la répression de tous les délits qui offensaient la religion et la morale. Des peines sévères furent prononcées contre les coupables : ceux qui blasphémaient avaient les cheveux coupés; les joueurs étaient stigmatisés avec un fer rouge, et les débauchés étaient battus de verges en présence de tout le camp; mais ces mesures, appliquées avec sévérité, se trouvaient impuissantes pour arrêter les débordements de la prostitution. Alors toutes les femmes, sans exception, furent mises dans un endroit séparé; mais cet expédient, loin de servir la morale, ne réussit qu'à enfanter des actes de libertinage encore plus honteux. Sur ces entrefaites, Godefroi, qui luttait depuis quelque temps contre une maladie dangereuse, se rétablit; son retour à la santé répandit la joie dans les rangs de la multitude des croisés en ranimant leur zèle et leurs espérances. A la même époque, le comte d'Edesse et plusieurs monastères d'Arménie ramenèrent un commencement d'abondance parmi les chrétiens, auxquels ils firent remettre de l'argent et des provisions, tandis que des vivres furent expédiés des îles de Chypre, de Chio et de Rhodes; mais les opérations des chrétiens ne se trouvaient pas seulement paralysées par la détresse à laquelle ils étaient en proie; elles se trouvèrent en outre prévenues et déjouées par l'adresse des espions syriens qui circulaient en grand nombre dans le camp. Pour s'en délivrer, Bohémond recourut à un moyen que la nécessité peut à peine excuser. Il fit amener en sa présence quelques prisonniers turcs, ordonna de les égorger, « puis, » dit Guillaume de Tyr, à qui nous empruntons ce récit, « les fit mettre à la broche devant un » grand feu et rôtir comme pour viande pré» parée au souper de lui et des siens, com» mandant à ses serviteurs que s'ils estoient » enquis quel appareil c'estoit là qu'ils ré» pondissent en cette façon : Les princes et » les gouverneurs du camp ont arrêté au» jourd'hui en leur conseil, que tous les » Turcs ou leurs espies qui d'ici en avant » seraient trouvés dans leur camp seront en » cette manière forcés à faire viande de leurs » propres corps, tant aux princes qu'à toute » l'armée. »

Accourus à ce spectacle, les étrangers quittèrent précipitamment le camp des croisés, et leur récit amplifié de bouche en bouche, répandit la terreur parmi les Sarrasins dans toute la Syrie; ils n'osèrent plus venir se mêler avec les troupes chrétiennes, et « advint ainsi, » ajoute notre vieil auteur, « qui par l'astuce du seigneur Bohémond, fut » tollue du camp la peste des espies, et les » entreprises des chrétiens furent moins di» vulguées aux ennemis. » Cependant la nouvelle de l'invasion tentée par les peuples de l'Occident mettait en émoi toutes les puissances musulmanes de l'Asie et de l'Afrique. Le calife Mosthadi, qui régnait en Égypte, envoya aux princes latins des ambasadeurs pour examiner l'état des choses et sonder les intentions des chefs de la croisade; quand les envoyés mahométans se présentèrent, les barons et les chevaliers prirent à tâche de se parer d'une apparence de prospérité. Couverts de leurs armes les plus brillantes, les uns faisaient briller leur adresse à la lance et à l'épée; d'autres, vêtus de riches habillements, prenaient place à des festins où régnaient la joie et l'abondance. Introduits dans le conseil, les Égyptiens, qui avaient cru rencontrer tous les maux, suite ordinaire de la famine, ne purent changer les instructions qu'ils avaient reçues, lesquelles portaient : « Que le calife faisait des vœux en faveur » des chrériens, suscités sans doute par Dieu » lui-même, puisqu'ils avoient mis en fuite » les Turcs, ces éternels ennemis d'Ali; que » si les croisés désiroient seulement visiter le

» saint sépulcre comme pélerins, il s'engageoit à protéger leur voyage, pourvu » qu'ils entrassent sans armes à Jérusalem, » où il ne leur seroit permis de résider que » durant un mois. Mais que s'ils persistoient » à marcher en armes contre la ville sainte, » les peuples de l'Ethiopie et de plusieurs » autres contrées de l'Asie et de l'Afrique se » leveroient contre eux pour les repousser. » De violents murmures accueillirent ces offres menaçantes; l'un des chefs latins prit la parole et répondit aux Égyptiens : « Nous » ne sommes point venus ici pour accepter » l'appui des musulmans et pour obéir à leurs » lois; nous nous proposons, non-seulement » de visiter Jérusalem, mais encore d'en res» ter les maîtres, car la Terre-Sainte doit » appartenir aux chrétiens. Dites à votre » maître que les soldats du Christ ne crai» gnent ni ses armes ni celles des autres » princes musulmans, et que, devenus pos» sesseurs du saint sépulcre, ils sauront le » défendre contre tous ceux qui tenteroient » de leur ravir une si belle conquête (1). »

Ce discours termina la séance, et les ambassadeurs égyptiens, ayant reconnu que leur mission ne pouvait avoir de succès, prirent congé et se mirent en chemin pour retourner au Caire; mais le conseil leur adjoignit quelques personnages envoyés à leur maître pour essayer de s'entendre avec lui. Cependant le prince turc appelé Baghasian, qui commandait dans Antioche, avait appelé à son secours les émirs de la Syrie. Ceux-ci se hâtèrent de rassembler leurs forces; ils s'approchèrent d'Antioche au nombre de vingt mille hommes, qui devaient pénétrer dans la ville à la faveur d'une sortie de la garnison. Informé de ce projet, le comte de Toulouse et Bohémond marchèrent au devant des Turcs, qu'ils surprirent dans un défilé; les musulmans, ne pouvant profiter de leur supériorité mumérique, ni déployer leur redoutable cavalerie, furent battus; deux mille Sarrasins restèrent sur le champ de bataille. Les vainqueurs coupèrent la tête de ces cadavres et en envoyèrent une partie aux ambassadeurs égyptiens, le reste fut jeté dans la ville pour épouvanter ses défenseurs, ou, percé d'une lance, fut planté dans le camp en signe de trophée; mais les chrétiens ne tardèrent pas à expier cette victoire par une défaite, fruit de leur indiscipline et de leur imprévoyance. En effet, sur la nouvelle que les Pisans et les Génois venaient de jeter l'ancre à l'embouchure de l'Oronte, amenant sur leurs vaisseaux des vivres et des soldats, un grand nombre de pélerins, empressés d'échapper à la disette qui régnait encore dans le camp, coururent en foule audevant des nouveaux venus. Le comte de Toulouse et Bohémond les accompagnèrent pour escorter les hommes et les provisions qui allaient être débarqués. Les Turcs, prévenus de cet incident, résolurent d'en tirer avantage, et dressèrent une embuscade aux chrétiens. Ceux-ci, embarrassés par les bagages, chargés de provisions qu'ils ramenaient avec eux, se défendirent mal, et prirent bientôt la fuite dans toutes les directions; mais le prince de Tarente les avait devancés, et apprit à Godefroi la fâcheuse position des croisés. Le duc de Lorraine, suivi de Hugues, de Robert de Normandie et des comtes de Flandre et de Boulogne, vola au secours de ses frères, et, tombant sur les vainqueurs occupés du pillage, les mit en déroute. Les Turcs voulurent alors rentrer dans Antioche; mais un corps de troupes latines, qui s'étaient emparé d'une éminence, leur barra le chemin, et la bataille recommença avec un nouvel acharnement. Parmi les guerriers chrétiens, Godefroi fut celui qui se distingua le plus par ses exploits; les historiens du temps en parlent dans les mêmes termes que l'Arioste lorsqu'il raconte les haut faits de Roland, de Roger ou de Renaud. S'il faut les en croire, Bouillon ne frappait pas un seul coup sans couper un bras ou une jambe, ou sans faire rouler une tête, malgré l'armure qui les défendait. L'un de ces chroniqueurs assure même qu'il coupa d'un seul coup un musulman dans le milieu du corps; la partie supérieure tomba sur le sable, tandis que le reste, demeuré sur la selle, fut emporté par le coursier, qui rentra

(1) Nous n'avons rapporté que la substance de ce discours, que l'on trouvera dans Robert-le-Moine, livre V.

ainsi dans la ville. Baghasian fit ouvrir les portes d'Antioche pour recueillir ceux qui échappèrent au carnage; il perdit un de ses fils et près de cinq mille soldats, auxquels les Turcs vinrent donner la sépulture à la pointe du jour; mais les chrétiens déterrèrent ces cadavres pour profiter de leurs dépouilles, et s'emparèrent avidement des riches étoffes et des armes de prix qui avaient appartenu à ces victimes de la guerre.

Le siége d'Antioche durait déjà depuis cinq mois; comme les croisés manquaient de matériaux, ils détruisirent tous les monuments funéraires élevés à la mémoire des musulmans, et s'en servirent pour édifier une forteresse qui ferma la porte du pont, tandis qu'une autre forteresse s'éleva devant la porte Saint-George, ce qui ôta aux assiégés tous les moyens de communiquer au dehors. En même temps le brave Tancrède, par sa vigilance, s'empara de tous les convois qui essayaient de pénétrer dans la ville, dont les habitants commençaient à éprouver les premières atteintes des souffrances, compagnes ordinaires d'un siége. Sur ces entrefaites, la belle saison était de retour, et permit aux chrétiens d'entrer en communication avec leurs alliés, qui leur envoyèrent des secours de tout genre, entre autres Baudouin. On se rappelle que ce prince était devenu souverain à Edesse. Il avait donc abandonné le but de la sainte entreprise, c'est-à-dire la délivrance de Jérusalem; mais il se fit pardonner sa désertion en secourant les Latins en cette occasion. Un autre petit prince arménien fit présent au duc de Lorraine d'une superbe tente; mais le don fut intercepté au passage par l'ennemi de Baudouin, Pancratès, dont nous avons déjà parlé; pour se bien faire venir du prince de Tarente, il lui fit remettre en son nom ce même présent, qui, dans l'origine, était destiné à Godefroi. Instruit de ce qui s'était passé, Bouillon alla réclamer cette tente à Bohémond, et, sur le refus de ce dernier, il s'adressa au conseil, qui, après avoir pris connaissance des faits, donna gain de cause au duc de Lorraine. Bohémond fit céder son avarice à la prudence, et se soumit à la décision du tribunal (1).

(1) Albert d'Aix, p. 242.

Tandis que les croisés resserraient le blocus d'Anthioche sans l'attaquer de vive force, le bruit se répandit que le roi de Perse se disposait à secourir les assiégés, et qu'il était en marche à la tête d'une armée de deux cent mille hommes. Cette nouvelle sema de grandes inquiétudes dans tous les esprits; les chefs eux-mêmes se laissèrent aller au découragement. L'un d'eux, Étienne, comte de Blois, alléguant le mauvais état de sa santé, alla se renfermer dans les murs d'Alexandrette, emmenant avec lui ses vassaux au nombre de quatre mille Ce fâcheux exemple pouvait être imité; et, afin d'en prévenir le retour, le conseil rendit une ordonnance qui condamnait aux peines réservées à l'homicide et au sacrilége celui qui se retirerait sans congé. En effet, soit par crainte de cette loi, soit que le sentiment de l'honneur se fût ranimé dans tous les cœurs, aucun chef n'imita depuis la lâche conduite du comte de Blois. Comme ils semblaient attendre du temps seul la prise d'Antioche, les chrétiens accordèrent aux assiégés une suspension d'armes, ceux-ci leur ayant assuré qu'ils étaient sur le point de capituler. Les Turcs profitèrent de la trêve pour renouer des intelligences avec leurs co-religionnaires, et laissèrent venir le terme fixé sans avoir fait aucune proposition d'accommodement; même ils ne craignirent pas d'enflammer la haine des croisés par l'assassinat d'un chevalier qu'ils surprirent dans les bosquets de Daphné, ou il se reposait plein de sécurité. Les musulmans, après l'avoir torturé, coupèrent son corps en morceaux. Cet incident fit recommencer le siége avec une plus grande activité, et la valeur des chrétiens eût emporté la ville de force, si elle n'eût été livrée entre leurs mains par une trahison. Parmi les habitants se trouvait un grand nombre d'Arméniens; l'un d'eux, nommé Phirouz, appartenant à une famille distinguée, était chargé, conjointement avec ses deux frères, de la garde de trois tours. Cet homme, toujours prêt à sacrifier ses devoirs à ses intérêts, avait quitté sa foi pour embrasser celle de Mahomet, et son apostasie avait été récompensée par des grades et des

honneurs. Devenu favori de Baghasian, qui ne refusait rien à son ambition et sa rapacité, Phirouz se laissa cependant séduire par les promesses de Bohémond, aussi habile à corrompre un ennemi qu'à le combattre. Le prince de Tarente exposa au conseil tenu en cette occasion, qu'il était préférable de s'emparer d'Antioche par la ruse plutôt que par la force des armes; car le roi de Perse s'approchait, et les chrétiens allaient se trouver dans l'alternative de lever le siége ou de combattre ce nouvel adversaire; mais il demanda qu'Antioche appartînt exclusivement à celui qui réussirait à s'en ouvrir les portes.

Tous les assistants accédèrent à cette demande, à l'exception du comte de Toulouse, jaloux des talents et des succès de Bohémond. Il prétendit que, bravant les mêmes périls, les croisés devaient obtenir des récompenses égales, et que d'ailleurs, si les Persans allaient paraître, le meilleur parti était de brusquer la prise de la ville, ou de marcher au-devant de l'ennemi qui s'approchait. Enfin, après un débat qui remplit toute une séance, le conseil se rangea du côté de Bohémond; celui-ci découvrit alors les intelligences qu'il avait nouées avec Phirouz, et la promesse faite par ce rénégat de l'introduire dans la ville. Les chefs latins abandonnèrent à Bohémond la possession d'Antioche; ils y mirent pour condition que le prince de Tarente serait tenu de rendre hommage, pour sa nouvelle conquête, à l'empereur de Constantinople, si ce monarque envoyait des renforts aux croisés. Cependant, par l'effet de quelques indiscrétions, le bruit se répandit dans Antioche qu'il se tramait un complot pour livrer cette cité. Afin de prévenir une trahison, Baghasian résolut de sacrifier à sa sûreté les Grecs et les Syriens renfermés dans la place, et dont il soupçonnait la fidélité; en conséquence, on décida que ces étrangers seraient égorgés si l'arrivée des Persans tardait encore de quelques jours. Informé de cette résolution qui menaçait la vie de ses co-religionnaires, Phirouz comparut devant Baghasian et son conseil, et déclara qu'il donnait son approbation à cette mesure; il ajouta qu'il serait nécessaire de changer les gardes chargés de la défense des tours, pour mettre à leur place des soldats sur le dévouement desquels on pourrait compter. Ce langage dissipa tous les soupçons qui s'étaient élevés contre Phirouz; il regagna sur-le-champ la confiance de son maître, qui adopta pleinement l'avis que le traître venait d'émettre. En proposant de substituer d'autres hommes à ses affidés, Phirouz n'avait pas dit que l'heure de l'exécution du complot devait sonner avant le remplacement projeté. En effet, dès que la nuit fut venue, Bohémond, s'avançant au pied des murs, suivi d'une troupe armée, fit avertir Phirouz de sa présence. Tandis qu'il s'entretenait avec le renégat, ils virent un officier entrer dans la tour pour inspecter le poste; Phirouz alla au-devant pour lui dire qu'il veillait par lui-même à l'exécution des mesures prescrites, et qu'il pouvait répondre que sa vigilance ne serait pas mise en défaut. L'officier s'éloigna, et Phirouz jeta du haut des remparts des échelles de corde qui devaient servir aux Latins à escalader les remparts; mais, soit lâcheté, soit défiance, les soldats de Bohémond n'osèrent suivre leur chef, qui franchit seul la muraille. Il se hâta de redescendre; les siens ne comptaient plus sur son retour; ils reprennent courage et s'élancent en foule; mais cette précipitation devint funeste à plusieurs assaillants qui tombèrent dans les fossés; soixante atteignirent le sommet; se jetant sur les sentinelles, ils les égorgèrent et se rendirent maîtres de dix tours. Ils se hâtèrent ensuite d'ouvrir une poterne, et introduisirent dans la ville les troupes latines, qui entrèrent aux cris de *Dieu le veut! Dieu le veut!* A ce cri, poussé par des milliers de voix, se mêle le son des trompettes, signal du carnage qui s'étendit dans tous les quartiers d'Antioche. Dans leur première furie, les croisés massacrèrent hommes, femmes et enfants, sans épargner les Grecs et les Arméniens. Toutefois, les chefs parvinrent à mettre ces derniers à l'abri en faisant attacher une croix à la porte de leurs maisons. Ce signe vénéré arrêta la rage des vainqueurs, qui, livrés au meurtre et au pillage, ne songèrent pas à s'emparer de la citadelle, où les

Turcs trouvèrent un refuge assuré. Il en périt cependant dix mille dans cette nuit sanglante. Baghasian, au milieu du tumulte, parvint à s'échapper de la ville et prit le chemin des montagnes; mais, exténué par une longue marche, il tomba de cheval et se trouva hors d'état d'aller plus loin, vaincu par les douleurs que lui causait une ancienne blessure. Les gens de sa suite le remirent à cheval; mais, ayant cru entendre l'approche de cavaliers ennemis, ils se dispersèrent, abandonnant l'émir. Un bûcheron syrien rencontra le malheureux prince étendu sur la terre et lui coupa la tête, qu'il apporta comme un trophée dans le camp.

Nous avons dit que les croisés avaient négligé de s'emparer de la citadelle d'Antioche; ils purent bientôt se convaincre combien cette faute était préjudiciable à leurs intérêts. Peu de jours s'étaient écoulés depuis la prise de la ville, et déjà les Persans s'approchaient pour la reprendre. Leur premier soin fut de faire passer des renforts aux Turcs cantonnés dans la forteresse, puis ils investirent Antioche, comptant s'en rendre maîtres par la famine. En effet, les chrétiens, s'ils avaient trouvé de grandes richesses en pillant la capitale de l'Orient, étaient menacés de manquer de vivres, car les magasins existant dans la place étaient vides en grande partie quand les croisés y pénétrèrent, et ceux-ci, se livrant à leur imprévoyance habituelle, les avaient gaspillés au lieu de les ménager. A l'approche des Persans, les chefs latins avaient tenté de réunir des vivres; mais les campagnes du voisinage, dévastées depuis long-temps, ne purent suffire aux approvisionnements nécessaires aux besoins de l'armée chrétienne. D'un autre côté, celle-ci ne pouvait attendre aucun secours des villes placées sur les bords de la Méditerranée, car les Persans s'étaient rendus maîtres du port Saint-Siméon, et avaient détruit tous les vaisseaux qui s'y trouvaient. Ainsi les croisés, renfermés dans Antioche, éprouvèrent bientôt toutes les horreurs de la famine; ils commencèrent par tuer les chevaux, puis ils dévorèrent des racines, et jusqu'au cuir des armures qu'ils faisaient bouillir : la misère générale avait mis au même niveau toutes les conditions et enfanté tous les vices. En proie aux angoisses déchirantes de la faim, on voyait les femmes et les filles des barons et des chevaliers se prostituer pour obtenir des aliments; et les hommes placés aux rangs les plus élevés, descendre aux plus basses supplications, dans l'espoir de gagner en échange la nourriture la plus grossière. Godefroi lui-même, et les chefs les plus qualifiés, se trouvèrent exposés à manquer de tout. Si l'espoir d'être secourus soutenait les forces de quelques-uns; si la résignation inspirée par la foi ranimait la constance de quelques autres, il n'en était pas ainsi de la multitude. Lassés de souffrir, un grand nombre de soldats s'échappaient chaque jour de la cité, au risque de tomber entre les mains de l'ennemi. Ils furent imités dans leur désertion par plusieurs comtes, barons et chevaliers, parmi lesquels l'histoire cite le beau-frère de Bohémond, et ce même Guillaume-le-Charpentier qui s'était déjà dérobé une première fois avec l'ermite Pierre. Ces fuyards s'évadaient par le moyen d'une corde, ce qui les fit surnommer *danseurs de corde* par les croisés, qui n'avaient pas voulu ou peut-être n'avaient pas osé les imiter.

L'empereur Alexis s'avançait à la tête d'une armée pour prendre part aux conquêtes des Latins; arrivé à Philomelium en Phrygie, il fut joint par une foule de déserteurs chrétiens, parmi lesquels se trouvait le comte de Blois. Celui-ci, pour justifier les torts de sa conduite, exagéra la triste position des croisés. Alors le monarque grec, consultant plutôt ses intérêts que la reconnaissance, reprit le chemin de sa capitale. Il ne voulut pas même permettre à Guy, frère de Bohémond, qui venait d'arriver d'Europe, d'aller rejoindre les croisés à Antioche. Plusieurs milliers d'hommes, venus comme lui de l'Occident, furent incorporés dans les rangs de l'armée impériale, et se trouvèrent ainsi dans l'impossibilité de secourir leurs compagnons d'armes. Saisis d'un désespoir frénétique, au lieu de se confier à la Providence, ils insultaient à son pouvoir par des blasphèmes, disant à haute voix : « O Dieu! qu'est de-

» venue ta justice, et si tu abandonnes ceux » qui combattent pour toi, qui voudra désormais se ranger sous ta bannière? » Telle était l'irritation de ces chrétiens contre le Tout-Puissant, que durant plusieurs jours les ministres du culte cessèrent de célébrer les saints mystères et de prononcer les prières accoutumées (1). Les croisés d'Antioche se flattaient qu'Alexis allait paraître pour les délivrer; mais lorsqu'ils apprirent qu'il avait repris le chemin de Constantinople, la perte d'une si chère espérance acheva de les abattre entièrement. Ils éclatèrent en imprécations contre la perfidie et la lâcheté des Grecs, et renoncèrent même à veiller à leur propre conservation : la plupart des soldats, se tenant renfermés dans les maisons, refusaient de sortir pour occuper les postes établis pour la défense de la ville. Comme ils se montraient également insensibles aux reproches et aux punitions, le prince de Tarente fit mettre le feu à plusieurs quartiers, afin d'arracher les soldats à leur inertie. Deux mille maisons furent la proie des flammes, qui dévorèrent de somptueux palais et plusieurs églises aussi célèbres par les objets d'art dont elles étaient décorées, que par les richesses en or et en argent qu'elles renfermaient. Au milieu de cet abattement universel, les défenseurs de la croix n'avaient plus d'autre prespective que la mort ou l'esclavage, car le chef de l'armée des Perses, Kerboga, prince de Mossoul, avait fait entrer de nombreux renforts dans les tours occupées par les Turcs, et resserrait chaque jour le blocus de la place, persuadé que l'armée chrétienne toute entière était une proie livrée au fer des musulmans. De leur côté les Latins avaient perdu tout espoir d'échapper à la destruction qui les menaçait; mais ce même esprit d'enthousiasme qui les avait précipité sur l'Asie, devint la cause de leur salut. Le camp retentissait chaque jour du récit de quelques visions ou de quelques prophéties avidement écoutées par la multitude. Un prêtre lombard raconta un jour devant un nombreux auditoire, rassemblé autour de lui, qu'un ecclésiastique italien de sa connaissance, voyageant dans son diocèse, fut abordé par un pélerin, qui lui dit « que Dieu seul était l'auteur de la » guerre entreprise contre les infidèles, et » que les noms des guerriers enrôlés sous la » bannière du Christ étaient déjà recueillis » dans le ciel et figuraient sur la liste des » martyrs. » Questionné par le Lombard sur son nom et sur sa famille : « Sache, » lui répondit le pélerin, « que je suis Ambroise, » évêque de Milan, et que dans trois années » les soldats du Seigneur, après de grands » travaux et de longues souffrances, entreront » en triomphateurs dans Jérusalem. » Cette historiette, transmise de bouche en bouche, fit impression sur des esprits disposés à croire ce qui flattait leur désir le plus cher. Ils ajoutèrent foi plus vivement encore à une autre vision racontée encore par un ecclésiastique, lequel affirma sous le sceau du serment, qu'il avait vu Jésus-Christ, accompagné de sa mère et du prince des âpotres. Le Sauveur du monde, touché par la prière de la sainte Vierge, s'adressant à saint Pierre, lui avait dit : « Va instruire mon peuple » que s'il veut revenir à moi je consens à re» venir à lui, et que le jour de sa délivrance » approche et va se lever. » Électrisé par des promesses si positives, les chefs de l'armée, Godefroi, Hugues, Raymond et les deux Robert s'engagèrent publiquement à ne jamais déserter la cause du Christ. Le brave Tancrède jura à son tour qu'il ne renoncerait pas à prendre Jérusalem tant qu'il resterait soixante hommes autour de lui. Tandis que le courage des croisés se raffermissait par l'influence d'une sainte crédulité, deux hommes, l'un était prêtre, l'autre laïque, se présentèrent dans le camp, et déclarèrent qu'ayant voulu s'éloigner de leurs frères d'armes, ils avaient été arrêtés dans leur fuite, l'un par le fantôme de son frère mort dans un combat, l'autre par Jésus-Christ lui-même. Le fils de Dieu avait promis de sauver Antioche, et le spectre du soldat de la croix, qui avait succombé sur le champ de bataille, avait juré que les victimes tombées comme lui sous le fer des Sarrasins, quittenaient leurs tombeaux pour combattre avec

(1) Robert, p. 60. — Baldric, p. 118-119. — Guillaume de Tyr, p. 718-720.

les croisés. Tous ces récits, auxquels la foule ajoutait la confiance la plus entière, avaient échauffé tous les cœurs et préparé l'enthousiasme qui éclata, quand un ecclésiastique, nommé Pierre Barthélemi, vint déclarer aux chefs de l'armée que l'apôtre saint André lui était apparu trois fois, et lui avait dit : « Va dans l'église de Saint-Pierre, et en » creusant la terre près du maître-autel, tu » trouveras la lance qui a percé le flanc du » Christ. Ce fer sacré, porté au milieu des » combats, percera le cœur des infidèles et » sauvera les chrétiens. »

Le conseil, inspiré par une politique habile ou par une conviction sincère, ordonna que douze personnages, choisis dans les rangs du clergé et parmi les barons, s'occuperaient de rechercher la précieuse relique, et l'on prescrivit à toute l'armée un jeûne de deux jours et des prières pour invoquer l'assistance du ciel. Des fossoyeurs se mirent ensuite à l'œuvre en présence des commissaires nommés par le conseil; ils fouillèrent près du maître-autel, à plus de douze pieds de profondeur, sans rien découvrir, et furent remplacés par d'autres ouvriers qui ne furent pas plus heureux. Enfin, au milieu de la nuit, Barthélemi se fit descendre dans la fosse, et après avoir cherché quelque temps, il reparut tenant la lance dans sa main. Il fut accueilli par un cri de joie des assistants, et bientôt par les acclamations de la multitude qui se pressait aux portes de l'église. En un moment l'allégresse la plus vive succède à la crainte et au découragement. On oublie les souffrances de la famine; le nombre des ennemis et les mêmes hommes qui trouvaient leurs armes trop pesantes les saisissent avec joie et demandent à grands cris le signal du combat. Toutefois, il fut résolu d'envoyer au préalable sommer les Sarrasins d'accepter la bataille. Chargé de cette mission, Pierre-l'Ermite s'en acquitta dans un langage plein de hardiesse et de fierté. Introduit devant Kerboga et ses principaux officiers, il leur dit « que les chrétiens étaient » venus en Asie pour reprendre l'héritage de » Jésus-Christ; que si cet héritage était » tombé au mains des infidèles, Dieu l'avait » permis pour punir les fautes de son peu» ple; mais les prières des chrétiens ayant » désarmé sa justice, les musulmans devaient » leur rendre Jérusalem. Si ces derniers » consentent à se retirer, il leur sera accordé » trois jours pour emmener avec eux ce qui » leur appartient; ils pourront même, s'ils » abjurent le culte de Mahomet, s'ils reçoi» vent le baptême, habiter Antioche et les » provinces qui en dépendent. » Puis s'adressant à Kerboga lui-même, Pierre lui proposa « de combattre avec un certain nombre » de ses guerriers contre un nombre égal » de guerriers latins, ou, s'il refusait cette » proposition, d'indiquer le jour où les mu» sulmans et les chrétiens trancheraient leur » différend par une bataille générale. » Le prince de Mossoul fut encore plus surpris qu'irrité du langage menaçant de Pierre : « Retourne, » lui dit-il, « auprès de ceux » qui t'envoient, va leur rapporter que je » méprise les conditions qu'ils prétendent » me dicter : toutefois, s'ils veulent embras» ser le culte de Mahomet, je consens à leur » fournir des vivres et des vêtements pour » apaiser leur faim et couvrir leur nudité; » mais qu'ils se hâtent, car le jour de la clé» mence une fois passé, ils seront immolés » par le glaive, et les Turcs redeviendront » les maîtres d'un pays qui leur appartient, » puisqu'ils l'ont ravi à la faiblesse et à la » lacheté des Grecs. » Pierre se disposait à répliquer sur le même ton; mais Kerboga mit fin à sa mission en ordonnant de chasser ce mendiant orgueilleux. Pierre se retira en toute hâte, poursuivi dans le camp des infidèles par des cris et des malédictions. Quand il reparut parmi les siens, la foule l'entoura pour apprendre la réponse de Kerboga; mais Godefroi le conduisit dans sa tente, où l'ermite rendit, en présence du conseil, un compte détaillé de son ambassade. Dès le soir même des hérauts parcoururent Antioche pour annoncer que la bataille aurait lieu le lendemain.

Les croisés s'occupèrent sur-le-champ à fourbir leurs armes; puis, ce devoir accompli, les uns se rendirent dans les églises pour implorer l'absolution de leurs fautes et s'approcher de la sainte table, d'autres chantaient des hymnes et se proster-

naient au pied des autels ou sur le pavé des rues pour adresser à Dieu leurs prières. Accompagné de plusieurs prélats, Adhémar parcourait la foule, distribuant des vivres et des habillements, et à tous sa bénédiction. La nuit s'écoula dans de pieuses occupations, et quand le jour parut [28 juin 1098] l'armée, divisée en douze corps, sortit d'Antioche, où resta le comte de Toulouse, retenu par une ancienne blessure, avec quelques *Provençaux*. Des prêtres et des moines, portant des images du Christ et des bannières, marchaient en tête, chantant à haute voix ces paroles du psalmiste : « Seigneur, sois » une tour de défense pour ceux qui mettent » leur confiance en toi. » Hugues, comte de Vermandois, conduisait l'avant-garde ; Robert de Flandre le deuxième corps de l'armée ; le troisième avait pour chefs Robert de Normandie et le comte d'Albemarle ; l'évêque du Puy s'avançait en tête du quatrième, ayant devant lui Raimond d'Agiles, qui portait la lance sacrée. Avant de traverser le pont de l'Oronte, le prélat harangua les soldats de la croix ; son discours fut accueilli par les acclamations de ceux qui l'entouraient ; ils mirent un genou en terre et répondirent *amen* aux exhortations belliqueuses d'Adhémar ; puis l'armée passa le fleuve. Elle présentait un étrange aspect : au lieu de cette brillante cavalerie qui faisait l'ornement et la force des armées à cette époque, la plupart des barons, ayant perdu leurs chevaux, marchaient à pied ; d'autres s'avançaient sur des ânes et sur des chameaux. Bouillon paraissait cependant sur un coursier que lui avait prêté le comte de Toulouse. L'action commença par la déroute de deux mille Turcs placés au pont de fer sur l'Oronte, et qui furent écrasés par les masses qui tombèrent sur eux. Leur dispersion fut si subite, qu'un des fuyards courut jusqu'auprès de la tente de Kerboga ; celui-ci était alors si loin de s'attendre à l'attaque des chrétiens, qu'il jouait aux échecs : il fit promptement ses dispositions et confia son aile droite à l'émir de Jérusalem, et son aile gauche à l'un des fils de Baghasian. Le combat s'engagea avec furie, et se soutint assez long-temps avec une sorte d'égalité ; cependant les Sarrasins commençaient à plier quand les émirs de Damas et d'Alep, à la tête de quinze mille cavaliers, tombèrent sur l'arrière-garde commandée par Bohémond ; mais Tancrède courut au secours du prince de Tarente ; son arrivée raffermit le courage des soldats de la croix, déjà ébranlés par la charge imprévue des musulmans. Dans ce moment critique un incident, amené par le hasard ou par la politique, décida le destin de la bataille, les chrétiens virent tout-à-coup paraître sur le sommet des montagnes qui bordaient la plaine, plusieurs chevaliers couverts d'une armure blanche et montés sur des coursiers de même couleur. On cria dans les rangs que c'était les martyrs George, Maurice et Théodore ; les chefs latins, profitant de cette croyance, entraînèrent leurs soldats, dont le choc impétueux rompit les Sarrasins, qui prirent la fuite sans pouvoir se rallier. Le camp ennemi, forcé par les vainqueurs, leur livra une immense quantité de bagages de toute espèce et un grand nombre de chevaux qui servirent à remonter la cavalerie chrétienne. Ils s'emparèrent aussi de quinze cents chameaux, dont ils avaient appris à reconnaître l'utilité. La tente de Kerboga, décorée avec tout le luxe oriental, échut à Bohémond ; quant aux autres chefs et à la multitude des croisés, ils firent un butin si considérable, qu'ils passèrent tout-à-coup de la détresse à l'opulence ; ils avaient à peine des vêtements et des armes et se trouvèrent tout-à-coup habillés avec magnificence et pourvus de lances et d'épées en profusion. La cause principale de la défaite du prince de Mossoul peut être encore attribuée aux divisions qui régnaient entre les vingt-huit émirs qui l'entouraient et reconnaissaient à peine son autorité, tandis que l'union la plus intime régnait parmi ses adversaires, auxquels le malheur avaient enseigné l'obéissance. Kerboga, poursuivi de près, se retira vers l'Euphrate, et les Turcs qui occupaient la citadelle d'Antioche se rendirent le lendemain de la bataille. Ils obtinrent une capitulation qui fut observée scrupuleusement ; ceux qui voulurent rester fidèles au culte de Mahomet furent conduits jusqu'aux portes des villes voisines occupées par leurs compatriotes ;





Lalaisse del.

1. FEMME JUIVE DES ENVIRONS DE JÉRUSALEM.
2. FILLE JUIVE DE JÉRUSALEM. 3. PRINCE ARABE.

quant au chef turc, ayant embrassé, ainsi que trois cents de ses compagnons, le christianisme, il resta dans la ville avec eux (1).

Les croisés évaluèrent leur perte à dix mille hommes, et celle des Sarrasins à soixante mille; ce calcul n'est peut-être pas rigoureusement exact; mais il est certain que la victoire d'Antioche eut les suites les plus importantes, car elle ouvrit aux chrétiens la route de Jérusalem, en rompant tous les liens d'obéissance qui liaient les émirs à un chef suprême. Tous, loin de se réunir pour tenter un dernier effort, se tinrent renfermés dans quelque forteresse, où ils étudiaient le cours des événements, prêts à régler leur conduite future suivant les exigences du moment, soit en se rattachant au vainqueur, soit en établissant leur indépendance. Ainsi l'empire fondé jadis par Togrul, et augmenté par Malek-Schah, fractionné en diverses parties, était sur le point de se dissoudre. Le premier soin des chefs latins, maîtres d'Antioche, fut d'établir dans cette ville le culte de Jésus-Christ. Les églises, converties en mosquées, quelquefois même en écuries, reprirent leur ancienne splendeur; on vit les Grecs et les Latins prier dans les mêmes temples, et le gouvernement du diocèse resta entre les mains d'un patriarche appartenant à la communion de Constantinople. Le conseil adressa encore une circulaire aux monarques d'Occident pour exciter le zèle religieux de ces princes et celui de leurs sujets; on les conjurait de venir combattre dans la milice du Seigneur; et l'on menaçait les croisés infidèles au vœu qu'ils avaient prononcé, de la malédiction du ciel et des foudres de l'Église. Il fut en outre décidé que des ambassadeurs seraient envoyés à Constantinople pour rappeler à Alexis ses promesses et le sommer d'en presser l'accomplissement. Baudouin, comte de Hainault, et Hugues, comte de Vermandois, frère du roi de France, furent chargés de cette mission; mais en traversant l'Asie-Mineure, le premier tomba entre les mains des Turcs, et l'on ignore s'il périt égorgé ou s'il traîna le reste de sa vie dans les douleurs de l'esclavage; le second, plus heureux ou plus prudent, arriva seul à Constantinople.

(1) Vide Robert, p. 63-66. — Baldric, p. 120-122. — Tudebod, p. 801-802. — Guibert, p. 521, etc.

Loin d'être touché des reproches des Latins et des misères qu'ils avaient subies, Alexis ne put s'empêcher de laisser éclater sa joie. En effet, il recueillait le fruit de sa politique, tendant à s'émanciper du joug des Turcs et des chrétiens qu'il craignait également; les uns étaient vaincus, et les autres trop faibles pour inquiéter sa prévoyance; aussi se montra-t-il insensible aux exhortations comme aux menaces des princes latins. Cependant, Hugues, soit qu'il manquât de courage d'esprit, soit qu'il redoutât les périls de la route s'il retournait à Antioche, prit le parti d'abandonner l'entreprise qu'il avait si bien servie de son épée; et, bravant la honte d'une désertion, on le vit retourner en Europe, n'ayant rapporté d'autre fruit de ses exploits que le surnom de *Corbeau-de-l'Arche*, qui lui fut décerné par les guerriers d'Antioche. Ceux-ci se montraient impatients de marcher sans retard sur Jérusalem; mais, inspirés par différents motifs, les chefs principaux décidèrent que l'armée se reposerait durant trois mois. Bohémond mit cette halte à profit pour étendre ses conquêtes; il parcourut la Cilicie et s'empara, pour les joindre à sa principauté, des villes de Tarse, de Mamistra et d'Adana. Raimond, qui aurait voulu garder Antioche, au préjudice de Bohémond, n'ayant pu réussir dans son projet, se dédommagea par la prise d'Albarée en Syrie. Cette dernière province, ouverte aux incursions des chrétiens, fut alors sillonnée par une foule de barons et de chevaliers cherchant à recueillir du butin ou à se rendre maîtres de quelque cité pour y fonder un petit État, ou pour la vendre à des seigneurs plus puissants; d'autres allèrent servir sous les étendards de Baudouin, devenu prince d'Edesse, poussés par le goût pour les aventures, partage ordinaire des chevaliers. Cependant l'inaction des chrétiens campés dans le voisinage d'Antioche eut des suites funestes, par les ravages d'une maladie épidémique qui emporta près de cinquante mille personnes. Parmi les victimes de ce fléau, nous citerons seulement

l'illustre Adhémar, évêque du Puy, un des premiers auteurs de la croisade, et l'un des plus dignes de la commander; ses vertus égalaient son courage, et sa prudence fut encore plus utile aux chrétiens, car il savait concilier tous les différends; l'autorité de sa parole empêchait l'ambition de certains chefs d'éclater ouvertement : en un mot, Adhémar était comme le lien qui unissait entre eux les chefs de la sainte entreprise. Sa mort, pleurée par tous ses compagnons, fut une calamité publique, puisqu'elle déchaîna la discorde dans le camp des chrétiens. On en vit la preuve à la prise de Marra, située dans le voisinage d'Alep, assiégée conjointement par les comtes de Toulouse, de Normandie et de Flandre; la longue résistance de cette ville avait enflammé à un si haut point la fureur des croisés, que ceux-ci massacrèrent les vaincus sans épargner ni la vieillesse ni l'enfance; mais comme les Latins n'avaient point amené avec eux des provisions, surpris par la famine, ils dévorèrent ceux qu'ils avaient immolés. Pour ajouter à tant de maux, la dissension éclata entre le comte de Toulouse et Bohémond; celui-ci voulait conserver en son pouvoir un quartier de la ville, tandis que Raimond prétendait que la cité toute entière devait lui appartenir sans partage. La querelle alla si loin, que les principaux chefs furent obligés d'intervenir; mais tandis qu'ils délibéraient, les soldats se chargèrent de terminer le différend. Ils se réunirent en tumulte, criant qu'ils allaient se choisir d'autres chefs pour aller reprendre Jérusalem envahie nouvellement par les Égyptiens. En effet ces derniers venaient de l'arracher aux Turcs. Intimidé par cette révolte, Raimond promit de se mettre en marche dans quinze jours, tandis que son rival partit sur-le-champ, pour aller, disait-il, rassembler des troupes dans sa principauté et marcher de là sur la Palestine. Mais la multitude ne voulut point attendre l'effet de ces promesses, et rasa de ses propres mains les remparts et les maisons de Marra; l'ardeur était si vive parmi les croisés, que les malades et les blessés voulurent prendre part à cette destruction. Tandis qu'elle s'accomplissait sous les yeux de Raimond, il perdait encore la citadelle d'Antioche, que Tancrède lui enleva par surprise pour la restituer à Bohémond, qui devint ainsi maître unique et absolu dans sa conquête. Enfin, Raimond sortit de Marra, que ses propres soldats venaient de livrer aux flammes afin d'en détruire jusqu'au dernier reste; et après avoir prêté serment de nouveau entre les mains du clergé de prendre Jérusalem, il se mit en marche vers cette ville avec toute l'armée chrétienne rassemblée en ce lieu. Il fut joint quelque temps après par Tancrède et le duc de Normandie, et arriva sans obstacle jusqu'au pied du Liban, approvisionné durant la route par les émirs turcs, qui consentirent à lui vendre des provisions et même à traiter avec lui.

Le premier mars 1099, Raimond avait quitté Marra, tandis que Godefroi et Robert de Flandre étaient encore à Antioche. Bouillon avait été voir son frère Baudouin dans sa principauté d'Edesse; mais, dès qu'il fut de retour, ses troupes et celles de Robert se mirent en chemin pour Jérusalem. Comme il n'avait pas oublié les leçons du passé, il côtoya le rivage dans le but d'être sans cesse ravitaillé par une flotte qui suivait tous ses mouvements. Ceux qui montaient cette flotte étaient ces mêmes pirates dont nous avons déjà parlé, et qui, pour expier les excès dont ils s'étaient rendus coupables dans leur profession, avaient pris volontairement la croix. Surpris par les Grecs, ceux-ci les retenaient prisonniers à Laodicée; mais le gouverneur, épouvanté par les menaces du duc de Lorraine, avait mis les pirates en liberté. Leur dévouement et leur habileté rendirent alors des services signalés aux troupes de Godefroi. Ce dernier, chemin faisant, mit le siége devant Gabala; mais une ruse du commandant turc et la vénalité du comte de Toulouse sauvèrent cette cité. En effet, Raimond, gagné par une somme d'argent qu'il reçut de l'émir, appela à son secours le duc de Lorraine, sous le prétexte qu'un corps nombreux de Sarrasins menaçait Arca. Bouillon abandonna son entreprise sur Gabala pour se hâter de secourir Raimond. Mais le honteux marché du comte, qui avait ravi à Godefroi une conquête presque

assurée, étant venu à la connaissance de Tancrède, il en fit part au duc de Lorraine et aux autres chefs latins. Cette révélation acheva de discréditer le comte de Toulouse; son despotisme et surtout son avidité commençaient depuis long-temps à révolter tous les esprits. En effet, se trouvant dépositaire de la lance trouvée à Antioche, il prétendait à ce titre s'arroger une sorte de supériorité. Mais les prodiges attribués à cette relique rencontraient chaque jour des incrédules; afin de les réduire au silence, Pierre Barthélemi, auteur de cette découverte, essaya d'en démontrer l'authenticité, en déclarant que Dieu avait frappé de mort plusieurs personnes qui avaient osé mettre en doute les miracles opérés par la lance merveilleuse; puis, afin de prouver incontestablement que la Divinité s'intéressait à sa cause, Barthélemy offrit de passer au milieu des flammes, portant entre ses mains la lance sacrée; mais ayant mis sa promesse à exécution, il mourut des suites de sa témérité. Raimond, qui l'avait poussé à entreprendre cette épreuve, fit en vain répandre le bruit que le malheureux Barthélemi avait été étouffé par la multitude qui se pressait autour de lui; il ne put ranimer une croyance qui venait de subir un si rude échec, et l'on ne s'occupa plus de la lance sacrée, dont la possession cessa d'être utile à l'ambition et à la cupidité du comte de Toulouse.

Sur ces entrefaites, les ambassadeurs qui avaient été envoyés au calife égyptien revinrent au camp; ils étaient accompagnés de plusieurs personnages chargés par le monarque musulman de traiter avec les croisés. Les députés chrétiens avaient éprouvé des fortunes diverses à la cour du calife, qui, sur la nouvelle du blocus des Latins dans Antioche, les avait jetés dans les fers, puis les avait brisés dès qu'il eut appris la défaite de Kerboga. Le calife faisait proposer aux chef latins de s'allier avec lui pour chasser les Turcs, dont il redoutait la puissance, et auxquels il venait d'enlever Jérusalem; mais il déclarait en même temps que s'il autorisait les chrétiens à visiter la sainte cité, c'était à la condition qu'ils s'y présenteraient sans armes et comme de simples pèlerins; et qu'ils ne pourraient en outre demeurer qu'un petit nombre de jours dans la ville. Le prince sarrasin appuyait ces propositions de riches présents, qui furent offerts à tous les chefs; mais ses demandes et ses dons furent repoussés par les Latins, qui renvoyèrent les ambassadeurs égyptiens, en les chargeant de sommer leur maître de restituer Jérusalem aux chrétiens; s'il refusait de le faire, ceux-ci sauraient l'y contraindre par la force, en allant chercher jusqu'au Caire son consentement. A la même époque arrivèrent des ambassadeurs de la part d'Alexis; ils avaient pour mission de représenter aux croisés l'injustice qu'ils avaient commise en abandonnant Antioche à Bohémond au détriment de l'empereur. Ce monarque, en qualité de seigneur suzerain, ordonnait en outre au duc de Lorraine et aux autres chefs de suspendre leur marche jusqu'à son arrivée, dont il fixait le terme dans le courant du mois de juillet. Le conseil, à l'exception du comte de Toulouse, fit répondre à l'empereur que Bohémond devait conserver Antioche à titre de récompense pour ses services; qu'au reste, Alexis, ayant manqué plusieurs fois à toutes ses promesses, avait brisé lui-même tous les liens qui l'unissaient aux croisés, et que les soldats du Christ étaient résolus d'aller conquérir sans lui Jérusalem. En effet, l'armée, sans vouloir s'arrêter au siége d'Arca, que Raimond voulait lui faire entreprendre, continua sa marche vers la Palestine. Arrivés sous les murs de Tripoli, les croisés consentirent à épargner cette ville, à la condition que le chef turc, qui en était le maître, leur fournirait des vivres en y joignant un tribut de quinze mille pièces d'or: il fut en outre stipulé que trois cents chrétiens, devenus captifs, seraient mis en liberté.

C'est dans les environs de Tripoli que les chrétiens rencontrèrent pour la première fois des espèces de roseaux appelés *zucra;* un historien de la croisade, Albert d'Aix, rapporte que cette plante couvrait alors la campagne; « lorsqu'elle est parvenue, » dit-il, « à sa maturité, les habitants en expriment le » jus, qu'ils laissent reposer dans des vases, » et par la coagulation il durcit et prend

» l'apparence de la neige ou du sel blanc. » Le roseau dont il est question n'est donc autre chose que la canne à sucre dont la culture pénétra plus tard en Sicile, en Italie et en Espagne, pour être transportée dans le nouveau monde. Au reste, ce n'est pas la seule découverte utile que valut aux Occidentaux le voyage de la Terre-Sainte; ils en rapportèrent des procédés nouveaux, dont s'enrichit l'industrie contemporaine, et des lumières scientifiques qui tirèrent l'Europe de son ignorance. Mais revenons au duc de Lorraine et à ses compagnons; ils traversèrent le territoire de Sidon, de Ptolémaïs, aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre, puis ils s'éloignèrent du rivage pour se diriger sur Jérusalem. Ils s'emparèrent de Ramla, ville jadis célèbre parce qu'elle renfermait la sépulture du prophète Samuel; les Sarrasins l'avaient évacuée, abandonnant de vastes magasins remplis de vivres, dont l'armée chrétienne profita : avant de quitter cette cité les chefs firent vœu d'y fonder un évêché après l'heureux succès de la campagne. Quelques esprits aventureux voulaient entrer en Égypte pour en chasser le calife, prétendant que c'était le moyen le plus court de s'assurer la possession de la ville sainte, car, en expulsant du Caire la puissance mahométane, on devenait maître de la Palestine. Mais l'impatience des soldats du Christ ne permit pas d'adopter ce projet; ils brûlaient d'arriver au plus vite à Jérusalem : sortis de Ramla, ils atteignirent le même jour Emmaüs, à deux lieues de la cité sainte; le lendemain, en s'éveillant, l'armée découvrit, des hauteurs sur lesquelles Emmaüs était bâtie, Jérusalem toute entière. Il faut renoncer à peindre avec des paroles l'émotion qui saisit cette multitude d'hommes, qui depuis trois années avaient quitté leurs foyers et leurs familles dans le seul but de contempler les lieux où naquit et mourut Jésus-Christ; tous crièrent à haute voix : *Dieu le veut! Dieu le veut!* puis, se prosternant, on les vit baiser cette terre sanctifiée par tant de miracles et illustrée par de si grands souvenirs. Tous les yeux étaient baignés de larmes, tous les cœurs palpitaient de joie; mais à ces sentiments, mêlés de tendresse et de surprise, succéda bientôt une ardeur belliqueuse, et les soldats pressèrent leurs chefs de les mener à l'assaut sur-le-champ. Jérusalem, tant de fois détruite et réédifiée, quoique bâtie au même lieu que la cité de David et de Salomon, était beaucoup moins étendue, puisqu'elle avait cessé de comprendre dans son enceinte la montagne de Sion; quatre autres collines, appelées Golgotha, Bésétha, Moria et Acra, étaient seules enfermées dans ses murs, défendus par une garnison nombreuse et aguerrie; toute la campagne autour de la ville était nue et dépouillée entièrement de toute végétation. Le commandant turc avait fait combler à plusieurs lieues à la ronde les citernes et les puits, et dévasté les environs, afin que les chrétiens eussent à combattre en même temps la faim et la soif. Ceux-ci, au nombre de soixante mille hommes, investirent la place le 7 juin 1099. Godefroi, son frère Eustache et Tancrède campèrent à la partie occidentale, où se trouvait la tour de David; le comte de Toulouse s'étendit à la droite de Bouillon et se plaça sur le revers de la montagne de Sion. Le duc de Normandie, les comtes de Flandre et de Saint-Paul établirent leurs quartiers depuis la porte de Saint-Étienne jusqu'au pied d'une tour, au bas de laquelle s'étendait la vallée de Josaphat; au sud et à l'est s'élevaient des rochers qui défendaient les approches de la ville de ce côté.

Au lieu d'entreprendre le siége dans les règles, les chrétiens, confiants dans la protection divine et dans la prédiction d'un solitaire qui habitait une caverne du mont Olivier, tentèrent un assaut dès le cinquième jour. Les premiers rangs s'avançaient couverts de leurs boucliers; d'autres les suivaient armés d'arcs et de frondes qu'ils lançaient aux Sarrasins pour les chasser des murailles : parvenus jusqu'aux remparts, ils furent réduits à tenter l'escalade; mais ils n'avaient avec eux qu'une seule échelle d'osier. Quelques-uns y montèrent et parvinrent jusqu'au sommet de la muraille, où ils luttèrent corps à corps contre les assiégés; mais le petit nombre de ces braves fut bientôt accablé, et l'ennemi, un moment intimidé par tant d'audace, ayant repris courage,

força les chrétiens à se retirer. Convaincus désormais par l'issue de cette attaque, que le courage seul ne pouvait suppléer aux ressources de l'art, les chefs latins résolurent de construire des machines de guerre; mais le bois manquait, et il fallut aller à trente milles du camp pour y trouver des arbres. Le duc de Normandie et le comte de Flandre, à la tête d'un détachement, se transportèrent dans un lieu appelé la forêt de Saron, d'où ils revinrent, amenant des cèdres et des cyprès dont on se servit pour construire des catapultes destinées à lancer des pierres, et des *vinéa* ou truites; celles-ci renfermaient des travailleurs chargés de miner les murailles. Les croisés furent dirigés dans ce travail par les Génois et les Pisans, qui étaient venus jeter l'ancre à Jaffa. A cette époque, les Italiens étaient beaucoup plus avancés dans les arts que les autres peuples de l'Occident, et l'on peut croire que leur concours fut d'une grande utilité aux assiégeants. Ces derniers étaient en proie aux horreurs de la soif, car la fontaine de Siloé et le torrent du Cédron étaient à sec; les soldats attendaient avec impatience le moment où la rosée venait rafraîchir l'atmosphère; ils creusaient la terre avec leurs épées pour sucer les mottes encore humides, dont le contact soulageait leurs palais desséchés. Quelques-uns se condamnaient à l'abstinence, croyant ainsi diminuer l'intensité de la soif; cependant on trouvait à se procurer de l'eau au poids de l'or, que vendaient aux croisés les habitants de Bethléem et des villages situés aux environs; ceux qui manquaient d'argent étaient réduits à rôder à des distances quelquefois fort éloignées du camp pour chercher quelques sources; mais la mort ou l'esclavage était souvent le fruit de leur imprudence, car ils risquaient de tomber entre les mains des Turcs ou des Arabes qui infestaient toute la contrée. Il fallait aussi abreuver les animaux qui abondaient dans le camp, et qui étaient nécessaires, soit à nourrir les chrétiens, soit à porter les fardeaux ou à monter la cavalerie. Les souffrances et les privations auxquelles les croisés étaient en butte donnèrent la plus vive impulsion aux travaux qui s'exécutaient; et, dès que les tours et les machines furent terminées, il fut résolu de tenter une attaque générale. Mais il fallait pousser les tours jusqu'au pied des murailles; celle que Raimond traînait avec lui fut arrêtée par un ravin très-profond. Le comte de Toulouse fit proclamer qu'il donnerait un denier à tout homme qui jetterait une pierre dans le ravin; l'émulation fut si grande, et l'empressement si vif, qu'au bout du troisième jour le vide fut comblé et la tour put rouler sans obstacle. Tout étant prêt, le chrétien se disposèrent à mériter la victoire par de bonnes œuvres et des actes de piété; les chefs eux-mêmes prêchèrent l'exemple; ainsi Tancrède, qui vivait depuis long-temps en mésintelligence avec le comte de Toulouse, vint lui demander son amitié; les barons, les simples chevaliers et les soldats qui nourrissaient les uns contre les autres quelques sentiments de haine, se hâtèrent aussi de les abjurer. Après un jeûne qui dura trois jours, les évêques et tout le clergé, marchant en tête de l'armée entière, firent le tour de Jérusalem en chantant des hymnes. Ce spectacle excita les railleries des Sarrasins, qui du haut des remparts répondaient au chant des chrétiens par des huées et des vociférations, tandis que plusieurs d'entre eux élevaient en l'air, en signe de dérision, de grandes croix souillées des ordures les plus immondes. Le lendemain de cette pieuse cérémonie l'attaque commença de trois côtés à la fois. On fit avancer d'abord des machines pour nétoyer les remparts à coups de flèche et de pierre, puis on approcha les tours, sur lesquelles les assiégés lançaient des dards enflammés; enfin, après un combat acharné qui dura jusqu'au soir, la lassitude sépara les combattants. Plusieurs machines des assiégeants avaient éprouvé de grands dommages, surtout la grande tour du comte de Toulouse, que l'on s'empressa de réparer pendant la nuit, tandis que les Sarrasins, de leur côté, bouchaient les brèches faites à leurs murailles. Dès que l'aurore parut, la lutte recommença avec un nouvel acharnement; les feux de toute espèce et l'huile bouillante étaient dans les mains des Sarrasins des armes meurtrières qui firent périr dans les plus horribles souffrances une multitude de chrétiens. Des deux côtés on

déploya une égale bravoure; les uns étaient aiguillonnés par le désir d'affranchir la tombe du Christ, et de cueillir une palme sainte et glorieuse; les autres défendaient la cause de leur religion en même temps qu'ils combattaient pour leur propre vie et pour celle de leurs femmes et de leurs enfants.

Cependant l'ardeur des chrétiens se ralentit vers le milieu du jour, tandis que les Sarrasins faisaient les derniers efforts pour décider la retraite de leurs adversaires. Dans ce moment critique Bouillon cria à ceux qui l'entouraient : « Saint George » vient à notre secours; je vois sur le mont » des Oliviers un chevalier couvert d'armes » étincelantes. » Fausse ou véritable, cette vision enflamme de nouveau les soldats de la croix, et tous reviennent à l'assaut, décidés à vaincre ou à mourir; on voyait des femmes, mêlées parmi les combattants, les aiguillonner par des louanges ou par des reproches, et prodiguer des secours aux blessés; tous les obstacles furent surmontés, et les machines roulèrent enfin jusqu'au pied des murailles. En vain les assiégés, pour amortir la force des coups, mirent-ils des sacs remplis de paille et de foin, des couvertures et ballots de laine; Godefroi les incendia avec des dards enflammés, et comme le vent venait du septentrion, il poussa les flammes et la fumée contre les Sarrasins, qui abandonnèrent en foule les remparts. Alors Bouillon fit abattre le pont de sa tour et s'élança dans la ville, l'épée à la main, précédé par deux frères originaires de Tournay, l'Étolde et Angilbert.

Sur ces entrefaites, le comte de Normandie, le comte de Flandre et Tancrède entraient aussi dans la place par la porte de Saint-Étienne. Aux cris de victoire! poussés par les vainqueurs, dont les bannières flottaient en divers endroits, le comte de Toulouse apprit le succès des chrétiens; se tournant vers les siens, il s'écria : « Eh quoi! les » Français sont déjà dans Jérusalem, et nous » n'avons pu encore y pénétrer! » Enflammés d'une noble émulation, les Provençaux et les Gascons, dédaignant d'entrer par la brèche, saisissent des échelles et franchissent les murs. Le chef des Égyptiens, Istakar, enveloppé de tous côtés, offrit à Raimond de mettre bas les armes et de se retirer à Ascalon, ce qu'il obtint sans peine. Les portes situées entre le midi et l'occident furent ouvertes aux troupes du comte, et toute l'armée chrétienne se rua dans Jérusalem. Alors commença une série de massacres et de cruautés qui épouvantent l'imagination. Irrités par leurs souffrances passées, et regardant les Sarrasins comme des proscrits que la colère céleste livrait à leurs coups, les croisés se baignèrent dans le sang avec une sorte de rage frénétique. Les vieillards, les femmes et les enfants furent immolés, quoique sans défense; les uns étaient précipités du haut des maisons, les autres égorgés par le fer; on n'entendait que des cris arrachés par la douleur ou poussés par les meurtriers, qui s'encourageaient au carnage. Plus de dix mille habitants périrent dans cette boucherie; leurs cadavres amoncelés obstruaient toutes les rues. Réfugiés sur la plate-forme du temple, quelques centaines de Sarrasins avaient obtenu grâce de Tancrède, et se croyaient protégés par sa bannière; mais d'autres soldats chrétiens, dont la fureur n'était pas encore assouvie, se jetèrent sur eux et les mirent à mort. Quoique Tancrède se fût montré aussi impitoyable que ses compagnons d'armes, il fut indigné, et aurait tiré vengeance de cette barbarie sans l'intervention des chefs de l'armée. Les édifices publics, les habitations particulières ainsi que les magasins, livrés au pillage, enrichirent la multitude, qui se gorgea de butin; mais la meilleure part échut à Tancrède, qui découvrit dans le temple un trésor consistant en pierreries et en pièces d'or et d'argent, dont il fut contraint de faire hommage à Godefroi. Celui-ci, après qu'il se fut livré aux premiers emportements de la victoire, revint à d'autres sentiments, et, plein de reconnaissance envers Dieu, auquel il attribuait le succès de ses armes, Bouillon, vêtu seulement d'un manteau de toile, et marchant la tête et les pieds nus, se rendit à l'église du Saint-Sépulcre, où il se prosterna au pied des autels. Cet acte de piété apaisa sur-le-champ la fureur des croisés. A l'exemple du chef le plus distingué de l'armée, les

comtes, les barons et les soldats, après s'être purifiés et couverts d'humbles vêtements, se rendirent en procession au tombeau de Jésus-Christ. Le clergé marchait en tête, et conduisit les soldats de la croix dans tous les lieux que le fils de Marie avait sanctifiés par sa présence et par ses actions. L'élan fut aussi vif que sincère, et chaque guerrier se montra généreux envers les malades et les blessés, auxquels tous les genres de secours furent prodigués. La population chrétienne de Jérusalem éprouva surtout les effets de la libéralité des vainqueurs; mais rien ne saurait peindre sa surprise et sa joie en reconnaissant l'ermite Pierre, qu'elle avait vu cinq années auparavant dans la cité sainte, promettant aux patriarches la prochaine délivrance du tombeau du Sauveur.

La multitude des croisés regardait les infidèles comme des êtres mis en dehors de l'humanité, il n'y eut donc pour eux ni pitié ni pardon. Toutefois en dépit du carnage qui avait souillé Jérusalem le jour qu'elle fut prise, il resta encore un grand nombre de Sarrasins. Le conseil s'assembla pour décider de leur sort; il fut arrêté qu'ils périraient, dans la crainte qu'ils ne se réunissent plus tard aux Égyptiens, si ces derniers tentaient de reprendre Jérusalem. Ainsi le lendemain de la victoire, les musulmans de tout âge, de toute condition, qui avaient survécu, tombèrent égorgés froidement par l'ordre des chefs latins. Cependant le comte de Toulouse épargna et fit conduire à Ascalon les guerriers musulmans qui lui avaient livré l'entrée de la ville. On réserva aussi les esclaves sarrasins, auxquels on confia la mission d'enterrer les cadavres de leurs co-religionnaires et de nétoyer la ville. Quant aux Juifs, ils partagèrent le sort des musulmans. Jérusalem tomba au pouvoir des chrétiens le quinzième jour de juillet 1099 (1).

Devenus maîtres de la sainte cité, les chefs latins tinrent conseil pour savoir ce que l'on ferait de cette conquête. Cette pensée avait déjà mis en mouvement toutes les ambitions qui aspiraient à occuper le trône que l'on allait élever. Plusieurs membres du clergé, parmi lesquels se faisait remarquer un certain Arnould de Ropes, aumônier du duc de Normandie, voulaient d'abord que l'on nommât un patriarche; car celui qui occupait le siége de Jérusalem venait de mourir dans l'île de Chypre. Arnold visait à cette haute dignité; mais ses intrigues échouèrent : les princes repoussèrent la prétention de faire précéder le choix du monarque par celui du chef de l'Église de Jérusalem : c'eût été en quelque sorte soumettre la royauté à l'Église. Plusieurs auteurs contemporains (1) prétendent que la couronne fut offerte au comte de Toulouse, qui la refusa par une sage modestie; d'autres écrivains anglais ou normands (2) affirment que Robert, duc de Normandie, imita la réserve du comte de Toulouse; mais le plus grand nombre des annalistes contemporains démentent ces allégations par leur silence. Il paraît en effet que l'élection de Godefroi eut lieu d'un consentement unanime, d'autant plus flatteur qu'il fut déterminé seulement par les qualités personnelles du duc de Lorraine. Le nouveau roi fut conduit le même jour dans l'église du Saint-Sépulcre, où son élévation fut accueillie par les acclamations et les applaudissements de la multitude. Mais si Bouillon accepta le pouvoir, il refusa de porter les insignes de sa dignité en disant qu'il ne pouvait placer sur son front une couronne d'or où le roi des rois n'avait porté qu'une couronne d'épine; il n'accepta pas même le titre de roi, et s'intitula défenseur et baron du saint sépulcre. Un de ses premiers soins fut de se faire restituer la tour de David, restée aux mains de Raimond, et que celui-ci voulait retenir; puis il marcha contre le sultan d'Égypte, qui, à la tête d'une armée nombreuse, s'était avancé jusqu'aux portes d'Ascalon, ville située à deux journées de Jérusalem. Il quitta sa capitale le 11 août 1099, accompagné du comte de

(1) Voyez sur ce grand événement Baldric, pages 132-134; — Raymond, p. 175-178; — Albert d'Aix, sixième livre de son histoire, et le huitième de Guillaume de Tyr; — voyez encore Orderic Vital, page 756; — Raoul de Caen, p. 324; — Mathieu-Paris, p. 41, etc.

(1) Raymond d'Argile, p. 179; — Guibert de Nogent, p. 537, — et Albert d'Aix, p. 283.

(2) Voyez Robert de Glocester; — Malmsbury; — Brompton et plusieurs autres.

Flandre et du prêtre Arnold, qui était parvenu à se faire nommer patriarche. Ce prélat avait emporté avec lui un morceau de la vraie croix, comme un gage assuré que Dieu donnerait la victoire aux chrétiens. Le comte Eustache, frère de Godefroi, et Tancrède, qui étaient allés se rendre maîtres de Naplouse (autrefois Sichem), rejoignirent l'armée auprès de Ramla. Godefroi poursuivit sa route, et s'avança jusqu'au torrent de Sorrec. L'ennemi n'était qu'à deux ou trois lieues de distance. Les chrétiens, ayant passé le torrent, se trouvèrent en présence de leurs adversaires. Godefroi partagea ses troupes en trois corps; il mena lui-même au combat la droite et confia la gauche au comte de Toulouse, qui étendit ses lignes jusqu'à la mer pour empêcher les Sarrasins de le déborder. Le duc de Normandie, le comte de Flandre et Tancrède conduisaient le centre. Dès la première charge, les cavaliers chrétiens enfoncèrent les rangs des Égyptiens, et le duc de Normandie ayant percé de sa lance un porte-étendard qui se trouvait auprès du sultan, les Sarrasins prirent la fuite de toutes parts. La perte des vaincus s'éleva, dit-on, à près de vingt mille hommes; mais la plupart périrent dans la déroute, et non dans le combat, tandis que les vainqueurs n'eurent à regretter que quelques centaines de soldats. Le monarque égyptien échappa au carnage, et parvint à gagner la côte, où il s'embarqua sur sa flotte, et fit voile pour le Caire.

Débarrassé d'un ennemi qui aurait pu renverser son trône naissant, Godefroi s'occupa d'étendre son nouveau royaume par des conquêtes. Il ne lui restait cependant que trois cents chevaux et deux mille fantassins; car les princes qui avaient partagé avec lui les périls de la croisade étaient retournés en Europe avec leurs troupes, laissant le roi de Jérusalem livré à ses propres forces (1). Malgré le petit nombre de ses soldats, Godefroi soumit presque toutes les villes de Galilée, et força les émirs ou les chefs turcs de Ptolemaïs, de Césarée et d'Ascalon de se reconnaître ses tributaires, puis il fortifia le port de Joppé (1). Cette place était pour Bouillon d'une grande importance, elle lui servait à entretenir des communications avec l'Europe. En effet, il reçut à cette époque quelques secours des Vénitiens, qui, conjointement avec Tancrède, s'emparèrent de Caïphas, petite ville au pied du mont Carmel. La mort vint terminer brusquement le règne de Godefroi, qui mourut peu de temps après, le 10 juillet 1100. Il était âgé de quarante ans, il avait occupé le trône onze mois et ving-six jours. Ce prince emporta les regrets de ses sujets et même de ses adversaires, qui avaient su apprécier, les uns l'habileté de son administration, et les autres son humanité : si la muse du Tasse a popularisé la renommée de Godefroi, il a puisé ses inspirations dans l'histoire, et s'il a pu embellir ses récits, il n'a pas eu besoin de les dénaturer. L'inhumation du monarque eut lieu dans l'église du Saint-Sépulcre, où son tombeau subsistait encore au commencement de ce siècle. Tandis que les princes latins, établis dans la Palestine et les contrées voisines, étaient assemblés pour choisir le successeur de Bouillon, le patriarche réclama pour lui le pouvoir suprême. Ce prélat, nommé d'Aimbert, était évêque de Pise, et avait été envoyé par le pape en Orient avec la qualité de légat. Arnould occupait à son arrivée le siége de Jérusalem; il résigna cette dignité au nouveau venu, qui éleva la prétention de régner, disant que Dieu seul étant roi dans la cité sainte, on devait le regarder comme son *vicaire*. Ce qui fortifiait une si étrange prétention, c'est que la piété de Godefroi, dans son imprévoyance, avait concédé au pontife à Jérusalem le saint sépulcre avec la tour de David, et au dehors, la ville de Jaffa, déclarant en outre, que si lui Godefroi mourait sans postérité, le patriarche conserverait ces deux gages de sa libéralité. Les princes, chargés de l'élection d'un monarque, ne crurent pas devoir respecter cet engagement, non-seulement par ambition personnelle, mais parce qu'ils sentaient qu'un

(1) Pierre-l'Ermite quitta la Palestine pour retourner en Europe. A son arrivée il fonda un monastère à Huy, sur les bords de la Meuse, où il mourut au bout de seize ans.

(1) C'est aujourd'hui la ville de Jaffa.



Stanfield del. Lalaisse j.ne Sculp

ÉGLISE DU S.T SÉPULCRE

TERRE SAINTE

royaume entouré d'ennemis belliqueux devait avoir pour défense l'épée d'un chevalier. Bohémond aurait sans doute obtenu la majorité des suffrages, s'il n'était tombé sur ces entrefaites entre les mains des musulmans, car il avait en sa faveur l'appui de Tancrède. Il fut aussi question du comte de Toulouse; mais le souvenir des vertus de Godefroi l'emporta sur les intrigues des amis de Raimond, et un frère du prince défunt, Baudouin, fut élu. Ce dernier avait acquis par des moyens plus habiles qu'honorables la principauté d'Edesse, préférable au royaume de Godefroi par son étendue et la fertilité de son territoire. Cependant Baudouin n'hésita pas à accepter la couronne, car il aspirait à la possession de la cité sainte, soit par un sentiment de piété, ou soit qu'il crût que ses talents militaires et politiques feraient de cette ville le centre d'une puissante monarchie. Quoi qu'il en soit, après avoir fait la cession d'Edesse à Baudouin du Bourg son cousin, il se rendit à Jérusalem; assailli en chemin par les émirs de Damas et d'Emesse, Baudouin courut de si grands dangers, que son chapelain avoue dans sa chronique (1), qu'au milieu des angoisses dont il fut saisi, il lui arriva de souhaiter de se trouver à Chartres plutôt qu'en Terre-Sainte. Parvenu à Jérusalem, le frère de Godefroi prit les rênes du gouvernement, soutenu par les barons qui l'avaient choisi et par les soldats dont il s'était fait accompagner. Le patriarche crut devoir se réfugier dans le sanctuaire; mais il ouvrit ou consentit à ouvrir des négociations avec Baudouin, dont le résultat fut une réconciliation. Le prélat sacra le nouveau monarque le jour de Noël de l'an 1100, dans l'église de Bethléem. Si la plupart des chefs militaires avaient donné le trône à Baudouin, celui-ci avait toutefois rencontré parmi ses adversaires le célèbre Tancrède, qui s'était éloigné de Jérusalem pour ne pas assister à la cérémonie de l'exaltation du nouveau monarque. Son orgueil ne lui permettait pas de ployer sous la dépendance du frère de Godefroi. Quelque temps après, ayant fait des conquêtes sur les Sarrasins, il prétendit qu'il devait les tenir de son chef à titre de seigneur suzerain, car il refusait de reconnaître pour tel le roi de Jérusalem. Baudouin se plaignit vivement, et finit par proposer à Tancrède une entrevue pour arranger leurs différends. Mais ce moyen de conciliation ne servit qu'à aigrir les deux parties, dont le mutuel ressentiment éclata par des reproches pleins d'amertume, et qui finirent par dégénérer en provocations. Un incident inattendu opéra par la suite un accommodement; Tancrède, à la nouvelle de la captivité de Bohémond, alla prendre le commandement d'Antioche, appelé par les habitants. Investi par intérim du suprême pouvoir, Tancrède traita de nouveau avec le roi de Jérusalem, et l'on tomba d'accord qu'au retour de Bohémond dans ses États, Tancrède rentrerait en possession des places conquises par ses armes, à la condition de se reconnaître vassal du roi de Jérusalem (1). Baudouin, s'il n'avait pas les vertus de son frère Godefroi, possédait du moins ses talents; il résolut d'étendre les limites de son royaume. Aidé par une flotte génoise qui vint débarquer à Jaffa et lui amena des troupes, il se rendit maître de plusieurs villes, entre autres de Césarée, et remporta une grande victoire sur une armée de musulmans venus d'Égypte pour le combattre [1101]. Cependant la prise de Jérusalem, répandue dans tout l'Occident, avait ranimé le zèle pieux des chrétiens. Une foule de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, entreprirent le voyage de la Terre-Sainte, ne soupçonnant pas les périls et les difficultés qui les attendaient sur la route. En effet, la plupart de ces pèlerins, dont on porte le nombre à près de deux cent mille, marchant sans précaution, furent victimes de la perfidie des Grecs et de la cruauté des Turcs, dont les hordes infestaient tous les chemins qui conduisaient à la cité sainte. Cependant un grand nombre de barons et de chevaliers arrivèrent à Jérusalem; à leur tête on remarquait Hugues, comte de Vermandois, et le comte de Blois, qui s'étaient signalés au commencement de

(1) Vide Fulcher, p. 401-402.

(1) Albert d'Aix, p. 307-308.

la croisade, mais dont la fermeté avait faibli devant les périls et les fatigues qu'ils devaient encore supporter. L'un s'était éloigné avant la prise d'Antioche, l'autre après, et tous deux venaient se joindre à Baudouin pour effacer la honte de leur désertion. Ils amenaient avec eux une foule de barons et de chevaliers, parmi lesquels nous nommerons les comtes de Poitiers et de Vendôme, et Hugues, frère de Raimond, comte de Toulouse. Fortifié par la venue de ces guerriers, le roi de Jérusalem, dans une seconde bataille livrée [1102] aux troupes du sultan fatimite, fut vaincu par sa précipitation, et perdit la plupart des chevaliers qui avaient quitté l'Occident pour lui offrir le secours de leur épée; mais il prit bientôt sa revanche et s'empara, en 1104, de la ville de Ptolémaïs, qu'il assiégeait par terre, tandis que les Génois bloquaient la place par mer avec une flotte de soixante-dix vaisseaux.

Si Baudouin obtenait des succès contre les infidèles, il craignait chaque jour d'en perdre le fruit faute d'argent, car il pouvait à peine payer la solde de ses troupes. Il s'adressa plusieurs fois au patriarche d'Aimbert, dont le trésor, alimenté sans cesse par les aumônes des fidèles, pouvait subvenir aux besoins du monarque. Mais d'Aimbert, qui avait consenti, non sans peine, à faire des avances pécuniaires, se lassa bientôt de fournir à des exigences qui menaçaient de se renouveler sans cesse, et ses refus amenèrent des querelles si violentes entre lui et le roi de Jérusalem, que le patriarche finit par se retirer à Antioche, auprès de Bohémond, revenu dans ses États après une captivité qui avait duré quatre ans. Bohémond se trouvait hors d'état de servir le ressentiment du patriarche, car il ne possédait plus que sa capitale et méditait de se rendre en Europe pour solliciter l'appui des princes chrétiens (1). Il laissa en effet le gouvernement entre les mains de Tancrède, qui fut réduit à implorer le secours du roi de Jérusalem pour résister aux attaques réitérées des musulmans; de son côté Baudouin du Bourg, comte d'Edesse, au lieu de s'appliquer à vivre en bonne intelligence avec Tancrède, s'allia contre lui avec les Sarrasins, ne songeant pas que la ruine d'un pareil adversaire devait tôt ou tard entraîner la sienne. Toutefois, le souverain de Jérusalem parvint à les réconcilier. Nous avons dit que ce dernier, avec l'aide des Génois, s'était emparé de Ptolémaïs; il paya cher cette conquête, par les concessions qu'il crut devoir faire à ses alliés, et dont les conditions étaient de nature à porter atteinte à la prospérité de la Palestine comme à ses droits de souveraineté. Au reste, l'enthousiasme religieux, qui avait enfanté les premières croisades, avait conservé toute sa ferveur, et, lorsque les Génois eurent quitté les côtes de Syrie, on vit apparaître dans le port de Jaffa le fils du roi de Norvège [1110]; il se nommait Sigur, et amenait à sa suite dix mille hommes; Baudouin vint au devant de lui et le conduisit à Jérusalem, où le prince norvégien fit une espèce d'entrée triomphale. Le roi de Jérusalem, voulant profiter de ce secours inespéré, proposa à Sigur d'assiéger Sidon, qui se rendit au bout de six semaines. Le héros norvégien s'embarqua ensuite pour retourner dans sa patrie, où il ne rapporta d'autre récompense qu'un morceau de la vraie croix. Deux ans après cet événement mourut Tancrède, dont la bravoure et la loyauté n'étaient pas moins célèbres chez les musulmans que chez les chrétiens [1112]. Durant les quatorze années qu'il passa dans l'Orient, Tancrède prit part à une multitude de combats, tantôt contre les Sarrasins et tantôt contre les Grecs. La fortune seconda sa vaillance, car il soumit à sa domination, en Syrie et en Cilicie, plusieurs villes importantes, et força même la cité d'Alep de lui payer tribut. Si les princes chrétiens eussent apprécié la situation périlleuse où se trouvait placé le royaume de Jérusalem, ils auraient mis des forces nombreuses et toujours entretenues sur pied, à la disposition du monarque de ce pays, car il était constamment

(1) Bohémond débarqua peu de temps après en Italie, puis il se rendit en France, et de là en Espagne, où il leva une armée de croisés, avec laquelle il mit le siége devant Durazzo, ville qui appartenait aux Grecs, dont Bohémond avait à se plaindre; mais il échoua dans son entreprise et vint mourir obscurément à Tarente.

en butte aux attaques des musulmans, qui fondaient sur lui, tantôt des bords du Nil, tantôt des rives du Tigre et de l'Euphrate. En effet, dans l'année 1113, une croisade fut prêchée parmi les infidèles contre les chrétiens; le sultan de Perse et le calife de Bagdad, ayant uni leurs drapeaux, envahirent la Galilée et vinrent camper près du lac de Génézareth. Accablé par le nombre, Baudouin fut vaincu; mais il opéra sa retraite sur les montagnes voisines, où vinrent se rallier à ses enseignes les comtes d'Edesse et de Tripoli, avec Roger de Sicile, qui gouvernait la principauté d'Antioche depuis le trépas de Tancrède. L'armée chrétienne se trouvait donc, malgré sa défaite, forte de onze mille hommes. Heureusement les vainqueurs ne surent pas profiter de leur succès, et, après avoir ravagé plusieurs provinces de la Palestine, ils se retirèrent. Sur ces entrefaites, le prince de Damas fut accusé d'avoir fait assassiner le prince de Mossoul, qui, au retour de l'expédition de Galilée, avait été poignardé par des émissaires du Vieux de la montagne (1). Menacé par les armes du sultan de Perse et du calife de Bagdad, le prince de Damas s'allia avec les chrétiens, et cette ligue suffit pour en imposer à ses ennemis, qui se séparèrent sans oser combattre [1115]. Après un repos de quelques années, Baudouin, qui avait eu à subir plusieurs agressions de la part des Égyptiens, résolut à son tour d'aller porter la guerre jusque chez eux. A la tête d'une troupe choisie, il traversa le désert et se saisit par un coup de main de Pharamia, ville située dans le voisinage de l'ancienne Peluse, et à trois journées de distance du Caire. Ce fut au retour de cette expédition qu'il mourut à Elarisch, bourgade bâtie à l'extrémité du désert. Quelques heures avant d'expirer il fit appeler les principaux barons, et après les avoir engagés à modérer leurs regrets, en songeant qu'il serait facile de lui trouver un successeur parmi les guerriers qui l'entouraient, il les conjura de ne pas ensevelir ses restes dans une terre étrangère, de peur qu'ils ne fussent profanés un jour par les musulmans. Comme on lui fit observer que la chaleur du climat permettrait difficilement d'accomplir sa volonté, il donna lui-même des instructions pour assurer la conservation de ses dépouilles mortelles, car il désirait reposer à Jérusalem auprès de Godefroi; il termina son discours en recommandant au choix de ses amis son cousin Baudouin du Bourg, comte d'Edesse; puis il rendit le dernier soupir, le 7 avril 1118. Baudouin régna dix-huit années qui s'écoulèrent au milieu de combats continuels. Toujours à la veille de perdre son royaume à la suite d'une bataille, ce prince était cependant obligé de guerroyer sans cesse pour grossir ses revenus, qui consistaient seulement dans une dîme sur les terres cultivées et dans quelques tributs levés sur le commerce. Le butin fait sur l'ennemi et la rançon des prisonniers étaient donc nécessaires pour acquitter ses dépenses et payer surtout la solde de ses soldats. Telle fut la source de ses différends avec le patriarche de Jérusalem, qui refusa d'abandonner au monarque les dons faits à l'Église par la piété des fidèles. Le besoin d'argent contraignit encore Baudouin d'épouser la comtesse de Sicile, dont il convoitait la dot, et cependant il était marié; mais la raison d'État étouffa les scrupules de sa conscience. Son administration fut profitable à Jérusalem, qu'il repeupla en attirant dans ses murs les chrétiens répandus dans la Syrie, l'Égypte et l'Arabie; il leur donna des terres et des habitations, et bientôt sa capitale, augmentée par de nouveaux citoyens, redevint prospère et florissante. Les vertus que Baudouin montra sur le trône surprirent d'autant plus, qu'avant d'y monter il s'était fait connaître par des actes empreints de violence et de perfidie.

L'armée chrétienne, portant les dépouilles de Baudouin, entrait à Jérusalem par la porte de Damas, lorsque Baudouin du Bourg pénétrait par la porte d'Ephraïm, dans la cité sainte, où il se rendait pour célébrer les fêtes de Pâques; il escorta les reste du monarque défunt, qui furent placés au pied du calvaire, à côté de Godefroi. Le même jour, les prélats et les barons tinrent conseil pour

(1) Nous entrerons plus tard dans quelques détails sur ce prince.

élire un roi; quelques-uns furent d'avis de couronner Eustache, frère de Godefroi et de Baudouin; mais il était retourné en Europe, et l'état du royaume exigeait qu'il eût un chef sur-le-champ prêt à agir pour le défendre contre une attaque imprévue. Quoique brouillé avec Baudouin du Bourg, Josselin de Courtenay appuya sa candidature; il représenta qu'à l'avantage d'appartenir à la famille des Bouillon, Baudouin unissait le courage, la prudence et la piété, et qu'à tous ces titres il était digne d'occuper le trône. Le patriarche se rangea de cet avis, et son suffrage entraîna celui de tous les assistants. Baudouin obtint la couronne et montra sa reconnaissance envers Josselin, qu'il investit de la principauté d'Edesse.

Baudouin avait à peine saisi les rênes du pouvoir, qu'il reçut la nouvelle d'un graud désastre: Roger de Sicile, chargé de gouverner Antioche en qualité de régent jusqu'à la majorité du fils de Bohémond, avait eu l'imprudence d'attaquer seul les musulmans de la Syrie, de la Mésopotamie et de la Perse, venus jusque sur les bords de l'Oronte. Il avait été vaincu et tué dans l'action. Le roi de Jérusalem partit pour Antioche, où son arrivée rassura la population chrétienne, menacée au dehors par les vainqueurs et au dedans par les Grecs et les Arméniens. Ces derniers, se croyant opprimés par les Latins qu'ils traitaient de schismatiques, étaient soupçonnés de vouloir livrer la ville aux musulmans. Après avoir pourvu à la défense de la cité, Baudouin sortit de ses murs à la tête de ses soldats; il portait avec lui la croix sur laquelle le Christ avait souffert son martyre; un gage si précieux enflammait vivement les guerriers chrétiens, qui se croyaient assurés de vaincre, défendus par cette puissante égide. En effet, les infidèles furent mis en déroute après une lutte acharnée, et Baudouin rentra victorieux dans sa capitale [1121]. A peine était-il de retour qu'il fut obligé d'en sortir pour se rendre à Edesse, qui venait d'être privée de son chef Josselin de Courtenay, devenu captif des musulmans. Le roi de Jérusalem éprouva peu de temps après le même sort: tombé entre les mains de Balac, l'un des émirs de la Mésopotamie, il fut conduit dans la même forteresse où gémissait Josselin. Cette forteresse était située à quelque distance d'Edesse, et renfermait les femmes et les trésors de Balac [1123]. Cinquante Arméniens déguisés en marchands parvinrent à s'y introduire et à s'en emparer après avoir passé la garnison au fil de l'épée; mais l'émir accourut mettre le siége devant la place. Hors d'état de résister long-temps, Baudouin et ses compagnons décidèrent que l'un d'entre eux tenterait de s'échapper pour aller invoquer le secours des chrétiens. Chargé de cette mission, Josselin réussit à traverser les lignes des assiégeants, passa l'Euphrate par le moyen de deux outres faites de peaux de chèvre, et parvint à Jérusalem. Le récit de ses infortunes et la captivité du roi lui donna bientôt des soldats; mais, tandis qu'il s'avançait à grandes journées, la forteresse tomba au pouvoir des Turcs, qui massacrèrent tous les assiégés, à l'exception de Baudouin, qu'ils enfermèrent dans la forteresse de Charan. L'expédition de Josselin devenait donc sans objet; tous ceux qui l'avaient suivi se dispersèrent pour retourner dans leurs foyers. De tous les ennemis irréconciliables des chrétiens, l'un des plus redoutables était le calife d'Égypte, qui envoya à cette époque une armée considérable, assistée d'une flotte, pour assiéger le port de Joppé. La conservation de cette place était d'une haute importance pour le royaume de Jérusalem; aussi Eustache d'Agrain, comte de Sidon, chargé de la régence depuis la captivité de Baudouin, résolut de marcher à son secours. Son départ de la cité sainte fut précédé par une procession expiatoire et par un jeûne si rigoureux, que les femmes s'abstinrent d'allaiter leurs enfants, et que les troupeaux furent privés de nourriture. A l'arrivée des Francs, la flotte égyptienne abandonna le siége; cette désertion devint fatale à l'armée de terre, qui, se voyant abandonnée, combattit mollement et courut se réfugier dans les murs d'Ascalon [1123].

Si les chrétiens cantonnés dans Jérusalem étaient trop faibles pour entreprendre d'importantes expéditions, de temps à autre la mer leur amenait des auxiliaires dont l'ap-

pui, quoique momentané, leur permit souvent de se rendre maîtres de plusieurs cités qu'ils n'auraient pu prendre seuls; c'est ce qui advint peu de temps après la victoire remportée sur les Égyptiens. En effet, une flotte vénitienne arriva inopinément à Ptolémaïs. Elle avait rencontré et battu les vaisseaux égyptiens. Le doge était lui-même sur la flotte; comme il voulait signaler son commandement par une action d'éclat, il proposa, dans un conseil tenu à Jérusalem, où assistaient le régent et les principaux barons, de mettre le siége devant Tyr ou Ascalon. Le sort se prononça contre la première de ces villes, dont l'attaque fut décidée. Mais les Vénitiens, qui ne perdaient jamais de vue les intérêts de leur commerce, stipulèrent plusieurs avantages au profit de leur nation, à laquelle on devait abandonner le tiers de la ville conquise; elle posséderait en outre un tribunal particulier, une église et un four banal. Le doge obtint sans peine ces concessions, malgré leur importance, et Tyr fut investie par terre et par mer. Défendue d'un côté par les flots, et de l'autre par une triple enceinte flanquée de hautes tours, Tyr aurait pu braver long-temps l'effort des assiégeants, si la discorde n'eût régné dans ses murs, où se trouvaient renfermées avec les Égyptiens les troupes du prince de Damas, à qui le calife avait abandonné la possession de la moitié de la ville. Il en résulta que les deux nations refusaient de combattre ensemble. La famine commençait d'ailleurs à exercer ses ravages dans la place, qui eût ouvert ses portes aussitôt, si la dissension n'avait pas éclaté parmi les soldats de l'armée de terre et de mer de la flotte chrétienne. Les premiers prétendaient qu'ils subissaient exclusivement tous les périls et toutes les fatigues, tandis que les Vénitiens, montés sur leurs vaisseaux, se livraient à l'oisiveté sans affronter les coups de l'ennemi. Le doge, suivi des équipages de sa flotte, descendit dans le camp, prêt, disait-il, à monter à l'assaut à la tête de ses marins. Cette proposition fit taire tous les murmures, et, quoique les musulmans du dehors tentassent de puissantes diversions, Tyr fut contrainte de capituler, après avoir résisté pendant près de six mois (1). Cette brillante conquête fut célébrée avec pompe dans Jérusalem. Toutefois, la sainte cité était toujours privée de son monarque, prisonnier des Turcs; mais ceux-ci, voyant que la captivité du prince n'enchaînait ni le courage ni l'ardeur des chrétiens, consentirent à traiter avec Baudouin, qui devint libre moyennant la promesse d'une rançon considérable. Délivré de ses fers, Baudouin, au lieu de se livrer au repos, se mit en campagne sur-le-champ. Son dessein était de s'emparer d'Alep; mais plusieurs chefs arabes et turcomans le forcèrent de lever le siége, et il revint dans sa capitale, où il fut accueilli avec joie par tous ses sujets [1125]. Peu de mois après, il battit une armée musulmane, sortie de Damas, et il fit un si grand butin dans cette campagne, qu'il fut en état de racheter plusieurs barons, restés en otage entre les mains des Turcs pour servir de caution au monarque lorsqu'il avait traité de sa rançon.

Afin d'éclairer le lecteur sur la position des états chrétiens dans la Palestine et dans la Syrie, nous allons entrer dans quelques détails sur les princes et les peuples musulmans qui leurs disputaient ces contrées. En première ligne se trouvaient les califes de Bagdad et du Caire; le second de ces monarques ne possédait plus en Syrie que la ville d'Ascalon, et n'avait pu empêcher les chrétiens de lui ravir la possession de Tyr, de Tripoli et de Ptolémaïs; mais ses flottes dominaient encore dans ces parages pendant l'absence des Génois, des Pisans et des Vénitiens, véritables dominateurs de la Méditerranée. Venaient ensuite le prince de Damas, les émirs de Mossoul et d'Alep, ainsi que les chefs Ortokides, possesseurs de plusieurs villes et de plusieurs forteresses dans la Mésopotamie. En outre des tributs arabes, dépossédées par les Turcs, vivaient de pillage, tandis qu'un autre peuple, les Curdes, sortis des montagnes frontières de la Grande-Arménie, accouraient sans cesse prendre part aux guerres continuelles que se faisaient les chefs musulmans, car ceux-ci, au lieu de s'unir contre les ennemis de leur croyance, épuisaient

(1) Guillaume de Tyr, liv. XII.

leurs forces à se combatre mutuellement. Mais les adversaires les plus redoutables pour les chrétiens, étaient les Turcomans ; ces barbares, dont les ancêtres erraient sur les bords de la mer Caspienne, avaient paru dans la Syrie à l'époque des croisades. Cantonnés dans le nord de la Mésopotamie, ils faisaient de continuelles incursions dans les campagnes voisines de l'Oronte et de l'Euphrate, où les chrétiens avaient fondé plusieurs principautés. Un autre ennemi non moins à craindre, quoiqu'il n'eut qu'un petit nombre de soldats, était le *Vieux*, ou *Seigneur de la montagne*, établi entre Tripoli et Tortose. Ce prince régnait sur une vingtaine de châteaux et de villages et comptait à peine soixante mille sujets. C'était un espèce de prophète, dont la secte avait été fondée par un certain *Hassan*, né à Thous, ville du Corassan dans la Perse. Cet homme, qui vivait dans le onzième siècle, parvint à se faire considérer par ses disciples comme le véritable iman, c'est-à-dire le successeur légitime d'Ali, gendre de Mahomet, et avait inspiré aux siens une confiance si aveugle, qu'ils exécutaient toutes ses volontés comme s'ils émanaient de Dieu lui-même. Les Ismaëliens, tel était le nom de ces sectaires, étaient partagés en trois classes, le peuple, les soldats et les gardes ; le peuple se livrait à l'agriculture et au commerce, les guerriers se vouaient exclusivement au métier des armes, mais les gardes, ou sédaïs, formaient la force du Vieux de la montagne. Élevés dans son palais, ils étaient initiés très-jeunes à la connaissance des langues étrangères ; on leur enseignait les sciences et les arts, et rien n'était négligé pour les rendre habiles à tous les exercices du corps. Bercés dans la persuasion que le chef des ismaëliens était le vicaire de Dieu, on entretenait leur fanatisme par des ruses adroites ; c'est ainsi qu'après les avoir endormis par des boissons enivrantes, on les transportait durant leur sommeil dans certains lieux décorés avec la plus rare magnificence et pleuplés de femmes ravissantes par leur jeunesse et leur beauté. Ces lieux étaient l'image du paradis où ils devaient entrer un jour, s'ils se montraient dociles à la voix de leur prophète. Trompés par ces décevantes illusions, les sédaïs étaient toujours prêts à se dévouer à tous les désirs de leur maître. Instruments de ses vengeances, ils allaient égorger ceux qu'il désignait à leurs poignards. On les voyait chaque jour immoler les victimes les plus illustres dans les camps, dans les mosquées et dans les palais. Grace à cet affreux système, le prince des ismaëliens était devenu la terreur des monarques de l'Egypte, de la Perse et les chefs des états environnants ; tous lui payaient tribut et lui commandaient le meurtre de leurs ennemis.

Quant aux puissances chrétiennes, elles se composaient du roi de Jérusalem, dont les possessions s'étendaient en largeur de la Méditerranée aux déserts de l'Arabie, et en longueur depuis la rivière qui coule entre Béryte et Biblos, jusqu'à la ville d'Arcom. La principauté d'Antioche, comprenant plusieurs contrées fertiles, se terminait aux portes d'Alep et embrassait, outre la Cilicie, une partie du Mont Taurus ; elle formait une province dont l'importance égalait la richesse. Sur le revers du Mont Taurus et sur les deux rives de l'Euphrate, s'étendait le comté d'Edesse, puis venait le comté de Tripoli, adossé d'une part au Liban, et défendu de l'autre par la mer de Phénicie. Les princes d'Edesse et d'Antioche étaient alliés et non tributaires du royaume de Jérusalem. Les chrétiens d'Asie pouvaient donc se soutenir entre eux et se défendre par leurs propres forces s'ils avaient toujours suivi les errements d'une saine politique ; mais les secours les plus efficaces ils les tiraient de l'Occident, qui leur envoyait sans cesse une foule de pélerins toujours prêts à tirer l'épée. Au reste, ceux qui venaient visiter la Terre-Sainte étaient protégés contre les attaques des infidèles et soulagés dans leurs misères par des hommes tout à la fois religieux et soldats ; tels étaient les hospitaliers, institués dans l'origine pour donner des soins aux malades et aux blessés, et les chevaliers du Temple, qui se vouaient à la pauvreté, à la chasteté et à l'obéissance. Mais le temps et la prospérité corrompirent leurs vertus et amenèrent la catastrophe qui frappa ces derniers après avoir subsisté plusieurs siè-

cles. Les chevaliers Teutons avaient aussi les mêmes statuts, c'est-à-dire qu'ils se consacraient à la défense de la Palestine et au service des pauvres. Ces ordres, peuplés d'hommes aussi braves que pieux, n'ayant plus d'autre patrie que Jérusalem, d'autres parents que leurs frères en Jésus-Christ, ne reculaient devant aucun dévouement, comme ils ne fléchissaient devant aucun péril.

Après ce coup-d'œil jeté sur la Palestine et sur les contrées voisines où la religion du Christ et celle de Mahomet luttaient pour la possession de Jérusalem, nous allons reprendre le fil des événements. Baudouin, toujours en guerre avec les Sarrasins, se soutenait contre leurs attaques; sa mort arriva dans l'année 1131. Ce prince, quoique mêlé à de grands événements, fut loin de posséder les talents de ses prédécesseurs, dont il n'avait que la bravoure. Il fut cependant regretté de ses sujets, et surtout des habitants de Jérusalem, qu'il enrichit en permettant aux Arméniens, aux Syriens, aux Grecs et même aux musulmans, d'apporter à Jérusalem toutes les denrées nécessaires à la nourriture des habitants, sans que ces marchandises payassent des droits.

Foulque, comte d'Anjou, qui avait épousé Melisende, fille de Baudouin II, succéda à son beau-père sur le trône de Jérusalem; à son avénement il n'eut point à combattre les Sarrasins, mais à pacifier les différends qui s'étaient élevés pour la possession d'Antioche. Le lecteur peut se rappeler que le prince de cette ville, Bohémond, trompé dans ses projets ambitieux, était allé cacher ses regrets à Tarente, où il mourut obscurément. Son fils vint d'Italie en Orient pour recueillir son héritage, et il avait péri dans une rencontre avec les Turcomans. Il laissait une fille et une veuve nommée Alyse; celle-ci voulut s'emparer du pouvoir et avait mis dans ses intérêts le comte de Tripoli, qui livra bataille au roi de Jérusalem. Foulque, demeuré vainqueur, devint l'arbitre des habitants d'Antioche et profita de son ascendant pour donner un époux à la fille de Bohémond. Il choisit Raymond de Poitiers, qui, parti d'Europe, fit le voyage sous les habits d'un pélerin et se présenta inopinément dans Antioche. Il reçut la main de la jeune héritère de cette principauté, et Foulque reprit la route de ses États, où il allait se trouver lui-même mêlé dans des querelles domestiques. En effet, le comte de Jaffa fut accusé publiquement d'avoir entretenu un commerce coupable avec la reine Mélisende; les barons s'en remirent au jugement de Dieu, c'est-à-dire qu'ils ordonnèrent que les deux adversaires combattraient en champ clos; mais le comte de Jaffa n'ayant point comparu, son absence entraîna sa condamnation. Il ne voulut point se soumettre à l'arrêt porté contre lui, et, afin d'en prévenir les suites, il alla dans Ascalon demander un appui au chef musulman qui commandait dans cette ville; puis, revenu dans Jaffa, il en ferma les portes au roi de Jérusalem. Foulque assiégea le comte, mais cette brouillerie s'apaisa par la médiation du patriarche de Jérusalem; le seigneur de Jaffa consentit à se soumettre au jugement rendu, et il fut convenu qu'il subirait un exil de trois ans, à l'expiration desquels il serait rétabli dans sa principauté. Le comte de Jaffa se rendit à Jérusalem pour prendre congé du roi, mais un incident retarda son départ; un jour qu'il jouait aux dés, il fut attaqué à l'improviste par un soldat breton qui le blessa de plusieurs coups d'épée. Le meurtrier, condamné à la peine capitale, déclara sur l'échafaud avoir agi de son propre mouvement et n'éprouver aucun remords de cette action, puisqu'il croyait avoir rendu service à sa religion et à son roi. Une déclaration si singulière fit naître plusieurs conjectures qui faisaient tomber sur le monarque d'odieux soupçons. Quoi qu'il en soit, le comte de Jaffa ne mourut pas de ses blessures et se rendit en Sicile, où il acheva sa carrière peu de temps après son arrivée dans ce pays [1132].

Nous ne croyons pas devoir suivre le roi de Jérusalem dans ses excursions contre les émirs ses voisins, ni raconter ses démêlés avec les seigneurs chrétiens ses vassaux; de pareils détails n'offrent ni utilité ni intérêt pour le lecteur. Nous les passerons sous silence pour parler de l'entrée dans l'Asie-Mineure et dans la Cilicie de Jean Comnène, empereur de Constantinople. A l'exemple de son

père Alexis, il nourrissait le dessein de reprendre les provinces qui avaient appartenu jadis aux Grecs, aussi avait-il pour adversaires les Turcs, les Arméniens et les Francs. Il vint attaquer Antioche, dont le prince appela à son secours le roi de Jérusalem; Foulque se mit en campagne, mais il fut assiégé lui-même, dans le château de Monferrand, par un chef Turc, nommé Zanguy, devenu maître de Mossoul, d'Alep et de plusieurs autres villes de la Syrie (1). Touché des périls où les princes latins étaient engagés, Jean Comnène réunit ses troupes aux soldats chrétiens, dans le but de chasser les musulmans de la Syrie. Cette ligue, inspirée par une sage politique, aurait eu d'importants résultats, sans les méfiances et les jalousies qui régnaient entre les alliés [1138]. Il en résulta que le prince grec vit ses bonnes intentions méconnues et paralysées par le mauvais vouloir des Latins, et lui-même étant mort à cette époque, blessé par une flèche, les princes de la Syrie et de la Palestine se réjouirent de son trépas, tant ils connaissaient mal leurs véritables intérêts, car si les Grecs et les Latins se fussent unis de bonne foi contre les musulmans, ils en auraient purgé toute l'Asie. Les dernières années du règne de Foulque furent marquées seulement par la prise de Panéas, ville enlevée naguère à sa domination par Zanguy. Le roi de Jérusalem, pour la reprendre, s'allia avec le prince de Damas, et tous deux, l'un à la tête de guerriers mahométans, et l'autre à la tête de soldats du Christ, assiégèrent ensemble la ville de Panéas [1139]. Foulque, parvenu au trône à soixante ans, ne put soutenir convenablement le fardeau qui lui était imposé; lorsqu'il ceignit la couronne, ses facultés intellectuelles avaient déjà perdu la plus grande partie de leur vigueur, tandis qu'il aurait eu besoin d'une attention continuelle et d'une grande activité pour remplir tous les devoirs de sa haute position. Il mourut d'une chute de cheval en 1145; l'aîné de ses deux enfants le remplaça sous le nom de Baudouin III.

(1) Ce Zanguy fonda la dynastie des Atabecks qui étendit sa domination dans presque tout l'Orient.

Le monarque étant hors d'état de régner par lui-même, la régence appartint à Mélisende, dont la faiblesse devint fatale au pouvoir; le clergé et les barons se croyant sûrs de l'impunité, introduisirent l'anarchie dans l'État par leurs prétentions rivales. Cependant Baudouin, couronné à quatorze ans, conduisit lui-même une expédition qui fut heureuse; mais si la bravoure peut quelquefois devancer les années, l'expérience n'est à son tour que le fruit du temps : le jeune Baudouin en fit la triste épreuve. Nous avons vu que son prédécesseur avait contracté une alliance étroite avec le prince de Damas; Baudouin la rompit, entraîné par l'offre d'un Arménien, qui proposa de livrer la cité de Bosra, qu'il gouvernait au nom du souverain de Damas (1). Comme le roi de Jérusalem ne pouvait prendre seul une décision à cause de son âge, les barons réunis en conseil furent d'avis d'accéder à une trahison qui devait être profitable. On se mit en marche; mais lorsqu'après une route aussi longue que difficile, l'armée parvint sous les murs de Bosra, elle ne put y entrer, car la femme du commandant arménien, condamnant les projets de son époux, fit prendre les armes à la garnison et parut disposée à faire une longue défense. Il fallut s'éloigner; mais la retraite des chrétiens avait ranimé l'ardeur des musulmans; ceux-ci les poursuivirent en les harcelant sans cesse. Comme l'armée traversait une plaine couverte de bruyère, les Sarrasins y mirent le feu; poursuivis par ce nouveau fléau, les chevaliers et les soldats supplièrent l'évêque de Nazareth, chargé de porter avec lui le bois de la vraie croix, d'implorer le secours du ciel. Le prélat se mit en prière, et le vent ayant changé tout-à-coup, l'armée échappa aux flammes qui la poursuivaient, enfin elle atteignit Jérusalem, où elle goûta quelque repos après tant de misères [1145].

Sur ces entrefaites, le comté d'Edesse, situé sur les bords de l'Euphrate, devint la proie de Zanguy. Le souverain de cette principauté était fils de ce Josselin de Courtenay

(1) Bosra est la capitale du pays de Hauran, contrée de l'Arabie.



Lalaisse del. Milon Sculp.

1 ET 2. CAVALIER ET FANTASSIN ARABE

qui avait contribué si efficacement à donner la couronne à Baudouin du Bourg. Sa bravoure et l'activité du vieux Josselin avaient contenu les musulmans ; il transmit à son fils un héritage accru par ses exploits. Mais le jeune Josselin, loin de marcher sur les traces de son père, se livra à tous les plaisirs, et quitta même sa capitale pour s'abandonner en liberté à ses penchants voluptueux. Possesseur d'une partie de la Syrie et de la Mésopotamie, le prince de Mossoul Zanguy brûlait d'ajouter Edesse à ses États, et il vint tout-à-coup mettre le siége devant cette place. Vainement Josselin implora-t-il l'appui des princes chrétiens, ils furent sourds à ses prières, et la ville tomba au pouvoir des musulmans; mais Zanguy ayant été assassiné quelque temps après sa victoire, Josselin rentra dans Edesse par surprise. Vainement encore il fit un appel à tous les chrétiens de la Syrie, il n'obtint que des promesses au lieu de soldats. Investi dans Edesse par Noureddin, l'un des fils de Zanguy, Josselin résolut d'évacuer la ville; il parvint à traverser l'Euphrate et à se réfugier dans les murs de Samosate avec mille de ses compagnons échappés seuls au sabre des Sarrasins [1146].

La chute d'Edesse enlevait au royaume de Jérusalem un de ses boulevards, et pouvait amener prochainement sous ses murs les ennemis de la foi chrétienne; aussi l'évêque de Gabala en Syrie fut-il envoyé pour représenter la triste position du royaume de Jérusalem et des autres colonies latines menacées de toute part et prêtes à succomber sous les attaques des musulmans. Le prélat alla chercher à Viterbe le souverain pontife Eugène III. Le pape s'empressa de faire un appel au courage et à la piété des fidèles, qui répondirent à ses exhortations en s'enrôlant en foule sous l'étendard de la croix, car l'enthousiasme des peuples, quoiqu'il durât depuis un demi-siècle, ne s'était pas encore refroidi. Eugène confia la mission de prêcher la croisade à l'abbé de Clairvaux. Ce moine, appelé Bernard, était né en Bourgogne, et s'était enfermé dès sa plus tendre jeunesse dans le monastère de Citeaux, où il entraîna avec lui, par son exemple et ses discours, trente personnes, ses parents et ses amis. Il ne tarda pas à se faire remarquer par les lumières de son esprit; sa renommée perça les murs de son couvent, et il devint l'arbitre des docteurs et des rois. On suivait ses conseils comme des oracles; le choix du pontife, en désignant saint Bernard, ne pouvait s'adresser à un homme plus dévoué et plus capable, par son ascendant sur l'opinion de ses contemporains, de faire triompher la cause de Dieu. De tous les potentats qui régnaient en Europe, le roi de France, Louis VII, se montra le plus empressé à prendre les armes contre les infidèles. Une circonstance particulière poussait le monarque à faire le voyage de la Terre-Sainte, c'est qu'il croyait, en visitant la tombe du Christ, obtenir le pardon d'un acte de cruauté dont il s'était rendu coupable. Dans une guerre qu'il avait entreprise contre Thibaut, comte de Champagne, le roi ayant pris d'assaut la ville de Vitry, avait fait mettre le feu à une église où treize cents habitants de tout sexe et de tout âge s'étaient réfugiés; ils devinrent la proie des flammes. Louis, poursuivi par le souvenir de sa faute, et rappelé à lui-même par une lettre de saint Bernard, témoigna le repentir le plus vif. Soumis à la pénitence la plus austère, il renonça même à s'occuper des soins du gouvernement, qu'il remit entre les mains de Suger, abbé de Saint-Denis. On ne pouvait mieux placer sa confiance, car Suger fut un des plus grands ministres dont s'honore notre patrie. Ce dernier essaya cependant de modérer l'ardeur du monarque, dont il aurait voulu retarder le départ. Il s'adressa même au pape à ce sujet; mais le pontife n'envoya sa réponse qu'après la publication de la bulle relative à la croisade; cette réponse ne contenait d'ailleurs que la promesse d'employer tout le pouvoir de l'Église à maintenir l'ordre et la paix en France pendant que son roi combattrait les Sarrasins en Orient. Cependant l'abbé de Clairvaux, autorisé par le pape, se hâta de convoquer une assemblée à Vezelay en Bourgogne; le roi de France, et une foule immense de barons et de chevaliers, réunis aux portes de la ville, formaient un auditoire aussi distingué que nombreux. Saint Bernard prit la

parole, et après avoir donné lecture des pouvoirs qui lui avaient été adressés par le souverain pontife, il apprit à ses auditeurs la ruine d'Edesse, les périls qui menaçaient la cité sainte, et il les exhorta de prendre les armes pour arracher le sépulcre du Christ aux profanations des Sarrasins : « Si l'on » venait vous dire, » s'écria-t-il, « que l'en» nemi a pénétré dans vos villes, qu'il » traîne en captivité vos femmes et vos filles, » après avoir spolié les temples du Seigneur, » qui de vous ne courrait aux armes? Eh » bien! une plus grande infortune est arri» vée, la famille de Jésus-Christ est tombée » sous le glaive des païens, qui se partagent » aujourd'hui ses biens et jouissent de son » héritage. Qu'attendez-vous donc pour tirer » vengeance de tant d'outrages? Permettrez» vous aux infidèles de se glorifier de nos » maux et de jouir en paix de nos dépouilles? » Songez que leur triomphe sera pour vous » un opprobre éternel, dont l'avenir char» gera votre mémoire. Sachez donc que Dieu, » dont je suis l'organe aujourd'hui, frappera » de son mépris et de sa colère ceux qui re» fuseront d'aller combattre ses adversaires. » Courez donc aux armes! qu'une sainte co» lère vous enflamme, et répétez sans cesse » ces paroles du prophète : *Malheur à ce» lui qui n'ensanglantera pas son épée.* » Sans doute Dieu n'a pas besoin d'implorer » votre appui, un mot de sa bouche anéan» tirait ses ennemis; mais il veut aplanir » pour ses enfants la voie du salut en leur » imposant des sacrifices, et c'est à vous » qu'il a remis le soin de faire triompher » sa justice. Oui, guerriers chrétiens, Dieu » vous confie pour les défendre sa gloire et » son nom. Quels combats seront plus glo» rieux et plus dignes de la reconnaissance » des peuples! Pour ceux d'entre vous qui » doivent succomber, le trépas sera même » une victoire, puisque la mort leur ouvrira » les portes du ciel. Vous tous qui m'écou» tez, rappelez à votre mémoire les hauts » faits de vos pères, dont l'épée a conquis » Jérusalem, et dont les noms figurent à » jamais au livre de vie. Comme eux quit» tez des biens périssables pour gagner en » échange des biens immortels et conqué» rir un royaume qui ne finira point. »

Des cris, *Dieu le veut! Dieu le veut!* répondirent aux paroles de l'orateur; Louis, non moins touché que la foule, se prosterna devant l'abbé de Clairvaux, et reçut le premier la croix; il parla ensuite à son tour, et après avoir dit que Dieu lui avait inspiré la sainte résolution d'aller secourir Jérusalem, il invoqua spécialement l'appui de ses sujets, dont la bravoure avait toujours été un objet de terreur pour les ennemis du nom chrétien. Le ton pénétré du monarque produisit un grand effet sur l'assemblée, qui s'écria toute entière : *Dieu le veut! Dieu le veut!* Une foule de comtes, de barons, de chevaliers s'enrôlèrent avec empressement, ainsi que plusieurs prélats; tel était l'empressement des fidèles, que l'abbé de Clairvaux ne put y satisfaire qu'en déchirant sa robe et les vêtements de ceux qui l'entouraient pour découper des croix qu'il distribuait à tout venant. Après avoir si bien rempli sa mission à Vezelay, l'abbé de Clairvaux alla prêcher la croisade dans toutes les villes et jusque dans les hameaux du royaume de France. La sainteté de son caractère inspirait une si grande confiance aux croisés, qu'un grand nombre de princes, de chevaliers et de barons, réunis à Chartres, voulurent lui décerner le commandement. Saint Bernard refusa prudemment un honneur si dangereux, appuyé par l'assentiment du pape (1), qui approuva sa détermination. L'abbé de Clairvaux se rendit ensuite en Allemagne pour appeler aux armes les habitants de cette contrée. Conrad III occupait alors le trône impérial, et venait d'ouvrir une diète à Spire : l'orateur chrétien, introduit dans cette assemblée, pressa vainement le monarque en particulier et en public de suivre l'exemple du roi de France; Conrad ne pouvait s'y déterminer, craignant, disait-il, que son absence ne fît éclater de nouveaux troubles dans l'empire. Il se montrait peu rassuré par les protestations de Bernard, qui lui promettait que le pape veillerait sur son royaume. Enfin, un jour que l'abbé de Clairvaux célébrait l'office divin en présence des électeurs et des dépu-

(1) Vide Baronius, ad ann. 1146.

tés réunis à Spire, il s'interrompit tout-à-coup pour conjurer les assistants de voler au secours de la Palestine Son éloquence toucha si profondément Conrad et tous les auditeurs, qu'ils prirent la croix des mains de saint Bernard, et s'occupèrent sur-le-champ des préparatifs nécessaires pour aller combattre les Sarrasins. Au reste, la parole de Bernard fructifia si abondamment, que le peuple des campagnes désertait ses travaux pour le suivre dans les villes où il prêchait la parole de Dieu. Les habitants des cités étaient remplis d'un enthousiasme non moins ardent, et il arriva plus d'une fois au saint religieux de ne pouvoir se dérober à l'empressement de la multitude sans lui abandonner une partie de ses vêtements; il courut même un jour risque de la vie, car il eût péri étouffé par la foule si Conrad ne fût parvenu à le dégager.

A son retour en France [1147], Bernard, admis à une assemblée qui se tint à Étampes, fit le récit de son voyage en Allemagne, et dirigea les résolutions qui furent adoptées. Louis VII, ses principaux barons, et les ambassadeurs de plusieurs monarques étrangers étaient présents, entre autres les envoyés de Roger, roi de Naples et de Sicile. Ils offrirent aux croisés, de la part de leur maître, des vaisseaux et des provisions; ils firent observer que le voyage par mer offrait moins de périls et de difficultés. S'ils se rendaient par terre en Palestine, non-seulement la route serait plus longue, mais il faudrait encore repousser les attaques des peuples barbares, en même temps que se défendre contre les embûches et les trahisons des Grecs, dont il fallait traverser le territoire. Cet avis était le plus sage; il fut repoussé par l'ignorance orgueilleuse des barons. On n'aurait pu d'ailleurs rassembler assez de navires pour transporter tous les soldats de la croix, et ce motif fut sans doute le plus prépondérant, car l'impatience des croisés ne pouvait se résoudre à subir des retardements. L'assemblée désigna ensuite deux personnages qui devaient être chargés de l'administration du royaume pendant l'absence de Louis VII : c'était l'abbé Suger et le comte de Nevers. Tous deux refusèrent cet honneur; mais le premier se rendit aux prières de son prince et à l'injonction du pape; tandis que le second opposa une résistance invincible, déclarant qu'il avait fait vœu de prendre la robe de saint Bruno. Personne ne songea à combattre la résolution du comte, tant le zèle religieux avait alors d'empire et semblait respectable à tous les esprits. La Flandre, l'Italie toute entière et la Grande-Bretagne voulurent aussi prendre part à la guerre sainte; elle semblait d'ailleurs présager une heureuse issue par l'ordre qui régnait dans les préparatifs. En effet les barons n'emmenaient point avec eux, cette fois, leur équipage de chasse; on rassemblait de tous côtés des vivres et de l'argent, et malgré la décision prise à l'assemblée d'Étampes, un grand nombre de soldats de la croix arrivaient en Flandre et en Italie pour s'embarquer sur des vaisseaux qui devaient les conduire sur les côtes de la Syrie.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter en détail les faits de cette croisade dont nous recueillerons seulement les faits principaux. L'empereur Conrad, après avoir remis à l'abbé de Corby le soin d'administrer son royaume, se mit en marche le premier, à la tête d'une armée innombrable. Il eut d'abord à lutter contre l'astuce et les craintes des Grecs, persuadés que les Latins avaient formé le projet de se rendre maîtres de Constantinople. Manuel Comnène régnait alors à Bysance; dès qu'il apprit que les chrétiens se mettaient en mouvement, il ajouta de nouvelles fortifications à sa capitale, et conclut une alliance avec le sultan turc d'Iconium. Ayant ainsi pris toutes les précautions que lui suggérait une politique aussi cauteleuse que timide, Manuel attendit l'arrivée de Conrad; il commença d'abord par chicaner sur le cérémonial que l'on devait observer à l'occasion de l'entrevue des deux monarques, successeurs l'un et l'autre de César et de Constantin. Le séjour de l'empereur d'Allemagne chez les Grecs fut signalé par de grands désordres suscités par les violences des croisés et par la perfidie des habitants, qui tendaient sans cesse des piéges aux soldats de Conrad. Celui-ci avait enfin passé le Bosphore et gagné la Cappadoce. Sur la foi de guides infidèles

fournis par les Grecs, il s'avançait comme au hasard, quand il fut surpris par le sultan d'Iconium, qui avait rassemblé sous ses drapeaux des forces considérables. Les Allemands étaient trop nombreux pour résister avec avantage, car leur multitude n'avait ni ordre ni discipline. Les uns, couverts d'armes pesantes, ne pouvaient lutter contre la cavalerie turque; d'ailleurs la plupart étaient démontés ou n'avaient que des chevaux exténués par la faim et la fatigue; le reste des croisés se composait d'hommes n'ayant que des pieux et des épées; enfin venaient une foule de pélerins qui, privés de tout moyen de défense, gênaient les mouvements des soldats et paralysaient leurs efforts. Après un long combat, les Sarrasins, demeurés vainqueurs, se gorgèrent de sang et de butin. On fait monter à soixante-dix mille les malheureux qui moururent sur le champ de bataille ou furent traînés en esclavage. L'empereur lui même n'échappa qu'avec peine à sa défaite; blessé dans l'action, il ramena environ la dixième partie des soldats assemblés naguère sous ses drapeaux [1147].

A l'époque où Conrad s'avançait plein d'espérance, et ne soupçonnant pas le triste avenir qui l'attendait, le roi de France arrivait aux portes de Constantinople; il y fut reçu par Manuel avec toutes les marques de l'affection la plus vive. Mais Louis ne fut pas dupe de ces apparences, car il venait d'apprendre que la cour de Bysance instruisait le sultan d'Iconium de tous les mouvements des croisés. Toutefois il consentit à reconnaître la suzeraineté de Manuel, qui, impatient d'être délivré d'hôtes si redoutables, précipita le départ des Français, en semant la nouvelle d'une grande victoire que Conrad venait de remporter sur le Turcs. Louis était déjà parvenu près de Nicée lorsqu'il apprit le désastre des Allemands; il se hâta d'aller au devant des fugitifs pour les secourir, et rencontra Conrad, auquel il prodigua des consolations. Ce dernier promit de revenir bientôt à la tête d'une nouvelle armée, dans la Palestine; puis il prit congé du monarque français, et se rendit à Constantinople, où il fut bien accueilli par Manuel, qui, ne craignant plus les soldats de l'héritier des Césars, entoura sa personne des plus grands honneurs. Cependant Louis s'avançait vers la Phrygie: il rencontra sur les bords du Méandre les Turcs naguère vainqueurs des Allemands; il franchit le fleuve malgré leur résistance, et s'approcha de la Pamphylie; s'étant engagé dans les gorges d'une montagne, il fut attaqué inopinément par les ennemis. Le désordre et la confusion se mirent parmi les croisés, qui, combattant sans ordre et gênés par leurs bagages, s'embarrassaient mutuellement. Dans ce moment critique, le roi de France, abandonné de tous les siens, s'adossa contre un rocher et résista à plusieurs Sarrasins, qui, ne soupçonnant pas quel était leur adversaire, après avoir lutté quelque temps contre lui, s'éloignèrent pour piller, et Louis put rejoindre les siens. Cette surprise, quoique désastreuse dans ses résultats, retarda à peine la marche des Français, qui atteignirent Attalie, ville placée à l'embouchure du fleuve Cestius. Cette cité appartenait aux Grecs; ils refusèrent de fournir, même à prix d'argent, des vivres aux croisés, dont la plupart étaient en proie au plus affreux dénuement, car ils ne souffraient pas seulement de disette, ils avaient encore à supporter les rigueurs du froid, et possédaient à peine des vêtements. Au lieu de pousser plus avant, le roi, d'après l'avis des principaux chefs, s'embarqua pour Antioche, laissant une partie de l'armée sous les ordres de Thierry, comte de Flandre, et d'Archambault-de-Bourbon. Il comptait leur envoyer au bout de quelques jours des guides et une escorte pour les conduire sur les côtes de la Cilicie. Mais les Turcs du voisinage, dès qu'ils apprirent que le monarque s'était éloigné, attaquèrent le camp des chrétiens avec acharnement. Ceux-ci, abandonnés par les habitants d'Attalie, qui tinrent leurs portes fermées, périrent presque tous, à l'exception des deux commandants, qui parvinrent à s'embarquer: trois mille cependant échappèrent au glaive des Turcs, parce qu'ils embrassèrent la foi musulmane [1148].

Raymond de Poitiers gouvernait alors Antioche; il accueillit le roi de France avec

empressement, et chercha à lui faire oublier, au sein des fêtes et des plaisirs, les fatigues qu'il venait de subir et l'échec qu'il avait éprouvé. Louis, en partant pour la croisade, avait emmené son épouse, Éléonore de Guienne, ainsi que plusieurs autres dames de la plus haute naissance qui avaient voulu suivre leurs époux, autant, peut-être, par curiosité que par dévotion. Menacé par l'émir turc Noureddin, le prince d'Antioche employa tous ses efforts pour retenir le monarque français, dont il comptait se servir pour repousser les périls qu'il prévoyait. Il lui proposa donc d'assiéger Alep et Césarée; mais Louis refusa de s'engager dans une entreprise qui devait le détourner de son projet favori, le pélerinage de Jérusalem. Ne pouvant triompher de sa résistance, Raymond prit le parti de mettre la reine dans ses intérêts; quelques-uns disent qu'il osa lui parler d'amour, et qu'Éléonore, au lieu de repousser un langage injurieux à son honneur, l'écouta si bien, qu'elle trahit ses devoirs d'épouse (1). Quoi qu'il en soit, la princesse insista auprès du monarque pour le retenir à Antioche; mais celui-ci, soit qu'il fût poussé par un sentiment de jalousie, soit qu'il s'irritât des retards apportés à son désir de visiter les saints lieux, enleva brusquement sa femme, et se mit en route pour Jérusalem. A son arrivée dans les murs de la cité du Christ, Baudouin, suivi de son clergé et de tout le peuple, vint au-devant de lui. Louis rencontra dans Jérusalem l'empereur Conrad, qui s'y était rendu accompagné seulement des ducs de Saxe et de Bavière, avec une faible escorte, triste débris de son armée. Dans un conseil tenu à Ptolémaïs, il fut décidé que les princes chrétiens tenteraient de s'emparer de Damas. En effet, dans les premiers jours de juin 1148, toutes les troupes, ayant en tête le roi de France, l'empereur d'Allemagne et le roi de Jérusalem, vinrent camper devant cette ville. Damas, dont la fondation remonte à la plus haute antiquité, est bâtie au pied de l'Anti-Liban, et à quarante-cinq lieues de Jérusalem; possédée jadis par les Hébreux, et après avoir changé de maîtres plusieurs fois, elle était devenue la proie des Romains, entre les mains desquels elle demeura jusqu'à l'apparition de Mahomet. Tombée au pouvoir des califes, successeurs du prophète, elle devint la capitale des Omniades, et appartenait encore à un prince musulman. Un chef turc, Noureddin, puissant dans la Syrie, méditait aussi de s'en emparer, mais il fut prévenu cette fois par les chrétiens. La ville était défendue à l'orient et au midi par des remparts formidables, mais des palissades et des murs de terre l'environnaient seulement au nord et à l'occident. Ce fut sur ce dernier point que les assiégeants résolurent de commencer leurs attaques. Le terrain couvert d'arbres et coupé par des retranchements était d'un accès difficile; cependant après une lutte prolongée, les chrétiens s'en emparèrent. Dans ces rencontres, les monarques firent briller à l'envi leur bravoure, et furent si bien secondés, que les musulmans, tombés dans le découragement, osaient à peine se défendre, persuadés qu'ils n'avaient plus d'autre espoir que dans la clémence des vainqueurs. Se croyant assurés d'une si belle conquête, les chefs latins s'en disputèrent par avance la possession. Après de longs débats, Thierry, comte de Flandre, dont tous les services se bornaient à deux voyages faits dans la Terre-Sainte en qualité de pélerin, Thierry l'emporta sur ses rivaux. Cette décision frustrait l'espoir des barons de la Palestine et de la Syrie; dans leur indignation, ils traitèrent secrètement avec les assiégés, dont ils acceptèrent des présents. Pour couvrir leur trahison, ils proposèrent au conseil d'abandonner leur position pour attaquer la place du côté de l'orient et du midi. Dès que cette résolution funeste eut été adoptée vingt mille Curdes et Turcomans pénétrèrent dans la ville par les jardins que les assiégeants avaient évacués. Ce puissant secours ranima le courage des habitants, tandis que les croisés tentèrent plusieurs attaques infructueuses, où ils furent repoussés : campés d'ailleurs sur un terrain sablonneux, ils étaient tourmentés par la soif et par la famine. De vives discussions s'élevèrent alors parmi les assiégeants, qui s'accablaient de reproches

(1) Vid. Guillaume de Tyr, liv. XVI.

mutuels. Enfin le bruit s'étant répandu que les Turcs d'Alep et de Mossoul s'avançaient pour secourir Damas, les croisés levèrent le siége. De retour à Jérusalem, les princes ne tardèrent pas à se séparer; Conrad revint en Allemagne et fut suivi quelques mois après par Louis VII; ce prince s'embarqua pour la France avec la plupart des seigneurs qui l'avaient accompagné [1149] (1).

L'expédition entreprise contre Damas avait fait négliger de reprendre Edesse; cependant son ancien possesseur Josselin, ayant remporté quelques avantages sur les musulmans, se flattait de rentrer prochainement dans son héritage; mais, surpris par une troupe de Turcomans, il fut conduit à Alep, où il mourut dans un cachot [1151]. Le comte de Tripoli avait aussi succombé sous le poignard d'un assassin. D'un autre côté, la discorde régnait à Jérusalem; la reine Mélisende voulait tenir les rênes du pouvoir contre la volonté de son fils Baudouin, et les dissensions qui régnaient entre eux furent poussées si loin, que le jeune monarque assiégea sa mère dans la tour de David. Quelque temps après, le roi se rendit à Antioche, dans le but de veiller à l'exécution d'un traité conclu avec son assentiment entre l'empereur de Constantinople et la veuve de Josselin. Celle-ci avait vendu au prince grec les villes de Turbessel, de Ravendel, de Samosate et plusieurs autres situées dans le voisinage de l'Euphrate. Cette concession intéressait au plus haut point la destinée future de Jérusalem; mais Baudouin, se sentant hors d'état de résister aux infidèles, jugea qu'il valait mieux avoir pour voisins les Grecs que les Turcs. Il ramena donc à Antioche la comtesse de Courtenay (2), ainsi que les Arméniens et les habitants d'Edesse, qui refusèrent de vivre sous une domination étrangère. Quant au souverain de Constantinople, il ne retira aucun avantage du marché qu'il venait de conclure, car Noureddin ne tarda pas à s'emparer de presque toutes les villes achetées par les Grecs. Durant l'absence de Baudouin [1152], Jérusalem vit tout-à-coup paraître à ses portes un prince turc Ortokide; il vint camper jusque sur la montagne des Oliviers, et, s'il eût brusqué l'attaque, il eût peut-être pénétré dans la ville, dont les habitants songeaient à peine à se défendre, tant ils étaient frappés de surprise et d'effroi. Mais les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et les templiers firent une sortie audacieuse au milieu des ténèbres, incendièrent les tentes des infidèles, qui s'enfuirent du côté de Jéricho, où ils furent rencontrés par Baudouin, qui leur tua plusieurs milliers d'hommes; le reste des Turcs fut exterminé par la garnison de Naplouse. L'échec subi par les Sarrasins inspira au roi de Jérusalem la pensée de se rendre maître d'Ascalon, place importante possédée par les Égyptiens. Gérard, seigneur de Sidon, se chargea de bloquer la ville par mer, en même temps que Baudouin l'attaquerait du côté de la terre. Tandis que les chrétiens poussaient avec vivacité les travaux du siége, leurs rangs furent grossis par une foule de pélerins qui venaient de débarquer à Ptolémaïs et à Jaffa. Toutefois, une flotte ennemie ayant pénétré dans le port et amené des vivres et des soldats aux habitants d'Ascalon, les assiégeants repoussés dans un combat furent sur le point de se retirer. Tous les chefs militaires étaient de cet avis; mais le patriarche et plusieurs prélats firent rejeter ce conseil timide, et la lutte recommença avec une vigueur nouvelle. A la suite d'une action meurtrière, on conclut une trève pour donner le temps aux deux partis d'enterrer les morts. En rendant à leurs co-religionnaires ce triste devoir, les musulmans purent apprécier les pertes qu'ils venaient de faire, et, dans une assemblée tumultueuse, il fut résolu que l'on demanderait à capituler. De leur côté, les chrétiens étaient retombés dans le découragement, et quand les députés d'Ascalon se présentèrent au conseil et annoncèrent l'objet de leur mission, frappé de surprise, aucun chef latin ne répondit un mot. L'étonnement et la joie avaient paralysé leur langue. Un traité fut conclu, par lequel les habitants obtin-

(1) Louis, de retour dans son royaume, rompit son mariage avec Éléonore, et perdit la Guienne, que cette princesse lui avait apportée en dot. Elle épousa quelque temps après Henri II, roi d'Angleterre.

(2) La veuve de Josselin.

rent la permission d'évacuer la ville en emmenant avec eux tous leurs bagages [1153]. La chute d'Ascalon affermissait l'empire de Jérusalem, puisque cette cité fermait l'accès de la Palestine aux Égyptiens; mais ce grand succès fut contrebalancé par la prise de Damas, dont Noureddin s'empara. C'était un voisin d'autant plus dangereux, que son ambition était soutenue par de grands talents; Baudouin en fit la triste épreuve, car il fut défait près du gué de Jacob par Noureddin, et s'estima heureux de trouver un asile dans la forteresse de Séphet, d'où il parvint à gagner Ptolémaïs; mais il avait perdu ses compagnons les plus chers. En effet, la plupart des seigneurs de la Palestine et le grand maître des templiers étaient tombés entre les mains des Turcs [1157]. Un événement inattendu vint changer la face des affaires; ce fut l'arrivée de plusieurs vaisseaux chargés de pélerins conduits par Étienne, comte du Perche, et Thierry, comte de Flandre. A la tête de ces nouveaux venus, réunis à ses guerriers, Baudouin s'empara de Césarée et de la forteresse d'Harenc; il prit quelque temps après sa revanche sur le sultan de Damas, qu'il battit dans un combat livré entre le Jourdain et le lac de Génésareth. Cette brillante victoire lui procura un nouvel avantage, celui d'épouser la nièce de l'empereur de Constantinople, dont la dot remplit son trésor depuis long-temps épuisé, car nous avons vu que le roi de Jérusalem avait à peine assez de revenus pour soutenir sa dignité [1160]. Une autre colonie chrétienne, la principauté d'Antioche, se vit tout-à-coup privée de son chef Renaud, que les musulmans firent prisonnier. Baudouin accourut à Antioche, où sa présence suffit pour rassurer les habitants et imposer silence à l'ambition de quelques nobles turbulents. Attaqué par une maladie que l'on attribue au poison qui lui fut donné par un médecin syrien, le roi voulut se faire transporter à Jérusalem; mais il expira en chemin dans la ville de Bérithe, à l'âge de trente-trois ans. Ses restes furent ramenés dans la cité sainte, au milieu des pleurs et des gémissements de tous ses sujets; car Baudouin s'était fait chérir par son affabilité et la douceur de son administration. Le peuple, à l'exemple du clergé, louait surtout la piété du souverain, c'était alors une vertu politique dans un prince chargé de gouverner un royaume conquis par la foi et que la foi seule pouvait soutenir [1160].

Comme Baudouin ne laissait pas d'enfant, la couronne devait appartenir à son frère Amaury; mais ce dernier eut à combattre l'opposition de quelques seigneurs, qui prétendaient que le trône devait appartenir au plus digne, sans égard au droit de succession. Cependant Amaury triompha par l'influence que lui donnait la possession des comtés de Jaffa et d'Ascalon, et plus encore grâce à l'appui du grand-maître des hospitaliers, qui remontra aux barons, que si l'on renonçait au principe de l'hérédité on tomberait dans l'anarchie, et de là peut-être au pouvoir de Noureddin, qui saurait profiter de la division des esprits. Cet argument, soutenu à propos par les soldats d'Amaury, fit triompher la cause de ce prince, à qui le sceptre fut déféré.

A peine en possession du pouvoir, Amaury tourna son attention sur l'Égypte; l'état de cette contrée pouvait offrir des chances favorables à son ambition. En effet, les califes du Caire étaient tombés sous la dépendance de leurs visirs, qui tenaient le pouvoir, tandis que les successeurs du prophète, confinés dans leur palais, obéissaient docilement aux ordres de leurs ministres. Celui qui commandait alors à son maître se nommait Schaver; mais une intrigue de cour l'avait renversé, et il avait été remplacé par un soldat parvenu, appelé Dargam. Il alla demander un asile à Noureddin. Celui-ci l'accueillit avec bienveillance et saisit cette occasion de s'immiscer dans les affaires de l'Égypte. Il renvoya sur les bords du Nil Schaver, avec une armée ayant pour chefs deux de ses émirs, Curdes d'origine; c'était Schircou et son neveu Saladin (1). A leur approche, Dargam se hâta de traiter avec Amaury, dont il obtint l'assistance, en s'engageant à lui payer

(1) Ce dernier était né dans le Curdistan, d'un père qui s'était expatrié pour suivre son frère Schircou, qui, ayant commis un meurtre, se trouva réduit à quitter son pays pour échapper aux poursuites intentées contre lui.

un tribut considérable. Mais avant que le roi de Jérusalem eût pu se mettre en mesure de marcher au secours de son allié, ce visir fut vaincu par Schircou et périt dans le combat. Investi de nouveau de la toute-puissance, Schaver eut l'imprudence de faire éclater les craintes qu'il nourrissait contre Noureddin, dont il redoutait de payer trop cher la protection. Il ordonna donc aux troupes syriennes de sortir de l'Egypte. Cet acte était excusable sous le rapport politique, car il n'était pas moins dangereux pour Schaver de se montrer reconnaissant qu'ingrat. Armé du prétexte que le ministre égyptien avait manqué à ses engagements, Schircou s'empara de Péluse. Schaver résolut alors de reprendre le traité conclu naguère par Dargam avec Amaury, qui réunit ses forces aux troupes égyptiennes et vint mettre le siége devant Peluse. Schircou fut contraint d'en sortir par une capitulation et de se retirer en Syrie. Amaury revint en toute hâte en Palestine, pour voler au secours d'Harenc, ville située près d'Antioche et assiégée par Noureddin, qui livra bataille au monarque chrétien et remporta sur lui une victoire complète [1164]. Les princes d'Antioche et de Tripoli, Josselin de Courtenay et le commandant des Grecs en Cilicie, tombèrent entre les mains des vainqueurs. Ces derniers entrèrent dans le château d'Harenc et se rendirent maîtres quelque temps après de Panéas. Excité par les avantages qu'il venait de remporter, Noureddin résolut de donner suite à ses projets sur l'Égypte; il commença par appeler à son aide l'influence de la religion en engageant le calife de Bagdad à prêcher une croisade contre les fatimites (1). Cette croisade fit affluer sous ses drapeaux une foule de musulmans, qui envahirent l'Égypte sous le commandement de Schircou. Sur ces entrefaites, Amaury était arrivé à Peluse avant le lieutenant de Noureddin, et avait resserré son alliance avec Schaver; celui-ci lui compta deux cent mille pièces d'or. Hugues de Césarée et Geoffroi Foulque, chevalier du Temple, se rendirent au Caire et furent présentés au calife, qui les reçut entouré d'une pompe royale, seule marque qui lui restât du pouvoir souverain, dont il ne possédait plus que les apparences. Ce fantôme de monarque était assis sur un trône d'or, derrière un rideau semé de perles et de pierreries. Le rideau fut tiré, et Schaver lui présenta les deux seigneurs français, auxquels le calife tendit sa main couverte d'un gant; mais les envoyés d'Amaury prétendirent que leur maître avait donné la sienne nue aux députés fatimites, et le calife crut devoir condescendre à la demande des chevaliers.

Les troupes turques et celles des chrétiens se trouvaient en présence l'une de l'autre, mais séparées par le Nil. Amaury étant parvenu à franchir ce fleuve, attaqua les Syriens, commandés par Schircou et son neveu Saladin; les Français éprouvèrent un échec, ce qui ne les empêcha pas de paraître le lendemain en ordre de bataille, puis de se diriger vers la capitale de l'Égypte, où ils arrivèrent bientôt. Schircou, de son côté, avait marché contre Alexandrie, qui lui ouvrit ses portes; mais Amaury s'étant à son tour porté sur cette ville, Saladin, qui s'y tenait renfermé, consentit à la rendre; on restitua aussi les prisonniers qui avaient été faits de part et d'autre, et Schircou avec son neveu reprit le chemin de Damas.

Amaury revint à son tour à Jérusalem, où il célébra son mariage avec la nièce de Manuel, empereur de Constantinople. Ce dernier prince convoitait la possession de l'Égypte; il éveilla le même désir dans l'âme du roi de Jérusalem, auquel il promit de fournir une flotte pour tenter cette entreprise. Les deux monarques devaient ensuite partager cette conquête. Fort de ces promesses, Amaury découvrit son projet dans un conseil, où il avait convoqué les principaux barons de son royaume. Parmi les assistants qui s'opposèrent à la guerre projetée, on remarqua le grand-maître des Templiers. « Il prétendit qu'il était plus sage » de tourner toutes les forces chrétiennes

(1) Les fatimites étaient shiites, c'est-à-dire, de la secte d'Ali, tandis que le calife de Bagdad et ses sujets était sunnites, c'est-à-dire, qu'ils refusaient de reconnaître comme l'un des successeurs de Mahomet, ce même Ali, quoiqu'il eût été gendre du prophète.

» contre Noureddin, dont l'ambiton était la » plus redoutable. « L'Égypte, » ajouta-t-il, « devait appartenir à celui qui posséderait » la Syrie : il fallait donc chasser Noureddin » de cette dernière province, et l'on toucherait » ainsi plus sûrement au but que l'on vou- » lait atteindre : celui de régner sur les bords » du Nil. » Ces arguments, fondés sur une juste appréciation des choses, furent repoussés par le monarque et surtout par l'influence du grand-maître des hospitaliers, qui voulait la guerre pour masquer ses dilapidations, car il espérait remplir avec l'or des Égyptiens le trésor de l'ordre dont il avait dissipé la plus grande partie. Il fut donc résolu que l'armée chrétienne envahirait l'Égypte. De son côté Noureddin avait conçu le même dessein, et le motivait sur la conduite du calife du Caire, qui s'était allié avec les ennemis de Mahomet. Amaury justifiait aussi son agression en accusant le visir Schaver d'entretenir secrètement des liaisons avec Noureddin, au mépris de son alliance avec les Latins [1168].

Le roi de Jérusalem se mit en campagne le premier et attaqua Péluse, qu'il prit d'assaut. A cette nouvelle, la garnison française restée au Caire fut chassée par le peuple, et le visir Schaver leva dans toute l'Égypte des soldats, tandis que son maître écrivait à Noureddin. Par une dérogation sans exemple dans les mœurs asiatiques, le calife enferma dans sa lettre quelques mèches de cheveux des femmes de son harem. Le prince de Damas se rendit aisément à une prière qui souriait à son ambition; il chargea Schircou de voler au secours du calife égyptien. Sur ces entrefaites, Amaury s'avançait à marches forcées sur le Caire, dont la prise eût été pour lui d'une grande importance; mais il avait promis le pillage de cette capitale à ses soldats, et se laissa séduire par Schaver, qui offrit de verser entre ses mains un million de pièces d'or, dont il lui fit remettre cent mille à titre d'avance. Le roi gagnait à ce marché; sa part dans le butin, si l'armée se fût emparée du Caire, n'aurait pu lui valoir cette somme. Il consentit donc à s'arrêter pour attendre la rentrée des neuf cent mille pièces qui restaient encore à payer. Durant ce délai, l'armée de Schircou arrive sur les frontières de l'Égypte. Amaury reconnut alors qu'il avait été dupe de la perfidie de Schaver, et il marcha contre les troupes de Noureddin; mais leur général Schircou évita sa rencontre, et il ne resta bientôt au roi de Jérusalem d'autre parti que de regagner son royaume, avec la douleur d'avoir laissé échapper par sa faute une occasion dont le sultan de Damas allait seul profiter. En effet, Schircou s'empara de la confiance du calife du Caire, et fit arrêter le visir Schaver, dont la tête tomba sous le sabre du bourreau. Mais il n'eut pas le temps de recueillir le fruit de son ambition : devenu visir à son tour, il mourut au bout de deux mois, et fut remplacé par son neveu Saladin. Ce dernier n'avait alors que peu d'influence; livré aux plaisirs et à la dissipation, il parvint cependant par cette voie à remplacer son oncle, car le calife Adhed ne voulait pas confier le pouvoir à un homme trop puissant. Il le retint même quelque temps entre ses mains; mais soit qu'il fût hors d'état de l'exercer, ou soit qu'il obéît à l'ascendant de Saladin, celui-ci ne tarda pas à devenir maître absolu du gouvernement [1169].

Comme on supposait que le nouveau visir n'était que l'agent de Noureddin et l'exécuteur de ses volontés, les Latins croyant que l'Égypte et la Syrie se trouvaient sous la même domination, conçurent de vives inquiétudes sur l'état du royaume de Jérusalem, dont l'indépendance allait se trouver compromise. Ils s'adressèrent donc aux princes de l'Occident et à l'empereur de Constantinople. Les puissances chrétiennes, occupées de leurs querelles, accueillirent froidement les députés d'Amaury. Le prince grec, au contraire, équipa une flotte qui vint jeter l'ancre dans le port de Ptolémaïs. L'arrivée de ce renfort décida le roi de Jérusalem à mettre le siége devant Damiette; mais après être demeuré cinquante jours devant les murailles de cette ville, il fut contraint de se retirer après avoir perdu la moitié des siens par l'intempérie de la saison, par le fer et par la famine. Les Grecs, de leur côté, assaillis par des tempêtes, ne purent sauver

qu'un petit nombre de leurs vaisseaux. Ce triste dénouement d'une entreprise aussi mal conçue que mal conduite, jeta Amaury dans un profond découragement ; n'osant plus compter sur ses propres forces, et n'ayant rien à attendre de l'Europe, il s'embarqua brusquement pour Constantinople, où il fut reçu avec de grands honneurs : il revint ensuite à Jérusalem, ne rapportant que des promesses qui restèrent sans effet. Heureusement pour lui que Noureddin ne put profiter de son absence par les désastres qui accablèrent tout-à-coup la Syrie ; plusieurs villes furent renversées par un tremblement de terre. Ce fléau détruisit les remparts d'Antioche,. de Tyr, d'Alep, de Tripoli et d'Émesse ; la plupart des édifices s'écroulèrent, et les habitants, pour sauver leur vie, s'enfuirent dans les champs et campèrent sous des tentes. Une calamité si étendue et si désastreuse ne permit pas à Noureddin d'entamer des hostilités ; mais ses regards étaient fixés sur l'Égypte, et il jugea que le moment était venu de renverser la dynastie et le culte des fatimites. Le calife était attaqué d'une maladie dangereuse ; rien ne s'opposait donc à l'exécution de ce double projet. En conséquence, un des lieutenants de Noureddin se présenta dans la mosquée principale du Caire ; en présence du peuple assemblé, il lut la prière publique au nom du calife de Bagdad. La multitude n'osa faire aucune réclamation, et le nom d'Ali disparut, remplacé par celui des Abassides. Cette révolution religieuse accomplie sans secousses, mit fin au règne des fatimites ; leur dernier descendant mourut quelques jours après, sans même avoir appris l'abolition du culte dont il était le pontife, et auquel l'Égypte avait obéi pendant deux siècles. Saladin s'empara des trésors du prince défunt, et commença à prendre ses mesures pour monter au trône en s'affranchissant de toute dépendance. Noureddin devina son projet et tenta de l'éloigner de l'Égypte ; il l'appelait en Syrie pour s'aider, disait-il, de son bras et de ses conseils, contre les chrétiens : Saladin se mettait en marche, puis il retournait sur ses pas sous le prétexte de réprimer quelque soulèvement, ou de saisir l'occasion de s'emparer de quelques villes dans la Nubie ou sur les côtes de la mer Rouge. Impatienté de ce manége, Noureddin menaça son lieutenant d'aller punir sa désobéissance ; Saladin déclara à son tour, dans un conseil composé d'émirs, qu'il opposerait la force à la force. Il fut désavoué par son père, qui, présent à la délibération, annonça que si Noureddin lui commandait de tuer son fils, il n'hésiterait pas à le faire. A l'issue du conseil, il eut un entretien secret avec Saladin, auquel il fit des reproches sur l'imprudence de sa conduite. « Écrivez, » lui dit-il, « au » sultan d'Alep, de peur qu'il n'exécute sa » menace, car il ne manquera pas d'être in» formé de votre déclaration. » Saladin se conforma à cet avis et parvint à adoucir le courroux de son suzerain ou du moins à en retarder les effets. Noureddin était d'ailleurs engagé dans une lutte suivie avec les Latins, contre lesquels il guerroyait sans cesse, ce qui l'empêcha de passer en Égypte. Néanmoins il se disposait à entreprendre cette expédition, lorsqu'il mourut d'une esquinancie en **1174**. Ce prince avait de grandes qualités que ses ennemis mêmes ont reconnues : l'archevêque de Tyr figure au nombre de ses panégyristes ; rien d'ailleurs ne prouve mieux la douceur et l'équité de son administration que l'affluence des étrangers dans ses États. Il consacrait presque entièrement ses revenus aux dépenses du gouvernement, se réservant à peine ce qu'il fallait pour soutenir sa dignité. L'historien Aboulféda rapporte à ce sujet qu'il répondit à son épouse, se plaignant de sa parcimonie : « Sachez que » je ne suis que le trésorier des musulmans ; » je ne puis donc disposer de ce qui leur » appartient ; mais je suis propriétaire de » trois boutiques dans la ville d'Emesse, » je vous les cède volontiers. » Dans toutes les villes de son empire il bâtit des mosquées, il fonda des hôpitaux, et ouvrit des écoles publiques. Il appréciait aussi l'utilité des sciences et des lettres, et les favorisait de tout son pouvoir en prodiguant ses largesses à ceux qui les cultivaient : non content de distribuer aux poëtes et aux savants des secours et des récompenses, il les hono-

rait par des distinctions particulières ; c'est ainsi qu'il les faisait asseoir en sa présence, en dépit de l'étiquette orientale, et qu'il se levait toujours lorsqu'ils paraissaient devant lui. Amaury essaya de profiter du trépas de Noureddin, et vint mettre le siége devant Panéas ; mais il cessa son attaque pour une somme d'argent et mourut à son retour. Ce prince semble avoir été guidé dans toutes ses actions par le désir d'amasser de l'argent. Rien ne prouve cependant que l'avarice fut sa passion dominante ; mais n'ayant que de faibles revenus, il dut croire que le moyen le plus sûr de résister à ses ennemis du dehors comme à ceux du dedans était de remplir son trésor. Exposé à des attaques continuelles de la part des musulmans, il fallait qu'il pût payer des soldats pour attaquer à propos ou résister avec avantage ; il pouvait sans doute invoquer l'assistance de ses barons, qui, au terme de la loi féodale, lui devaient le service de leur épée ; mais les rois achetaient souvent bien cher une assistance toujours douteuse, et qui n'était réellement efficace que dans les grandes occasions où il s'agissait du salut commun. Quoique Amaury fût très-pieux, il n'a été loué que faiblement par le clergé, dont il favorisa moins les prétentions que son frère Baudouin [1174].

Le fils d'Amaury, Baudouin IV, n'avait que treize ans à la mort de son père ; mais sa jeunesse n'était pas le seul obstacle qui l'empêchât de tenir les rênes de l'Etat ; il était attaqué de la lèpre, et ses souffrances ainsi que son âge ne lui permettaient pas de vaquer aux soins du gouvernement. Deux seigneurs, Raymond, comte de Tripoli, et Milon de Plansy, se mirent sur les rangs pour obtenir la régence ; mais l'un d'eux, Milon, ayant été assassiné quelque temps après, le pouvoir resta entre les mains de Raymond. Il descendait du célèbre comte de Saint-Gilles, et il avait la hauteur et la ténacité de son aïeul ; néanmoins il ne put réussir à établir son autorité assez fortement pour suivre à son gré les inspirations de sa politique. Il eût fallu s'allier de préférence avec tous les ennemis de Saladin ; mais celui-ci sut désarmer par des promesses et de l'argent la plupart des barons, ce qui lui permit d'écraser les partisans de la famille de Noureddin dont il convoitait l'héritage. Cependant la trêve conclue fut bientôt violée par les Latins, qui ne pouvaient résister à l'appât du pillage, et Saladin reprit les armes et pénétra dans la Palestine. Il s'avançait à la tête d'une armée nombreuse, lorsqu'il fut surpris près d'Ascalon par les chrétiens ; les soldats du fils d'Ayoub (1) furent vaincus comme l'avait jadis été dans les mêmes lieux le sultan d'Égypte, par l'illustre Godefroi. Saladin s'échappa à travers le désert et regagna les bords du Nil ; à son arrivée au Caire, il vengea, dit-on, sa défaite en faisant décapiter des prisonniers chrétiens [1178].

Le roi de Jérusalem aurait dû profiter de sa victoire pour affaiblir la puissance du prince musulman en attaquant les villes qu'il possédait en Syrie, et en soutenant ses adversaires ; mais il ne sut pas saisir cette occasion, ou peut-être fut-il dans l'impuissance de le faire. En effet, l'autorité du monarque n'était guère que nominale, car sur tous les points du territoire s'élevaient des forteresses, dont les possesseurs n'obéissaient qu'à leurs propres intérêts. Ils songeaient d'abord à s'enrichir par le butin, et contrariaient sans cesse la marche du gouvernement. Les uns refusaient de combattre contre les infidèles quand ils en étaient requis, parce que les musulmans avaient acheté leur inaction ; d'autres fois ils faisaient la guerre pour leur propre compte, au mépris des traités existants, et exposaient ainsi par avarice la tranquillité de l'État. Quelques-uns même pillaient les chrétiens, où, s'ils n'étaient pas assez forts pour venger une insulte ou satisfaire leur ambition, ils se mettaient au service de quelque émir sarrasin, sous les drapeaux desquels ils venaient attaquer leurs frères. Si les villes de l'intérieur étaient sans cesse exposées à devenir la proie de quelques barons du voisinage, les villes maritimes étaient livrées à tous les désordres de l'anarchie. La plupart des habitants, originaires de Pise, de Gênes et de Venise, avaient conservé sur une terre étrangère les préjugés

(1) Saladin.

de leur patrie; ils étaient d'ailleurs en rivalité pour des opérations mercantiles. Cet état de choses produisait des troubles journaliers, qui amenaient souvent les plus tristes résultats. A côté des barons se faisaient remarquer les ordres militaires institués pour défendre l'intégrité du territoire et se vouer exclusivement au service de Jésus-Christ. Mais ces ordres étaient toujours armés l'un contre l'autre par des jalousies, et se renvoyaient des accusations que la cour de Rome et les conciles étaient appelés à juger; toutefois les décisions du souverain pontife et celles des docteurs de la loi étaient souvent insuffisantes pour trancher des différends inspirés par des passions mondaines et prêtes à tout sacrifier pour se satisfaire. Ainsi les hospitaliers du Temple, au lieu de combattre uniquement pour la défense de la religion, vendaient leur assistance, et exigeaient quelquefois la possession de la moitié des villes qu'ils consentaient à secourir. Ils ne vivaient pas dans un meilleur accord avec le clergé, auquel ils refusaient de payer la dîme de butin, et dont ils déclinaient la juridiction. Les chefs du clergé scandalisaient eux-mêmes les fidèles par la dépravation de leur conduite; on vit à cette époque le patriarche de Jérusalem employer le bien des pauvres à l'entretien d'une maîtresse, qui venait montrer jusque dans le sanctuaire le fruit de son infamie. Les ordres du monarque étaient journellement méprisés par ses vassaux les plus puissants; il se trouvait incapable de punir leurs excès, quelque préjudiciables qu'ils fussent à l'intérêt public. On en vit la preuve par les actes de Renaud de Châtillon, dont l'indocilité provoqua une nouvelle guerre avec Saladin. Simple chevalier dans l'armée de Louis-le-Jeune, Renaud se trouvait à Antioche lorsque le prince de cette ville mourut. Sa veuve, charmée de la bonne mine de Renaud, lui donna sa main, et le plaça tout-à-coup au premier rang parmi les princes de l'Orient. Renaud voulut justifier son élévation par des actions d'éclat, et il fit la guerre aux Grecs. Assiégé dans Antioche par l'empereur de Constantinople, il racheta sa vie et sa dignité par les supplications les plus basses. Délivré d'un péril que lui avait attiré son avidité, Renaud n'était pas corrigé par cet échec, et il se mit à piller indifféremment les chrétiens et les musulmans; il tomba au pouvoir du père de Saladin, et il expia ses excès par une longue captivité. Lorsqu'il sortit de sa prison, sa femme était morte, et le jeune prince d'Antioche, déclaré majeur, avait pris les rênes de l'administration de ses États. Renaud vint à Jérusalem, où il fit la conquête de la veuve du seigneur de Thoron, qui lui apporta en dot la seigneurie de Karac, et quelques forteresses bâties sur les frontières de la Palestine et de l'Arabie. Cantonné dans ses châteaux, Renaud, malgré la paix qui venait d'être conclue avec Saladin, se mit à ravager les possessions musulmanes et à détrousser les pélerins qui allaient visiter le tombeau de Mahomet. Saladin demanda vengeance au roi de Jérusalem, qui se trouva dans l'impuissance de faire cesser les déprédations de Renaud. Saladin reprit les armes, car il avait juré par le nom de Mahomet de punir le seigneur de Karac et de tuer avec son poignard ce chien d'infidèle. A la tête d'une armée de plus de cent mille hommes, il envahit la Palestine, que les chrétiens s'apprêtaient à défendre par l'union de toutes leurs forces; mais le monarque musulman ne tarda pas à s'éloigner pour aller porter ses armes dans la Mésopotamie, où plusieurs émirs, attachés à la famille de Noureddin, se maintenaient dans l'indépendance [1182].

Cependant la santé de Baudouin continuait à décliner chaque jour, et il venait de perdre la vue. Comme il se reconnut lui-même hors d'état de gouverner, après avoir d'abord donné sa confiance à Raymond, comte de Tripoli, il finit par abandonner le pouvoir à Guy de Lusignan, qui avait épousé la fille d'Amaury, prédécesseur de Baudouin. Lusignan était arrivé dans la Terre-Sainte, n'ayant d'autre recommandation que ses avantages extérieurs, qui lui avaient fait contracter un mariage si fort au-dessus de sa position. Mais il ne sut pas justifier sa fortune par ses talents; la faiblesse de son caractère, qui s'unissait chez lui à la plus grande présomption, en soulevant contre ses actes l'inimitié des grands, rendait leur obéissance

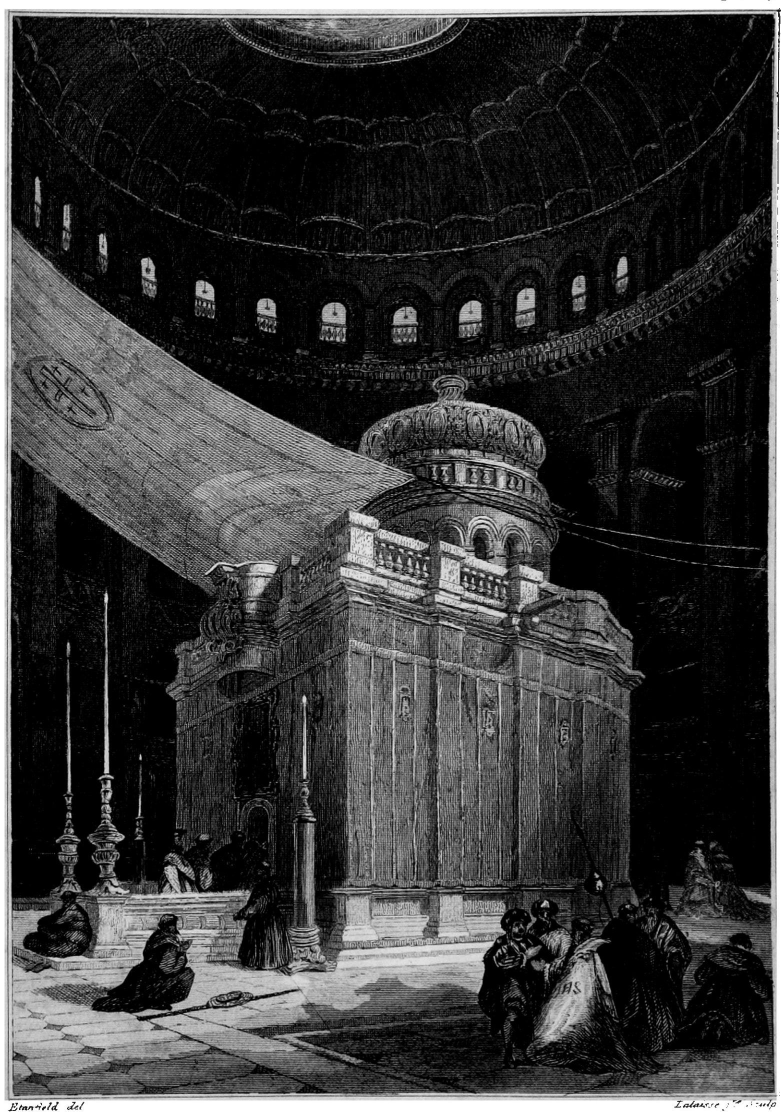
plus difficile et déconsidérait le pouvoir. Baudouin voulut alors reprendre l'exercice de l'autorité, et par le conseil des principaux barons, il attaqua la validité du mariage de Lusignan. Celui-ci, sommé de comparaître devant le tribunal du patriarche, ne se présenta pas, et Baudouin le priva de la régence, qui passa entre les mains du comte de Tripoli. En même temps le monarque fit couronner le fils de sa sœur Sybille, issu du premier mariage de cette princesse avec le marquis de Montferrat. Le jeune roi n'avait alors que cinq ans. Le nouveau régent confia la défense des forteresses du royaume aux hospitaliers et aux templiers, et prit les plus sages dispositions pour assurer la tranquillité publique. Cet état de choses subsista environ trois années, jusqu'à la mort de Baudouin IV, qui expira en 1185. Son trépas fit éclater de nouvelles discordes. Le comte de Tripoli aspirait à retenir les rênes du gouvernement, tandis que Sybille méditait de donner le sceptre à son époux; car le jeune Baudouin V, roi titulaire, avait suivi dans la tombe son prédécesseur. Dirigée par le patriarche et le grand-maître des templiers, la princesse fit répandre le bruit qu'elle allait choisir un nouvel époux pour mettre sur son front la couronne qu'elle revendiquait de son chef. Le comte de Tripoli et ses adhérents applaudirent à cette résolution, Sybille ayant annoncé le projet de choisir un guerrier dont la renommée et les exploits promettraient au royaume un défenseur intrépide.

Le jour venu où ce grand acte devait s'accomplir, le patriarche, en présence du clergé, des barons et du peuple, prononce le divorce de Sybille, sur le front de laquelle il place le diadème; alors celle-ci, le plaçant à son tour sur le front de Lusignan, fléchit le genou et lui jure obéissance, puis se tournant vers l'assemblée, elle dit à haute voix : « L'homme ne peut séparer ceux que le ciel » a joints. » Cette scène inattendue frappa d'étonnement les spectateurs, dont la majeure partie confirma par son assentiment l'élection que la reine venait de faire; le reste fut contraint de suivre l'exemple de la majorité, et Lusignan, par des promesses et par des présents, acheva de gagner à sa cause ses principaux adversaires. Toutefois il ne put désarmer l'opposition de plusieurs seigneurs réunis à Naplouse, qui dans leur indignation offrirent le trône à Geoffroi de Thoron, époux d'Isabelle, seconde fille d'Amaury; mais, loin d'accepter l'offre qui lui était faite, le nouvel élu alla se remettre entre les mains de Sybille. Sa désertion dispersa l'assemblée de Naplouse; ceux qui la composaient se séparèrent sans avoir pris aucune détermination. Les uns se décidèrent à jurer obéissance à Guy; d'autres se retirèrent dans leurs domaines, soit pour se faire acheter, soit pour tirer parti des événements. Quant à Raymond, il se renferma dans Tripoli. Si l'époux de Sybille eût eu quelque discernement, il eût négocié au lieu de combattre; mais son orgueil égalait son incapacité, et il ne tarda pas à justifier cette exclamation de son propre frère Geoffroi : *Puisqu'ils en ont fait un roi,* avait-il dit, *ils auraient fait de moi un Dieu s'ils m'avaient connu.* En effet, sans réfléchir aux conséquences d'une rupture ouverte avec Raymond, le roi courut l'assiéger à Tybériade; le comte, pour satisfaire son ressentiment et sauver ses possessions, conclut une alliance avec Saladin, auquel il livra passage sur son territoire. Le prince musulman pénétra dans la Galilée. Les chevaliers du Temple et ceux de Saint-Jean furent les seuls qui vinrent attaquer les Sarrasins. Mais que pouvait une poignée de braves contre le nombre disproportionné de leurs ennemis? ils périrent tous. « On » vit, » dit une vieille chronique, « on vit » ces guerriers indomptables, après avoir » épuisé leurs flèches, les arracher de leurs » blessures et les lancer à l'ennemi. On les » vit, pour étancher leur soif, s'abreuver de » leur propre sang. On les vit enfin, après » avoir émoussé leurs épées, brisé leurs » lances, se précipiter sur leurs adversaires, » lutter corps à corps, se rouler dans la pous- » sière et ne céder qu'en expirant. Personne » ne se distingua davantage qu'un simple » chevalier du Temple, appelé Jacques de » Maillé : resté seul de tous ses compagnons » sur le champ de bataille, il combattait en- » touré d'un monceau de morts. Son che-

» val, épuisé de fatigue, tombe et l'entraîne » avec lui, mais l'intrépide guerrier se re- » lève aussitôt et se précipite dans les rangs » ennemis, où il expire percé de coups. » Dans leur admiration pour sa bravoure, les musulmans se partagèrent ses armes; l'un d'eux le mutila, non par un sentiment de cruauté, mais parce qu'il croyait que la possession de ce lambeau sanglant lui communiquerait la même vertu guerrière [1187].

Si la victoire manqua à cet héroïque dévouement il ne fut pas sans fruit, car il produisit une réconciliation entre le roi de Jérusalem et le comte de Tripoli. Il fallait sauver l'empire de Jérusalem, menacé d'une entière destruction. Saladin s'était rendu maître de la Syrie et de la Mésopotamie ; il disposait également de tous les trésors et de toutes les forces de l'Égypte, et il marchait à la tête d'une armée aussi redoutable par le nombre que par le fanatisme de ceux qui la composaient. Alors Raymond rompit son alliance avec le prince musulman et ne respira plus que pour la délivrance du royaume de Lusignan. Déjà l'une de ses villes, Tybériade, venait d'être prise d'assaut, et l'épouse de Raymond, ainsi que ses enfants, réfugiés dans la citadelle, étaient sur le point de tomber entre les mains des infidèles. Cinquante mille chrétiens s'étaient rassemblés sous les étendards de Lusignan, lorsqu'arrivèrent au camp des fugitifs échappés au sac de Tybériade. On tint un conseil sous la tente du monarque, plusieurs chefs furent d'avis de livrer bataille ; mais Raymond s'y opposa : « Mes États ravagés, » dit-il, « ma femme » et mes enfants sur le point d'être livrés à » la merci des Sarrasins, implorent mon » secours et le vôtre. Cependant il faut » songer avant tout à sauver l'empire ; cette » armée que nous commandons est la der- » nière chance de salut qui reste aux chré- » tiens, et si elle succombe, rien ne peut » arrêter les musulmans. Ajoutez que nos » soldats, quoique nombreux, ne sont pas en- » core rompus au métier des armes ; ils ont » plus de zèle que d'habileté, tandis que les » soldats de Saladin sont mieux instruits et » que la nombreuse cavalerie musulmane » peut nous attaquer avec avantage dans les » plaines où nous allons nous engager. Son- » gez de plus qu'il faudra combattre et l'ar- » deur du soleil, les souffrances de la soif, » et les tourments de la faim. Quant à moi » je le déclare en présence de Dieu et des » hommes, je ferai volontiers le sacrifice de » toutes mes affections et de tous mes biens » pour assurer le salut de la ville sainte ; » c'est pourquoi j'adjure ceux qui m'écou- » tent, d'attendre l'ennemi sans le combat- » tre en bataille rangée, de le harceler sans » relâche, et de laisser au climat et à la di- » sette le soin de le détruire. »

Ce conseil, inspiré par la prudence et par la raison, calma l'emportement irréfléchi des barons ; en vain le grand-maître des templiers, ennemi personnel de Raymond, essaya-t-il l'effet de son discours, en rappelant que le comte s'était allié naguère avec Saladin, et qu'il fallait se défier des conseils d'un traître. Raymond dédaigna de répondre à ces injures, et se contenta de répliquer : « Je me soumets au dernier supplice si l'é- » vénement ne justifie pas ce que j'annonce. » Bref, son avis finit par être adopté ; mais le grand-maître, dans un entretien particulier avec Lusignan, lui persuada que le désintéressement du comte de Tripoli n'était qu'un piége tendu à la bonne foi du monarque, qui, sans plus rien entendre, donna l'ordre de marcher en avant. Les chrétiens entrèrent dans la plaine de Batouf, où l'armée musulmane les attendait, rangée sur les hauteurs de Loubi ; derrière elle s'étendait le lac de Tybériade ; on en vint aux mains dès la pointe du jour, le 2 juillet 1187, et le combat se soutint pendant tout le jour sans aucun avantage marqué. Les soldats du Christ étaient enflammés par les exhortations des prêtres qui parcouraient les rangs, et plus encore par un morceau de la vraie croix placé sur un tertre, comme une sorte d'étoile polaire pour diriger les chrétiens. La nuit vint suspendre la lutte ; mais les soldats de Lusignan étaient sans vivres et accablés par la soif, tandis que les musulmans avaient de l'eau et des provisions en abondance ; ils mirent le feu à des broussailles, ce qui embrasa d'une nouvelle chaleur l'atmosphère déjà si bru-



Stanfield del. *Lalaisse ... Sculp.*

INTÉRIEURE DU S.T SÉPULCRE À JÉRUSALEM

lante. Le jour venu, Saladin harangua les siens, et prit toutes ses dispositions pour envelopper ses adversaires, qui, se voyant débordés, perdirent l'assurance de la victoire. Ils firent cependant bonne contenance, et se battirent avec un courage digne d'une plus heureuse destinée : trois fois ils repoussèrent les attaques de l'ennemi; mais après une résistance désespérée, le fragment de la vraie croix qui servait comme de drapeau aux soldats du Christ, étant devenu la proie des Sarrasins, le désespoir et le découragement s'emparèrent des chrétiens; accablés par le nombre et par la lassitude, ils se débandèrent et cédèrent la victoire aux infidèles. La déroute fut encore plus meurtrière que le combat; un grand nombre de fuyards se laissèrent égorger sans essayer de se défendre; d'autres furent précipités sur la pointe des rochers. Le roi de Jérusalem, son frère Geoffroi, le marquis de Montferrat, Renaud de Châtillon et le grand-maître des templiers restèrent captifs entre les mains des vainqueurs ; le grand-maître de Saint-Jean parvint à se réfugier à Ascalon, où il expira, couvert de blessures : quant à Raymond, il s'ouvrit un passage et gagna Tripoli. Mais il ne put survivre à une défaite qu'il avait prédite, et qui entraînait avec elle la chute de l'empire et de la cité de Jérusalem.

Le nombre des prisonniers fut si grand qu'ils étaient devenus presque sans valeur pour les musulmans, un chevalier fut livré en échange d'une paire de chaussures. La conduite de Saladin, après sa victoire, quoique empreinte d'une certaine générosité, ne fut pas exempte de barbarie; il admirait sans doute le courage des chevaliers du Temple et de Saint-Jean; car il voulut essayer de les enrôler à son service; il fit donc proposer à ces intrépides soutiens de la foi d'embrasser le culte de Mahomet ou de subir la mort. Aucun d'eux n'hésita à faire le sacrifice de sa vie, et ils tendirent la gorge aux bourreaux : deux cent trente Templiers et un nombre à peu près égal d'hospitaliers se sacrifièrent ainsi pour leur religion. Le roi de Jérusalem et plusieurs barons, réunis dans la tente de Saladin, attendaient quel serait leur sort ; le prince musulman fit offrir au monarque un verre d'eau rafraîchi dans la neige ; mais le prince ayant passé la coupe à Renaud de Châtillon, Saladin s'y opposa en disant que Châtillon devait expier ses crimes ou adopter l'islamisme (1), Renaud refusa de se déshonorer par une lâche condescendance, et répondit par un noble refus. Saladin irrité le frappa d'un coup de sabre, et Renaud fut achevé par des soldats, qui firent rouler sa tête aux pieds de ses compagnons d'infortune. Comme dans les deux camps la dévotion se mêlait aux scènes de carnage, Saladin remercia de sa victoire Mahomet, par des prières et des actions de grâces, puis il s'occupa de poursuivre le cours de ses succès; il assiégea et prit en deux jours Ptolémaïs, et s'empara presque sans effort de Naplouse, de Jéricho, de Ramla; Césarée, Arsuf, Jaffa, Bérouth, ouvrirent leurs portes. Trois villes maritimes, Tyr, Tripoli, Ascalon, restaient seules aux chrétiens; le monarque musulman vint mettre le siége devant Tyr, dont les habitants auraient cédé sans résistance s'ils n'avaient été électrisés par la présence et les exhortations d'un jeune guerrier, Conrad, marquis de Montferrat. Il était frère du seigneur de ce nom, premier époux de Sybille, et venait d'accourir en Palestine pour combattre les infidèles; arrivé après la bataille de Tibériade, il s'était jeté dans Tyr, qu'il arracha pour ainsi dire aux Sarrasins, en relevant le courage des citoyens de cette ville, prêts à subir le joug du vainqueur. Saladin alla bloquer Ascalon; les habitants opposèrent aux musulmans le courage du désespoir, et quoique la brèche fût ouverte, ils refusaient de capituler. Traîné à la suite de son vainqueur, Lusignan, soit qu'il fût inspiré par Saladin, ou soit qu'il crût la position des Ascaloniens désespérée, crut devoir lui-même les engager à se rendre. Ils envoyèrent des députés au sultan,

(1) Renaud, non-seulement pillait les caravanes qui se rendaient à la Mecque, mais il avait formé le projet de s'emparer de la ville sainte, et avait pénétré presque jusqu'aux portes de Médine. Cette dernière entreprise avait surtout enflammé contre lui le courroux de Saladin, qui professait un vif attachement pour sa religion.

lesquels lui déclarèrent qu'ils venaient implorer sa clémence, non pour eux, mais pour leur famille; ils terminèrent en disant qu'il n'entrerait pas dans la ville s'il ne jurait d'épargner les femmes et les enfants, et de rendre la liberté au roi de Jérusalem. Saladin consentit à ces propositions; mais il ne brisa toutefois les fers de Lusignan qu'au bout d'une année.

Il ne lui restait plus pour compléter son triomphe qu'à s'emparer de Jérusalem. Cette capitale regorgeait alors d'une multitude d'hommes, de femmes et d'enfants, qui étaient venus de toutes parts chercher un refuge dans ses murs; mais la ville était privée de ses chefs les plus habiles, ils avaient péri presque tous à Tibériade, et Sybille ne pouvait se charger du commandement militaire dont l'écartait la faiblesse de son sexe et la trempe de son caractère; son gouvernement était d'ailleurs sans force. Dans cette extrémité la prudence aurait commandé peut-être d'accepter les offres de Saladin, qui, parvenu sous les remparts de la cité sainte, fit connaître aux principaux habitants admis dans sa tente qu'il ne voulait pas inonder de sang Jérusalem, et qu'il offrait à ses citoyens, s'ils voulaient s'expatrier, des terres et de l'argent. Ceux-ci répondirent qu'ils ne pouvaient point céder la ville où le Sauveur du monde était mort, et encore moins la vendre. Saladin, dans son dépit de se voir repoussé, fit serment d'entrer dans Jérusalem sur les cadavres de ses habitants, comme avait fait jadis Godefroi de Bouillon et ses chevaliers. Un vieux guerrier, Baléan d'Ibelin, prit le commandement de la ville, et organisa la défense; tous les citoyens furent appelés à prendre les armes, et pour discipliner ses nouveaux soldats, d'Ibelin créa chevaliers cinquante bourgeois, qui présidèrent sous ses ordres à toutes les opérations militaires. Le clergé ne resta pas en arrière des autres citoyens, il mit en œuvre toute son influence pour exalter l'enthousiasme de la multitude, et il offrit les vases et les ornements des églises afin de les convertir en pièces de monnaie. Personne ne murmura d'un acte produit par la nécessité, et d'où pouvait sortir le salut commun. Saladin s'avança sur les collines d'Emaüs, et chaque jour éclaira les luttes les plus meurtrières. En effet les chrétiens et les musulmans combattirent avec le plus terrible acharnement; les premiers, parce qu'ils ne voulaient pas survivre à la ruine de la cité sainte, persuadés qu'en succombant ils iraient habiter une Jérusalem céleste; les seconds étaient convaincus qu'en mourant pour leur foi le paradis allait s'ouvrir pour eux et les combler de toutes les félicités. Repoussé dans ses attaques, le sultan changea ses dispositions et vint attaquer la ville du côté du nord. Il fit creuser des mines et construire des machines formidables pour battre les remparts. Les plus braves chrétiens tentèrent jour et nuit des sorties pour incendier les ouvrages des Sarrasins, ils ne purent réussir dans leur projet; enfin, le quatorzième jour du siége, les habitants reconnurent avec désespoir que les murs de la place, depuis la porte de Josaphat jusqu'à celle de Saint-Étienne, allaient s'écrouler au premier signal; à cette fatale nouvelle, les soldats, frappés de stupeur, abandonnèrent leurs postes pour se prosterner devant les autels, et le clergé redoubla ses prières pour obtenir l'intercession du Tout-Puissant; dans les temples, dans les rues, dans les maisons, on n'entendait que des pleurs et des gémissements. Sur ces entrefaites, on obtint la preuve que les chrétiens grecs et syriens, établis dans la ville, correspondaient avec Saladin; ils promettaient de l'introduire dans la place. Trahis au dedans, tandis qu'ils pouvaient à peine se défendre au dehors, les chefs latins, vaincus par l'inexorable nécessité, envoyèrent une députation à Saladin. Elle était conduite par Baléan d'Ibelin, qui rappela au sultan les anciennes conditions qu'il avait offertes aux défenseurs de la sainte cité dès le commencement du siége. Le monarque musulman répondit qu'il se rappelait seulement d'avoir juré de saccager Jérusalem et de passer ses habitants au fil de l'épée. Sans se décourager par un refus si dur, d'Ibelin revint à la charge le jour suivant et ne put vaincre l'inflexibilité du sultan. Celui-ci le renvoya de nouveau, en disant qu'il serait contraire à ses intérêts de traiter avec une ville hors

d'état de se défendre. Il fit ensuite donner un nouvel assaut, qui échoua par la résistance indomptable des assiégés. D'Ibelin reparut encore en présence du sultan et lui dit : « N'attendez pas les terribles effets où nous » poussera notre désespoir; sachez que tout » sera détruit par la flamme, qui n'épargnera » ni la mosquée d'Omar ni la pierre de Ja- » cob; nos femmes et nos enfants seront » égorgés de nos propres mains; mais ils » seront précédés dans la tombe par cinq » mille musulmans que le sort de la guerre » a fait tomber entre nos mains. Puis, quand » la ville ne formera plus qu'un vaste bû- » cher, nous fondrons sur votre camp le » glaive à la main, et nous vendrons chè- » rement les restes d'une vie déjà sacrifiée » d'avance. »

Saladin ne voulut point donner de réponse définitive, afin de prendre un peu de temps pour réfléchir et consulter les docteurs de sa loi. Ceux-ci rassurèrent sa conscience alarmée par le serment qu'il avait fait, et le lendemain, une capitulation sauva Jérusalem d'une destruction complète. Il fut stipulé que les barons, les chevaliers et les soldats sortiraient en liberté pour se rendre à Tyr, sous la protection d'une escorte, mais que le reste des habitants se rachèterait de l'esclavage par une rançon fixée pour les hommes à dix pièces d'or, à cinq et à deux pour les femmes et les enfants. Quatre jours s'écoulèrent encore avant l'exécution du traité; les chrétiens les passèrent tout entiers dans les larmes, ils se prosternaient au pied du Saint-Sépulchre, ils parcouraient tous les lieux auxquels se rattachaient les plus grands souvenirs du christianisme; toutes les conditions étaient confondues dans le malheur commun, et montraient la même affliction; tous les citoyens s'embrassaient en pleurant; les uns, prêts à quitter la ville, les autres, hors d'état de se racheter, voyaient sonner pour eux l'heure de l'esclavage. Cependant les soldats Sarrasins étaient entrés dans la sainte cité, et furent sur le point de provoquer un soulèvement parce qu'ils avaient traîné dans les rues une croix enlevée à l'église des chevaliers du temple. Le jour fatal étant venu, Saladin, placé sur un siége élevé, présida pour ainsi dire au départ des chrétiens, qui eut lieu par la porte de David. Le patriarche marchait en tête, suivi des ecclésiastiques chargés des vases et des ornements qui avaient décoré le Saint-Sépulcre; puis venait la reine Sybille, entourée des dames de sa cour; elle traînait à sa suite une multitude de femmes, tenant des enfants dans leurs bras, et poussant des cris et des gémissements. Saladin s'approcha de la reine, à laquelle il adressa quelques paroles consolantes; alors plusieurs femmes, enhardies par l'émotion qu'il semblait éprouver, lui dirent : « Prenez tous nos biens, mais rendez » à notre amour nos époux, nos frères et » nos pères; réunies aux objets de notre af- » fection, il nous restera encore des appuis » et des consolations. » Le prince vainqueur honora son triomphe par une clémence louée à juste titre par les historiens de toutes les nations; il rendit aux femmes leurs époux et leurs enfants, et récompensa par ses dons plusieurs chrétiens, qui, déclarés libres, emportaient sur leurs épaules leurs parents et leurs amis, abandonnant pour les sauver leurs effets les plus précieux; il permit encore à dix chevaliers de Saint-Jean de rester dans la ville pour donner des soins aux malades placés dans l'hôpital de cet ordre. La conduite de Saladin, dans cette circonstance, est d'autant plus digne d'éloges, qu'il lui fallut braver le mécontentement des siens, dont le fanatisme condamnait son humanité : Malek-Aden, frère du sultan, imita sa générosité, et racheta à ses dépens deux mille prisonniers chrétiens. De son côté, Baléan d'Ibelin, le brave défenseur de Jérusalem, à qui l'on avait confié les fonds destinés à payer toutes les dépenses du siége, en fit le plus généreux emploi en les consacrant à payer la rançon de ses concitoyens : ainsi sur cent mille chrétiens renfermés dans les murs de Jérusalem à l'époque de la capitulation, il n'en resta qu'environ quatorze mille qui durent se résigner aux souffrances de l'esclavage [1187]. Les chrétiens perdirent la cité sainte après l'avoir possédée quatre-vingt huit ans : les Sarrasins prétendirent qu'elle était retombée entre leurs mains le même jour où, quelques siècles au-

paravant, Mahomet, transporté à Jérusalem, en était sorti pour monter au ciel. Cet incident avait encore rehaussé aux yeux des musulmans le triomphe de Saladin. Quand la ville fut restée vide de ses habitants, le sultan fit une entrée triomphale dans ses murs, et donna l'ordre de purifier tous les temples où les chrétiens avaient célébré leur culte; chaque église devint une mosquée, et celle d'Omar fut lavée soigneusement avec de l'eau de rose. Quelques jours après, Saladin assista à une longue prédication faite par le chef des Imans, qui, après avoir remercié Dieu d'avoir fait triompher l'islamisme, recommanda aux soldats du prophète de ne point s'enivrer d'orgueil, car la victoire qu'ils avaient remportée, ils la devaient non à leur épée, mais au bras du Tout-Puissant. L'orateur termina en priant pour les jours de Saladin, qu'il appela le glaive tranchant de Dieu, son étoile resplendissante et le défenseur de son culte.

Cependant les tristes exilés de Jérusalem, au lieu de recueillir des secours et des consolations, se virent repoussés par leurs frères, car l'opinion publique attribuait la perte de la cité sainte à la vie criminelle de ses habitants, et cependant, quoique ce reproche ne fût pas sans fondement, l'examen des faits prouve que ce furent moins les fautes des chrétiens que les discordes des musulmans qui permirent au royaume de Jérusalem de subsister près d'un siècle. On vit les citoyens de Jérusalem, à qui les villes chrétiennes de la Syrie refusaient un asile et des vivres, expirer de misère et de faim, dans une agonie d'autant plus douloureuse qu'ils mouraient par l'inhumanité de ceux là même qui auraient dû s'empresser de leur ouvrir les bras. Plusieurs de ces fugitifs passèrent en Égypte, où les musulmans les accueillirent avec une sorte de compassion; d'autres trouvèrent passage sur des vaisseaux et revinrent apprendre à l'Europe que Jérusalem était devenue la proie des enfants de Mahomet. Cette nouvelle produisit le plus grand effet en Occident; le pape Urbain III en mourut de douleur. On se rappelait que la chute de Jérusalem avait été annoncée par des prodiges; ainsi on avait vu dans quelques églises le crucifix et les images des saints répandre des larmes de sang; un aigle était apparu à un chevalier chrétien; il planait au-dessus d'une armée, tenant dans ses griffes sept javelots et faisant retentir les airs de ces mots : MALHEUR A JÉRUSALEM. Chaque fidèle s'accusait à son tour d'avoir attiré le courroux céleste sur la chrétienté par des fautes dont il s'était rendu coupable; les prédicateurs accréditaient cette croyance du haut de la chaire sacrée. Une révolution soudaine améliora les mœurs publiques; la luxure, l'ambition, la cupidité s'éteignirent dans tous les cœurs, qui s'embrasèrent de foi et de charité. Les riches distribuèrent aux pauvres d'abondantes aumônes, les ennemis se réconcilièrent, et tous les chrétiens pratiquèrent à l'envi les préceptes enseignés par l'Évangile; le clergé joignit l'exemple à ses exhortations; les princes de l'Église et les prélats réformèrent le luxe de leurs maisons, les moines revinrent à l'austérité de leurs règles, en un mot toutes les classes de la société subirent la réforme la plus complète. Malheureusement cette réforme, fruit d'un enthousiasme passager, ne tarda pas à s'affaiblir, et disparut devant les passions, les intérêts qui, assoupis dans les cœurs, se réveillèrent et reprirent leur empire accoutumé. Toutefois la douleur que ressentit l'Europe en apprenant le triomphe de Saladin ne devait pas s'exhaler en plaintes stériles. Le successeur d'Urbain III, Grégoire VIII, forma le projet de ranimer le zèle des chrétiens en faveur de la Palestine, mais il fallait préalablement pacifier les querelles élevées entre les peuples catholiques. Les Pisans et les Génois étaient alors en guerre, Grégoire consuma ses derniers jours à concilier leurs différends, laissant à Clément III, qui le remplaça sur le trône pontifical, le soin de terminer l'œuvre qu'il avait à peine ébauchée. Cependant l'archevêque de Tyr, Guillaume, venait d'aborder en Italie [1188]. Le nouveau pontife lui confia la mission d'appeler aux armes la chrétienté. Guillaume parcourut d'abord l'Italie. Il se rendit ensuite en France pour prêcher la guerre sainte. La disposition des esprits semblait promettre de nouveaux triomphes à son éloquence, car la perte de Jéru-

salem avait répandu un deuil universel. On voyait des prêtres dans toutes les provinces, distribuant au peuple des images représentant le saint sépulcre renversé, et le Christ abattu sous les pieds de Mahomet. Dans les manoirs habités par les barons, les accents de joie étaient remplacés par des hymnes de tristesse. En Provence, les poètes, connus sous le nom de troubadours, au lieu de célébrer dans les châteaux des barons les plaisirs et les peines de l'amour, n'entretenaient leurs auditeurs que des devoirs imposés à tout chevalier chrétien. Voici l'une de ces compositions : « Celui qui mena » trois rois à Bethléem pour se prosterner » devant un enfant couché dans une crèche, » ouvre aussi dans sa miséricorde une voie » par laquelle les pécheurs les plus endurcis » peuvent arriver au bonheur éternel. » L'homme plongé dans la débauche et re- » tenu par l'avarice néglige de prendre la » croix et perd en même temps son Dieu » et son honneur. Mourir dans la Terre- » Sainte, en combattant les infidèles, est » mille fois préférable à la gloire que » l'on peut recueillir dans son pays natal. » Mourir pour la cause du Christ, c'est » triompher de la mort même et s'assurer » une félicité sans fin. Vous pouvez subju- » guer toute l'Europe, mais combien les » conquêtes accomplies par l'ambition sont » vaines ! Alexandre soumit toute la terre, » et que lui reste-t-il? un linceul. Quelle » folie de préférer le mal au bien et d'é- » changer contre des triomphes périssables » la possession du séjour céleste ! Marchons » donc à la délivrance du saint tombeau..... » Les rois, les barons, les chevaliers, ne » doivent-ils pas s'arracher aux flammes dé- » vorantes de l'enfer pour conquérir avec » la gloire terrestre le salut éternel (1)? » Des refrains écrits dans l'idiôme du vulgaire enflammaient le peuple des villes et des campagnes, tandis que des chansons composées en langue latine éveillaient l'ardeur des clercs. Nous en citerons une ici à cause de sa brièveté. « Le bois de la croix est la bannière » de notre chef, celle que suit notre armée. » Nous allons à Tyr, c'est le rendez-vous » des braves ; c'est là que doivent aller ceux » qui font tant d'efforts pour acquérir sans » nul fruit le renom de chevalerie. Mais » pour cette guerre il faut des combattants » robustes et non des hommes amollis ; ceux » qui soignent leurs corps à grands frais » n'achètent point Dieu par leurs prières. » Qui n'a point d'argent, s'il est fidèle, la » foi sincère lui suffira ; c'est assez du corps » du Seigneur pour toute provision de voyage » au soldat qui défend la croix. Le Christ, » en se livrant au supplice, à fait un prêt » au pécheur ; pécheur, si tu ne veux pas » mourir pour celui qui est mort pour toi, » tu ne rends pas ce que Dieu t'a prêté. » Écoute donc mon conseil, prends la croix, » et dis, en faisant ton vœu : Je me recom- » mande à celui qui est mort pour moi, qui » a donné pour moi son corps et sa vie (1).

« Le bois de la croix est la bannière de » notre chef, celle que suit notre armée. »

Le roi d'Angleterre Henri II et Philippe-Auguste s'étaient assemblés près de Gisors, pour mettre fin à des hostilités qui venaient d'avoir lieu entre ces deux monarques. Ils étaient entourés d'un grand nombre de barons et de chevaliers accourus dans la persuasion que l'on devait s'occuper de la guerre sainte. Guillaume parut dans cette réunion. Témoin des malheurs de Jérusalem, il les peignit avec éloquence. « Cette cité, » dit-il, « remplie naguère d'un peuple de chré- » tiens, n'est plus habitée que par un peuple » sacrilége. La souveraine des nations a » payé le tribut de l'esclavage. Ses enfants » ont été vendus comme de vils troupeaux » dans les marchés des infidèles. Enfin les » guerriers de la croix ne possèdent plus en » Asie que la ville de Tyr et celle d'Antio- » che et de Tripoli, tandis que des milliers » de chrétiens qui peuplaient plus de qua- » rante cités, errent sans asile, exposés aux » intempéries des saisons, aux souffrances » de la faim, et n'ont pas même une pierre » pour reposer leur tête. » L'orateur, après

(1) Raynouard, Poésie originale des Troubadours, tome 2, pag. 71.

(1) Cette chanson nous a été conservée par un chroniqueur anglais, Roger de Hoveden.

avoir attendri les assistants par le spectacle des maux infligés au chrétiens de la Palestine, reproche aux chrétiens d'Occident d'avoir permis que leurs frères fussent accablés par les Sarrasins. « En arrivant ici », dit-il, « qu'ai-je vu partout? l'appareil et les ra- » vages de la guerre. Hélas! pourquoi tirer » ces glaives, pourquoi répandre le sang? » Pour la possession d'un fleuve, pour celle » d'une province, pour moissonner un lau- » rier sanglant, une gloire fugitive, vous » vous égorgez les uns et les autres, tandis » que les infidèles triomphent, campés sur » les ruines de la cité de Dieu. Ne vous sou- » vient-il plus de ce qu'ont fait vos pères? » Ils ont jeté au milieu des nations musul- » manes les fondements d'un État chrétien, » qu'une multitude de guerriers de toutes les » nations ont affermi par leur courage et leur » dévouement. Puisque vous avez laissé périr » l'œuvre de leurs mains, sauvez du moins » leurs tombeaux. Faut-il donc que l'Europe » n'ait plus de héros comme les Bouillon et » les Tancrède? Écoutez vos frères massa- » crés par l'ennemi de votre foi, écoutez les » saints qui reposent à Jérusalem, entendez » aussi les pierres du sépulcre, tous vous de- » mandent vengeance, tous vous crient de cou- » rir aux armes. Eh quoi, le sang de Naboth » en s'élevant vers le ciel a rencontré des ven- » geurs, et le sang du Christ crierait en vain » contre ses bourreaux! Rappelez-vous cette » parole du fils de Dieu, CELUI QUI N'EST PAS » POUR MOI EST CONTRE MOI; courez donc » vous enrôler sous les drapeaux du Seigneur; » quelle cause plus juste à défendre que celle » du roi du ciel et de la terre? depuis quand » ses ennemis ne sont-ils plus ceux de tous » les chrétiens? et quelle sera la joie des Sar- » rasins lorsqu'ils apprendront que, livrés » tout entier à de vils intérêts, les princes » de l'Occident, insensibles à la ruine de Jé- » rusalem, l'abandonnent aux mains de ses » nouveaux maîtres! Ils dédaignent de la » reprendre, ou plutot ils n'osent tenter de » l'arracher à leurs mains.» Électrisés par une éloquence d'autant plus entraînante que l'orateur semblait aussi profondément ému que ceux qui l'écoutaient, les deux rois s'embrassèrent en sanglotant et reçurent les premiers la croix des mains de Guillaume (1). A leur exemple une foule de barons, de chevaliers et plusieurs prélats de la France et de l'Angleterre s'enrôlèrent sous la bannière sainte. La multitude, embrasée du même enthousiasme, montra un empressement non moins vif à prendre les armes comme soldats du Christ. Mais il fallait de l'argent pour subvenir aux frais de la guerre, et l'on décréta un nouvel impôt sous le nom de *dîme saladine*. Elle devait être perçue pendant une année et frappait toutes les espèces de propriétés. Nulle exception ne fut admise, et malgré les réclamations du clergé, ses biens subirent la taxe comme ceux des laïques. Les Juifs furent aussi tenus de contribuer. En France, Philippe-Auguste fit saisir ces derniers dans leur synagogue et les contraignit de payer cinq mille marcs d'argent. Les seigneurs qui s'étaient croisés étaient non-seulement exemptés du paiement de la dîme, mais il leur était accordé de la lever à leur profit sur les biens de leurs vassaux. Afin de procurer aux croisés de l'argent avec plus de facilité, on donna à ceux qui leur avançaient des fonds, le privilége de primer les autres créanciers. En vertu de ce réglement les seigneurs purent engager leurs terres à de meilleurs conditions. Dans les premières croisades, le peuple des villes et surtout des campagnes s'était enrôlé dans l'espoir d'améliorer son sort en brisant les chaînes de la servitude qui pesaient sur lui. Beaucoup de villes étaient presque désertes, les champs n'avaient plus de bras pour les cultiver. Aussi dans le but de remédier à ces inconvénients, il fut stipulé que les individus qui prendraient la croix sans le consentement de leur seigneur, ne seraient point déchargés du paiement de la dîme.

Cependant si la guerre sainte était décrétée en principe, elle fut retardée par l'ambition des princes qui devaient la commander. Un des fils de Henri II, Richard, surnommé depuis *Cœur-de-Lion*, était duc de Guyenne, et fit naître des hostilités entre

(1) C'est ce même Guillaume de Tyr à qui l'on doit une relation des premières croisades.

son père et Philippe-Auguste. Les deux parties employèrent sans scrupule, pour leurs démélés, l'argent de la croisade; vainement un légat de la cour de Rome essaya-t-il d'intervenir, il ne fut point écouté; Philippe, auquel il fit la menace de jeter un interdit sur son royaume, lui répondit par des bravades, et Richard voulut le percer de son épée. Sur ces entrefaites, Henri II étant mort, Richard monta sur le trône, et s'occupa sur-le-champ des moyens de faire contribuer ses sujets, pour remplacer l'argent qu'il avait dissipé; il dépouilla les juifs, aliéna les domaines de sa couronne et mit en vente toutes les places et les dignités de l'État: il se rendit ensuite en Normandie, où il extorqua au peuple des sommes considérables, destinées à reprendre Jérusalem. En sa qualité de seigneur suzerain, Philippe-Auguste envoya en Angleterre, au mois d'octobre 1189, le comte du Perche: il avait pour mission de sommer le monarque de se rendre à Vezelay, à la tête de son armée, le jour de Pâques de l'année suivante. Philippe était dans cette ville à l'époque qui avait été fixée par lui, c'est-à-dire au mois de juin 1190: en passant à Saint-Denis, il avait reçu la pannetière et le bourdon de pélerin. Il trouva Richard au rendez-vous indiqué, et tous deux, à la tête de cent mille soldats, allèrent ensemble jusqu'à Lyon, où ils se séparèrent; Philippe prit le chemin de Gênes, où il devait trouver des vaisseaux, et Richard se dirigea vers Marseille pour s'embarquer avec ses soldats.

Tandis que les peuples de l'Occident se lèvent en arme pour affranchir la cité sainte du joug de Saladin, nous allons jeter un coup-d'œil sur le royaume de Jérusalem, fondé par Godefroi, et perdu à jamais par Lusignan: cette étude est aussi curieuse qu'indispensable, car elle donne la clef des événements qui se sont passés dans la Palestine, tant qu'elle fut soumise à la domination des princes chrétiens. L'un des conquérants de Jérusalem, Bouillon, en fut aussi le premier monarque. Jaloux d'accomplir tous les devoirs de la haute dignité dont il se trouvait investi, Godefroi s'occupa de doter son royaume de sages institutions; il chargea en conséquence plusieurs personnages renommés par leur savoir de recueillir les principales lois de tous les pays dont ses sujets étaient originaires, et de rédiger une espèce de code destiné à régir les latins de la Terre-Sainte. Une assemblée formée du patriarche et des principaux barons décréta l'adoption de cette législation connue sous le nom d'*assises et bons usages du royaume de Jérusalem*. C'est dans ce nouveau code que nous puiserons les renseignements que nous allons donner sur l'état politique et social des habitants de la Palestine à cette époque. Il faut d'abord reconnaître que le gouvernement était une monarchie; mais alors un monarque n'était pour ainsi dire que le chef d'une aristocratie souvent plus puissante que son chef: quoi qu'il en soit, nous nous occuperons d'abord du souverain: à son avénement, il était couronné dans l'église du Saint-Sépulcre par le patriarche, et faisait serment de protéger la religion et de gouverner suivant les coutumes établies; le patriarche répondait: *Je vous aiderai.* Puis il plaçait sur le front du prince le diadème, et demandait par trois fois aux prélats, aux barons, aux bourgeois et au peuple, de déclarer si le monarque était bien le véritable héritier de la couronne; le roi pénétrait ensuite dans le chœur de l'église, où il était revêtu de la robe royale; il prenait place sur son trône, et le service divin commençait, pendant lequel il recevait l'onction sacrée et tous les signes du commandement, c'est-à-dire l'anneau, le sceptre et l'épée; les assistants criaient vive le roi. Ce dernier donnait l'accolade aux prêtres, il communiait, et déposait sa couronne sur l'autel où le patriarche avait offert le saint sacrifice; la cérémonie terminée, il allait prendre place à un banquet dressé dans le temple de Salomon, demeure des Templiers. C'est là qu'il recevait l'hommage des bourgeois de la ville. Le monarque était le chef de l'armée, il présidait encore à la justice et à l'administration du royaume; mais ces hautes prérogatives étaient limitées dans l'application, par des droits et des coutumes. Quant à la succession au trône, elle était réglée par la loi salique, c'est-à-dire, que les femmes ne pou-

vaient ceindre la couronne de leur chef. Rien de plus sage que cette disposition, car elle avait pour but d'empêcher que le pouvoir suprême n'échût à des mains trop faibles pour l'exercer. Elle permettait aussi, dans le cas d'une vacance, de donner le trône au plus digne.

Comme l'état de Jérusalem était une monarchie féodale, il comprenait une foule de seigneuries, à la tête desquelles se trouvait placées quatre grandes baronnies : savoir, les comtés de Jaffa et d'Ascalon, la principauté de Galilée, celle de Césarée et de Nazareth, et enfin le comté de Tripoli. Chacun des possesseurs de ces seigneuries avait des officiers investis des mêmes titres et des mêmes fonctions que ceux qui entouraient le monarque. En outre ces quatre grands barons échappaient, par une exception unique, à la juridiction suprême du royaume. Ils ne jouissaient pas cependant de l'impunité; mais si l'un d'eux s'était rendu coupable d'un crime attaquant l'honneur, la vie ou la fortune d'autrui, il était jugé par ses pairs, c'est-à-dire, par les trois autres barons. Toutefois ce privilége les égalait presque au monarque, car s'ils se liguaient entre eux, nulle autre puissance ne pouvait contrebalancer celle des quatre grands barons. Les trois premiers étaient tenus, en cas de guerre, de mener à leur suite cinq cents chevaliers, le comte de Tripoli en devait deux cents.

En regard du pouvoir royal et de celui des barons, était le patriarche qui dirigeait exclusivement les affaires spirituelles, et prenait part, suivant la mesure de ses talents et de son caractère, aux affaires temporelles. Il avait pour suffragants les archevêques de Tyr, de Nazareth, de Beikséreth et de Carac; puis trois évêques, un prieur et six abbés; le patriarche avait même encore pour suffragantes trois abbesses; chacun de ces abbés et abbesses jouissait de presque toutes les prérogatives de l'épiscopat, quelques-uns portaient même la mître, la crosse et l'anneau. Nous n'entrerons pas dans de plus grands détails sur le clergé de Jérusalem; il nous sufira de dire que son organisation était la même que celle de tous les États catholiques; les prélats qui le dirigeaient se mêlèrent plus d'une fois aux intrigues de la politique. Cependant ils n'influèrent que faiblement sur la direction des affaires de l'État, car dans un pays entouré d'ennemis infatigables et en butte à des attaques journalières, l'épée devait l'emporter sur la crosse. De là vient que l'Église de Jérusalem joua un rôle secondaire qui était plus conforme à l'esprit de son institution.

Pour rehausser la dignité royale, quatre grands dignitaires étaient attachés à la personne du monarque et l'aidaient dans l'exercice de ses principales fonctions. Ces quatre grands dignitaires étaient le sénéchal, le connétable, le maréchal et le chambellan. Le sénéchal était chargé de la surveillance des forteresses, de la gestion des revenus de la couronne; il acquittait les dépenses, percevait les revenus, et après le gain d'une bataille, il prélevait la part du butin attribuée au roi. Il exerçait encore la justice royale, ayant sous ses ordres des écrivains ou baillis. Le connétable était après le roi le chef de l'armée, *il doit ordonner bataille et aux gendarmes de chevaucher et de retourner par le commandement* D'OU ROI. Il avait, en un mot, le commandement suprême en temps de guerre. Dans les combats judiciaires, il présidait ces solennités, dont il prescrivait tous les détails. Le maréchal était, pour ainsi dire, le substitut du connétable, il le suppléait en cas d'absence ou de maladie, il était entièrement soumis à ses ordres et à son égard se trouvait placé dans une position toute subalterne, puisqu'il faisait hommage au connétable. Quelquefois à la guerre, le maréchal était chargé du commandement d'un petit corps de troupes. Les fonctions du chambellan s'appliquaient à la personne du roi, qu'il aidait à se vêtir les jours de grande cérémonie; au banquet royal, il servait à boire au prince, sur l'ordre du sénéchal, *et quand le roi aura mangié*, dit le texte des assises de Jérusalem, IL DOIT ALLER AVEC LES AUTRES OFFICIERS MANGIER ET LA COUPE AVEC QUO IL AURA SERVI LE ROI DOIT TESNIR DEVANT SA TABLE AUX QUATRE GRANDES FESTES DE L'ANNÉE. Le chambellan, entre autres avantage qui faisaient partie des émoluments de

1 2

1. CADI COMMANDANT À JÉRUSALEM. 2. QUOVÉLI OU ERMITE TURC.

sa place, s'emparait des habillements de prix que portait un vassal, le jour qu'il venait rendre hommage au monarque. Nous croyons devoir faire remarquer que les quatre grandes charges dont nous parlons existaient alors dans presque toutes les monarchies de l'Occident, et qu'elles avaient les mêmes attributions.

Le royaume tout entier était divisé en fiefs, soumis à l'obligation du service militaire ; ce service était le premier de tous les devoirs. Lorsqu'un vassal laissait en mourant un enfant en bas âge, le seigneur suzerain de sa terre s'emparait de la tutelle et la gardait jusqu'au jour où l'héritier atteignait ses quinze ans révolus. Ce dernier pouvait alors réclamer l'investiture du fief paternel, en disant : *j'ai quinze ans accomplis*. Si c'était une fille, à l'âge de douze ans ELLE POUVAIT REQUÊRE SON FIEF dans le cas où elle avait pris un époux auquel elle en confiait la défense. Quand elle devenait veuve, il fallait qu'elle prît un mari pour conserver sa terre; cependant, parvenue à l'âge de soixante ans, elle était dispensée de choisir un nouvel époux. Quand une veuve avait des enfants, elle pouvait réclamer la moitié du fief à titre de douaire, la seconde moitié appartenait aux enfants. Le monarque jouissait du droit de distribuer toutes sortes de fiefs hors du royaume de Jérusalem. Les nobles vassaux immédiats de la couronne avaient la faculté de céder une portion de leurs terres, c'est-à-dire, de les sous-inféoder. L'acquéreur se soumettait aux mêmes obligations que le suzerain avait contractées envers le monarque; cependant un fief qui ne devait fournir qu'un chevalier ne pouvait être divisé. Il fallait, au reste, solliciter le consentement du seigneur suzerain pour aliéner une propriété. Lorsqu'il se présentait pour un fief vacant deux héritiers d'un sexe différent, l'homme avait alors la préférence sur la femme, si tous deux d'ailleurs possédaient un titre égal à l'héritage. Si le possesseur d'un fief mourait sans enfants, le fief retournait au suzerain, qui en disposait à son gré. Comme le même homme pouvait posséder des terres relevant de plusieurs suzerains, les obligations contractées envers le premier dominaient toutes les autres; ainsi, en cas de guerre, le vassal était obligé de suivre la bannière du baron avec lequel il avait contracté le premier. Il y avait, au reste, un lien fondé sur des obligations réciproques qui unissaient également le supérieur et l'inférieur; si le dernier, au jour de combat, livrait son cheval et ses armes à son seigneur, s'il s'offrait pour lui servir d'otage, ou s'il acquittait la rançon de son seigneur en vendant son fief, le seigneur était à son tour tenu de racheter son vassal; il devait en outre l'indemniser des pertes et des dommages qu'il avait subis pour son service. S'il advenait que des vassaux se trouvassent hors d'état d'acquitter la rançon de leur seigneur, ils devaient s'imposer un tribut. Lorsque le tribut ne fournissait point une somme nécessaire au rachat, s'il existait dans l'étendue de la seigneurie un fief tenu par une femme qui n'avait point d'héritier direct ou indirect, le mari de cette femme était contraint de vendre la terre, puisque cette terre devait un jour revenir au suzerain; celui-ci contractait dès lors l'obligation d'assurer au mari et à la femme une pension égale au revenu du fief qui avait été vendu à son profit.

La cérémonie de l'hommage avait lieu avec solennité. Le suzerain, entouré des officiers de sa maison, était assis et couvert; on introduisait alors le vassal, qui, s'avançant la tête nue, s'agenouillait et mettait ses mains entre celles du seigneur suzerain, en lui disant : « Je promets de garder et de » défendre votre personne envers et contre » tous. » Le seigneur répondait : « Je vous » reçois et je défendrai vos terres comme les » miennes. » Puis il embrassait son vassal sur la bouche. Entre des hommes dont la guerre était la première et la seule occupation, les différends qui s'élevaient semblaient devoir se terminer par l'épée; cependant il n'en était point ainsi, ou du moins la législation prit à tâche d'établir un mode qui remplaçât le système de la force mis à la place de la justice. Il y avait donc un tribunal suprême, appelé la cour des barons: il était présidé par le roi, à son défaut par les quatre premiers barons du royaume, et en

leur absence par le connétable ou le maréchal. Tous les vassaux immédiats de la couronne prenaient rang parmi les juges. Le roi lui-même était tenu de soumettre à la juridiction de cette cour l'examen de ses griefs, s'il avait à se plaindre de quelque baron. L'accusé, après avoir exigé préalablement des garanties pour la sûreté de son corps, se présentait devant la cour, assisté de ses vassaux; s'il refusait de s'en remettre à la décision du tribunal, il courait le risque d'être abandonné de ses vassaux, qui pouvaient se tourner contre lui. Dans toutes les seigneuries il existait un tribunal semblable à celui de la cour suprême des hauts barons; il était composé des vassaux, et investi de semblables attributions. Ce tribunal était chargé de maintenir les droits de tous les hommes liges de sa circonscription. Un vassal était-il retenu captif sans jugement, le tribunal requérait qu'il fût jugé par ses pairs; si le seigneur refusait de mettre en liberté le prisonnier, la cour pouvait briser ses fers par la force, sans attenter à la personne du seigneur. Si cependant les juges ne pouvaient faire ouvrir au vassal les portes de sa prison, ils en appelaient alors au monarque et réclamaient son intervention. Bref, tout suzerain qui enlevait de son autorité privée un bien à un vassal et refusait de reconnaître la juridiction de la cour féodale de sa seigneurie, perdait tous ses droits, et les vassaux de sa terre étaient dégagés de tout service envers lui, jusqu'au jour où il consentirait à rentrer dans le droit commun, et à rendre justice à celui auquel il avait causé quelque dommage. La cour féodale prononçait encore qu'un vassal était délié de toute obligation sa vie durant, si ce dernier parvenait à prouver que son seigneur n'avait par rempli les conditions imposées par la loi au suzerain. Le vassal devait, au reste, s'il en recevait l'ordre de son seigneur, le suivre partout dans l'intérieur et même au dehors du royaume durant une année entière, mais seulement dans certains cas particuliers. Ainsi les vassaux avaient un double rôle à remplir, ils étaient tout à la fois juges et soldats. La loi leur imposait encore un devoir, celui de respecter la femme, la sœur et la fille de leur seigneur; un vassal convaincu d'avoir séduit l'une d'elles lorsqu'elle n'était pas encore mariée perdait son fief; il le perdait encore s'il manquait à l'accomplissement du service militaire; néanmoins lorsqu'un chevalier était âgé de plus de soixante ans ou s'il était affligé de quelqu'infirmité grave, il n'était pas tenu de marcher en personne, il suffisait qu'il livrât son cheval et ses armes.

Veut-on savoir, au reste, comment se rendait la justice en matière criminelle? Le demandeur exposait sa cause devant le tribunal, et s'il s'agissait d'un fait entachant l'honneur, ou de la perte d'un membre, ou d'une dette excédant un marc d'argent, le tribunal ordonnait le combat. Le plaignant disait à son adversaire : *Je t'accuse d'avoir attenté à ma vie, ou à mon honneur, ou bien tu me dois telle somme. — Tu en as menti. — Je t'appelle au combat.* En matière civile, c'était le défendeur qui provoquait au combat, parce qu'ayant contre lui la déclaration d'un ou de plusieurs témoins, il accusait ces mêmes témoins de parjure. Celui qui succombait les armes à la main n'était-il que blessé, il subissait une mort ignominieuse. Les juges étaient eux-mêmes exposés à descendre dans l'arène, si le demandeur ou le défendeur faussait la cour, s'il déclarait que les juges avaient manqué au devoir de leur charge, c'est-à-dire, qu'ils avaient jugé contre leur conscience; mais une tâche difficile attendait celui qui disait publiquement, JE FAUSSE LA COUR, *parceque méchamment elle ne fait pas son devoir.* Il lui fallait alors combattre et vaincre tous ses juges dans la même journée. S'il ne voulait en récuser qu'un seul, il disait à celui-ci, avant qu'il eût donné son opinion : *Tu en as menti ;* aussitôt la cour ordonnait le duel; mais si l'agresseur ne triomphait pas, on lui tranchait la tête en réparation de l'outrage fait au tribunal. On voit donc que la justice était encore barbare, puisqu'en définitive c'était la force qui décidait quand le droit devait seul être invoqué. Sortie de la conquête, la société conservait encore la marque de son origine; elle avait acquis par l'épée, elle en appelait à l'épée, faute de connaître un mode plus rationel.

Cependant l'organisation des tribunaux n'é-

tait pas exclusivement militaire ; en effet, à Jérusalem il existait deux cours, l'une pour les nobles, elle était présidée par le roi, l'autre, la cour des bourgeois, avait pour chef un des officiers royaux nommé le *viscomte ;* ce dernier tribunal, relatif aux bourgeois, existait aussi dans la plupart des seigneuries tant ecclésiastiques que séculières ; les juges étaient de simples citoyens, recommandables par leur caractère et leur fortune. Cependant, comme tout ce qui concernait les naissances, les mariages et les testaments était du ressort des ecclésiastiques, le clergé prononçait exclusivement sur les causes purement civiles. Quant aux étrangers, ils étaient soumis aux lois de leur propre pays, appliquées par des juges de leur nation. Les plaideurs avaient des avocats, car, disent les assises, *un homme ne peut plaider sa propre cause aussi bien que celle d'autrui.* Le président permettait aussi à chacune des parties d'avoir un conseil de deux personnes, dont l'une était désignée par lui. Les plaidoiries devaient toujours éviter d'obscurcir la vérité, et il était recommandé à l'orateur de s'exprimer toujours avec courtoisie ; mais il est douteux que les avocats d'alors ne sortissent pas, comme ceux de nos jours, des bornes qui leur étaient prescrites ; rien ne prouve non plus qu'ils fussent autorisés à recevoir un salaire : on peut croire toutefois qu'ils trouvaient moyen de faire payer leur éloquence. En matière d'argent, s'il s'agissait de la réclamation d'une dette, le défendeur pouvait obtenir le délai d'une année en alléguant qu'il ne devait pas la somme réclamée, et en promettant de faire attester sa déclaration par deux catholiques romains alors absents, mais dont il attendait prochainement le retour en Palestine. A l'expiration du délai fixé par la cour, si les témoins faisaient défaut, le défendeur était condamné au paiement de sa dette, et s'il était convaincu d'avoir menti à la cour, il perdait à tout jamais le droit de tester en justice. En un mot, le tribunal pouvait toujours prononcer, même d'office, l'ajournement d'une cause, et si au jour fixé l'une des parties ne se présentait pas avant le coucher du soleil, elle perdait définitivement son procès. Un homme avait-il joui sans trouble, durant une année entière, d'une terre, en devenait le possesseur, sauf le cas où la propriété revenait à un mineur. Un homme était-il dépossédé par violence, on lui accordait quarante jours pour déposer sa plainte aux mains du seigneur, qui, après une enquête, le réintégrait dans ses biens. Mais si la personne dépouillée laissait s'écouler plus de quarante jours sans faire sa réclamation, elle ne pouvait plus s'adresser à son seigneur, mais elle devait alors invoquer l'action des tribunaux.

Toutes les terres du royaume, partagées en fiefs, se transmettaient des pères aux enfants et aux autres membres de la famille ; mais la possession de ces fiefs pouvait être enlevée aux héritiers naturels dans plusieurs cas : quand le personnage qui en était investi se rendait coupable d'hérésie ou d'apostasie ; si des héritiers trahissaient leur suzerain en le livrant à l'ennemi ; s'ils l'outrageaient par des paroles ou par des voies de fait, ou s'ils osaient lui adresser un défi ; enfin, s'ils avaient refusé un combat judiciaire, ou s'ils avaient été convaincus de félonie par des témoignages respectables. Un vassal était encore privé de son fief s'il l'affermait à un ennemi de son seigneur ; dans les cas les plus graves, tels que le refus de l'hommage ou du service militaire, ou un acte de trahison, le vassal était dépouillé de son fief durant toute sa vie ; mais pour des fautes plus légères, la peine se bornait à une année : il fallait cependant un jugement émané de la cour judiciaire du seigneur, qui néanmoins conservait toujours le privilége de pardonner au condamné. Nous avons déjà dit que le combat judiciaire terminait le plus souvent les causes appelées devant les tribunaux, mais nous avons omis d'indiquer les cas où les juges ne pouvaient se dispenser de recourir à ce moyen. Ces cas étaient le meurtre, la trahison, les contestations d'argent, les injures proférées par un vassal envers son seigneur, les blessures, la perte d'un membre, et, enfin, tout ce qui pouvait porter atteinte à l'honneur d'un individu. Dans toutes ces causes, l'inculpé répondait par un démenti, et, s'agenouillant, il remettait son gage ; il était imité par la par-

tie adverse. Si un chevalier offrait le combat à un roturier, il devait soutenir la lutte à pied et non à cheval, afin d'être au niveau de son adversaire. — Celui qui était accusé d'un meurtre pouvait être défié, non-seulement par les parents de la victime, mais encore par d'autres individus. Si le défunt était venu comme pélerin, ceux qui avaient fait la traversée sur le même navire, ou ceux qui avaient eu avec lui des relations journalières durant un an ou un jour, ses vassaux, s'il était seigneur suzerain, et ses confrères, s'il appartenait à quelque société, toutes ces personnes étaient autorisées à provoquer au combat le meurtrier. Toutefois, un fils et un père ne pouvaient se défier mutuellement; et la loi ne permettait pas non plus à un frère de combattre son frère. — Celui qui se chargeait de demander justice d'un meurtre faisait déposer le cadavre de la victime auprès de la maison du seigneur, qui envoyait trois personnes chargées d'inspecter le corps; sur leur déclaration qu'il y avait eu meurtre, l'inculpé et ses complices, s'il en existait, étaient arrêtés. L'accusé faisait-il l'aveu de son crime, était condamné au gibet; si l'inculpé demeurait prisonnier un an et un jour sans que le combat judiciaire fût réclamé par l'accusateur, il était mis en liberté. Celui qui poursuivait la punition d'un meurtre faisait, par son conseil, en présence de la cour, la déclaration suivante, adressée au suzerain : « Sire, je déclare qu'un tel est » meurtrier; s'il nie son crime je suis prêt à » le prouver en combattant de mon corps » contre le corps de l'assassin, je le tuerai » ou le contraindrai de crier merci. » L'accusateur avait le droit de se faire remplacer par un champion; mais si le champion ne paraissait pas au jour marqué, celui qui avait intenté l'action courait le risque d'être déclaré lui-même meurtrier.

En cas de simple homicide, l'accusateur était tenu de produire deux témoins qui affirmaient son dire. Lorsque ces deux témoins avaient fait leur déposition devant la cour, ils demeuraient en prison, ainsi que l'accusateur, jusqu'au jour où le combat terminait le différend. Au reste, une accusation d'homicide ne pouvait pas avoir d'autre solution, puisque l'inculpé était en droit de récuser tous les témoins, ce qui empêchait la cour de prononcer un jugement; il fallait donc en appeler à l'épée. Dans les duels pour cause de meurtre ou d'homicide, les deux adversaires, s'ils étaient chevaliers, combattaient à pied; ils devaient avoir la tête rasée et être vêtus d'une cotte d'arme de couleur rouge. Leur arme défensive était un immense bouclier, percé de deux trous qui permettaient aux combattants de se voir; pour arme offensive ils avaient deux épées, l'une suspendue à la ceinture, l'autre attachée au bouclier. Avant de commencer la lutte, les armes des deux adversaires étaient soigneusement examinées, et ils juraient sur l'Évangile qu'ils ne portaient sur eux aucun talisman qui pût les défendre et nuire à la partie adverse. Avant que la lutte ne commençât, l'accusé faisait serment à genoux qu'il n'était pas coupable de meurtre, l'accusateur affirmait à son tour le contraire; des officiers préposés par la cour suivaient avec attention toutes les chances du combat; s'il se terminait par la mort d'un des deux adversaires, le cadavre de celui qui avait succombé était suspendu à une potence (1).

Le meurtre et l'homicide ne donnaient pas seuls matière à demander le combat; il avait également lieu pour les vols simples ou accomplis sur un grand chemin, ou enfin en cas de violences personnelles; mais il fallait que ces délits fussent dénoncés et corroborés par l'affirmation de deux témoins, que l'accusé devait combattre l'un après l'autre; si l'un des témoins était le plus faible dans la lutte, il périssait par la corde ainsi que l'accusateur. Un témoin se faisait-il remplacer par un champion, si le champion était vaincu on pendait l'accusateur, le témoin et le champion. Toute femme était admise à porter des accusations entraînant le combat; comme elle ne pouvait descendre dans l'arène, un champion prenait sa place; mais en cas de défaite, la femme était condamnée à périr sur un bûcher, et son champion était pendu. Les vieillards, c'est-à-dire s'ils avaient plus de soixante ans, n'étaient pas tenus de com-

(1) Assises, ch. 100-102.

battre en personne; ils se servaient aussi du ministère d'un champion. Quand l'accusé ou l'accusateur étaient encore en minorité, on ajournait le combat (1). — Il y avait aussi des cas moins graves où l'on déférait le serment à l'accusé; s'il refusait de le prêter il courait le risque de payer une amende. Les voies de fait étaient aussi punies de la même manière, il en coûtait une somme de deux cents besans à tout chevalier qui frappait un inférieur (2); mais si un roturier s'oubliait jusqu'à porter des coups à un chevalier, on lui coupait la main droite en réparation de son crime.

La multitude, c'est-à-dire le peuple, ne pouvait en appeler à la justice, car elle n'existait pas pour lui, puisqu'il ne possédait rien en propre, et n'avait ainsi aucun droit politique. En effet, la servitude était son lot, il était comme enchaîné à la terre dont il faisait partie, et ne pouvait disposer de sa personne sans la permission du seigneur dont il dépendait. Allait-il chercher un refuge dans une seigneurie voisine, son maître pouvait le poursuivre à main armée pour le reprendre. S'il voulait se marier il fallait qu'il obtînt le consentement du maître de la femme qu'il épousait; en un mot, la condition des masses, dans la Palestine, était entièrement semblable à celle du peuple dans l'Occident. D'un côté se trouvaient les ecclésiastiques et les nobles, qui possédaient toutes les terres; de l'autre les bourgeois des villes, qui commençaient à posséder quelques immunités; et enfin, au-dessous de ces derniers, venaient les habitants de la campagne, voués à la servitude. Considérés, non comme des personnes, mais comme des choses, les serfs ou vilains étaient un objet de trafic, et se trouvaient placés sur la même ligne que les animaux domestiques.

Les Assises contiennent encore sur les dettes, la vente des choses et louage de service, quelques dispositions particulières qu'il est utile de faite connaître à nos lecteurs. En matière de dettes, la personne d'un chevalier ne pouvait être saisie; mais le débiteur, s'il avait reçu quelque gage, était en droit de le vendre, et s'il ne retirait pas la somme qui lui était due, il intentait une action devant la cour, qui pouvait ordonner la vente du fief appartenant au débiteur. S'agissait-il, non d'argent, mais d'un meuble ou de tout autre objet de cette nature, le détenteur, s'il ne pouvait en faire la restitution, était condamné à en payer le prix. Si l'objet en litige se trouvait détérioré, l'emprunteur payait le prix auquel était évalué ce dommage. Lorsqu'une dette était réclamée, si le demandeur ne pouvait fournir ni des actes écrits ni l'attestation de quelque témoin, on déférait le serment au débiteur, qui pouvait se libérer par une dénégation. Lorsqu'il s'agissait d'une vente, soit d'un homme, soit d'un animal, soit d'une chose, l'acheteur, s'il était mécontent de son marché, en demandait à la cour la résiliation, sous le prétexte que l'objet vendu avait des défauts qui n'avaient pas été prévus d'avance; il fallait alors que le vendeur établît par des témoignages qu'il n'avait point dissimulé les défauts reprochés à l'homme ou à l'objet vendu; par exemple s'il avait dit : « Je vous vends une bête rétive; » et si l'acheteur avait répondu : « J'achète » cette bête rétive, » ce dialogue devait être attesté par des témoignages; dans tous les cas, c'était toujours au vendeur à faire la preuve que la convention avait été clairement exprimée et exécutée de bonne foi de sa part.

Les possesseurs des baronnies et des fiefs étaient tenus de fournir un certain nombre d'hommes pour le service militaire, suivant l'importance de leur seigneurie; souvent même ils faisaient la guerre pour leur compte; de là vient qu'ils enrôlaient des hommes d'armes, avec lesquels ils passaient un espèce de contrat; si les clauses de ce contrat étaient mal exécutées par le seigneur, l'homme d'arme pouvait en appeler au connétable, qui sommait le baron de payer le salaire promis : quand ce dernier s'y refusait, le connétable ordonnait de mettre en vente une partie de sa terre ou quelque meuble dont le produit servait à rembourser la somme réclamée. La cour, dans

(1) Assises, ch. 104, 105, 107 et 108.

(2) La moitié de la somme, cent besans, revenait au seigneur suzerain, et le reste au plaignant.

toutes les affaires civiles, ne prononçait jamais que des amendes pécuniaires. Cependant, lorsqu'un esclave se trouvait en cause, comme il ne possédait rien, les peines qui lui étaient infligées étaient toutes corporelles.

Les assises de Jérusalem ne s'occupent pas non plus de l'état des personnes; mais ce silence n'a rien qui doive étonner, car l'état des personnes, c'est-à-dire la naissance, le mariage, la puissance paternelle, toutes ces matières étaient réglées par l'Église, qui avait ainsi la part la plus étendue dans le gouvernement de la société. — Il faut encore remarquer qu'à Jérusalem et dans les villes du littoral il existait des corporations régies par des lois particulières; les membres de ces sociétés jouissaient donc d'assez grandes immunités en se dérobant à l'esclavage commun qui pesait sur tous ceux qui n'étaient ni nobles ni ecclésiastiques.

Afin de compléter le tableau de la législation, nous allons analyser brièvement les actes du concile de Naplouse, tenu en 1120, sous le règne de Baudouin I. L'ensemble de ces actes compose une espèce de code criminel qui jette quelque lumière sur l'état des mœurs dans la Palestine. Les premiers articles du concile commencent par une déclaration du monarque, portant qu'il restitue au patriarche de Jérusalem les décimes de tous les revenus royaux; puis arrivent immédiatement les décisions relatives aux délits qui blessent la foi conjugale et les lois de la pudeur. — Un mari a-t-il des doutes sur la fidélité de sa femme, il doit aller trouver celui qu'il soupçonne d'entretenir avec elle un commerce illicite. Si après cette démarche l'époux ou les siens surprennent l'amant en colloque avec la femme, ce dernier sera traduit devant un tribunal ecclésiastique, il subira l'épreuve du feu pour se purger de l'accusation portée contre lui; s'il sort triomphant de l'épreuve il sera renvoyé absous. — Si quelqu'un commet un adultère avec la femme d'autrui, celle-ci sera mise à mort et son complice chassé du pays; néanmoins le mari a droit de faire grâce à sa femme de la peine capitale; mais elle sera bannie du royaume. — Si un clerc est soupçonné d'avoir des rapports criminels avec une femme mariée, qu'il soit dénoncé à son supérieur par l'époux; si ce dernier surprend le clerc commettant des actes criminels avec son épouse, le clerc peut être dégradé et soumis ensuite au jugement des laïques. Les articles suivants prononcent des peines sévères contre un crime que Dieu punit jadis par la destruction de trois villes dont les débris gisent au fond du lac Asphaltite (1); ce crime était expié par le feu. — D'autres articles décernent des peines contre tout chrétien convaincu d'avoir des habitudes criminelles avec une Sarrasine; l'homme en pareil cas sera dégradé de son sexe par une mutilation, et la femme aura le nez coupé. — Le même châtiment frappera celui qui abusera par la force d'une Sarrasine, et celle-ci passera au pouvoir du fisc. — Le fisc deviendra aussi maître de la personne d'un Sarrasin ou d'une Sarrasine qui prendront l'habit des Francs. — Si un homme épouse une autre femme du vivant de la première, un délai lui sera accordé pour faire à un prêtre l'aveu de sa faute; mais s'il laisse passer le terme fixé, ses biens seront confisqués et le coupable banni du royaume. — Un clerc peut prendre les armes pour sa défense personnelle; mais s'il va à la guerre, poussé par l'amour de la profession militaire, il faut à une époque déterminée qu'il rentre au sanctuaire et se soumettre aux ordres du patriarche. — Quiconque porte une accusation dénuée de preuve, subira la peine du talion. — Arrivent ensuite les dispositions concernant le vol; si le prix de l'objet dérobé dépasse la somme de six sols, le voleur perdra la main ou le pied ou sera privé de va vue; et si l'objet volé est estimé moins de six sols, le coupable sera marqué d'un fer chaud, et fouetté par toute la ville; en cas de récidive il perdra tous ses membres et la vie. — Si un noble est surpris commettant un larcin par un autre noble, le coupable sera renvoyé devant la cour du roi. Tels sont en abrégé les actes du concile de Naplouse; ils portent l'empreinte du code judiciaire de l'Occident, dont ils reproduisent la lettre et l'esprit. Nous signalerons cependant

(1) Plus connu sous le nom de Mer Morte.

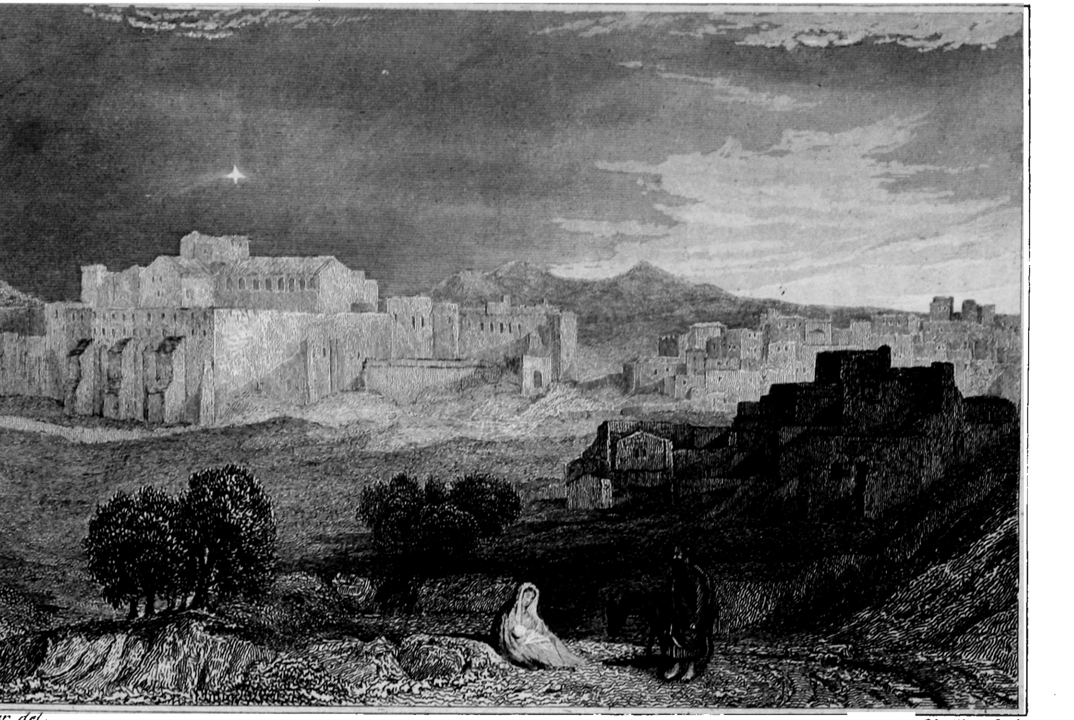
l'article qui défend aux clercs de prendre part aux expéditions guerrières; une telle prescription était en désaccord avec la coutume reçue dans tout l'occident, où les hommes d'église, en leur qualité de possesseurs de fiefs, étaient tenus de lever bannière et de combattre à la tête de leurs vassaux. Il est vrai qu'en Palestine le clergé tira plus d'une fois l'épée du fourreau; mais cette dérogation à la loi n'eut jamais lieu que lorsqu'il s'agissait de sauver la patrie menacée d'une ruine imminente; ainsi l'exception confirmait la règle. Il est donc présumable que si l'on ne permit pas aux ecclésiastiques de se présenter sur les champs de bataille, ce fut principalement pour entourer le clergé d'une plus grande vénération en le dérobant au contact des autres classes, et en l'empêchant de contracter les vices répandus dans les camps, qui auraient altéré la douceur et la pureté de ses mœurs. Il eût d'ailleurs été peu convenable que le clergé de Jérusalem se montrât si différent de son premier pasteur, qui, loin de souiller ses mains du sang des hommes, n'employa jamais pour les convaincre que les armes du raisonnement et l'exemple de toutes les vertus.

Avant de terminer cette revue des institutions du royaume de Jérusalem, nous allons jeter un coup d'œil sur trois ordres religieux et militaires, dont l'existence se lie intimement à l'histoire de la Palestine : ce sont les hospitaliers, les templiers et les chevaliers de Saint-Lazare. Malgré les secours que l'Europe envoyait annuellement aux Latins, ceux-ci n'auraient pu se soutenir contre les attaques des Sarrasins, dont ils étaient entourés, sans le dévouement des trois ordres dont nous allons parler. On sait, et nous avons déjà indiqué ce fait, que des négociants d'Amalfi achetèrent du calife d'Égypte la permission d'établir un monastère à Jérusalem, qui fut desservi par des bénédictins; à ce monastère on joignit un hôpital consacré aux pauvres pèlerins et placé sous l'invocation de Saint-Jean-l'Aumônier. A la prise de Jérusalem par Godefroi, l'hôpital prit soin des soldats blessés. Les religieux firent preuve alors d'une abnégation si complète, que les malades parvenus à la convalescence étaient nourris avec du pain blanc, tandis que les frères n'avaient qu'un pain grossier fait en partie avec du son. Ainsi, les premiers chevaliers de Saint-Jean n'étaient que des frères laïques soumis aux ordres des bénédictins occupant le cloître fondé par les banquiers d'Amalfi; c'étaient cependant presque tous des gentilshommes; mais ils ne remplissaient que des devoirs secondaires, c'est-à-dire qu'ils prodiguaient des soins corporels aux malades qui leur étaient confiés, tandis que des religieux étaient chargés d'administrer les sacrements. En reconnaissance des services qu'ils avaient rendus aux croisés, Godefroi fit don aux hospitaliers d'un de ses manoirs situé en Bretagne, et il fut imité par plusieurs de ses compagnons d'armes; les uns enrichirent l'ordre naissant, d'autres s'y firent admettre. Les frères ne tardèrent pas à renoncer au monde, et ils jurèrent entre les mains du patriarche de Jérusalem de se vouer à la pauvreté, à la chasteté et à l'obéissance; une bulle du souverain pontife, Palcal II, rendue en 1113, exempta les chevaliers de payer la dîme; ils acquirent encore par le même acte le droit d'élire leur grand-maître. Ce fut sous le gouvernement de Raymond du Puy [de 1121 à 1160], que les frères, voués jusqu'alors au service des malades et des blessés, contractèrent l'obligation de combattre en personne contre les Sarrasins. La position de la Palestine exigeait que tous les habitants fussent soldats; les frères de Saint-Jean, devenus guerriers, accrurent la considération dont ils jouissaient. Ils se divisèrent alors en trois classes, les chevaliers, les moines et les frères servants; la reconnaissance et la piété des fidèles ne tardèrent pas à combler de biens les hospitaliers. Ils fondèrent des maisons de leur ordre dans toutes les parties de l'Europe. Il y en avait en France, en Espagne, en Italie, en Sicile et dans plusieurs autres contrées. On distinguait ces fondations sous le nom de langues; ainsi il y avait la langue de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Aragon, d'Allemagne et d'Angleterre; les terres possédées par l'ordre dans ces différents pays furent divisées en bailliages et en commanderies, dont on attribuait, dans l'origine, le revenu aux chevaliers les plus dis-

tingués par leur mérite ou par les services qu'ils avaient rendus. L'ordre était gouverné par un conseil présidé par le grand-maître, dont la voix comptait pour deux dans les délibérations. Ce dernier jouissait d'un pouvoir absolu en certain cas, puisqu'il désignait et destituait à son gré les fonctionnaires appelés précepteurs, qui avaient pour mission d'aller percevoir en Europe, avec les aumônes des fidèles, une part des revenus des commanderies et des bailliages; car les titulaires de ces bénéfices étaient tenus d'envoyer à Jérusalem tous les ans une somme déterminée. L'habit de l'ordre, quand il fut institué, consistait en une robe noire, sur laquelle était appliquée au côté gauche de la poitrine une croix d'étoffe blanche à huit pointes; à la robe était cousu un capuchon. Celui qui prenait la fuite dans un combat, qui envoyait un cartel, ou qui l'acceptait, était privé de porter la croix et les insignes de l'ordre: telle était, au reste, la considération dont jouissaient les chevaliers de Saint-Jean à Jérusalem, que les seigneurs les plus puissants faisaient élever leurs enfants à l'hospice de Saint-Jean comme la meilleure école où ils pouvaient apprendre les pratiques religieuses les plus parfaites, les lois de la discipline militaire et tous les exercices nécessaires à des jeunes gens voués par leur naissance à manier un cheval, à rompre une lance et à se servir d'une épée.

Voués dans l'origine à la continence, à la pauvreté et à l'humilité, les chevaliers de Saint-Jean, devenus riches, ne tardèrent pas à mettre en oubli ces vertus, premières causes de leur splendeur: une lettre du pape Innocent II leur adresse à ce sujet les plus graves reproches: « Nous avons appris avec » douleur, » dit-il, « que vous entretenez » dans vos maisons des femmes d'une vie » déréglée, avec lesquelles vous vivez dans » le désordre, et que vous n'observez pas » plus le vœu de pauvreté que celui de conti» nence...... Vous protégez indifféremment » tous ceux qui ont été admis dans votre » confrérie, c'est pourquoi il arrive que votre » maison sert d'asile à des voleurs, à des » meurtriers et des hérétiques. Vous dimi» nuez chaque jour vos aumônes pour aug» menter l'argent que vous destinez à vos » plaisirs. Vous falsifiez les testaments de » ceux qui meurent dans vos maisons, c'est » pourquoi vous exigez qu'ils se confessent » à ceux de votre ordre; on dit même, grand » Dieu! que vous êtes suspects d'hérésie. » En conséquence, le pape prescrit aux hospitaliers de réformer leur luxe, de changer leurs mœurs et de reprendre le joug de la règle monastique. Les hospitaliers ont survécu au royaume de Jérusalem, et se sont éteints seulement à la fin du siècle dernier. Le conseil fit de nouveaux réglements qui demeurèrent en vigueur jusqu'à la destruction de l'ordre; par l'un de ces réglements, les chevaliers reçurent défense de tester en faveur de leur famille. Il y eut aussi des femmes hospitalières sous le nom de *filles de Saint-Jean;* elles devaient prendre soin des malades, et leur habillement consistait en une robe de laine rouge qu'elles couvraient d'un grand manteau noir, sur lequel était brodée une croix blanche à huit pointes. — Quand les chevaliers de Saint-Jean, après une résistance aussi longue que glorieuse, eurent été contraints de céder à la puissance des Turcs l'île de Rhodes, ils obtinrent de Charles-Quint la possession de Malte, dont ils prirent le nom. Établis sur ce coin de terre, ils continuèrent à faire des courses contre les Ottomans et les Barbaresques, et rendirent de grands services à la chrétienté; mais à partir de cette époque leur histoire, confondue avec celle de l'Europe, ne peut plus se mêler à notre récit.

Environ cinquante années après l'établissement des chevaliers de Saint-Jean, plusieurs chevaliers français qui avaient contribués, sous les ordres de Godefroi, à la prise de Jérusalem, jetèrent les bases d'une nouvelle confrérie militaire. C'était dans le but de protéger les pélerins qui se rendirent en foule dans la cité sainte, lorsque l'Europe apprit qu'elle avait été arrachée aux mains des infidèles. Les Sarrasins infestaient les routes conduisant à la Palestine, et un grand nombre de pieux voyageurs de tout âge, de toute condition, étaient égorgés ou traînés en esclavage; ce fut alors que Hugues des Payens, Geoffroi de Saint-Omer et quelques



Turner del. Lhuillier Sculp.

VUE DE BETHLEEM.

autres Français formèrent une association pour défendre les pélerins et établir la sûreté des routes qui liaient l'Europe à la Terre-Sainte. Tel était le premier devoir de ces nouveaux associés qui endossèrent bientôt l'habit religieux à l'exemple des hospitaliers. Ceux-ci prirent eux-mêmes le soin de les nourrir et de les habiller. Mais la confrérie, ayant un but aussi noble qu'utile, ne tarda pas à conquérir la faveur publique. Enrichis par les rois de Jérusalem et par la pieuse libéralité des barons de la Palestine, les nouveaux frères prirent sous Baudouin le titre de Templiers, parce que le monarque leur avait donné pour résidence une partie du palais des anciens roi d'Israël. De vieilles chartes les appellent à cette époque tantôt *soldats du Christ, tantôt milice de Salomon*. Le concile de Troyes, tenu en 1128, donna son approbation aux statuts de l'ordre. Le pape Honorius décida que l'habit des Templiers serait un manteau blanc, sans croix, et dans la suite, le souverain pontife, Eugène III, leur permit de porter une croix brodée en rouge. Ainsi la couleur blanche du manteau rappelait la pureté dont les Templiers faisaient profession, et la croix rouge était le symbole du sang qu'ils devaient prodiguer pour la défense des voyageurs se rendant à Jérusalem. Le cérémonies en usage à la réception d'un Templier nous semblent assez curieuses pour être racontées à nos lecteurs.

Cette réception avait lieu pendant la nuit, dans une église, où le chapitre était assemblé, tandis que le néophyte demeurait en dehors, devant la porte de l'édifice sacré. Deux frères venaient lui demander trois fois s'il persistait à entrer dans la milice du Temple. Sur sa réponse affirmative, et après qu'il avait demandé trois fois le pain et l'eau, il était introduit en présence du chapitre, dont le chef lui disait : « Songez que » de grandes obligations vous seront imposées. Quand vous voudrez dormir il faudra veiller, marcher quand vous aspirerez » à goûter le repos; il vous faudra souffrir » la soif et la faim quand vous aurez besoin » de boire et de manger, et séjourner dans » un pays quand vous voudriez en habiter » un autre. » Puis on adressait au néophyte les questions suivantes : « Voulez- » vous être chevalier? — Êtes-vous sain de » corps? — N'êtes-vous point marié ou » fiancé? — N'appartenez-vous pas déjà à » un autre ordre? — N'avez-vous pas de » dettes que vous soyez hors d'état de payer, » soit par vos biens, soit par l'aide de vos » amis? » Quand le récipiendaire avait satisfait à ces interrogatoires, il prononçait les trois vœux de *pauvreté, de chasteté et d'obéissance*, et s'engageait par un serment où il promettait en substance de consacrer sa vie à défendre la religion, d'obéir en tous points au grand-maître, de combattre pour l'Église contre les infidèles, et de ne jamais prendre la fuite, quand même il serait seul à lutter contre les mécréants. Les chevaliers étaient astreints à s'approcher de la sainte table trois fois l'an, comme à entendre la messe trois fois la semaine. Ils faisaient trois fois l'aumône par semaine dans les églises. Les chevaliers qui péchaient par oubli ou par omission étaient flagellés trois fois en présence de leurs confrères, réunis en chapitre.

Durant un siècle après la fondation de l'ordre, les Templiers furent cités comme des modèles de courage et de piété et reçurent de grands éloges de saint Bernard. « A » l'approche du combat, » dit-il, « ils s'ar- » ment de foi au dedans et de fer au dehors; » les armes sont leur parure, et dans les périls » ils ne reculent devant le nombre ni de- » vant la force; confiants dans le Dieu des » armées, ils cherchent, en combattant pour » sa cause, une victoire certaine ou une » mort honorable. O l'heureux genre de vie » dans lequel on peut attendre la mort sans » crainte, la désirer même et la recevoir » sans sourciller! » Lorsque les chevaliers du Temple étaient à l'armée, leur étendard avait pour devise ces mots : « NON NOBIS, » DOMINE, NON NOBIS, SED NOMINI TUO DA » GLORIAM. » Avant de fondre sur l'ennemi, ils étaient aussi dans l'usage de recevoir le pain de l'Eucharistie. Plus d'une fois les Templiers accomplirent à la lettre le serment qu'ils avaient fait de combattre les infidèles, quel que fût leur nombre; nous en

avons cité un exemple remarquable, aussi jouirent-ils pendant long-temps d'une grande renommée de bravoure; mais leurs vertus guerrières et leurs vertus chrétiennes se perdirent dans la prospérité. Ils eurent en outre le tort de contribuer à la ruine du royaume de Jérusalem, par leurs querelles perpétuelles avec les chevaliers de Saint-Jean. Dans les premières années du quatorzième siècle, le roi de France, Philippe-le-Bel, détruisit cet ordre, qui possédait des biens immenses dans toutes les parties de l'Europe, et les Templiers disparurent en un moment. Quoiqu'on pût leur adresser de justes reproches, il est permis de croire qu'ils furent punis moins parce qu'il étaient coupables, que parce qu'ils étaient trop riches et trop puissants.

L'ordre de Saint-Lazare, quoiqu'il fût aussi tout à la fois religieux et militaire, ne joua pas dans le moyen-âge un rôle aussi brillant que les Hospitaliers et les Templiers. Les chevaliers de Saint-Lazare font cependant remonter leur origine aux premiers temps du christianisme. Établis d'abord dans la ville d'Acre, puis dans plusieurs cités de la Palestine, ils s'étaient consacrés au service des pélerins et des malades. On ignore le détail de leurs bonnes œuvres sous le règne des empereurs d'Occident et d'Orient; quoi qu'il en soit, à l'époque des premières croisades, les frères de Saint-Lazare se trouvaient à Jérusalem et embrassèrent le métier des armes pour conserver aux chrétiens la cité sainte. Mais comme l'ordre à sa naissance avait un caractère tout religieux, il ne voulut pas y renoncer et se partagea en trois classes; la première avait pour mission de combattre les Sarrasins; la seconde se tenait auprès du lit des blessés et des lépreux, pour leur donner des soins; enfin la troisième se composait de frères consacrés au service des autels, ils prodiguaient aux malades les secours de la religion et leur administraient les sacrements. Ayant établi par la suite des maisons en Europe, celles-ci employaient leurs richesses à payer la rançon des prisonniers, et à frêter des vaisseaux pour transporter les pélerins dans la Palestine. Soumis d'abord à la règle de saint Basile, ils l'échangèrent contre celle de saint Augustin. Comme la guérison des lépreux avait été le but originel de l'institution, l'office de grand-maître était occupé par un homme atteint de cette maladie. Toutefois en 1253, tous les lépreux ayant péri à Jérusalem, égorgés par les musulmans, la cour de Rome permit aux chevaliers de Saint-Lazare de se choisir un chef qui ne fût point attaqué de la lèpre. On ne connaît pas d'une manière certaine quel était l'habit des chevaliers, on sait cependant qu'ils portaient une croix brodée en vert, sur la poitrine. Quoique voués en parti au métier des armes, les chevaliers de Saint-Lazare ont laissé peu de traces de leurs exploits, car les chroniqueurs des croisades les mentionnent à peine, tandis qu'ils racontent en détail les hauts-faits des Hospitaliers et des guerriers du Temple. Aujourd'hui l'ordre de Saint-Lazare n'existe plus que dans les annales du christianisme, où se trouvent conservés les souvenirs des services qu'il a rendus à l'humanité.

Si nous avons esquissé l'histoire des ordres religieux et militaires établis à Jérusalem, c'est qu'ils contribuèrent à étendre la puissance des chrétiens dans l'Orient. En effet, la plupart des chevaliers appartenaient aux familles les plus illustres qui commandaient en Europe à de nombreux vassaux, et ces chevaliers, en même temps qu'ils donnaient à leur ordre de l'illustration, lui apportaient encore des biens considérables. Le cœur plein d'une piété sincère et animés d'une généreuse émulation, les hospitaliers et les templiers ne cherchèrent d'abord à se distinguer sur les champs de bataille que par une bravoure poussée jusqu'à l'héroïsme. Ils accomplissaient avec la même ardeur les devoirs que leur imposait la religion. Le temps affaiblit dans l'âme des chevaliers ces vertus pieuses et guerrières qui leur avaient donné tant de gloire et mérité la reconnaissance des chrétiens, il devinrent riches et puissants et se laissèrent influencer par l'ambition et la cupidité. Ils se mêlèrent, à Jérusalem, à tous les événements politiques pour les diriger, et ils se disputèrent le pouvoir. Les successeurs de Godefroi eurent beaucoup à souffrir des discussions et des ja-

lousies des chevaliers, ils étaient hors d'état de les réprimer, car les ordres religieux et militaires de la Palestine étaient placés hors de sa dépendance, ils étaient ses alliés et non ses sujets. Si les confréries des Hospitaliers et du Temple avaient toujours employé leur courage et leurs ressources à la défense commune, les rois de la cité du Christ, appuyés d'un autre côté par les barons seraient parvenus à ancrer. solidement la domination des chrétiens dans la Judée, en expulsant les Sarrasins de la Syrie et de l'Égypte. Mais peut-être n'était-il pas possible alors d'exécuter un pareil plan, car les institutions féodales que les croisés introduisirent, ouvraient la porte à l'anarchie et ne permettaient pas à un souverain d'établir cette puissance de l'unité qui double les forces d'un État en les concentrant. Ainsi tout bien pesé, nous croyons que l'état social contribua plus encore que les passions des hommes à précipiter la chute du royaume latin de Jérusalem.

Nous allons maintenant retourner en Europe, où se préparait une nouvelle croisade; les rois de France et d'Angleterre, chefs principaux de la sainte milice, s'étaient déjà mis en marche pour se rendre en Orient. L'archevêque de Tyr, dont l'éloquence avait mis les armes à la main à ces deux princes, se rendit en Allemagne, à la cour de l'empereur Frédéric Ier, surnommé Barberousse. Ce monarque occupait le trône depuis long-temps, il s'était signalé par sa valeur dans les combats et par son habileté dans les affaires; ayant appris avec une douleur mêlée d'indignation la prise de Jérusalem, il se laissa facilement persuader d'illustrer la fin de sa carrière en délivrant le saint sépulcre. Engagé depuis long-temps dans une lutte obstinée avec la cour de Rome, il lui importait encore de montrer à ses peuples et à l'Europe que s'il était en opposition avec le pape, il n'en était pas moins animé de la ferveur la plus vive pour les intérêts de la religion. Il fit donc à Guillaume de Tyr l'accueil le plus bienveillant, et lorsqu'une diète fut assemblée à Mayence pour déterminer si l'on irait au secours des chrétiens dans la Palestine, Frédéric prit la croix, ainsi que son fils le duc de Souabe; leur exemple entraîna une foule de princes, et de barons, qui firent serment de les suivre en Orient. L'empereur avait déjà pris part à la seconde croisade, sous les ordres de son oncle Conrad, dont nous avons raconté la défaite; éclairé par l'expérience, il repoussa la multitude et ne voulut enrôler que ceux qui pouvaient se mettre en route emportant trois marcs d'argent. Il obtint en outre du souverain pontife, l'autorisation de lever un impôt sur les chrétiens qui resteraient dans leurs foyers; cette taxe devait servir à payer les frais de l'entreprise et remplit les coffres de l'empereur. Frédéric avant de se mettre en marche, envoya des ambassadeurs au souverain de Constantinople et au sultan d'Iconium. Il devait traverser leurs états pour se rendre en Palestine et il désirait obtenir le passage par des voies pacifiques. On sera sans doute surpris que Frédéric s'adressât au souverain d'Iconium professant le culte de Mahomet; mais le bruit s'était répandu qu'il penchait vers le christianisme, Alexandre III lui avait même écrit pour l'encourager à se convertir, et lui indiquait dans ses lettres les moyens qu'il devait employer pour établir la religion du Christ. On ignore si le prince musulman avait provoqué les conseils du pape par quelque démarche, ou si le souverain pontife avait risqué sur des ouï-dire l'épître qu'il avait adressée au sultan. Quoi qu'il en soit, ce dernier, loin de se rallier à l'étendard du Christ, demeura fidèle à celui du prophète, et nous le verrons combattre pour la cause de l'islamisme. Sur ces entrefaites, Frédéric se mit en marche et prit son chemin par la Hongrie et la Bulgarie; ses soldats formaient une armée de cent mille combattants, ils entrèrent dans les provinces de l'empire grec, où ils furent aux prises avec la perfidie de l'empereur et la mauvaise volonté des habitants [1189]. L'empereur de Constantinople se nommait Isaac l'Ange; Andronic, son prédécesseur, était un tyran aussi craintif que barbare; entouré d'ennemis qu'il devait à ses cruautés, ce prince était poursuivi sans cesse par des méfiances qui portaient le trouble dans son âme. Il s'efforçait de pénétrer l'avenir, et sa crédulité se livrait à des devins qui lui faisaient payer au poids de l'or

leurs connaissances chimériques; l'un d'eux lui prédit un jour qu'il serait précipité du trône par un homme portant le nom d'Isaac. Andronic n'hésita pas à se défaire d'Isaac l'Ange, un de ses officiers, à cause de son nom; il envoya des satellites pour le conduire en prison et de là sans doute pour le livrer aux tortures et à la mort; mais l'Ange, au lieu de se soumettre docilement, fit résistance et tua de sa main le chef des soldats qui s'étaient mis en devoir de l'arrêter. Il courut aussitôt sur une des places de Constantinople et souleva la multitude, qui, moins révoltée de la tyrannie d'Andronic qu'amoureuse du changement, prit les armes et courut assiéger l'empereur dans son palais. Trahi par ses courtisans et ses défenseurs, Andronic tomba entre les mains de la populace, qui le traîna dans les rues, et se plut, avant de l'immoler, à lui faire souffrir tous les tourments imaginables. Isaac prit sa place; mais, élevé par le hasard au pouvoir suprême, il se montra peu digne de l'exercer. L'empire était menacé de tous côtés par des adversaires nombreux et redoutables. Au lieu d'assembler des soldats, Isaac s'entoura d'une troupe de moines, invoquant les secours spirituels au lieu d'en appeler au courage de ses sujets. En proie à une turbulence inquiète entretenue par son oisiveté, et à des haines provoquées par les disputes et les déclamations du clergé grec, le peuple de Constantinople se mit à poursuivre les Latins, regardés par lui comme des hérétiques; il en massacra plusieurs, incendia leurs maisons, et chassa de la ville ceux qui échappèrent au carnage et à l'incendie. Ces violences firent naître des hostilités, car les Latins, montés sur des galères, parcoururent les côtes de l'Hellespont, et se vengèrent sur les habitants par de sanglantes représailles; tel était l'état de l'empire lorsque Frédéric Barberousse y pénétra. Entraîné peut-être par l'irritation de ses sujets, Isaac, sans consulter ses forces, attaqua les Allemands, qui n'eurent pas de peine à repousser les troupes grecques; Isaac fit encore arrêter les ambassadeurs que lui avait envoyés Frédéric, auquel il adressait des missives pleines de jactance et de hauteur; il s'y donnait les titres de très-sublime, de très-puissant empereur, d'Ange de toute la terre, et traitait Frédéric en prince vassal. Celui-ci ayant répondu par des victoires, et s'approchant de Constantinople, Isaac changea tout-à-coup de langage et de conduite; abaissant son orgueil jusqu'à la bassesse, il prodigua à Frédéric les titres les plus pompeux, et s'empressa de fournir des vivres à son armée. Barberousse n'abusa pas de sa force en opprimant la population; il ne voulut pas non plus jouir par ses propres yeux de l'abaissement d'Isaac, et il passa près des murs de la capitale sans y entrer. Il accepta seulement les dons de l'empereur grec pour lui et pour ses soldats, et se servit des vaisseaux d'Isaac pour conduire ses troupes au-delà de l'Hellespont.

Il se trouva bientôt sur les terres du sultan d'Iconium, qui avait tenté de le désarmer en lui promettant le passage; lorsqu'ils furent parvenus près de Laodicée, les Allemands se virent attaqués par les Turcs, dont ils punirent la trahison. Les musulmans subirent une sanglante défaite; cependant les vainqueurs, s'ils n'avaient plus à combattre les Infidèles, rencontraient des obstacles bien plus difficiles à surmonter. En effet, ils avaient à lutter contre les rigueurs de la saison; la pluie avait gâté les chemins, qui se trouvaient coupés par des torrents; des maladies, causées par l'humidité, moissonnaient chaque jour des milliers de soldats, et ceux qui survivaient étaient en proie aux souffrances de la faim, car les croisés ne pouvaient trouver de vivres dans une contrée où la guerre avait épuisé toutes les subsistances. Toutefois, Frédéric parvint jusqu'aux portes d'Iconium, qui se rendit après une courte résistance. Les croisés retrouvèrent l'abondance avec la victoire, et Barberousse se créa des appuis par la conclusion d'un traité d'alliance avec les Arméniens.

La sagesse des dispositions du monarque allemand, et la discipline établie dans son armée faisaient pressentir que cette expédition, commencée sous des auspices si heureux, amènerait des résultats importants; mais toutes ces espérances furent détruites par un événement inattendu : la mort de Frédéric.

Les Allemands venaient de traverser les montages de l'Isaurie, et côtoyaient les bords du Sélef, petite rivière dont le cours est très-rapide. L'empereur voulut la traverser à cheval et fut entraîné par les eaux; on parvint cependant à le retirer des flots, mais il rendit peu de temps après le dernier soupir [1190]. Il avait alors soixante-dix ans, et perdit la vie au moment où il allait ajouter un nouveau triomphe à ses triomphes passés; car il est probable que ses talents militaires, soutenus par une armée aguerrie, l'auraient emporté sur les hordes musulmanes. Politique habile, Frédéric aurait su tirer parti de ses succès, et aurait peut-être restauré le royaume de Jérusalem. Quoi qu'il en soit, son trépas porta le découragement parmi les soldats et ranima l'audace des Sarrasins, qui, n'osant toutefois attaquer ouvertement les croisés, les détruisirent en détail en les harcelant sans cesse. Le duc de Souabe, fils de Frédéric, s'occupa d'abord du soin pieux de conserver les dépouilles mortelles de son père; elles furent transportées à Tyr en attendant qu'elles pussent être inhumées dans la cité sainte. Il prit ensuite le commandement et continua son chemin vers la Syrie. Mais le nombre de ses soldats diminuait à vue d'œil par la désertion, les maladies et la famine; il atteignit enfin les murs d'Antioche, où il entra n'ayant plus que sept ou huit mille fantassins et neuf cents cavaliers : c'était le reste de cent mille hommes qui étaient partis de Ratisbonne à la suite de Frédéric (1).

Nous allons maintenant retourner un moment sur nos pas pour raconter ce qui s'était passé dans la Palestine et dans la Syrie depuis la prise de Jérusalem. Maître de cette place, Saladin avait poursuivi ses avantages; mais sa tâche n'était pas encore accomplie, il fallait qu'il s'emparât des villes du littoral pour empêcher les chrétiens de venir sans cesse menacer sa conquête, en conséquence il était venu mettre le siége devant Tyr. Un jeune héros, Conrad, fils du marquis de Montferrat, venu de Constantinople (1), quelques jours après la bataille de Tibériade, s'était jeté dans cette ville, dont les habitants se disposaient à ouvrir les portes à Saladin [1187]. Conrad les fit rougir de leur faiblesse, et prit le commandement sans autre droit que sa bravoure et sa fermeté. Il en donna une preuve éclatante lorsque le sultan, étant venu camper sous les murs de Tyr, menaça Conrad, s'il ne capitulait sur-le-champ, d'exposer son père aux traits des deux parties; en effet, le marquis de Montferrat, devenu captif à Tibériade, se trouvait entre les mains du monarque musulman. Conrad refusa généreusement de se rendre, et répondit que si les Sarrasins étaient assez lâches et assez barbares pour immoler un vieillard, ils lui procureraient la gloire de descendre d'un martyr. Saladin n'exécuta pas la menace qu'il avait faite, et commença ses attaques contre la ville où se trouvait réunis les plus braves défenseurs de la croix, parmi lesquels se faisaient remarquer les hospitaliers et les chevaliers du Temple. Tous les habitants avaient pris les armes et montraient autant d'intrépidité et de dévouement que les soldats; les femmes et les enfants, animés du plus vif enthousiasme, excitaient leurs époux et leurs pères à s'exposer à tous les dangers, et prenaient eux-mêmes leur part des périls. Rebuté d'une résistance qu'il désespérait de surmonter, Saladin s'éloigna et vint attaquer Tripoli de Syrie; mais des renforts envoyés par Guillaume, roi de Sicile, le contraignirent de renoncer à cette nouvelle entreprise; dans son dépit il vint ravager les campagnes de l'Oronte, et força le prince d'Antioche de conclure une trêve de huit mois. Toutefois, Saladin eut la satisfaction de voir tomber entre ses mains la forteresse de Karac; nous rappellerons à

(1) Vide Hérold, ch. 6-7. — Nicetas, p. 204-206. — Hist. Hier., p. 1157-1162. — Godefrid, mon., p. 356. — Raoul de Diceto, p. 655. — Bromton, p. 356, etc.

(1) Conrad se trouvant à Constantinople avait dissipé une sédition qui menaçait le trône et la vie d'Isaac l'Ange; celui-ci, par reconnaissance, le créa César et lui donna sa sœur en mariage; mais Conrad avait voulu aller au secours des chrétiens et s'était embarqué pour la Syrie. Arrivé trop tard pour combattre dans les champs de Tibériade, il s'était jeté dans Tyr pour défendre cette cité contre Saladin.

nos lecteurs qu'elleappartenait à Renaud de Châtillon, premier auteur de la guerre dont l'issue avait amené le renversement du royaume de Jérusalem.

A cette époque, Guy de Lusignan sortit de captivité après s'être engagé par serment à ne jamais revendiquer son trône. Mais Lusignan fit déclarer par une assemblée d'évêques, qu'une telle promesse, arrachée par la force, ne pouvait engager sa foi. Ayant ainsi rassuré sa conscience, il chercha l'occasion de regagner l'estime publique et la confiance de ses sujets par quelque coup d'état; c'était d'ailleurs le moyen d'augmenter le nombre de ses soldats en ralliant sous ses drapeaux les troupes de croisés qui arrivaient inopinément de toutes les parties de l'Europe pour se mesurer avec les Infidèles. Lusignan entreprit donc de se rendre maître de Ptolémaïs (1); la perte de la bataille de Tibériade avait entraîné la reddition de cette ville, à qui son heureuse position donnait une grande importance; son port, protégé par un môle, offrait un abri sûr aux vaisseaux, et appelait dans son enceinte les navigateurs. D'un côté la mer défendait ses remparts en les baignant de ses flots, tandis que du côté de la terre de hautes tours et d'épaisses murailles protégeaient la ville contre une attaque. Au mois d'août 1189, Lusignan, à la tête de neuf mille hommes, vint camper devant Ptolémaïs, soutenu par les Pisans, qui bloquèrent la place du côté de la mer; emportés par les élans d'une bravoure irréfléchie, les assiégeants, couverts de leurs boucliers, tentèrent un assaut; mais ils furent repoussés et se renfermèrent dans leur camp, incertains de ce qu'ils allaient faire. Tout-à-coup, des hauteurs de la colline de Turon, où ils avaient établi leurs quartiers, les chrétiens virent flotter sur la mer des pavillons. Ils descendent vers le rivage, pleins d'anxiété; mais quelle fut leur joie quand ils reconnurent que ces navires portaient le signe de la rédemption au haut de leurs mâts! ils étaient montés par douze mille guerriers accourus des régions de la Frise et du Danemarck; une autre flotte, chargée d'Anglais et de Flamands, arriva quelques jours après; les premiers avaient pour chef l'archevêque de Cantorbery, et les seconds Jacques d'Avesnes, déjà célèbre par ses exploits. Enflammés par l'éloquence de Guillaume de Tyr, ces nouveaux venus avaient précédé dans leur impatience les grandes armées qui se rassemblaient en Europe. Le roi de Jérusalem se trouva tout-à-coup à la tête d'une armée formidable, et Saladin se hâta de venir au secours des siens, renfermés dans Ptolémaïs. Il vint s'établir sur une montagne placée en arrière de la colline de Turon, et chaque jour des escarmouches et des rencontres avaient lieu entre les musulmans et les chrétiens; le sultan parvint à s'approcher des murs de la ville et à communiquer avec la garnison. Il entra même dans la ville, où sa présence excita l'enthousiasme et redoubla la confiance des soldats et des habitants. De leur côté, les assiégeants fortifièrent leur camp, qu'ils entourèrent de fossés et de palissades; maîtres de la mer, ils recevaient chaque jour de nouveaux croisés; les uns venaient de la France, les autres de l'Allemagne. Enfin, parut à son tour Conrad, qui venait de s'illustrer par la défense de Tyr. Confiants dans le nombre et dans la bravoure de leurs soldats, les chefs latins, qui attaquaient Ptolémaïs depuis quarante jours, résolurent d'ôter aux assiégés tout espoir en exterminant l'armée de Saladin. Lusignan conduisait les Français et les hospitaliers; Conrad dirigeait l'aile gauche, et le landgrave de Thuringe menait le centre, c'est-à-dire la bataille; il avait sous ses ordres les Allemands, les Pisans et les Anglais. Le corps de réserve se composait du grand-maître du Temple, entouré de ses chevaliers et des habitants de la Gueldre; Geoffroi de Lusignan et Gérard d'Avesnes furent chargés de la garde du camp. Saladin marcha à la rencontre de ses adversaires; mais l'aile gauche des musulmans, criblée de flèches et chargée par les hommes d'arme, recula devant l'impétuosité de l'attaque des Français; le désordre et la confusion rompirent les rangs des Sarrasins. Se croyant vainqueurs, les soldats chrétiens se mirent à

(1) Aujourd'hui Saint-Jean-d'Acre.

piller, ce fut alors que Saladin, ralliant ses troupes dispersées, tomba sur les pillards, que la surprise et l'effroi empêchèrent de se défendre. Ils entraînent leurs chefs qui cherchent en vain à les retenir; le brave Conrad est sauvé par le roi de Jérusalem, qui l'arrache aux mains des musulmans. Les chevaliers du Temple se distinguèrent par leurs exploits, la plupart périrent les armes à la main, et le grand-maître, renversé de son cheval, demeura prisonnier [1189]. Mais si le sultan avait vu fuir ses ennemis, il fut hors d'état de les poursuivre sur-le-champ, car la confusion et le tumulte régnaient parmi les siens. Il tint un conseil, où il fut décidé que l'armée musulmane abandonnerait la plaine de Ptolémaïs pour se retirer sur la montagne de Karouba. En effet, les chrétiens, quoique vaincus, étaient rentrés dans leur camp et continuèrent le siége de la ville, ils étendirent même leurs lignes en s'établissant sur toutes les collines qui avoisinaient la place. Au nord campait le marquis de Montferrat et tous les croisés italiens, ainsi que les hospitaliers. Les Français et les Anglais se liaient aux Génois, qui occupaient une petite montagne appelée le mont Musard; venaient ensuite les Flamands sous les ordres de l'évêque de Cambrai et du vicomte de Turenne. La colline de Turon, où se trouvait avec ses soldats le roi de Jérusalem, était pour ainsi dire le quartier général. Les chevaliers du Temple et de Jacques d'Avesnes campèrent entre la colline de Turon et le Belus. Enfin, la rade de Ptolémaïs était bloquée par les Allemands, les Danois et les Frisons. Les chrétiens fortifièrent leur camp, qu'ils entourèrent de remparts, et comme la plaine était inondée par les eaux venues des montagnes, ils étaient à l'abri de toute attaque de la part des Sarrasins, et pouvaient ainsi continuer, sans être troublés, les opérations du siége.

Immobile dans ses quartiers pendant plusieurs mois, Saladin, renforcé par de nouvelles troupes que lui amenèrent plusieurs émirs de la Mésopotamie et de la Syrie, vint attaquer les retranchements de ses adversaires. Ceux-ci avaient construit d'énormes tours qu'ils destinaient à battre les murs de Ptolémaïs; mais ils eurent la douleur de voir ces mêmes tours devenir la proie des flammes par l'industrie et l'audace d'un habitant de Damas renfermé dans Ptolémaïs. Les Latins étaient d'ailleurs assiégés eux-mêmes par les troupes de Saladin, et, tandis qu'ils étaient aux prises avec le sultan, il leur fallait repousser les attaques de la garnison de la place. Des combats avaient lieu chaqu jour entre les deux armées sans amener aucun résultat décisif; ils servaient seulement à faire briller la valeur des chefs latins, qui n'avaient en général d'autres qualités militaires que la bravoure; il faut remarquer d'ailleurs qu'à cette époque l'art de la guerre était encore dans l'enfance, et que chacun, emporté par son ardeur, écoutait à peine le commandement. Ces luttes étaient donc des mêlées et des chocs conduits sans but, et se terminaient presque toujours par la lassitude des deux parties [1190]. Sur ces entrefaites, le bruit se répandit que l'empereur Frédéric Barberousse s'avançait à grandes journées vers la Palestine, la multitude des croisés ne respira plus que pour tenter encore la fortune d'une bataille; se croyant sûrs de vaincre, les croisés redoutaient de partager avec les Allemands le butin que devait fournir la prise de Ptolémaïs, regardée par eux comme inévitable et prochaine. Mais les chefs latins faisaient tous leurs efforts pour calmer cette impatience; ils avaient appris que Saladin avait reçu de nouvelles troupes arrivées d'Égypte sous les ordre de son frère Malek-Adel; une flotte avait en même temps débarqué des soldats et des munitions dans Ptolémaïs, il était donc imprudent de la part des chrétiens d'engager une action, l'armée de Frédéric devait forcer le sultan de se retirer. La ville allait donc se trouver réduite à se rendre bientôt lorsqu'elle se trouverait déchue de l'espérance d'être débloquée par les musulmans du dehors. Mais les masses sont rarement accessibles aux conseils de la raison, et, voyant que leurs chefs voulaient enchaîner l'ardeur qui les transportait, les soldats, le jour de la fête de saint Jacques, franchissent les portes du camp, et se précipitent sur les Sarrasins. Ceux-ci, revenus de leur sur-

prise, se rallient bientôt et dispersent sans beaucoup de peine leurs ennemis, qui, dans l'ivresse de la victoire, avaient quitté leur rang pour se gorger de butin : au même instant la garnison de Ptolémaïs pénétra dans les retranchements des chrétiens, où elle fit prisonniers un grand nombre de femmes et d'enfants. Toutefois, la défaite des chrétiens n'avait pas anéanti leurs ressources; réfugiés dans leur camp, ils se livraient aux regrets les plus amers, encore augmentés par la nouvelle du trépas inattendu de l'empereur Barberousse, et des pertes subies par son armée. Déjà les chefs s'apprêtaient à ouvrir des négociations avec Saladin, lorsqu'une nouvelle troupe de croisés, ayant à leur tête le comte de Champagne, vint débarquer tout-à-coup et grossir les forces des soldats du Christ. Ceux-ci reprirent la supériorité qu'ils avaient perdue; ils contraignirent Saladin à reprendre son ancienne position sur les hauteurs de Karouba, et pressèrent le siége de la place avec une vivacité nouvelle; ils construisirent des machines et livrèrent plusieurs assauts. Cependant, dirigée par deux émirs, la garnison de Ptolémaïs continuait à opposer une résistance inébranlable, car malgré la vigilance des chrétiens, des vaisseaux musulmans pénétraient fréquemment dans le port, apportant aux assiégés des vivres et des munitions de toute espèce.

Pour couper court à ces communications, les assiégeants combinèrent une double attaque dans le but d'incendier les vaisseaux musulmans, rassemblés dans la rade de Ptolémaïs, et de se saisir de la tour *des Mouches*, qui en commandait l'entrée; mais cette entreprise échoua : une espèce de brûlot, lancé contre la flotte musulmane, changea tout-à-coup de direction par la force du vent, et il vint mettre le feu à un navire surmonté d'une tour en bois, par le moyen de laquelle les chrétiens devaient assaillir la tour. L'incendie fut si rapide, que le duc d'Autriche, chef de l'expédition, fut contraint de se jeter à la mer; il regagna le rivage heureusement, tandis que presque tous ses compagnons périrent, dévorés par les flammes ou noyés dans les flots. Au même moment les chrétiens tentaient un assaut; mais, attaqués par les soldats de Saladin, ils regagnèrent au plus vite leur camp. Une autre tentative, non moins infructueuse, fut faite quelques jours apr s par le duc de Souabe, fils de Frédéric Barberousse; il venait d'arriver devant Ptolémaïs à la tête de quelques milliers de soldats échappés aux fatigues de la route et au glaive des Sarrasins. La jonction des Allemands ne fut d'aucun secours, elle ne servit qu'à consommer plus vite les provisions, et bientôt la disette vint rendre encore plus fâcheuse la position des assiégeants. Pour échapper aux souffrances de la faim, chaque jour des troupes de croisés engageaient des luttes avec les Sarrasins; ils espéraient ainsi se procurer des subsistances aux dépens de l'ennemi. Dans le but de remédier à la cherté excessive de toutes les denrées, les chefs latins imaginèrent d'en fixer le prix. Mais cet expédient, au lieu de diminuer le mal, ne réussit qu'à l'accroître : ceux qui possédaient les objets taxés, ne voulant pas les vendre à perte, les enfouirent dans le sein de la terre, et la famine succéda bientôt à la disette. Après avoir tué leurs chevaux, les barons eux-mêmes se nourrirent de végétaux recueillis dans les champs, et qui suffisaient à peine pour soutenir leurs forces. Les soldats et les pélerins expiraient journellement faute de nourriture, ou se réfugiaient chez les musulmans, dont ils embrassaient la croyance pour avoir du pain. On était alors au commencement de l'hiver; chassés par les eaux répandues dans la plaine, les chrétiens s'étaient retirés sur les collines qui environnaient Ptolémaïs. A la suite de la famine arriva la contagion, qui promena ses ravages dans tous les rangs. Le duc de Souabe ainsi que plusieurs personnages de haut rang tombèrent victimes du double fléau qui décimait l'armée. La discorde vint aussi se mêler aux désastres qui accablaient les chrétiens; Guy de Lusignan était devenu roi de Jérusalem, du chef de Sybille, sœur de Baudouin IV; Sybille avait suivi son époux au siége de Ptolémaïs; elle mourut à cette époque, avec ses deux enfants; son trépas fit concevoir à Conrad la pensée de saisir la couronne de Jérusalem en devenant le mari d'Isabelle, sœur de Sybille. Cette princesse était mariée

à Honfroi de Thoron; Conrad fit annuler cette union, et, devenu l'époux d'Isabelle, il réclama le trône au préjudice de Guy de Lusignan. Les croisés se partagèrent entre les deux rivaux, et le camp, plus d'une fois, fut sur le point d'être ensanglanté pour décider à qui devait appartenir une royauté dont il ne restait plus que le nom : heureusement que l'intervention des évêques parvint à calmer l'emportement des esprits, et il fut convenu que la décision de cette affaire serait remise à l'arbitrage des rois de France et d'Angleterre, Philippe-Auguste et Richard, qui s'étaient embarqués pour aider les chrétiens d'Orient à reprendre la Palestine aux Sarrasins.

Nous rappellerons à nos lecteurs que ces deux princes, à la tête de leurs troupes, avaient fait route l'un pour Gênes et l'autre pour Marseille, où ils devaient s'embarquer; mais le roi de France avait été retenu à Gênes par une maladie, et Richard, lassé d'attendre sa flotte, était parti de la ville des Phocéens sur une galère : il était suivi de plusieurs petits bâtiments qu'il avait frétés. Il toucha à Pise, s'arrêta quelques jours à Ostie, et vint jeter l'ancre à Naples : il se rendit ensuite à Salerne, où il espérait avoir des nouvelles des vaisseaux anglais sur lesquels il comptait monter pour se rendre en Orient; mais la flotte britannique, qui avait été retardée par les vents, fit voile pour Marseille, et n'y trouvant pas Richard, elle cingla vers le port de Messine : ce fut là que Richard la rejoignit, et fit son entrée dans la ville sicilienne avec un grand appareil : il avait été précédé de quelques jours par le roi de France. La Sicile était alors gouvernée par Tancrède, fils bâtard de Roger, duc d'Apulie. Il avait usurpé le trône qui appartenait à sa sœur Constance, née d'un mariage légitime, et qui avait épousé Henri VI, empereur d'Allemagne et successeur de Barberousse. Celui-ci voulut soutenir les droits de sa femme, et s'empara du royaume de Naples. Mais Tancrède parvint à se maintenir en Sicile, soutenu par les barons de ce pays, qui redoutaient d'être forcés à l'obéissance s'ils avaient pour maître un prince aussi puissant que Henri. Tancrède retenait en prison Jeanne, veuve de son prédécesseur, Guillaume-le-Bon, laquelle était sœur de Richard. A son arrivée, le monarque anglais réclama la liberté de la princesse, et se mit en devoir de se faire rendre justice par la force des armes. Il se saisit de deux forts bâtis à l'entrée de Messine, et fit arborer ses enseignes jusque dans la capitale. Cet acte de souveraineté irrita le roi de France, seigneur suzerain de Richard, qui, sur ses représentations, se vit contraint d'ôter sa bannière. Cette brouillerie n'eut pas de suite, Philippe-Auguste s'établit dans Messine, et les soldats anglais campèrent dans les environs. Cependant Richard termina ses différends avec Tancrède par un traité; mais le prince sicilien, qui se sentait mal affermi, crut trouver sa sûreté en mettant aux prises des alliés qu'il redoutait, et il parvint à semer de nouvelles dissensions entre Philippe et Richard. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces querelles étrangères à notre sujet; nous dirons seulement qu'après un séjour de près de sept mois, le roi de France partit le premier, et, après une heureuse navigation, débarqua près de Ptolémaïs, où il fut reçu avec enthousiasme par les chrétiens, qui consumaient leurs forces depuis deux ans au pied des murs de cette cité [1191]. Les travaux du siége furent poussés alors avec une nouvelle vivacité, la place eut sans doute succombé si Philippe-Auguste, lui-même, n'eût été d'avis de suspendre toute attaque pour attendre la venue de Richard, voulant, disait-il, que le roi d'Angleterre partageât la gloire de cette conquête. En enchaînant l'ardeur des croisés par un scrupule inopportun, les chefs latins commirent une faute grave, car ils donnèrent le temps à Saladin de rassembler de nouvelles troupes, en faisant un appel à toutes les puissances sarrasines. Par ses ordres, on prêcha dans les mosquées pour échauffer le zèle des musulmans et les exciter à combattre pour la défense de leur foi. « Sacrifiez, » disaient les imans, « votre vie et vos biens pour » chasser les infidèles qui menacent de vous » ravir Jérusalem; songez qu'en échange des » maux que vous pourrez souffrir, vous ga- » gnerez le paradis, où tous les délices vous

» attendent; n'oubliez pas que la mort vous » frappera jusque dans vos foyers, et qu'il » est beau, puisque on ne peut éviter ses » coups, de braver le trépas sur le champ de » bataille, pour le service de Dieu. Allez » donc vous enrôler sous les drapeaux de » Saladin; il est l'ami de Mahomet comme » le prophète est l'ami de Dieu. Si vous » restez lâchement à l'ombre de vos maisons, » Jérusalem retombera au pouvoir des infi- » dèles qui veulent abolir le culte de Maho- » met. Armez-vous donc et courez assaillir » ces hommes de l'enfer, que la mer a vomis » sur nos rives, et rappelez toujours à votre » mémoire cette sainte maxime du Coran : » *Celui qui abandonnera ses foyers pour* » *défendre sa foi, rencontrera, avec l'a-* » *bondance, un grand nombre de com-* » *pagnons.* » Le fanatisme des musulmans ne tarda pas à s'éveiller à la voix de ses prê- tres, et la jeunesse se rassembla de toute part, impatiente de prendre part aux triomphes qui lui étaient promis. L'armée de Saladin se grossit d'une foule d'hommes déterminés à vaincre ou à périr. Retiré de- puis le commencement de l'hiver sur la mon- tagne de Karouba, le sultan était resté dans l'inaction à cause du petit nombre de ses soldats et parce que lui-même était en proie à des douleurs qui l'empêchaient d'agir; mais dès qu'il eut réuni dans son camp cette foule de Sarrasins qui s'étaient armés à la voix de leurs imans, il se mit en mesure de recom- mencer ses attaques contre les chrétiens.

Cependant Richard n'arrivait point et re- tardait ainsi la reprise des hostilités. En- traîné par son humeur aventureuse, il s'était arrêté dans l'île de Chypre pour venger un outrage qu'il avait reçu. Un certain Isaac, de l'illustre famille des Comnènes, s'était emparé de ce pays, sur lequel il régnait décoré du titre d'empereur. Bérangère de Navarre (1) et l'ex-reine de Sicile ayant voulu relâcher à Limisso, avaient été repoussées. A cette nouvelle, Richard, qui avait rallié le navire portant les deux princesses, se présenta à son tour devant Limisso, dont il ne put ob- tenir l'entrée, il demanda par trois fois ré- paration de l'insulte faite à Bérangère et somma en même temps Isaac de lui restituer l'équipage de deux de ses vaisseaux, empri- sonné par les habitants, au mépris des droits de l'humanité, car les navires anglais ayant fait naufrage sur la côte, avaient été pillés par les Cypriotes, et les matelots jetés dans un cachot. N'ayant pu obtenir satisfaction, Ri- chard fit une descente dans l'île et mit en fuite les soldats d'Isaac. Ce dernier, haï par ses sujets fatigués de sa tyrannie, tomba en- tre les mains du roi d'Angleterre. Les Cy- priotes avaient accueilli Richard comme un libérateur, mais ils durent se repentir de leur confiance, car ce libérateur imposa une taxe s'élevant à la moité du revenu des biens des habitants. Mais pour adoucir la rigueur de cette exaction, il leur rendit certains privi- léges dont Isaac les avait dépouillés (1). Il fit ensuite succéder les fêtes aux combats en célébrant son mariage avec Bérangère, puis érigea Chypre en royaume dont il s'adjugea la possession, et partit peu de temps après, traînant à son bord Isaac, qu'il avait fait charger de chaînes d'argent. Ayant rencontré sur sa route un vaisseau turc, il s'en rendit maître après une lutte meurtrière, et arriva triomphant sous les murs de Ptolémaïs le 8 juin [1191].

Le rivage où les Anglais abordèrent pré- sentait un spectacle aussi neuf qu'imposant; on voyait dans la plaine s'élever les tentes des chrétiens, sur lesquelles flottaient des bannières de diverses couleurs; partout étin- celaient sous les feux du soleil les casques et les boucliers, l'œil embrassait avec éton- nement la vaste étendue du camp des croisés, qui formait comme une ville sillonnée par une multitude de rues. En un mot, le camp présentait l'image d'une cité où s'élevaient des tours rivalisant avec les tours et les rem- parts de Ptolémaïs. On apercevait aussi sur les hauteurs les troupes musulmanes, compo- sées d'une foule de nations, armées et habillées de mille façons différentes et faisant retentir

(1) Fiancée au roi d'Angleterre.

(1) Vid. Bromton, pag. 1200. Gaultier de Vinisauf, pag. 328. Roger de Hoveden, pag. 690. Voir encore l'itinéraire de Richard, liv. 2, chapitres 21 et suiv.





J. aiaisse del. Veyer Sculp.

1. COSTUME DE MARDOCHÉE.
2. JEUNE JUIVE DE DISTINCTION.

les airs des sons d'une musique barbare. Si Philippe et Richard avaient pu vivre en paix, l'union de leurs forces aurait donné la victoire aux croisés; mais au lieu de rivaliser de dévouement à la cause commune, ils s'aigrissaient journellement par des actes et par des discours. Philippe ne pouvait oublier que Richard était son vassal, et celui-ci prenait à tâche de faire sentir à Philippe qu'il faisait peu de cas de sa suzeraineté. Il en résulta que l'armée se partagea entre les deux princes. Les Génois et les Templiers épousèrent la cause des Français, tandis que les Hospitaliers et les Pisans se rangèrent du côté de Richard. Fallait-il marcher au combat, les uns restaient sous leurs tentes tandis que les autres couraient à l'assaut. Ce défaut de concert ne pouvait manquer de nuire aux intérêts des chrétiens, et cependant rien ne put vaincre les inimitiés qui divisaient Philippe et Richard. Toutefois à la suite de plusieurs échecs, une réconciliation eut lieu, et il fut décidé qu'à l'avenir lorsqu'une des deux nations serait aux prises avec les assiégés, l'autre veillerait à la défense du camp, sans cesse menacé par Saladin. Mais ce n'était pas encore assez de la haine qui divisait depuis leur départ d'Europe Philippe-Auguste et Richard; cette haine fut encore attisée par la rivalité des deux prétendants au trône de Jérusalem. Richard ayant embrassé les intérêts de Lusignan, Philippe, peut-être par esprit d'opposition, soutint le marquis de Montferrat : cette question aigrit de plus en les vieilles animosités subsistant entre les rois de France et d'Angleterre; cependant tout le monde sentait si bien que la concorde était indispensable pour faire triompher les chrétiens, que l'on parvint à fixer les droits respectifs des deux compétiteurs à la couronne de la Palestine. On statua que Lusignan conserverait le titre et les honneurs de roi de la cité sainte, mais qu'il aurait pour successeur Conrad et les descendants de ce dernier. Par sa générosité chevaleresque, Richard contribua surtout à cet accord, en abandonnant l'île de Chypre à Lusignan. Toutefois l'arrangement dont nous venons de parler ne fut ratifié définitivement qu'après la prise de Ptolémaïs, qui continuait à se défendre avec une constance inébranlable. Les musulmans étaient soutenus par le voisinage de Saladin, qui faisait tous les efforts imaginables pour contraindre les chrétiens à se retirer. Il livra plusieurs combats à ses adversaires, qui avaient à repousser en même temps les attaques de Saladin et celles des assiégés. Les croisés mirent en usage tous les moyens pour pénétrer dans la ville; mais ses défenseurs, à l'aide du feu grégeois, incendiaient leurs machines sans qu'il fût possible d'éteindre des flammes qui résistaient à la puissance de l'eau. Enfin les Français ayant réussi à pratiquer une brèche à l'est de la ville, les chefs de la garnison jugèrent que le moment était venu de poser les armes. Le commandant de Ptolémaïs vint trouver Philippe-Auguste, auquel fit observer que les musulmans, lorsqu'ils s'étaient rendus maître de la ville, ayant permis au chrétiens d'en sortir avec leurs familles, ils demandaient maintenant qu'on leur accordât les mêmes conditions.

Le roi de France, ayant consulté ses principaux barons, inclinait à adopter les propositions faites au nom des habitants de Ptolémaïs; mais Richard, intervint et l'on déclara que les assiégés n'auraient la vie sauve que si les Sarrasins prenaient l'engagement de restituer Jérusalem et toutes les villes conquises depuis la prise de la cité sainte. Cette réponse produisit la rupture du traité, et les hostilités recommencèrent. Le désespoir sembla doubler les forces des assiégés, qui repoussèrent avec vigueur les attaques des chrétiens; mais quelques jours suffirent pour affaiblir leur ardeur, qui s'était nourrie jusque là de l'espérance d'être secourue par Saladin. Instruit par des pigeons messagers et par de hardis plongeurs, de l'horrible situation des défenseurs de Ptolémaïs, le sultan se trouvait réduit à l'impuissance de les sauver par une diversion, car c'était vainement qu'il avait tenté plus d'une fois les hasards d'une bataille pour débloquer la ville. La garnison essaya de s'échapper à la faveur de la nuit, mais elle ne put réussir à tromper la vigilance des assiégeants; alors le découragement se glissa dans tous les cœurs et l'on reprit les négociations, qui se

terminèrent par une capitulation. Les musulmans s'engageant de rendre aux croisés quinze cents prisonniers chrétiens, ainsi qu'un morceau de la vraie croix tombé naguère entre les mains des Sarrasins. Le dernier article du traité portait qu'il serait compté aux monarques de France et d'Angleterre deux cent mille pièces d'or, et qu'en attendant l'exécution de cette clause, les soldats composant la garnison resteraient comme otages entre les mains des vainqueurs. Après une lutte qui avait duré près de deux ans, les chrétiens entrèrent dans les murs de Ptolémaïs, le 11 juillet 1191. Le siége ne fut pas seulement remarquable par sa longueur, mais il aiguisa, pour ainsi dire, le génie inventif des combattants. Les assiégés perfectionnèrent les moyens destructeurs dont ils se servaient contre leurs ennemis, tandis que les chrétiens construisirent des machines plus parfaites que celles dont on avait fait usage jusqu'alors; mais ce qui redoublait encore l'animosité entre les deux partis, c'est que les musulmans prenaient à tâche d'insulter le symbole le plus vénéré des chrétiens. Ils exposaient sur les remparts des croix, les souillaient d'ordures et les battaient avec des verges, puis ils égorgeaient les soldats du Christ tombés vivants entre leurs mains. Les croisés, à leur tour, rendaient injure pour injure, barbarie pour barbarie, en massacrant de sang-froid les guerriers sarrasins que leurs blessures forçaient de se rendre. Mais quoique les musulmans et les Français fussent animés d'une haine implacable, le sang ne coulait pas toujours, les fêtes quelquefois succédaient aux combats; les guerriers musulmans venaient rompre des lances avec des chevaliers chrétiens, et la multitude se livrait aux plaisirs de la danse, conduits au son des instruments arabes et de la harpe des ménestrels. Le quartier des assiégeants présentait l'aspect d'une foire perpétuelle. On y rencontrait toutes les marchandises de l'Orient et de l'Occident; une foule d'ouvriers se livraient à leurs travaux comme au sein de la paix; malgré le bruit des armes et les scènes de carnage qui se succédaient presque chaque jour. Le camp présentait, au reste, les scènes les plus étranges et les contrastes les plus singuliers. Ainsi à ces jours de désolation, où la famine et la contagion moissonnaient les chrétiens, on vit arriver trois cents femmes qu'un zèle pieux ou l'aiguillon de la curiosité avaient déterminées à visiter la Terre-Sainte; elles se prostituèrent aux chefs et aux soldats, donnant ainsi le spectacle de la débauche et de la dissolution au milieu des scènes les plus tristes, enfantées par les maladies et par la misère; cependant plusieurs chapelles construites en bois dans l'enceinte du camp étaient toujours encombrées par la foule, et de pieuses associations prodiguaient des soins et des consolations à tous ceux qui souffraient; elles assistaient les mourants et donnaient aux morts la sépulture. Ce fut alors que naquit l'ordre des chevaliers teutoniques. Dans le but louable de secourir leurs compatriotes, plusieurs gentilshommes de Lubeck et de Brême employèrent les voiles de leurs vaisseaux pour former des tentes et servirent eux-mêmes les Allemands atteints par des blessures ou par des maladies. Cette association avait commencé de se former dans l'armée de Frédéric Barberousse, dont les restes étaient venus se joindre aux croisés de Ptolémaïs. Le duc de Souabe, fils de Barberousse, obtint l'agrément des chefs latins, et les chevaliers teutoniques prirent rang après les hospitaliers et les templiers, dont ils adoptèrent presque tous les statuts.

Philippe-Auguste et Richard, en leur qualité de monarques, firent arborer leurs bannières sur les murs de Ptolémaïs; ils s'adjugèrent tous les profits de la victoire, c'est-à-dire qu'ils tirèrent au sort les otages et les prisonniers, et se partagèrent l'or, l'argent et les munitions qui se trouvaient dans les églises et dans les magasins de la place. Ils permirent ensuite à l'armée chrétienne de franchir les portes de la cité vaincue. Mais les anciens chrétiens de Ptolémaïs ayant réclamé la restitution de leurs demeures, et les soldats leur part du butin, Richard et Philippe-Auguste furent obligés de faire droit à des demandes dont ils ne pouvaient contester la justice. Fatigué de la turbulence et des hauteurs du roi d'Angleterre, Philippe-Auguste annonça qu'il allait retourner prochai-

rement dans son royaume pour rétablir sa santé. L'éloignement du roi de France, au moment de recueillir les avantages que la prise de Ptolémaïs semblait promettre, affligea tous les croisés, à l'exception du monarque anglais. Richard donna donc son consentement au départ du monarque français, auquel il fit promettre de ne point, à son retour en Europe, attaquer ni l'Angleterre ni ses possessions. Philippe souscrivit à cet engagement, et s'éloigna du camp accompagné des regrets et des vœux des Français, et poursuivi par les malédictions et les reproches des autres croisés, qui traitaient sa retraite de désertion, dont le résultat risquait de compromettre la cause de Jésus-Christ. Le roi de France emmenait avec lui toutes ses troupes, à l'exception de dix mille hommes, qui demeurèrent en Palestine sous les ordres du duc de Bourgogne, puis il se rendit à Tyr, où il mit à la voile pour retourner en Europe. Cependant Richard restait chargé du commandement suprême et de l'exécution du traité de Ptolémaïs; mais les musulmans ne se pressaient pas d'en exécuter les clauses, soit qu'ils fussent dans l'impossibilité de les remplir, ou soit qu'ils se flattassent de pouvoir les éluder. Quoi qu'il en soit, à l'expiration des quarante jours, terme fixé pour restituer aux chrétiens le morceau de la vraie croix, et leur compter deux cent mille pièces d'or, le roi d'Angleterre, n'ayant rien reçu, se vengea de la mauvaise foi de ses adversaires par un acte de cruauté que rien ne saurait justifier. Deux mille sept cents prisonniers sarrasins, conduits hors des murs de la ville, furent égorgés de sang-froid, on n'épargna que ceux qui pouvaient payer une rançon. Les bourreaux éventrèrent les victimes pour chercher dans leurs entrailles s'ils n'avaient pas caché de l'or. Il est vrai que les Sarrasins avaient donné les premiers cet horrible exemple aux soldats du Christ; mais ceux-ci auraient dû répudier une coutume condamnée par l'humanité. Impatient de se signaler par de nouveaux exploits, Richard fit annoncer aux croisés qu'il allait marcher sur Jaffa. Cette nouvelle mécontenta un grand nombre de guerriers chrétiens, amollis par le séjour de Ptolémaïs, où régnait l'abondance et les plaisirs. Cependant Richard put rassembler sous ses enseignes près de cent mille hommes; une flotte suivait la côte et fournissait aux soldats du Christ des vivres et des munitions. L'armée chrétienne marchait lentement, conduisant au milieu de ses bataillons un char traîné par des bœufs et surmonté d'un immense drapeau (1). Ils avaient d'ailleurs à repousser des nuées de cavaliers turcs qui venaient fondre sur eux à l'improviste; arrêtés sans cesse par le mauvais état des routes, ils étaient en outre incommodés par un soleil brûlant. La nuit venue, ils étaient assaillis par d'innombrables insectes, dont la piqûre causait les douleurs les plus cuisantes. Quand les soldats avaient dressé leurs tentes, des hérauts parcouraient le camp en criant à haute voix : « *Sauvez le saint sépulcre.* » Ces mots rappelaient aux chrétiens le but de leur entreprise et le souvenir des promesses qu'ils avaient faites (2). Parvenus à Césarée, les croisés se trouvèrent en présence de Saladin, qui avait rassemblé toutes les forces de l'Égypte et de la Syrie. Toutefois, Richard ordonna de continuer la marche vers Arsar; il voulait rester sur la défensive, mais il ne put retenir l'ardeur de ses soldats, qui se précipitèrent sur l'ennemi. L'action s'engagea et la mêlée devint générale; après une lutte aussi longue que meurtrière, le monarque anglais, qui avait payé de sa personne comme le plus brave de ses soldats, mit en fuite les Sarrasins. On ne peut, au reste, comparer les chocs d'alors à nos batailles modernes, où de savantes combinaisons assurent la victoire au plus habile; au moyen-âge le hasard présidait au sort des combats. Le sultan eut à regretter trente-deux émirs et huit mille musulmans; les chrétiens ne perdirent que mille hommes, parmi lesquels nous nommerons Jacques d'Avesnes, brave guerrier qui commandait les Flamands. Après la victoire qu'il venait de remporter, Richard continua sa route et atteignit la ville de Jaffa, dont il se rendit maître sans peine, car les Sarrasins

(1) Cet usage avait sans doute été introduit par les Italiens, qui, dans leurs guerres, menaient toujours avec eux un char sur lequel flottait une banderole : on nommait ce char *carroccio*.

(2) Vinisauf, t. 4, p. 9 et 16.

avaient détruit les fortifications. En effet, Saladin avait pris le parti d'abandonner les cités et les forteresses de la Palestine pour en réunir les garnisons sous ses drapeaux. Son but était de harceler sans cesse les chrétiens, de les affamer et de les détruire en détail. Si les chrétiens avaient profité de la terreur de leurs ennemis pour marcher droit à Jérusalem, ils auraient sans doute atteint le but de leur entreprise; mais, fatiguée par les marches et les privations, la multitude des croisés aspirait à goûter quelque repos. Les chefs partageaient malheureusement l'opinion de la foule, et il fut décidé que l'on s'arrêterait pour rebâtir les remparts de Jaffa. Sur ces entrefaites, la femme de Richard, accompagnée de la reine de Sicile et de la fille d'Isaac, dépouillé par Richard de sa souveraineté, rejoignirent le monarque anglais. Leur présence donna lieu à des fêtes et à des plaisirs de toute espèce. A l'exemple de leur chef, les soldats s'abandonnèrent aux charmes de l'oisiveté et s'amollirent au sein de l'abondance, car les environs de Jaffa étaient couverts de moissons et d'arbres chargés de fruits délicieux. Cependant Richard surveillait les travaux qu'il faisait poursuivre avec activité, et pour charmer ses loisirs il se livrait aux amusements de la chasse. Comme il s'aventurait sans précaution, il fut un jour surpris par une troupe de Sarrasins. Accablé par le nombre, il serait tombé entre les mains des assaillants sans le généreux dévouement d'un chevalier, nommé Guillaume de Pratelles, qui s'écria : « *Je suis le roi.* » Il resta prisonnier des Turcs, tandis que Richard parvint à s'échapper. Le roi d'Angleterre n'oublia pas le service qu'il avait reçu, et, avant de quitter la Terre-Sainte, il racheta le seigneur de Pratelles par le sacrifice de dix émirs qu'il livra à Saladin en échange de son libérateur.

Richard, prêt à reprendre les hostilités, ouvrit des négociations avec Saladin, auquel il proposait d'évacuer la Palestine si le sultan consentait à restituer Jérusalem et toutes les villes que possédaient les chrétiens sous le règne de Baudouin le lépreux. Saladin refusa de rendre le morceau de la vraie croix, et surtout Jérusalem, ville sanctifiée par la présence de Mahomet, et qu'à ce titre il ne pouvait abandonner aux chrétiens. Il consentait cependant à céder la partie de la Palestine comprise entre le Jourdain et la mer : Richard répondit, à son tour, par une autre proposition singulière, celle d'unir par un mariage sa sœur Jeanne, veuve du dernier roi de Sicile, avec Malek-Adel, frère du sultan (1) : les époux devaient gouverner conjointement, sur le trône de Jérusalem, les chrétiens et les musulmans. Un tel projet, s'il avait été conçu avec sincérité par Richard, aurait sans doute offert des obstacles insurmontables; comment, en effet, eût-on réussi à faire vivre sur le même territoire et soumis au même sceptre deux nations si profondément divisées par les opinions religieuses, par les mœurs et les préjugés ? Quoi qu'il en soit, le clergé latin fit échouer un hymen qu'il regardait comme un sacrilége; l'armée d'ailleurs murmurait des longues entrevues de Richard et de Malek-Adel, et des témoignages d'estime qu'ils se prodiguaient. La négociation fut rompue, et les chrétiens se dirigèrent sur la cité sainte, à travers les montagnes de la Judée. Les pluies qui tombaient alors avaient rendu les chemins presque impraticables; les chevaux et les bêtes de somme périssaient faute de nourriture, et les vêtements des soldats se pourrissaient par l'humidité qui avait enfanté des maladies graves : d'un autre côté, le sultan travaillait activement à réparer les murs de Jérusalem; il avait dévasté toute la contrée, sa cavalerie, répandue sur tous les points, harcelait l'armée de Richard et enlevait tous les convois. Richard atteignit Ramla, et se trouvait ainsi à quelques lieues de la cité sainte. Déjà excités par ce voisinage, la plupart des soldats et des pèlerins s'encourageaient à combattre et se préparaient à une lutte qui semblait imminente; mais les chefs ne partageaient pas l'enthousiasme de la mulitude. On tint conseil, les grands-maîtres des hospitaliers et des templiers furent d'avis de se retirer, car si, contre toute apparence, on se rendait

(1) Ce prince s'appelait El Malek-El-Adel Saïf-Eddin-Aboubekr-Mohammed. C'est le héros du roman de Mathilde, par madame Cottin.

maître de Jérusalem, comment la défendre contre les musulmans, maîtres de toutes les provinces voisines? D'ailleurs n'était-il pas à craindre que la plupart des soldats de la croix, entrés dans les murs de la cité sainte, ne s'éloignassent ensuite pour retourner dans leur patrie, croyant avoir accompli leur tâche? Il était donc plus sage de rétrograder et de se rendre à Ascalon, où les chrétiens rassembleraient de nouvelles forces et des provisions abondantes, afin de rouvrir la campagne avec toutes les chances de succès. Le départ fut donc résolu, non sans exciter de violents murmures; le duc de Bourgogne, qui commandait aux Français, s'éloigna avec les siens, plein d'indignation, et consentit avec peine à revenir au camp (1). Mais Ascalon avait été détruite par les ordres de Saladin, et l'armée ne trouva plus que des décombres. Cependant les soldats se mirent à l'œuvre et relevèrent les remparts de la ville, tenant pour ainsi dire la pioche d'une main et l'épée de l'autre, car ils étaient à chaque instant troublés dans leurs travaux par les attaques des Sarrasins; toutefois la discorde était encore plus redoutable aux chrétiens que l'inclémence de la saison et les souffrances de la disette. Si le grand nombre consentait à manier la truelle, quelques-uns, entre autres le duc d'Autriche, refusèrent de prendre part aux travaux, disant qu'ils n'étaient ni maçons ni charpentiers. A la même époque le marquis de Tyr, Conrad, s'éloigna brusquement.

Tandis que l'armée chrétienne se trouvait en proie à des querelles intestines, Ptolémaïs était le théâtre de nouvelles dissensions. Chargés de la garde de cette ville, les Pisans et les Génois luttaient en réalité pour les intérêts de leur commerce; mais comme ils ne pouvaient l'avouer, ils prétendaient soutenir les intérêts des deux compétiteurs au trône de Jérusalem; les Génois s'étaient déclarés pour Conrad, et les Pisans pour Guy de Lusignan. Le marquis de Tyr vint avec une flotte bloquer Ptolémaïs, mais il crut devoir se retirer à l'approche du roi d'Angleterre, qui entra dans la ville, et parvint à réconcilier les Pisans et les Génois. Il essaya de se rapprocher de Conrad, mais il échoua dans toutes ses tentatives, et pour se venger, il défendit aux villes de la Palestine de payer les impôts dus au marquis de Tyr : ce dernier fit alliance avec Saladin, et détermina un grand nombre de seigneurs français à quitter Ascalon pour se rendre à Tyr, où il les retint par des fêtes. L'armée de Richard diminuait à vue d'œil par des désertions multipliées, tandis que le sultan augmentait ses forces. Il voyait les chrétiens affaiblis par leurs divisions, et guettait le moment d'en profiter; c'est pourquoi il rassemblait de nouveaux soldats. Sur ces entrefaites, des messagers venus d'Angleterre annoncèrent à Richard que de grands troubles déchiraient son royaume, ils étaient excités par les machinations du prince Jean, frère du monarque. Celui-ci fut donc contraint d'annoncer au conseil des chefs son départ prochain pour l'Europe; en même temps il promit de laisser en Palestine trois cents cavaliers et deux mille fantassins. Il devenait donc indispensable de décider une question importante, celle de savoir à qui devait appartenir la couronne de Jérusalem. La conduite de Lusignan lui avait fait perdre l'estime des princes et des barons qui avaient jadis embrassé sa cause, et la majorité vota presque toute entière en faveur de Conrad. Richard consentit à cette nomination qui froissait son orgueil, et l'on chargea Henri, comte de Champagne, d'annoncer au marquis de Tyr son élévation : celui-ci témoigna la joie la plus vive en recevant l'offre d'une couronne qu'il avait mérité de perdre par son alliance avec Saladin. Il ne devait pas jouir d'une récompense due peut-être à ses talents, mais dont sa félonie l'avait rendu indigne. Le jour de son couronnement était fixé, et la ville de Tyr avait déjà préludé à cette cérémonie par des réjouissances, lorsqu'un soir, le monarque futur revenant à son palais au sortir d'un banquet, tomba sous le poignard de deux assassins. Ces meurtriers avaient reçu du chef des Ismaéliens (1) la mission d'égorger Conrad. Li-

(1) Vinisauf, liv. IV, chap. 34 et suiv. Voyez aussi le liv. V, chap. 1 et 2.

(1) Les chrétiens appelèrent ce chef le Vieux de la

vrés à la torture, ils en supportèrent les douleurs sans laisser échapper une plainte, et moururent sans qu'il fût possible de savoir qui avait armé leur bras.

La mort tragique de Conrad souleva des accusations dénuées de preuve, mais elles furent soutenues et accréditées par l'ambition et l'envie; les uns chargèrent de ce crime Honfroi de Thoron, à qui Conrad avait enlevé sa femme; d'autres accusèrent Richard, quoique son caractère repoussât victorieusement cette accusation. Craignant les maux de l'anarchie s'ils n'élisaient un chef au plus vite, les principaux habitants de Tyr, après s'être concertés, se rendirent auprès du comte de Champagne, auquel ils offrirent la possession de la ville; ils le supplièrent, en même temps, d'épouser la veuve du prince assassiné. Elle était enceinte, mais elle céda aux vœux du clergé et du peuple, et consentit à l'union proposée, dont la célébration eut lieu sur-le-champ. Le comte de Champagne était neveu des rois de France et d'Angleterre; cet incident servit beaucoup à lui concilier les suffrages. Il envoya des députés auprès du monarque anglais pour que ce dernier confirmât son élection. Richard guerroyait alors dans les environs de Ramla, contre les Sarrasins, et se signalait chaque jour par des prouesses plus dignes d'un chevalier que d'un roi. Il donna son consentement à l'élection de son neveu, auquel il fit don de toutes les villes conquises par ses armes dans toute la Palestine. Le nouveau souverain de Jérusalem, accompagné du duc de Bourgogne, alla rejoindre le monarque anglais, qui venait d'obtenir une nouvelle victoire; la forteresse de Daroum était en son pouvoir, et déjà il s'apprêtait à marcher à la conquête de la cité sainte, quand il se vit arrêté tout-à-coup par les nouvelles qu'il reçut d'Europe, où il ne pouvait plus différer de se rendre en toute hâte, car son frère Jean travaillait à lui enlever la couronne d'Angleterre, tandis que Philippe-Auguste menaçait la Normandie. Le départ du monarque anglais affligea d'abord la multitude des croisés; mais sur la déclaration des chefs qui s'engagèrent hautement à continuer l'entreprise, l'armée se livra à des transports de joie dont la vive expression fut peut-être pénible pour Richard [1192]. Appelé en Europe par des circonstances impérieuses, il était retenu cependant en Palestine par le désir d'attacher son nom à la prise de Jérusalem. Un jour que, seul dans sa tente, il s'abandonnait aux pensées qui travaillaient son esprit, un prêtre poitevin pénétra jusqu'à lui; il avait l'air abattu et des larmes roulaient dans ses yeux; surpris de cette apparition, Richard somma le prêtre de lui expliquer le motif de sa visite. Après s'être fait presser longtemps, celui-ci lui remontra les inconvénients de son départ pour l'Angleterre, « La postérité, » lui dit-il, « vous reprochera d'avoir » déserté le camp des chrétiens. Songez que » les pélerins voient en vous leur père et » leur défenseur; abandonnerez-vous aux » infidèles le tombeau de Jésus-Christ, à la » honte de votre gloire, et au détriment de » toute la chrétienté? » Richard congédia le prêtre sans répondre à son allocution; mais le lendemain il fit connaître qu'il restait en Palestine jusqu'aux fêtes de Pâques de l'année suivante, et l'armée fut prévenue par des hérauts qu'elle allait marcher droit à Jérusalem. Elle était alors dans la vallée d'Hébron, et se livra à cette nouvelle à des transports de joie poussés jusqu'au délire. Le camp retentissait d'hymnes et d'actions de grâces, et les soldats reprirent leur courage en même temps que leur gaîté. La générosité, l'abnégation de soi-même, la compassion et toutes les vertus chrétiennes reparaissent comme par enchantement; ceux qui possèdent quelque argent le partagent avec les plus pauvres; ceux qui sont pleins de force et de santé cèdent leurs montures aux infirmes et aux malades. Pendant la marche les soldats charmaient les fatigues de la route par des chansons à la louange de Richard, ou par de pieux cantiques. En un mot, l'ardeur dont les soldats du Christ s'étaient enflammés semblait présager de nouveaux succès, tandis que les Sarrasins étaient tombés dans une sorte de découragement. Parmi les mu-

Montagne. Nous avons déjà parlé de la secte des Ismaéliens dont il était le chef; nous y renvoyons nos lecteurs.

sulmans renfermés dans Jérusalem, un grand nombre, peu confiants dans les remparts de cette ville et dans leur propre courage, se disposaient à s'éloigner; Saladin lui-même partageait la terreur générale.

Les croisés étaient parvenus jusqu'à Bethénopolis, à sept lieues de la ville sainte, lorsque tout-à-coup l'armée s'arrêta. Richard flottait dans l'incertitude, tantôt entraîné vers la capitale de la Judée par les clameurs des soldats, tantôt retenu par les sollicitations des barons de la Palestine, qui attachaient peu de prix à la conquête de la cité sainte. L'objet principal de leur ambition était de rentrer en possession des villes du littoral, qui étaient, disaient-ils, les clefs du royaume. Il fallait prendre un parti, et le roi d'Angleterre assembla un conseil, qu'il composa de dix chevaliers de Saint-Jean et du Temple, de cinq barons français et d'un pareil nombre de seigneurs de la Palestine. Les délibérations se prolongèrent durant plusieurs jours; les uns, et Richard était de leur avis, soutenaient que si, après avoir surmonté tous les obstacles, tels que le manque d'eau et la difficulté des chemins, on s'emparait de Jérusalem, on n'aurait aucun moyen de communiquer avec la mer. Si la victoire trahissait le courage des chrétiens, comment pourraient-ils opérer leur retraite devant un ennemi victorieux et aiguillonné par l'espoir de clore la lutte en exterminant le reste des croisés qui auraient survécu à la défaite de leurs compagnons? D'autres disaient au contraire qu'il fallait marcher en avant, car on savait par des transfuges que Saladin était placé dans une position difficile, menacé d'une part des excommunications du calife de Bagdad, et de l'autre par le soulevement de la Mésopotamie. En outre, les Mamelucks avaient déclaré au sultan qu'il devait soutenir avec eux les périls du siége de Jérusalem en se renfermant dans ses murs. Tandis que le conseil délibérait encore, Richard gravit les hauteurs d'Emmaüs, et versa des larmes à la vue de la ville sainte, quelques jours après, ayant appris qu'une nombreuse caravane se trouvait sur le territoire d'Hébron, il marcha toute la nuit et tomba sur l'escorte, qu'il mit en fuite; il revint au camp suivi de quatre mille chameaux et d'un grand nombre de bêtes de somme chargées de marchandises. La joie se répandit parmi les soldats du Christ, ils tuèrent les chameaux enlevés aux musulmans, dont la chair défraya les banquets qu'ils se donnèrent entre eux pour célébrer la victoire de Richard. Cet incident rendit plus vif encore le mécontentement général qui accueillit la décision du conseil, ordonnant que l'armée s'éloignerait de Jérusalem pour se rapprocher de la mer. Aussitôt la discorde éclata dans le camp; les troupes du duc de Bourgogne ne voulurent plus marcher avec les Anglais, et composèrent des chansons satiriques contre Richard. Les partisans du monarque répondirent à leur tour par d'autres chansons, accusant le duc de Bourgogne de s'être vendu aux musulmans (1). Bref, l'indiscipline se glissa dans tous les rangs, et une partie de l'armée prit le chemin de Jaffa, tandis que le reste se dirigea sur Ptolémaïs. Si le sultan eût profité de la désorganisation des croisés, il aurait sans doute remporté une victoire aussi facile que décisive; mais il ne sut pas tirer parti de ses avantages. Quoi qu'il en soit, il se hâta de rassembler ses forces, et vit bientôt arriver les émirs d'Alep, de l'Égypte et de la Mésopotamie. Il quitta alors Jérusalem, pour se porter sur Jaffa; en peu de jours il fit de si grands progrès, qu'il pénétra dans la ville, où ses soldats massacrèrent tous les habitants qui ne purent se réfugier dans la citadelle. Déjà les musulmans s'apprêtaient à en prendre possession, car les défenseurs de la forteresse étaient convenus de se rendre s'ils n'étaient secourus le jour suivant. Mais Richard étant sur le point de s'embarquer à Ptolémaïs, avait appris le danger qui menaçait les chrétiens de Jaffa, il se jette sur une galère, et, suivi de chevaliers du Temple et de Saint-Jean, d'une troupe de Pisans et de Génois, il arrive, et, se précipitant l'épée à la main dans la mer, il aborde au rivage

(1) Vide Vinisauf, l. 5, p. 54, l. 6, p. 2 et 7. — Mathieu Paris, p. 141. — Le continuateur de l'archevêque de Tyr, p. 635. — Sanutus, l. 3, ch. 6. — Roger de Hoveden, p. 716.

suivi des siens, fond sur les musulmans, qui, surpris de cette attaque inopinée, prennent la fuite et abandonnent la ville. Ils apprirent bientôt que le monarque anglais n'avait que cinq cents hommes, et qu'en réunissant les chrétiens de la garnison, sa troupe formait tout au plus deux mille combattants; ils s'enhardirent et tentèrent de surprendre le camp de Richard dans les ténèbres de la nuit. Éveillé en sursaut, grâce à la vigilance d'un Génois qui aperçut l'ennemi, le prince s'arme à la hâte et court au combat. Lui et ses chevaliers ne possédaient en tout que dix chevaux, le roi s'empare d'un de ces coursiers et charge les infidèles avec tant de vigueur qu'il les disperse. Puis il range en bataille ses archers; ils soutinrent sans s'ébranler les nouvelles attaques des Sarrasins, qui revinrent sur eux au nombre de sept mille hommes. Tandis qu'il combattait dans la plaine, Richard apprend que les Turcs étaient rentrés dans Jaffa; il les chassa de la ville et revint ensuite sur le champ de bataille, où ses exploits arrachèrent des éloges même à ses adversaires. Le lendemain du combat, Maleck-Adel envoya deux chevaux à Richard comme un témoignage de l'estime et de l'admiration qu'il ressentait pour la valeur du monarque (1).

Ce brillant fait d'armes n'eut aucun résultat, car le vainqueur avait vu se dissoudre l'armée chrétienne, sans laquelle il ne pouvait continuer la guerre; le duc de Bourgogne avec les Français s'était rendu à Tyr, déclarant qu'il ne voulait plus tirer l'épée; le duc d'Autriche avait repris le chemin de ses États, et Richard était tombé malade après sa victoire. Les nouvelles arrivées de son royaume lui commandaient impérieusement de hâter son retour; il se vit donc dans la nécessité d'entamer des négociations avec Saladin, auquel il fit dire que l'approche de l'hiver, si l'on ne se hâtait de conclure, l'empêcherait de s'embarquer pour l'Europe, qu'il serait alors contraint de rester en Syrie et de recommencer les hostilités. Saladin tint un conseil, où il appela ses principaux émirs; la plupart de ceux-ci inclinaient à déposer les armes, et Saladin, voyant que s'il persistait à continuer la guerre il ne pouvait compter sur l'obéissance des siens, prit le parti d'entrer en arrangement. Une trêve fut conclue; elle devait durer trois ans et huit mois; puis intervint un traité, par lequel Richard consentait à la démolition des remparts d'Ascalon; mais il obtint que tout le littoral compris entre Tyr et Jaffa serait restitué aux chrétiens. Il fut en outre convenu que les pèlerins de l'Occident, jusqu'à l'expiration de la trêve, pourraient se rendre à Jérusalem sans être soumis au paiement d'aucune taxe. Les chefs latins et les émirs jurèrent, les uns sur l'Évangile, les autres sur l'Alcoran, qu'ils observeraient toutes ces conditions; mais Richard et Saladin se contentèrent de se donner réciproquement leur parole comme étant aussi sacrée à leurs yeux que des écrits. Le traité invitait, en les nomment, les princes chrétiens et les chefs musulmans à y prendre part; mais, soit oubli, soit mépris, le nom de Guy de Lusignan ne fut pas mentionné. Ce prince, qui avait le premier engagé la guerre entre les chrétiens et les musulmans, était tombé dans le discrédit le plus complet, éclipsé par Richard, et n'ayant par lui-même d'autre importance que ses prétentions, il avait cessé d'occuper l'attention et l'intérêt des croisés. Il fut mis cependant en possession du royaume de Chypre, et l'on donna au comte de Champagne, le mari d'Isabelle, la Palestine, dont il devait jouir quand elle serait conquise.

Prêts de quitter les rivages de Syrie, les soldats de la croix ne voulurent pas s'éloigner sans visiter la cité sainte, et ils se rendirent à Jérusalem. Saladin prit toutes les mesures nécessaires pour qu'ils n'éprouvassent aucune insulte de la part des musulmans, dont le fanatisme s'indignait à la vue des fidèles prosternés devant le tombeau du Christ et dans tous les lieux consacrés par la tradition. L'évêque de Salisbury, qui s'était distingué par sa bravoure personnelle, fut l'objet des attentions du sultan, qui l'accueillit avec une bienveillance voisine du respect. Dans le cours d'une longue conversation qu'ils eurent ensemble, Saladin, en

(1) Vinisauf, ch. 23, liv. 6.

exaltant l'intrépidité de Richard, ajouta qu'il croyait que ce prince avait plutôt les vertus d'un soldat que les qualités d'un général. Le prélat répondit à cette observation par un compliment où il disait que le roi d'Angleterre et son illustre rival lui semblaient être les premiers hommes de guerre de son temps. Naturellement généreux, Saladin restitua aux barons latins, que ses conquêtes avaient dépouillés, de nouveaux domaines; Baléan d'Ibelin, le même qui avait défendu Jérusalem, obtint la possession d'un château à quelques lieues de Saint-Jean-d'Acre; le sultan rendit Caïpha, Césarée et Azote à leurs anciens seigneurs. Il autorisa encore, à la prière de Salisbury, des prêtres latins à résider au saint sépulcre et dans les églises de Bethléem et de Nazareth pour y célébrer les cérémonies du culte catholique.

Ainsi, en vertu de la paix conclue par Richard, toute la Palestine ne demeurait pas soumise à la domination des musulmans, et les chrétiens, maîtres du littoral, s'étaient conservé les moyens d'y reparaître quand ils le jugeraient convenable. Cependant la conclusion de la guerre ne répondit point au but qui l'avait fait entreprendre, puisque Jérusalem resta la proie des Infidèles; aussi un grand nombre de croisés se montrèrent-ils mécontents du traité, entre autres les Français, auxquels pour cette raison Richard défendit d'entrer dans la cité sainte. Le monarque Anglais quitta l'Orient peu de temps après, emportant les regrets des chrétiens de la Palestine, qui perdaient en lui leur soutien, car le nom de Richard était devenu une sorte de talisman qui glaçait de terreur les Sarrasins. Le prince s'embarqua, le 25 octobre 1192, avec la reine Bérangère son épouse, et suivi d'une flotte nombreuse qui portait ses troupes. Mais, battus par la tempête, les vaisseaux anglais furent dispersés, la plupart échouèrent, et ceux qui les montaient tombèrent entre les mains des musulmans. Richard n'osant débarquer en France, prit terre à Zara; son projet était de traverser l'Allemagne pour y choisir un port d'où il se rendrait en Angleterre. Mais en passant près de Vienne il fut arrêté par les ordres du duc d'Autriche, qu'il avait offensé mortellement au siége de Saint-Jean-d'Acre. Jeté dans un cachot, Richard fut vendu par Léopold à l'empereur Henri VI, et enfin affranchi de sa captivité moyennant une rançon qui épuisa la bourse de ses sujets.

Cette troisième croisade, entreprise avec des armées régulières conduites par des monarques guerriers, ne fit presque rien perdre à la puissance musulmane, et cependant les croisés étaient mieux armés et mieux disciplinés. Si les soldats de la croix étaient arrivés encore novices au métier des armes, le siége de Ptolémaïs avait dû les aguerrir puisqu'il dura près de trois années; mais les Sarrasins, de leur côté, s'étaient instruits par leurs défaites, et ils avaient pour eux des avantages naturels que leurs ennemis pouvaient difficilement balancer. D'abord ils combattaient sur leur territoire et n'avaient point à redouter l'influence du climat, souvent si dangereux pour les étrangers; ils possédaient encore une excellente cavalerie, et ils n'étaient commandés que par Saladin, tandis que leurs adversaires étaient dirigés par plusieurs chefs, qui n'avaient ni les mêmes vues ni les mêmes talents. Ce qui prouve en outre qu'un esprit différent présida à cette croisade, c'est que le sentiment religieux, qui jusqu'alors avait été le mobile unique des guerres saintes, cessa de remplir exclusivement la pensée des chrétiens. L'amour de la renommée enflamma les âmes guerrières des soldats de la croix, car la chevalerie se trouvait alors presque à son apogée, et l'on sait que l'amour profane s'y trouvait placé à côté de l'amour divin. Il ne fut plus besoin d'en appeler aux miracles pour raviver le courage des chrétiens, on peut même dire que l'indifférence pour les choses saintes prit la place de l'exaltation; dans le traité conclu par Richard avec Saladin, il n'est pas question du bois de la vraie croix, dont la restitution avait été demandée plusieurs fois; on l'abandonna aux Sarrasins. Les mœurs éprouvèrent aussi de grandes modifications; les chrétiens et les Sarrasins cessèrent d'éprouver les uns pour les autres cette haine farouche qui leur interdisait d'entretenir entre eux aucun rapport; ils ne se rencontraient alors que

pour s'égorger. On les vit au contraire lutter de courtoisie, se mêler aux mêmes jeux et dîner à la même table. Il y eut, entre les chefs des deux partis, un échange de procédés polis jusqu'à la délicatesse. Mais le héros de cette croisade fut sans contredit le monarque anglais Richard; sa brillante bravoure frappa d'étonnement et d'admiration les musulmans aussi bien que ses compagnons d'armes: son nom devint même populaire parmi les Sarrasins. Richard, malgré ses emportements, avait de la générosité, de la grandeur d'âme, et possédait les qualités et les défauts qui excitent l'enthousiasme de la multitude; il plaisait encore aux esprits cultivés, car il aimait la poésie et composait des chansons qui n'étaient pas sans mérite pour l'époque où il vécut. Malheureusement il ne gardait aucune mesure dans sa conduite, il manquait aussi de constance dans ses résolutions. On en vit la preuve par ses querelles avec Philippe-Auguste et le duc d'Autriche, et par sa retraite inopportune, lorsque, parvenu presqu'aux portes de Jérusalem, il n'avait plus qu'à livrer un assaut pour s'en emparer.

Au reste, cette guerre, où l'Occident conjuré contre l'Orient ne recueillit, après beaucoup de sang répandu, que le succès de la prise de Ptolémaïs et la démolition des remparts d'Ascalon, ne fut pas cependant stérile pour les peuples européens. Ils perfectionnèrent leurs connaissances nautiques en naviguant fréquemment sur la Méditerranée et en s'emparant de l'île de Chypre, dont les ports servirent de point de relâche et de lieu d'asile aux vaisseaux chrétiens. La guerre entreprise contre les Infidèles contribua encore à accélérer dans plusieurs États chrétiens l'émancipation des masses; on vit même pour la première fois les citoyens de plusieurs villes de France et d'Allemagne combattre à côté des chevaliers; ils n'obéissaient qu'à des chefs de leur choix et nés dans la même condition.

Saladin ne jouit pas long-temps de ses succès; resté maître de la Palestine, après avoir abattu l'empire de Jérusalem et résisté à toutes les forces de l'occident, il rêvait encore à de nouvelles conquêtes, lorsque la mort le frappa le 5 mars 1193. Son règne compte parmi les plus longs et les plus glorieux dans les annales de l'Orient. En effet, il occupa vingt-deux ans le trône de l'Égypte et dix-neuf celui de la Syrie; parvenu au souverain pouvoir par l'usurpation, il justifia sa grandeur par d'imminentes vertus; il se distingua surtout des princes mahométans par son humanité, vertu d'autant plus louable qu'elle était négligée par ses adversaires. On peut cependant citer plusieurs actes de cruauté ordonnés par Saladin; mais c'était au milieu ou à la suite des luttes du champ de bataille: il n'aimait pas à verser froidement le sang, épargnant volontiers ses adversaires lorsqu'il avait cessé de les craindre. Un jour, dit l'un de ses historiens, plusieurs enfants du sultan, tous en bas âge, ayant eu l'occasion de voir des prisonniers chrétiens, qui avaient été enlevés dans les environs de Béryte, demandèrent à Saladin la permission de couper la tête à l'un de ces malheureux par forme de divertissement; Saladin répondit par un refus, en disant: « Je ne veux pas qu'ils s'habituent si jeunes à répandre le sang; ils » ignorent encore ce qui distingue les musulmans des chrétiens, et ils s'accoutumeraient à se jouer de la vie des hommes. » Il était cependant religieux jusqu'au fanatisme, et se proposait d'établir l'islamisme dans toute l'Europe. Comme guerrier, il montra de grands talents et possédait une qualité qui devait le faire triompher; c'était la constance dans ses projets. Libéral jusqu'à la profusion, mais avec discernement, il donnait à ses sujets une haute idée de la splendeur de son rang et s'acquit l'attachement et le respect des peuples par le soin qu'il eut toujours de rendre la justice à tous aux dépens de son repos et sans acception de personnes. Sa piété lui attirait encore le respect et la vénération publique, tandis que ses nombreuses aumônes prouvaient son respect pour la loi du prophète et sa compassion pour les souffrances d'autrui. Il poussait la piété jusqu'à l'humilité; on rapporte que la veille de sa mort il fit promener son linceul dans les rues de Damas, faisant crier à haute voix : *Voilà ce que Sa-*

ladin, vainqueur de l'Orient, emporte de ses conquêtes. On ne pouvait donner une leçon plus vive et plus énergique de la vanité des choses humaines. Peu de jours avant d'expirer, il donna à l'un de ses fils, gouverneur d'Alep, les conseils suivants, dont on ne saurait trop louer la sagesse: « Aie toujours » le sang en horreur, prends garde de le répan- » dre et d'en souiller tes mains, car le sang » ne dort jamais. Veille au bien-être de tes » sujets, et informe-toi de leur situation : tu » es pour eux mon ministre comme je suis » celui de Dieu. Traite avec courtoisie les » émirs et tous les personnages élevés en di- » gnité; c'est par ce moyen que je suis par- » venu au degré de puissance où tu me vois. » Ne garde rancune à qui que ce soit, car » nous sommes tous mortels. Sois attentif à » tes devoirs envers les autres; c'est en leur » donnant satisfaction que tu obtiendras ton » pardon de Dieu, au lieu que dans tes rap- » ports avec Dieu, un repentir sincère effa- » cera tes fautes, car le Seigneur est bon et » miséricordieux. » Quoique profondément religieux, Saladin dédaignait la superstition et n'ajoutait aucune foi aux vaines promesses de l'astrologie; une autre louange, qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'il aima les lettres, et combla de ses dons ceux qui les cultivaient. Sans partager l'aveugle enthousiasme des écrivains arabes, on ne saurait s'empêcher de convenir que Saladin se montra fort au-dessus de ses contemporains, et c'est peut-être le genre de mérite le plus rare; en effet, rien n'est si difficile que de résister aux préjugés de son temps, que nous suçons pour ainsi dire en naissant et qu'on infuse dans notre âme par l'exemple et par le précepte. Peu d'hommes ont donc assez de force pour s'en dégager, car il faut qu'ils se jugent eux-mêmes, puisqu'ils ne peuvent être appréciés par tout autre; de là vient qu'ils entraînent leur siècle ou qu'ils en sont méconnus. Le fils d'Ayoub (1) recueillit les applaudissements de ses sujets et de ses adversaires; c'est une destinée peu commune et qui a rendu sa gloire impérissable.

L'empire de Saladin comprenait la Syrie, l'Égypte, la Mésopotamie et même une partie de l'Arabie. Dès que sa main puissante ne tint plus le sceptre, les différentes provinces de ses États formèrent des royaumes indépendants. Il est vrai que le fils d'Ayoub n'ayant point réglé l'ordre de sa succession, chacun de ses enfants et de ses lieutenants s'adjugea la part qui lui convenait. L'un de ses fils, Alaziz, devint maître et sultan du Caire; un autre retint pour lui la principauté d'Alep; et le fils aîné de Saladin, nommé Afdal, se créa un empire à Damas; quant à Malek-Adel, frère de Saladin, il s'empara de plusieurs provinces de la Mésopotamie, entre autres de Karac et de quelques autres villes au delà de l'Euphrate. La discorde ne tarda pas à éclater entre Afdal et son frère Alaziz : ce dernier partit de l'Égypte à la tête d'une armée pour envahir la Syrie, il mit le siége devant Damas; mais trahi par ses principaux émirs, il fut contraint de se retirer dans son royaume, où il fut poursuivi par son frère et par Malek-Adel, qui avait uni ses drapeaux à ceux du sultan de Damas. Malek-Adel parvint à conclure la paix entre ses deux neveux; sa politique lui prescrivait de ne pas permettre que l'Égypte et la Syrie fussent placées sous la domination d'un seul; mais Afdal, au lieu de s'occuper exclusivement des affaires publique, se jeta dans une dévotion excessive, qui ne tarda pas à le faire tomber dans le mépris, et le sultan d'Égypte prit une seconde fois les armes, appuyé dans cette occasion par Malek-Adel, qui se saisit de Damas et régna en souverain sur presque toute la Syrie [1194-1196]. Chassé de sa capitale, le fils de Saladin alla chercher un refuge auprès du calife de Bagdad, qui, déchu lui-même de son ancienne puissance, lui donna pour tout secours le conseil de se fier à Dieu, dont la justice ferait bientôt rendre compte à ses adversaires de leur conduite. En attendant, Malek-Adel consolida son usurpation par son habileté et l'influence que lui donnait sa renommée parmi les musulmans. Si la discorde régnait entre les Sarrasins, de leur côté les princes chrétiens de la Palestine ne vivaient pas dans un meilleur accord, leurs ressources se trouvaient en-

(1) Saladin.

core affaiblies par la jalousie qui divisait les chevaliers du Temple et ceux de Saint-Jean; ces deux ordres avaient fini par prendre les armes les uns contre les autres, et avaient entraîné chacun dans leur parti les colonies chrétiennes de la Syrie et de la Palestine. Le roi nominal de Jérusalem, Henri de Champagne, essaya vainement de les rapprocher par sa médiation, il fallut en appeler au souverain pontife, dont la sagesse parvint cependant à ramener la paix entre les deux ordres rivaux. Il eût mieux valu sans doute s'occuper seulement des moyens de résister aux musulmans, dont les chrétiens avaient tout à craindre; ces derniers se trouvaient d'ailleurs dans une position délicate, car rien ne leur garantissait que les Infidèles respecteraient long-temps encore la trève conclue par Saladin, et s'ils sollicitaient l'appui de l'Occident, ils s'exposaient à être exterminés par leurs adversaires. Ils restaient donc dans l'inaction sans chercher à se prémunir contre des périls qu'ils prévoyaient.

Toutefois, malgré le triste dénouement de la croisade entreprise par Richard et Philippe-Auguste, plusieurs nations, en Europe, avaient conservé leur enthousiasme et brûlaient encore du désir d'affranchir le saint-sépulcre. Le pape Célestin III, malgré les glaces de l'âge (1), pressait activement une nouvelle prise d'armes, et exhortait par ses lettres les princes et les barons à se croiser de nouveau. Il ne put cependant émouvoir les rois de France et d'Angleterre, que retenaient dans leurs États une crainte et une jalousie mutuelle. Ils se contentèrent de gémir sur le sort des chrétiens de la Palestine; mais ils ne firent aucun préparatif pour aller reconquérir Jérusalem. Si ces deux monarques montraient tant de froideur, et glaçaient ainsi l'ardeur de leurs sujets, Henri VI, placé sur le trône impérial, faisait paraître en revanche le zèle le plus ardent; ce zèle n'était rien moins que désintéressé, car l'empereur espérait se servir du glaive des croisés pour s'emparer de la Sicile, dont il réclamait la possession du chef de sa femme (1); il rêvait aussi d'établir sa domination à Constantinople et dans la Grèce. Il était cependant sous le poids d'une excommunication à cause de ses démêlés en Italie avec la cour de Rome, où les empereurs et les papes se disputaient la prééminence. Il convoqua une diète dans la ville de Worms, où il parla lui-même avec une grande éloquence en faveur de la guerre sainte. Il prit la croix et fut imité par un grand nombre de princes et de prélats; la multitude suivit l'exemple de ses maîtres, et une foule innombrable courut s'enrôler avec empressement. Henri se mit en marche vers l'Italie, à la tête de quarante mille hommes, tandis que les autres croisés, formant deux corps, prirent un chemin différent. Le premier de ces corps, ayant pour chefs les ducs de Saxe et de Brabant, dut s'embarquer dans un des ports de l'Océan ou de la Baltique; le second, dirigé par l'archevêque de Mayence et Valerand de Limbourg, s'avança en traversant le Danube sur les terres de l'empire grec. Arrivé aux portes de Constantinople, il comptait y trouver des navires qui seraient fournis par l'empereur Isaac l'Ange, et faire voile à Ptolémaïs. Quand les soldats de la croix traversèrent la Hongrie, Marguerite, sœur de Philippe-Auguste, et reine de ce pays, se joignit à eux. Devenue veuve d'un époux qu'elle chérissait, la princesse avait fait vœu de se rendre en Palestine pour y terminer ses jours et servir de tout son pouvoir la cause du Christ. Cette armée se trouva la première au rendez-vous [1197], et, pleine de confiance et d'orgueil tout ensemble, elle résolut de commencer seule la guerre sans attendre l'arrivée des ducs de Saxe et de Brabant. Les croisés résistèrent à toutes les représentations de Henri de Champagne, investi du titre de roi de Jérusalem, et des barons de la Palestine, et firent une irruption dans les provinces appartenant aux Sarrasins. Ceux-ci coururent aux armes de tous les points de la Syrie et de l'Égypte, et

(1) Il avait alors quatre-vingt-dix ans.

(1) Constance, femme de Henri VI, était sœur de Tancrède, roi de Sicile; ce prince étant mort sans enfants, elle se trouvait héritière légitime du trône demeuré vacant.

vinrent, sous les ordres de Malek-Adel, assiéger Jaffa. A cette nouvelle, Henri, ses barons et les chevaliers du Temple et de Saint-Jean se préparent avec les Allemands à courir au secours de la place menacée par les Infidèles; mais, au moment du départ, Henri mourut par une chute. Tandis que les chrétiens célébraient les obsèques de leur monarque, les musulmans pénétraient dans Jaffa, dont ils égorgèrent toute la population. Sur ces entrefaites, les croisés, conduits par les ducs de Saxe et de Brabant, débarquèrent à Ptolémaïs, et l'armée chrétienne se dirigea aussitôt sur Béryte, ville située sur les bords de la mer, et qui promettait un riche butin, car c'était dans ses murs que les corsaires musulmans allaient déposer les dépouilles, fruits de leurs brigandages. Malek-Adel s'approcha de Béryte, et présenta la bataille aux chrétiens. Après une lutte acharnée, la victoire resta aux soldats de la croix. Malek-Adel, blessé dans l'action, chercha son salut dans la fuite et laissa le champ libre aux vainqueurs, qui s'emparèrent de toutes les villes du littoral occupées par les Sarrasins. Béryte ouvrit ses portes, où les chrétiens trouvèrent de grandes richesses, en même temps qu'ils mirent en liberté neuf mille prisonniers qui gémissaient dans les cachots. La joie des vainqueurs s'accrut encore par l'arrivée d'une troisième armée allemande, marchant sous les ordres de Conrad, évêque de Hidelsheim, et chancelier de l'empire.

Tout semblait promettre aux chrétiens que Jérusalem allait rentrer en leur pouvoir; le chemin de la cité sainte était ouvert, car les musulmans s'étaient dispersés après la défaite qu'ils venaient d'éprouver; mais, se croyant peut-être trop certains du succès, les chefs latins crurent pouvoir remettre au printemps suivant l'attaque de la sainte cité. On savait que la ville avait été rendue formidable par les soins de Saladin, qui avait augmenté ses fortifications; on pouvait donc craindre, qu'entrepris au milieu de l'hiver, le siége ne traînât en longueur et ne fît périr beaucoup de soldats par l'inclémence de la saison. Tels étaient les arguments qui triomphèrent dans le conseil des croisés; mais un examen attentif fait soupçonner que les chefs attachaient un prix médiocre à la possession de la cité sainte, ville sans commerce et qui n'avait pour elle que la magie de ses souvenirs; tandis que les cités maritimes de la Syrie devaient leur procurer des fiefs, dont la possession était bien plus précieuse aux yeux des principaux barons. L'armée revint donc dans le voisinage de Tyr et investit la forteresse de Thoron; les guerriers sarrasins, renfermés dans ses murs, en sortaient fréquemment pour mettre à contribution tout le pays environnant, et gênaient les communications que les chrétiens entretenaient dans cette partie du littoral. Thoron était défendu par sa position; il s'élevait sur le sommet d'une montagne d'un accès difficile, car il n'existait qu'un chemin étroit, resserré entre des précipices. Les premières opérations des chrétiens furent sans résultat, ils échouèrent devant la résistance de la garnison, qui, du haut des remparts, les écrasait en précipitant sur eux des poutres et des débris de rochers. Les coups du bélier ne pouvaient ébranler les murs de la place; mais des mineurs saxons, après un travail opiniâtre, parvinrent jusqu'aux fondations, et les Sarrasins, n'osant plus se fier à la solidité de leurs remparts, demandèrent à capituler. Ils réclamaient seulement la permission de sortir sains et saufs pour aller rejoindre leurs compatriotes. Mais l'anarchie régnait parmi les chrétiens, l'absence de l'empereur Henri VI laissait le champ libre à l'orgueil et à l'ambition des principaux chefs qui se croyaient tous égaux. La majorité adopta cependant l'avis de traiter avec les assiégés; mais la minorité du conseil fit dire aux députés sarrasins qu'ils n'avaient d'autre ressource que de se bien défendre, car ils ne devaient pas compter sur l'observation du traité et périraient tous dans les supplices. En même temps leurs partisans se répandirent dans le camp pour dénoncer aux soldats la capitulation comme une œuvre honteuse. A leur retour dans la forteresse, les envoyés musulmans firent partager les craintes qu'ils avaient conçues à leurs compatriotes. Ceux-ci, se croyant exposés à tomber victimes de la perfidie, rompirent les négociations, et, puisant dans leur désespoir

un courage invincible, ils repoussèrent les attaques des chrétiens. Lorsqu'ils apprirent que Malek-Adel arrivait au secours de Thoron, à la tête d'une armée nombreuse composée d'Égyptiens, les chefs, sans vérifier l'exactitude de cette nouvelle, prirent la résolution de lever le siége; mais, craignant de rencontrer quelque résistance, ils s'éloignèrent durant les ténèbres de la nuit pour se rendre à Tyr. Le lendemain, les croisés n'ayant plus de généraux, chacun ne songea qu'à se mettre en sûreté. On abandonna les malades et les blessés, et l'armée toute entière se mit en marche pêle-mêle au milieu d'un orage effroyable accompagné de torrents de pluies, qui, sillonnant la campagne, rendit les chemins presque impraticables. Heureusement que la garnison de la forteresse, épuisée de fatigue, ne put troubler la retraite des chrétiens, qui atteignirent les murs de Tyr.

Ce honteux dénouement aigrit outre mesure les esprits, qui se poursuivaient par de matérielles accusations. Les croisés venus de l'Occident imputaient le malheur de leurs armes aux barons de la Palestine, et surtout aux templiers, sur lesquels ils faisaient tomber le soupçon le plus odieux, celui d'avoir trahi leurs frères au siége de Thoron pour une somme d'argent promise par Malek-Adel, et que ce dernier leur fit, dit-on, compter en monnaie fausse; mais rien ne prouve que cette allégation fût fondée. Quoi qu'il en soit, les Allemands se séparèrent de leurs compagnons d'armes pour se renfermer dans Jaffa, le reste prit le chemin de Ptolémaïs. Cependant, quelques prélats et barons, fatigués des maux de l'anarchie, crurent s'en délivrer en proposant un nouvel époux à la princesse Isabelle, veuve de Henri de Champagne; cet époux se nommait Amaury et possédait le royaume de Chypre, dont il venait d'hériter par la mort de Lusignan. Cette union semblait promettre un meilleur avenir en mettant fin aux divisions qui avaient éclaté parmi les soldats de la croix; mais la mort du chef de l'empire vint détruire toutes les espérances que l'on avait conçues. On se rappelle que Henri s'était mis à la tête de la croisade; au lieu de se rendre en Palestine ce prince ambitieux avait envahi la Sicile, retenant sous ses drapeaux une foule de guerriers, qui abandonnèrent la cause du Christ pour celle de l'empereur. Henri était parvenu à soumettre la Sicile à sa domination par la terreur. Il avait fait expirer ses adversaires dans les supplices les plus affreux et pillé ses nouveaux sujets avec une rapacité sans exemple; mais il n'avait pu jouir du fruit de ses crimes, et il était mort de maladie en 1197. Les seigneurs allemands qui se trouvaient dans la Terre Sainte, à la nouvelle du trépas de l'empereur, se disposèrent à passer en Europe, car ils prévoyaient que l'élection d'un nouvel empereur allait produire en Allemagne de violents débats. Dans leur impatience de s'éloigner du rivage de la Syrie, ils refusèrent aux sollicitations les plus vives de différer leur départ. Le comte de Montfort, suivi d'un grand nombre de chevaliers, venait de débarquer dans la Terre-Sainte, et se trouva presque seul pour continuer la guerre avec les Sarrasins. Il n'avait plus pour le seconder que les chrétiens établis dans la Syrie et dans la Palestine; aussi, comme il se trouvait hors d'état de faire la guerre, il se hâta de faire la paix, et conclut une trève qui devait durer trois ans [1198]. Telle fut la fin de cette croisade, à laquelle on aurait pu promettre un sort plus heureux, car les armées chrétiennes n'eurent à combattre, comme dans les expéditions précédentes, ni la disette ni les maladies enfantées par le défaut de provisions; il faut encore remarquer que la multitude des croisés s'était enrôlée sous les bannières de la croix, excitée principalement par la cupidité, afin de gagner les trente once d'or offerts comme une prime par l'empereur Henri VI à tous ceux qui prendraient les armes pour la délivrance de Jérusalem. Ce n'était donc plus l'enthousiasme, mais l'intérêt qui était le mobile de la guerre sainte; les chefs, de leur côté, ne prirent pour guide que l'ambition et la politique; de là sortirent les discordes qui les divisèrent et rendirent stériles les victoires remportées par la bravoure des croisés; d'ailleurs, parmi tous les personnages chargés du commandement, aucun ne se distingua par des qualités supérieures, aussi ne régna-

t-il ni sagesse ni unité dans les opérations. Aucun chef ne voulait obéir ; en effet, l'ascendant d'un grand caractère aurait seul pu ranger au devoir toutes les volontés, comme il arriva dans la première croisade ; mais il n'existait plus de Godefroi, et Jérusalem resta sous la domination des Infidèles.

Demeurés seul en présence des musulmans, les chrétiens de la Syrie et de la Palestine furent effrayés de leur faiblesse, et ils tournèrent encore une fois leurs regards vers l'Occident ; mais il était à craindre que le souvenir de tant d'expéditions restées sans fruit n'eût dégoûté les princes et les peuples ; d'ailleurs l'Allemagne était occupée à nommer le successeur de Henri VI, et la perspective du trône impérial ameutait toutes les ambitions. D'un autre côté, des hostilités continuelles avaient lieu entre Richard et Philippe-Auguste, tandis qu'en Italie les divers États de cette péninsule guerroyaient sans cesse les uns contre les autres. Cependant la chaire pontificale était alors occupée par Innocent III. Parvenu au pouvoir suprême à l'âge de trente-trois ans, ce pontife avait toute l'ardeur des passions de la jeunesse. Il entreprit de ranimer l'enthousiasme religieux dans l'âme des fidèles ; il adressa d'abord des lettres au clergé et aux barons, en France, en Angleterre, en Sicile et en Hongrie, puis il fit partir des légats chargés de parcourir toutes les villes, non plus comme autrefois pour lever en masse toute la population ; il s'agissait seulement de choisir un certain nombre d'hommes afin d'en composer une armée qui devait aller au secours de la Terre-Sainte. On établit donc alors pour la première fois des troncs dans les églises, destinés à recevoir les tributs volontaires de toutes les classes ; le pontife promettait en même temps à ceux qui s'armeraient la protection de l'Église et des indulgences, c'est-à-dire la rémission de leurs fautes. Il donna lui-même l'exemple des sacrifices en banissant de sa table toute sa vaisselle d'or et d'argent, dont il fit frapper de la monnaie, et la remplaça par des assiettes de bois et des vases de la poterie la plus grossière [1198]. Malgré les belliqueuses exhortations du pape, l'état de la plupart des royaumes de l'Europe présentait de grands obstacles à la réussite du projet d'Innocent III. Le roi de France, Philippe-Auguste, ayant quitté sa femme, fille du roi de Danemarck, afin d'épouser Agnès de Méranie sa maîtresse, avait été frappé d'excommunication, Philippe-Auguste se trouvait donc peu dispose à prêter son concours au pieux dessein du souverain pontife. Mais un simple ecclésiastique, curé de Neuilly-sur-Marne, avait conquis une influence presque égale à celle possédée jadis par saint Bernard ; il s'appelait Foulques, et se consacra à la prédication de la croisade avec un zèle sincère, car il comptait, en se dévouant à la délivrance du saint sépulcre, expier les fautes d'une jeunesse déréglée. Revenu de ses égarements, il puisait dans ses souvenirs les traits principaux de son éloquence, dont il avait banni cette érudition pédantesque et cette métaphysique subtile si fort à la mode parmi les docteurs de son temps. Pendant près de deux années il ne recueillit de ses discours que des railleries qui fortifièrent sa patience au lieu de l'affaiblir, et il parvint à se faire écouter par ceux-là même qui avaient insulté à ses exhortations ; sa renommée devint bientôt si grande, que les évêques l'engageaient à venir prêcher dans leurs diocèses. Jusqu'alors l'usure et la prostitution avaient été le texte unique des prédications de Foulques ; mais le pape, informé de ses succès dans la chaire, le choisit pour réveiller l'ardeur des chrétiens. Foulques prit lui-même la croix et parcourut les villes et les campagnes ; à sa voix une foule immense de tout âge, de tout sexe et de toute condition reçurent le signe de la rédemption ; dans les palais comme dans les chaumières la voix de l'orateur produisait les mêmes effets. Ayant appris qu'un tournoi devait avoir lieu en Champagne sur les bords de l'Aisne, il y courut, et tous les barons et les chevaliers, présents à cette fête guerrière, jurèrent d'aller mourir en Orient pour la cause du Christ. A la tête de ces croisés on remarquait Thibault III, comte de Champagne, Louis, comte de Chartres et de Blois ; venaient ensuite Renault de Montmirail et Simon de Montfort, les deux frères Gaultier et Jean de Brienne,

Renault de Boulogne et Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, qui, après avoir pris la part la plus importante à cette expédition, nous en a laissé l'histoire écrite dans un style où la grâce se mêle à la naïveté. Dans les Pays-Bas, Baudouin, comte de Flandre, prit aussi la croix ainsi qu'une multitude de ses compatriotes. Les principaux chefs de l'expédition se réunirent à Soissons, puis à Compiègne, et déférèrent le commandement suprême au comte de Champagne; il s'agissait ensuite de décider si l'on suivrait la voie de terre ou si l'on embarquerait les troupes pour se rendre en Orient; ce dernier moyen était préférable au premier, ainsi l'avait enseigné l'expérience; mais Thibault et ses alliés n'avaient point de flotte, et ils songèrent à s'en procurer à prix d'argent en s'adressant à quelque puissance maritime. Parmi ces puissances les Vénitiens occupaient alors le premier rang; réfugiés sur des îlots disséminés au sein du golfe Adriatique, pour échapper aux ravages des soldats du farouche Attila, ils avaient successivement accru leurs forces et rivalisaient enfin à cette époque avec les États européens les plus puissants.

Enrichie par le commerce, Venise partageait avec les Pisans et les Génois la domination de la mer; aussi, pour justifier ses prétentions à cette souveraineté, le premier magistrat de la république prenait chaque année possession de la mer en y jetant un anneau nuptial qu'il lui offrait comme à son épouse. Ce mariage fictif avait été autorisé jadis par un pape (1) dans l'effusion de sa reconnaissance pour Venise, qui l'avait défendu par ses armes et lui avait offert ses murs pour asile. Cette république, tout à la fois commerciale et guerrière, avait étendu son influence dans toute l'Europe : en Italie elle était l'arbitre des peuples ses compatriotes, elle s'immisçait dans tous leurs débats, soit pour les terminer soit pour en tirer profit. Non moins avide de s'enrichir, les Vénitiens se chargeaient de conduire à la Terre-Sainte les pélerins qui voulaient visiter le tombeau du Christ, et, durant leur séjour en Orient, achetaient des marchandises de cette contrée qu'ils revendaient en Occident avec d'immenses bénéfices. Mais, soumise par dessus tout à des calculs sordides, la politique de Venise ne s'arrêtait devant aucun scrupule; et sans être enchaînée par la crainte de nuire aux chrétiens ses co-religionnaires, on la vit plus d'une fois fournir aux infidèles des armes et des munitions. Ce fut donc aux Vénitiens que les chefs des croisés crurent devoir s'adresser dans le but de se procurer des vaisseaux. Ils nommèrent pour conduire cette négociation six députés (1), qui s'abouchèrent avec le doge appelé Dandolo; il était âgé de quatre-vingt-dix ans, et, par un privilége bien rare, ce vieillard n'avait rien perdu de l'activité de la jeunesse; il y joignait seulement une prudence consommée, fruit de sa vieille expérience. Passionné pour la gloire de sa patrie, non-seulement il approuva le but de l'entreprise, mais il voulut y associer sa république, et conclut avec les envoyés un arrangement par lequel les Vénitiens s'engageaient à transporter en Syrie quatre mille cinq cents chevaliers et vingt mille fantassins pour la somme de quatre-vingt-cinq mille marcs (2). Venise devait aussi équiper à ses frais cinquante galères, et recevoir pour dommagement la moitié du butin et des villes qui tomberaient au pouvoir des croisés.

Tout le peuple convoqué dans la place de Saint-Marc ratifia ce traité, et Villehardouin et ses compagnons prirent congé du doge pour aller rendre compte de leur mission. Lorqu'ils arrivèrent en Champagne, le comte Thibault, chef de la croisade, luttait contre une maladie mortelle qui l'emporta bientôt; il fut remplacé dans le commandement par Boniface, marquis de Montferrat, et frère de ce Conrad assassiné jadis à Tyr en 1102 par les sicaires du Vieux de la Montagne. Au retour du printemps, et après

(1) Alexandre III.

(1) Ces six personnages étaient Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne; Conon de Béthune, Alard de Maqueriaux, Milès de Brabant, Jean de Friaise et Gauthier de Gondonville.

(2) En évaluant, suivant la donnée la plus probable, le marc d'argent à cinquante livres, cette somme ferait en monnaie de nos jours 4,250,000 fr.



Turner del. Leonce Lhuillier Sculp.

VUE DU MONT SION.

la célébration de la fête de Pâque, les croisés français, conduits par le comte de Flandre, les comtes de Blois et de Saint-Paul et Villehardouin, se mirent en chemin pour l'Italie. Ils traversèrent les Alpes, se réunirent dans les plaines de la Lombardie aux troupes du marquis de Montferrat, et se rendirent à Venise, rendez-vous général de toutes les forces chrétiennes. Les habitants reçurent les croisés avec toutes sortes de marques de joie et de considération; mais, quand ils requirent les barons de payer les sommes stipulées pour le transport des soldats de la croix, les chefs latins se trouvèrent dans l'impossibilité de faire honneur à leurs engagements. En effet, un grand nombre de seigneurs et de prélats s'étaient embarqués dans d'autres ports au mépris de la promesse qu'ils avaient faite; ce défaut de concours contraignit le marquis de Montferrat et les principaux chefs de l'armée de vendre leurs joyaux et tout ce qu'ils possédaient pour payer aux Vénitiens le prix de leur passage. Les soldats et les chevaliers contribuèrent aussi en proportion de leurs ressources; mais, quoique l'émulation fût générale, l'argent rassemblé était loin de suffire, car les croisés redevaient encore à la république trente-quatre mille marcs. Hors d'état de s'acquitter, le marquis de Montferrat et les principaux barons acceptèrent la proposition de Dandolo, qui demanda l'appui de leurs armes pour aller soumettre la ville de Zara, qui s'était révoltée contre Venise pour se donner au roi de Hongrie (1); les croisés, en retour de ce service, obtenaient la faculté de ne payer leur dette aux Vénitiens qu'après leur retour de la Terre Sainte. Cependant une partie de l'armée se souleva contre cet arrangement, alléguant qu'on ne pouvait rien entreprendre avant d'avoir accompli le serment que chefs et soldats avaient fait de délivrer le saint sépulcre; mais Dandolo se concilia la majeure partie des croisés en déclarant qu'il partagerait leurs périls à la tête de ses concitoyens. Il prit lui-même la croix, et entraîna par son exemple un grand nombre de Vénitiens. Sa haute dignité, la fermeté de son caractère, et le respect qu'imposait sa vieillesse, contribuèrent à lui soumettre les esprits; il s'empara de la direction de l'entreprise au détriment du légat du pape, Pierre de Capoue, auquel il déclara que les envoyés du pontife romain n'avaient qu'un seul devoir à remplir, celui d'édifier les fidèles par l'autorité de leurs vertus religieuses. Bref, l'armée mit à la voile et vint débarquer devant Zara, qui se rendit après une courte résistance. La ville fut cependant livrée au pillage, car la capitulation n'accordait aux habitants que la vie et la liberté [1202]. La flotte ne pouvait se remettre en mer à cause de la saison, il fallut donc hiverner à Zara. Il ne restait plus qu'à se diriger vers la Palestine quand le printemps serait venu. Les chrétiens de cette contrée ne cessaient d'implorer des secours, et avaient reçu du souverain pontife l'assurance la plus positive que les guerriers de l'Occident allaient débarquer incessamment; mais un incident inattendu vint détruire toutes les espérances d'Innocent III; cet incident fut l'arrivée d'un prince grec fugitif dans le camp des croisés. Il se nommait Alexis, et avait pour père Isaac l'Ange; ce dernier avait été détrôné par son propre frère Alexis, qui avait plongé son prédécesseur dans une prison après l'avoir privé de la vue. Le fils du prince déchu, jeté d'abord dans les fers, les avait brisés et s'était mis en chemin pour chercher un asile auprès d'un prince allemand, Philippe de Souabe, qui avait épousé sa sœur. Depuis cette époque le jeune Alexis avait sollicité vainement tous les grands princes de l'Europe d'embrasser sa cause; mais il n'avait trouvé partout que de l'indifférence pour ses malheurs; il vint donc dans son désespoir s'adresser aux vainqueurs de Zara [1203]. Il promit, si les croisés le rétablissaient sur le trône de Constantinople, de faciliter la conquête de la Terre-Sainte, en donnant aux soldats de la croix l'appui d'une armée grecque. Il offrit encore, pour s'attirer la bienveillance de la cour de Rome, de faire cesser le schisme qui séparait les deux communions, en soumettant l'Église

(1) Cette ville était située en Dalmatie, sur la côte orientale du golfe Adriatique, et distante de Venise de soixante lieues.

grecque à l'Église romaine. En ouvrant aux chefs latins une perspective qui leur promettait une abondante moisson de gloire et de profit, Alexis leur fit perdre de vue les intérêts du ciel, et l'on oublia Jérusalem pour aller délivrer Constantinople, qui n'avait pas besoin de l'être. Comme la suite de cette entreprise ne se rattache pas directement à notre sujet, nous dirons seulement que les croisés renversèrent l'usurpateur. Le vieil Isaac reprit la pourpre et partagea le pouvoir conjointement avec le jeune Alexis. Mais un prince grec, de la famille des Comnène, appelé Murzuflos ou Murzufle, détrôna le père et le fils. Alors les guerriers latins s'emparèrent de vive force de Constantinople [1204], et fondèrent un empire qui dura cinquante-sept ans.

Cependant le pape tournait toujours ses regards vers les saints lieux, dont les habitants attendaient avec anxiété l'effet de ses promesses. Quelle ne fut pas la surprise de ces derniers quand ils apprirent ce qui venait de se passer sur les rives du Bosphore! Le nouvel empereur, Baudouin Ier, comte de Flandre, envoya aux habitans de Jérusalem, en témoignage de la victoire des Latins, la chaîne du port de Constantinople. Les peuples de la Palestine, en recevant ce glorieux trophée, oublièrent les calamités qui venaient de les frapper; la famine causée par l'inclémence des saisons ravageait alors la Judée et tous les pays environnants. A la disette était venue se mêler un autre fléau; la terre s'était ouverte et avait ébranlé jusque dans leurs fondements la plupart des villes du littoral: les édifices de Tyr, de Tripoli, de Ptolémaïs avaient été renversés ou endommagés gravement. Toutefois, la fondation d'un nouvel état à Byzance, en ranimant le courage des chrétiens d'Asie, glaça de terreur les musulmans, qui venaient de conclure une trève de plusieurs années avec le roi de Jérusalem et les autres colonies où régnaient encore des princes latins. Ils craignaient que ceux-ci ne voulussent recommencer la guerre; mais la prise de Constantinople tourna au contraire au profit des Sarrazins, car, attirés par l'appât des récompenses que Baudouin distribuait à ses compagnons d'arme, une foule de barons de la Palestine coururent sur les bords de la Propontide, afin de prendre leur part à cette curée. Ils furent imités par un grand nombre de chevaliers de Saint-Jean et du Temple, qui se rendirent en Grèce, que Baudouin dépeçait pour ainsi dire, et dont il distribuait les lambeaux aux guerriers chrétiens. Cet incident sauva le sultan Malek-Adel d'une ruine qui semblait prochaine, la trève qu'il avait conclue et qu'il tremblait de voir rompre continua de subsister. Cette trève n'empêchait pas d'ailleurs que des rencontres journalières n'eussent lieu entre les barons chrétiens et quelques émirs qui se livraient entre eux de petits combats sans importance, puisqu'ils n'ébranlaient pas la paix générale régnant entre les nations du Christ et celles de Mahomet. A cette époque (1205), le roi de Jérusalem, Amaury, mourut à Ptolémaïs; il laissait pour veuve Isabelle, dont la main était trop faible pour tenir les rênes du gouvernement. En effet, les princes chrétiens de la Syrie étaient divisés et luttaient l'un contre l'autre pour leurs intérêts particuliers: ainsi le comte de Tripoli (1) se battait avec Livon, prince d'Arménie, quoique tous deux professassent le même culte. Les templiers et les hospitaliers avaient pris un parti différent dans cette guerre, à laquelle se mêlaient aussi des musulmans, tels que le prince d'Alep et quelques chefs turcs.

Tandis que la Palestine et les provinces qui l'avoisinent étaient en proie à une sorte de confusion, le pape Innocent III s'occupait en occident à préparer une nouvelle croisade; mais cette œuvre offrait de sérieuses difficultés, qui ne venaient pas seulement de la lassitude produite par tant d'entreprises avortées, mais de la persuasion partagée par tous les esprits que la corruption du siècle était un obstacle insurmontable à la conquête de la Terre-Sainte. Dieu, croyait-on, avait réservé cette gloire à une génération meilleure. Une semblable disposition rendait bien difficile la tâche du souverain

(1) Il était fils de Bohémond III, prince d'Antioche.

pontife, et cependant rien n'était plus nécessaire que d'envoyer des secours aux chrétiens établis en Orient. Isabelle avait bientôt suivi Amaury dans la tombe, ne laissant qu'une fille issue de son mariage avec le marquis de Tyr, son premier époux. Les barons de la Syrie s'occupèrent sur-le-champ de chercher un mari à la jeune héritière, et députèrent à Philippe-Auguste l'évêque de Ptolémaïs et le seigneur de Césarée, pour charger le roi de France de faire ce choix important. Philippe-Auguste désigna Jean de Brienne, fils d'Erard II, comte de Brienne en Champagne. Celui-ci, qui avait déjà porté les armes et s'était distingué par ses exploits, accepta sans hésiter la main de la fille d'Isabelle. Il y gagnait le titre de roi, et comptait par sa bravoure reconquérir le trône de Godefroi. Il promit donc aux ambassadeurs qu'avant deux ans il se rendrait en Palestine à la tête d'une armée. L'attente de sa venue remplit les chrétiens de la Syrie d'une folle confiance, aussi refusèrent-ils de prolonger la trêve conclue avec Malek-Adel, frère de Saladin, et maître de l'Égypte et de la Syrie. Cette décision des chefs latins ne reposait que sur une espérance qui était loin encore de devenir une certitude, car l'Europe agitée par de graves dissensions ne pouvait s'occuper de ce qui se passait sur les bords du Jourdain. En effet, la Péninsule italienne était agitée par les querelles qui s'élevaient journellement entre les petits États de cette contrée; de son côté, l'Allemagne n'était pas plus tranquille: deux prétendants se disputaient la couronne impériale, tandis qu'en Angleterre le roi Jean, successeur de Richard-Cœur-de-Lion, était sous le poids d'une excommunication. Philippe-Auguste, attentif aux événements, guettait l'occasion d'en profiter. Jean de Brienne arriva à l'époque convenue à Ptolémaïs (1209), n'ayant pour toute ressource pécuniaire qu'une somme de quarante mille livres, et pour toute armée que trois cents chevaliers. Il se hâta de célébrer son mariage, puis il lui fallut tirer l'épée contre les Sarrasins, qui, n'ayant pu obtenir la prolongation de la paix, vinrent attaquer les chrétiens. Le monarque montra la plus brillante valeur; mais il avait trop peu de soldats et des revenus trop faibles pour tenir tête à ses adversaires. Il ne lui resta bientôt qu'un petit nombre de chevaliers : la plupart de ceux qui étaient venus avec lui retournèrent dans leurs foyers, les uns parce qu'ils étaient découragés en comptant le nombre de leurs ennemis, les autres parce qu'ils étaient déçus dans l'espoir qu'ils avaient nourri de former quelque établissement avantageux en Palestine. Jean de Brienne se vit donc réduit à implorer, par une ambassade, l'assistance de ses co-religionnaires en Europe. Lorsque ses envoyés débarquèrent en Occident, les provinces méridionales de la France étaient le théâtre d'une guerre religieuse dirigée contre les Albigeois qui avaient adopté les erreurs des manichéens. Sous le prétexte de réformer l'Église dans ses mœurs et dans ses doctrines, ces sectaires repoussaient les sacrements, niaient les récompenses et les châtiments qui nous attendent après la mort, et refusaient de reconnaître la suprématie des papes et des évêques. Ne pouvant soumettre les Albigeois par la persuasion, la cour de Rome avait eu recours à la force, en prêchant une croisade contre ces hérétiques, dont l'obstination fut punie par des massacres qui couvrirent de ruines et de sang le Languedoc. Cet incident détournait les chrétiens de s'enrôler pour la délivrance du saint sépulcre, et ils se montraient sourds aux exhortations du pontife de Rome. Elles ne fructifièrent alors que dans l'âme des adolescents et des enfants, qui, au nombre de cinquante mille, s'attroupèrent pour se rendre en Palestine. Ils venaient de la France et de l'Allemagne : les uns se dirigèrent vers l'Italie, où ils comptaient s'embarquer; les autres se rendirent à Marseille : la plupart moururent en chemin, moissonnés par la fatigue, ou furent réduits en servitude par les habitants des lieux qu'ils traversaient. Quelques milliers de ces enfants parvinrent à être reçus sur des vaisseaux dont les patrons se chargèrent de les transporter en Orient sans rétribution; mais ces misérables firent voile pour l'Égypte, où ils vendirent ces pauvres enfants à des marchands d'esclaves. Bref tous ces jeunes enthousiastes disparurent en peu

de temps, victimes et de leur imprudence et de la cupidité de certains hommes [1213].

Lorsqu'il apprit la funeste issue de cette croisade enfantine, le pape dit seulement : « *Ces enfants nous font un reproche de* » *nous endormir lorsqu'ils volent au se-* » *cours de la Terre-Sainte.* » Mais comme il songeait toujours à délivrer le saint sépulcre, Innocent III prit le parti d'assembler un concile général à Rome, et il envoya en même temps des commissaires dans toutes les parties de l'Europe, chargés de prêcher une nouvelle croisade. Le cardinal Robert de Courçon, légat du pape en France, eut la mission de parcourir ce royaume pour enrôler les chrétiens sous la bannière du Christ. Philippe-Auguste donna le quarantième de ses revenus domaniaux pour subvenir aux dépenses de la guerre; un grand nombre de barons et de prélats se signalèrent par le sacrifice d'une partie de leurs revenus, tandis que le peuple contribuait de son côté par des aumônes volontaires déposées dans des troncs placés dans toutes les églises. L'archevêque de Cantorbéry obtint en Angleterre les mêmes succès que le cardinal de Courçon en France; Jean prit lui-même la croix pour s'attirer la protection de l'Église dans la lutte qu'il soutenait contre ses barons. En Allemagne, Othon de Saxe, d'abord appuyé dans ses prétentions au trône impérial par la cour de Rome, venait d'être proscrit par le pape, qui lui opposait Frédéric II, fils de Henri VI; ce dernier avait pris le signe de la rédemption, et promis solennellement de marcher au secours de la Palestine [1214]. Enfin, le concile annoncé par le pape s'ouvrit à Rome [1215], et régla, en les confirmant, les dispositions nécessaires pour organiser l'entreprise qu'on allait tenter contre les Infidèles; le pape se taxa lui-même, il prescrivit au clergé de contribuer aux frais de la guerre, et fixa lui-même la quotité de cet impôt. Armés des décrets du concile, les prédicateurs proclamèrent dans toutes les chaires la nécessité pour tous les fidèles de s'armer en faveur de Jésus-Christ, et réussirent à produire un enthousiasme universel. Le pape avait promis de conduire en personne les soldats du Christ; mais il est probable qu'il aurait trouvé moyen d'échapper à cet engagement que la prudence et la politique ne lui permettaient pas de remplir. Quoi qu'il en soit, il mourut à cette époque et fut remplacé par le cardinal de Sainte-Luce, qui monta sur le trône de Saint-Pierre sous le nom d'Honoré III. Celui-ci commença son règne par une déclaration annonçant qu'il allait poursuivre l'exécution du grand dessein entrepris par son prédécesseur, c'est-à-dire la délivrance du saint sépulcre; il écrivit aussi dans le même sens au roi de Jérusalem. Cependant, lorsqu'il fallut se mettre en route pour l'Orient, quelques souverains se dispensèrent d'accomplir en personne leur vœu. Philippe-Auguste allégua les troubles excités dans le midi de son royaume par l'hérésie des Albigeois. De son côté, Frédéric II, prêt à engager une lutte contre les républiques de la Lombardie, ne pouvait s'éloigner et resta en Europe. A leur défaut les croisés choisirent pour chef André II, roi de Hongrie, dont les États comprenaient encore la Dalmatie, la Croatie, la Bosnie, la Galicie et la province du Lodomire. On se rappelle que les Hongrois, au temps de Pierre-l'Hermite, avaient combattu les premiers croisés; mais depuis ils avaient partagé l'enthousiasme qui poussait les autres peuples de l'Europe vers la Palestine, et ils s'apprêtaient à suivre leur exemple. André, ayant à sa suite le duc de Bavière, le duc d'Autriche et une foule de barons allemands, se rendit à Spalatro pour s'embarquer sur des navires fournis par les Vénitiens. Il cingla d'abord vers l'île de Chypre pour y rencontrer les députés du roi de Jérusalem et ceux des Hospitaliers et des Templiers. Le roi de Chypre, Hugues de Lusignan, se joignit aux croisés, et tous débarquèrent à Ptolémaïs [1217].

La disette, causée par l'inclémence de la saison et par l'imprévoyance des soldats de la croix, qui n'avaient apporté aucune espèce de provisions, assaillit les nouveaux venus, qui se mirent à piller ceux qu'ils devaient secourir. Pour mettre fin à ces désordres qu'ils ne pouvaient empêcher, les chefs commencèrent les hostilités, et, traversant le torrent de Cison, ils attei-

gnirent la vallée de Jesraël située entre les deux monts appelés Hermont et Gelboé. Les soldats se plongèrent avec un saint transport dans les eaux du Jourdain, et poussèrent ensuite jusque sur les rives du lac de Génésareth. Cette campagne fut en réalité un pélerinage, car les Sarrasins ne parurent pas, et les guerriers de la croix marchaient en chantant de pieux cantiques. La vue des lieux sanctifiés jadis par la présence du Christ et de ses disciples servit du moins à retremper le moral des soldats, qui reprirent le joug de la discipline. Ils revinrent sur leurs pas, et rentrèrent dans les murs de Ptolémaïs. Si les Infidèles ne s'étaient point mesurés avec les chrétiens, cette conduite leur avait été imposée par le célèbre Malek-Adel; il avait abdiqué volontairement et fait le partage de ses États entre ses enfants. L'aîné, Malek-Kamel, régnait au Caire; le deuxième fils commandait à Damas, et Malek-Adel avait donné à ses autres enfants diverses principautés. Pour lui, entouré de la vénération des peuples, il gouvernait encore par le seul ascendant de sa vieille renommée; il avait donc conseillé aux Sarrasins d'éviter de combattre, en leur promettant que les croisés ne tarderaient pas à se dissoudre, semblables à ces orages, qui après avoir ébranlé les cimes du Liban, s'évanouissent sans laisser de traces. Enhardi par le défaut d'obstacles, les chrétiens résolurent d'assiéger une forteresse bâtie par les musulmans au sommet du mont Thabor, dont la garnison faisait continuellement des courses dans les environs, et s'enrichissait par le pillage. Malgré les difficultés qu'ils rencontrèrent, les soldats de la croix se frayèrent un chemin jusqu'au pied des remparts de la forteresse; mais au moment de donner l'assaut, les chefs latins s'éloignèrent tout-à-coup et ramenèrent l'armée à Ptolémaïs. On ignore la véritable cause de cette retraite précipitée, due, suivant les uns, à la trahison de quelques seigneurs qui avaient des intelligences avec l'ennemi, et que les autres attribuent seulement au manque d'eau (1). Quoi qu'il en soit, le dénouement inattendu du siége de Thabor jeta la discorde parmi les chefs et le découragement dans l'âme des soldats; pour effacer la honte de cette retraite inexplicable, les chefs parcoururent avec l'armée la Phénicie; mais les pluies et le froid, car on était en hiver, firent périr plus de croisés que des batailles; les uns, abandonnés sur les chemins, furent massacrés par les Arabes du désert; d'autres furent réduits en esclavage ou expirèrent faute de nourriture. Enfin, pour subvenir plus facilement aux besoins des troupes, on les divisa en quatre corps. Le premier, commandé par le roi de Jérusalem, le duc d'Autriche et le grand-maître des Hospitaliers, campa dans la plaine de Césarée; le second se renferma dans Tripoli; le troisième fut employé à travailler aux fortifications d'un château situé près du mont Carmel; enfin, le quatrième prit e chemin de Ptolémaïs. Le roi de Chypre mourut bientôt après, et le roi de Hongrie se disposa à quitter la Palestine malgré les instances de ses compagnons d'armes et les reproches menaçants du clergé. Mais, au lieu de retourner dans ses États, le monarque hongrois demeura fort long-temps en Arménie, et parcourut plusieurs provinces de l'empire grec pour recueillir des reliques; ce fut tout ce qu'il rapporta d'une expédition qui dissipa ses trésors et fit éclore les germes des longues divisions qui éclatèrent en Hongrie peu de temps après son retour.

Après le départ d'André, ses soldats furent remplacés par une foule nombreuse de croisés qui arrivèrent sur ces entrefaites; la plupart venaient du nord de l'Allemagne; battus par une tempête, les navires qu'ils montaient avaient été entraînés sur les côtes du Portugal, où les croisés abordèrent; ils trouvèrent les habitants aux prises avec les Maures, et leur prêtèrent l'appui de leurs armes pour s'emparer d'Alcaçar. Après cet exploit, ils avaient mis à la voile pour la Palestine. Dès qu'ils se virent à la tête d'une armée devenue formidable par l'adjonction des Allemands, les chefs tinrent con-

(1) Vide Sanutus, p. 207. — Continuation de Guillaume de Tyr, p. 631. — Jacques de Vitry, p. 130. — Bernard, p. 822. — Aboulfeda, t. 4, p. 263.

seil pour déterminer sur quel point ils iraient porter la guerre. Il fut décidé qu'au lieu de marcher sur Jérusalem on envahirait l'Égypte, afin de frapper au cœur la puissance musulmane. Ce projet avait jadis été mis en avant par Amaury et appuyé dans le dernier concile par le pape lui-même. En conséquence, les croisés, ayant à leur tête le roi de Jérusalem, le duc d'Autriche et Guillaume, comte de Hollande, vinrent mettre le siége devant Damiette. Cette ville était bâtie sur la rive orientale du Nil, à une lieue de la mer; une triple muraille l'entourait du côté de la mer, tandis qu'une double enceinte la protégeait du côté du fleuve. Les vaisseaux qui voulaient naviguer sur le Nil près de Damiette, étaient arrêtés au passage par des chaînes attachées, d'un bout au rempart de la ville, et de l'autre à une tour bâtie dans les eaux du fleuve [1218]; les premières attaques des assiégeants furent dirigées contre cette tour, à laquelle ils livrèrent inutilement plusieurs assauts. Déjà les soldats de la croix commençaient à se rebuter, quand un prêtre de Cologne ranima leurs espérances en construisant un énorme château de bois placé sur deux navires; ce château portait un pont-levis qui, s'abattant sur les remparts de la tour, devait en ouvrir le chemin aux soldats de la croix. On préluda dans le camp des chrétiens par des processions et des prières, implorant la protection du ciel, puis on choisit l'élite des soldats de chaque nation pour en former une troupe qui serait chargée de l'attaque; les guerriers qui la composaient étaient au nombre de trois cents, et commandés par le duc d'Autriche, qui avait obtenu l'honneur de diriger cette périlleuse entreprise. Le jour venu, l'énorme machine descendit le fleuve en présence de toute l'armée qui bordait le rivage; ceux qui la montaient, arrivés auprès de la tour, s'élancent à l'assaut, bravant les flèches, les javelots et les feux lancés par les Sarrasins. Après une lutte aussi longue que meurtrière, on vit tout-à-coup la machine des chrétiens environnée de flammes et la bannière du duc d'Autriche tomber dans les eaux du Nil. Le rivage retentit des cris de joie des musulmans, tandis que les chrétiens sont plongés dans la stupeur; mais, grâce à l'énergie et à l'activité des compagnons de Léopold, la machine est délivrée de l'incendie qui la menace, et les soldats chrétiens s'élancent sur les remparts de la tour, dont il se rendent maîtres, après une résistance désespérée de la part de leurs adversaires, qui, jetant leurs armes, implorent la clémence des vainqueurs. Les chrétiens se réjouissaient à peine de l'avantage qu'ils venaient de remporter, lorsqu'ils apprirent la mort de Malek-Adel. Digne frère de Saladin, ce prince en possédait presque toutes les qualités; sa bravoure, presque téméraire, l'avait rendu l'idole des soldats tandis que l'habileté de sa politique le faisait dominer dans les conseils; il affichait une grande piété et avait pris le surnom de Seït-Eddin, *l'Épée de la Religion*, et il sut mériter ce surnom par son courage dans les combats et par son zèle pour les intérêts de son culte. Nul plus que lui ne posséda la première qualité du commandement, celle de se faire obéir. C'est ainsi que, descendu volontairement du trône, il en conserva la prérogative la plus précieuse, puisqu'il imposait ses volontés comme des lois à ceux qui l'avaient remplacé. Ses quinze fils frémissaient de crainte et de respect en le voyant, tandis que les peuples, tenus loin de sa présence, le regardaient comme un Dieu qui restait caché dans le fond du sanctuaire. Le trépas de Malek-Adel fit éclater la discorde parmi les musulmans; le second de ses fils, Corradin, prince de la Syrie et de la Palestine, se saisit des trésors de son père, qui avait rendu le dernier soupir à Damas, et cacha la mort du vieux sultan pour accomplir plus sûrement son larcin.

Cependant les chrétiens continuaient le siége de Damiette; mais au lieu de le pousser avec activité, ils s'abandonnèrent au repos, dans la confiance où ils étaient que la ville ne pouvait manquer de se rendre prochainement. Un grand nombre des soldats de la croix, croyant avoir assez fait pour l'accomplissement de leur vœu, quittèrent le camp pour revenir en Europe; mais leur désertion n'affaiblit pas l'armée, dont les rangs furent augmentés quelque temps après par une foule d'Italiens, de Français et d'An-

glais, ayant pour chefs principaux deux légats du pape, les cardinaux Pélage et Pierre de Courçon. Ce dernier était le même qui avait prêché la croisade dans les États de Philippe-Auguste : il mourut peu de temps après son arrivée en Égypte. Resté seul, Pélage éleva la prétention d'être chargé du commandement suprême de l'armée, sous le prétexte que les croisés étant les soldats de l'Église, il avait à ce titre le droit de les diriger. Le roi de Jérusalem ne voulut point se soumettre à cette étrange prétention, et la rivalité qui s'établit entre le monarque et le cardinal ne tourna pas à l'avantage des chrétiens, contre lesquels s'étaient armés tous les princes musulmans de la Syrie et de la Mésopotamie. Le souverain de l'Égypte, Malek-Kamel, fils aîné de Malek-Adel, avait été chassé du trône, à la mort de son père, par des émirs révoltés ; mais son frère, le sultan de Damas, l'avait remis en possession du pouvoir. Il campait dans les environs de Damiette avec une armée nombreuse, et harcelait sans cesse les assiégeants, attaqués d'un autre côté par la garnison de Damiette, qui faisait de fréquentes sorties. Nous n'entrerons dans aucun détail sur les combats livrés alors sur les bords du Nil, car ces rencontres n'eurent aucun résultat décisif. Mais un événement inattendu vint changer la situation des affaires ; cet événement fut la retraite subite des Égyptiens, causée par la fuite de leur sultan, Malek Kamel : ce prince ayant appris que plusieurs émirs avaient comploté de se saisir de sa personne pour lui arracher une abdication, avait quitté le camp au milieu de la nuit ; personne n'ayant osé prendre le commandement, l'armée musulmane avait battu en retraite dans le plus grand désordre, laissant derrière elle ses tentes et ses bagages [1219]. Le sultan s'était retiré dans le voisinage du canal d'Aschmoun : il rencontra son frère, le prince de Damas, qui, à la tête des forces de la Syrie, venait joindre ses drapeaux aux siens. Les émirs révoltés furent saisis, jetés dans les fers, et Malek-Kamel rentra dans la plénitude de son autorité. Avant de partir pour l'Égypte, le sultan de Damas, craignant que durant son absence les chrétiens de Ptolémaïs ne se rendissent maîtres de Jérusalem, rasa les remparts de cette ville, dont il fit même démolir plusieurs quartiers : il n'épargna que la tour de David et l'église du Saint-Sépulcre ; il détruisit également toutes les forteresses que les Sarrasins possédaient en Palestine, dans le but d'empêcher les chrétiens d'en faire des places de guerre. De son côté, Malek-Kamel avait perdu l'espoir de délivrer Damiette, aussi ce prince et son frère offrirent-ils aux Latins, s'ils consentaient à évacuer l'Égypte, de leur restituer le bois de la vraie croix ainsi que Jérusalem, dont ils s'engageaient à rebâtir les murs : ils promettaient encore de mettre en liberté tous les prisonniers chrétiens. Les musulmans demandaient seulement à conserver, en Palestine, les châteaux de Karac et de Montréal, pour lesquels ils consentaient à payer un tribut. Le roi de Jérusalem, appuyé par les seigneurs qui servaient parmi les croisés, était d'avis d'accepter ces propositions ; mais le cardinal Pélage, soutenu par les évêques et les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, prétendit que les offres des Sarrasins n'étaient qu'un piége tendu aux chrétiens, afin de sauver Damiette, prête à tomber au pouvoir des soldats de la croix : ne serait-il pas honteux de ne pas recueillir le prix de tant de fatigues ? Il fallait donc s'emparer de Damiette, alors il serait temps de conclure la paix, qui serait d'autant plus avantageuse pour les chrétiens, que la victoire leur permettrait d'en dicter les conditions.

La discussion continua plusieurs jours avec vivacité, sans qu'il intervînt une résolution définitive. Mais tandis que les chefs délibéraient, les soldats recommencèrent les hostilités, car il fallait s'opposer aux tentatives des musulmans du dehors, qui mettaient en usage toutes sortes de stratagèmes pour faire passer des vivres à la garnison ; mais la vigilance des assiégeants déjoua toutes les ruses de l'ennemi, et la famine exerça de jour en jour les plus horribles ravages dans la place. Le commandant de Damiette, réduit au désespoir, envoya un message au sultan du Caire, où il faisait parler en vers la cité elle-même, annonçant au souverain que s'il tarde à la délivrer, la croix sera plantée sur se

remparts croûlants et sur ses édifices en ruines. Malek-Kamel redoubla vainement d'efforts pour soutenir les intrépides défenseurs de Damiette, les chrétiens parvinrent à rendre le blocus si rigoureux, que toute communication fut coupée, et qu'il ne resta plus aux assiégés d'autre alternative que de capituler ou de mourir d'inanition. Cependant Damiette ne se rendait pas, et le cardinal Pélage pressa les préparatifs nécessaires pour tenter un dernier assaut : il devait avoir lieu à la faveur des ténèbres. L'instant venu, quand les croisés prirent les armes, l'obscurité de la nuit était encore augmentée par l'approche d'un violent orage : ils parvinrent jusqu'au pied des murs, qu'ils escaladèrent sans rencontrer d'ennemis ; au même moment les chevaliers de Saint-Jean et de Jérusalem, à la tête d'une troupe nombreuse, brisèrent deux portes de la ville, et tous les soldats de la croix s'arrêtèrent en attendant les premiers rayons du jour. Dès que le soleil paraît, ils se précipitent dans les rues, où ils ne rencontrent que des cadavres répandus le long de tous les édifices et sur toutes les places : toute la population, s'élevant à soixante-dix mille personnes, avait succombé aux horreurs de la faim, à l'exception d'environ trois mille, qui, exténués par les fatigues et par le défaut de nourriture, pouvaient à peine se soutenir. La religion vint d'abord au secours des enfants ; l'évêque de Ptolémaïs acheta la plupart de ces infortunés qui vivaient encore, pour les arracher à la mort et à l'hérésie, en leur administrant le baptême. Mais les pieuses intentions du prélat furent déçues par l'événement; presque toutes ces faibles créatures ne purent survivre aux privations qu'elles avaient subies. Quant aux soldats vainqueurs, frappés du spectacle lamentable qui s'était offert à leurs yeux, ils épargnèrent les mourants et coururent au pillage, dont ils se gorgèrent. Damiette renfermait d'immenses richesses, dont le produit apparent ne s'éleva toutefois qu'à deux cent mille écus ; mais il ne faut pas oublier que les soldats avaient gardé une bonne part de leurs déprédations, en dépit de l'excommunication fulminée contre ceux qui ne rapporteraient pas à la masse commune tout ce qu'ils auraient trouvé [1219]. Les miasmes qui infectaient l'air contraignirent les chrétiens d'évacuer la ville, qu'ils firent nettoyer par le petit nombre de musulmans auxquels on avait accordé la vie. Le conseil décida ensuite que Damiette appartiendrait au roi de Jérusalem. La prise de cette cité répandit la consternation parmi les Sarrasins ; Malek-Kamel et son frère, le souverain de Damas, eurent recours au calife de Bagdad, afin qu'il exhortât tous les musulmans à s'unir et à s'armer contre les chrétiens. Cependant ces derniers poursuivirent leurs avantages en s'emparant de la forteresse de Tanis, l'un des boulevarts de l'Égypte, et ils purent dès lors se regarder comme les maîtres de cette riche contrée.

Mais au lieu de se concerter pour recueillir les fruits de leurs victoires, les chrétiens s'abandonnèrent à toutes les fureurs de la discorde ; Pélage et le roi de Jérusalem se disputaient le commandement. Le cardinal, dont la tenacité avait valu aux chrétiens la possession de Damiette, voulait dicter des ordres et prononcer souverainement sur les opérations militaires : son orgueil choqua si profondément Jean de Brienne, qu'il abandonna l'armée ; Pélage se trouva dès lors investi d'une autorité sans bornes, dont il abusa tellement, qu'il souleva tous les esprits, révoltés de ses airs impérieux, et surtout de sa rapacité. En effet, il rendit une ordonnance déclarant que l'héritage des soldats de la croix, morts dans cette campagne, devait appartenir exclusivement à l'Église. Cette prétention, en lésant les intérêts de tous les croisés, trouva des contradicteurs dans tous les rangs ; mais le cardinal ne répondait aux réclamations des intéressés que par des anathêmes. Sur ces entrefaites on vit arriver dans le camp de nouveaux défenseurs du Christ ; ils venaient de l'Allemagne, de la France et de l'Italie ; le plus grand nombre était conduit par des évêques qui avaient voulu prendre leur part des fatigues et des dangers de la guerre sainte. Le pape fit remettre encore à cette époque, au cardinal Pélage, des provisions et de l'argent. Ce dernier proposa alors, dans le conseil, de marcher sur le Caire ; mais, quoiqu'il fût soutenu





Lalaisse del. *Voyer Sculp.*

1. JEUNE JUIVE ATTACHÉE AU SERVICE D'UNE PRINCESSE.
2. MUSICIENNES JUIVES

par le clergé, il ne put faire triompher son avis : les barons et les chevaliers refusèrent de se soumettre aux ordres d'un prêtre, sous le prétexte que le chef de l'armée était le roi de Jérusalem, et Pélage fut réduit à l'humiliation d'envoyer des messagers auprès de Jean de Brienne pour le supplier de revenir au camp [1220]. Tandis que les chrétiens demeuraient dans l'inaction, les Sarrasins couraient aux armes de tous les côtés, chaque jour des renforts venaient grossir les troupes du sultan du Caire, qui avait assis son camp dans un lieu voisin du canal d'Aschmoun : c'est dans cette position qu'il attendait l'attaque des chrétiens. Ceux-ci délibéraient alors sur le plan d'opérations qu'ils devaient adopter. Le roi de Jérusalem, revenu à l'armée, prit part à la délibération, et remontra que le parti le plus sage était de se fortifier dans Damiette et dans Tanis, dont la possession suffisait pour tenir en respect les Égyptiens ; « Rien, » ajouta-t-il, « ne serait plus funeste que d'entreprendre » une expédition à une époque de l'année (1) » où les pluies allaient innonder tous les » chemins, tandis que le Nil, qui croissait à » cette même époque, devait se répandre sur » toutes les terres qui avoisinaient ses » bords. » Le cardinal Pélage combattit vivement cette opinion ; « Il fallait, » disait-il, « profiter de l'ardeur des soldats pour frapper » l'Égypte au cœur, en s'emparant de la capitale : perdre une si belle occasion, c'é» tait trahir la cause du Christ, et se cou» vrir de honte aux yeux du monde chrétien, » dont les regards étaient fixés sur les guer» riers de la croix, car il attendait non-seu» lement l'affranchissement de Jérusalem, » mais encore la ruine entière des Sarra» sins. » Ne pouvant convaincre par ses arguments la plupart des barons et des chevaliers qui partageaient l'avis du roi de Jérusalem, Pélage termina la discussion en menaçant d'excommunier ses adversaires : ceux-ci, réduits au silence par la crainte de l'anathème, cédèrent à l'opiniâtreté du légat, et l'armée reçut l'ordre de se préparer à marcher sur le Caire. Parvenus à l'extrémité du Delta, les chrétiens se trouvèrent en présence de leurs ennemis, dont ils n'étaient plus séparés que par le canal d'Aschmoun. Malek-Kamel avait sous ses ordres des forces nombreuses accourues de la Syrie et de la Mésopotamie, et de plusieurs autres provinces où régnait le culte du prophète : cependant, ne voulant pas livrer sa fortune et son royaume à la chance d'un combat, il fit proposer aux chrétiens de leur restituer Jér salem avec toute la Palestine ; mais le cardinal, qui régnait seul dans le conseil, ne voulut pas accepter cette proposition ; son orgueil rêvait la conquête de l'Égypte : il renvoya les ambassadeurs du sultan, chargés d'un refus. Durant ces négociations, le temps avait marché et les eaux du Nil commençaient à croître : les Sarrasins ouvrirent les écluses, et le camp des chrétiens fut inondé. Toute communication avec Damiette se trouvait interrompue, et les croisés, ne pouvant recevoir aucune provision, commençaient à éprouver les souffrances de la faim. Les chefs résolurent d'opérer une retraite ; mais les soldats du Christ, poursuivis avec acharnement par les troupes musulmanes, et enfoncés dans le limon produit par le débordement du fleuve, furent enfin réduits à implorer la faveur d'une capitulation : l'évêque de Ptolémaïs se rendit auprès du sultan du Caire, auquel il offrit de remettre Damiette et la forteresse de Tanis. Le monarque convoqua les princes musulmans et les principaux émirs pour prendre une décision sur ce sujet important Le sultan de Damas, ainsi qu'un grand nombre de chefs musulmans, furent d'avis de se venger des chrétiens en les exterminant pour leur faire expier tous les maux dont ils avaient accablé les mahométans ; c'était le seul moyen de les dégoûter des attaques continuelles qu'ils livraient depuis si longtemps au culte et aux défenseurs de l'islamisme. Mais le sultan du Caire fit prévaloir le parti de la modération : il rappela que les Tartares, maîtres de la Perse, s'avançaient de jour en jour ; que l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, se préparait à faire une invasion dans la Syrie ; il valait donc mieux faire la paix que de provoquer les peuples de l'Occident par l'extermination de leurs

(1) On était alors au mois de juillet.

co-religionnaires, tandis qu'on était menacé en Orient par de nouveaux ennemis. Ces considérations produisirent l'effet désiré par le sultan; les chrétiens obtinrent une capitulation et livrèrent en otages aux Sarrasins le légat, le roi de Jérusalem, et plusieurs autres chefs latins: de son côté, le monarque musulman remit entre les mains des chrétiens son propre fils. Les Latins, renfermés dans les murs de Damiette, refusèrent d'abord d'en ouvrir les portes aux musulmans. Ils étaient poussés à cette détermination par une foule de nouveaux croisés, venus récemment de l'Europe, et qui s'indignaient de la conclusion d'un traité qu'ils tro..vaient ignominieux : cependant le roi de Jérusalem ayant fait dire qu'il livrerait Ptolémaïs en échange de Damiette, les chrétiens de cette ville cédèrent en gémissant; mais avant de la restituer aux Sarrasins, ils dépouillèrent la cité de toutes les richesses qu'elle contenait, tandis que le clergé dévastait les autels, brisait les tableaux et les statues des saints pour les dérober à la profanation.

Tandis que les négociations se poursuivaient à Damiette, l'armée des chrétiens, campée sur les bords du Nil, était en butte à la plus horrible détresse; les soldats, plongés dans la vase, expiraient par centaine, et la faim menaçait d'exterminer tout le reste. Informé de l'horrible position des croisés, qui s'empirait chaque jour, le roi de Jérusalem, qui était venu se remettre en qualité d'otage entre les mains de Malek-Kamel, lui demanda une audience, afin d'intercéder en faveur de ses compagnons d'armes. « Le roi, » dit un vieux chroniqueur de ce temps (1), « le roi s'assit devant le soudan, » et se mist à plorer; le soudan regarde le » roi qui plorait, et lui dist : Sire, pour- » quoi plorez-vous ? — Sire, j'ai raison, » répondit le roi, car je vois le peuple dont » Dieu m'a chargé périr au milieu de l'eau » et mourir de faim. Le soudan eut pitié de » ce qu'il vit le roi plorer, si plora aussi; » lors envoya trente mille pains as pauvres » et as riches; ainsi leur envoya quatre jours » de suite. » Malek-Kamel, soit qu'il fût touché de compassion pour ses ennemis, soit qu'il fût impatient de délivrer l'Égypte de leur présence, fit fermer les écluses, et l'armée chrétienne put opérer sa retraite par le même chemin qu'elle avait traversé naguère comme en triomphe. Il fit accompagner les vaincus par un de ses frères, chargé de fournir à tous leurs besoins. Celui-ci remplit sa mission avec tant de scrupule, qu'il mérita les louanges de ses adversaires. En effet, on lit dans une lettre d'Olivier Scolastique que les malades et les blessés reçurent les soins les plus affectueux, et qu'il fut défendu, sous des peines sévères, aux Sarrasins d'insulter les soldats du Christ par des paroles et même par des signes. Le sultan rentra en possession de Damiette; les seigneurs Syriens et les chevaliers de Saint-Jean et du Temple se retirèrent à Ptolémaïs, et les croisés mirent à la voile pour l'Europe. Tel fut le dénouement de la sixième croisade, d nt le caractère diffère, comme les motifs, des expéditions de ce genre entreprises précédemment. Lorsque le pape Urbain II excita, au concile de Clermont, les chrétiens à délivrer le saint sépulcre, tous, enflammés du plus vif enthousiasme, prirent les armes, les ecclésiastiques comme les barons, le peuple aussi bien que ses maîtres. Mais le sentiment religieux qui avait embrasé d'abord toutes les âmes s'affaiblit par degrés, et l'on permit à ceux qui avaient juré de combattre pour le Christ de satisfaire à ce vœu en donnant en échange une somme d'argent; puis enfin on écarta de la sainte bannière ceux qui, chargés de quelque grand crime, voulaient aller dans la Terre-Sainte pour l'expier en exposant leur vie contre les infidèles. Enfin dans la dernière croisade dont nous venons de raconter la funeste issue, on refusa d'admettre la multitude dans les rangs des soldats du Christ. C'était mettre en oubli le précepte fondamental du christianisme, qui établit l'égalité de tous les hommes en présence de Dieu, dont on prétendait soutenir la cause. Ce qui prouve encore combien les idées sur ce sujet avaient éprouvé de modifications, c'est qu'on discutait avec chaleur dans les écoles sur les exemptions dont les soldats de la croix pouvaient se prévaloir;

(1) Cont. de Guillaume de Tyr, p. 688-694.

on examinait, par exemple, si certains actes de piété ne pouvaient pas remplacer le pèlerinage aux saints lieux ; quelle était la quotité de la somme dont un chrétien devait s'acquitter pour être dispensé de se rendre en Orient ; si le mari pouvait prendre la croix sans obtenir l'approbation de sa femme, et celle-ci se croiser à son tour sans en demander la permission à son mari. Dans la première ferveur qui entraînait les chrétiens vers la Palestine, personne ne songeait à débattre de semblables questions, car tout le monde se croyait enlacé par un lien indissoluble. Il faut en outre remarquer que l'armée qui combattit sur les bords du Nil ne s'éleva guère au-delà de soixante mille hommes. En effet, chefs ou soldats ne partaient d'Europe qu'en choisissant leurs convenances particulières, et quittaient le camp quelquefois sans avoir vu l'ennemi. En allant chercher les Sarrasins en Égypte, les chefs latins montrèrent une politique plus raffinée; mais cette circonstance prouve qu'ils n'étaient plus dominés exclusivement par un sentiment religieux, puisqu'ils ne couraient pas droit à Jérusalem pour délivrer la sainte cité, et se prosterner auprès de la tombe du Christ.

L'Église montra aussi une ambition qui ne tourna pas au profit de la cause commune. Le pape voulut commander jusqu'aux opérations militaires par des légats ses lieutenants; cette prétention alluma des querelles et des luttes intestines qui aliénèrent les barons et affaiblirent dans le cœur des soldats le respect pour les ministres de la religion. En résumé, cette croisade, commencée sous des auspices si favorables, ne valut aux chrétiens ni gloire ni profit. C'est à cette époque qu'il est question pour la première fois d'une horrible maladie que les chrétiens rapportèrent de l'Orient. Comme on ne connaissait alors aucun moyen curatif pour combattre la lèpre, il fallut créer, dans tous les États de l'Europe, des lieux d'asile appelés *léproseries*. Dans les provinces où ces sortes d'hôpitaux existaient, les malheureux attaqués de la lèpre étaient bannis du territoire ou condamnés à rester renfermés dans leurs maisons, avec défense de communiquer au dehors, et devaient passer leur vie séparés de tout ce qui leur était cher. Triste fruit des voyages d'outre-mer, la lèpre, en s'offrant dans toutes les contrées aux regards des peuples, dut contribuer à retenir l'élan qui emportait jadis les populations vers la Palestine. Cette région mystérieuse, qui s'offrait à l'imagination des masses sous des couleurs fantastiques, devait perdre tout son prestige, et par les récits des croisés, et surtout par le tableau des souffrances hideuses qui s'offraient à tous les regards, et dont la source empoisonnée appartenait à l'Orient.

Jean de Brienne, qui ne conservait plus du royaume de Jérusalem que la ville de Ptolémaïs, se rendit en Italie pour implorer les secours des princes de l'Occident. Quoiqu'il ne possédât qu'un vain titre, ce titre suffit cependant pour déterminer Frédéric II à épouser Yolande, fille de Jean de Brienne. On se rappelle que l'empereur avait promis de se mettre à la tête de la croisade; mais ayant jugé que sa présence dans ses États était indispensable pour exécuter ses projets ambitieux, il s'était contenté d'envoyer en Égypte quelques soldats commandés par le duc de Bavière et le comte de la Pouille. Le mauvais succès de la croisade souleva de vifs clameurs contre l'empereur d'Allemagne, qui aurait dû la diriger en personne. Cependant le pape Honoré III consentit à recevoir les excuses de Frédéric, qui prit de nouveau l'engagement de se rendre en Palestine à la tête d'une armée (1223). Il fit de grands préparatifs dans tous les ports de la Sicile, où l'on construisit un grand nombre de vaisseaux de transport, que l'empereur offrait de mettre à la disposition des croisés. Il chargea en outre le grand-maître de l'ordre teutonique d'exhorter tous les princes de l'empire à prendre les armes pour le service du Christ; mais, malgré ses lettres et ses promesses, Frédéric était loin de pouvoir remplir l'engagement qu'il avait contracté, car le royaume de Naples renfermait des germes de rebellion, qui n'attendaient pour éclater que le départ de l'empereur; d'un autre côté, les républiques de Lombardie s'apprêtaient à secouer ouvertement le joug impérial, et la cour de Rome se pro-

mettait de les appuyer. Frédéric pressentait les périls qui menaçaient sa puissance en Italie, dont il ne pouvait s'éloigner sans imprudence. Il résolut donc de différer son voyage en Terre-Sainte, et fit demander au pape de lui accorder un délai de deux années, afin, disait-il, de ne commencer la guerre qu'à l'expiration de la trêve conclue avec les musulmans. Le pape fut obligé d'accorder à Frédéric la prolongation qu'il sollicitait, et celui-ci promit de nouveau de marcher contre les Sarrasins. Sur ces entrefaites [1225], il célébra à Rome son mariage avec la fille de Jean de Brienne; mais il se brouilla bientôt avec son beau-père, qu'il dépouilla du titre de roi de Jérusalem pour s'en revêtir lui-même. Cependant, grâce aux sollicitations du souverain pontife, les préparatifs de la croisade touchaient à leur terme, et les soldats arrivaient de toutes parts pour se réunir dans le port de Brindes, lorsque le pape mourut [1227]. Grégoire IX, qui lui succéda, à peine installé sur la chaire de saint Pierre, pressa l'empereur de s'embarquer pour l'Orient. Son départ était d'autant plus nécessaire, que les soldats de la croix, arrivés dans la Pouille au milieu des chaleurs de l'été, étaient en proie à des maladies produites par le climat. Frédéric mit enfin à la voile; mais au bout de trois jours de navigation, sa flotte fut dispersée par une tempête et lui-même se réfugia dans le port d'Otrante, soit qu'il fût réellement malade comme il le prétendait, soit qu'il ne pût se résoudre à l'accomplissement d'un voyage lointain qui menaçait d'être fatal à ses intérêts. Quoi qu'il en soit, dès que le pape eut appris le retour inopiné de l'empereur, dans l'impétuosité de sa colère il fulmina contre lui une sentence d'excommunication. L'empereur opposa à la bulle du pape une apologie de sa conduite, et souleva contre le saint père les barons romains, qui chassèrent le pontife de sa capitale. Celui-ci, loin d'être abattu par son infortune, répondit aux hostilités de Frédéric par de nouvelles censures, et délia ses sujets de leur serment de fidélité [1228]. Cependant les chrétiens qui habitaient la Palestine et l'Égypte imploraient à grands cris le secours de leurs frères d'Europe. En Égypte les disciples du Christ gémissaient sous la plus dure oppression; il leur était défendu d'avoir des armes et des chevaux; de célébrer en public leur culte; ils étaient en outre ruinés par des impôts exorbitants; et la plupart d'entre eux étaient condamnés aux plus vils travaux. Les chrétiens de la Palestine n'étaient guère moins à plaindre, à l'exception des petites colonies qui subsistaient encore dans la Judée; mais dont l'existence devenait chaque jour plus précaire, car elles ne pouvaient lutter avec les forces des Sarrasins. Heureusement que ces derniers étaient en proie à tous les maux de la discorde. Les princes musulmans, réunis sous les mêmes drapeaux pour résister aux soldats de la croix, s'étaient divisés après la victoire. Le sultan du Caire, redoutant l'ambition de son frère le souverain de Damas, imagina de se donner pour auxiliaire l'empereur d'Allemagne, qu'il considérait, dans son ignorance, comme le monarque suprême de l'Occident. En conséquence, il lui envoya des ambassadeurs chargés de magnifiques présents, qui offrirent de sa part à Frédéric de venir prendre possession de Jérusalem, dont il promettait de lui abandonner la souveraineté. Frédéric accueillit cette proposition, et fit partir un envoyé pour le Caire, qui revint rapporter à son maître que le sultan était disposé à joindre ses troupes aux siennes lorsqu'il débarquerait pour se rendre en Palestine. Cette négociation, conduite avec un grand mystère, était restée inconnue à toutes les puissances chrétiennes, et rien ne parut plus surprenant que la détermination subite de l'empereur, qui, dans une assemblée tenue aux portes de Barlette, annonça qu'il allait se rendre en Orient.

La religion ne présida pas à cette cérémonie, qui fut remarquable par la pompe et la magnificence : c'était la première fois que les prêtres n'étaient point appelés à sanctifier par leur présence le départ des guerriers enrôlés dans la milice du Christ. Mais Frédéric était sous le poids d'une excommunication; il reçut donc du souverain pontife la défense expresse de partir, car un prince séparé de la communion des fidèles avait perdu le droit de leur commander. Mais l'empereur ne tint

aucun compte de l'opposition du pape et s'embarqua sur une flotte de vingt galères, montée seulement par six cents chevaliers. Grégoire implora publiquement la malédiction du ciel contre le monarque, sur la tête duquel il appela les foudres de la Divinité. Celui-ci arriva bientôt à Ptolémaïs après une heureuse navigation, où il fut accueilli avec joie; mais deux moines dépêchés par la cour de Rome changèrent en haine l'enthousiasme des chrétiens. Les templiers et les hospitaliers refusèrent de recevoir les ordres d'un prince réprouvé; les chevaliers teutoniques restèrent seuls fidèles à la bannière de Frédéric, qui, à la tête de sa petite armée, vint camper auprès de Jaffa, afin de marcher prochainement sur Jérusalem. Cependant Frédéric ne pouvait se passer de la milice du Temple et de celle de Saint-Jean; il entama des négociations dont le résultat fut que, pour ne pas désobéir formellement au pape, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital déféreraient aux ordres émanés de chefs de l'armée réunis en conseil : ainsi Frédéric renonçait aux honneurs du commandement. Il envoya des ambassadeurs auprès de Malek-Kamel dans la Palestine, où le prince musulman s'était rendu pour s'emparer de cette province sur le fils de son frère Corradin, devenu sultan de la Syrie depuis le trépas de son père, était mort peu de temps auparavant. La situation de Malek-Kamel n'était plus la même que lorsqu'il avait traité précédemment avec Frédéric : il appelait alors sa présence, qu'il rédoutait aujourd'hui. En effet, afin d'obtenir la souveraineté de la Syrie, il avait pris l'engagement, envers les princes musulmans, de ne point restituer Jérusalem. Il répondit donc d'une manière évasive aux députés de Frédéric et envoya près de lui un de ses affidés ayant pour mission d'assurer l'empereur des intentions pacifiques du sultan. Les deux monarques se donnèrent des témoignages réciproques d'affection et d'estime; l'empereur fit don à Maleck-Kamel de sa cuirasse et de son épée, le chef musulman lui fit remettre en retour de riches étoffes, un éléphant, des chameaux, et puis enfin une troupe de danseuses. L'un et l'autre monarque firent suspecter leur foi par cet échange de bons offices et de cadeaux; les muezzins, chargés d'annoncer la prière devant la tente du sultan, la proclamaient à des heures inusitées, comme pour faire sentir au prince qu'il n'appartenait plus au culte de Mahomet. Frédéric, de son côté, eut à supporter les défiances et même les trahisons des chrétiens. On rapporte que les templiers adressèrent une missive à Malek-Kamel pour lui indiquer les moyens de s'emparer de la personne de l'empereur. Placés dans une position aussi périlleuse, Frédéric et le sultan du Caire résolurent d'en sortir par la conclusion d'un traité. Il portait que les Latins et les musulmans vivraient en paix durant dix années, et que les villes de Jérusalem, de Jaffa, de Bethléem, de Nazareth et tous les villages qui en dépendaient, seraient restitués aux chrétiens. Il fut réglé que les musulmans conserveraient dans la ville sainte la mosquée d'Omar, où ils pourraient venir faire leurs dévotions. Cet arrangement fut signé par les deux partis le 18 février 1229. Les Sarrasins l'accueillirent avec les signes du mécontentement le plus vif; les prêtres le condamnèrent dans leurs sermons, et les poètes le déchirèrent par des satires pleines d'acrimonie.

Les chrétiens ne se montrèrent pas plus satisfaits que les musulmans; les évêques s'indignaient qu'on laissât subsister des temples dédiés à Mahomet auprès du saint sépulcre et des églises consacrées au vrai Dieu; dans son indignation, l'archevêque de Césarée fulmina un interdit (1) contre les saints lieux : les fidèles ne purent même approcher du tombeau du Christ. Frédéric prit le parti de braver l'orage soulevé par l'Église, et se rendit à Jérusalem, accompagné seulement de ses barons et des chevaliers teutoniques. Il entra dans l'église de la Résurrection, où régnait le silence et le deuil, car aucun ecclésiastique ne s'y trouvait, et les murs étaient couverts d'étoffes noires,

(1) Vid. Math. Paris, p. 301; — l'Istoria di Milano, di Corio, p. 215; — le seizième livre de l'Ist. di Napoli, di Giannone; — enfin Aboul-Féda, t. 4, p. 335-353.

des voiles de même couleur couvraient les images des saints. Frédéric se posa lui-même la couronne sur la tête et fut proclamé roi de Jérusalem par les assistants [17 mars 1229]. Après avoir ordonné de reconstruire les remparts de la ville, il en sortit pour retourner à Ptolémaïs, où il essuya le même accueil qu'à Jérusalem. Toutes les cérémonies du culte étaient suspendues, on n'entendait plus de chants dans le sanctuaire, les autels étaient dépouillés de leurs ornements, et ceux qui mouraient étaient inhumés sans aucune cérémonie et sans qu'on implorât pour eux la miséricorde divine. L'empereur se vengea par des actes rigoureux; il fit garder les portes de Ptolémaïs pour empêcher que les habitants ne reçussent des vivres, et des frères prêcheurs qui avaient parlé contre lui furent fouettés publiquement. Il obtint de cette façon des témoignages extérieurs de respect arrachés par la crainte, puis il mit à la voile pour l'Europe le 29 mai 1229. Frédéric était appelé en Europe par l'invasion que son beau-père, Jean de Brienne, venait de faire dans le royaume de Naples, à la tête d'une armée de troupes pontificales. Ce dernier n'aspirait à rien moins qu'à se faire empereur au préjudice de son gendre; mais la prompte arrivée de Frédéric mit fin aux rêves ambitieux de Jean de Brienne, qui fut battu et contraint d'abandonner en toute hâte les provinces qu'il avait envahies. Le pape, n'ayant plus de soldats, lança de nouvelles foudres contre Frédéric, qui, malgré sa victoire, fut obligé de solliciter le pardon du souverain pontife [1230].

Depuis le départ de Frédéric, les habitants de Jérusalem vivaient dans des alarmes continuelles, car ils étaient sans cesse en butte aux attaques des musulmans cantonnés dans les montagnes de Naplouse, et qui venaient quelquefois jusqu'aux portes de la cité sainte. Aussi, le clergé et les barons de la Palestine ne cessaient de réclamer les secours de leurs frères d'Occident; le pape, qui brûlait d'assurer aux chrétiens l'empire, non-seulement de la Palestine, mais encore de la Syrie et de l'Égypte, résolut de prêcher une nouvelle croisade. Il envoya en même temps des missionnaires en Orient pour convertir la population musulmane, et il écrivit au calife de Bagdad et à différents princes mahométants pour les engager à se convertir. Les envoyés et les lettres de Grégoire n'obtinrent aucun succès; mais il réussit beaucoup mieux en Europe dans son projet d'armer de nouveau les chrétiens contre les infidèles. Il chargea de cette mission les disciples de saint François et de saint Dominique, dont le zèle fit de nombreux prosélytes en France et en Angleterre. Les principaux chefs s'assemblèrent à Lyon pour s'entendre sur les mesures qu'ils devaient adopter afin d'assurer le succès de l'entreprise. C'est dans ce moment qu'ils reçurent, par la bouche d'un nonce de Grégoire IX, l'ordre de regagner leurs foyers. Le pape, attaqué par Frédéric, aurait voulu retenir les croisés pour tourner leurs armes contre son adversaire; mais ceux-ci refusèrent d'entendre l'envoyé du pontife et refusèrent également de se rendre à la prière de Frédéric, qui les conjurait de retarder leur départ jusqu'à ce qu'il pût se mettre à leur tête [1239]. Le roi de Navarre, le comte de Champagne, les ducs de Bretagne et de Bourgogne, le comte de Bar et une foule d'autres seigneurs, mirent à la voile pour Ptolémaïs dans le port de Marseille; Frédéric, pour se venger du refus des croisés, ne permit pas qu'ils s'embarquassent dans ses États d'Italie. Cependant la trêve conclue entre les Sarrasins et l'empereur d'Allemagne était expirée, et les musulmans, ayant eu connaissance des préparatifs qui se faisaient en Europe, commencèrent les hostilités. Le prince de Karac pénétra dans Jérusalem et détruisit la tour de David. Les chrétiens, auxquels il ne restait plus que quelques villes du littoral, se livraient au désespoir, car ils ne voyaient venir que quelques pèlerins et quelques guerriers : la plupart de ceux qui avaient pris la croix combattaient en Occident, les uns pour le pape, les autres pour Frédéric, ou étaient allés à Constantinople pour soutenir le nouvel empire latin, qui penchait déjà vers sa ruine. Les habitants de Ptolémaïs accueillirent donc avec des transports de joie les seigneurs français partis des côtes de la Provence, mais

ils étaient trop peu nombreux, surtout pour accomplir la tâche de reconquérir Jérusalem. Sur ces entrefaites, le sultan Malek-Kamel mourut, et son trépas fit naître la discorde entre les princes de sa famille, qui se disputèrent le trône de l'Égypte. Les barons français auraient dû profiter de cette circonstance pour envahir la Palestine, mais ils ne tentèrent que des efforts isolés, car le comte de Champagne, déclaré chef de la croisade, ne possédait qu'un vain titre dépouillé de toute autorité réelle. Chaque chef militaire guerroyait sans plan pour recueillir du butin ou acquérir quelque renommée; ainsi le duc de Bretagne ayant fait une heureuse invasion dans le voisinage de Damas, le duc de Bourgogne et le comte de Bar entreprirent à leur tour une expédition sur le territoire de Gaza; mais ils furent surpris par les Sarrasins. Les uns voulaient se retirer et les autres combattre : ce défaut de concert amena la défaite des chrétiens. Les comtes de Bar, de Montfort et plusieurs barons, après des prodiges de valeur, périrent les armes à la main. Un grand nombre de chevaliers faits prisonniers furent promenés en triomphe dans les rues du Caire. Cet échec détermina les chrétiens à se renfermer dans les villes qu'ils possédaient encore, et, n'osant plus tenir la campagne, ils ouvrirent des négociations avec les princes musulmans. Mais chacun des chefs latins traita séparément, sans consulter autre chose que ses intérêts particuliers : ainsi les templiers conclurent une alliance avec l'émir de Karac; il promit de leur rendre Jérusalem, à la condition d'être appuyé par leurs armes contre le prince musulman qui régnait au Caire. D'un autre côté, les ducs de Bretagne et de Bourgogne, le comte de Champagne et les chevaliers de Saint-Jean, signèrent une trêve avec le sultan d'Égypte [1240]. Peu de temps après la conclusion de ce traité, Richard, comte de Cornouailles, à la tête d'une troupe de croisés anglais, parut dans le port de Ptolémaïs, peu de jours après le départ des guerriers français qui s'étaient hâtés de faire voile pour l'Europe, sans attendre que les clauses des traités conclus par eux eussent reçu leur exécution. Il en résulta que la plupart des stipulations obtenues par les chrétiens ne furent pas remplies. Richard, n'étant point secondé par les chrétiens de la Palestine, après quelques légers combats, déposa les armes et obtint, pour tout fruit de son expédition, la remise des prisonniers chrétiens et la permission de rassembler les ossements des guerriers tués à la bataille de Gaza, pour leur donner la sépulture dans le cimetière d'Ascalon. Il rentra en possession de Jérusalem, puis il mit à la voile pour revenir en Italie. Cependant la cité sainte demeura près de deux années au pouvoir des chrétiens, qui s'occupèrent avec activité à relever les murs de la ville; les chevaliers de Saint-Jean donnèrent des sommes considérables pour contribuer à cette œuvre si nécessaire, mais qui n'était pas encore achevée, lorsqu'un nouveau fléau vint fondre sur la ville de Salomon.

Pour expliquer cet événement, en remontant aux causes qui le produisirent, il est indispensable d'entrer dans quelques détails sur une nation barbare dont les invasions s'étendirent dans toute l'Asie, et pénétrèrent même en Europe. Cette nation habitait les vastes contrées situées entre la Sibérie, la Chine et la mer de Kamtchatka. Divisés en tribus, ayant un chef particulier, les Tartares, on les appelait ainsi, vivaient de la chair de leurs troupeaux, des produits de la chasse, et usaient pour toute boisson du lait de leurs juments. Ils n'avaient point de villes, et transportaient sur des chariots, d'un lieu dans un autre, leurs familles et leurs meubles. Chaque année toutes ces hordes, ou tribus, se réunissaient à une époque déterminée, et délibéraient, à cheval, sur les intérêts communs de l'association. Plongés dans l'ignorance la plus grossière, les Tartares étaient idolâtres; ils croyaient à la magie professée par leurs prêtres, et leur culte, déshonoré par les plus grossières superstitions, n'enseignait aucun précepte de la morale. A l'exception des *Ouigours*, qui connaissaient l'écriture, les autres Tartares ignoraient l'art de fixer les sons par des lettres : ils n'en sentaient pas le besoin, puisqu'ils étaient étrangers aux arts, au commerce et à toutes les inventions qui tendent à rendre l'existence de l'homme plus douce, en le défen-

dant contre l'inclémence des saisons; en un mot, ce peuple, dédaignant de demander sa subsistance à l'agriculture, menait une vie toujours errante, et ne respirait que pour les combats. Aussi la plupart des hordes étaient sans cesse en querelle, le plus souvent dans le but de s'enlever les meilleurs pâturages. Passionnés pour la guerre, les Tartares excellaient à lancer des flèches, qui ne manquaient jamais leur but : ils excellaient encore dans l'art de l'équitation. Toujours en selle, ils prenaient leurs repas et se livraient au sommeil sans descendre de leurs chevaux : accoutumés à la sobriété, ils n'avaient besoin, pour s'alimenter suffisamment, que de prendre un peu de lait durci, détrempé dans de l'eau. Pour tout vêtement ils portaient une étoffe tissée par leurs femmes, et se couvraient les épaules d'une peau de mouton ou de celle d'un animal sauvage. Ils marchaient le jour et la nuit, prenant à peine du repos, et s'ils étaient arrêtés par une rivière, ils gagnaient la rive opposée par le moyen de bateaux de cuir qu'ils transportaient avec eux. Malgré leur nombre, ils marchaient sans confusion, car toute cette multitude était divisée en cohortes composées de cent, de mille et de dix mille hommes; chacune de ces divisions avait un chef particulier. Ainsi constitués, les Tartares devaient être des ennemis d'autant plus redoutables, qu'ils étaient endurcis à toutes les fatigues et accoutumés à braver tous les périls. Les annales de l'antiquité nous apprennent que les Tartares envahirent à plusieurs reprises l'Inde, la Chine et la Perse; leurs ravages s'étaient même étendus jusque dans quelques régions de l'Occident. En effet, l'ambition d'un chef, jaloux de s'illustrer par de nouveaux exploits, suffisait pour faire naître une expédition, dont le pillage était le seul but. Semblables aux flots d'un fleuve débordé, les Tartares fondaient tout-à-coup sur des peuples qui ne soupçonnaient pas même leur existence, et signalaient leur passage par le meurtre et la dévastation. Au douzième siècle s'éleva parmi ces peuples un homme appelé Témugin, et plus connu sous le nom de Gengis-Kan; doué de toutes les vertus du commandement, il avait fini par soumettre à sa puissance toutes les hordes errantes qui vivaient entre les frontières de la Chine et le Volga. Mais son ambition n'était pas satisfaite, et, sans être arrêté par l'immense muraille bâtie par les Chinois, il envahit deux fois l'empire du milieu (1), qu'il soumit à sa domination. Gengis-Kan tourna ensuite ses armes vers le Karisme, vaste contrée qui touchait d'une part au golfe Persique, et de l'autre aux frontières de l'Inde et du Turquestan. Vaincus sur les bords du Jaxarte, les Karismiens tombèrent sous le joug des Tartares. Au lieu de se reposer après des succès si prodigieux, Gengis-Kan méditait encore de nouvelles conquêtes, lorsque la mort vint l'arrêter [1227]. Avant d'expirer, il partagea ses immenses États entre ses fils; l'aîné, nommé Octaï, à la tête de cent cinquante mille soldats, alla porter le fer et la flamme dans la Moscovie : ses lieutenants s'avancèrent jusqu'en Pologne, et poussèrent leurs courses dans la Moravie et dans la Bohême. Une horde ravagea à son tour la Hongrie, et vint apporter une puissante diversion aux querelles qui divisaient alors l'empire et le sacerdoce.

Nous avons vu que les Karismiens avaient succombé sous l'ascendant des Tartares; mais ayant tenté de secouer un joug qu'ils détestaient, ils avaient été vaincus de nouveau, et forcés de s'expatrier. Bannis de leurs foyers, un certain nombre de guerriers allèrent chercher fortune sous la conduite de Barbakan, l'un de leurs chefs, et parurent tout-à-coup dans l'Asie-Mineure et dans la Syrie. Non moins féroces que les Tartares, ils s'avançaient jonchant de cadavres les chemins qu'ils parcouraient, incendiant les villes, et emmenant dans leurs chariots, entassés confusément avec les dépouilles des vaincus, les femmes et les enfants qu'ils traînaient captifs. Dans leur rage aveugle, ils n'épargnaient pas plus les Sarrasins que les chrétiens [1243]. Les princes musulmans ayant formé une ligue puissante, avaient d'abord repoussé les Karismiens; mais lorsque les descendants de Saladin se disputèrent son héritage, l'un d'eux, le sultan du Caire,

(1) C'est le nom que les Chinois donnent à leur pays.

réclama l'appui des Karismiens. Il avait appris que plusieurs princes mahométans s'étaient unis avec les chrétiens de la Palestine, auxquels ils avaient restitué Jérusalem, Tibériade et la province de Galilée, et que les nouveaux alliés devaient entreprendre la conquête de l'Égypte. C'est pour résister à cette invasion que le souverain de cette contrée appela à son aide les hordes du Karisme, auxquelles il livra pour récompense la Palestine. Ces barbares, au nombre de vingt mille cavaliers, accoururent avec empressement; ils saccagèrent la Galilée et les environs de Tripoli, et parurent bientôt aux portes de Jérusalem (1). Les fortifications dont on avait résolu d'entourer cette ville n'étaient pas encore terminées; d'un autre côté les sultans d'Émesse et de Damas, sollicités par les Latins, avaient refusé le concours de leurs armes. En conséquence les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, suivis de presque toute la population, abandonnèrent la cité sainte : il n'y resta qu'un petit nombre d'habitants, retenus, les uns par des maladies et des infirmités, et les autres par le désir de ne pas abandonner leurs proches. Les Karismiens arrivent bientôt; ils entrent sans éprouver de résistance, et se précipitent dans les maisons, le sabre à la main, massacrant tout ce qu'ils rencontrent. Afin de distraire leur férocité ils s'amusent à déterrer les morts les plus illustres, pour former en bûcher leurs ossements, dont ils jetèrent les cendres au vent; puis, affamés de meurtres, ils imaginent de placer sur le haut des édifices la bannière de la croix, et de sonner les cloches des églises. Trompés par ces apparences, plusieurs milliers de chrétiens rentrent imprudemment dans la ville, et tombent au pouvoir des barbares, qui les égorgent. Cependant les grands-maîtres des ordres militaires, le patriarche de Jérusalem, et plusieurs barons, réunis à Ptolémaïs, appelèrent aux armes tous les habitants des villes chrétiennes; ils firent de nouvelles instances aux princes de Damas, d'Émesse et de Karac, qui consentirent cette fois à unir leurs drapeaux à ceux des soldats de la croix. Les musulmans et les guerriers du Christ arrivèrent dans le voisinage d'Ascalon, et l'on délibéra pour savoir si l'on marcherait au-devant des Karismiens, campés près de Gaza, ou si l'on attendrait que l'indiscipline naturelle à ces barbares les dispersât sans en venir aux mains. Ce dernier avis fut soutenu par le prince d'Émesse et quelques vieux guerriers chrétiens; mais le patriarche de Jérusalem, appuyé par d'autres chefs, insista sur la nécessité de marcher sans retard contre des bandits; « qu'il était, » disait-il, « facile de vaincre puisqu'ils devaient être » étrangers à toute espèce de tactique mili- » taire. » Cette opinion réunit la majorité des suffrages, et il fut résolu de combattre sans délai l'ennemi. L'une des ailes de l'armée chrétienne avait pour chef Gauthier de Brienne, neveu de l'ancien roi de Jérusalem, beau-père de Frédéric II; l'autre aile, composée de troupes musulmanes, était conduite par le prince d'Émesse; le grand-maître du Temple et celui de Saint-Jean, entourés de leurs chevaliers et les barons de la Palestine, formaient le centre ou corps de bataille: c'était là aussi que se tenait le patriarche et tout le clergé : l'armée fléchit le genou pour recevoir la bénédiction donnée par le prélat, et fondit ensuite sur l'ennemi. Le combat, commencé à la pointe du jour, fut suspendu par la nuit et repris le lendemain avec un égal acharnement : les Karismiens finirent par l'emporter, malgré la résistance opiniâtre de leurs adversaires, qui perdirent près de trente mille hommes tués ou faits prisonniers. Les deux grands-maîtres périrent les armes à la main, ainsi que la plupart de leurs chevaliers [1244]. Les vaincus coururent chercher un refuge à Ptolémaïs, tandis que les vainqueurs, auxquels s'étaient joints les Égyptiens, s'emparèrent de la capitale et de la plupart des villes de la Palestine. Les Karismiens vinrent mettre le siége devant Jaffa; ils traînaient à leur suite le comte de Brienne, qui avait été pris à Gaza, et le lièrent à une croix, menaçant de le faire périr si les défenseurs de Jaffa refusaient de se rendre. Gauthier n'hésita pas à exhorter ses compagnons d'armes à résister avec courage.

(1) Vid. Matth. Paris, p. 566. — Makrisi, in Joinville, p. 234.

La ville ne subit point, en effet, le joug des assiégeants ; mais, ramené au Caire, le généreux Brienne fut livré à la populace de cette capitale, qui le massacra.

Enorgueillis de leurs succès, les Karismiens se présentèrent devant Damas, qui ouvrit ses portes, et fut remise entre les mains du sultan d'Égypte ; mais celui-ci ne tarda pas à se brouiller avec ses barbares alliés, auxquels il refusa de donner des terres sur les bords du Nil. Dans leur ressentiment, les Karismiens offrirent au prince de Damas de lui rendre sa capitale, qu'ils allèrent assiéger de nouveau. Mais le soudan d'Égypte ayant rallié à sa cause la plupart des princes de la Syrie, les Karismiens essuyèrent deux défaites ; leur chef, Barbakan, fut tué dans l'un de ces combats, et le reste des Karismiens périt par le glaive, ou succomba anéanti par la faim. Il s'en échappa cependant un petit nombre qui trouva un asile auprès du sultan d'Iconium (1). L'extermination des Karismiens délivrait d'ennemis redoutables les chrétiens de la Palestine, mais ils avaient perdu Jérusalem et Gaza. Les villes qu'ils possédaient sur le littoral avaient des garnisons à peine suffisantes pour les défendre, et le sultan d'Égypte, dont les armes s'étendaient chaque jour dans la Syrie, menaçait de les asservir prochainement. Frédéric II, qui portait le titre de roi de Jérusalem, avait bien envoyé quelques soldats à Ptolémaïs, mais les droits de ce monarque n'étaient pas universellement reconnus ; la veuve de Hugues de Lusignan était venue de Chypre en Syrie pour redemander le trône de Jérusalem, au nom de ses ancêtres. Cependant Frédéric, appuyé par les ordres militaires, réussit à l'emporter ; mais son pouvoir, quoique reconnu nominalement, demeura sans force, car, absorbé par la lutte qu'il soutenait en Europe avec le pape, le monarque s'occupait à peine du sort de son royaume d'Orient. La principauté d'Antioche était aussi ravagée par les Comans, peuplade féroce, sortie d'une contrée voisine de la Tartarie. A la même époque, l'Arménie était en proie à de semblables incursions, et le royaume de Chypre subissait les désastres d'une guerre civile. Telle était, en Asie, la triste situation des adorateurs du Christ ; dans leur détresse, ils envoyèrent en Occident l'évêque de Béryte : ce prélat trouva presque toute la chrétienté en feu ; d'un côté le souverain pontife, Innocent IV, et de l'autre l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, se disputaient la suprématie temporelle, et rattachaient à leur cause la plupart des autres nations chrétiennes. Le moment n'était donc pas heureusement choisi pour obtenir que les guerriers latins s'armassent dans le but d'opérer la délivrance des saints lieux [1245]. Le pontife romain semblait avoir oublié les périls qui environnaient les défenseurs de la croix établis en Orient : toutefois ayant assemblé un concile à Lyon, dirigé principalement contre le successeur des Césars (1), l'assemblée décida que l'on prêcherait une nouvelle croisade. Le pape promit de donner le dixième de ses revenus et soumit à la même taxe les membres du sacré collège ; le reste du clergé dut contribuer aussi à payer les dépenses de la guerre sainte. Le concile déclara en même temps que toutes les guerres allumées entre les puissances chrétiennes seraient suspendues pendant quatre années, et que durant le même espace de temps on ne pourrait célébrer ni tournois ni aucune espèce de réjouissances publiques. Quoique le pontife eût écrit à tous les princes, et envoyé des missionnaires dans leurs États, la croisade n'obtint qu'un médiocre succès auprès des souverains et des peuples : il n'en fut pas de même en France, où régnait, depuis 1226, Louis IX, petit-fils de Philippe-Auguste. Ce prince, qui alliait aux plus grandes vertus une extrême dévotion, s'empressa de prendre la croix : il s'y détermina sur la foi d'une vision pendant qu'il était en proie à une maladie qui le conduisit aux portes du tombeau. La reine Blanche, sa mère, et tous les ministres essayèrent vainement de changer sa résolution ; ils ne pu-

(1) Vid. Sanutus, liv. III, chap. 1. — Deguignes, liv. XV. — Matthieu Paris, p. 599. — Joinville, p. 209, 211.

(1) Frédéric II.

rent ébranler sa pieuse fermeté : il se hâta d'envoyer aux chrétiens de la Palestine de l'argent et quelques soldats, en attendant qu'il pût venir les secourir en personne. A l'exception d'un petit nombre, tous les grands vassaux de la couronne et tous les barons les plus puissants suivirent l'exemple du monarque, qui s'occupa avec ardeur des préparatifs que nécessitaient l'expédition dont il était le chef : il acheta le port d'Aigues-Mortes, situé en Provence, pour y rassembler sa flotte, dont il confia la conduite à des pilotes et à des matelots italiens et catalans. La veille de son départ de Paris, il reçut dans l'abbaye de Saint-Denis le bourdon et la pannetière de pélerin, ainsi que l'oriflamme, bannière célèbre dans les annales de la France, par les victoires dont elle avait été le témoin et la cause. La reine Blanche fut chargée des soins du gouvernement, et Louis s'embarqua à Aigues-Mortes, accompagné de la reine Marguerite, sa femme, et de ses deux frères, Charles, duc d'Anjou, et Robert, comte d'Artois; le troisième, Alphonse, comte de Poitiers, revint à Paris, après avoir pris l'engagement d'aller rejoindre le monarque l'année suivante. Celui-ci aborda dans l'île de Chypre le 21 septembre 1248, et fut accueilli à Limisso, par Henri, petit-fils de Guy de Lusignan, qui occupait le trône de ce pays. Le prince français voulait faire voile sur-le-champ pour l'Égypte, où il voulait faire tomber ses premiers coups; mais il se laissa gagner par les instances du roi de Chypre, qui avait pris la croix, et sollicitait un délai afin de pouvoir prendre part lui-même à la guerre sainte, sous les ordres de Louis. Le long séjour des croisés dans Chypre relâcha la discipline et fit éclore des dissensions dans l'armée : le monarque parvint cependant à étouffer ces dernières, plus par l'ascendant de ses vertus que par son pouvoir. Sur ces entrefaites, un prince tartare envoya au roi de France un ambassadeur pour lui proposer de joindre ses armes aux siennes, dans le but d'expulser les musulmans de la Terre Sainte. Ce prince se nommait Écaltaï, et commandait dans l'Asie-Mineure au nom du kan des Tartares. Il fit sans doute cette démarche sur la foi d'une prédiction répandue dans tout l'Orient, annonçant qu'un roi, venu de l'Occident, devait renverser le culte de l'islamisme. Quoi qu'il en soit, cet incident augmenta les espérances des croisés, qui s'imaginèrent que le souverain des Tartares allait combattre avec eux. Louis envoya au grand kan une lettre et des présents : ils lui furent portés par des religieux, qui partirent en nourrissant l'espoir de convertir au christianisme les hordes tartares. Tandis que Louis se disposait à faire une invasion en Égypte, il reçut une missive des deux grands-maîtres de Saint-Jean et de Jérusalem, qui désiraient racheter au sultan du Caire les chevaliers demeurés captifs entre ses mains depuis la bataille de Gaza : ils auraient voulu que l'armée des croisés déterminât, seulement par sa présence, le sultan d'Égypte à conclure un arrangement favorable aux chrétiens. Ce message arriva lorsque tout se préparait pour le départ, et fut mal accueillie par les guerriers de la croix, qui brûlaient d'en venir aux mains avec les musulmans; aussi, la prière des deux grands-maîtres fut-elle repoussée avec indignation par le monarque français.

Le prince qui dominait alors sur l'Égypte était un des fils de Malek-Kamel; il s'appelait Malek-Saleh-Negmeddin ; il avait du courage et de l'habileté : aussi avait-il réuni à son empire, qui s'étendait jusqu'à l'Euphrate, presque toutes les provinces possédées jadis par Saladin. Dès qu'il eut appris l'arrivée de Louis dans l'île de Chypre, il avait abandonné la Syrie, où il faisait la guerre au prince d'Alep, pour revenir en Égypte, dont il s'empressa de fortifier toutes les places. Il assembla en même temps une armée et une flotte destinées à s'opposer au débarquement des croisés. Le monarque français adressa à Negmeddin un message auquel le sultan répondit par une missive portant que les musulmans étaient résolus à se défendre jusqu'à la mort. En conséquence Louis mit à la voile trois jours avant la Pentecôte; mais à peine sorti du port de Limisso, il fut contraint d'y rentrer; la plupart de ses bâtiments furent battus par une tempête. Néanmoins Louis, sans attendre le re-

tour du reste de ses navires dispersés, sortit une seconde fois de Limisso, arrivé en quatre jours auprès de Damiette, il trouva la flotte musulmane postée à l'embouchure du Nil, et les troupes égyptiennes bordant le rivage où il devait descendre. Il tint conseil pour décider s'il fallait débarquer en présence de l'ennemi. Le monarque fut d'avis d'aborder sur-le-champ, et entraîna tous les suffrages. Le lendemain les navires chrétiens rangèrent la côte, et tous les guerriers qui les montaient se jetèrent dans des barques et poussèrent au rivage; ils furent accueillis par une décharge de flèches, de pierres et de javelots qui intimida d'abord les soldats de la croix; mais Louis, l'écu suspendu au col et l'épée à la main, se précipita dans la mer, ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Électrisé par son exemple, une multitude de guerriers sautèrent dans les flots, et les musulmans, rangés sur le rivage, ne firent qu'une faible résistance. Ils s'enfuirent précipitamment; la flotte égyptienne fut dispersée à son tour, et se retira en toute hâte [5 juin 1249]. Les fuyards traversèrent la ville de Damiette, où ils semèrent l'épouvante; la garnison, saisie à son tour d'une terreur panique, sortit de la ville, après avoir égorgé les chrétiens qui l'habitaient, mis au pillage les maisons et incendié les principaux édifices. Le lendemain, à la pointe du jour, les croisés s'approchèrent de Damiette, dont ils trouvèrent les portes ouvertes. Leur premier soin fut d'explorer l'intérieur de la cité, afin de s'assurer qu'il n'y restait point d'ennemis; puis ils s'occupèrent d'arrêter les ravages du feu, et de recueillir tout ce qui avait échappé à la rapacité des musulmans. La plus grande partie des habitants de Damiette avaient évacué la ville, et les vainqueurs s'y établirent sans obstacles. Le sultan, retenu par une maladie dangereuse, habitait alors un bourg entre Damiette et Massourah; il fit pendre cinquante principaux officiers de la garnison de Damiette; il épargna cependant l'émir Fakreddin, qui commandait l'armée. Cet émir avait joui jusqu'alors d'une grande réputation de bravoure, le sultan se contenta de lui dire : « Les Francs sont donc des » guerriers bien terribles, puisqu'un homme » tel que vous n'a pu soutenir leur présence. » Il s'occupa ensuite de rallier ses soldats dispersés.

De son côté, Louis IX, maître de Damiette, changeait en églises les mosquées de la ville, et distribuait des terres et des maisons à ses prélats et à ses barons, il statua que dans la distribution des dépouilles les deux tiers devaient appartenir aux croisés, et que le reste serait son partage exclusif. Quant au blé et à toutes les denrées alimentaires, ils furent mis en réserve pour la nourriture de l'armée (1). Le roi fit camper toutes les troupes hors de la ville, dont la garde fut remise à quelques centaines de chevaliers. Établis sous des tentes, les soldats souffrirent beaucoup de la chaleur; mais l'oisiveté leur fut encore plus fatale que toutes les incommodités, fruits de la température. Le partage du butin produisit d'abord de fâcheuses altercations. En effet, les dépouilles prises à l'ennemi lors du sac de Damiette ne s'élevèrent qu'à la modique somme de six mille livres, car en dépit des recommandations menaçantes du clergé, le plus grand nombre des pillards s'étaient bien gardés d'apporter à la masse commune ce qu'ils avaient recueilli; ceux qui n'avaient pu participer au sac de la ville se plaignirent hautement de leur lot, qui en effet se réduisit à fort peu de chose. Plusieurs seigneurs s'élevèrent aussi avec vivacité contre la décision prise par le monarque, d'emmagasiner les vivres. Cette décision était contraire à la coutume féodale. Louis cependant se montra sourd à ces plaintes, qui, quoique légales au fond, ne pouvaient être écoutées sans amener les résultats les plus funestes. Toutefois le pieux monarque, malgré le poids de ses exhortations et de ses exemples, ne put empêcher les barons de se livrer à la passion du jeu, qui les dominait à un tel point, qu'après avoir perdu leurs châteaux et leurs terres, ils exposaient aux chances capricieuses des dés jusqu'à leurs armes et leurs chevaux. Mais d'autres vices non moins funestes, la luxure et l'intempérance, régnaient dans tout le

(1) Vid. Joinville, p. 126; Makrisi, p. 239.

camp, et la dépravation des mœurs fut poussée si loin, que les regards et les oreilles du monarque étaient souillés par les actes et les discours de ceux qui se livraient à la débauche, car on avait établi des lieux de prostitution auprès de la tente du prince. Son autorité ne pouvait arrêter les désordres; elle était souvent éludée ou méconnue par les frères de Louis, surtout par le comte d'Artois, dont l'emportement égalait la présomption. De son côté, le sultan, quoique miné par une maladie qui devait le conduire au tombeau, redoublait de vigilance; il réparait les fortifications des villes, rassemblait des troupes sur plusieurs points, et harcelait sans cesse ses ennemis en lançant contre eux des cavaliers arabes et karismiens. Ceux-ci rôdaient jour et nuit autour du camp, et enlevaient les chefs et les soldats latins qui avaient l'imprudence de s'écarter dans la campagne. Le monarque musulman donnait une pièce d'or pour chaque tête de chrétien, ce qui redoublait la hardiesse des maraudeurs, poussés à tout entreprendre par l'appât de la récompense qui leur était offerte. Le roi de France ne put se mettre à l'abri des tentatives continuelles des Arabes qu'en faisant creuser autour du camp de larges fossés qui en interdisaient l'approche à la cavalerie musulmane. Sur ces entrefaites, le comte de Poitiers, dont les Français attendaient impatiemment l'arrivée, débarqua près de Damiette; et, à la même époque, ils furent joints par deux cents chevaliers anglais, commandés par Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury; ils avaient quitté leur patrie pour aller en Terre-Sainte, malgré les ordres de leur roi, Henri III, et la défense du pape; en effet, le souverain pontife pressait ou retardait le départ des croisés, suivant les intérêts particuliers de sa politique. Le roi de France, aussitôt après la venue du comte de Poitiers, rassembla les principaux chefs de l'armée pour arrêter le plan des opérations qu'on allait entreprendre. Les guerriers les plus expérimentés proposaient d'assiéger Alexandrie, dont la possession devait être d'une grande utilité, car on ferait de cette ville une place d'armes et un lieu de dépôt où l'on assemblerait les provisions de toute espèce nécessaires aux besoins et à la subsistance de l'armée, tandis que la flotte pourrait stationner dans le port de cette cité, et se trouver ainsi toujours prête à seconder les opérations des troupes de terre. Mais le comte d'Artois, soutenu par les plus jeunes chefs, fut d'avis de marcher sur le Caire, et de terminer la lutte en frappant un coup décisif. Son opinion obtint la majorité des suffrages, et les croisés, au nombre de soixante mille, se dirigèrent vers la capitale de l'Égypte. Tandis que les latins continuaient leur marche appuyés par la flotte qui les suivait en remontant le Nil, Negmeddin, qui luttait depuis long-temps contre le trépas, rendit le dernier soupir; mais cet événement ne changea rien à l'état des affaires : l'épouse favorite du sultan cacha la mort du prince pour aviser aux moyens de prévenir l'anarchie. On nomma Fakreddin commandant suprême de l'armée musulmane, et l'on dépêcha un courier au fils du prince décédé. Il s'appelait Almoadan-Touran-Schach, et résidait alors en Mésopotamie, dans une sorte d'exil. On fit aussi proclamer la guerre dans toutes les mosquées, dont les imans reçurent l'ordre d'exciter le peuple à prendre les armes pour la défense de l'islamisme. Parvenus sur les bords du canal d'Aschmoum, les chrétiens se trouvèrent en présence des Sarrasins, qui occupaient la rive opposée. Ils tentèrent de traverser le fleuve en élevant une chaussée; mais l'ennemi sut déjouer cette tentative en creusant des tranchées. Les Latins construisirent alors deux machines, nommées chas-chateils (1), qui furent incendiées par le feu grégeois, dont l'apparition fut un sujet de terreur pour l'armée chrétienne. Lancé par un tube d'airain, ce feu dévorait tout sur son passage, sans qu'il fût possible de l'éteindre avec de l'eau, qui augmentait encore son intensité (2).

(1) Nous croyons devoir rappeler au lecteur que ces machines étaient des galeries couvertes destinées à abriter les soldats occupés à saper les murailles d'une ville.

(2) On fait honneur de cette découverte à un architecte grec qui, par cette invention, mit long-temps Constantinople à l'abri des attaques des barbares. On ignore comment les Sarrasins furent mis

Les chrétiens étaient menacés de s'épuiser en vains efforts sans pouvoir joindre l'ennemi, s'ils ne fussent sortis d'embarras par la trahison d'un Arabe qui leur découvrit un gué, moyennant la somme de cinq cents besans. L'impétueux comte d'Artois, suivi de quelques chevaliers du Temple et de Saint-Jean, se précipita dans le fleuve et mit en fuite les musulmans qui tentèrent de s'opposer à son passage. Entraîné par l'ardeur de la poursuite, le frère du roi pénètre dans le camp des Sarrasins, où il porte le carnage et l'effroi. L'émir Fakreddin sort presque nu de sa tente pour rallier les siens; mais il tombe frappé d'un coup mortel, et ses soldats ne cherchent plus leur salut que dans la fuite. La plupart se dirigent vers Mansourah; le comte d'Artois, au lieu d'attendre le reste de l'armée chrétienne, propose de poursuivre les Sarrasins, et s'emporte contre le grand-maître du Temple, qui lui représente en vain que l'ennemi, saisi d'une terreur panique, peut s'arrêter tout-à-coup, et accabler les chrétiens par le nombre. D'Artois accuse alors les templiers de s'entendre avec les infidèles pour éterniser la guerre, si profitable à leurs intérêts. « Eh bien! » s'écria le grand-maître poussé à bout, « qu'on déploie la bannière de l'ordre, et marchons » sans balancer pour nous laver d'un reproche aussi odieux; quelle que soit notre » destinée, la mort vaut encore mieux que » la honte. » Alors tous les barons et tous les chevaliers s'élancent à la suite du frère du roi, et se précipitent dans Mansourah. Mais un chef de Mamelucks, Bibars Bondocdar, s'étant aperçu du petit nombre des assaillants, se saisit des portes, tandis qu'une partie de ses forces attaque les chrétiens répandus dans tous les quartiers de la ville; d'un autre côté, les habitants se défendent contre les Latins, sur lesquels ils font pleuvoir de l'eau bouillante, et tous les projectiles qui se rencontrent sous leurs mains. Le comte d'Artois succombe un des premiers, et sa mort est suivie de la perte d'une foule de braves chevaliers qui périssent sans pouvoir se défendre. Quant aux deux grands-maîtres, l'un parvint à s'échapper, l'autre demeura captif entre les mains des musulmans. Cependant le monarque français franchit le Nil; mais il ne peut empêcher que le désordre ne se glisse parmi les siens: les uns, sur la nouvelle que le comte d'Artois avait pénétré dans Mansourah, volent sur ses pas, afin de le secourir ou de partager son triomphe; les autres s'aventurent dans la plaine, courant au hasard et sans être dirigés par aucun commandement. Sur ces entrefaites, l'ennemi, qui s'était rallié, vint fondre sur les troupes chrétiennes; et le roi, perdu dans le mêlée, fut contraint de combattre corps à corps, et de s'exposer comme un simple soldat. Attaqué par cinq ou six cavaliers sarrasins, il osa leur résister, et sortit triomphant de cette lutte. La plupart de ceux qui s'étaient dirigés vers Mansourah furent enveloppés et périrent les armes à la main. La nuit vint mettre un terme à la bataille, et Louis put alors pleurer son frère, que l'armée regarda comme un martyr (février 1250). Tous les chefs, à commencer par le monarque, payèrent de leur personne. Dans cette sanglante journée se distingua, s'il faut l'en croire, l'historien Joinville; son cheval, dit-il, reçut quinze blessures, et lui-même fut percé de cinq flèches. Les Sarrasins recueillirent seuls un avantage important; car s'ils ne vainquirent pas les croisés, ils parvinrent à couper leurs communications avec Damiette. Une maladie épidémique, accompagnée de la famine, vint décimer les troupes chrétiennes; le clergé ne pouvait suffire aux tristes fonctions d'assister les malades et de célébrer les cérémonies funèbres, car le nombre des morts augmentait chaque jour dans une proportion effrayante. On fut même obligé, pour satisfaire aux besoins du service militaire, de permettre aux valets des chevaliers de se couvrir des armes de leurs maîtres pour combattre à leur place. Louis, qui semblait se multiplier pour parer à tant de maux, devint victime des souffrances de corps et d'esprit dont il était accablé; il

en possession de cette arme redoutable. Quoi qu'il en soit, l'industrie moderne semble avoir retrouvé le feu grégeois, dont le secret s'était perdu. Les fusées dites à la Congrève produisent à peu près les mêmes effets.

Pl 29





Lalaisse del. Desjardins Sculp.

1. BOURGEOIS JUIF. 2. PATRIARCHE GREC À JÉRUSALEM.
3. ÉVÊQUE DES ARMÉNIENS. 4. PATRIARCHE MARONITE À JÉRUSALEM.

tomba malade lui-même, et ses soldats n'étant plus soutenus de sa présence et de ses conseils, se crurent perdus sans ressource. A cette époque, Almoadan vint prendre possession du trône paternel; il fut reçu avec joie par le peuple; mais avec défiance par les émirs, qui craignaient que le nouveau prince ne voulût gouverner seul et limiter l'autorité dont ils jouissaient. Son premier soin avait été de prendre toutes les mesures nécessaires pour affamer les chrétiens, et il n'avait que trop bien réussi, car ces derniers ne recevaient plus de subsistances par le Nil, intercepté par les soldats du sultan. Cependant le roi de France était parvenu à repasser le canal de l'Aschmoum; mais il ne put empêcher les musulmans de le suivre à la piste; le pont du canal n'ayant pas été rompu, ils avaient franchi le fleuve à leur tour, et s'acharnaient à la poursuite des croisés. Ceux-ci périssaient par milliers, et furent réduits bientôt à un si petit nombre, que le roi était obligé de combattre lui-même presque chaque jour, afin de sauver sa vie et sa liberté. Il entra enfin dans le bourg de Minieh, où il s'arrêta accablé par la fatigue et la maladie; il fut bientôt attaqué dans cet asile par une foule de Sarrasins; mais la bravoure de ses chevaliers engagea l'un des chefs des musulmans à promettre une trève; au moment où l'émir allait accepter l'anneau de Philippe de Montfort pour servir de gage au traité, UN TRAITRE, MAUVAIS HUISSIER, VINT DIRE : RENDEZ-VOUS TOUS, SEIGNEURS CHEVALIERS, LE ROI VOUS LE DEMANDE DE PAR MOI, NE LE FAITES PAS TUER (1). Ces paroles rompirent la négociation, et peu de temps après, un autre émir sarrasin se dirigea vers la maison où le roi reposait étendu sur un lit. Il s'empara de sa personne et le chargea de fers. Les deux frères du monarque furent aussi faits prisonniers, ainsi que tous les barons et les chevaliers. Quant aux soldats blessés ou malades, on les mit à mort sans pitié. Un grand nombre de croisés s'étaient embarqués sur le Nil; ils périrent presque tous engloutis par les flots ou furent pris par les Sarrasins; le vaisseau du légat fut le seul qui échappa aux tempêtes comme au fer de l'ennemi. Joinville était du nombre, et tomba au pouvoir des infidèles, qui épargnèrent sa vie. Il n'en fut pas de même de ses compagnons d'armes : durant plusieurs jours, on faisait mettre à terre les chrétiens que le sort avait épargnés dans les combats; ils étaient massacrés sur le rivage à coups d'épée et de massue. Trente-un mille chrétiens périrent égorgés sans défense, ou sur le champ de bataille, ou étouffés dans les eaux du fleuve.

Le monarque français avait été conduit à Mansourah et remis à la garde d'un eunuque, on n'avait laissé près de sa personne qu'un seul domestique pour le soigner. Il obtint cependant de conserver auprès de lui son aumônier et un moine, qui célébraient la messe tour-à-tour. Quoique plongé dans le dénuement, Louis conserva toute sa dignité et toute sa patience, car il ne voulut jamais s'abaisser jusqu'à solliciter quelque adoucissement à son sort : il eût rougi de rien devoir à des infidèles. Soit générosité, soit politique, Almoadan fit présenter au roi et aux seigneurs de sa suite des robes de l'étoffe la plus riche, et invita le monarque français à un festin; mais Louis refusa l'invitation, ainsi que les vêtements qu'on lui avait offerts. Le sultan ouvrit en même temps des négociations avec le fils de Blanche, auquel il promit sa liberté s'il consentait à restituer Damiette et toutes les villes de la Palestine qui étaient au pouvoir des chrétiens. Le roi fit réponse qu'il ne pouvait disposer de ce qui ne lui appartenait pas, car le souverain de la Judée était l'empereur d'Allemagne. Quant aux villes et aux forteresses, il ne pouvait non plus les rendre; les gouverneurs de ces places avaient juré de ne jamais les livrer à des étrangers. Irrité de cette résistance, Almoadan menaça son prisonnier de le traîner en triomphe dans tout l'Orient et de le faire expirer dans les tortures. Mais Louis se montra insensible à toutes ses menaces. Soit qu'il désespérât de triompher de la résistance du saint monarque, ou soit qu'il fût impatient de terminer la guerre pour réprimer l'ambition des émirs qui me-

(1) Joinville, p. 67; Guillaume de Nangis, p. 215; Chronique de Saint-Denis, p. 70.

naçaient son pouvoir, Almoadan fit de nouvelles propositions. Elles consistaient dans la remise de Damiette et le rachat de la personne du roi de France moyennant un million de besans (1). Louis consentit cette fois aux propositions du prince musulman, mais il fit observer aux envoyés sarrasins qu'il donnait Damiette pour sa délivrance et le million de besans pour le salut de son armée. Le sultan fit preuve de générosité en offrant d'abandonner le cinquième de cette somme. Il fut encore stipulé que les prisonniers seraient rendus de part et d'autre et que la trève entre les chrétiens et les infidèles durerait dix années. Un événement inattendu fut sur le point de rompre l'arrangement qui venait d'être conclu. Nous avons dit que le sultan nourrissait le projet de s'affranchir de la tutelle des émirs, qu'il regardait comme attentoire à son autorité ; il avait déjà laissé percer ses intentions par la disgrâce de quelques-uns des hommes dont il se défiait. Ces actes avaient augmenté les craintes des émirs, qui associèrent à leurs ressentiments les mamelucks. C'était une milice établie par Saladin, et à qui ce prince avait accordé de grands avantages; en outre, la sultane, veuve de Negmeddin, s'était aussi rangée parmi les ennemis d'Almoadan, à qui elle avait donné le trône, et que le prince avait payée de ce service par un mépris insultant. Ce dernier avait quitté Mansourah pour se rendre à Pharescour, où il s'était fait construire un palais en bois. Ce fut là qu'au milieu d'une orgie il fut attaqué par ses convives. Il s'échappa de leurs mains, blessé légèrement, et parvint à se réfugier dans une tour voisine. Assiégé dans cet asile, il se précipita par une fenêtre et tomba au milieu des assaillants, auxquels il demanda bassement la vie. L'un d'eux, Bondocdar, le frappa d'un coup de sabre ; mais Almoadan parvint encore à s'échapper. Il courut se jeter dans le Nil, où il fut atteint par des mamelucks qui l'égorgèrent. Louis et ses barons avaient été amenés à la suite d'Almoadan, et Joinville, de la galère où il était retenu, fut témoin de la fin tragique du sultan. Les chefs du complot, après avoir consommé leur attentat, entrèrent dans la tente du monarque français. Octaï, l'un des émirs, lui dit : « Que me donneras-tu pour » t'avoir délivré d'un ennemi qui avait juré » ta perte et la nôtre ? » Et comme Louis gardait le silence, le musulman, en brandissant son sabre d'un air menaçant, ajouta : « Souviens-toi que je suis maître de ta vie ; » fais-moi chevalier, ou tu es mort. — Fais- » toi chrétien, et je te fais chevalier (1). » Octaï s'éloigna sans insister davantage ; mais plusieurs guerriers sarrasins se précipitèrent dans la tente de Louis, le glaive à la main ; on eût dit qu'ils allaient le massacrer, mais ils s'approchèrent du monarque avec tous les signes du respect : ils voulaient seulement réclamer l'exécution du traité conclu avec Almoadan qu'ils venaient de punir, assuraient-ils, de sa tyrannie en l'immolant. Cette scène a fait croire à plusieurs historiens que les mamelucks avaient offert au roi de France de régner sur l'Égypte ; mais rien ne prouve qu'ils aient eu cette intention. En effet, pouvaient-ils avoir la pensée de mettre à leur tête un prince sectateur zélé d'une religion qu'ils détestaient? Au reste, les émirs qui avaient arraché la vie au sultan, ne pouvant s'asseoir sur le trône, y placèrent la sultane, leur complice, à laquelle ils imposèrent l'un d'entre eux pour partager avec elle les soins et le fardeau du gouvernement. Ils ratifièrent ensuite le traité conclu avec le monarque chrétien. La reine Marguerite, femme de Louis, qui résidait à Damiette, où elle était même accouchée d'un fils, s'embarqua sur un vaisseau génois avec la duchesse d'Anjou, la comtesse de Poitiers et la veuve du comte d'Artois, tué à Mansourah. La ville fut ensuite livrée aux musulmans, qui signalèrent leur entrée par le pillage et par le massacre des chrétiens qui n'avaient pu s'éloigner (2). Cette scène fut sur le point de causer la perte de Louis

(1) S'il faut s'en rapporter à l'évaluation donnée par Leblanc dans son Traité des monnaies, un million de besans d'or représenterait neuf millions et demi de notre monnaie.

(1) Vid. le recueil de Duchesne, t. 5, p. 404.
(2) Joinville, p. 78.

et de ses barons. En effet, les émirs délibérèrent entre eux pour savoir s'il ne valait pas mieux égorger le roi de France et ses chevaliers, afin d'assurer à jamais le repos de l'Égypte et le triomphe de l'islamisme. Mais l'un des assistants ayant fait observer *que les morts ne payaient pas de rançon*, la cupidité imposa silence à la haine et à la soif du sang, et Louis, après avoir payé quatre cent mille besans d'or, quitta l'Égypte et entra avec les débris de son armée dans le port de Ptolémaïs le 14 mai 1250.

Ceux qui accompagnaient le monarque étaient en petit nombre, leur aspect annonçait les souffrances qu'ils avaient subies; la plupart d'entre eux n'avaient pas même d'habits, et le bon Joinville rapporte que, pour se présenter à la table du roi, il fut obligé de se fabriquer un vêtement avec une vieille couverture, seul débris qui lui restât de toute sa garde-robe. La première pensée de Louis fut d'envoyer aux émirs quatre cent mille besans, afin de racheter par cette somme les captifs chrétiens. Mais l'anarchie régnait en Égypte, car la main d'une femme, quoique armée du sceptre, se trouvait trop faible pour dominer tous les partis, et enchaîner leurs prétentions. Les ambassadeurs de Louis eurent quelque peine à faire connaître l'objet de leur mission, dont le but ne fut rempli que bien imparfaitement; car, sur douze mille chrétiens qui gémissaient dans les prisons des Sarrasins, ils ne purent en délivrer que quatre cents. Cependant le roi de France avait reçu une missive de sa mère, Blanche, qui le conjurait de hâter son retour; avant d'adopter une résolution sur ce point, il voulut prendre l'avis de ses deux frères et de quelques seigneurs dont il connaissait la sagesse et la fidélité. Le duc d'Anjou et le duc de Poitiers conseillèrent au prince de mettre à la voile pour l'Occident, afin de veiller à la sûreté de ses États et de rassembler une nouvelle armée qui viendrait venger prochainement la défaite des croisés. Plusieurs barons soutinrent l'opinion des frères du roi; mais le comte de Jaffa et surtout le sénéchal de Champagne la combattirent avec force, se fondant sur la honte d'abandonner à une éternelle captivité leurs compagnons d'armes. Le roi pouvait d'ailleurs enrôler de nouveaux soldats dans la Morée et tenir tête aux Sarrasins jusqu'au jour où il recevrait des secours de l'Occident. Toutefois, la majorité du conseil, qui aspirait à quitter au plus vite le théâtre de tant de maux, ne fut pas touché des arguments de Joinville, qui furent soutenus par le sire de Chastenai et Guillaume de Beaumont, maréchal de France. Le roi leva la séance et indiqua une nouvelle convocation fixée au jour suivant. Louis alors déclara qu'il avait résolu de demeurer en Palestine pour obtenir la liberté des captifs chrétiens et tâcher de tirer parti des divisions qui régnaient parmi les musulmans. Il termina en disant que ses sujets qui voulaient revoir leur patrie étaient libres de s'éloigner, et qu'il promettait à ceux qui resteraient en Terre-Sainte de pourvoir à tous leurs besoins et de partager tous les hasards de leurs destinées (1). Les ducs d'Anjou et de Poitiers, suivis d'un grand nombre de barons, s'embarquèrent quelques jours après. La magnanime résolution du monarque aurait eu des résultats avantageux pour la cause chrétienne s'il avait eu quelques troupes à sa disposition, car les chefs sarrasins avaient tiré l'épée l'un contre l'autre, et le sultan d'Alep lui proposa une alliance pour châtier les mamelucks, cette milice turbulente qui s'était souillée du meurtre d'Almoadan. Il promettait, en retour, de restituer aux chrétiens la Palestine avec sa capitale. A la même époque, les émirs égyptiens s'adressaient au roi de France pour le détourner de se joindre au sultan d'Alep. Louis inclinait à se ranger du côté du prince syrien, car les maîtres de l'Égypte, soldats parvenus, ne lui offraient aucune garantie. En effet, la sultane d'abord placée sur le trône en était descendue pour rentrer, en qualité d'épouse, dans le harem de son premier ministre, Ezz-Eddin, qui s'était emparé de la toute-puissance et l'exerçait sans partage. Quelque temps après les mamelucks se soulevèrent, et, après avoir couronné un enfant issu de la famille de Agoubites, dont ils avaient tué le dernier descendant (2), ils

(1) Joinville, p. 91; — Guil. de Nangis, p. 220.
(2) Almoadan.

avaient fini par se donner au calife de Bagdad. Mais Louis se rappela que les tyrans militaires de l'Égypte tenaient en leur possession douze mille chrétiens. Cette considération dicta sa réponse au sultan d'Alep, auquel il fit dire qu'il unirait ses armes aux siennes si les émirs n'exécutaient pas fidèlement tous les articles du traité qu'il avait jadis signé avec eux, et il obtint en effet de ces derniers, qui craignaient de le voir passer du côté de leur adversaire, la délivrance immédiate de plus de deux cents chevaliers. On voit donc que la présence du roi était un grand bienfait pour la cause du christianisme, puisqu'il tenait en échec les Sarrasins, quoiqu'il n'eût point de soldats. Cependant il avait écrit une lettre adressée à ses sujets; elle fut lue dans les églises, et toucha profondément tous les cœurs : il y sollicitait des secours au nom des chrétiens d'Orient, dont il peignait la détresse; mais ni le gouvernement ni la nation n'obéirent aux intentions du monarque. En effet, la France était agitée par une révolte dangereuse. Excités par les discours d'un certain Jacob, Hongrois de naissance, et qui parcourait toutes les campagnes en s'annonçant comme envoyé par le ciel pour marcher à la délivrance de Jérusalem, un grand nombre de bergers et de laboureurs se rassemblèrent dans le but de se rendre en Orient. Ces nouveaux croisés, connus dans l'histoire sous le nom de *pastoureaux*, ne tardèrent pas à se livrer aux plus coupables excès, et massacrèrent tous les prêtres et tous les seigneurs qui tombaient entre leurs mains. Il fallut marcher contre ces bandes redoutables et les disperser par la force. Cet incident ne permettait pas à la régente de s'adresser à la multitude et surtout de l'armer en faveur de son fils. Quant aux barons, le plus grand nombre blâmaient le roi de France d'être resté en Palestine, et se montraient peu disposés à le servir en Orient et de leur bourse et de leur épée. Blanche fut réduite à promettre des récompenses à ceux qui consentaient à se rendre en Palestine, et fit dépouiller les églises de leurs ornements pour en envoyer le prix à son fils, qui se servit de cet argent afin d'enrôler des soldats dans l'île de Chypre et dans la Grèce [1251].

Cependant le fils de Blanche était toujours à Ptolémaïs, où le Vieux de la Montagne lui envoya des ambassadeurs. Ce fut encore à cette époque que les missionnaires envoyés par le monarque dans la Tartarie revinrent de leur voyage; ils prétendirent que plusieurs des peuplades de ce pays barbare professaient le christianisme, et Louis, concevant l'espérance d'y propager la religion du Christ, fit partir de nouveaux envoyés dont il nous reste une curieuse relation.

Louis ne pouvant combattre, s'occupa de relever les fortifications des villes de la Syrie, et de restaurer les remparts de ces villes qui étaient en mauvais état. Il mit aussi tous ses soins à faire rentrer dans le giron de l'Église une foule de chrétiens qui avaient embrassé la religion de Mahomet pour sauver leur vie. Devenus apostats par lâcheté, ils n'avaient recueilli que le mépris des Sarrasins; ils en recevaient des témoignages journaliers. Cependant un grand nombre d'entre eux se refusaient à abjurer l'islamisme, car ils craignaient de retomber dans l'indigence, et surtout d'essuyer les reproches des chrétiens. Le saint roi mit tout en usage pour dissiper leurs craintes en les mettant à l'abri du besoin par ses libéralités, et en les rassurant contre les insultes qui pourraient leur être faites, car il défendait expressément d'adresser aux nouveaux convertis aucune épithète humiliante ou injurieuse. Il ne négligea pas plus de veiller sur les mœurs de ses compagnons d'armes; mais les punitions qu'il prescrivit sembleraient aujourd'hui plus scandaleuses que les délits qu'elles avaient pour mission de réprimer. Le monarque profita en même temps de son séjour dans la Palestine pour visiter tous les lieux consacrés par de pieuses traditions; c'est ainsi qu'il gravit la montagne du Thabor, et visita Nazareth et le village de Cana Mais il ne voulut pas entrer dans Jérusalem, dont les portes lui étaient ouvertes par le sultan de Damas. Le monarque chrétien refusa, disant « qu'il croyait devoir s'abs» tenir d'entrer dans la cité sainte, de » peur d'autoriser par la suite les princes » à se croire dégagés de leur serment de dé-

» livrer les saints lieux par une simple visite » à Jérusalem. » Cependant les sultans de Damas et du Caire et les émirs d'Égypte continuaient à entretenir des négociations avec le roi, dont ils se disputaient l'alliance. Il conclut avec ces derniers un traité par lequel il obtenait la restitution de tous les captifs demeurés en Égypte; on devait aussi remettre entre ses mains Jérusalem et toute la Judée, à l'exception de quatre forteresses. Louis promettait en retour de ne point s'armer contre les mamelucks durant quinze années, et devait partager avec eux les villes et les provinces dont on ferait la conquête. Le souverain de Damas ayant eu connaissance de cet arrangement, en empêcha l'exécution par l'envoi d'une armée qui coupa toutes les communications entre les Français et les émirs. Le traité ne fut donc point ratifié par ces derniers; et le roi, après une longue attente, se rapprocha du sultan de Damas, qui lui offrait les mêmes avantages que ceux qui lui avaient été concédés par les chefs égyptiens [1252]. Le prince de Damas voyant que le roi de France ne recevait de l'Occident aucun secours en hommes, finit par se réconcilier avec les mamelucks, et Louis se trouva aux prises avec toutes les puissances musulmanes, qui vinrent attaquer Ptolémaïs [1252]; mais les Sarrasins se retirèrent après avoir ravagé les environs de la ville. Il envoya à son tour un petit corps de troupes contre Césarée, dont les chrétiens s'emparèrent; mais ils jugèrent à propos de l'abandonner après l'avoir pillée. Louis, de son côté, s'était mis en route pour Sidon; c'est durant ce voyage que le saint roi ayant rencontré les cadavres d'un grand nombre de chrétiens immolés quelque temps auparavant par les Turcomans, prit lui-même un de ces cadavres déjà en dissolution, et dit à ceux qui l'entouraient : « *Donnons » un peu de terre aux martyrs de Jésus- » Christ;* » et ces martyrs reçurent en effet la sépulture chrétienne, grâce au dévouement et aux exhortations du monarque. Quelques jours après, un messager vint annoncer au légat du pape que la reine Blanche était morte : le légat fit connaître à Louis cette triste nouvelle, qui affligea profondément le roi. Il fit appeler Joinville, auquel il dit : « Sénéchal, j'ai perdu ma mère. — » Sire, lui répondit ce fidèle serviteur, vous » savez qu'elle avait une fois à mourir; mais » je m'émerveille du grand et outrageux » deuil que vous en menez, vous qui êtes » tant sage prince tenu [1253]. » Cet événement détermina Louis à revenir dans ses États, où sa présence était d'autant plus nécessaire, que la trêve conclue avec l'Angleterre était expirée, et qu'aucun prince français ne pouvait tenir les rênes du gouvernement. Le fils du saint roi, héritier de la couronne, n'avait que dix ans; l'un de ses oncles, le comte de Poitiers, avait été frappé d'une paralysie, et le comte d'Anjou guerroyait en Flandre. D'ailleurs, les barons de la Palestine, loin de s'opposer au départ du monarque, étaient d'avis qu'il retournât en Europe, d'où il pourrait leur envoyer des secours en hommes et en argent. Le prince revint alors à Ptolémaïs, et s'embarqua dans les premiers jours du printemps de l'année 1254, emportant avec lui les regrets et les bénédictions des seigneurs et du peuple de la Palestine, qui, tous, le cœur plein de respect et d'admiration, se pressaient sur son passage, et le saluaient par des acclamations. Geoffroi de Sargines demeura dans la Terre-Sainte avec cent chevaliers, à la tête desquels il se signala durant trente années contre les infidèles. La traversée jusqu'à l'île de Chypre fut marquée par un incident qui mit en relief la grande âme du monarque : écoutons le récit de Joinville : « Donc il avint ainsi que notre » nef heurta une queue de sable qu'était à la » mer.... Lors le roi appela les maîtres nau- » tonniers et leur demanda quel conseil ils » donneroient du coup que sa nef avait reçu. » Ils se conseillèrent ensemble et loèrent » (conseillèrent) au roi que il se descendit » de la nef là où il étoit, et entrât dans une » autre.... Lors, dit le roi, seigneurs, j'ai » oui votre avis, et l'avis de ma gent, or » vous redirai-je le mien, qui est tel que si » je descends dans la nef que il y a céans » (ici), cinq cents personnes et plus qui » demeureront en l'île de Chypre pour la » peur du péril de leur corps, car il n'y a

» celui qui autant n'ait en sa vie comme j'ai, » et qui jamais par aventure en leur pays » ne rentreront, dont j'aime mieux mon » corps et ma femme et mes enfants mettre » à la main de Dieu que je fisse tel dommage » à si grand peuple il a céans. »

Le récit du sénéchal n'a pas besoin de commentaire pour exciter l'admiration envers le monarque, qui ne faisait pas seulement dans cette occasion le sacrifice de sa vie, car le même vaisseau portait sa femme et trois de ses enfants. Heureusement la providence n'accepta pas le dévouement du roi, qui, après une navigation de plus de deux mois, arriva enfin aux îles d'Hières, et entra dans les murs de son château de Vincennes le 5 septembre 1254. Il fut accueilli avec les plus vifs témoignages de joie par les Parisiens, qui soupiraient depuis si long-temps après son retour; quant au petit nombre de barons et de chevaliers revenus sains et saufs de la croisade, ils retournèrent dans leurs manoirs, où ils durent trouver de grands changements; car une longue absence relâche souvent les liens les plus étroits. Joinville, entre autres, nous apprend qu'après avoir remercié Dieu, il se renferma dans son château, bien résolu de n'en plus sortir pour guerroyer si loin. L'expédition de Louis IX échoua par diverses causes que nous indiquerons en peu de mots. Obligé d'emprunter des vaisseaux aux Italiens, il n'eut point de flotte à sa disposition. Cette circonstance ne lui permit pas de conserver ses communications avec Damiette quand il s'avança vers le Caire. En outre, il fut toujours mal obéi. En effet, roi féodal, à ce titre son pouvoir avait des bornes très-étroites. Il ne commandait en réalité qu'à ses vassaux immédiats. Il trouvait d'ailleurs dans sa propre famille des obstacles insurmontables à sa volonté. Le comte d'Artois surtout bravait si ouvertement les ordres de son frère, qu'un chevalier anglais étant venu se plaindre au roi d'un outrage qu'il avait reçu du comte, Louis ne put lui rendre justice, et lui conseilla d'offrir à Dieu son ressentiment. Il faut cependant remarquer que, s'il fut conduit en Égypte par un sentiment religieux, le monarque français ne voulait pas se borner seulement à une apparition fugitive; plusieurs documents prouvent qu'il avait le projet de fonder sur les bords du Nil une colonie. « Aussi, » dit l'historien Mézerai, « il emmenoit avec lui grand nombre de » laboureurs et d'artisans, capables néan» moins de porter les armes et de combattre » en cas de besoin. » C'était le seul moyen de s'établir solidement sur la terre des Pharaons et d'assurer à la chrétienté la possession de la Palestine. Un autre fruit du séjour de saint Louis dans la Syrie fut marqué par le soin que prit le saint roi de s'enquérir de la législation en vigueur dans le royaume de Jérusalem, et qui fut, à cette époque, recueillie en un corps d'ouvrage par le chancelier de l'empire de Chypre. C'est dans les assises de Jérusalem que le prince français puisa les principes développés dans *ces établissements* dont il dota ses sujets.

Le départ de saint Louis pour l'Europe fit éclater la discorde parmi les chrétiens qui habitaient les villes échappées au joug des Sarrasins. Les Vénitiens et les Génois établis à Ptolémaïs se disputaient l'Église de Saint-Sabbas, que chacune des deux nations voulait posséder exclusivement. D'un autre côté, les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, emportés par une jalousie furieuse, s'attaquaient comme des ennemis, et Sargines, représentant du monarque, n'avait ni assez d'autorité ni assez de soldats pour ramener la tranquillité et l'union parmi des adversaires si acharnés. Mais les Sarrasins étaient eux-mêmes divisés; le pouvoir du sabre régnait à la place du droit. Ainsi, en Égypte, la sultane Chegger-Eddour, qui avait reçu pour maître et pour époux le Turcoman Aibek, l'avait fait assassiner dans le bain. Elle avait été immolée à son tour. Un fils de son époux, âgé de quinze ans, avait été mis sur le trône, dont il fut précipité bientôt pour faire place à l'un des émirs égyptiens, nommé Koutouz. Les Tartares ou Mogols venaient de s'emparer du calife et de la ville de Bagdad, et marchaient vers la Syrie, ayant pour guides et pour alliés les soldats du roi d'Arménie. Cet incident avait donné le sceptre à Koutouz, car il fallait un guerrier aussi brave qu'expéri-

menté pour résister aux Mogols, commandés par Houlagou. Ces barbares s'étaient déjà rendus maîtres des villes les plus importantes de la Syrie, et promettaient aux chrétiens de les délivrer des mamelucks. Mais une querelle frivole ayant éclaté entre les confédérés, Katboga, chargé du commandement par le départ d'Houlagou, tourna ses armes contre les chrétiens. Sur ces entrefaites, le nouveau sultan du Caire vint combattre les Mogols à Tibériade, où ceux-ci furent vaincus et dispersés. Le vainqueur, ayant voulu rester fidèle à la trêve conclue avec les Francs, souleva contre lui le fanatisme des musulmans, impatients de punir les chrétiens d'avoir imploré l'assistance des Mogols; il tomba sous le poignard d'un chef de mamelucks, nommé Bibars, qui devint sultan à son tour [1260]. A la nouvelle de cette révolution qui leur présageait la guerre, les chrétiens de la Palestine implorèrent l'appui du souverain pontife pour leur envoyer des soldats. Alexandre IV était alors sur le trône pontifical, poursuivant la lutte commencée par son prédécesseur contre la maison de Souabe. Il se contenta d'exhorter par un manifeste les fidèles à prendre les armes pour la délivrance de la Terre-Sainte. Urbain IV et Clément IV, qui s'assirent après lui dans la chaire de saint Pierre, se bornèrent aussi à des démonstrations qui n'eurent d'autre résultat que de faire prendre la croix à quelques chevaliers français; ils se rendirent en Orient sous la conduite du comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne. Cependant le sultan du Caire, Bibars, après avoir employé trois ans à réunir ses forces, fit une invasion dans la Palestine [1265], et arriva bientôt sous les murs de Ptolémaïs. Mais, abandonné par le prince de Tyr et les Génois, qui devaient concourir au siége de la place en l'attaquant par mer, le prince musulman se retira. Quelque temps après, il se rendit maître de Césarée, puis emporta d'assaut la ville d'Arsouf, dont la garnison se défendit avec un courage digne d'un meilleur sort [1265]. Il revint ensuite dans sa capitale et repoussa les instances des ambassadeurs des rois de France et d'Aragon, qui lui demandaient la paix. Il répondit même à ce sujet à l'envoyé d'un seigneur de la Palestine : « Sachez que désormais, lorsqu'on s'emparera sur nous d'une chaumière, nous enlèverons un château, et si l'on nous prend un laboureur, nous prendrons mille guerriers chrétiens. » En exécution de ces paroles, Bibars se remit en campagne et dévasta la Palestine et le littoral de la Syrie. Quand il eut gorgé ses soldats de butin, il les conduisit à l'attaque de la forteresse de Séphed, en Galilée. Chargés de la défendre, les templiers montrèrent la plus brillante bravoure et lassèrent les assiégeants, qui commençaient à se rebuter malgré les efforts du sultan, qui combattait à la tête des siens et cherchait à ranimer leur audace par des distinctions et des libéralités. Le grand cadi de Damas s'était rendu au camp des Égyptiens pour enflammer leur enthousiasme; mais ses exhortations et ses prières, ainsi que les autres moyens employés par Bibars, auraient échoué si la discorde n'eût paralysé le dévouement héroïque des chrétiens, qui finirent par capituler. Les défenseurs de Séphed, au nombre de six cents, se disposaient à sortir de la ville, lorsque le sultan, sous le prétexte qu'ils avaient caché sous leurs vêtements de l'or et des armes, les fit arrêter et leur donna le choix de mourir sur-le-champ ou d'embrasser le culte de Mahomet. Tous ces guerriers ne voulurent point racheter leur vie par une lâcheté, et prirent la résolution de se sacrifier à leur foi, fortifiés dans leur dévouement magnanime par les discours d'un commandeur du Temple et de deux franciscains, qui furent écorchés vifs, tandis que le reste des soldats chrétiens tomba sous le sabre des musulmans [1265]. — Toujours infatigable, Bibars, après la conquête de Séphed, se jeta sur l'Arménie; il tua l'un des fils du monarque de cette contrée, et fit l'autre prisonnier Il revint ensuite en Palestine s'emparer de Jaffa, dont il démolit les fortifications [1267]. Enfin il tourna tout-à-coup ses armes contre Antioche; cette ville ouvrit ses portes après une convention que le vainqueur viola sans scrupule. A peine entrés dans la ville, ses soldats égorgèrent les citoyens, dévastèrent les églises, pillèrent les maisons, et se partagè-

rent les femmes et les enfants, qui furent mis en vente comme une marchandise. Antioche n'était plus alors la reine de l'Orient, mais elle possédait encore de grandes richesses et renfermait dans ses murs une nombreuse population. Celle-ci disparut entièrement, frappée par le glaive ou traînée en esclavage [1268] (1). Le sultan menaça encore de son ressentiment le roi de Chypre par ses ambassadeurs, car il mêlait toujours les négociations à la guerre, afin de paralyser ses adversaires, soit en les intimidant, soit en leur inspirant une fatale sécurité par des promesses. Il se mêlait quelquefois à ses envoyés pour examiner par lui-même ce qu'il désirait savoir. C'est ainsi que, sous les habits d'un héraut d'armes, il assista à une audience donnée à ses députés par le comte de Tripoli, et dicta, pour ainsi dire, par signes leur langage. Il avait formé le projet de ne pas laisser un seul chrétien dans le voisinage de l'Égypte, et, pour subvenir aux dépenses de cette entreprise, il leva sur ses sujets une taxe appelée *l'impôt* ou *le droit de Dieu*, dont le but avoué était de payer les frais de la lutte engagée contre les chrétiens au nom de l'islamisme. Cependant, malgré les succès qu'il avait obtenus, Bibars hésitait à entreprendre le siége de Ptolémaïs, dernier boulevard des sectateurs du Christ. Il craignait d'attirer en Syrie une nouvelle armée de soldats de la croix, vomie par l'Occident, et qui pouvait lui faire perdre en un jour le fruit de plusieurs années de combats. Mais l'Europe commençait à se fatiguer d'ensevelir en Orient ses trésors et ses guerriers. Une des causes principales de ce refroidissement venait de l'abus que les papes faisaient journellement de ces appels aux armes faits au nom du Seigneur. En effet, s'agissait-il d'étouffer une hérésie, comme celle des Albigeois, de conquérir des peuplades barbares vouées à l'idolâtrie, tels que les habitants de la Prusse, les souverains pontifes prêchaient une croisade. Ils en agissaient de même pour les intérêts particuliers de leur politique, et déchaînaient contre leurs adversaires les fidèles, qu'ils proclamaient les soldats du Seigneur, et cependant ces derniers n'étaient au fond que les exécuteurs des projets ambitieux des pontifes : de là vint que l'enthousiasme s'éteignit, et qu'au lieu de songer exclusivement à défendre les intérêts du roi du ciel, chacun des rois de la terre s'occupa des siens avant tout. Il faut toutefois en excepter Louis IX. Ce prince, dévoué de cœur à la religion du Christ, méditait dans le fond de son âme d'aller combattre une seconde fois les Sarrasins; il écrivit à Clément IV pour lui confier son dessein. Encouragé par l'assentiment du père des fidèles, il convoqua au Louvre, le 23 mars 1268, une assemblée de seigneurs et de prélats, auxquels il fit part de sa résolution. Il reçut la croix des mains du légat, ainsi que ses trois fils et un grand nombre de barons et d'évêques, qui suivirent l'exemple du monarque; toutefois le fidèle Joinville résista à toutes les sollicitations : le souvenir de ses souffrances en Égypte vivait en traits ineffaçables dans sa mémoire, et il persista à rester parmi ses vassaux.

A cette époque, la cour de Rome reçut des ambassadeurs envoyés par Abaga, kan des Tartares, alors aux prises avec les Turcs dans l'Asie-Mineure. Il fit dire au souverain pontife par ses envoyés qu'il allait marcher en Syrie et en Palestine pour en chasser les mameiucks de concert avec les chrétiens. Cette déclaration inspira au pape les plus flatteuses espérances; elles se communiquèrent aux croisés qui se disposaient à suivre le roi de France. Mais, avant le départ de ce monarque, d'autres soldats du Christ arrivèrent à Ptolémaïs. Ils venaient de la Catalogne et de l'Aragon, et avaient pour chef un fils naturel de Jacques, roi de ce dernier pays, et qui s'embarqua lui-même pour l'Orient; mais, jeté par une tempête sur les côtes du Languedoc, Jacques revint honteusement dans ses États. Toutefois, la petite troupe de ses sujets qui l'avaient précédé en Syrie fut accueillie avec joie par les habitants; les guerriers dont elle se composait étaient regardés comme les précurseurs d'innombrables soldats qui allaient venir de l'Occident. Cependant Louis quitta sa capi-

(1) Vid. Hayton, Hist. orientale, p. 32. — Moine de Padoue, liv. III. — Sanutus, liv. III, p. 12.

tale pour s'embarquer, à Aigues-Mortes, sur des vaisseaux génois. Mais, au lieu de cingler vers l'Égypte ou la Syrie, ce prince alla débarquer à Tunis, par le conseil intéressé de son frère, le roi de Sicile (1), qui espérait rester maître de cette ville, située si près de ses États. Nous achèverons en peu de mots l'histoire de cette croisade, en racontant à nos lecteurs que le monarque, attaqué de la peste, mourut devant Tunis le 25 août 1270. Philippe III, son fils et son successeur, ramena en France le corps de son père et les débris de l'armée chrétienne moissonnée par le fléau qui avait frappé saint Louis. Ainsi se termina cette expédition, qui n'a mérité de tenir place dans l'histoire que pour avoir été marquée par le trépas du souverain le plus pieux et le plus grand de la chrétienté.

Revenons maintenant en Orient, où les chrétiens attendaient avec impatience les Français; mais leur espoir fut cruellement trompé. Au lieu d'une armée nombreuse, ils ne virent arriver que le prince Édouard, fils de Henri III, roi d'Angleterre. Il était suivi seulement de trois cents chevaliers et de cinq cents Frisons. Édouard s'était signalé en Europe par de brillants exploits; mais que pouvait-il faire avec un si petit nombre de soldats [1271]? Toutefois, renforcé par les chevaliers du Temple et de Jérusalem, il fit une incursion sur les terres des musulmans, et entra dans Nazareth, qu'il évacua après l'avoir pillée. Il revint ensuite à Ptolémaïs, où il se tint renfermé; il y courut cependant un aussi grand danger que sur le champ de bataille, car il fut attaqué dans sa chambre par un Ismaélien (2), qui le frappa d'un coup de poignard. Le prince anglais tua son assassin et recouvra bientôt la santé. Il partit, peu de temps après cette aventure, pour aller s'asseoir sur le trône d'Angleterre, après avoir préalablement conclu une trêve avec le sultan d'Égypte. Les chrétiens de Ptolémaïs n'avaient pas toutefois perdu l'espoir d'être secourus, car ils voyaient arriver de temps à autre quelques milliers de soldats de la croix; ils savaient encore que Grégoire X, successeur de Clément IV, employait tous les efforts de son zèle pour armer les princes en faveur du Christ; il avait même réuni un concile à ce sujet dans la ville de Lyon [1274]. Mais, en attendant les résultats de l'appel fait par le pape aux puissances de l'Europe, les colonies chrétiennes en Orient étaient en butte aux attaques journalières des musulmans. Au lieu de s'unir pour résister à l'ennemi commun, les seigneurs francs de la Syrie ne cessaient de se disputer entre eux. Quelques-uns même, poussés par l'orgueil ou par l'ambition, ne rougissaient pas de s'allier avec les Sarrasins contre leurs coreligionnaires, et affaiblissaient ainsi la cause qu'ils étaient chargés de défendre. On trouve dans les historiens arabes plusieurs de ces traités, qui prouvent quel était l'abaissement et la faiblesse des Francs. Les uns consentent à laisser leurs villes sans fortifications; d'autres s'engagent à ne point réparer les églises; en un mot, on voit à chaque ligne l'astuce musulmane préparer avec art la ruine de ses adversaires, en s'attachant à les tenir divisés, en même temps qu'elle les désarmait pour les asservir plus sûrement (1). Quoique la royauté de Jérusalem ne fût plus qu'un titre, ce titre était disputé à cette époque par trois prétendants : les rois de Chypre et de Sicile, et Marie d'Antioche soutenaient leurs droits respectifs par les armes et par les arguments. Une saine politique aurait dû leur prescrire une conduite tout opposée et d'autant plus nécessaire qu'il devenait chaque jour plus urgent d arrêter dans sa course triomphante le sultan d'Égypte. Ce prince, vainqueur dans toutes ses rencontres avec les ennemis de l'islamisme, résolut enfin de

(1) Ce prince, connu d'abord sous le titre de duc d'Anjou, était devenu roi de Naples en ôtant le trône et la vie à Mainfroi, qui s'était emparé de ce royaume au préjudice de l'héritier légitime Conradin; mais Conradin avait été excommunié par le pape. Il voulut disputer son héritage au duc d'Anjou, qui, l'ayant fait prisonnier, lui fit trancher la tête.

(2) Nous rappelons à nos lecteurs que ces Ismaéliens étaient les disciples d'un sectaire nommé le Vieux de la Montagne, et connu dans les annales des croisades sous le nom de *Prince des assassins*.

(1) Voyez les extraits des manuscrits arabes dans la bibliographie de croisades, par M. Michaud.

s'emparer de l'île de Chypre; mais sa flotte fut dispersée par une tempête, et Bibars, qui avait juré de renouveler son attaque, expira peu de temps après. On ne sait pas d'une manière certaine s'il mourut empoisonné ou s'il fut emporté par une maladie [1277]. Ce monarque avait toutes les vertus et tous les vices qui accompagnent presque tous les conquérants : il était brave, mais cruel et doué d'une activité qui ne connaissait pas le repos. Élevé à l'empire par des soldats, il leur sacrifiait ses peuples, auxquels il imposait les plus lourds tribus pour satisfaire à l'avidité des guerriers, soutiens de sa puissance. Quoiqu'il employât souvent la force, il avait en même temps recours à la ruse et se jouait des traités, qu'il considérait non comme des engagements sacrés, mais comme d'habiles moyens pour désarmer ses adversaires. Il laissa le trône à ses deux fils, cependant un émir appelé Kélaoun les renversa pour s'emparer du souverain pouvoir. Les talents guerriers qu'il montra sur le trône prouvèrent qu'il était digne d'y monter : le commandement devait appartenir au plus brave, puisqu'il était décerné par des soldats. Si l'ordre de succession eût été réglé et défendu par des institutions fortes, les chrétiens auraient peut-être gardé plus long-temps leurs possessions en Orient, car les traités auraient été observés plus religieusement par un prince jouissant d'une autorité indépendante que par une milice capricieuse et toujours prête à tirer l'épée par la soif du pillage dont elle était dévorée. Une autre circonstance retarda cependant l'expulsion des disciples du Christ, ce fut l'apparition successive, dans la Syrie et dans la Palestine, des hordes asiatiques. Les unes, dès le commencement du douzième siècle, accoururent des rives de la mer Caspienne, d'autres de la Perse et du Pays de Mousoul. Ces barbares avaient embrassé la religion de Mahomet et devinrent de puissants auxiliaires pour les Sarrasins d'Égypte et de Syrie. Survint à son tour le terrible Gengiskan, qui dispersa toutes les nations turques disséminées depuis l'Euphrate jusqu'à l'Oxus. Ses successeurs étendirent leurs conquêtes jusque sur le territoire de Jérusalem. Le treizième siècle les vit se mêler à toutes les guerres qui eurent lieu dans la petite Arménie et dans les pays situés autour du Liban. Les Mogols étaient idolâtres et se rapprochèrent des chrétiens pour subjuguer les Mamelucks. Mais ces derniers, soldats aguerris et dirigés par des sultans qui joignaient des talents militaires aux ressorts de la politique, durent triompher des Mogols, agissant sans plan et sans autre but que de ramasser du butin. Ils se trouvaient en Syrie à l'époque où Kélaoun s'investit du pouvoir, et furent vaincus par ses armes auprès d'Émesse. Le prince musulman alla ensuite ravager l'Arménie, dont le monarque s'engagea à lui payer tribut. Un des articles du traité portait que le prince arménien, s'il manquait à ses engagements, expierait son parjure par des pélerinages à Jérusalem. Nous signalons à nos lecteurs cette condition imposée au roi d'Arménie, parce que ce fut Kélaoun qui en exigea l'insertion parmi les clauses du traité [1278]. Dans le même temps, Grégoire IX s'efforçait vainement d'organiser une croisade contre les Sarrasins; ses ordres, ses prières, ses sollicitations ne purent surmonter l'indifférence et le dégoût des chrétiens pour les expéditions d'outre-mer. Un seul monarque, Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et frère de saint Louis, était le seul parmi les souverains qui songeât à délivrer les lieux saints. Il s'était fait céder par Marie d'Antioche, petite-fille d'Isabelle, ses droits au royaume de Palestine, et il s'occupait avec activité des moyens de reconquérir Jérusalem, quand il fut arrêté tout-à-coup par le soulèvement des Siciliens, qui exécutèrent sur les Français le célèbre massacre connu dans l'histoire sous le nom de *vêpres siciliennes*.

Instruit de l'état de l'Occident par des ambassadeurs et par des agents qu'il entretenait dans les principales cours de l'Europe, le sultan du Caire réglait sa conduite envers les chrétiens de la Syrie, suivant les rapports qu'il recevait de ses affidés. Tantôt il leur déclarait la guerre, tantôt il faisait tout-à-coup la paix à des conditions modérées, mais peu honorables pour ses adversaires et toujours avantageuses pour lui; c'est ainsi qu'il ob-

tint de plusieurs princes chrétiens la promesse d'être prévenu, par des avis officieux, si quelque expédition se préparait en Europe contre les Sarrasins. Tandis que Kélaoun nouait des intrigues diplomatiques, il ne perdait aucune occasion de s'emparer en détail des forteresses et des villes qui appartenaient encore aux chrétiens. Les prétextes ne lui manquaient pas, les cités et les châteaux de la Syrie et de la Palestine appartenaient à des seigneurs et des chevaliers des ordres militaires qui, en dépit des trèves, faisaient quelquefois des excursions sur les terres des musulmans, au gré de leur cupidité ou de leur caprice, car il n'existait aucun pouvoir assez fort pour imposer l'obéissance à tous les membres de la confédération chrétienne. C'est ce qui amena, entre autres exemples, à cette époque, la prise du château de Markab, appartenant aux hospitaliers; ils opposèrent aux musulmans une résistance opiniâtre, mais qui fut surmontée par la persévérance des assiégeants. Le monarque musulman était-il hors d'état de s'emparer par lui-même de quelque point important dans la possession d'un vassal, il se le faisait livrer par un suzerain, en menaçant ce dernier de lui faire la guerre. Tous ces moyens, employés avec autant d'adresse que de persévérance, avançaient chaque jour le sultan vers le but qu'il brûlait d'atteindre, celui d'expulser entièrement les ennemis de la foi musulmane. Les attaquant par ses armes, les divisant par ses intrigues, il obtenait chaque jour quelque nouvel avantage. Dans l'année 1285, il se rend maître de Laodicée, et deux ans après de Tripoli, dont le souverain, Bohémond III, venait de mourir quelque temps auparavant. Averti que la mère et la sœur du prince décédé se disputaient l'exercice du pouvoir, Kélaoun parut tout-à-coup en vue des remparts de la place, à la tête d'une armée nombreuse. Il s'en empara en employant tout à la fois la force et la trahison. La flamme détruisit les édifices, et le glaive égorgea le plus grand nombre des citoyens : ceux qui furent épargnés échangèrent la mort contre l'esclavage. Bref, il ne resta plus de Tripoli, si riche par son commerce, si forte par le nombre de ses citoyens, que des ruines fumantes, et la solitude la plus complète [1289]. Henri II, souverain de Chypre, qui avait pris le titre de roi de Jérusalem auquel il avait des droits mieux fondés que ceux de Charles d'Anjou, voulut sauver Tripoli; mais au lieu d'envoyer des forces imposantes, il fit partir seulement un petit nombre de soldats; les Génois parurent aussi pour assister à la chute de la ville.

Les chrétiens ne possédaient plus que Ptolémaïs (1), renfermant dans ses murs un nombre considérable d'habitants composés en partie de la population des autres villes de la Syrie qui s'étaient réfugiée à Ptolémaïs pour échapper à la fureur des musulmans. Cette cité était couverte de superbes édifices bâtis en pierre de taille, et décorés par des peintures et par toutes les recherches du luxe. Plusieurs princes avaient des palais dans la ville, ainsi que la plupart des seigneurs de la Syrie et de la Palestine. Dans son port abordaient les vaisseaux de tous les peuples de l'Occident, dont le séjour faisait refluer dans Ptolémaïs des sommes considérables qui entretenaient les goûts dispendieux des habitants de toutes les classes. En effet, on raconte que dans les places publiques d'immenses tentures étaient déployées pour garantir les passants contre les feux du soleil. Une semblable précaution, prise en faveur du public, peut donner la mesure de la recherche des particuliers dans leurs habitudes privées. Ces derniers poussaient aussi le goût du plaisir jusqu'à la débauche : aussi la corruption des mœurs était extrême : le clergé lui-même n'avait pas échappé à la contagion de l'exemple; et, au lieu de se distinguer par l'austérité de sa conduite, il affichait au contraire les désordres les plus honteux. Grâce à la prévoyance de saint Louis, Ptolémaïs était en positiou de braver les attaques des Sarrasins. Ses remparts avaient été restaurés par le monarque français; une double enceinte de murs crénelés, défendus par des tours, abritait la ville du côté de la terre; l'accès n'était pas moins

(1) Cette ville est la même què celle de Saint Jean-d'Acre.

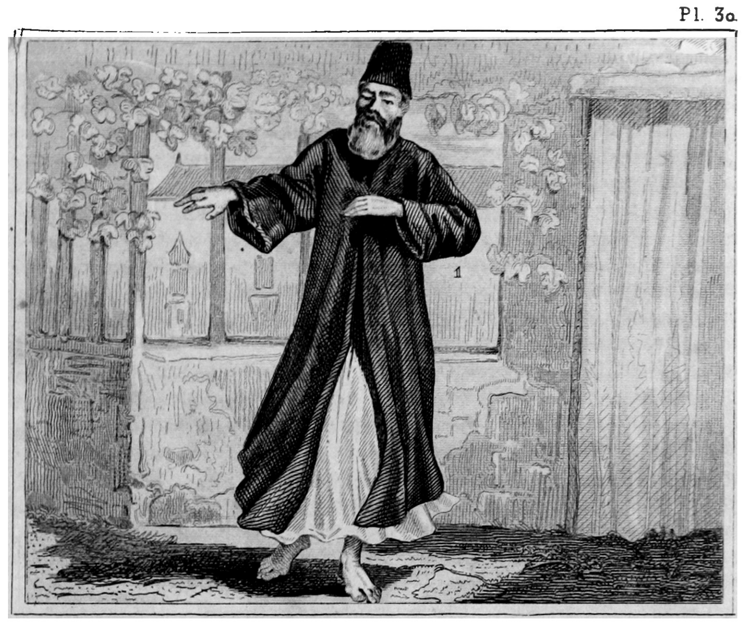
difficile du côté de la mer. Malheureusement cette cité était remplie d'un mélange d'hommes de toutes les nations, travaillés par des rivalités commerciales et politiques, et séparés par des haines religieuses. Ainsi les Italiens transportaient à Ptolémaïs les opinions de leur patrie : les uns étaient guelphes et les autres gibelins, comme dans les villes où ils étaient nés. Ce n'est pas tout, chaque peuple n'obéissait qu'à ses propres lois, et habitait un quartier spécial : de là une multitude de juridictions différentes, de droits opposés, d'où naissaient de perpétuelles collisions. Ajoutez encore toutes les autres différences tirées des coutumes les plus diverses pratiquées par une population qui ne parlait pas le même langage et ne portait pas le même costume. Tout semblait donc s'opposer à l'union entre des hommes ayant chacun une manière de voir et de sentir toute différente, et habitant des quartiers défendus par des portes épaisses et des chaînes de fer dont l'aspect devait entretenir sans cesse des germes de discorde. Un autre inconvénient de cet ordre de choses, c'est qu'il n'existait aucune espèce de concert dans les mesures du gouvernement. En effet, la minorité dans le conseil ne se croyait pas toujours enchaînée par les décisions du grand nombre, et agissait de son côté sans consulter l'intérêt général. Il n'était pas difficile au sultan d'Égypte de trouver des prétextes fondés pour attaquer les chrétiens de Ptolémaïs, et il saisit l'occasion de quelques violences exercées contre des marchands sarrasins pour recommencer la guerre. Dans leur effroi, les habitants de Ptolémaïs se hâtèrent d'implorer l'intercession du pape, qui leur envoya une troupe de seize cents hommes, lesquels se signalèrent principalement par des actes de brigandage envers les Sarrasins. Cette conduite coupable envenima les griefs de Kélaoun, qui repoussa les sollicitations des ambassadeurs chrétiens chargés d'excuser les actes dont il se plaignait. Le rapport de ces envoyés décida la tenue d'un conseil extraordinaire, où figurait Jean de Gresli, patriarche de Jérusalem ; messire Oste de Granson, qui représentait le roi d'Angleterre ; on y voyait aussi les grands-maîtres de Saint-Jean et du Temple, ainsi que les principaux bourgeois de Ptolémaïs. Le patriarche prit la parole, et n'eut pas de peine à démontrer aux assistants les avantages de s'unir pour la défense commune, et tous jurèrent de faire à la patrie le sacrifice de leurs différends. On fit donc sans relâche les préparatifs de défense, tandis que des envoyés allaient au loin implorer le zèle des chrétiens. Quelques guerriers répondirent à l'appel fait à leur courage, et se rendirent à Ptolémaïs, où arriva de son côté le roi de Chypre, suivi de cinq cents hommes d'armes. Huit chefs choisis parmi les principaux seigneurs furent chargés du gouvernement de la ville, et ils décidèrent que la garnison, composée de près de vingt mille combattants, formerait quatre divisions chargées de la garde et de la défense des remparts ; elles furent mises sous les ordres de Jean de Gresli et d'Oste de Granson, du roi de Chypre et des grands-maîtres de tous les ordres militaires qui existaient dans la Palestine. De son côté, Kélaoun se disposait à marcher contre Ptolémaïs ; les rangs de son armée avaient été grossis par une foule de Sarrasins, accourus des pays les plus éloignés, afin de prendre part à la guerre sainte contre les ennemis de Mahomet. Mais le sultan ne devait pas accomplir la chute définitive des chrétiens qu'il avait préparée depuis si long-temps. Il était tombé malade. Lorsqu'il sentit approcher sa dernière heure, il fit venir auprès de son lit son fils Kalil et les principaux émirs, auxquels il fit jurer de poursuivre le siége de Ptolémaïs jusqu'à ce que cette ville tombât au pouvoir des musulmans. Fidèle au serment qu'il avait fait à son père mourant, le nouveau monarque se présenta sous les murs de la ville, fit tomber sous la coignée les arbres du Liban et ceux des montagnes de Naplouse, avec lesquels il construisit des machines, les unes pour s'approcher des murs à l'abri de galeries, les autres pour ébranler les remparts. A la vue de ces formidables préparatifs, les chefs de Ptolémaïs furent d'avis d'essayer de conclure une trêve, et chargèrent de cette mission le grand-maître du Temple, qui réussit à obtenir la levée

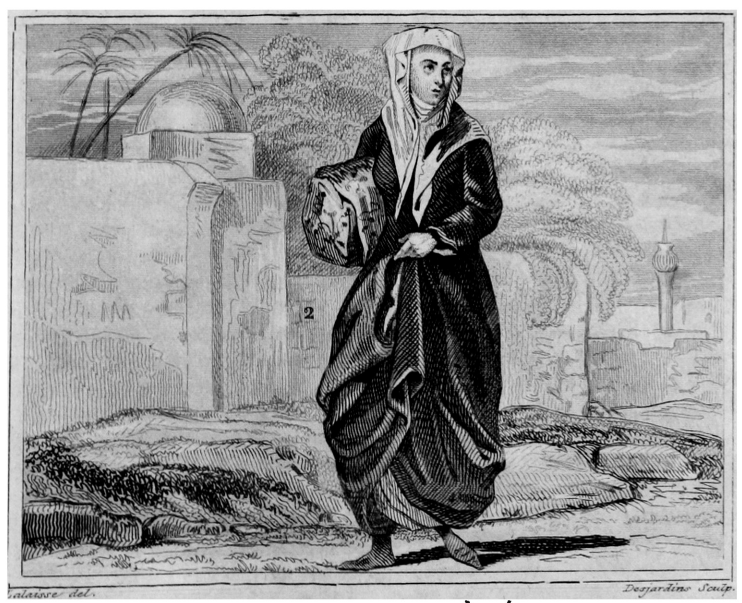
du siége, à la condition que chaque habitant donnerait par tête un denier de Venise. Mais la multitude ayant été consultée, rejeta cet expédient; elle fut même sur le point de massacrer le négociateur, et l'attaque commença peu de jours après de la part des Sarrasins, qui firent pleuvoir sur les édifices des pierres énormes et des pièces de bois dont la chute causait les plus grands dommages. Le peuple ne tarda pas à se lasser, et tous ceux qui purent s'échapper de Ptolémaïs s'éloignaient avec empressement. Parmi les chefs qui dirigeaient les opérations de la défense, plusieurs s'abstenaient de combattre, s'ils désapprouvaient les mesures employées pour repousser l'ennemi. Enfin le sultan du Caire résolut de tenter un assaut; la lutte dura jusqu'au soir, et détermina la retraite du roi de Chypre, qui, la nuit venue, fit quitter les postes confiés à ses soldats, et s'embarqua furtivement avec tous les siens. Cette désertion ne put être cachée aux assiégeants, qui recommencèrent leurs attaques dès le lendemain, et pénétrèrent dans la ville; mais ils furent contraints de l'évacuer, grâce à la bravoure des hospitaliers, ayant à leur tête Guillaume de Clermont. Ce succès inespéré éveilla dans tous les cœurs le sentiment du devoir; ceux qui jusqu'alors étaient demeurés inactifs dans leurs maisons prirent les armes, tandis que le reste de la population s'occupa de secourir les blessés, et de réparer à la hâte les fortifications ébranlées par les coups du bélier. Les musulmans revinrent bientôt à la charge; et, après un combat acharné, pénétrèrent une seconde fois dans la ville, mais ils furent encore repoussés. Les Sarrasins commençaient à se décourager; mais les discours des imans et les récompenses promises par le sultan enflammèrent de nouveau leur enthousiasme, et ils coururent à l'assaut. Tandis qu'ils s'efforçaient de s'emparer de la tour et de la porte Saint-Antoine, les chevaliers du Temple se précipitèrent dans le camp ennemi.

Mais cette diversion ne put arracher la ville à son sort; les templiers périrent presque tous, les Sarrasins poursuivirent ceux qui avaient échappé au glaive jusqu'aux portes de Ptolémaïs, où ils rentrèrent avec les chrétiens. On se battit dans chaque rue, dans chaque place, dans chaque palais, dont les habitants se défendaient en précipitant leurs meubles et tout ce qu'ils rencontraient, sur la tête des assaillants : un violent orage éclata tout-à-coup sur la cité sans arrêter le carnage et sans pouvoir éteindre les flammes qui dévoraient plusieurs quartiers. Il faut renoncer à peindre avec des paroles les scènes épouvantables qui signalèrent cette triste journée, où le sang ruisselait de toutes parts; ni l'âge ni le sexe n'obtenaient aucune pitié, et l'on marchait, suivant l'expression d'un témoin oculaire, *sur les morts comme sur un pont*. Un grand nombre d'habitants coururent au port, mais les vaisseaux n'osaient approcher du rivage, de peur d'être brisés par la tempête; cependant, attirés par la cupidité, plusieurs bâtiments bravèrent le péril et embarquèrent à leur bord les fugitifs qui pouvaient payer les sommes les plus considérables; les pauvres furent abandonnés au fer des Sarrasins. Les chevaliers du Temple s'étaient retirés dans leur maison, véritable forteresse qu'ils défendirent avec un courage invincible; ils obtinrent une capitulation, mais les soldats musulmans, à leur entrée dans la forteresse, ayant insulté les femmes qui s'y trouvaient renfermées, les templiers leur firent expier cette violation de la foi. Le siége de la maison recommença avec une nouvelle fureur et se termina par la destruction de tous les combattants; une tour s'écroula et ensevelit sous ses décombres les templiers et leurs adversaires; les femmes et les enfants périrent également écrasés par les mêmes débris. Le sultan ordonna de démolir et les fortifications et les principaux édifices de Ptolémaïs, puis il envoya des corps de troupes qui se rendirent maîtres de Tyr, de Bérouth, de Sydon et de toutes les cités que les chrétiens possédaient sur le littoral (1291). Ainsi tomba pour ne plus se relever ce qui restait du royaume de Jérusalem. Fondé par la victoire, il disparut sans laisser d'autres traces que de glorieux souvenirs. En effet cet empire n'avait pu jeter de profondes racines, la population, renouvelée sans cesse, ne pouvait s'attacher au sol, toutes les provinces de l'état de Jérusalem n'étaient au fond que

des colonies militaires alimentées par des soldats tirés de l'Europe; en outre le gouvernement féodal établi par les compagnons de Godefroi était impuissant à rien fonder de durable, car il paralysait, en éparpillant l'énergie du pouvoir. Le royaume de la Terre-Sainte subsistait donc d'une vie artificielle, puisqu'il ne pouvait se soutenir sans les guerriers et sans l'argent des princes de l'Occident; quand l'enthousiasme des croisés céda à la puissance du temps et fut étouffé par la création de nouveaux intérêts, les colonies chrétiennes, abandonnées à leurs propres ressources, furent incapables de soutenir la lutte avec les musulmans; vaincus, on les extermina; il ne resta plus qu'un petit nombre de fidèles échappés par hasard au glaive des Sarrasins et plongés dans l'abaissement et dans la pauvreté. Les musulmans proscrivirent le culte du Christ, et auraient même détruit Jérusalem si cette ville ne se rattachait à l'islamisme par de pieuses traditions. L'Occident s'émut à la nouvelle de la ruine de Ptolémaïs, mais il se contenta de gémir et ne fit rien pour arracher cette proie aux infidèles.

Cependant la cour de Rome ne resta pas indifférente à la perte de la Palestine et de la Syrie. Nicolas IV, assis sur le trône de saint Pierre, ouvrit aux fidèles le trésor des indulgences pour les engager à s'armer; plusieurs princes, entr'autres le roi d'Angleterre et l'empereur Rodolphe, prirent la croix, mais ce dernier mourut peu de temps après et l'autre jugea convenable de rester dans ses États; le pape lui-même ne tarda pas à descendre dans la tombe, et la longue vacance du saint-siége, qui dura vingt-sept mois, fit oublier le projet de Nicolas. La croisade cessa d'être prêchée, l'Église elle-même ayant cessé de s'en occuper, le peuple chrétien à son tour finit par n'y plus songer. Si l'Occident n'avait plus que de l'indifférence pour Jérusalem, les Tartares établis en Perse résolurent à leur tour de se mettre en possession de la Palestine et de la Syrie; un de leurs princes, nommé Argon, fit proposer à Philippe-le-Bel, s'il voulait venir en Asie, de lui fournir une armée; Argon étant mort avant d'avoir pu rien entreprendre contre les mamelucks, l'un de ses successeurs, nommé Cazan, pénétra jusque dans la Palestine. Les rois d'Arménie et de Géorgie et le souverain de Chypre ainsi que les chevaliers de Saint-Jean et du Temple, étaient venus se ranger sous ses enseignes; le prince Mogol battit près d'Emesse le sultan d'Égypte; il s'empara d'Alep et de Damas et entra même, dit-on, dans Jérusalem (1299). Il fit partir des envoyés pour la cour de Rome et les monarques de France et d'Angleterre, auxquels il faisait part de sa victoire, offrant de restituer aux puissances chrétiennes la ville sainte. Mais le souverain pontife était alors Boniface VIII, qui aspirait à faire revivre la suprématie de la tiare sur toutes les autres couronnes; occupé d'un si grand dessein, il ne répondit que par de vaines paroles à la lettre de l'empereur Mogol. Il ne pouvait faire plus, car les princes révoltés de ses prétentions se montraient sourds à ses ordres et à ses prières, exprimées d'ailleurs dans un langage qui devait blesser l'orgueil du rang suprême; l'appel du pape ne fut entendu que par le sexe auquel sa faiblesse interdit de braver les fatigues et les dangers de la guerre. Un certain nombre de dames génoises prirent la croix et offrirent d'aller combattre en Orient. Boniface applaudit au zèle des Génoises, et les présenta pour exemple aux guerriers chrétiens, afin de les faire rougir de leur inaction; mais ceux-ci, emportés par d'autres intérêts, ne furent pas émus de cette leçon, que le pape prétendait leur donner. Abandonné par les princes de l'Occident, le monarque tartare n'abandonna pas son projet; mais au moment où il se préparait à marcher contre les mamelucks, il fut contraint de revenir dans ses États; un de ses lieutenants, à la tête de quarante mille hommes, envahit par ses ordres la Syrie, prit Emesse et vint assiéger Damas; mais il fut obligé de se retirer et de retourner sur les bords de l'Euphrate. Cazan mourut en 1304, et par son trépas livra pour des siècles Jérusalem à ses maîtres Sarrasins, car les soldats du roi de Chypre et d'Arménie qui, par suite des victoires remportées par les Tartares, étaient restés dans la ville sainte, furent réduits à se retirer. Quant aux chevaliers de Saint-Jean et du





1. DERVICH OU MOINE TURC À JÉRUSALEM.
2. MARCHANDE JUIVE.

Temple, ils abandonnèrent à leur tour la Syrie et la Palestine, où ils ne possédaient plus un pouce de terre; les premiers, à l'aide d'une armée chrétienne, enlevèrent aux Turcs l'île de Rhodes; ils s'y maintinrent jusqu'au seizième siècle contre toutes les forces de l'empire ottoman. De leur côté, les chevaliers du Temple, reçus d'abord dans le royaume de Chypre, se rendirent en Sicile; puis s'étant unis à des aventuriers Catalans, ils firent une invasion dans quelques provinces de la Grèce; mais ils ne voulurent point garder les villes soumises par leurs armes, ils préférèrent jouir, dans les différents royaumes de l'Europe, des richesses que leur courage avait amassées (1306). Mais leur opulence en corrompant leurs mœurs, déchaîna contre eux la cupidité. Accoutumés de plus à l'indépendance, les templiers devaient être des sujets peu dociles; ces deux causes les perdirent. Philippe-le-Bel, roi de France, donna le signal de l'attaque contre les chevaliers; il les immola et se saisit des biens immenses qu'ils possédaient; la plupart des princes imitèrent son exemple, et cet ordre, qui avait brillé si long-temps et avec tant d'éclat, disparut en un moment (1314).

Le souvenir de Jérusalem ne s'éteignit que lentement, il était dans toutes les bouches, il retentissait dans toutes les chaires, et l'on assemblait des conciles où l'on prononçait d'éloquents discours en faveur des lieux saints; les rois et les barons s'engageaient publiquement, comme au temps d'Urbain II, de marcher à la délivrance du saint sépulcre; mais toutes ces protestations n'avaient rien de sérieux au fond; ceux qui avaient pris la croix, princes ou simples chevaliers, attachaient si peu d'importance à cette cérémonie et à l'engagement dont elle était accompagnée, qu'ils ne daignaient pas même chercher une excuse à leur négligence ou à leur manque de foi. Aussi Philippe-le-Bel, et après lui Philippe-le-Long, qui avaient arboré le signe de la rédemption, restèrent en Europe; Charles-le-Bel suivit l'exemple de ses deux prédécesseurs. Toutefois quant il mourut en 1327, il laissa dans son testament un témoignage attestant qu'il n'avait point oublié le vœu qu'il avait prononcé. « Je lègue, dit-il, à la terre sainte cinquante » mille livres à payer et délivrer quand le » passage général se fera, et est en mon entante que si le passage s'y faisoit de mon » vivant, d'y aller en ma personne. » Mais si l'on consentait à faire ou à promettre des sacrifices d'argent pour affranchir le saint-sépulcre, peu de gens songeaient à y concourir par le sacrifice de leur vie. Toutefois quelques hommes, s'abandonnant aux rêves d'une imagination exaltée, croyaient encore à la possibilité de reconquérir Jérusalem. De ce nombre était le célèbre Raymond Lulle, qui consacra plusieurs années de sa vie à susciter une nouvelle croisade; il alla lui-même en pélerinage sur les bords du Jourdain, visita toutes les contrées voisines, parcourut ensuite toutes les cours de l'occident et rédigea plusieurs plans pour assurer le succès de son œuvre favorite. Mais tous ses travaux, toutes ses fatigues ne purent triompher de l'indifférence des chrétiens. Le célèbre Pétrarque chercha vainement à rallumer l'enthousiasme dans tous les cœurs; on lut ses vers, on les admira, mais le poète Florentin ne réussit pas mieux que le savant Raymond. Pétrarque était pourtant l'oracle de son siècle, sur lequel il exerça une sorte de suprématie se rapprochant de celle que Voltaire exerça sur ses contemporains. Il ne restait plus en orient que deux royaumes attachés au christianisme; l'un était le royaume d'Arménie, et l'autre où régnait la postérité de Lusignan(1). Le souverain d'Arménie, envahi tout à la fois par les Tartares et les Égyptiens qui s'étaient alliés contre lui, ne cessait d'implorer les secours de l'occident; le monarque Cypriote était aussi menacé par les armes du sultan du Caire; il envoya aussi des ambassadeurs en Europe; mais ces deux princes n'obtinrent qu'une compassion stérile. Enfin en 1360 Pierre, roi de Chypre, vint en personne auprès du pape Urbain V, afin de lui communiquer un projet qu'il avait conçu pour chasser les infidèles de la Terre-Sainte; les papes avaient alors transporté le siége de leur puissance à Avignon; Pierre s'y rencontra avec les rois de France et de Dane-

(1) L'empire de Chypre.

marck. Tous deux se laissèrent toucher par le tableau des souffrances subies par les chrétiens, et ils jurèrent de prendre les armes pour les délivrer. Toutefois ces promesses n'eurent aucun résultat; Jean, roi de France, alla mourir prisonnier à Londres, et Waldemar ne put quitter son royaume en proie à des troubles politiques. Le roi de Chypre parcourut toutes les cours de l'Europe et réussit à engager plusieurs milliers d'aventuriers à le suivre en Asie. Il attaqua à leur tête la ville d'Alexandrie; mais les croisés, que Pierre avait réunis sous ses enseignes, n'avaient d'autre religion que celle du gain, ils pillèrent leur conquête et ne songèrent plus qu'à l'abandonner. Ils allèrent ensuite attaquer plusieurs villes du littoral en Syrie, où ils ramassèrent un riche butin. Cependant leur apparition força le sultan d'Égypte à conclure un traité avantageux pour le roi de Chypre, auquel il paya une espèce de tribut, c'est-à-dire qu'il consentit à partager avec lui la moitié des droits perçus sur les marchandises importées à Tyr, à Bérouth, à Jérusalem, à Damas et à Alexandrie. Les chrétiens obtinrent en outre de se rendre en pélerinage dans la ville sainte et de restaurer les édifices sacrés qui avaient besoin de réparation (1267). Malheureusement toutes ces concessions furent bientôt retirées par le soudan, dès qu'il sut que les croisés avaient repris le chemin de leur pays.

A cette époque, l'attention de l'Europe, jusqu'alors fixée sur les musulmans maîtres de l'Égypte et de la Syrie, cessa de s'en occuper pour suivre avec inquiétude les progrès menaçants des Turcs. On sait que ce peuple avait possédé Jérusalem dans le onzième siècle, et qu'un de ses chefs, sultan de Nicée, avait supporté le premier choc des chrétiens marchant à la délivrance de la Terre-Sainte. Vaincus par les croisés, les Turcs s'étaient dispersés dans la Palestine et dans la Syrie. Mais les hordes dont ils tiraient leur origine, vaincues par les soldats de Gengiskan, refluèrent vers la Mésopotamie, et de là se répandirent dans la Syrie et dans la Palestine. Dès le quatorzième siècle, ils avaient fondé dans l'Asie-Mineure un nouvel empire qui s'accrut bientôt des dépouilles de l'empire grec. La souche des princes ottomans remonte à Othman, qui s'empara de Nicomédie dans l'année 1299. Ses successeurs furent presque tous remarquables par leur génie guerrier. Les soldats turcs, soumis à une discipline sévère, se recrutaient dans la population des pays subjugués par leurs armes, en prélevant un cinquième des enfants mâles enlevés à la tutelle et aux croyances de leurs pères. Ces enfants apprenaient dès le berceau la langue de leurs maîtres, en embrassaient les principes religieux, en adoptaient les mœurs, et formèrent par la suite ces terribles légions connues dans l'histoire sous le nom de janissaires. Chaque jour les Ottomans dévoraient quelque portion de l'empire de Constantin, et Amurat avait poussé l'insolence de la victoire jusqu'à défendre à Paléologue de restaurer les murs de Byzance. Le successeur d'Amurat, Bajazet, défendit à Manuel, fils de Paléologue, de sortir de Constantinople, dont il se serait emparé sans doute, s'il n'eût porté ses armes dans la Servie et dans la Bulgarie, puis dans les plaines de la Hongrie. Le roi de cette dernière contrée ne fit pas en vain un appel aux chevaliers français, qui, sous la conduite du duc de Nevers (1), allèrent au devant de Bajazet pour le combattre. Ils furent vaincus par le sultan turc auprès de Nicopolis [1397], et l'on ne sait jusqu'où la fortune de Bajazet aurait pu s'élever si elle n'avait été renversée tout-à-coup par le bras de Tamerlan. Ce prince, à la tête des anciens sujets de Gengiskan, avait conquis en peu d'années la plus grande partie de l'Asie. Ne sachant peut-être où porter ses pas, le monarque tartare se dirigea vers la Syrie, où il se rendit maître de la capitale et des principales villes de cette contrée; il courut ensuite à la rencontre du sultan des Turcs. Un seul jour suffit pour faire tomber Bajazet du faîte de sa puissance; fait prisonnier, il mourut dans les fers quelques mois après sa défaite [1402]. Tamerlan

(1) C'est ce même prince qui, sous le nom de Jean sans-Peur, joua un si grand rôle en France sous Charles VI.

revint à Samarcande étaler son butin et goûter quelques instants de repos. La perte de la bataille d'Ancyre ne fut qu'un échec passager; les Ottomans, délivrés des Tartares, reprirent bien vite leur supériorité sur les Grecs et reparurent aux portes de Constantinople, dont le souverain arriva en Italie dans le but d'obtenir à tout prix la protection des Latins. En effet, il soumit l'Église grecque à celle de Rome; mais les habitants de Byzance ne voulurent pas reconnaître la suprématie du pontife romain, et les Grecs furent abandonnés à la merci des Turcs. Toutefois quelques puissances de l'Europe, menacées par le voisinage des Ottomans, résolurent de prendre l'offensive. Stimulés par les exhortations du pape Eugène IV, les Hongrois et le Polonais se croisèrent avec empressement et s'avancèrent sous les ordres de Ladislas, roi de Hongrie, et d'Hunniade, waivode de Transylvanie, jusque sur les bords de l'Hellespont. Amurat avait quitté volontairement le trône pour vivre dans la retraite; à la nouvelle de la marche des chrétiens, il reprit le pouvoir et triompha de ses adversaires dans les champs de Warna [1444]. Son fils, le célèbre Mahomet II, acheva l'œuvre paternelle par la prise de Constantinople, qui tomba sous ses coups en 1453. Cette superbe ville devint la capitale de son empire.

La chute de la cité de Constantin retentit dans toute l'Europe, et le pape Pie II entreprit de prêcher une croisade contre les Turcs. Cette fois l'éloquence du pontife fut entendue; un grand nombre de chrétiens prirent les armes et arrivèrent à Ancône, rendez-vous général de l'armée. Pie II avait résolu de marcher lui-même contre les infidèles; mais il expira au moment de s'embarquer, et les croisés, privés de leur chef spirituel, se dispersèrent [1464]. Les Vénitiens furent les seuls qui allèrent attaquer les Turcs, mais ce fut dans le Péloponnèse, qu'ils se contentèrent de ravager. En Orient, le roi de Perse, avec lequel Caliste III entretenait des relations, promit d'attaquer les Turcs et envahit en effet l'Arménie; mais ses troupes furent repoussées par Mahomet, qui les écrasa avec toutes les forces de son empire. De toutes les conquêtes des chrétiens à l'époque des croisades, il ne restait plus, avec l'île de Rhodes, que le royaume de Chypre, où régnait encore, en 1460, une fille, dernier rejeton des Lusignan. Le sultan du Caire et Mahomet II préludaient à la ruine de ce petit État par des intrigues. Un fils naturel du dernier roi, Jean II, qui prétendait à la couronne malgré l'illégitimité de sa naissance, se reconnut vassal du souverain d'Égypte, qui le fit couronner au Caire, et lui donna des troupes, avec lesquelles Jacques (c'était le nouveau monarque) chassa la princesse Charlotte et son époux, et demeura paisible possesseur de l'île. Sa veuve, Catherine Cornaro, née à Venise, céda son royaume à ses compatriotes, qui se chargèrent de le défendre, et le gardèrent en effet durant près d'un siècle.

Nous n'entrerons dans aucun détail sur les conquêtes des Ottomans; ils n'étaient pas alors maîtres de la Palestine, dont nous avons à retracer exclusivement la triste destinée. Cette ville gémissait toujours sous le joug des Mamelucks. A l'époque où les Portugais, ayant doublé le cap de Bonne-Espérance, menaçaient d'une ruine prochaine le commerce des Vénitiens, ceux-ci s'allièrent secrètement avec le sultan d'Égypte, qu'ils voulaient déchaîner contre leurs rivaux, en fournissant au prince musulman des canons et des vaisseaux. Le soudan, dans l'espoir d'intimider les Portugais, menaça de détruire de fond en comble tous les monuments de Jérusalem qui se rattachaient au culte des chrétiens; mais le saint sépulcre ne subit aucun outrage, et la guerre entre le monarque égyptien et les Portugais n'eut aucun résultat important [1494]. La Palestine demeura soumise aux maîtres de l'Égypte jusqu'au règne de Sélim I. Ce prince, vainqueur des Perses, tourna ses armes contre l'Égypte; et les Turcs, depuis cette époque, régnèrent sur les bords du Nil, comme aux rives du Bosphore. La Judée et la Syrie suivirent le sort de l'Égypte [1517]. Depuis cette époque, la Palestine n'a plus revu les chrétiens de l'Occident que comme des pèlerins attirés par une pieuse curiosité et

achetant des Turcs la permission de pénétrer dans l'enceinte de Jérusalem. Cependant les rois de France n'ont pas cessé, jusqu'en 1789, de couvrir la cité sainte de leur haute protection en intervenant en sa faveur à Constantinople. Les autres puissances catholiques, entre autres l'Espagne, le Portugal, et la cour de Rome, entretiennent encore des religieux qui habitent les couvents répandus dans plusieurs villes de la Judée. Sous la domination des enfants de Mahomet, la Terre-Sainte conserve une physionomie toute chrétienne; chaque lieu, chaque monument rappelle sans cesse les souvenirs qui ont fait jadis sa gloire; chaque caverne, chaque débris portent le nom de quelques prophètes et retracent les actes de la vie du Christ, qui fut si courte et si remplie.

Cependant les maîtres de la Palestine s'étaient bien vite énervés dans la paix. Dès que le despote de Stamboul (1) eut cessé de paraître à la tête de ses janissaires pour se renfermer dans son palais, l'empire turc déclina de jour en jour, et, après avoir été l'effroi des princes européens, il devint pour ainsi dire le jouet de leur politique. Un nouvel État, façonné par les mains d'un grand homme, s'était élevé tout-à-coup sur les bords de la Néva, où Pierre avait fondé la capitale de la Russie. Ce monarque tout à la fois législateur et guerrier commence contre les Turcs ce système d'empiétement qui, continué par ses successeurs, a mis aujourd'hui l'empereur ottoman sous la tutelle du czar de Moscovie. En un mot, la Porte était devenue si peu redoutable que les grandes puissances européennes se croyaient dispensées de la ménager. On sait qu'à la fin du dix-huitième siècle la race de saint Louis avait été renversée du trône de France; la monarchie avait été remplacée par une république qui, après une longue et sanglante anarchie, semblait vouloir se reposer dans une constitution nouvelle, confiant l'exercice du pouvoir à cinq personnes. Le directoire (on appelait ainsi cette nouvelle phase de gouvernement), importuné par la gloire d'un de ses généraux, l'envoya conquérir l'Égypte pour occuper sa dévorante activité. Bonaparte, parti avec trente mille hommes comme autrefois Alexandre allant envahir la Perse, débarque à l'improviste et entre en lutte avec les mamelucks. Cette milice turbulente avait des chefs appelés beys, qui s'étaient partagé l'Égypte, ne laissant plus au sultan de Constantinople qu'une suzeraineté illusoire représentée par un pacha qui se tenait renfermé dans la citadelle du Caire. Les mamelucks, malgré leur impétueuse bravoure, furent vaincus par les Français dans toutes les rencontres. Bonaparte s'empara de la capitale, soumit tout le reste du pays par ses lieutenants, et chercha à civiliser sa conquête : le temps seul manqua à ce noble projet. Le héros entreprit ensuite de s'emparer de la Syrie et de la Palestine; il traverse un désert de soixante lieues, prend Gaza, Jaffa et Caïpha, et met le siége devant Saint-Jean-d'Acre, cette même Ptolémaïs si célèbre dans les annales des croisades. Mais cette ville, dont la défense était dirigée par un émigré français (1), assisté par le commodore anglais sir Sidney-Smith, résiste à dix-sept assauts. Bonaparte se retire et remporte au pied du mont Thabor une célèbre victoire, tandis qu'un des généraux sous ses ordres, Junot, triomphe à Nazareth des mamelucks [1799]. Le chef des Français se trouvait alors à quinze ou vingt lieues de Jérusalem, et ne songea pas ou ne daigna pas y entrer; il revint au Caire, qu'il abandonna bientôt pour retourner en France, où il se saisit de l'autorité suprême. Après son départ, Kléber, qui lui succéda, se maintint avec gloire en Égypte et battit ses adversaires à Héliopolis. Il meurt assassiné, et les Français, livrés aux mains d'un chef inhabile, le général Menou, sont contraints d'évacuer l'Égypte, qui retomba sous le joug des mamelucks. Quelques années après, un homme, Mohamed-Ali, Albanais de naissance, et devenu un chef militaire important, intervint entre le pacha turc et les bays, qui se disputaient l'autorité. Nommé par la Porte gouverneur du Caire, il invita à

(1) C'est le nom que les Turcs donnent à Constantinople.

(1) Il s'appelait Philippeaux.

une fête les beys, qui entrèrent, suivis de leurs mamelucks, dans la citadelle où résidait Mohamed. Aussitôt on ferme les portes, et ils sont tous égorgés sans pouvoir se défendre; ceux qui échappèrent au carnage allèrent chercher un asile dans la Haute-Égypte, puis dans la Nubie; ils n'ont plus reparu [1811].

Depuis cet abominable guet-apens, Mohamed a continué de gouverner l'Égypte en souverain indépendant. Il ne tarda pas à reconnaître que la sûreté de son nouvel empire réclamait la possession de la Syrie et de la Palestine, et, en 1836, son fils Ibrahim, à la tête d'un armée disciplinée à l'européenne, se rendit maître de ces deux provinces. Au moment où nous écrivons, la Judée appartient, comme par le passé, au souverain de l'Égypte.

Il nous reste maintenant à faire connaître à nos lecteurs la Palestine telle qu'elle est aujourd'hui après tant de révolutions; nous ne croyons pas devoir nous borner à des descriptions purement géographiques, nous préférons promener nos lecteurs dans les différentes villes de la Judée, nous arrêtant surtout à Jérusalem, encore fréquentée par des pélerins venus de toutes les parties de l'Ancien-Monde; on y rencontre en effet des Juifs, des Grecs, des Arméniens, des Abyssins, des Cophtes ou Égyptiens, des Italiens, des Allemands, des Espagnols, des Portugais, des Russes, quelques Français et même des Anglais, poussés seulement, il faut le dire, par le désir de connaître par eux-mêmes une contrée et si célèbre et si interressante, malgré l'abaissement de sa fortune. Pour accomplir cette tâche, nous puiserons nos renseignements dans les voyages les plus modernes, auxquels nous emprunterons des renseignements et même quelques citations. La Judée proprement dite comprend le district de Gaza ou l'ancien pays des Philistins, celui de Khalil ou d'Hébron, et celui d'El-Kods ou de Jérusalem: dans le premier on remarqué, outre le chef-lieu du même nom, le célèbre port de Jaffa (1); c'est par cette cité que nous commencerons. Elle figure dans la fable comme dans l'histoire; c'est au promontoire de Jaffa que fut attachée Andromède pour être la proie d'un monstre marin; c'est aussi dans ce lieu que Noé construisit l'arche qui devait, dans sa personne et dans celle de sa famille, conserver la race humaine; c'est de son port que le roi de Tyr, Hiram, envoyait à Salomon les cèdres qui servirent à la construction du temple; le prophète Jonas y vint aussi, c'est de là qu'il artit pour entreprendre un voyage maritime qui fut signalé par une circonstance merveilleuse; le chef des apôtres donna dans cette ville un témoignage de sa divine mission en y ressuscitant Tabitha. Au temps des croisades elle tomba tour-à-tour au pouvoir des chrétiens et des Sarrasins. Délivré des fers des musulmans, saint Louis fit un assez long séjour à Jaffa, dont il fit restaurer les remparts. « Souvent, » dit Joinville, « le roi venait voir » ses ouvriers, et pour leur donner courage » de bien diligenter, il leur disait que plusieurs fois il avait porté la hotte pour gagner les pardons. » Avant le monarque français, Richard-Cœur-de-Lion avait montré sous ses murs cette valeur chevaleresque qui le rendit la terreur et l'admiration des musulmans. C'est là que le général Bonaparte exposa sa vie en touchant de sa main les soldats de son armée attaqués de la peste; mais c'est aussi dans ce même lieu qu'il fit massacrer la garnison musulmane. « On montre encore » l'endroit où cette scène se passa, c'est au » pied d'une colline située tout près de la » mer. Trois mille hommes sont liés deux à » deux et rangés dans un endroit découvert » pour y recevoir la mort; tous ces malheu» reux, qui n'ont point d'eau, font leurs ablu» tions avec le sable, les uns comptent les » grains de leur rosaire, les autres fument » la pipe en attendant la balle homicide; » dans cette foule misérable on ne voit » pas couler une larme, on n'entend » pas un gémissement, il ne s'élève pas » une plainte. » Ainsi nous racontent cette scène deux voyageurs qui parcouraient, en 1831, le théâtre de cette boucherie (1). Il

(1) Vid. Précis de la Géographe universelle par Malte-Brun, continuée par Huot, t. 8, p. 222.

(1) Correspondance d'Orient par MM. Michaud et Poujoulat, t. 4, p. 313.

est juste cependant de rappeler que les victimes avaient mérité leur sort selon les lois de la guerre, car les défenseurs de Jaffa, faits prisonniers antérieurement, avaient juré de ne plus porter les armes contre les Français; mais ils avaient en leur faveur les lois de l'humanité, qui auraient dû les sauver. « La » ville de Jaffa est assez bien bâtie pour la » Turquie; sa situation est pittoresque, mais » ne saurait convenir à une place fortifiée, » puisqu'elle est dominée par des collines; » ses remparts ressemblent tout-à-fait à ceux » de nos décorations de théâtre. Son port est » petit et mauvais, et sur le quai, où l'on » vient ordinairement se promener, les bou» tiques ont l'air d'écuries tant elles sont » sales et obscures. Le principal commerce » de la ville est le coton qui croît aux envi» rons..... Dans les jardins charmants qui » avoisinent Jaffa, partout les grenadiers » rompent sous le poids de leurs fruits d'un » rouge éclatant et d'une grosseur extraor» dinaire; l'oranger aux pommes d'or, le ci» tronnier, le bananier élégant, malgré ses » feuilles démesurées, et tous les fruits de la » terre s'y trouvent réunis. On y trouve » aussi la canne à sucre; mais dans ces jar» dins la nature est livrée à elle seule, jamais » l'art ne vient à son secours, et les arbres » n'étant point émondés s'étouffent mutuel» lement (1). » On compte à Jaffa cinq à six mille habitants, Turcs, Arabes, Arméniens, Grecs, catholiques et maronites; chacune de ces communions possède une église; les pères latins, qui n'avaient depuis longtemps qu'un hospice en bois, viennent de faire bâtir, en 1830, un superbe monastère avec les aumônes des fidèles. L'érection de ce couvent a soulevé des tempêtes, car les Grecs, qui sont en hostilités continuelles avec les catholiques romains, ont mis en œuvre toutes les ressources de l'intrigue pour faire échouer l'entreprise; ils étaient appuyés par l'agent consulaire de Russie, qui a défendu leur cause à coups de poing contre le *signor Damiani*, agent consulaire de France. Nous aurons encore plus d'une occasion de parler de l'animosité qui subsiste entre les Grecs et les Latins; ils se combattent sans cesse par de sourdes manœuvres et par de mutuelles injures, faute de pouvoir terminer leur différend par l'épée. Les rues de Jaffa, comme dans toutes les cités de l'Orient, sont étroites et tortueuses. En se rendant de Jaffa à Ramla, on traverse la plaine de Saron, si vantée par l'Écriture; un voyageur, dont la relation date du commencement du siècle dernier, assure qu'à son passage, au mois d'avril, elle était couverte de tulipes; on y voyait aussi des roses blanches et roses, des narcisses, des anémones, des lis blancs et jaunes, des giroflées et une espèce d'immortelle très-odorante. Aujourd'hui on n'y rencontre plus que de chétives plantations de coton, de doura, d'orge et de froment; et le sol, dans les endroits non cultivés, n'offre que des chardons et des herbes flétries et desséchées. La plaine s'étend le long de la mer, depuis Gaza au midi jusqu'au mont Carmel au nord. On découvre au loin plusieurs villages qui ne méritent pas d'être décrits; cependant, dès qu'on approche de Ramla, les champs paraissent mieux cultivés, et cette ville, entourée de jardins et de vergers, charme le regard du voyageur. Cependant Ramla, comme toute les villes soumises au pouvoir des Turcs, présente, quand on la parcourt, un aspect assez misérable; on y trouve quelques manufactures de savon, et la majorité des habitants y tire sa subsistance de la culture des terres. On évalue la population à trois mille âmes, la plupart Grecs et Arméniens, auxquels il faut joindre quelques familles catholiques et juives. Plusieurs batailles, au temps des croisades, se sont livrées dans les environs de cette ville, qui n'a conservé cependant qu'un petit nombre d'antiquités; on y trouve les ruines d'une vieille église où subsistent encore les ruines de quelques tombeaux de chevaliers chrétiens. L'armée de Bonaparte fit halte à Ramla; et cette même église, changée en hôpital, garde les dépouilles d'un certain nombre de soldats français mêlées, après un intervalle de sept siècles, à celles des soldats de la croix. En quittant Ramla on arrive à un village nommé *Amoas*, où se paie d'ordinaire le droit de passage appelé *caffar*,

(1) Note d'un voyage fait dans le Levant, en 1816 et 1817, par Firmin Didot fils aîné, p. 216 et 217.

institué sous les rois de Jérusalem pour la réparation des routes de la Terre-Sainte, qui sont abandonnées aux soins de la nature, quoique le tribut se perçoive toujours avec exactitude. A quelques milles d'Amoas on voit à droite un amas de ruines entouré de quelques cabanes; ce lieu est appelé par les Arabes Latroun, c'est, dit-on, la patrie du bon larron, qui expira à la droite du Christ après s'être repenti de ses fautes. On entre ensuite dans les montagnes qui forment une sorte de labyrinthe de forme conique, à peu près semblables entre elles et enchaînées l'une à l'autre par la base. Parvenu au plus haut point de cette chaîne, on aperçoit du côté du couchant les plaines de Ramla, les collines de Joppé et l'horizon de la mer jusqu'à Gaza; on descend ensuite dans une vallée où se trouve le village d'Anathot ou de Saint-Jérémie, qui possède un puits, immense avantage dans une contrée souvent privée d'eau.

C'est près de ce village, dans un vieux château, que réside le célèbre Abou-Ghos, chef des tribus arabes de ces montagnes; il ouvre ou tient fermée la route de Jérusalem, on ne peut y pénétrer sans sa permission, qu'il faut acheter par un tribut. En effet, il dispose d'environ quarante mille Arabes, habitant des montagnes de la Judée, depuis Ramla jusqu'à Jérusalem, depuis Hébron jusqu'aux montagnes de Jéricho. « De la vallée » de Jérémie, » dit M. de Chateaubriand, « nous descendîmes dans celle de Térébinthe; » elle est plus profonde et plus étroite que » la première; on y voit des vignes et quel» ques roseaux de doura; nous arrivâmes » au torrent où David enfant prit les cinq » pierres dont il frappa le géant Goliath..... » Après avoir passé ce torrent sur un pont » de pierre, on découvre le village de Kériet» Lefta, au bord d'un torrent desséché, qui » ressemble à un grand chemin poudreux. » El-Biré se montre au loin, au sommet » d'une haute montagne, sur la route de Na» plous, Nabolos, ou Nabolosa, la Sichem » du royaume d'Israël, et la Néopolis des » Hérodes. Nous continuâmes à nous enfon» cer dans un désert, où des figuiers sau» vages, clair-semés, étalaient au vent du » midi leurs feuilles noircies. La terre, qui » jusqu'alors avait conservé quelque ver» dure, se dépouilla, les flancs des monta» gnes s'élargirent, et prirent à la fois un » air plus grand et plus stérile. Bientôt toute » végétation cessa : les mousses mêmes dis» parurent. L'amphithéâtre des montagnes se » teignit d'une couleur rouge et ardente. » Nous gravîmes pendant une heure ces ré» gions attristées pour atteindre un col élevé » que nous voyions devant nous. Parvenus » à ce passage, nous cheminâmes pendant » une autre heure sur un plateau nu, semé » de pierres roulantes. Tout-à-coup, à l'ex» trémité de ce plateau j'aperçus une ligne » de murs gothiques, flanqués de tours car» rées, et derrière lesquels s'élevaient quel» ques pointes d'édifice. » C'était Jérusalem (1). Les voyageurs catholiques logent toujours dans le couvent de leur communion. Ils pourraient louer des chambres dans la ville, mais leur liberté et leur vie seraient à la merci des autorités turques, dont le despotisme et la rapacité n'ont pas de frein. Le monastère des latins nourrit à ses frais les pélerins s'ils sont pauvres, et s'ils sont riches, ils paient la dépense de leur table. Tous les autres frais, c'est-à-dire, le linge, le feu, la lumière, sont offerts gratuitement. Les religieux qui habitent le monastère de Saint-Sauveur sont tous de l'ordre de saint François et viennent d'Espagne et d'Italie. Quoiqu'il n'y ait pas dans la ville sainte un seul moine français, le patronage de la Terre-Sainte appartient cependant à ce même pays; mais en revanche la langue de Bossuet a disparu de Jérusalem, elle n'est plus parlée que par les quelques pélerins qui à de longs intervalles visitent la cité sainte. Il y a toujours dans l'église du Saint-Sépulcre treize moines chargés de la garde du sanctuaire. Ils y occupent des cellules extrêmement humides, où ils demeurent jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par d'autres frères. Chacune des communions chrétiennes a sa place dans l'intérieur du Saint-Sépulcre; on y voit des

(1) Itinéraire de Paris à Jérusalem, par M. de Chateaubriand, pag. 290 et 291.

Cophtes, des Arméniens, des Georgiens, des Nestoriens, des Maronites, des Abyssins, etc. Cet édifice, bâti par sainte Hélène, comprend le tombeau du Christ, le mont Calvaire et plusieurs autres lieux saints. En avançant dans l'enceinte, on entre d'abord dans la chapelle dite de l'ange; c'est là qu'un messager céleste annonça aux trois Marie que Jésus était ressuscité. C'est une espèce de réduit au milieu duquel s'élève un pilier de porphire. De là on passe dans un autre réduit; c'est le saint tombeau, éclairé par une quantité de lampes qui ne s'éteignent jamais. La place du sépulcre est occupée par une table de marbre blanc. En entrant dans l'église, les pélerins visitent plusieurs chapelles dédiées les unes à la Vierge et à la Madelaine, et les autres destinées à rappeler quelques faits mémorables de la vie du Christ. Un escalier fort étroit, de vingt marches, conduit au Calvaire; c'est sur ce mont que le fils de Dieu expira. Toute cette montagne du Calvaire frappe par sa magnificence, car elle est toute couverte de lames d'argent, de pierres précieuses, de marbre et de porphire. Au-dessous de cette chapelle on voyait naguère les tombeaux de Godefroi de Bouillon et de son frère Baudouin; mais en 1807 un incendie se déclara dans l'église du Saint-Sépulcre, dont la coupole tomba avec la partie supérieure de la nef et brisa le saint tombeau. La flamme brûla tous les autels élevés sur le Calvaire, et les tombeaux de Bouillon et de Baudouin disparurent dans cette catastrophe. On accuse les Grecs d'avoir commis cette profanation par haine contre les Latins, fiers de ces glorieuses sépultures. Il ne reste plus du premier monarque de Jérusalem, que son épée et ses éperons, que tous les voyageurs contemplent avec une sorte de respect superstitieux. Mais si les Grecs ont dispersé la cendre des deux héros français, on assure que ce sont les Arméniens qui ont mis le feu à l'église du Saint-Sépulcre, dans le but d'obtenir la permission de rebâtir leur chapelle, prête à tomber en ruine. Las de négocier sans succès, ils l'incendièrent, comptant que les ravages du feu ne s'étendraient pas plus loin que le sanctuaire dont ils désiraient la destruction. Quoi qu'il en soit, six mois après l'incendie, le Saint-Sépulcre avait été réédifié par les soins des Grecs; mais à la place des colonnes corinthiennes qui soutenaient le dôme, l'architecte a substitué des pilastres qui ôtent à l'édifice toute sa légèreté première. En échange de leur argent, les Grecs se sont emparés des principaux sanctuaires, malgré les réclamations des religieux latins, qui avaient eu seuls, depuis des siècles, le privilége de célébrer la messe sur le saint sépulcre et sur le Calvaire. Il ne reste plus aux Latins que la chapelle de la Vierge et celle de la Madeleine. En 1829 les Arméniens ont obtenu les mêmes avantages que les Grecs, par un firman du grand-seigneur, qui leur a coûté trois mille bourses, c'est-à-dire plus de quinze cent mille francs.

Les musulmans possèdent à Jérusalem, dans la mosquée d'Omar, un superbe édifice; il se trouve dans une même enceinte avec plusieurs autres mosquées. La réunion de ces divers temples est connue sous le nom général de *El-Haram*. C'est une petite cité religieuse qui a un scheik et des administrateurs environnés d'une haute considération. La mosquée d'Omar, appelée *El-Sakhra-Halah*, est bâtie sur l'emplacement occupé par le temple de Salomon. Elle est de forme octogone; sa coupole, qui s'élève à près de cent pieds de hauteur, est soutenue par quatre piliers et douze colonnes magnifiques. On y voit la pierre sur laquelle le patriarche Jacob reposa sa tête. Cette même pierre, suivant la croyance des Turcs, garde l'empreinte du pied de Mahomet lorsqu'il prit son vol pour aller au ciel. Il n'est pas permis aux chrétiens de pénétrer dans l'intérieur du *Haram*. Dans le parvis, on voit, dit-on, une fontaine, des oratoires, des palmiers et des cyprès; sur l'un des côtés, s'étendent des galeries consacrées à des écoles et au logement des imans.

Établis les derniers à Jérusalem, les Arméniens ont fait élever à leur usage un immense couvent; il est vrai que les Arméniens, peuple cosmopolite, puisqu'il n'a plus de patrie, se sont enrichis dans l'Orient par le commerce, et marchent, grâce à leur opu-

lence, vers la suprématie religieuse dans la ville sainte. Quant aux Juifs, ils vivent dans un état de misère et de saleté qui les place au dernier rang; beaucoup d'entre eux sont d'un âge avancé, et semblent n'être venus que pour mourir sur la terre de leurs aïeux. La population de Jérusalem est un mélange de musulmans, de chrétiens et de Juifs, elle peut s'élever à vingt-quatre ou vingt-cinq mille habitants, qui vivent, les premiers, de ce qu'ils extorquent principalement aux sectateurs du Christ, et les autres, des aumônes de leurs co-religionnaires, et surtout d'une immense quantité de chapelets expédiés annuellement pour le midi de l'Europe. En effet, Jérusalem n'a point de manufactures, et ses environs, frappés de stérilité, ne produisent aucunes moissons. Le gouvernement de la ville se compose d'un Mutzelin, entre les mains duquel réside le pouvoir du sabre; vient ensuite le moula-kady ou chef de la police; un mufty, chef de la religion et chargé de surveiller l'intérieur des mosquées; enfin, un mouteleny ou douanier, et un sousbachi ou prevôt de la ville, terminent la liste des fonctionnaires publics. Jérusalem relève aujourd'hui du pacha d'Acre; il y a quelques années elle dépendait du pacha de Damas; ce dernier se trouvait à Jérusalem à la même époque qu'un voyageur célèbre, qui rapporte de son avarice des traits qui seraient incroyables si l'on ne devait pas tout attendre de la tyrannie orientale. Il raconte qu'un des moyens employés le plus souvent par Abdala pour remplir ses coffres, était de fixer un maximun fort bas pour les comestibles, ce qui faisait crier merveille à la multitude; les marchands de fermer aussitôt leurs boutiques et d'entrer en négociation avec le pacha, qui leur octroyait, moyennant finance, la permission de vendre aux prix qu'ils croiront devoir fixer. Ceux-ci, pour rentrer dans leurs déboursés, portaient les vivres à un taux très-élevé, et le peuple se trouvait réduit à mourir de faim ou à se dépouiller de tout ce qu'il possédait. Un autre fois ce même Abdala envoya ses cavaliers enlever tout le bétail d'une tribu arabe qui demeurait à l'autre bord du Jourdain; il abandonna aux exécuteurs de ses ordres les ânes et les chevaux; pour lui il taxa les veaux, les chèvres et les moutons, qui étaient sa part du butin, à un prix fort au-dessus de leur valeur, et envoya sommer les bouchers, ainsi qu'un certain nombre d'habitants de Jérusalem, et les chefs des villages situés dans les environs, d'acheter sa marchandise au prix qu'il avait fixé; il fallut obéir, sous peine d'être mis à mort sur-le-champ. Ces deux anecdotes, où se montre le despotisme dans toute sa nudité, s'expliquent par la position des hommes revêtus du pouvoir : obligés de conquérir à prix d'argent leur nomination, ils se remboursent aux dépens de leurs administrés, abandonnés sans défense à leur rapacité. Ils sont imités fidèlement par les inférieurs; un simple aga coupe des têtes comme un pacha, et fait bâtonner à son exemple ceux dont les dépouilles promettent de l'enrichir; de là vient que dans la plupart des villes les maisons tombent en ruine, et que tout présente l'aspect de la négligence et de la pauvreté. En effet, ceux qui possèdent quelque chose n'osent s'en faire honneur, dans la crainte de s'attirer une avanie, c'est-à-dire d'être contraints de payer à l'improviste une taxe plus ou moins forte, suivant le degré d'opulence qu'on leur supposerait. Tant que cet abominable régime continuera de subsister, les contrées qui s'y trouvent soumises seront vouées à la misère et à la dépopulation. Revenons à Jérusalem, où tout pèlerin ne peut entrer sans payer un caffar; il faut aussi qu'il paie aux Turcs s'il veut pénétrer dans les édifices consacrés à son culte. On peut juger, par tout ce que nous avons dit, quel doit être le sort des moines, et, en général, de tous les chrétiens et juifs renfermés dans la cité sainte; il n'est point de vexations que, depuis plusieurs siècles, les pères latins en particulier n'aient souffertes de la part des pachas et des gouverneurs mahométans. Le registre des firmans obtenus du grand seigneur témoignent des excès monstrueux de ses agents; ainsi les religieux résidant à Jérusalem étaient obligés d'acheter la permission de se nourrir, d'ensevelir leurs morts, ou de n'être point forcés de monter à cheval, ce qui les eût rendus passibles d'une amende. En un mot, chaque jour voit surgir quelque nouvelle oppression, quel-

que invention fiscale pour légitimer des extorsions et des violences; les victimes n'ont d'autre recours que la protection des ambassadeurs de la chrétienté. Mais, quand même le zèle de ces envoyés serait infatigable, tous leurs efforts et toute leur influence ne peuvent que réparer imparfaitement des injustices sans cesse renouvelées. D'ailleurs le sultan, dans les parties éloignées de son empire, est toujours mal obéi, souvent même on dédaigne ses ordres quand on ne les repousse pas ouvertement. Toutefois, en 1838, la protection d'Ibrahim, fils du pacha d'Égypte, est la meilleure égide contre la tyrannie des autorités de la Palestine, où la terreur de son nom impose plus d'obéissance que tous les firmans obtenus à Constantinople.

« Les maisons de Jérusalem sont de lourdes » masses carrées fort basses, sans cheminées » et sans fenêtres; elles se terminent en ter- » rasses aplaties ou en dômes, et elles res- » semblent à des prisons ou à des sépultures. » Tout serait à l'œil d'un niveau égal, si les » clochers des églises, les minarets des mos- » quées, les cîmes de quelques cyprès et les » buissons de nopals ne rompaient l'unifor- » mité du plan. A la vue de ces maisons de » pierre, renfermées dans un paysage de » pierres, on se demande si ce ne sont pas » là les monuments confus d'un cimetière au » milieu d'un désert. — Entrez dans la ville, » rien ne vous consolera de la tristesse exté- » rieure; vous vous égarez dans de petites » rues non pavées, qui montent et qui des- » cendent sur un sol inégal, et vous marchez » dans des flots de poussière ou parmi des cail- » loux roulants. Des toiles jetées d'une maison » à l'autre augmentent l'obscurité de ce » labyrinthe; des bazars voûtés et infects » achèvent d'ôter la lumière à la ville déso- » lée; quelques chétives boutiques n'étalent » aux yeux que la misère, et souvent ces » boutiques mêmes sont fermées, dans la » crainte du passage d'un cadi. Personne » dans les rues, personne aux portes de la » ville, quelquefois seulement un paysan se » glisse dans l'ombre, cachant sous ses ha- » bits les fruits de son labeur, dans la crainte » d'être dépouillé par le soldat. Dans un » coin à l'écart, le boucher arabe égorge » quelque bête suspendue par les pieds à un » mur en ruine; à l'air hagard et féroce de » cet homme, à ses bras ensanglantés, vous » croiriez qu'il vient plutôt de tuer son sem- » blable que d'immoler un agneau. Pour » tout bruit, dans la cité déicide, on entend » par intervalles le galop de la cavale du dé- » sert; c'est le janissaire qui apporte la tête » du Bédouin, ou qui va piller le fellah (1). »

Les idées religieuses dont l'influence a presque toujours tourné au profit de l'humanité, puisqu'elle purifie nos passions, servent encore à unir les hommes entre eux par un lien presque indissoluble et que le temps seul a le pouvoir de briser. Quelquefois même on pourrait taxer le temps d'impuissance, à la vue de certains peuples ayant conservé leurs dogmes et leurs usages à travers toutes les tyrannies et depuis une longue succession de siècles; tels sont entre autres les Juifs et les Hindous. Au reste rien ne fait mieux connaître toute la force du sentiment de la religion, que le spectacle offert à Jérusalem durant une certaine époque. D'un côté sont des hommes passant leur vie dans un exil volontaire et en proie à des indignités et à des vexations auxquelles ils ne peuvent opposer qu'une patience inaltérable; de l'autre, une multitude venue de toutes les parties du monde pour prier sur un tombeau. Rien de plus curieux et de plus instructif, même pour le philosophe, que la semaine sainte à Jérusalem. Aujourd'hui cependant les cérémonies qui signalaient ces jours consacrés à de pieux souvenirs, n'ont plus le même éclat. Ainsi, le dimanche des Rameaux, le chef des religieux latins avait coutume de se rendre au lieu occupé jadis par le bourg de Bethphagé, d'où partit Jésus-Christ pour faire son entrée dans la cité sainte. Le père abbé, à l'exemple du Sauveur, revenait dans la ville, monté sur un âne et marchant au milieu d'une sorte de cortége triomphal. Maintenant ce voyage symbolique est remplacé par une messe à la suite de laquelle on donne aux assistants des palmes bénites. Cette distribution en-

(1) Itinéraire de Paris à Jérusalem, t. 2, p. 150.

traîne presque toujours des scènes de désordre, que les Turcs, gardiens de l'église du Saint-Sépulcre, apaisent avec le fouet et le bâton. Après la distribution des palmes, on fait une procession autour du saint tombeau et l'on chante la passion. Il faut convenir que cette histoire, si touchante par elle-même, doit inspirer un intérêt bien plus vif raconté sur le lieu même où elle s'est accomplie. Le mercredi saint, les pères latins se rendent à Gethsémani, dans la grotte où le Sauveur versa une sueur de sang, pour y célébrer plusieurs messes. Le même jour, à trois heures après midi, commence l'office de ténèbres. Le lendemain jeudi, on élève un autel à la porte du saint tombeau, mais la foule des pélerins n'est point admise à cette solennité, à laquelle assistent seulement des Grecs et même des musulmans admis par exception. Les galeries de l'église appartenant aux Arméniens sont toujours remplies d'une foule de femmes de cette nation, qui, pour la plupart ont passé la nuit dans le temple. Les vases sacrés qui ornent l'autel sont en or et marqués aux armes du Portugal; le célébrant est couvert lui-même de vêtements de la plus grande magnificence. Après une procession solennelle, les janissaires font évacuer l'église, non sans peine; il n'y reste que les religieux et un certain nombre de Grecs, d'Arméniens et même des Turcs, qui ont échappé, en se cachant dans quelque chapelle, à l'œil des gardiens, ou qui ont acheté leur indulgence. L'église est ainsi fermée jusqu'au lendemain soir; alors commence la cérémonie du lavement des pieds. Dans le saint sépulcre sont renfermés, dans un calice d'or recouvert d'un voile, les espèces eucharistiques. L'intérieur du tombeau est illuminé par une centaine de flambeaux. Les religieux entrent deux à deux dans le réduit sacré pour s'y plonger dans une pieuse méditation. Dans l'intervalle des cérémonies, les assistants, hommes et femmes, causent et rient comme dans une promenade, ils boivent le café et même mangent quelques mets apprêtés dans l'église même. La nuit venue, les uns s'étendent sur le pavé du temple, d'autres sur les marches des autels ou sur des nattes et des tapis, et se livrent au sommeil; les religieux se retirent dans leur couvent par un passage souterrain, à l'exception de deux frères qui restent dans le saint tombeau. Le lendemain vendredi, quelques milliers de pélerins de toutes les nations remplissent l'église du Saint-Sépulcre et produisent une extrême confusion. A sept heures du soir les religieux latins, renfermés dans la chapelle de la Vierge, dont toutes les lumières sont éteintes écoutent un sermon prononcé par l'un d'entre eux, sur la mort du Sauveur; puis les portes s'ouvrent, et ils traversent les flots de la foule, qui se presse et se heurte de toute part pour aller entendre un nouveau discours au pied de l'autel de la *division des vêtements*, puis ils montent sur le Golgotha (1). Le crucifix porté en tête de la procession est alors planté dans l'endroit même où fut élevée la croix du Sauveur. Après un nouveau discours sur la passion, on décloue les pieds et les mains du Christ et l'on descend le corps pour se rendre à la pierre *de l'onction*; on l'enveloppe dans un linceul et quatre religieux le déposent sur la pierre de marbre. Le samedi saint, bénédiction de l'eau sainte et du cierge pascal. Enfin l'*alléluia* retentit à son tour pour célébrer l'ascension du Christ allant rejoindre son père dans le ciel. Le jour de Pâques, les catholiques revêtent leurs plus beaux habits, le saint sépulcre est orné de flambleaux et de fleurs et l'on chante le psaume *exaudiat* pour le roi de France. Tel est le récit abrégé des cérémonies religieuses qui se célèbrent à Jérusalem et qui sont en même temps une peinture de mœurs d'un vif intérêt (2).

Dans le but de faire connaître, sous le rapport religieux, les nations chrétiennes qui habitent Jérusalem, nous allons décrire, d'après le récit d'un voyageur qui en fut témoin, la cérémonie du feu sacré que les évêques grecs et arméniens allument chaque année dans le saint sépulcre, comme s'il descendait du ciel.

(1) C'est la partie du Calvaire où le Christ fut crucifié; il se trouve renfermé dans l'église du Saint-Sépulcre.

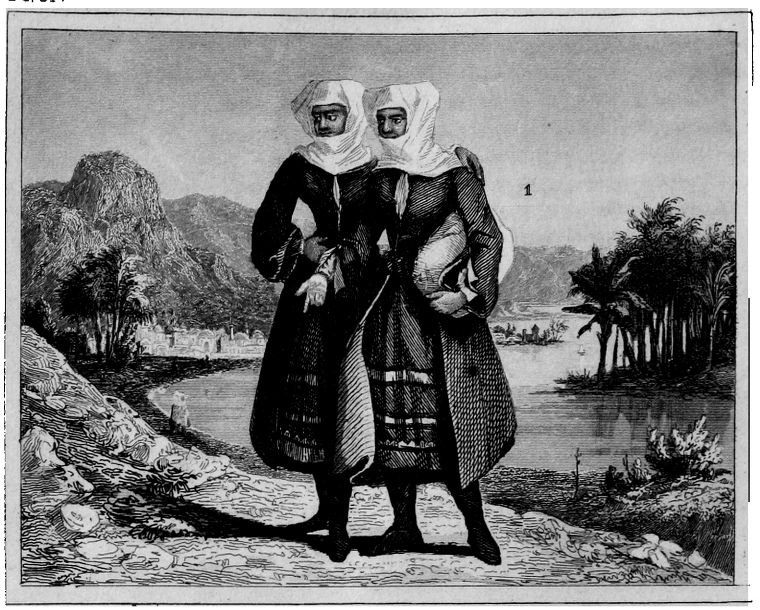
(2) Correspondance d'Orient, tom. 4.

« A midi, je sortis du couvent pour être » témoin du spectacle le plus extraordinaire » que j'aie jamais contemplé. Nous eûmes » de la peine pour entrer dans l'église du » Saint-Sépulcre, et cependant notre janis- » saire marchait devant nous en nous faisant » faire place à l'aide d'un fouet armé de » plusieurs courroies de cuir, dont il était » obligé de se servir fréquemment. L'église » était remplie de pélerins et de spectateurs, » au nombre de sept mille au moins. L'aga » se tenait à la porte, où il essayait en vain de » maintenir l'ordre, à l'aide de quarante ou » cinquante soldats qui tous, sans pitié, » faisaient usage de fouets semblables à ce- » lui de notre janissaire. Lorsque les péle- » rins et les habitants de la ville qui avaient » les moyens de payer furent entrés, les » *procuratori* des couvents grecs et armé- » niens composèrent avec l'aga, moyennant » une légère somme, afin d'obtenir l'entrée » du saint sépulcre aux pélerins trop pauvres » pour pouvoir payer. Leur nombre se mon- » tait, cette année, à cinq cents. Dans l'in- » térieur de l'église (et je donne ce nom à » tous les bâtiments qui s'y trouvent réu- » nis), des bazars étaient établis, où l'on » vendait du pain, des légumes, des chape- » lets, des crucifix, etc., et je vis un grand » nombre de pélerins marchander pour un » para et jurer les uns contre les autres à » cinquante pas du tombeau du Christ. Le » janissaire, en employant la force, me con- » duisit au travers de cette multitude à la » galerie des moines catholiques romains. » Mais toutes les précautions ne purent em- » pêcher que plusieurs enfants turcs et leurs » domestiques n'entrassent avec nous au mi- » lieu de la foule : c'étaient pour la plupart » les fils du cadi, du mufti et des princi- » paux chefs de la ville. Sous prétexte de » faire partie de leur suite, plusieurs mu- » sulmans s'introduisirent ainsi sans que les » moines osassent les renvoyer, par crainte » d'offenser les autorités turques. Malgré la » foule qui remplissait la galerie, je parvins » à attraper une bonne place, dont je fus » forcé de repousser plusieurs soldats turcs » qui essayèrent de m'en chasser.

» Quelle scène étrange s'offrait à mes re- » gards! les galeries des Grecs et des Armé- » niens, qui ont vue sur le dôme, étaient rem- » plis par les femmes de ces deux nations venues » en pélerinage. Elles faisaient le signe de » la croix, et leurs regards étaient fixés avec » enthousiasme sur le saint sépulcre. Dans » le bas, toute l'église et surtout la partie » circulaire placée au-dessous du dôme, » était entièrement comblée de pélerins » criant et se débattant avec violence pour » s'approcher du saint sépulcre, tandis que » les janissaires les en repoussaient avec » leurs fouets. Dans une dispute, je vis un » homme dont l'oreille droite fut entièrement » arrachée. Les places auprès de l'ouverture » par laquelle on reçoit le feu étaient occu- » pées par les plus riches pélerins, qui, pour » obtenir cet avantage, payaient aux Turcs » et aux Grecs deux et trois cents sequins. » Une vieille femme assise à la porte de l'é- » glise grecque avait retenu cette place, en » payant deux dollars (1), depuis la veille » à dix heures du matin, et n'en avait pas » bougé depuis ce temps..... Cette foule de » pélerins, chantant leurs prières en grec » et en arabe, gardait ses rangs autour du » saint sépulcre autant que le tumulte pou- » vait le permettre; mais souvent une troupe » s'avançait, portée sur les épaules de leurs » camarades; d'autres se précipitaient sur » eux et terrassaient tout ce qu'ils rencon- » traient sur leur passage en poussant des » cris de toutes leurs forces. A dix heures, » les évêques grecs et arméniens se renfer- » mèrent dans le saint-sépulcre avec un seul » Turc.... Avant qu'ils y entrent, le saint » sépulcre est inspecté publiquement et tou- » tes les lampes sont éteintes, etc. — A deux » heures, le gouverneur entra dans le tem- » ple, précédé de ses soldats, qui, malgré » leurs efforts, eurent beaucoup de peine à » l'y introduire, ainsi que ses secrétaires et » sa suite. Il alla se placer dans la galerie » des catholiques, où un superbe divan lui » avait été préparé, et il fut reçu par les » *procuratori* et par les drogmans de l'É- » glise romaine. Lorsque le feu tarde à pa- » raître, il manifeste son impatience, et

(1) Le dollar vaut environ cinq francs.

Pl. 31.





Lalaisse del. Leonce Lhuillier Sculp.

1. FEMMES JUIVES DES ENVIRONS DE JERUSALEM.

2. ÉVÊQUE ARMÉNIEN CONFESSANT.

» généralement, à un signal qu'il donne, on » voit apparaître le feu. A deux heures cinq » minutes, les Grecs formèrent une proces- » sion autour du saint-sépulcre; l'évêque, » revêtu d'un manteau tout éclatant d'or et » suivi de ses prêtres, dont les robes étaient » richement brodées, s'avançait la crosse à » la main. Ils firent trois fois le tour du » tombeau en chantant d'une voix forte, et » précédés de six bannières représentant la » nativité et la passion du Christ. Comme » l'instant s'approchait où le feu devait se » manifester, la foule, semblable aux flots » de la mer, devint de plus en plus tumul- » tueuse et se portait vers l'ouverture d'où » les efforts des Turcs et de ceux qui, plus » fortunés, s'étaient assuré une place en cet » endroit, ne purent l'éloigner, malgré les » coups de poing et de pied, et les impré- » cations dont ils accablaient les assaillants. » Enfin, à deux heures vingt minutes, le » feu fut présenté à l'ouverture, et il fut » reçu avec des acclamations universelles et » vraiment effroyables. Dès qu'il parut, un » enfant placé auprès de l'ouverture, saisit la » torche et la serra avec tant de violence con- » tre sa tête, sa figure et son cou, qu'il l'é- » teignit; ce qui fut cause qu'il fut battu » violemment par ceux qui se trouvaient au- » près de lui. A huit reprises, les évêques » présentèrent le feu, et comme chaque pé- » lerin avait apporté, suivant ses moyens, » six, huit et même douze bougies, au bout » de dix minutes l'église fut en quelque » sorte tout enflammée. Cinq minutes après, » tous ces feux furent éteints.

» Mais quel enthousiasme! les hommes » venaient présenter à ces cierges allumés » leur tête, leur coiffure et leurs mou- » choirs; les femmes découvraient leur sein » et dirigeaient la flamme vers leur tête et » leur cou, faisant le signe de la croix pen- » dant cette opération avec la plus grande » dévotion et avec une promptitude singu- » lière. Après que ces bougies ont été allu- » mées quelque temps, chacun les rapporte » dans sa maison, où on les conserve avec » un soin religieux. Des messagers, en de- » hors du temple, s'empressent de porter » dans des lanternes le feu sacré, dans les » couvents de Bethléem, de la Sainte-Croix » et de Sainte-Barbe, près la mer Morte. » Lorsque l'évêque grec sortit du saint-sé- » pulcre, tenant dans ses deux mains deux » torches allumées, il fut entraîné par la » foule de pélerins, qui cherchaient à pou- » voir y allumer leurs cierges. La cérémo- » nie achevée, les Turcs gardèrent le tom- » beau, et ceux qui voulaient y entrer durent » payer, pendant les trois premiers jours, de » quatre-vingts à cent piastres, et sur la fin, » de dix à vingt piastres (1). Lorsque les » cierges furent éteints, la fumée qui s'éleva » empêcha pendant dix minutes de distin- » guer les objets; mais comme la partie su- » périeure du dôme n'est fermée que par un » grillage à jour, la fumée ne tarda pas à se » dissiper. Les Arméniens, les Syriens et les » Cophtes firent ensuite leur procession avec » toute la pompe qu'ils peuvent mettre dans » ces cérémonies. Le gouverneur de Jaffa et » celui de Rama partagent, dit-on, avec le » gouverneur, le cadi et le mufti de Jérusa- » lem, les bénéfices considérables qu'ils ex- » torquent ainsi aux pélerins (2). »

A propos de cette cérémonie, un autre voyageur rapporte qu'il y a quinze ou vingt ans, le pacha de Damas se trouvant à Jérusalem, à l'époque de la semaine sainte. fut curieux de voir lui-même le miracle du feu sacré. Le samedi saint il s'enferma avec l'évêque grec dans le tombeau; ce dernier, au bout d'une heure d'attente, ne pouvant tromper l'œil vigilant du pacha, se jeta à ses pieds, en lui déclarant qu'il est obligé de battre le briquet pour faire descendre la flamme sainte; l'indignation du pacha fut grande d'abord, mais bientôt la colère fit place au rire: « Excellence, » lui dit le prélat grec, « si nous n'avions pas le feu sa- » cré nous n'aurions point de pélerins, et ce » sont les pélerins qui nous font vivre et » nous aident à payer les impôts qui vous » sont dus. » Le pacha promit au patriarche de lui garder le secret; mais lui fit payer le même jour une amende de douze

(1) La piastre à Jérusalem vaut environ 1 f. 40 c.

(2) Note d'un voyage fait dans le Levant, en 1816 et 1817, pag. 268-273.

mille piastres. Aujourd'hui le Grec qui allume le premier son flambeau au flambeau du patriarche, est ordinairement un personnage de distinction. Depuis plusieurs années, cet honneur est devenu le partage d'une famille grecque. La communauté du couvent grec de Jérusalem se compose de cinq ou six évêques et d'une quarantaine de papas; ils sont tous originaires de la Morée, de l'Archipel et de l'Asie-Mineure, car les Grecs de la Palestine ne sont point admis dans leurs rangs : ils sont regardés comme des barbares, à cause de leur ignorance et parce qu'ils ne sont pas nés dans une contrée hellénique. Au reste, les membres du clergé grec de Jérusalem ont tous l'esprit cultivé et peuvent faire usage de la bibliothèque du monastère, qui se compose de livres et de manuscrits grecs, et d'une centaine de livres français. Les Grecs ont aussi à Jérusalem douze petits couvents destinés à recevoir les pélerins. Chacun de ces couvents ne renferme que deux papas. On compte environ douze mille cinq cents Grecs dans la ville sainte. Au reste, cette nation exerce même son industrie à Jérusalem, où elle possède plusieurs fabriques de savon dont les restes impurs souillent le penchant occidental de la montagne de Sion.

Les Arméniens partagent avec les Grecs les profits du peu de commerce qui se fait à Jérusalem, mais l'industrie la plus productive pour les premiers est celle qui exploite la dévotion des pélerins. En effet, chaque année, les routes de l'empire ottoman sont sillonnées de caravanes arméniennes qui se rendent à la ville sainte, où elles répandent une véritable pluie d'or. Aussi, malgré les vexations des Turcs, qui tendent à s'accroître en raison de l'éclat dont resplendit le clergé de cette communion, il est enjoint aux pélerins de garder le silence sur les avanies qu'ils ont pu souffrir durant leur voyage, afin de ne pas détourner les fidèles de venir apporter leur argent dans la ville du Christ. Le couvent arménien est un des édifices les plus remarquables de la cité sainte; ils l'ont usurpé sur les Franciscains. La chapelle du monastère mérite d'être visitée; on dirait qu'elle est l'ouvrage d'une fée, tant elle éblouit par une profusion d'ornements qui surprennent les yeux, mais ne seraient pas avoués par un goût délicat. Des tapis du plus beau travail recouvrent un pavé de mosaïque, et sur les murs sont appliqués des carreaux de faïence où sont représentées, peintes en bleu, diverses scènes tirées de la Bible. Des lampes d'argent pendent de la voûte, qui est semée d'œufs d'aigle et d'autruche, comme des étoiles dans le firmament. Toutefois rien n'est comparable à la petite chapelle de saint Jean; c'est un véritable bijou. La porte de ce sanctuaire est faite d'écailles de tortue, de nacre, entremêlés d'ornements en or. Dans l'intérieur, dont les murs sont revêtus de marbre blanc, on rencontre des sculptures, des dorures, des peintures : tout cela forme un ensemble qui étonne et saisit à la première vue. Les cérémonies du culte arménien offrent beaucoup de pompe; rien alors de plus éblouissant que le maître-autel, éclairé par des candelabres d'or contenant de gros cierges dont la lumière fait étinceler de mille feux les décorations de l'autel, où l'on a prodigué l'or et toutes les espèces de pierres précieuses. — Il n'existe qu'un seul monastère de femmes à Jérusalem; il appartient à la communion arménienne. La règle en est très-sévère, et celles qui peuplent cette retraite n'en sortent que pour aller prendre place dans le champ du repos. Les Abyssins possèdent aussi un monastère dont l'extérieur dénonce la pauvreté des chrétiens de cette communion, qui se rattachent à l'Église arménienne. Celle-ci les nourrit et les entretient. Il ne faut pas non plus oublier les Cophtes et les Syriens, qui exercent à Jérusalem les professions les plus basses et les plus pénibles. Les premiers entretiennent seuls quatre lampes sur le saint sépulcre; ils ont aussi dans l'église de ce nom un petit autel décoré avec une simplicité un peu nue. Dans un étroit réduit pratiqué près de l'autel, se tient un diacre cophte, vêtu d'une aube, d'une étole et d'une dalmatique; il est coiffé d'un bonnet dont la forme se rapproche de la mître épiscopale. L'office de ce diacre semble consister principalement à entretenir un feu de charbon dans un vase de terre, puis il parcourt d'heure en heure, armé d'un

encensoir, l'intérieur de l'église. L'humble chapelle dont il est le desservant fut épargnée par les flammes qui dévorèrent le saint sépulcre, comme si Dieu eût voulu témoigner aux hommes qu'il faisait plus de cas des hommages de la pauvreté que de ceux qui lui étaient offerts accompagnés d'une vaine splendeur. Il existe aussi à Jérusalem huit cents Arabes catholiques qui vivent aux dépens du monastère de Saint-Sauveur.

Les Juifs ont à Jérusalem une seule synagogue ; elle sert aux différentes sectes, qui interprètent à leur façon la loi de Moïse. Ce sont des chambres où le jour pénètre à peine; les saintes écritures, transcrites sur parchemin et déposées dans un coffre, sont dérobées aux regards par un long rideau. Le culte des Israélites n'offre aucune pompe extérieure ; le rabbin lit quelques fragments de Moïse et des prophètes, puis déroule en présence des assistants les saintes écritures, que chaque Juif touche respectueusement avec le bout d'une espèce de voile qui couvre sa tête. Les Israélites habitent, près de la porte Sterquiline, un quartier appelé en arabe *Harat-el-Youd*, qui est empesté par le voisinage de la voirie de la ville. Non loin de cette voirie sont parqués les lépreux juifs ; ils habitent en commun une grande cabane de pierre, où la pitié publique leur porte chaque jour quelques aliments. Mais ces malheureux, chassés de la présence de leurs semblables, sont voués à la solitude la plus complète et la plus douloureuse ; tous les liens qui les attachaient au monde sont brisés sans retour ; point de visage ami qui compatisse à leurs peines : il faut qu'ils les dévorent en silence. Ils n'ont d'autre confident, d'autre consolateur que le ciel, et ils s'éteignent lentement, en proie à des souffrances dont la mort seule peut les délivrer. Entre la mosquée d'Omar et les murailles sud-est de la ville, il existe un lieu connu sous le nom *de place des Pleurs*. Les Israélites ont acheté le droit de s'y rassembler tous les vendredis pour baiser la place où ils croient que s'élevait jadis le temple de Salomon.

Le nombre des Juifs, dans la ville sainte, est environ de six mille, parmi lesquels se trouvent, dit-on, plus de femmes que d'hommes : on explique cette singularité par le privilége qui appartient aux femmes de cette nation de subsister aux dépens de la communauté. Les Juifs de Jérusalem ont une caisse particulière alimentée par les collectes qui se font dans toutes les parties du monde en faveur des enfants d'Abraham qui habitent Jérusalem. De là vient peut-être que les Israélites supportent, de préférence, les plus fortes avanies quand le mutzelim a besoin de remplir ses coffres : ce dernier n'a pas non plus à craindre de réclamations, car la postérité de Jacob est destituée de tout appui dans ce monde et livrée sans défense à qui veut la pressurer. Tombée au dernier rang, les nations, surtout en Orient, qui lui permettent d'habiter leur territoire traitent les enfants d'Israël comme des animaux domestiques, auxquels on mesure des soins et des aliments en proportion des avantages qu'ils procurent. Habiles à pomper l'argent, les Juifs sont tolérés tant qu'ils consentent à le prêter : mais les services qu'ils rendent en ce genre sont toujours meurtriers et arment contre eux leurs débiteurs. Ceux-ci finissent souvent par les égorger pour se libérer de créances qu'ils ne peuvent acquitter autrement.

Durant le moyen-âge, l'Europe fournissait presque seule la foule des pélerins qui abondaient à Jérusalem : aujourd'hui l'Orient a remplacé l'Occident. Presque tous les voyageurs qui viennent adorer le tombeau du Christ sont des Grecs et des Arméniens venant de la Perse, de la Turquie, de l'Égypte, de l'Asie-Mineure, des îles et du continent de la Grèce, sans compter des Abyssins et des Syriens : ils abordent à Jérusalem aux mois de janvier et de février, et s'en éloignent après la célébration des fêtes de Pâques : il existe même une ordonnance du pape qui ne permet pas aux catholiques de prolonger leur séjour au-delà de trente jours. Les musulmans se rendent aussi, par dévotion, dans la ville de Salomon, où les appelle le désir de visiter des lieux sanctifiés par Mahomet, qui se trouvait à Jérusalem quand il monta au ciel conduit par un ange. Les caravanes de pélerins s'avancent sous les ordres d'un chef chargé de diriger la marche, et se composent de familles entières,

hommes, femmes et enfants, qui ont souvent à supporter des fatigues excessives et de grands périls, car les Arabes attendent les troupes des pélerins pour les dévaliser. Quand ces troupes dévotes sont arrivées au pied des murs de Jérusalem, elles entrent par la porte de Bethléem, après avoir payé quatre paras par tête, qu'elles devront payer encore à leur départ. Les Turcs et les Francs sont seuls exemptés de cette taxe. Chaque nation se rend ensuite au monastère de sa Communion, où les Pélerins sont hébergés et nourris pendant deux jours; le troisième, chaque individu déclare son nom et le pays dont il est originaire, il verse une somme proportionnée à l'état de sa fortune, puis on lui procure un logement dans la ville, dont il doit acquitter le loyer. Il faut, en outre, qu'il donne une autre somme pour avoir la permission de prier dans les lieux saints, où ils pénètre toujours accompagné par un prêtre de sa nation, qui fait l'office de *cicerone*. Enfin les prêtres arméniens, à l'exemple des Grecs, vendent aux fidèles de leur communion le pardon de leurs fautes, car la confession est taxée comme une marchandise. Au reste les pélerins arméniens sont imbus de cette doctrine, que la clef d'or ouvre la porte du ciel, ce qui contribue sans doute à les rendre plus âpres pour le gain, mais aussi plus généreux lorsqu'il s'agit de mettre en repos leur conscience avec le ciel : un de ces dévots a donné pour cet objet jusqu'à cent mille piastres, et chaque jour, à l'époque des pélerinages, la caisse du patriarche se remplit de sommes plus ou moins considérables, versées par la crainte ou par la superstition. En effet, Jérusalem voit arriver dans ses murs, à l'époque des fêtes de Pâques, jusqu'à cinq mille Arméniens, qui viennent acheter le salut de leurs âmes, tandis que l'on compte à peine trente catholiques qu'amène le désir de visiter le saint sépulcre. Les Grecs sont aussi fort nombreux, surtout depuis qu'ils sont remontés au rang de nation ; ils peuvent, maintenant qu'ils se sont affranchis par leur courage, marcher tête levée dans la cité sainte, où les Turcs, s'ils les haïssent davantage, du moins ne les méprisent plus. L'Égypte et l'Abyssinie fournissent aussi quelques pieux voyageurs, mais en petit nombre. La population des musulmans à Jérusalem est environ de dix mille âmes : ils jouissent d'une sorte de prééminence, car les autorités turques ont pour eux de grands ménagements ; ils ont pour ainsi dire des *libertés* qui tempèrent, à leur égard, les effets les plus désastreux du despotisme Les musulmans de Jérusalem sont animés d'un fanatisme religieux qui les rend intolérants pour tous ceux qui ne professent pas la religion de Mahomet : on assure qu'ils montrent un zèle non moins farouche à Médine, à la Mecque, ce qu'il faut attribuer à l'influence des lieux. Le quartier des musulmans (en arabe Harat-el-Mulsmin) est auprès de la mosquée d'Omar; les maisons qu'ils habitent sont très-élevées et percées de petites fenêtres, défendues par des grilles. Les Grecs, les Arméniens et les Juifs évitent de pénétrer dans cette enceinte, de peur d'éprouver quelque outrage de la part des farouches Osmanlis, dont la brutalité n'a pas même besoin de prétexte pour se livrer à des violences ; ils sont d'ailleurs certains de l'impunité, ce qui les excite à donner un libre cours à la férocité de leur humeur. La plupart des villes turques sont surtout remarquables par les cimetières qui les entourent ; ils présentent, en général, l'aspect le plus riant par une riche végétation et par des tombes élégantes, qui dépouillent la mort de l'aversion qu'elle inspire. Il n'en est pas de même à Jérusalem, où les musulmans possèdent des enclos consacrés à la sépulture de leurs co-religionnaires ; on n'y voit que des monuments d'une grande simplicité ; on n'y rencontre non plus ni ombre ni verdure, tout y semble triste et désolé, et rappelle fidèlement l'image de la destruction, dont le trépas est le ministre infatigable.

Quelques monuments auxquels s'attachent de grands souvenirs entourent Jérusalem : parlons d'abord du tombeau de la Vierge, creusé dans le sein d'un rocher, et auquel on parvient par un escalier de cinquante marches; on trouve aussi dans la même montagne fouillée par le ciseau, les sépultures d'Anne, de Joachim et de Joseph. Si ces mo-

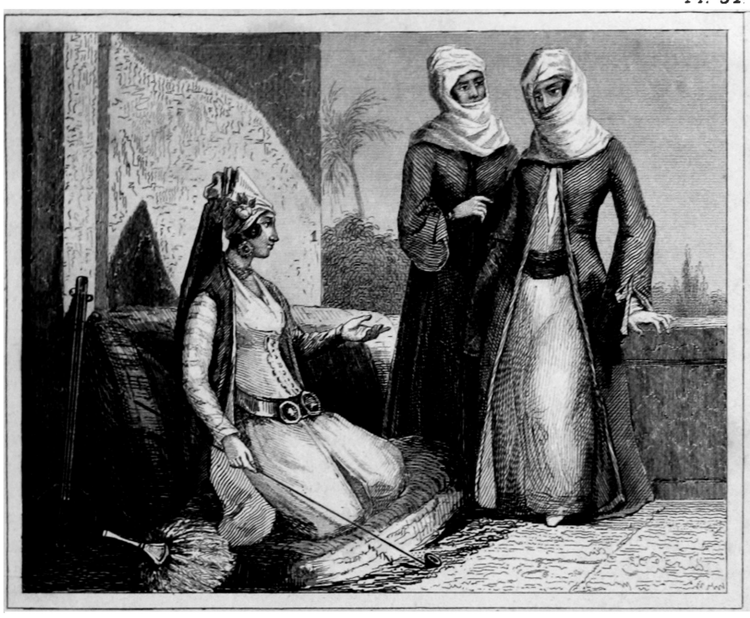
numents n'ont pas été édifiés réellement pour les personnages dont ils portent les noms, ils n'en sont pas moins remarquables ; il serait d'ailleurs difficile d'assigner à quel siècle appartiennent ces excavations. Près du sanctuaire de la Vierge on voit le jardin des Olives, si célèbre dans l'histoire de la passion ; il contient huit oliviers qui, suivant la tradition, subsistaient à l'époque où le Christ expira sur la croix. L'huile que l'on tirait des fruits de ces arbres vénérables alimentait une des lampes du saint sépulcre ; une partie de cette huile était envoyée comme un don précieux aux monarques bienfaiteurs de la Terre-Sainte ; aujourd'hui les frères du couvent latin se partagent les olives, dont les noyaux servent à faire des chapelets qui sont d'un grand prix pour les âmes pieuses. Dans la même vallée se trouvent les sépulcres des rois ; ils sont taillées dans le roc ; mais leur architecture, qui appartient à l'ordre ionique, dément l'antiquité qu'on leur attribue. C'est dans la vallée de Josaphat qu'est situé le cimetière des Juifs, où les Israélites, réfugiés chez toutes les nations, aspirent de reposer après leur mort. « L'aspect de cette vallée est désolé ; le » côté occidental est une falaise de craie qui » soutient les murs gothiques de la ville, au- » dessus desquels on aperçoit Jérusalem ; le » côté oriental est formé par le mont des Oli- » viers et par la montagne du Scandale, *mons* » *offensionis*, ainsi nommée de l'idolâtrie de » Salomon. Ces deux montagnes qui se tou- » chent sont presque nues et d'une couleur » rouge et sombre ; sur leurs flancs déserts on » voit çà et là quelques vignes noires et brû- » lées, quelques bouquets d'oliviers sauvages, » des friches couvertes d'hysope, des chape- » les, des oratoires et des mosquées en ruine. » Au fond de la vallée on découvre un pont » d'une seule arche jeté sur la ravine du torrent » de Cédron. Les pierres du cimetière des Juifs » apparaissent comme un amas de débris au » pied de la montagne du Scandale ; sous le » village arabe de Siloan, on a peine à distin- » guer les masures de ce village des sépulcres » dont elles sont environnées..... A la tris- » tesse de Jérusalem, dont il ne s'élève au- » cune fumée, dont il ne sort aucun bruit, » à la solitude des montagnes, où l'on n'a- » perçoit pas un seul être vivant, au désordre » de toutes ces tombes fracassées, brisées, » demi-ouvertes, on dirait que la trom- » pette du jugement s'est déjà fait enten- » dre, et que les morts vont se lever dans la » vallée de Josaphat (1). » La piscine ou fontaine de Siloë est à l'extrémité de la vallée de Josaphat ; l'eau s'échappe d'un rocher, elle ne coule que tous les trois jours et tombe dans une piscine d'environ vingt pieds de largeur et d'une profondeur de dix pieds ; on y descend par un escalier de plusieurs marches. Près de Siloë, du côté du levant, s'élève la montagne de Sion, dont une partie est renfermée dans Jérusalem, le reste se trouve hors de la ville : le sommet de ce monticule offre les ruines de trois monuments, qui auraient été, dit-on, le saint cénacle, la maison de Caïphe et le tombeau ou le palais de David ; mais rien ne prouve la vérité de ces traditions.

En sortant de Jérusalem pour se rendre à la Mer-Morte, on passe près de Jéricho ; il ne reste de cette ville que son nom ; détruite une première fois par Josué, elle figure encore dans l'histoire du Christ et dans les annales des croisades. A la place de la cité dont le nom est dans toutes les mémoires, on rencontre aujourd'hui un village arabe appelé Rihha ; c'est un assemblage de cabanes faites avec de la boue durcie au soleil. Jéricho a maintenant pour remparts des murailles formées de fagots d'épines ; la maison du scheik est bâtie avec les mêmes matériaux, elle est surmontée d'une terrasse couverte de nattes ; c'est dans ce lieu que sa famille réside presque continuellement. Des sycomores, des palmiers, des nopals s'élèvent dans les jardins de quelques maisons placées hors de la ville ; c'est en vain qu'on y chercherait ces roses si célèbres dans l'antiquité : à l'exception de quelques champs de maïs et de doura, rien ne rappelle son antique fertilité. Une immense plaine ou désert de sable s'étend jusqu'au Jourdain, et se termine en gradins qui s'abaissent successivement et

(1) Châteaubriand, Itinéraire de Paris à Jérusalem, t. 2, p. 34-35.

forment comme des espèces de terrasses dont la pente est quelquefois très-rapide. A une lieue environ de Jéricho, et vers le nord-ouest, on trouve la montagne *de la Quarantaine;* c'est là que le démon voulut tenter Jésus-Christ, en lui promettant de soumettre à sa puissance les royaumes de la terre. Il paraît que ce mont a servi de résidence à des anachorètes, car on y remarque des cellules et des grottes où s'élevaient des autels destinés à célébrer les saints mystères; ces cellules servent aujourd'hui de magasins à quelques tribus arabes qui parcourent le désert de Jéricho; là sont déposés le froment et l'orge qui servent à leur nourriture et à celle de leurs chevaux. Jéricho est à deux lieues de la Mer-Morte en tirant droit au sud; rien de plus triste que le chemin qui conduit à ce lac si fameux, et cependant si peu connu; le sol, où s'élèvent des ronces et des bruyères, offre tantôt une teinte jaune ou cendrée, ou tantôt devient sablonneux; on y rencontre de distance en distance des mamelons de sable que le vent déplace de temps à autre, et derrière lesquels les Bédouins se tiennent en embuscade pour surprendre les voyageurs. Tantôt encore le terrain est sillonné d'ornières qui rendent la marche difficile et périlleuse; une couche de sel couvre l'arène, on dirait un champ de neige qui environne et annonce le lac Asphaltite. « L'aspect de la Mer-Morte, » dit un voyageur célèbre (1), « n'est ni triste ni » funèbre, excepté à la pensée; à l'œil c'est » un lac éblouissant dont la nappe immense » et argentée répercute la lumière et le ciel » comme une glace de Venise : des monta- » gnes aux belles coupes jettent leurs ombres » jusque sur ses bords. On dit qu'il n'y a ni » poissons dans son sein ni oiseaux sur ses » rives. Je n'y vis ni procellaria, ni mouet- » tes, ni ces beaux oiseaux blancs semblables » à des colombes marines qui nagent tout le » jour sur les vagues de la mer de Syrie et » accompagnent les caïques sur le Bosphore; » mais à quelques centaines de pas de la Mer- » Morte je tirai et tuai des oiseaux sembla- » bles à des canards sauvages, qui se levaient » des bords marécageux du Jourdain. Si l'air » de la mer était mortel pour eux ils ne » viendraient pas si près affronter ses vapeurs » méphytiques. Je n'aperçus pas non plus » ces ruines de villes englouties que l'on voit, » dit-on, sous les vagues; les Arabes qui » m'accompagnaient prétendent qu'on les » découvre quelquefois. Je suivis long-temps » les bords de cette mer, tantôt du côté de » l'Arabie, où est l'embouchure du Jourdain, » tantôt du côté des montagnes de la Judée, » où les rivages s'élèvent et prennent quel- » quefois la forme de légères dunes de l'O- » céan. La nappe d'eau nous offrit partout » le même aspect, éclat, azur et immobilité. » Les hommes ont bien conservé la faculté » que Dieu leur donna, dans la Genèse, d'ap- » peler les choses par leurs noms. Cette mer » est belle, elle étincelle, elle inonde de la » réflexion de ses eaux l'immense désert » qu'elle couvre, elle attire l'œil, elle émeut » la pensée; mais elle est morte; le mouve- » ment et le bruit n'y sont plus; ses ondes, » trop lourdes pour le vent, ne se déroulent » pas en vagues sonores, et jamais la blan- » che ceinture de son écume ne joue sur les » cailloux de ses bords; c'est une mer pétri- » fiée : comment s'est-elle formée? appa- » remment, comme dit la Bible, et comme » dit la vraisemblance : vaste centre de chaî- » nes volcaniques qui s'étendent de Jérusa- » lem en Mésopotamie et du Liban à l'Idu- » mée, un cratère se sera ouvert dans son » sein, au temps où sept villes peuplaient sa » plaine; les villes auront été secouées par le » tremblement de terre : le Jourdain, qui, » selon toute probabilité, courait alors à tra- » vers ces plaines, et allait se jeter dans la » mer Rouge, arrêté tout-à-coup par les » monticules volcaniques sortis de la terre » et s'engouffrant dans les cratères de So- » dôme et Gomorre, aura formé cette mer » corrompue par le sel, le soufre et le bi- » tume, aliments ou produits ordinaires des » volcans : voilà le fait et la vraisemblance. » Cela n'ajoute ni ne retranche rien à l'ac- » tion de cette souveraine et éternelle vo- » lonté, que les uns appellent miracle, que » les autres appellent nature; nature et mi-

(1) M. de Lamartine, Note d'un voyageur en orient pendant les années 1832-1833, p. 236.





...del. *Leonce Lhuillier Sculp.*

1. COSTUMES DES RICHES HABITANTES DE DAMAS.

2. COSTUMES DES PRÊTRES ARMENIENS À JERUSALEM.

» racle n'est-ce pas tout un? et l'univers » est-il autre chose que miracle éternel et de » tous les moments? »

Nous puiserons encore d'autres renseignements dans une relation presque aussi récente que celle de M. de Lamartine : « J'ai » visité, » dit l'auteur, « la Mer-Morte, à » trois quarts de lieue à l'ouest de l'embou- » chure du Jourdain; il était sept heures du « matin, une brise légère soufflait alors, la » surface du lac en était ridée, et ses ondes » battaient paisiblement la rive; la mer » n'exhale ni vapeur ni fumée; l'air est pur » autour d'elle; les flots sont aussi brillants, » aussi azurés que ceux de l'Archipel et de » l'Hellespont; ce qu'on a dit de l'amertume » et du mauvais goût de ces eaux est parfai- » tement exact; j'en ai goûté dans le creux » de ma main, et j'en ai eu le cœur malade » pendant un quart d'heure. Une blanche » bordure de sel entoure le lac et se mêle à » un bitume rougeâtre déposé par les eaux. » J'ai vu sur la rive de petits coquillages et » des cailloux comme on en voit sur le ri- » vage des mers. Nos savants naturalistes se » demandent encore s'il existe des poissons » dans la Mer-Morte; je puis donner la so- » lution de ce problème : oui, il existe des » poissons dans la Mer-Morte; ils sont en gé- » néral maigres et petits; le vieux scheik » qui m'accompagnait, et deux de nos cava- » liers arabes, m'ont dit qu'ayant voulu un » jour en manger, ils leur trouvèrent un » goût si empesté, qu'ils furent obligés de » les jeter. J'aurais bien voulu me baigner » dans la Mer-Morte, pour résoudre par moi- » même la question de savoir si l'eau est as- » sez pesante pour soutenir le corps de » l'homme; je craignais le retour de la fièvre, » et je n'ai point osé entrer dans le lac; mais » l'un des voyageurs anglais qui nous avaient » suivis a fait devant moi cette expérience, » il s'est étendu sur l'eau, cherchant à s'en- » foncer, et j'ai vu son corps flotter à la sur- » face comme un tronc d'arbre. Vespasien, » si l'on en croit Josèphe, fit la même expé- » rience, il lança dans la Mer-Morte plusieurs » esclaves, les pieds et les mains liés, et pas » un n'alla au fond; le voyageur Pococke » plongea dans le lac et ne put parvenir à » s'enfoncer; d'autres voyageurs se sont » aussi assurés du phénomène. On trouve » dans quelques endroits du lac des ulves aux » lanières longues et déliées, comme dans » nos lacs et nos étangs d'Europe. Je n'ai » point vu la caille d'Arabie dont parlent » quelques voyageurs, la même, dit-on, qui » nourrit les Hébreux dans le désert; Has- » selquist nous dit qu'elle mérite seul qu'on » fasse le voyage de la Mer-Morte (1). »

Depuis plusieurs siècles aucune barque n'a sillonné la Mer-Morte pour en déterminer l'étendue et visiter tous ses rivages; les uns lui donnent vingt lieues de longueur et cinq ou six dans sa plus grande largeur; d'autres y ajoutent une dizaine de lieues de plus; mais toutes ces estimations ne sont qu'approximatives. Cependant, sous le roi Baudoin, Foucher de Chartres, qui accompagna le monarque dans une expédition sur les bords du lac mystérieux, aurait pu nous laisser de curieux renseignements s'il avait su observer ce qu'il voyait; mais son récit n'offre aucune particularité digne d'être recueillie, il se contente de paraphraser l'Écriture-Sainte et d'en faire le texte de pompeuses périodes et de lieux communs de morale. Un abbé du monastère de Saint-Sabba, situé dans la Palestine, a fait aussi le tour de la Mer-Morte; il affirme qu'à son extrémité il y a un chemin par où on la traverse n'ayant de l'eau qu'à mi-jambe, au moins en été; que la terre s'élève et borne un autre petit lac de figure ronde, un peu ovale, entouré de plaines et de montagnes de sel; mais les assertions du bon religieux, qui nous ont été conservées par le père Nau, voyageant, en 1674, à la suite d'une ambassadeur de France, n'ont pu depuis cette époque être vérifiées et corroborées par d'autres témoignages. De simples voyageurs, destitués de tout appui, ne peuvent tenter une semblable entreprise, car il faudrait être accompagné, non-seulement d'une troupe assez nombreuse pour en imposer aux Arabes qui infestent les bords de la Mer-Morte, mais il faudrait encore construire sur les lieux quelques bâtiments avec des bois tirés du mont Liban, de Jérusalem,

(1) Correspondance d'Orient, t. IV, p. 382.

ou de Jaffa. Un chef militaire pourrait donc seul satisfaire sur ce point la curiosité publique; ainsi, tant que la Palestine restera sous la domination d'un peuple de l'Orient, cette exploration ne sera pas tentée.

Le Jourdain se jette dans la Mer-Morte; dans cet endroit le fleuve ressemble à une mare d'eau sale dans un lit de boue; là ses bords sont fangeux et couverts de roseaux, le long de ses rives croissent des touffes de tamarin, de palma-christi et d'agnus-castus. Les pélerins visitent d'ordinaire le lieu où la tradition rapporte que le Sauveur fut baptisé; la plupart se plongent dans l'onde, croyant purifier en même temps leur âme et leur corps de toutes les souillures. Les Turcs et les Arabes regardent le Jourdain comme un fleuve sacré; dans la Palestine, et la terre et les eaux inspirent une sorte de vénération fondée sur le témoignage des siècles attestant que cette contrée a jadis été le théâtre des événements les plus merveilleux. Tantôt le fleuve coule à travers des plaines desséchées, tantôt au milieu de vallons enchantés; c'est sous l'aspect le plus riant qu'il se présenta aux regards de M. de Lamartine, auquel nous empruntons la brillante description qu'il a faite des abords du Jourdain : « Ce n'était partout, » dit-il » que pelouse du plus beau vert, où croissaient çà et là des touffes de joncs en fleurs, » et des plantes bulbeuses, dont les larges et » éclatantes corolles semaient d'étoiles de » toutes couleurs les gazons et le pied des » arbres; des bosquets d'arbustes aux longues tiges flexibles retombant comme des » panaches tout autour de leurs troncs multipliés; de grands peupliers de Perse, aux » légers feuillages, non pas s'élevant en pyramides comme nos peupliers taillés, mais » jetant librement, de tous côtés, leurs membres nerveux comme ceux des chênes, et » dont l'écorce, lisse et blanche, brille » aux rayons mobiles du soleil du matin; des » forêts de saules de toute espèce et de grands » osiers, tellement touffus, qu'il était impossible d'y pénétrer, tant les arbres étaient » pressés, et tant les innombrables lianes, qui » serpentaient à leurs pieds et se tressaient » d'une tige à l'autre, formaient entre eux » un inextricable réseau; ces forêts s'étendaient à perte de vue des deux côtés et sur » les deux rives du fleuve. Il nous fallut descendre de cheval, et établir notre camp dans » une des clairières de la forêt, pour pénétrer à pied jusqu'au cours du Jourdain, que » nous entendions sans le voir. Nous avançâmes avec peine, tantôt dans le fourré du » bois, tantôt dans les longues herbes, tantôt à travers les tiges hautes de joncs; enfin, nous trouvâmes un endroit où le gazon » seul bordait les eaux, et nous trempâmes » nos pieds et nos mains dans le fleuve. Il » peut avoir cent à cent vingt pieds de largeur; sa profondeur paraît considérable, » son cours est rapide comme celui du » Rhône à Genève; ses eaux sont d'un bleu » pâle, légérement ternies par le mélange » des terres grises qu'il traverse et qu'il » creuse, et dont nous entendions, de moments en moments, d'énormes falaises qui » s'écroulaient dans son cours : ses bords » sont à pic; mais il les remplit jusqu'au » pied des joncs et des arbres dont ils sont » couverts. Ces arbres, à chaque instant minés par les eaux, y laissent pendre et traîner leurs racines; souvent déracinés eux-mêmes, et manquant d'appui dans la terre » qui s'éboule, ils penchent sur les eaux » avec leurs rameaux et toutes leurs feuilles, » qui y trempent et lancent comme des arches de verdure d'un bord à l'autre. De » temps en temps un de ces arbres est emporté avec la portion du sol qui le soutient, et vogue tout feuillé sur le fleuve » avec ses lianes arrachées et accrochées à » ses branches, ses nids submergés et ses oiseaux encore perchés sur les rameaux; » nous en vîmes passer plusieurs pendant le » peu d'heures que nous restâmes dans cette » charmante oasis. La forêt suit toutes les » sinuosités du Jourdain, et lui tresse partout une perpétuelle guirlande de rameaux et de feuilles qui trempent dans » l'eau et font murmurer ses vagues légères. » Une innombrable quantité d'oiseaux habite » ces forêts impénétrables. Les Arabes nous » avertirent de ne pas marcher sans nos armes, et de ne nous avancer qu'avec précaution, parce que ces épais taillis sont le

» repaire de quelques lions, de panthères et » de chats-tigres. Nous n'en vîmes aucun; » mais nous entendîmes souvent dans l'om- » bre du fourré des rugissements et des bruits » semblables à ceux que font les grands ani- » maux en perçant la profondeur des bois. » Nous parcourûmes pendant une ou deux » heures les parties accessibles du rivage de » ce beau fleuve; dans quelques endroits, » les Arabes des tribus sauvages des monta- » gnes de l'Arabie-Pétrée, au pied des- » quelles nous étions, avaient incendié la » forêt pour y pénétrer ou pour enlever du » bois; il y restait une grande quantité de » troncs calcinés seulement par l'écorce; mais » des jets nouveaux avaient poussé autour » des arbres brûlés; et les plantes grimpan- » tes de ce sol fertile avaient déjà tellement » enlacé les arbres morts et les arbres jeu- » nes, que la forêt en était plus étrange » sans être moins vaste et moins luxuriante. » Nous cueillîmes une ample provision de » branches de saules, de peupliers et de tous » les arbres à longue tige et belle écorce, » dont j'ignore les noms, pour en faire des » présents à nos amis d'Europe. »

D'autres récits représentent, au contraire, le Jourdain comme traversant obscurément un pays sans verdure et n'offrant au voyageur qu'un maigre filet d'eau. Ces relations opposées n'ont rien de surprenant, et s'expliquent et par les saisons et par les lieux, qui présentent le fleuve sous des aspects différents. Au-delà du Joudain, se trouve la terre appelée Moab dans l'Écriture, habitée, disent les Arabes de Jéricho, par des tribus vagabondes. Ces tribus vinrent, en 1816, jusque dans la Syrie; mais leur invasion fut arrêtée par les soldats réunis des pachas d'Acre, de Damas et d'Alep; vaincus, les Moabites se dispersèrent sans laisser de traces. Cette irruption prouve à quelles révolutions subites sont encore exposées et la Palestine et la Syrie, menacées, comme jadis, de changer tout-à-coup de maîtres. En effet, si les Moabites eussent réussi dans leur entreprise, un nouveau peuple inconnu au reste du monde serait venu camper à Jérusalem et à Damas. C'est encore dans le voisinage de l'Arabie que s'élevait le château de Karac, appartenant à Renaud de Châtillon, dont les déprédations amenèrent la ruine du royaume de Jérusalem par les armes de Saladin. La forteresse de Renaud est, dit-on, encore debout et commande à une ville que l'on croit être l'ancienne *Pétra*. Dans la vallée qui entoure cette cité existent de magnifiques tombeaux; ils enseignent une civilisation avancée, mais dont l'histoire n'a pas recueilli les fastes. Les Arabes nomment la vallée de Pétra *Ouadi-Mousa*.

La description de la Terre-Sainte serait incomplète si nous ne conduisions le lecteur dans les lieux que les traditions recommandent à la célébrité : telle est, entre autres, la petite ville de Béthléem, située au sud de Jérusalem, à deux lieues de distance. Là naquit le Christ, et plus tard habita saint Jérôme, qui vint s'y réfugier pour échapper aux séductions de Rome. On y montre aussi son tombeau. Une église bâtie sous Justinien et un monastère catholique sont les seuls monuments qui existent à Béthléem. Ces deux édifices se touchent et renferment dans leur enceinte les lieux sanctifiés par la religion. On y voit la grotte de la nativité; elle est creusée dans le roc; ses murs, revêtus de marbre, sont couverts de draperies rouges, et la voûte est soutenue par trois colonnes de marbre. Trente-cinq lampes d'argent, données par divers monarques catholiques, l'illuminent jour et nuit. Quant à l'ancienne église qui touche au couvent, de grands souvenirs auraient dû prévenir sa ruine, car c'est dans ce temple que fut sacré le frère et le successeur de Godefroi. Le chœur de cette église est entretenu avec soin par les Grecs, qui s'en sont emparés; le reste sert de passage, et semble voué à une destruction inévitable et prochaine. Des vergers d'oliviers et de figuiers entourent Béthléem, dont le territoire est d'une assez grande fertilité. La ville renferme environ deux mille habitants, la plupart catholiques; il s'y trouve environ quatre cents Grecs et un petit nombre de familles musulmanes. Les Béthléémites se gouvernent eux-mêmes et ne souffrent pas dans leurs murs la présence de chefs turcs. S'ils consentent à payer les impôts ordinaires au

pacha d'Acre, ils se refusent presque toujours à payer au-delà de ce qu'ils doivent au gouvernement, dont ils obtiennent des ménagements, car ils sont toujours prêts à répondre aux avanies par des coups de fusil. La seule autorité dont ils reconnaissent le plus volontiers la loi est celle du supérieur du couvent et du frère qui remplit les fonctions de curé; ils les consultent dans toutes leurs affaires et se soumettent souvent à leurs décisions, ce qui ne les empêche pas de maltraiter les pères du couvent quand ceux-ci se refusent à leurs exigences. On raconte qu'un jour ils arrêtèrent dans la rue un religieux et l'entraînèrent vers un four pour l'y brûler tout vif, et, sans l'intercession d'un habitant, l'infortuné eût subi le supplice dont il était menacé.

En même temps qu'ils cultivent leurs terres, qu'ils élèvent de nombreux troupeaux, les Béthléémites ont une autre industrie qui consiste à fabriquer des images de la Vierge, des croix et des chapelets qui sont bénis dans l'église du Saint-Sépulcre, et se distribuent en Europe et dans toutes les provinces du monde catholique. Le monastère a l'aspect d'une forteresse, tant les murs sont épais. Les cénobites qui s'y trouvent ont plus d'une fois soutenu des espèces de siége même contre leurs co-religionnaires, les habitants de Béthléem, qui cependant, s'ils sont menacés de quelque agression, viennent y chercher un refuge. Les moines reçoivent chaque jour de Jérusalem des provisions escortées seulement par un enfant de Béthléem, dont la faiblesse est aussi puissante que la force, car elle est suffisante pour contenir la rapacité des Arabes. En effet, ceux-ci déposent dans certains maisons de Béthléem le produit de leurs récoltes annuelles : cette circonstance explique pourquoi les Arabes s'abstiennent de piller ce qui semble appartenir aux habitants de Bethléem. Une école est annexée au couvent latin, où l'on enseigne aux petits enfants à lire l'arabe et le latin. Cette éducation, quoique bornée, est encore un bienfait; elle sert du moins à conserver la chaîne des traditions en gravant dans la mémoire des élèves l'histoire du passé relatif à la Palestine; elle dépose dans les âmes un germe qui pourra lever un jour si la Judée échappe au joug des musulmans. En effet, les croyances, en inspirant aux hommes les mêmes sentiments, disciplinent leurs volontés et les préparent souvent à conquérir l'indépendance politique.

C'est ainsi que les Grecs ont su, dans ces derniers temps, s'affranchir d'un esclavage qui pesait sur eux depuis trois siècles. Il est vrai que la révolution hellénique avait été préparée de longue main par les efforts patriotiques de quelques hommes qui avaient consacré leur fortune à répandre l'instruction parmi leurs concitoyens. Il n'en est pas encore ainsi dans la Palestine, où toutes les classes ne reçoivent qu'une éducation religieuse, même très-incomplète. Mais si les temps ne sont pas encore venus de faire pénétrer dans cette contrée les arts et les bienfaits de la civilisation, on peut tout espérer de l'avenir : déjà l'Égypte voit germer sur son sol les connaissances de l'Europe, et il est permis d'espérer que de là elles se répandront dans les pays qui l'avoisinent. L'expédition aventureuse des Français, sur les bords du Nil, sous la conduite de Bonaparte, a laissé des traces profondes dans toutes les populations qui l'ont vu passer avec ses soldats. Les jeunes gens et les petits enfants saluent encore aujourd'hui les voyageurs avec quelques mots français qu'ils ont retenus et qu'ils se transmettent de père en fils. En 1831 les Bethléémites s'entretenaient de la France; ils attendent chaque jour ses guerriers pour achever leur délivrance : en un mot, le nom de Bonaparte a fait oublier dans cette partie de l'Orient le nom de Richard, dont le souvenir s'était conservé depuis si long-temps aux lieux témoins de ses exploits, et qui avaient été si long-temps le champ de bataille des croisés. La prise d'Alger, répandue dans la Syrie et dans la Palestine, a ravivé l'enthousiasme de la multitude, qui regarde les Français comme prédestinés à changer encore une fois la face de l'Orient. A quatre lieues de Bethléem se trouve le couvent de Saint-Sabba, habité par des caloyers ou moines Grecs; rien de plus triste que la solitude qui l'environne, solitude sans verdure et sans eau, car le sol ne produit pas

une seule herbe, une seule fleur, et offre de tous côtés, à l'œil attristé, l'image de la désolation la plus complète. Le monastère est bâti sur les bords d'un ravin profond ; il est entouré de murs épais, flanqués de tourelles : les religieux, comme des soldats en garnison, veillent, tour-à-tour, pour signaler l'approche des Bédouins, et se défendre contre leurs attaques. En 1831 ils étaient dix-sept, parmi lesquels on comptait cinq Russes. Ces moines, soumis à la règle de saint Basile, ne se nourrissent que de pain et de légumes, et ne boivent jamais de vin. C'est dans cette autre Thébaïde que vécurent, au premier siècle du christianisme, une foule d'anachorètes, dont on voit encore les cellules abandonnées, et qui servent maintenant de retraite aux animaux sauvages. Disons aussi quelques mots de la ville d'Hébron, située au sud de Jérusalem ; elle contient quatre ou cinq mille habitants, tous enfants de Mahomet. Cette cité renferme des manufactures de bracelets et fabrique des lampes de verre, exportées en Égypte, ainsi qu'une espèce de sucre de raisin, nommé *dibsé*. Hébron est tout rempli des souvenirs d'Abraham et de Jacob ; l'on y voit une mosquée décrite par Aly-Bey ; elle renferme deux sépultures, celle du patriarche et de Sara son épouse, ainsi que les dépouilles d'Isaac, leur fils. C'est aux habitants d'Hébron, dit la Genèse, qu'Abraham acheta un champ, où se trouvait une caverne, pour y donner la sépulture à sa femme, qu'il venait de perdre. Ces traditions ne sont peut-être pas très-authentiques, mais elles n'en sont pas moins touchantes et dignes de respect ; il serait d'ailleurs, peut-être, aussi difficile d'établir historiquement leur fausseté que leur véracité. Une ville célèbre dans les annales des croisades, Ascalon, n'offre plus maintenant que les débris d'une forteresse et quelques pans de murailles ; des fragments de colonnes, des fûts et des chapiteaux disséminés partout sur le sol, voilà tout ce qui se rencontre sur l'emplacement de l'ancienne cité : c'est en ce lieu qu'en 1814 la célèbre Lady Stanhope (1) fit exécuter des fouilles, dont le résultat fut la découverte d'un temple antique, d'autant plus curieux, qu'on y trouva trois pavés différents, annonçant que l'édifice avait été dédié d'abord à la déesse phénicienne Astarté, puis au Christ, et enfin à Mahomet. On trouva encore, dans ce même temple, une statue en marbre, à laquelle manquaient la tête et les pieds : comme lady Stanhope avait obtenu la permission d'entreprendre ces travaux en persuadant les Arabes qu'il s'agissait de déterrer un trésor enfoui parmi les ruines d'Ascalon, elle fut contrainte de faire briser la statue, où les Arabes croyaient que le trésor était caché, et ses débris ainsi que les superbes colonnes du temple gisent sur le sol, abandonnés aux ravages du temps, qui les détruit chaque jour. C'est aux portes d'Ascalon que Godefroi, après la prise de Jérusalem, remporta une célèbre victoire sur les Égyptiens. La ville, prise et détruite en 1187 par Saladin, fut restaurée par Richard, et détruite de nouveau : depuis cette époque Ascalon ne présente plus que des débris rappelant sa splendeur passée. Tibériade est située sur le bord d'un lac qui porte le même nom ; elle fut fondée jadis par Hérode et joua un rôle important dans les guerres des croisades ; cette ville est encore aujourd'hui entourée de remparts bâtis dans le siècle dernier ; elle a environ quatre mille habitants ; les Arabes l'appellent *Tabarieh*. A peu de distance de Tibériade se trouve Cana, où l'évangile raconte un miracle du Christ, que nous n'avons pas besoin de rappeler ; cette cité, ou plutôt cette bourgade, n'a rien de remarquable que sa position au milieu d'une plaine qui présente toutes les apparences d'une grande fertilité. Cana ne contient, au reste, aucun monument du passé.

Nazareth, appelé aujourd'hui *Nasra*, est placé au fond d'une vallée ; c'est dans cette ville que le Christ a reçu le jour : la plupart des maisons, adossées à une montagne, sont construites en terre, et se prolongent dans le flanc de la colline, où se trou-

(1) Cette dame, nièce du grand ministre Pitt, s'est fixée en Orient depuis plus de vingt années ; elle habite aujourd'hui un village au pied du Mont-Liban.

vent des chambres creusées par le ciseau. Au temps de saint Jérôme, Nazareth n'était qu'un village : la piété de sainte Hélène, mère de Constantin, l'a dotée d'un superbe couvent, habité par des Franciscains espagnols et Italiens; on y voit aussi une très-belle église, celle de l'Annonciation : sous cette église il s'en trouve une autre qui occupe, dit-on, l'emplacement de la maison de la sainte Vierge et de saint Joseph. Un des religieux du monastère est spécialement chargé du détail des affaires de la communauté chrétienne de la ville, où vivent sept à huit cents catholiques, deux mille Grecs, et quelques familles maronites, qui possèdent aussi dans la ville un édifice consacré à leur culte (1). On évalue à environ mille individus les musulmans de Nazareth ; ils ont trois mosquées. Quand les successeurs de Godefroi possédaient toute la Palestine, Nazareth était le siége d'un archevêché ; mais elle n'avait pas l'importance politique de Tibériade, qui, munie d'une citadelle et enceinte de murailles, était sous la dépendance d'un seigneur féodal. Aujourd'hui cette ville, malgré son heureuse position auprès d'un lac, ne présente plus que des ruines où règne un aga, officier subalterne, tandis que Nazareth, dont la population est trois fois plus nombreuse, est administrée par un mutzelin ou gouverneur. La Galilée serait la province la plus riche de l'ancien royaume de Jérusalem, si le sol était cultivé par des mains industrieuses ; la vigne pousse des jets énormes, d'où pendent des grappes de raisin longues de deux à trois pieds. Les plaines d'Ezdelin contiennent d'excellents pâturages ; elles sont parcourues par des Arabes qui les couvrent de leurs troupeaux ; mais ces tribus n'ont pas de demeure fixe, et vivent sous des tentes. Gaza, qui a reçu aujourd'hui la dénomination de *Radzzé*, est l'ancienne métropole des Philistins, dont l'empire se composait de cinq cités (2). Les Philistins étaient originaires de l'Égypte, et en étaient sortis pour se créer un établissement en Palestine : comme ils avaient adopté la plupart des superstitions du culte d'Osiris, ils durent se trouver bientôt en hostilité avec les Hébreux, auxquels leurs lois religieuses imposaient la mission d'exterminer les idolâtres. Les Israélites, au rapport de la Bible, furent souvent vaincus par les Philistins. On ignore cependant ce que ces derniers devinrent par la suite ; il est probable qu'ils furent subjugués par les Romains. Quoi qu'il en soit, Gaza renferme des maisons bâties en pierre, autour desquelles s'élèvent des palmiers. Le culte de Mahomet a de nombreux sectateurs dans cette ville, car on y compte quinze mosquées. Elle possède aussi un kan d'une vaste étendue, mais où l'on ne rencontre aucune marchandise de luxe. La population s'élève à près de douze mille habitants, la plupart musulmans. Si Gaza est célèbre dans l'Écriture sainte par l'exploit de Samson, qui emporta un jour ses portes, si elle fut témoin, plus tard, de la mort de ce héros, elle a figuré, de nos jours, dans l'histoire d'un conquérant célèbre. En effet, Bonaparte s'en empara ; il détruisit le château, et son nom est encore dans toutes les bouches des citoyens de cette ville.

Le pays de Samarie formait jadis le territoire du royaume d'Israël ; il a conservé quelque chose de son ancienne splendeur, car la population en est considérable, et le sol, très-productif, charme en même temps le voyageur, dont les regards rencontrent partout des vallées riantes, des collines chargées de moissons et des bouquets de bois qui tapissent le flanc des ravins. On récolte dans ce pays du blé, du coton et des olives. La ville principale de cette contrée se nomme Naplouse ; c'est l'antique Sichem ; elle contient environ neuf mille habitants. Sur le mont Garizim, qui domine Naplouse, on voit encore les restes du temple samaritain qui essaya de rivaliser avec celui de Jérusalem. Comme la Samarie est un pays de montagnes, il a moins à souffrir que le reste de la Judée des incursions des Arabes. Défendus par leur position géographique, les Samaritains le sont encore plus par l'énergie de leur caractère, surtout les Naplousains, qui

(1) Les Maronites habitent le Mont-Liban ; ils sont catholiques et reconnaissent la suprématie du pontife de Rome ; mais ils ont un patriarche, et leurs prêtres se marient une première fois.

(2) Gaza, Ascalon, Azoth, Geth, et Accon ou Acre.

sont toujours armés et toujours prêts à invoquer la force contre l'avidité des chefs turcs. C'est dans cette même contrée que subsiste encore une ville déchue de son ancienne grandeur; bâtie par Hérode, Césarée fut long-temps le séjour des rois de Jérusalem, elle est presque vide d'habitants, quoiqu'elle ait des rues, des places, des édifices, des remparts et un port assez bon; mais la solitude remplit presque seule ses maisons et ses monuments déserts, que le temps achève de détruire. Il nous reste encore quelques mots à dire d'une ville qui, à toutes les époques, remplit les pages de l'histoire; cette ville est Saint-Jean-d'Acre, l'ancienne Ptolémaïs. Nous n'avons pas besoin de rappeler au lecteur ses infortunes; prise et reprise dans les guerres des croisades, elle a récemment encore été le théâtre et la victime d'une nouvelle catastrophe. En 1832, le pacha qui la gouvernait ayant armé contre lui le ressentiment du pacha d'Égypte, ce dernier chargea son fils Ibrahim de punir Abdala (1). La Porte redoutait l'extension de la puissance de son redoutable vassal; elle aurait dû secourir Abdala, qui, renfermé dans sa ville avec trois mille Turcs, se défendit une année entière contre les forces d'Ibrahim, qui prit enfin la ville d'assaut. Saint-Jean d'Acre fut aussi l'écueil de la fortune de Bonaparte. Dans le voisinage s'élève le mont Carmel, illustré par le prophète Élie. Un couvent grec, bâti sur le sommet, n'a pour habitant qu'un seul religieux. Sur l'un des flancs de la montagne existe une grotte où vivent des santons, reclus musulmans qui, voués à la solitude, acquièrent ainsi une grande réputation de sainteté parmi leurs co-religionnaires. Le jour de la fête d'Élie le couvent est visité par un grand nombre de chrétiens. A quelques lieues de Saint-Jean-d'Acre se trouve Seyde, autrefois la célèbre Sidon; elle fut dans l'antiquité le premier berceau des arts, le monde lui doit l'art de diriger les vaisseaux, et celui non moins important de fixer la parole sur le papier par le moyens de l'écriture. Métropole de la Phénicie, Sidon promena son pavillon jusqu'au delà des colonnes d'Hercule, et jeta dans plusieurs contrées les germes de la civilisation. C'est dans cette ville que vivait cet Abdolonyme, qu'Alexandre alla chercher dans son jardin pour le placer sur le trône; là, disent aussi les traditions chrétiennes, Jésus guérit la fille de la Cananéenne. Aujourd'hui Seyde est à peu près déserte, à peine quelques colonnes de granit, couchées sur le sable, rapellent-elles le souvenir de sa splendeur, qui se perd dans la nuit des temps.

Nous croyons devoir borner ici cette description de la Palestine; quoique bien incomplète, elle nous semble suffisante pour donner au lecteur un aperçu véridique de cette contrée telle qu'elle fut autrefois et telle qu'elle est aujourd'hui. On reconnaît que sa physionomie est toujours restée la même depuis des siècles, et que la Judée, jadis si florissante, est condamnée, peut-être encore pour des siècles, à la dépopulation et à la stérilité. En effet, un gouvernement moins oppressif lui permettrait de tirer parti de ses avantages naturels; car, si la chaîne centrale des montagnes de la Judée et les déserts qui s'étendent à l'est vers la Mer-Morte, ne peuvent être fécondés par l'industrie de l'homme, les autres provinces de la Palestine récoltent des produits agricoles qui l'enrichiraient aisément. Ces produits pourraient être augmentés par des méthodes plus habiles, si les cultivateurs savaient tirer parti de ce qui se rencontre sous leurs mains. Les anciens habitants, dans certaines localités, soutenaient les terres avec des murs; ils recueillaient les eaux du ciel dans des citernes, et les répandaient dans les champs, qui, échauffés par un soleil ardent, en même temps qu'ils étaient humectés sans cesse, donnaient plusieurs récoltes dans une seule année. Si la domination des Turcs était moins oppressive, si elle ne tarissait pas elle-même la source où elle puise, la Palestine, en moins d'un quart de siècle, retrouverait, sinon son ancienne splendeur, du moins de nouvelles richesses dans la culture de son territoire. Soumis aujourd'hui par le fait au vice-roi de l'Égypte, qui sem-

(1) C'était le nom du pacha de Saint-Jean-d'Acre.

ble vouloir faire pénétrer dans ses États les bienfaits et les avantages de la civilisation, l'ancien royaume de David a cependant peu de chose à attendre de son nouveau maître, qui exploite ses possessions dans l'intérêt de son ambition ; obligé d'ailleurs de préparer son indépendance, Mehemet-Ali ne peut songer encore qu'à se procurer des marins et des soldats. S'il paraît vouloir naturaliser les sciences de l'Europe sur les bords du Nil, rien ne prouve qu'elles s'y enracineront. Déjà parvenu à la vieillesse, le pacha a trop peu de temps à vivre pour consolider ses projets, il faut que son fils Ibrahim lui succède et partage les vues paternelles ; mais, doué de talents militaires, il est à craindre qu'Ibrahim ne se livre exclusivement à ce penchant dangereux, et que les institutions scientifiques, importées par Mehemet-Ali, ne meurent abolies par la négligence ou par les calculs de la politique. Quoi qu'il en soit, placée sous la dépendance immédiate de l'Égypte, la Palestine ne peut attendre de prospérités futures que si la terre des Pharaons renaît elle-même et reprend sa place parmi les nations civilisées. En attendant, Jérusalem, presque oubliée de l'Europe, marche vers une décadence complète ; et si l'industrie des Grecs et des Arméniens ne la vivifiait encore quelque peu, la cité sainte n'offrirait bientôt que des ruines silencieuses. Mais, défendue par d'impérissables souvenirs, elle doit un jour attirer l'attention des autres peuples ; tout fait donc présumer que la cité sainte, comme la ville de Romulus, ne périra pas entièrement ; elle semble prédestinée à survivre à tous les empires, défiant ainsi et la puissance des hommes et celle du temps.

—

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DES JUIFS DEPUIS LE CINQUIÈME SIÈCLE JUSQU'A NOS JOURS.

Après avoir présenté à nos lecteurs l'histoire des révolutions de la Palestine, qui firent passer ce pays sous le joug de tant de peuples différents pour le laisser enfin aux enfants de Mahomet, il nous reste, afin de compléter notre tâche, à retracer en peu de mots quel fut le sort des véritables enfants d'Israël, qui, bannis de la patrie de leurs ancêtres, vivent encore dispersés parmi toutes les nations sans jamais se confondre avec les peuples dont ils habitent le territoire. Cette destinée, qui semble marquée d'un sceau mystérieux et presque divin, peut cependant s'expliquer par des motifs humains ; les Juifs, soumis depuis des siècles à un code théocratique, en ont conservé obstinément les prescriptions, parce qu'elles leur semblaient venir du ciel ; les persécutions auxquelles ils furent en proie depuis leur dispersion resserrèrent encore les liens religieux qui les unissaient. C'est ainsi que, répandus sur presque tout le globe, ils ont toujours formé une famille ayant sa langue et ses lois toujours restées indépendantes de tout pouvoir terrestre. Il ne faut pas non plus oublier que les Hébreux, encouragés par une tradition que le temps a jusqu'ici convaincu de fausseté, étaient imbus de la conviction qu'un homme, le *Messie*, devait les former en corps de nation qui serait rétablie à Jérusalem et dans sa splendeur première. Quoi qu'il en soit, les descendants de Jacob, soutenus par une espérance qui sourit à leur orgueil et à l'ardeur de leur foi, ont supporté, sans être abattus, les infortunes les plus cruelles ; nous allons en faire le récit. Ce récit sera court, mais substantiel, car nous nous attacherons moins à faire connaître le détail des faits qu'à en peser les conséquences ; c'est la seule manière de rendre l'histoire instructive, et par cela même profitable. Nous avons précédemment expliqué l'état des Juifs sous les empereurs d'Orient et d'Occident ; on sait que cette dernière partie de l'empire, dont Rome était la capitale, fut au cinquième siècle inondée par les barbares ; ceux-ci apportèrent tous les fléaux et détruisirent presque entièrement la civilisation, les arts tombèrent dans l'oubli, le commerce fut anéanti ou plutôt il se concentra dans les mains des Juifs, qui, exclus par un long usage de tous les offices civils et militaires, s'occupaient exclusivement de négoce. L'Italie devint le partage des Goths. Sous leur grand roi,

Théodoric, les Israélites avaient fondé des établissements dans les villes principales de la Péninsule; le prince goth en favorisa l'extension, et mit les Israélites à l'abri des violences du peuple et du clergé catholique. En Espagne, où les Visigoths avaient porté leurs armes, les enfants de Jacob jouirent d'un sort moins heureux; on s'efforça de les convertir, et l'on employa les supplices, à défaut de la persuasion, pour abolir la loi de Moïse, qui continua cependant de subsister en dépit de toutes les attaques. En Orient, dans les premières années du sixième siècle, les Juifs furent persécutés dans la Perse; leur chef, connu sous le nom de prince de la Captivité, fut mis à mort, et son fils alla chercher un refuge en Judée. Bientôt Chosroës-le-Grand fit une invasion dans la Palestine, soumise alors à la domination des empereurs grecs de Constantinople; devenu maître du pays, il ferma, comme dans son empire, toutes les écoles juives, et priva ce malheureux peuple de tous ses priviléges. — A Constantinople, sous le règne du célèbre Justinien, les Juifs furent encore persécutés dans leur foi; ils se révoltèrent en plusieurs occasions; mais ils ne réussirent qu'à rendre encore plus pesant le joug qu'ils avaient essayé de briser [555]. En Italie, quand Bélisaire, général de Justinien, vint chasser les Goths de la Péninsule, les Juifs furent encore victimes de cette invasion; les soldats grecs, poussés par un zèle religieux, et peut-être en même temps par une basse cupidité, les massacrèrent dans plusieurs villes et pillèrent leurs richesses. Lorsque Phocas se saisit par un meurtre de l'empire de Constantin, les Israélites, habitants de la ville d'Antioche, s'étant mis en hostilités contre les chrétiens de cette cité, commirent contre ces derniers les excès les plus condamnables et les expièrent par l'épée des soldats de l'usurpateur.

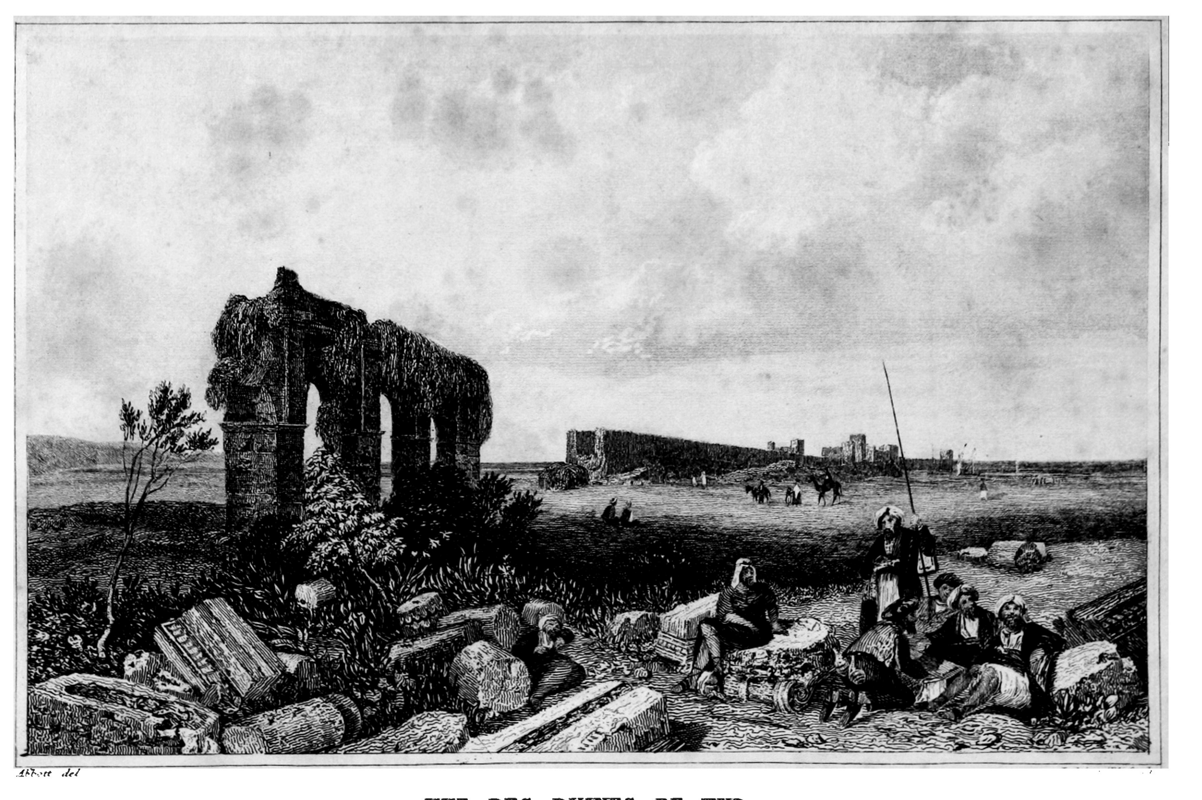
Un grand nombre de Juifs avaient émigré dans l'Arabie, où ils avaient, par les miracles de leur industrie, amassé de grands biens. Les principaux d'entre eux avaient envahi le pouvoir; aussi, lorsqu'au septième siècle Mahomet forma le dessein de créer une nouvelle religion, les Juifs, auxquels le prophète fit de grandes concessions, se rangèrent sous ses drapeaux. En effet, l'auteur du Coran puisa dans les livres de Moïse plusieurs chapitres de son ouvrage et transporta dans son culte des coutumes et des cérémonies empruntées à la religion de Jéhova. Toutefois les enfants d'Israël ne tardèrent pas à se brouiller avec Mahomet, qui, lorsqu'il fut victorieux, les chassa de Médine, puis enfin de toute l'Arabie. Quand les Arabes, après avoir embrassé l'islamisme, portèrent leurs armes dans tout l'Orient, ils subjuguèrent la Perse; sous le sceptre de leurs princes, les Juifs se relevèrent de l'abaissement où ils étaient tombés, car les califes permirent aux Juifs de rouvrir des écoles et de se livrer sans crainte à leurs travaux. Ceux-ci, répandus dans les États d'Héraclius, successeur de Phocas, jouirent d'un sort moins heureux que leurs frères de Perse. Héraclius, ayant chassé les Arabes de la Palestine, vint à Jérusalem; soit que son attachement pour l'Église catholique lui rendît les Juifs odieux, soit qu'il craignît que ces derniers, excités par des prédictions, ne voulussent s'emparer de Jérusalem, l'empereur les chassa de la ville sainte, et, dans toutes les autres provinces de son empire, livra les Juifs à des persécutions de toute espèce, et cependant, en Italie, les pontifes romains, durant cette même période, se signalèrent par leur tolérance. L'un de ces papes, Grégoire-le-Grand, recommanda fortement aux évêques de n'employer que la douceur pour faire rentrer les Juifs dans le giron de l'Église, et fit même rendre aux enfants de Moïse plusieurs synagogues dont on les avait dépossédés.

Suivons maintenant les Juifs en Espagne, où ils s'étaient multipliés en même temps qu'ils s'étaient enrichis. Un des rois visigoths, Sisebut, entreprit de convertir au christianisme les enfants de Jacob, et poursuivit l'exécution de ce projet par les tortures et les confiscations. Les prêtres blâmèrent en cette occasion les mesures violentes du monarque, comme étant contraires à l'esprit et aux préceptes de la morale du Christ. Cependant les monarques goths, successeurs de Sisebut, continuèrent à persécuter les Israélites, et, sous le règne de Suintila, au mépris des

prescriptions du quatrième concile de Tolède, le clergé, renonçant au système d'humanité et de mansuétude recommandé par les articles de ce même concile, confirma l'édit du prince, ordonnant que les Juifs seraient bannis.

Un grand nombre de ces infortunés feignirent d'embrasser le christianisme ; mais le gouvernement reconnut bientôt que les nouveaux convertis n'avaient abjuré que par crainte, et qu'ils conservaient au fond du cœur le souvenir de leur ancien culte. Plusieurs même osaient le pratiquer en secret. Le monarque essaya d'abord de convaincre les Juifs par des arguments, et engagea l'archevêque de Tolède à publier un écrit par lequel il démontrait que Jésus était le véritable Messie. Le prélat appuyait cette assertion par des preuves tirées des écrits des prophètes hébreux. Mais les Juifs ne furent point ébranlés dans leur conviction. Un nouveau concile, rassemblé à Tolède, les condamna à l'esclavage, et prononça en même temps la confiscation de leurs biens : il prescrivit en outre de ravir les enfants juifs à leurs parents pour les élever dans la religion chrétienne. Cet arrêt sévère avait été motivé par la découverte d'intelligences coupables que les Israélites d'Espagne entretenaient avec leurs co-religionnaires établis en Afrique. L'intérêt politique s'unit donc aux haines religieuses contre les enfants de Jacob, qui se trouvèrent placés dans la position la plus intolérable; il leur fallait opter entre une lâche apostasie ou la perte de la liberté personnelle. — Dans la Gaule, où Clovis, à la tête de ses Francs, avait fondé un nouvel empire, les Juifs furent en butte à de grandes persécutions; l'un des successeurs du monarque des Francs, Chilpéric, voulut forcer ceux qui habitaient Paris de recevoir le baptême. Dagobert les expulsa, ou leur offrit le choix, comme en Espagne, de se convertir s'ils voulaient demeurer dans leurs foyers.

L'apparition de Mahomet, au commencement du septième siècle, et les victoires des califes qui se partagèrent sa succession, avaient changé la plus grande partie de l'Orient sous les rapports religieux et politiques. Durant le huitième siècle, et jusqu'au milieu du neuvième, les Juifs, placés sous la domination des vicaires du prophète, jouirent d'un sort assez doux; ils bâtirent des synagogues, ils ouvrirent des écoles; et quand le célèbre Almanzor [740] monta sur le trône, il s'entoura de savants de tous les pays et de toutes les religions. Plusieurs rabbins eurent part à sa faveur et à ses libéralités. Mais lorsqu'Almonzor mourut, le calife Maydy, qui le remplaça, se déclara contre les Israélites, qui s'étaient révoltés à l'instigation d'un imposteur. Sous le règne du célèbre Haroun-Al-Raschid [786], les Israélites cessèrent d'être en butte aux rigueurs du gouvernement; l'un d'eux fut même choisi pour se rendre en qualité d'ambassadeur à la cour de Charlemagne Un autre calife, Mamoun [831], suivit les traces d'Haroun, et par son amour pour les lettres, et par l'accueil qu'il fit aux rabbins les plus savants. Il fit même traduire en arabe les livres hébreux les plus célèbres, et honora d'une protection particulière un savant de cette nation, nommé Mashalla, qui s'était rendu célèbre par ses profondes connaissances en astronomie. Cependant la faveur dont jouissait la nation juive s'éteignit peu d'années après; Wathek [841] s'indigna de l'obstination des Juifs, qui refusaient de croire que Dieu eût dicté le Coran à Mahomet; tous les individus de cette nation qui avaient pris part à l'administration des finances, accusés de concussion, subirent d'énormes amendes, et leurs co-religionnaires, dont le pouvoir enviait les richesses, furent écrasés d'impôts. L'administration du prince qui vint au trône après Wathek appesantit encore le joug qui pesait sur eux. On les chassa de toutes les places et on les soumit à porter une ceinture de cuir qui devait les distinguer du reste de la population; on leur interdit en outre l'usage des chevaux, qui furent réservés aux musulmans : c'est depuis cette époque que dans tout l'Orient les descendants de Jacob sont tombés dans un état de dégradation dont ils n'ont pu se relever, et qui subsiste encore aujourd'hui. Voués au mépris, ils occupent une place intermédiaire entre les citoyens et les esclaves; et si leur personne n'est pas abandonnée aux caprices d'un maître particulier, ils ne peuvent invo-



Abbott del.

VUE DES RUINES DE TYR

quer les lois, et sont livrés sans défense aux brutalités de la multitude et à la rapacité de tous les hommes investis de quelque fonction. Parqués dans les villes comme certains animaux domestiques, ils habitent les lieux les plus malsains, et semblent marqués d'une réprobation universelle. En un mot, les princes et les peuples dont ils habitent le territoire, les traitent non en citoyens, mais en ennemis, qu'ils égorgent sans scrupule, et s'ils leur permettent de vivre c'est pour profiter de leur industrie ou s'engraisser un jour de leurs dépouilles.

A Constantinople, siége de l'empire grec, les Juifs, durant le huitième siècle, se trouvèrent mêlés aux querelles sanglantes des iconoclastes et des adorateurs des images, et furent tour-à-tour persécutés par les deux partis, qui entreprirent de les contraindre à adopter leurs opinions religieuses. Ils commencèrent à respirer sour l'empereur Nicéphore, et reprirent, sous Michel son successeur, l'exercice de leur culte, qu'il leur avait été prescrit d'abondonner pour embrasser le christianisme; mais, attachés obstinément aux dogmes de Moïse, ils les avaient toujours conservés dans leur mémoire, et les pratiquèrent de nouveau dès que le gouvernement cessa de les proscrire. Dans la seconde partie du huitième siècle de notre ère, presque toute l'Europe obéissait à Charlemagne. La conduite de ce prince envers les Juifs fut souvent indulgente; mais quelquefois sévère. C'est ainsi qu'ayant chassé du Languedoc les Sarrasins, il fit punir de mort les principaux Israélites que l'on accusait d'avoir appelé les armes des enfants de Mahomet; quant au reste de la population, le monarque lui fit grâce de la vie; mais il condamna en particulier chaque Juif de Toulouse à subir une peine moins dure qu'humiliante. Elle consistait à recevoir trois fois par an un soufflet à la porte d'une église de la ville; plus, à payer comme amende trois livres de cire; c'était en expiation d'un complot formé par les Juifs pour livrer cette cité à l'ennemi. Louis-le Débonnaire, parvenu au trône par le trépas de Charlemagne, ne partagea pas les préventions paternelles, car un Juif, nommé Sédécias, devint son médecin et son favori. Ce dernier profita de sa position pour améliorer le sort de ses co-religionnaires. Ceux-ci élevèrent des synagogues, et obtinrent différents priviléges, qui armèrent contre eux le clergé catholique. Malgré la haute influence dont jouissaient les prélats chrétiens, ils ne purent déterminer le monarque à retirer aux Israélites les avantages qu'ils avaient acquis. Mais sous Charles-le-Chauve, auquel Louis transmit sa couronne, les réclamations des évêques obtinrent plus de succès, et dans quelques provinces il leur fut permis de s'emparer des enfants juifs pour leur administrer le baptême. Sédécias avait cependant conservé la confiance du prince dont il gouvernait la santé; mais il faut croire, ou que son crédit avait baissé, ou qu'il n'osa pas se mettre en hostilité ouverte avec les seigneurs de la cour qui poussaient le monarque à se déclarer contre les descendants de Jacob. Quoi qu'il en soit, l'empereur mourut empoisonné par la main de Sédécias, qui commit ce crime, non par un faux zèle religieux, mais pour satisfaire sa cupidité et l'ambition de quelques grands.

En Italie, la situation des Juifs, durant le cours des huitième et neuvième siècles, n'offre aucune circonstance remarquable. En Espagne, maltraités par les Goths, les Israélites favorisèrent, dit-on, la conquête du pays faite par les Arabes dans l'année 712. Mais, imbus de la croyance qu'ils devaient se relever de l'abaissement où ils étaient tombés, ils accueillirent avec enthousiasme les promesses d'un imposteur qui se proclama le Messie. Un grand nombre de Juifs voulut le suivre en Palestine, où il allait établir le siége de sa puissance dans la capitale de David et de Salomon; mais cette folle entreprise n'eut d'autre résultat que d'amener le trépas et la ruine de ceux qui voulurent y prendre part; ils périrent dans le voyage ou tombèrent dans l'indigence, car les Arabes s'emparèrent des biens des absents.

Les bornes étroites qui nous sont imposées ne nous permettent pas de suivre avec méthode la destinée des Juifs répandus sur tout le globe civilisé; nous indiquerons seulement en quelques mots les faits qui seront

de nature à piquer la curiosité du lecteur, comme à lui fournir quelque instruction. L'Europe, régénérée par l'invasion des barbares, avait été plongée dans les ténèbres de l'ignorance. Le gouvernement féodal, qui s'était établi sur les ruines de l'empire de Charlemagne, était un obstacle insurmontable à la diffusion des lumières, comme au bonheur des peuples. Il n'en était pas de même en Orient : les Arabes, en propageant par la force des armes le culte de Mahomet, avaient en même temps rallumé le flambeau de la civilisation. La plupart des califes avaient honoré et cultivé les sciences et les lettres ; il en résulta que les Juifs, placés sous le sceptre de ces princes, parcoururent les mêmes carrières, et, dans le dixième siècle, plusieurs d'entre eux se firent remarquer comme médecins et comme philosophes. Mais, à la fin de cette période, un des califes Abassides, appelé Cajem, se déclara contre les Juifs, ferma leurs écoles, mit à mort leur chef et chassa la nation tout entière de ses États. Ils se réfugièrent, soit dans les déserts de l'Arabie, soit en Afrique, d'où ils passèrent en Espagne pour se réunir à leurs frères, qui peuplaient depuis longtemps la péninsule ibérique. Ils se répandirent principalement dans les royaumes où régnaient des princes arabes. L'Espagne était alors divisée en plusieurs États mahométans toujours en guerre les uns avec les autres, ou combattant contre les chrétiens, qui avaient aussi fondé sur le territoire espagnol des principautés. Quelques Juifs parvinrent alors à la plus haute fortune à Grenade; le rabbin Samuel Lévi, premier ministre du roi, s'illustra par de grands talents et se rendit cher à ses compatriotes, auxquels il rendit les services les plus signalés. Il améliora leur condition et appela près de lui, des bords du Nil et des rives de l'Euphrate, ses co-religionnaires les plus savants, qu'il combla de bienfaits. A Cordoue, le calife Hakem permit aux Juifs de son royaume d'ouvrir des écoles pour l'instruction de la multitude israélite, et fit même traduire en arabe le Talmud, vaste recueil de traditions judaïques. Salomon Gabiral, né à Malaga, étudia la philosophie des Grecs; il l'introduisit dans ses ouvrages de morale, qui jouirent d'une grande célébrité. Il sut encore acquérir, comme poète, une grande renommée. Mais l'influence et la considération dont jouissait la nation israélite à Grenade déchurent bientôt par le zèle irréfléchi d'un rabbin appelé Joseph Hallevi, qui forma le projet de substituer la religion de Moïse au culte de Mahomet. Indigné d'une tentative qu'il regardait comme une insulte, le roi de Grenade punit avec cruauté tous les Juifs de la faute d'un seul. Les supplices et les confiscations atteignirent une foule d'infortunés dont le seul tort était de professer le même culte qu'Hallevi. Mais les autres princes mahométans ne partagèrent pas la colère du prince grenadin, et laissèrent vivre en paix les Juifs placés sous leur domination. Dans les royaumes chrétiens de la Péninsule, les descendants d'Abraham eurent à subir des persécutions; Ferdinand, roi de Castille et de Léon, voulut les expulser, croyant que cette mesure rendrait le ciel favorable à ses armes dans une guerre qu'il venait d'entreprendre contre un des rois mahométans. Mais le pape Alexandre II, appuyé par un grand nombre d'évêques espagnols, parvint à faire renoncer le prince à son projet. Sauvés cette fois par l'intercession du pontife romain, les Juifs, quelques années après, furent immolés par le fanatisme des premiers croisés, qui crurent s'ouvrir les portes du ciel en massacrant les fils de ceux qui se sont rendus coupables d'un déicide. Au reste, la même opinion produisit les mêmes effets dans tout le reste de l'Europe.

La culture des sciences et des lettres, et surtout la pratique de la médecine, avait produit l'élévation de quelques Juifs; elle les avait introduits dans le conseil des princes et dans l'intérieur de leur domesticité; Quand les Arabes firent passer dans leurs langue les écrits d'Aristote, des savants hébreux étudièrent à leur tour le philo ophe de Stagyre. Cette innovation souleva contre ces derniers les rabbins, qui prétendaient que l'on devait se borner à la connaissance de la loi mosaïque et des traditions qui s'y rapportent; ils prononcèrent anathème contre les hommes dont la curio-

sité sacrilége apprendrait la langue grecque pour entrer en commerce avec les écrivains de cette nation. Il en résulta une controverse animée et qui se prolongea long-temps parmi les docteurs juifs, dont les décisions furent contradictoires, car l'un des plus célèbres rabbins déclara qu'il était libre à ses co-religionnaires de se livrer à l'étude des idiômes de tous les peuples et de s'initier à tous les arts comme à toutes les sciences. Jusqu'ici nous n'avons point parlé de la situation des Juifs dans le nord de l'Europe, où ils étaient devenus très-nombreux. Le commerce de ces contrées était entre leurs mains; aussi étaient-ils devenus riches. Ils excitèrent la jalousie et les craintes du clergé chrétien dans la Hongrie. Un synode leur défendit de posséder des esclaves et de prendre pour épouses des femmes de cette communion. Les Israélites s'étaient aussi répandus dans toute l'Allemagne, depuis le Danube jusqu'au delà du Rhin, à Francfort, à Trèves, à Cologne, à Metz; ils possédaient des édifices religieux remarquables; en un mot, ils s'étaient incorporés avec les peuples soumis à la foi catholique. On avait cessé de les persécuter lorsque l'enthousiasme des croisades, qui éclata vers la fin du onzième siècle, ranima les anciennes préventions religieuses. Les soldats de la croix, sortis de tous les coins de l'Europe, se jetèrent sur les Juifs : « Ce sont, » disaient ces furieux, « les plus grands ennemis de notre foi; ils habitent au milieu de nous; il » faut les exterminer au plus vite, et nous » irons après délivrer le saint sépulcre. » Échauffée par ces arguments, la populace se hâta d'en faire l'application sur les Israélites, qui furent égorgés en tous lieux. Il faut dire, à la louange du clergé, qu'il s'opposa de tout son pouvoir à ces actes de férocité; les évêques recueillirent les Juifs dans leurs palais, les simples ecclésiastiques dans leurs maisons; et s'ils ne purent réussir à sauver la majeure partie des victimes, ils en diminuèrent le nombre. La seconde croisade fit naître de semblables cruautés. Ce fut alors que saint Bernard, qui jouissait d'une célébrité européenne, écrivit aux Allemands une épître éloquente pour désarmer leur fureur. « Écoutez ma voix, » disait-il, « écoutez » plus encore celle de l'Église, qui vous » crie : Ne tuez pas les Juifs, car ils sont » des témoins vivants qui rappellent sans » cesse la passion de notre Seigneur. C'est » par la volonté de Dieu lui-même qu'ils » gémissent dans les liens d'une dure captivité sous le joug des princes chrétiens; » mais, quand la fin du monde approchera, » ils reconnaîtront leur tort et se convertiront... Cessez donc de vous opposer à l'accomplissement de la volonté divine. Si » vous exterminez les Juifs, comment s'opéreront leur conversion et le salut qui » leur est promis?

» Épargnez donc ce peuple infortuné, et » suivez seulement à son égard les ordres du » pape, qui veut que les Juifs affranchissent » du poids de leur usure tous les guerriers » pieux qui ont pris le signe de la croix. » Saint Bernard eut l'inappréciable satisfaction d'épargner aux croisés de nouveaux crimes. Les Juifs qui avaient survécu au carnage furent sauvés. Il nous reste une curieuse relation publiée par un Juif nommé Benjamin de Tudèle, qui parcourut dans le cours de ce même siècle plusieurs contrées de l'Orient et de l'Occident. S'il faut l'en croire, dans la Mésopotamie et dans la Syrie, il existait un grand nombre de ses co-religionnaires qui exerçaient publiquement leur culte. Toutes les provinces de l'Égypte étaient aussi peuplées par des milliers d'Israélites. Dans la Palestine, il en rencontra dans toutes les villes; mais à Jérusalem, on n'en comptait que deux cents. Ils étaient encore répandus dans toute la Grèce et sur les rives du Bosphore. Benjamin visita aussi l'Italie, il trouva des Juifs disséminés dans toutes les villes de la Péninsule, et surtout à Rome, où le ministre des finances du pape était un rabbin. L'Allemagne lui offrit une foule de Juifs dont il exalte l'opulence et dont il loue les vertus hospitalières. Le voyageur termine sa course par la France. Le midi de ce royaume contenait beaucoup de Juifs, ils y jouissaient d'une assez grande considération. En effet, la science de quelques docteurs israélites établis à Montpellier avait élevé au premier rang la faculté de cette

ville. Cependant ce malheureux peuple avait été plus d'une fois, dans ce dernier pays, en butte aux persécutions les plus cruelles, exercées tantôt par le fanatisme de la multitude, tantôt par la rapacité des rois de France. A la fin de ce même siècle, Philippe-Auguste les chassa de ses domaines, puis il les rappela en 1198. Quelques-uns d'entre eux occupèrent même des offices importants ; mais toute la nation fut condamnée à porter sur ses vêtements un signe qui les dénonçait à la colère et au mépris des masses (1). Ce qui explique d'ailleurs l'animosité de tous les peuples chrétiens contre les Juifs ne tenait pas seulement à des haines religieuses, mais à l'usure dont les Juifs avaient pour ainsi dire le monopole, monopole odieux, car, en paraissant secourir le débiteur dans sa détresse, il accomplissait plus sûrement sa ruine. Quand les Hébreux envahirent la Palestine, ils se vouèrent entièrement à l'agriculture, par obéissance à la loi de Moïse, qui ordonnait à ses sectateurs de ne point se mêler aux nations étrangères; puis la position géographique de la terre promise eût permis difficilement à ses habitants de se livrer aux arts industriels et au commerce maritime. De là vient que, sous le règne brillant de Salomon, ce prince, quand il voulut bâtir un temple à Jéhova, fut réduit à emprunter au roi de Tyr, Hiram, les ouvriers nécessaires pour élever et décorer l'édifice sacré. Il n'aurait pu trouver parmi ses sujets des hommes assez habiles pour l'exécution de son projet. Chassés de leur patrie après la ruine de Jérusalem, les Israélites se répandirent dans tout l'univers. Sous l'administration romaine, ils furent toujours exclus des charges civiles et militaires; ils se virent donc forcés de se consacrer, soit à des métiers, soit à des professions qui exigeaient principalement l'art de séduire les esprits. C'est ainsi que, dans la capitale des Césars, ils enseignaient la magie et vendaient des philtres amoureux. Quand l'empire succomba sous l'épée des barbares, la force militaire prit la direction suprême de la société, puis vint à la suite le système féodal, qui divisa l'Europe en une foule de souverainetés. Toute la population qui ne portait point les armes fut réduite à l'esclavage et dut cultiver les terres pour nourrir ses maîtres. Comme ceux-ci se livraient à des hostilités continuelles, le commerce ne pouvait s'établir et tout éloignait de cette carrière les habitants. Les uns faisaient de la guerre un métier, les autres étaient condamnés à bêcher la terre au profit des propriétaires des châteaux et des forteresses qui couvraient tout le territoire. Les Juifs, qui n'appartenaient à aucune de ces classes, durent s'emparer d'une mission qui n'appartenait à personne. Errant dans toutes les contrées, ce peuple en connaissait les diverses productions. Il essaya donc d'organiser un commerce d'échange, et réussit bientôt à se créer d'immenses richesses. Mais les rois et tous les tyrans militaires qui pullulaient dans le régime féodal dépouillèrent les Israélites des fruits de leur industrie. Alors ceux-ci, avec les capitaux qu'ils avaient pu dérober à la rapacité du pouvoir, se livrèrent à un genre d'industrie plus sûr et plus profitable. Ils perfectionnèrent l'usure, et devinrent en peu de temps possesseurs de la plus grande partie du numéraire dans tous les États. Les grands et les peuples, ruinés par d'adroites exactions, sentirent redoubler leur haine pour les Juifs, auxquels ils imputaient la détresse où ils se trouvaient réduits. Débiteurs de sommes considérables, grâce à des intérêts exorbitants, et ne pouvant plus payer leurs créanciers, ils s'acquittèrent tout d'un coup en les égorgeant. Telle fut la cause principale qui arma contre eux les chrétiens de toutes les classes et de toutes les nations.

En Angleterre, où les Israélites avaient accaparé tout le commerce extérieur, d'immenses ateliers, entretenus par leurs capitaux, fabriquaient tous les ornements qui servaient à la décoration des églises catholiques; ils faisaient, en outre, la banque, et avaient accumulé entre leurs mains la plus grande partie des richesses du pays. Guil-

(1) Cette marque s'appelait *rouelle;* c'était une pièce d'étoffe figurant une roue, et dont la couleur tranchait avec l'habit. Il y a quelques années, les Juifs étaient encore, dans la capitale du monde chrétien, soumis à porter une coiffure qui les distinguait des autres habitants.

laume-le-Roux, fils et successeur de Guillaume-le-Conquérant, ne craignit pas de montrer pour les Juifs un penchant décidé, de nature à mettre en doute sa foi religieuse. En effet, il fit disputer à Londres, dans une assemblée solennelle, des théologiens et des rabbins, comme s'il eût voulu éclairer ses doutes sur l'excellence des dogmes du catholicisme, qu'il professait. Cependant il se contenta de favoriser ouvertement les Israélites, sans adopter leur croyance, car, s'il les ménageait, c'est qu'il avait besoin de puiser dans leurs coffres pour faire réussir les projets de sa politique. Confiants dans l'appui du pouvoir, les Juifs, auxquels Henri II continua de donner des marques de sa protection, se rendirent odieux au clergé, en dictant pour ainsi dire au monarque les articles des constitutions de Clarendon, ayant pour but de mettre un frein aux usurpations de la cour de Rome. Tous ces motifs réunis avaient préparé la catastrophe dont ils furent victimes en 1189, à l'avénement de Richard-Cœur-de-Lion. On avait répandu le bruit qu'ils entretenaient un commerce avec les esprits infernaux, et quelques Juifs ayant eu l'imprudence de venir à Londres et de se mêler à la foule qui assiégeait Westminster, pour voir la cérémonie du couronnement, on prétendit qu'ils voulaient approcher le monarque pour l'ensorceler. La populace mit à mort tous les Juifs qu'elle rencontra. Le massacre dura plusieurs jours à Londres, et s'étendit dans la plupart des provinces du royaume. La ville d'York fut surtout le théâtre d'une affreuse boucherie; les Juifs, qui s'étaient retirés dans la citadelle, où ils étaient assiégés par la multitude, n'ayant pu obtenir de capitulation, s'entretuèrent après avoir égorgé leurs femmes et leurs enfants. Délivrés de la personne de leurs créanciers, les débiteurs des Juifs coururent à la cathédrale, où se trouvaient déposé les titres de leurs créances; ils s'en saisirent et les livrèrent aux flammes. Ils pillèrent ensuite, au mépris des ordres du monarque, les maisons des Juifs vides de leurs habitants. Richard chargea l'évêque d'Ély d'informer contre les coupables, mais ils étaient si nombreux qu'ils obtinrent l'impunité.

Épouvantés de ces excès, les Juifs qui n'en furent pas atteints se hâtèrent de quitter l'Angleterre pour se réfugier sur le continent. Leur fuite devint surtout préjudiciable aux finances du monarque, auquel ils faisaient des avances. C'est ce qui détermina Jean-sans-Terre, successeur de Richard, à mettre tout en usage pour les attirer de nouveau dans son royaume. Il leur accorda de grands priviléges, mais il ne put calmer la haine que le peuple leur portait, haine qui s'accroissait chaque jour par le genre de trafic des Juifs, qui recommençaient à s'enrichir par l'usure. La multitude réclama plusieurs fois le bannissement des Israélites; mais Jean trouva plus avantageux pour lui de vendre à ces derniers la permission de rester en Angleterre; puis, au mépris de la charte qu'il leur avait octroyée, le monarque les pressura sans pitié. Un Juif de Bristol ayant refusé de payer une amende imposée arbitrairement, qui eût consommé sa ruine, le roi ordonna de lui arracher une dent chaque jour. Vaincue par la douleur, la victime fut contrainte de satisfaire aux exigences de son bourreau [1210]. Sous les règnes suivants, c'est-à-dire durant tout le treizième siècle, les sectateurs de Moïse furent exposés a des persécutions de toute espèce, tantôt de la part du prince, tantôt de la part du peuple : le premier faisait peser sur eux des taxes arbitraires, l'autre les massacrait. Édouard I leur imposa en outre une marque distinctive et finit par les dépouiller de leurs biens, sous le prétexte d'avoir altéré la monnaie; enfin il les chassa du royaume [1290], où ils ne reparurent que plus de trois cents ans après.

Durant tout le règne de saint Louis, les Israélites furent soumis aux lois les plus dures et les plus injustes; il leur fut même interdit par un concile de prêter de l'argent aux chrétiens. Comme ils étaient placés dans une sorte de suspicion, on leur imputait des délits imaginaires qui exaltaient sans cesse le fanatisme de la multitude. Ceux qui habitaient la capitale ayant été accusés d'avoir immolé plusieurs enfants le vendredi saint, furent massacrés, et le même prétexte servit à les faire égorger dans la plupart des pro-

vinces du royaume. On voulut même les contraindre par des supplices à l'abjuration de leur foi, prétention d'autant plus injuste qu'un Juif, s'il se convertissait, perdait tous ses biens, qui devenaient la propriété du seigneur auquel il appartenait. Dans cette cruelle alternative, que pouvaient-ils faire? devenir martyrs. Tandis qu'il gémissait captif entre les mains des Mameluks, saint Louis, égaré sans doute par un zèle religieux mais condamnable, envoya l'ordre à la reine Blanche, sa mère, de les bannir de ses États. Il ne pouvait cependant leur imputer son infortune.

Dans les autres parties de la France qui n'appartenaient pas au monarque de ce pays, les Israélites furent en proie à des persécutions non moins cruelles. Le duc de Bretagne les chassa de sa principauté, et le concile de Lyon prescrivit à tous les princes de la chrétienté de contraindre les Juifs de rendre l'argent, fruit de leurs usures, afin de le distribuer aux soldats de la croix, et cependant les Israélites sur d'autres points jouissaient d'une si grande considération que plusieurs d'entre eux étaient parvenus à s'asseoir parmi les magistrats (1). Le fils et le successeur de saint Louis, Philippe-le-Hardi, dont les finances étaient délabrées, les restaura en rappelant les Juifs. Mais un de ses successeurs, Philippe-le-Bel [1309], les exila de nouveau; il n'excepta que ceux qui consentirent à recevoir le baptême. Le véritable motif de cette mesure, qui fit périr de misère un grand nombre d'Israélites, fut le besoin d'argent. Le monarque français était un prince avide et de plus indigent, car les rois à cette époque n'avaient guère d'autres revenus que ce qu'ils retiraient de leurs domaines particuliers; or ces domaines avaient diminué par diverses causes, tandis que les dépenses de la royauté augmentaient de jour en jour. Le souverain se vit donc contraint de s'adresser à ses vassaux pour avoir des subsides; mais l'usage ne s'était pas encore établi de faire payer aux masses des impôts au profit du souverain. Aussi Philippe ne vit d'autres moyens pour sortir d'embarras, que de placer les juifs de ses États dans la cruelle alternative d'abjurer ou de s'expatrier. La plupart de ces malheureux demeurèrent fidèles à la foi de Moïse; mais ils perdirent leur fortune, dont on les dépouilla complétement. Louis X, qui monta sur le trône après Philippe, vendit aux fugitifs la permission de revenir en France; mais à des conditions assez dures, car le roi s'attribua les deux tiers des anciennes créances que les Juifs avaient à recouvrer. Sous Philippe-le-Long ils devinrent encore les victimes de la rage des *Pastoureaux*. C'étaient des bandes de bergers et de paysans qui s'étaient rassemblées spontanément pour aller en Palestine délivrer le tombeau du Christ. Cette multitude ayant forcé les prisons, se recruta de tous les bandits qui s'y trouvaient et se livra, dans les provinces du midi, aux excès les plus monstrueux. Leur cruauté s'acharna principalement contre les Juifs, qu'ils massacrèrent sans distinction d'âge ni de sexe. Quelques années après, la populace se souleva derechef contre les enfants d'Israël, qui furent accusés d'avoir empoisonné les puits et même les rivières. Cette absurde calomnie causa la perte d'un grand nombre de Juifs et servit de prétexte à Philippe de Valois pour remplir son trésor avec leurs dépouilles. C'est à cette époque qu'ils se réfugièrent en Lombardie, et inventèrent, dit-on, les lettres de change. Comme les plus riches avaient, en partant, confié ce qu'ils possédaient à des personnages d'une probité à toute épreuve, ils proposèrent à des négociants lombards des traites tirées sur les individus entre les mains desquels ils avaient laissé leur argent: les traites furent acceptées par les détenteurs et acquittées scrupuleusement. Grâce à ce moyen ingénieux, les Israélites dans les temps de persécution en sauvant leurs personnes sauvaient aussi leurs biens. Ils trompèrent l'avidité des princes, qui apprirent à les ménager, non par humanité, mais par avarice. En France cependant l'aversion était si forte contre eux, qu'ils furent bannis définitivement en 1394. Ils se refugièrent en Allemagne; mais un grand nombre de ces malheureux vinrent s'établir à Metz, qui faisait alors partie de l'empire al-

(1) C'est ce qui avait lieu à cette époque dans la province du Languedoc.

lemand. C'était une ville libre, c'est-à-dire qu'elle se gouvernait elle-même, obéissant à des magistats de son choix et soumise à ses propres lois.

Durant les treizième et quatorzième siècles, les Juifs qui habitaient l'Italie furent plus heureux que leurs frères répandus dans tout le reste de l'Europe, les papes les protégèrent dans leurs états et intercédèrent plus d'une fois en leur faveur auprès des princes de la chrétienté. Cependant un pontife, Jean XXII, s'efforça de convertir les Juifs et crut y réussir en faisant brûler tous les exemplaires du *Talmud* qu'il put découvrir. Mais, reconnaissant bientôt l'insuffisance de ce moyen, il bannit les Israélites qui obtinrent cependant la révocation de cet édit moyennant une somme considérable. Nous ne les suivrons pas dans toute la Péninsule italienne; nous dirons seulement que dans les républiques comme dans les royaumes de cette contrée ils vécurent à l'abri des persécutions, ou du moins elles ne furent que temporaires. Ainsi la populace napolitaine, excitée par un moine qui prétendit que les Juifs avaient enfoui sous un tas de fumier l'image du Christ, voulut les massacrer; mais les nobles recueillirent dans leurs maisons les Juifs les plus opulents et les préservèrent de la rage de la multitude. L'orage apaisé, ceux-ci purent rentrer dans leur condition première. A Trente, à Venise en 1472, les Israélites tombèrent encore victimes de la fureur de la multitude; cependant le sénat vénitien sut mettre un frein à ces excès; mais à Trente les Juifs échappés au carnage furent condamnés au bannissement.

Dans la péninsule ibérique, alors divisée en plusieurs royaumes, les Juifs passèrent par des phases bien diverses; à Tolède, en 1212, ils furent égorgés par milliers, et poursuivis par l'archevêque de cette ville dans toute l'étendue de son diocèse. En Aragon, au contraire, le général des dominicains, confesseur du monarque Jacques 1er, empêcha le peuple de massacrer les descendants de Jabob et s'il entreprit de les convertir, ce fut du moins en n'employant d'autres armes que des arguments.

Sous le règne d'Alphonse X, roi de Castille [1255], les Juifs n'eurent qu'à se louer de la conduite du gouvernement. Le monarque avait le goût des sciences et des lettres; il admit dans son intimité les hommes les plus éminents par leur savoir, sans tenir compte du culte qu'ils professaient; c'est ainsi qu'il chargea un Israélite, Isaac Ben-Sid, de dresser les Tables Alphonsines, œuvre astronomique qui jouit long-temps d'une immense renommée. Dans la Castille, les enfants d'Israël furent plusieurs fois en butte à la rage sanguinaire de la populace. Ils respirèrent cependant sous le règne tyrannique de Pierre-le-Cruel, et sous le sceptre de Henri de Transtamare, qui renversa Pierre du trône, et lui succéda. Mais en 1396 les Juifs éprouvèrent dans presque toute l'Espagne la persécution la plus cruelle. On les mit à mort à Tolède, à Valence, à Barcelone, ainsi qu'à Séville et à Cordoue, où ils avaient des synagogues et des écoles. En Aragon, dans cette même période, les Juifs subirent la plus dure oppression, car le pouvoir fit peser sur eux des impôts si exorbitants, qu'ils furent réduits, pour la plupart, à la condition la plus misérable. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ces événements, de peur de fatiguer l'attention du lecteur par leur uniformité : ce sont toujours des massacres et des confiscations inspirées par l'avarice des princes et par le fanatisme des peuples. De tels récits n'offriraient donc que des tableaux que nous avons déjà retracés plusieurs fois. Nous nous contenterons à l'avenir de les indiquer. Vers la fin du quinzième siècle, lorsque Isabelle et Ferdinand régnaient ensemble sur toute l'Espagne, le tribunal de l'inquisition fut établi par leurs soins. Le but avoué de cette institution était d'empêcher les Maures conquis récemment, et devenus catholiques par crainte, ainsi que les Juifs dont un grand un grand nombre avaient abjuré, de retourner à leur aucien culte. Deux mille de ces derniers, soupçonnés de pencher vers le judaïsme, périrent dans les flammes, tandis qu'un plus grand nombre furent privés de leur liberté durant des années entières, puis condamnés à des peines infamantes. Ceux qui ne voulurent pas embrasser le christianisme quittèrent

l'Espagne au nombre de huit cent mille. Quelques-uns de ces exilés se rendirent en Italie ; d'autres passèrent en Allemagne ; mais la plus grande partie périt sur les navires où ils s'étaient embarqués. Les capitaines de ces bâtiments, poussés par la haine et par la cupidité, allèrent les vendre comme esclaves dans les marchés de l'Orient, ou les débarquèrent sur des côtes inhospitalières. Abandonnés sans provisions, ces malheureux expirèrent dans les tortures de la faim. D'autres navires, battus par des tempêtes, furent engloutis dans les flots. Enfin de toute cette multitude chassée de l'Espagne, il en est bien peu qui échappèrent à la mort et à l'esclavage. Quelques Israélites se rendirent en Portugal ; mais le roi de ce pays, Jean II, taxa chacun des fugitifs à huit écus d'or, et condamna à la servitude ceux qui, après un délai fixé, n'auraient pas été chercher un autre asile. Emmanuel, successeur de Jean II, dans la crainte de se brouiller avec l'Espagne, expulsa les Juifs, et, par un raffinement de cruauté, défendit aux parents d'emmener avec eux les enfants qui n'avaient pas encore atteint leur quatorzième année. On leur désigna en outre un seul port consacré à leur embarquement. Obligés de s'entasser sur un petit nombre de vaisseaux, les Juifs eurent à souffrir toute sorte d'indignités de la part des commandants et des matelots, dont la lubricité s'attaquait aux femmes et aux filles ; les pères et les époux furent obligés de se dépouiller de tout ce qu'ils possédaient pour mettre à couvert l'honneur de leur famille.

Nous avons dit que les Juifs avaient été dispersés dans toutes les provinces de l'empire germanique ; ils éprouvèrent dans cette contrée les mêmes traitements qu'ils avaient subis dans tout le reste de l'Europe. Il serait trop long de raconter les chances diverses de leur destinée dans la foule des États qui composent l'Allemagne. Nous ferons remarquer seulement qu'ils furent plus d'une fois victimes de l'accusation banale d'avoir dérobé des enfants pour les immoler dans la semaine de Pâque. La populace les égorgea à Francfort, à Munich et dans plusieurs autres villes ; puis une secte de fanatiques, nommée les flagellants, parce qu'ils parcouraient l'Europe en troupes nombreuses, armés d'une discipline dont ils se frappaient pour obtenir la rémission de leurs péchés ; ces fanatiques, disons-nous, vinrent d'Italie en Allemagne, et se jetèrent sur tous les Juifs, qu'ils tuèrent par dévotion partout où ils les rencontraient. Les principaux théâtres de cette boucheries furent les cités de Strasbourg, de Spire, et toutes celles de la Thuringe. Dans la Bohême, les Juifs éprouvèrent un sort à peu près semblable ; enfin, en 1434, le concile de Bâle voulut les contraindre à venir entendre les sermons de prédicateurs catholiques ; mais le concile échoua dans son projet de conversion, car les enfants d'Israël résistèrent à cette persécution comme ils avaient fait tant de fois : quelques-uns se soumirent au christianisme ; mais le plus grand nombre refusa d'abandonner le culte de Moïse. Tantôt bannis et tantôt rappelés, les Juifs étaient encore nombreux en Allemagne à l'époque où Luther vint réformer la religion catholique.

Nous allons maintenant jeter un coup d'œil sur l'histoire des Juifs en Orient, où, jusqu'au treizième siècle, ils avaient joui d'un sort tolérable, quoique traversé quelquefois par des persécutions ; mais au treizième siècle, un calife de Bagdad les chassa de ses possessions. Quant à ceux qui habitaient les provinces voisines, et en particulier la Perse et la Médie, ils éprouvèrent de grands désastres lorsque Tamerlan porta ses armes victorieuses dans presque toute l'Asie. Leurs synagogues furent brûlées, leurs écoles fermées, mais, malgré les massacres et les persécutions, les Juifs ne cessèrent de se maintenir en Orient. Lorsque le célèbre Shah-Abbas occupa le trône de la Perse au dix-septième siècle, voulant repeupler son royaume, il appela de tous côtés les étrangers, auxquels il offrit des priviléges importants s'ils voulaient s'établir dans ses États.

Un grand nombre de Juifs accoururent en Perse, où leur habileté ne tarda pas à les enrichir. Ils excitèrent bientôt les défiances et la jalousie des Persans, qui les dénoncèrent à Shah-Abbas. Ce prince fit comparaître devant lui les principaux de la nation

Juive, auxquels il fit des questions sur leur culte. Quand il sut qu'ils refusaient d'embrasser le mahométisme parce qu'ils attendaient un *Messie*, il les somma de fixer l'époque de sa venue, et, s'il ne paraissait pas à l'époque déterminée, de promettre d'embrasser l'islamisme. Les docteurs juifs, après une délibération, déclarèrent que le messie paraîtrait dans soixante-dix ans, et, dans le cas contraire, promirent que toute la nation d'Israël adopterait alors la foi musulmane. Le monarque consentit à attendre les soixante-dix ans, mais il fit payer cette faveur deux millions de pièces d'or. Shah-Abbas, deuxième du nom, ayant retrouvé dans les archives du royaume le traité dont nous venons de parler, ordonna de massacrer tous les Juifs, à l'exception de ceux qui se convertiraient au mahométisme. Durant trois années, les enfants d'Israël furent égorgés dans toutes les villes de la Perse. Mais, fatigué d'un carnage qui devenait sans but par la fuite ou par la fermeté des Juifs, le roi de Perse révoqua l'arrêt de mort porté contre les Israélites; il leur permit de vivre, à la condition de payer une amende considérable et de porter sur leur habits un signe distinctif. Dans l'Arménie, devenus sujets des Turcs, les Juifs vécurent à l'abri d'une sage tolérance. Quant à ceux qui habitaient la Palestine, ils étaient en petit nombre; ils possédaient cependant à Saphéta, dans la Galilée, une école qui jouit long-temps d'une grande célébrité. Ils étaient aussi répandus dans toutes les provinces de l'empire ottoman, et surtout à Constantinople; ils occupaient dans cette capitale le faubourg de Galata. Il y avait aussi des enfants d'Israël dans l'Éthiopie ainsi que dans l'Abyssinie, où ils avaient tenté, vers le dixième siècle, de placer un de leurs coreligionnaires sur le trône. Les descendants de ces Juifs subsistent encore de nos jours en Arabie et habitent les montagnes de Samel. Le voyageur Bruce les visita en 1771. Ils sont encore, depuis des siècles, établis en Égypte, et sont aussi très-nombreux dans l'empire de Maroc, ainsi que dans toutes les villes du littoral de cette partie de l'Afrique. A la cour de Maroc, plusieurs Juifs ont rempli des charges les plus importantes de l'État: à Alger, à Tunis, à Tripoli, ils ont souvent influé sur les affaires du gouvernement par le crédit dont ils jouissaient auprès du soldat qui possédait le pouvoir.

Retournons maintenant en Europe pour rendre compte à nos lecteurs de la situation des Juifs jusqu'à nos jours. Commençons par l'Italie, où, durant le seizième siècle, ils éprouvèrent quelques traitements rigoureux. Ainsi le pape Jules III fit brûler tous les exemplaires de la Genèse, qu'il parvint à découvrir, dans la persuasion que ce livre pouvait être dangereux pour la foi des chrétiens. Paul IV leur fit éprouver les traitements les plus sévères; il les contraignit à se revêtir d'un costume particulier; il leur défendit de posséder des terres, et leur assigna un quartier où ils étaient enfermés chaque soir comme un troupeau dans une bergerie. Il diminua encore le nombre de leurs synagogues. Enfin le pape Pie V les toléra seulement à Rome et à Ancône, et les expulsa de toutes les autres villes de l'État ecclésiastique. Clément VIII leur permit cependent de vivre à Avignon, capitale du comté venaissin, qui appartenait à l'Église romaine. Mais à Venise les Juifs étaient nombreux, car ils étaient protégés par le gouvernement, qui même permit aux Juifs de Padoue d'exercer la médecine sur tout le territoire de la république. Les Israélites étaient aussi traités avec douceur dans le Piémont vers la fin du dix-septième siècle. En 1685, le pape Innocent XI s'imagina de convertir les Juifs, qui furent obligés d'assister à tour de rôle à des instructions qui leur étaient faites par un prédicateur de l'Église romaine; mais cette tentative n'eut pas plus de succès que celles qui avaient été faites précédemment. Au dix-huitième siècle, grâce à la tolérance éclairée du gouvernement papal, les Juifs vécurent paisiblement dans la capitale, où ils avaient neuf synagogues. Le roi de Naples, Charles III, leur fit aussi de grandes concessions. Bref, en Italie, pays exclusivement catholique, ils ont joui, depuis un siècle, de la protection des gouvernements, qui ne songent plus ni à les persécuter ni à les proscrire.

La réforme religieuse prêchée par Luther

dans toute l'Allemagne fut favorable aux Juifs, qui cessèrent, depuis cette époque, d'être en butte aux mauvais traitements des princes et des peuples. Toutefois, la population, même encore aujourd'hui, a conservé une aversion profonde pour les Juifs, sur lesquels pèsent des restrictions plus ou moins sévères. Dans la Bohême et dans la Hongrie, ils éprouvèrent, au seizième siècle, de violentes persécutions; mais ces persécutions ne furent que passagères. En Pologne, ils composent depuis long-temps une partie notable de la population. Dans les États autrichiens, après avoir essuyé quelques bourrasques, ils ont continué de prospérer, grâce à leur industrie. Dans plusieurs autres cités allemandes, la plupart villes libres, les Juifs, durant les dix-septième et dix-huitième siècles, furent en proie à des traitements rigoureux : c'est ainsi qu'à Francfort on les enfermait, comme à Rome, dans leur quartier, dont ils ne pouvaient sortir aux heures consacrées à la célébration du culte catholique

Malgré les bûchers de l'inquisition, les juifs essayèrent, à l'avénement de Charles-Quint, de rentrer en Espagne; mais le cardinal Ximénès, qui gouvernait la Péninsule sous le nom du jeune monarque, fit rejeter leur requête, et ils sont toujours demeurés exclus du royaume. On en trouve la preuve dans un rescrit en date du 22 juillet 1800, par lequel sa majesté recommande à ses ministres de ne point délivrer de passeport pour l'Espagne aux Israélites; elle represcrit encore aux gouverneurs des places frontières de leur interdire l'entrée du territoire.

En 1640, le Portugal, conquis par les armes de Philippe II, s'était affranchi du joug espagnol en se donnant pour roi le duc de Bragance; mais plusieurs seigneurs portugais, auxquels se joignaient des prélats, formèrent le projet de soumettre de nouveau leur patrie à Philippe IV, roi d'Espagne. Le chef principal de cette conspiration était l'archevêque de Braga, qui, cherchant partout des complices, en trouva parmi les Juifs. Ceux-ci n'avaient pu obtenir de professer publiquement leur culte à Lisbonne. En effet, il existait dans cette capitale un grand nombre d'enfants d'Israël à qui la crainte avait fait embrasser le christianisme; mais ils avaient conservé un attachement inaltérable pour les dogmes de Moïse. L'Inquisition, ayant eu connaissance de la demande des Juifs, redoubla contre eux ses persécutions; et ces derniers, à qui l'archevêque de Braga promit de faire accorder la liberté de conscience, se laissèrent entraîner dans son parti. Ils se chargèrent de mettre le feu dans plusieurs endroits de la capitale, pour opérer une diversion qui permettrait aux autres conjurés de s'introduire dans le palais du roi et de le faire tomber sous leurs coups. Le complot fut découvert avant qu'il éclatât, et les Juifs se virent réduits à jouer, comme par le passé, le rôle de catholiques, en se réservant de suivre en secret la religion de leurs pères, au risque d'expier cette hardiesse par le bûcher. Cependant ils ont continué de vivre dans cette pénible situation; ils ont même conservé une morgue hautaine qui pendant long-temps leur interdisait de former des alliances avec leurs co-religionnaires répandus dans tout le reste de l'Europe. Ils fondent cette prétention orgueilleuse sur une tradition qui les fait descendre d'un certain nombre de familles juives qui se retirèrent dans la Péninsule à l'époque de la captivité de Babylone. Au reste, les Israélites portugais diffèrent aussi des autres Juifs par leurs rites, par leurs habitudes et par leurs mœurs, qui forment le contraste le plus frappant avec la bassesse d'âme et l'apparence misérable des Juifs allemands.

La réforme religieuse opérée en Europe au seizième siècle fit naître un nouvel État, la Hollande, qui, après s'être affranchie de la domination des Espagnols, finit par se constituer en république. Les Juifs y trouvèrent un asile et s'y établirent en grand nombre; ils eurent bientôt des synagogues et des écoles, et plusieurs d'entre eux amassèrent de grandes richesses. Un grand nombre d'hommes d'un mérite supérieur se montrèrent en Hollande et s'acquirent une grande célébrité par leurs ouvrages; nous nommerons seulement le célèbre Spinosa, qui naquit à Amsterdam en 1632. Ses opinions philosophiques l'ont fait accu-

ser d'athéisme ; il réduisit, dit-on, ce triste dogme en corps de doctrine ; mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner son système, qui, après avoir occupé vivement l'attention publique, est à peu près oublié de nos jours ; les intérêts politiques et industriels ont usurpé la place qu'occupaient jadis les questions religieuses.

Nous avons vu que les Juifs avaient été chassés de l'Angleterre par le zèle religieux d'Édouard I ; leur bannissement dura près de trois cent cinquante ans, jusqu'à l'époque où une république s'établit dans cette contrée sur les ruines de la monarchie. Cromwell, devenu maître du pouvoir, songea à rappeler les Juifs ; mais ses efforts échouèrent contre l'opposition du clergé de toutes les communions chrétiennes. Le protecteur toléra cependant la présence des Juifs qui s'établirent à Londres. Quand Charles II [1661] remonta sur le trône de ses pères, il n'essaya point de faire abroger la loi qui condamnait à l'exil les Israélites, mais il leur vendit des patentes d'affranchissement. Le successeur de ce prince, Jacques II, voulut faire quelque chose de plus en leur faveur, car, en établissant la tolérance pour tous les cultes, il espérait établir légalement en Angleterre le catholicisme, qu'il avait embrassé, et sur lequel il voulait s'appuyer pour étendre son pouvoir. On sait qu'il échoua et perdit le trône. Vers la fin du règne de George II, en 1753, le gouvernement présenta un bill accordant la naturalisation à tous les Juifs qui avaient séjourné en Angleterre ou en Irlande pendant trois années ; ils devaient toutefois demeurer exclus de toutes les charges civiles et ecclésiastiques. Le bill passa ; mais, repoussé par l'opinion, il fut rapporté dans la session suivante du parlement. La position des Juifs n'éprouva aucun changement en Angleterre dans tout le cours du dix-huitième siècle ; ils demeurèrent inhabiles à figurer dans les rangs de l'armée, ainsi que dans la magistrature ; ils ne purent, en un mot, se distinguer que dans la double carrière de l'industrie et des lettres.

Si, durant les deux derniers siècles, les Juifs n'ont cessé d'être victimes, en Allemagne, des excès sanguinaires de la populace, ils n'en furent pas moins l'objet d'une surveillance particulière ; ils étaient, en outre, en butte à des vexations de toute espèce. Ainsi, dans une des plus riches cités de la Germanie, à Francfort, plusieurs réglements entravaient leur industrie, et ils étaient soumis à un péage qui les assimilait aux animaux à pieds fourchus. Ils devaient ensuite payer une somme considérable pour obtenir le droit de résider dans la ville, et, dans les temps de foire, les magistrats leur prescrivaient d'avance l'espèce et le nombre des marchandises qu'il leur était permis de vendre. En Prusse, ils furent placés, jusqu'en 1809, sous un régime exceptionnel qui limitait le nombre des enfants qu'un père de famille pouvait marier ; les autres étaient réduits à garder le célibat. Enfin, tout Juif, lorsqu'il prenait une épouse, était forcé d'acheter un lot de porcelaine tiré des manufactures royales ; encore ce lot était-il composé de pièces de rebut. — L'empereur Joseph II, qui signala son règne par des innovations quelquefois irréfléchies, permit aux Israélites d'exercer toutes les professions ; il leur ouvrit même les portes de ses universités. Il leur ouvrit aussi les rangs de l'armée. Les Juifs, jadis exclus de la Russie, peuplent en assez grand nombre les diverses provinces de ce vaste empire Ils habitent aussi la Suède et le Danemarck, où, s'ils ne sont pas assimilés aux habitants de ces royaumes, ils jouissent cependant de priviléges assez étendus.

Durant tout le moyen-âge, nous avons vu que les enfants d'Israël n'avaient jamais trouvé en France un asile assuré ; tantôt la politique du gouvernement les avait chassés du territoire, pour les rappeler bientôt après à prix d'argent ; tantôt le fanatisme de la multitude se signalait par le massacre des Hébreux. Depuis l'an 1394, ils ne conservaient plus de synagogues que dans la ville de Metz, dont ils furent expulsés en 1566 ; mais la protection du maréchal de Vieilleville permit à quelques familles d'y rentrer. Sous Louis XIII, ils obtinrent l'autorisation de s'établir à Bordeaux, puis à Bayonne. Ils se glissèrent ensuite dans toutes les parties du royaume, lorsqu'arriva la rénovation sociale

de 1789; ils réclamèrent la jouissance des droits civils, qui leur fut accordée après une vive discussion où brillèrent plusieurs orateurs, entre autres le célèbre Mirabeau. Deux années plus tard, l'assemblée nationale déclara que tout Juif qui prêterait serment à la constitution prendrait rang parmi les citoyens actifs. On sait que la république fut détruite par le général Bonaparte, qui ceignit la couronne impériale. Après avoir réorganisé toutes les parties du gouvernement, il voulut aussi régler le sort des Juifs. Un décret rendu le 15 juillet 1806 convoqua dans la capitale un certain nombre de députés choisis par tous les Juifs de la France. Les commissaires impériaux leur posèrent douze questions ayant pour but d'établir leur opinion sur trois points principaux, savoir : la religion, la politique et la jurisprudence. Les députés déclarèrent que, conformément aux prescriptions du Code civil, tout Juif ne devait avoir qu'une seule femme; ils décidèrent encore que les mariages entre des Israélites et des chrétiens seraient valides, mais seulement sous le rapport civil. Ils affirmèrent aussi que s'ils étaient considérés comme citoyens français, ils en rempliraient tous les devoirs scrupuleusement, entre autres celui de défendre le territoire. Ils reconnurent encore que les fonctions des rabbins consistaient seulement à prêcher la morale et à célébrer les cérémonies du culte. Enfin, ils expliquèrent que la loi de Moïse n'avait jamais fait une obligation de l'usure, et que le Talmud n'avait point interdit aux Juifs d'embrasser toutes les professions. Satisfait des réponses de l'assemblée, Napoléon résolut de convoquer le grand sanhédrin. Il devait être formé de soixante-dix membres dont l'élection fut remise à tous les Israélites de l'Europe. Le grand sanhédrin eut lieu dans la capitale en 1807, et sanctionna toutes les décisions prises par l'assemblée qui avait été convoquée précédemment. Un décret impérial régla ensuite que dans tous les départements où l'on compterait deux mille juifs il y aurait une synagogue et un consistoire. Néanmoins, comme on ne peut changer en un moment des habitudes invétérées, les Juifs, et surtout en Alsace, ayant continué de pratiquer l'usure, un nouveau décret, rendu en 1808, annula la plupart des créances des Israélites qui paraissaient entachées de fraude, et il fut interdit à tous les Juifs étrangers de s'établir en France, à moins d'acquérir préalablement une propriété rurale. Depuis cette époque, les mœurs ont plus fait encore que les lois, en fondant pour ainsi dire les Juifs dans la nation. Aujourd'hui ils peuplent nos armées, nos tribunaux, nos ateliers; l'un d'eux a même pris place dans la chambre élective (1). On peut donc espérer que si l'exemple donné par la France est imité par les peuples étrangers, les descendants de Jacob cesseront de former une communauté séparée de tous les autres hommes par des barrières que le temps même n'avait pu briser avec le secours des siècles. Toutefois il ne faut pas croire que cette œuvre s'achèvera prochainement; il existe encore parmi les masses, même dans nos provinces, une aversion en quelque sorte instinctive pour les Israélites; en Alsace, on refusera long-temps encore de les admettre dans le foyer domestique et de contracter avec eux des liens de famille. Au reste, cette aversion existe de même dans presque tous les États européens. En Hollande, la plupart des artisans ne veulent pas recevoir des enfants juifs parmi leurs apprentis, et les sociétés scientifiques et littéraires repoussent les descendants de Jacob. Cependant quelques Israélites comptent au nombre des avocats les plus célèbres d'Amsterdam.

L'Angleterre, où l'opinion publique avait si long-temps repoussé de toutes les carrières les enfants d'Israël, a pourtant depuis quelques années modifié les rigueurs de ses mœurs et de sa législation. Quelques Juifs brillent au premier rang dans le commerce et dans la littérature, la famille Rotschild commande à la bourse de Londres, et un autre Juif a été nommé alderman, c'est-à-dire membre du conseil municipal de la Cité; voilà donc les Israélites devenus citoyens en France et dans la Grande-Bretagne, chez les deux peu-

(1) M. Fould, célèbre banquier.

ples qui sont à la tête de la civilisation.

Si nous parlons encore des Israélites établis en Orient, ce n'est pas pour apprendre au lecteur que leur condition commence à s'améliorer. On sait que dans cette partie du monde, les mœurs, les coutumes et les préjugés sont pour ainsi dire immuables : aussi les descendants de Jacob sont-ils toujours plongés dans l'abjection et traités à peu près comme des esclaves. Nous voulons seulement compléter notre tâche, en suivant les Juifs dans quelques pays dont nous avons oublié de faire mention. Ainsi dans l'Yemen, province de l'Arabie, les Juifs, même avant Mahomet, y formaient des tribus nombreuses ; ces tribus existent encore, elles ont dû conserver leur indépendance. Dans la ville de Sara, leurs co-religionnaires possèdent des manufactures, où ils fabriquent des ouvrages d'or et d'argent, ils sont encore chargés de frapper la monnaie; ils sont depuis deux mille ans établis en Chine, où quelques-uns d'entre eux ont occupé des offices importants; mais par des causes que l'histoire a négligé de rapporter, leur nombre a tellement diminué, qu'on n'en rencontre plus que dans trois provinces. Dans les premières années du siècle dernier, un missionnaire affilié à l'ordre des jésuites visita les Juifs de la Chine, dont les synagogues conservaient encore des ornements d'une grande richesse. Ils lui montrèrent les livres saints accompagnés de commentaires. Quoiqu'ils observent rigoureusement les prescriptions religieuses de Moïse, ils ont emprunté plusieurs usages des Chinois. Comme ces derniers, ils donnent à Dieu les qualifications de maître du ciel et de créateur de toutes choses; ils professent en même temps une grande vénération pour le célèbre Confucius, si révéré dans le pays. Cependant ils ne s'allient jamais avec les Chinois ; ils prétendent encore que leurs ancêtres étaient originaires du royaume de Juda. Ce qui prouve d'ailleurs qu'ils sont établis depuis long-temps dans l'empire du milieu (1), c'est qu'ils ignorent l'existence du Christ. On rencontre des Juifs dans toute la presqu'île de l'Inde; ils habitent entre autres dans le Malabar depuis près de quinze cents ans. Maintenant que les Anglais possèdent cette contrée, les Israélites jouissent des bienfaits d'une tolérance éclairée ; mais ils sont peu nombreux. En un mot, dans toutes les régions de l'Asie, les voyageurs les ont rencontrés comme des témoignages irrécusables de l'accomplissement de la prophétie divine qui les condamne à vivre dispersés sur toute la surface du globe. Lorsque le génie audacieux d'un homme découvrit un nouveau continent, les Juifs ne tardèrent pas à se transplanter sur cette terre, dès qu'elle fut révélée aux Européens ; ils se répandirent dans les colonies espagnoles, où ils espéraient sans doute vivre plus tranquilles que dans la mère-patrie. Ils tentèrent aussi de s'établir à Cayenne, et les Français s'étant emparés de cette île, les Israélites se retirèrent à Surinam. Dans le cours de deux siècles ils s'enrichirent rapidement sous la domination hollandaise, qui leur donna les droits de citoyens, puisqu'ils prenaient rang dans la milice ; ils montrèrent plusieurs fois une bravoure et une constance dignes d'éloge. En effet, les planteurs étaient sans cesse exposés aux attaques des nègres marrons, qu'ils allaient poursuivre jusque dans leurs repaires, situés au milieu des forêts, où l'on ne pouvait pénétrer sans braver des périls de toute espèce et des fatigues inouïes. Les enfants d'Israël avaient fondé une ville à quinze lieues de Paramaribo, sur les bords de la rivière de Surinam. Un voyageur qui visita cette cité y découvrit deux Juifs doués des plus vastes connaissances : l'un d'eux savait le chaldéen, l'hébreux rabbinique, l'arabe, il possédait à fond l'histoire dans sa généralité, et cependant cet érudit faisait le commerce de vieux habits, ce qui ne l'empêchait pas de donner à l'étude huit heures sur vingt-quatre. A la Jamaïque les Juifs ont obtenu divers avantages ; ils ont depuis long-temps des synagogues et des écoles. Mais à la fin du siècle dernier ils étaient encore exclus de tous les droits et de tous les offices auxquels participaient tous les autres habitants ; mais ils peuvent acquérir des terres, et cette concession, en les fixant dans le pays, doit bientôt les conduire à la jouissance

(1) La Chine.

de tous les avantages politiques dont ils sont exclus.

Les États-Unis, autrefois la Nouvelle-Angleterre, furent peuplés dans l'origine par des puritains et d'autres sectaires qui abandonnèrent la Grande-Bretagne pour exercer librement leur culte sous ce nouveau ciel. Dans cette partie de l'Amérique, les étrangers furent admis, quelle que fût leur religion; les enfants d'Israël vinrent donc s'établir dans les villes naissantes de l'Amérique anglaise, et depuis cette époque leur race s'est étendue sur tout le territoire. Boston, Philadelphie, New-York, Charlestown, et enfin toutes les cités de quelque importance renferment des Juifs distingués par leurs talents et par leur fortune. A Charlestown, capitale de la Caroline du sud, les Israélites ont adopté et le costume et les mœurs des habitants auxquels ils sont assimilés par les lois; quelques Juifs sont parvenus aux charges municipales, et l'un d'eux a siégé au congrès, où il a été envoyé par ses concitoyens.

Le coup d'œil rapide que nous avons jeté sur la situation des Juifs en Europe démontre que les enfants d'Israël, favorisés par l'état des mœurs et des opinions, tendent à rentrer dans la grande famille des peuples. Cette révolution, si désirable pour le bien de l'humanité, sera lente dans sa marche, car par une loi qui ne souffre pas d'exception, il faudra des siècles pour détruire ce qui subsiste depuis tant de siècles. Sans doute la puissance de la civilisation, si irrésistible dans nos climats, doit accélérer le mouvement, surtout dans les capitales; mais il n'en est pas de même dans les provinces, où le temps pourra seul effacer des impressions gravées dans le cœur de la plus grande partie de la population. Dans quelques parties de l'Allemagne, les habitants refusent obstinément de les recevoir au nombre des citoyens. Au midi de l'Europe, ils éprouvent encore de nombreux empêchements; en Italie, leur destinée, toujours à la discrétion du pouvoir arbitraire des princes, les prive d'un grand bienfait : la sécurité. Une vieille aversion les repousse encore de l'Espagne et du Portugal; malgré la ruine de l'inquisition, les habitants de ces deux pays s'accoutumeront difficilement à traiter les Juifs comme des compatriotes, car les hommes qui seraient portés à les tolérer sont encore en petit nombre : on les rencontre seulement dans les villes maritimes, où les rapports fréquents qu'ils entretiennent avec des étrangers de toutes les religions, ont adouci l'âpreté de leurs sentiments religieux. Quant aux Juifs répandus dans tout l'Orient, ils sont condamnés à vivre presque indéfiniment soumis au régime le plus dur et le plus humiliant, ce qui tient à plusieurs causes, dont les principales sont l'orgueil et le fanatisme des musulmans. Esclaves eux-mêmes, et plongés dans l'ignorance, ceux-ci ne peuvent s'élever jusqu'à la tolérance, fruit des lumières. Si quelquefois les princes, mus par des intérêts politiques, ont cru devoir adoucir le sort des Israélites, leurs bonnes intentions ont rarement été partagées et par leurs successeurs et par les masses; les Juifs sont retombés tôt ou tard dans un état d'abjection, dont ils sortiront avec d'autant plus de difficulté, qu'ils ne font rien pour s'en affranchir; en s'y résignant sans murmure, ils semblent avouer qu'ils méritent ce qu'ils éprouvent. Il est vrai que la civilisation européenne pénètre chaque jour de plus en plus chez les peuples orientaux, dont elle s'apprête à changer, par son ascendant, les vieilles mœurs et les vieilles institutions; mais ses progrès seront long-temps encore retardés par des résistances presque invincibles, surtout dans tout ce qui touche aux traditions politiques et religieuses. Ainsi les Turcs, les Égyptiens, les Persans ont modifié leur antique costume; ils ont adopté notre tactique et laissé pénétrer nos sciences chez eux; mais rien ne prouve que ces innovations prendront racine, et ne seront pas étouffées dans leurs développements par quelque événement fortuit. Que de temps d'ailleurs ne faudra-t-il pas pour inoculer aux Asiatiques les idées de justice, de tolérance et d'humanité établies dans tous les gouvernements européens, qui eux-mêmes ne les ont adoptées que récemment! En effet, c'est à peine si les Juifs parmi nous sont remontés au rang de citoyens. Il serait donc imprudent de prétendre assigner l'époque précise de leur affran-

chissement religieux et politique en Orient.

A l'époque de leur prospérité, c'est-à-dire quand ils vivaient sous le sceptre de Salomon, la population juive était évaluée à quatre millions d'hommes; aujourd'hui, d'après des approximations assez vraisemblables, leur nombre est à peu près le même : la moitié habite l'Asie, et le reste est dispersé sur les autres continents. On ne peut s'empêcher de remarquer la singularité d'un pareil fait qui semble annoncer que cette race est indestructible, puisque après tant de massacres et de persécutions, elle se retrouve encore dans toutes les parties du globe et sans avoir subi de diminution. Quoi qu'il en soit, il existe chez les Juifs, comme chez toutes les autres nations, des sectes religieuses qui les divisent; on peut les réduire à quatre; savoir : les rabbinistes, les caraïtes, les samaritains, et les disciples d'Anan. Les premiers admettent les traditions et rallient à leur croyance la plus grande partie de la nation israélite. On les assimile à ces pharisiens, que le Christ comparait à des sépulcres blanchis, car ils affectaient un attachement fanatique pour les pratiques du culte; mais s'embarrassaient peu de suivre les lois de la morale. Cependant les pharisiens modernes n'étalent pas dans leurs pratiques religieuses la même rigueur que ceux dont ils suivent les errements. Les caraïtes sont les protestants du judaïsme, ils rejettent le Talmud, pour s'en tenir aux livres canoniques de l'ancien testament. On croit que cette secte a pris naissance au huitième siècle et qu'elle eut pour promoteur un rabbin, nommé Anan-Ben David, qui jouissait d'un grand crédit auprès du calife Abasside-al-Mansour; mais il paraît que ses doctrines ne purent réunir tous les dissidents, et il en résulta deux sectes différentes, connues sous les noms de caraïtes et d'ananites. Pour ne parler que des premiers, ils soutiennent que la tradition, ne peut être admise si elle n'est une conséquence rigoureuse du texte de l'Ecriture. Ils ne rejettent donc pas toutes les traditions; cependant ils n'ont guère d'autre règle que la raison individuelle pour les admettre ou les rejeter; ce qui les sépare surtout des rabbinistes, c'est qu'ils ne célèbrent pas leurs fêtes religieuses aux mêmes époques. Les caraïtes furent d'abord assez nombreux en Palestine et en Égypte; leurs doctrines pénétrèrent en Espagne, où elles furent enfin étouffées par les rabbinistes; maintenant ils sont retombés dans l'obscurité; mais leurs opinions ne sont pas éteintes et sont même adoptées en partie par les Juifs qui participent aux lumières de notre époque et qui voudraient introduire quelques réformes indispensables dans le culte d'Israël. Les samaritains, dans l'origine, avaient quitté Jérusalem sous la conduite de Manassès, qui prit le titre de grand-prêtre et fonda un temple à Garizim, que ses sectateurs regardaient comme le seul lieu où Jéhova voulait être adoré. De toutes les saintes Écritures, ils ne reconnaissaient d'authentiques que les livres de Moïse, de Josué et des Juges; ils ont conservé de nos jours la plupart des préceptes enseignés par Manassès; ils sont monogames, c'est-à-dire qu'ils n'épousent qu'une seule femme, contrairement à l'usage des autres Juifs, avec lesquels ils ne veulent former aucune alliance. Les samaritains se rencontrent principalement à Naplouse, l'ancienne Samarie, à Joppé et à Gaza.

Au reste, afin de donner au lecteur une idée précise des dogmes principaux adoptés par la majorité des Juifs modernes, nous transcrirons, en abrégeant, le symbole suivant, rédigé par le célèbre Maimonides. Ce document remonte au douzième siècle et renferme treize articles. Le premier reconnaît que Dieu est le créateur, le maître et l'auteur de toutes choses; le second, qu'il est un, et que l'unité qui existe en lui ne peut exister en aucun autre; — que le créateur est un maître immatériel; — qu'il est le premier et le dernier; — que rien n'était avant lui et qu'il subsistera à jamais. — Le sixième article déclare que toutes les paroles des prophètes sont véritables; — le septième, que Moïse est le père et le chef de tous les sages passés et à venir; — le huitième, que la loi tout entière, telle que les Juifs la possèdent aujourd'hui, fut donnée par le Seigneur lui-même à Moïse. Les articles qui suivent établissent que cette loi ne changera jamais; que Dieu entend toutes les paroles des hom-

mes et lit toutes leurs pensées ; qu'il récompensera ceux qui observent ses commandements et punira ceux qui les violent. Enfin les deux derniers articles reconnaissent que le Messie n'est point encore venu, mais qu'il faut l'attendre constamment, et que les morts ressusciteront quand il plaira à Dieu de les rappeler à la vie.

Les Juifs, sous le rapport littéraire, tiennent la première place parmi les nations ; ils n'ont point, il est vrai, traité tous les genres ; mais, sans parler des saintes Écritures, devant lesquelles la critique doit s'arrêter, nous dirons seulement que les livres attribués à Salomon surpassent peut-être tout ce que les poètes et les philosophes ont jamais écrit sur les mêmes sujets. Où trouver des tableaux plus voluptueux et plus naïfs que ceux qu'il nous a tracés dans le Cantique des Cantiques? Ce petit poème est l'idylle la plus gracieuse et la plus parfaite que nous ont léguée les temps antiques. Quel traité de morale peut être comparé à celui de l'Ecclésiaste, où l'auteur prouve si bien la vanité des choses humaines et met à nu les misères de toutes les conditions? Mais comme il relève la faiblesse de l'homme en lui montrant que Dieu veille sur lui, et qu'il doit trouver en lui un soutien, un consolateur et un juge! Cependant il ne se contente pas d'enseigner la morale, il apprend à la pratiquer dans son livre des Proverbes, recueil d'observations qui sont, pour ainsi dire, la science de la vie. Après les œuvres du fils de Salomon, on rencontre le livre de Job, empreint à chaque ligne de la plus sublime résignation. Voilà les seuls titres littéraires des Hébreux dans la poésie et dans la morale. Ils ont eu plus tard un historien remarquable qui a raconté les dernières convulsions du royaume de Jérusalem. Mais Josèphe n'appartient pas sous un rapport à sa nation, puisqu'il écrivit en grec; aussi demeura-t-il inconnu à ses compatriotes jusque vers le onzième siècle; à cette époque un rabbin nommé Ben-Gorion imagina, non pas de traduire l'histoire de Josèphe, mais de se substituer à cet historien. Il a donc narré à sa façon les événements anciens, auxquels il a cousu des faits nouveaux mêlés de fables souvent extravagantes. Aussi Gorion n'est-il consulté que par ses compatriotes, dont la plupart ajoutent la foi la plus entière à toutes ses rêveries.

Au moment où le christianisme se répandit dans le monde, la littérature juive ne pouvait se glorifier d'aucunes productions remarquables. Ceux qui la cultivaient sentirent le besoin d'aller chercher des sources nouvelles, et s'adressèrent à l'école d'Alexandrie; c'est là que Philon et Aristobule puisèrent de nouvelles croyances et de nouvelles doctrines empruntées à la philosophie des Grecs. Le système conçu par ces hommes d'un mérite supérieur fit fermenter tous les esprits et donna naissance à la polémique la plus vive. Plus tard, des académies s'élevèrent en Syrie, en Perse et dans les contrées voisines, dont les chefs, imbus des écrits de Philon, composèrent un corps de doctrine dans lequel se trouvaient mêlés les préceptes de Moïse et ceux des sages et des sophistes de la Grèce. De là vient le Talmud babylonien, qui enfanta, vers la fin du dixième siècle, le Talmud enseigné de nos jours par les rabbins. Depuis cette époque, les livres israélites ont presque tous roulé sur l'explication des dogmes religieux : c'étaient les seuls sujets qui pouvaient passionner un peuple proscrit et conservant sa nationalité chez tous les peuples par son attachement à son culte. Cependant en Espagne, dans le moyen-âge, quand la péninsule tomba sous la domination des Arabes, qui rallumèrent le flambeau des sciences et des lettres, quelques Juifs se montrèrent dignes de les égaler. Plusieurs d'entre eux devinrent d'habiles astronomes et cultivèrent surtout l'art d'Hippocrate; ils comptèrent aussi des poètes, et c'est à cette époque que l'on vit naître la poésie moderne hébraïque. En effet, depuis Salomon, aucune œuvre de ce genre n'avait paru, ou du moins n'avait acquis quelque renommée; les Juifs paraissaient avoir abandonné la poésie pour la prose : ranimé par le génie arabe, le génie des Hébreux s'éteignit aussi lorsque les enfants de Mahomet, chassés de la Péninsule, retombèrent, de leur côté, dans l'ignorance et dans la barbarie. De tous les Israélites qui se distinguèrent dans cette période nous ne parlerons que d'un seul,

dont le nom a survécu même chez les chrétiens. Cet homme, dont nous avons déjà fait une légère mention, était le célèbre Maimonides. Il naquit à Cordoue, en 1131, d'une famille illustre parmi ses compatriotes, et qui prétendait rattacher sa descendance au roi David. Dès sa jeunesse, Maimonides attira l'attention publique par l'étendue de ses connaissances; il excita même la jalousie des siens, qui l'accusèrent d'irréligion en se fondant non seulement sur quelques-uns de ses ouvrages, mais sur sa liaison intime avec le philosophe arabe Averroès.

Il est vrai que dans l'un de ses écrits il ne craignit pas de mettre en doute certaines décisions du Talmud : cette hardiesse souleva contre l'auteur un grand nombre de docteurs juifs, qui l'attaquèrent avec acrimonie et poussèrent leur ressentiment jusqu'à brûler ses livres et frapper d'excommunication ceux qui les lisaient. Maimonides trouva des défenseurs non moins ardents que ses adversaires, de sorte que la polémique qu'il avait soulevée se prolongea durant quarante années. Toutefois, redoutant les persécutions que pouvaient lui susciter ses ennemis, Maimonides quitta l'Espagne pour aller s'établir au Caire, où il professa la médecine. La haute réputation qu'il se fit dans cette carrière lui gagna la confiance du sultan, qui lui remit le soin de sa santé. Établi à la cour, il n'usa de son crédit que pour faire obtenir des immunités à sa nation. Persuadé que la diffusion des lumières était le plus grand service qu'il pût rendre à ses compatriotes, il fonda une école à Alexandrie; mais il n'est rien de stable sous les gouvernements despotiques, et il paraît que le foyer scientifique établi par Maimonides s'éteignit après une courte durée. Quant à lui, il finit ses jours en Égypte dans l'année 1201, d'autres disent que ce fut en Palestine, où il s'était retiré. Quoi qu'il en soit, ce grand homme a laissé une trace profonde et qui n'est point encore effacée maintenant, puisque le symbole adopté par l'universalité des Juifs est son ouvrage. Nourri des écrits de Platon, il essaya de glisser dans la religion de Moïse quelques-uns des principes du disciple de Socrate; ses efforts ne furent pas tout-à-fait sans fruit. La plupart des ouvrages de Maimonides ont rapport à la théologie. Cette science, la plus importante, mais la plus difficile, a étouffé toutes les autres chez les Juifs. Tous ces hommes distingués par leurs connaissances et la supériorité de leur esprit en ont fait le thème de leurs ouvrages. Il ne faut pas s'en étonner, car les Juifs, vaincus et dispersés depuis tant de siècles, n'ont conservé leur rang parmi les peuples que par la religion, elle était tout pour eux, et elle est encore tout pour eux aujourd'hui. Ce qui prouve cependant l'aptitude des Juifs pour les sciences, c'est que, durant le moyen-âge, ils produisirent dans tous les pays des hommes supérieurs. En Italie, les académies juives de Padoue, de Bologne, de Mantoue, de Ravennes, étaient fréquentées par les chrétiens, en dépit des préjugés religieux qui auraient dû les en éloigner. Malheureusement les établissements fondés par les Israélites étaient toujours à la merci de la politique et du caprice des princes; aussi n'ont-ils jamais subsisté long-temps. Toutefois, au milieu des orages qui les assaillaient, les Juifs ne se laissèrent jamais abattre, et cultivèrent toujours les sciences et les lettres. Parmi les hommes qui atteignirent une réputation européenne, nous signalerons encore, dans le cours du dix-huitième siècle, le médecin Bloch, juif de Berlin, regardé comme le premier naturaliste de son temps, et surtout Meindelssohn, à qui la profondeur de ses connaissances métaphysiques a fait décerner le titre de *Platon des Allemands*.

La langue germanique était alors tombée dans un discrédit complet, même parmi les littérateurs de cette nation; le philosophe hébreu la remit en honneur en lui donnant une précision et une clarté qui lui avaient manqué jusqu'alors. Son *Phédon*, ou *discours sur l'immortalité de l'âme*, eut un si grand succès, qu'il plaça son auteur au premier rang des penseurs et des écrivains. Aussi, l'académie de Berlin crut-elle s'honorer en l'appelant d'une voix unanime à siéger parmi ses membres. Mais Frédéric II, qui affectait dans ses paroles et dans ses écrits de fouler aux pieds tous les préjugés, s'opposa à l'admission de Meindels-

sohn. Il pensait qu'un Juif, quel que fût son mérite, ne pouvait être assimilé à des chrétiens. Cette opinion venait sans doute des impressions que le monarque avait reçues dès son enfance par le spectacle de l'abaissement des Israélites dans toute l'Allemagne, et l'on sait que les impressions du jeune âge sont presque ineffaçables. Quand il connut le *véto* du monarque, le philosophe dit aux académiciens : « J'aime mieux que vous » m'ayez nommé et que le roi m'ait refusé, » que si le roi m'avait nommé et que vous » m'eussiez refusé. » Meindelssohn s'associa avec le célèbre Lessing, et prit part à la rédaction d'un journal littéraire, publié par le premier en forme de lettres. On lui doit, entre autres, des traductions d'ouvrages français, des principes généraux sur les belles-lettres et les beaux-arts, et plusieurs autres productions aussi remarquables par le style que par les pensées. Nous terminerons ici notre travail historique en faisant remarquer que si depuis deux mille ans les Juifs, en les comparant aux autres peuples, ne comptent qu'un petit nombre d'hommes célèbres, cette disette n'est qu'apparente, et que l'effet doit cesser avec la cause, c'est-à-dire quand les Israélites pourront librement parcourir toutes les carrières. On en voit déjà la preuve, puisque chez les nations où ils sont devenus citoyens, plusieurs occupent un rang honorable dans les lettres, dans le barreau et dans le commerce. Il est donc permis de croire que l'avenir leur réserve des palmes qu'ils auront méritées en cultivant les sciences, les arts et tout ce qui ennoblit l'humanité. L'histoire des Juifs, comme enfants d'Israël, est donc sur le point de se terminer; car s'ils ont conservé dans tout l'univers leur culte et leur langage, c'est quc ce culte et ce langage devaient s'éterniser par la persécution. Maintenant que l'esprit puplic en Europe contribue chaque jour à les affranchir de l'antique oppression qui pesait sur eux, de nouvelles destinées les attendent. Entrés dans le mouvement qui emporte les autres nations, peut-être ne verront-ils pas se réaliser l'antique chimère d'un *Messie* qui doit les reconduire à Jérusalem, pour les placer à la tête des peuples; mais, en revanche, ils sortiront de la bassesse où ils croupissaient depuis si longtemps, et les services rendus à la patrie qu'ils auront adoptée leur donnera des titres non moins glorieux à l'estime du monde entier.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME DE L'HISTOIRE DE TOUS LES PEUPLES.

Indication du placement des Gravures.

